



Digitized by the Internet Archive
in 2025

18789



ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

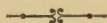
DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

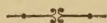
DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE



NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre



MAI



LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

—
1891

AUG 2 X

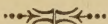


LETTRE

DE SON EMINENCE LE CARDINAL PARROCHI

VICAIRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

au R^{me} P. Fr. Joseph-Ambroise LABORÉ, Provincial de Lyon
et Vicaire général de l'Ordre.



Du Vicariat, 1 février 1891.

Révérendissime Père Vicaire général,

En pensant à l'Ordre vénérable, auquel la Providence vous a préposé dans l'intervalle qui s'écoule de la mort du regretté P. Larroca à l'élection d'un nouveau Maître général, je me rappelle avec un sentiment tout filial la belle phrase de Segneri : « Je ne sais vraiment si cet Ordre a donné « plus de livres aux bibliothèques que de saints au ciel. »

La justesse de cette phrase je la vois admirablement vérifiée au sujet de l'Année Dominicaine que, durant son priorat de Lyon, avec l'aide de religieux élevés à la fois dans la discipline monastique et la science, Votre Paternité a remise au jour et augmentée de tant de riches documents postérieurs à la première édition.

L'Année Dominicaine est une mine d'or pour tous. L'ascétisme, l'hagiographie y trouvent des trésors d'une inappréciable valeur ; l'histoire

ecclésiastique y découvre des étoiles de première grandeur ; notre saint Ordre y admire ses gloires les plus éclatantes.

Combien j'aimerais, sur le modèle de cette œuvre française, une année sainte italienne, qui, dans le champ de la Péninsule, si féconde en saints et Bienheureux dominicains, glanerait un supplément à la riche moisson de France ! Je voudrais un P. Marchese rajeuni, continué jusqu'à nos jours et comprenant les religieux, qui, sortis hier de cette vallée de larmes, sont montés au ciel en compagnie des anges pour y devenir la couronne de gloire du saint Patriarche ; et tout cela, raconté avec le style des Cavalca, des Passavanti, des Orsi, etc., du P. Marchese de Gênes, naguère enlevé aux lettres italiennes et à son illustre famille des Frères-Prêcheurs.

Si je parle ainsi, c'est par amour pour S. Dominique et pour ma patrie ; à Vous, Révéréndissime Père, de penser à cela comme à tout ce qui regarde l'Institut confié à vos soins ; je me contente ici de louer l'œuvre de vos mains et de réclamer pour moi toujours l'aide et les bénédictions de Dieu.

Je termine, en m'honorant de mettre au service de Votre Paternité mon dévouement le plus entier.

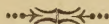
L.-M., Cardinal PAROCCHI,

Tertiaire de S. Dominique.





APPROBATIONS



PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME MAÎTRE GÉNÉRAL

Nos, Frater Antonius De Monroy, sacrae theologiae professor et totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister generalis et servus,

Cum jam tres tomos *Anni Dominicani* gallico idiomate evulgaverit R. P. Fr. Joannes-Baptista Feuillet, aliisque distentus, cœptum opus deseruerit, ut illud absolvatur peroptantes, harum serie et officii nostri auctoritate, tibi R. P. Fr. Thomæ Souèges, theologiae professori provinciae nostrae Tolosanæ, cujus etiam opera et studio tres priores hujus operis tomos in lucem prodiiisse novimus, cæteros quamprimum edendi licentiam facimus, dummodo duobus Ordinis nostri theologiae professoribus fuerint approbati, et servatis aliis de jure servandis.

Datum Romæ, die 23 decembris 1682.

Fr. ANTONIUS DE MONROY,
Magister Ordinis,
Registrata, fol. 6.

Fr. ANTONINUS CLOCHE,
Magister et Socius.

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Si les vies des Pères sont les lois des enfants : *Vitæ patrum, leges posterorum*, il y a sujet d'espérer que les vies de tant de personnes éminentes en sainteté, qui ont rendu l'Ordre de Saint-Dominique illustre dans toutes les parties du monde, ne contribueront pas peu à conserver toujours l'esprit de

sainteté dans le même Ordre, et à exciter ceux qui en font profession à imiter ces grands hommes qui les ont précédés et qu'ils doivent regarder comme leurs Pères. Nous espérons aussi que ce livre ne sera pas moins utile aux personnes séculières, puisque la vertu et la sainteté doivent être de tous les états. Elles y verront d'une manière presque sensible quelle est la bonté de Dieu à l'égard des âmes saintes, qu'il honore de tant de miracles, qu'il favorise de tant de grâces, qu'il console en tant de manières, à qui il rend bien le centuple de ce qu'elles peuvent avoir quitté pour son amour, à qui il fait déjà par avance goûter une partie des délices du ciel. Ce sont ces âmes, qu'il semble que Dieu ne fait paraître sur la terre que pour nous découvrir la grandeur du bonheur éternel ; puisque, selon saint Bernard, l'état de la contemplation a succédé à l'état de la prophétie et que ces grandes âmes, qui ont si souvent communication avec les bienheureux, sont comme les prophètes, qui nous apprennent des vérités éloignées de notre connaissance, et qui nous font connaître par leur propre expérience la grandeur du bonheur que nous espérons dans le ciel. C'est ce que nous témoignons, dans notre couvent des Frères-Prêcheurs du faubourg St-Germain, à Paris, ce 10 juillet 1684.

Fr. A. MASSOULIÉ, *Prieur du couvent et professeur en Théologie.*

Fr. O. FOURNIER, *professeur en Théologie.*

Fr. E. MAISONNEUVE, *professeur en Théologie.*

DÉCLARATION DES AUTEURS

En attribuant la qualification de Saints et de Bienheureux aux personnages mentionnés dans cet ouvrage, en rapportant des faits surnaturels et miraculeux, nous déclarons ne pas entendre nous départir des limites tracées par les décrets de Sa Sainteté le Pape Urbain VIII.

Quant au titre de Vénérable, il n'est qu'un simple hommage rendu indistinctement par nos anciens auteurs à tous ceux dont l'Année Dominicaine conserve la mémoire.





ANNÉE DOMINICAINE



I MAI

Le V. P. GRÉGOIRE DE MONS,

Profès du couvent de Bordeaux ().*

(1638)

LE P. Grégoire naquit à Mons, en Hainaut, sur la fin du xvi^e siècle. On ne sait rien de sa jeunesse, on ignore aussi pour quel motif il quitta son pays natal et vint s'offrir à notre couvent de Bordeaux en qualité de serviteur. Peut-être avait-il l'intention de passer ses jours dans les pratiques de l'abjection la plus profonde, sa vie contenant beaucoup d'autres actes très remarquables d'humilité.

(1) *Mémoires de Bordeaux.*

Excellent musicien, grâce aux leçons que lui avait données son père, organiste du roi Philippe II, il feignit néanmoins de ne rien savoir, et les Pères de notre couvent lui confièrent entre autres emplois celui de souffleur d'orgues. Il servit ainsi quelques années avec beaucoup d'humilité et de dévotion, aimé et admiré de tous les religieux. Mais Notre-Seigneur fit bientôt éclater sa vertu. Un jour, veille de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, l'artiste qui touchait l'orgue, les dimanches et fêtes, n'arriva pas à temps pour les Vêpres. Extrêmement dévot à la Vierge Marie, Grégoire a peine à souffrir, que l'orgue reste silencieux au jour du triomphe de Marie. Il dit alors à un religieux : « Si l'on veut désigner un autre souffleur, j'essaierai de remuer un peu les doigts sur le clavier. » La nécessité fait consentir à cette proposition. Grégoire prend la place de l'artiste, et les assistants ne s'aperçoivent en rien du changement survenu, ils trouvent même que ce jour-là l'organiste se surpasse. Durant le *Magnificat*, ce dernier entre tout à coup dans l'église. La richesse de l'harmonie, la noblesse et la suavité des accords le jettent aussitôt dans l'étonnement, et il reste stupéfait. Mais quelle n'est pas son admiration, lorsqu'après l'Office, il apprend que l'habile organiste était Grégoire, le souffleur. Tous les religieux furent comme lui émerveillés, et plus encore édifiés de l'humilité, qui jusque-là lui avait fait cacher un talent si remarquable. A cette surprise en succéda bientôt une autre. Les Pères découvrirent que Grégoire savait fort bien le latin. Aussi lui offrirent-ils sans retard l'habit de la Religion. Celui-ci ne voulait accepter que le rang de Frère convers, mais, sur leurs instances, il devint religieux de chœur, et fut promu aux saints Ordres. Mais on eut beaucoup de peine à lui faire recevoir l'honneur du sacerdoce ; il s'en estimait très indigne, et son humilité s'effrayait. Il ne fut ordonné qu'en vertu de l'obéissance.

A l'autel, le nouveau prêtre disait la messe avec une prononciation si grave, si sainte et si touchante, qu'il donnait de la dévotion à tous les assistants. Doué d'une voix forte et agréable, il remplit longtemps l'office de chantre. Il surveillait exactement l'exécution des cérémonies, entendant très bien les rubriques. On lui confia ensuite la charge de Maître des novices, qu'il exerça avec grande fermeté. Son zèle lui inspirant de l'horreur pour les moindres fautes contre la Religion et le service de Dieu, il les punissait par des pénitences rigoureuses, sans acception de personne.

A cette époque, le couvent de Bordeaux n'était pas encore rentré

dans l'exacte observance des Constitutions, et le V. P. Grégoire suivait le train commun, tout en pratiquant des vertus héroïques. Mais apprenant qu'il y avait dans son Ordre des religieux réformés, lesquels accomplissaient leurs obligations à la lettre, gardaient continuellement l'abstinence hors le cas de maladie, jeûnaient sept mois de l'année, ne portaient que des vêtements de laine, etc., il résolut de les imiter, et d'observer en son particulier tous ces points de la Règle. Il lui fallut pour cela un grand courage et des grâces spéciales du ciel, d'autant que personne ne l'aidait dans un si pieux dessein. Les Supérieurs ne se mettant même pas en peine de lui faire servir du maigre à la table commune, il se vit réduit à ne manger que du pain, excepté le vendredi et le samedi.

Quelques années plus tard, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, conçut le projet d'introduire la réforme dans notre couvent, comme il l'avait fait en plusieurs autres communautés de son diocèse. Il en écrivit au R^{me} P. Général de l'Ordre, et Bordeaux fut réuni aux couvents de la Congrégation Occitaine fondée dans le Languedoc, par le V. P. Sébastien Michaëlis, et placée ensuite sous le nom et la protection particulière de saint Louis, roi de France. Le P. Girardel, dont nous avons écrit la vie au 8 février, gouvernait alors cette Congrégation comme vicaire (1617-1620). Il envoya un nombre suffisant de religieux à Bordeaux pour renouveler cette communauté, et reprendre l'exacte observance. Aucun des anciens Pères ne resta, excepté le P. Grégoire, et un autre Père, vieux et infirme, auquel on accorda toutes les dispenses que la Règle autorisait.

Le nouveau genre de vie ne parut point trop austère au P. Grégoire, habitué depuis longtemps à toute sorte de privations. Il y trouva même un adoucissement à son existence passée, recevant tous les jours de la semaine une nourriture convenable dans le réfectoire commun. Mais, sur ce dernier point, les pauvres gagnèrent plus que lui ; car dans sa charité pour eux, il leur faisait distribuer une grande partie de ses repas.

Marqué du vrai caractère des enfants de saint Dominique, le P. Grégoire ne pouvait assez bénir le ciel de l'établissement de la réforme. Son cœur s'embrasait de ferveur parmi tant de bons religieux, qu'il voyait se reprocher même un seul mot prononcé dans les lieux défendus, garder une abstinence inviolable et un jeûne exact, se contenter d'un peu de pain à la collation du soir, depuis la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, modestes, mortifiés, assidus jour et nuit à l'Office divin, ainsi

qu'à l'oraison mentale après minuit et Complies ; en un mot fidèles à toutes les obligations de leur profession religieuse. Ce spectacle l'excitait sans cesse à marcher dans la vertu sur les traces de ses Frères.

II. — S'il était édifié, le V. Père édifiait aussi beaucoup la Communauté. Bien qu'avancé en âge et accablé d'infirmités, il montrait en toutes choses une admirable soumission et dépendance : ne prenant jamais rien sans permission, s'appliquant avec humilité tous les avis donnés au chapitre, et s'y conformant ; se mettant en *venia* suivant la Règle, lorsqu'il arrivait en retard au chœur, sans tenir compte de la peine qu'il avait ensuite à se relever seul. Il semblait ne plus s'appartenir, et ne penser qu'à l'obéissance.

Profondément pénétré du sentiment de la présence de Dieu, il éprouvait une vive impression de sa grandeur et de sa majesté. Aussi, lorsqu'il récitait son Office en particulier, il en prononçait lentement chaque mot avec grande foi et dévotion. Il priait presque sans discontinuer. Quelquefois se laissant emporter aux saints mouvements de son cœur, il tombait à genoux là où il se trouvait, dans le dortoir, par exemple, et récitait son *Pater noster* ou quelque autre prière, d'un ton de voix si tendre et si animé, que les religieux en étaient touchés. Quelques-uns lui conseillèrent un jour de ne pas prier ainsi en public et à haute voix. « Mes pères, leur répondit-il avec humilité, j'ai tant de « défauts, je me reconnais si misérable, infirme et digne de compassion, « que rien en moi ne pourrait me donner de la vaine gloire. » Il priait ordinairement prosterné à terre, afin d'exprimer par le corps même les sentiments profonds d'humilité, que son cœur éprouvait durant ses entretiens avec Dieu.

Sa foi ardente et pure lui inspirait pour les hérétiques une vive répulsion. Un jour, un sien frère, infecté des erreurs de Calvin, étant venu de Flandre à Bordeaux exprès pour le voir, il refusa de le recevoir, disant au portier que s'il descendait pour cette visite, son premier soin serait de conduire son frère à l'église pour lui faire adorer le Très Saint Sacrement. On voit, que chez lui l'amour pour la religion j'emportait sur tous les sentiments de la nature. Aussi zélé pour l'honneur et la gloire de Dieu, il reprenait avec indépendance tous ceux qu'il voyait manquer de respect envers sa divine majesté. Il y mettait un ton d'autorité si imposant, qu'il semblait poussé par une sorte d'inspiration surnaturelle. Un maréchal de France entendait un jour la messe dans notre église. Comme il n'avait qu'un genou à terre, le

P. Grégoire l'aborde, et lui donnant un léger coup sur l'autre genou : « Monsieur, lui dit-il en montrant le saint Tabernacle, Celui qui « habite là, est plus grand que vous, et mérite bien que devant lui « vous fléchissiez les deux genoux. » Le seigneur comprit, et ne com- mit plus cette irrévérence. Semblable fait se représenta plusieurs fois, sans que personne s'offensât jamais d'une liberté si peu dans les usages.

Marie de Médicis, de passage à Bordeaux, entendit parler de la sainteté du P. Grégoire, et voulut, dit-on, se confesser à lui. Lorsqu'elle vint à l'église, ses pages mirent pour elle un coussin dans le confes- sionnal. Le vénérable religieux s'en aperçut, et fit remarquer à la reine ce que cette délicatesse avait de déplacé au tribunal de la Pénitence, rois et reines devant y paraître eux-mêmes en criminels. La pieuse reine prit en bonne part cet avertissement ; le coussin fut enlevé et elle s'agenouilla sur le bois pour se confesser. Le Père l'entretint assez longuement et la laissa touchée jusqu'aux larmes.

Son esprit de foi se reconnaissait encore au soin, qu'il prenait de faire garder le silence à l'église. De temps en temps, il la parcourait, examinant si personne n'y commettait d'irrévérances ; et, s'il trouvait quelqu'un en défaut, il n'hésitait pas à le reprendre, même à le faire changer de place. Quelques personnes de qualité le sachant très habile organiste l'eussent entendu volontiers jouer de l'orgue. Mais quelque instance qu'on lui fît, jamais il ne condescendit à cette curiosité. « Les « orgues sont pour louer Dieu, disait-il, et non pour distraire ou « récréer les hommes. »

Le duc de Mayenne aimant beaucoup l'Ordre, et passant par Bor- deaux, invita le P. Grégoire à sa table. Le Père accepta l'invitation ; mais au lieu de manger, il se mit à discourir avec le duc sur des sujets spirituels, lui remontrant avec force que, chrétien et gouverneur de province, il avait à chacun de ces titres de grands devoirs à remplir. Ce pieux seigneur, mort depuis pour la foi au siège de Montauban, l'écoutait volontiers. Quelques-uns des convives, au contraire, pres- saient le Père de se mettre à dîner, lui représentant que ce n'était pas l'heure de discourir. Mais ce rude Frère-Prêcheur répondit, qu'il ne mangeait pas à la table des grands, que la vérité peut être entendue avec fruit en tout temps et qu'il prendrait plus tard sa réfection avec les domestiques. Il le fit ainsi, et laissa seigneurs et courtisans grande- ment édifiés de sa sainteté.

Le P. Grégoire se retirait souvent dans les combles de la chapelle,

pour y pratiquer en secret plusieurs actes de vertu, surtout de charité. Il y servit longtemps un pauvre malade, se privant à son intention de ce qu'on lui donnait de meilleur. Il fréquentait aussi la salle du Chapitre, et il aimait à y demeurer en prière. Un Père jésuite faisant oraison dans une chambre du collège, fort loin du couvent, vit un jour en esprit le P. Grégoire prosterné sur le pavé du Chapitre, et ayant un ange à son côté. Cette vue le remplit d'une si douce joie, que dès le point du jour il se rendit au couvent pour s'entretenir avec le saint religieux.

Devenu incapable de suivre la vie commune à cause de ses austérités, de ses maladies et de sa vieillesse, le P. Grégoire accepta des supérieurs une cellule hors du dortoir pour y dormir et prendre même ses repas. Les Frères, qui le visitaient, le trouvèrent toujours admirablement résigné à la volonté de Dieu, et animé d'une patience aussi sainte que joyeuse. Il garda jusqu'à la fin, malgré les infirmités, l'air de grâce et de douce sérénité, qu'il portait sur le visage, et qui le faisait aimer de tous.

Cette beauté persévéra même après le trépas. Le corps étant exposé dans l'église à la vue du peuple, les enfants mêmes, qui ont naturellement horreur des morts, s'approchaient de celui-ci, et le caressaient avec une joie singulière. Dieu voulait sans doute montrer par la familiarité dont usaient ces enfants, combien grandes avaient été la candeur, l'innocence, la pureté et l'humilité du V. P. Grégoire. Il décéda le 1^{er} mai 1637 ou 1638.





*La V. Sœur BARBE DE PROGIN,
Professe du monastère d'Estavayer, en Suisse (*).*

(1610-1633)

C'EST à Fribourg, chef-lieu du canton suisse de ce nom, que Barbe de Progin reçut le jour, en 1610. La maison paternelle existe toujours dans cette ville, au quartier du Stalden. Son père, membre du grand conseil, s'appelait Nicolas de Progin, et sa mère, Elisabeth Gerfer. Recommandables par le rang distingué qu'ils occupaient parmi leurs concitoyens, ils l'étaient davantage encore par les sentiments de foi et leur vie franchement chrétienne. Mais ils moururent l'un et l'autre de bonne heure, et la jeune enfant ne jouit que peu de temps de leur tendresse et de leurs exemples.

A leur défaut, une tante, fort vertueuse elle aussi, se chargea de l'éducation de la petite orpheline. Elle consacra tous ses soins à former l'esprit et le cœur de sa nièce, et y réussit au-delà de toute espérance. Une direction chrétienne et une intelligente surveillance développèrent chez cette enfant les meilleures dispositions, et bientôt elle devint un modèle pour ses jeunes compagnes. Sa docilité, sa modestie, son amour de la prière, sa douceur n'avaient d'égal, que son éloignement pour le monde et l'esprit maudit, qui l'anime. Elle arriva ainsi jusqu'à l'adolescence. C'est alors que Barbe de Progin entendit distinctement dans son cœur l'appel d'en-haut. Il fallait un sol plus riche à cette fleur de vertu : Notre-Seigneur le lui donna dans l'antique monastère des Dominicaines d'Estavayer.

Cette maison est située sur les bords du lac de Neuchâtel, à l'extrémité méridionale de la petite ville d'Estavayer, chef-lieu du district de la Broye, dans le canton de Fribourg. Fondée en 1280 non loin de Lausanne, à Echissie, aujourd'hui Trabendau, dans le canton de Vaud, elle a été transférée en 1316, pour la plus grande sécurité des religieuses, à l'endroit qu'elle occupe encore aujourd'hui. Entre autres

(*) *Mémoires d'Estavayer.*

grâces, dont il se reconnaît redevable à la bonté de Dieu, ce monastère compte à bon droit celle de n'avoir jamais interrompu la prière chorale depuis six siècles. Bien des choses ont changé autour de cet asile, que saint Vincent Ferrier et sainte Colette ont honoré de leur présence, et que tant de saintes âmes ont embaumé de leurs vertus. Mais les révolutions n'ont servi qu'à faire mieux resplendir la protection divine sur le monastère et les heureuses filles de saint Dominique, qui l'habitent.

C'est à la porte de ce couvent de Sainte-Marie de l'Assomption d'Estavayer, que Barbe de Progin vint frapper en 1625 dans la pleine liberté de son âme, n'ayant qu'un désir : celui de donner à Jésus-Christ sa jeunesse et sa vie. Elle avait à peine quinze ans, et sa parfaite innocence n'avait jamais vu ni soupçonné seulement l'ombre du mal. A la joie de toute la communauté, les Supérieurs l'admirent à l'épreuve du noviciat, et le 25 juillet 1627, au comble du bonheur, Sœur Barbe se consacrait irrévocablement par la profession à l'amour de son divin crucifié. C'était sous le généralat du R^{me} P. Séraphin Secchi, et la R. Mère Antoine Volant, Sous-Prieure du couvent, reçut ses promesses. Dès les premières années, que Sœur Barbe vécut dans sa nouvelle famille, elle se distingua par une correspondance amoureuse et fidèle aux grâces sans nombre de la vie religieuse. Mais c'est en 1630, le jour de l'Assomption, fête patronale du monastère, qu'elle reçut du Saint-Esprit l'élan décisif, qui allait la faire courir à pas de géant dans les voies de la sainteté.

Ce jour-là, le religieux qui dirigeait la communauté, le P. Edme Amblardet, du couvent d'Annecy, prit pour thème de son allocution : *Les faveurs extraordinaires que Dieu accorde aux âmes, qui l'aiment sans partage*. La V. Sœur en resta très-vivement impressionnée, et, le Saint-Esprit donnant pleine efficacité à la parole du Père aumônier, elle résolut sur-le-champ de commencer enfin une vie vraiment surnaturelle. Considérant comme peu de chose toutes ses bonnes œuvres antérieures, elle se mit courageusement à chercher dans une mort complète à elle-même, dans une purification plus parfaite d'esprit et de cœur, une union avec Dieu plus intime. De cette époque de sa vie datent les austérités extraordinaires, que Sœur Barbe n'abandonna plus jusqu'à son dernier soupir, et les grâces de choix, qui en furent dès ici-bas la récompense.

II. — Durant les six années seulement qu'elle passa dans l'exercice

continuel des vertus de son état, elle fit l'édification et l'admiration de ses Sœurs. « Il semblait, dit un de ses historiens, qu'elle fût plutôt entraînée par l'Esprit-Saint vers tout ce qui est de la sainteté, que portée par ses propres efforts. » Tels étaient son recueillement et son union habituelle à Dieu, que sa vue seule faisait rentrer en soi-même, et engageait à imiter sa modestie. D'une humilité à toute épreuve, Sœur Barbe ne perdait jamais la paix et la joie. Sa patience se manifestait de mille manières. Souffrant elle-même des douleurs très vives, elle ne songeait cependant qu'aux autres Sœurs malades, et apportait à les servir autant de joie et d'empressement, que si elle eût joui d'une excellente santé.

Ces vertus trouvaient dans l'exercice de l'oraison un aliment et un stimulant sans cesse renouvelé. A vrai dire, la vie de la V. Sœur n'était qu'une prière de tous les instants. Aussi Notre-Seigneur lui communiqua l'intelligence des divines Ecritures. Ce don parut en elle si remarquable, que le confesseur ne savait comment exprimer son admiration. Son amour de Dieu était très ardent, et, disait-elle volontiers, elle aurait sacrifié mille vies pour ajouter le plus petit rayon à la gloire de son Epoux céleste, pour étendre sa connaissance et son amour parmi les hommes.

Quant à la charité de notre Sœur pour le prochain, elle ressort avec évidence de sa vie d'immolation et de pénitence. Ses prières, ses veilles, ses jeûnes, toutes les austérités ajoutées par elle à celles de la Règle avaient pour but de satisfaire à la justice divine, de gagner des âmes, de les arracher à l'esclavage du péché.

On conserve encore dans son couvent, entre autres instruments de pénitence, la large ceinture de fer, à pointes acérées, qu'elle portait jour et nuit autour des reins pour apaiser l'ardeur de son esprit apostolique et gagner des âmes. Un jour, le confesseur, qui connaissait son esprit de mortification et la pureté angélique de son cœur, lui demanda dans quelle intention elle portait cette chaîne de fer : « C'est, » répondit-elle, pour m'attacher les pécheurs, les entraîner avec moi » et les sauver, s'il m'est possible. »

Ce même esprit de charité la faisait se dévouer indistinctement et sans choix à toutes les religieuses qui recouraient à ses soins. Jamais de préférence naturelle, ni d'acception de personnes.

Cependant les ardeurs de l'amour divin jointes aux macérations corporelles consumèrent avant le temps la santé délicate de Sœur Barbe, et elle contracta une maladie de poitrine. Dès le début, la jeune

Sœur remercia avec effusion son divin Epoux de ce qu'il lui demandait le sacrifice de sa vie, et elle se promit de ne rien retrancher à ses pratiques ordinaires. Son martyre dura deux années. Dieu le voulant ainsi sans doute, afin de satisfaire pleinement le désir et la joie de la V. Sœur de souffrir en union avec Lui. Sa douceur et sa patience semblaient grandir avec les ardeurs de la fièvre. Au milieu de ses peines, elle passait encore des nuits entières en contemplation, croyant n'y rester qu'un instant. De plus en plus prévenante et serviable pour les religieuses, elle répondait plus que jamais au moindre de leurs désirs.

Il est vrai que le monastère renfermait alors plusieurs saintes religieuses, dont la conduite admirable excitait incessamment le zèle de Sœur Barbe dans l'acquisition de la vertu. La V. S. Madeleine de Saint-Pierre, en particulier, mourut en prédestinée vers le même temps, après avoir reçu depuis son enfance des témoignages nombreux de la protection et de la tendresse de la Vierge Marie.

Vers la fin d'avril 1633, les forces de Sœur Barbe semblèrent tout à fait épuisées. Il ne lui restait plus que la peau et les os, tant la fièvre avait déjà fait de ravages. Sentant la mort approcher, elle demanda les onctions saintes et l'adorable viatique, qu'elle reçut avec l'humilité et l'amour dont son âme débordait. Au préalable, elle supplia la communauté de lui pardonner tous les manquements à la Règle, et les autres fautes échappées à sa fragilité. On l'entendit alors s'écrier dans un effort suprême, comme une fidèle enfant du B. Patriarche saint Dominique : « O mon Dieu, je souffre beaucoup, « mais je désire souffrir davantage, pourvu que quelque âme se « convertisse. » Elle rendit son âme à Dieu, le 1^{er} mai 1633, dans la vingt-troisième année de son âge et la sixième de sa profession religieuse.

Les Sœurs, qui lui rendirent pieusement les derniers devoirs, trouvèrent encore attachée à son corps la chaîne de fer, qu'elle portait depuis plusieurs années pour la conversion des pécheurs.





LE MÊME JOUR

12.. — En la Province d'Angleterre, le V. P. RICHARD, religieux très dévot, et favorisé de révélations célestes. Les *Vies des Frères* rapportent de lui, qu'étant sur le point de rendre l'âme, il s'écria soudain : « Malheur à « vous, qui récitez négligemment l'Office. Les âmes du purgatoire se plai-
« gnent de vos délais et de votre tiédeur dans le paiement des suffrages,
« que vous leur devez, et encore vous ne surajoutez rien. Hélas ! la B. Vierge
« elle-même s'est plainte de vous à son Fils en ma présence. Pendant le
« peu de prières que vous lui faites, votre cœur est si distrait et si vide de
« dévotion, qu'il ne reste presque plus rien en son honneur. Pour moi, j'ai
« entendu dans le ciel une mélodie si suave, que sur terre personne ne peut
« se l'imaginer. » Cela dit, Fr. Richard remit son âme au Seigneur. — (*Vit. Fratr.*, iv, 6.)

125. — A Barcelone, le V. P. PIERRE DE SAINT-PONS, des premiers religieux de ce couvent. Il mérita de le gouverner plusieurs fois à cause de sa rare prudence et admirable sainteté. Le 29 mai 1242, au moment où le comte de Toulouse, fauteur de l'hérésie albigeoise, faisait assassiner cruellement les BB. Inquisiteurs Guillaume Arnaud et Etienne, avec Bernard de Rochefort et Garcia d'Aure, leurs compagnons, le P. Pierre de Saint-Pons eut la joie de voir s'ouvrir les cieux, et une grande lumière en descendre. Il était alors en oraison dans l'église de son couvent avec quelques religieux. Par cette faveur, Dieu voulait à la fois honorer les âmes triomphantes des martyrs, et révéler la sainteté de son serviteur. — (Diago, II, 29.)

1250 — A Narni, le V. P. FLORENT, de la Province romaine. Elu évêque de Narni, et confirmé par le Pape, il se distingua surtout par la pureté de la doctrine. Il décéda vers l'an 1250, après avoir montré dans le gouvernement de son Eglise une grande vigilance et une inépuisable charité. — (Fontana, *Theatr.*)

1329 — Dans la ville d'Aix, en Provence, le V. P. JACQUES DE CONCOS, de la noble famille des Cabrerets ou Cabrières, de Cahors. Entré d'abord au couvent de cette ville, puis évêque de Lodève, il fut nommé, le

10 juillet 1322, à l'archevêché d'Aix, en Provence, par Jean XXII, son compatriote. On dit même, que le Pape le choisit pour son confesseur. Au nécrologe de notre couvent de Cahors, son heureux trépas est mentionné dans les termes suivants : « 1^{er} mai. L'an 1329, est décédé le révérend seigneur Fr. Jacques, archevêque d'Aix, et il a été enseveli dans le tombeau qui est au milieu du chœur de l'église. C'est lui qui a fait bâtir l'hospice près de la porte Saint-Pierre, le long du mur du couvent, sur le chemin qui borde la rivière. Il a légué au couvent des ornements complets de couleur blanche, et tous ses livres. De plus, il a fondé pour son anniversaire une rente de dix livres de Cahors, payables par son frère Hugues de Concos, et ses héritiers. » — (Fontana, *Theatrum* ; *Gallia christ.*, 1, 321)

14.. — En la Province d'Espagne, et au couvent de Sainte-Croix de Ségovie, les VV. PP. DIEGO DE TAPIA et BLAISE DE AGUIAR, religieux recommandables par leurs vertus, et leur habileté dans le gouvernement des maisons de l'Ordre. Le P. Blaise de Aguiar, Portugais de naissance, prêchait surtout avec zèle la dévotion du S. Rosaire. Il mourut en odeur de sainteté, et fut enterré dans la chapelle de notre glorieux Père S. Dominique, où son corps continue d'être vénéré par les habitants de la ville et des environs. Cette bienheureuse mort arriva dans le courant du quinzième siècle. — (Lopez, III^e part, 1, ch. 32.)

1562 — A Pavie, le V. P. ARDENGO, prédicateur insigne, excellent religieux, et savant écrivain. Outre des *Sermons*, pour les fêtes du temps et des Saints, il a aussi laissé des Traités sur l'immunité ecclésiastique, et le sacrement de l'Extrême-Onction. Il florissait en l'année 1562. — (Antoine de Sienne ; Echard, II, 181.)

1651 — En Angleterre, le martyr du V. P. VINCENT-GÉRARD DILLON, du couvent d'Athenry, et pendant plusieurs années, Vicaire du collège de nos Pères irlandais, à Lisbonne. Son zèle pour la religion et la foi catholique parut avec un grand éclat, au temps où le parlement se révolta contre le roi. Le P. Dillon, revenu à Londres, servit de confesseur et de conseil aux catholiques, durant la guerre. Mais, pris à la bataille d'York par les vainqueurs hérétiques et rebelles, il fut jeté en prison, et mourut de faim et de misère. — (*Hibernia Dom.*, 569.)

12.. — Au monastère de Saint-Dominique-le-Royal, à Madrid, la V. Sœur FLORE, fille de D. Martin Juan, et de D. Ololla, vraie fleur de beauté aux yeux de Dieu dans le parterre de cette sainte maison. Pleine de mépris pour toutes les grandeurs de la terre, elle se consacra entièrement au service de

Dieu, le 6 mai 1242, abandonnant comme dot au monastère ses possessions de Rejas, près de Madrid. Outre des biens considérables, Sœur Flore apporta ses excellentes vertus, et fidèle aux enseignements, que les Sœurs avaient reçus de notre B. Père S. Dominique, dans une lettre qu'il leur envoya, elle vécut très saintement, méritant ainsi de parvenir au séjour de la gloire, vers la fin du treizième siècle. — (Castillo, 1^e part., 1 chap. 42.)

1350 — Au monastère de Poissy, la V. M. FÉLICIE DE LORRAINE. Sa modestie, son esprit d'oraison et son amour des observances éclatèrent de telle sorte, qu'elle fut choisie par les supérieurs de l'Ordre pour concourir, en 1304 à la fondation de cette célèbre maison (1). Après y avoir établi comme Maîtresse des novices le véritable esprit de sainteté, elle décéda pieusement en 1350. — (*Mém. de Poissy*).

1535 — A Gênes, la vertueuse et vénérable Mère THOMASA FIESCHI, belle-sœur de sainte Catherine de Gênes, et son émule dans la vertu.

Toutes deux, encore dans le monde, avaient formé le dessein de fuir le siècle et ses dangers. Mais Thomasine, au lieu de rompre brusquement avec la société, se retirait peu à peu, et, redoutant sa propre inconstance, coupait doucement les liens qui la tenaient captive. Catherine, au contraire, s'était élancée d'un seul bond vers les hauts sommets de la perfection, par une grâce spéciale de Dieu. Parfois elle blâmait la marche timide de sa belle-sœur et lui disait, que le véritable amour ne peut s'accommoder de tant de lenteur et paresse à son service. « Catherinette, lui répondait Thomasine, vous prenez
« les choses en désespérée ; j'ai peur de ne pouvoir persévérer, et serais trop
« accablée de honte, s'il me fallait revenir en arrière. » — « Pour moi,
« répliquait Catherine, si jamais je retourne sur mes pas, je permets non-
« seulement qu'on m'arrache les yeux, mais qu'on me couvre de toutes
« sortes d'opprobres et de hontes. »

Mais l'esprit de Dieu souffle où il veut, et comme il veut. Conduite par des voies différentes, Thomasa Fieschi n'en parvint pas moins à une éminente sainteté. Ayant perdu son mari, elle prit le voile dans le couvent des Dominicaines de Saint-Sylvestre, et vingt ans plus tard, avec onze de ses compagnes, elle introduisit la réforme dans celui des Saints Jacques et Philippe. Les contemporains louent beaucoup sa haute prudence, et son grand amour de Dieu.

Sœur Thomasa a laissé divers écrits et traités de dévotion très estimés, en particulier des *Réflexions spirituelles sur l'Apocalypse* et sur *S. Denys*, dit l'*Aréo-*

(1) Voir plus haut le récit de la fondation, dans la vie de la V. M. de Roche-Mathée, au 31 janvier.

pagite. Elle avait aussi un talent remarquable pour les ouvrages en tapisserie et pour la peinture.

On croit que, durant la nuit du 15 septembre 1510, sainte Catherine de Gênes lui apparut. Elle vit une sainte vêtue d'une robe éclatante de blanc, le visage transfiguré et glorieux. En même temps Dieu lui dévoilait le nom de cette élue du ciel, et aussitôt réveillée elle dit à l'une de ses compagnes. « Catherine est morte, son âme vient de monter au ciel. » Au matin les informations qu'elle envoya prendre, lui prouvèrent à sa grande joie, qu'elle ne s'était point trompée.

Vingt-cinq années après, Sœur Thomasa Fiesca rejoignait sainte Catherine au ciel (1535). Elle était alors âgée de quatre-vingt-six ans. — (Bussière, *Les œuvres de S. Catherine de Gênes*, 51-53; Echard, II, 840.)

1590 — Au monastère de Santarem, en Portugal, la V. Sœur ISABELLE DE LA ROSE. Elle avait une si tendre dévotion à S. Antonin, qu'elle récitait tous les jours l'Office de sa fête. Pour la récompenser, le Saint l'honora de sa visite à l'heure de la mort, et lui causa tant de consolation, qu'elle ne put s'empêcher de le manifester aux Sœurs présentes. Il la conduisit à la gloire, l'an 1590. — (Sousa, I^{re} part., V, ch. 38.)





II MAI

Le B. BERNARD ARNOLD,

Profès du couvent de Bemfica, en Portugal ().*

(1502)

LE B. Bernard Arnold appartient, selon quelques auteurs, à l'illustre maison d'Arundel, en Angleterre. Son père, Guillaume Arnold, avait accompagné le duc de Lancastre, en qualité de grand chambellan de sa fille Philippe, lorsque celle-ci vint en Portugal épouser le roi D. Juan I. Après la mort de la reine, Guillaume Arnold suivit la fortune de D. Pedro, oncle du jeune Alphonse V, et périt avec lui durant les troubles de 1449. Il laissait deux enfants, Lancelot et Bernard, héritiers de sa noblesse et de son courage. Le premier se maria richement à Coïmbre, et c'est de lui qu'est sortie la famille des Arnold ou Arnao de Portugal. Quant à Bernard, il méprisa avec générosité la vanité du monde pour s'attacher uniquement à la recherche des biens célestes par la profession religieuse.

Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique de Bemfica, qui était à cette époque un foyer d'observance. Vrai modèle de pénitence et de ferveur d'esprit, Fr. Bernard ajoutait encore aux austérités communes. Ainsi, jamais il ne voulut dormir, que sur des sarments de vigne avec une grosse pierre pour oreiller. A ces exercices corporels, il joignait une admirable humilité et une charité tout embrasée. Il affectionnait les offices les plus pénibles du couvent, jusqu'à cultiver

(*) Sousa, II^e part., II, ch. 8-9.

le jardin, et nettoyer les légumes destinés au repas de la communauté, ce qu'il faisait avec une joie et une allégresse particulières. Son grand plaisir était aussi d'exercer la charge de portier, afin de pouvoir faire l'aumône aux pauvres. Bref, il oublia tellement le haut rang de sa famille dans le monde, qu'à le voir servir les pauvres ou manier la bêche, on l'eût pris pour le fils d'un artisan.

Hors le temps de ses occupations humbles et charitables, le P. Bernard s'appliquait à l'oraison, non-seulement à l'heure de None et après Complies, mais une grande partie de la nuit. Cette prière assidue l'éleva à une telle sainteté, qu'on raconte de lui des faits véritablement prodigieux.

D'ordinaire, il célébrait la messe à l'autel du Très Saint Nom de Jésus avec une si tendre dévotion, qu'il versait souvent des larmes en abondance, et que son visage brillait d'un céleste éclat. Dans les premiers temps, Fr. Bernard tombait en extase, et restait longtemps immobile à l'autel. Le peuple alors disait, que le célébrant dormait debout. Mais on s'aperçut que le Père était élevé de plusieurs palmes au-dessus de terre, et l'étonnement céda devant une pieuse vénération. Même chose lui arrivait durant l'oraison, bien que par prudence il eût soin de se tenir debout, cette position favorisant moins les phénomènes surnaturels de l'extase. Se retirait-il dans sa cellule pour mieux dérober ces grâces aux Frères, il s'y trouvait souvent entouré de clartés éblouissantes, qui n'avaient rien de commun avec celles de la terre.

Le roi D. Juan II fut une fois l'heureux témoin des grâces, que le B. Bernard recevait du ciel. Durant les dernières années de sa vie, ce prince s'adonnait entièrement aux pratiques de dévotion, et de temps à autre, sans être vu des religieux, il assistait à l'Office des Matines dans une tribune particulière. Une nuit, qu'après l'Office il continuait seul à prier, il vit que la lampe du très Saint-Sacrement, après quelques crépitations, s'éteignit. Fr. Bernard était demeuré lui aussi en oraison dans l'église. A cette vue, il pousse un profond soupir, et s'écrie : « Ah ! Seigneur ! » comme pour témoigner sa douleur de ce que la lampe ne brûlait plus en sa présence. Aussitôt la lampe se remplit d'huile, et resplendit de nouveau devant l'autel. Témoin de cette merveille, le roi s'affermir de plus en plus dans l'estime du B. Père, et publia lui-même le miracle à la gloire de Dieu et de son serviteur.

Le Bienheureux en fit plusieurs autres, qui le rendirent célèbre à Lisbonne. Un jour, durant une grande sécheresse, le jardin qu'il aimait à cultiver ne put absolument rien fournir pour le service de la

communauté. Désolé de cette pénurie, le V. Père se mit à semer quelques carrés de choux et de raves, en recommandant à Dieu son travail et la nécessité des Frères. Le même jour, il revint au jardin, et trouva ses carrés en pleine végétation, comme si la saison eût été des plus favorables. On servit aux Frères quelques-uns de ces plants miraculeux, et les Grâces achevées, ils purent constater de leurs yeux cet étonnant prodige.

Lui arrivait-il de manquer de pain pour les pauvres, Fr. Bernard savait en obtenir par ses prières. Portant un jour dans son scapulaire quelques morceaux de pain destinés aux pauvres, il les comparait en son esprit à des roses d'agréable odeur, dont le parfum s'exhalait vers le ciel pour réjouir Dieu et les anges. Sur ces entrefaites, le P. Prieur le rencontre, et lui demande ce qu'il emporte ainsi. « Des roses, » répond Fr. Bernard, encore tout absorbé, et, ouvrant son scapulaire, il les montra. Tous deux restèrent émerveillés, mais ils durent reconnaître le miracle : on était en décembre et au plus fort de l'hiver.

A mesure que sa puissance auprès de Dieu devenait plus manifeste, les malades recouraient davantage au B. Arnold. Ses prières étaient presque toujours exaucées. On raconte qu'un grand personnage, réduit à toute extrémité, se recommanda par un de ses domestiques au souvenir du Bienheureux. Celui-ci se préparait à célébrer la sainte Messe, il promit ; et le domestique porta cette bonne nouvelle à son maître. Quand il rentra dans la maison, ce dernier était complètement guéri. Pour témoigner sa reconnaissance, le seigneur fit peindre un ex-voto, où le P. Bernard était représenté, recevant les actions de grâces du malade agenouillé à ses pieds.

Tant de merveilles lui gagnèrent de plus en plus l'affection du roi D. Juan, qui, à sa considération, combla de largesses le couvent de Bemfica. La reine Eléonore, de son côté, sut obtenir que malgré son grand âge il viendrait la voir une fois par an. C'était beaucoup pour lui, qui ne sortait jamais du couvent.

Enfin, on raconte du Bienheureux le trait suivant. Un soir, pendant les Complies, l'infirmier donne le signal accoutumé pour appeler les Frères auprès d'un malade, qu'il croyait près d'expirer. Tous sortent à l'instant, excepté le P. Bernard. Quelque temps après, le moribond s'étant remis de cette crise, les religieux retournent à l'église pour recommencer l'Office. Mais quelle n'est pas leur surprise, lorsqu'à la porte du chœur ils entendent le P. Bernard chanter à haute voix :

« *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum,* » et continuer le répons, comme si les religieux fussent tous restés avec lui. Interrogé par les Frères, il répondit, qu'il n'avait entendu aucun signal, ni vu sortir aucun Père, et que toutes les stalles avaient continué d'être occupées. Cela fit penser que les Anges avaient tenu la place des Frères, et chanté pour eux les louanges du Seigneur.

Le B. Bernard Arnold mourut plus que centenaire, le 2 mai 1502, et fut enseveli dans le chapitre. Le peuple, que le bruit de sa mort avait amené en foule, ne cessa jamais depuis de l'invoquer et de le vénérer comme un saint. Seize ans plus tard (1518), le corps fut transféré solennellement à l'église, et placé dans le mur de la chapelle du Saint Nom de Jésus. Pendant cette translation, un parfum d'une suavité céleste se répandit partout, et le docteur de Lemos, qui faisait diacre, en garda les mains tout imprégnées durant deux mois. Une inscription en marbre portait ces mots : « *Ici repose Frère Arnold, de l'Ordre des Prêcheurs, vrai religieux, mort en odeur de sainteté. Il décéda le 2 mai 1502.* »

Ce tombeau a été glorifié par de nombreux miracles, et Antoine de Sienne (1586), Pio (1620), Sousa, avec d'autres auteurs, n'hésitent pas à appeler Bienheureux le V. P. Bernard Arnold.



Le V. P. BARTHÉLEMY DE CARRANZA,
Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne ().*

(1503-1576)

BARTHÉLEMY de Carranza, l'un des plus grands théologiens de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, naquit en 1503, à Miranda, petite ville de la Navarre (1). Ses illustres parents, D. Pierre de Carranza et Marie Museo, lui trouvant d'heureuses dispositions pour les sciences,

(*) Echard, *Script. Ord. Praed.* II, 236-243.

(1) De là les deux noms de Barthélemy de Carranza et de Miranda, que lui donnent les historiens.

un esprit vif et pénétrant, un naturel doux et paisible, l'envoyèrent à Alcalá, dès l'âge de douze ans. C'est là que, sous la surveillance de son oncle, le docteur Sanchez de Carranza, il étudia les belles-lettres au collège de Saint-Eugène, et la philosophie dans celui de Sainte-Catherine. Les succès les plus flatteurs récompensèrent aussitôt son application. Mais, grâce à la solide piété qu'il tenait de ses parents, et qu'il cultiva toujours avec plus d'ardeur que les sciences humaines, notre jeune étudiant ne fut ni séduit ni ébloui par la perspective d'un glorieux avenir dans le monde. En 1520, âgé de dix-sept ans, il recevait l'humble habit de Frère-Prêcheur au couvent de Benalaque, transféré depuis à Guadalajara, et l'année suivante il consacrait pour toujours au service de Dieu et des âmes les précieux talents dont la Providence l'avait orné.

Le collège de Saint-Grégoire, à Valladolid, dirigé par Fr. Diego d'Astudillo, attirait alors une foule d'étudiants de mérite, qui brillèrent plus tard dans l'enseignement et sur les premiers sièges épiscopaux d'Espagne. Les supérieurs décidèrent que F. Barthélemy de Carranza y achèverait ses études. Sa haute intelligence et ses grandes vertus le mirent bientôt hors de pair. Successivement Lecteur des arts et de théologie, il mérita d'être choisi pour la première chaire du collège, à la mort du fameux Diego d'Astudillo. Personne ne s'en étonna, sa capacité le désignant par avance.

Près de lui siégeait, à cette époque, un autre Frère-Prêcheur, qu'il devait retrouver à Saint-Etienne de Salamanque et au concile de Trente, Fr. Melchior Cano. Egalement recommandables par leur érudition, les deux professeurs savaient passionner leurs auditeurs pour la science sacrée. On raconte même, que sur certaines questions libres, où Carranza et Cano différaient d'avis, leurs disciples aimaient à se dire les uns *Carranzistes* et les autres *Canistes*. Le premier, dit un historien, était doux, gracieux, attirant au suprême degré, le second avait plus de vivacité, plus d'éloquence, plus d'élévation.

En 1539, Barthélemy de Carranza eut l'honneur d'accompagner le P. Jean de Victoria, définitiveur de sa Province, au Chapitre général de Rome. Au cours des thèses solennelles de théologie, la profondeur de sa doctrine fut tant remarquée, qu'il reçut à cette occasion le bonnet de docteur en présence de nombreux cardinaux et évêques. Paul III le nomma de plus qualificateur du Saint-Office.

Revenu à Valladolid, où la famine sévit peu après avec violence, le V. Père se dévoua entièrement au soulagement des pauvres. Il n'avait

pas cette science sans cœur, dont parle S. Augustin. Comme S. Dominique, il n'eut pas le courage d'étudier sur des peaux mortes, pendant que des créatures humaines mouraient de faim; et il vendit ses livres pour distribuer d'abondantes aumônes. Touchés de son dévouement, les magistrats lui confièrent le soin de tous les pauvres, et jour et nuit il devint la providence vivante de Valladolid. Il ne se reposa pas un instant, avant que la main de Dieu ne cessât de s'appesantir sur cette ville infortunée. Pendant ce temps, il prêchait de tous côtés la parole de Dieu, et répondait avec assiduité aux consultations, que les plus doctes personnages, les inquisiteurs mêmes, lui adressaient.

Il semblait juste de récompenser tant de zèle et de charité. Le Conseil royal des Indes offrit donc à Barthélemy de Carranza, le siège de Cuzco, capitale du Pérou. Celui-ci refusa modestement, ajoutant qu'il irait volontiers sacrifier ses forces à l'évangélisation des Indiens, mais comme simple missionnaire. Charles-Quint n'insista plus, et attendit l'occasion favorable pour employer au bien de l'Eglise et du royaume les trésors de science du saint religieux.

II. — L'occasion tant désirée se présenta en 1545, lorsque Paul III réussit enfin à réunir le Concile général convoqué en 1542. Charles-Quint mit d'office au nombre de ses théologiens le V. Père, qui partit pour Trente avec Fr. Dominique de Soto. Il y resta trois ans, et gagna l'estime et la vénération des Pères par son éloquence, sa fermeté dans la question de la résidence des évêques, l'exemple de ses vertus. Lorsque la peste obligea les Pères à se disperser, il revint en Espagne, où il exerça la charge de Prieur au couvent de Palencia, puis celle de Provincial à partir de 1550. Entre temps, il refusait de nouveau le titre de confesseur du roi, et l'évêché des Canaries.

A la reprise du Concile, sous Jules III, Barthélemy de Carranza reparut comme théologien de l'empereur et représentant de l'archevêque de Tolède, D. Jean Martinez Silicée. Quand la discussion recommença sur la résidence des évêques, il fut attaqué avec passion par quelques théologiens. Il fallut toute l'éloquence de Fr. Dominique de Soto pour fermer la bouche aux détracteurs.

Encore dut-il défendre Barthélemy de Carranza malgré lui; celui-ci dédaignant de répondre aux insinuations malveillantes de ses ennemis. Tant d'humilité augmenta encore l'opinion qu'on avait conçue de sa sainteté. Le Concile lui confia d'importantes missions et le désigna pour examiner avec plusieurs autres théologiens les livres entachés

d'hérésie. Le Concile prorogé de nouveau; et ce travail terminé, il regagna sa patrie, Philippe II le prit pour prédicateur et aumônier, en même temps que l'Inquisition d'Espagne le nomma examinateur des livres dans toute l'étendue du royaume (1553).

Mais il n'exerça pas longtemps ce ministère. En 1554, il partit avec Fr. Pierre de Soto, et Jean de Villagarcia pour défendre la foi catholique attaquée par les protestants d'Angleterre. Il a été raconté ailleurs (1) avec quelle patience invincible, ces vrais fils de S. Dominique s'acquittèrent de la mission que la Providence leur confiait. Après trois ans de continuels labeurs, Carranza quitta le théâtre de son apostolat, et se rendit dans les Flandres, auprès de Philippe II, devenu roi d'Espagne par l'abdication de Charles-Quint (1557). L'heure approchait où le serviteur de Dieu devait s'engager sur le chemin du Calvaire, et souffrir des tribulations de toute sorte, pendant dix-sept années d'emprisonnement. Après avoir consumé jusque-là son temps et ses forces à défendre la foi catholique dans sa chaire de Lecteur, au Concile de Trente, en Angleterre et en Flandre, le V. Père se verra soupçonné d'hérésie et traîné de tribunal en tribunal jusqu'à ce que Rome enfin proclame l'entière orthodoxie de ses écrits. Les intrigues politiques et de vulgaires ambitions parviendront à prolonger les débats durant dix-sept années entières (22 août 1559 — 14 avril 1576).

L'archevêque de Tolède, D. Martinez Silicée, primat d'Espagne, étant mort, Philippe II désigna aussitôt Barthélemy de Carranza pour lui succéder. En vain, celui-ci représenta l'éminence d'un pareil poste et son indignité, proposant à sa place les sujets les plus recommandables; Philippe II maintint sa décision, Paul IV envoya les Bulles, et le 27 février 1558, dans l'église de notre couvent de Bruxelles, le Cardinal de Granvelle donnait la consécration épiscopale au nouveau prélat. Plus tard, lorsque son *Catéchisme*, publié deux ans auparavant, sera déféré au Concile de Trente, et à l'Inquisition du royaume, comme suspect d'hérésie, le V. Père se contentera souvent de répondre aux condoléances de ses Frères : « Je me trouve toujours entre mon « plus grand ami et mon plus grand ennemi. Mon ami, c'est mon « innocence, mon ennemi, c'est mon archevêché de Tolède. »

A peine sacré, Barthélemy de Carranza voulait se rendre dans son diocèse; malgré ses instances, le roi le retint plusieurs mois. Enfin, il triompha, et quitta les Flandres. En route, il s'arrêta au monastère

(1) Voir, au 20 avril, la Vie du V. P. Pierre de Soto.

de Saint-Just pour assister Charles-Quint mourant, et lui donner avec les derniers sacrements les consolations de l'Eglise (21 sept. 1558). Ce devoir accompli, ce devoir, qu'on lui reprocha amèrement dans la suite, Barthélemy de Carranza fit son entrée solennelle à Tolède, au milieu des témoignages de joie les plus empressés du clergé et du peuple.

Le zèle et la vigilance du pasteur répondaient largement aux désirs du troupeau. Toujours le premier rendu à l'Office canonial, dévoué aux pauvres et aux prisonniers, qu'il visitait chaque semaine, observateur rigoureux des saints canons, Barthélemy de Carranza se montra le modèle des évêques. Durant l'Avent et le Carême il aimait à instruire son peuple dans l'église cathédrale, et chaque jour, en ce même temps, il se rendait à l'église à minuit pour y réciter Matines. Un seul compagnon l'y suivait, avec un serviteur, pour tenir la lumière. Sans cesse en visites épiscopales, ou en cérémonies de confirmation et d'ordination, il se dépensait entièrement au salut des âmes. Il eut la joie de contribuer à l'établissement des Pères Jésuites de Tolède et d'Ocana.

III. — Des œuvres si apostoliques auraient dû, ce semble, écarter du V. Père tout soupçon injurieux et arrêter toute tentative de persécution. Mais dans les desseins de Dieu, les plus cruelles épreuves sont quelquefois nécessaires, comme moyen de parvenir à une sainteté éminente. Le 22 août 1559, en pleine tournée pastorale, et à deux heures du matin, Barthélemy de Carranza fut arrêté à Tordelacuna par les officiers de l'Inquisition royale, et conduit comme un malfaiteur dans les prisons de Valladolid. Un frémissement d'indignation accueillit cette mesure du grand inquisiteur, Ferdinand de Valdès, archevêque de Séville. L'Europe entière se demanda comment l'intrépide champion de la foi était devenu presque subitement un hérétique dangereux, digne des plus sévères traitements. Sous cette accusation d'hérésie, on le devina bientôt, se cachait une intrigue politique, plus encore peut-être qu'une question religieuse. Mais les œuvres de Barthélemy de Carranza, son *Catéchisme* surtout, contenaient, disait-on, des propositions contraires à la foi, et sa conduite auprès du lit de mort de Charles-Quint n'avait pas été celle d'un loyal sujet de Sa Majesté catholique. Le procès s'engagea, et l'on essaya de faire condamner le saint évêque.

Sans tarder, et par respect pour sa dignité épiscopale, il en appela au Pape, et récusait le grand inquisiteur, avec deux assesseurs, pour

des motifs qu'on reconnut légitimes. Sur ces entrefaites, Paul IV étant mort, Pie IV exigea la nomination d'autres juges, et l'envoi de toute la procédure au Saint-Siège. C'était se réserver la sentence définitive, et déjouer les projets de la cour. Aussi à partir de ce moment, les Souverains-Pontifes eurent à lutter sans cesse contre la mauvaise foi et les délais calculés de l'Inquisition d'Espagne. En vain, le *Catéchisme* de Barthélemy de Carranza est soumis au concile de Trente, examiné par une commission de onze prélats, et déclaré parfaitement orthodoxe; la cour de Philippe II maintient ses accusations (1563). En vain Pie IV nomme les commissaires les plus expérimentés et les envoie en Espagne, pour traiter de concert avec les députés royaux : ceux-ci élèvent de telles prétentions, que, protestant contre l'usurpation des droits du Saint-Siège, les commissaires pontificaux se décident à quitter le royaume. Trois sur quatre devaient ceindre plus tard la tiare des Pontifes sous les noms de Grégoire XIII, Urbain VII et Sixte-Quint : ce qui prouve avec quel soin le Pape avait choisi ses représentants (1565). A son tour Pie IV décéda le 10 décembre 1565, et Pie V monta sur le trône de saint Pierre. Malgré les plus vives résistances, celui-ci évoqua l'affaire à Rome, et devant la fermeté du Pape, il fallut céder. Barthélemy de Carranza fut arraché à sa prison de Valladolid pour être conduit à Rome, où il arriva sur la fin de mai 1567. Rien n'avait pu altérer jusque-là sa sérénité. Il priait sans cesse, remettait sa cause entre les mains de Dieu, et répétait, qu'il était aussi ferme dans la foi, que saint Dominique lui-même.

Pie V traita en évêque son illustre Frère. Des appartements confortables lui furent assignés au château Saint-Ange, et des commissaires éclairés et intègres examinèrent sa cause. Quatre cardinaux, quatre évêques, douze docteurs en théologie ou en droit civil et canonique, se déclarèrent pour l'innocence du saint prélat. Pie V rédigea la sentence; mais, pendant que la cour d'Espagne après force délais et réclamations daignait en prendre connaissance, le Souverain-Pontife mourut. Ce fut Grégoire XIII, son successeur, qui eut la joie de prononcer le jugement définitif, le 14 avril 1576.

Sur la question principale, le chef d'hérésie, Barthélemy de Carranza vit proclamer son entière innocence. Seulement par prudence, l'ancien légat *a latere*, devenu Grégoire XIII, ne permit pas à l'archevêque de Tolède de rentrer en Espagne avant cinq années. Le V. Père devait séjourner dans un couvent d'Italie, et y jouir d'une pension de mille ducats par mois. De plus, un jubilé pour lui et sa famille épiscopale était accordé par le Pape au vénérable prélat.

IV. — Barthélemy de Carranza ne survécut que dix-sept jours à sa réhabilitation; les souffrances morales plus encore que les fatigues de la prison avaient usé ses forces. Durant ce temps, retiré à la Minerve, il donna l'exemple de toutes les vertus. Il fit enlever du chœur le trône qu'on lui avait préparé, et le Vendredi-Saint il voulut jeûner avec tous les Frères, au pain et à l'eau.

Comme il avait choisi le mardi de Pâques pour visiter les basiliques de Rome et gagner son jubilé, le peuple s'apprêtait à lui faire cortège. Sur un désir de Sa Sainteté, le V. Père avança d'un jour ses pieuses stations. Il les fit à pied avec une incroyable dévotion, et en distribuant d'abondantes aumônes. A Saint-Jean-de-Latran, il commença de ressentir violemment les attaques de sa dernière maladie; il eut pourtant la force de célébrer la messe à Sainte-Marie-Majeure pour clore son long pèlerinage.

Le 1^{er} mai, voyant son mal augmenter, il se prépara sérieusement à la mort. Après une confession générale au savant P. Alphonse Ciaconio, le Prieur de la Minerve lui apporta le saint viatique. De son côté, le Pape lui envoya sa bénédiction avec indulgence plénière. Avant de communier, l'illustre malade prit la parole, et dans un discours, qui tira les larmes de tous les assistants, il se déclara de nouveau humble et fidèle enfant de l'Eglise catholique en même temps que sujet soumis de son prince: « J'en prends à témoin, dit-il, « les habitants du ciel, et mon Juge suprême ici présent sous les « espèces sacramentelles, et devant qui je vais bientôt rendre compte « de mes œuvres..., tout le temps que j'ai enseigné, écrit, prêché, « discuté, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, ma seule ambition fut de promouvoir la foi catholique et de confondre les hérétiques... Je pardonne de bon cœur à tous ceux qui ont agi ou parlé « contre moi, quelque outrage qu'ils aient voulu m'infliger... La haine « n'est point entrée dans mon cœur, j'ai toujours prié pour eux, je « les ai aimés, et je les aime encore. Parvenu près de la Divine Bonté, « je ne me porterai pas là-haut leur accusateur, mais je demanderai « pour eux la même miséricorde, que le Seigneur m'aura accordée. »

Tous pleuraient en entendant des paroles si chrétiennes. Il donna sa bénédiction, écouta la lecture de la Passion selon S. Jean, et vers trois heures du matin, le mercredi 2 mai, il se reposa dans le Seigneur.

Après sa mort, les honneurs le poursuivirent avec la même persévérance que les afflictions durant sa vie. On lui fit de magnifiques

funérailles, et publiquement le Souverain-Pontife rendit hommage à sa vertu. Autour de son corps, on entendait dans la foule des personnes s'écrier : « Saint-Barthélemy, priez pour nous ». On l'invoquait avec confiance. De saints religieux ont eu révélation de la gloire, qui récompensa sa patience héroïque. Tel fut l'empressement à vénérer sa dépouille mortelle, que de peur d'accidents, on résolut d'avancer la cérémonie funèbre. La sépulture fut présidée par le Maître général des Frères-Prêcheurs, Fr. Séraphin Cavalli. L'Eglise de Tolède, qui lui était restée fidèle durant ses épreuves, le pleura comme un père et l'a toujours compté depuis au rang de ses plus illustres archevêques. On dit que le Pape lui-même composa l'építaphe; mais il semble qu'il aurait suffi pour sa gloire de graver sur la tombe les paroles suivantes de S. Jacques : « *Bienheureux celui qui supporte l'épreuve; elle se changera pour lui en couronne de vie et d'immortalité.* (Jacq. I. 12). »

Les principaux ouvrages de Barthélemy de Carranza sont des *Commentaires sur le Catéchisme chrétien*, une *Somme des Conciles*, et des opuscules sur la *manière d'entendre la Messe*, sur les *Sacrements*, les *Mystères du Rosaire*, le *Prophète Isaïe*, etc., etc.



La V. M. CATHERINE DE LA CROIX,
Professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne
à Valladolid ().*

(1556)

DE tous les monastères que l'Ordre possède en Espagne, un des plus célèbres est sans contredit celui de Sainte-Catherine de Valladolid. L'observance y est très florissante. Sans parler des austérités ordinaires de la Règle, les cilices et les chaînes de fer y sont

(*) Lopez, III^e part., III, ch. 94.

fort en usage, les disciplines si rigoureuses, que plusieurs endroits du monastère portent les traces du sang offert par amour à la divine justice pour la conversion des pécheurs. Les cellules très étroites ne contiennent guère qu'un petit grabat, pour reposer la nuit. Les parloirs enfin ne sont ouverts qu'aux proches parents des religieuses, et encore à des intervalles éloignés.

C'est ce noviciat de la sainteté que choisit Sœur Catherine, lorsqu'elle quitta le monde pour vivre sous l'étendard de la croix, dont elle voulut porter désormais le nom. On ne tarda pas à la compter parmi les plus ferventes. Aussi, lorsqu'en 1550 le V. P. Barthélemy de Carranza accepta comme Provincial la fondation d'un nouveau monastère à Valladolid, sous le vocable de la Mère de Dieu, il désigna la Mère Catherine de la Croix comme l'une des premières religieuses. Elle se montra digne d'une telle confiance et ses rares vertus justifiaient le choix des supérieurs.

Mais les mortifications qu'elle s'imposa ne tardèrent pas à ruiner sa santé. De cruelles infirmités l'assaillirent, et quatre années entières, elle souffrit avec une héroïque patience. Ses compagnes l'admiraient, et profitaient de ses exemples. Seule, une Sœur se plaignit hautement de ne pouvoir reposer la nuit, à cause des exclamations, que parfois Sœur Catherine laissait échapper dans l'excès de ses douleurs. Celle-ci recevait modestement les reproches, mais Notre-Seigneur envoya bientôt à cette religieuse une telle souffrance à l'un des doigts, qu'elle lui semblait insupportable. En même temps une voix lui disait : « Déjà » tu te sens accablée par cette douleur à un doigt, que serait-ce si tu » l'endurais dans tout le corps, comme la sainte dont tu te plains ? » Confuse et repentante, elle demanda humblement pardon à Sœur Catherine, et raconta aux Sœurs la sévère leçon que Dieu venait de lui donner.

La V. Mère jouissait d'un remarquable don d'oraison. Plus d'une fois une clarté céleste l'enveloppa pendant sa prière. Un jour de Pentecôte, elle resta en oraison depuis Tierce, récitée ordinairement à huit heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir. Au moment du repas, on la trouva en extase et entourée d'une vive splendeur, symbole des lumières surnaturelles, où son âme était plongée. On lui fit reprendre ses sens ; regrettant les divines consolations, elle s'écria : « Dieu vous pardonne, mes Sœurs ; qu'avais-je besoin de manger ? » Cependant, à la réflexion, elle se reprocha cette parole comme indis-crète, et demanda pardon.

Bien qu'elle fût l'une des Mères fondatrices, elle se prosternait à l'instant aux pieds de l'infirmière, quand celle-ci manifestait quelque mécontentement. Elle avait grand désir de retourner au monastère de Sainte-Catherine pour y mourir. Mais les supérieurs ayant déclaré que jamais ils ne priveraient la communauté d'un pareil trésor, elle se soumit avec respect. Sœur Catherine de la Croix mourut peu après (1556), et son tombeau est resté l'objet d'une vénération particulière.



LE MÊME JOUR

12.. — Au couvent de Saint-Jacques, de Paris, mémoire d'un religieux, dont la vocation est racontée en ces termes par les *Vies des Frères* : « Près du couvent, demeurait un clerc fort estimé pour ses talents. Or, un samedi, durant la nuit, il entend de sa chambre avec quelle ferveur et allégresse les Frères chantent les Matines de la B. Vierge. Touché à l'instant par la grâce divine, il se met à réfléchir et à s'admonester : « Misérable que je suis ! Ils « chantent les louanges de Dieu, et je reste ici à me vautrer lâchement ! » Le matin, il venait chez les Frères, et entraînait dans l'Ordre avec grande dévotion. — (*Vit. Fratr.*, IV, 9.)

1302 — A Béziers, le V. P. JEAN DE VILLEMAGNE, très dévot religieux, sage supérieur, et prédicateur renommé. Il parvint jusqu'à une extrême vieillesse, mais toute sa vie ne fut qu'un exercice continu de vertus dans les diverses charges qu'il eut à remplir. La confiance en Dieu, et la tendre dévotion qu'il manifesta en mourant lui firent ressentir par avance les douceurs de la gloire, l'an 1302. — (Bernard Gui).

15.. — Aux Indes occidentales, le V. P. BLAISE D'INIESTA, l'un des premiers missionnaires du Nouveau-Monde. On assure, que plus de trente-deux mille Indiens lui ont dû le bienfait inappréciable de la foi. — (Ant. Gonz., *Hist. Per.*, p. 27.)

1580 — A Faenza, le V. P. ANGIOLO MIRABINI. Il fit paraître son éminent savoir et l'intégrité de sa vie dans le difficile emploi d'inquisiteur, qu'il exerça longtems à Bologne, à Ferrare et à Venise. Informé de son

mérite, Sixte V l'institua de lui-même Provincial de la Province de Naples. Le V. Père mourut en grande opinion de sainteté, vers 1580. — (Pio ; Mugnani, *SS. e BB. di Faenza*, 91.)

1591 — Au couvent de Saint-Dominique de Mexico, la précieuse mort du V. ALPHONSE PÉREZ, qui, durant quarante années de profession, resta toujours un vrai fils spirituel du grand serviteur de Dieu, Fr. Christophe de la Croix. Dans le disciple on retrouvait la vivante image du maître. Il fut toute sa vie chargé des novices, excepté pendant un premier priorat au couvent même de Mexico, et un second dans l'une des principales maisons de sa Province. Il savait joindre à la prudence du serpent la simplicité de la colombe. Il était singulièrement dévot à S. Alexis et aux onze mille Vierges. Ami fidèle de la pauvreté, le V. Père ne possédait à son usage ni bréviaire, ni diurnal; récitant sur les livres du chœur les parties de l'Office, auxquelles il n'avait pu assister. Parmi les excellents religieux qu'il forma, figure avec honneur l'illustre P. Augustin Davila, devenu archevêque de Saint-Domingue, et historien de la Province du Mexique. — (Davila, II, ch. 21, etc.)

1625 — Au Pérou, le V. P. ANDRÉ DE CASTRO, portugais de nation, mais religieux du couvent du Rosaire, à Lima. Revêtu du saint habit, le 6 octobre 1560, il eut la joie de le porter plus d'un demi-siècle, sans se relâcher en rien de la ferveur de son noviciat. C'est le témoignage unanime de ses Frères.

Quand on agrandit le couvent, il s'y employa l'un des premiers, dirigeant les travaux, s'acquittant même quelquefois des fonctions de simple manœuvre. Il conservait une admirable paix au milieu de ses occupations, quittait tout dès le premier coup de cloche pour assister au chœur, et célébrait sa messe, l'heure venue, avec autant de recueillement que s'il fût sorti de sa cellule à l'instant même. Quelque ouvrier venait-il à se blesser, il le soignait avec une tendresse paternelle jusqu'au complet rétablissement de sa santé.

Malgré sa répugnance pour les honneurs et les charges, le V. Père dut administrer plusieurs fois le couvent comme Sous-Prieur ou Vicaire en chef. Aux Chapitres provinciaux de 1598 et de 1606, il fut encore élu Définiteur. Il servit ainsi longtemps ses Frères dans la charité la plus empressée; mais à la fin ses forces s'épuisèrent, et, les deux dernières années de sa vie, il dut renoncer à dire la sainte messe. Cette privation l'affligea beaucoup; pourtant c'était merveille de voir sa ferveur d'esprit durant cette longue épreuve.

Bien qu'installé à l'infirmerie, il se levait chaque nuit pour réciter Matines avec la communauté, puis restait en oraison jusqu'à trois heures, tantôt debout, tantôt à genoux, selon qu'il en sentait la force. Après une heure de repos, il se levait de nouveau promptement, et, s'aidant d'un bâton, ou soutenu par le Père infirmier, il allait entendre la première messe, et

communiait. Pauvre et mortifié jusqu'à la fin, il ne voulait pas boire de vin, et faisait distribuer aux autres malades les petites douceurs, que parfois des amis lui envoyaient. Son obéissance allait de pair avec ses vertus, et il aimait à répéter qu'en elle consiste toute la Religion. Lorsque le Frère infirmier était envoyé en ville par le supérieur : « Allez, mon Frère, lui disait-il, obéissez, « quand vous devriez me trouver mort à votre retour, je ne voudrais pas « vous retenir. » Tant d'humilité et d'obéissance ne pouvaient que déplaire au démon. Le V. Père eut en effet beaucoup à souffrir de cet esprit d'orgueil, mais avec le signe de la croix, l'eau bénite, les Noms de Jésus et de Marie, il mettait toujours en fuite les horribles fantômes qui venaient l'assaillir.

Dans la nuit du 2 mai 1625, le Père André de Castro, se sentant mourir, demanda les derniers sacrements, puis il se recueillit. Vers minuit, bien qu'éveillé et entièrement maître de ses sens, il vit une procession magnifique de vierges suivant Notre-Dame, leur Reine, et chantant des mélodies d'une angélique douceur. Le bon vieillard appela aussitôt le Frère pour lui demander ce qu'était ce beau cortège. Celui-ci lui répondit, qu'il rêvait sans doute, et qu'aucune procession ne passait. Mais, le Père insistant, il comprit qu'une faveur céleste lui avait été accordée. Sur les quatre heures, le P. André fit appeler promptement un religieux, pour les prières de la recommandation de l'âme. La communauté suivit de près, et gardant jusqu'au bout toute la lucidité de son esprit, le vénérable malade ne tarda pas à rejoindre au ciel le cortège des vierges, qu'il avait eu le bonheur de contempler. Il était âgé de 90 ans. Toute la ville accourut pour vénérer son corps, et assister aux funérailles. — (Mélendez, II, 32; III, 104, 120).

1649 — A Drogheda, ville d'Irlande, le martyr des VV. PP. DOMINIQUE DILLON, Prieur du couvent d'Urlare, et RICHARD OVETON, Sous-Prieur de celui d'Athy. A cause de leur zèle pour la foi, le nonce apostolique, Jean-Baptiste Rinuccini, les avait choisis pour prédicateurs de l'armée catholique. L'ardeur de leur parole excita contre eux la fureur des hérétiques, et, lors de la prise de Drogheda, en 1649, ils massacrèrent les deux Pères en haine de la religion. — (*Hibernia dom.*, 566.)

1654 — A Abbeville, la V. M. MADELEINE DE RAMBERT, native de cette même ville et professe du monastère de Sainte-Catherine. Elle avait un frère, qui embrassa l'Ordre de S. François et s'y distingua dans les charges, par son zèle et sa prudence.

A cette époque, les Sœurs du monastère d'Abbeville ne professaient que la Règle du Tiers-Ordre, et sans aucune clôture. Elle conçut avec quelques-unes de ses compagnes le projet d'entrer dans le grand Ordre et de se cloître. Impossible de dire ce qu'elles eurent à endurer dans la poursuite de ce bien. Mais leur confiance et leur générosité triomphèrent de tout.

La clôture fut enfin établie, et celles, que cette régularité effraya, se retirèrent. Elue Prieure, la V. Mère gouverna cette nouvelle communauté avec une sagesse et une charité tout aimables. C'est ce qu'il fallait dans ces commencements assez rudes, où le nécessaire même manquait.

Elle se signala dans tous les devoirs de la Religion, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans. Une maladie d'yeux la rendit alors complètement aveugle.

Loin de s'attrister de cette croix, qui eût paru très pesante à beaucoup d'autres, elle la porta pendant vingt ans avec une joie et une gaieté admirables. Elle refusa de subir l'opération de la cataracte, répétant qu'elle considérait la cécité comme une des plus grandes grâces de sa vie, et qu'elle désirait uniquement se conformer à la volonté de Dieu. Sœur Madeleine continua d'assister régulièrement à tous les Offices de jour et de nuit, et de vaquer avec grande dévotion à ses exercices. D'une conscience délicate, elle remarquait jusqu'à ses moindres fautes : ce qui faisait dire à son directeur, qu'elle se confessait comme une sainte. Après la communion elle prolongeait longtemps son action de grâces, et, lorsqu'elle pensait toutes les Sœurs sorties, elle se prosternait humblement à terre devant le Saint Sacrement.

La V. Mère Madeleine fut obligée de s'aliter deux ans avant sa mort ; et comme elle ne pouvait guère reposer, elle passa dès lors les journées entières en méditation. Elle conversait presque sans interruption avec la Sainte Vierge, notre Père saint Dominique, sainte Catherine de Sienne et d'autres Saints, pour lesquels sa dévotion était la plus vive. La Passion de Jésus-Christ formait le sujet le plus habituel de ses entretiens, et la compassion, qu'elle éprouvait à la pensée de tant de souffrances endurées pour elle, lui faisait verser des torrents de larmes. Parfaitement humble, elle demandait souvent aux novices de lui apprendre à bien faire oraison. Exacte à garder le silence, dès que le signal était donné, elle disait de tirer le rideau de son lit, et demeurait dans un profond recueillement. Malgré ses infirmités, on ne la voyait jamais triste ; sa conversation charmait les Sœurs ; les novices surtout l'aimaient comme une mère.

Enfin, parvenue à sa cent sixième année, après avoir reçu tous les sacrements en parfaite connaissance, elle passa des ténèbres de cette vie à la vision de la paix, l'an 1654, le dernier jour d'avril. — (*Mémoires d'Abbeville.*)





III MAI

LE V. P. MARTIN DONADIEU,

Profès du Couvent de Carcassonne ().*

(1299)



CE saint religieux naquit près de Carcassonne, d'une honnête famille de Lagrasse. De petite stature il avait, dit-on, quelque ressemblance avec l'illustre saint Martin, son patron, qu'il imitait plus encore par l'esprit d'oraison et le zèle apostolique. Lorsqu'en 1249, le couvent de Carcassonne fut bâti, il s'y présenta généreusement, et reçut l'habit de S. Dominique des mains du V. P. Ferrier, fameux inquisiteur et premier Prieur de cette maison.

Plein d'un admirable mépris de lui-même, il s'étudiait en tout à paraître simple et ignorant ; malgré ses efforts, on ne tarda pas à distinguer sa riche nature, son jugement droit et sa profonde sagesse. Toujours attentif à correspondre aux appels de la grâce, il mérita par sa fidélité que le Seigneur bénît ses prédications. Il parlait avec tant de force et de douce ardeur, qu'on ne pouvait assez admirer l'onction répandue sur ses lèvres. En chaire, l'humain semblait disparaître en lui : il n'était plus que le docile instrument, l'organe puissant du Saint-Esprit. Personne ne savait mieux interpréter les textes de l'Ecriture, ni faire pénétrer plus vivement le repentir dans les cœurs coupables.

(*) Bernard Gui.

A Matines, le V. Père se laissait souvent emporter par l'excès de sa dévotion, sans s'apercevoir du désaccord de sa voix ; et si le chantré l'en reprenait, il ne savait que répondre, sinon que tout était feu dans sa poitrine. Après l'Office, il purifiait ordinairement son âme par la confession, puis restait à prier dans l'église jusqu'à la pointe du jour, même pendant les longues nuits d'hiver. Rentré dans sa cellule, il se jetait tout vêtu sur sa couche pour prendre un peu de repos ; mais dès l'aube, il se levait et se préparait à célébrer la sainte Messe avant le signal de Prime. Ainsi, jamais le soleil ne le prévint dans la louange du Seigneur.

Le Père Martin répétait familièrement à ses amis, que les religieux doivent offrir à Dieu une cellule dans leur cœur, afin qu'il daigne y demeurer, et les faire jouir des ineffables consolations de sa présence. A l'église, à table, en conversation, les Frères reconnaissaient son intime union avec l'hôte divin de son cœur. Sur ses lèvres arrivaient d'abondance les interprétations les plus gracieuses et les plus édifiantes de l'Ecriture. « Jusqu'ici, je n'y avais pas songé, disait-il avec simplicité, « voyez ce que me suggère à présent le Seigneur. »

Ce commerce habituel avec Dieu explique la facilité avec laquelle il pouvait proposer au peuple les vérités de la religion. Si par hasard un prédicateur annoncé se trouvait empêché, il suffisait d'avertir le P. Martin. Sans hésiter, il montait en chaire, et toujours sa parole produisait d'heureux fruits dans les âmes. Il ne passa peut-être pas un jour sans prêcher, soit dans l'église du couvent, soit au dehors.

Très dévot à la B. Vierge, et à S. Jean l'Evangéliste, son fils adoptif, il devenait vite éloquent, lorsqu'il exposait les grandeurs de cette Mère de grâces, et les prérogatives du disciple que Jésus aimait. Il multipliait les exemples, les comparaisons, les motifs de toute sorte pour porter ses auditeurs à ces deux dévotions. En tête de chacune de ses pages, il écrivait pieusement ces deux mots : *Ave Maria*, comme le prouvent les manuscrits trouvés après sa mort.

Ses préférences étaient pour les personnes éprises à la fois du goût de l'étude et du zèle de leur perfection. Lui-même, par un emploi soigneux de tout son temps, était arrivé à connaître à fond les écrits des Pères. Ce qui concernait l'Ordre de S. Dominique l'intéressait aussi vivement ; il en suivait avec joie les progrès ; et de mémoire, il aurait presque raconté année par année toute son histoire. C'est à lui que l'illustre P. Bernard Gui doit les renseignements insérés dans ses manuscrits sur notre couvent de Carcassonne.

Le V. P. Martin atteignait la cinquantième année de sa profession, lorsque, chargé de bonnes œuvres et comblé de mérites, il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 3 mai 1299. Il fut enterré près du B. Romée de Levía, grand serviteur de Dieu et de la B. Vierge Marie, et l'on grava sur sa tombe les vers suivants :

Nulla nocet sibi nox, qui verbi clara Dei vox.
 Hoc jacet in tumulo, cum meriti cumulo,
 Frater Martinus Donadei. Donet rogo Trinus
 Ac unus Dominus se sibi nilque minus.
 Munda fuit vita Martini, lingua polita,
 Arca fuit legis sacrae, summi tuba Regis,
 Coelicus, Angelicus vita, pauperque, pudicus,
 Semper veridicus, bonitatis verus amicus :
 Ut David funda reserans arcane profunda
 Omnibus exemplum fuit hic, Domini quoque templum,
 Informans mores, summos ac inferiores
 Vitam virtutum, monstrat iterque tutum,
 Atque vias morum simul et mortem vitiorum.
 Invenit requiem, vel sine nocte diem,
 In festo Inventionis sanctae Crucis.

Quatre-vingt-quatre ans plus tard (1383), son corps et celui du B. Romée furent transférés dans la sacristie pour être conservés avec plus de respect, et vénérés plus facilement. Après la destruction de l'ancien couvent, et la fondation du nouveau à l'intérieur de la ville, dans les dernières années du seizième siècle, les précieux restes furent encore transférés; et c'est là que le Père Souèges eut la joie de les contempler, en 1670, grâce à l'obligeance du P. Thomas Bosquet, qui fit ouvrir pour lui la châsse du B. Romée de Levía.





*La V. Sœur DOMINIQUE DE LA CROIX,
Professe du Monastère de Sainte-Catherine,
à Douai (*).*

(1628)

LA vertueuse Sœur Dominique de la Croix était née à Saint-Omer de parents suffisamment pourvus des biens du monde, et adonnés aux exercices de la piété. Son père s'appelait Allard et sa mère, Jeanne. Marchant à la trace de leurs exemples, elle éprouva de bonne heure un vif attrait pour les biens célestes. Ainsi on rapporte, que l'un de ses jeux préférés d'enfant consistait à creuser de petites fosses dans la forme de celles des cimetières; et lorsqu'on en demandait la raison : « C'est, disait-elle, pour aller bientôt au ciel ».

Cette réponse faisait présager les sentiments qui l'animèrent durant les quatre années qu'elle vécut en Religion. Le désir du ciel, la pensée d'aider les âmes souffrantes l'occupaient incessamment. Elle aimait à parler de la mort. Le glas funèbre annonçant un décès lui causait plutôt une impression de joie; et sa charité allait jusqu'à l'héroïsme pour la délivrance des âmes du purgatoire. Le Seigneur sembla même autoriser son attrait par des prodiges.

Peu après la mort de son père, Sœur Dominique ressentit un ardent désir d'apprendre par cœur l'Office des morts, afin d'intercéder pour eux à toute heure du jour et de la nuit. Ayant aussitôt essayé de réciter le premier Psaume de Vêpres, elle put le dire sans en omettre un mot, et elle acheva l'Office de la même façon par une grâce spéciale, dont elle a continué de jouir le reste de sa vie.

Son bon Ange l'avertissait quelquefois de prier pour telle ou telle personne décédée. C'est ainsi qu'une religieuse dominicaine de la Thieuloie, à Arras, venant à rendre l'âme, il l'éveilla, et lui annonça cette mort. Sœur Dominique se leva au même instant, et récita les

(*) Jean de Réchac, *Vies des Saintes*, etc., 1, 659.

bras en croix cinq *Pater* et *Ave* avec un *De profundis*; le lendemain, lorsque la nouvelle arriva, elle put constater que son Ange l'avait réveillée à l'heure précise du décès.

Au monastère de Douai, une des religieuses s'inquiétant de l'état de l'âme de sa mère récemment défunte, la pria de joindre ses supplications aux siennes; Sœur Dominique le fit très volontiers; l'inspiration de prier beaucoup pour le repos de cette âme, disait-elle, était déjà un indice de son salut. En effet, trois jours après, la défunte venait remercier sa pieuse bienfaitrice, et, quand on lui raconta ce fait, sa fille en fut vivement consolée.

L'amour de Sœur Dominique pour la pauvreté et la pénitence était si grand, que, remplissant les fonctions de procureuse, elle prenait toujours pour son usage ce qu'il y avait de pire et de moins commode. Elle aurait subi la mort, disait-elle aussi, plutôt que de manquer en rien à l'obéissance, consultant souvent les supérieures, afin de se conformer à leurs moindres désirs. Animée de l'ambition de souffrir pour Jésus-Christ, elle préférait aux consolations spirituelles l'état de sécheresse et d'aridité, et avec la permission de la supérieure, elle se donna maintes fois la discipline jusqu'au sang.

Apprenait-elle quelque grand scandale, ses larmes ne tarissaient pas à la pensée de l'injure faite au Seigneur. Même componction pour ses propres fautes, dont le souvenir continu donnait à ses traits une certaine expression de mélancolie. Ne la voyant jamais se divertir pleinement avec les autres, une Sœur la questionna un jour familièrement : « Hélas, dit-elle, comment rire à l'aise et me récréer, quand je commets tant de fautes contre mon Dieu ! » Mais cette tristesse habituelle ne la rendait pas indolente; son activité au service des malades ou dans la charge de procureuse était admirable; elle ne se lassait jamais de rendre de bons offices, et chaque Sœur pouvait sans crainte de refus faire appel à sa charité.

Pour s'entretenir dans les sentiments d'une véritable humilité, Sœur Dominique aimait à réfléchir sur les bienfaits dont la Providence l'avait comblée, et plus d'une fois elle fondit en larmes en considérant son peu de correspondance à la grâce.

Notre Sœur vécut seulement quatre années après sa profession, Dieu voulant exaucer son profond désir de sortir de ce monde. Trois jours avant la fête de Sainte-Croix, elle fit cette réflexion : « Je m'appelle Sœur Dominique de la Croix, répétait-elle, je suis entrée en Religion, le jour de la Croix : j'ai toujours aimé la Croix; j'ai tou-

« jours porté ma croix ; je mourrai le jour de la Croix ; » et dans la soirée du 2 mai, demandant l'heure, elle disait : « Oh ! qu'il y a « longtemps jusqu'à demain ! »

Comme on lui faisait remarquer, que mourant la cinquième de ce monastère depuis la fondation, elle irait sans doute se reposer dans la cinquième plaie du Sauveur, celle de son Cœur sacré : « Oh ! non, « s'écriait-elle, cet honneur ne m'appartient pas ; qu'il me soit donné « seulement comme à Madeleine d'obtenir le pardon de mes péchés « aux pieds de mon Sauveur ! »

Tels étaient les sentiments de cette âme virginale au moment de sa dernière agonie. Son obéissance y parut encore une fois d'une manière remarquable. Durant une violente convulsion, la Mère Prieure lui commanda par obéissance de rester calme ; aussitôt malgré l'ardeur de la fièvre, qui semblait troubler sa connaissance, elle reprit toute sa sérénité.

Au milieu de pieux colloques avec la croix, qu'on lui donnait souvent à baiser, elle s'éteignit le 3 mai 1628, recueillant les doux fruits de la croix dans l'éternité bienheureuse. Elle n'était âgée que de vingt-cinq ans.



LE MÊME JOUR

12..—A Liège, mémoire du V. P. LAMBERT, un des premiers et des plus illustres religieux de ce couvent. Il était très dévot à notre Père S. Dominique, et Dieu honora sa confiance par un miracle, dont toute la ville eut connaissance. Un des plus riches habitants souffrait d'une énorme tumeur et d'un ulcère si affreux, que les médecins désespéraient de le guérir. Au seul contact de la main du médecin, il éprouvait des douleurs incroyables. Frère Lambert, ému d'une telle souffrance, l'exhorte doucement à invoquer saint Dominique, par qui Dieu avait opéré tant de miracles. Le malade aussitôt demande qu'on lui apporte de l'eau, dans laquelle on aura plongé des reliques du Saint. L'ayant obtenue, il en asperge la plaie : à l'instant la douleur s'apaise, la tumeur disparaît, et par les mérites de saint Dominique la guérison est bientôt complète. — (*Vit. Fratr.*, 2^e part., ch. 39).

125. — A Plaisance, le V. P. ALBERT, l'un des compatriotes du Frère Bonvisi, et comme lui, fervent imitateur de N. B. Père saint Dominique. Docteur ès-lois, il jouissait d'une grande réputation; mais la grâce divine le pressa de sacrifier à Dieu toutes ses lumières, pour devenir enfant dans la Religion, et parvenir plus vite au royaume des enfants de Dieu. Il y arriva vers la moitié du treizième siècle, après avoir dirigé près de dix années le couvent de Saint-Eustorge, à Milan (1227-1237). — (Pio, *Della Progenie*, II, 81.)

1250 — A Beauvais décéda en grande opinion de sainteté le B. JULIEN, l'un des premiers Prieurs du couvent de Bordeaux. Il se rendait au Chapitre général de Londres en qualité de Définitéur pour la Province de Toulouse. Les *Vies des Frères* rapportent, qu'avant son départ de Bordeaux, il disait adieu à quelques-uns de ses amis, leur annonçant avec assurance qu'ils ne le reverraient plus. Arrivé à Beauvais, il tomba gravement malade. Or, pendant qu'il agonisait, une pieuse femme priait dans l'église du couvent de Bordeaux, à douze jours de marche de Beauvais; soudain elle voit le Bienheureux s'élever seul au-dessus de terre dans une nuée brillante. Elle s'empresse de lui demander où il monte ainsi tout seul : « Vers le Seigneur, répond-il; mais ne me plaignez pas, sous peu j'emmènerai avec moi tout un couvent. » C'était le 3 mai 1250.

Sans tarder et avec beaucoup de larmes, cette femme raconta sa vision au Sous-Prieur. Le jour et l'heure furent notés; et l'on reconnut qu'ils coïncidaient avec le moment précis de la mort. Les faits du reste prouvèrent bientôt la vérité de l'apparition. Dans le cours de l'été, le Lecteur conventuel et onze autres Frères moururent. C'est effectivement le nombre de religieux que les Constitutions exigent pour l'érection régulière d'un couvent. — (*Vit. Fratr.*, 5^e part., ch. 3.)

1542 — A Gênes, le V. P. MARTIN JUSTINIANI. Entré dans l'Ordre, le 28 avril 1485, à Savone, il fut admis plus tard dans la Province de Lombardie, devint Maître en sacrée théologie, enfin Inquisiteur vers 1529 ou 1530. Parvenu à un âge avancé, il resta longtemps paralysé de tout le corps. Il mourut très dévotement vers 1542, plus que septuagénaire. — (P. Vigna, *Domenicani illustri del Conv. di S. M. de Castello, Genova*, 20, 112, 234.)

155. — A Lima, capitale du Pérou, le V. P. JEAN-BAPTISTE DE LA ROCA, qui travailla de longues années à la conversion des Indiens dans la Province de Sainte-Croix, fondée à l'île Saint-Domingue par le V. P. Pierre de Cordoue.

Durant un voyage à Rome, il reçut du P. Michel Ghislieri, Commissaire du Saint-Office, une parcelle considérable de la vraie Croix, qu'il rapporta

aux Antilles. C'est à cette occasion qu'il établit dans l'île Marguerite une confrérie restée célèbre en l'honneur de la Croix. Tous les ans, le soir du Jeudi-Saint, la précieuse relique est portée en procession. Les communautés religieuses l'accompagnent avec un grand nombre de pénitents, qui se donnent publiquement la discipline. Viennent ensuite les magistrats et le peuple, faisant cortège avec des cierges allumés. Quatre prêtres en habits sacerdotaux portent la vraie Croix, que domine un riche baldaquin. On ne saurait décrire le triomphe décerné à la Croix, ce jour-là.

Le 3 mai de chaque année, la confrérie accorde une dot à deux jeunes filles pauvres pour leur mariage; et de trois ans en trois ans, on en dote une autre pour la vie religieuse. L'institution et l'organisation de cette confrérie sont dues au zèle du Père Jean-Baptiste de la Roca.

Des Antilles, il passa plus tard au Pérou, et le couvent de Lima le choisit une fois comme Prieur, en même temps, qu'il recevait du Maître général, le P. Romeo de Castiglione, le titre de Visiteur de la Province.

On voit par les Actes des Chapitres provinciaux, qu'il mourut entre 1553 et 1557. Il rejoignit dans le repos éternel les saints religieux, dont il avait partagé les travaux. — (Ant. Gonz. ; Mélendez, 1, 386.)

1560 — A Salamanque, le V. P. JACQUES XIMÉNEZ, appelé par Dieu même à la vie religieuse et d'une façon tout extraordinaire. Il était recteur dans un des principaux collèges de la ville, lorsqu'un jour il fut mandé au couvent de Saint-Etienne, auprès d'un de nos Pères qu'il ne connaissait pas, et qui voulait lui parler avant de mourir. Celui-ci lui dit que Dieu le voulait religieux dans cette maison, et qu'il lui faisait cette communication par son ordre. Estimé de tous pour sa science, et songeant plutôt à poursuivre sa carrière dans le siècle, le docteur fut très surpris, et se contenta de répondre, que tout autre était son intention, mais que si vraiment Dieu le voulait, il ne pourrait s'y soustraire. « Je n'ai point parlé de moi-même, répartit le « religieux, ainsi réfléchissez à ce que le Seigneur attend de vous. » Ils se séparèrent, et le malade ne tarda pas à rendre l'âme.

Cependant le recteur ne pouvait oublier cette scène solennelle; plus il résistait et différait, plus il était obsédé par la crainte de désobéir à Dieu, et de se perdre. Enfin, après deux mois de lutte, il se jeta un jour aux pieds d'un crucifix, et promit d'embrasser l'état religieux. Aussitôt la paix inonda son cœur, et toutes ses angoisses cessèrent.

Ce fut le P. Dominique de Soto, Prieur du couvent, qui donna l'habit de l'Ordre au Père Ximénez, dont il aimait à raconter la vocation admirable. Ce dernier remplit dans la suite des emplois considérables, et le P. Barthélemy de Carranza le prit en grande affection, jusqu'à lui donner une part importante dans l'administration de son archevêché de Tolède. Ces faits se passaient vers 1560. — (Lopez, 3^e part., 1, ch. 44.)

1578 — A Mondejar, près d'Alcala, ville d'Espagne, on conserve le souvenir du V. P. PIERRE DE SAINT-JEAN, grand propagateur de la dévotion du Rosaire. Il semble que le Saint-Esprit voulut montrer en sa personne la vérité de cette parole du Sage : « Lorsque les actions d'un homme plaisent au Seigneur, ses ennemis reviennent à des sentiments pacifiques. » En effet, lorsqu'il arriva pour prêcher aux habitants, il fut d'abord très mal accueilli ; mais sa vertu, et la force de sa douceur lui gagnèrent si bien les cœurs, que ses moindres conseils étaient admis comme des ordres. Il les attira tout doucement à la dévotion du Rosaire, et l'on bâtit dans la paroisse une magnifique chapelle, où fut ensuite érigée la confrérie. Le V. Père Pierre mourut à Mondejar, en 1578, et son corps repose dans la chapelle du Rosaire. Avant la sépulture, les habitants vinrent en foule lui baiser les pieds, et plusieurs coupèrent des parties de son vêtement, pour les garder comme reliques. — (Lopez, 4^e part., 1, ch. 52.)

1598 — A Venosa, dans l'Apulie, le V. P. VINCENT CALCI, de Soncino. Sa prudence et son habileté dans les affaires lui méritèrent d'être choisi pour compagnon par le R^me Père Hippolyte-Marie Beccaria, Général de l'Ordre. Il reçut en même temps le titre de Provincial de Terre-Sainte. Deux ans après, en 1591, Grégoire XIV le nomma au Siège épiscopal de Venosa, qu'il administra six ans avec toutes les qualités d'un bon Pasteur.

Il était très aimé du cardinal Jérôme Berneri, religieux de l'Ordre, qui voulut même se démettre en sa faveur de l'évêché d'Ascoli. Mais le Pape n'approuva point cette démission, et le P. Vincent continua de donner ses soins à l'Eglise de Venosa. Il mourut le 3 mai 1598, et fut enterré dans sa cathédrale. (Pio, Fontana, Echard.)

1619 — En la Province du Pérou, le V. P. JÉRÔME MARTEL, natif de Grenade, en Espagne, d'où ses parents le conduisirent dans le Nouveau-Monde. Dès son entrée au couvent de Cuzco, le 3 mai 1560, il semblait n'en tenir à rien de la terre, mais avoir toute sa conversation au ciel. Il se préparait par une longue oraison à bien réciter Matines, et après l'Office, il priait encore pendant plusieurs heures. Très attentif à la psalmodie, il savait de mémoire le Bréviaire entier ; et pour apporter au culte divin un utile concours, il apprit soigneusement à chanter et à toucher de l'orgue. Maître des Novices ou Prieur du couvent, il indiquait toujours par sa propre conduite le chemin du devoir à ses religieux ; aussi profitaient-ils beaucoup de sa direction. En 1610, comme il se rendait au couvent d'Arequipa, une pleurésie le saisit et il annonça qu'il partirait bientôt pour l'éternité. Le Père Jérôme se prépara par de pieux colloques avec le crucifix à faire ce grand voyage, et c'est en baisant la croix, qu'il mourut le 3 mai de la même année. A la première nouvelle de son trépas, une foule de peuple accourut de Cuzco, pour

assister à la translation dans cette ville de ses restes vénérés. Il fut enterré provisoirement sous le grand autel, le Chapitre des Frères n'étant pas complètement bâti. Longtemps après, lorsqu'on voulut transférer le corps, on le trouva entier, blanc et souple comme s'il eût été en pleine vie. — (Melendez, II, 91, 103.)

1651 — A Longford, en Irlande, le martyr du V. P. BERNARD O-FERRALL, prédicateur général. Comme il priait de grand matin dans l'église de son couvent, les hérétiques le surprirent, et le percèrent de plus de vingt-quatre coups, en haine de la religion catholique. Mais bien que mortellement frappé, le saint religieux eut néanmoins la consolation de recevoir les sacrements avant d'expirer, ainsi qu'il l'avait prédit. C'était l'an 1651. — (*Act. Cap.* 1656.)

15.. — Au monastère de Jésus d'Aveiro, Portugal, la vertueuse Sœur VIOLANTE NUNÈS, âgée seulement de vingt-trois ans, mais consommée en vertu. Entrée petite enfant dans le monastère, elle s'y adonna si résolument à tous les exercices de la piété, qu'elle ne sut jamais ce qu'est le monde. Cette heureuse ignorance lui fut la source intarissable de pieuses pensées, et la cause d'une attention continuelle à la présence de Dieu. Le Seigneur ne laissa pas que d'éprouver sa patience par de longues maladies, mais dès qu'elle se trouvait mieux, elle assistait au chœur, et de sa voix angélique, chantait dévotement l'Office divin. Elle aidait aussi les autres religieuses dans leurs occupations.

Sa patience étant ainsi exercée par la douleur, il lui survint une forte fièvre, qui l'achemina vers le précieux trépas, dont le Seigneur couronna sa vie. Cinq jours avant, elle eut révélation du jour de sa mort, à l'infirmerie, durant un léger sommeil, et annonça ensuite qu'en la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, elle irait jouir de la vue du Sauveur. Elle ajouta que Jésus lui avait appris l'heure de cette douce rencontre, et demanda avec instance les derniers sacrements. La veille de la fête, elle fut saisie d'un mouvement de ferveur, et le Saint-Esprit animant son cœur et sa langue, elle dit sur la Croix des choses ravissantes, dignes d'un saint Augustin ou d'un saint Chrysostôme. La communauté en était dans l'admiration.

Peu après, comme elle priait en silence, les infirmières la virent inquiète et en peine. Croyant à une faiblesse, elles s'approchèrent, mais Sœur Violante les repoussa doucement de la main, en répétant : « *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ*, etc. » A une question des Sœurs elle répondit encore : « Cette « cruelle bête venait à moi ; mais je l'ai chassée avec les paroles que j'ai reçues. » Depuis, elle n'eut que des désirs embrasés pour le ciel. Une beauté angélique avait transformé son visage, auparavant pâle et décoloré. Les joues étaient vermeilles comme des roses. Elle recommença d'épancher son cœur en

colloques avec Dieu, et redisant ce verset : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum,* » elle rendit l'esprit vers les cinq heures du matin. Son visage garda le même éclat et la même beauté jusqu'à la fin de la sépulture. — (Sousa, 2^e part., iv, ch. 16.)

1641 — Au monastère de Sainte-Catherine, de Dijon, la V. Sœur ANGÉLIQUE PERRAUT. La modestie, l'innocence et la pureté étaient ses compagnes inséparables. Elle eut surtout à cœur de fuir l'entretien des créatures, abhorrant les parloirs, et disant qu'on y perd en peu de temps le profit spirituel qu'on a eu bien de la peine à acquérir. Elle se tenait cachée par l'oraison dans le secret de la face de Dieu; et chaque jour elle récitait en l'honneur de la B. Vierge Marie, le petit Office et le Rosaire entier. Sœur Angélique Perraut ne perdait pas un instant : en dehors des exercices communs, elle s'occupait toujours à quelque travail utile, ou à décorer les petits oratoires dans l'intérieur du monastère. Sa mort, aussi édifiante que sa vie, arriva le 3 mai 1641. — (*Mém. de Dijon.*)

1651 — A Limoges, mémoire d'une admirable Tertiaire, Sœur LÉONARDE MERCIER, qui se distingua par son amour des pauvres et des malades, pour qui elle fonda même l'hôpital de Saint-Gérard, en cette ville. Elle naquit le 5 décembre 1616, et par suite d'un vœu, que sa mère avait fait quelques mois avant sa naissance, elle porta plusieurs années l'habit blanc de saint Dominique : heureux présage de l'état auquel Dieu la destinait.

Elle entra depuis dans le Tiers-Ordre, et en 1642, elle ajouta au vœu de virginité, qu'elle observait déjà, ceux de pauvreté et d'obéissance au Prieur de Limoges. Elle priait avec grande ferveur, et Dieu la favorisait souvent du don des larmes. Aucune opposition, aucune tribulation ne purent la faire renoncer à son genre de vie, et jusqu'à sa mort, elle se dévoua pour les malades. Un jour, qu'elle demandait l'aumône pour ses pauvres, on lui répondit brusquement, que si elle voulait de la soupe pour elle, on lui en donnerait, mais rien plus. « Je le veux bien, monsieur », reprit-elle doucement. Mais voici que le riche est puni sur-le-champ de son peu de charité par un tremblement, qui l'agite dans tout le corps. Touché de repentir, il reconnaît sa faute, promet de se montrer plus charitable à l'avenir; et le tremblement disparaît. C'est ainsi que la Providence prenait visiblement le parti des pauvres et de leur servante.

Celle-ci mourut à 33 ans, le 3 mai 1651, en grande opinion de sainteté, ne laissant pour tout héritage à sa sœur que l'exemple de son dévouement, qu'elle la pria de perpétuer à l'hôpital auprès des malades. Sœur Léonarde Mercier fut enterrée dans la chapelle de Saint-Alexis, à l'hospice général de Limoges, dont elle est considérée avec raison comme la vraie fondatrice. — (*Mém. de Limoges.*)

1659 — Au monastère de la Vierge, à Bordeaux, la V. Sœur SUZANNE DE LA PASSION, qui, pour entrer dans cette maison nouvellement fondée, triompha des plus vives résistances du siècle. L'humilité et la constante union à Dieu formèrent le caractère propre de sa vertu. Se regardant comme la servante de la communauté, elle était ravie de suppléer aux offices des autres Sœurs. A force de multiplier ses services, elle contracta certaines infirmités, mais elle n'en était ni moins gaie, ni moins laborieuse. Toujours recueillie en Dieu, et les yeux modestement baissés, notre Sœur regardait seulement où elle posait le pied, lorsqu'elle se rendait d'un exercice à l'autre. Grandement zélée pour l'Office divin, elle voulut assister au chœur, même comme hebdomadaire, alors qu'atteinte du pourpre, ainsi que d'autres Sœurs, elle avait peine à se tenir debout.

Ce mal l'obligea enfin à s'aliter, et fit de tels progrès, qu'elle demanda les derniers sacrements. A l'approche du Saint Viatique, notre Sœur se leva et s'assit sur le lit pour le recevoir avec plus de respect. Invoquant la B. Vierge dans les sentiments de la piété la plus fidèle, elle redisait aussi souvent ces paroles : « Mon Dieu, recevez-moi dans votre gloire. » Elle vit ses désirs réalisés, le 3 mai, un samedi de l'année 1659. — (*Mém. de Bordeaux.*)

167. — A Montemor, en Portugal, et au monastère de la Vierge, la V. M. MARIE DE L'EVANGÉLISTE, d'une humilité profonde et d'une sagesse consommée dans la conduite de cette maison. Quoique d'illustre naissance, elle s'occupait aux plus vils emplois. Tout son maintien, ses moindres paroles révélaient l'humilité de son cœur, et sa parfaite sérénité. Deux fois Prieure, elle entraînait les Sœurs à sa suite sur le chemin de la vertu, par sa vie exemplaire et son inaltérable douceur. Son grand soin était de former de véritables épouses du Fils de Dieu par l'exacte observance des Constitutions. Elle fut favorisée de plusieurs révélations et de l'esprit de prophétie. Plusieurs événements se passèrent comme elle l'avait annoncé, et elle prédit notamment le jour de sa bienheureuse mort. — (*Act. Cap. 1670.*)





IV MAI

Le V. P. VINCENT TRAYNA,

Profès du couvent de San-Stefano, en Sicile ().*

(1598)



Dès l'âge de sept ans, le P. Vincent Trayna porta l'habit de l'Ordre, en qualité d'oblat, dans le couvent de San-Stefano, sa patrie, petite ville du diocèse de Girgenti. Il avait compris déjà le bonheur de se consacrer à Dieu, et il suivait avec une grande ponctualité tous les exercices des religieux, surtout la récitation ou le chant de l'Office et les cérémonies.

Ce n'est pas que le Père Prieur ne mît sa persévérance à l'épreuve; il le chassa plusieurs fois du monastère. Le petit Vincent, prenant cet affront en bonne part et avec humilité, obéissait modestement, puis revenait le lendemain plus suppliant que jamais, dans l'espoir d'être plus tard Frère-Prêcheur. Un jour, le Prieur du couvent lui commanda de rester jusqu'au soir sans nourriture; Vincent se soumit en toute simplicité. A dix ans, il voulut de lui-même observer l'abstinence et le jeûne des Constitutions, et son exactitude était si grande, qu'appelé avant l'heure des repas, il ne manquait pas de répondre : « Oui, je m'y rendrai, mais quand l'heure sera venue. »

Tant de vertu dans un adolescent prouvait que le Seigneur l'avait choisi pour son service, et, lorsqu'il eut quinze ans, les Pères du

(*) Pio, *De gli huomini illustri*, etc., lib. 1. *Siciliani*, n° 5; *Diario ; Informations juridiques*, etc.

couvent lui ouvrirent sans difficulté l'entrée du noviciat. Frère Vincent travailla dès lors avec énergie à acquérir l'esprit de sa vocation, la profession ne fit qu'augmenter ses désirs de vie parfaite et son amour de la pénitence.

Une large ceinture de fer lui entourait les reins, et il la porta fidèlement jusqu'au jour où, se voyant malade à mourir et préférant l'humilité au sacrifice, il la quitta pour la jeter dans un puits. Mais les Frères en remarquèrent plus tard la trace sur son corps, et, l'ayant retrouvée, ils la gardèrent comme une précieuse relique dans la sacristie du couvent de Sainte-Zite, à Palerme. Pendant les repas, le P. Vincent ne buvait qu'un peu d'eau rougie ; en temps de maladie, il n'acceptait de viande que sur l'ordre des supérieurs. Uni intimement à Dieu par la prière, il recherchait le calme et la paix, et durant les conversations son esprit et son cœur paraissaient être au ciel plutôt qu'en la compagnie des hommes.

A partir de son ordination au sacerdoce, il célébra chaque jour la sainte messe, malgré ses infirmités, et avec tant de gravité, un si doux sentiment de Dieu, qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Par dessus tout, il veillait à garder la paix du cœur, fuyant les contestations, et cessant de discuter dès qu'il voyait l'avis contraire soutenu avec trop d'ardeur. Il évitait soigneusement toute parole de nature à contrister ses Frères.

Seize années durant, le V. Père souffrit de la fièvre quarte sans abandonner pour cela la moindre observance. Mais à son avis cette lourde croix n'était rien, comparée au fardeau de la supériorité, qu'il eut à porter en plusieurs couvents de la Province de Sicile. Il y parut un miroir de prudence, charité et sainteté. Sa prévoyance dans les affaires n'avait d'égale que sa tendresse pour les pauvres. Les hôtes étaient reçus comme des envoyés de la Providence, et, s'il manquait une chambre, il abandonnait aussitôt la sienne pour passer la nuit à l'église devant le Saint-Sacrement. Le devoir de sa charge l'obligeait-il à reprendre avec sévérité quelque religieux, le lendemain il le prenait à part pour expliquer doucement les motifs de sa conduite et le porter plus efficacement à la vertu.

Le P. Vincent exerça pendant quelque temps les offices de Sous-Prieur et de Maître des novices, à Palerme, où il passa la plus grande partie de sa vie : tous les Frères conçurent pour ses vertus une vive admiration. Dieu l'avait doué d'aptitudes particulières pour la direction des âmes, et une foule de personnes recouraient continuellement à

ses conseils. Le Père recevait chacun avec grande patience et bonté, mais aussi avec une prudente réserve, et après avoir répondu en peu de mots aux questions proposées, il rentrait le plus vite possible dans le recueillement.

A l'âge de cinquante ans, il contracta sa dernière maladie, qui dura une année entière. Mais plus déclinaient les forces du corps, plus l'esprit semblait croître en vigueur. Le P. Vincent ne cessa pas un instant de prier, de bouche ou de cœur, de réciter des Psaumes, ou de réclamer l'assistance de la B. Vierge et des Saints. Un abcès se forma; le malade montra tant de courage, que les médecins ne pouvaient retenir les marques de leur surprise. Pendant qu'ils faisaient des incisions et des pointes de feu, lui ne se lassait pas de répéter : « O Passion de Jésus-Christ ! O Passion de Jésus-Christ ! » C'était le lénitif de toutes ses douleurs. Après avoir prédit le jour et l'heure de sa mort, il s'endormit en baisant le crucifix, avec ces paroles : « *Oculi mei semper ad Dominum*. Mes yeux demeurent toujours fixés sur le « Seigneur. » (4 mai 1598.) Et comme durant sa vie le regard de son cœur ne se détachait jamais de Dieu, ainsi après sa mort ses yeux demeurèrent grand ouverts, inclinés vers le crucifix, qu'il tenait à la main : touchant symbole de la pureté d'intention qui l'avait dirigé dans tous ses actes.

Le corps devint aussitôt plus blanc que l'albâtre. Un concours immense de peuple envahit l'église du couvent de Palerme pour baiser les pieds et les mains du V. Père Vincent, et réclamer comme reliques quelques parcelles de ses vêtements. Dieu fit quantité de miracles à la gloire de son serviteur. Il rendit particulièrement la santé à deux paralytiques, dont l'un était infirme depuis sa naissance. Au simple contact du corps, ces malades recouvrèrent soudain l'usage de leurs membres et se levèrent complètement guéris, en présence de tout le peuple.

Le P. Vincent Trayna fut enterré en grande solennité, et le Seigneur continua de glorifier son tombeau. L'archevêque de Palerme prescrivit des informations juridiques; plus de soixante miracles étaient recueillis en peu de temps dans les pièces du procès. Des parcelles des vêtements ou des linges que le Père Vincent avait appliqués sur son abcès, la chaux même du sépulcre étaient les instruments par lesquels Dieu daignait opérer ces prodiges. Un jour, un malade de Palerme, nommé Bernardino Musati, se figurant, mais à tort, que des lampes brûlaient près du tombeau du V. Père, et voulant obtenir sa

guérison avec l'huile de ces lampes, prit une fiole vide et se rendit à l'église. Or, durant le trajet, une huile miraculeuse remplit subitement la fiole. Le malade n'en continue pas moins sa route, arrive au tombeau, fait sur lui quelques onctions en invoquant le P. Vincent, et la maladie disparaît.

Les actes du Chapitre général tenu à Naples, au couvent de Saint-Dominique, en 1600, et le petit Martyrologe de l'Ordre mentionnent avec éloges le serviteur de Dieu. Enfin, dans son Martyrologe sicilien, le P. Ottavio Gaetano inscrit la mort du V. Père en ces termes : « A Palerme, mourut le prêtre Vincent, de l'Ordre de Saint-Dominique, illustre par sa sainteté et ses miracles. »



*La V. M. MARTINE DE SAINT-AUGUSTIN,
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne,
à Aumale (*).*

(1633)

CETTE illustre réformatrice du monastère d'Aumale était née à Courcelles, aux environs de Beauvais; et dès son enfance elle ressentit d'une manière remarquable les effets de la protection divine. Elle jouait un jour avec quelques compagnes, lorsqu'elle tomba dans une cave profonde, d'où on la retira toute brisée. Désolés de cet accident, ses parents la vouèrent à saint Vandrille, et la portèrent à sa chapelle, où ils firent célébrer une messe. Puissance de la foi! Avant même la fin du Saint-Sacrifice, la petite fille arrache ses bandages, et se met à marcher et à courir. La guérison fut si complète, que jamais elle ne se ressentit de cette terrible chute.

Lorsque la guerre affligea son pays natal, Martine fut emmenée par son père jusqu'à Aumale, où elle ne tarda pas à fréquenter les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Vers l'âge de vingt ans, elle se donnait à elles, attirée par l'ambition de servir les malades à

(*) *Mémoires d'Aumale.*

domicile, comme elles le faisaient. Malheureusement, en dehors de ces actes de charité, Sœur Martine ne trouva guère ce qu'elle cherchait, une communauté régulière, animée de l'esprit de piété et saintement recueillie. On n'y observait presque rien de la Règle. De concert avec son directeur, elle resta quatre ans novice sans prononcer de vœux. Elle aspirait à un état plus parfait et voulait connaître plus clairement les desseins de Dieu sur elle. Néanmoins elle s'employait avec beaucoup d'humilité et de patience à tout ce que les religieuses exigeaient, particulièrement à la garde des malades.

La prière occupait tous ses loisirs ; sans cesse elle suppliait Dieu d'inspirer à ses Sœurs la volonté d'une vie plus intérieure et plus sainte. Elle demandait aussi lumière et force pour connaître et suivre sa véritable vocation. Mais souvent sa mère venait lui dire de quitter le monastère ; elle ne savait alors que répondre. Dans ses perplexités, elle consulta M. Gallemand, curé d'Aumale, et confesseur des religieuses. Celui-ci la rassura, et prédit à sa mère que Dieu l'appelait à ramener la ferveur dans la communauté. Les Sœurs mêmes en eurent le pressentiment ; à la voir si ardente au bien, elles se disaient les unes aux autres : « Nous élevons une novice qui nous chassera toutes d'ici ! » Sœur Martine parfois, saisissant leur pensée, leur répondait en son cœur : « Non pas, si vous consentez à bien vivre ; mais si votre « conduite reste ce qu'elle est, je travaillerai à procurer le plus grand « bien de cette maison pour la gloire de notre Père, saint Dominique, « et de notre Mère, sainte Catherine de Sienne. »

Sur ces entrefaites, arrivèrent en France les premières filles de sainte Thérèse, pour fonder un Carmel, et parmi les saints prêtres qui reçurent de la Providence la mission de protéger leur entreprise, se trouva M. Gallemand, le zélé curé d'Aumale. L'idée lui vint de profiter des circonstances pour la réforme du monastère, et comptant sur les Sœurs Anna Basset et Françoise de Jésus, ainsi que sur la Sœur Martine de Saint-Augustin, à laquelle il fit prononcer ses vœux, il entama les négociations (1). Aussitôt leur projet divulgué, les trois Sœurs endurèrent tant de tribulations de la part du P. Prieur de Rouen, des séculiers et des Mères anciennes, qu'à moins d'une grâce spéciale, elles auraient succombé dans la lutte.

M. Gallemand les soutenait par ses prières et sa prudente activité ; et les Sœurs opposées à la réforme s'étant retirées, il aida ses trois filles

(1) Voir les vies des VV. MM. Anna Basset et Françoise de Jésus ; 27 janvier et 11 mars.

spirituelles à exécuter leur dessein. Il leur laissa toutefois la Règle de Saint-Dominique, contrairement à ses secrètes inclinations pour celle du Carmel. Un fait extraordinaire l'en avait détourné. Pendant sa messe, un jour, sainte Catherine de Sienne lui était apparue, lui demandant pourquoi il voulait la chasser du monastère; M. Gallemand avait compris le reproche, et changé ses premières intentions.

II. — Au comble de ses vœux, Sœur Martine s'appliqua sans retard au travail de sa sanctification, de concert avec ses deux compagnes. La prière et la pénitence étaient surtout les moyens employés par elles pour mériter à leur courageuse entreprise la bénédiction de Dieu. Les disciplines, les haïres, les jeûnes au pain et l'eau leur étaient moins une mortification qu'un sujet d'allégresse. Quatre jeunes filles de grande vertu se présentèrent peu après, et avant même leur prise d'habit elles commencèrent toutes ensemble les exercices d'une vie complètement régulière.

Cependant les démons enrageaient de voir le grain de sénévé grandir, et en voie de devenir un arbre magnifique; ils s'essayèrent à l'ébranler. Comme au début de l'Ordre, ils remplissaient la maison de bruits épouvantables, frappant les Sœurs, et se montrant sous des formes hideuses. Un jour qu'elles conféraient sur les moyens d'avancer la réforme, le diable fit un tel tapage en plein jour et tout près d'elles, que les murs semblaient sur le point de s'écrouler. Il assaillait surtout la V. M. Martine. Quand elle demeurait la nuit en adoration au pied du tabernacle, il essayait de la troubler par des grognements et des cris. Quelquefois, la nuit, il s'introduisait dans sa cellule sous la forme d'un immonde pourceau, et se jetait sur son lit comme pour l'étouffer de son poids. Mais les injures méprisantes, dont Sœur Martine l'accablait, ne tardaient pas à mettre en fuite cet orgueilleux ennemi. Elle souffrit ces persécutions plus de huit années sans faiblir un instant. Une fois qu'elle s'était levée de grand matin et se chauffait à la cuisine avec quelques religieuses, mais dans le plus profond silence, le diable y vint sous les traits de la supérieure. Sans dire un seul mot, cette fausse supérieure commença de faire tout son possible pour porter les Sœurs à l'impatience. La M. Martine se doute bientôt de quelque tour de Satan. Elle monte sans retard à la cellule de la Mère, et l'y trouve. Vite elle revient à la cuisine, mais le démon avait disparu. Elle disait depuis, que, si elle l'avait rencontré, elle l'aurait traité de la belle manière.

Plus fortes encore étaient ses épreuves intérieures. Son âme vigoureuse avait peine quelquefois à ne pas ployer sous le faix. « Ah ! si vous saviez ce que je souffre, disait-elle un jour à ses novices, vous auriez compassion de moi : mais courage, souffrons de bon cœur pour l'amour de Dieu, il saura bien nous en récompenser. » Lorsque M. Gallemard lui demandait l'état de son intérieur : « Hé ! mon Père, disait-elle, le diable enrage contre moi, et je ne suis ni plus ni moins qu'une âme damnée. » Le saint homme s'appliquait à la consoler, et pour plus d'efficacité, célébrait la messe à son intention.

Mais comme les vertus de cette sainte Mère étaient l'unique cause de la rage du démon, il est temps d'en rapporter les principaux traits. Son activité intérieure ne saurait s'expliquer : la vie et la Passion de Jésus-Christ occupaient à chaque instant son esprit et provoquaient en son cœur d'ardentes affections. Du matin au soir, elle méditait successivement les mystères de notre salut ; cette méditation lui causait tant de délices intérieures, que, même en travaillant, il lui semblait ne rien faire. On eût dit qu'un autre travaillait pendant qu'elle s'unissait de cœur à Jésus-Christ. Si elle balayait le cloître ou les cellules, une main invisible paraissait prendre son balai et faire l'ouvrage. Même phénomène, lorsqu'elle lavait la vaisselle, ou s'employait aux autres offices. Quelquefois, Sœur Martine s'écriait hors d'elle-même : « Mais, mon adorable Jésus, souffrez, je vous prie, que je fasse ce travail pour l'amour de vous ! » Si la cloche sonnait quelque exercice à la chapelle, la V. Sœur s'y rendait aussitôt en récitant le psaume 121 : « *Lætatus sum in his, quae dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus :* » Je me réjouis de ce qu'on vient de m'annoncer : nous irons dans la maison du Seigneur ; » et elle continuait le psaume avec de tels élans d'amour, qu'il suffisait de l'apercevoir pour en être soi-même tout transporté.

Ces signes extérieurs de dévotion paraissaient spécialement lorsqu'elle sortait de la sainte Table. Son visage devenait aussi vermeil et aussi agréable qu'une belle rose. Quelquefois, la supérieure voulait la priver de la communion durant ses maladies, de peur que l'application à se préparer ou la fatigue de se rendre à l'église ne fissent tort à sa santé. Sœur Martine se jetait à ses pieds, et lui disait : « Ma mère, vous voulez donc me faire mourir ; mon divin Jésus est mon soutien et ma vie. » Cette humilité fléchissait le cœur de la Mère, et lui obtenait la grâce tant désirée.

III. — Très dévote à la B. Vierge, elle s'exerçait de plus assidûment à imiter S. Dominique et S. Catherine de Sienne. N'était-ce pas cette grande Sainte, qui par M. Gallemand avait introduit définitivement les Sœurs dans l'Ordre de S. Dominique ? Lorsqu'elle apparut à ce pieux pasteur, elle avait même ajouté : « Je veux que ce monastère me soit « dédié, et qu'il ne se compose que de vierges. » Les Sœurs ont en effet reçu plusieurs veuves, qui donnaient tous les signes d'une réelle vocation, et qui cependant sont rentrées dans le monde.

La V. Mère Martine de Saint-Augustin excellait en humilité, embrassant avec promptitude les occasions d'en accomplir les actes. Jamais elle ne voulut accepter la supériorité ; et, comme au début de la réforme elle avait dû remplir la charge de Prieure, elle se fit remplacer par la M. Marie de Saint-Dominique, aussitôt après l'arrivée des quatre novices. Elle portait tant de respect à la Mère Prieure, que presque toujours elle s'agenouillait en lui parlant. Elle dépensait ses forces sans compter pour le service du monastère à la sacristie, au jardin, à la lingerie. Lorsque des maladies douloureuses, de violents vomissements et la vieillesse l'eurent rendue incapable de toute occupation fatigante, elle disait : « Que je suis confuse, mes Sœurs, de ne « pouvoir plus travailler ! » S'accusait-elle en chapitre, c'était la corde au cou ; la ferveur des religieuses autorisant alors ces marques extérieures d'humilité. Pour des fautes très légères, elle s'imposait ou demandait aux supérieures de rudes pénitences, qu'elle accomplissait avec d'admirables sentiments de componction.

Elle avait pour la pauvreté une estime spéciale, jointe à une grande confiance en Dieu : confiance bien justifiée, car jamais, malgré leurs modiques revenus, les Sœurs n'endurèrent de trop dures privations. Dieu veilla sur elles ; il fit même plusieurs miracles, et donna les ressources nécessaires à la construction d'un monastère, ainsi qu'à l'entretien de plus de trente religieuses.

Les malades trouvaient en la V. Sœur une infirmière infatigable ; aucune n'était plus attentive à les veiller ou à les servir. Une novice s'étant alitée, elle ne quitta presque pas son chevet, et l'assista avec la tendresse d'une mère jusqu'au dernier moment. Ses prières obtinrent du Seigneur vingt années de vie à la V. M. Marie de Saint-Dominique, lors d'une maladie grave qui menaçait de priver les Sœurs de sa grande expérience.

Saintement envieuse du ministère apostolique et des fruits de grâce et de salut, que produisent les prédications, elle eût voulu comme les

missionnaires convertir une foule de pécheurs. Elle se consolait en priant beaucoup pour le succès des travaux des prêtres. « Mes Sœurs, » répétait cette parfaite imitatrice de sainte Catherine de Sienne, s'il « nous est défendu d'imiter les apôtres, au moins faisons si bien « toutes nos actions, toutes nos prières, qu'elles puissent leur être « utiles. » Un célèbre missionnaire disait à ce sujet, qu'il avait ressenti souvent l'efficacité de cette pratique des Sœurs, dans ses prédications.

Chaque année marquait un accroissement de ferveur pour cette excellente religieuse. Cependant l'heure de la récompense approchait. Le 14 mars 1633, Sœur Martine s'alita ; elle eut quand même assez d'énergie pour se lever dans la Semaine-Sainte, et pour présider les Offices, à la place de la Mère Sous-Prieure, malade elle-même. On admira beaucoup l'humilité et l'esprit de foi, qu'elle laissa paraître en lavant les pieds des Sœurs, le soir du Jeudi-Saint. Après les fêtes, elle insista pour aider la sacristine à laver les linges sacrés : « ce qui servait à son « doux Jésus, » comme elle disait. Mais elle avait à peine commencé, qu'une défaillance lui survint ; il fallut la reconduire à l'infirmerie.

A ce moment décisif, les démons recommencèrent leurs attaques avec une nouvelle violence. La chambre était remplie de ces esprits infernaux ; sans s'émouvoir, Sœur Martine continuait ses prières. Après lui avoir administré l'Extrême-Onction, le supérieur se permit de dire aux Sœurs : « Recommandez-vous à elle, car c'est une grande âme. » A partir de ce moment, les démons la tentèrent de vaine gloire pendant plus de quatre heures avec tant de perfidie qu'elle fut un instant à bout de forces. Elle eut l'idée d'avouer ingénument cette tentation à l'infirmière, celle-ci témoigna une grande surprise, que pareille idée lui fût venue, et répondit avec un certain mépris : la tentation ne tarda pas à s'évanouir.

Le lendemain, elle se sentit un peu mieux, et s'entretint volontiers avec la communauté. Elle consola ses compagnes le mieux qu'il lui fut possible, faisant remarquer entre autres choses, qu'elles avaient un très saint prêtre pour confesseur. Les religieuses lui répartirent qu'elles n'espéraient guère le conserver longtemps, puisqu'il avait déjà soixante-treize ans. « Aussitôt arrivée au ciel, leur dit-elle, je prierai « le Seigneur de prolonger ses jours. » De fait, ce vénérable vieillard mourut plus que centenaire, trente et un ans après.

La fièvre croissait toujours, mais plus encore la patience et la douceur de Sœur Martine. Sur son désir, on lui apporta de nouveau le saint

Viatique, et elle ne soupira plus qu'après la dissolution de son corps. Le diable lui livra une dernière et furieuse attaque. Aux prises avec lui, la V. Mère se soulevait sur son lit pour mieux se défendre, appelait au secours, réclamait des prières : c'était la lutte suprême. Le confesseur l'encouragea et la confessa deux fois. Ce dernier moyen mit l'enfer en déroute. Redevenue tranquille, Sœur Martine passa de cette paix à celle qui ne finit plus, la veille de l'Ascension, le 4 mai 1633. Quelques jours après sa mort, elle apparaissait glorieuse à Sœur Jacqueline du Saint-Esprit et lui disait : « *Exultabunt Sancti in gloria ;* » les Saints exulteront dans la gloire, et se réjouiront dans leur « repos. »



*La Vertueuse Sœur MARIE DE BLONDEAU,
du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique,
à Avignon (*)*

(1573-1635)

MARIE de Blondeau, dont les vertus illustrèrent le Tiers-Ordre aux xvi^e et xvii^e siècles, naquit à Roquemaure, près d'Avignon. Son père, Antoine de Blondeau, originaire d'Amboise, était gouverneur du château-fort de ce lieu. Alix de Gaufridy, sa mère, appartenait à la meilleure noblesse d'Avignon, et comptait au premier rang de ses devoirs, celui d'élever dans la crainte de Dieu ses onze enfants. Une vie agréable et douce semblait au contraire la préoccupation exclusive d'Antoine de Blondeau. Visité par l'épreuve, il revint à la pratique de ses devoirs, et retiré chez sa fille Marie, à Narbonne, il eut la joie de mourir pieusement entre ses bras.

Marie de Blondeau, baptisée dans l'église Saint-Agricol d'Avignon, le 20 septembre 1573, eut pour marraine la maréchale de Joyeuse, que la reconnaissance et l'amitié attachaient à sa famille. De bonne heure,

(*) *Mémoires d'Avignon, et Relation du confesseur.*

on lui vit manifester une foi énergique. Ainsi, à l'âge de quatre ou cinq ans, forcée d'apprendre à lire chez une femme huguenote, elle conçut pour cette maîtresse une aversion si violente, qu'il fallut la retirer de son école.

A huit ans, Marie allait rejoindre sa grand'mère, à Narbonne, dans la maison de la maréchale de Joyeuse. Elle y reçut peu après la confirmation des mains du Cardinal ; sa marraine fut encore la maréchale, son parrain, M. de S. Laurent, le plus jeune de ses fils. La princesse et ses filles étaient fort adonnées à la dévotion. Dans ce milieu favorable, les vertus de Marie de Blondeau se développèrent, et l'attrait de la vie religieuse commença de tourmenter son jeune cœur.

Sa mère voulait d'abord confier son éducation aux Sœurs dominicaines de Prouille ; mais détournée de ce dessein, on ne sait pour quel motif, elle la remit aux soins d'une demoiselle de Narbonne. La nouvelle institutrice ne tarda pas à reconnaître les heureuses dispositions de son élève, et les seconda de tout son pouvoir. Marie profita des facilités, qu'on lui accordait, pour s'arranger dans la maison un petit oratoire, où elle pût se livrer à tous les élans de sa piété. Elle y faisait des lectures sur les quinze effusions du sang de Jésus-Christ, ou sur quelque mystère de la Passion du Sauveur, pleurant amèrement ses péchés, cause de tant de souffrances. Elle méditait aussi avec assiduité la vie de la Sainte Vierge et des deux Maries, ses sœurs, telle qu'on la trouve exposée dans un livre du V. P. Michaélis dédié à la maréchale de Joyeuse. Favorisée miraculeusement de l'intelligence des strophes latines du *Stabat*, elle avait sans cesse ce beau cantique sur les lèvres. Elle le chantait au milieu de ses occupations, et souvent la douceur qu'elle trouvait en ce saint exercice, la plongeait dans une sorte d'extase.

Cependant la piété de Marie ne s'arrêtait pas au seuil de l'oratoire. Des jeunes filles de la ville s'étant groupées autour d'elle pour honorer la Reine des vierges, et apprendre à mieux l'imiter, tous les samedis, elles mêlaient leurs voix virginales pour le chant des litanies de Lorette. Le dimanche, Marie de Blondeau se rendait avec sa grand'mère à la cathédrale et entendait toutes les messes. Chaque jour de la semaine, elle tenait de même à assister à la messe en l'église de Saint Paul Serge, premier évêque de Narbonne. C'est dans ses longues oraisons au pied des autels, que s'alluma son ardente dévotion pour le Saint-Sacrement et ses désirs de communier. Il arriva même que, par une insigne faveur de Dieu, plusieurs fois pendant l'élévation, l'hostie

resplendit du plus vif éclat aux yeux de sa servante. Son respect pour les images des Saints fut aussi récompensé par des prodiges. « Ils sont » devenus des Saints en aimant parfaitement Dieu, » se disait-elle, et elle multipliait les marques de vénération envers leurs images. Celle de la Vierge Marie lui sourit un jour familièrement, comme si elle fût animée et prît plaisir à ses regards. Une fille de la maréchale lui ayant donné un ouvrage intitulé : *La consolation des affligés*, elle commença de mieux connaître la grandeur de Dieu et les tendresses de sa Providence ; et lorsqu'elle se mettait en oraison elle ne pouvait assez s'étonner du néant de la créature. L'humilité jetait ainsi peu à peu de profondes racines en son âme.

Cette vertu et l'esprit de prière furent sa sauvegarde dans les assauts que, vers cette époque, le monde fit subir à sa pureté. On lui offrit de passer quelque temps à la cour ; elle refusa avec force à cause des périls qu'offrait le séjour à Paris. Des gentilshommes de Narbonne lui tendirent des embûches, recoururent même à la violence, essayant de pénétrer malgré elle dans la partie de l'archevêché qu'elle habitait. Une autre fois que les troupes du roi et les partisans de la Ligue se battaient dans la ville, des officiers essayèrent de surprendre Marie de Blondeau dans l'archevêché ; mais des gardes arrivèrent à temps pour défendre les portes, qu'ils allaient enfoncer. Dieu la protégea, parce qu'elle ne cessa de l'invoquer, et de compter sur son aide. Ce fut alors qu'elle embrassa avec ardeur la dévotion du Rosaire. Elle le récitait tous les jours à genoux, et cet exercice, pour lequel deux heures lui suffisaient à peine, raffermir beaucoup son courage. Elle entourait des épines de la mortification le lis de sa chasteté, prenant très rudement la discipline. Quelques domestiques s'en aperçurent et furent touchés de tant de générosité chez une jeune fille de quinze ans. Ils avouèrent plus tard, que de ce jour datait leur attrait pour la vie religieuse dans l'Ordre de saint François.

En outre de ces pénitences, Marie se revêtit de la modestie comme d'une armure impénétrable. Elle laissait aux autres le souci des vaines parures, et ne voulait pour ornements que l'humilité et la retenue d'une servante de Jésus-Christ. Ce mépris des vanités du monde la fit entrer beaucoup plus avant dans l'amitié de Dieu, qui lui multiplia ses faveurs. Tantôt, pendant qu'elle regarde une image de la Sainte-Face, apportée de Rome par le P. Sébastien Michaëlis, l'image s'anime, devient plus belle d'instant en instant, et finit par jeter des clartés si douces, que Marie en est ravie. Tantôt, à l'église, elle est

réjouie par les suaves accords d'une céleste harmonie, au point que ne se contenant plus elle dit à ses voisines : « O Jésus, la belle musique ! » d'où peut-elle venir ? » Le silence étonné, que provoque son exclamation, lui fait comprendre que c'est un concert du paradis.

II. — Le moment était venu pour Marie de Blondeau de choisir un genre de vie. Cédant aux instances de ses parents, elle épousa M. de Colignon, noble gentilhomme et grand homme de bien. Celui-ci, au lieu d'apporter des empêchements aux exercices de piété de sa femme, lui donna plutôt sujet de les augmenter de jour en jour, de sorte qu'elle persévéra dans la pratique de la dévotion. Elle choisit de plus pour directeur celui de son mari, religieux d'un Ordre fort austère. C'est sans doute à ce confesseur qu'arriva le trait suivant raconté dans les Mémoires sur sa vie.

Un jour qu'ils s'entretenaient des moyens d'aimer Dieu, ils demeurèrent ensemble jusqu'à l'heure de Vêpres, sans y prendre garde. En les entendant sonner à son couvent, le Père voulut se retirer et quitter la maison. Mais il lui coûtait d'interrompre ces discours spirituels, dont il sentait tout le prix pour son avancement dans la vertu. Tout-à-coup il fut inspiré de dire à notre Marie : « La sœur de saint Benoît » obtint une fois de la pluie pour que le saint abbé continuât à parler « du ciel avec elle. Demandez donc à Dieu la même grâce. » Elle obéit, et se recueille dans une courte, mais ardente prière. Aussitôt des nuages se forment, et des torrents de pluie inondent si bien la ville, que le religieux est obligé d'attendre pour gagner le monastère, sans que le supérieur puisse lui adresser le moindre reproche.

On ignore à quel Ordre appartenait ce religieux, les diverses communautés de la ville entretenant de fréquentes relations avec la famille. Les Carmes et les Minimes présentèrent à Marie de Blondeau leur Règle du Tiers-Ordre, pour l'y faire agréer. Mais elle n'éprouvait pour ces Règles aucune inclination, tout en aspirant à mener dans le monde une vie parfaite. L'Ordre de saint Dominique jouissait plutôt de ses préférences depuis un séjour, qu'elle avait fait à Carcassonne vers 1590 avec la maréchale de Joyeuse. Les Pères n'avaient pas alors d'église en cette ville, mais seulement une chambre transformée en chapelle ; pourtant Marie de Blondeau y ressentait les plus tendres élans de dévotion, et la fréquentait avec assiduité. L'*Inviolata* surtout chanté par deux novices après Vêpres devant l'autel du Saint-Sacrement avait le don de l'émouvoir ; et cette prose lui était demeurée comme gravée

dans le cœur. Les Etats de la Ligue s'étant assemblés à Carcassonne, au couvent des Augustins, le 14 novembre 1592, sous la présidence du Cardinal de Joyeuse, Marie avait réussi à obtenir quelques secours pour la reconstruction de l'ancien couvent démoli par les reîtres.

Mis au courant de son attrait, de ces souvenirs, et des fruits de grâces, que les ouvrages du P. Michaëlis avaient produits dans son âme, le confesseur de Marie de Blondeau l'envoya voir, à son passage à Narbonne, le P. Claude Dubel, disciple zélé du saint réformateur. Elle eut avec lui de longues conférences, et conçut dès lors un vif désir de se donner à Dieu dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Interrogés à leur tour, les PP. Etienne Lemaire et Georges Laugier la confirmèrent dans son dessein. Depuis ce temps, elle fréquenta notre église, priant de préférence dans la chapelle de sainte Catherine de Sienne, dont elle ambitionnait de devenir bientôt la fille et l'imitatrice. Ses désirs furent enfin exaucés et les Pères de Narbonne donnèrent le saint habit à notre Sœur, espérant beaucoup de son zèle et de sa vertu pour la diffusion et la prospérité du Tiers-Ordre.

Ils ne furent pas déçus dans leur espoir, et en peu de temps nombre d'âmes d'élite se groupèrent autour de la nouvelle Tertiaire. Sœur Marie de Blondeau les instruisait dans les voies de la perfection, tenait chapitre à des jours déterminés, imposait les pénitences pour les infractions à la Règle, et les animait toutes d'une pieuse ardeur. Un jour de Pentecôte, après qu'elles eurent invoqué le Saint-Esprit, une vive flamme descendit tout-à-coup du ciel au milieu de l'assemblée, et passa près du visage de la Prieure. Elles furent d'abord effrayées, comme autrefois les Apôtres, mais, s'étant rassurées, elles achevèrent leur exercice avec des consolations ineffables. On remarqua depuis dans les Sœurs présentes à cette réunion un caractère tout particulier de grâce et de force. Une de ces Sœurs, nommé Florette, vit une autre fois un globe lumineux au dessus de la tête de leur Mère, pendant qu'elle leur expliquait les devoirs de leur profession.

Grâce à la direction de Marie de Blondeau, le Tiers-Ordre florissait à Narbonne. C'était l'accomplissement de deux visions mystérieuses, que Dieu avait envoyées à notre Sœur, peu avant son entrée dans la famille de S. Dominique. Il lui avait semblé, que de son corps, comme d'un arbre vigoureux, sortaient quantité de beaux rejetons couverts de feuilles. Elle eut à ce moment quelque pensée, que le Seigneur se voulait servir d'elle pour procurer le salut des âmes; mais son humilité ne lui permit pas de s'arrêter à cette idée, vu surtout que ce ne sont point

des feuilles, mais des fruits, que Dieu demande de nous. Une autre fois elle vit un fort bel arbre chargé de feuilles et d'une grande quantité de fruits délicieux. Quelques jours avant sa profession, elle aperçut aussi près d'elle une étoile étincelante : autre symbole des célestes lumières qu'elle devait répandre dans les âmes, si elle était fidèle à sa vocation.

Cependant les assemblées et les prières en commun n'étaient qu'une préparation aux œuvres de charité. Les Sœurs se dévouaient au service des pauvres dans les prisons et les hôpitaux, répandant partout dans la ville la bonne odeur de leurs vertus. Dans ce pieux apostolat, Marie donnait encore l'exemple, et plus d'une fois Dieu guérit par ses mains des malades absolument désespérés. Un jour, elle trouve à l'hôpital une pauvre femme paralytique, dont l'état pitoyable l'attendrit. Elle demande aussitôt d'une certaine huile pour en frictionner la malade. Comme on lui apportait une toute autre espèce d'huile, elle s'en servit néanmoins ; de suite la malade recouvra ses forces, et fut guérie. Trois ans après, cette femme, rencontra notre Sœur, salua gracieusement, et se fit reconnaître d'elle, afin de lui exprimer de nouveau sa profonde gratitude.

Une autre fois, Sœur Marie de Blondeau est appelée près d'une mourante. Elle accourt, et la trouve effectivement à l'agonie. Elle s'avise alors d'essuyer avec un linge ses membres presque inanimés. Mais Jésus bénissait la compassion de la sainte Prieure ; la vie revenait à mesure dans ce corps, que le froid de la mort avait déjà envahi. La mère de la malade ne savait comment remercier sa bienfaitrice, mais celle-ci répondait avec une humble simplicité : « Ce n'est pas moi qui » qui ai guéri votre fille ; c'est Dieu. Remerciez-le donc, et non pas » moi. » Plusieurs enfants recouvrèrent subitement la santé, lorsque Marie les aspergea d'eau bénite. Vers la même époque, la charitable Sœur visitait une de ses filles spirituelles dangereusement malade, lorsque dans un accès de terreur, celle-ci se met à crier : « Notre Mère ! » « Notre Mère ! » — Ma fille, qu'avez-vous ? je suis à vos côtés » — « Je vois, reprit-elle, la terre ouverte pour m'engloutir. » — « Ne crai- » gnez rien, lui dit Sœur Marie, souvenez-vous seulement, que vous » êtes des Sœurs de sainte Catherine de Sienne, et de l'Ordre de saint » Dominique. » Cette simple parole calma les frayeurs de l'agonisante, mais elle ne l'empêcha pas, comme le sut notre Vénérable Sœur d'expié en purgatoire les restes du péché, qui avait failli l'entraîner à sa perte éternelle. La défunte s'était imaginé, qu'elle vivrait plus long-

temps que son mari, et, dans cette prévision, lui déroba en secret de l'argent. Marie de Blondeau pria beaucoup pour elle, et sur son conseil, le mari fit célébrer un certain nombre de messes pour le repos de l'âme de sa femme.

La Vénérable Sœur travaillait de plus en plus à sa sanctification personnelle. Sainte Catherine de Sienne était l'exemplaire, qu'elle s'efforçait de reproduire. Ses pénitences devinrent aussi plus sévères. Elle voulut jeûner, comme les religieux du grand Ordre depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, sans exclure les jours, encore nombreux hors de ce temps, où les Constitutions des Frères-Prêcheurs prescrivent la même pénitence. La nuit, elle coucha désormais sur une simple planche, n'ayant pour chevet qu'une grosse pierre. Bien avant l'aube, son ange gardien l'éveillait pour qu'elle fît oraison ; et dans une ineffable union avec son Dieu, elle puisait chaque matin la force de fournir sa difficile carrière. Une œuvre importante pour le salut des âmes allait bientôt réclamer toutes les ressources de son actif dévouement.

III. — Le V. P. Sébastien Michaëlis se préparait à rétablir l'exacte observance parmi les Sœurs du second Ordre, et recherchait dans ce but le concours de quelques dames d'une haute piété. Déjà M^{me} de Bourret et Catherine Tossian s'étaient rendues à son invitation. Elles n'attendaient, que le moment propice pour se réunir à d'autres personnes dévouées et pratiquer parfaitement la Règle des Sœurs dominicaines (1).

L'œuvre en était là, lorsqu'après le décès de son père, Marie de Blondeau résolut d'aller visiter les corps saints, qui reposent à l'église Saint-Sernin de Toulouse. A peine arrivés dans cette ville, M. de Colignon, Marie et sa sœur, Anne de Blondeau, se mirent en relations avec le P. Michaëlis. Celui-ci remercia vivement la Providence du précieux auxiliaire qu'elle lui envoyait. Un moment, M. de Colignon et son épouse songèrent à se séparer pour entrer l'un chez les Pères Dominicains, l'autre dans le monastère projeté. Mais Dieu se contenta des dispositions de leur cœur ; M. de Colignon revint à Narbonne, laissant Marie à Toulouse pour servir au dessein de l'illustre et saint réformateur. Elle fut, en effet, la première maîtresse des novices de la Con-

(1) Voir pour les détails de la fondation du monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse, les Vies des VV. MM. Louise du Saint-Esprit et Marie de Jésus, 1 janvier et 2 septembre.

grégation de Sainte-Catherine de Sienne ; mais bientôt son mari lui écrivit de rentrer à Narbonne pour l'assister dans ses dernières années (1605). Elle partit aussitôt, et peu après, M. de Colignon fit entre ses bras une fin très édifiante.

Dégagée de ses liens, Marie de Blondeau ne vit dans sa liberté qu'un moyen de servir Dieu et son Ordre avec plus de dévouement. Elle établit sa résidence à Avignon, et la ville pontificale ne tarda pas à connaître le trésor, dont Dieu l'avait gratifiée. Le Tiers-Ordre prit une grande extension, les personnes les plus recommandables embrassant ses pratiques. On cite en particulier les Messieurs Suarès, dont l'un fut évêque de Vaison, et un autre grand-vicaire d'Avignon. Dans les affaires les plus importantes on avait recours à elle, et les prodiges, que le Seigneur opéra par ses mains, lui gagnèrent l'estime de toute la ville. Elle prédisait l'avenir et découvrait le secret des cœurs. En l'aspergeant d'eau bénite, elle guérit un enfant atteint d'épilepsie, et ses prières ont rendu la lucidité d'esprit à une demoiselle, qu'on lui avait recommandée. Les contemporains de notre vertueuse Sœur ont noté soigneusement toutes les faveurs, par lesquelles Dieu récompensait son zèle et sa charité chaque jour grandissants. Parfois son âme, s'élevant d'un vol rapide jusqu'au sein de la divinité, laissait tomber sur son corps un reflet des splendeurs du ciel. Plusieurs personnes, qui la visitèrent durant une maladie grave, lui trouvèrent le visage si beau, qu'elle semblait une sainte du paradis plutôt qu'une femme de la terre. L'amour de Dieu l'absorbait au point de lui faire perdre le sentiment des choses d'ici-bas. Méditant un jour sur l'infinie bonté de Dieu, elle fut soulevée de terre, et son cœur éprouva de si violents transports, qu'il était près d'éclater. L'action du Saint-Esprit se faisait sentir quelquefois avec plus de douceur. Un jour, qu'elle répondait à une lettre traitant de l'amour de Dieu, il tomba sur le papier une rosée blanche comme neige, qui couvrit toute l'écriture, et laissa le reste dans sa blancheur naturelle.

Dans une de ses sublimes oraisons elle reçut des connaissances très relevées sur le mystère de la Sainte-Trinité, et vit saint Dominique prosterné devant Dieu dans une humble et profonde adoration. Une autre fois, que le B. Patriarche saint Dominique offrait à Dieu le Père Jésus-Christ, son Fils, Dieu le Père lui demanda ce qu'elle désirait : « Mon Dieu, je ne veux que vous seul, et je vous désire de tout mon cœur. » — « Ma fille, reprit le Père éternel, je te donne mon Esprit, afin que tu sois une même chose avec moi en esprit et en vérité. »

Pour scruter les profondeurs de la Trinité, Marie de Blondeau ne détournait pas cependant son regard de la sainte Humanité de Notre-Seigneur. Par sa dévotion aux souffrances du Fils de Dieu, notre Sœur atteignit un haut degré d'union avec Lui. Le priant un jour de la cacher dans ses saintes Plaies, elle fut si étroitement jointe à son divin Cœur, qu'elle paraissait s'y absorber. En même temps elle se vit comme lavée dans le sang de l'Agneau immaculé, et Jésus la présenta ainsi à son Père, qui la regarda d'un œil de complaisance. Une autre fois, Jésus en croix lui apparut et détachant ses mains du bois sacré, lui donna sa bénédiction. Un Vendredi-Saint, pendant qu'elle écoutait le récit de la Passion à l'église de Saint-Agricol, elle en contempla toute l'histoire très distinctement, comme si elle se fût passée devant elle à l'heure même. Lorsque le prédicateur en vint à la mise en croix, montrant le crucifix à la foule dans un mouvement fort pathétique, Sœur Marie se demanda, si elle détournerait son regard intérieur du spectacle, que Dieu lui présentait pour considérer le prédicateur ; mais voulant éviter toute singularité, elle s'y résolut. Au même instant, les bras du Sauveur en croix se détachent, se tendent vers elle comme pour l'embrasser, et une voix intérieure lui dit : « Ma fille, je reçois toutes tes affections, et je les ai pour agréables. »

La Très Sainte Vierge l'honora de plusieurs visites, tantôt seule, tantôt avec son divin Enfant, qu'elle lui laissa une fois entre les bras pour lui donner la consolation de jouir plus à l'aise de sa présence. Après un de ces entretiens, la B. Vierge l'embrassa avec tendresse et daigna la bénir.

Marie de Blondeau professait aussi une particulière dévotion pour saint Joseph ; elle en fut récompensée par un prodige. A une fête du saint Patriarche, au moment de la communion, la sainte Hostie s'échappa des mains du prêtre pour venir se reposer sur ses lèvres.

Envers notre B. Père saint Dominique elle avait conçu de si grands sentiments de piété filiale, que ne pouvant s'entretenir avec lui aussi souvent qu'elle l'eût désiré, elle recherchait les discours de ses enfants, les religieux réformés du Père Michaëlis ; cette dévotion pour saint Dominique grandit avec les années, et revêtit les caractères de la plus douce familiarité. Une fois le Saint dit à Marie de lui demander chaque soir sa bénédiction ; ce qu'elle accomplit depuis avec grand soin. Les intérêts de l'Ordre, et surtout le succès de l'œuvre du Père Michaëlis étaient l'objet de ses meilleures sollicitudes. Les contradictions, que rencontrait le V. Père, avaient toujours en son

âme un douloureux retentissement. Aussi le soutenait-elle de ses prières les plus ferventes. Un jour enfin, pendant qu'elle priait dans notre église d'Avignon, elle crut voir un flambeau tomber de la voûte : c'était l'image de la fin de ce grand religieux (5 mai 1618).

Après cette mort, Marie de Blondeau n'en continua pas moins de témoigner son intérêt pour la réforme. Le V. P. Girardel étant venu à Avignon, elle désirait vivement lui parler, mais la maladie l'en empêchait. Dieu y pourvut; et à l'heure même elle fut transportée miraculeusement au couvent. De son entretien avec le P. Girardel son âme garda de grandes consolations et un accroissement d'amour de Dieu. Un jour de Pentecôte, pendant le chant du *Veni Creator*, elle vit quantité de flammes au-dessus des religieux, et au milieu une flamme plus éclatante. Ce prodige dura jusqu'à la fin des Psaumes de Tierce. Le Fr. du Laurent fut assisté au moment de la mort par l'Ange gardien de Sœur Marie. Dès la première nouvelle de son agonie, elle avait prié son Ange d'aller près de lui, et aussitôt elle l'avait vu s'élancer du côté du couvent. Un chanoine de Saint-Agricol dut sa vocation aux prières de Marie de Blondeau. D'une santé délicate et peu disposé à se faire religieux, il semblait destiné plutôt à rester dans le siècle; cependant il reçut l'habit de l'Ordre et vécut saintement jusqu'à une extrême vieillesse, sous le nom de P. Jean-François de la Salle. Il disait ordinairement la dernière messe et ne mangeait qu'une fois le jour. Ce même Père étant tombé malade à Paris, au couvent de Saint-Honoré, Sœur Marie le vit devant elle durant l'oraison. Comprenant qu'il avait besoin du secours de ses prières, elle le recommanda à Notre-Seigneur, et à quelques âmes pieuses. Peu après, il revenait en parfaite santé à Avignon. C'est aussi sur les instances de notre Sœur, que les Pères admirent au noviciat malgré son état maladif, le V. P. Jean-André Faure. Elle leur assura qu'il honorerait l'Ordre, et produirait beaucoup de bien dans les âmes : prédiction, qui devait se réaliser à la lettre. Le V. P. André Faure fut presque continuellement Prieur et Provincial, tant ses belles qualités et surtout son admirable douceur lui gagnaient l'affection des religieux (1).

Un zèle ardent pour le salut des âmes, le culte divin, le triomphe de l'Eglise militante, et le soulagement des âmes du purgatoire couronnaient cette vie vraiment dominicaine. Elle s'offrait parfois à endurer de grandes douleurs pour secourir les âmes des défunts. Un

(1) Voir sa notice sous la date du 31 mars.

jour même, après avoir fait une prière pour elles et présenté au Père éternel les souffrances de son Fils et des Saints, elle vit monter au ciel une foule d'âmes, dont la blancheur et la clarté augmentaient à mesure qu'elles approchaient du séjour des Bienheureux. Parmi elles se trouvait un Frère-Prêcheur qui brillait d'un éclat particulier. Se souvenant des années qu'elle avait passées dans la Congrégation de Toulouse, Marie de Blondeau déployait la plus active charité pour retirer du vice les femmes perdues. S'immoler pour le salut des âmes était son plus vif désir, et sur sa demande Notre-Seigneur lui envoya une douleur de tête si aiguë pour la conversion de quelques pécheurs, qu'il lui semblait porter une couronne d'épines. Elle en souffrit tellement, qu'elle fut bientôt sur le point de demander à Dieu miséricorde; mais sa patience et sa charité prévalurent.

Les malheurs de l'Eglise la jetaient quelquefois dans une profonde tristesse. Vers la fin de sa vie, elle suivait avec anxiété les péripéties de cette longue lutte, appelée depuis la Guerre de trente ans. Gustave-Adolphe cherchait à conquérir la suprématie en Allemagne pour l'hérésie de Luther, dressant ainsi contre l'Eglise catholique une puissance formidable: Mais de saintes âmes priaient, et par des révélations Dieu les encourageait à s'offrir en sacrifice à sa colère, justement provoquée. Marie de Blondeau était du nombre. Un jour elle vit un tabernacle d'or massif, admirablement ciselé, mais couvert de poussière. Quelques jours après, la Mort lui apparaissait lançant des flammes de toutes parts, et brandissant un fouet à deux courroies. Marie se mit à pleurer à la pensée des maux, qui menaçaient le monde, et demanda sa part de souffrances expiatoires capables d'apaiser la justice divine. Peu après, Gustave-Adolphe tombait sur le champ de bataille de Lutzen (26 octobre 1632). Notre sainte Tertiaire avait appris aussi par révélation les succès de Louis XIII contre le protestantisme au midi de la France, et prédit la naissance de Louis XIV. Toutes ces faveurs du ciel ne lui causaient aucun mouvement d'amour-propre; elles l'humiliaient plutôt, et l'excitaient à mieux correspondre aux desseins de Dieu.

Marie de Blondeau termina son admirable vie par un acte de charité. Le 22 mars 1635, elle rencontra dans une rue d'Avignon, deux femmes, qui se battaient avec une sorte de rage. Elle s'efforça de les séparer, mais ces deux malheureuses, poussées par une aveugle fureur, revinrent à la charge, et afin d'assouvir leur colère sans obstacle accablèrent de coups la charitable Sœur. Depuis lors celle-ci ne cessa de

languir. Les austérités de la sainte Quarantaine, qu'elle observa sans ménagement, aggravèrent ses infirmités. La soif du sacrifice la consumait cependant toujours. La Semaine-Sainte venue, elle désira participer aux souffrances du Sauveur. Jésus alors lui apparut, et, comme l'a rapporté son confesseur, lui imprima les sacrés stigmates. Elle ne conserva pas cette douloureuse grâce, Notre-Seigneur, l'ayant retirée peu après, par compassion pour sa fidèle servante.

Le jour de Pâques, Sœur Marie se rendit péniblement à l'église Saint-Agricol pour communier, mais le lendemain elle dut s'aliter, et fut en proie à des vomissements de sang : conséquences des coups reçus dans l'exercice de sa charité. Durant la maladie, elle ne prenait plaisir qu'à parler aux religieux de notre Ordre ; leur seule vue la réjouissait. Le ciel, approuvant cette grande affection, lui envoya pour la consoler six de nos saints, le jour de l'Invention de la Croix. Enfin, le 4 mai 1635, après avoir reçu le Viatique et l'Extrême-Onction, notre douce et admirable Sœur rendit son âme à Dieu en prononçant trois fois les noms de Jésus et de Marie.

A peine la nouvelle de cette mort fut-elle connue dans Avignon, que la ville entière accourut pour vénérer les saintes dépouilles. Le chapitre de Saint-Agricol voulut assister aux funérailles et accompagner le corps, porté par quatre Sœurs du Tiers-Ordre, jusqu'à notre église. La foule assiégea le cercueil jusqu'au soir ; des personnes du plus haut rang baisaient les pieds de la défunte, et tous avouèrent, que plus on la regardait, plus elle semblait belle. Malgré une active surveillance, ses vêtements furent mis en lambeaux ; il fallut omettre même quelques-unes des cérémonies et descendre promptement le corps dans le caveau du Tiers-Ordre.

Plusieurs personnes ont obtenu des grâces signalées par l'intercession de la V. Sœur Marie de Blondeau. Sœur Anne Croiset, du monastère de Sainte-Praxède, souffrait depuis quinze ans d'accès d'asthme très pénibles. Le jour du décès de la V. Sœur, elle fut saisie d'une crise plus violente, qui faillit l'étouffer ; et ce grave malaise dura trois jours jusqu'à la fête de sainte Catherine de Sienne. Sœur Anne se rendit alors devant le Saint-Sacrement et implora l'aide de Marie de Blondeau. Au même instant elle fut guérie, et ne ressentit plus aucune douleur. Une religieuse de Toulouse et une personne de qualité, Madame d'Ampus, fille spirituelle de Sœur Marie éprouvèrent aussi les effets de sa puissante intercession auprès de Dieu, digne récompense de sa fidélité à le servir sur la terre.



LE MÊME JOUR

12.. — A Metz, le V. P. GÉRARD, né d'une famille noble dans la même ville. Sa mère était grande bienfaitrice du couvent et jouissait d'une juste réputation de piété. Imitateur de ses vertus, le V. P. Gérard se donna lui-même à l'Ordre, et s'y rendit illustre en science et sainteté dans le cours du treizième siècle.

Dans le même couvent de Metz, mourut un autre religieux, dont la chronique des Hommes illustres ne signale pas le nom, mais éminent prédicateur, docteur prudent et conseiller très estimé, puisqu'un roi d'Angleterre le choisit pour confesseur. Celui-ci lui donna même, de préférence aux religieux de son royaume, le chef d'un S. Henri, l'un de ses prédécesseurs sur le trône. La précieuse relique fut enchâssée et placée dans la sacristie du couvent de Metz.

Ce S. Henri ne peut être que le troisième du nom, les deux autres ayant persécuté l'Eglise et mis à mort saint Anselme et saint Thomas de Cantorbéry. Henri III, qui mourut l'an 1272, était si pieux, dit-on, bien qu'il ne soit pas canonisé, qu'il entendait chaque jour trois messes chantées outre plusieurs messes basses. On raconte à ce sujet le trait suivant. Saint Louis, roi de France, lui faisait remarquer, que sans doute il est louable d'entendre plusieurs messes, mais qu'il est convenable aussi d'écouter les prédicateurs. Henri lui répondit fort gracieusement : « J'aime mieux voir souvent mon « ami que d'entendre parler de lui. » Le manuscrit ne spécifie pas non plus de quel roi ce V. Père était confesseur ; mais puisqu'il inscrit la mort de ce dernier à l'année 1314, il donne à entendre, que c'était Edouard II, mort en 1307.

Après le trépas de son illustre pénitent, le V. Père ne songea plus lui-même, qu'au passage de cette vie de misères à la joie éternelle. Pour épitaphe, le dystique suivant fut gravé sur sa tombe :

*Vir gravis hic erat, castus, doctusque, modestus,
Dilectus quondam Fratribus, atque Regi.
(Mém. de Metz.)*

1291 — Dans la Province d'Espagne, le V. P. BLAISE, Evêque de Calahorra, lequel charmé de la sainteté de nos premiers Pères, demanda instamment au Souverain-Pontife la permission de passer le reste de ses

jours dans la pauvreté et l'humilité religieuses. Il eut la joie d'être exaucé, et de revêtir l'habit de l'Ordre. En 1291, il assistait au Chapitre général de Palencia, mais on ignore la date exacte de la sainte mort, qui couronna ses vertus. — (Bern. Gui.)

1350 — A Crémone, le V. P. HUGOLIN DE SAINT-MARC, Evêque de cette ville, mais originaire de Parme. Il gouverna cette Eglise avec prudence et fermeté depuis le 21 mars 1327 jusqu'en 1349. A peine avait-il pris possession, qu'il lui fallut défendre son troupeau contre l'intrusion d'un certain Bandino envoyé à Crémone par l'antipape Nicolas V, fauteur de Louis de Bavière. En présence de tout le peuple, Fr. Hugolin fit à cette occasion un discours si ardent et si juste, que l'intrus prit la fuite. Après la mort de Jean XXII, qui l'avait nommé, notre V. Père reçut de Benoît XII la mission de rechercher par toute l'Italie les partisans de l'antipape pour les convertir et les absoudre des censures : preuve manifeste de l'estime que le Souverain-Pontife avait conçue de ses talents. Il eut la joie de ramener beaucoup de schismatiques au giron de l'Eglise, grâce au concours, que lui prêtèrent Fr. Laurent Braciforte, de notre couvent de Crémone, un Frère-Mineur et un Abbé, qu'il s'était adjoints. Après vingt-deux années d'épiscopat, il se retira parmi ses Frères, et mourut pieusement l'année 1350. — (Domaschi : *De rebus Cæn. Cremon.*, 23-26; Echard, 634).

14.. — En Angleterre, le V. P. THOMAS PALMER, célèbre adversaire des disciples de Wiclef, qu'il confondit dans plusieurs conférences, à la demande de l'évêque de Londres, Richard Clifford. Il porta souvent aussi la parole avec succès devant les rois Richard II et Henri IV. En 1393, le Maître-général de l'Ordre le choisit pour visiteur; et il gouverna ensuite la Province d'Angleterre pendant deux années. Lorsque Fr. Jean Deping fut élevé, en juillet 1397, au siège épiscopal de Waterford, en Irlande, les religieux du couvent de Londres choisirent le V. P. Thomas Palmer pour lui succéder. Il occupa cette charge jusqu'en 1407, époque à laquelle son nom disparaît dans les documents. C'était l'un des plus savants religieux de son temps, et l'on cite avec éloges plusieurs de ses ouvrages, en particulier le traité, qu'il composa pour hâter la fin du grand schisme d'Occident. — (Echard, I, 753; P. Palmer : *The Provincials of the Friar-Preachers of England*, 25).

15.. — Aux Indes Orientales, le martyr du V. P. PAUL DE MESQUITA, qui, pour imiter le zèle de l'Apôtre, son patron, se dévoua tout entier à la propagation de l'Evangile dans les îles de la Sonde. Pendant un voyage à Malacca, il fut capturé par des corsaires hollandais, qui firent grâce aux autres prisonniers, mais l'égorèrent par un sentiment de haine contre la foi romaine. — (Sousa, 3^e part., IV, ch. 15.)

1572 — A Ortigoza, ville d'Espagne, le V. P. PHILIPPE DE MÉNÉSÈS, natif de Truxillo. Il fut prieur à Tolède et Valladolid (1555), recteur du collège de Saint-Grégoire à Ségovie, et professeur à l'Université d'Alcala. Il avait un don particulier pour diriger les âmes dans les voies surnaturelles. Sainte Thérèse le choisit pour confesseur, lorsqu'elle vint fonder un couvent à Valladolid. Peu auparavant, ayant ouï parler de l'enquête ouverte par les docteurs sur la vie intérieure de la sainte, il avait eu la charité d'aller exprès à Avila, pour s'entretenir avec elle, la détromper, s'il l'eût trouvée dans l'illusion, et, dans le cas contraire, la défendre contre la calomnie. Il resta fort satisfait de ses entretiens avec sainte Thérèse, et parla ouvertement en sa faveur. Plus tard, à la demande de Philippe II, S. Pie V ayant résolu de travailler à la réforme des Ordres de Prémontré, de la Trinité, du Carmel, et de la Merci, le V. Père fut désigné parmi les commissaires, et député pour l'Ordre de la Merci dans toute la Galice. Il y remplissait actuellement ses fonctions de visiteur, et tâchait de ramener les religieux aux Règles, que saint Raymond de Pennafort leur avait données, lorsqu'il fut surpris par la mort à Ortigoza, l'an 1572. — (Echard, II, 219 ; Bouix, *Lettres de sainte Thérèse*, lett. 79, fév. 1576).

1651 — Au couvent de Saint-Hyacinthe de Tacuba près Mexico, le V. P. SÉBASTIEN DE OQUENDO, profès de celui d'Oviedo en Espagne. Pressé par le zèle du salut des âmes, il partit pour les missions des îles Philippines, et commença par enseigner longtemps les arts et la théologie au collège Saint-Thomas, de Manille. Les fidèles accouraient en foule à ses sermons, et les Frères du couvent de Saint-Dominique le choisirent pour Prieur. Confiants dans son esprit apostolique et sa prudence, les supérieurs l'envoyèrent comme vicaire au couvent de Saint-Hyacinthe, fondé près de Mexico pour les religieux, qui se rendaient d'Espagne aux Philippines (1646). Le P. Dominique Navarrette dans son Histoire de Chine fait mention du V. Père en ces termes : « A mon arrivée au couvent de Saint-Hyacinthe de Tacuba, hors des murs de Mexico, j'y trouvai le très docte Père Sébastien de Oquendo. Homme d'un mérite rare et d'une vertu éminente, il se priva toujours de viande et de chocolat ; il passait les nuits presque entières en oraison, et dans le pays sa réputation était considérable. Sa mort augmenta encore son renom de sainteté à cause de l'intégrité parfaite, dans laquelle son corps fut retrouvé sept ou huit ans après (1). » Le V. P. Sébastien mourut en 1651 au couvent de Mexico, où, pendant sa maladie, on l'avait transporté. Il a laissé plusieurs écrits fort estimés, et sa mémoire est restée en vénération. — (*Act. Cap.* 1670 ; Echard, II, 568.)

(1) Fr. Dom. Navarrete, *Tratados historicos, políticos, ethicos y religiosos de la monarchia de China*, t. I, 295, tratado VI, *De los viages y navegaciones, que el autor ha hecho.*

1603. — Au monastère de Saint-Sauveur, de Lisbonne, la V. M.¹ ANTOINETTE DE SAINT-PAUL, qui excella particulièrement en humilité, pauvreté et oraison.

Malgré ses belles qualités de nature et de grâce, étant très pieuse et de haute naissance, elle ressentit toute sa vie une véritable horreur pour les charges. Contrainte une fois d'accepter celle de Prieure dans son monastère, elle sut obtenir ensuite un bref du Pape, qui lui permettait de refuser toute fonction semblable. Mais pour les offices pénibles elle les acceptait de bon cœur, et s'y employait avec une fidélité admirable. Pendant quinze années elle demeura chargée de la formation des novices et consacra à cette œuvre importante toute son application. Non contente de les instruire dans des conférences spirituelles et d'imprimer au noviciat une direction toute surnaturelle, Sœur Antoinette ne reculait pas devant d'autres soins très absorbants, tels que d'apprendre à lire, à écrire, à réciter l'Office, etc., dont les plus anciennes novices auraient pu s'occuper. Elle voulait garder pour elle-même tout le poids de sa charge, et elle s'en acquittait avec une paix, une douceur, une patience au-dessus de tout éloge.

Afin de pratiquer une rigoureuse pauvreté, elle ne conservait à son usage que l'absolu nécessaire. Puissants et riches, ses frères lui firent parvenir une somme d'argent considérable, lorsque, malgré ses protestations, elle fut nommée Prieure. Sans en retenir même une obole, elle mit aussitôt cet argent dans le dépôt commun du monastère. Peu lui importait l'incommodité de la cellule, la dureté de la couche, ou l'usure des vêtements ; vivre unie à Dieu par la prière et l'obéissance à sa sainte volonté était la seule préoccupation de son cœur. Elle prenait si peu de nourriture, jeûnant très souvent au pain et à l'eau, qu'on s'étonnait à bon droit de voir son faible corps résister à ses rudes pénitences.

Avec un tel fonds d'humilité, un esprit aussi détaché de tout, impossible que son oraison ne fût pas très fervente. Saint Grégoire dit, en effet, que les délices intérieures sont réservées aux âmes vraiment dégoûtées des satisfactions terrestres : « *Illi sapit spiritus, cui desipit caro.* » Notre Vénérable Sœur ne croyait jamais avoir assez prié : deux Offices et tout le Psautier chaque jour ne pouvaient encore la satisfaire. Son exactitude à se rendre au chœur excitait l'admiration de la communauté, et les Sœurs ont remarqué, qu'elle n'eut jamais à faire la *venia* pour être arrivée en retard. Les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, Sœur Antoinette passaient tout son temps en veilles et en prières. Elle avait pour compagne dans cet exercice la V. M. Jeanne de la Crèche, excellente religieuse du même monastère.

Entre d'autres mortifications, Sœur Antoinette de Saint-Paul aimait à se donner de rudes soufflets, en mémoire des outrages que notre Sauveur daigna souffrir en silence de la part des valets durant sa douloureuse Passion. Elle s'appliquait alors à ressentir de profonds sentiments de contrition et d'humilité.

Pendant le peu d'années qu'elle fut Prieure, aucun manquement ne resta sans réprimande. Elle avait un soin particulier d'imposer la pénitence indiquée par les Constitutions pour certaines fautes. Si quelques abus s'introduisaient parmi les Sœurs, soit dans la manière de se coiffer, soit dans la finesse des étoffes, elle ne se donnait pas de trêve, qu'elle fût arrivée à les corriger. La Vénérable Mère avait aussi pour maxime, que les monastères étant fondés avant tout dans le but de procurer l'avancement spirituel des religieuses, les Prieures doivent consacrer à cette fin la meilleure partie de leur temps, et tout le dévouement de leur âme. « Si le spirituel va bien, disait-elle, le temporel » ne restera pas en souffrance. La Sous-Prieure et les Officières suffissent à y « pourvoir sous la surveillance discrète de la Prieure. »

Lorsqu'il plut à Dieu de la retirer de ce monde, il lui envoya de violentes fièvres, qui l'éprouvèrent plusieurs mois, sans lasser sa patience. Après avoir reçu tous les sacrements, elle entra dans un doux repos ; il lui sembla voir Notre-Seigneur, caché sous les espèces eucharistiques, qui l'encourageait et l'aidait à bien mourir. On s'en aperçut par l'avis qu'elle donna aux Sœurs de ne point parler à cause du Saint-Sacrement, présent dans la chambre. Surprises de ce reproche, les Sœurs lui demandèrent ce qu'elle voulait dire. Elle les assura de nouveau de la présence de la Sainte Eucharistie. Dans la compagnie de son divin Epoux, elle rendit heureusement son âme, le 4 mai 1603. Une transformation ravissante apparut aussitôt sur son visage pâle et défait, qui devint beau et vermeil. On avait presque peine à la reconnaître sous cet éclat extraordinaire. Sœur Antoinette fut enterrée fort honorablement, et sur la pierre tombale on grava l'éloge de sa vie exemplaire et pénitente. — (Sousa, 2^e part., I, ch. 18.)

1668 — Au monastère de Prouille, la V. Sœur ANNE DE CROUZET, qui brilla par son amour de l'observance, à l'époque où la tiédeur détruisait tant de communautés. Elle garda fidèlement toutes les prescriptions de la Règle, en particulier celle de ne porter que de la laine sur la chair. Très charitable, elle servait volontiers le prochain, et, une pensionnaire se trouvant malade d'une fièvre contagieuse, elle exposa généreusement sa vie pour la soigner. Dieu accepta son sacrifice. Elle fut atteinte du même mal, et contente de donner sa vie pour le prochain, comme Jésus avait donné la sienne pour elle, Sœur Anne reçut en échange la vie, qui ne finit plus, le 4 mai 1668. — (*Mémoires de Prouille.*)





V MAI

SAINT PIE V,

Pape (*)

(1504-1572)

DIEU, qui se plaît à élever le pauvre de la poussière pour lui donner rang à côté des princes de son peuple, choisit S. Pie V dans une famille noble, mais indigente. Les Ghislieri avaient compté autrefois parmi les plus riches citoyens de Bologne ; mais en 1445, une révolution populaire les avait chassés de la ville. Dans sa haine, le parti vainqueur décida même de murer la porte Saint-Isaïe, par laquelle étaient sortis les exilés, pour leur enlever jusqu'à l'espoir du retour. Pourtant un siècle plus tard, lorsque le descendant des proscrits monta sur le trône de Saint-Pierre, les dispositions des esprits avaient changé, le Sénat de Bologne fit rouvrir cette porte, et l'inscription suivante y fut gravée :

D. O. M.

Portam civilis seditionis causa centum et amplius annos obstructam Pio V Pontif. Max. in summa civium tranquillitate Joannes-Baptista Doria Bonon. Praes. publico commodo atque ornamento aperiri, construi, Piamque nominari voluit ex S. C. MDLXVIII.

Au Dieu très bon et très grand.

Cette porte, murée depuis plus de cent ans à l'occasion d'une guerre civile, vient d'être rouverte, relevée, et nommée *Porta Pia*, en vertu d'un sénatus-

(*) *Acta SS., ad diem 1^{am} Maii, etc.*

consulte, sous le pontificat de Pie V, par le podestat J.-B. Doria, pour l'utilité et l'ornement de la ville et en pleine paix. 1568.

Après l'émeute de 1445, quelques Ghislieri s'étaient retirés les uns à Rome, les autres à Bosco, petite ville du diocèse de Tortone, à trois lieues d'Alexandrie. C'est dans cette bourgade que naquit S. Pie V, le 17 janvier 1504. La maison paternelle était située à un kilomètre au milieu de la campagne, et ressemblait assez, par sa pauvreté, à l'étable de Bethléem. Au baptême, cet enfant de bénédiction fut appelé Michel. Paolo Ghislieri et Domenica Augeria, ses parents, étaient réduits à vivre du faible revenu d'un petit troupeau et d'une vigne. Cette pauvreté mit dans l'obligation de garder auprès d'eux leur jeune fils, malgré les dispositions qu'il montrait déjà pour l'étude. Mais, tout en subissant cette dure nécessité, l'enfant nourrit dans son cœur un vif désir de s'appliquer plus tard aux travaux de l'esprit. Dès cette époque il aimait à prier, à fréquenter l'église, à répandre devant les autels ses larmes avec son cœur. L'attrait pour la solitude et l'oraison étaient les premiers indices de sa vocation à l'état religieux. Docile à cette grâce, Michel Ghislieri ouvrait son âme à des pensées généreuses et rêvait de se donner pleinement au Seigneur.

Mais comment faire ? Quel moyen de réaliser ce pieux projet ? La Providence pourvut à tout, et renversa elle-même les obstacles. Un jour, deux religieux dominicains viennent à passer près de l'humble demeure des Ghislieri. Poussé par un instinct secret, l'enfant les aborde et lie conversation. Puis il leur avoue ingénument son désir de quitter le monde. L'angélique sérénité de son front, son ouverture de cœur, l'intelligence qui illumine son regard, impressionnent les Pères ; et après quelques renseignements, ils lui offrent de le conduire au couvent de Voghera. A cette proposition, Michel tressaille de joie, court à la maison paternelle, obtient le consentement de son père et de sa mère, et muni de leur bénédiction, il part d'un pas léger pour le couvent situé à sept milles de Bosco. Il avait quatorze ans.

Le Prieur et les religieux de Voghera accueillirent volontiers ce jeune homme aux manières simples et douces ; et de suite un Père fut désigné pour le diriger dans ses études de latin jusqu'au jour de sa vestition. Trois années environ s'écoulèrent pendant lesquelles la prière chorale et l'étude se partagèrent tous les instants du futur novice. Le Père Prieur suivait ses progrès d'un œil joyeux. Enfin, il lui accorda le saint habit, et le 18 mai 1521, Frère Michel Ghislieri pro-

mit à Dieu pauvreté, chasteté et obéissance jusqu'à la mort entre les mains de Frère Jacobini de Vigevano (1). « Quel est votre nom ? » lui demanda le Provincial. » — « Michel de Bosco. » — « Mais cet « endroit est inconnu, reprit le supérieur ; puisque vous êtes né « près d'Alexandrie, désormais vous vous appellerez Frère Michel Alexandrin. »

La date de cet engagement solennel mérite d'être remarquée. C'était le 18 mai 1521. Or, Luther, dont les disciples trouveront dans S. Pie V un si redoutable ennemi, Luther venait de brûler publiquement à Wittemberg la bulle de Léon X, qui lançait contre lui l'anathème ; il avait déclaré que « brûler des livres, c'est peu de chose, « et qu'il faudrait jeter au feu le Pape lui-même et son trône » ; enfin, il s'était réfugié dans l'imprenable château de la Wartbourg, afin de répandre plus à l'aise en Allemagne ses pamphlets hérétiques et incendiaires. Autre coïncidence. Le 16 mai 1521, deux jours avant la profession de Frère Michel, Ignace de Loyola recevait au siège de Pampelune la blessure, qui fut l'occasion de son retour à une vie sincèrement chrétienne, en attendant qu'il instituât la vaillante milice de la Compagnie de Jésus. Ainsi, en même temps qu'elle permet aux hérétiques d'assaillir son Eglise, la Providence lui prépare de tous côtés d'intrépides défenseurs.

Frère Michel Ghislieri se mit sans retard aux études de philosophie et de théologie, pour lesquelles il fut envoyé en divers couvents de la Province, Vigevano, Bologne, Gênes, Parme, Pavie et Savone. A vingt-quatre ans, il recevait l'ordre de se préparer à la prêtrise. Pour la première fois il osa présenter modestement quelques observations. Dans une lettre au P. Provincial il protestait avec énergie de sa frayeur à la perspective du fardeau redoutable qu'on voulait imposer à ses faibles épaules. Mais on ne tint aucun compte de ses instances : « Au « contraire, dit Maffei, le Provincial trouva dans cette conduite un « motif de plus pour maintenir sa décision. »

On était à la sixième année du pontificat de Clément VII, à l'époque troublée qui vit le sac de Rome, et tous les malheurs dont cette ini-

(1) D'après Maffei et plusieurs autres, Fr. Michel Ghislieri aurait fait profession en 1519. Mais les archives du couvent de Vigevano contiennent au livre des professions le texte suivant, qui renverse cette opinion : « Frater Michael Ghislerius Alexandrinus, « de tetrâ Boschi, die 18 maii 1521, fecit solemnem professionem in manibus P. Fr. « Jacobini de Vigevano nomine conventus Vogheriensis. »

quité fut le prélude. Charles-Quint, irrité de l'alliance du Pape avec François I^{er}, envoie contre la Ville Eternelle des hordes de Luthériens, qui la prennent d'assaut. Six mois durant, le Pontife est assiégé au château Saint-Ange ; basiliques, palais, tombeaux même, tout reçoit la marque de la rage des vainqueurs. Le sacrilège marche de pair avec le pillage : la chapelle du Pape devient une écurie, les bulles servent de litière aux chevaux et les vases sacrés sont l'objet d'indignes profanations. Les officiers se revêtent même des chapes des cardinaux, et, réunis dans une salle du Vatican, élisent pape l'apostat Luther. Tous les protestants chantent la ruine de Babylone et la fin de la Papauté, en cette année 1528.

Telles étaient les angoisses de l'Eglise à l'heure où Michel Ghislieri recevait à Gênes l'onction sacerdotale. Ces circonstances expliquent pourquoi le nouveau prêtre ne put jouir du bonheur de célébrer sa première messe à Bosco en présence de ses heureux parents. Quelques mois auparavant son village natal avait été détruit et brûlé par les soldats français. Il ne trouva que des ruines, lorsqu'il y vint par l'ordre de ses supérieurs. Ce fut à Sezze, bourgade située à trois milles de Bosco, qu'il eut la consolation d'offrir à Dieu pour la première fois l'adorable Victime.

II. — Ses études achevées, les supérieurs lui confièrent la tâche d'enseigner aux jeunes religieux les diverses branches des sciences ecclésiastiques. Catena (1) nous apprend, qu'il exerça durant seize années l'office de Lecteur. Il excellait à mener de front la formation intellectuelle, littéraire et morale de ses élèves ; et ceux-ci retirèrent un tel profit de ses leçons, qu'ils s'applaudirent toute leur vie de l'avoir eu pour maître. Il professa successivement dans les couvents de Reggio, Ravenne, Fermo et Pavie.

Aux fatigues de l'étude s'ajoutèrent celles de la prédication et du gouvernement de plusieurs maisons de l'Ordre. Dès l'âge de trente-trois ans, Frère Michel Ghislieri était élu Prieur de Vigevano, berceau de sa vie religieuse, puis de Soncino, de Vigevano, une seconde fois, et d'Albe. A chaque élection, c'étaient de nouvelles résistances opposées par son humilité, un nouveau sacrifice, que seule l'obéissance lui

(1) Catena était secrétaire du cardinal Michel Bonelli, neveu de S. Pie V. Par ordre de Sixte-Quint, il publia en 1585 la première biographie du saint Pape.

faisait accepter. Il avouait un jour à un ami intime, nommé depuis évêque de Bagnorea, que soit à cause des dérangements continuels occasionnés par ces fonctions, soit par motif de conscience, il les aurait toujours repoussées, s'il l'avait pu sans offenser Dieu ; tant les prélatures emportent avec elles de graves dangers et de lourdes responsabilités, à raison de la charge d'âmes. Prieur, évêque, cardinal, Souverain-Pontife, il garda les mêmes sentiments ; il n'accepta les honneurs que malgré lui, et pour s'incliner devant la volonté divine clairement manifestée.

Cette humble soumission aux desseins de la Providence était entièrement l'effet de la grâce et des efforts de Frère Michel pour avancer dans la vertu. D'un tempérament bilieux et d'une nature impressionnable, il ressentait avec vivacité les moindres déplaisirs, et sans une application continue à se vaincre il n'eût jamais acquis cet admirable mélange de douceur et de force, d'énergie et de tendresse, qui le caractérisait.

En présence des pauvres son cœur s'émouvait aussitôt, et maintes fois on le surprit à rechercher des misères inconnues pour les soulager en secret. La tendresse rayonnait si visiblement à travers l'austérité de ses traits, qu'on saluait en lui la vivante image de saint Bernardin, dont la suave modestie avait autrefois embaumé ces contrées. On lui donnait même communément le nom de cet aimable saint, à tel point que dans le peuple beaucoup restèrent convaincus qu'il s'appelait ainsi. Cantu s'étonne qu'un nom, qui rappelle tant de douceur, ait été accordé par la voix populaire à l'un des saints, dont la physionomie respire le plus la vertu de force. Il oublie que dans les saints la force est sans dureté, toute transfigurée par le doux éclat de la miséricorde et de la compassion chrétiennes.

Après cette preuve de douceur, voici un exemple de sa fermeté. Il gouvernait comme Prieur le couvent d'Albe, lorsqu'arrivent pour piller trois cents soldats français, pressés par la faim. Le courageux supérieur s'avance aussitôt vers eux, et, les arrêtant du geste : « Que venez-vous faire ici, mes amis ? leur dit-il. Piller le couvent peut-être ; mais en deux ou trois jours toutes les provisions seront consommées, la maison ruinée, et vous-mêmes dans le besoin, comme auparavant. Ecoutez-moi plutôt, et suivez mes conseils. Adoptez pour quelque temps notre genre de vie ; et vous verrez qu'ensemble nous subsisterons sans trop de peine en attendant que Dieu nous assiste ! » A ces paroles empreintes d'une noble franchise et d'une

généreuse cordialité, les soldats sont émus ; et, séance tenante, ils promettent de ne faire aucun dégât, et de se contenter de ce qu'on leur servira.

Le V. P. Michel les introduisit avec bonté dans l'intérieur de la maison, leur fournit un logement, et les fit asseoir à la table des religieux, où ils écoutaient la lecture en silence. Transformés par la conversation des Pères et les exhortations du saint Prieur, ces soldats vécurent ainsi plusieurs mois. Cependant leurs compagnons d'armes, ne les voyant pas revenir, s'imaginent qu'ils ont trouvé des magasins de vivres inépuisables, et pour en profiter ils accourent en grand nombre, décidés à forcer l'entrée du couvent. Les Frères redoutaient quelques graves désordres. Mais, impassible, le Père Prieur fait ouvrir la porte et interpelle les envahisseurs avec une calme intrépidité : « Quoi ? leur dit-il. L'église elle-même ne pourra
« donc nous mettre à l'abri de vos insultes ? Et, si les catholiques
« se portent déjà à de tels excès, qu'avons-nous à attendre des
« hérétiques ? Que feront nos ennemis, si nos défenseurs nous traitent
« de la sorte ? Allez-vous renverser autels, églises et couvents ? Je
« l'avoue : la nécessité est grande. Mais que pouvons-nous faire ? Nous
« ne refusons pas de partager avec vos compagnons, puisque nous
« avons nourri trois cents soldats avec des vivres pour trente. Et
« comme récompense, nous assisterions au pillage de notre cou-
« vent ! » Ce langage arrêta l'impétuosité des soldats, qui se retirèrent sans commettre de violences. Un seul osa pourtant répliquer que c'était parler bien fièrement. — « Je dis ce que je dois, répondit le
« Père, et je parle au nom de l'Eglise, pour laquelle je suis prêt à
« mourir. » Bientôt après, les premiers venus sortirent à leur tour, remplis de reconnaissance pour la charité avec laquelle le B. Père les avait traités.

Cette âme si forte habitait dans un corps affaibli par les austérités. Bien que d'une santé délicate, le P. Michel mangeait peu, jamais de chair, et observait scrupuleusement les longs jeûnes de l'Ordre. De plus, il ne buvait presque point de vin. Supérieur, il s'efforçait de persuader à ses religieux, que la liberté et la pénétration de l'esprit gagnaient à la diminution des forces corporelles. « Sans la tempérance,
« disait-il encore, on ne peut rester chaste, et un religieux ne doit
« prendre de nourriture que pour conserver la vigueur nécessaire à
« l'accomplissement de ses devoirs d'état. »

Frère Michel Ghisliéri faisait tous ses voyages à pied, portant lui-

même son sac sur les épaules, et ne parlant guère à son compagnon que de Dieu et du ciel, à l'exemple de S. Dominique. D'ailleurs, il sortait rarement et comparait volontiers au poisson hors de l'eau le religieux sorti du monastère. Il se servait aussi parfois d'une autre comparaison. « Comme le sel, disait-il, retourne à son premier état, si « l'on vient à le jeter dans l'eau, ainsi le religieux, ce sel évangélique « séparé du monde par la grâce de Dieu, reprend fatalement l'esprit « et les maximes du monde, lorsqu'il recommence à s'y mêler par « des visites inutiles. »

Dans son amour de la pauvreté, il souffrait avec joie non-seulement l'absence de tout superflu, mais même la privation du nécessaire. Prieur de Vigevano, il fut choisi pour confesseur par le gouverneur de Milan ; ce qui l'obligeait fréquemment à parcourir à pied les sept lieues qui séparent ces deux villes. Plusieurs lui conseillèrent alors de prélever quelque chose sur les sommes considérables, que lui remettait le marquis pour des bonnes œuvres. Il s'en achèterait un épais manteau qui le préserverait de la pluie durant ses courses. Mais il répondit constamment qu'un religieux, surtout un religieux mendiant, doit se contenter de sa chape : « Ce n'est pas la peine de faire « profession de pauvreté, ajoutait-il, pour être vêtu aussi conforta- « blement que les gens du monde. »

Il avait un grand zèle pour l'observance. Personnellement, il ne consentit jamais à user des dispenses accordées aux religieux qui prêchent ou enseignent. Il avait même coutume, de les qualifier de relâchement, et, selon lui, elles ne réussissaient souvent qu'à donner plus de force à la nature pour se révolter contre la loi de l'esprit. Durant les douze années qu'il fut Prieur, il exigea de tous les Frères une assiduité sans défaillance à la divine louange du jour et de la nuit. Il avait grand soin que l'Office fût récité ou chanté avec dignité : « Sans « cela, disait-il, ni piété, ni religion, ni même de bénédiction tem- « porelle dans nos couvents. Au contraire, tout abonde dans nos « maisons, quand le culte de Dieu est en honneur. »

Lire et étudier étaient son occupation la plus ordinaire. Chaque jour il faisait une lecture dans la vie des saints de l'Ordre, et spécialement dans celle de saint Dominique, pour y découvrir d'admirables exemples. A la source limpide des Saints Pères, des docteurs et surtout de saint Thomas d'Aquin, il puisait abondamment une doctrine solide, mêlée à la plus suave piété. C'était une de ses maximes que « la piété et la doctrine sont les deux mamelles, auxquelles les

« religieux doivent se tenir continuellement attachés, pour en tirer le
 « lait de la dévotion ; et que sans cette dévotion le cœur et l'esprit
 « restent arides, dépourvus de l'onction intérieure, qui enseigne toutes
 « choses. » Il appelait l'oraison le plus puissant moyen d'acquérir la
 science. « Car, ajoutait-il, plus l'esprit est uni à Dieu par ce divin
 « commerce, plus il devient capable de recevoir les illuminations d'en-
 « haut, qui constituent et développent la science dans les saints. »
 A l'imitation de notre B. Père saint Dominique, il consacrait le jour
 au salut des âmes et la nuit aux gémissements de la prière. Quand la nuit avait ramené le silence avec les ténèbres, il se retrouvait maître de son temps et de son cœur, et se laissait aller avec Dieu aux plus tendres épanchements. Tout dans sa conduite dénotait une âme d'une pureté virginale, et l'on assure qu'il conserva jusqu'à la mort l'innocence de son baptême.

Telle était à cette époque la vie intime du futur saint Pie V. Seule, la responsabilité de Prieur l'accablait. « Ah ! disait-il souvent à
 « un religieux qui jouissait de sa confiance, si la gloire de Dieu et
 « le devoir ne me retenaient, je donnerais à l'instant ma démission,
 « pour assurer le salut de mon âme, et secouer cette responsabilité, que
 « des anges même redouteraient. » D'autres fois, il avouait, que les
 fonctions pénibles et dangereuses d'inquisiteur l'effrayaient moins que
 le priorat. La Providence ne tarda pas à combler les désirs de son
 humilité ; il quitta pour toujours la charge de Prieur.

III. — C'était au printemps de 1543. Le P. Michel Alexandrin assistait au Chapitre de la Province de Lombardie, réuni à Parme, lorsqu'à la date du 30 mars le Souverain-Pontife Paul III adressa une lettre pressante au Provincial et aux membres du Chapitre. Le Pape les exhortait à résister avec vigueur à l'envahissement de l'hérésie protestante parmi les fidèles de Lombardie et jusque dans les cloîtres (1). Les Pères Capitulaires répondirent pleinement aux désirs du Souverain-Pontife. Ils voulurent en outre entendre de la bouche du P. Michel la réfutation des erreurs contre lesquelles le Vicaire de Jésus-Christ venait de les prémunir. On prépara donc une thèse solennelle, pour laquelle furent indiquées trente propositions, relatives à l'autorité du Souverain-Pontife. Le Père devait les développer et répondre à toutes les objections. Il s'en acquitta avec tant de sûreté dans la doctrine, tant d'aisance

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, IV, 622.

dans la solution des difficultés ; il montra surtout dans son exposition tant d'amour et de zèle pour la sainte Eglise romaine, que tous les assistants se retirèrent affermis dans la foi, et convaincus des qualités éminentes du P. Michel pour la controverse avec les hérétiques et la défense de la vérité.

L'occasion ne se fit pas attendre d'exercer ces talents. L'année précédente (1542), Paul III, effrayé du déluge d'erreurs, qui débordait de toutes parts, avait consulté le Cardinal Caraffa, et le dominicain Jean Alvarez sur les meilleurs moyens de tenir tête à tant d'ennemis. Les deux prélats répondirent qu'une inquisition énergique contre les prédicants de l'hérésie leur semblait le seul remède efficace. Jusqu'ici, dirent-ils, les inquisiteurs nommés par les supérieurs réguliers ont manqué du prestige nécessaire. Il faudrait établir à Rome un tribunal suprême ayant sous sa dépendance les tribunaux locaux répartis par toute l'Eglise. « C'est à Rome que saint Pierre a vaincu le premier hérésiarque, c'est de Rome même que le successeur de saint Pierre doit dompter toutes les hérésies du monde. » Le Pape goûta cet avis, et le 21 juillet 1542, paraissait la Bulle, instituant le Tribunal suprême de l'Inquisition romaine et du Saint-Office, avec sa puissante centralisation. Six cardinaux, parmi lesquels Jean Alvarez et Caraffa, furent nommés Inquisiteurs généraux en matière de foi, en deçà et au delà des monts, avec pouvoir d'établir des inquisiteurs partout où bon leur semblerait, de décider les appels interjetés contre les jugements de ces derniers, enfin de saisir, incarcérer, juger et condamner prédicateurs et fauteurs d'hérésie.

Le Saint-Office ne perdit pas une minute, et toutes les villes, où l'hérésie s'était glissée, reçurent des inquisiteurs nommés directement par Rome. Venise surtout et la frontière de Suisse et d'Italie avaient besoin d'un homme actif et énergique ; car le protestantisme avait pris l'habitude de descendre par cette voie en Lombardie. Pour porter remède à cet état de choses, la Sacrée Congrégation demanda au Provincial des Dominicains, en 1543, un religieux capable de défendre cette frontière et de barrer le passage à l'hérésie. Frère Michel Ghislieri parut l'homme de la situation, et c'est sur sa personne que s'arrêta le choix des cardinaux.

Le serviteur de Dieu fixa sa résidence à Côme, à quelques milles de la frontière des Grisons. Durant les cinq années, qu'il y passa, sa nomination parut un bienfait du Ciel, tant il apportait de soin et de vigilance à se bien acquitter de son office, à visiter les villes et les

villages soumis à sa juridiction. Il pénétrait hardiment dans les familles suspectes d'hérésie, et par la force de ses enseignements leur faisait abjurer les doctrines empoisonnées. Avertis de son intrépidité, les ministres de l'erreur restèrent prudemment sur le territoire grison, et ne s'aventurèrent plus dans le Milanais. Cependant, pour se débarrasser de l'inquisiteur, ils lui dressèrent plusieurs fois des embûches, qu'il sut éviter par sa prévoyance. Souvent aussi il fut averti en temps opportun par un pieux gentilhomme de Côme, nommé Bernard Odescalchi. Celui-ci comptait des parents dans plusieurs familles du pays des Grisons, et savait par eux tout ce qui s'y passait.

La propagande, que les calvinistes n'osaient plus faire en personne, ils la tentèrent par le moyen des livres. En 1549, un des plus pernicious ouvrages des sectaires fut imprimé à Poschiavo, et, par l'intermédiaire d'un marchand, douze ballots furent expédiés furtivement à Côme, pour être répandus de là en diverses cités d'Italie, particulièrement à Crémone, Vicence et Modène, où l'hérésie comptait déjà des partisans secrets. Ce n'était peut-être pas la première fois, que de tels livres passaient la frontière en contrebande. Mais cette fois le vigilant inquisiteur fut averti. Se présentant tout à coup chez le marchand hérétique, il fait ouvrir les ballots suspects et saisit les livres, avec défense sous peine d'excommunication de les reprendre sans sa permission. Le marchand dépossédé fait retentir de ses plaintes la ville entière, et, le Siège de Côme vacant, il court chez le vicaire capitulaire, pour obtenir main-levée de la saisie : ce qui lui est accordé. Fr. Ghisliéri refuse alors de tolérer cette immixtion de l'autorité locale dans les procédures de l'Inquisition ; il proteste sans retard, puis le grand-vicaire refusant, après des avertissements réitérés, de revenir sur sa décision, l'intrépide Inquisiteur l'excommunie avec tous ceux qui avaient eu part à la main-levée, ou qui gardaient les livres saisis. En même temps, une lettre portait la connaissance de l'affaire aux cardinaux du Saint-Office, Pierre Caraffa, qui fut depuis Paul IV, Rodolphe Pio Carpi, Marcel Cervini, qui devint Marcel II, et Jean Alvarez de Tolède, religieux de l'Ordre et saint personnage. Tous approuvèrent la conduite de Frère Ghisliéri, et quelques jours après, une lettre arrivait de Rome à Côme, citant au tribunal du Saint-Office le Vicaire capitulaire et tous les chanoines. Ce fut un coup de foudre ; les prélats jetèrent les hauts cris, leurs familles, la plupart très influentes, prirent fait et cause pour eux, et bientôt la ville entière, épousant leur querelle, fut animée des dispositions les plus hostiles contre le moine étranger, semeur de

troubles et de discordes. Des enfants soudoyés par les mécontents l'assaillirent à coups de pierres, et, la troupe grossissant de plus en plus, ils l'auraient sans doute lapidé, s'il ne se fût promptement réfugié chez Bernard Odescalchi, son ami dévoué.

Le grand-vicaire et les chanoines n'en restèrent pas là. Ils portèrent plaintes près du gouverneur de Milan contre l'inquisiteur, qu'ils traitèrent de turbulent et de séditieux. Aigri par leurs mensonges, Ferdinand de Gonzague commit alors un abus de pouvoir et cita le délégué de Rome à son tribunal pour le surlendemain. Pour clore le débat, les hérétiques essayèrent même au préalable d'un moyen plus efficace. Des sicaires, postés sur le chemin du V. Père devaient le tuer au même endroit, où les hérétiques manichéens avaient autrefois assassiné saint Pierre martyr, lorsque, pour s'acquitter de son office d'inquisiteur, celui-ci allait aussi de Côme à Milan. Heureusement le Père Michel prévenu prit de nuit un chemin détourné et le lendemain il arrivait sain et sauf à l'heure indiquée au palais du gouverneur. Ferdinand de Gonzague, se contenta de lui jeter en passant un regard courroucé, et dédaigneusement, il se retira sans même lui adresser la parole, après avoir écouté tous les autres plaignants et accusés. Peu sensible à l'affront, Frère Ghislieri rendait grâce intérieurement à Jésus-Christ d'un mépris enduré pour son nom ; mais étonné d'un accueil si peu respectueux, il pria un seigneur de la cour de transmettre au gouverneur son désir d'être entendu dans sa propre cause. Ferdinand répondit qu'il le ferait jeter plutôt au fond d'un cachot. Il croyait sans doute pouvoir intimider l'inquisiteur bien que résolu à ne rien tenter, qui pût lui attirer les sévérités du Saint-Office. Indignement éconduit, Frère Michel sortit du palais, mais sans perdre de temps, il partit aussitôt pour Rome. Au bout de quelques jours, il frappait à la porte du couvent de Sainte-Sabine.

Ne connaissant pas ce religieux étranger, le Prieur parut soupçonner dans ce voyage à la Ville de Rome, une arrière-pensée d'intérêt personnel. S'appuyant de plus sur les ordinations des chapitres généraux qui défendent sous les peines les plus sévères de se rendre à Rome sans autorisation préalable, il lui dit d'un ton ironique : « Que venez-vous chercher ici ? Penseriez-vous à devenir Pape ? Vous avez donc quelque espoir d'être élu par les cardinaux ? » — « Je suis ici pour la cause du Christ, répond tranquillement le Père, pour son honneur et sa gloire, et non pour un autre motif. Je ne vous demande qu'une courte hospitalité pour moi, et un peu de foin pour ma mule. » Dès

le lendemain, l'inquisiteur se présentait au tribunal du Saint-Office, et leur exposait en détail tous les récents événements de Côme. Il s'en acquitta avec une telle sagesse que les chanoines de Côme, accourus à Rome, et appuyés par divers personnages influents, ne purent rien obtenir. Quelques cardinaux, partisans de la partie adverse, reprochèrent au V. Père d'avoir été trop sévère pour des personnes si éminentes. « Celui qui voudrait disculper par des considérations humaines, » répondit-il, des gens qui résistent par la violence aux ministres de la « Religion, ferait preuve d'une coupable disposition d'esprit. » La décision du Saint-Office lui fut favorable. Les cardinaux de cette Congrégation conçurent même de lui l'opinion la plus avantageuse, le considérant comme un homme ferme, prudent, habile et saint, sur lequel on pouvait compter en toute occurrence. L'un d'eux surtout, devina les trésors cachés dans son âme, et au premier coup d'œil, reconnut en lui un compagnon d'armes. C'était le fondateur des Théatins, Caraffa, grand et noble vieillard, dont le mérite brillait d'un vif éclat. Nous retrouverons bientôt en présence ces deux hommes, qu'une amitié et une estime réciproques devaient tenir désormais étroitement unis.

IV. — Au moment où l'inquisiteur de Côme était à Rome, le Saint-Office jugeait une autre affaire assez épineuse et relative à l'élection d'un nouvel évêque de Coire, capitale des Grisons. Deux chanoines, issus de familles puissantes, se disputaient la possession de ce riche bénéfice. L'un appartenait à la maison de Laplante, l'autre à celle de Saluces. Le premier avait pour lui la majorité des suffrages, mais il avait employé la brigue et autres moyens frauduleux, et chose plus grave encore, il était accusé d'hérésie et de mœurs corrompues. Le Saint-Office délégua le Père Michel à Coire, avec mission de procéder contre Laplante et le juger. Diverses personnes lui conseillaient de quitter l'habit religieux, sur le territoire grison, pour échapper aux embûches des hérétiques : « A aucun prix, répondit-il, je ne changerai d'habit ; mais je teindrai volontiers, s'il le faut, de mon sang » ma tunique blanche, et je subirai la mort pour la foi, si Dieu le « permet. » Il s'achemina donc de nouveau vers la Lombardie, en franchit les limites et pénétra dans Coire en plein jour. Les habitants de la ville gagnés à l'hérésie respectèrent sa vertu. Il instruisit le procès, condamna Laplante et installa son compétiteur, sans que les mécontents aient osé lui infliger aucun outrage.

De Coire, le Saint-Office lui manda de se rendre à Bergame, pour procéder contre un avocat, Georges de Medolago, qui prêchait effrontément le protestantisme. Par son éloquence dans les débats judiciaires et sa parenté puissante, cet homme jouissait d'une grande considération dans la ville. Jusque-là, les inquisiteurs, tout en jugeant sa conduite intolérable et souverainement pernicieuse pour la foi, n'avaient pas osé l'attaquer, de peur d'attirer sur leur tête les derniers malheurs. Le P. Michel n'imita pas leur pusillanimité. Après s'être assuré de la propagande suspecte de Medolago, il le fit inopinément saisir et enfermer dans les prisons de l'Inquisition, puis commença sans délai son jugement. Le prisonnier était bien réellement hérétique, et hérétique obstiné. En vain, le comte Jean-Jérôme Albano, son proche parent, célèbre jurisconsulte et défenseur perpétuel de la Sainte-Inquisition, unit ses efforts à ceux du P. Michel; Medolago resta sourd à tous les conseils, et loin de s'amender éclata en violents outrages contre tout ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise. Albano, devant une telle opiniâtreté, conseilla de continuer la procédure; cet hérétique fut condamné et relégué à Venise, où il mourut dans l'abandon.

Un danger plus grave encore menaçait Bergame. Son évêque, Victor Soranzo, noble Vénitien, favorisait lui-même en secret l'hérésie, loup mercenaire hypocritement entré dans la bergerie du Seigneur. Il avait déjà groupé autour de lui quelques protestants, et tous ses efforts semblaient tendre à détruire la foi et l'amour de l'Eglise en son troupeau. Le P. Michel reçut de Jules III et de l'Inquisition la charge délicate et ardue de corriger cet indigne pasteur. Presque aussitôt il découvre que l'évêque retient dans une de ses maisons de campagne deux caisses pleines de livres hérétiques, mais de son côté le prélat s'aperçoit de la surveillance active dont il est l'objet. Dans sa colère, il appelle le magistrat et s'entend avec lui pour se défaire de l'audacieux Inquisiteur. Une nuit, le 5 décembre 1550, le couvent de Saint-Etienne, où logeait le V. Père, fut soudainement enveloppé et envahi par une bande de malfaiteurs, dans le but de s'emparer de sa personne et de le tuer. Réveillés en sursaut, les religieux se lèvent et viennent l'avertir qu'on veut le mettre à mort. Habitué à vivre dans la pensée du martyre, le Père garde tout son sang-froid; il court à l'église se jeter aux pieds du Saint-Sacrement, transmet le procès de l'évêque à un franciscain, Fr. Aurélio Giani, avec prière de le faire parvenir secrètement dans une

petite ville qu'il lui indique ; puis, lui-même, franchissant la clôture du couvent, s'éloigne en toute hâte. Mais bientôt il s'égare à travers la campagne, et se voit contraint de chercher un abri pour la nuit dans la cabane d'un pauvre paysan. Le lendemain, il trouvait au lieu convenu les pièces du procès, et muni du précieux dossier prenait la route de Rome. Le Prieur de Sainte-Sabine le reçut cette fois plus courtoisement et quant aux Cardinaux du Saint-Office ils n'eurent qu'une voix pour louer sa prudence, sa force et son zèle. L'évêque de Bergame fut saisi par leur ordre, amené à Rome sous bonne garde et enfermé au château Saint-Ange, où grâce au zèle de l'Inquisiteur, il fut convaincu d'avoir adhéré personnellement aux doctrines hérétiques et d'avoir travaillé à les répandre dans son troupeau (22 juin 1552). Déposé de l'épiscopat, il se retira à Venise, sa patrie, et y mourut quelques années après (1558).

V. — Amené à Rome par ces diverses circonstances, Fr. Ghislieri passa la première partie de l'année 1551 au couvent de Sainte-Sabine (1). Il s'y reposait de ses fatigues dans la prière et l'étude, lorsqu'au mois de juin mourut le P. Théophile de Tropeia, qui remplissait la charge de Commissaire du Saint-Office depuis l'origine même de cette institution. Le Maître général mit en avant les noms de plusieurs religieux également capables de le remplacer. Mais le cardinal Caraffa, qui ne cessait d'appeler Fr. Ghislieri « un vrai » serviteur de Dieu, digne des plus grands honneurs, et des plus « éminentes dignités », et qui épiait l'occasion de le faire rester à Rome, proposa spontanément le Père au Pape Jules III. Il ajouta, que son désir était de loger son ami dans son propre palais. Jules III agréa le choix, et Fr. Michel devint le deuxième Commissaire du Saint-Office.

Dès lors ses relations de chaque jour avec les cardinaux lui gagnè-

(1) En gravissant le grand escalier de Sainte-Sabine, on remarque vers le milieu une chapelle ornée de marbres antiques. Une inscription rappelle que S. Dominique possédait une cellule où S. François fit plusieurs visites au B. Patriarche. Quelques marches plus haut, se trouve la cellule de S. Pie V, transformée en chapelle. Au-dessus de l'autel est placé le portrait du Saint. C'est là qu'il vécut en 1551, là aussi que, devenu Pape, il demeurait pendant sa retraite annuelle. Outre ces deux cellules, Sainte-Sabine conserve un oranger planté par S. Dominique.

L'église du couvent, construite sur les ruines d'un temple dédié à Diane et à Junon, date du pontificat de Célestin 1^{er}, au v^e siècle ; elle a été restaurée au xiii^e par Grégoire IX.

rent de plus en plus leur affection. Caraffa surtout le chérissait tendrement. Aussi donna-t-il ordre de ne pas annoncer l'arrivée du V. Père, quand il viendrait le voir, mais de l'introduire sans façon jusque dans ses appartements. Pour jouir davantage encore de la conversation du Bienheureux, il lui abandonna comme demeure une partie de son palais. Cette situation exceptionnelle pour un religieux ne servit qu'à faire briller d'un nouvel éclat son grand esprit de détachement. Au milieu de la richesse et du faste, il aima la pauvreté, et Jérôme Catena déclare que le nouveau Commissaire donna ainsi un exemple rare dans un siècle où l'avarice régnait en souveraine. Tant que le P. Michel fut l'hôte des Caraffa, il ne consentit jamais à conserver un pécule, et quand plus tard il eut à Rome un logement séparé, il ne retenait pour son usage qu'une somme de dix écus, mise en dépôt chez un autre religieux.

La charge de Commissaire était alors extrêmement épineuse. D'une part, en effet, la préservation du troupeau du Christ exigeait l'emprisonnement des hérétiques, mais d'autre part le cœur d'un saint pouvait-il rester insensible à l'état de ces malheureux eux-mêmes? Plus leur maladie était dangereuse, plus le médecin se sentit ému de compassion. Il les visitait tous chaque jour, discutait avec eux, résolvait leurs objections les plus embarrassantes. Surtout, il s'efforçait de répandre le baume de la consolation dans ces cœurs ulcérés et exaspérés par l'infortune. Parvenait-il à vaincre l'opiniâtreté de quelque hérétique? c'était pour lui le plus doux des triomphes, et au premier rayon d'espérance, il adoucissait les rigueurs de la réclusion jusqu'à inviter gracieusement à sa table le pauvre repentant. Sans doute il était incliné d'abord par son zèle brûlant à faire respecter la vérité et la foi chrétienne; c'était le premier mouvement de cette âme virile : « *Ubi fortitudo, ibi esuries justitiae* : Où est la « force, là se trouve la soif de la justice, » dit saint Augustin; mais il n'oubliait pas pour cela l'exemple du bon samaritain, soignant de ses propres mains le malheureux voyageur, que les brigands avaient laissé couvert de plaies sur la route.

Parmi les condamnés pour cause d'hérésie que sa bienveillante sollicitude et ses larmes parvinrent à soustraire au châtiment, Sixte de Sienne mérite une mention spéciale. Né de parents juifs, il avait eu le bonheur de se convertir au christianisme dans sa jeunesse, il était même devenu Frère-Mineur. D'un esprit pénétrant et d'une vaste érudition, il s'était acquis une grande renommée. Tombé à deux

reprises dans de graves erreurs en matière de foi et saisi par l'Inquisition, il allait être livré comme relaps au bras séculier, quand la piété de notre saint triompha de son obstination, obtint sa grâce de Jules III, et le fit admettre dans l'Ordre de Saint-Dominique. Dans sa *Bibliotheca Sancta*, dédiée plus tard au Bienheureux Pape, il raconte lui-même comment le Commissaire du Saint-Office l'avait délivré d'une mort certaine et retiré des portes de l'enfer : « Puisque des
« hommes doctes et pieux, dit-il, ont jugé cet ouvrage d'une vé-
« ritable utilité pour l'étude des Lettres Sacrées, j'ose le dédier au
« nom très doux de Votre Béatitude, dans la pensée que nul autre
« que vous n'en mérite la dédicace, vous, le très saint restaurateur
« des Saintes Lettres. C'est de plus pour moi un devoir de reconnais-
« sance; car vous m'avez arraché de l'enfer, délivré des ténèbres de
« l'erreur, et éclairé de la pure lumière de la vérité; vous m'avez
« amené à embrasser une perfection plus haute; de vos propres
« mains, vous m'avez revêtu du saint habit; enfin, vous n'avez cessé
« de me regarder comme votre fils adoptif, et de m'entourer dans
« l'Ordre sacré des Frères-Prêcheurs, de tant de bonté et de dévoue-
« ment que je ne dois rien à personne plus qu'à vous. »

Ce fut encore durant sa charge de Commissaire du Saint-Office, que Frère Michel se lia d'affection avec un autre personnage qui devait après lui monter sur la chaire de saint Pierre. En 1551, Frère Félix Peretti prêchait à Rome et excitait l'enthousiasme des foules. Un jour, au moment de monter en chaire, un inconnu lui remit un billet, avec ces mots en gros caractères : « Tu prêches aux autres ce que tu ne
« crois pas; tu mens. » A cette injure inattendue, le prédicateur se trouble et achève, non sans peine, le discours commencé. Peut-être des regards indiscrets avaient-ils saisi le secret du billet accusateur. Toujours est-il qu'à peine rentré dans sa cellule, il voit paraître un membre du Saint-Office. L'inquisiteur interroge le fils de saint François, le presse, sonde jusqu'aux moindres replis de son âme. Celui-ci avoue qu'il s'est laissé intimider par une accusation inouïe, il expose sa foi avec tant de clarté, d'assurance et d'ardeur que son visiteur s'émeut et lui ouvrant ses bras : « Si vous avez besoin
« d'appui, dit-il, nul autre que moi ne vous en servira . » Deux futurs Papes venaient de s'embrasser et de se lier par une amitié qui ne se démentit jamais. Ce fut S. Pie V, qui nomma successivement Peretti évêque de Sainte-Agathe et de Fermo, puis cardinal. Il l'honora de sa confiance, le retint à ses côtés durant son pontificat,

et le consulta sur toutes les affaires ecclésiastiques en matière de foi, comme un des plus sûrs oracles de tout le Sacré-Collège.

VI.— Frère Ghislieri exerçait les fonctions laborieuses de Commissaire du Saint-Office depuis quatre ans, lorsque Jules III mourut, le 23 mars 1555. Avant de se réunir en conclave, les cardinaux du Saint-Office lui délèguèrent leurs pouvoirs pour tout ce qui concernait le tribunal de l'Inquisition. Marcel II, élu pape, n'ayant survécu que vingt-deux jours à son élévation, un nouveau conclave dut se tenir. Cette fois, l'élu fut l'ami de notre bienheureux, le préfet du Saint-Office, le cardinal Caraffa, qui prit le nom de Paul IV.

Alors commence une sorte de lutte entre le pasteur suprême de l'Eglise et l'humilité du saint, qui voulait sincèrement se soustraire aux dignités ecclésiastiques. Cardinal, Caraffa ne cessait de le proclamer « digne des plus grands honneurs » ; Pape, il était résolu à les lui conférer. Lorsque le Commissaire du Saint-Office alla le féliciter, Paul IV lui annonça expressément qu'il porterait bientôt « plus de « la moitié de la Papauté », lui signifiant par là qu'il confierait à sa sagesse et à son zèle la plus grande partie des affaires. Ces paroles dont cependant il ne comprenait pas toute la portée effrayèrent le modeste religieux. Il exposa doucement au Pape qu'étant né dans l'obscurité et l'indigence, ayant passé sa vie entière dans de pauvres couvents, il n'était point fait pour les postes élevés de la hiérarchie ecclésiastique ; d'ailleurs il ne se reconnaissait pas les qualités requises pour des fonctions si hautes, et se plaisait souverainement dans l'humble état, qu'il avait choisi dès sa jeunesse. Aux paroles s'ajoutèrent les larmes ; mais loin de s'attendrir le Souverain-Pontife ne fit que sourire, et pour mettre un terme à toute résistance, il lui commanda d'accepter dorénavant sans observation tout ce qu'il trouverait utile de lui donner pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Bientôt il fut nommé évêque de Sutri et de Népi, diocèse peu étendu situé à six lieues de Rome et d'où il pouvait continuer par conséquent à gérer les affaires de l'Inquisition. Le Pape lui ordonna, en effet, après son sacre, qui eut lieu le 1^{er} septembre 1556, de rester à Rome, et de remplir jusqu'à l'élection d'un nouveau Commissaire du Saint-Office les fonctions de Préfet de cette Congrégation, vacantes depuis son élection au Souverain-Pontificat.

Cependant le Saint souffrait d'être évêque et de rester éloigné des âmes confiées à sa garde. Il alla donc trouver le pontife et le pria de vouloir bien agréer sa renonciation.

Loin de s'incliner devant ce désir, le Pape répliqua : « Je rive-
« rai à vos pieds une si forte chaîne, que vous ne pourrez plus
« songer, même après ma mort, à vivre paisible dans un couvent. »
Ghislieri comprend que cette mystérieuse menace est une allusion au
cardinalat. En effet, au matin du consistoire suivant, le Pape le mande
dans ses appartements et lui annonce son dessein de le revêtir le jour
même de cette dignité. Les cardinaux se réunissent autour du Pape,
l'évêque de Sutri présent. Mais les heures se passent, les affaires
se succèdent et la séance s'achève sans qu'un seul mot soit dit de la
promotion attendue. Les assistants surpris ne manquent pas d'exa-
miner l'effet produit sur Fr. Ghislieri par une telle déception ; au
lieu de s'en attrister, il répète joyeusement, au sortir de la salle,
comme s'il avait échappé à un grand danger : « Nous voilà sauvés !
« Nous voilà sauvés ! » et il se met incontinent à parler au Souverain-
Pontife et aux cardinaux de l'air le plus tranquille. Le fait fut
beaucoup remarqué, et presque toute la cour romaine admira et
loua hautement la modestie de l'humble prélat.

Il n'avait pourtant pas échappé, comme il se l'imaginait, aux hon-
neurs de la pourpre. Le 15 mars 1557, dans un autre consistoire et
cette fois sans l'avertir le Pape le créait cardinal avec le nom de
cardinal Alexandrin et le titre de Sainte-Marie-sur-Minerve inauguré
en cette circonstance. Comme le nouveau prince de l'Eglise restait
silencieux au lieu de témoigner selon l'usage sa profonde reconnais-
sance, ce furent les cardinaux qui à sa place remercièrent le Pape
de leur avoir donné un tel collègue. Son nom et son titre étaient
de délicates attentions de Paul IV à son égard. Le nom de cardinal
« *Alexandrin* » lui rappelait l'heure bénie, où il s'était donné au
Seigneur par les trois vœux ; le titre de Sainte-Marie-sur-Minerve
était un lien de plus avec la religion dominicaine, à laquelle il conserva
toute sa vie le culte plein de tendresse d'un fils envers sa mère. Aussi
devenu cardinal, il ne quitta pas l'habit blanc de S. Dominique ;
il ne revêtait les insignes de sa dignité que dans les cérémonies ponti-
ficales les plus solennelles.

Le Pape n'avait pas voulu conférer seulement au cardinal Alexan-
drin un titre et de vains honneurs. Son intention principale était
d'attacher à sa personne un homme éminent par la science et la
sainteté, digne en tous points de sa confiance, l'homme enfin le plus
capable, de relever dans l'Eglise ce qui était tombé, de consolider
ce qui menaçait ruine, et de rendre inébranlable ce qui tenait encore

debout. Il avait en vue, selon ses propres paroles, de mettre sur les épaules de notre Saint la « moitié de la Papauté. »

A cet effet, il institua pour la lui confier une charge nouvelle d'une importance capitale, et que jamais autre que lui n'exerça, celle de *Suprême et perpétuel Inquisiteur de toute la Chrétienté*. Il l'en investit publiquement dans le consistoire du 14 décembre 1558, et dans un second consistoire, le 18 du même mois, Ghislieri jurait de remplir fidèlement son office. Devenu ainsi le supérieur de tous les inquisiteurs particuliers établis dans l'Eglise, il lui appartenait de les nommer, de les changer, de les révoquer, de résoudre leurs multiples difficultés; il devait répondre aux mille questions doctrinales ou judiciaires qui surgissaient journellement à l'occasion des jugements des hérétiques; à lui, en un mot, comme à un généralissime habile, était confiée la garde de l'Eglise, attaquée de toutes parts. Chose admirable, ces hautes dignités, ces marques de confiance absolue ne changèrent aucunement les dispositions de son âme. Tel il était simple religieux, tel il fut cardinal et Inquisiteur suprême. Il conserva son humilité au milieu des grandeurs, sa vie modeste et pauvre au sein des richesses, la simplicité de ses habits à côté de la pourpre des Cardinaux. Rien ne peut nous dépeindre plus exactement les sentiments intimes de son âme à cette époque, qu'une lettre écrite de sa main à sa nièce. On y reconnaît le saint qui n'a en vue que la pure gloire de Dieu.

Cette lettre est datée du 26 mars 1558 :

« Ma chère nièce,

« J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre du 26 février, et je me suis réjoui
« d'apprendre par elle la parfaite union qui existe entre vous et votre mari,
« la pieuse vie que vous menez ensemble dans la crainte et l'amour de
« Dieu, comme de vrais chrétiens. Si vous continuez ainsi, comme je l'espère,
« je ne doute pas que Dieu, qui fait sentir les effets de sa paternelle Provi-
« dence à tous ses serviteurs, ne vous comble de ses plus tendres bénédic-
« tions. Souvenez-vous que seuls sont heureux et fortunés ici-bas ceux qui,
« au milieu des disgrâces les plus sensibles de la vie humaine, tournent
« leurs pensées vers Lui, le cherchent uniquement dans leurs actions et pré-
« fèrent le divin amour à toutes les richesses du monde. Tout ce qui n'est pas
« rapporté à Dieu n'est que néant, et s'évanouit comme la fumée.

« Gardez-vous de tirer vanité de ce que vous êtes la nièce d'un cardinal.
« Le rang où Dieu m'a placé dans son Eglise doit vous être un motif de lui
« rendre de continuelles actions de grâces, et de vous appliquer davantage à la
« vertu; aidez-moi par vos prières à soutenir la dignité, à laquelle m'a

« élevé le Vicaire de Jésus-Christ en considération des petites qualités que
 « m'a concédées la miséricorde divine. Dans ce choix de ma personne,
 « il n'a été poussé ni par noblesse du sang, ni par la richesse, ni par les recom-
 « mandations d'aucun prince. J'étais pauvre religieux de l'Ordre de S. Domi-
 « nique, et néanmoins il m'a fait cardinal. Demandez à Dieu pour moi, chère
 « nièce, non de nouveaux avantages ici-bas, mais le bonheur du Ciel. Vous
 « ne considérez que la splendeur de ma dignité, et vous n'en voyez pas les
 « inquiétudes et les ennuis, dont j'étais exempt dans l'état religieux.

« En ce qui regarde Gilbert, votre beau-frère, sachez, ma nièce, que les
 « bénéfices ne s'accordent pas en raison de la chair et du sang, mais selon le
 « mérite et la vertu. Etant resté toute ma vie loin de ces sortes de trafics, je
 « ne veux pas commencer dans la vieillesse à m'en charger la conscience. Si
 « pourtant votre Révérendissime évêque de Tortone ou quelque autre prélat,
 « bien instruit de tout, me certifiât sa capacité, je travaillerais volontiers à
 « lui obtenir un poste convenable. Pour votre mari Gilbert, lorsque je le
 « pourrai, j'userai volontiers de ses services dans son propre intérêt. Priez Dieu
 « de nous faire arriver à tous ce qui procurera le mieux sa gloire. Julien est
 « encore trop jeune ; j'ai plus de personnes à ma charge, que ne le comportent
 « mes faibles revenus, surtout en ce temps de grande cherté. Quand il plaira
 « au Seigneur d'améliorer ma situation, je l'aiderai lui et les autres, pourvu
 « qu'ils restent bons et qu'ils vivent dans la crainte de Dieu. Car, à parler
 « franchement, la vie scandaleuse de certaines personnes a refroidi mon amitié,
 « et, ayant trouvé chez des étrangers plus de fidélité et d'affection que chez mes
 « compatriotes, j'en suis venu à ne plus désirer autour de moi des personnes de
 « notre pays. J'ai la consolation de n'avoir ici dans ma famille épiscopale que
 « des gens de bonne éducation. A cause de leur vertu, je vois en eux plutôt des
 « fils que des serviteurs. Saluez de ma part vos sœurs et vos proches.

« Rome, 26 mars 1558. »

On possède encore d'autres lettres du cardinal à sa famille, plusieurs sont adressées en particulier au mari de sa nièce. Celui-ci le pressait de procurer une place avantageuse à son frère entré dans la cléricature, et le saint l'avertit à diverses reprises de ne rien tenter de contraire aux lois canoniques, mais d'agir en tout avec pureté de cœur et selon Dieu. Ces détails nous montrent que si le haut dignitaire de l'Eglise n'a pas méprisé l'humble condition de ses proches, il n'a pas non plus usé de son influence pour les élever et les enrichir à tout prix.

Le nombre de ses familiers ou serviteurs, ne s'élevait pas au-dessus de vingt. Parmi eux il n'admettait personne qui ne fût de mœurs irréprochables, et avant de les recevoir il leur faisait comprendre, qu'ils n'entreraient pas dans une cour, mais dans un monastère. Fidèle à leur

distribuer la communion de ses propres mains, à les instruire et à présider le soir la prière commune, il veillait sur eux avec une tendresse maternelle. Lorsqu'ils reposaient ou prenaient leur repas, le pieux cardinal s'appliquait à ne pas les déranger pour lui rendre quelque service ; les malades surtout étaient l'objet de son attentive charité, il voulait qu'on leur donnât les soins les plus assidus et qu'on ne négligeât rien pour les guérir, fallût-il dépenser tout son avoir jusqu'à la dernière obole. Sa table était très frugale, et il continua de pratiquer exactement les jeûnes et les austérités de l'Ordre. Les repas commençaient par la lecture de quelque chapitre du Nouveau Testament ou d'un livre de dévotion. Tout son mobilier simple et sans recherche se ressentait de la pauvreté d'un religieux plus que de la grandeur d'un prince de l'Eglise.

Tel était le cardinal Alexandrin, dont le nom se retrouve chez tous les écrivains de l'époque, béni par les bons, maudit par les méchants. Tel était le principal appui de Paul IV, lorsque parvenu à une extrême vieillesse, celui-ci approchait rapidement du tombeau. Ce pape avait toujours considéré l'Inquisition romaine comme le seul moyen capable de mettre un terme aux progrès de l'hérésie et d'assurer la tranquillité de l'Eglise. Le spectacle offert par le monde à ses regards mourants ne pouvait que le confirmer dans sa conviction. Le nord de l'Europe était déchiré par de sanglantes et interminables luttes, tandis que le sud vigilement préservé demeurait presque partout florissant et paisible. Il s'éteignit à 83 ans, le 16 août 1559, après 4 ans de règne.

VII. — Au commencement du pontificat de Pie IV, son successeur, une violente réaction se produisit à Rome contre tous les proches et amis du pontife défunt, et personne ne doutait que le cardinal Alexandrin ne fût enveloppé dans leur disgrâce ; mais sa vertu et son mérite étaient au-dessus de tout soupçon. Pie IV, loin de lui retirer sa bienveillance, le confirma au contraire dans sa charge d'Inquisiteur suprême, puis le transféra de son petit évêché de Népî et de Sutri à celui de Mondovi, dont les revenus considérables lui permettaient de répondre plus facilement aux exigences pécuniaires de sa position.

Le saint prélat ne voulut pas différer la visite de son nouveau diocèse, où par suite de la proximité des pays hérétiques et de l'incurie des évêques précédents, il y avait beaucoup de réformes à

introduire, d'abus à corriger, de dangers à conjurer. Son voyage, commencé le 30 juin 1560, fut un véritable triomphe. A Lucques, il trouva quatre galères envoyées à sa rencontre par le sénat de Gênes, et ce fut sur ces navires richement pavoisés qu'il revit cette ville, où il avait reçu l'onction sacerdotale. Le duc de Savoie, Emmanuel Philibert, l'accueillit avec des honneurs extraordinaires, le retint même deux jours entiers pour l'entretenir et le consulter sur le gouvernement de ses Etats en ces temps difficiles. Le cardinal arrivé dans son diocèse répandit la parole évangélique, administra le sacrement de confirmation, se rendit compte par lui-même des abus et y porta remède.

Bosco se trouvait dans le voisinage ; il voulut revoir le lieu de sa naissance, et sur l'emplacement même de la maison de ses parents il fit jeter les fondements d'un couvent de son Ordre, destiné dans sa pensée à assurer le bienfait de la foi à ses chers compatriotes. De Bosco, le cardinal vint à Vigevano, puis à Milan, où il fut reçu par toutes les autorités de la ville.

Rappelé par Pie IV après quatre mois seulement d'absence, le Bienheureux laissa l'évêque Jérôme Ferragat pour le remplacer dans son diocèse, et le 25 novembre il rentra à Rome, qu'il ne devait plus quitter désormais. Le Pape voulait convoquer le Concile de Trente une troisième fois et d'une manière définitive, pour la fête de Pâques de l'année suivante. Tous les cardinaux devaient y prendre une part active. Les uns présideraient à Trente l'assemblée des évêques, les autres resteraient près du Souverain-Pontife, pour lui servir de conseil. Parmi ces derniers on remarquait, outre le cardinal Alexandrin, le jeune Charles Borromée, qui l'avait en très haute estime, et le cardinal de Saint-Ange, Ranucci Farnèse, qui lui répétait souvent qu'un jour on lui confierait les clefs de saint Pierre.

Durant les années 1562 et 1563, les cardinaux restés à Rome tinrent un très grand nombre de congrégations très importantes, dans lesquelles tout ce que les Pères de Trente décidaient était examiné à nouveau. La doctrine sûre et la connaissance approfondie des besoins de l'Eglise, qui distinguaient le Bienheureux, lui donnèrent bientôt la première place dans ces réunions, où la solution définitive des questions les plus graves et les plus ardues exigeait une prudence consommée, un savoir en quelque sorte universel. Pie IV tenait grand compte de ses opinions. Aussi le cardinal Bossuto, à la vue de cette influence prépondérante et incontestée, avoua-t-il maintes fois

plus tard que le sentiment du cardinal Alexandrin avait autant de poids que celui de tout le Sacré-Collège réuni.

Et cependant dégagé de toute préoccupation personnelle il manifestait avec la plus sincère indépendance ce qui lui semblait apte à procurer la gloire de Dieu. N'ignorant pas que tout cardinal doit être avant tout un conseiller fidèle et intègre du Souverain Pontife, il n'avait qu'une chose en vue dans l'exercice de cette fonction sublime, le salut de la république chrétienne.

La sainte et généreuse liberté qu'il prenait de dire à Pie IV ce qu'il croyait de son devoir, le fit enfin tomber en disgrâce. Le Souverain Pontife avait résolu d'agrèger au Sacré-Collège un enfant de treize ans, Ferdinand de Médicis, fils du duc de Toscane, et Frédéric de Gonzague, frère du duc de Mantoue, âgé seulement de vingt et un ans. Pour annoncer cette résolution il choisit l'anniversaire de son couronnement, le 6 janvier 1563. A la fin du repas offert au Sacré-Collège et à tous les ambassadeurs, il manifesta son dessein devant les convives et, séance tenante, demanda l'avis des cardinaux. D'un commun consentement, ceux-ci approuvèrent la proposition du Pape. Le cardinal Alexandrin cependant ne se laissa pas intimider par le nombre et la qualité des assistants, il fit observer qu'on ne pouvait, sans avilir la dignité des Conseillers du Pape, admettre dans leur Collège des enfants absolument incapables de prendre connaissance d'affaires importantes; les hérétiques s'en prévaudraient pour se moquer de leurs décisions, en disant qu'elles ont été formulées par des enfants; on exposerait au mépris la plus haute dignité de l'Eglise, après celle du Souverain Pontificat, en la conférant à des adolescents qui un jour peut-être rejetteraient la pourpre pour s'engager dans le mariage, comme l'avaient déjà fait Hippolyte de Médicis et César Borgia, duc de Valentinois; enfin quelle injure ne serait-ce pas envers les Pères du Concile de Trente assemblés pour réformer l'Eglise, que de déroger si audacieusement, à Rome même, aux sages décrets qu'ils venaient de porter sur l'âge requis pour les promotions ecclésiastiques. En terminant, il ajoutait que ce n'était ni le temps ni le lieu de créer des cardinaux, et qu'une telle élection à la fin d'un dîner ne manquerait pas d'attirer de sévères mais justes critiques à la cour pontificale.

Les autres cardinaux confus intérieurement de leur lâche complaisance ne pouvaient assez admirer la liberté et la sagesse de leur collègue, et, dès qu'ils furent sortis de la salle, le cardinal

de Saint-Ange dit à haute voix : « Est-il possible que dans une assemblée comme celle-ci, personne n'ait osé parler avec franchise, en dehors de ce pauvre *Frato* ? J'espère que Dieu le récompensera, ne l'élevant sur le siège de saint Pierre ; il a prouvé aujourd'hui qu'il le mérite mieux que nous tous. » Et les jours suivants, on l'entendait affirmer qu'il achèterait volontiers de tous ses biens l'honneur d'avoir tenu lui-même un tel langage au Pape.

Pie IV exécuta quand même sa résolution, et les deux jeunes seigneurs reçurent le chapeau. Comme le demandait l'étiquette, l'ambassadeur du duc de Florence vint en remercier chacun des cardinaux au nom de son maître. Quand il se présenta devant le cardinal Alexandrin, celui-ci le prévint : « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-il, ne prenez pas la peine de me remercier de cette promotion ; car loin de l'avoir favorisée, je m'y suis au contraire vivement opposé, non pas il est vrai par malveillance envers la maison des Médicis, que j'honore extrêmement, mais par motif de conscience, ne croyant pas devant Dieu pouvoir approuver l'élévation au cardinalat d'un enfant de douze ans. » La suite du récit montrera son estime et son affection pour cette famille des Médicis, qu'il fit monter lui-même pendant son pontificat au comble de la gloire.

Sur la fin du règne de Pie IV, l'empereur Maximilien II et plusieurs princes d'Allemagne exposèrent au Pape dans des lettres pressantes que pour obvier aux scandales du clergé et retenir dans le giron de l'Eglise de nombreux prêtres, qui passaient à l'hérésie, le meilleur expédient serait d'adoucir comme en Orient la règle du célibat. Une telle demande était en opposition directe avec les mœurs chrétiennes, les préceptes apostoliques et toute la discipline de l'Eglise. Mais l'insistance des princes était telle, les défections étaient si nombreuses dans le nord de l'Europe, que le Pape crut devoir en conférer avec les membres les plus éclairés du Sacré-Collège. Le Cardinal Alexandrin assistait à ce conseil secret. Avec sa liberté et sa constance ordinaires, il s'opposa absolument au projet et justifia sa manière de voir par de si puissantes raisons que tous le rejetèrent sans autre délibération. En conséquence, le 18 mai 1565, le Souverain-Pontife envoyait comme légat vers l'empereur et Albert, duc de Bavière, le dominicain Fr. Léonard de Marinis, archevêque de Lanciano, pour leur annoncer qu'il ne pouvait pas accorder leur demande.

La fermeté du cardinal Ghislieri brilla encore davantage, lorsque Pie IV, à la prière du roi de France, Charles IX voulut enlever la

légation d'Avignon au cardinal Farnèse pour la confier au cardinal Charles de Bourbon. L'Inquisiteur général de la chrétienté comprit du premier coup d'œil les dangers d'une telle mesure, et il s'y opposa de toute l'ardeur de son zèle.

Cette fidélité inflexible au devoir et aux règles canoniques finit par déplaire au Pape. On lui prédit alors que, s'il persévérait dans cette attitude, il serait infailliblement enfermé au château Saint-Ange. « J'aurai toujours la ressource, répondit-il, de rentrer dans mon Ordre, si, pour avoir dit la vérité, je dois sortir du Sacré-Collège. » Le Pontife n'alla pas jusque-là, mais pour témoigner de son déplaisir, il l'obligea à quitter l'appartement qu'il occupait au Quirinal, et restreignit les attributions de sa charge d'Inquisiteur suprême. Le Saint ne s'émut pas de cette disgrâce. Il avait un diocèse; il résolut de s'y rendre et de consacrer le reste de ses jours aux soins de son troupeau, dans ce beau pays du Milanais, où s'était écoulée la partie la plus tranquille de sa vie. Tout autres étaient les desseins de Dieu. Au mois de juillet 1564 une maladie violente et mortelle le saisit. Aucun trouble pourtant n'agita cette âme forte à l'aspect de la mort. Il s'entretint de ses funérailles, et traça le plan de son tombeau avec la même sérénité qu'il apportait peu auparavant à préparer son voyage de Mondovi. Il choisit l'église de la Minerve pour le lieu de sa sépulture, et composa lui-même l'épithaphe qui devait être gravée sur son modeste monument, au milieu de la nef :

Ad laudem D. O. M.

Michael Ghislerius

Ex oppido Boschi Agri Alexandrini Ord. Præd.

D. mis. Tit. S. Sabinæ Presb. Card.

Noscens terram terræ se redditurum

Ob certam resurrectionis spem,

In Virginis Dei Genitricis templo,

Cujus et Sanctorum ac piorum viventium

Cupiens adjuvari suffragiis

Locum hunc vivens sibi statuit,

In quo cadaver, cum suum obierit diem,

Poni curavit, annum agens ætatis suæ LX,

Et humanæ Salutis MDLXIV.

A la louange du Dieu très bon et très grand, Michel Ghislieri de Bosco, au territoire d'Alexandrie, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, par la divine miséricorde Cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, sachant que, terre, il doit

retourner à la terre, certain de sa future résurrection et désirant être assisté par les suffrages de la Sainte Vierge, des Saints et des pieux fidèles, a choisi de son vivant ce temple de la Mère de Dieu, pour qu'à son dernier jour son corps y soit déposé, la 60^e année de son âge, de notre salut l'an 1564.

Dieu ne voulait pas encore couronner son serviteur. Les souffrances diminuèrent, et, devenu convalescent, il reprit le dessein de visiter son diocèse. Ayant embarqué pour Gênes ses meubles et ses livres, il s'apprêtait à partir lui-même, lorsque la nouvelle lui parvint que le navire porteur de ses bagages avait été dévalisé par des Corsaires. Malgré ce nouveau contre-temps, il ne renonçait pas à son voyage ; mais, plusieurs cardinaux, surtout ceux de l'Inquisition, déploraient sincèrement la perte de leur plus saint collègue et de leur conseiller le plus éclairé. Ils firent une démarche collective auprès du Souverain-Pontife, lui exposèrent le vide immense que laisserait son départ dans les Congrégations, et ils obtinrent du Pape une défense de quitter Rome.

Pie IV d'ailleurs n'avait que peu de temps à vivre ; ses forces déclinaient sensiblement, et, le 9 décembre 1565, il s'éteignait doucement en présence de son neveu, S. Charles Borromée et de S. Philippe de Néri, dont la présence et les suaves paroles adoucirent l'amertume de ses derniers moments.

VIII. — Le dixième jour après cette mort, 20 décembre 1565, les cinquante cardinaux se réunirent en conclave. La plupart avaient été créés par Pie IV, et son neveu, le cardinal Charles Borromée, se trouvait naturellement le chef de la fraction la plus nombreuse du Sacré-Collège. L'archevêque de Milan, âgé seulement de vingt-huit ans, comprit qu'en pareilles conjonctures sa responsabilité égalait son influence, et il résolut, en entrant au conclave, de sacrifier tout intérêt humain au bien de la chrétienté.

Il jeta d'abord les yeux sur le cardinal Morone, son ami intime, tout en s'efforçant de n'en rien laisser paraître avant d'avoir sondé les intentions de ses collègues. Morone possédait une expérience consommée des affaires ecclésiastiques ; il avait présidé le Concile de Trente et rempli d'importantes légations. L'appui du cardinal Borromée semblait devoir le conduire au trône pontifical. Un seul nuage avait éclipsé un instant l'éclat de sa réputation. Accusé autrefois d'opinions protestantes, le cardinal avait été enfermé au château

Saint-Ange en juin 1557 comme suspect d'hérésie, et les portes ne s'en étaient ouvertes devant lui qu'à l'avènement de Pie IV, en 1560. Ce grief devait le faire échouer. Cependant son élection eut longtemps toute chance de succès, et, craignant des représailles, certains cardinaux étaient très inquiets.

Un matin, le cardinal Vitelli entra brusquement dans la chambre du cardinal Alexandrin, qui reposait encore : « Hé quoi ! Monseigneur, » lui dit-il, vous dormez ainsi paisiblement dans votre lit, étant si « proche de la mort ? Ne savez-vous pas que le Pape sera Morone ? » Ces paroles faisaient allusion au jugement que l'Inquisiteur général avait fait subir au cardinal, lors de sa détention au château Saint-Ange. Notre Bienheureux sans s'émouvoir reproche à son ami de manquer de courage et de croire à tort que sa vie fût intéressée dans cette exaltation. Il se lève néanmoins, et commence par envoyer un domestique au cardinal Pacheco, pour lui dire de faire obstacle à l'élection ; mais celui-ci répond, qu'il a engagé sa parole, et que l'affaire est conclue. De plus, il lui conseille de ne pas rouvrir des plaies à peine fermées. Le cardinal Alexandrin lui mande alors qu'il attendra pour prendre un parti d'avoir célébré la sainte Messe. Après avoir ainsi demandé lumière et force au Saint-Esprit, il entre dans la chapelle où se tenaient les réunions, et s'oppose avec énergie à l'élection de Morone. Sa parole eut pour résultat de déplacer quelques voix, et lors du scrutin le candidat ne compta que trente suffrages au lieu de trente-quatre qu'il lui fallait pour obtenir le vote des deux tiers du Sacré-Collège. Morone se plaignit alors doucement au cardinal Ghislieri de ce qu'il s'était montré son ennemi. Le Saint s'empressa de lui répondre, en toute simplicité, qu'il n'avait absolument aucune inimitié contre lui, et qu'il était disposé à lui rendre tous les services en son pouvoir ; mais qu'ayant été autrefois emprisonné comme suspect d'hérésie, sans avoir voulu jamais se justifier canoniquement, il ne pourrait pas être élu au Souverain Pontificat.

S. Charles Borromée proposa ensuite le cardinal Sirleto, qui, sorti des rangs du peuple, était parvenu par ses seuls mérites jusqu'à la dignité de prince de l'Eglise. L'un des hommes les plus doctes de son siècle, il était versé dans toutes les sciences sacrées, les belles-lettres, les langues latine, grecque et hébraïque. Le cardinal Alexandrin, retiré dans sa cellule, priait Dieu sans cesse de donner un bon pasteur à son Eglise ; à la première nouvelle de cette candidature, il répondit, qu'on ne pouvait mieux choisir pour le bien et l'honneur du catho-

licisme, et il promit sa voix. Les choses semblaient en bonne voie, quand surgit une difficulté inattendue. Un homme aussi peu versé que Sirleto dans l'administration des affaires, disait-on, aussi exclusivement adonné aux livres et à l'étude, pourrait-il soutenir dignement le poids d'une telle charge et la majesté d'une si haute fonction ? Cette objection parut sérieuse aux membres du conclave, et le cardinal Borromée échoua encore dans ses négociations.

Ce fut alors que ce grand serviteur de Dieu eut l'inspiration de proposer le cardinal Alexandrin. Son idée fut accueillie très favorablement, et après quelques remarques sur la disgrâce où il était tombé durant les dernières années de Pie IV presque tous se rallièrent au choix des cardinaux Altemps et Borromée. Le cardinal Morone lui-même, consulté l'un des premiers par S. Charles, répondit qu'il ne pouvait en conscience faire obstacle à cette élection. Lorsqu'elle fut assurée, le cardinal Borromée, le cardinal Farnèse et quelques autres vinrent trouver le Saint dans sa chambre, pour le conduire jusqu'à l'autel destiné à l'adoration des pontifes élus. Il pria, son livre d'Heures à la main.

A la nouvelle de son élection, il fut tout surpris et confus, puis après quelques instants de recueillement, il les supplia de jeter les yeux sur quelque autre, en protestant de son incapacité. Mais ils l'entraînèrent, ou plutôt le portèrent jusqu'à l'autel : scène digne de la primitive Eglise, où il fallait user de violence pour trouver des évêques. Au bruit, les autres cardinaux accourent, l'Esprit-Saint agit au fond de leurs cœurs, et en un instant, le Sacré-Collège entoure l'élu et l'acclame d'une commune voix. Tout se passe avec tant de promptitude et d'unanimité, qu'il devient impossible de ne pas y voir une intervention spéciale de la Providence, dans le choix de son Vicaire sur la terre.

L'Adoration commence aussitôt, tous les cardinaux s'avancent à tour de rôle pour baiser les pieds et les mains du V. Père. Restait à obtenir son consentement et à lui faire prononcer la parole traditionnelle : « *Acceptamus*, Nous acceptons. » Le cardinal Farnèse, grand ami du Saint, et vice-chancelier de la Sainte Eglise, le pressait au nom de tous de se soumettre sans délai à la volonté de Dieu. Mais, sur le trône où par violence on l'avait fait asseoir, l'humble Ghislieri ne cessait de répéter : « Simple religieux de Saint-Dominique, j'avais conçu une grande espérance de mon salut, évêque, j'en avais eu de la crainte, mais Pape, je devrai en désespérer. » Enfin, sur de

nouvelles instances, il s'abandonna entièrement à la Providence, et prononça, avec un profond soupir, le mot exigé par le cérémonial, acceptant ainsi la dignité suprême.

Cinq ou six jours avant l'élection S. Philippe Néri s'entretenait avec un de ses enfants spirituels, lorsque tout à coup, il leva les yeux au ciel, et comme ravi en extase se prit à dire : « Lundi le Pape sera élu. » Un autre jour, le saint dit encore au même : « Oui, je vous l'assure, le Pape sera le cardinal Alexandrin, et cela se fera lundi soir. » Ainsi arriva-t-il, le 7 janvier 1566 (1).

L'illustre cardinal Ghislieri achevait sa soixante-douzième année. A la prière de S. Charles Borromée, et comme un hommage à la mémoire de son prédécesseur, il choisit le nom de Pie V. Le nom de l'élu, promulgué solennellement devant le peuple, fut accueilli par des cris de joie enthousiastes, et selon l'usage traditionnel, le Sacré-Collège le conduisit en triomphe à l'église Saint-Pierre, où, agenouillé devant l'autel, il adora pieusement la sainte Eucharistie. A ce moment, ses larmes longtemps contenues coulèrent en abondance ; les mains jointes, il demandait à Dieu, de toute l'ardeur de son âme, les secours dont il avait besoin. Bientôt, cependant, il recouvra sa pleine tranquillité, et la nuit suivante il dormit onze heures de suite sans s'éveiller, fait qui ne lui était jamais arrivé et que son état maladif semblait même rendre impossible.

IX. — Plusieurs présages surnaturels avaient précédé cette élection. S. Philippe de Néri en avait eu révélation. Le cardinal Gonzague, gravement malade durant le conclave, s'éveilla en sursaut la nuit du 6 janvier, appela ses gens et leur ordonna de s'informer du motif du bruit qu'il entendait dans la chapelle depuis l'élection du Pape. On lui dit de se rendormir, et que tout était paisible. Mais il assura qu'il avait vu le cardinal Alexandrin Pape, et qu'il l'adorait de tout son cœur, puisqu'il ne pouvait assister à la cérémonie avec les autres. Quelques heures après, il rendait le dernier soupir. Ses serviteurs croyaient avoir assisté au délire d'un mourant, ils reconnurent le lendemain qu'il avait été averti d'une manière surnaturelle.

(1) S. Philippe ressentit toujours pour Pie V une profonde vénération; Bacci, l'un des prêtres de sa Congrégation, raconte dans sa vie, qu'il conserva longtemps comme relique une des mules de velours rouge du saint pape. Il la portait avec lui dans ses visites de malades et, par son attouchement, il en guérit plusieurs d'une façon prodigieuse.

Peu auparavant, le P. Genesio Lazzari, Prieur de la Minerve, avait eu la même vision, avec cette différence, que le Pontife avait presque aussitôt disparu à ses regards. L'élection faite, il vint rendre visite au nouveau Pape, lui raconta sa vision, et lui annonça qu'il ne vivrait pas longtemps. L'homme de Dieu s'en réjouit et s'écria avec le Psalmiste : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini « ibimus.* Je me réjouis de ce qu'on m'apprend, nous irons dans la « maison du Seigneur. » La vision se réalisa, mais dans un autre sens que ne l'avait imaginé le Prieur ; car cet éminent religieux, allant de Rome à Florence, se noya dans une petite rivière. Ainsi le saint Pape disparut promptement à son regard, bien qu'il ait gouverné l'Eglise sept ans et quelques mois.

Le jour même de l'élection, un personnage inconnu s'approcha de François de Reynoso, serviteur de notre cardinal au Conclave et lui dit : « Oh ! que vous êtes heureux ! votre maître sera pape. Deux « saintes religieuses ont eu révélation, que ce serait un Lombard, « dont le nom commence par un M. » — « Morone sans doute, « répartit Reynoso. » — « Non, dit l'étranger, ce doit être un religieux « dominicain, grand ennemi des hérétiques. »

Enfin, la tradition locale a conservé à Bosco le souvenir du fait suivant. L'ambassadeur de France avait expédié de Rome à son maître un courrier pour lui transmettre sans retard le nom du nouveau Pontife. L'envoyé s'égara aux environs d'Alexandrie et passa par le village de Bosco. Tout à coup, sur la place de l'église, le cheval, lancé à toute bride, s'arrête de lui-même, sans que ni l'éperon ni les cris ne puissent le faire repartir : il se cabre et menace de désarçonner son cavalier. Les habitants s'approchent et joignent leurs efforts à ceux du courrier. Vaine tentative, la bête trépigne sur place sans avancer d'un pas. Questionné alors sur le but de son voyage, l'inconnu s'empresse de répondre : « Je vais annoncer au roi de France la nomination du cardinal Alexandrin au souverain Pontificat. » Ignorant que Bosco fût la patrie du Pape, il n'avait pas songé à expliquer le motif de son passage. Chose curieuse ! A peine eût-il prononcé cette phrase que la monture reprit le galop, à la stupéfaction des habitants du village. En un instant, l'heureuse nouvelle se répandit dans tous les environs, les églises se remplirent et l'on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. Le lendemain, le courrier officiel fut surpris de se voir prévenu et d'apprendre qu'un « messenger céleste » avait tout annoncé le jour précédent. C'est le nom que la voix popu-

laire donna depuis au cavalier que la Providence avait miraculeusement arrêté dans le village de Bosco.

La cérémonie du couronnement de S. Pie V eut lieu le 17 janvier, jour anniversaire de son baptême. Comme ses prédécesseurs, il inaugura son règne par de pieuses largesses ; mais, au lieu de jeter des pièces d'or et d'argent à la multitude sur la place de Saint-Pierre, suivant un usage qui fut, plus d'une fois, la cause de graves désordres et même de la mort de plusieurs personnes, Pie V décida qu'on distribuerait aux pauvres et aux nécessiteux, le double de la somme jetée d'ordinaire à la foule. Les mille pièces d'or que ses prédécesseurs dépensaient à chaque anniversaire de leur couronnement, pour le festin offert aux cardinaux et aux ambassadeurs, furent également réparties entre les indigents et les monastères pauvres de la ville. « Le « Souverain Juge, disait-il à ce propos, ne me reprochera pas d'avoir « privé d'un grand dîner les cardinaux et les représentants des rois, « mais bien d'avoir laissé les pauvres dans la détresse. » En général, le peuple romain avait accueilli son élection avec une sorte d'effroi à cause de la réputation de sévérité et des antécédents d'inquisiteur du cardinal Ghislieri ; ces diverses mesures lui prouvaient que Dieu lui donnait un père. « J'ai confiance, dit le Saint, lorsqu'on lui apprit ces « sentiments de ses sujets, qu'avec la grâce de Dieu je continuerai « de les bien traiter ; ils seront plus affligés de ma mort qu'ils n'ont « été effrayés de mon avènement. »

Le jour même de son couronnement, Pie V donna une autre preuve de sa bonté et de sa reconnaissance. Dans la foule, il reconnut le paysan qui l'avait autrefois si charitablement abrité dans sa pauvre chaumière, lorsqu'en fuyant de Bergame, il s'était égaré au milieu des ténèbres. Il le fit approcher et lui dit : « Je suis ce dominicain que « vous avez reçu dans votre maison, il y a seize ans déjà, pendant la « nuit ». Le pauvre laboureur était tout interdit de se voir adresser la parole par le Souverain-Pontife devant toute la multitude. Au nom du Pape, on lui remit mille pièces d'or pour doter ses deux filles et cinq cents pour son propre usage. Cet acte d'humilité et de gratitude vola aussitôt, de bouche en bouche, à travers la ville. Peu de jours après, il reconnut aussi, parmi de nombreux pèlerins, le Frère-Mineur qui dans la même circonstance lui avait transmis en secret les actes du procès contre Soranzo. Plus tard, il lui conféra un évêché, convaincu que, selon la parole de l'Evangile, celui qui reste fidèle dans les petites choses, le sera dans les affaires importantes.

L'extérieur même de Pie V concourait à lui gagner l'affection et le respect de ceux qui l'approchaient. Une modestie angélique reluisait dans toute sa personne, jointe à un grand air de majesté et de bonté, que lui donnaient la hauteur de sa taille, la maigreur de ses traits, un front chauve, une longue barbe blanche, un regard vif et profond. La Providence l'avait doté de toutes les qualités de corps et d'esprit, en rapport avec la sublimité de sa mission dans l'Eglise. Mais il convient d'étudier d'abord la vie intime et les vertueux exemples de notre illustre Saint.

X. — Le premier soin du Pontife fut de travailler assidûment à sa sanctification personnelle. Ses rapports avec Dieu, dont il était le Vicaire ici-bas, devinrent plus continuels et plus intimes. Chaque jour, il célébrait les saints mystères avec une piété angélique, et il répéta maintes fois qu'il ne pouvait rien décider de vraiment utile à l'Eglise, sans avoir le matin consulté le divin Maître. Il n'avait qu'une passion, la gloire de Dieu ; qu'un désir, une parfaite conformité de toute sa conduite à la volonté divine. Les souffrances du Sauveur étaient aussi l'objet de sa dévotion particulière. Il avait placé devant lui, sur sa table de travail, un crucifix, au pied duquel étaient gravées ces paroles de saint Paul : « *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*, Dieu me garde de me glorifier jamais d'autre chose que de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». C'est devant cette image de Jésus crucifié qu'il priaît ordinairement et souvent il baisait ces pieds percés pour le salut du genre humain. Quelques scélérats, pour attenter à ses jours, appliquèrent une fois sur les plaies de ce crucifix un poison violent et subtil, pensant que le premier baiser du Pontife serait pour lui un baiser de mort. Mais le Sauveur, qu'il honorait avec tant d'amour et de respect, le préserva du danger. Au moment où il approchait ses lèvres, pour lui donner les marques accoutumées de sa piété et de sa dévotion, les pieds du Crucifix s'écartèrent, ne reprenant leur place que lorsqu'il les eût essuyés avec soin. En constatant avec quelle sollicitude Dieu veillait sur sa vie, il conçut de nouveau le dessein de l'employer entièrement à sa gloire.

Quelquefois le Bienheureux restait absorbé dans des méditations si profondes, qu'il n'entendait pas les paroles de ses familiers, et ceux-ci devaient le tirer par ses habits pour l'arracher à son extase. Ce fut surtout pendant les luttes des catholiques contre les Turcs et les

protestants, qu'il prolongea ses ardentes prières, et que, nouveau Moïse, il leva vers le ciel des mains suppliantes pour le triomphe de son peuple aux prises dans la plaine avec ces nouveaux Amalécites. Sa puissance auprès de Dieu était si reconnue, que le sultan déclara lui-même redouter moins les armées chrétiennes que les prières du pontife romain. Convaincu que la B. Vierge Marie exerce un grand empire sur son divin Fils, il ne passait pas de jour sans réciter le Rosaire, qu'il avait appris à aimer dans l'Ordre de Saint-Dominique. Enfin, il ne se lassait pas de réclamer les suffrages des plus saints personnages et des monastères les plus fervents, assurant que sans leur secours il ne pouvait porter dignement le poids du pontificat suprême.

Dans le but d'exciter la dévotion des fidèles, il aimait à bénir les objets de piété : chapelets, crucifix, images de saints, *Agnus Dei*. Aux yeux des chrétiens, la sainteté de sa personne ajoutait encore à l'efficacité de sa bénédiction, et l'on portait ces objets sur soi comme un préservatif contre tous les maux. Cette confiance était légitime, comme le montre le fait suivant, choisi entre beaucoup d'autres. Un jour que le Tibre grossissait à vue d'œil et menaçait d'inonder Rome, S. Pie V ordonna de jeter dans le fleuve un de ces *Agnus Dei*, les eaux diminuèrent à l'instant même, et tout danger disparut. Notre pontife approuva aussi et propagea la pieuse pratique de porter au cou des médailles bénites. Les protestants des Pays-Bas ayant été traités de *Gueux* par un ministre de Marguerite de Parme, leur régente, ils se firent gloire de ce nom consacré depuis par l'usage, et ils choisirent pour marque de distinction de leurs partisans, des médailles sur lesquelles était gravée l'image d'un mendiant portant une besace. Les catholiques de ce pays cherchèrent à leur tour un insigne. Averti par la régente, S. Pie V leur suggéra un sujet, et bientôt les catholiques portèrent à l'envi des médailles d'argent ou de bronze, qu'il bénit lui-même et qui représentaient sur une de leurs faces le chef du Sauveur, sur l'autre la très Sainte Vierge, avec l'Enfant Jésus. De la Belgique, cette pieuse coutume se répandit dans l'univers entier, et plus tard elle fut encouragée par de nombreuses indulgences.

L'humilité, que S. Bernard appelle la « perle la plus précieuse » de la couronne des papes, ne brillait pas d'un moindre éclat que sa piété. Placé au sommet des grandeurs humaines, au-dessus des empereurs et des rois, Pie V n'oublia jamais la modeste condition

de ses parents. Etudiant la théologie à Bologne, il n'avait jamais révélé à ses Frères l'antique noblesse de ses ancêtres en cette ville ; pontife, il ne connut pas davantage les illusions de l'orgueil. Quelques jours après son couronnement, la police arrêta un misérable, auteur d'une poésie injurieuse à son égard, crime qui, selon les lois, devait lui attirer un cruel supplice. Le B. Pie V voulut qu'avant de le condamner on l'aménât en sa présence. Interrogé sur ses vers et sur les motifs qui l'avaient porté à les composer, le criminel les récita, avoua sa malice et les calomnies contenues dans son écrit. Alors le Saint, remarquant qu'il n'y avait rien contre la dignité pontificale, reprit : « Si vous aviez injurié le Pape, assurément vous seriez puni, car vous devez respecter cette dignité. « Mais, puisque vous avez attaqué seulement le Fr. Michel, un « pauvre religieux, et le cardinal Alexandrin, allez en paix ; loin « de rougir de la bassesse de ma naissance et de l'humilité de mon « état, je m'en fais gloire, et je n'en perdrai jamais le souvenir. » Il lui donna de paternels conseils pour l'avenir et le congédia. De plus, il le pria de l'avertir s'il remarquait encore quelque chose de répréhensible, assurant qu'il prendrait son avis en bonne part.

Quelqu'un louant devant lui la douce affabilité d'un de ses serviteurs : « Il est bon, reprit le Pape, mais il a le tort de ne m'avertir « jamais de mes fautes. » D'autres fois, parlant du souverain Pontificat, il disait : « Cette splendeur, cette puissance que vous voyez « autour de moi, je les regarde comme de piquantes épines, qui « m'enveloppent tout entier et me torturent l'esprit, quand je pense « au compte terrible que je devrai rendre à Dieu. » Se rappelant sa vie religieuse, il soupirait, comme autrefois le grand S. Grégoire, et il affirmait que là seulement il avait trouvé une parfaite tranquillité. Par humilité, il défendit aux Romains de lui élever une statue sur le Capitole. « C'est à Dieu seul, dit-il, qu'il faut rendre gloire du « peu de bien que j'ai pu faire avec son secours. »

Malgré sa faiblesse, il vivait dans une grande austérité. Conformément à son principe que « pour être chaste, il faut être tempérant », il ne se relâcha jamais de la frugalité qu'il avait pratiquée dans son Ordre, et la dépense journalière de sa table s'élevait à peine à une *testone* d'Italie, soit dix-sept sous en monnaie de France. Durant le repas, il fit reprendre l'usage des pieuses lectures, et les cardinaux et les prélats romains imitèrent son exemple. Pour cet exercice, son livre de prédilection était le traité *De Consideratione*, de saint Bernard,

où ce grand saint expose au pape Eugène III les devoirs de sa charge. Il garda fidèlement tous les jeûnes prescrits par l'Eglise, malgré sa vieillesse, ses infirmités et ses occupations accablantes. Bien plus, il observa jusqu'à la mort les longs jeûnes prescrits par la Règle dominicaine. Sous la soie des ornements pontificaux, il ne cessa jamais de porter ses vêtements de laine, et sa couche était le pauvre grabat d'une cellule de religieux.

Chaque matin, aussitôt après sa messe, il vaquait aux affaires de l'Eglise, jusqu'à une heure de l'après-midi, et jusqu'au soleil couché durant l'hiver. Ses médecins et ses meilleurs amis lui représentant qu'il ne saurait vivre longtemps, en travaillant de la sorte : « Dieu » m'a élevé à cette place, répondit-il, pour le bien d'autrui, et non « pour mon repos, et quiconque est chargé des intérêts de tous, doit » savoir sacrifier ses aises aux devoirs de sa conscience. »

Sa conversation était empreinte d'une douce affabilité, mais en général, il parlait peu, et répondait lentement, cherchant toujours le mot propre afin de ne rien dire d'inutile. On n'entendit jamais sortir de sa bouche une parole qui ne fût pour la gloire de Dieu, le salut de son âme ou du prochain. Prompt à s'émouvoir, on le voyait aux impressions variées de sa physionomie, il ne décida pourtant jamais rien par passion, et lui-même avoua ne s'être jamais couché avec un ressentiment dans le cœur. Telle était la vie intime du saint Pontife, elle lui mérita dès ici-bas la bénédiction divine, et un fécond apostolat dans Rome et dans l'univers entier.

« Celui qui ne sait pas conduire sa maison, dit l'Apôtre, pourrait-il gouverner l'Eglise de Dieu ? » Pie V le savait. Aussi, dès le début de son pontificat, donna-t-il à sa famille de sages règlements que lui empruntèrent ensuite les cardinaux et les évêques. Ayant mandé près de lui ses domestiques, il les exhorta vivement à éviter jusqu'à l'apparence de l'ambition, l'arrogance, l'intempérance et l'avarice ; à pratiquer au contraire la charité mutuelle, la pureté et sainteté de vie, surtout la piété envers Dieu. Il leur déclara nettement que sans une conduite irréprochable, personne ne resterait au nombre des serviteurs du Pape. Chaque soir, à moins d'empêchement grave, il présidait leur prière en commun ; mais s'il les traitait avec la sollicitude d'un père, sa vigilance n'était jamais en défaut, et il renvoyait inexorablement ceux qui donnaient de mauvais exemples.

Un de ses neveux, captif chez les Turcs, fut racheté pour une faible rançon, parce que les infidèles ignoraient sa noble parenté ; le saint

Pape voulut le voir revêtu de ses habits d'esclave, il l'exhorta doucement à bien profiter de cet accident, à remercier le Ciel de sa délivrance et à rester fidèle désormais aux commandements de Dieu. Ensuite il lui donna un cheval, et il le nomma capitaine des gardes, avec mission de surveiller l'un des faubourgs de Rome. Malheureusement ce jeune homme commit un manquement grave, et chercha par un mensonge à s'en faire absoudre. Le Pape lui retire aussitôt son emploi, l'appelle dans son cabinet, lui montre un flambeau allumé et lui dit avec sévérité : « Avant même que ce flambeau ne s'éteigne, il faut que vous ayez quitté Rome et l'Etat pontifical. » On comprend que de pareils faits, devenus publics, contribuaient puissamment à la réforme de la cour romaine.

Jamais pontife ne connut moins le pernicieux abus du népotisme. Il n'accorda qu'une pension de quatre cents écus à ses deux neveux, Jérôme et Michel, et ne donna que mille écus de dot à chacune de ses nièces, pour une honnête alliance, sans sortir de leur humble condition. A quelques personnes, qui s'étonnaient de cette réserve, il répondit qu'il avait même hésité longtemps avant de leur donner ce qu'on trouvait trop peu, Dieu ne l'ayant point élevé au pontificat pour enrichir sa famille, mais pour gouverner l'Eglise en appliquant ses revenus aux besoins des fidèles. Le duc Emmanuel Philibert de Savoie lui parlant aussi de ce peu de libéralité à l'égard de ses proches, il répondit que s'ils étaient vertueux, ils trouveraient facilement, sans son appui, des protecteurs puissants et généreux. C'est ce qui arriva en effet. Par la libéralité de ses successeurs sur le trône de saint Pierre, du roi d'Espagne et du duc de Savoie, tous ses parents parvinrent à de hautes fonctions dans l'état séculier ou dans l'état ecclésiastique. Paul Ghislieri, ce neveu qu'il avait dû chasser de Rome, reçut lui-même du roi d'Espagne une pension annuelle de six cents écus d'or, qu'il mérita par sa vaillante conduite à la bataille de Lépante.

XI. — Mais l'Eglise entière réclamait les soins de saint Pie V. Le grand pontife résolut de commencer d'abord par les cardinaux le grand mouvement réformateur qu'il méditait. A cette fin, il les réunit en consistoire peu après son élection, et leur adressa une exhortation paternelle, leur représentant que le plus sûr moyen d'apaiser la colère de Dieu et d'arrêter les progrès des hérétiques et des infidèles était de régler sans retard et avec zèle leur conscience et leur maison : « C'est à vous, leur dit-il, que Jésus-Christ adresse surtout

« ces paroles : *Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre.* » Puis, il les engagea fortement à ne jamais favoriser aucune cause au détriment de la justice, à se conduire en toute occasion comme les défenseurs intrépides des lois ecclésiastiques, à ne jamais rien faire contre les décrets du saint Concile de Trente, à rester enfin pour le pape des conseillers intègres, sages et désintéressés. « Ainsi, » ajouta-t-il, vous rendrez au sacerdoce l'éclat et le lustre nécessaires à sa difficile mission. Il n'y a pas de temps à perdre, les protestants et les Turcs sont à nos portes, ils nous serrent chaque jour de plus près. » L'impulsion était donnée, les résultats ne se firent pas attendre. « Aujourd'hui, dit Ranke, les cardinaux et les prélats fréquentent les cérémonies et veillent avec zèle à la bonne tenue de leur maison. La ville entière devient plus chrétienne dans ses mœurs ; on pourrait presque dire qu'en matière de religion Rome approche de la perfection, dans la mesure toutefois accessible à la nature humaine. » Ainsi parle un ennemi ; il confesse que la cour papale était composée d'hommes distingués, pratiquant à un haut degré toute l'austérité religieuse de leur époque. Tels furent surtout les vingt et un cardinaux, promus par Pie V lui-même, et ses collaborateurs dévoués dans l'œuvre de la réforme. L'un d'eux était Fr. Michel Bonelli, son neveu selon la chair, son frère par la profession religieuse, son émule enfin dans la pratique de toutes les vertus (1).

Rome était alors la proie des courtisanes et des juifs. Contre les premières, Pie V publia un édit de proscription. Quelques magistrats lui représentèrent les suites fâcheuses qu'entraînerait infailliblement cette mesure de sévérité : « *Tolle meretrices et turbaveris omnia libidinis*, » répétaient-ils après saint Augustin. Mais le Pape, dominant son émotion, leur répondit : « Comment ! vous ne rougissez pas de vous constituer les avocats de ces pestes de l'Etat ; qu'elles partent, ou c'est moi qui me retirerai de Rome pour établir mon siège ailleurs. » Cette fermeté épouvanta les femmes coupables qui s'empressèrent d'émigrer vers les autres villes d'Italie. Quelques-unes étant restées furent reléguées dans un quartier de la ville, avec défense d'en sortir sous peine du fouet et de l'exil. La menace de ces châtiments en convertit un grand nombre que, par de larges aumônes, le Pape tira pour toujours de la misère et du vice.

Quant aux juifs, astrologues, proxénètes et surtout usuriers, le

(1) Voir la Vie du Card. Michel Bonelli, au 29 mars.

Pape les bannit des terres de l'Eglise, Rome et Ancône exceptées. Mais dans ces villes, pour mettre ordre à leurs pratiques criminelles, ils eurent leur quartier à part, avec défense d'en sortir sans un chapeau de couleur rouge, qui les distinguât des chrétiens.

Grâce aux mesures qu'il prit pour réprimer l'ivresse, organiser la justice, développer le travail et soulager les pauvres, saint Pie V eut la consolation de voir Rome changer de face en peu de temps. Quelques lettres écrites de Rome même, la première année de son pontificat, nous peignent au vif le prestige dont il jouissait au milieu de ses sujets. C'est d'abord une lettre d'un seigneur allemand à un prince de ses amis, sous la date du 9 avril 1566. Après avoir relevé avec indignation le mensonge de Luther et des faux réformateurs, qui peignaient Rome sous les traits de la corruption et du vice, il décrit en ces termes une cérémonie pontificale de la Semaine-Sainte :

« Quand le Vicaire de Jésus-Christ, le Jeudi saint, apparut au milieu du peuple, Dieu immortel ! quelle Majesté dans sa démarche et dans sa contenance ! Lorsque ce vénérable vieillard monta sur son trône, au ministère qu'il venait remplir, à ses nobles traits, à l'expression de sa physionomie, aux mouvements si mesurés de son corps, on aurait cru voir Jésus-Christ en personne. A ses côtés se tenaient ceux des cardinaux dont la piété et la science sont le plus estimées. Illustre assemblée toute éclatante de la pourpre qui la décore ! Astre dont la splendeur rayonne sur le monde entier ! Autour d'eux se tenaient un nombre considérable de serviteurs, tous vêtus de robes tombantes. Sur l'immense place de Saint-Pierre, se pressait la multitude la plus variée. Là, dans une attitude suppliante et respectueuse, elle ne levait les yeux que pour contempler avec amour celui qu'une inébranlable foi lui représente comme le Christ lui-même resté sur la terre. Pénétrée de crainte et d'émotion, elle écoute la sentence d'excommunication que deux cardinaux placés aux côtés du Souverain-Pontife lisent en latin et en italien, d'une voix assez forte pour être entendue de tous les assistants. A cette terrible sentence succède, comme l'éclat du tonnerre, le bruit des canons des forts du château Saint-Ange. En vérité, illustre prince, je me crus arrivé à ce grand jour du Seigneur, jour de colère et de désastre, quand le ciel et la terre seront ébranlés, et lorsque Jésus-Christ, accompagné de ses anges, viendra dans sa Majesté pour juger le monde, tandis que les hommes réunis devant sa face, attendront de ce Juge puissant leur récompense ou leur châtimement. . .

« Il n'y a rien qui étonne sous un tel pontife. Ses jeûnes, son humilité, son innocence, sa sainteté, son zèle pour la foi brillent d'un si vif éclat, qu'on retrouve en lui saint Léon et saint Grégoire le Grand. Par son exemple, il excite son peuple à toutes les vertus. Je ne prétends ici ni énumérer ni

dépeindre celles de ce pontife ; le monde entier les aimait déjà. Cependant je n'hésite pas à l'affirmer : si Calvin lui-même était sorti de l'enfer en cette fête de la triomphante résurrection de Jésus-Christ ; s'il avait contemplé ce saint Pape, revêtu des ornements pontificaux, la tiare en tête, et du haut de la *sedes gestatoria*, répandant sans faste, mais avec noblesse, et d'un air pénétré, sa sainte bénédiction sur le peuple prosterné, Calvin lui-même aurait été saisi d'effroi, et, terrassé par l'éclat divin de ce regard, accablé sous le poids d'une telle majesté, il aurait malgré lui reconnu le vrai représentant de Jésus-Christ, et crié comme nous tous à haute voix : « Vive, « Vive le Pape Pie V... (1) »

Dans une seconde lettre, datée du 9 novembre 1566, le même seigneur donne des détails précieux sur l'action personnelle du Souverain-Pontife à Rome :

« Illustrissime Seigneur,

« Par une faveur singulière, Dieu vient de nous accorder deux grâces : la première, de bien connaître, d'après les prescriptions du saint Concile de Trente, quelles qualités doivent posséder les évêques, et la seconde, qui l'a suivie de près, d'avoir à notre tête un Souverain-Pontife, tel que le Concile le demande. Ce Pontife, en effet, ne met point de bornes à ses efforts, non seulement pour détruire les vices et régler les mœurs, mais pour ramener à l'antique coutume de nos pères, la forme et les cérémonies du culte divin. Il a visité lui-même les principales églises de la ville, et adressé un discours au clergé de chacune d'elles, l'exhortant vivement à rester fidèle aux devoirs de sa charge. Il a mandé ensuite tous les magistrats et juges de la ville, et ceux des cardinaux, qui ont part à l'administration publique ; il leur a rappelé l'obligation d'étudier soigneusement, de discuter, de résoudre les causes soumises à leur examen ; et ces discours leur semblaient à tous divinement inspirés. Par son ordre on a publié aussi un édit sur la résidence des clercs, leur habillement et toute leur manière de vivre. Jeux, repas somptueux, combats pour le divertissement du peuple sont tombés hors d'usage ; on fréquente les sacrements, les divins offices, les hôpitaux ; impôts, droits d'entrée ou de sortie ont été supprimés, au moins en partie et pour un temps ; tout trafic d'argent pour l'obtention des bénéfices est sévèrement prohibé ; rien ne s'accorde à la puissance

(1) De Falloux, *Hist. de S. Pie V*, 127.

ou la faveur, tout à une vertu éprouvée et à la sainteté de vie. La prudence et la maturité, avec lesquelles on élève aux dignités, font aisément juger de la prospérité dont jouirait l'Eglise, si dans le passé on avait toujours suivi les mêmes règles pour la distribution de ces charges importantes. Presque pas de jour sans conseil tenu par le pieux pontife, sans assemblée, sans signatures échangées ou quelque autre fonction publique.

« Le jour de la fête du Saint-Sacrement, les prières publiques et la procession ont eu lieu avec une très grande solennité, que relevait encore la piété personnelle du Pape. Malgré sa santé délabrée, et le traitement qu'il suit sur l'ordre des médecins, il a voulu néanmoins présider la cérémonie, et porter le très Saint-Sacrement autour de la ville. Encore ne s'est-il pas placé sur la *sedia* comme ses prédécesseurs (qui sans doute agissaient ainsi par de bons motifs), il a fait le trajet à pied, avec toute l'humilité et la piété possibles. Ce spectacle nouveau a causé dans le peuple une grande édification et excité une dévotion extrême.

« Des prières publiques ayant été annoncées pour le 28 juillet, le 1^{er} et le 2 août, à l'occasion de la victoire de l'empereur Maximilien sur les ennemis du nom chrétien, le Pape célébra le saint sacrifice au point du jour dans l'église de Saint-Marc, puis il se rendit de là, le premier jour, à la basilique de Latran, le deuxième à celle de Sainte-Marie-Majeure, le troisième, à celle d'Ara-Cœli. Il était précédé des collèges, des confréries et du clergé de tous ordres, accompagné de tous les cardinaux et évêques présents à Rome, et suivi d'une multitude innombrable de tout âge, de toute condition. L'opinion générale est que, depuis deux cents ans, aucun pontife n'a été entouré d'un plus grand concours dans l'accomplissement de ses augustes fonctions. Mais la ferveur du saint Pontife surpassait celle de tous; sans aucune apparence de faiblesse, les mains constamment jointes, dans l'attitude de la prière, il s'avancait modestement, témoignant par tout son être qu'il plaidait vraiment la cause de l'Eglise chrétienne près de Celui dont il est ici-bas le Vicaire. Ce religieux respect s'accrut encore lorsque furent délivrées plusieurs personnes, qu'on savait possédées des démons. Tous en furent témoins. On entendit retentir, à l'approche du Pontife, des cris horribles, et les malheureuses furent en proie à d'effroyables convulsions. Mais au contact de son étoile, elles semblèrent prodigieusement tourmentées de corps et d'esprit, puis tombèrent tout à coup, étendues comme mortes sur le sol. A dater de cette heure, elles sont revenues à la santé sans endurer depuis la moindre agitation. Ces femmes délivrées de l'esprit malin sont connues; leurs parents, leurs proches le sont aussi, de sorte que personne ne peut douter. Prions Dieu seulement qu'il conserve sain et sauf, le plus longtemps possible, ce digne représentant de sa puissance et de sa bonté (1). »

(1) Bzovius, *Annal. eccles.*; De Falloux, *Hist. de S. Pie V*, 131.

XII. — Comme la ville de Rome, le domaine pontifical tout entier ressentait la bienfaisante influence de ce gouvernement fort et paternel à la fois. L'intendance en fut confiée au cardinal Alexandrin, neveu du Pape, qui reçut ordre d'y poursuivre sans pitié les assassins et les voleurs qui l'infestaient. Des traités, conclus avec les gouvernements de Naples et de Toscane, assurèrent l'extradition de ces misérables, qui s'étaient enfuis au-delà de la frontière; bientôt la sécurité publique reparut et avec elle la prospérité du peuple. Les belles plaines de Bologne et de la Romagne devinrent si bien cultivées que, sur un espace de trente milles, témoigne un contemporain, on n'aurait pu trouver un pouce de terrain sans culture. Dans l'une de ses bulles, S. Pie V glorifie la grâce divine de ce que Rome, qui ne vivait autrefois que de blés étrangers, peut non seulement se suffire, mais apporte encore à ses voisins une part de son superflu.

Cependant une préoccupation d'un ordre plus général remplissait l'âme du saint pontife. Cet Etat de l'Eglise, si riche, si beau, si homogène, avait été maintes fois appauvri, morcelé, divisé par l'invasion et le népotisme. S. Pie V cherchait le moyen efficace de prévenir un tel malheur dans les siècles futurs. Il le trouva, et c'est par suite des sages mesures inaugurées par lui, qu'après trois siècles Pie IX et Léon XIII ont protesté contre l'annexion du Domaine de Saint-Pierre à l'Italie. Le 2 avril 1567, trente-neuf cardinaux réunis en consistoire sous sa présidence signaient en effet avec lui la bulle *Admonet nos*, qui a fermé pour toujours la plaie du népotisme et est restée à travers les siècles le rempart inexpugnable du droit des papes contre les spoliations violentes. Il y est défendu de donner en fief ou d'aliéner, de quelque manière que ce soit, n'importe quelle ville de l'Etat pontifical. Chaque cardinal, en recevant le chapeau et avant d'élire un Souverain Pontife, devra désormais jurer qu'il n'admettra jamais de dérogation à cette bulle et ne se fera jamais délier de son serment à cet égard. Enfin Pie V ose enjoindre à ses successeurs de s'obliger également par un serment solennel, après leur élection, à maintenir et confirmer cette bulle, et à la faire exécuter eux-mêmes de la manière la plus complète. Depuis lors, pas un pape, pas un cardinal, qui n'ait prêté ce serment de conserver à tout prix le domaine donné par Dieu à son Eglise; en 1815, la protestation de Pie VII obtenait plein succès contre le vol de Napoléon I^{er}; contre l'annexion à l'Italie, celle des papes et du Sacré-Collège aura sans doute le même résultat.

Tout en rétablissant l'ordre autour de lui et dans son domaine temporel, S. Pie V portait ses regards de Pasteur et de Père sur l'Eglise universelle. Jamais peut-être la situation n'avait été plus grave et les dangers plus menaçants. Son premier soin fut de faire promulguer partout où cela était possible, le saint Concile de Trente. Cette auguste assemblée, clôturée en 1563, avait étudié tous les problèmes, défini les dogmes contestés par l'hérésie et posé les premiers jalons pour une sérieuse réforme. Il fallait maintenant une main vigoureuse et ferme, pour faire exécuter ses ordres. Cette tâche importante et difficile échut à notre saint pontife. C'est avec raison que la postérité l'a qualifié du titre d'exécuteur testamentaire du Concile de Trente. Il le méritait, par le soin qu'il apporta à développer les germes de rénovation contenus dans les décrets des Pères.

Avant tout, il fallait faire pénétrer dans toute l'Eglise la saine doctrine, comme préservatif contre les hérésies. Les Pères de Trente avaient chargé d'illustres théologiens de rédiger sous une forme simple et claire un Catéchisme, qui pût servir de règle de foi aux pasteurs et aux fidèles. Les travaux du Concile terminés, l'achèvement de cette œuvre fut confiée en 1563 aux trois docteurs dominicains, Fr. Léonard de Marinis, Fr. Gilles Foscarari et Fr. François Foreiro, qui en terminèrent la rédaction dans les premiers mois du pontificat de S. Pie V. Pour garantir au monde catholique l'orthodoxie du Catéchisme et lui donner plus d'autorité, le Pontife ne voulut pas l'approuver sans un examen préalable et sévère. Par son ordre, le savant et pieux cardinal Sirleto, assisté d'une commission de docteurs, en revit très attentivement les pensées et les expressions, et c'est seulement après cette retouche, que le Pontife sanctionna le travail des délégués du Concile (1).

Après la doctrine, la liturgie fut l'objet des sollicitudes du Pape. En cela encore il comblait les désirs des Pères de Trente, qui, ne pouvant se livrer aux recherches minutieuses et difficiles que cette revision exigeait, en avaient chargé les pontifes romains. La nouvelle édition authentique du Bréviaire parut en 1568, celle du Missel en 1570; deux Constitutions (2) les rendirent obligatoires et mirent fin peu à peu au

(1) Voir, au 10 janvier, la Vie du V. P. François Foreiro.

(2) Bulles *Quod a Nobis* du 9 juillet 1568, et *Quo primum tempore* du 14 juillet 1570.

désordre qui régnait partout dans les Eglises particulières. L'apparition de ces livres réjouit grandement tous les vrais fidèles. On y vit avec raison le remède efficace à un état de choses déplorable et, avant la fin du seizième siècle, l'Italie, l'Espagne, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie adoptaient avec respect la liturgie romaine.

Avant même sa promotion au Pontificat suprême, Pie V avait dû s'occuper d'une autre question, celle de la musique religieuse. Dans la plupart des églises, le chant grégorien avait été remplacé par une musique bruyante, profane et mondaine. Afin de remédier à cet abus, Pie IV avait établi déjà, le 2 août 1564, une Congrégation spéciale de huit cardinaux. Ceux-ci admirent en principe qu'il fallait proscrire toute composition dans laquelle les paroles ne pourraient être entendues facilement, le texte liturgique étant le principal et non l'accessoire dans le chant religieux. Toutefois, avant de condamner toute musique sacrée, les cardinaux résolurent de tenter un essai ; ils chargèrent le célèbre Palestrina de composer une messe, où l'harmonie à la fois riche, simple et grave n'empêchât pas de comprendre les mots et le sens des phrases. Si Palestrina prouvait la possibilité de réaliser cet idéal, la musique religieuse serait conservée ; sinon, elle serait supprimée.

L'affaire était importante, Palestrina se mit donc à l'œuvre avec ardeur. Il composa trois messes ; l'une d'elles était la célèbre messe, dite du Pape Marcel, qui se chante tous les ans dans la chapelle Sixtine, à l'Office du Samedi-Saint. Le 28 avril 1565, jour à jamais mémorable dans les fastes de l'art sacré, les trois messes furent exécutées par les chantes de la chapelle pontificale devant les huit cardinaux, au nombre desquels se trouvaient Michel Ghislieri et S. Charles Borromée. Palestrina réussit au-delà de toute espérance et le tribunal fut unanime à proclamer, que la cause était gagnée. En conséquence, il fut statué que la musique ne resterait pas absolument bannie des églises, mais qu'elle y devrait revêtir un caractère religieux et vraiment digne du Dieu qu'elle doit honorer. Saint Pie V, devenu Pape peu de temps après, remit à Palestrina la direction de sa chapelle, comme Pie IV l'avait fait déjà, et l'illustre maître occupa ce poste de distinction, juste récompense due à son génie, jusqu'à sa mort arrivée en 1594.

En même temps, le saint Pontife excitait partout les évêques à fonder un séminaire dans chaque diocèse, afin de préparer à l'Eglise des ministres instruits, vertueux et formés soigneusement aux fonctions du ministère. Les Pères de Trente avaient d'ailleurs conseillé

vivement cette institution ; et l'on dit qu'après avoir décrété cette mesure ils se jetèrent dans les bras les uns des autres, et s'embrassèrent avec des larmes de joie. Par l'établissement des séminaires, le Concile et S. Pie V ne travaillaient pas seulement à réformer le passé, ils assuraient la postérité de l'Eglise pour les siècles à venir. L'histoire est là pour attester quels fruits de salut ont résulté de cette décision des Pères et de la persévérance du Pape à en presser l'exécution.

XIII. — Mais il ne suffit pas de présenter à l'Eglise la vraie foi pure de tout alliage, et de rappeler les ministres du Seigneur à la pratique des devoirs de leur vocation ; il faut de plus défendre cette même foi, protéger ces vertus sacerdotales contre les efforts des hérétiques. Mieux que personne, l'Inquisiteur général, devenu Pape, comprenait cette nécessité. Aussi, dès la première année de son règne, un décret du Saint-Office était adressé aux princes séculiers pour assurer partout l'obéissance aux décisions de l'Inquisition romaine, et empêcher que personne pût se soustraire à son autorité (1).

En 1569, le vigilant Pontife publia encore une bulle sévère pour défendre les inquisiteurs contre les mauvais traitements qu'en divers lieux les hérétiques leur faisaient subir. Usant à cette occasion du droit suprême donné par Jésus-Christ aux Papes sur les choses temporelles, dans la mesure où le réclament les intérêts de la foi, il déclare frappé d'anathème, coupable de lèse-majesté, privé de ses domaines, dignités, honneurs, fiefs et bénéfices temporels, même concédés à perpétuité, tout homme, toute cité, tout peuple, tout seigneur, comte, marquis, duc et prince, qui aurait l'audace de tuer, frapper, chasser et menacer les inquisiteurs et leurs aides, ou bien d'attaquer, piller et incendier les maisons, de l'Inquisition, ou enfin d'en voler, brûler et détruire les livres, actes, procès et écritures (2).

Un prédicateur actif de l'hérésie, nommé Celaria, ayant été saisi par l'Inquisition dans le nord de l'Italie, fut conduit à Rome, sur la demande du Pape, pour être jugé. Apprenant sa condamnation et sa mort, ses adeptes allèrent se plaindre au gouverneur de Milan de ce qu'il avait laissé un prince étranger empiéter sur sa juridiction. Mais Gabriel de Cueva, préfet de la ville, leur fit cette belle réponse, que le Souve-

(1) Limborch, *Hist. Inquisit.*, p. 100.

(2) Limborch, p. 207.

rain Pontife a juridiction par toute la terre, dès qu'il s'agit d'arrêter les hérétiques et de les juger.

C'est à cause de cette responsabilité universelle que S. Pie V n'hésita pas à agir quand un professeur de l'Université de Louvain, nommé Baïus, se mit à enseigner une sorte de protestantisme mitigé, contenant de graves erreurs sur la liberté et la grâce. Aussitôt que ces nouveautés furent dénoncées à Rome, il en ordonna l'examen immédiat, présidant même autant que possible les congrégations du Saint-Office relatives à cette importante affaire. Le 1^{er} octobre 1567, une Bulle aussi prudente que ferme porta remède au mal sans jeter les partisans des nouvelles doctrines dans le camp protestant, et condamna le baïanisme. Enfin le Pape réussit, par un bref du 3 mai 1569, à obtenir le silence et la rétractation du novateur.

D'un autre côté, le bienheureux Pape encourageait la presse catholique. C'était sa conviction, que les mauvais livres avaient été le levier le plus puissant du protestantisme pour renverser l'Eglise en tant d'endroits, et que les bons livres contribueraient à démasquer l'erreur et à prémunir les fidèles. Les luthériens publiaient alors les fameuses Centuries de Magdebourg. Il voulut que la réfutation parût aussi en Allemagne, et il chargea de cette œuvre le bienheureux Canisius; les infirmités empêchèrent celui-ci de l'achever, mais Baronius la mena depuis à bonne fin. Un chartreux, nommé Surius, composait vers le même temps son important ouvrage sur les Vies des Saints. Pie V ne se contenta pas de l'encourager, il le remercia publiquement dans un bref du 2 juin 1570. Enfin, pour dénoncer dans tous les siècles à venir les publications pernicieuses, il établit la Congrégation de l'Index, dont l'univers chrétien ressent depuis plus de trois siècles l'heureuse influence.

Cette persévérante énergie dans la lutte contre les désordres ne pouvait manquer d'exciter la frayeur des hérétiques. Pour jeter sur lui le discrédit et la honte, ils imaginèrent de noircir sa vertu. A leur instigation, le fils d'un boulanger de Naples se mit tout à coup à publier, que le vertueux Pape lui avait donné la vie au cours de son cardinalat. Il produisit même de fausses lettres pour accréditer son infâme calomnie et vint à Rome, espérant qu'on achèterait son silence avec de fortes sommes d'argent. Mais tout ce qu'il gagna fut d'être saisi par la justice et jugé selon les formes ordinaires. Son imposture était si grossièrement ourdie, qu'elle supposait un voyage du Pape à Naples, où il n'avait jamais mis le pied, et les lettres portaient une date

antérieure à son cardinalat. L'iniquité ayant ainsi porté témoignage contre elle-même, le coupable, sauvé de la mort par l'intervention du Pape, fut fouetté de verges à travers les rues de Rome et envoyé aux galères perpétuelles. L'hérésie demeura confondue et l'innocence du pontife glorieusement vengée.

Sa sainteté était d'ailleurs si notoire, que les plus cruels ennemis de l'Eglise ne pouvaient s'empêcher de la louer. Un ambassadeur de la reine d'Angleterre Elisabeth ayant laissé échapper à la cour du roi d'Espagne des paroles malséantes à l'égard de Pie V, sa Majesté catholique le chassa du royaume, et la reine hérétique dut présenter des excuses. La reine Jeanne de Navarre avouait que Pie V était un modèle de vertu. Les hérétiques les plus malicieux, ne pouvant nier ce que tout l'univers admirait, en étaient réduits à prétendre que c'était un stratagème du diable, qui pour consolider la puissance de ses suppôts d'enfer, les papistes, leur avait donné un aussi parfait pontife.

Dieu daigna lui-même glorifier son serviteur en pays protestant par un éclatant miracle. A Oxford, en Angleterre, un ministre expliquait au peuple ces paroles de l'Apôtre aux Ephésiens : « Jésus-Christ, « pour l'édification de son Eglise, a établi les apôtres, les prophètes, « les évangélistes, les pasteurs et les docteurs. » — « Où sont ici « les papes, s'écriait-il ; il n'y en a pas un seul mot, » et il invectivait sur ce thème contre le B. Pie et son autorité. Il ne prenait pas garde que les plus ignorants pouvaient le confondre en répliquant qu'ils étaient compris sous le nom de pasteurs. Ils sont, en effet, les Vicaires de Jésus-Christ, que S. Pierre appelle « l'Evêque et le Pasteur de nos « âmes. » Mais Dieu lui-même se chargea de l'humilier et de punir son insolence. Frappé tout à coup de mutisme au plus fort de ses injures contre le Pape, l'hérétique dut être emporté dans sa maison, et huit jours après il mourait misérablement.

Mais il y a dans l'Eglise ce qu'un saint Père appelle « la portion « choisie du troupeau du Christ, » les Ordres religieux. S. Pie V, lui aussi, l'aimait d'un amour de prédilection. Religieux lui-même, il connaissait parfaitement les moyens propres à maintenir et à rétablir l'observance régulière sans laquelle les communautés ne restent plus des écoles de perfection. Il publia des Bulles pleines de discrétion et de sagesse, qui contribuèrent puissamment à faire mettre en pratique les prescriptions du Concile de Trente, surtout en ce qui concerne la clôture. Bien que d'un Ordre particulier, on remarque pourtant qu'il avait pour tous une égale bienveillance. Il aimait

sincèrement en Jésus-Christ tous ceux qu'il savait travailler à la gloire de Dieu. Jamais Pape ne chérit et ne favorisa davantage la Compagnie de Jésus, au dire même de ses écrivains. S. François de Borgia la gouvernait alors, et le saint pape l'honorait si fort, et en sa personne toute la Société, qu'ayant été porté en triomphe à Saint-Jean-de-Latran le jour de son exaltation, il fit arrêter son cortège devant la maison professe des Jésuites, au grand étonnement de tous, et qu'ayant demandé le Général, il l'embrassa avec larmes, l'entretint ensuite quelques instants, et l'assura de ses bonnes dispositions. Cette sympathie ne se démentit jamais ; il eut même un instant la pensée d'introduire l'Office choral, pour ajouter un nouveau lustre à cette Compagnie déjà si justement célèbre par tant d'autres côtés. Une protection efficace accordée à la réforme de Sainte Thérèse, le rappel des Cisterciens à l'observance, la visite canonique couronnée de succès des Ordres de la Trinité et de la Merci, les privilèges des Ordres religieux accordés à la Congrégation de S. Jérôme Emilien, vouée à l'éducation de la jeunesse, l'établissement de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, vouée à l'enseignement du catéchisme aux petits enfants : tels sont les actes principaux de sa bienveillance envers les associations religieuses.

L'Ordre de S. Dominique reçut de lui, on le conçoit, des marques spéciales d'affection. Il fit bâtir un couvent de Frères Prêcheurs à Bosco, lieu de sa naissance (1), et il y choisit le lieu de sa sépulture. On voit encore son tombeau dans l'église, en face d'un autel où il est représenté à genoux, assistant à la scène de la résurrection. Le monument est vide, Rome n'ayant pas voulu se dessaisir des précieuses reliques, mais il est une preuve éloquente de la tendresse que le pontife continuait d'avoir pour ses Frères. Il bâtit également à ses frais sur le Quirinal un monastère de religieuses dominicaines. Pendant les fêtes du Carnaval, il se retirait d'habitude au couvent de Sainte-Sabine, dans sa cellule d'autrefois ; et là, mêlé à la commu-

(1) *Bullar. Ord.*, t. V, p. 132. — L'ampleur et la solidité de ses constructions le firent choisir comme résidence par Napoléon I^{er}, pendant les guerres d'Italie, surtout le jour de la bataille de Marengo. Monté au plus haut du clocher pendant la bataille pour surveiller les opérations, il vit les ennemis, dans les alternatives d'une lutte acharnée, s'emparer du village, sans se douter du prisonnier qui était à leur merci. Bientôt ils durent battre en retraite, et Napoléon descendait vainqueur. Il n'oublia pas le couvent de Bosco, et donna des ordres sévères, pour le protéger contre les déprédations subies par tant d'autres monastères de la contrée.

nauté dominicaine, il offrait à Dieu ses prières et ses larmes, pour expier les péchés et les folies du peuple, propageant ainsi la dévotion des Quarante-Heures, inaugurée peu d'années auparavant à Macerata, petite ville de la Marche d'Ancône.

Pour exalter et glorifier le Docteur Angélique, S. Thomas d'Aquin, il publia, le 11 avril 1567, la Bulle *Mirabilis Deus*, où il déclare que la doctrine de ce saint docteur est restée « la Règle très sûre de ce » que l'Eglise doit enseigner et le moyen le plus puissant de confondre « toute hérésie. » C'est par elle, dit-il encore, que le monde est délivré tous les jours de la peste et de la contagion des erreurs, qui ne cessent de se multiplier. Non content de ces louanges, il fit imprimer toutes les œuvres de S. Thomas avec tant de soin et de diligence, que cette édition est encore (si l'on excepte celle de Léon XIII, actuellement en cours de publication), la plus belle et la plus correcte. Il accorda des indulgences à quiconque visiterait à Naples la chapelle du S. Docteur, et le crucifix miraculeux qui lui dit un jour : « *Bene scripsisti de me, Thoma* », et il ordonna de chômer le 7 mars comme fête de précepte dans tout le royaume des Deux-Siciles. Parmi les cardinaux qu'il créa, trois furent dominicains : le P. Michel Bonelli, son neveu ; le P. Archange Bianchi, son confesseur et le P. Vincent Justiniani, Maître Général. Enfin quarante et un archevêques et évêques nommés par lui, appartenrent à l'Ordre de S. Dominique.

Un seul Ordre, celui des Humiliés, s'attira de justes rigueurs. S. Charles Borromée ayant reçu du Pontife la mission de les réformer, ces incorrigibles le prirent en horreur et l'un de ces malheureux déchargea contre lui un coup d'arquebuse, un soir qu'il était en prière avec tous ses domestiques, devant le S. Sacrement, dans sa chapelle épiscopale. Dieu sauva la vie de l'archevêque par un miracle, la balle qui devait l'atteindre étant tombée comme par respect à ses pieds, sans même percer son rochet ; mais S. Pie V, averti de cet horrible et sacrilège attentat, y répondit par une Bulle du 8 février 1570, abolissant l'Ordre et partageant ses biens entre diverses œuvres de piété.

Tel fut notre pontife dans le gouvernement spirituel de l'Eglise.

XIV. — Le grand danger venait du croissant, aussi redoutable à cette époque qu'il est aujourd'hui déchu. Ses flottes bien équipées menaçaient l'Italie, pendant que ses armées de terre, toujours prêtes à fondre sur l'Empire, tenaient l'Europe dans des alarmes perpétuelles.

C'était une guerre à mort et sur terre et sur mer. En 1565, durant quatre mois, la flotte ottomane avait fait subir aux Chevaliers de Malte un siège resté mémorable, et malgré la retraite des assiégeants, l'île avait été réduite à une telle extrémité par leurs assauts multipliés que Lavalette, se croyant incapable de soutenir un nouveau choc, songeait à l'abandonner pour s'établir sur le continent avec ses héroïques légions. S. Pie V, en apprenant ce dessein, écrivit immédiatement au Grand-Maître une lettre pressante, qui sauva ce boulevard du monde chrétien. En l'assurant de ses sentiments affectueux et dévoués, le Pontife lui exposait les avantages qu'il y avait à garder cette place et les inconvénients qu'entraînerait son abandon (22 mars 1566). Les Chevaliers restèrent à leur poste. Le pape leur envoya 57.000 écus d'or, imposa pour eux de trois décimes le clergé de Naples, intéressa les rois à leur cause, et Malte resta la forteresse maritime de l'Europe.

En ce moment, une armée turque formidable attaquait la Hongrie, sous les ordres de Soliman. Pendant que l'empereur lève des troupes pour lutter contre l'invasion, le pontife ne reste pas inactif; par son intervention, les princes italiens réunis vont grossir les rangs de l'armée chrétienne à la tête de dix ou douze mille hommes levés à leurs frais. Bien plus, sachant que les efforts humains sont inutiles sans l'assistance du Ciel, il ordonne des prières publiques, accorde une indulgence plénière à ceux qui prieront pour le triomphe des nouveaux croisés, et célèbre lui-même à Rome un triduum. C'est à la nouvelle de ces supplications que Soliman laissa échapper cet aveu resté célèbre : « Je crains plus les prières de ce pape que tous les efforts de ses armes. » L'événement justifia ses craintes. Le 30 août 1566, la mort le frappait, et, pour consolider son pouvoir, son fils Sélim concluait au mois de janvier suivant avec Maximilien une trêve de huit années.

La France se débattait dans les déchirements d'une violente guerre civile, et l'état lamentable de ce pays préoccupait le pape depuis les premiers jours de son règne. Il savait les grandes obligations du Saint-Siège envers ce florissant royaume, qui l'avait autrefois retiré de l'oppression des Lombards, et gratifié de si riches possessions.

Mais à cette époque, le protestantisme implanté sur divers points du territoire formait vraiment un Etat dans l'Etat, levait des armées, avait ses places fortes et refusait d'obéir aux injonctions du roi. Nombreuses sont les lettres écrites par le saint pape à la régente Catherine de Médicis et au jeune Charles IX, pour les engager à

résister énergiquement à cette faction révoltée : « Le retour à la pureté
« de la foi ancienne, ne cessait-il de répéter, peut seul attirer les
« bénédictions de Dieu sur la maison royale et le beau royaume de
« France. » Cependant la guerre civile était partout, et les choses en
vinrent à cette extrémité, qu'en octobre 1567 Charles IX lui-même
fut assiégé dans Paris par les huguenots. A cette nouvelle, Pie V ému
jusqu'au fond de l'âme, faillit lancer l'excommunication contre Jeanne
de Navarre, le principal soutien des révoltés, et appeler Philippe II dans
son duché pour y défendre la vraie foi. La crainte d'une guerre entre
l'Espagne et la France l'en détourna. Ses lettres au roi catholique,
au duc de Nevers, au duc de Savoie, au doge de Venise sont de vérita-
bles supplications en faveur de la France. Le 18 octobre 1567, il
écrit au doge Jérôme Priuli :

« Aussitôt que Nous avons appris, avec la dernière douleur, le danger
couru par notre très cher fils Charles IX, roi de France, et les guerres
civiles qui déchirent ses Etats, nous avons résolu de l'assister de tout notre
pouvoir, et même au-delà, contre ses sujets coupables de lèse-majesté
divine et humaine. Et parce que la ruine de la France entraînerait infailli-
blement celle des Etats voisins, et que ce feu embraserait incontinent toute
l'Italie, nous avons cru de notre devoir pastoral d'exhorter votre Altesse à
aider le roi très chrétien dans ce moment critique, pour conjurer l'orage,
qui nous menace l'un et l'autre. Nous n'ignorons pas, à la vérité, combien
votre Altesse est inquiète de ses propres affaires, mais le danger que je
vous signale est si imminent, que tous ceux qui veulent défendre la reli-
gion catholique et désirent travailler à la tranquillité publique doivent
sans retard joindre leurs efforts contre l'ennemi commun. Il sera aussi
agréable à Dieu que glorieux et noble pour cette république toujours à la
recherche de la véritable gloire, d'avoir secouru dans des circonstances si
graves un si puissant roi et en même temps la Religion catholique (1). »

Ce fut au milieu de ces préparatifs du monde chrétien poussé par
le pontife à défendre l'Eglise de France, qu'il apprit la victoire rem-
portée le 10 novembre par les catholiques, à Saint-Denis. C'était pour
lui une joyeuse nouvelle, mais elle fut bientôt suivie d'une autre qui
accabla son âme de tristesse. Catherine de Médicis victorieuse avait
accordé une liberté presque entière aux protestants de France et
acheté à prix d'or la retraite des soldats allemands venus à leur

(1) *Epistolae Pii Quinti*, édition Goubau, p. 53.

secours. A ce récit incroyable, le pontife désolé leva les mains au ciel, et jura de ne jamais envoyer d'argent à une cour qui l'employait à enrichir les pires ennemis de Dieu et de l'Eglise.

Conformément à ces prévisions, la trêve ne servit qu'à préparer une révolte générale, et en 1569, une formidable insurrection éclatait. Saint Pie V, si cruellement frustré dans ses espérances deux ans auparavant, n'en recommença pas moins à se dépenser pour le triomphe de l'Eglise en France. Outre une concession faite au roi sur les revenus ecclésiastiques pour armer le plus de troupes possible, il leva et équipa lui-même, à ses frais, quinze cents cavaliers et quatre mille cinq cents fantassins, auxquels la cité de Florence ajouta sur sa demande, douze cents hommes. Pendant que l'armée pontificale accourait en France, les catholiques gagnaient, le 12 mars, la bataille de Jarnac. Plutôt étourdis qu'abattus, les rebelles reprirent bientôt l'offensive et Moncontour fut le théâtre d'une seconde bataille, en octobre 1569. Mais les soldats du pontife étaient là. Ils s'élancèrent avec tant d'impétuosité sur les quatre mille fantassins allemands de l'armée hérétique, qu'il en resta deux cents à peine pour porter en leur pays la nouvelle du désastre. Dans cette journée, ils contribuèrent puissamment à infliger aux hérétiques une défaite irréparable : douze mille huguenots restèrent sur le champ de bataille et trois mille furent faits prisonniers. Le pape, en apprenant ce triomphe, ordonna trois jours d'action de grâces à Rome. Non moins généreux que zélé il refusa de rien recevoir du roi de France pour le service qu'il lui avait rendu ; il se contenta de suspendre dans l'église de Latran vingt-sept drapeaux pris sur l'ennemi, avec cette inscription :

PIE V SOUVERAIN-PONTIFE

A suspendu dans cette basilique et dédié au Dieu tout-puissant, auteur d'une si grande victoire, les drapeaux enlevés sur les ennemis de l'Eglise et du roi très chrétien Charles IX, par Sforza, comte de Santa-Fiore, général de l'armée auxiliaire pontificale — 1570.

XV. — Cosme de Médicis, à la première demande de secours envoyée par le Pape, s'était écrié que Pie V pouvait disposer des Toscans aussi librement que des Romains en faveur de la France ; en l'apprenant celui-ci s'était jeté à genoux devant son crucifix, et, les mains jointes : « Mon Dieu, avait-il dit, accordez-moi la grâce de ne pas mourir sans

« avoir trouvé l'occasion de récompenser le serviteur de votre « Eglise. » L'occasion ne tarda pas à se présenter. Quelque temps après, il l'instituait duc de Toscane, en vertu de son autorité apostolique, assurant ainsi à sa postérité le droit héréditaire à un pouvoir qu'il ne devait, lui, qu'à sa fortune. Il le manda à Rome, et le 5 mars 1570, lui posa de sa propre main sur la tête une couronne, entourée de cette inscription : « Pie V l'a donnée comme témoignage de son affection et en reconnaissance d'un zèle et d'un « dévouement extrêmes à la religion catholique et à la justice. » En retour, le prince prêta serment de fidélité à la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Malheureusement son espoir de voir le parti hérétique écrasé en France fut encore déçu. Catherine de Médicis, le mauvais génie de la France à cette époque, annula le résultat des victoires par une amnistie complète du passé et une liberté très étendue pour l'avenir. Elle voulait même, pour cimenter une déplorable paix entre huguenots et catholiques, marier Marguerite de Valois à Henri de Navarre. Mais le Pape, dont les lettres reflètent à chaque ligne l'amertume de son cœur, répondit qu'il affronterait plutôt mille morts que de donner les dispenses nécessaires à cette union et de concéder ainsi à la France un roi hérétique. Saint Pie V mourut trois mois avant la Saint-Barthélemy.

L'inébranlable fermeté du pontife envers Catherine de Médicis contraste singulièrement avec la tendresse paternelle, mêlée d'une sorte de compassion respectueuse, qui caractérise sa correspondance avec Marie Stuart. Dès qu'il sut la mort de son malheureux époux et le danger qu'elle courait au milieu de ses sujets, il lui écrivit (6 juin 1566) une admirable lettre, dans laquelle il lui mande qu'il est intervenu auprès des princes catholiques en sa faveur, et qu'il lui envoie un nonce, ne pouvant lui-même se rendre en Ecosse, à cause du poids des années et des occupations qui le retiennent à Rome.

Lorsqu'en 1568, Marie, obligée de fuir devant ses sujets rebelles, fut emprisonnée par sa cruelle cousine Elisabeth, la tendresse du pape grandit encore. Après avoir compati à ses malheurs et lui avoir suggéré des motifs de consolation chrétienne, il ajoute : « Autant « qu'il dépend de Nous, Nous sommes disposés à vous aider par « tous les moyens possibles, ainsi que Nous l'avons fait jusqu'ici. « Nous avons soin de traiter cette affaire en notre propre nom, avec « les deux rois que vous désignez (ceux de France et d'Espagne) et

« Nous leur recommandons instamment, selon notre devoir, votre cause et la prospérité de votre royaume. » Non seulement il consolait la royale captive et intéressait les rois chrétiens à sa cause, mais il procédait contre la reine persécutrice. Une Bulle d'excommunication, entraînant la déchéance d'Elisabeth et le droit aux princes catholiques de conquérir ses Etats, fut signée le 25 février 1570, et le 15 mai suivant, elle était affichée pendant la nuit sur la porte de l'évêché anglican de Londres. Ce fut en vertu de cette bulle que, huit ans plus tard, Philippe II lança son « invincible Armada » contre l'Angleterre. Mais en 1578, Marie Stuart mourut sur l'échafaud et la flotte espagnole était détruite par une horrible tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne.

En Espagne, l'Inquisition avait conservé l'intégrité de la foi ; mais les Pays-Bas, soumis à Philippe II, étaient, comme la France et l'Angleterre, dans le plus grand désordre. S. Pie V, toujours zélé contre l'hérésie, commença par presser le roi catholique d'y aller en personne réduire les Gueux révoltés, ou du moins d'y envoyer comme régent un homme ferme au lieu de Marguerite de Parme. Dès que le duc d'Albe fut nommé, il ne cessa de l'encourager à user de vigueur, il lui envoya même une épée d'honneur, enrichie de pierres précieuses, et peu s'en fallut, que toute la Hollande ne fût reconquise à la religion et à son prince.

Outre cette action politique vraiment puissante du grand pontife dans les pays atteints par l'hérésie, les salutaires effets de son influence furent aussi ressentis dans les pays catholiques. L'empereur Maximilien, circonvenu par les Luthériens, ne songeait à rien moins qu'à leur accorder, au prix d'énormes subsides, la liberté dans ses Etats héréditaires. A peine le Saint en eut-il connaissance, qu'il fit partir pour Vienne le cardinal Commendon, avec mission de faire avorter à tout prix un projet si funeste à l'Eglise. « Si les remontrances ne suffisent pas, lui dit-il, dites la messe devant tous les ambassadeurs des nations catholiques, récitez ces paroles de l'Evangile : *« Si l'on ne veut point vous recevoir, sortez de la maison et de la ville, en secouant la poussière de vos pieds »*, puis partez incontinent afin d'avertir tous les peuples chrétiens par cette cessation de rapports avec l'empereur des dangers que la foi court dans ses Etats. » Maximilien céda devant tant d'énergie et la tolérance fut refusée au luthéranisme, pour le salut de l'Autriche.

La Pologne reçut le même légat du saint pape dans un danger

aussi pressant. Le roi Sigismond songeait à divorcer sous l'influence de passions coupables et sous prétexte de se donner des successeurs. L'Eglise catholique lui refusait cette licence; il parla de se tourner comme Henri VIII vers les protestants, qui se montreraient moins sévères. Les conseils et les avertissements du pape et de son légat retinrent durant plusieurs années le faible roi sur le bord de l'abîme, et la Pologne échappa au schisme et à l'hérésie.

XVI. — Mais il est temps, après le court exposé de cette politique fortement chrétienne, qui rappelle les plus belles époques du moyen âge, d'arriver à la victoire de Lépante, qui restera devant tous les siècles l'auréole éclatante de ce glorieux pontife. Depuis sa honteuse retraite devant Malte, le sultan avait reconstitué sa flotte et, en 1570, il déclara la guerre, insolemment et sans motif, à la république de Venise. Nullement préparée à la lutte, celle-ci s'empessa de recourir au pape pour lui demander aide et conseil. S. Pie V, qui mettait toujours son unique confiance dans le Seigneur, commença par ordonner des prières publiques, puis, réunissant le Sacré-Collège, il déclara solennellement son intention arrêtée de profiter de cette bravade orgueilleuse pour susciter une immense croisade contre les Turcs, et accomplir enfin ce que ses prédécesseurs avaient cent fois tenté en vain, depuis l'expulsion des chrétiens de la Terre-Sainte à la fin du treizième siècle.

A ce moment un nouveau cri de terreur retentit dans toute l'Europe; un des remparts de l'Occident vient encore de s'écrouler; Chypre a été saccagée, couverte de sang et de ruines par la flotte turque. Au milieu de cette angoisse générale, Pie V trouve seul dans son zèle apostolique l'énergie nécessaire pour sauver l'Eglise. Promettant d'armer lui-même autant de navires que possible, il envoie sans délai une légation à Philippe II, pour lui exposer le danger de la chrétienté entière; car Venise une fois vaincue, la marine ottomane s'élancera sur les côtes de l'Italie et de l'Espagne. Le roi catholique répond que, malgré les difficultés intérieures de ses Etats, il enverra du secours, préférant la cause de l'Eglise à la sienne, et se reposant du résultat sur la protection de Dieu et les prières du Pape.

Cependant avant d'entrer en campagne, il restait à choisir un généralissime et à stipuler les conditions de l'alliance. Pour cette double fin, les cardinaux et les députés de Venise et de Madrid se mirent aussitôt à délibérer. Le discours prononcé par le bienheureux à l'ouverture

de ces débats est admirable ; on y sent vibrer à chaque mot l'âme d'un héros et d'un saint animée d'un courage invincible et enflammée du désir de voir s'effacer les questions de susceptibilité et d'amour propre national devant l'affaire capitale du salut de l'Eglise. S. Pie V fut acclamé comme chef suprême de l'expédition et Don Juan d'Autriche nommé généralissime. Quant aux conditions du traité, tant pour les sacrifices à faire que pour les avantages à recueillir en cas de victoire, elles furent signées le 20 mai 1571 et promulguées en consistoire, le 25 mai suivant (1).

Un mois après, deux légations pontificales partaient l'une sous la conduite du cardinal Alexandrin, pour l'Espagne, le Portugal et la France, l'autre ayant à sa tête le cardinal Commendon pour l'Autriche et la Hongrie. Toutes deux devaient recruter le plus possible d'adhésions à la croisade et demander qu'on fît trêve aux luttes intestines entre princes chrétiens, pendant la campagne contre les Turcs.

La jonction des flottes coalisées eut lieu, conformément aux conventions, dans le vaste port de Messine, et dès les premiers jours de septembre les navires de guerre arrivaient en nombre de Venise, d'Espagne et d'Ancône. Au nom du Pape, le cardinal de Granvelle conféra l'autorité suprême à Don Juan d'Autriche et devant toute l'armée durant les saints mystères il lui remit solennellement un sceptre en or et un étendard richement brodé, représentant le Christ en croix. Par un courrier spécial le pontife enjoignait en même temps au généralissime de commencer l'attaque au plus vite, lui promettant dans ce cas une éclatante victoire. Mais l'hésitation régnait dans l'armée. Nicosie, Salamine, Corcyre, la Crète, Zante venaient de tomber aux mains des Turcs, gorgés de butin et exaltés par le triomphe. En de telles conjonctures, beaucoup croyaient prudent d'attendre le retour du printemps. S. Pie V au contraire dépêcha un autre messenger à Don Juan ; il lui prédisait de nouveau par suite d'une révélation divine que le salut dépendait d'une attaque immédiate ; il le pressait de marcher sur les traces de son glorieux père Charles-Quint ; il lui recommandait de proscrire de l'armée tout ce qui pourrait offenser Dieu ; enfin, il lui envoyait une grande quantité de chapelets qu'on devait remettre en son nom à tous les soldats, pour implorer le secours de la Sainte Vierge.

Devant ces instances du Pape, toute résistance céda et les confé-

(1) Voir la vie du Card. Alexandrin, Fr. Michel Bonelli, au 29 mars.

dérés quittèrent Messine le 14 septembre 1571. Don Juan commandait le centre, la flotte pontificale formait l'aile droite et la flotte vénitienne, l'aile gauche. On avait appris que les Turcs s'étaient retirés dans le golfe étroit et profond de Lépante ; c'est là qu'on se dirigea. Dès le 7 octobre, au lever du soleil, on aperçut leur flotte à l'horizon, c'était le premier dimanche du mois, l'heure où les associés du Rosaire faisaient leur communion mensuelle et priaient spécialement pour le triomphe de l'Eglise. Tous les soldats chrétiens se confessèrent ; les prêtres, après leur avoir appliqué l'indulgence plénière concédée par le Pape, leur annoncèrent que s'ils mouraient dans la lutte, ils seraient martyrs et mériteraient pour le ciel une plus belle couronne que leurs frères survivants. Ensuite on invoqua le Très-Haut et surtout on récita le Saint Rosaire en commun sur chaque navire, afin d'obtenir la protection de la toute-puissante Mère de Dieu. Vers midi, après qu'on eut arboré l'image du Christ envoyée par S. Pie V, la bataille s'engageait à l'entrée même du golfe de Lépante. Les Turcs, d'abord gonflés d'orgueil, furent bientôt saisis de stupeur à la vue du courage de leurs adversaires. Ce fut en peu de temps un abordage général et une mêlée affreuse. La mer, disent quelques auteurs contemporains, sembla rouler des flots de sang et la plage voisine fut couverte des cadavres qu'elle rejeta de son sein. Cette lutte sans merci dura quatre heures. Les Turcs perdirent trente mille hommes et deux cent vingt galères, dont quatre-vingt-dix coulées à fond et cent trente tombées au pouvoir des confédérés. Plusieurs milliers de prisonniers chrétiens furent délivrés. En moins d'une demi-journée, c'était l'anéantissement de la flotte musulmane, et la délivrance de l'Europe chrétienne.

Pendant les horreurs de cette bataille se déroulaient par tout le monde catholique les processions du Saint Rosaire, usitées le premier dimanche du mois dans les églises de la Confrérie. Ce fut donc à bon droit que l'on attribua unanimement cette victoire à la protection de Marie, comme le remarque le successeur de saint Pie V, Grégoire XIII, dans sa bulle du 1^{er} avril 1573, instituant la fête du Saint Rosaire : « Ayant remarqué, dit-il, qu'en ce jour du 7 octobre, premier diman-
« che du mois, toutes les Confréries du Rosaire, selon leur louable
« coutume, faisaient monter vers Dieu leurs prières pendant des
« processions solennelles, Nous croyons pieusement, comme il faut le
« faire, que l'intercession de la très Bienheureuse Vierge a beaucoup
« contribué à cette victoire, Nous avons donc jugé utile, pour conser-

« ver le souvenir de ce triomphe vraiment céleste dans son origine, « et pour rendre grâce à Dieu ainsi qu'à la très Bienheureuse Vierge, « d'instituer sous le nom du Rosaire une fête annuelle le premier « dimanche d'octobre. »

Le véritable vainqueur de Lépante, saint Pie V, connu surnaturellement l'heureux résultat de cette journée mémorable. Le 7 octobre, à cinq heures du soir, il s'entretenait avec le trésorier Busotti; tout à coup il se lève, lui impose silence du geste, se dirige vers la fenêtre et y reste quelques minutes en extase. — « Ne parlons plus d'affaires, « dit-il, et rendons grâce au Seigneur; les chrétiens sont victorieux ! » Congédiant alors son interlocuteur stupéfait, il court se jeter à genoux dans son oratoire. Trois semaines plus tard, la dépêche officielle arriva pendant la nuit. A l'instant il fit lever tous ses gens, pour remercier Dieu avec eux de cette insigne faveur, et le lendemain le *Te Deum* retentissait partout, dans les quatre basiliques, dans les paroisses, dans les couvents de la ville, au milieu d'une allégresse indescriptible. Depuis cette victoire, on ajouta par reconnaissance aux Litanies de la sainte Vierge l'invocation : « *Auxilium Christianorum, Ora pro nobis;* « Secours des chrétiens, priez pour nous. » Enfin, le 5 mars 1572, par une bulle, où il l'attribue, sans hésiter, à l'intervention de Marie, le Pape accorda à la Confrérie du Rosaire de Martorell, en Catalogne, de célébrer tous les ans, le 7 octobre, la fête de Notre-Dame de la Victoire, que son successeur devait étendre à l'Eglise entière sous le nom de fête du Saint Rosaire.

Les soldats chrétiens, à leur retour, recevaient ovations sur ovations dans les villes qu'ils traversaient. A Venise même, au lieu de faire célébrer des obsèques pour les morts, on demandait à l'Eglise de chanter des messes en rouge pour les honorer comme martyrs. Plus que tout autre, le Pontife tressaillait de joie. Mais, en général habile et prudent, il songeait à profiter de ce succès pour consommer la ruine de l'Islam, comme puissance continentale, après avoir détruit son empire sur les mers. A cette fin, il négocia une formidable coalition des princes chrétiens. Ses lettres à l'empereur Maximilien, qui devait forcer la frontière sur le Danube avec ses armées renforcées de vingt-quatre mille hommes de troupes auxiliaires que le Pape lui avait recrutés dans les petits Etats d'Italie, aux rois Philippe II d'Espagne et Sébastien de Portugal, enfin aux rois de l'Arabie heureuse, de l'Ethiopie et de la Perse, n'avaient d'autre but que d'enserrer les Turcs dans un cercle de fer impossible à briser. Aussi resteront-elles

aux yeux de la postérité comme le témoin éloquent des derniers efforts d'une politique grandiose et vraiment libératrice.

XVII. — Mais Dieu ne lui laissa pas le temps de nouer cette alliance formidable, qui sans doute, à cette époque d'irrésistible élan chez les chrétiens et de désarroi chez les musulmans, eût porté le dernier coup à la puissance de l'Islam. Au commencement de 1572, il ressentit encore très vivement les atteintes de la maladie, qui avait déjà failli l'emporter avant son pontificat. Il dut s'aliter et par toute la chrétienté se répandit la nouvelle, hélas ! trop vraie, que le Pape allait mourir. Son état s'améliora pourtant, et il put continuer personnellement la gestion des affaires ecclésiastiques jusqu'au mois de mars. Il comprit alors à la violence inouïe du mal, que tout allait finir. Sainte-ment jaloux d'une pureté parfaite, il refusa même les soins des médecins, et cette fois comme toujours la patience lui parut le meilleur remède. Dans la violence de la douleur, on l'entendait soupirer devant son crucifix ou murmurer, en y fixant ses lèvres : « Seigneur, aug-
« mentez le mal, mais surtout la patience ! » Toute sa conduite durant cette terrible maladie resta en parfaite harmonie avec l'héroïque vigueur de sa vie entière. C'était le temps de la sainte Quarantaine ; saint Pie V ne voulut point se dispenser du jeûne et de l'abstinence, malgré ses légitimes excuses. Il se confessait chaque jour, et tant qu'il put rester debout il célébra les saints mystères.

Le jeudi saint, qui tombait cette année, le 3 avril, il reçut l'Eucharistie des mains de son neveu, le cardinal Alexandrin, revenu précipitamment de sa légation à la cour de France. Comme il récitait la formule ordinaire : « Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ
« garde votre âme pour la vie éternelle, » le pontife voulut qu'il reprît et dît comme pour les mourants : « Que le corps de Notre-
« Seigneur Jésus-Christ conduise votre âme à la vie éternelle. » Le lendemain, surmontant sa douleur, il eut encore la force d'adorer, pieds nus, dans son oratoire privé la croix du Sauveur, mais le samedi la violence du mal l'empêcha de donner audience à personne, si bien que la nouvelle de sa mort s'accrédita et que déjà plusieurs ambassadeurs la notifièrent à leurs princes. Les romains, au lieu de se livrer au tumulte et aux mouvements séditieux habituels en pareille occasion, s'attristèrent et versèrent des larmes, ce qui fait dire à Catena, qu'une des preuves de son sage gouvernement fut la tranquillité de la ville à ce moment suprême.

Le jour de Pâques il ne put résister à la tendresse de son affection pour son peuple. Paraissant donc à la tribune qui domine la place Saint-Pierre, il bénit la foule une dernière fois ; et tous les auditeurs furent remplis d'une joie indicible quand d'une voix claire et sonore il implora sur eux les faveurs du ciel.

Au jour de son élection, Pie V avait appris de ses familiers que les Romains le redoutaient pour sa réputation de sévérité ; il goûtait maintenant le bonheur de trouver en eux des fils attristés de la mort de leur père. A partir de ce moment, il laissa de côté toutes les autres affaires, et ne s'occupa plus qu'à préparer son grand passage dans l'éternité.

Le lundi 21 avril, il résolut de dire adieu à tous les lieux saints de Rome. Dans son entourage, on essaya, mais en vain, de le dissuader d'une fatigue, qui pourrait amener une mort immédiate. Il partit du Vatican à pied et commença son pieux pèlerinage. A Saint-Sébastien, il fut si abattu qu'on le crut près de mourir. A Saint-Jean de Latran, on le supplia de remettre à un autre jour la fin de son voyage, mais lui, levant les yeux au ciel : « Celui qui a tout fait, dit-il, achèvera l'ouvrage », et il continua. Marc-Antoine Colonna, commandant de la flotte pontificale à Lépante, vint lui offrir une litière : « Je ne veux de vous qu'une chose, répondit le pape, c'est que vous rejoignez Don Juan à Naples, pour attaquer de nouveau les Turcs. » A la Scala-Santa, il baisa trois fois, en pleurant, le dernier degré, puis il songea au retour. Des catholiques anglais, qui avaient dû fuir la colère d'Elisabeth, se trouvèrent sur son passage ; il fit prendre leurs noms par le cardinal Alexandrin, pour subvenir à leurs besoins, et s'écria : « Seigneur, mon Dieu, si c'était en mon pouvoir, comme je verserais volontiers mon sang pour eux tous. »

Du 21 avril au 1^{er} mai, jour de sa bienheureuse mort, l'admirable pontife se purifia de plus en plus dans la souffrance et l'amour. Il se faisait lire lentement la Passion de Jésus-Christ et les Psaumes de la pénitence, voulant que le lecteur s'arrêtât à chaque verset pour lui permettre de goûter à loisir les beaux sentiments de repentir et de charité du texte sacré. Chaque fois que le nom de Jésus revenait, il se découvrait respectueusement et lorsque les forces commencèrent à manquer, il voulut qu'une main amie lui rendît ce service. Le 30 avril le Sacriste lui administra l'Extrême-Onction, qu'il avait déjà demandée plusieurs fois. Ce jour-là, son maître d'hôtel lui apprêta un plat de viande, mais sous une autre apparence, et sans le pré-

venir ; or, c'était un mercredi, jour où il faisait toujours maigre, par respect pour son Ordre, aussi le reprit-il de cette fraude en disant : « Vous voulez donc, qu'en ces derniers moments de vie qui me restent, je transgresse un point de la Règle, que j'ai promis d'observer jusqu'à la mort, et à laquelle, par la grâce divine, je suis resté inviolablement fidèle l'espace de cinquante ans ? »

Durant ses dernières heures, le cardinal Alexandrin, cinq autres cardinaux et le R^{me} Père Séraphin Cavalli, général des Dominicains, entouraient son lit. Voici dans leur majestueuse grandeur les dernières paroles qu'il leur adressa : « Mes très chers fils, l'heure est venue pour moi de payer le dernier tribut à la nature, afin que la chair retourne à la poussière, d'où elle a été tirée, et l'âme à Dieu, son Créateur. Si vous avez aimé ma vie mortelle, pleine d'une infinité de misères, combien ne devez-vous pas aimer cette vie bienheureuse, dans laquelle j'espère me réjouir sous peu, par la divine miséricorde, au milieu des anges et des saints. Vous n'ignorez pas que mon plus grand désir a toujours été de profiter de la victoire et des succès des armes chrétiennes à Lépante, pour détruire l'empire ottoman et ramener à l'obéissance de leurs princes légitimes tant de provinces usurpées par les infidèles. Mes péchés me rendent indigne d'assister à de si grands événements, et me privent de la consolation que j'aurais goûtée à voir la religion rétablie dans tous les lieux, dont le sultan l'a bannie. J'adore humblement la profondeur des jugements divins : que la volonté de Dieu soit faite ! Depuis le premier jour de mon pontificat je me suis appliqué à travailler pour le bien de toute l'Eglise ; je meurs dans les mêmes sentiments. C'est pourquoi, à ces derniers moments de mon existence, je vous recommande de tout mon cœur cette même Eglise, afin que vous vous efforciez de me donner un successeur zélé pour la gloire de Dieu et dévoué au bien de l'Eglise ainsi qu'à l'honneur du Siège Apostolique. » En prononçant ces paroles, il avait eu l'occasion de montrer encore une fois combien la vertu de modestie lui était chère ; ayant remarqué qu'une partie de son bras était découvert, il fit un effort de l'autre main pour le recouvrir.

Jusqu'à sa mort, l'illustre malade conserva sa parfaite connaissance, et sa dernière prière fut cette belle strophe, que la Sainte Eglise adresse à Dieu durant le temps pascal : *Quaesumus, Auctor omnium, In hoc Paschali gaudio, Ab omni mortis impetu Tuum defende populum.* Enfin, le 1^{er} mai 1572, vers cinq heures et demie du soir,

S. Pie V rendait pieusement son âme. Il était âgé de soixante-huit ans ; il avait gouverné l'Eglise universelle durant six ans trois mois et vingt-quatre jours.

Au même instant, sainte Thérèse, en Espagne, se mit tout à coup à verser un torrent de larmes. Interrogée par les Sœurs sur la cause d'une douleur si vive et si subite, elle répondit : « Eh ! ne voulez-vous pas que je pleure, quand l'Eglise vient de perdre son bon Père et son très saint Pasteur ? » Rome et la chrétienté toute entière déplorèrent de même la disparition du grand Pontife.

Les restes mortels de S. Pie V furent déposés provisoirement, trois jours après, dans la chapelle de Saint-André, en attendant qu'on les transportât au couvent de Bosco, où cet illustre fils de Saint-Dominique avait choisi sépulture au milieu de ses Frères. Plus tard Sixte-Quint lui fit élever un mausolée à Sainte-Marie-Majeure, et c'est là, non à Bosco, que le Pape transféra le saint corps, le 9 janvier 1588.

De nombreux miracles ont attesté la puissance de Saint Pie V au ciel, et sa grande sainteté : plus de soixante-dix ont été déclarés authentiques dans les enquêtes de béatification et de canonisation, en 1672 et 1711. Il n'est pas jusqu'aux ennemis du nom chrétien qui n'aient rendu témoignage à cet immortel Pontife. On raconte que le sultan de Constantinople, apprenant la mort de Pie V, annonça qu'aucune nouvelle ne pouvait lui plaire davantage ; et sur-le-champ il ordonna trois jours de réjouissances publiques pour fêter le trépas de cet infatigable champion de Jésus-Christ, surnommé depuis « le Pape de Lépante. »





Le V. P. SÉBASTIEN MICHAELIS
Profès du couvent de Marseille,
et Restaurateur de la vie régulière, en France. ()*

(1543-1618)

Si Dieu permet au mal de se répandre dans le monde, c'est, dit S. Augustin, qu'il possède assez de puissance pour le faire servir à sa propre gloire et au bien des élus. Ainsi dans les Religions les plus saintes, lorsque le relâchement s'introduit par suite du malheur des temps et de la pente naturelle des hommes à la tiédeur et au vice, la Providence suscite des âmes d'élite, qui relèvent toutes ces ruines et montrent que jamais le Saint-Esprit n'abandonne son Eglise. Le V. P. Michaëlis fut un des instruments de cette divine miséricorde.

Au xvi^e siècle, il est vrai, les Frères-Prêcheurs jouent un rôle éclatant parmi les Pères du Concile de Trente, les Provinces d'Espagne envoient des légions de missionnaires dans le Nouveau-Monde, et S. Pie V offre à l'Eglise universelle le spectacle de ses grandes œuvres et de ses vertus. Mais, d'un autre côté, l'hérésie arrache des Provinces entières à l'Ordre de Saint-Dominique, et les Frères, en France surtout, ne suivent plus que de loin les exemples et les enseignements des BB. Raymond de Capoue et Barthélemy Texier, ces illustres réformateurs de l'Ordre dans les âges précédents.

« Le siècle où nous vivons, disait en gémissant aux Pères du
« Chapitre de 1558 le R^{me} P. Vincent Justiniani, notre siècle est tout
« ensemble et de fer et de terre. O lamentable calamité ! O décadence
« misérable ! O Religion de Saint Dominique, fondée sur tant de
« ferveur, agrandie par tant de zèle, enrichie de si éclatantes vertus,

(*) P. Jac. Archimbaud, *Congregationis Occitanae, postea S. Ludovici dictae, historica sinceraque narratio ab ejusdem inchoatione anno MDXCV ad annum MDCXVIII*; Echard, *Script. Ord. Praed.*, II, 409-411, etc.

« à quel état nous vous trouvons réduite, comme la tempête vous a
« bouleversée ! A quelle source nos yeux puiseront-ils assez de
« larmes, mes Pères, pour pleurer comme il le mérite ce deuil
« navrant ? O transformation vraiment digne de pitié ! L'or est changé
« en argent, l'argent devient de l'airain, celui-ci du fer, et le fer à
« son tour est remplacé par la terre et la boue. Il semble qu'on ait
« vu disparaître jusqu'aux vestiges mêmes de la religion d'autrefois. »
Trois ans plus tard, même cri du cœur devant les membres du
Chapitre général d'Avignon : « J'ai visité les couvents, disait-il ; j'ai
« cherché la piété, la religion, notre zèle des anciens temps pour le
« soutien de la foi et la défense de l'Eglise, je le dis en pleurant
« (comment contenir ses larmes en présence de tant de malheurs ?) :
« C'en est fait de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, surtout en cette
« Province, mes Pères, si vous n'y portez un prompt remède. »

Le mal apparaissait profond, immense ; il menaçait de tout envahir,
et ces accents douloureux, le Maître général les laissait échapper à la
vue surtout du déplorable état du midi de la France. Evidemment la
Congrégation réformée de France elle-même n'existait plus que de
nom, et, comme cent ans auparavant, il était urgent de rétablir l'obser-
vance monastique jusque dans les couvents d'Avignon, Marseille,
Arles, Toulouse et autres, qui lui avaient appartenu.

L'année du Chapitre général ou environ (1561), pendant que les
hérétiques ravageaient les couvents et massacraient nombre de Frères,
le jeune Sébastien Michaëlis se présentait au couvent de Marseille, et
recevait l'humble habit de Frère-Prêcheur. Né en 1543, à Saint-Zacharie,
au pied de la Sainte-Baume, d'une excellente famille originaire de
Marseille, il venait, ses études achevées, consacrer sa vie au Seigneur.
Son noviciat fut des plus fervents. Par amour pour la Sainte Ecriture
et sur les conseils du P. Maître, il apprenait chaque jour quelques pas-
sages de l'Evangile ou des Epîtres de S. Paul, se créant ainsi des res-
sources précieuses pour son ministère à venir.

Envoyé plus tard au couvent de Toulouse, il y étudia la philosophie
et la théologie sous le V. P. Gritolet, religieux d'une science remar-
quable ; et dès cette heure on put prévoir que les protestants trouve-
raient en lui un controversiste redoutable. Suivant à la lettre le précepte
des anciens de ne s'attacher qu'à un seul livre, et de donner à la science
dans ses commencements plus de profondeur que d'étendue, il bornait
ses efforts à bien comprendre le texte de S. Thomas, et s'appliquait à
pénétrer chaque jour davantage la pensée du saint Docteur. Il agissait

aussi en cela par esprit de pauvreté, ne pouvant rien souffrir dans sa cellule qui ne fût vraiment nécessaire, et ne voulant à son usage d'autres livres que ceux de la bibliothèque commune. Le 14 mai 1562, lorsque les huguenots envahirent à l'improviste le couvent de Saint-Thomas, pillant l'église et les cellules, chassant les religieux à deminuis dans la campagne, ils ne trouvèrent chez le Fr. Michaëlis que des écrits de logique et quelques notes de prédication (1).

Le 17 mars 1565, le Fr. Michaëlis recevait avec dispense d'âge l'onction sacerdotale des mains de Pierre Danès, évêque de Lavaur, et le 25 du même mois, fête de l'Annonciation, il célébrait sa première messe dans l'église de nos Pères. Durant un séjour qu'il fit peu après au couvent de Saint-Jacques, il étudia l'hébreu sous le savant Gilbert Génébrard. En même temps il continuait de parcourir avec grand soin les écrits des Saints Pères, et, afin de mieux comprendre ceux de l'église grecque, il apprit la langue à ses moments de loisir, sans maître et comme en se jouant. Un accident imprévu redoubla encore cette activité. Un jour, ses notes de patristique disparaissent sans qu'il puisse malgré ses recherches retrouver ce trésor. Il se résout aussitôt à recommencer, et consacre chaque matin quelques heures à cette étude avant le lever de la communauté. On raconte même que, la seule gloire de Dieu le poussant à cet excès de travail et non la vanité ou l'intérêt, son ange gardien l'éveilla plusieurs fois à l'heure exacte pour lui faciliter sa tâche.

En 1568, nous le trouvons au couvent d'Avignon avec le titre de bachelier (2). Sur ces entrefaites, le R^{me} P. Vincent Justiniani érigeait la Congrégation de France en Province Occitaine avec le V. P. Arnaud Saintfort, pour premier Provincial (1569). Le P. Michaëlis fut alors rappelé à l'*Etude générale* de Toulouse comme Lecteur d'Ecriture Sainte, puis de philosophie. Le 12 avril 1572, il signe à Marseille dans le procès d'information sur la foi et les mœurs de Frédéric Rague-neau, évêque nommé de cette ville. Deux ans après (1574), le Chapitre général l'admettait au grade de Maître en sacrée théologie (3).

(1) Durant cette émeute, les hérétiques volèrent la châsse d'argent où reposaient les ossements de S. Thomas. « Mais, dit le P. Souëges, parce qu'elles étaient immédiatement dans une autre d'ivoire, comme je l'ai appris des plus anciens Pères du couvent de Toulouse, et que les hérétiques n'en voulaient qu'à l'argent, ils se contentèrent de cette châsse, et laissèrent là celle d'ivoire. »

(2) Mahuet, *Prædicatorum Avenionense*, 145.

(3) Albanès, *Le couvent royal de S. Maximin*, etc., 297.

Les labeurs de l'enseignement n'empêchaient pas le Père de se livrer d'une manière active à la prédication. Un jour, dans la chapelle des Frères, appelée ainsi à cause de la sépulture commune, le Père Michaëlis prononce le panégyrique des SS. Côme et Damien, devant les membres de la Confrérie des médecins et chirurgiens. Il s'acquitte de ce ministère avec tant d'onction et de grâce, que tous en restent émerveillés; plusieurs même manifestent à haute voix leur approbation (1).

Sa renommée grandissant, les chanoines de Saint-Etienne l'invitent à prêcher l'Avent et le Carême dans leur cathédrale; et le Père se voit contraint pendant plusieurs années de céder à leurs instances. Enfin, à la mort d'un de ses professeurs, l'Université de Toulouse offre unanimement la chaire vacante au P. Sébastien Michaëlis, au lieu de la mettre au concours. Cette fois, l'humble religieux refuse avec modestie, mais fermeté. Il lui paraît plus urgent de prêcher partout contre les huguenots, dont le nombre et la puissance ne cessent de grandir, et menacent de détruire la religion romaine.

Si du moins à l'intérieur du cloître, le V. Père n'avait eu sous les yeux que des exemples de fidélité à la foi catholique et aux Constitutions de l'Ordre. Mais, depuis quinze ans, on apprenait tantôt la défection de quelqu'un des Frères, tantôt l'incendie et la ruine des couvents de la Province; par suite, le nerf de la discipline s'était relâché, et de plus en plus sous l'influence de l'esprit du monde et du libre examen les pieuses pratiques des temps de ferveur cédaient la place à des usages regrettables.

(1) Dans un certain nombre de villes comme Toulouse, Lyon, le Mans, Limoux, les médecins et chirurgiens avaient la jouissance d'une chapelle de l'église des Dominicains; et pour les assemblées les Pères mettaient à leur disposition quelque une des salles du couvent. A Toulouse, la veille de leur fête patronale, la communauté chantait les premières vêpres dans la chapelle des Confrères, et le jour on y célébrait la messe avec panégyrique. — A Lyon, en 1613, les confrères obtiennent du couvent que chaque année, le jour des saints Patrons, il y aura grande pompe aux Offices; le matin, messe chantée avec diacre et sous-diacre; le soir, aux vêpres solennelles, panégyrique; à complies, exposition du S. Sacrement, procession et bénédiction. Le lendemain, messe solennelle de *Requiem* pour les défunts de la corporation. (Arch. du Rhône. *Invent. des Jacobins*, mss. tom. II, fol. 145, verso.) — De même, dans la ville du Mans (Cosnard, *Hist. du couv. des FF.-Prêcheurs du Mans*, 189). A Bourges (Gévry, *Abrégé de l'Hist. du couvent*, etc., p. 257) et dans quelques autres villes, la corporation se réunissait chez les Dominicains, mais avait pour patron l'Evangéliste saint Luc.

Chaque année, par exemple, la fête de S. Dominique se signalait par des récréations bruyantes, la présence de nombreux séculiers, l'abondance et la recherche des mets. On la terminait par des jeux et divertissements mondains, contrairement aux ordinations des Chapitres généraux. Le P. Michaëlis se retirait, le cœur navré, dans sa cellule. Sauf le temps des Offices, il s'y consacrait à l'étude et à l'oraison, méditant ces belles paroles de S. Jérôme, qu'il aimait à citer dans la suite à ses novices : « Célébrons les fêtes solennelles par la joie de l'esprit plutôt que par l'abondance des mets. Il est absurde de manger à satiété en l'honneur d'un martyr, dont les jeûnes ont été si agréables au Seigneur... Cette doctrine déplaît-elle à quelques-uns, chantez-leur avec l'Apôtre : *« Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais plus serviteur du Christ (1). »* Il pria avec larmes le B. Patriarche de prendre en pitié ses enfants, de les ramener à la pénitence et à la régularité. Pour lui, comprenant que son exemple avancerait plus l'œuvre de la réforme que ses conseils ou ses prières, il s'astreignit à l'observance exacte de la Règle, surtout de l'abstinence et des jeûnes. Rien de plus propre à entraîner les tièdes et les négligents, pensait-il, que la fidélité à la Règle chez ceux qui pourraient légitimement user de dispenses. Quel plus puissant moyen d'attirer à soi les âmes pour les conduire à Jésus-Christ, que de s'attacher avec Jésus-Christ sur la croix? Le P. Michaëlis se mit résolument à garder les Constitutions; il jeûna malgré le travail et la faim; malgré les coutumes, il resta silencieux et recueilli dans sa cellule; malgré le relâchement, il se montra plein de ferveur. Il espérait que le Seigneur ne se laisserait pas vaincre en générosité, et que le salut de ses Frères serait, bientôt peut-être, le prix de ses gémissements et de ses sacrifices.

On ignore quels emplois le P. Michaëlis eut à remplir jusqu'en 1582. A cette date, il habitait le couvent d'Avignon, comme vice-inquisiteur. Pendant qu'il assistait à ce titre le Frère Florus Provin, le tribunal de l'inquisition eut à juger un grand procès de sorcellerie, où nombre de personnes furent compromises, et qui donna sujet au

(1) Solemnem diem non tam ciborum abundantia quam spiritus exultatione celebremus. Quia valde absurdum est nimia saturitate velle honorare martyrem quem scias Deo placuisse jejuniis. Ita tibi semper comedendum est, ut cibum et oratio sequatur et lectio. Quod si aliquibus displicet, Apostoli verba cantato : *« Si adhuc hominibus placerem, Christi ancilla non essem. »* Lettre 31^e à Eustochium. Voir Migne, *Patrol. lat.*, t. xxii, col. 446.

V. Père de publier sa *Pneumatologie ou Discours sur les esprits*. Cet ouvrage vit le jour à Paris en 1587. La même année, à Toulouse, le V. Père est témoin de la reconnaissance des reliques de S. Thomas. Plus tard, il occupe à Arles le poste de théologal, et prêche l'Avent dans la cathédrale de cette ville (1589). La station fut consacrée par lui à défendre la tradition provençale sur les trois Maries, sœurs de la très Sainte Vierge. Dans cette discussion, le Père se servit avec succès de sa connaissance du grec et de l'hébreu. Trois ans après, il publia sa thèse avec les preuves sous le titre de : *Démonstrations évangéliques sur la vraie généalogie de sainte Anne et de ses trois filles, les trois Maries, où est prouvé que les Saintes-Maries sont vraies sœurs de Notre-Dame*.

II. — Cependant Michaëlis continuait à appeler de tous ses vœux l'exacte observance des Constitutions au sein de la Province Occitaine. Le temps lui paraissait venu d'agir. Envoyé en qualité de Définiteur au Chapitre de Rome (1589), il entretint le nouveau Maître général de ses pieux projets. Le R^{mo} P. Hippolyte-Marie Beccaria les approuva entièrement, et le Père Michaëlis rentra en France plein d'espoir pour l'avenir. Ses instances redoublèrent auprès de Notre-Seigneur, surtout pendant le saint Sacrifice de la Messe. Lorsqu'entre l'*Agnus Dei* et la communion, il tenait entre ses mains Celui qui change à son gré les volontés et les cœurs, il prit l'habitude de demander avec ardeur le rétablissement de la vie régulière. Un jour, à l'approche du Chapitre provincial d'Avignon (septembre 1590), il suppliait Dieu de porter les Définiteurs à lui accorder un couvent pour son essai de réforme ; une voix intérieure lui répondit alors distinctement : « Tu te fatigues en vain ; il n'est pas encore temps. » Cet avis allait à l'encontre de ses désirs, le Père présenta néanmoins sa requête. Elle fut repoussée par les Définiteurs, parce que, dirent-ils, le P. Michaëlis était presque seul à demander une aussi grave mesure. Ainsi rebuté, il s'abandonna à la direction de la Providence. Il comprit mieux la nécessité d'un délai, lorsqu'élu Provincial dans ce même Chapitre il se vit tout le temps de sa charge dans l'impossibilité de rien entreprendre. Il réussit pourtant à préparer les esprits et à s'assurer, pour l'heure désormais prochaine de l'action, le concours de plusieurs saints religieux. De ce nombre était le P. Claude Dubel, qui parvenait à supprimer déjà quelques abus dans son couvent d'Avignon.

Une fois, pendant sa prière, le V. Père entendit la voix de Dieu,

qui lui conseillait de reprendre courage. « Agis maintenant, disait-elle, « l'heure est venue. » Heureux de cet ordre du ciel, Michaëlis n'attendit pas la fin de sa charge pour commencer son œuvre. Jetant les yeux sur le couvent de Clermont-Lodève, à demi ruiné par les hérétiques vers 1562, il résolut de le relever de son délabrement matériel : il en ferait le berceau de la restauration morale, qu'il méditait depuis tant d'années. Peu après le Chapitre provincial se réunissait à Fanjeaux, le 8 mai 1594, pour lui choisir un successeur. Les Définiteurs furent les PP. Jacques de la Palu, Prieur de Fanjeaux, Arnaud Saintfort, Prieur et inquisiteur de Toulouse, Mathieu Barthélemy, Prieur d'Albi et Provincial élu, et Pierre de Costa, Prieur d'Arles, présidés par le Père Sébastien Michaëlis. L'essai de Clermont-Lodève reçut l'approbation des Pères, et comme sanction, ils désignèrent pour le nouveau couvent d'observance un Vicaire et plusieurs religieux, recommandant l'avenir de l'œuvre à la sollicitude du Provincial (1). La joie que ces décisions causèrent au P. Michaëlis fut d'autant plus vive qu'elle avait été plus longtemps désirée. Il ne restait plus qu'à attendre du Maître général la confirmation des Actes du Chapitre et de l'élection du Provincial.

Gardant l'autorité jusque-là comme Vicaire de la Province, le Père prit la route de Clermont en compagnie de quelques autres religieux. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver porte close. A la place du portier, le Vicaire en charge, profès du couvent et natif de Clermont, se présente et lui demande qui il est : « Je suis votre supérieur, et je « veux entrer. » — « Je ne vous reconnais pas pour tel, et ne vous « ouvrirai point, » réplique le P. Martin. — « En vertu de l'obéissance, je vous l'ordonne. » — « Je n'en ferai rien. » La menace de l'excommunication n'ayant pas mieux réussi, le Père reprit d'une voix forte et résolue : « Je vous le commande sous peine des galères. » A ces mots, le Vicaire s'inclina, et laissa les religieux entrer. Le P. Michaëlis remontra sévèrement au P. Martin l'indignité de sa conduite, et combien il était insensé de craindre les peines temporelles du monde plus que les châtimens de la justice divine. Il y avait alors dans le couvent quelques séculiers appelés pour prendre part à la résistance. Tout confus de leur démarche, ils se retirèrent sans s'opposer davantage au dessein de l'homme de Dieu.

Resté maître d'agir selon sa conscience et pour le bien spirituel des

(1) Mahuet, *Prædicatorium Avenionense*, 138.

Frères, le P. Michaëlis organise toutes choses d'accord avec le nouveau Provincial. D'excellents religieux l'écoutent et lui obéissent comme des enfants. C'étaient les Pères Claude Dubel, bientôt nommé Prieur, André Siffrein, du couvent d'Avignon, Antoine Gontard, de celui de Marseille et le Fr. Jean Soler, novice de chœur de Toulouse. Dieu bénit visiblement l'entreprise, et dans les quatre premières années on reçut plus de novices que dans les quarante qui suivirent.

Parmi ces nouvelles recrues, se distinguaient Georges Laugier, avocat au parlement de Grenoble (1), et le P. Hyacinthe de Suarès, romain de naissance et ancien officier. Ce dernier fut plus tard Maître des novices à Toulouse, gouverna plusieurs couvents et mourut Prieur d'Albi. Tout d'abord il avait demandé seulement l'habit de Frère convers, mais après plusieurs mois le P. Michaëlis l'éleva au rang des religieux de chœur, dans l'espoir qu'il servirait ainsi plus utilement la Religion. Enfin les Frères Guillaume Augier et Dominique Taulier méritent d'être mentionnés à cause des services dévoués qu'ils rendirent dans ces premiers temps de la réforme.

Dieu ménageait en outre au V. Père de généreux amis et des protecteurs puissants : la famille de Joyeuse, par exemple, Fr. Raymond Cavalesi, évêque de Nîmes et Frère Louis de Vervins, archevêque de Narbonne.

Le premier de ces prélats avait éprouvé autrefois les souffrances morales de ceux qui travaillent à rétablir dans les monastères l'observance déchue. En 1572, durant son priorat de Tarascon, il avait gouverné comme Vicaire les couvents de Nîmes, le Puy, Alais, Aubenas, Milhau et Génolhac. Déjà évêque de Nîmes, et administrant le couvent de Saint-Maximin, à titre provisoire (1578), pendant que les huguenots désolaient son diocèse, Cavalesi avait courageusement lutté pour le maintien des réformes introduites par le P. Rostang Porcelly (2). Intime ami du cardinal et du maréchal de Joyeuse, il ressentait comme eux le plus vif intérêt pour l'entreprise du P. Michaëlis. Malheureusement il ne vécut que juste assez pour assister à la prise de possession de Clermont-Lodève, et voir l'arrivée des premiers novices. Il mourut le 22 août 1594, regretté de tout son peuple, auquel

(1) Le P. Laugier devint Prieur de Toulouse (1609) et de Saint-Honoré (1618), troisième Vicaire de la Congrégation Occitaine (1620), enfin Prieur de Saint-Maximin (1622-1626). Voir sa notice au 4 février, et Albanès, *le Couvent royal de Saint-Maximin*, 305.

(2) Albanès, 268, 273-274.

il prêchait souvent le crucifix à la main sur les ruines de l'ancienne cathédrale. Il portait pour bague épiscopale un anneau de laiton, où était gravé, sur un petit ovale de même métal remplaçant la pierre fine, le chiffre habituel du nom de Jésus, surmonté d'une croix (1).

Il restait au P. Michaëlis le Fr. Louis de Vervins, entre les mains de qui Fr. Raymond avait voulu plusieurs fois résigner son évêché. Lui aussi était convaincu de la nécessité d'un retour aux observances pour éviter la ruine définitive. Au Chapitre de 1590, plusieurs Pères songeaient à l'élire Provincial; mais le P. Cavalesi négociant déjà l'élévation de Louis de Vervins au siège de Nîmes, les voix s'étaient reportées sur le P. Michaëlis. Exécutée par un autre, la réforme n'en resta pas moins chère à Louis de Vervins. Clermont-Lodève une fois organisé, il y envoya tous les jeunes gens qui se présentaient à lui dans le désir d'embrasser la vie dominicaine. Plus tard, nommé archevêque de Narbonne, lors de la translation du cardinal de Joyeuse à Toulouse, et président-né des Etats du Languedoc, il procura aux Pères des secours considérables, qui servirent à réparer l'église et le dortoir.

Les ressources ordinaires du couvent suffisaient à peine dans ces commencements à l'entretien de deux ou trois religieux. On endurait avec générosité les plus rudes privations. Mais l'œuvre semblait en bonne voie, et l'on remettait à Dieu le souci de l'avenir. Un jour, le procureur s'aperçoit qu'il ne possède plus ni vivres ni argent pour fournir le repas du lendemain aux douze ou quatorze Frères, dont se compose la communauté. Le soir, Prieur et Sous-Prieur étant absents, il va trouver le P. Vicaire et lui expose sa détresse. C'était le Vénérable P. Antoine Gontard, religieux très observant et si avancé dans l'oraison, qu'il jouissait familièrement de la vue de son bon ange. Il consola de son mieux le procureur, et recommanda de prier. Or à la pointe du jour une pieuse dame envoyait par sa servante une aumône considérable, afin de participer aux suffrages des religieux pour elle et pour sa famille. Bénissant Dieu du secours arrivé si à propos, le Père s'empressa de raconter le fait à la communauté, et tous rendirent à la Providence d'humbles et affectueuses actions de grâces.

III. — Comment Dieu n'aurait-il pas pourvu, même par miracle, aux nécessités des Frères? Ils travaillaient pour sa gloire avec tant de fer-

(1) Pour plus de détails, voy. Ménard, *Hist. civ., ecclés. et littér. de la ville de Nîmes* (édit. 1874-1875), v, 79-235, *passim*.

veur et de zèle. Désireux de ressusciter l'esprit de N. B. P. Saint Dominique, ils commençaient par se dévouer au salut du prochain, à l'exemple de cet infatigable « chasseur d'âmes », comme l'appellent les chroniques. L'un d'eux, le P. Bladier, du couvent de Carpentras, sortait chaque dimanche et jour de fête avec un compagnon. Un enfant portait devant eux une grande croix de bois. Ils parcouraient ainsi les rues de la ville, invitaient les petits enfants à les suivre et les conduisaient dans notre église. Tous deux leur apprenaient alors le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, et les principes de la religion, distribuant à la fin pour les encourager de menus objets de piété. L'instruction religieuse rentra par ce moyen dans l'intérieur des familles catholiques, et l'affluence des fidèles augmenta aux sermons de nos Pères. Entre autres résultats de cette mission continuelle, on vit disparaître les mariages entre catholiques et huguenots, le comte de Montgomery dut renoncer à la propagande entreprise dans Clermont par ses soldats, et les habitants obtinrent l'éloignement à une lieue de tout conventicule protestant.

L'un des plus assidus à visiter l'église des Pères était un jeune homme, appelé Tristan Fayet, dont la mort aussi précieuse que prématurée édifia beaucoup la ville. A son retour de Rodez, où il suivait les cours du Collège des Jésuites, il resta frappé du changement survenu dans la communauté. Il s'attacha dès lors à nos Pères, les servit à l'autel, fréquenta les sacrements et devint un modèle de piété et de modestie. Parmi le peuple on l'appelait « le religieux ». Il eût sans doute embrassé ce genre de vie, mais le Seigneur préféra l'enlever à la fleur de sa jeunesse, et le placer au ciel parmi les protecteurs de la réforme.

Grâce au zèle des Pères, on voit renaître à la même époque un monastère de religieuses de l'ordre de S. Benoît, un couvent de Récollets, et deux confréries de pénitents blancs et de pénitents noirs, Dans la suite, lorsque les huguenots reprirent possession de la ville, ils demandèrent bien l'abolition de ces confréries, mais le roi refusa d'accéder à leur désir.

Pendant que les disciples remettaient en honneur les pratiques de la vie chrétienne, que devenait leur maître? Il se dépensait sur un terrain plus vaste, à quelques lieues de là, dans la cité de Montpellier. A part quelques excursions à Clermont, motivées par les intérêts de son œuvre, et quelques prédications isolées, le Père employa cinq années au rétablissement du culte dans cette ville (1594-1599).

Depuis 1562, les catholiques, pressés de relever toutes les ruines amoncelées par les huguenots, s'étaient groupés peu à peu sous l'impulsion d'un dominicain portugais, le P. Ledesma. Traversant le pays pour se rendre à Rome, ce Père avait constaté avec douleur le misérable état de la religion, et, sans aller plus loin, il avait consacré ses dernières années à la défense de la foi. En peu de temps il connut la langue, et prenant un jour sur ses épaules une grande croix de bois, il la planta dans le quartier de la Canourgue, devant l'ancienne maison du Vestiaire. Aidé de quelques Frères, il disposa de plus une pauvre chapelle, où les catholiques vinrent écouter sa parole ardente et retremper leur foi. Lorsque le P. Ledesma dut se retirer à Prouille pour y finir tranquillement ses jours, le P. Michaëlis ne laissa pas s'éteindre le feu de la charité rallumé par cet apôtre. A son tour, au milieu d'un cortège imposant de catholiques, il éleva une immense croix de bois sur les ruines de Notre-Dame des Tables, malgré l'opposition passionnée des ministres (1). L'un d'eux, Gigord, ayant eu l'audace de l'attaquer sur le terrain de la controverse, s'attira du vénérable Père une réplique, qui ne laissa sans réponse aucune de ses objections. A l'entendre citer tantôt le texte grec ou hébreu de la Bible, tantôt des passages des Pères de l'Eglise, les ministres furent contraints de reconnaître que la science était en lui à la hauteur du zèle. De tous les Frères témoins de ses succès et compagnons de ses luttes à Montpellier, l'histoire n'a conservé que le nom d'un pieux Frère convers, Frère Guillaume Tapissier, qui mourut ensuite au couvent d'Avignon, vers la fête de l'Ascension de 1623. C'était au jour anniversaire de son baptême, de son admission dans l'ordre et de sa profession. A l'heure de son trépas, dit-on, le clocher de notre église devint subitement lumineux, et cette clarté dura plus de trois heures.

Le réveil de la foi catholique ayant excité la haine des ministres, ils armèrent contre Michaëlis le bras d'un assassin. Un jour que le Père étudiait, la fenêtre ouverte, dans sa pauvre cellule, on lui déchargea d'une maison voisine un coup d'arquebuse. Par une spéciale protection de la Providence, la balle effleura seulement son capuce, et s'enfonça dans la muraille. Après les disputes et les intrigues, le crime. Le résultat fut de grandir encore le champion des catholiques.

Trois ans s'étaient écoulés déjà depuis le Chapitre de Fanjeaux, lorsque le Provincial vint à mourir. Il fut remplacé, au Chapitre d'Ar-

(1) Germain, *le Couvent des Dominicains de Montpellier*, 25.

les, en 1597, par un Père du couvent de Marseille, favorable à la réforme et désireux de la répandre dans les couvents de la Province Occitaine. Le Définitoire se composait des PP. Pierre Baudet, Sébastien Michaëlis, Etienne Lemaire, élu Provincial, et Durand Brelian, sous la présidence du Vicaire de la Province, le P. Gabriel Crivel (1). Dès sa première visite canonique à Clermont-Lodève, le P. Etienne Lemaire admira la régularité des Pères, l'esprit de mutuelle charité qui les animait, et les fruits abondants de leur ministère. Il repartit, bien résolu à ne pas laisser plus longtemps tous ces fervents religieux isolés à Clermont.

Quelques mois plus tard, 11 novembre 1597, trois commissaires, députés du parlement d'Aix, se présentaient au couvent royal de Saint-Maximin, avec ordre de réformer ce monastère. C'étaient le président Duchaine, le conseiller de Saint-Césary et le futur archevêque d'Embrun, l'avocat général Honoré de Laurens. Ils dirent aux Pères, qu'ils venaient « remettre la maison, et surtout ce saint lieu de « pénitence de la Sainte-Baume, en l'état et splendeur qu'on les « avait vus reluire autrefois. » Touchant l'abstinence et l'usage des seuls vêtements de laine, on présenta bien quelques observations, mais la communauté se soumit d'assez bonne grâce aux commissaires, et diverses décisions furent promulguées. Les Pères mangeraient désormais tous ensemble au réfectoire ; on ne sortirait pas sans nécessité ni permission, et toujours avec un compagnon et en chape noire ; personne ne posséderait quoi que ce soit à son usage exclusif ; la clôture serait fidèlement observée ; on ne jouerait plus dans l'enclos avec les séculiers à la paume, aux quilles ou à d'autres jeux ; on tiendrait un registre, où les délibérations seraient inscrites, et les aumônes seraient déposées dans une boîte à double clef (2). Son mandat rempli, la députation quitta Saint-Maximin.

Deux jours après, avec la permission du Provincial, les commissaires installaient à la Sainte-Baume le P. Michaëlis lui-même et plusieurs de ses disciples. Dans ce lieu béni, on voulait commencer une réforme vraiment sérieuse, avec l'espoir que Saint-Maximin ne tarderait pas à l'adopter. L'heure n'était pas propice et le projet n'aboutit pas. Le P. Michaëlis, rappelé bientôt à Montpellier, laissa le vicariat sous la direction du P. Hyacinthe de Suarès. Trois mois à

(1) Mahuet, *Prædicatorium Avenionense*, 147.

(2) Albanès, 289-290.

peine après la prise de possession, les Pères de Saint-Maximin rentrèrent à la Sainte-Baume.

Conduits par le P. Honoré Lions et déguisés en pèlerins, plusieurs s'en allèrent comme par dévotion au sanctuaire de Sainte-Marie-Madeleine. Le P. Lions frappe ensuite à la porte du vicariat ; le Frère qui vient ouvrir est entouré et contraint de livrer les clefs. Les motifs de cette étrange conduite une fois exposés, la communauté réunie reçoit l'ordre de quitter sans délai la Sainte-Baume. « Cette « maison appartient au couvent de Saint-Maximin, disent les faux « pèlerins ; le parlement d'Aix n'a pas le droit de la démembrer « et de l'octroyer à d'autres religieux sans entendre les parties. » Devant la force, les disciples du P. Michaëlis cèdent et abandonnent la place. Ce n'est que pour un temps. Ils reviendront non seulement à la Sainte-Baume, mais à Saint-Maximin qui sera l'une des meilleures maisons de la réforme. Bien plus, presque seul parmi les anciens, le P. Honoré Lions embrassera la vie régulière. Après dix-huit ans au moins de fidélité à tous ses devoirs, il y mourra pieusement estimé de ses Frères, présenté même une fois au choix royal pour l'office de Prieur, en 1635. Nouvelle preuve de l'infinie miséricorde de Dieu. Aucun obstacle ne l'arrête, et par un effet de la grâce, tel qui est tombé le matin, marche le soir avec résolution dans les âpres sentiers de la vertu.

Vers cette même époque, à Toulouse, un certain nombre de Pères manifestaient le désir de revenir aux antiques traditions de régularité. A l'arrivée du Provincial dans le couvent, le lecteur de philosophie, le P. Gratien Siméon et plusieurs de ses élèves demandèrent le rétablissement de l'observance. Nulle requête ne pouvait plaire davantage au zélé supérieur. Il leur promit d'y faire droit, et sans retard il appela de Clermont des religieux aptes à cette grande œuvre.

Au P. Hyacinthe de Suarès échut encore le périlleux honneur d'apporter à Toulouse les enseignements et les pratiques du P. Michaëlis. Il s'y rendit aussitôt avec un compagnon. Dès leur entrée dans le couvent, les adversaires de la réforme entreprise par le Provincial se mirent à plaisanter de la pauvreté, de la coupe et de l'usure de leur vêtement. L'humble Père subit avec bonté ces procédés peu charitables, et dans le secret de son cœur il se réjouit de suivre de plus près les traces de S. Dominique, accablé d'injures et couvert de boue dans les rues de Carcassonne. Tous cependant et comme malgré eux rendirent hommage à la mansuétude, à la régularité des

nouveaux venus. Une exemplaire modestie produisit plus d'effets sur les âmes que les raisons les plus convaincantes.

Pendant que la grâce inclinait les cœurs vers la pratique de la perfection, la charge de Sous-Prieur vint à vaquer. Le Provincial nomma le P. Siméon, ce lecteur de philosophie, dont la prudence avait si heureusement avancé la cause de Dieu. Peu après, le Prieur achevait aussi son temps. Le V. P. Etienne Lemaire, décidé à ne perdre aucune occasion, proposa de son chef trois religieux aux électeurs : les deux PP. de la Palu, frères germains et profès de Toulouse, et le P. Sébastien Michaëlis. Il protesta en outre que, si les voix se ralliaient sur un autre, jamais l'élection ne serait par lui confirmée. Aimant la vie régulière et doués d'un naturel plein de bénignité, les PP. de la Palu répondaient aux vues de plusieurs. Ils semblaient jouir des qualités nécessaires pour ne pas porter tout d'abord les choses à cette extrémité de rigueur, qui épouvante les âmes timides ou désaccoutumées de la dévotion. Malgré ces motifs, le nom du P. Michaëlis réunit presque tous les suffrages (1598). N'était-ce pas un coup de la Providence, voulant ramener la ferveur dans ce couvent, point de départ de tout le bien que l'Ordre des Frères-Prêcheurs a produit au sein de l'Église ?

Le V. Père reçut à Montpellier les lettres de sa confirmation comme Prieur de Toulouse. Le nombre des partisans de son élection ne pouvant lui faire oublier ce qu'il avait appris à Toulouse même de leurs dispositions intérieures vis-à-vis de l'observance, cet événement lui causa une peine très sensible. Il allait refuser, mais il lui fallut compter avec les instances de l'un de ses plus fidèles amis, que le P. Provincial avait chargé de transmettre la nouvelle et d'obtenir à tout prix une acceptation. C'était un honnête bourgeois de Béziers, Raymond Mercier, entièrement dévoué au P. Michaëlis. Autrefois il lui avait amené le P. Hyacinthe de Suarès, et dans la suite il revêtit l'habit de S. Dominique. Montrant au Père avec quelle évidence se manifeste la volonté de Dieu dans ces dispositions inespérées des Supérieurs de la Province et des Pères du couvent, il parvient à le décider et s'empresse d'en porter l'assurance au Provincial. Le P. Michaëlis accepte ; seulement, ayant promis l'Avent et le Carême à Montpellier, il manifeste le désir de ne quitter cette ville qu'après Pâques (1599). Il se rendra aussitôt à Toulouse pour recevoir des ordres plus détaillés, et prendre possession de sa charge.

De ce jour date en réalité la célèbre Congrégation Occitaine, et

avec elle la Province de Saint-Louis et la seconde Province de Toulouse, formées plus tard des couvents de cette Congrégation.

IV. — Jusqu'à l'arrivée du P. Michaëlis, le P. Etienne Lemaire resta lui-même à Toulouse, préparant les esprits par ses exhortations et ses exemples. Le jour de Pâques 1599, les religieux reprenaient sur son ordre l'observance du maigre au réfectoire et plusieurs autres points des Constitutions. Ce ne fut pas sans résistance ; mais les Pères les plus respectables se soumettant de bon gré, les autres ne demandèrent que la faveur de changer de couvent, qui leur fut accordée.

Ces heureux débuts réjouirent beaucoup le P. Michaëlis lors de son entrée en charge ; mais plus encore le nombre, et les qualités des novices envoyés par la Providence. L'un des premiers admis fut le Fr. Hyacinthe Lucien, né à Bagnères, dans les Pyrénées, et modèle de grâce, de modestie, surtout de dévotion envers la B. Vierge. Il en avait continuellement la louange sur les lèvres. Mais il était les prémices d'une riche moisson, le Seigneur le réclama. Il imposa au V. Père le sacrifice de cet enfant de bénédiction dans la première année de sa prêtrise. Quelques instants avant sa mort, un Père lui demandait comment il se trouvait : « Très bien, répondit-il ; *visitavit me Domina in salutari suo* : Notre-Dame a daigné me visiter pour mon salut. » Cette grâce de choix lui fut accordée vers la fête de la Visitation, et c'est dans cet avant-goût de la gloire qu'il rendit le dernier soupir.

Il convient de citer aussi le P. Pierre Girardel, plus tard Vicaire général de la Congrégation, et plusieurs fois Prieur en divers couvents (1), le P. Réginald Cavanac, propagateur infatigable du Rosaire, décédé Prieur de Béziers le 19 juin 1618, enfin le P. Jacques Archimbaud, d'une honorable famille de Clermont-Lodève, recommandable par son dévouement à la religion catholique. L'oncle du P. Archimbaud, M. de Campagnan, était parvenu à force de bravoure à chasser une fois les calvinistes de la ville et du château. Son frère, M. Archimbaud, ne comprenait pas autrement ses devoirs de chrétien. Après la mort d'Henri IV, les hérétiques ayant obtenu de la régente un arrêt favorable à l'exercice de leur fausse religion, il alla sans crainte à la rencontre du commissaire royal ; au nom de la ville

(1) Voy. sa Vie au 8 Février.

entière, prête à résister par les armes, il lui représenta les malheurs que déchaînerait sur le pays l'exécution de l'arrêt ; l'affaire fut renvoyée à la cour, et les catholiques triomphèrent. C'est dans les mêmes sentiments de foi vive et de zèle, que, le 21 novembre 1599, fête de la Présentation, Jacques Archimbaud reçut l'habit des mains du V. P. Michaëlis. Son titre principal au souvenir et à la reconnaissance de l'Ordre consiste dans l'Histoire, qu'il composa, de la Congrégation Occitaine et de son saint fondateur. Jeune adolescent à l'époque où la réforme s'inaugurait dans son pays natal (1594), successivement Maître des Novices, deux fois Prieur de Montpellier, lecteur de philosophie et de théologie à Toulouse et à Saint-Honoré, neuf ans professeur à l'Université de Bordeaux, il raconte en témoin attentif et consciencieux, et son témoignage jouit d'une incontestable autorité. Le P. Jacques Archimbaud mourut le 13 septembre 1667, après soixante-six années de profession (1).

Soixante religieux se trouvèrent bientôt réunis auprès du P. Michaëlis, attirés par l'ascendant de ses vertus et l'ardeur de sa parole. Devait-il prêcher dans une église, les fidèles l'envahissaient plusieurs heures d'avance. Dans celle de la Daurade il prêcha deux Avents consécutifs, au cours desquels il exposa le *Magnificat* et le *Benedictus*, inspirant à ses nombreux auditeurs des sentiments de la plus profonde reconnaissance envers le Fils de Dieu incarné pour notre salut. Une immense charité consumait son cœur et donnait à ses discours un accent irrésistible. Une fois, qu'il se rendait à la Daurade avec le P. Girardel, un pauvre à demi nu les approche et demande l'aumône de quelque vêtement. Comme le Père devait prêcher quelques instants après, il pria seulement son compagnon de donner son scapulaire. Il fut obéi de très bonne grâce ; et tout transporté de joie à la pensée qu'il avait secouru Jésus-Christ dans un de ses membres souffrants, il prononça un sermon d'une force et d'une ferveur extraordinaires. L'assistance en était émerveillée. Le pauvre cependant s'étant bien gardé de cacher son trésor, le fait se divulgua, une pieuse dame racheta le scapulaire et le garda comme relique.

(1) Au temps d'Echard (*Script. Ord. Praed.* II, 620), le couvent de Toulouse conservait soigneusement le manuscrit original de l'Histoire de la Congrégation Occitaine. Le P. Souèges en possédait une copie dont il a tiré la Vie du P. Sébastien Michaëlis : « J'ai eu l'avantage, ajoute-t-il, de demeurer un an à Béziers avec le P. Archimbaud, et d'apprendre de sa propre bouche plusieurs particularités qu'il n'a pas écrites dans son livre, et que je dis en leurs propres lieux. »

D'éclatantes conversions couronnaient souvent ce ministère apostolique ; d'autres fois des personnes avides de perfection venaient consulter le Père ou lui confier la direction de leur conscience. Le Seigneur lui amena ainsi en peu de temps des âmes d'élite, destinées à la fondation du Monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne : M^{me} de Bourret, en religion Sœur Marie de Jésus, Sœur Catherine Tossian ; Anne et Marie de Blondeau, dont les Vies admirables ont déjà paru ou seront insérées à leur rang dans cette collection. Œuvre glorieuse pour le P. Michaëlis ; car ce monastère de Toulouse est devenu la tête d'une Congrégation florissante répandue par toute la France.

Le V. Père ne se préoccupait pas moins de former ses enfants à l'observance de la Règle et des Constitutions. Il réglait avec sagesse et jusqu'aux moindres détails l'Office divin, les cérémonies du chœur et de l'autel, les actions de communauté. Chaque soir après Complies, il réunissait les novices, et leur adressait une instruction familière d'un quart d'heure sur les pratiques de la Religion, la fête ou l'évangile du jour. Au milieu des embarras inévitables de la réforme, il profitait volontiers de ce temps pour réclamer le secours de leurs prières. Le P. Archimbaud raconte à ce sujet que l'évêque d'Orange (1) ayant manifesté le désir de céder son évêché au P. Michaëlis, le Père, sans s'expliquer davantage, recommanda aux novices de prier pour une affaire très importante, et ils commencèrent avec lui une neuvaine. La neuvaine achevée, il parla sans détour. Après avoir exposé en quelle estime un religieux doit tenir sa vocation, il déclara que jamais il n'accepterait d'épiscopat, mais que peut-être l'un ou l'autre des novices présents serait élevé à cet honneur redoutable. Effectivement, l'un des témoins de cette scène, Fr. François de Loménie, devint évêque de Marseille. Touché de la grâce pendant une prédication du P. Georges Laugier, à Bordeaux, il était entré au noviciat de Toulouse ; dans la suite, il occupa pendant quinze ans l'évêché de Marseille et mourut à Limoges, sa patrie, le 27 février 1639.

Un autre évêché, celui de Fréjus, fut proposé inutilement au Père Michaëlis par Barthélemy de Camelin. Lorsque Melchior Michaëlis, son frère, lui en apporta lui-même la nouvelle, le V. Père le reçut assez froidement ; il lui demanda si ses instances ne provenaient pas du désir d'augmenter ses biens et d'obtenir un poste dans l'adminis-

(1) Jean de Tulles, mort en 1608. Sur la fin de son épiscopat, ce prélat choisit pour coadjuteur Jean de Tulles, son neveu.

tration de la mense. Il ajouta que, fût-il contraint d'accepter, jamais ses parents n'en tireraient avantage. Ce langage sévère avait sa cause dans l'horreur que lui inspiraient les prélatures. Son frère, Melchior, homme fort honnête et pieux, resta moins affligé qu'édifié d'une si rigoureuse fidélité à la vie religieuse (1).

Bien qu'attentif à pousser incessamment les novices dans les voies de la perfection, le P. Michaëlis se montrait néanmoins disposé à les laisser seuls au parloir avec leurs parents. Il ne semblait pas trop redouter cette épreuve. Mais durant l'entretien, il se mettait en prière dans quelque chapelle de l'église et demandait pour eux la force d'en haut. Jamais il ne se repentit de cette paternelle condescendance ; et l'on a remarqué que ses novices triomphèrent presque en toute occasion avec une ferme générosité.

Cependant, le retour aux observances s'accroissait, favorisé par le P. Provincial. Albi reçut dès l'année 1600 une colonie de religieux avec le P. Claude Dubel comme Prieur. C'est alors qu'une série d'événements imprévus et permis par la Providence vinrent secouer l'arbre encore mal enraciné, et faillirent le renverser. Le 3 août 1600 mourait à Naples le R^{mo} P. Hippolyte-Marie Beccaria, Maître de l'Ordre. Grande perte pour l'œuvre naissante, dont il suivait l'essor avec intérêt, et qu'il protégeait depuis dix années. Sans son appui, le P. Etienne Lemaire n'eût jamais tenté hardiment l'introduction de la réforme à Toulouse. Cette dernière ville étant désignée pour le prochain Chapitre général, le P. Lemaire fut Vicaire de l'Ordre jusqu'à la translation du Chapitre à Rome, et l'institution du P. Paul de la Mirandole comme Vicaire par le Saint-Siège. Les Définites réunis au mois de mai 1601 et présidés par le nouveau Maître général, le R^{mo} P. Jérôme Xavierre, de Saragosse, ratifièrent les résultats déjà obtenus par le Provincial de la Province Occitane et le P. Michaëlis. Ils inscrivirent même dans les Actes les paroles suivantes : « Nous recommandons au T. R. Père Provincial de travailler à leur propagation dans tous les couvents, » et sous peine d'absolution de son office de rien attenter contre la « réforme, évitant néanmoins toute division dans la Province. » La quarante troisième Ordination disait de plus : « Les offices, même

(1) L'un des enfants de Melchior Michaëlis se fit dominicain, et prit le nom de Fr. Réginald ; un autre, Christophe, resta dans le siècle. Ce dernier ayant été établi légataire universel de Melchior, à la condition expresse que s'il ne laissait pas d'enfants, les biens de famille passeraient à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il y eut plus tard une donation, qui permit l'érection d'un vicariat, en 1646, à Saint-Zacharie.

« celui de lecteur, seront confiés aux seuls religieux résolus à vivre « dans la réforme et l'observance régulière, et cela sous peine d'absolution. »

Un an après (mai 1602), le Chapitre provincial s'assemblait au couvent d'Albi pour élire un successeur au P. Lemaire. Le discours latin fut prononcé par le P. Gabriel Ranquet, profès seulement depuis le 5 avril. Cette fois encore, les Définiteurs se montrèrent bienveillants, et concédèrent en principe les couvents de Béziers, Montauban et Castres, ruinés par les protestants. Mais pour le choix du Provincial, les suffrages s'égarèrent sur le P. Joseph Bourguignon, profès de Toulouse, maître en théologie, inquisiteur de Carcassonne, et actuellement Prieur de Prouille. L'heure est venue pour le P. Michaëlis de souffrir les plus cuisants chagrins, rien n'étant pénible pour un saint religieux comme de se défendre par devoir de conscience contre un représentant officiel de l'autorité, de réfuter auprès du prélat majeur les raisons du supérieur immédiat, et de poursuivre le retrait des décisions prises par ce dernier ou sur son initiative. Mais le V. Père ne pouvait pas échapper à cette croix. Avant lui, plusieurs avaient eu à la porter, le V. P. Jean Wtenhove, par exemple, fondateur de la Congrégation de Hollande; et quelques années plus tard lorsque le P. Gosellini inaugurerait la Congrégation du B. Jacques Salomon, dans l'Italie supérieure il devra lui aussi surmonter cette douloureuse épreuve (1).

V. — Il est superflu de raconter ici en détail les moyens que le P. Joseph Bourguignon osa employer pour empêcher la diffusion des idées de son prédécesseur dans les autres couvents, et ramener dans celui de Toulouse un genre de vie plus en rapport avec la décadence générale. Quelques faits montreront suffisamment les difficultés qu'eut à vaincre le P. Michaëlis. Nonobstant les ordonnances des Chapitres de Rome et d'Albi, en 1601 et 1602, le Provincial commença par écrire au Maître général une lettre de récriminations contre les Pères de Toulouse. Ils introduisent un schisme dans l'Ordre, disait-il, et rêvent de se soustraire à son obéissance, ils ont changé la forme de l'habit, et notamment leur chaperon est si pointu, qu'on les prendrait pour des capucins. Le mal ira croissant et deviendra sans remède si le R^{me} Père ne coupe court à ces habitudes singulières.

(1) Voir la Vie du V. P. Bernardin Gosellini, au 4 avril.

De telles accusations n'étaient pas fausses de tout point, et vraiment l'on pouvait qualifier de nouveauté le genre de vie des Pères. Depuis longtemps, à Toulouse et ailleurs, dans l'Ordre de Saint-Dominique comme chez les autres, le respect des Constitutions, la pratique exacte de la pauvreté religieuse, la tenue du chœur, l'observance des jeûnes, tous ces points importants étaient négligés. La réforme entreprise revêtait incontestablement le caractère d'une nouveauté aux yeux des esprits irréflechis. Mais, outre que les transgressions d'une Règle ne sauraient en annuler l'obligation, le retour aux observances releva le nom de l'Ordre aux yeux des personnes éclairées : témoin le nombre des novices et l'estime que s'acquiert partout le P. Michaëlis.

Quant à la forme et à la qualité de l'étoffe pour les vêtements, les modifications avaient été approuvées par les supérieurs. De plus, il suffisait de la lecture des histoires et d'un coup d'œil sur les dessins et mosaïques d'autrefois pour connaître la forme de l'habit durant les premiers siècles (1). Le grief de travailler à la division de l'Ordre ne reposait sur aucun fondement, et cette pensée était bien éloignée de l'esprit du P. Michaëlis. Ce fut pourtant la raison du succès du Provincial auprès du R^{me} P. Xavierre, celui-ci regrettant tout particulièrement un fait aussi grave. Trompé par le P. Bourguignon, il expédia des lettres l'autorisant à supprimer ces abus, même par la dispersion des religieux de Toulouse et leur assignation dans les autres couvents de la Province.

Exécuter ce plan souffrait plus de difficultés que de le concevoir. Le P. Bourguignon y mit la main sans retard. Sous prétexte d'une réunion des Prieurs et des Pères graves de la Province, il manda à Toulouse ses plus chauds partisans. Pareille mesure n'avait rien que de très légitime; elle n'éveilla d'abord aucun soupçon chez le P. Michaëlis. Mais, un jour, il apprend que des religieux étrangers à toute charge et sans autorité pour les délibérations du conseil de la Province sont assemblés dans des maisons particulières; il commence dès lors à se tenir sur ses gardes. Par son ordre, deux Pères se rendent auprès d'un ami dévoué du couvent, M. de Verdun, premier président au Parlement de Toulouse, et ils lui demandent son appui. D'un autre côté, les novices se mettent en prière et supplient saint Dominique de défendre sa propre cause en sauvant de la ruine l'observance régulière. M. de Verdun ne tarda pas à recevoir aussi la visite du P. Bour-

(1) Voir Echard, I, 71-75, 144; Mamachi, *Annales Ord. Praed.* I. 234, 451.

guignon. Il fut convenu, qu'au sortir du palais, ce magistrat se dirigerait vers le couvent, écouterait les raisons des deux parties, et agirait ensuite selon sa conscience.

Au jour indiqué, le premier président vint dans notre église assister à la messe. Le Provincial, le Prieur et quelques autres Pères le rejoignirent, et le P. Joseph Bourguignon lui exposa les motifs de son intervention dans le gouvernement de la maison de Toulouse. « Je ne
« suis pas venu, dit-il, comme quelques-uns se l'imaginent, pour
« détruire la vie régulière, mais pour exercer comme partout les
« devoirs de ma charge. Je veux savoir d'une manière précise, si les
« religieux sont décidés à vivre sous l'obéissance de l'Ordre, comme
« ils avaient commencé de le faire, ou s'ils n'auront désormais
« d'autre Règle que leur propre caprice : ce qui amènerait la destruc-
« tion de l'Ordre. » Ainsi le Provincial se réclamait de la sainte obéissance pour disperser ceux que passionnait l'unique ambition d'observer parfaitement la Règle et les Constitutions, trop délaissées par nombre de religieux et par le Provincial lui-même. Le P. Michaëlis répondit que, s'il n'avait eu d'autres intentions, il n'eût pas amené à Toulouse tant de Pères des autres couvents ; que, du reste, il pouvait examiner en dehors de tout parti pris la conduite de la maison ; sans nul doute il y verrait l'obéissance en honneur, les ordonnances des Maîtres généraux et des Chapitres respectées, et les plus petites prescriptions de la Règle observées avec soin. Lorsque M. de Verdun fut consulté, il dit à son tour au P. Bourguignon : « Vous avez raison,
« mon Père, d'exiger dans ce couvent comme en tout autre, l'obéis-
« sance légitime ; mais, à mon avis, vous commettriez un véritable
« abus, si, prétextant de l'obéissance, vous preniez quelque décision
« contraire à l'observance de vos Règles. Ainsi, gardez-vous de
« changer l'état de cette maison en ce qui concerne les religieux et
« particulièrement le Prieur. Dans ce cas, loin de vous appuyer, la
« cour vous résisterait de tout son pouvoir. » Après cette démarche en faveur de la réforme, pour laquelle autrefois l'approbation des autorités civiles n'avait pas plus manqué que celle des supérieurs ecclésiastiques, le premier président se retira, laissant le Provincial surpris et désappointé.

Celui-ci recourut à d'autres protecteurs, et fit une nouvelle tentative. Deux des principaux chanoines de Saint-Etienne furent priés de venir au couvent pour être témoins d'un acte important du P. Provincial ; on sonna la cloche du chapitre, et la communauté s'assembla.

Après une exhortation sur la vertu d'obéissance, le Père ordonna de lire les lettres du Maître général commandant au chef comme aux membres de la communauté d'obéir au Provincial, ni plus ni moins que les Frères des autres couvents. Cette lecture achevée, le Père Bourguignon annonça qu'il allait demander publiquement à chacun, à commencer par les plus jeunes, une adhésion pleine et entière. Le dernier des profès fut alors appelé pour dire s'il voulait se soumettre aux ordres formels du R^{mo} Père. Embarrassé par une question de cette nature, celui-ci exposa que, sorti à peine du noviciat, il ne savait comment répondre, et il pria le Père de s'adresser au Prieur, qui, très sage et expérimenté, ne manquerait pas de le satisfaire. — « Mais, » mon enfant, si votre Prieur voulait errer, est-ce que vous consen- » tiez à le suivre dans son égarement, à tomber avec lui dans les » précipices ? » — « Non, mon Père, mais nous voyons tant de » vertu et de prudence dans notre P. Prieur, que je suis sans crainte ; » je m'en tiens avec confiance à ce qu'il dira lui-même. » Le Provincial ne put obtenir davantage, et les autres religieux enchantés de cette réponse s'y conformèrent à l'unanimité. Son tour venu, le P. Michaëlis répondit qu'il obéirait volontiers au R^{mo} Père Général, mais le voyant très mal informé, et ne le croyant pas disposé à détruire si promptement l'œuvre de son prédécesseur, il demandait un sursis à l'exécution des lettres. Il aurait ainsi le temps d'éclairer le Père Général sur les vrais sentiments de la communauté. Cette réclamation ne pouvait être rejetée ; acte en fut dressé, et les deux chanoines et le P. Provincial apposèrent leur signature.

Ce fut tout le résultat obtenu par le P. Joseph Bourguignon. Tous ses plans avaient été déjoués par la réponse du Fr. Julien Audric, interrogé le premier. Ce religieux resta toujours un des plus fermes soutiens de l'observance. Il vécut jusqu'à un âge très avancé, et mourut à Toulouse. Dans ses dernières années, tout vieux qu'il était, il ne manquait jamais de faire une heure entière de méditation, outre celle de la communauté, dans le chœur, de sept à huit heures du matin, se tenant à genoux et sans appui avec la vigueur d'un jeune homme. Cette ferveur édifiait grandement les religieux et surtout les acolytes, lorsque, descendant le matin au chœur pour y préparer l'Office, ils trouvaient ce vénérable vieillard absorbé dans son oraison.

Le P. Michaëlis écrivit en vain au R^{mo} P. Général, le Provincial ayant expédié de son côté des lettres très habiles, qui prévinrent de plus en plus le Maître de l'Ordre contre lui. La situation semblait désespérée.

Il était manifeste que toute cette hostilité reposait sur un simple mal-entendu ; mais comment le dissiper ? Dans ces conjonctures, songeant à sa responsabilité de Prieur de Toulouse, au bien fondé de sa cause, aux approbations données précédemment par les supérieurs, le P. Michaëlis résolut de partir aussitôt pour Rome. Prenant avec lui le P. Claude Dubel, et le P. Jean Mercier, ce pieux habitant de Béziers mentionné plus haut, il se dirigea vers le centre de la chrétienté et de l'Ordre. Durant son absence, le couvent demeura sous la direction du V. P. Jacques de la Palu, inquisiteur de Toulouse, et partisan de la réforme (1).

Comme il s'y attendait, Michaëlis reçut du R^{me} P. Xavierre un accueil très sévère. Celui-ci lui rappela les défenses de droit concernant le voyage de Rome accompli sans permission, l'excommunication portée contre cette sorte de fautes, et les autres peines encourues par les délinquants. A ces reproches, le V. Père répondit avec modestie, exposant la nécessité absolue dans laquelle il se trouvait de voir son Supérieur pour lui communiquer de vive voix le véritable état des choses. Prieur d'une nombreuse communauté, chargé d'une entreprise de première importance pour l'avenir de l'Ordre au delà des monts, et cela par le Provincial et le Général précédents, il s'était fait un devoir de conscience d'accourir pour éviter la ruine de l'œuvre et la dispersion de sa communauté. D'excellents théologiens enseignaient, qu'en de tels cas urgents, l'excommunication et les peines n'avaient pas lieu d'être appliquées. Après ces explications, il se mit entièrement à la disposition du Maître général et n'insista plus. Son espoir était en Dieu ; ayant donné aux Supérieurs les motifs de sa conduite, il attendit dans la prière et la patience.

Peu à peu les préjugés diminuèrent dans l'esprit du P. Jérôme Xavierre ; le pape, plusieurs cardinaux et d'autres personnages manifestèrent leurs sympathies pour la réforme ; enfin Michaëlis obtint complètement gain de cause. Pour le bien de la paix, quelques points de détail, touchant la forme du capuchon, par exemple, furent modifiés dans les règlements du couvent de Toulouse ; le reste demeurerait confirmé, et les mesures du Provincial rapportées.

(1) Le P. Jacques de la Palu succéda en 1605 au P. Michaëlis dans la charge de Prieur de Toulouse. Cette même année, pour défendre le Père et son œuvre, il publia en un volume la Lettre du B. Raymond de Capoue sur la réforme, et l'opuscule du P. Jean Wtenhove sur le même sujet. La préface se composait d'une lettre écrite en son propre nom à tous les Pères et Frères de la Province Occitaine (Echard, II, 362).

Pendant son séjour, le Père, ayant été invité à la table du cardinal Baronius, ne crut pas pouvoir décliner cet honneur. Mais la table était servie en gras ; le Père et son compagnon dissimulèrent du mieux possible leur abstinence ; le cardinal cependant s'en aperçut, et insista. Les Pères ne consentirent pas à rompre ce point de la Règle, et le prélat donna l'ordre de préparer du maigre. Un autre jour allant recevoir pour lui et les siens la bénédiction de Clément VIII, il rencontra le cardinal Borghèse. A l'instant, il assura ses compagnons que ce même cardinal érigerait leurs couvents en Congrégation. C'est ce qui arriva, lorsque le cardinal Borghèse fut devenu pape sous le nom de Paul IV.

Muni de la bénédiction du Souverain-Pontife, et des sincères encouragements du Maître de l'Ordre, Michaëlis quitta Rome, et se dirigea vers le couvent de Bologne, où il fournit de nouvelles preuves de son amour des Constitutions.

Le jour de Pâques, vula solennité de la fête et la fatigue du voyage, le Père fut sollicité de manger de la viande. Le Prieur pensait qu'il accepterait cette dispense. Mais lui se rappela les exemples de S. Dominique, qui observait l'abstinence même en temps de maladie, et il refusa, apportant pour se justifier sa qualité de Prieur de Toulouse, première maison de l'Ordre, et l'obligation qu'il avait d'imiter S. Dominique dans le couvent de Bologne, gardien de ses reliques vénérées. Il se reposa quelques jours auprès du tombeau de S. Dominique, puis se remit en route pour la France. Ses enfants l'attendaient impatiemment ; ils le reçurent avec des transports d'allégresse, et il continua de gouverner le couvent durant quelques années. Il remplissait encore la charge de Prieur en juillet 1605.

VI. — Toutes ces démarches et négociations avaient retardé le développement de la réforme dans les couvents concédés en principe par le Chapitre provincial de 1602. A son retour, sur les instances du Père Général lui-même, le P. Michaëlis mit la main à la restauration de Béziers.

L'Ordre possédait autrefois un couvent près des remparts, dans un site magnifique, d'où la vue s'étendait au loin sur la Méditerranée. Fondé en 1247, grâce à la munificence de S. Louis, il subsista jusqu'en 1562, époque de sa ruine par les hérétiques. Avertis à temps de l'imminence du danger, les Pères avaient caché leur argenterie d'église chez un bourgeois de la ville, mais les huguenots l'apprirent et pillè-

rent sa maison. La dispersion des religieux cessa le 1^{er} novembre 1563. Dix-neuf ans plus tard nouveaux malheurs; le duc de Montmorency abattait l'église, la sacristie et le cloître, pour bâtir une citadelle. Les soldats restèrent là une année entière, ne laissant aux religieux que le réfectoire et quelques cellules, et, fait digne de remarque, à Toulouse, le jour de cette démolition, le fils du duc de Montmorency était décapité. Peu après les ruines mêmes étaient rasées, et en échange nos Pères recevaient un petit hôpital, ayant à peine forme de maison religieuse. C'est là que vers 1602, le P. Gratien Siméon commença le rétablissement de la vie monastique.

L'estime et la vénération, que les enfants du P. Michaëlis ne tardèrent pas à se concilier dans la ville, engagèrent les habitants à tenir conseil pour dédommager les Pères de toutes leurs pertes. Dix-sept mille écus leur furent alloués; cette somme était à peine le quart de la valeur de l'ancien édifice, mais les Pères n'opposèrent aucune difficulté et avec ce secours entreprirent de réédifier un couvent. L'église fut dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Longtemps les religieux furent logés bien à l'étroit, mais ils s'en consolaient à la vue des facilités, que leur procurait le nouvel emplacement, pour l'exercice du saint ministère, le premier local étant situé près des remparts et celui-ci dans le centre de la ville.

Le P. Michaëlis présidait en personne à toutes ces installations. il atteignit ainsi la fin de son priorat de Toulouse, non sans lutter encore contre le Père Provincial, comme le prouve une lettre du 6 mars 1604 adressée à M. de Villeroy par le cardinal d'Ossat, ancien secrétaire du cardinal de Joyeuse, ami du P. Michaëlis, et ambassadeur d'Henri IV à Rome : « Depuis quelques années, écrivait le cardinal, il y a fort
« bon et beau commencement de réformation entre les Pères de l'Or-
« dre de S. Dominique, et même en leur couvent de Toulouse
« sous le Père Michaëlis, qui est prieur dudit couvent, avec grande
« édification et contentement de tous les gens de bien, et même à la
« cour de Parlement, et principaux officiers et magistrats et tout le
« peuple de ladite ville. Mais ils sont travaillés par leur provincial, qui
« ne peut souffrir que ces Pères fassent mieux que lui, et se soient
« retirés de cette si lourde relaxation et dissolution où quasi tous les
« Ordres sont tombés. Nous avons fait ici tout ce que nous avons pu
« pour lesdits Pères réformés de Toulouse et pour réformer l'audace
« du Provincial. Que s'ils ont besoin de quelque provision du Roi, je
« vous prie de leur départir votre aide et votre protection, et vous

« ferez une œuvre très méritoire, dont le Roi et vous, et tous ceux
 « qui les auront assistés, recevront plusieurs bénédictions de Dieu et
 « des hommes. »

En 1605, le Chapitre général s'étant réuni à Valladolid, le P. Michaëlis partit pour l'Espagne en compagnie du P. Georges Laugier. De son côté, le P. Bourguignon s'y était rendu avec un ancien religieux qui, déjà la main à la charrue, avait regardé en arrière et abandonné la réforme. Suivant la coutume de semblables personnes, il essayait par son zèle de faire oublier le peu de temps passé par lui sous la direction du P. Michaëlis. Témoin de cette opposition, un Père espagnol dit à celui-ci : « Il faut que l'on ait contre vous de bien graves motifs de
 « plainte pour que même une brebis de votre bercail montre tant
 « d'hostilité ! » — « C'est en effet une de mes brebis, répliqua le
 « V. Père, mais séduite : *Ovis mea, sed seducta* ; et l'on sait que le
 « témoignage de tels gens n'a aucune valeur, autrement celui de
 « Judas devrait être accepté contre Notre Seigneur Jésus-Christ. » Un autre espagnol, prenant le parti du Provincial, exhortait le P. Michaëlis à ne pas semer la division parmi les Frères, et lui citait le mot de S. Dominique à S. François d'Assise : « Tenons-nous ensemble,
 « nul ne pourra prévaloir contre nous. » — « Oui certes, tenons-
 « nous ensemble, répondit-il ; mais pourvu que nous soyons animés
 « des mêmes intentions et épris d'une même ambition de procurer
 « l'observance de nos Règles. Si par malheur l'un s'efforce de détruire
 « ce que l'autre relève, qu'attendre d'une pareille union ? Du travail
 « infructueux, selon la parole du sage : *Unus ædificans, et unus des-*
truens, quid prodest illis, nisi labor (1). »

Après mûres délibérations les Pères du Chapitre votèrent la résolution suivante : « Nous prions le R^m P. Maître général de promouvoir
 « la réforme commencée dans notre Province Occitaine et de la favo-
 « riser de tout son pouvoir. Qu'il nomme un visiteur et qu'il assigne
 « des autres Provinces plusieurs religieux instruits dans l'observance
 « des Constitutions ; tous à la plus grande gloire de Dieu développe-
 « ront l'œuvre si heureusement inaugurée. » En outre il fut statué, que les religieux de Provinces étrangères et ceux qui rentreraient dans la réforme après l'avoir quittée feraient de nouveau une année de noviciat : décision confirmée par les Chapitres subséquents.

Les approbations du Chapitre général de Valladolid consolèrent

(1) Eccli., 34, 28.

vivement le P. Michaëlis de toutes les peines qu'il avait subies, et la joie et l'espérance au cœur il repartit pour Béziers. Il y était à peine depuis un an, lorsqu'un fait d'une importance capitale lui ouvrit un nouveau champ d'action.

Le 7 août 1606 les Pères du couvent de Saint-Maximin avaient présenté au choix royal pour la charge de Prieur les trois Pères Luc Allemand, Jean Sabatier et Jacques de Saint-Vallier. Cependant, à l'instigation de plusieurs personnages influents de l'épiscopat et de la cour, le roi nomma le V. P. Sébastien Michaëlis par lettres du 15 septembre. « Grandes furent l'inquiétude et l'agitation des religieux de Saint-Maximin, lorsqu'ils apprirent que le P. Michaëlis allait devenir leur Prieur. Ils n'avaient pas voulu de lui comme vicaire de la Sainte-Baume, parce qu'ils redoutaient la réforme, dont il était le porte-drapeau ; et voilà qu'il leur arrivait avec une pleine autorité, et fortement appuyé, pour l'établir dans le couvent même. Dès le 4 octobre ils faisaient opposition à la vérification de ses pouvoirs. Ils députèrent deux des leurs pour agir auprès du parlement, et pour obtenir du roi la révocation de ses lettres ; ils empruntèrent de l'argent pour les dépenses ; ils adressèrent plusieurs mémoires à la cour pour démontrer l'invalidité de la nomination qui avait été faite sans élection précédente ; ils envoyèrent à Paris, leur ancien prieur, Honoré Fulconis, dont l'habileté leur inspirait une entière confiance. Mais toutes ces démarches furent inutiles (1). » Le roi maintint sa décision et le 10 mai 1607 le parlement enregistrait les lettres.

Restait à obtenir l'institution canonique. Le Provincial, le P. Luc Allemand était l'un des concurrents, il laissa sans réponse toutes les demandes du P. Michaëlis à ce sujet ; il fallut recourir au vice-légat d'Avignon, qui examina la cause, approuva tout, et institua par autorité apostolique le P. Michaëlis Prieur de Saint-Maximin. Duvair, premier président au parlement de Provence, alla aussitôt l'installer, au milieu de l'allégresse générale des habitants. Soit habileté, soit résignation sincère, les religieux eux-mêmes firent à leur Prieur un assez bon accueil. C'était le 29 juillet, jour de l'octave de S^{te} Marie-Madeleine, protectrice de tout l'Ordre et patronne du couvent.

« Le saint réformateur se mit de suite à réaliser à Saint-Maximin ce qu'il avait fait partout ailleurs, il en bannit le relâchement et fit observer dans toutes ses prescriptions la Règle de saint Dominique.

(1) Albanès, *le Couvent royal de S. Maximin*, pag. 300.

Les jeûnes et l'abstinence y furent remis en honneur, la prière et l'étude y occupèrent tout le temps que laissaient libre le culte divin et l'exercice du ministère; on s'y exerçait à la pratique de toutes les vertus monastiques, et la plus exacte discipline y était gardée. Ces heureux résultats ne furent point obtenus sans opposition. Il fallut surmonter la résistance de presque tous les anciens religieux, qui ne pouvaient se plier à une vie aussi austère; mais plusieurs d'entre eux s'étant retirés dans d'autres maisons, et la plupart étant allés d'un commun accord passer le reste de leur vie à Carnoules, dépendance du monastère, une génération nouvelle, formée à une vie régulière et exemplaire, les remplaça à Saint-Maximin, qui revit alors les beaux jours de sa première jeunesse (1). »

Le 10 décembre de la même année (1607), le pape Paul V élevait le P. Jérôme Xavierre à la dignité cardinalice, et le 20 du mois de septembre suivant le P. Augustin Galamini était élu Maître de l'Ordre par le Chapitre général. A cette occasion, le P. Michaëlis refit le voyage de Rome pour traiter des intérêts de son œuvre avec les membres du Chapitre. Il demanda très instamment l'érection des couvents déjà réformés en Congrégation soumise à l'autorité immédiate du Maître général. De nouvelles oppositions pouvaient surgir, et sans cette mesure l'entreprise échouerait tôt ou tard devant l'influence de tel ou tel supérieur local. Ses raisons, jointes aux recommandations d'illustres personnages et du roi Henri IV, furent jugées suffisantes, et Paul V, le 30 septembre 1608, érigeait en *Congrégation Occitaine* les couvents de Toulouse, Albi, Béziers, Clermont-Lodève, Saint-Maximin, Castres et Montauban. Les deux derniers n'étaient pas encore relevés de l'état de délabrement où les avaient laissés les huguenots. Le P. Sébastien Michaëlis était institué premier Vicaire général de la Congrégation. L'avenir une fois assuré, le Père pouvait s'appliquer tout entier à la formation religieuse de ses enfants, tout en remplissant la charge d'inquisiteur d'Avignon, qui lui était confiée depuis la mort du V. P. Etienne Lemaire.

Une grave maladie, contractée presque dès son arrivée à Rome, faillit l'enlever à l'affection de ses religieux avant même la conclusion de cette affaire difficile. Il fut sauvé par le dévouement héroïque du P. Jean Mercier, son compagnon ordinaire. Celui-ci, pressentant la perte irréparable que ferait l'Ordre, si le P. Michaëlis venait à mourir,

(1) Albanès, p. 301.

offrit à Dieu sa vie en échange de celle du saint réformateur. On ne sait qu'admirer le plus, ou de la générosité du P. Jean Mercier ou de la promptitude avec laquelle Dieu accepta son sacrifice. Il tomba aussitôt malade ; à mesure que son état empirait, le P. Michaëlis se trouvait mieux, et la mort de l'un fut le signal du complet rétablissement de l'autre. Aux questions que le P. Michaëlis posait touchant les souffrances de son compagnon, le vénérable convalescent ne recevait que des réponses évasives. On voulait lui cacher quelque temps cette précieuse mort. Mais un jour S. Raymond lui apparut, le consola et lui raconta que le P. Mercier, délivré de tous ses maux, intercédait auprès de Dieu pour le succès des négociations, et son propre retour en Provence. C'est ainsi que Michaëlis apprit la mort de son admirable fils spirituel. Pour lui, complètement guéri, il termina au plus tôt ses négociations, et quitta la ville de Rome.

A Saint-Maximin, la plus grande régularité continuait de régner. Réjouis par les bons effets de la réforme, les Etats de Provence réunis à Aix en septembre 1609 prirent l'initiative de demander au roi le maintien du P. Michaëlis dans l'office de Prieur, et de nouvelles lettres pour trois ans lui furent expédiées en 1610. Elles étaient signées Louis, et datées du 28 mai. La mort tragique d'Henri IV, arrivée le 14, avait causé au V. Père un chagrin profond, en raison surtout de la protection constante dont son œuvre avait joui de la part du grand monarque. Le 10 du mois d'août, un service solennel fut célébré dans l'église de Saint-Maximin, et le Père y prononça l'oraison funèbre d'Henri IV.

C'est durant ce second priorat que Michaëlis dut prendre part à une affaire de sorcellerie, qui eut un immense retentissement dans la France entière, et qui se termina par l'exécution de Louis Gaufridy, condamné par le parlement d'Aix, comme magicien, le 30 avril 1611. Le Prieur de Saint-Maximin, en qui tout le monde avait confiance, fut chargé de constater la réalité de la possession attribuée aux maléfices de Gaufridy sur Madeleine de Demandols et Louise de Capeau. Dans ce but, les deux personnes furent amenées à la Sainte-Baume. Mais, devant prêcher l'Avent à Aix, le P. Michaëlis fit commencer les exorcismes le 27 novembre 1610 par le P. François Dooms, dominicain flamand, qui s'était depuis peu rangé sous sa conduite. Quelques jours après, ayant reçu des nouvelles des premiers exorcismes, il lui écrivait :

Mon Révérend Père,

J'ai été bien aise d'apprendre de vos nouvelles et du fruit que vous avez fait envers ces pauvres âmes, lequel j'ai approuvé très volontiers, tant pour le présent que pour l'avenir, et vous laisse pour cela toute mon autorité, tant d'Inquisiteur que de Prieur et de Vicaire Général. Battez-moi bien ces diables, qui sont nos ennemis jurés et de Dieu premièrement. Je vous laisse, comme bien entendu, la conduite de cette affaire, et espère de vous voir, Dieu aidant, après Noël, me recommandant cependant aux prières de votre Révérence et demeurant votre affectionné en Notre-Seigneur.

Fr. Sébastien MICHAELIS.

La station finie, le V. Père revint à la Sainte-Baume continuer les exorcismes, qu'il reprit pendant ses prédications de carême à Aix, où les deux pauvres possédées avaient été conduites. Les actes dressés lors de chaque exorcisme, et les discours tenus par les démons fournirent le sujet d'un livre très intéressant publié à Paris deux ans après, sous ce titre : *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente, séduite par un magicien, la faisant sorcière et princesse des sorciers au pays de Provence; conduite à la Sainte-Baume pour y être exorcisée l'an 1610 au mois de novembre, sous l'autorité du R. P. Sébastien Michaëlis; prieur du couvent royal de la Sainte-Madeleine à Saint-Maximin et dudit lieu de la Sainte-Baume, etc...*

Parmi les aveux arrachés aux démons, quelques-uns méritent d'être relatés, parce qu'ils concernent directement le V. Père et sa Congrégation. Un jour, à l'élévation de la Sainte Hostie, le diable s'écria : « Maudite soit l'inspiration de Michaëlis de commencer une réforme ; « elle va se répandre dans plusieurs couvents d'hommes et de femmes, « et cela nous désespère. »

Une autre fois, le démon avouait que quatre mauvais esprits guettaient sans cesse le P. Michaëlis avec autant de magiciens, pour lui jeter un maléfice si puissant qu'il ne vivrait pas trois jours après ; mais il ajouta que toute tentative échouait à cause de la protection continuelle des trois bons anges du Père : celui de sa naissance, celui de son office d'Inquisiteur de l'ordre des archanges, et celui de sa charge de Prieur de l'ordre des Trônes. Témoignage consolant, qui nous dévoile la puissance des bons anges, nos célestes défenseurs.

VII. — Le V. P. Michaëlis ne se trouvait plus en Provence, lorsque Louis Gaufridy fut condamné et exécuté ; il s'était rendu à Paris sur les invitations réitérées du R^{mo} P. Augustin Galamini, venu dans cette

ville au mois de janvier, pour préparer le Chapitre général. L'intention du Maître de l'Ordre était aussi de réformer le grand couvent de Saint-Jacques. Mais le temps heureux du rétablissement de l'observance n'était pas encore arrivé. Tant d'obstacles surgirent de tous côtés, qu'il fut contraint de se désister de son entreprise. Il laissa ses enfants s'obstiner dans la résistance à leur Père et dans l'infidélité aux engagements de leur profession, et comptant sur le Père Michaëlis, il procura la fondation à Paris d'un couvent d'observance. Le Chapitre général, tenu à Saint-Jacques pendant les fêtes de la Pentecôte de 1611, fut l'un des plus importants, soit à cause du nombre et de la qualité de ses membres, soit par les décisions admises, soit enfin par les thèses publiques soutenues selon l'usage dans l'école, thèses choisies par le Père Général lui-même, et battant en brèche les doctrines de la Sorbonne sur la suprématie absolue du Concile et la non-infaillibilité personnelle du Pape. L'érection de la Congrégation Occitaine avec le P. Michaëlis comme premier Vicaire général y fut notifiée à l'Ordre et approuvée.

Cependant, l'opinion opposée d'abord à toute réforme se tournait peu à peu vers l'idée d'une fondation à Paris d'un autre couvent. Le roi, plusieurs cardinaux français et l'évêque Henri de Gondy s'y montrèrent sympathiques, surtout après que le Pape eut envoyé le chapeau de cardinal au R^{me} P. Galamini (août 1611). Chacun s'empressait maintenant à favoriser les desseins du nouveau prince de l'Eglise. Le 8 septembre, le P. Général signait les patentes d'érection, exprimant le désir que la maison projetée fût mise sous le vocable du B. Réginald d'Orléans. Le même mois étaient concédées les lettres royales, et le 8 avril 1612 l'évêque de Paris, Henri de Gondy, donnait les siennes. L'opposition des Pères du grand couvent retarda jusqu'au 23 mars 1613 l'approbation définitive et l'enregistrement des lettres au parlement. Cette date du 23 mars explique pourquoi le couvent fut dédié à l'Annonciation, et non au B. Réginald. La solution d'une affaire aussi épineuse en un pareil jour parut au V. P. Michaëlis un signe de la volonté de Dieu, et par gratitude il consacra le couvent à la Sainte Vierge.

En attendant, le Père loua le collège de Boissy, rue du cimetière de Saint-André-des-Arts, dans lequel il s'installa avec sept religieux de chœur et deux Frères, dont voici les noms : les PP. Georges Laugier, Jean Hyacinthe Ladmirault, natif d'Evreux, profès du couvent de Châlons, docteur de la faculté de Paris, et plus tard l'un des princi-

paux auteurs de la Congrégation réformée de Bretagne : Antoine Bouilletot, né à Langres, profès de Clermont-Lodève ; Nicolas Anceaume, de Saint-Maximin, profès de Toulouse ; Jacques Villatte, profès de Toulouse, depuis inquisiteur d'Avignon ; François Dooms, profès du couvent de Lille, docteur de Louvain, déjà mentionné plus haut ; Guillaume Guibert, limousin, profès de Toulouse ; enfin les deux Frères Dominique Taulier, profès de Clermont-Lodève, et Siffrein Montade, né à Brignolles, profès du couvent de Saint-Maximin. La translation au faubourg Saint-Honoré s'effectua vers la Toussaint de l'an 1613, et le couvent de l'Annonciation prit rapidement dans la ville une importance considérable.

Nombre de personnes de distinction ayant dirigé de ce côté leurs largesses, le couvent fut bientôt en mesure de nourrir plus de cinquante religieux, l'église et la sacristie furent richement pourvues d'objets nécessaires aux cérémonies du culte.

La bibliothèque se garnit d'excellents livres d'étude, et sans se départir des règles tracées par les Constitutions ni de l'esprit de pauvreté, le couvent fut distribué très régulièrement. Au premier rang des bienfaiteurs s'étaient placés le cardinal Pierre de Gondi de Retz, évêque démissionnaire de Paris depuis 1598 et messire Jean du Tillet, baron de la Bussière. Venaient ensuite Charlotte Le Guay, et son époux, l'ancien premier président au parlement de Toulouse, Nicolas de Verdun, nommé depuis peu à Paris. Ce magistrat n'était pas moins pieux que dévoué. Les jours de fêtes et de dimanches, après l'assistance au grand Office, il suivait les novices au dortoir et récitait avec eux l'office de la B. Vierge. Le marquis de Sillery, Nicolas Brulart, garde des sceaux, imitait cet exemple. Plus tard les corps de M. de Verdun et de Charlotte Le Guay furent transportés dans le caveau qui servait de sépulture aux religieux, sous la chapelle de Saint-Hyacinthe, bâtie à cette fin par la reine Marie de Médicis.

Sébastien Michaëlis partageait ses sollicitudes et son temps entre Saint-Maximin, dont il avait été renommé Prieur par lettres du 27 avril 1613, sa fondation de Saint-Honoré, et la visite des couvents de la Congrégation, qu'il gouvernait toujours en qualité de Vicaire général. Le mouvement de réforme se développait peu à peu, grâce à l'initiative des religieux fervents disséminés dans les couvents déchus, et le plus souvent sur les instances des autorités ecclésiastiques et civiles du lieu, d'accord avec le Maître général de l'Ordre. Ainsi vers cette époque, d'après Mahuet (1), le couvent

(1) *Praed. Aven.*, 156.

d'Avignon est incorporé par le R^{me} Père à la Congrégation Occitaine. En 1614 le sénat de Bordeaux, le cardinal de Sourdis et le Maître général soutenus par le roi entreprennent le rétablissement de l'observance au couvent de cette ville. Un nouveau Prieur, le P. Pierre Dumé, est institué à cet effet peu après. Mais l'opposition de l'ancien Prieur et de ses religieux, le P. Grégoire de Mons excepté (1), puis la mort inopinée de Pierre Dumé compromirent le succès et le retardèrent jusqu'à l'arrivée du V. P. Gabriel Ranquet, disciple de Michaëlis, comme Prieur (1620). L'année suivante, le Maître de l'Ordre unit à la Congrégation le couvent de Bordeaux, et l'œuvre prospéra (2).

L'introduction de l'observance régulière à Montpellier s'accomplit durant le vicariat de Michaëlis, et ne fut pas moins laborieuse. A la requête de l'évêque et des principaux catholiques, le R^{me} P. Séraphin Secchi sépara le couvent de la Province de Provence et le réunit à la Congrégation Occitaine (30 août 1614). Les religieux feignirent de se soumettre, mais soulevèrent ensuite une série de difficultés inextricables : protestation, requête aux consuls de la ville pour que l'entrée du couvent soit défendue aux Pères de la Congrégation, entente même avec les protestants. Le 13 octobre 1615, de nouvelles lettres plus pressantes du Maître général donnaient au P. Michaëlis l'ordre de procéder dans un mois, en personne ou par délégué, à l'installation de douze religieux. Retenu à Saint-Maximin par une indisposition, le V. Père commit pour le remplacer le P. Dominique Bruni. Les ordres du Général et de Louis XIII furent exécutés, mais seulement le 16 août 1616; encore le juge royal, qui vint les signifier, faillit payer de la vie l'accomplissement de son devoir. Le bruit s'était répandu parmi les hérétiques, que toute cette affaire avait pour but de rétablir l'inquisition ; il en résulta une émeute, un coup d'arquebuse fut tiré sur le juge Barthélemy de Planque, et le soir même sa demeure était livrée au pillage. Le peuple révolté changea bientôt de dispositions, et rendit toute son estime aux Pères de Montpellier. Le roi ayant déferé le conflit au Conseil d'Etat, un arrêt du 15 février 1618 le termina pacifiquement en faveur des religieux envoyés par le P. Michaëlis (3).

La France entière suivait attentivement cette restauration, pour

(1) Voir la vie du P. Grégoire de Mons au 1^{er} mai.

(2) Archives de l'Ordre, *Prædicatorium Burdigalense*, codex EE. 12, années 1614-1620.

(3) Germain, *le Couvent des Dominicains de Montpellier*, 27-35.

laquelle la puissance royale secondait noblement les efforts de l'autorité religieuse, représentée dans l'Ordre par le Maître général. Entraînées par l'exemple beaucoup de maisons reprirent les saintes pratiques de la Règle. L'antique Congrégation gallicane, plus tard Province de Paris, vit surgir elle-même dans son sein la Congrégation réformée de Bretagne, dont le promoteur fut un disciple de Michaëlis, le P. Hyacinthe Charpentier. Spectacle réconfortant, mais qui devait peu durer. Les événements politiques, l'hostilité contre toute action ayant Rome pour centre et pour règle, l'arbitraire royal se chargèrent d'annuler avant la fin du XVII^e siècle une partie des heureux fruits de tant de luttes et de travaux.

VIII. — Le P. Michaëlis ne se faisait pas illusion sur la durée de son œuvre; on en a pour garant les aveux attristés, qu'il laissait échapper peu de temps avant d'aller recueillir au ciel la récompense de ses vertus. Mais il n'en travaillait pas moins avec zèle à procurer la gloire de Dieu par la sanctification de ses Frères. En 1616, il crut le moment venu de confier à d'autres le couvent de Saint-Maximin; il se démit de ses fonctions, et le 2 juillet le Prieur de Saint-Honoré, F. Pierre Dambruc, fut nommé à sa place. Le 28 août suivant il présidait au même lieu le premier Chapitre de la Congrégation pour l'élection d'un Vicaire général. Il eut pour successeur le V. P. Pierre Girardel, institué par le R. P. Séraphin Secchi, alors Maître de l'Ordre. Le choix ne pouvait être meilleur, et la Congrégation prospéra sous l'administration du P. Girardel. Le P. Michaëlis avait rétabli, non sans peine, la substance de la vie régulière, le P. Girardel compléta son œuvre par de sages règlements, où étaient prévus beaucoup de points de détail, auxquels son prédécesseur n'avait pu tout d'abord s'arrêter. Ayant été élu Prieur de Saint-Honoré, le V. Père se retira dans ce couvent au milieu de ses fils, et c'est là qu'il se prépara une sainte mort dans la pratique quotidienne des observances monastiques. Nous l'y trouvons déjà en charge au 19 octobre 1616.

Il importe maintenant d'étudier de plus près l'esprit du P. Michaëlis et ses vertus, soit en s'appuyant sur les Actes du Chapitre présidé par lui, à Saint-Maximin (1616), soit en groupant les traits laissés par ses contemporains.

Les Actes s'ouvrent par cette sentence de Jésus-Christ : « Cherchez « premièrement le royaume de Dieu et sa justice », et insinuent que le premier devoir du religieux est de célébrer l'Office divin avec piété et

sentiment intérieur, sans légèreté et précipitation, gardant bien les pauses, et laissant un petit interstice de temps entre les versets. Les chantes et sous-chantes reçurent ordre de corriger exactement les livres de chœur, surtout le Psautier, afin de procurer une parfaite uniformité dans la sainte psalmodie, et de supprimer jusqu'à l'occasion du moindre trouble. Le P. Michaëlis attachait un grand prix à ces détails, tant sa foi était vive et son zèle actif. Une fois, durant un de ses séjours à Avignon comme inquisiteur, il remarqua chez quelques jeunes novices de la légèreté et de l'indévotion ; sans hésiter il les fit sortir du chœur et continua l'Office avec un petit nombre de religieux.

Dans les commencements il faisait chanter tout l'Office comme le marque l'Ordinaire, et comme il est noté dans les livres des anciens couvents, usage si général que l'on chantait l'Office des morts lui-même tous les jours, jusqu'au Chapitre général de Salamanque (1551) où les Pères, en vertu de pouvoirs apostoliques, réduisirent l'Office des Morts à une fois la semaine. Le V. Père avait de plus ordonné de prévoir l'Office immédiatement après le repas, non par manière d'acquit, mais avec une scrupuleuse attention, la décence des cérémonies étant souverainement intéressée à cette pratique.

Au sujet du chant, le Père Girardel apporta quelques tempéraments, soit pour venir en aide aux petits couvents et aux maisons à demi ruinées par les hérétiques, soit pour faciliter l'exercice de la méditation. En conséquence il promulgua l'ordonnance suivante. Les jours ordinaires, lorsqu'il y aura seulement six religieux au chœur, on chantera l'Invitatoire et l'Hymne des Matines, le *Te Deum*, ou le dernier répons les jours où le *Te Deum* est supprimé, et tout ce qui reste depuis le Chapitre de Laudes ; à l'Office du jour Prime, Tierce, la Messe, Vêpres et Complies. Les jours de dimanches et de fêtes tant communes que de l'Ordre, on chantera de plus les Laudes ; aux anniversaires de nos défunts, les Vêpres, le dernier répons de Matines, et Laudes ; le jour des morts et aux principales fêtes de l'année l'Office entier. Pour le temps qu'on aurait dû employer au chant des autres parties de l'Office du jour et de celui des défunts, il prescrivit une heure de méditation, savoir une demi-heure après Matines, pendant laquelle on proposerait un sujet en deux points, et une demi-heure après Complies. Pour celle-ci on ne proposerait qu'un seul point à méditer, parce que ce temps est destiné spécialement à la récitation du chapelet et à l'examen de conscience.

Concernant la grand'messe, les Actes du Chapitre de 1616 recom-

mandent aux divers Supérieurs de veiller à ce que tous leurs religieux y assistent ; car, disent-ils, c'est un précepte de l'Eglise, que tout le couvent chante la Messe.

Enfin les principaux points d'observance établis selon la teneur des Constitutions étaient les suivants : abstinence perpétuelle, hors le temps de maladie ; jeûne depuis l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, en sorte que le soir à la collation il soit donné seulement quatre onces de pain et du vin ; silence rigoureux, à moins de la permission des supérieurs ; discipline en commun une fois chaque semaine ; exercices spirituels tous les ans ; vie commune parfaite avec défense pour le religieux de rien prendre à son usage sans permission, mais avec recommandation au supérieur de procurer soigneusement tout le nécessaire ; Matines à minuit, même dans les petits couvents, sous peine d'être privé de voix aux Chapitres de la Congrégation. Ce dernier point fut toujours renouvelé par les successeurs du P. Michaëlis dans leurs Chapitres et leurs visites, et s'observa très exactement durant de longues années.

Une large part était donnée à l'étude et à l'acquisition de la science sacrée dans les préoccupations du V. Père. Lui-même donnait l'exemple, et pour devenir studieux et savant, il suffisait de l'imiter. Ainsi en rétablissant la vie commune, même pour les livres de la bibliothèque, la pratique habituelle du silence et la ferveur dans la prière, le P. Michaëlis rendait à l'Ordre non seulement l'éclat de la sainteté, mais celui de la doctrine.

Le V. Père recherchait en tout la vie commune. Ainsi, le procureur lui ayant préparé plusieurs fois une meilleure pitance qu'aux autres à cause de sa vieillesse, et la lui faisant venir à la main par l'adresse du serviteur, il s'en aperçut et lui défendit absolument de continuer. La pauvreté ne lui tenait pas moins à cœur, témoin ce fait conservé par les chroniques. Jusqu'en 1655, chaque samedi les Frères allaient quêter dans la ville pour les besoins du couvent. Or, un jeune profès se permit un jour de changer un objet qui lui paraissait inutile pour un autre plus commode. Son compagnon, fidèle aux délicates prescriptions de la vertu de pauvreté, raconta le fait au Père Prieur ; et celui-ci imposa au délinquant une sévère pénitence. Le manquement paraissait bien léger, mais l'expérience prouve que dans les Religions ferventes les plus petites fautes sont fortement réprimées, pour exciter le zèle des Frères et empêcher de plus graves désordres. Dans les couvents déchus, au contraire, on tolère toutes choses ; ou si parfois

on feint de punir ce qui ne peut être dissimulé, c'est si mollement, que la correction ressemble à une vaine formalité.

Le P. Michaëlis ressentait une vive aversion pour les entretiens des séculiers ; il ne leur rendait visite que dans le cas de nécessité, et exigeait de ses religieux la même discrétion. Moins encore autorisait-il des sorties pour la seule raison d'aller prendre l'air ; il répondait que l'enclos du couvent suffisait pour se promener. Il inséra même ces paroles dans une ordonnance : « *Fratres nostri tanquam veri claustrales septis conventuum sint contenti* : Comme de vrais cloîtrés, « que les Frères se contentent de l'enceinte des couvents. » L'usage des sorties dans le but de délasser l'esprit s'introduisit quelques années seulement après sa mort.

Son maintien grave et modeste inspirait dès le premier abord une profonde vénération ; la grâce de son âme semblait rejaillir sur son extérieur. Ses paroles ardentes portaient la conviction dans les cœurs de ceux qui l'écoutaient, et l'on s'estimait heureux de recevoir quelques mots de consolation de la part de ce saint homme. Mgr Guitard Raté, évêque de Montpellier, avait prié le V. Père de l'assister au moment de sa mort ; celui-ci lui expliqua le psaume *Exurgat Deus* avec tant de force et d'onction, qu'il en fut tout réconforté.

Pendant la récitation privée de son Office, il restait immobile et absorbé en Dieu, il le disait distinctement et d'une manière posée, comme s'il eût été devant le Saint-Sacrement. Au saint autel il apportait une pureté de conscience admirable. Chantant la messe avec diacre et sous-diacre et se ressouvenant d'une faute légère, on l'a vu s'agenouiller aux pieds du diacre et lui en demander l'absolution, pendant que le sous-diacre allait à l'ambon chanter l'épître.

Dieu honora le Père Michaëlis du don de prophétie. Outre le trait cité plus haut et concernant l'érection de ses couvents en Congrégation par le cardinal Borghèse, on a conservé la mémoire d'un autre fait. Un jour, le P. Paul Jourdain, Maître des Frères convers à Saint-Maximin, ayant rencontré le Père, celui-ci lui toucha légèrement le bras, en disant : « Prenez garde ; vous avez un Frère, qui souffre « d'une dangereuse tentation », et il lui donna quelques détails circonstanciés. Le Père Maître réunit alors tous les Frères dans sa chambre, et il leur reprocha doucement de ne pas lui confier leurs peines avec simplicité. Il ajouta ensuite, que l'un d'entre eux souffrait beaucoup, qu'il le savait par le Père Prieur, et qu'il l'exhortait à persé-

vérer courageusement dans sa vocation. L'entretien fini, le novice se découvrit, avoua ses peines, et reçut toutes les consolations que réclamait l'état de son âme.

Le V. Père Michaëlis avait passé environ une année et demie dans sa charge de Prieur, lorsqu'il fut atteint de sa dernière maladie, en 1618. Témoin de la douleur de ses enfants, il s'efforça de les reconforter. Il leur recommanda instamment la fidélité à la Règle comme l'unique moyen de travailler à leur salut et à leur perfection, Puis, résumant tous ses conseils en peu de mots : « Voici, dit-il, mes très
« chers Frères et enfants, le testament que je vous laisse ; je vous
« prie de le graver bien avant dans votre cœur, et de l'écrire en
« plusieurs endroits du couvent : *Servire Deo assidue, servare Cons-*
« *titutiones exacte, solitudinem cellae et claustri custodire* : servir Dieu
« avec assiduité, observer exactement les Constitutions, garder la
« solitude de la cellule et du couvent. » Ce furent ses dernières paroles, après lesquelles il rendit l'âme à son Créateur, le 5 mai 1618, fête de S. Athanase, l'intrépide défenseur de la foi catholique.

Le corps du serviteur de Dieu fut déposé dans un tombeau à part, en considération de ses remarquables vertus. Seize mois après sa mort, le prieur de Saint-Honoré, le P. Georges Laugier, procéda à une translation des restes ; ils furent trouvés sans aucune trace de corruption, à la grande joie des Frères et du peuple (29 sept. 1619). Au mois de juin 1624, lors d'une nouvelle translation, le corps et les vêtements étaient toujours dans le même état d'intégrité. Depuis il reposa près de la sacristie, à l'entrée du chœur, au côté gauche du maître-autel.

On assure que des personnes malades ont recouvré la santé par son intercession. Son portrait fut tiré en peinture et en taille-douce, et conservé par plusieurs avec vénération. Dans la première édition du martyrologe publiée après sa mort, son nom fut inscrit parmi ceux des religieux que la sainteté a rendus singulièrement recommandables. Enfin un éloge fut rédigé pour être lu tous les ans après la lecture du martyrologe. Il était ainsi conçu :

« *Obitus* du V. P. Fr. Sébastien Michaëlis, Maître en sacrée théologie, et inquisiteur d'Avignon, après quarante ans consacrés à la
« prédication avec autant de fruit que d'éclat et de renommée parmi
« les hérétiques, après des travaux incroyables endurés pour la
« restauration de l'observance régulière dans une foule de couvents
« et dans la Congrégation Occitane, qu'il gouverna huit ans comme

« Vicaire. Sa vie exemplaire et ses paroles de feu entraînaient les
 « cœurs à l'amour de la stricte observance ; afin de ne pas abandonner
 « l'œuvre une fois commencée, il refusa deux évêchés ; enfin il fonda
 « le couvent de l'Annonciation de Paris, où, remplissant la charge
 « de Prieur, il mourut dans la paix et la joie, plus que septuagé-
 « naire, brisé par ses labeurs, les abstinences, les veilles et les
 « autres observances, auxquels il se soumit malgré son âge avec une
 « fermeté de caractère vraiment inouïe. Princes et prélats, la France
 « entière, l'avaient en grande vénération ; on admirait sa vertu
 « solide, son éminente doctrine, sa piété digne des anciens temps et
 « son zèle d'apôtre. Il parut quelquefois animé de l'esprit de pro-
 « phétie, et l'on dit que sa vie et sa mort ont été glorifiées par des
 « miracles. »

La V. M. HEDWIGE DE GONDELSHEIM

Professe du monastère d'Unterlinden, à Colmar ()*

(XIII^e SIÈCLE)

NOTRE-SEIGNEUR nous avertit dans l'Évangile, que le royaume des cieux souffre violence, et que sa conquête est réservée aux intrépides. Par ce royaume, on peut entendre assurément la vie religieuse, où les âmes appelées d'en haut jouissent d'un ciel anticipé. Mais d'ordinaire que de combats à subir, que d'obstacles à renverser au seuil de cet héritage de choix ! Nous avons un illustre exemple de ces luttes difficiles dans la vie de la Sœur Hedwige, vase d'honneur et de grâces, orné de mille pierres précieuses, et merveilleusement ciselé par la main du Tout-Puissant.

Hedwige était l'enfant de prédilection d'un riche et noble seigneur de Gondelsheim, près Rufach, en Alsace ; et son père formait pour elle les plus brillants projets d'avenir. Il la promet en mariage à un jeune homme de haut rang, mais sans l'avoir consultée. Or, Hedwige

(*) Cath. de Guebwiller, *De vitis prim. Sororum*, ch. xviii.

avait donné son cœur à l'immortel époux des vierges. Voici par quels prodiges d'héroïsme elle resta fidèle à Jésus-Christ.

Le jour des fiançailles solennelles, parents et amis des deux familles se réunissent au château; la jeune fille est amenée en présence de son futur époux, et on lui demande si elle consent à cette union tant désirée. Elle répond avec fermeté, que jamais elle n'acceptera les liens du mariage, et que sa résolution est irrévocable. Devant cette calme et énergique déclaration, le père d'Hedwige ne renonce pas pourtant à ses desseins. « Apportez le glaive, » dit-il. C'était l'usage en ce temps, que les fiancés devaient y appuyer ensemble les pouces, en signe de mutuelle fidélité. A l'instant, Hedwige referma la main, et tous furent impuissants à en disjoindre les doigts. « Qu'elle pose la main « entière, » s'écrient les assistants. Vains efforts ! Hedwige résiste avec vigueur et reste victorieuse.

Rendus furieux, par leur échec, ses proches commencent alors à la frapper, l'accablent de coups et de soufflets, la tirent par les cheveux, déchirent ses vêtements, l'accusent d'être ensorcelée, enfin la traînent par sa chevelure jusque sur un tas d'épines où ils l'abandonnent tout ensanglantée. Insensible à ces violences, Hedwige se borne à redire, qu'elle a voué au Seigneur sa virginité, et qu'elle endurera la mort la plus cruelle, plutôt que d'enfreindre son vœu. Enfin, le jeune homme ayant dégagé le seigneur de Gondelsheim des promesses, qu'il lui avait faites, la lutte s'apaisa.

Elle n'était pas terminée. Un oncle paternel demanda d'emmener avec lui l'héroïque vierge, se faisant fort, disait-il, de triompher de son entêtement. L'ayant obtenu, il jette Hedwige sur le dos de son cheval, « comme un sac de blé, qu'on porterait au moulin », ajoute la chronique, et durant près d'un quart de mille, cet oncle dénaturé la frappe si rudement, qu'elle perd une grande quantité de sang par les narines et par la bouche. Arrivé dans sa demeure, il redouble inutilement d'instances et de menaces; puis dans sa colère il conduit sa nièce sous une barre destinée à porter des vêtements et du linge, et il la suspend par les doigts. Un filet de sang ne tarda pas à s'échapper des ongles, et Sœur Hedwige garda toute sa vie les doigts déformés par suite de ce barbare traitement.

Une fois déliée, elle se vit enfermer dans une étable au milieu de vils animaux pour y passer la nuit. Une servante, émue de compassion, trouva le moyen de lui apporter en cachette un pauvre lit; elle refusa de s'en servir, et resta en prière jusqu'au matin, à demi suf-

foquée par l'horrible puanteur de ce réduit. Mais le lendemain, lorsqu'on la tira de sa prison, les forces étaient épuisées ; elle tomba malade, et fut bientôt en danger de mort.

A la perspective de ce malheur, l'oncle ouvre les yeux ; il a peur d'être homicide, et fait appeler des prêtres pour les consulter. Mis au courant des faits, ceux-ci n'hésitent pas à flétrir l'indigne conduite des parents d'Hedwige, et déclarent que les coupables ont mérité d'être soumis à la pénitence publique. Ils ajoutent, que, si la jeune victime vient à guérir, il faut lui rendre la liberté d'entrer dans un monastère, et de consacrer sa vie au Seigneur. Le conseil était sage ; les persécuteurs de l'humble vierge le suivirent. Hedwige guérit, et reçut l'habit au monastère des Unterlinden de Colmar.

La V. Sœur conquit presque aussitôt l'affection de ses compagnes ; ses vertus exhalaient un parfum délicieux, et le monastère en était tout embaumé. Grave sans sévérité, joyeuse sans dissipation, ferme sans rudesse, elle occupa successivement tous les emplois, et ne cessa jamais de plaire aux Sœurs par ses rapports d'un charme incomparable.

Pendant dix-sept années de suite, elle remplit la charge de Prieure. Un jour, l'argent manqua pour le paiement des ouvriers occupés à la moisson sur les terres de la communauté. Assise au milieu des Sœurs, les yeux baignés de larmes, Sœur Hedwige leur expliquait son trouble et celles-ci s'efforçaient de la consoler : « Mère Prieure, » disaient-elles, ne pleurez pas : Dieu ne saurait nous abandonner, » « vous verrez qu'il vous enverra promptement le secours nécessaire. » Or, voici que la nuit suivante, l'illustre Précurseur S. Jean-Baptiste, Patron bien-aimé du monastère, apparaît à un homme vertueux, inconnu des Sœurs, qui demeurait dans un village des environs. « Es-tu éveillé ou endormi ? » dit le Saint. — « Seigneur, répond-il, je suis éveillé, je ne dors pas. » — « Ecoute : Prends l'argent conservé dans ton armoire ; demain, de bonne heure, pars pour la ville, et donne cet argent à la Prieure d'Unterlinden ; elle en a grand besoin. » L'homme reprit alors : « Seigneur, qui êtes-vous, et quel est votre nom ? » — « Je suis S. Jean-Baptiste, patron et protecteur d'Unterlinden. » A ces mots, il disparut.

Le lendemain matin l'homme apporte son argent, vingt livres environ ; et, faisant appeler la Mère Prieure au parloir, il lui remet la somme. « Mon ami, dit avec joie Sœur Hedwige, mon ami, d'où vient ce présent, et dans quelle intention l'offrez-vous ? » — « Je

« le donne pour l'amour de Dieu, et l'honneur du grand S. Jean-Baptiste. » Il raconta ensuite sa vision, et resta l'un des plus dévoués bienfaiteurs du monastère.

Après quarante-deux ans et cinq jours de vie religieuse, la V. Sœur Hedwige fut enlevée de ce monde au milieu des gémissements et des larmes de ses Sœurs, et son âme entra dans les éternelles joies du Paradis. Son confesseur, Fr. Burchard, gracieux et fervent Prêcher, l'ensevelit en grande dévotion et dicta les vers suivants pour la pierre de son tombeau :

*Moribus ornata jacet hic Soror intumulata,
Istud Præolata claustrum rexit bene grata,
Est augmentata sub ea res, laus cumulata.*



LE MÊME JOUR

125. — A Fréjus, ville de Provence, le B. COLOMB, l'un des plus éminents religieux de la première Province de Provence, insigne en douceur et simplicité colombine. Ce fut un des principaux supérieurs qui travaillèrent à la dilatation de l'Ordre dans la Provence, le Languedoc et la Guyenne. Il gouverna sagement les maisons de Montpellier, Toulouse, Bayonne, et mourut à Fréjus vers 1250 en grande opinion de sainteté. L'Ordre n'ayant pas de couvent dans cette ville, on l'enterra devant l'église de la Sainte-Vierge. Deux paralytiques recouvrèrent l'usage de leurs membres, et plusieurs malades furent guéris par son intercession : ce qui le rendit singulièrement vénérable aux yeux du clergé et du peuple.

Au temps où le Bienheureux était Prieur de Montpellier, un jeune religieux tomba gravement malade. Or c'était un Frère plein de foi et d'une admirable innocence. Ayant administré au Frère les derniers sacrements, le B. Colomb lui rappela, pour exciter sa dévotion, les paroles d'une des plus belles antiennes de l'Office de S. Jean l'Evangéliste. Le disciple bien-aimé y exhale avec la vie les derniers élans de sa tendresse. Et voilà qu'au lieu de répéter d'une voix mourante les accents qui lui sont suggérés, le jeune Frère se met à

chanter avec une expression délicieuse cette antienne, une des plus longues de la divine psalmodie : « O Seigneur, recevez mon esprit, afin de me réunir à mes Frères, qui viennent avec vous me visiter. Ouvrez-moi les portes de la vie, et conduisez-moi aux délices de votre festin. Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ; accomplissant la volonté de votre Père, vous avez racheté le monde... » Arrivé à ces mots : « Nous vous rendons grâces », il expira doucement. — (*Vitæ Fratrum*, 5^e part., ch. 9 ; Bern. Gui.)

1279 — A Narbonne, la mort extraordinaire du V. P. NICOLAS DE MONTMOREL, originaire du diocèse de Limoges et septième Prieur du couvent de cette dernière ville. On remarquait surtout l'affabilité de ses manières et sa vaste science. Après un an et demi de priorat, il fut relevé de sa charge vers Noël de 1271 par le Provincial, Fr. Pierre de Valetica, qui l'employa dans l'enseignement. Le P. Nicolas dirigea avec honneur les *Etudes générales* de Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Il professait depuis plus de quinze ans au couvent de Limoges, quand les chanoines de la métropole de Narbonne demandèrent à jouir de ses leçons. Leurs vœux furent comblés. Or, assis selon l'usage dans sa chaire de docteur, le V. Père se met un jour à expliquer avec une admirable ferveur et dévotion ce texte de l'Ecclesiaste : « *Quasi cedrus exaltata sum in Libano* : Comme un cèdre, j'ai grandi sur le Liban. » Il parla à cette occasion de la sagesse incréée et de la nature humaine dans le Christ, et de la B. Vierge. Et voici que suavement et comme imperceptiblement, il s'endormit dans le Seigneur devant toute l'assistance. C'était le vendredi avant la fête de l'Ascension, au matin (5 mai 1279). Ainsi Dieu le rappela dans l'exercice même de l'office où il l'avait si bien servi. « J'ai plusieurs fois entendu le récit de ce fait surprenant, ajoute Bernard Gui, spécialement de la bouche de Fr. Hugues de Rofignac, *socius* du P. Nicolas, et présent à cette leçon. »

Le corps du V. Père fut enseveli dans le cloître des Frères, devant la porte du chapitre. — (Bern. Gui.)

1318 — A Aix en Provence, le V. P. BÉRENGER ALPHAND, de Tarascon, second Prieur du monastère de nos Sœurs. Pendant vingt-six ans, il le gouverna en toute sainteté et justice, et passa heureusement de cette vallée de larmes aux joies du ciel, un vendredi, l'an 1318, le cinquante-sixième de son entrée dans l'Ordre. — (Bern. Gui.)

1431 — Dans la ville de Patti, Sicile, mourut le V. P. MATHIEU DE CATANE. Inquisiteur de la foi dans ce royaume et Provincial, il se distingua par sa douce fermeté et son zèle vigilant. Pourvu de l'évêché de Catane en 1415, il l'administra seize années, après lesquelles il rendit son âme à son Créateur, l'an 1431. — (Fontana, *Theatr.*, 257.)

1574 — A Fiésolo, le V. P. ANGE DIACETO, évêque de cette ville, et oncle par alliance de sainte Catherine de Ricci.

Né à Florence en 1493, de François Diaceto et Lucrece Capponi, il parut naturellement enclin à la vertu, et, ses études littéraires achevées, il entra au couvent de Saint-Marc, le 1^{er} novembre 1511. Après avoir enseigné les sciences sacrées dans les couvents de Saint-Marc et de Lucques, il passa presque toute sa vie dans les diverses charges de l'Ordre, à la grande satisfaction des religieux, qui se disputaient le bonheur de lui obéir.

Par un exemple unique dans la Province romaine, à cinq reprises, il exerça la charge de Provincial; de plus, il fut élu Prieur à Pérouse quatre fois, à Pise et à Saint-Marc trois fois, deux fois à la Minerve, et une fois dans les couvents de Pistoie, Fiésolo, Prato et Viterbe.

Ce fut en sa qualité de Prieur de Prato qu'il reçut la profession de sainte Catherine de Ricci, et qu'il assista au spectacle émouvant de ses grandes extases de la Passion. Un jeudi soir, au moment où le P. Ange Diaceto entrait dans la cellule de la Sainte, en compagnie de Fr. Vincent de Fiviano, peu après les débuts de l'extase, il s'échappa de la tête de sainte Catherine un parfum d'une suavité merveilleuse, inconnue sur la terre. Ils en furent tellement enivrés, dit un biographe, qu'ils se mirent à chanter avec transport des psaumes et des hymnes d'allégresse, « faisant un pieux écho aux admirables » opérations de la grâce dans cette âme céleste. » Devenu fils spirituel de sainte Catherine, Fr. Ange avança d'un pas rapide dans les voies de la perfection. Aussi les hommes les plus vertueux de son temps lui vouèrent-ils une amitié tendre et durable. Saint Philippe de Néri, les Maîtres généraux, le V. P. Michel Ghislieri, etc., estimaient grandement ses conseils.

Lorsque ce dernier fut élevé sur le trône de saint Pierre, l'une de ses premières préoccupations fut de nommer le digne Provincial de Rome au siège de Fiésolo (1566); et, pour vaincre toute résistance, il lui commanda sous précepte formel d'accepter cet honneur.

Après quatre années d'un épiscopat laborieux et fécond, le V. P. Ange Diaceto réussit à faire accepter sa démission; puis, retiré à Saint-Marc, il acheva ses jours dans la paix et le recueillement (5 mai 1574). Il fut enseveli dans l'église du couvent de Fiésolo, où l'on grava sur le marbre l'éloge de ses travaux et de ses vertus. — (Masetti, II, 40-42; Bayonne, *Vie de Sainte Catherine de Ricci*, II, 180.)

1648 — A Malaga, ville d'Espagne, le dévot Frère CHRISTOPHE DE TOUS LES SAINTS, convers, remarquable par sa modestie angélique et sa haute piété. Il demeura quarante-huit ans sans se servir de lit, mettant son seul repos dans l'union à Dieu par la prière. Malgré les fatigues du travail manuel, il voulut garder toujours avec exactitude les jeûnes de l'Ordre. Enfin le V. Frère apportait un tel soin dans l'administration temporelle du

couvent, que jamais il n'eut de contestation avec personne du dehors. Sa sainte mort arriva le 5 mai 1648. — (*Acta Cap. gen.* 1650.)

13.. — Au monastère de Poissy, les VV. Sœurs BÉATRICE et MARIE DE MATEFELON, filles de Robert de Dreux, du sang royal de France. Renonçant à toutes les grandeurs du monde pour se consacrer au service de l'Epoux des vierges, elles ont honoré des premières cette illustre maison par la pratique assidue de la pauvreté et de l'obéissance religieuses. Lorsqu'elles moururent, ces deux VV. Sœurs furent inhumées avec respect dans l'église du monastère. En 1686, on les voyait encore représentées sur la pierre tombale. — (*Mémoires de Poissy.*)

15.. — Au monastère de Notre-Dame de Salamanque, mourut la V. M. MARIE ORTIZ, religieuse d'une persévérance inébranlable dans la pratique de ses devoirs : à l'âge de cent ans, elle assistait toutes les nuits à Matines, appuyée sur son bâton. Jusqu'à la mort, elle refusa de prendre jamais une tunique de lin. D'une charité délicate, Sœur Marie supplia le Seigneur de ne lui envoyer qu'une très courte maladie, avant de la rappeler de ce monde, afin que ses compagnes n'eussent pas à se fatiguer longtemps près d'elle. Elle ajoutait : « Qu'on ait juste le temps de dire : *Sœur Marie Ortiz est malade ; Sœur Marie Ortiz se meurt ; Sœur Marie Ortiz est morte ;* cela « suffit ». Dieu semble avoir exaucé cette prière, empreinte d'une si touchante simplicité ; car elle mourut presque subitement d'un violent accès de fièvre, vers 1500. — (Lopez, 5^e part., I, ch. 44.)

1596 — Au monastère de la Mère de Dieu, à Séville, mourut la V. M. CATHERINE DE SIENNE, illustre restauratrice de la vie régulière dans la province d'Andalousie.

Dès l'âge de neuf ans, elle avait été admise parmi les religieuses de Séville, son pays natal. Plus tard, elle y fit profession et devint Sous-Prieure, malgré sa jeunesse. Vers le même temps, se fondait dans la même ville un autre monastère sous le vocable de Notre-Dame-de-Grâce. Sœur Catherine fut désignée des premières par les Supérieurs pour habiter cette nouvelle maison. Sachant gagner le cœur des Religieuses par sa prudence et sa bonté, elle contribua puissamment à établir la parfaite régularité, surtout pendant les deux priorats qu'elle exerça. La V. M. Catherine avait déployé tant de qualités éminentes dans sa charge, que le choix des Supérieurs s'arrêta encore sur elle pour la réforme des monastères d'Ubeda et d'Ecija. On n'eut qu'à se féliciter de cette détermination. Son activité et son zèle obtinrent partout les meilleurs résultats.

Au terme de son priorat, les Sœurs de Séville voulurent profiter à leur tour de ses exemples et de ses conseils ; et, par trois fois, Sœur Catherine

fut élue prieure. Mais, trois fois, le Provincial refusa son assentiment. Il voulait laisser la V. Mère libre de toute charge, pour l'envoyer, comme par le passé, où le bon ordre et l'esprit religieux auraient besoin d'être rétablis.

Parmi tous ses emplois, Sœur Catherine veillait soigneusement à conserver la paix du cœur et l'union à Dieu. Souvent des larmes de dévotion lui échappaient durant l'Office divin. Le Très Saint Sacrement faisait sa force et sa consolation. Lorsqu'elle avait communie, sa journée presque entière se passait à l'église, à moins de raison grave. De même, ces jours-là, elle observait le silence avec une plus grande attention. Une fois, deux Religieuses causaient ensemble avant la grand'messe, lorsqu'elle vint à passer. A la froideur de son visage, les Sœurs comprirent qu'elle n'était pas satisfaite, et pour s'excuser elles lui dirent : « Nous ne communions pas aujourd'hui, » ma Mère. » — « Et pourquoi ne communiez-vous pas ? répartit » Sœur Catherine; cette négligence est plus grande encore que la première. » — « Nous ne sommes pas disposées. » — « Mais il y a céans des » confesseurs, mes chères enfants. » A ces mots, l'une garda le silence ; mais l'autre crut pouvoir ajouter qu'elle n'était prête ni pour la confession, ni pour la communion, et elle pria la Mère de la recommander à Dieu. « Très volontiers, répondit-elle ; mais faites-le surtout vous-même très » sérieusement. Je ne comprends pas comment une religieuse, qui n'est » disposée ni à communier ni à se confesser, peut se souffrir en pareil » état. Elle devrait se retirer dans un coin du chœur ou dans sa cellule, » pleurer sur son âme et prendre jusqu'au sang la discipline. » La leçon fut comprise, et toute leur vie les deux Sœurs se rappelèrent les paroles ardentes de Sœur Catherine.

Celle-ci travailla sur la fin de sa vie à la fondation du monastère de Gibraleone, puis elle revint à Séville et se prépara tranquillement à la mort. La veille du premier dimanche de mai, fête de sainte Catherine, elle fit allusion à sa fin prochaine et demanda la visite du médecin. Bien qu'on ne la trouvât pas en danger, son désir fut exaucé ; le docteur vint au monastère et, au grand étonnement des Sœurs, il recommanda de donner les derniers sacrements. Le lendemain, Sœur Catherine assista à la messe, à genoux près de son lit, communia avec une ferveur angélique, récita tout son Office jusqu'à None, puis elle ajouta : « Maintenant, allons réciter Vêpres et » Complies au ciel. » Quelques heures après, elle quittait cette terre et prenait place dans le chœur des Vierges qui chantent éternellement les louanges de leur Epoux céleste (5 mai 1596). — (Lopez, 3^e part., III, ch. 25.)

164. — En la ville d'Yépes, Espagne, mourut la vertueuse Dame LAURE DU FRENE, du Tiers-Ordre séculier, femme d'une admirable charité et patience. A l'imitation de sainte Catherine de Sienne, elle se dépouilla plusieurs fois de ses propres habits pour les donner à de pauvres mendiants.

Le pain s'est aussi miraculeusement multiplié entre ses mains. Lorsque les vexations des puissances de l'enfer étaient plus dures et plus cruelles, quelquefois saint Dominique, saint Pierre Martyr et saint Thomas venaient la consoler et lui rendre courage. Elle rejoignit les enfants de saint Dominique sous le manteau de la B. Vierge, vers l'année 1640. — (*Acta Cap.* 1644.)

1672 — A Rouen, on conserve la mémoire de la V. M. MARIE DE SAINTE-CATHERINE qui fut envoyée d'Aumale pour fonder en cette ville le monastère de Saint-Dominique, appelé communément « les Cauchoises ». Aucun obstacle ne fut capable de la détourner de sa vocation, lorsque le Seigneur lui eut manifesté sa sainte volonté. Pour prouver à son tuteur que sa résolution ne changerait jamais, elle se coupa les cheveux d'elle-même et lui envoya les glorieux trophées de cette victoire sur les attraits du monde. Plus tard, quand les Sœurs du Tiers-Ordre d'Aumale l'eurent admise parmi elles, ses parents la poursuivirent de leurs menaces et de leurs supplications. Ils la firent même sortir du couvent; mais Sœur Marie sut les convaincre de la réalité de sa vocation, et le même jour, ils lui permirent de rentrer dans le monastère. A Rouen, elle se montra un modèle d'humilité et d'obéissance. Pour avancer plus sûrement l'œuvre de sa perfection, elle avait prié une Sœur converse de lui signaler jusqu'au plus petit de ses défauts. Sa dévotion à l'Eucharistie était si respectueuse que malgré sa faiblesse et ses souffrances, elle voulut recevoir le saint Viatique à genoux. Elle décéda saintement l'an 1672. — *Mémoires de Rouen.*)



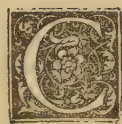


VI MAI

La B. ELISABETH DE HONGRIE

Professe du monastère de Töss, en Suisse ().*

(1297-1338)



ETTE princesse, l'une des gloires les plus pures de la Hongrie, appartenait par son père à la famille de sainte Elisabeth, épouse du Landgrave de Hongrie et de Thuringe, dont la fête se célèbre le 19 novembre dans l'Eglise universelle. Sa mère, Fenna de Sicile, lui donna le jour l'an 1297 dans la ville de Bude. Les cloches annoncèrent cette heureuse naissance, et en signe de joie, de toutes les tours de la ville on fit jaillir des fontaines de vin, auxquelles le peuple puisait à volonté. Au baptême, elle reçut le nom d'Elisabeth, en souvenir de sa grand'tante, sainte Elisabeth de Hongrie.

Sa mère étant morte lorsqu'elle était encore en bas âge, le roi André prit pour seconde femme Agnès, fille d'Albert d'Autriche, roi des Romains, et avec la permission de son père Elisabeth fut élevée à la cour. Cela ne dura que peu d'années. La mort d'André III, arrivée à Bude en 1301, puis celle d'Albert, le 1^{er} mai 1308, à Windisch, sur la Reuss (Suisse) engagèrent la reine Agnès à revenir

(*) *Acta Sanctorum. Mai, II, 122-127.*

en Hongrie avec sa petite-fille. Albert avait été tué par ordre de son neveu, Jean, fils du duc Rodolphe de Souabe ; elle résolut de le venger, mais elle l'entreprit avec tant d'aigreur, que, non contente de s'attaquer aux coupables, elle fit mourir sans pitié leurs veuves et leurs enfants, brûlant de plus les maisons et dévastant les terres.

L'effusion de ce sang innocent, et le malheur de tant de personnes touchèrent vivement le cœur de la jeune Elisabeth. Bientôt la reine elle-même ouvrit les yeux, reconnut sa faute, et en expiation répara le monastère de Köninxfeld dans le dessein d'y entrer avec la fille du roi André. Celle-ci demanda et obtint la permission de se retirer à celui de Töss, dans la Thurgovie, près de Winterthurn.

Elle n'avait que treize ans lorsqu'elle prit le parti de la vie religieuse, et reçut la première le saint habit devant le maître-autel de la nouvelle église du monastère. Dès ce moment, sa ferveur donnait de l'admiration aux Mères anciennes, et toutes se réjouissaient de la voir occupée jour et nuit à servir Dieu et à vivre uniquement pour lui. On ignore pour quel motif la reine Agnès contraignit les religieuses à l'admettre à la profession quinze semaines seulement après sa vêtue, et pourquoi elle fit venir pour Maîtresse une Sœur de Fribourg en Brisgau, nièce de Rodolphe de Habsbourg et professe du monastère de Sainte-Catherine à Wiere. Toujours est-il que cette religieuse conduisit la novice avec rigueur et sévérité sans que jamais la patience de Sœur Elisabeth fût tentée au-dessus de ses forces. Les épreuves la grandissaient. Les autres Sœurs l'avaient en pitié, mais ne pouvant lui être utiles s'appliquaient seulement à lui témoigner leur estime.

A quelque temps de là, elle subit une tentation incomparablement plus forte qui, en la flattant, ne tendait qu'à la ramener dans le siècle. Henri, duc d'Autriche, à qui on l'avait fiancée dès son enfance, ayant appris son entrée au couvent, accourut pour l'en faire sortir et réclamer l'exécution de la promesse. Il employa toutes sortes de moyens afin de fléchir la volonté de la jeune fiancée, et dans un moment de colère il ne craignit pas d'arracher le voile de Sœur Elisabeth pour le fouler aux pieds. Changeant ensuite de procédés, il recourut aux instances et aux caresses, lui demandant de venir à la cour et de contracter alliance. La sainte fille exigea un bref délai, qui lui fut accordé, et se rendit à l'église. Prosternée devant le tabernacle, elle pria, et les élans de son âme furent si violents, que le sang lui sortit par les narines et par la bouche. Elle se sentait mourir à la seule pensée d'avoir jamais un autre époux que Jésus-Christ.

Les prétextes ne lui manquaient pas de s'engager au monde, si son cœur eût été moins affermi dans l'amour de Dieu. Elle avait prononcé ses vœux vers 1310, à treize ans : ce qui n'est pas un âge suffisant dans une affaire de cette gravité ; à peine si son noviciat avait duré quatre mois, et la reine Agnès avait en tout cela imposé ses volontés. D'ailleurs n'aurait-elle pas dans sa haute position servi le Seigneur et l'Eglise plus utilement que dans le cloître ? Mais Dieu lui montra la voie à suivre, et docile à ses inspirations elle revint avec courage vers le duc Henri. Elle lui dit, que s'étant déjà consacrée à Jésus-Christ, et ce choix surpassant infiniment les partis les plus avantageux, elle n'aurait jamais d'affection pour aucun homme mortel. Surpris de cette réponse, le prince s'éloigna furieux du monastère, mais ne troubla plus Sœur Elisabeth. Pour elle, bénissant Dieu d'une victoire si glorieuse, elle renouvela aussitôt sa profession, et s'offrit en parfait holocauste au Seigneur.

Durant vingt-huit années, elle vécut depuis comme un ange dans une chair mortelle, s'étudiant à une grande pureté de cœur et au silence le plus exact. Les moindres fautes lui causaient une telle contrition, que les confesseurs extraordinaires s'y trompaient quelquefois. L'un d'eux, écoutant ses accusations et le récit de ses misères, crut un instant qu'elle était mécontente de sa vocation. Il lui demanda son nom : « Je m'appelle, répliqua l'humble princesse, Sœur Elisabeth de Bude. » A ces mots, le confesseur, qui n'était ni des plus charitables ni des plus expérimentés, reprit brusquement : « En vérité, c'était bien la peine de venir de si loin pour demeurer sujette à tant de misères. » Sœur Elisabeth garda le silence, mais sensiblement affligée elle alla se consoler au chœur en présence de son divin Époux, le priant avec une affectueuse tendresse. Bientôt après, le confesseur connut la naissance illustre et comprit la profonde humilité de la V. Sœur Elisabeth de Bude, et il crut de son devoir de s'excuser près d'elle pour la peine involontaire qu'il lui avait causée.

La lumière céleste, dont son intérieur était éclairé, la portait à se confesser bien des fois en dehors des jours prescrits par les Règles ou la coutume du couvent. Afin même de posséder une contrition plus intime, et d'avoir plus de raison pour marcher la tête courbée devant le Seigneur au souvenir de ses péchés, elle prit l'habitude de la confession générale chaque année, attirant si bien les Sœurs à l'imiter que cette salutaire pratique passa en coutume dans le monastère.

La B. Elisabeth s'était prescrit pour but de sa vie l'observance la plus

rigoureuse des Règles et des Constitutions, et pour la perfection de son obéissance la réalisation de ces belles maximes de S. Bernard : « Le vrai fils d'obéissance n'attend point le commandement du supérieur, son oreille est constamment prête à écouter, et sa langue à parler, ses pieds sont toujours disposés à la marche, et ses mains au travail ; il s'excite intérieurement à l'entier et parfait accomplissement des moindres ordres. » L'humilité, la miséricorde, une charitable déférence envers les Sœurs paraissaient sa plus grande joie. Si vil et abject qu'il fût, nul office ne répugnait à son bon cœur. A table elle servait volontiers, apportant les pitances et remettant la vaisselle à la cuisine. Vivre en compagnie des épouses du Christ lui semblait un honneur digne d'être acheté par tous les sacrifices. Rien de trop mauvais pour elle, et la Sœur, qui pendant vingt-quatre ans fut cuisinière, attesta que jamais elle ne s'est plainte d'aucun mets ; malade ou bien portante elle voulait toujours être servie comme les autres.

En chapitre, Sœur Elisabeth accusait ses fautes avec humilité, simplicité et componction. Les infirmités des Sœurs l'affligeaient plus vivement que les siennes. Pressée de charité, elle visitait assidûment les malades, les exhortait et soulageait de toute manière, et jamais personne ne la quitta sans se trouver consolé. La grâce était répandue sur ses lèvres, et de sa langue découlaient des paroles aussi douces que le lait et le miel, comme celles de son Bien-aimé.

La dignité de sa naissance ne l'empêchait pas de mépriser le monde et ses vanités. La reine Agnès vint un jour visiter le monastère ; Sœur Elisabeth portait à son ordinaire des habits pauvres et rapetassés. « Quoi ! dit la reine en l'apercevant, vous ne rougissez pas d'être si mal vêtue, vous, la fille d'un roi. » Cette remarque ne l'émut pas, mais s'excusant avec douceur, elle fit connaître à la reine que la pauvreté est l'ornement que Jésus-Christ voit le plus volontiers en ses épouses. Cette vertu lui plaisait entre toutes, et elle se réjouissait de ce que le monastère eût seulement trente sols de revenu. Il est vrai que plus tard, en l'honneur de cette princesse, la communauté reçut des présents considérables, qui lui permirent de subsister plus commodément. La B. Elisabeth n'avait dans sa cellule qu'un simple crucifix, une pailleasse, une vieille couverture et quelques objets sans valeur appréciable : ce qui montre qu'en toutes choses elle recherchait le seul usage et nullement le plaisir.

II. — Eminemment douée du don d'oraison, elle y paraissait continuellement absorbée. Lorsque les autres religieuses avaient quitté le chœur, elle prolongeait sa prière, et dans ces entretiens intimes on l'a vue, ravie en Dieu, s'élever de terre de plus d'une coudée, ou tomber en défaillance au point qu'il fallait l'emporter jusqu'à sa cellule. Elle soutenait les douceurs de son oraison par une mortification très sévère et des pénitences, qui paraissaient incompatibles avec la complexion délicate de son tempérament. Chaque jour elle avait un temps déterminé pour méditer la Passion de Jésus-Christ. Le Vendredi-Saint, son habitude était de faire quatre cents inclinations accompagnées des plus tendres élans de son cœur, et de tout le jour elle ne buvait ni eau ni vin. En l'honneur du temps que Jésus demeura dans le sein de sa divine Mère, elle récitait sept mille *Ave Maria* faisant un pareil nombre d'inclinations. Après avoir ainsi, pendant l'Avent, remercié Dieu du bienfait de l'Incarnation, elle se retirait le jour de Noël dans quelque oratoire secret, et disait mille *Ave Maria* pour honorer l'Enfant de Bethléem, et méditer avec plus de fruit cet aimable mystère. Sa ferveur croissait encore à l'approche des fêtes de la Sainte Vierge, et surtout de l'Annonciation.

Toujours prête à consoler ses Sœurs et à les entretenir lorsqu'elles recouraient à sa charité, elle n'était pas moins avide de solitude intérieure. Aussi après quelques instants de conversation, elle les congédiait avec bonté, en disant : « Maintenant, chères Sœurs, je vais ordonner mes affaires pour l'autre monde. Lorsque j'y arriverai, il faut que je trouve où me placer. » Ce qu'ayant dit, elle revenait à son occupation habituelle, la prière.

Le Seigneur daigna montrer un jour de quelle valeur était la prière de Sœur Elisabeth. Une religieuse vit en songe la B. Princesse et quelques autres Sœurs pendant qu'elles récitaient l'Office de la Vierge. Chacune portait à la main une coupe de bois, dans laquelle tombait à chaque mot une perle de grand prix. Mais dans la coupe de Sœur Elisabeth il tombait à chaque fois deux magnifiques perles. La religieuse connut par ce signe avec quelle perfection la servante de Dieu récitait l'Office divin.

La dévotion de la V. Sœur n'était pas stérile comme celle de plusieurs, mais fructueuse et efficace. Elle réduisait en pratique les vérités qu'il plaisait au Seigneur de lui faire goûter. Dans les tribulations sa patience et sa douceur apparaissaient au grand jour ; et pour les injures elle ne savait pas se plaindre. Mais plus elle se méprisait pour Dieu, plus

lui-même s'intéressait à sa cause, jusqu'à exiger de ses détracteurs après leur mort, qu'ils vinssent lui demander pardon. On cite en particulier deux personnes, qui l'avaient traitée indignement et qui apparurent à trois religieuses, les priant d'intercéder pour elles près de Sœur Elisabeth. Elles demandaient une prière et un pardon pour leur ouvrir les portes du ciel. L'une de ces âmes se montra aussi à une autre religieuse dans le même but. Celle-ci répliqua que Sœur Elisabeth était très malade et peu en état de prier pour son repos. L'âme alors insista, ajoutant que sa délivrance était attachée à cette démarche. De son côté, la V. Sœur avoua plus tard, que cette personne était venue lui demander pardon.

Tout près du monastère de Töss habitait une pauvre femme percluse d'un bras et d'une main depuis quarante ans. Elle n'espérait plus de guérison. Or une nuit, une voix lui cria : « Va trouver la reine de Hongrie, qu'elle touche ta main, et tu en recouvreras l'usage. » Croyant à un rêve, la malade ne prête aucune attention à cet avis ; mais la nuit d'après, le même fait se représente. Elle commence à s'interroger et à réfléchir. Comment un voyage aussi long que celui de Hongrie peut-il lui être conseillé d'en haut, et procurer sa guérison ? Une troisième fois la voix se fit entendre. « Va trouver la reine de Hongrie dans le monastère de Töss. » Le lendemain de bonne heure elle s'y rendit, obtint non sans peine que Sœur Elisabeth lui touchât le bras et fut complètement guérie. Peu après cette femme apportait en actions de grâce au monastère quelques petits ouvrages, qu'elle avait travaillés de ses mains.

Une autre fois Sœur Elisabeth se promenait au jardin avec une de ses compagnes, lorsqu'elles virent brûler une officine en bois, dans laquelle des fourneaux servaient à distiller des roses et d'autres fleurs à l'usage des malades. La première pensée fut d'aller chercher du secours. « Mais tout sera consumé avant votre retour, cria la sainte »
« princesse à sa compagne. Essayons d'abord d'éteindre le feu. » Ce disant, pleine de foi et de confiance, elle prit un van à demi brûlé et percé, qui ne pouvait plus que porter du charbon. Le remplissant d'eau, elle le versa promptement dans le foyer, et l'incendie s'apaisa.

Cette illustre fille de S. Dominique eut à supporter quantité de croix, tant du côté de ses proches, que du côté de Dieu, qui lui envoya pour éprouver sa vertu de longues et douloureuses infirmités. La reine Agnès, sa belle-mère, agissait envers elle avec dureté, et c'est à peine si elle donnait au monastère une minime partie des immenses

richesses du roi André, son mari. Durant un voyage que la V. Sœur fit à Bade pour y prendre les bains dans une de ses graves maladies, elle s'arrêta au retour avec les Sœurs, qui l'accompagnaient, et rendit visite à la reine. Celle-ci prit plaisir à lui montrer les trésors et joyaux laissés par son père, mais ne lui donna rien pour revenir en son monastère de Töss. Les habitants du canton de Zurich au contraire la reçurent magnifiquement. Elle se reposa quelque temps à Notre-Dame-des-Ermites, où elle reçut des grâces signalées tant pour son âme que pour la santé du corps.

Quatre ans après sa profession, il lui survint une maladie très compliquée, à laquelle les plus habiles médecins ne comprenaient rien. Elle dura de la Pentecôte à la fin de novembre. De fréquentes défaillances la réduisaient dans un tel état, qu'on attendait à chaque instant son dernier souffle. Le délire était continu. Dans la nuit de Toussaint sa grand'tante, sainte Elisabeth de Hongrie, lui apparut après Matines, lui toucha la tête et lui rendit sa pleine connaissance. En même temps elle lui prédit sa guérison, mais après de nouvelles et terribles souffrances. Les maux de la B. Sœur augmentèrent en effet constamment jusqu'au 19 novembre, fête de la sainte. Ce jour là, surexcitée par la douleur, elle se leva et courut se prosterner à l'église devant le Très Saint-Sacrement. Elle y ressentit une si grande faiblesse, que les Sœurs ne savaient comment lui rendre le sentiment. Enfin, pendant les Vêpres, la malade ouvrit les yeux, et s'éveillant comme d'un profond sommeil se trouva tout à coup guérie. Bientôt elle redescendit aux Offices du chœur et se remit à servir les Sœurs au réfectoire. La nuit précédente, sainte Elisabeth l'avait prévenue de cette miraculeuse guérison.

Extrêmement dévote à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle excitait en elle un ardent désir de participer à ses souffrances. Il semble par ce qui précède, que sa demande ait été exaucée. De plus, quatre années avant sa mort elle commença de ressentir de violentes douleurs d'entrailles, qui l'obligèrent d'abord à s'aliter, puis la privèrent de la liberté de ses membres, au point qu'elle fut obligée de se mettre comme un enfant entre les mains de ceux qui la soignaient. La corruption s'empara de son corps, et il se produisit un grand nombre d'ulcères, qui lui firent endurer le martyre. Cependant elle répétait : « Merci, mon bon Sauveur, de ce que vous me rendez semblable à vous, attaché sur le bois de la croix et tout couvert de plaies. » Elle resta une année dans cet état, sanctifiant d'une manière admirable

toutes ses souffrances. L'esprit du mal en rendit témoignage par la bouche d'un possédé ; il déclara qu'Elisabeth était une âme chérie de Dieu, et qu'en mourant elle délivrerait du purgatoire un nombre d'âmes tel, que la cour céleste en tressaillerait d'allégresse. Récompense bien légitime, si l'on songe à la douceur, à l'humilité, à l'esprit de prière, qui accompagnaient sa patience héroïque.

Une nuit, que ses maux redoublaient de violence, une lumière céleste éclaire subitement sa chambre ; épouvantée, elle appelle l'infirmière, qui se réveille un instant, et se rendort aussitôt. Toujours charitable, et la voyant accablée de fatigue, Sœur Elisabeth n'insiste pas et se décide à attendre le jour sans l'éveiller de nouveau. Tout à coup la petite lampe de la cellule s'éteint. Une main invisible la rallume et elle jette une si vive clarté, que la Sœur infirmière en est troublée dans son sommeil. Toutes deux cherchèrent, mais en vain, la cause de ce prodige. Une autre fois, pendant que la Sœur dormait, Elisabeth se sent guérie, se lève doucement et va prier devant le saint tabernacle. Elle était à peine recouchée, que la maladie la saisissait comme auparavant.

A l'approche de sa dernière heure, elle demanda et reçut les sacrements avec toute sa présence d'esprit et une dévotion angélique. On fit la recommandation de l'âme, puis elle pria d'ouvrir la fenêtre, afin de pouvoir contempler le ciel plus librement. « Seigneur, mon Dieu, dit-elle alors, vous, le Rédempteur de mon âme et bientôt ma récompense, regardez, s'il vous plaît, des yeux de votre miséricorde infinie votre indigne servante, afin que sortant de ce siècle pervers, elle entre dans votre gloire. Je vous en prie, Seigneur, par les mérites de votre mort et de votre douloureuse Passion. » Elle remercia ensuite la Mère Prieure et la communauté de leur charité à son égard durant une si longue maladie ; son recueillement devint si profond, qu'on remarquait à peine le mouvement de ses lèvres murmurant une dernière prière, et le 6 mai 1338 elle passa heureusement de cette vie éphémère à celle qui ne finit pas. Elle avait quarante et un ans d'âge et vingt-huit de profession religieuse.

Cette mort plongea tout le pays dans la consternation. Le corps fut veillé par les Sœurs pendant huit jours. On attendait que la reine Agnès et son escorte fussent arrivées de Köninxfeld. La cour assista aux obsèques et la reine se montra très péniblement affectée de ce deuil. On dit même que la défunte lui apparut dans une auréole de gloire et vêtue d'habits aussi blancs que la neige. La reine cacha soi-

gneusement cette faveur ; seule une femme de service présente alors dans la chambre vit le miracle, mais sans distinguer les paroles prononcées. Dès ce jour il s'opéra un grand changement dans les dispositions de la reine à l'endroit du monastère, et elle lui prodigua ses largesses.

La dépouille mortelle fut ensevelie dans l'église et sous terre selon la coutume de l'Ordre. Plus tard, on l'exhuma pour la placer dans un riche sépulcre orné des armes de Hongrie et des symboles des Évangélistes, sans titre ni épitaphe. Les vêtements étaient consumés, mais le corps dans une intégrité parfaite et exhalant une odeur du ciel.

Le tombeau a été honoré par de fréquents miracles, et plusieurs religieuses y furent délivrées de graves maladies. L'une d'elles reçut connaissance de la gloire, dont jouit près de Dieu la B. Elisabeth. Elle se vit dans le chœur de l'église avec la communauté. Une foule d'ecclésiastiques y entraient, les uns revêtus de surplis, les autres en tunique et dalmatique. Derrière eux marchait un homme vénérable en ornements épiscopaux. Il s'approcha de l'autel, s'arrêta un peu et se retourna vers les Sœurs. Dans ses mains il tenait un livre, et lisait à haute voix le récit des actions admirables de la B. Princesse. Quelque temps après, la vie de la B. Sœur Elisabeth était reçue par le peuple avec grande liesse, et proposée à tous en exemple. Son culte a persévéré même parmi les disciples hérétiques de Zwingle, et à la fin du xvii^e siècle, dans toute la contrée, on ne lui donnait pas d'autre nom que celui de « la Sainte ».





Le V. P. JEAN RODRIGUEZ

*Profès du couvent de Saint-Etienne, à Salamanque,
Espagne (*)*

(1631)

ORIGINAIRE du diocèse de Salamanque, le V. P. Rodriguez reçut l'habit de l'Ordre dans le célèbre couvent de Saint-Etienne ; et, ses études de théologie terminées, les supérieurs l'assignèrent à celui de Saint-Dominique de Guadalaxara.

Il y avait alors en cette dernière ville une pieuse dame, nommée Aldonça de Saint-Joseph, engagée dans les liens du mariage, mais tenant son âme parfaitement détachée de toutes les vanités de ce monde. En retour, Dieu la comblait de faveurs spirituelles et lui accordait le don de pénétrer le secret des cœurs. Il voulut qu'elle contribuât puissamment par ses conseils à la perfection de deux éminents dominicains, Fr. Pierre de Tapia, mort en odeur de sainteté sur le siège archiépiscopal de Séville, et Fr. Jean Rodriguez.

Elle choisit ce dernier pour confesseur malgré sa jeunesse, et, connaissant plus d'une fois jusqu'aux plus intimes pensées du V. P. Jean, elle le fit avancer rapidement dans la pratique des vertus. Aussi, en dehors de la confession, l'appelait-elle familièrement son fils, à cause de l'influence toute maternelle que l'Esprit-Saint lui permettait d'exercer sur son âme.

Le P. Rodriguez possédait à un très haut degré l'esprit d'oraison ; et des faveurs signalées le réjouissaient pendant ses entretiens avec Dieu. Une fois, durant la nuit, l'abondance des grâces célestes l'ayant laissé plus qu'à l'ordinaire tout transporté d'amour après sa méditation, il arriva que le matin venu il se rendit chez Dona

(*) Advarte, *Hist. de la Prov. del S. Rosario de Filipinas*, t. I, pp. 631-636, d'après ses propres souvenirs, et les notes intimes laissées par le P. Rodriguez entre les mains de son confesseur.

Aldonça, gravement malade depuis plusieurs années. « O mon Père, « lui dit-elle aussitôt gracieusement, que de doux moments vous « avez passés cette nuit à telle heure ! Je le sais et j'en connais la « cause, car je voyais Notre-Dame s'entretenir avec vous. »

Un autre jour qu'elle priait elle-même la Reine des Anges pour son confesseur, elle aperçut cette divine Mère recommandant à Jésus-Christ le progrès spirituel du Père.

Quelquefois le Père Jean Rodriguez venant lui confier certaines affaires importantes qui intéressaient une personne qu'il se refusait de nommer, Aldonça de Saint-Joseph lui découvrait de suite qu'il ne s'agissait que de lui-même. Elle montrait ainsi que l'affaire en question lui était parfaitement connue. Et le Père de lui dire alors en plaisantant : « Est-ce possible, Senora ? je ne pourrai donc éviter « votre regard ni au cœur, ni même dans ma cellule ? » — « Comment vous perdrais-je de vue, répondait-elle, puisque je dois « veiller sur votre âme comme une tendre mère ? »

Rien ne lui échappait. Un matin, le Père demande en entrant dans la chambre de la malade, si la nuit a été bonne. « Très bonne, répond « Aldonça ; le glorieux S. Joseph, S. Dominique et d'autres saints « du paradis sont venus me consoler par leur présence. Mais, s'empresse-t-elle d'ajouter, je sais que de son côté mon fils a reçu la « plus grande grâce de sa vie ; à telle heure, il s'est entretenu avec « Notre-Seigneur lui-même et sa très sainte Mère. »

Les traits de ce genre abondent, et rappellent la pure et sainte amitié qui unissait le B. Jourdain de Saxe à la B. Diane d'Andalo. Tantôt Aldonça présente amoureusement au divin Maître les cœurs des Pères Jean Rodriguez et Pierre de Tapia, en même temps que le sien, et Jésus lui apparaît, trois magnifiques fleurs à la main, symbole de la beauté de ces trois cœurs. Tantôt, le jour de l'Epiphanie, au lieu des présents des Mages, elle offre ces mêmes cœurs à l'Enfant-Dieu ; et, les ayant acceptés, Jésus la charge de distribuer en échange à l'un d'eux l'or de la charité et à l'autre l'encens de la dévotion, gardant pour elle la myrrhe de la pénitence.

Cependant, enflammé de zèle pour les âmes, le V. Père aspirait à passer de Guadalajara au couvent d'Aranda de Duero, où l'obéissance était plus complète, et le ministère apostolique dans les campagnes plus actif. Par l'intermédiaire de Dona Aldonça, Notre-Seigneur encouragea ses désirs, et le Père eut bientôt obtenu les permissions de ses supérieurs. A peine arrivé, on lui confia la charge

de Maître des novices, et grâce à son expérience des voies spirituelles il forma excellemment l'âme des jeunes religieux.

A quelque temps de là, le V. P. Diego Advarte visita le couvent d'Aranda (1628). Cet apôtre infatigable s'apprêtait à quitter pour la troisième fois l'Espagne avec une troupe de missionnaires à destination des îles Philippines. Après avoir pris l'avis de Fr. Pierre de Tapia et d'Aldonça de Saint-Joseph, le P. Jean Rodriguez demanda la faveur de partir pour ces îles lointaines : ce qui lui fut accordé sans délai.

« Je ne tardai pas à connaître par moi-même, raconte Advarte, la perfection de son obéissance, sa vertu préférée, au dire des autres Pères. Comme il m'exprimait le désir de voir ses parents avant de s'embarquer, je lui répondis qu'il suffirait de leur écrire ses adieux. Pas une objection ; il me fit aussi bon visage après ce refus, que si la permission lui eût été concédée. Peu après, ce religieux humble et pénitent me demanda de voyager à pied jusqu'à Séville ; je refusai de nouveau. Même admirable soumission, cette fois plus méritoire, puisqu'elle mortifiait les inclinations de l'esprit, et non plus celles de la chair. » A Séville, le V. P. Jean rejoignit ses futurs compagnons de route. Vingt-quatre religieux s'étaient groupés autour du P. Advarte.

Arrivé aux Philippines, le V. P. Rodriguez fut dirigé sur la mission de la Nouvelle-Ségovie. Cinq mois après, il en possédait admirablement la langue, et commençait son fécond ministère près des Indiens. Ceux-ci l'aimaient comme un père à cause de son abord doux et gracieux et de sa patience à toute épreuve. Ses Frères en religion se disputaient la consolation et l'honneur de travailler à ses côtés ; et pour satisfaire ce désir en même temps que pour procurer le bien spirituel de ses religieux, le supérieur envoyait successivement le P. Jean dans tous les postes de la mission. Les fatigues du saint ministère ne lui paraissant pas encore un sacrifice suffisant de ses aises et de la sensualité, il se disciplinait chaque jour jusqu'au sang. Une fois même, dans un village, il décida un Indien à le frapper sans pitié de son bras vigoureux.

Fidèle à toutes les pénitences de la Règle, il jeûnait encore au pain et à l'eau la veille de toutes les fêtes de la B. Vierge.

Un an avant son trépas, le V. Père commença de s'entretenir habituellement dans la pensée de la mort, non qu'il en eût horreur, mais parce qu'il voulait mettre à profit le reste de sa vie pour gagner quelques mérites et conquérir d'autres âmes à Jésus-Christ. Atteint

déjà de sa dernière maladie, mais avant que la nouvelle en fût parvenue au Vicaire provincial, il reçut l'ordre de partir avec un autre Père et d'accompagner les soldats espagnols dans les montagnes habitées par les Indiens. Il se leva incontinent du lit malgré les représentations de son compagnon ; et, fils obéissant, vint s'installer au centre de la mission à la Nouvelle-Ségovie. Comme le mal progressait toujours, le V. Père dut s'aliter ; puis, sentant sa fin approcher, il demanda les derniers sacrements et l'indulgence plénière. Après plusieurs jours de souffrances, qu'il supportait avec joie pour faire ici-bas, disait-il, son purgatoire, il expira pieusement, le 6 mai 1631. Son séjour aux Philippines n'avait duré que trois ans.

Quelques semaines après, le V. P. Diégo Advarte recevait une lettre de Fr. Pierre de Tapia, écrite à Alcala de Hénarès le 7 mai 1631, avec une autre lettre destinée au V. P. Jean Rodriguez, et dont voici le contenu : « La Senora D. Aldonça a reçu la lettre de votre Pater-nité, datée des Indes. Mais, comme elle songeait à y répondre, le « Seigneur l'a rappelée de cette vie en la fête de notre Mère Sainte « Catherine de Sienne. Ce jour-là, je fus la visiter, ayant appris qu'elle « était au plus mal. Déjà je la trouvai morte. Peu avant la dernière « agonie, le P. Sous-Prieur du couvent de Saint-Dominique arriva, et « plaça sur l'extrémité du lit le petit habit de l'Ordre, dans lequel « Dona Aldonça désirait depuis longtemps mourir comme professe. « Elle en avait la permission de son mari. Revenue à elle, après une « crise, elle demanda ce saint habit. Le Père le lui remit aussitôt avec « la formule de la Profession qu'elle récita pieusement, et à peine « eut-elle prononcé ces derniers mots : « *Jusqu'à la mort* », elle expira. « On peut bien croire qu'elle est montée tout droit au ciel, puisqu'à « tant de travaux, de patience et de vertus, elle ajouta l'holocauste de « sa profession. » C'était le 4 mai 1631, la fête de Sainte Catherine étant fixée alors au premier dimanche du mois de mai.

Ainsi se réalisait la double prophétie de Sœur Aldonça de Saint-Joseph au V. P. Rodriguez, qu'il vivrait peu d'années dans la mission, et qu'ils se reverraient bientôt après dans le ciel. Tous deux moururent en 1631, dans le mois de la B. Vierge, et à quelques jours d'intervalle.





Le V. P. JEAN-BAPTISTE DE MARINIS
LVII^e Maître général de l'Ordre ().*

(1597-1669)

CET illustre rejeton de la famille des Marinis naquit à Gênes le 28 novembre 1597, du patrice Jean-Baptiste de Marinis et de Théodora Justiniani, nièce du cardinal Vincent Justiniani, XLVII^e Maître des Frères-Prêcheurs. Six de ses sœurs embrassèrent la vie dominicaine à Rome, quatre à Magnanapoli, monastère fondé par S. Dominique, et deux au monastère de Ste Catherine de Sienne. Les premières s'appelaient Praxède, Marie-Hyacinthe, Colombe et Ursule-Marie, les autres Marie et Marie-Candide. Thomas et Dominique, ses frères, reçurent aussi l'habit de l'Ordre au couvent de la Minerve (1). Il fut levé des fonts du baptême par le cardinal de Guevara, et en son honneur le nom de Ferdinand lui fut imposé.

Ses parents lui firent donner une parfaite éducation, et les plus habiles maîtres lui enseignèrent le latin et le grec. Mais, en même temps qu'il progressait dans les lettres humaines, Ferdinand de Marinis s'appliquait à l'exercice de la vertu, et fréquentait l'église de la Minerve, si bien qu'il ambitionna bientôt de porter l'habit de l'Ordre comme son frère Thomas. Le jour de l'Annonciation 1613, il le reçut avec joie du V. P. Séraphin Secchi, et changea son nom en celui de Jean-Baptiste. Le terme du noviciat étant arrivé, il prononça ses vœux entre les mains du P. Raphaël Riphos, de la province d'Aragon, Vicaire général de l'Ordre et plus tard évêque d'Elne. C'était le 25 mars 1614.

Les espérances, que l'on concevait touchant l'avenir de ce jeune profès, portèrent les supérieurs à l'envoyer en Espagne pour continuer ses études. Il partit avec son frère Dominique, et suivit le cours de

(*) J.-B. Pacichelli, *Vita*, etc.

(1) Voy. sur la famille de Marinis la note insérée au 7 janvier, après la Vie de la V. Sœur Marie Raggi.

philosophie au couvent de Saint-Etienne de Salamanque. Mais s'il gagna promptement l'estime générale dans ce célèbre collège, c'est qu'il recherchait avec une égale ardeur la sainteté et la science. Il aimait les plus humbles et les plus pénibles offices, comme de servir à la cuisine, nettoyer et épousseter la maison. Il balayait l'église et le chœur avec tant de respect que, pour se tenir plus courbé dans ce pieux travail et témoigner de la disposition intérieure de son âme à adorer Dieu en esprit et en vérité, il ne voulait point se servir du manche des balais.

De l'université de Salamanque, Fr. Jean-Baptiste de Marinis fut envoyé à Alcala étudier la théologie. Il y reçut la prêtrise, et, cette dignité lui fournissant de nouveaux motifs de sainteté, on commença de le considérer comme appelé aux plus hautes charges de l'Ordre. Lorsqu'il quitta l'Espagne, le Provincial lui dit même en souriant : « Partez joyeusement, mon fils ; et soyez plus tard un excellent Maître général. » Son séjour en dehors de l'Italie avait duré dix ans ; il y rentra avec le titre de lecteur, qu'il fut à même d'exercer presque aussitôt dans son couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve. Il avait l'esprit clair et précis, une éloquence naturelle et facile, une subtilité pénétrante, un grand amour pour l'étude, un dévouement si entier pour chacun de ses élèves qu'il se préoccupait également du progrès d'un seul et de trente. Les sujets les plus ardues de la théologie lui étaient familiers, et il obtint le grade de Maître comme récompense de son zèle pour la science sacrée.

La réputation du V. Père s'étant répandue dans la ville de Rome, le Pape Urbain VIII le nomma secrétaire de la Congrégation de l'Index, l'an 1628. Il s'acquitta de son office avec sagesse et intégrité, et bien qu'il n'eût pas voix délibérative, il endura de fâcheuses persécutions de la part des auteurs, qui se trouvaient flétris par la condamnation de leurs livres. Pour lui, ne se laissant fléchir ni par les bénédictions ni par les malédictions, il se tenait ferme et droit comme l'ange de la justice, remplissant fidèlement son ministère pour la plus grande gloire de Dieu et l'utilité de son Eglise.

Honoré ainsi dans la cour romaine, le P. de Marinis n'en vivait pas moins avec la simplicité et l'humilité du dernier des Frères. Malgré ses occupations multipliées on le voyait presque toujours au chœur et la nuit et le jour, et il se montrait affable avec tous. Il jeûnait souvent au pain et à l'eau, et parcourait la ville, même ces jours-là, pour secourir le prochain. Si la fatigue devenait trop accablante à cause de son

jeûne, il frappait sans se faire connaître à quelque monastère, comme à celui de l'Humilité, si fervent à cette époque, et se présentant au tour, il demandait modestement un morceau de pain pour l'amour de Dieu. Il s'adonnait aussi beaucoup aux confessions, et sa conduite était si généralement appréciée, que son confessionnal était sans cesse entouré de personnes de tout rang, qui ne voulaient confier qu'à lui les secrets de leur conscience.

Dieu le préparait, par ce ministère fécond et cette renommée croissante, à l'éminente dignité qu'il lui destinait dans l'Ordre. Une pieuse tertiaire le vit vers cette époque assis sur un trône, et son frère agenouillé à ses pieds. Elle ne comprit pas d'abord la signification de cette vision. Mais dans la suite, lorsque les électeurs du Maître général choisirent le P. Jean-Baptiste de préférence à son frère Dominique, si bien doué cependant pour le gouvernement des hommes et ancien compagnon du R. P. Nicolas Ridolfi, alors elle eut l'intelligence de ce que le Seigneur lui avait montré. Le Père Ridolfi lui-même semble avoir prévu le résultat de l'élection ; car dans les fréquentes visites que le Secrétaire de l'Index lui rendait au couvent de la Minerve pour le consoler de sa disgrâce, il lui disait souvent : « Je ne doute pas, « cher Père, que notre B. Père S. Dominique ne vous récompense « bientôt de votre charité. » Et parlant plus clairement, à l'époque du Chapitre de 1650, assemblé après la mort du R. P. Thomas Turco, il dit au P. Grégoire Areilza : « Le P. Jean-Baptiste de Marinis sera « très certainement élu Général ; et comme il désire beaucoup la ré-
« forme de l'Ordre, il vous choisira pour compagnon et vous enverra « dans les Provinces lointaines promouvoir ce grand bien. » Le P. Grégoire, surpris d'une pareille déclaration, refusa d'y croire, mais il dut se rendre bientôt à l'évidence des faits.

Les Pères du Chapitre de Rome de 1650 voulurent en premier lieu réélire le P. Ridolfi, pour protester une fois de plus de l'estime et de l'amour de tout l'Ordre à son égard. Mais Dieu le rappela à lui pendant la célébration du Chapitre, et il fallut nécessairement songer à un autre. Le P. Dominique de Marinis jouissait de la considération générale, et son élection paraissait indubitable. Néanmoins son frère Jean-Baptiste fut élu malgré sa résistance et ses supplications. Rome entière accueillit avec allégresse cette heureuse nomination, et le Pape Innocent X, dans l'audience accordée aux membres du Chapitre, se plut à rappeler au nouvel élu qu'ils descendaient l'un et l'autre des Iustiniani. Il le félicita, et lui promit faveur et protection.

Le P. Général cependant célébra son Chapitre, et de concert avec les Définites promulgua des Ordonnances propres à augmenter le bien de l'Ordre sur lequel le Seigneur l'avait établi. Les principaux points étaient les suivants. Il commença par l'obéissance et le respect que l'on doit en toute occasion au Saint-Siège, et prescrivit aux religieux, Maîtres, Régents des études, lecteurs ou prédicateurs, d'observer fidèlement la Constitution d'Urbain VIII portant condamnation du livre de Jansenius. Il déclara ensuite que les inférieurs recourant aux supérieurs majeurs pour éviter une peine infligée par le prélat ordinaire seraient doublement punis, ces appels devenant la ruine des communautés s'ils ne sont sévèrement réprimés.

L'obligation des exercices spirituels de dix jours chaque année et le maintien des novices sous la direction de leur Maître jusqu'au sacerdoce furent confirmés. Les peines rigoureuses infligées par les Constitutions et les Chapitres généraux à ceux qui emploient l'influence de personnes étrangères à l'Ordre pour se procurer des grâces ou des faveurs furent renouvelées. Ces peines sont entre autres l'excommunication, et contre les endurcis la malédiction de Dieu, de la B. Vierge Marie, de notre B. P. S. Dominique.

Le R^{me} Père de Marinis recommande en outre aux Provinciaux de prendre garde à ce qu'aucune dispense ou relâchement ne s'introduise dans les couvents députés pour l'exacte observance, et de veiller à l'uniformité pour la rasure, l'étoffe et la coupe des vêtements.

Quant aux jeunes filles élevées dans les monastères de religieuses, les Actes ordonnent de ne leur permettre que des habits simples et modestes, en laine ou en lin, de couleur blanche, noire, violette ou marron, sans frisures et autres vains ornements. Les Prieures et Maîtresses des novices devront tenir cette décision affichée dans leur chambre et à l'entrée intérieure de la maison.

Enfin sur l'avis formel du Pape ordre est donné aux Provinciaux et Vicaires de Congrégations d'envoyer les jeunes religieux au sortir du noviciat dans des maisons où il leur soit facile de conserver leurs habitudes de ferveur et de régularité.

Par la Lettre encyclique, qui accompagne les Actes, le R^{me} P. Jean-Baptiste de Marinis rappelle d'abord la nécessité où il est d'implorer l'aide et les prières de tous les membres de l'Ordre, de peur qu'il ne succombe sous le poids de sa charge, et qu'il ne les entraîne tous dans sa ruine. Puis, s'adressant en particulier aux supérieurs, il leur représente qu'ils auront une gloire d'autant plus grande dans le ciel,

qu'ils se seront rendus un plus parfait modèle de vie religieuse. Si au contraire ils enseignent par parole et non d'exemple, on aura sujet de leur dire : « Vous imposez des fardeaux, que vous ne voudriez pas « toucher même du bout du doigt », ou bien, d'après l'Evangile : « *Medice, cura teipsum.* » D'autant plus, dit S. Bernard, que le relâchement, s'il atteint les prélats, cause la perte d'un grand nombre de leurs inférieurs : « *Plurima damnatio Prælati, plurima subditorum perditio est* » ; comme le bon exemple est une huile répandue, qui du chef descend sur les membres, et un parfum, dont la suave odeur excite à courir après le prix de la vocation céleste.

Le V. Père parle ensuite aux anciens, à qui l'expérience a dû apprendre que ce qui passe est vanité, ce qui leur manque peu de chose, ce qui leur reste éternel, et ce qui les attend permanent et solide. « Il est temps, leur dit-il; réveillez-vous de la tiédeur et de « l'oisiveté, hâtez-vous; autrement l'adversaire de vos âmes vous « trouvera à ne rien faire, l'époux divin vous surprendra les lampes « éteintes, et vous perdrez tout près du terme, faute d'un peu de « courage, la couronne, que la persévérance dans les œuvres de la « Religion vous avait méritée. » Aux jeunes il rappelle la dignité et le mérite de l'obéissance que Jésus-Christ, notre Sauveur, a consacrée par son sang et pour laquelle il reçut de Dieu son Père un Nom au-dessus de tout autre Nom. Sans elle nos oraisons, veilles et pénitences sont inutiles. Lorsqu'elle est parfaite, elle ne se fixe aucune limite et ne se contente point des devoirs de sa profession; elle se porte toujours en avant, et embrasse de bon cœur tout ce qui est ordonné. C'est, d'après S. Thomas, un total renoncement, une entière subjection de la volonté propre. Il ajoute que la pauvreté nous montre du doigt les trésors acquis dans le ciel par les âmes détachées de tout, tandis que la chasteté nous caressant par une douce gravité et une joie modeste nous invite à prendre place parmi les Saints et Saintes de l'Ordre, vêtus de robes blanches et rangés à la suite de l'Agneau avec des palmes et des lis à la main.

En terminant, le R^{me} Père de Marinis met sur les lèvres de S. Dominique ces belles paroles de S. Augustin. « Quoi ! seriez-vous « plus incapables de bien faire que nos Saints et nos Saintes? ou leur « force leur venait-elle d'eux-mêmes et non du Seigneur? C'est Lui « qui leur a fait garder les observances, pourquoi vous confier en « vous, au risque de chanceler. Jetez-vous entre les bras de Dieu, et « ne craignez rien; il ne vous laissera point tomber. Jetez-vous entre « ses bras, il vous recevra et vous serez sauvés. »

II. — La conduite du R^{me} P. Général était en rapport avec de telles ordonnances et exhortations. Ses habits étaient pauvres et il prenait bien garde qu'ils fussent conformes à l'esprit de pénitence, dont les religieux, surtout les Mendiants, font profession. Jusque dans le palais pontifical, on l'a vu porter une chape de trois sortes d'étoffe. Il ne possédait qu'une robe et lorsqu'il la donnait à laver, il en empruntait une autre au Frère convers, son compagnon. Bien loin de lui attirer du mépris, cette vraie pauvreté lui méritait l'estime de tous. Sa chambre était propre, mais sans ornement ; son cabinet de travail garni de bons livres, pour lesquels néanmoins il évitait la curiosité des reliures.

Le V. P. Jean-Baptiste de Marinis récitait chaque jour le Rosaire entier avec ses compagnons. Il savait de mémoire tout le Psautier, et plus d'une fois en le récitant, il fut ému jusqu'aux larmes. Tous les points des Constitutions qu'il pouvait observer, il les gardait exactement. Ainsi, avant de quitter le couvent de la Minerve, il demanda souvent la bénédiction du Procureur de l'Ordre. Le soir, avant d'aller prendre son repos, il la recevait de l'un de ses compagnons. Il employait d'ordinaire deux heures complètes pour se préparer à la sainte Messe, la célébrer et faire son action de grâces. L'usage du cilice lui était devenu habituel, et il prenait de rudes disciplines dans une étroite cellule qui regarde sur la tribune de l'église vers le grand autel.

Les religieux étrangers de passage à Rome trouvaient en lui un véritable Père ; et pour les recevoir plus commodément il fit construire l'Hospice de la Minerve, qui reste comme la preuve éternelle de sa charité. On y voit entre autres choses une belle galerie des plus illustres personnages de l'Ordre et des Maîtres généraux. Trois autels furent établis dans un oratoire, et le R^{me} Père fit ménager dans le mur de l'église du couvent une fenêtre par laquelle les hôtes peuvent adorer le Saint-Sacrement.

Son plus grand désir eût été de visiter tout l'Ordre, mais des affaires importantes le retinrent constamment à Rome, où il convoqua le Chapitre général pour 1656. Vers ce même temps, la peste fit d'affreux ravages dans la ville de Naples et se répandit jusqu'à Rome. Plusieurs Pères de la Minerve furent frappés, et quelques-uns moururent. Plus fort que la mort, le R^{me} Père se dépensa généreusement au chevet des malades pour les soigner, les visiter et leur administrer les sacrements. Le Pape Alexandre VII l'ayant appris députa un exprès

pour lui dire de quitter le couvent et de se retirer dans un endroit moins malsain. « Si ce message, répondit le V. Père, est un ordre de « Sa Sainteté, j'obéirai sans réplique; mais je le considère plutôt « comme une marque d'intérêt et un effet de sa bonté, et elle ne « trouvera pas mauvais, je l'espère, qu'à l'exemple du bon Pasteur, je « donne ma vie pour mes brebis. Qu'elle daigne seulement m'accorder « la bénédiction apostolique. » Cependant, par un autre envoyé, le Pape ayant formulé un ordre, le P. Jean-Baptiste de Marinis se retira sur le Monte-Pincio. Le mal une fois réprimé, du moins à ce que l'on croyait, les Pères du Chapitre arrivèrent à Rome, et les séances commencèrent le 4 juin 1656.

On y renouvela l'exhortation aux religieux et aux prédicateurs de suivre en tous points les décrets des Souverains-Pontifes touchant l'Immaculée-Conception de la B. Vierge, à laquelle le P. de Marinis avait une dévotion particulière. Trois ans auparavant, un Chapitre provincial tenu à Bénévent avait joint ses instances à celles des Provinces d'Espagne pour obtenir la définition de ce point de doctrine. La même année (1653), le Révérendissime Père de Marinis adressait au Pape Alexandre VII une supplique dans ce sens (1) et en 1655 il écrivait au roi Philippe IV d'Espagne, le priant d'intervenir (2). Plus tard, 14 avril 1663, le Révérendissime Père donna au P. Martinez de Prado la permission pour les religieux d'Espagne de se conformer au désir du roi et de prêcher que Marie a été exempte du péché originel dès le premier instant de sa Conception. Voici la lettre par laquelle le Provincial d'Espagne notifiait à ses religieux la décision du V. P. de Marinis :

« Aux RR. PP. Maîtres, Prieurs, Recteurs, sous-prieurs et présidents de nos couvents, aux Mères Prieures et sous-prieures, à leurs vicaires et procureurs, et aux autres religieux et religieuses de notre Province d'Espagne de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Maître Fr. Jean Martinez de Prado, Provincial de la même Province, salut en Jésus-Christ, qui est le vrai salut, grâce et consolation dans le S. Esprit, etc.

« Le premier juin de la présente année, j'ai reçu une lettre de notre Révérendissime P. Général, ainsi conçue :

« J'ai reçu la lettre de Votre Paternité datée de Tolède le 26 janvier de « cette année, dans laquelle elle m'avertit de l'état de notre Province d'Es-

(1) Strozzi, *Controversia della Concezione discritta istoricamente*, lib. X, cap. 26.

(2) P. Alva, *Militia Immaculatæ Conceptionis*, édit. Louvain, pag. 150.

« pague, où l'on veut que les religieux se conforment en prêchant aux autres
 « prédicateurs de ces royaumes touchant le mystère de la très pure Concep-
 « tion de la Sainte Vierge sans souillure de péché originel dans le premier
 « instant de son existence. Cette question étant des plus graves qui puissent
 « se présenter, j'ai voulu, avant de répondre à Votre Paternité, la recom-
 « mander à Dieu dans les sacrifices communs et particuliers; et ces prières
 « ayant accompagné toutes les consultations, les examens et les conseils
 « nécessaires, j'ai cru devoir dire à Votre Paternité que, sans scrupule, elle
 « peut ordonner à ses inférieurs de se conformer aux autres sur ce point, en
 « suivant en cela la pieuse dévotion de Sa Majesté (que Dieu garde !) laquelle
 « augmente celle de ses sujets. Votre Paternité mettra toute l'attention
 « nécessaire afin que tous s'y conforment sans exception, attendu que notre
 « Ordre exige cette unité de conduite qui nous fait être *anima una et cor*
 « *unum in Domino* ; et elle ne tardera pas à me rendre compte de ce qu'elle
 « fera. Ma bénédiction pour Votre Paternité et pour cette sainte Province est
 « que tous progressent *in utroque homine* et soient tels que Dieu veut. Je
 « recommande à vos prières la personne royale de Sa Majesté, la félicité de sa
 « couronne, l'accroissement de la Religion, ma personne et mes compagnons.

« Rome, 14 avril 1665.

« De Votre Paternité le serviteur dans le Seigneur.

« Fr. Jean-Baptiste DE MARINIS,

« Maître de l'Ordre. »

« Le jour que j'eus connaissance de cette lettre de notre Père Révérendis-
 « sime, je lisais en ce désert un sermon vraiment céleste d'un saint ermite, le
 « grand S. Ephrem, sur les grandeurs de la Sainte Vierge, mère de Dieu, et
 « j'arrivais à ce passage : « *Non nobis est alia quam in te fiducia, o Virgo sin-*
 « *cerissima ; ex ulnis siquidem maternis tibi, Domina nostra, dediti sumus miseri,*
 « *tuique clientes appellati.* » Tous les chrétiens peuvent dire ces mots, puis-
 « qu'elle est la Mère, la protectrice et l'avocate de tous, mais il est certain que
 « nous pouvons les dire d'une manière tout à fait spéciale, attendu que notre
 « Ordre s'est établi par la prière et l'intercession de la Sainte Vierge. C'est elle
 « qui lui a donné son habit, et qui remplit toujours pour lui l'office d'une mère,
 « en nous soutenant, en nous comblant des plus grands bienfaits. Dieu montra
 « à notre Père S. Dominique ses enfants sous son manteau, et il lui dit ces
 « tendres et suaves paroles : « *Ordinem tuum Matri meae commisi* » ; et conti-
 « nuellement nous éprouvons les bienfaits de son patronage.

« C'est ainsi que je fus extrêmement consolé par ce qu'ajoute S. Ephrem :
 « *Tu enim noster es portus, o Virgo intemerata, et praesens pia auxiliatrix, sub*
 « *tua denique tutela et protectione tuti sumus, quare ad te unicam confugimus,*

« *crebrisque lacrymis, o beatissima Mater, imploramus*, etc. Puisque nous sommes certains de pouvoir agir sans scrupule, il faut donc que nous obéissions promptement; et nous qui tenons à gloire d'être les serviteurs de Notre-Dame et ses enfants, et les prédicateurs, quoique indignes, de sa grandeur, ne laissons rien de tout ce que nous pouvons dire et faire pour son service.

« Ainsi, pour me conformer à l'ordre et à la disposition de notre Révérendissime P. Général, j'ordonne et commande par stricte obéissance à tous les religieux de notre Province, aux prélats comme aux simples religieux, dans nos couvents comme dehors, de dire l'éloge usité dans ces royaumes en honneur de la très pure Conception de la Sainte Vierge conçue sans péché originel dans le premier instant de son existence; et que dans tous nos couvents, dès qu'on recevra cette patente, on fasse une Fête à ce très saint Mystère, avec le plus de solennité qu'on y pourra mettre avec des prédications dans la forme susdite. On devra me donner avis de la réception et de l'observation de notre patente; et s'il se trouvait quelque transgresseur et perturbateur de la paix on le punirait avec toute rigueur.

Ce 1^{er} juillet 1663.

Fr. Jean MARTINEZ DE PRADO,
Prieur Provincial (1).

Dans le même Chapitre furent promulguées plusieurs modifications de notre liturgie insérées depuis à leur place dans les Missels et Bréviaires, mais la 14^{me} Admonition mérite surtout d'être signalée. Sur le désir du Souverain-Pontife, mécontent de la hardiesse de certains casuistes, on recommande instamment à tous les docteurs et régents de l'Ordre qu'ils s'attachent plus que jamais à la doctrine morale de S. Thomas, et qu'ils travaillent à publier promptement un ouvrage conforme aux principes du Docteur angélique. L'intervention du Pape pour cette admonition est attestée par le P. Vincent Baron, inquisiteur de Toulouse et premier Définiteur du Chapitre de 1656, dans une lettre adressée peu après au Maître général, et imprimée en tête de l'ouvrage du P. Mercœur : *Basis totius Moralis Theologiæ*.

L'accord le plus unanime régna parmi les Pères tout le temps que durèrent les délibérations. Mais à peine était-il terminé, que la peste fit de nouveau son apparition. Le couvent de la Minerve fut fermé une seconde fois, avec défense aux Pères d'en sortir sous aucun prétexte jusqu'à ce que tout danger fût éloigné. Cet accident est rappelé par

(1) *Analecta juris pontificii*, janvier 1856, col. 1951.

le R^{me} P. Général dans sa Lettre encyclique portant promulgation des Actes du Chapitre.

En outre comme le fléau sévissait particulièrement dans la ville de Naples, le zélé supérieur écrivit à tous les religieux de cette malheureuse cité une lettre touchante (7 juillet 1656). En les exhortant à sacrifier leur vie pour le service de leurs concitoyens, le R^{me} Père se plaignait en termes sublimes des obligations qui le retiennent à Rome loin de ses enfants affligés et malheureux (1). Cependant aussitôt que le mal eut cessé, le Pape lui permit de visiter les Provinces de ce royaume. Ses familiers avaient épuisé toutes les instances pour le détourner de ce voyage, mais il répondait, le sourire sur les lèvres, qu'il ne redoutait qu'un seul venin, une seule peste, celle de ses péchés. Il partit donc, visita Naples, et revint peu après mandé à Rome par le Souverain-Pontife.

III. — Le Chef suprême de l'Eglise estimait beaucoup la vertu et le zèle prudent du V. P. de Marinis. Aussi lorsque des mécontents adressaient des mémoires à la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, il défendait d'en commencer l'examen avant d'avoir entendu le R^{me} P. Général. La plupart de ces libellés ayant été reconnus dénués de toute apparence de raison, on ne prit même plus la peine de les discuter, et on les remettait de suite au V. Père. Un jour il en reçut de cette sorte quatorze à la fois. Insensible à toutes les injures il priaït dévotement pour ses persécuteurs, et pour l'un d'eux dont la conduite avait paru plus blâmable il fit célébrer une messe aussitôt après sa mort, reprenant avec sévérité un religieux, qui avait laissé échapper des marques de contentement au sujet de cette mort. Par le même esprit de patience il ne permettait pas les murmures en sa présence. Sa chambre et son temps étaient à qui en avait besoin sans acception de personnes ; et comme avec les hommes d'une grande bonté, plusieurs oublient parfois le respect dû à la dignité du supérieur, et profèrent des paroles répréhensibles, notre saint Général écoutait doucement ces sortes de reproches, et ne répondait que par ces mots : « *Sit nomen Domini benedictum.* » Ennuyé de le voir si longtemps en charge, quelqu'un s'imagina qu'il pourrait lui causer la même défaveur qu'au R^{me} P. Ridolfi. Les premières tentatives en ce sens furent faites près du Pape par des gens influents, mais le Souverain-Pontife ne

(1) Voy. le texte de cette Lettre à l'Appendice.

voulut rien entendre, et peu s'en fallut qu'il ne punît l'auteur de l'intrigue. Le P. Général n'avait du reste aucune attache naturelle aux honneurs de sa haute dignité, et par trois fois, il demanda d'être déchargé; jamais le Pape n'y voulut consentir.

De temps en temps il se retirait dans une modeste maison de campagne, à San-Pastore, près Palestrina, pour y prendre quelque repos. Il distribuait de nombreuses aumônes, recevait charitablement les religieux des divers Ordres, surtout ceux de S. François, et leur lavait les pieds avec une admirable dévotion. Il aimait à faire le catéchisme, dans les environs, et à instruire les pauvres gens sur les vérités les plus nécessaires de notre foi. Les malades le voyaient souvent à leur chevet et presque à chaque visite recevaient divers médicaments, dont il faisait dans ce but une ample provision. Chaque année, le 26 juillet, fête de S. Pasteur, se trouvant d'ordinaire à cette maison, il exhortait le peuple à communier, et à gagner l'Indulgence qu'il avait procurée pour cette solennité. La reconnaissance publique ne lui manquait pas, et l'on accourait en foule à sa rencontre pour lui en prodiguer les marques les plus touchantes.

Jamais on ne trouva le V. Père inoccupé; même en allant et venant il récitait avec son compagnon une partie du Rosaire. Ne pouvant parcourir en personne les diverses Provinces de l'Ordre, il y suppléait par des Lettres d'un style aussi élégant que pieux, dans lesquelles venaient à propos de nombreux textes de la Bible et des saints Pères. Le 25 mars 1661, il adressait à l'Ordre une admirable Encyclique pour porter les religieux à aimer de plus en plus les Pères de la Compagnie de Jésus dans le lien de la paix et de l'affection mutuelle (1). Il composait aussi de fort belles exhortations pour les religieuses de quatre monastères de Rome qu'il dirigeait. La louange de ses œuvres ou de sa personne lui était un véritable tourment, mais il restait très sensible à tout ce qui concernait l'honneur de l'Ordre. Quelques envieux répandirent le bruit qu'un Frère avait falsifié des textes des Saints Pères pour les intérêts d'une controverse théologique. Sans attendre que l'accusé se fût justifié lui-même, il vérifia les textes, composa un mémoire et le fit tenir au Souverain-Pontife pour défendre la réputation de ce religieux de l'Ordre.

L'un de ses principaux soins, après ceux de l'observance régulière, fut d'étendre les Confréries du Saint-Rosaire et du très-saint Nom de

(1) Voy. l'Appendice.

Jésus. Durant son généralat, il eut la consolation de voir la première établie dans seize cent quatre-vingt-six églises, et la seconde en plus de quatre-vingts. Il propagea beaucoup la dévotion des quinze mardis en l'honneur de saint Dominique, auteur du Rosaire. La mise en ordre des Archives, et l'édition des œuvres de B. Albert-le-Grand, publiées à Lyon au commencement de son généralat par les soins des PP. Jammy, Robé, Cochet et Guinand méritent encore d'être mentionnées.

La treizième année de sa charge il se trouva très-malade et l'on crut qu'il n'en échapperait pas (1663). A l'annonce de sa mort prochaine, il répondit : « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* : Je me réjouis de la nouvelle qu'on m'apporte ; nous irons dans la maison du Seigneur. » Après s'être confessé au V. P. Jean-Baptiste Galvano, il se leva, se revêtit des habits de l'Ordre, et pieusement agenouillé, reçut le saint Viatique. De tous côtés on pria pour son rétablissement. Dieu écouta des vœux si ardents et lui conserva la santé six ou sept années. Il les employa très-utilement au service de la Religion, favorisant les couvents d'observance, comme ceux de la Congrégation de la Santé à Naples, et de la Congrégation Occitaine de France, honorant partout et toujours le vrai et solide mérite, et témoignant d'un zèle singulier pour les missions lointaines. Il eut la joie de constater la fécondité du ministère de l'Ordre en pays infidèle, et d'apprendre le martyre de plusieurs de ses enfants, outre celle d'assister aux fêtes de la béatification de sainte Rose de Lima, à laquelle il avait beaucoup contribué.

Après tant de travaux, il pouvait dire comme le patriarche Jacob : « *Jam lætus moriar* : Voici que je mourrai content. » De fait, une année ne s'était pas écoulée depuis ces fêtes, que Dieu le rendit participant de la gloire de sainte Rose. Bien qu'éprouvé par de violentes douleurs néphrétiques, et âgé de soixante-douze ans, il voulut assister jour et nuit à tous les Offices de la Semaine-Sainte, et le Jeudi-Saint laver les pieds de tous les religieux, ainsi qu'aux étrangers de l'hospice de la Minerve. C'était vraiment un touchant spectacle que ce vénérable vieillard à genoux devant les Frères, et leur lavant les pieds avec dévotion. Mais tant de fatigue épuisa ses forces ; la fièvre le saisit, et le 1^{er} mai il reçut de nouveau les derniers sacrements.

Il adressa ensuite au Pape une lettre écrite de sa main, et qu'il tenait prête pour cette circonstance. Elle contenait trois points. Le V. P. Jean-Baptiste de Marinis recommandait l'Ordre à Sa Sainteté et le priait

d'instituer Vicaire général le P. Pierre Passerini, jusqu'au prochain Chapitre ; il demandait ensuite un Bref pour le couvent de Sainte-Sabine, afin que l'autorité du Saint-Siège y consolidât l'observance nouvellement rétablie ; enfin, il sollicitait très-humblement pour lui-même des Indulgences et la bénédiction apostolique. A la lecture de cette lettre, le Pape s'émut et s'écria : « Quelle perte pour l'Eglise ! » L'Ordre des Frères-Prêcheurs sera privé de son Chef, et Nous d'une « personne que nous aimions d'une affection toute spéciale ! » Un camérier lui porta les indulgences et la bénédiction attendues. Des personnages de haut rang comme les princes de Palestrina, Justiniani, Pamphili, le marquis d'Astorga, ambassadeur d'Espagne, le P. Jean-Paul Oliva, Général des Jésuites, s'empressèrent de le visiter. Mais il les pria bientôt de le laisser seul, et se recueillit pour se préparer au suprême passage. Il récitait sans cesse des oraisons jaculatoires, comme cette strophe de la Prose des morts : « *Quærens me sedisti lassus, Redemisti crucem passus, Tantis labor non sit cassus* : O Jésus, « à me chercher vous vous êtes lassé ; pour me racheter vous êtes « mort sur la croix ; qu'avec un si haut prix, je ne sois pas « perdu ; » et il répétait souvent : « *Tantis labor non sit cassus*. » Vers la fin des prières de la recommandation de l'âme, il donna sa bénédiction aux Pères et Frères, qui l'entouraient, puis levant les yeux au ciel, il y envoya son esprit, le 6 mai 1669.

Le lendemain son corps fut porté autour de la place de la Minerve par des religieux des différents Ordres, suivis de plusieurs autres et de l'ambassadeur d'Espagne. La messe fut chantée par le V. P. Pierre-Marie Passerini, Procureur général de l'Ordre, et le P. Ignace Bompain, célèbre prédicateur de la Compagnie de Jésus, prononça l'Oraison funèbre. Le 13 mai suivant, le V. P. Passerini fut institué par le Pape Vicaire général et il écrivit une Lettre encyclique pour annoncer la mort du R^{me} P. Jean-Baptiste de Marinis (1). Quelque temps après, les Pères de la Province du Pérou firent retirer le corps de la sépulture commune des religieux pour le placer dans un tombeau particulier à gauche de celui que S. Pie V s'était autrefois préparé, et à droite duquel repose le R^{me} Père Ridolfi.

En divers lieux on célébra encore des obsèques avec des Oraisons funèbres, nommément à Lemberg en Russie, et dans la cathédrale de Séville. L'empereur et le roi très-chrétien écrivirent à Rome des lettres

(1) Voy. l'Appendice.

de condoléance et un an après le décès, l'Abbé Pacichelli publia la Vie du R^{mo} Père de Marinis. Cet auteur a mis à la fin de son ouvrage trois tables précieuses. La première désigne les collèges fondés par le V. Père, et les couvents réduits de son temps à l'observance. La seconde énumère les écrivains qui florissaient à cette époque, ou dont les œuvres furent alors imprimées, comme Jean de Saint-Thomas et Thomas Malvenda. Parmi ces écrivains les plus connus sont les PP. Combefis, Baron, Gonet, Nicolaï, Aravio, Jean Martinez de Prado, Alphonse Baptiste, Godoy, Serra et le P. Mailhat dont le cours de Philosophie eut en peu d'années jusqu'à seize éditions. La troisième liste comprend les religieux élevés alors aux dignités de l'Eglise. On y trouve un cardinal, le V. P. Dominique Pimentel, trois Archevêques et trente-cinq Evêques ; preuve évidente de la réputation dont jouissait l'Ordre des Frères-Prêcheurs sous le R^{mo} P. Jean-Baptiste de Marinis.



LE MÊME JOUR

1290 — A Metz en Lorraine, les VV. PP. FRANÇOIS et JEAN DE GOURNAY, GUILLAUME et JEAN DE GERNEY, PHILIPPE DE MARCOU, tous illustres par la noblesse de la naissance et par leurs vertus. Ils vivaient dans le courant du 1^{er} siècle de l'Ordre. — (*Mémoires de Metz*.)

1360 — A Londres, le V. P. GUILLAUME ROTHWELL qui, méprisant pour l'amour de Jésus-Christ les avantages de sa haute naissance, prit l'habit de l'Ordre avec un ardent désir d'en remplir tous les devoirs. Fidèle sa vie entière aux pratiques de son noviciat, il fit à la fois de grands progrès dans la piété et dans les sciences. Il composa outre des *Sermons* plusieurs ouvrages estimés sur la Sainte Ecriture, la théologie et la philosophie. — (Echard, 1, 648.)

15.. — A Brescia, le V. P. LOUIS DE LOVERE, deux fois Provincial de Lombardie. Sa mort, quoique subite, fut marquée du sceau des prédestinés. Un jour, au couvent de Brescia, il achevait les Matines et commençait à dire « *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus* : La mort « des Saints est précieuse devant les yeux du Seigneur », lorsqu'il s'endor-

mit soudain du dernier sommeil. Quand il fut exposé dans le cercueil, ses mains exhâlèrent une odeur suave et pénétrante, symbole des vertus dont sa vie avait été toute embaumée. On ignore l'année de sa mort. — (Pio, *Della Progenie*, II, ch. 8.)

1580. — En Barbarie, le V. P. JEAN MARTINEZ DE TRIANOS, espagnol, religieux de grande piété et érudition. Ses rares mérites engagèrent ses Frères à le choisir comme Provincial. Pendant sa légation en Espagne le cardinal Michel Bonelli, neveu du Pape S. Pie V, ayant remarqué sa prudence et sa douce modestie, résolut de l'emmener avec lui à Rome. Il le fit nommer régent de la Minerve, charge communément remplie alors par des Dominicains espagnols. Quelques années après, le P. Jean Martinez réclamé par sa Province se mit en chemin pour retourner en Espagne. Mais il tomba entre les mains des corsaires et fut emmené captif à Alger. La divine Providence qui voulait lui assurer la liberté des enfants de Dieu par le mérite de l'esclavage, ne permit pas le succès des démarches tentées pour sa délivrance. Après avoir signalé sa charité en animant à la patience par ses discours et ses exemples les autres esclaves chrétiens, il mourut de la mort des justes, vers l'an 1580, au grand regret des pauvres prisonniers qui perdaient en lui leur plus douce consolation. — (Lopez, 4^e part., I, ch. 13.)

1580. — A Rome, le V. P. LAURENT BERNARDINI de Lucques, en Toscane, neveu du célèbre Paulin Bernardini, réformateur de la Province des Abruzzes, au royaume de Naples. Il entra fort jeune au couvent de Saint-Marc de Florence, rétabli déjà dans l'observance régulière par Fr. Jérôme Savonarole. Mettant à profit la sainte éducation qu'on y recevait, il devint aussi parfait religieux que grand savant. Grégoire XIII l'éleva au siège épiscopal de Corone, aujourd'hui Granitza, en Grèce; mais comme cette ville était sous la tyrannie des Turcs, il le nomma en même temps auxiliaire du cardinal del Monte, évêque d'Ostie et Velletri. Le V. Père remplit avec soin les fonctions de cette éminente dignité, et mourut vers l'an 1580. Son corps fut enterré dans l'église de Sainte-Marie-sur-Minerve. — (Pio, 2^e part., IV; Fontana, *Theatr.*, 180.)

1598. — Dans les îles de la Sonde, aux Indes Orientales, mémoire du V. P. DIEGO DE L'ASSOMPTION et du V. Fr. MELCHIOR, convers. Le premier fut un insigne missionnaire et travailla beaucoup à attirer les insulaires à la foi catholique comme à les y maintenir contre les sollicitations de leurs compatriotes. La négligence du gouverneur ayant laissé tomber au pouvoir des indigènes le fort de l'île, le P. Diégo fut assez heureux pour y ramener les troupes portugaises. Cette victoire sauva de la ruine la chrétienté naissante.

Le Fr. Melchior était le portier du petit et pauvre couvent de nos missionnaires, et les servait avec beaucoup de zèle et de charité. L'un des principaux chefs du pays, chrétien en apparence, mais au fond retourné à l'infidélité, entreprit de surprendre de nouveau le fort de cette île et résolut de tuer tous les Pères, les considérant comme des gens à gages dont les Portugais se servaient pour réduire le pays en servitude. Mais il n'y trouva que ce bon Frère, les autres par un ordre tout particulier de la Providence étaient sortis du couvent avant que le traître eût attaqué la forteresse. Furieux de cette déception, les révoltés firent main basse sur cet innocent, qu'ils sacrifièrent à leur rage, en haine de la religion, l'an 1598. — (Sousa, 3^e part., iv, ch. 16.)

1650 — Aux Philippines, le V. P. PIERRE BÉNITÈS. Avant de partir pour ces lointaines régions, il avait interprété avec beaucoup d'éclat l'Écriture-Sainte au couvent de Saint-Thomas de Séville. Mais il préféra consacrer sa vie à l'évangélisation des infidèles. Durant le voyage, tout savant qu'il était, il ne parlait jamais sinon pour répondre. Arrivé en Orient, il apprit sans retard la langue des Indiens et se mit à leur prêcher avec une ferveur insatiable du salut de leurs âmes. Mais sa carrière fut de courte durée. Au bout d'un an, la mort lui ouvrait les portes du repos éternel (1650). — (*Act. Cap. Rom.* 1656.)

1658 — Au Mans, le V. P. ANTOINE RADAIS, homme simple, droit et obéissant au moindre signe de ses supérieurs. Assidu de jour et de nuit à l'Office divin, pendant plus de cinquante ans il ne manqua jamais Matines. L'Office terminé, il demeurait plus d'une heure en oraison et prenait une terrible discipline. Matines se récitaient dans ce temps-là à onze heures et demie; nonobstant le V. Père Antoine était toujours levé à cinq heures pour prier. Il veillait avec le plus grand soin, en sa qualité de Sous-Prieur et de sacristain, à la bonne exécution du chant et à l'exacte observation des rubriques, tenant de plus à ce que tous les objets destinés au culte fussent dignes de la grandeur et de la sainteté de Dieu. Célébrant d'ordinaire la sainte Messe à l'heure de midi, il employait la matinée à entendre les confessions, surtout celles des pauvres gens. Très dévot à la B. Vierge il ne manquait jamais de dire tous les jours son Office et le Rosaire entier. La méditation continuelle des Mystères de notre Rédemption lui servit d'école pour apprendre à bien souffrir. Aussi, durant sa dernière maladie, les Frères n'eurent qu'à admirer son héroïque patience. Quand on lui annonça qu'il allait mourir, cette nouvelle le réjouit au-delà de toute expression; il était heureux d'être mis enfin hors d'état d'offenser Dieu et d'aller au ciel contempler sa Face adorable (6 mai 1658). — (*Mémoires du Mans.*)

1597 — Au couvent de Saint-Marc mourut le V. P. THADDÉE BARTOLI, religieux de grande foi et piété. Il naquit dans cette ville vers

l'an 1520 et dès sa première jeunesse fut formé au couvent de Saint-Marc dans toutes les pratiques de la perfection. Au dire du Nécrologe, c'était un homme recueilli, docte, prudent, fidèle observateur de la Règle. Les Pères Diaceto, Fivizzano, Michelozzi, qu'il avait eus pour compagnons de noviciat, l'honorèrent de leur constante amitié. D'une famille noble et neveu du cardinal Gaddi, il ne rougissait pas cependant de quêter par les rues de la ville. Il fut successivement Prieur à Prato (1552), à Pérouse (1554), à Saint-Marc, trois fois ; à Fiésole et à Spolète (1579-1582). Il prit ensuite la direction de la Province, et se montra durant son administration un supérieur accompli, bien qu'il parût parfois punir avec trop de sévérité les délinquants (1585). Brisé par l'âge, les travaux et les infirmités, il s'éteignit pieusement à Saint-Marc, le 6 mai 1597. Après sa mort il apparut à Sœur Marie Raggi, et s'entretint avec elle du bonheur des élus, comme on le lit au *Procès d'information* sur la vie et les mœurs de la V. servante de Dieu. — (Masetti, *Monumenta*, II, 71.)

12.. — Au monastère d'Adelhausen, la V. Sœur BERTHE VINCHIN, qui, dès qu'elle eut pris rang parmi les Sœurs, gagna toute leur affection par sa grave modestie et sa charité.

Il y avait dans sa cellule un crucifix devant lequel Sœur Berthe aimait à prier. Elle lui parlait comme à un ami, lui racontait toutes ses peines, cherchait à ses pieds sa consolation : « Cher Seigneur, disait-elle, maintenant que je ne possède plus que vous, traitez-moi avec bonté, et fortifiez-moi. » Souvent elle conversait ainsi cœur à cœur ; et voilà qu'un jour Jésus détache sa tête de la croix, se penche vers elle et lui dit : « Sache que je ne t'abandonnerai jamais, et que toujours je serai avec toi dans tes tribulations ; » et cela dit, Jésus repose sa tête sur la croix. Sœur Berthe goûta dans cet embrassement tant de douceur et d'allégresse, que depuis lors elle conseillait à toutes les Sœurs de chercher en Dieu seul le soulagement à leurs chagrins.

Notre-Dame lui accorda encore d'insignes faveurs. Une fois qu'elle tomba malade à mourir, on la mit à l'infirmerie, où se trouvait déjà sur un autre lit une Sœur appelée Hedwige de Horenberg. Quelques jours après, Notre-Dame précédée de deux Vierges pénétra dans la chambre et s'arrêta devant Sœur Hedwige ; puis toutes trois s'approchèrent de la Sœur Berthe Vinchin. Notre-Dame portait à la main une aiguière d'or, et elle dit à la malade : « Bois, ma fille, aussitôt tu seras mieux. » Sœur Berthe prit l'aiguière, but à longs traits, et il lui sembla que sa maladie diminuait. Cependant la B. Vierge s'éloigna. Quand elle eut disparu, Sœur Hedwige alla vers sa compagne et lui dit : « Comment vous trouvez-vous, ma Sœur ? » — « En parfaite santé, répondit-elle ; la Dame, qui s'est arrêtée devant vous, s'est approchée aussi de moi ; elle m'a offert dans une aiguière d'or le

« breuvage le plus réconfortant que j'aie bu de ma vie ; et dès que je l'ai bu, je me suis sentie délivrée de tous mes maux. »

Sœur Berthe eut durant sa vie bien d'autres colloques avec Jésus et Marie, qui lui apparaissaient souvent, jusqu'au jour où cette âme innocente s'envola du monastère d'Adelhausen au séjour de la gloire. — (*Freiburger Diöcesan Archiv*, t. XIII, *Die Chronik der Anna von Munzingen*.)

.... — Au monastère royal de Poissy, la V. M. CATHERINE DE CONTAY. Elle appartenait à une illustre famille, mais renonçant dès l'âge de quinze ans à tous les plaisirs de la terre, elle consacra son cœur au divin Epoux des Vierges malgré l'opposition de ses parents, qui voulaient la marier. Pour se fortifier contre leurs instances, elle eut recours à la prière, et ses désirs furent exaucés. Bientôt après elle devenait aveugle, et la tradition du monastère de Poissy assure qu'elle avait demandé cette infirmité au Seigneur. Cette pénible cécité dura quatorze ans. Mais Dieu voulant alors lui rendre ce qu'elle avait demandé de perdre pour son amour, lui fit recouvrer la vue ; et l'année même, elle entra au monastère de Poissy où elle se distingua en humilité, ferveur d'esprit, amour de Dieu et obéissance. Elle y mourut pleine de mérites âgée de soixante ans.

C'est tout ce que nous apprend l'éloge gravé sur la pierre de sa sépulture au chapitre, devant un tableau de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. Le reste de l'épithaphe est effacé, avec l'année de sa mort.

1658 — Au monastère de la Croix de Paris, la vertueuse Sœur MARIE SAGE DE SAINTE-AGNÈS. Son père était sincèrement affectionné à l'Ordre de Saint-Dominique, et trois de ses fils demandèrent l'habit, ainsi que deux de ses filles. Leur pieuse mère leur inspira des sentiments dignes de sa vertu par la sainte éducation qu'elle leur donna. Confiée dès l'âge de onze ou douze ans au monastère de la Croix dirigé alors par la V. M. Marguerite de Jésus, Marie se laissa docilement façonner l'esprit à la vertu, de sorte qu'elle reçut à quinze ans l'habit de la Religion dans ce monastère. L'année suivante elle fit profession et se montra toujours si fidèle aux observances de l'Ordre, qu'elle en devint un modèle accompli. De jour et de nuit elle assistait aux exercices communs, sans vouloir jamais consentir à aucune dispense ; elle les considérait comme une perte irréparable des mérites attachés à l'accomplissement du devoir.

Le caractère particulier de sa dévotion fut une confiance extraordinaire en la Très Sainte Vierge, et elle tâchait de l'inspirer à tous ceux qui lui parlaient. Elle recommandait surtout de réciter : « *Maria, Mater gratiæ, Mater miseri-cordiæ, tu nos ab hoste proteges, et hora mortis suscipe* : Marie, Mère de grâce, « Mère de miséricorde, protégez-nous contre l'ennemi, et recevez-nous à « l'heure de la mort. » Si l'on s'excusait de se charger de trop de prières

différentes, elle répondait que tout bon chrétien, désireux d'être assisté par la Mère de miséricorde à l'heure de sa mort, doit se rendre digne de cette grâce en la lui demandant souvent. Et comme il est certain, disait-elle, qu'on mourra dans l'une des vingt-quatre heures du jour, il faut réciter ce verset ou vingt-quatre fois de suite, ou à chaque fois que sonne l'horloge, ou autrement, mais au moins chaque jour vingt-quatre fois.

Véritablement humble, Sœur Marie ne cherchait pas à se prévaloir des riches talents que la Providence lui avait départis. Elle avait l'esprit excellent, et entendait fort bien les langues latine, espagnole et italienne; néanmoins elle était toujours dans une grande simplicité, s'acquittant sans bruit des emplois que lui confiait l'obéissance. Volontiers elle s'occupait à composer des cantiques pour s'exciter davantage à l'amour de Dieu. Ayant entendu avec un vif plaisir un sermon sur saint Augustin et un autre sur sainte Madeleine, elle les mit aussitôt en vers, et le prédicateur avoua lui-même, qu'elle avait développé mieux que lui sa pensée. Pour cet exercice de piété elle disposait seulement de ses instants perdus ou de quelques heures prises sur son sommeil. Ainsi, au retour de Matines, éclairée encore des lumières reçues dans l'oraison, elle écrivait en strophes pleines de feu les sentiments et les dispositions de son cœur.

A l'âge de vingt-huit ans, elle fut atteinte d'une maladie grave, qui lui enleva bientôt tout espoir de guérison. La fièvre la prit le 1^{er} mai, et le 6 du même mois, vers six heures du soir, elle quitta la terre par une mort très douce et très paisible. Elle-même demanda les Sacraments, et les reçut en complète connaissance. Le Père qui l'assistait voulut ensuite lui faire prononcer les paroles de saint Paul : « J'ai combattu le bon combat, consommé ma course, et gardé ma foi. » Elle répéta les premières, mais elle s'arrêta en disant qu'elle n'avait pas été assez fidèle pour tout dire en sûreté de conscience. Pourtant sur les instances du Père, elle termina le texte de l'Apôtre, et quelques instants plus tard reçut la couronne de justice réservée aux âmes fidèles. — (*Mémoires de la Croix*).





VII MAI

Le B. TANCRÈDE

*L'un des premiers disciples de S. Dominique,
à Rome (*).*

(XIII^e SIÈCLE)

LE B. Tancrède, l'une des plus fermes colonnes de l'Ordre en ses commencements, était originaire d'Allemagne et d'une noble famille. Le monde lui souriait, il se laissa d'abord prendre à ses séductions, et il obtint à la cour de l'empereur Frédéric II, une fonction très honorable, qui ne pouvait que lui servir de degré pour monter encore. Mais Dieu voulait l'arracher à ces séductions. Un jour, dans sa miséricorde, il éprouva un vif sentiment du danger que courait son salut, et sous le coup de la grâce il entra dans les dispositions de ces deux courtisans dont parle S. Augustin au livre de ses Confessions. Ayant trouvé par hasard une Vie de S. Antoine et s'étant mis à la lire, l'un d'eux s'était écrié : « Ami, dis-moi, je te prie, à quelle fin tendent nos travaux ? Pourquoi portons-nous les armes ? que pouvons-nous espérer au palais sinon de devenir les amis de l'empereur ? encore, dans cet état, quelle fragilité ! Pour y atteindre, il faut courir bien des périls, mais, amis de Dieu, nous pouvons l'être sur l'heure. » Et tous deux s'étaient de suite convertis. Tels étaient les sentiments salutaires du Bienheureux Tancrède.

(*) *Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 14 ; Echard, I, 91.

Décidé à se donner tout à Dieu, il recourut dévotement à la Sainte Vierge Marie et la pria de le couvrir de son aimable et puissante protection, de conduire heureusement ses pas. La nuit suivante, cette Mère de miséricorde lui apparut en songe et lui dit : « Viens à mon « Ordre. » Il habitait Bologne. Réveillé en sursaut, il se trouva consolé par ces paroles, mais d'autre part assez préoccupé de savoir quel Ordre religieux Marie daignait appeler le sien. Il lui adressa une courte prière, et se rendormit. Dans ce sommeil, il vit deux religieux vêtus en Prêcheurs, et celui qui paraissait le plus âgé lui adressa seulement ces quelques mots : « Vous priez Marie de vous mener au chemin du « salut ; venez avec nous et vous serez sauvé. » Une seconde fois il se réveille, mais jamais il n'avait vu de Frère-Prêcheur et ne connaissait point leur habit. Aussitôt levé, il demande à entendre la sainte Messe, et dit à son hôte de le conduire à une église. Celui-ci le mène à Saint Nicolas-des-Vignes. Il entrait à peine, que deux Pères vinrent au-devant de lui, Fr. Richard, Prieur du couvent, et un autre. Les reconnaissant pour les personnages qu'il avait vus en songe, Tancrède leur raconte les faits, reçoit leurs encouragements à la persévérance et va mettre ordre à quelques affaires. Peu après il reçut l'habit sans s'arrêter aux critiques des mondains, que son acte généreux et son mépris des biens terrestres jetaient dans l'étonnement.

Le sacrifice fut si complet, qu'en peu de jours Tancrède parut un homme parfait.

Notre B. Père Dominique, passant par Bologne, voulut l'emmener jusqu'à Rome, où il le nomma Prieur du couvent de Saint-Sixte. Ce fut à sa prière, que le saint ressuscita le jeune Napoléon, neveu du cardinal Etienne, et il remplissait aussi la charge de Prieur, lorsque deux Anges apportèrent du pain au réfectoire et le placèrent devant chaque religieux.

Ce même V. Père se rendit avec les autres Frères à Sainte-Sabine, lorsque S. Dominique réunit en communauté régulière à Saint-Sixte, les religieuses de divers monastères de Rome. Il accompagnait le B. Patriarche, le soir où l'ange du Seigneur les ramena vers Sainte-Sabine à travers l'obscurité de la nuit, et comme le saint il entra dans le couvent d'une manière miraculeuse. Les portes s'ouvrirent et se refermèrent d'elles-mêmes pour leur livrer passage.

C'est tout ce que la tradition a conservé sur ce grand homme, l'un des plus saints Frères du premier siècle de l'Ordre.



Le V. P. THOMAS MALVENDA

Profès du couvent de Lombay,

de la Province d'Aragon ().*

(1566-1628)

La mémoire du docte et pieux Père Thomas Malvenda est restée en si grande vénération, qu'on apprendra sans doute avec plaisir comment il s'est rendu un prodige d'érudition. A le voir si heureusement doué des plus excellentes vertus et éclairé des plus hautes lumières, on demeurera convaincu que la meilleure disposition à l'étude des sciences, c'est de pratiquer la pureté du cœur, la dévotion, le silence et l'assiduité continuelle au service de Dieu.

Le V. Père Thomas vint au monde à Xativa, petite ville située à une journée de Valence, en Espagne (1566). Dès son enfance, il fréquenta nos Pères du couvent de Xativa, et c'est de l'un d'eux qu'il apprit les premiers éléments du latin. Cette langue lui devint très familière ; il la parlait avec plus de facilité et d'élégance que sa langue maternelle. Le maître ne se lassait pas d'admirer l'ardeur de son disciple à l'étude, la ténacité de sa mémoire, la clarté et le brillant de son style. Pour le grec et l'hébreu, il n'eut besoin d'aucune leçon, et cependant il acquit bientôt une connaissance approfondie de ces deux langues.

Il étudiait la philosophie sous la direction d'un autre Père du couvent, lorsqu'il résolut dans sa seizième année d'imiter la vie et les vertus de ceux dont il apprenait les sciences. L'habit lui fut donné au couvent de Lombay, bâti par S. François de Borgia avant son entrée dans la vie religieuse. Exclusivement appliqué à prendre le véritable esprit de la Religion, il s'exerça avec tant de soin et d'affection en toutes les observances, que de sa vie il n'abandonna plus les pratiques du noviciat. Sa profession eut lieu l'année suivante (1582).

(*) Echard, *Scriptor. Ord. Præd.*, II, 454-457.

Le P. Malvenda enseigna d'abord la philosophie pendant quatre années ; il fut Maître des étudiants ; puis, comme il s'acquittait de tous ses offices avec l'approbation universelle, on l'institua Lecteur de théologie. Il remplit dix ans cette charge, et plus que personne y fit paraître la profondeur et la solidité de son intelligence, l'ardente et tendre piété de son âme. Bien que les Maîtres et les Lecteurs fussent dispensés de suivre le chœur, lui néanmoins s'y trouvait jour et nuit, et toujours il resta fidèle à cette pratique. S'il devait prêcher dans notre église, il assistait quand même à l'Office jusqu'au moment de monter en chaire. Bien plus, il priait très souvent les hebdomadaires de le laisser chanter la messe conventuelle, afin, disait-il, d'un côté d'économiser le temps de sa messe privée et de l'autre d'assister avec ses Frères aux exercices communs.

Même exactitude aux autres réunions des Frères, et cependant il consacrait à l'étude sept heures chaque jour. Hors du couvent, il travaillait encore, pratiquant à la lettre le texte des Constitutions, qui marque aux jeunes religieux de lire ou méditer sans cesse quelque utile vérité pour la graver dans leur mémoire. La nature l'avait singulièrement doué pour ce genre d'occupation. Petit de taille mais de forte complexion, il pouvait se contenter de peu de sommeil et veiller durant une partie de ses nuits.

Le V. Père jouissait d'une étonnante sagacité et souvent à première lecture il jugeait en détail le fonds et la mise en œuvre d'un ouvrage, même sur des sujets très difficiles. Le Père Isidore de Alliaga, religieux de l'Ordre et depuis Archevêque de Valence, avait coutume de dire qu'il existait une sympathie mutuelle entre l'esprit de Malvenda et les lettres ; et qu'il lui suffisait de déguster pour ainsi dire du bout des lèvres un livre de doctrine suspecte pour en sentir aussitôt les idées répréhensibles. Aucun des livres nombreux laissés à son usage n'avait de marque ni de titre extérieur ; malgré cela, il prenait sans hésitation et en pleine obscurité le livre même dont il avait besoin. Jamais il n'eut de secrétaire ni de copiste. Tous ses manuscrits étaient dans un ordre parfait, et d'une écriture élégante. On trouve peu d'auteurs, dont les écrits, même après deux ou trois copies corrigées, soient plus nets que le premier jet du V. Père Malvenda : nouvelle preuve de la fermeté de sa conception, du calme et de la docilité de son imagination. Lorsqu'on en faisait la remarque, il aimait à répliquer : « L'homme de lettres est soldat ; il doit tenir ses armes et son équipement dans un ordre et une netteté irréprochables. »

L'expérience qu'on avait de sa grande religion, de la sincérité et de l'énergie de sa foi portèrent les supérieurs à lui permettre la lecture des livres hérétiques. Il en usa beaucoup pour voir, disait-il, s'il trouverait quelque perle dans cette fange et s'il pourrait employer les armes de Goliath à la défense du peuple de Dieu. Souvent des amis ont recueilli de sa bouche l'aveu que cette lecture enracinait la foi dans son âme au lieu de l'ébranler en même temps qu'elle augmentait son humble soumission au magistère infaillible de l'Eglise. Lorsque tant de brillants esprits sont tombés dans les ténèbres de l'erreur, qui osera en effet compter sur ses propres forces et lumières pour éviter, sans l'appui de l'autorité divine, des chûtes si lamentables ?

La première production littéraire de notre V. Père fut un opuscule sur l'unique mariage de sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, et sur la virginité du patriarche S. Joseph. Malvenda n'avait que dix-neuf ans ; mais cet ouvrage révéla tant d'érudition, de piété et de sagesse, qu'il apparut comme l'agréable aurore de ce beau soleil de science et de vertu, qui, croissant toujours, devait atteindre si vite son plein midi jusqu'à éblouir presque les plus doctes personnages de ce temps. Il y combat l'opinion que peu d'années après le V. P. Michaëlis allait soutenir en France dans son livre sur les Trois-Saintes-Maries. L'opuscule, qui n'a jamais été imprimé, se terminait de la sorte : « Voilà ce
« que j'ai cru de mon devoir d'exposer en faveur de la virginité de
« S. Joseph et de l'unique mariage de sainte Anne. Je me suis
« efforcé selon toute l'énergie de mon zèle (est-ce selon la science ?
« je l'ignore,) de revendiquer tout ce qui est à la gloire de sainte
« Anne, mère si glorieuse et de renverser une opinion que plusieurs
« ont longtemps accréditée parmi le peuple. J'ai trahi sans doute ma
« faiblesse et ma pauvreté juvéniles, et pas n'est besoin de demander
« excuse pour mon ignorance. Toutefois, si quelques-unes de mes
« affirmations ont sonné mal aux oreilles des doctes, j'implore indul-
« gence à cause de mon âge ; je suis un pauvre mortel, sans notoriété
« aucune, et dont le premier devoir est de mettre son front aux pieds
« des autorités de Rome. En notre couvent de Sainte-Croix de
« Lombay, le 9 mai 1585. »

Pendant qu'il était employé aux fonctions de Lecteur il écrivit de savants Commentaires de saint Thomas, qu'il n'avait pas dessein d'imprimer, et qui se sont perdus, à l'exception du traité de l'Incarnation, où l'on retrouve son exposé clair et précis, sa discussion serrée et nerveuse. Citait-il quelque texte de l'Ecriture, il en donnait d'abord

le sens propre et littéral pour mieux en montrer la force, et tout à la fois pour affectionner ses disciples à l'étude des Livres sacrés. Il s'efforçait d'éviter les questions oiseuses et subtiles et s'astreignait à cette méthode courte, solide, modeste, qui consiste à allier entre eux, sans effort les textes de l'Écriture et des Pères plus qu'à inventer toujours de nouveaux arguments de raison. En cela, il suivait docilement son maître, saint Thomas. Lorsque le sujet réclamait plus de développements rationnels, il le faisait en dehors de l'exposition dogmatique dans des *Diatribes* ou Dissertations spéciales.

En 1587, à l'âge de vingt-deux ans, Malvenda composa un opuscule sur le mot *Hosanna*; puis un autre dans le but de relever les fautes échappées aux copistes ou aux éditeurs et imprimeurs de la Vulgate. En 1593, il étudie longuement le Nom ineffable de Jéhovah, et adresse une savante lettre au Père André Scot, célèbre Jésuite du collège de Gandie: il le consultait sur des passages très difficiles de la Bible. Au cours des cinq années suivantes, il dicte à ses disciples des Commentaires sur les trois premiers Psaumes de David, et entreprend sur la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ un immense travail d'exposition et de concordance, qu'il n'eut pas le temps d'achever.

II.— Déjà vers cette époque, Malvenda songeait à son grand ouvrage *De l'Antechrist*, publié à Rome en 1604. Voici les circonstances qui l'attirèrent dans la capitale du monde chrétien. L'illustre Baronius remplissait l'univers de sa réputation et de sa gloire, et Malvenda lisait avidement les volumes déjà parus de ses Annales ecclésiastiques. Il lui survint alors tant de difficultés, qu'il se résolut à en écrire au cardinal. L'humble et savant prélat, loin de se froisser d'une démarche qui pouvait paraître déplacée de la part d'un simple religieux d'Espagne, insista auprès des supérieurs de l'Ordre pour que Malvenda fût appelé à Rome. Il avait distingué du premier coup d'œil les qualités maîtresses du V. Père. Dès son arrivée, vers 1600, les deux savants se virent à plusieurs reprises, discutèrent longuement d'importantes questions d'histoire et par suite de ces entretiens Baronius changea plusieurs passages dans ses Annales, ainsi que dans ses Annotations au Martyrologe romain (1).

(1) L'auteur de la Vie de Malvenda n'indique pas les points discutés entre le V. Père et Baronius, et corrigés plus tard par ce dernier. Voir cependant Malvenda dans son *Antechrist*, liv. III, ch. 16, vers la fin, et Baronius, t. x des *Annales*, dans l'Appendice, au sujet de la Babylone d'Égypte, et du texte de saint Pierre: « *Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone collecta* (1^{re} Eph. v. 13). »

En peu de temps, le Père Malvenda s'acquit une grande estime à la cour pontificale et le Maître général se servit aussi de ses talents et de sa science pour le bien de tout l'Ordre. La première œuvre qu'il lui confia fut la révision des livres liturgiques. Clément VIII avait institué une Congrégation avec mission de corriger le Missel, le Bréviaire et le Martyrologe romains. Baronius, Bellarmin, et autres éminents personnages en faisaient partie, et, leur travail achevé, le Pape avait l'intention de l'imposer à l'Eglise universelle, y compris les Ordres religieux. Le cardinal Baronius en avertit nos Pères de la part du Souverain-Pontife, au Chapitre général de Rome (1601); mais les Définiteurs le prièrent unanimement d'insister auprès du Pape pour qu'il leur fût permis de garder leurs cérémonies et leur rit spécial. Aucun changement ne fut imposé à l'Ordre dans sa liturgie. Cependant pour se conformer aux intentions du Chef de l'Eglise, le R^{mo} P. Xavierre chargea le Père Malvenda de corriger le Missel, le Bréviaire et le Martyrologe. Soumises à l'examen de la Congrégation des Rites, les modifications reçurent l'approbation du Saint-Siège, et introduites dans l'édition de 1603 elles furent promulguées par le Chapitre général de 1605 à Valladolid. Dans ce même Chapitre le V. P. Thomas Malvenda reçut le titre de Maître en sacrée théologie.

Peu après, le Père publiait son grand ouvrage sur l'*Antechrist* commencé depuis douze ans. C'est un des livres les plus savants et les plus curieux qu'on puisse consulter. L'auteur y montre sans art ni affectation, mais avec sa facilité et son éloquence naturelles, les richesses de son incomparable mémoire, le fruit de ses lectures et de ses études. De nombreuses citations d'écrivains hébreux, grecs et latins, sacrés et profanes en relèvent encore le mérite. Aussi le livre fut-il accueilli avec éloges par les plus illustres savants de l'époque. Suarès, Villalpand, Pineda, Possevin, André Scot, de Lanuza, Jean Du Pont, Torrielli, Lorin, et plusieurs autres le citent volontiers. Le premier à prédire cet accueil et l'utilité de l'ouvrage fut le V. P. Diégo Mardonez, confesseur de Philippe III et plus tard évêque de Cordoue. Malvenda avait adressé un exemplaire au P. Gaspar de Cordoue. Celui-ci étant mort prématurément, l'ouvrage fut remis au nouveau confesseur, le P. Mardonez, qui répondit par une magnifique lettre au Père Malvenda.

L'an 1605, le Père composa son livre du *Paradis terrestre* auquel le Père Isidore d'Alliaga s'empressa de donner publiquement une entière approbation. En même temps, il travaillait par ordre de la

Congrégation de l'Index, de concert avec quelques autres docteurs, à l'examen et à la correction des livres défendus. Quand parut en neuf gros volumes la *Bibliotheca Patrum* de La Bigne, Malvenda fut chargé d'en faire une étude approfondie. En deux mois, il eut démêlé tout ce que l'auteur avait glissé d'opuscules hétérodoxes et apocryphes dans sa collection, et son rapport, appuyé de preuves irréfragables, fit censurer jusqu'à correction cet ouvrage important.

Cette même année 1605, Malvenda écrivit le premier volume des *Annales de l'Ordre* à la demande du R^{me} P. Jérôme Xavierre. Dans les dernières pages, il avertit le lecteur que, n'ayant pas eu la possibilité de revoir ce travail, il ne le reconnaît pas pour sien. Néanmoins, le manuscrit fut remis au P. Dominique Gravina, et ce grand homme, très capable lui-même d'entreprendre une œuvre semblable, resta si charmé de l'exactitude, de la piété, et de l'incomparable érudition réunies dans ce volume, qu'il le fit imprimer l'an 1627. Malvenda conduisit seulement les *Annales* jusqu'à 1246, mais ces débuts suffirent à immortaliser sa mémoire, et l'on ne saurait trop regretter qu'il n'ait pas continué cette Histoire de l'Ordre de S. Dominique.

Ce contre-temps provenait de plusieurs changements dans les supérieurs et les offices de l'Ordre à cette époque. Le V. P. Isidore d'Alliaga fut élu Provincial de la Province d'Aragon, le 5 février 1608, et Malvenda choisi pour Définitéur du Chapitre général convoqué à Rome pour l'élection d'un successeur au R^{me} P. Xavierre, créé cardinal. Après le Chapitre, le nouveau Provincial d'Aragon obtint du R^{me} P. Galamini la permission de ramener Malvenda en Espagne et de lui confier l'administration de la Province durant les voyages, que les affaires l'obligeaient à effectuer hors de son territoire. Le V. P. Malvenda rentra donc dans sa patrie. Mais il n'exerça pas souvent les fonctions de vicaire du Provincial. Le P. Isidore d'Alliaga fut bientôt promu au siège épiscopal d'Albarracin et Malvenda, retiré au couvent de Valence, se remit avec ardeur à ses études favorites.

Son amour spécial pour la Sainte Ecriture le pressa d'entreprendre des Commentaires sur les Livres des Rois. Déjà le troisième chapitre du premier livre était commencé, lorsque D. Bernard de Rojas, cardinal-archevêque de Tolède et Inquisiteur général d'Espagne, lui envoya l'ordre de venir à Madrid. Malvenda et trois autres docteurs étaient désignés pour dresser un Index des livres à prohiber ou à corriger. Durant deux années (1610-1612) le V. Père examina trois cent vingt-

six volumes avec tout le soin que réclamait un jugement de cette gravité. Le catalogue ayant été publié à Madrid en 1612, le Père revint aussitôt dans son couvent, sans attendre comme ses collaborateurs la récompense de leur difficile et laborieuse mission. On eût dit que le monde lui était une prison, et qu'aussitôt délivré des affaires qui le retenaient loin du couvent, sa première pensée était d'accourir à sa cellule et à ses livres.

Cependant le P. Alliaga, transféré déjà d'Albarracin à Tortose, venait de prendre possession de l'archevêché de Valence. Il voulut à ses côtés le P. Malvenda, dont il admirait les vertus plus encore que la prodigieuse érudition. Il le prit pour compagnon, et le retint dans son palais pendant tout le reste de sa vie.

C'est là que le V. Père retoucha son ouvrage sur l'Antechrist, corrigeant plusieurs passages, et faisant de nombreuses additions, à la grande satisfaction des savants qui ne se lassaient pas de le consulter. Il commença cette révision le 22 février 1615, et la termina seulement sept ans après, le 18 septembre 1621, les affaires de l'archevêché lui ayant imposé une interruption de quatre années entières. Toujours actif, il traduisit la Genèse de l'hébreu en latin avec des notes malgré le peu de temps dont il disposait. Son intention était de traduire ainsi toute la Bible, afin de défendre, éclaircir, et perfectionner le plus possible la Version Vulgate, pour laquelle en fils soumis de la Sainte Eglise il professait une estime et une vénération particulières.

Dieu ne lui laissa pas le temps de mettre la dernière main à cette entreprise, il se contenta de sa volonté et des œuvres dont l'Eglise avait déjà retiré tant de fruits. Lorsqu'il traduisait le chapitre seizième du prophète Ezéchiel, il tomba subitement à bout de forces et se trouva presque mourant sans maladie. Après avoir reçu dévotement le saint Viatique et l'Extrême-Onction, il pria les assistants de le soutenir un peu, et il écrivit et signa la préface à sa Version de la Genèse. Il la terminait par une protestation fervente de son dévouement au Pape et de sa soumission à l'autorité de l'Eglise. Dans l'épithaphe qu'il destinait à sa propre tombe, on lisait ces admirables paroles : « Qu'après mon « trépas, mon plus grand titre de louanges soit d'avoir vécu et d'être « mort dans la foi et la communion du Pontife romain ! » Il expira entre les bras de l'archevêque de Valence, Isidore d'Alliaga, le 7 mai 1628, murmurant une dernière fois ces versets de la prose des morts : « *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ ; ne me perdas* « *illâ die. Quærens me, sedisti lassus ; redemisti, crucem passus ; tantus*

« *labor non sit cassus* : Souvenez-vous, ô bon Jésus, que je suis la
 « cause de votre Incarnation, et ne me condamnez pas en ce triste
 « jour. Vous vous êtes fatigué à ma recherche, et pour me racheter
 « vous avez souffert la mort de la croix; que tant de travaux ne
 « restent pas inutiles ! »

Comme S. Thomas, son patron et son modèle, le P. Malvenda, n'avait jamais voulu d'autre récompense de ses ouvrages que la joie de procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes. Loin de profiter de ses relations avec d'illustres personnages pour obtenir des faveurs, il fuyait le monde et rentrait au couvent dès que ses services n'étaient plus nécessaires. Son trésor et son cœur étaient dans l'étude de la divine Sagesse. En elle, il trouvait consolation, repos et bonheur.

Transporté au couvent de Valence, le corps du V. Père fut enseveli dans le chœur devant le maître-autel parmi les plus saints religieux de cette maison, et l'Archevêque voulut assister à tout l'Office pour marquer sa peine de la perte de cet incomparable docteur.



La V. Sœur PLAUTILLE NELLI

*Professe du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne,
 à Florence (*).*

(1523-1588)

S^{ŒUR} Plautille, dans le siècle Polixène, vit le jour l'an 1523 ; son père, Pierre de Luca Nelli, était patricien de Florence. Suivant l'exemple d'une de ses sœurs, Constance, elle revêtit les blanches livrées de l'Ordre le 1^{er} novembre 1537 (1). Le monastère très obser-

(*) P. Vinc. Marchese, *Memorie dei piu insigni pittori, scultori e architetti Domenicani*, II, 342-353.

(1) Constance Nelli; en religion Sœur Pétronille, reçut l'habit le 2 avril 1537, fit profession le 5 avril 1538, à l'âge de seize ans, et mourut le 26 avril 1560. Elle a écrit une Vie de Fr. Jérôme Savonarole et de ses compagnons, conservée encore manuscrite à Florence.

avant de Sainte-Catherine *in Via larga* avait été achevé vers le commencement du xvi^e siècle grâce à la générosité d'une noble dame, Camille Rucellai, et la pieuse fondatrice, sur les conseils de Jérôme Savonarole, y avait introduit l'amour de la peinture et de la miniature.

Renonçant aux vains et caducs plaisirs du monde, et n'aspirant qu'aux joies du ciel, les deux sœurs se renfermèrent dans cet asile sacré. Leurs qualités heureuses, jointes à une solide éducation, leur permirent de se livrer avec succès à la culture des arts en rapport avec leur vocation et leur sexe.

Peu à peu sœur Plautille se mit à dessiner, puis à copier les tableaux des maîtres. Elle se forma si bien, qu'elle a laissé à son tour des œuvres dignes de l'admiration des artistes. Tout porte à croire qu'elle reçut des leçons de Frère Paulin de Pistoie, héritier du talent de Fra Bartolomeo. Il demeura en effet longtemps au couvent de Saint-Marc, dans le voisinage de celui de Sainte-Catherine, et plus d'une fois il prêta ses modèles avec les dessins, qu'il tenait de Fra Bartolomeo et qu'il abandonna en mourant à sœur Plautille Nelli (1547).

Si la clôture monastique fut pour notre Sœur un obstacle au plein développement de ses rares qualités, elle y suppléa du moins par son application, et malgré ces difficultés s'éleva jusqu'à la composition des grands sujets. Parmi les œuvres dues à son pinceau, plusieurs méritent d'être signalées : Une *Cène* de grande dimension, aujourd'hui à Santa-Maria-Novella, et dessinée pour le réfectoire du monastère de Sainte-Catherine ; une *Adoration des Mages*, et une *Descente du Saint-Esprit*. L'Académie florentine conserve de plus une magnifique *Descente de Croix*. Dans ce tableau les figures sont presque de grandeur naturelle ; au premier plan, le Sauveur repose mort sur un linceul, saint Jean et sainte Madeleine l'adorent à genoux, l'un à la tête et l'autre aux pieds ; au second plan les trois Maries, plus loin les Apôtres, tous abîmés dans la douleur ; le fond représente un site pérugin, sur lequel se détache le Calvaire. La façon rappelle Fra Bartolomeo et Andrea del Sarto. Les têtes, surtout celles des saintes femmes, sont empreintes d'une vive expression.

« Au monastère de Sainte-Lucie de Pistoie, ajoute Vasari, dans le chœur, un grand tableau de sœur Plautille représente la Madone avec l'Enfant Jésus dans ses bras, entourée de saint Thomas, saint Augustin, sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine de Sienne, sainte Agnès, sainte Catherine martyre, et sainte Lucie ; dans l'ouvroir du

monastère de Florence se trouve une autre toile, et dans les maisons des gentilshommes florentins une foule d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer. L'Annonciation, la Madone avec le petit saint Jean, la Nativité de Notre-Seigneur, etc., tels sont les principaux sujets. »

La critique a remarqué dans ces différentes productions trop d'uniformité pour les traits des personnages, et le dessin manque un peu de souplesse. La vie retirée de la Sœur au milieu de ses pieuses compagnes explique suffisamment ces défauts, et l'on s'étonne plutôt de voir à quelle hauteur son talent s'est élevé sans les facilités dont jouissent les artistes du monde.

A son habileté dans l'art de la peinture, sœur Plautille joignait une rare prudence et d'éminentes vertus. Elle fut plusieurs fois Prieure, et mourut le 7 mai 1588. Elle laissa des élèves de distinction, les Sœurs Prudence Cambi, Agathe Trabalesi, Marie Ruggeri, et Véronique, auteurs d'excellents tableaux sur toile et sur bois, et auxquelles il faut ajouter Félice Lupicini, et Angiola Minerbetti, miniaturistes très appréciées.



LE MÊME JOUR

126. — A Cahors, en Quercy, les VV. PP. HUGUES DE SAINT-SILVAIN, ANDRÉ DE VILAVÈNE, PIERRE DE BOURG, et le Fr. MARTIN, convers, tous quatre profès du couvent de Limoges, et remplis de l'esprit de leur sainte vocation. Les deux premiers surtout, savants théologiens et grands prédicateurs, contribuèrent beaucoup aux progrès du couvent de Cahors. Riches en mérites pour le ciel, ils terminèrent heureusement leurs jours dans le premier siècle de l'Ordre. — (Bern. Gui.)

1293 — A Milan, le V. P. JEAN DE LAMPUGNANO, célèbre prédicateur du couvent de Saint-Eustorge, lequel produisit des fruits admirables par l'éloquence et la ferveur de ses prédications. Désirant en perpétuer l'utilité, il publia des *Sermons* pour chaque dimanche de l'année, le temps du carême et les fêtes des saints. Sa mort arriva en 1293. — (Echard, 1, 434.)

13.. — A Bergame, les VV. PP. LANFRANC AMICI, Prieur du

couvent de Saint-Dominique, et VALENTIN SOLARIO, inquisiteur. L'un et l'autre s'employèrent avec succès à ramener la paix et la charité entre les factions qui divisaient alors la ville de Bergame, de concert avec le P. Vimercati, gardien des Frères-Mineurs, et Guillaume-Pierre Galli, lecteur. L'accord une fois rétabli, la paix fut publiée le 4 mars 1307, par les seize arbitres que les Pères avaient fait élire. La ville l'accueillit avec des transports de joie, et pour conserver le souvenir d'un fait si mémorable et si glorieux pour les Frères-Prêcheurs, il fut statué que tous les ans le jour de Noël les citadins, clergé en tête, iraient à notre église de Saint-Etienne renouveler entre eux cette réconciliation. Durant trois siècles cet usage se maintint, mais en 1566, après la désolation de notre couvent, la procession se rendit à Santa-Maria-Maggiore et finit par tomber en désuétude vers 1630. — (Calvi da Bergamo, *Effemeride sagro-profana*, I, 235, 278; III, 448.)

14.. — Au même couvent, sur la fin du xiv^e siècle, vivaient les VV. PP. OPRANDINO DE CENE et JACQUES ORIO, qui avaient reçu du ciel le même don de fléchir les cœurs et de les incliner à la miséricorde. Pendant une sédition, ils émurent tellement les habitants de Bergame, qu'ils les portèrent à recevoir en grâce comme de véritables chrétiens et frères en Jésus-Christ, près de six mille personnes qu'ils s'apprétaient à sacrifier à leur vengeance. Lorsqu'en 1399, on inaugura les processions si célèbres dans toute l'Italie sous le nom des *Bianchi*, à cause des habits blancs que revêtaient ceux qui y prenaient part, et dont le but était de réconcilier Guelfes et Gibelins, les deux VV. PP. prononcèrent à plusieurs reprises au milieu des fidèles des sermons sur la paix et la charité. Le P. Jacques Orio surtout jouissait d'une grande renommée dans la ville. Le 2 février 1396 à la cathédrale en présence de Charles de Bologne, docteur carme, de Michel de Verceil, dominicain, et d'une noblesse nombreuse, le P. Aicard de Milan, lui avait remis le bonnet de docteur. Plus tard, en 1404, ce fut lui qui prêcha, quand Fr. François Aregazzi, de l'Ordre de Saint-François, prit possession du siège épiscopal du Bergame. Ces dignes religieux florissaient en même temps dans la seconde moitié du xiv^e siècle. — (Calvi da Bergamo, *Effemeride sagro-profana*, I, 164, 302; II, 549-603, *passim*.)

1476 — A Ascoli, ville d'Ombrie, le V. P. ANGE DE TODI, illustre en sainteté et miracles. On le voit peint dans un tableau du grand autel de Saint-Dominique d'Ascoli, du côté du chœur, tenant un livre à la main, et soulevé de terre par deux anges. A ses pieds deux religieux retiennent un jeune homme au bord d'un sépulcre où il semble tomber. C'est la représentation d'un prodige du P. Ange. L'inscription au-dessous de la peinture porte que ce jeune homme fut guéri miraculeusement d'une maladie qui l'aurait infailliblement enlevé, si on ne l'eût recommandé à ce grand serviteur de

Dieu. C'est le seul monument qui reste de sa glorieuse mémoire. Ce tableau remonte à l'an 1476. — (Pio, 1^{re} part., liv. iv, n. 8.)

1544 — A Dantzig, ville de Prusse, le martyr du V. P. JÉRÔME CYRAN, confesseur du roi de Pologne, Sigismond I, et religieux très zélé pour la foi catholique, apostolique et romaine. De son temps l'hérésie faisait de grands ravages dans les pays du Nord; le soldat du Christ s'opposa fortement par ses prédications et sa doctrine aux désastreux progrès de la secte. Mais pour se défaire de ce valeureux défenseur de l'Eglise, les hérétiques l'empoisonnèrent. Il remporta ainsi la palme du martyr, l'an 1544. — (Fernandez, *Concertatio Præd.*, p. 226.)

1647 — A Girone, en Catalogne, le Fr. DALMACE CIURANA, convers. Son humilité et ses autres vertus religieuses lui avaient acquis l'estime de toute la ville. Il se signala surtout par une charité si compatissante pour les nécessités du prochain et des pauvres en particulier, qu'il s'employait de toutes ses forces à leur procurer de quoi subvenir à leurs misères.

Sa mort fut pour tous un grand deuil. Il y eut un concours extraordinaire à son enterrement, chacun réclamait quelque objet à son usage pour le conserver comme une relique. Enfin son éloge fut inséré dans les Actes du Chapitre général de Valence, l'an 1647. — (*Act. Cap.* 1647.)

1673 — A Blois, mourut saintement le V. P. JEAN NICOLAÏ, célèbre docteur de la Faculté de Paris. Il était originaire de Monze, près de Stenay au diocèse de Verdun, et il reçut l'habit dans cette ville en 1607, à l'âge de douze ans. Il fit profession cinq ans après et prit ensuite tous ses grades à Paris. Il connaissait et parlait beaucoup de langues, mais il était surtout très versé dans les questions théologiques, les Saints Pères et l'histoire ecclésiastique. Son grand savoir l'accrédita de suite à la cour. Louis XIII, Louis XIV, Anne d'Autriche, les cardinaux ministres, Richelieu et Mazarin, l'avaient en très haute estime. Sur la demande de Louis XIV, Nicolaï composa une Vie de Louis XIII, ce qui ne l'empêcha pas en 1663 de désapprouver ouvertement la conduite de la cour vis-à-vis du Pape, et de s'opposer avec fermeté à l'enregistrement de l'arrêt du Parlement. Voici en quels termes parle de lui l'un des partisans du roi :

« Le P. Nicolaï, jacobin, est sans contredit des plus fameux et des plus « éclairés de son Ordre. Il a de la suite et des habitudes en grand nombre, et « beaucoup de part dans les conseils de son parti. Il s'est montré en Sorbonne « fort contraire à l'exécution et à l'enregistrement de l'arrêt. » Et encore : « Nicolaï, homme propre à conduire un parti ou une cabale, sait fort bien son « Saint Thomas, mais à sa mode, s'en étant fait le maître. Haïssant extraor-

« dinairement les Jansénistes, fort pour leur résister, et généralement attaché
 « à tous les sentiments de Rome et à tous ceux qui sont pour eux. D'ailleurs
 « fort bon homme, et qui assurément son mérite fort extraordinaire, et qui
 « incommode fort les Jansénistes dans la Faculté, parce qu'il sait mieux
 « qu'eux son Saint Thomas, dont ils veulent devenir les disciples (1). »

Le V. Père, tout en se consacrant aux études, ne négligeait point ses devoirs religieux. Son temps libre se partageait entre la prière vocale et l'oraison mentale. Il observait ponctuellement les jeûnes d'Eglise et de l'Ordre, malgré le dépérissement de ses forces. De Paris il fut envoyé à Blois, et affilié au couvent de cette ville, dont il dirigea l'*Étude générale*. Elu Prieur, il put achever son triennat. Mais brisé par l'âge, atteint d'une surdité grave, qui l'éprouva plusieurs années, il fut saisi par la fièvre, le 6 mai 1673, et mourut le lendemain, âgé de soixante-dix-huit ans. La Faculté en corps et les quatre Ordres mendiants assistèrent à ses funérailles. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-Thomas de notre église.

On peut voir dans Echard la nomenclature de ses nombreux et remarquables ouvrages. — (Echard, II, 647.)

15.. — Au monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, à Valence, mémoire des VV. MM. JEANNE BOTIJANA, NICOLE CATALAYUD, LÉONORE GARCIA et JEANNE PONS, fondatrices de ce monastère. Leur fidélité à observer les Règles de l'Ordre faisait l'édification de toute la ville, et la bonne odeur de leurs vertus attira tant d'autres jeunes filles à la suite de l'Époux céleste, qu'en peu de temps ce sanctuaire devint l'un des plus célèbres et des plus peuplés de la province d'Aragon. Il fut fondé l'an 1491.

Au même monastère mourut la V. Sœur BÉATRIX MARTINEZ, religieuse remarquable par son esprit de mortification. Elle jeûnait des carêmes entiers au pain et à l'eau. Depuis le jour des Rameaux jusqu'à Pâques, la vue des souffrances de son Sauveur la remplissait de tant de componction, qu'elle se refusait à prendre aucun aliment. Cette merveille et ses autres vertus la rendirent célèbre, et l'on affluait de toutes parts au monastère pour se recommander à ses prières. Les âmes du purgatoire lui apparaissaient souvent pour lui demander la même faveur. Sa bienheureuse mort arriva vers la fin du xvi^e siècle. — (Diago, II, ch. 99.)

1587 — Au monastère de Notre-Dame-de-Grâces, à Séville, dans la province d'Andalousie, en Espagne, la V. M. MARIE DE BETHLÉEM. Son père Jean de Guzman et sa mère Marie de Sandoval, personnes de grande noblesse, l'élevèrent dans la piété. Toute jeune encore, elle fut admise en

(1) Ch. Gérin, *Recherches hist. sur l'Assemblée de 1682*, pp. 487 et 512.

religion, et malgré la tendresse de son âge, qui aurait dû, ce semble, la dispenser des austérités communes, elle se mit avec tant de ferveur à la pratique de la pénitence, que l'année même de sa profession on l'institua Maître des novices.

Elle s'acquitta dignement de cet office, et au bout de deux ans elle fut élue Sous-Prieure. Elle servait à la seconde table quand on vint lui annoncer cette élection. La surprise et la peine qu'elle en éprouva, lui arrachèrent des sanglots. Elle exerça longtemps cette charge, qu'elle échangea dans la suite pour celle du Priorat, où elle fut maintenue trois fois de suite. Trouvant le titre de Prieure trop honorable, elle prenait seulement celui de Mère; et de fait, elle veilla toujours sur les Sœurs avec l'affection et la tendresse d'une mère. Si l'une ou l'autre des servantes employées dans le monastère tombait malade, l'humble Prieure ne cédait à personne la consolation de la soigner. Plusieurs religieuses lui firent parfois des remontrances à ce sujet : « Ne « me dites pas cela, répondait-elle. Depuis que Notre-Seigneur a voulu « mourir sur une croix, et s'assujettir à tous les mauvais traitements de « sa Passion pour cette pauvre servante comme pour moi, je n'aurais pas le « courage de la priver de mon assistance. »

Ses œuvres extérieures ne la détournaient aucunement de l'oraison et de la retraite. Considérant Dieu en toutes choses, dès qu'elle commençait à perdre de vue sa présence, elle rentrait par l'oraison dans l'intime de son cœur; et l'union avec Dieu rallumait de rechef les flammes de son amour. Vivre dans cette union était sa constante préoccupation, et elle y progressa jusqu'à la mort.

Sœur Marie était Prieure pour la troisième fois, quand Dieu la rappela de ce monde. Comme si elle eût conscience de sa mort prochaine, elle fit célébrer cette année la fête de l'Ascension avec une solennité inusitée. Elle communia avec une rare dévotion; le Très Saint Sacrement demeura exposé tout le jour sur l'autel; et pendant qu'elle était au chœur Sœur Marie de Saint-Paul vit un rayon de lumière parti de l'ostensoir se reposer sur le front de cette digne Mère. Le lendemain, 7 mai 1587, elle s'employa encore à l'infirmierie au service des malades; et au tour elle donna une de ses robes à une mendicante. Ce fut sa dernière œuvre de charité. Une faiblesse subite la contraignit d'appuyer sa tête sur l'une de ses filles, Sœur Marie de Saint-Ildefonse, qui passait; et dans ce moment même elle expira. Sœur Marie de Bethléem était dans la soixantième année de son âge. — (Lopez, iv^e part., 1, ch. 48.)

1596 — A Lille, au Monastère de l'Abbiëtte, la V. M. PHILIPPE DE LA PORTE. Elle n'avait pas encore quinze ans, quand fidèle à la voix du bon Maître elle renonça au monde pour lui consacrer sa vie dans cette sainte maison.

Un attrait spécial la poussait à prier sans cesse pour les morts. Chaque

jour, elle récitait le Psautier à leur intention; et plus tard les infirmités de l'âge ne lui permettant plus de suivre les exercices de la communauté, elle passait presque toutes les nuits en prière pour le soulagement de ses chers défunts. On raconte que plusieurs fois ces saintes âmes lui donnèrent de la lumière pour lui faciliter la récitation de son Psautier.

Non moins dévote à la Passion du Sauveur, elle ne cessait de couvrir de baisers l'image du Crucifix et la plaie de son divin Cœur. Un jour, pour lui montrer combien cette pratique lui était agréable, Notre-Seigneur fit jaillir du sang de cette plaie sur la bouche de Sœur Philippe. En souvenir de ce miracle, on mit d'abord ce Crucifix au chœur, enchâssé dans un magnifique reliquaire. L'an 1776, il fut transporté dans l'avant-chœur où il est fort vénéré. Cette V. Mère fut quinze ans Sous-Prieure, et mourut le 7 mai 1596, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après en avoir passé soixante-dix dans la vie religieuse. — (*Mémoires de Lille.*)

1600 — Au Monastère d'Arras, décéda la dévote Sœur JACQUELINE, qui par l'innocence de sa vie mérita d'être favorisée de plusieurs grâces insignes. Elle eut révélation de l'heure de sa mort; et quand elle la sentit approcher, comme l'Office se prolongeait plus qu'à l'ordinaire à cause des morceaux d'orgue, elle exprima le désir qu'on l'abrégéât pour être assistée de toutes ses Sœurs à son dernier passage. Elle reçut alors l'Extrême-Onction en présence de la communauté, répondit elle-même aux prières de la recommandation de l'âme, se fit donner l'absolution générale de l'Ordre, et disant: « *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*: Seigneur, j'ai espéré en vous, « je ne serai point confondue à jamais », elle passa à l'éternité bienheureuse (7 mai 1600). — (*Mémoires d'Arras.*)

162. — A Oriola, Province d'Aragon, mourut la vertueuse Sœur JÉRÔME FERNANDEZ, converse, fille d'une profonde humilité, d'une charité toute affectueuse, et d'une oraison continuelle parmi les exercices de son état. Sa sainteté fut miraculeusement reconnue après sa mort par une odeur céleste, qui s'exhala de son corps avec abondance. Non seulement sa petite cellule en fut remplie, mais tout le monastère en demeura embaumé pendant un mois entier, à la grande joie et à l'admiration des Sœurs qui ne pouvaient assez estimer ce trésor. — (*Act. Cap. Rom.*, 1629.)

1647. — Dans la ville d'Evora, Portugal, au monastère du Paradis, la V. Sœur MARIE DE L'ANNONCIATION. C'était une âme tout intérieure, qui se consumait jour et nuit dans la méditation des souffrances du Sauveur. Elle avait une singulière dévotion au Mystère du couronnement d'épines, ne pouvant pour ainsi dire détacher ses yeux de cette cruelle et ignominieuse

couronne dont l'impiété judaïque déchira la face du Christ. Dans le but de réparer tant de douleurs et d'outrages, Sœur Marie lui offrait alors tous ses exercices de pénitence.

Exacte avant tout aux devoirs de Règle, elle ne l'était pas moins à ses exercices de dévotion envers son divin Sauveur ; et comme les Sœurs lui faisaient à ce sujet quelques observations, trouvant qu'elle donnait trop à la prière : « Que dites vous, mes Sœurs, trop de temps ? Vous ne parleriez pas » ainsi, si vous saviez tout ce que je dois au Seigneur. »

Cette persévérance lui mérita de grandes grâces, entre autres celle de mourir le jour où l'Eglise honore la Sainte Couronne d'épines, le 7 mai de l'année 1647. — (Sousa, 4^e part., II, ch. 25.)





VIII MAI

Le B. BERNARD DE MORLAAS

*et ses deux jeunes disciples, à Santarem,
Portugal (*).*

(XIII^e SIÈCLE)

CE serviteur de Dieu reçut le jour dans une noble famille de Morlaas, en Béarn. Quelques auteurs prétendent qu'il était engagé dans les liens du mariage, lorsque passa dans son pays, le B. Gilles, Provincial de la Province d'Espagne, qui lui conseilla d'embrasser la vie parfaite. Tous deux se rendirent jusqu'à Saragosse, où Fr. Gilles donna l'habit à son nouveau disciple avec le nom de Bernard. Quelques années plus tard, Fr. Bernard était assigné au couvent de Santarem, et c'est là qu'il termina sa sainte vie, dans les circonstances prodigieuses que nous allons raconter.

Outre le soin de l'église, les supérieurs lui avaient confié la charge de former aux lettres et à la piété quelques enfants de Santarem, auxquels on avait permis de porter les blanches livrées de l'Ordre. Deux surtout devinrent chers à Fr. Bernard par leur douceur et leur innocence. Après avoir servi plusieurs messes, ils se retiraient dans la chapelle des saints Rois Mages, étudiaient leurs leçons, et, l'heure

(*) Antoine de Sienne, *Chronicon*, pag. 74 (édit. 1585); *Acta Sanctorum*, Mai, t. II, 351, etc.

venue, mangeaient les provisions, que les parents leur avaient données pour la journée.

Sur l'autel se trouvait une image de Marie, tenant son divin Fils entre ses bras. Or un jour, voici que l'Enfant Jésus quitte le bras de sa mère, s'assied au festin de ses petits amis, partage leur frugal repas, les entretient avec grâce, et reprend sa place sur les genoux de Marie. Le prodige s'étant renouvelé plusieurs fois, les enfants racontèrent tout à leur maître, Fr. Bernard de Morlaas : « Le petit « Jésus, dirent-ils, vient goûter chaque jour avec nous, mais, lui, « n'apporte jamais rien. » A cette naïve réflexion, Fr. Bernard répondit : « Dans la prochaine entrevue, mes chers enfants, demandez « à Jésus qu'il vous invite à son tour, vous et votre maître, dans la « maison de son Père. » Ainsi fut fait, et Jésus détermina pour le jour du divin banquet, la fête prochaine de l'Ascension.

Pleins d'allégresse, les enfants rapportent la réponse au Bienheureux. Celui-ci, au jour fixé, se prépare plus soigneusement que d'ordinaire au Saint Sacrifice, et, assisté de ses deux jeunes disciples, il monte à l'autel. La Messe terminée, Jésus les introduisit dans la demeure de son Père, et les fit asseoir au céleste banquet des élus. Ils étaient entrés tous trois dans les joies sans fin du paradis. Quelques instants après, on trouvait leurs corps au pied de l'autel ; tout Santarem accourut à l'église, et au milieu de siasme des habitants, on leur accorda une sépulture honorable dans la chapelle même des saints Rois Mages.

Nul doute, que dans les jours précédents, les enfants n'eussent parlé du rendez-vous que Jésus leur avait donné. Leur parole, écoutée d'abord sans attention, s'expliquant d'elle-même après l'événement, la ville entière avait aussitôt connu la faveur accordée à ces âmes simples et candides. De son côté, selon l'usage des Frères à cette époque, Fr. Bernard dut se confesser avant la sainte Messe et tout dévoiler à son confesseur. Plus tard les habitants firent représenter le miracle dans un tableau près de la tombe, et le culte du B. Bernard de Morlaas prit naissance.

Le 14 janvier 1577, les Pères ayant voulu ouvrir une porte dans un mur de l'église mirent à découvert les sacrés ossements du Bienheureux et de ses deux disciples. Le linceul brillait d'une blancheur immaculée, comme s'il eût été mis le jour même autour de ces vénérables dépouilles. Il s'en échappait une odeur d'une divine suavité, comme l'attestèrent ensuite Fr. Michel du Rosaire, Prieur du couvent,

et les deux notaires convoqués à la translation. Avec la permission et en la présence de D. Georges de Almeida, archevêque de Lisbonne, les précieux restes furent portés processionnellement au maître-autel, puis renfermés dans des statues de bois, et conservés sur un autel latéral, ainsi que l'image de l'Enfant Jésus. Depuis lors, le peuple fidèle n'a cessé d'invoquer les saints confesseurs, mais les procès-verbaux authentiques de l'invention des reliques et des nombreux miracles se sont perdus dans la suite des temps.

Aujourd'hui encore (1891) le culte du B. Bernard jouit d'une grande popularité dans la petite ville de Morlaas ; l'église possède même une chapelle érigée à l'occasion du sixième centenaire du Bienheureux en 1877. Des peintures murales y représentent le martyr de deux Pères du couvent de Morlaas, les PP. Auger de Montaut et Raymond Duplan (1). Quatre bas-reliefs sur bois rappellent les principaux traits de la vie du B. Bernard : sa première entrevue avec le B. Gilles de Santarem ; l'Enfant Jésus descendu des bras de sa Mère pour jouer avec les petits disciples du Bienheureux et partager leur repas, pendant que le saint les regarde d'un œil d'envie par la porte entrebaillée ; le Bienheureux en habits sacerdotaux, agenouillé avec les enfants au pied de l'autel ; enfin l'ascension des trois Bienheureux le jour même de l'Ascension du Sauveur. A l'autel, un cinquième bas-relief retrace le céleste festin. Cinq convives sont assis à la table ; au milieu l'Enfant du ciel ; à droite sa sainte Mère ; à gauche le B. Bernard ; en avant les deux enfants privilégiés. Au-dessus plane la colombe, symbole de l'Esprit divin ; plus haut paraît l'Ancien des jours parmi les habitants du ciel. Deux anges servent au banquet, deux autres jouent de la lyre, Jésus est le centre de tous les regards ; Fr. Bernard et les enfants, les anges et la B. Vierge, la colombe mystique et le Père éternel, tous le contemplent avec amour.

La population morlanaise aime à faire brûler des cierges à l'autel du B. Bernard. Les mères lui consacrent leurs enfants, surtout à l'époque de la première communion, et dès l'âge le plus tendre tous les petits enfants connaissent son histoire. Chaque année, après les vêpres de l'Ascension, une procession s'organise à son honneur et à celui du B. Gilles, dont la relique est exposée à la vénération publique. Le

(1) Le premier était Sous-Prieur du couvent, et fut tué d'un coup d'arquebuse vers 1560 pendant les troubles du protestantisme. Au P. Raymond les hérétiques arrachèrent les yeux et voulurent les lui faire manger. Ils l'achevèrent ensuite en haine de la religion, environ l'année 1570.

cantique chanté par les fidèles retrace la pieuse légende de Fr. Bernard, et au retour de la procession tous se pressent pour baiser la relique du B. Gilles. Ainsi le maître et le disciple restent unis dans le culte de la population, comme ils l'étaient autrefois dans le respect et l'admiration de leurs Frères de Santarem.



Le V. P. ANTOINE FREIRE

Profès du couvent de Bemfica, Portugal ().*

(1485-1575)

LES historiens n'ont conservé aucun souvenir de la patrie ni des premières années de ce vénérable Père. On sait seulement qu'il connut tout jeune son bonheur d'être né un jour de fête de la B. Vierge, et qu'aussitôt il conçut envers cette auguste protectrice une tendre et inaltérable dévotion.

Plus tard, Marie elle-même daigna l'appeler à la perfection religieuse. Une nuit, pendant son sommeil, Antoine crut voir à ses côtés la divine Mère dans une clarté plus éblouissante que le soleil, et l'invitant à servir désormais son Fils sous l'habit de Saint Dominique. Il obéit volontiers, deux de ses frères ayant déjà embrassé l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Deux fêtes de la Sainte Vierge furent encore choisies pour sa prise d'habit au couvent de Batalha et sa profession dans celui de Bemfica. Dès ce jour, le V. Père prit dans chaque action pour motif principal d'honorer la Reine du ciel, comme un dévoué serviteur. Cette pieuse pratique suivie avec constance ne tarda pas à l'élever jusqu'à la perfection des vertus de son état.

Recueilli, modeste et austère, il n'omettait rien pour plaire à Marie. Toutes les nuits, en l'honneur des Cinq-Plaies du Sauveur, il se donnait la discipline cinq fois et très rudement. En voyage, il s'ingéniait pour ne pas omettre cette mortification, et jusqu'à la fin de sa vie il y demeura fidèle. Depuis sa première messe qu'il voulut célébrer à

(*) Sousa, 2^e part., II, ch. 10.

une fête de Notre-Dame, il ne passa pas un jour sans offrir le Saint Sacrifice. D'ordinaire, il commençait par se confesser et de la consécration à la communion il était souvent incapable de contenir ses larmes. Les corporaux en restaient tout imbibés, et ce jour-là ne pouvaient plus servir. Cette ferveur du V. Père s'alimentait surtout dans la récitation attentive et quotidienne du Rosaire. Lorsque il devait parler dans une église, les foules se hâtaient d'accourir, tant était considérable son renom de sainteté. Il prêcha plusieurs années devant la cour du roi de Portugal à Lisbonne et à Evora : tous l'écoutaient et le vénéraient comme un homme apostolique.

L'Ordre désirant à son tour profiter de sa doctrine spirituelle et de ses exemples, il fut élu comme Prieur par les religieux de Coïmbre, Porto, Bemfica, et jusqu'à trois fois par ceux d'Evora. Trois fois aussi la charge de Vicaire général de la Province lui fut confiée.

Vers ce même temps, la reine Catherine de Castille procurait à son aumônier, D. Julien d'Alva, l'évêché de Portalègre. Dans l'intérêt de son troupeau le nouveau pasteur obtint d'emmener avec lui le V. P. Antoine. Il parcourut le diocèse entier, produisant partout des fruits inappréciables par ses prédications et ses catéchismes. Dans chaque église, il s'efforçait d'établir contre les blasphèmes la confrérie du Saint Nom de Jésus. Parmi ses travaux, tel était son attachement à la Règle, qu'il observa l'abstinence à la table même de l'évêque. Profondément édifié de tant de vertus, le roi de Portugal choisit le P. Antoine pour confesseur. Il conseilla de plus à son fils d'en faire autant et de suivre avec docilité les avis que le Père jugerait opportun de leur donner. Dans ses rapports avec ses illustres pénitents ce dernier usa d'une sainte liberté, et respectueux sans faiblesse il n'hésita pas à exiger d'eux une conduite publiquement et sincèrement chrétienne.

Le vénérable serviteur de Dieu vécut ainsi jusqu'à soixante-quatre ans. Déjà plein de mérites; il se retira au couvent de Saint-Dominique de Lisbonne où, durant vingt-six années, ses vertus édifièrent merveilleusement la communauté. Il assistait chaque nuit aux Matines, et pendant celles de la B. Vierge, il tenait à diriger le chœur, récitant seul les Psaumes alternativement avec les Frères, bien que dans la Province cet office fût réservé d'ordinaire à un jeune novice.

Levé dès quatre heures en été, à cinq heures en hiver, il commençait par célébrer dévotement la Sainte Messe après une sérieuse préparation. Dans les derniers temps de sa vie, il adressait de plus une fervente exhortation au peuple, et l'on s'y pressait en foule.

Il se retirait ensuite dans sa cellule, où la récitation de l'Office des morts, qu'il disait tous les jours, des lectures pieuses et la prière se partageaient son temps. Il n'en sortait guère que pour assister aux exercices communs et visiter les malades à l'infirmerie. Bien qu'il n'eût pas l'expérience de la douleur, étant d'une robuste santé, le V. P. Antoine savait montrer aux malades une tendre compassion et les visitait souvent. « Les maux, qui nous accablent ici-bas, nous rejettent vers le ciel, » leur répétait-il après S. Grégoire ; et parfois il ajoutait : « Quel sort m'est donc réservé, misérable pécheur, qui me porte toujours si bien, et n'endure aucun des maux dont tant d'autres se plaignent ? »

Le V. Père prouva bientôt qu'il tenait très peu à la santé, non plus qu'à la vie. En 1569, la peste ravagea Lisbonne, tous fuyaient : le Père Antoine visita la ville en tous sens, vint au secours des malades et se rendit chaque jour à l'hôpital. Ses paroles ardentes et son héroïque exemple encourageaient les autres religieux accourus auprès des pestiférés. Quantité de personnes riches lui ouvrirent leur bourse ; il y puisa des secours abondants qu'il distribuait aux pauvres. La ville entière admirait sa courageuse charité. Quelques années auparavant à l'occasion d'une terrible sécheresse, dont les habitants avaient beaucoup souffert, il avait vendu, avec la permission du Père Prieur, une magnifique bibliothèque pour en distribuer le prix aux pauvres. Ces livres lui étaient venus de l'évêque de Portalègre et d'un noble gentilhomme, D. George de Silva.

A l'âge de quatre-vingt-dix ans, le Père sentit la mort approcher, et pour ne pas être à charge à ses Frères il demanda au Seigneur la grâce de ne pas languir longtemps. Il fut exaucé. Le 5 mai 1575, une très violente maladie le saisit tout à coup, mais sans surprendre sa patience. Au plus fort des douleurs, on l'entendait répéter : « Que sont les souffrances de cette vie auprès de la gloire que nous espérons ? » Avant de lui donner le Saint Viatique, le Père Provincial lui demanda selon la coutume : « Croyez-vous que sous ces Espèces le Corps de Jésus-Christ soit bien réellement présent ? » A cette question, il répondit avec larmes : « Oui, et je ne puis rien croire avec plus de vérité. »

Humble et mortifié jusqu'à la fin, il se confondait en excuses auprès de Notre-Seigneur, lorsqu'il devait boire un peu d'eau aromatisée pour calmer les ardeurs de la fièvre. « O mon bon Sauveur, disait-il, vous n'avez eu que du fiel et du vinaigre pour apaiser votre soif, et

« voici qu'on me donne une eau préparée. Ayez pitié de moi, Seigneur, et rappelez-vous que vous m'avez racheté au prix de votre Sang. *O Domine, salvum me fac, ego servus tuus.* » Quelques instants avant de mourir, il excita les novices, qui le veillaient, à la reconnaissance envers Dieu pour la grâce insigne de leur vocation religieuse, les pressant d'y rester fidèles jusqu'à la mort. Enfin le 8 mai 1575, il s'éteignait saintement en pleine connaissance, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Ce fut pour les Frères une douloureuse épreuve; et, la première fois qu'à l'Office de la Sainte Vierge ils n'entendirent plus sa voix alterner avec les leurs pour chanter les louanges de Marie, tous ressentirent une vive émotion. A peine s'en trouva-t-il un seul pour continuer la psalmodie.

Le grand ami du V. P. Antoine, D. George de Silva, dédia à sa mémoire un magnifique tombeau sur lequel il fit graver une touchante inscription, et nombre de fidèles se disputèrent l'honneur d'obtenir comme reliques quelque'un des objets qui lui avaient appartenu.



Le B. P. LOUIS D'AQUIN

Profès du couvent de Saint-Dominique, à Naples ().*

(1550-1623)

PAR son père, le seigneur Hector d'Aquin, le B. P. Louis, né durant l'année 1550 à Crucoli, appartenait à la famille de saint Thomas, l'Ange de l'école, et la constante ambition de sa vie fut d'imiter les vertus de son glorieux parent. Après une enfance et une jeunesse très édifiantes, la grâce le pressa de se consacrer entièrement

(*) Marchese, *Diario Dominicano*, III, 79-119. L'auteur du *Diario* remplissait les fonctions de Postulateur au nom de la Province de Naples et du couvent de Saint-Dominique dans le Procès de l'Ordinaire institué pour la béatification du V. P. Louis d'Aquin.

au Seigneur dans l'état ecclésiastique. Il reçut la tonsure ; mais ce n'était qu'un premier pas dans les voies de la sainteté ; son cœur cherchait un plus sûr abri contre les dangers du monde. La vie religieuse l'attirait. Pendant qu'il cherchait la place marquée pour lui dans les desseins de la Providence, une Vie de saint Thomas tomba entre ses mains ; il la lut, et désormais éclairé sur la divine volonté il se présenta au couvent de Saint-Dominique de Naples, illustré jadis par le Docteur angélique. Le V. P. Ambroise Lipigio lui donna le saint habit, et l'appela Fr. Louis. L'année suivante, les Pères l'admettaient unanimement à la profession.

Au cours de ses études, Fr. Louis vit ses efforts couronnés de succès et ses progrès dans la science sacrée ne tardèrent pas à fixer l'attention des supérieurs. A la philosophie et à la théologie, il ajouta le grec, l'hébreu, l'espagnol, le français ; de plus il parvint à composer en prose et en vers avec une facilité étonnante. En peu de temps, il posséda parfaitement de mémoire presque toute la Bible et les leçons du Bréviaire. En fait de rubriques, lorsqu'un doute surgissait, aussitôt on consultait le jeune novice, et chacun cédait sans réplique, sûr d'avance que le Frère Louis avait en sa faveur le texte du Cérémonial et qu'il saurait au besoin le montrer du doigt.

Ordonné prêtre, le V. Père veilla soigneusement à conserver comme un trésor inappréciable la dévotion et la ferveur d'esprit du premier jour. Afin de jouir d'une complète tranquillité, il contracta l'habitude de célébrer après tous les Pères et à une heure où peu de personnes visitaient l'église ; encore choisissait-il une chapelle silencieuse et isolée. Il ne voulait perdre faute de recueillement aucune parcelle des grâces immenses qu'apporte nécessairement dans l'âme une messe bien dite.

Deux mois après son sacerdoce, la charge du noviciat lui était confiée, et, lorsqu'ils virent les germes des plus solides vertus se développer rapidement chez ses disciples, les Pères s'applaudirent d'avoir choisi un tel maître. La veille des communions générales, il les excitait chaleureusement à la dévotion et à l'amour de Dieu ; aussi la plupart retiraient des fruits abondants de leurs communions. Sous son habile direction, le noviciat offrit le spectacle d'une régularité parfaite ; et pendant dix-sept années consécutives, le Père opéra dans les âmes un bien considérable, surtout par sa conduite exemplaire.

Pour honorer de plus en plus son mérite, les religieux l'élurent Prieur à l'unanimité ; et telle était la vivacité de leur désir, que, voulant

empêcher l'effet des humbles représentations du V. P. Louis près du P. Provincial, ils se rendirent tous ensemble chez le supérieur et le pressèrent de confirmer l'élection. Le P. Louis s'inclina devant la volonté de Dieu clairement manifestée et prit en mains le gouvernement de cette maison célèbre. Jamais supérieur ne parut plus affable envers tous, plus ferme et plus vigilant. Il travaillait avant tout à la sanctification de ces âmes consacrées au Seigneur et pour lesquelles un jour Dieu lui demanderait un compte sévère et minutieux.

Durant son priorat, un grave événement vint réjouir Naples, et tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs. S. Thomas d'Aquin fut déclaré Protecteur et Patron de la ville. Le seigneur Claude Milano et la noblesse, après la mortalité effrayante de l'année 1600, avaient demandé cette faveur au Saint-Siège, et Clément VIII avait accédé à la supplique. Les Brefs au vice-roi et à la ville de Naples portent la date du 22 novembre 1603 (1). Le Pape y rend un éclatant hommage à l'angélique Docteur, et ordonne de fêter le nouveau Patron avec toute la magnificence possible. Lorsqu'eut lieu l'exécution des Brefs, quelques années plus tard, les Napolitains, et spécialement le Prieur de Saint-Dominique, mirent tout en œuvre pour donner à la cérémonie une splendeur inusitée.

A cette occasion, les Frères-Prêcheurs résolurent d'offrir à la ville l'insigne relique du bras de S. Thomas, qu'ils possédaient depuis le Chapitre général de Toulouse en 1372. Dans ce but, le P. Louis recueillit tout l'argent nécessaire pour un buste destiné à servir de châsse au bras du Saint. La générosité des Napolitains répondit à l'espoir du V. Père et les ressources ne lui manquèrent pas. Plusieurs faits conservés par les chroniques du temps montrent à quel point Dieu favorisait aussi la piété de son serviteur. Deux fois, la matière précieuse fut jetée dans le moule sans qu'on parvînt à former la tête du buste; sûrs pourtant d'avoir suivi toutes les règles de l'art, les maîtres en demeuraient surpris et découragés. A cette nouvelle, le P. Louis assemble ses religieux et les met en prière; puis il décide les orfèvres à rejeter l'argent en fusion dans le moule. L'image du Saint en sortit cette fois entièrement réussie.

Restait une difficulté. Où trouver d'assez riches bijoux pour le collier traditionnel d'or et de pierres précieuses, et surtout pour le soleil éclatant, placé sur la poitrine de S. Thomas? Le P. Louis et le

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, t. v, 610.

seigneur Claude Milano délibéraient sur le parti à prendre, lorsque se présenta un jeune inconnu. Il tenait à la main un splendide rubis topaze, taillé en soleil, et offrait de le vendre, prétendant que jamais on ne trouverait plus belle pierre. Enchanté de la conjoncture, Milano commença de débattre le prix : mais les exigences de l'étranger rendaient tout accord impossible. Le jeune homme dit alors : « Montrez « ce bijou, si vous voulez, à des maîtres joailliers ; je vous le laisse ; « mais vous verrez que mon prix ne leur paraîtra pas trop élevé. » A ces mots, il se retira ; mais ne revint plus chercher ni bijou, ni paiement : ce qui fit croire à l'apparition d'un ange. Le soleil resta aux mains du P. Louis ; on l'entoura de rayons de diamant, et l'inscription suivante fut gravée au-dessous : « *Aquinati, Tutelari, Civi,* « *Patrono Patriæ* : A Thomas d'Aquin, Protecteur, Citoyen et Patron « de la Patrie. » Par le zèle du V. P. Louis nombre d'autres décorations furent imaginées pour rehausser la fête, et lui-même composa plusieurs pièces de vers à la gloire du saint Docteur.

Après la cérémonie d'inauguration du patronage de S. Thomas dans l'église du couvent, le buste du Saint fut porté en procession jusqu'à l'église métropolitaine, au son des cloches et des trompettes et au bruit de l'artillerie (1). La procession dura longtemps ; néanmoins, le Prieur ne voulut céder à personne l'honneur de porter la relique de S. Thomas. Depuis cette époque, le bras du Saint fut conservé dans le trésor de la cathédrale, d'où il ne sortit que le 28 janvier de chaque année, pour être porté en triomphe, et vénéré dans l'église du couvent de Saint-Dominique.

Pendant son priorat, le V. P. Louis d'Aquin se signala par ses rares qualités d'administrateur et son admirable prudence. Frappés de cette aptitude, les supérieurs majeurs lui confièrent plusieurs fois de graves affaires, qu'il négocia avec un plein succès. Le V. P. Marc Maffei de Marcianisi le choisit pour compagnon durant son provincialat, et l'institua Vicaire, lorsqu'il dut s'absenter de son territoire. D'un autre côté, le docte et pieux Père Dominique Gravina, confiant dans les vertus éclairées du P. Louis, le nomma supérieur du monastère de Sainte-Catherine. Outre ces fonctions, le Père remplit encore celles de sacristain, qui dans ce couvent ne manquaient pas d'importance, vu la richesse du trésor en reliquaires et ornements de grand prix. Il veilla soigneusement sur ces largesses des Napolitains, et lors

(1) Voy. le récit de cette Translation, sous la date du 28 janvier.

des fêtes solennelles se distingua entre tous par son habileté à improviser d'élégantes décorations. Par respect pour l'hôte divin de l'église, il y conservait la plus minutieuse propreté, balayant parfois lui-même plutôt que de s'en remettre à la diligence d'un Frère ou d'un domestique.

Le V. P. Louis d'Aquin excellait dans la pratique des vertus religieuses, et son humilité n'eut d'égale que l'ardeur croissante de son zèle pour le salut du prochain.

A la pensée de la paix que procure la pauvreté en détachant l'âme de tous les biens terrestres, il s'écriait souvent : « O sainte pauvreté, « qui pourrait ne pas vous chérir ? Vous versez des torrents de « bonheur dans le cœur qui vous possède ; vous faites qu'en mépri- « sant les trésors de ce monde, on ne songe plus qu'aux richesses « inépuisables du ciel. » D'autres fois, il répétait : « *Summa felicitas*, « *nulla cupiditas* : le comble du bonheur, c'est de ne plus rien désirer. » Ces admirables paroles lui devinrent si habituelles, qu'après sa mort, sur les images qui le représentaient, on les voyait sortir de sa bouche, le graveur voulant rappeler le parfait détachement du V. Père. D'après la coutume il pouvait facilement se réserver une pension sur les grands biens, qu'il laissa dans le monde lors de son entrée au couvent. Il n'y consentit jamais. Ses habits étaient vraiment pauvres, et le plus souvent rapiécés de ses propres mains. Chaque année une de ses sœurs lui apportait six écus d'aumône ; au lieu de les consacrer à son usage, il priait les supérieurs de les distribuer aux pauvres ou de les employer dans la maison. Un modeste lit, une croix de bois, une image de papier, une vieille chaise, formaient l'ameublement de sa cellule. Comme il paraissait tout confus de paraître un jour vêtu d'un habit neuf, un Frère lui demanda familièrement la raison de cette impression : « C'est, dit-il, que les saints fondateurs de notre Ordre « portaient l'habit religieux comme un symbole de leur humilité et de « leur dédain pour le faste, tandis que cet habit ressemble à un éten- « dard de superbe. » Durant une de ses courses en ville avec un novice, ce dernier aperçut une pièce de monnaie sur le sol et se baissa pour la ramasser. Le Père Maître l'en reprit doucement, et ajouta qu'il relèverait une croix de paille plus volontiers qu'un trésor.

Angé de modestie, le V. P. Louis ne permettait à ses yeux aucune curiosité, les détournant même dans mainte occasion exempte de tout danger. Suivant le conseil des saints il mettait sa force dans la fuite. Sa nièce et sa sœur, religieuses Clarisses, avaient obtenu de recevoir

sa visite quatre fois l'an. Il ne leur accorda qu'une seule fois cette consolation et après beaucoup d'instances. Cette virginale pureté résultait en grande partie de son assidue mortification et de son énergie à repousser les attaques de l'ennemi. Parfois les assauts étaient si violents, qu'il en versait des larmes amères, priant Dieu de regarder en pitié sa faiblesse. Toutes les nuits, il se déchirait les épaules à coups de discipline et au réfectoire il se contentait très souvent de quelques fruits, distribuant le reste aux pauvres de la ville. Durant cinquante-trois années, il jeûna le vendredi au pain et à l'eau et se priva d'aliments gras. Au temps de ses maladies, il imitait S. Dominique, qui, même alors, continuait d'observer l'abstinence et le jeûne : « *Jejunia nec æger solvebat.* »

L'humilité du P. Louis n'était pas moins digne d'admiration. Ainsi, nonobstant les brillantes qualités de son esprit, il n'accepta jamais les faveurs des *Etudiants formels*, et ne voulut faire aucun des actes qui conduisent aux grades dans l'école. Il lui suffisait de la science sans le titre de docteur ; et il préférait à de vains honneurs et aux privilèges, qui les accompagnent, la consolation de rester petit dans son humilité et modestie. Jamais il ne se prévalut même au dehors du rang de sa famille ou de la noblesse de son origine. Tout Prieur qu'il était, il aimait à balayer le dortoir et à remplir les offices réservés aux Frères convers. Longtemps il n'eut d'autre cellule qu'une partie de leur dortoir et la moins commode. Le travail des mains lui procurait de véritables délices ; dessiner des images et les colorier, tracer en beaux caractères des sentences et des strophes pieuses pour les afficher ensuite en divers endroits du couvent, rendre aux Pères et aux Frères mille services charitables, rien ne lui coûtait de ce qui rappelle l'humble profession d'un religieux. Agé de plus de soixante-dix ans, il se plaçait souvent à table après le dernier des Frères convers ; et dans les autres lieux réguliers à la suite du plus jeune prêtre. Il répétait sans cesse que le cœur vraiment humble regarde ses propres défauts, et s'applique à ne pas regarder ceux des autres ; et pratiquant le premier cet excellent principe de vie spirituelle il veillait en toute occasion à ne pas juger défavorablement ses Frères, surtout à ne pas agir contre eux d'après des jugements, qui ne fussent pas suffisamment motivés.

La grâce divine promise aux humbles ne lui fit pas défaut, et chaque jour elle s'accrut en son âme. Son zèle paraissait de feu ; et sur les perfections du Sauveur, sur le bonheur de lui appartenir, sur les vertus

des saints, ses discours ne tarissaient pas. On raconte qu'une fois après minuit, il voulut dire quelques mots à ses novices pour les exciter à la communion du matin. Il se laissa tellement absorber par son zèle, que le son de cloche donné pour la première Messe le trouva encore avec les novices ; il parlait depuis près de trois heures.

II. — Directeur de plusieurs monastères tant de notre Ordre que des autres, recherché par les simples fidèles à cause de son expérience, le P. Louis d'Aquin passait de longues heures au confessionnal et les âmes retiraient des fruits abondants de son ministère. Lorsqu'il avait connaissance du mauvais état de conscience d'une personne, il s'imposait de longues prières et de dures pénitences pour obtenir sa conversion. Deux exemples ont été spécialement conservés par les historiens.

Un homme, qui venait parfois travailler au couvent, se conduisait d'une manière scandaleuse. Le V. Père en fut averti et lui adressa de douces réprimandes, lui montrant les angoisses que le remords lui causerait dans ce monde et l'enfer qui l'attendait dans l'autre. Ses efforts restant infructueux, il eut recours à la prière et à la mortification. Peu après, ce pécheur endurci chassait la complice de sa vie coupable et revenait à la vertu par une sincère confession.

Un autre avait accumulé péchés sur péchés, comptant avec présomption sur l'infinie miséricorde de Dieu, mais peu à peu il vint à désespérer de cette divine miséricorde elle-même à cause du nombre et de la malice de ses fautes. Dans son trouble, il résolut de chercher consolation près du Père Louis. Il entra au confessionnal et lui exposa franchement l'état de son âme, ajoutant qu'il désespérait après tant de crimes d'obtenir jamais miséricorde. « Mais, mon fils, réplique aussitôt « le Père, vous oubliez que Dieu est mort sur la croix pour l'amour de « nous et qu'il suffit au rachat de mille mondes d'une goutte de ce sang « précieux ! Si une goutte jouit d'une telle efficacité, que dire de tout « ce sang versé en entier pour chacune de nos âmes ! » — « Comment « pourrai-je expier jamais tant de crimes ? » — « Je m'en charge, « mon fils, conclut le saint prêtre, pourvu que tout de bon vous quit- « tiez le vice et vous convertissiez. » Le pécheur promit, et exécuta sa parole ; de son côté, le Père multiplia ses jeûnes et ses austérités pour satisfaire à la peine que son pénitent avait encourue.

Dans l'exercice de sa charge de Prieur, il montra aussi plusieurs fois la vivacité de son zèle pour la gloire de Dieu. Lorsqu'elle était intéres-

sée, il n'hésitait pas à reprendre ses inférieurs. Il arriva qu'un religieux commit une faute vénielle en soi, mais de nature à nuire gravement au bien général. Le Père lui remontra au Chapitre les conséquences de sa faute, et dans des termes qui, au premier moment, pouvaient paraître exagérés. « *Maledictio Dei omnipotentis et Beatæ Mariæ Virginis, et Beati « Dominici Patris nostri, veniat super te, donec resipiscas,* » dit-il en terminant. Tous les religieux demeurèrent saisis de cette apostrophe; cependant ils reconnurent le bien fondé de cette sévère correction. Redevenu simple religieux, le Père ne se permettait plus de corriger ses Frères, mais, témoin d'infractions nombreuses et évidentes, il allait se prosterner au pied d'un crucifix, priant Dieu dans le secret de son cœur de ne pas permettre qu'il fût si mal servi dans sa maison.

Sa réputation de religieux fervent et versé dans la théologie mystique lui attirait plusieurs visites de personnes spirituelles, comme celles des Pères Chartreux et Camaldules. Sur l'éloge que ceux-ci lui firent du livre intitulé : *Doctrina cordis*, il désira de s'en procurer un exemplaire. Ayant ensuite découvert le nom de son véritable auteur, il en publia une édition, qui restituait le mérite de cet excellent ouvrage au Fr. Gérard de Liège, religieux dominicain.

A l'oraison mentale, Fr. Louis d'Aquin joignait beaucoup de prières vocales. On lui voyait continuellement le Rosaire à la main, et il le récitait tous les jours. Il composa plusieurs belles pièces de poésie sur les quinze Mystères. De plus, chaque jour, il disait l'Office de la B. Vierge, l'Office des Morts, et quelquefois le Psautier, afin de soulager davantage les âmes du Purgatoire. Jamais, dans le dortoir, il ne passait devant la cellule de S. Thomas sans s'y arrêter; il y priait, et son cœur s'y épanchait en mille sentiments de tendresse. Pour ses oraisons, de nuit comme de jour, il se retirait de préférence à la chapelle de S. Nicolas, dans laquelle le Christ avait rendu témoignage à la doctrine de S. Thomas d'Aquin. Le Père avait obtenu du Pape une Indulgence plénière pour tous les mardis du mois de mars, jours où l'on montre au peuple l'image miraculeuse. Sainte Catherine, martyre, et Sainte Ursule étaient aussi spécialement honorées du P. Louis, et avec une relique de S. Thomas il portait toujours sur lui une parcelle du bois sacré de la vraie Croix.

Tant de sainteté et de perfection n'empêcha pas le V. Père de souffrir dans l'Ordre d'assez fâcheuses mortifications qui mirent en relief de plus en plus sa débonnairété et sa patience. Une fois certains religieux s'oublièrent jusqu'à lui dire des injures; il se contenta de sourire; et

le Prieur voulant ensuite châtier rigoureusement ce manque de charité, il le supplia à genoux de pardonner. Il pratiqua de même en plusieurs circonstances mémorables l'oubli des injures. On raconte en particulier, qu'un Père, qui lui succéda dans la charge de Prieur au couvent de Saint-Dominique, se permit publiquement d'aigres critiques sur l'administration de son prédécesseur. Le V. Père se contenta d'incliner la tête, et répondit : « *Benedictus Deus*, » avec la paix et la modestie d'un novice. Ce fut toute sa défense. Une autre fois, quelques religieux se plaignirent de lui auprès du Provincial, et parvinrent à le faire absoudre de l'office de Sous-Prieur. Victime d'une calomnie, le Père refusa cependant de s'excuser, et d'envoyer une protestation motivée au Provincial. En tout, il cherchait les occasions de pratiquer la vertu, et il s'efforçait de profiter de celles que lui envoyait la Providence.

En retour de cette fidélité, Dieu honora son serviteur de nombreux miracles pendant sa vie et après sa mort. Plantée par lui, une branche de jasmin toute sèche et sans bouton se trouve le jour suivant enracinée, couverte de fleurs et de feuilles. Un attouchement du V. Père guérit plusieurs religieux de violents maux de tête ; et Madame Jérôme d'Aquin, sœur germaine du P. Louis, se voit délivrée d'une migraine opiniâtre par la vertu du signe de la croix, que trace sur elle son pieux parent. Ayant un fils à l'agonie, une femme de Naples vient prier Notre-Dame du Rosaire en l'église du couvent ; le P. Louis l'aperçoit tout en pleurs, et l'interroge : « Retournez chez vous, ajoute-t-il enfin, votre fils va mieux, et il ne mourra pas encore de cette maladie. » En effet, l'enfant, quelques jours après, se trouve parfaitement guéri.

Le V. Père prédit quantité d'événements qui se vérifièrent dans la suite. Ainsi la communauté s'affligeant beaucoup d'un Bref adressé par Clément VIII, il ne s'en émut aucunement et s'efforça de consoler ses Frères, les assurant que la tempête serait de très courte durée. Peu après, le Pape révoqua toutes ses décisions, et mieux informé loua l'innocence et la vertu des Pères. Plusieurs personnes ont affirmé du saint religieux, qu'il avait pénétré le secret de leur cœur. Il est certain du moins qu'il apprit plusieurs mois d'avance la date de sa mort. Le premier jour de l'an 1623, comme selon la coutume il tirait au sort son patron de l'année, il lui échut l'Archange S. Michel. Contre son ordinaire il laissa paraître une grande joie, et ne sut pas se contenir. Les religieux devinèrent qu'il y avait en

cela quelque mystère, et l'on sut plus tard qu'il avait connu par révélation le jour de sa mort, le 8 mai, veille de l'apparition de S. Michel. A la fête de S. Thomas d'Aquin, laissant de côté toute équivoque, il annonça qu'il lui restait seulement deux mois à vivre, et il confirma cette nouvelle à plusieurs reprises aux PP. Jean-Baptiste et Antoine de Caserte, ses fils spirituels.

On ne tarda pas à constater la vérité de cette prophétie. Vers le milieu du Carême, le P. Louis tomba malade et dut s'absenter des actions de communauté, puis s'aliter sur sa pauvre paillasse ; mais malgré les instances des médecins, il continua l'abstinence et le jeûne, voulant, disait-il, demeurer avec Jésus sur la croix. Il refusa aussi de quitter le couvent pour changer d'air : « De tels traitements, répondit-il, peuvent être utiles à des personnes qui sont nécessaires au bien général ; pour moi, mon bonheur sera de mourir parmi mes Frères, bien que j'aie mérité par mes péchés d'être exclu de leur compagnie. »

Malgré son mal, il conservait une paix et une sérénité dignes d'admiration. Tantôt s'échappaient de sa bouche de tendres affections et oraisons jaculatoires à Notre-Seigneur, à la Sainte Vierge et à S. Thomas d'Aquin ; tantôt, confondu à la vue de ses misères, il s'écriait avec le publicain : « *Deus, propitius esto mihi peccatori* : Pardonnez, Seigneur, à ce pauvre pécheur. » Aussi longtemps que cela lui fut possible, il récita son Office et le Rosaire ; quand la faiblesse l'en empêcha, il pria quelques religieux de réciter le Rosaire près de son lit de souffrances.

Lorsque le bruit se répandit, on ne sait comment, à travers la ville, que le Père allait recevoir le Viatique, tout le monde courut au monastère. Les habitants voulaient voir mourir « le Saint », comme ils disaient, et pour maintenir la foule on dut placer des gardes près des portes. Les religieux ne savaient que penser, sinon que Dieu commençait déjà de glorifier son serviteur, qui toujours avait tenu à vivre humble et caché. A l'approche de son Sauveur, le V. Père se leva et se mit à genoux : il demanda pardon aux Frères de toutes les peines qu'il leur avait causées ; puis lorsque le prêtre lui demanda : « Croyez-vous que cette Hostie soit le Christ, Sauveur du monde ? » il répondit : « Je crois, et je désire le recevoir avec la même foi, le même respect et révérence que S. Thomas d'Aquin. » Il communia dans ces saintes dispositions, et prolongea longtemps son entretien avec le Seigneur, dont la visite captivait toutes les puissances de son âme. Il eut la

joie de communier de nouveau le jour de sa mort, l'ardeur de sa piété et son énergique volonté lui ayant donné la force de se lever pour se rendre à la chapelle de l'infirmerie. Contre l'avis des médecins, il insista pour qu'on lui donnât le même jour l'Extrême-Onction ; il répondit aux prières, guidant au besoin le prêtre qui l'administrait ; il demanda ensuite une croix qui portait enchâssées quelques reliques, l'embrassa, la mit sur sa poitrine, et, invoquant le saint Nom de Jésus, il rendit saintement son âme, à deux heures après minuit, le 8 mai 1623.

Au moment de son trépas, les religieux ressentirent une jubilation intérieure qu'ils ne pouvaient dissimuler. Le P. Séraphin Rinaldi de Nocera, depuis évêque de Motola, ayant entendu la cloche qui annonçait la mort, essaya vainement plusieurs fois de dire le *De profundis* ; il ne put l'achever, ni répéter autre chose que ces paroles : « Saint Fr. Louis, « priez pour nous. » Quand il fallut descendre le corps au Chapitre, où il devait rester exposé jusqu'à la sépulture, les plus graves Pères du couvent s'offrirent d'eux-mêmes pour le porter, entre autres le V. P. Jean-Baptiste de Caserte, auquel deux mois auparavant le P. Louis avait annoncé sa mort. Il était alors Provincial et souffrait d'une douleur à l'épaule, à cause d'une chute récente dans une citerne. Par un effet de la dévotion qu'il éprouvait envers le P. Louis, son ancien Maître des novices, il se joignit aux porteurs ; mais à peine eut-il senti le poids du corps sur son épaule, que la santé lui revint complète.

Pendant la veille des Frères et la récitation du Psautier, deux possédés échappés de leurs maisons entrèrent tout à coup au Chapitre. Par leur bouche, les démons criaient qu'ils venaient sur l'ordre de Dieu publier les vertus de ce saint religieux. Après un éloge pompeux du V. Père, ils dirent qu'on pouvait voir encore les cruelles plaies faites à ses épaules par la discipline. Enfin ils annoncèrent qu'ils reviendraient le lendemain, et seraient contraints de quitter le corps des possédés. Ce qui arriva comme ils l'avaient assuré. La merveille aussitôt répandue par la ville, le peuple se pressa en foule autour du défunt. Trois jours durant, Dieu glorifia par des miracles l'humilité du P. Louis. Après la sépulture, des aveugles, des sourds, des malades de toute sorte ressentirent les puissants effets de sa protection, les ex-voto s'accumulèrent près du tombeau, et l'Ordinaire entreprit une enquête juridique sur ces miracles.

Les Actes du Chapitre général de Toulouse, en 1628, placent ce

Père au nombre des religieux décédés en opinion de sainteté, et dans son ouvrage intitulé : *Vox turturis*, le P. Dominique Gravina consacre à son ami les lignes suivantes : « Notre Père Fr. Louis d'Aquin, « modèle de toutes les vertus dans le très illustre couvent de S. Dominique de Naples, y mourut saintement en 1623, comme il y avait « vécu. On le compte parmi les Frères décédés en opinion de sainteté « à cause de ses vertus et de l'immense concours de peuple qui « accourut à son tombeau. »



La V. Sœur MARGUERITE BERTHE
du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Alby ()*

(1670)

PARMI les Sœurs dont la piété, la modestie et la charité ont honoré la Congrégation de Sainte-Catherine à Alby, et servi d'exemple à toute cette ville, on peut assurer que cette V. Sœur occupe une place de choix.

Elle y naquit d'une honnête famille, sur le commencement du xvii^e siècle, et fut la tante du V. P. Antonin Réginald, professeur à l'Université de Toulouse, l'un des plus savants et des plus profonds théologiens de son époque. De bonne heure, elle voua au Seigneur sa virginité, et fit paraître dans toutes ses démarches, son maintien et son vêtement, la pureté angélique de son cœur. Aussi pas un libertin n'avait le courage de lui adresser des paroles inconvenantes; si déréglés qu'ils fussent, lorsqu'on leur disait : « Voici la Sœur Marguerite, » ces jeunes gens se séparaient et s'esquivaient de côté et d'autre. Elle réprimandait sans hésitation les plus grands blasphémateurs, mais avec tant d'efficacité, que plusieurs ont quitté depuis cette mauvaise habitude. On rapporte plus de cent exemples semblables. Deux personnes engagées au service de Dieu scandalisaient les fidèles, l'une par

(*) *Mémoires de ses Confesseurs, etc.*

des paroles de raillerie et des propos peu conformes à la sainteté de son état, l'autre par la rudesse et l'aigreur de son caractère; la pieuse Sœur ne craignit pas de les corriger; et elle obtint que ces personnes s'appliqueraient à réprimer leurs défauts.

Dès qu'un différend surgissait dans le voisinage, on priait Sœur Marguerite d'accourir; et sa présence calmait presque toujours les haines et les discordes. C'était vraiment chose étonnante de voir toute sorte de personnes se soumettre docilement à ses désirs. La grâce seule, dont son cœur surabondait, pouvait opérer ces merveilles. A sa parole, un mari et une femme, prêts à s'égorger dans un accès de fureur, laissent tomber leur fougue et se réconcilient; des fils insolents cessent d'insulter et de frapper leurs parents; des étrangers querelleurs rentrent dans la paix, et regrettent leurs injures aux maîtres d'une hôtellerie et aux voyageurs. Et c'est une jeune fille, une inconnue, qui obtient tous ces résultats par l'ascendant de ses vertus et de son noble caractère.

Sœur Marguerite couvrait habilement du voile de l'humilité les œuvres qu'il plaisait à Dieu d'opérer par son moyen et s'ingéniait à en reporter aux autres toute la gloire. Dans les affaires difficiles, elle priait son confesseur d'aller en telle ou telle maison, où soit la femme soit le mari supportait les plus durs traitements de la part de l'autre époux. Elle tâchait de survenir pendant l'entretien, et s'y mêlait alors avec tact et prudence. Parfois, le zèle la transportant, elle trouvait à merveille le chemin du cœur, retournait les esprits et ramenait ces pauvres gens à la componction et à la repentance. La paix rétablie, elle engageait les personnes à remercier le prêtre pour sa paternelle visite et sa bonté.

Dès qu'elle avait entrepris une œuvre pour la gloire de Dieu, aucun obstacle ne la rebutait; mais elle continuait d'agir, jusqu'à ce qu'enfin, à force de prières, de mortifications et surtout de confiance en Dieu, elle en fût venue à bout. On rapporte à ce sujet que, revenant de Catalogne et passant par Toulouse, un des principaux officiers de l'armée royale parvint à entraîner à sa suite la fille d'un procureur au parlement de cette ville. Pour mieux cacher son indigne conduite, il la fit vêtir en page et la garda près de lui sans presque la perdre de vue. Un jour notre Sœur étant allée au logis de ce seigneur pour y régler quelque différend, le page, touché de ses discours et repentant, trouva le moyen de lui expliquer en peu de mots son malheur et la pria de l'aider à rejoindre ses parents. L'entreprise était difficile et

dangereuse ; la charitable et zélée tertiaire en recommanda le succès à Dieu avec une ardeur persévérante. Elle communiqua son dessein à plusieurs personnes capables de l'assister ; mais on ne savait comment s'y prendre et l'on n'osait approuver qu'elle s'exposât ainsi à la fureur de l'officier. « Que deviendra alors cette pauvre fille, répondait la « Sœur ? faut-il donc laisser la brebis dans la gueule et sous les pattes « du loup, sans se mettre en peine de la lui arracher, et sans l'empê- « cher d'être dévorée ? Non, non, je ne saurais le souffrir. » Elle agit si bien, qu'instruite du fait une dame de la ville, qui devait rendre visite à cet officier, consentit à recevoir le prétendu page dans son carrosse et à ne pas le repousser, lorsqu'il s'y jetterait. Après que le seigneur eut rendu ses civilités à la visiteuse et à toute sa suite, et qu'elle fut remontée dans son carrosse, la Sœur avertit adroitement le page, qui s'avança comme pour fermer la portière et monta sans que personne l'aperçût. Avant que le maître eût remarqué sa disparition, la jeune fille était en sûreté, et quelque temps après Sœur Marguerite la faisait reconduire à Toulouse chez ses parents.

Une autre dame de qualité s'adonnait tellement à l'usure, qu'il semblait impossible de la détourner de ce trafic. Néanmoins notre charitable Sœur ayant entrepris de changer ses dispositions, Dieu lui accorda le salut de cette âme. Elle se convertit avec des sentiments de pénitence si sincères, que non-seulement elle renonça à toutes ses injustices, mais s'adjoignit encore à la Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre. Aussi ardente dans le bien que difficile autrefois à retirer du mal, elle chargea son confesseur, qui était celui de Sœur Marguerite, de lui procurer des disciplines de fer, des chaînes et de très rudes cilices, et elle résolut de s'enfermer en sa maison avec les Sœurs les plus ferventes de la Congrégation pour vaquer à la prière et à la pénitence. Mais peu de temps après, la mort l'enleva prématurément et son projet ne reçut pas d'exécution.

Un changement tout aussi admirable, bien que moins éclatant, s'opéra dans l'âme d'une domestique, que la V. Sœur avait prise chez elle en service. Insolente et d'une humeur acariâtre, cette fille s'emportait souvent et traitait sa maîtresse avec une telle indignité, que n'ayant pas la même douceur bien d'autres l'eussent jetée hors de la maison, et lui en eussent défendu pour jamais l'entrée. Sœur Marguerite la supportait, et assurait même à son confesseur qu'elle se convertirait. Ce retour à la vertu tardant un peu trop au sentiment de ce confesseur, il lui conseilla de ne plus souffrir chez elle une personne

d'un caractère si difficile et dont tout le monde se plaignait. Elle répondit avec sa douceur habituelle, et le pria de prendre patience. Bientôt le prêtre vit cette servante tellement humble, dévote et fidèle à ses devoirs, qu'il comparait volontiers sa conversion à celle de l'apôtre S. Paul.

Favorisée de lumières spéciales, Sœur Marguerite apprenait du ciel beaucoup de faits concernant les personnes auxquelles sa charité s'intéressait. A Alby elle connaît par révélation le crime d'un de ses proches parents, commis à Toulouse dans un accès de jalousie ; elle vient le raconter à son confesseur et lui prédit que le coupable ne sera pas exécuté. Une autre fois elle avertit le supérieur d'un couvent de l'innocence d'un de ses religieux soupçonné et puni injustement. Ainsi, en mainte circonstance, Dieu lui permet de faire du bien autour d'elle dans les âmes.

Au milieu de ces voies extraordinaires, Sœur Marguerite souffrit d'abord de grandes peines intérieures. Un confesseur la traita deux années entières comme une hallucinée ; et bien qu'elle s'efforçât de le satisfaire et de renoncer par obéissance aux lumières que Dieu lui donnait, elle ne pouvait retrouver la paix intérieure. Le Seigneur eut pitié d'elle et la consola par les entretiens qu'elle eut avec un savant religieux, qui devint prieur à Alby. L'ayant examinée avec soin, ce Père la tranquillisa et éclaira le confesseur sur la conduite à tenir à son égard.

Ce dernier a raconté plus tard avec simplicité la leçon que lui donna un jour la V. Sœur. Après quelques années passées dans un autre couvent, il revint à celui d'Alby, et voulut rappeler deux nièces de notre Sœur, qui se confessaient à lui avant son départ et ne se pressaient pas de se remettre sous sa direction. La Sœur s'en étant aperçue ne craignit nullement de lui faire remarquer l'imperfection de ce procédé. « Un confesseur, lui dit-elle, doit être entièrement « désintéressé, ne pas rechercher les pénitentes, mais seulement les « laisser venir ; et il doit se réjouir beaucoup du profit qu'elles « retirent du ministère d'autrui. Si petit qu'il soit, l'attachement « au grand nombre de pénitentes est une marque de propre « suffisance, de présomption, de jalousie. Parfois même, il gêne « les personnes dans l'accusation de leurs fautes, et indirectement « cause un grave dommage aux âmes qui, libres de changer de « confesseur sans crainte de froisser, profiteraient davantage des « grâces du sacrement. » Le Père spirituel de Sœur Marguerite ne

s'offensa pas de ces remarques, il voulut même les publier ensuite pour l'utilité des autres confesseurs et à la louange de la pieuse tertiaire.

L'occupation ordinaire de notre V. Sœur était de tenir école, et elle s'appliquait à former aux sciences élémentaires et à la pratique de la vertu les enfants qu'on lui confiait. Elle se livrait aussi à un petit commerce de toile, mais presque tout son argent passait dans la bourse des pauvres, ou dans l'achat de remèdes pour les malades. La ville entière admirait son dévouement à l'égard de ces derniers, et son zèle à leur faciliter une mort sainte et résignée. Comme elle prenait soin même des personnes pieuses et n'épargnait rien pour les préparer à la mort, on lui disait quelquefois que, depuis longtemps adonnées à la dévotion, ces âmes n'avaient pas besoin de tant de secours. A quoi elle répondait : « C'est vrai, mais le démon » de son côté ne ralentit pas ses attaques ; et il sait qu'un consente-
« ment extorqué à cette heure décide de toute une éternité de mal-
« heur, si bonne qu'ait pu être la vie depuis la conversion. Et pour
« atteindre son but, il ravive dans l'esprit les fausses joies d'au-
« trefois. Il faut donc aider les malades à persévérer dans le désaveu
« de ce qu'ils ont un jour quitté pour Dieu. »

Son école lui était un continuel exercice de vertu, la plupart des enfants ne lui donnant pour salaire que peines et tourments de tout genre. On voyait dans la salle une image du saint Enfant Jésus, et elle leur enseignait à le craindre, à l'aimer, à faire toutes leurs actions pour lui plaire. Comme pénitence après une faute, souvent elle leur imposait de demander pardon à l'Enfant-Dieu, et de réciter quelque prière devant son image.

Sœur Marguerite se dépensa ainsi longtemps pour le salut des âmes dans la ville d'Alby ; mais, brisée par les infirmités, elle fut obligée de rester les deux dernières années de sa vie presque sans sortir de sa maison. Elle fut appelée alors à recevoir la récompense de ses œuvres admirables, et mourut le 8 mai 1670. A son convoi, un concours extraordinaire de peuple honora son souvenir. Son corps, porté à l'église de nos Pères, fut enseveli dans le tombeau de sa famille.





LE MÊME JOUR

12.. — Dans la Province romaine, mémoire d'un saint religieux, attiré à l'Ordre par une vision céleste. Il était étudiant en Toscane quand il se sentit pressé par les Frères de renoncer au monde pour les suivre. Mais son père cherchait à l'en détourner par ses supplications, lui représentant avec larmes qu'un autre de ses frères s'était fait religieux l'année précédente. Vivement ému, le jeune homme se met à prier Dieu de lui révéler son bon plaisir, et de lui manifester s'il doit accomplir son dessein ou se rendre au désir de son père.

Une nuit, il vit en songe une belle maison dépourvue de toit, et au milieu une échelle qui atteignait jusqu'au ciel. Il lui semblait voir monter toutes les âmes prédestinées et parmi elles l'âme de son frère. Au spectacle de cette magnifique procession, il fut saisi d'un ardent désir d'y prendre part; mais impossible de faire le moindre mouvement. « Oh ! s'écria-t-il avec « pleurs et gémissements, si j'étais entré dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, « maintenant je monteraï au ciel avec mon frère. » Comme il répétait ces paroles, il s'éveilla et comprit que le Seigneur l'appelait. Aussitôt il quitta tout, et se réfugia dans l'Ordre. Il en garda les Règles avec tant de perfection, que montant tous les jours de vertus en vertus, il arriva enfin au sommet de la gloire. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 12.)

1257 — A Bergame, mémoire des VV. PP. ALBERT ARRIGONI DE BERGAME, et JEAN DE PAVIE, religieux remplis du zèle de saint Dominique et de saint Pierre de Vérone pour la pureté de la foi et l'extirpation des hérésies. Ils vivaient à l'époque du saint martyr, mais ils ne s'employèrent qu'après sa mort avec force et autorité à purger de l'hérésie manichéenne le nord de l'Italie. Le P. Albert qui avait sacrifié les avantages d'une haute naissance pour embrasser la pauvreté évangélique, fut institué inquisiteur l'an 1257 par le Pape Innocent IV; et les deux autres par le Pape Urbain IV en 1261 et 1262. — (Pio, *Della Progenie*, II, ch. 9.)

1273 — A Toulouse, le V. P. PONS DE PARNAC. Célèbre jurisconsulte dans le siècle, mais désireux d'acquérir la science des saints, il dit adieu aux joies du monde pour entrer à notre couvent de Toulouse. Sa piété rare et son expérience ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention des Supérieurs; et

comme les Albigeois affaiblis, mais non vaincus, essayaient de continuer la lutte aux environs de Toulouse, le Provincial, Fr. Pierre de Valética, retira le V. Père du couvent de Perpignan où il était Prieur, et il le nomma inquisiteur. Le zélé religieux ne manqua aucune occasion de se signaler par sa prudence dans l'exercice de cet emploi, qui fut pour nos Pères l'arme choisie de Dieu pour exterminer jusqu'aux derniers restes de l'hérésie albigeoise. Il florissait l'an 1273. — (Bern. Gui.)

15.. — A Augsbourg, en Allemagne, le V. P. JEAN FABER d'Heilbronn, ainsi appelé du nom de sa ville natale, dans le Wurtemberg: Il entra dans l'Ordre au couvent de Wimpfen, et fut ensuite envoyé à Cologne pour y prendre les grades. Par honneur, la ville de Wimpfen avait pris à sa charge les frais de son éducation. De là, il se rendit à Augsbourg, où l'évêque le choisit pour prédicateur ordinaire et théologal de son chapitre. Le V. Père s'acquitta de cette fonction avec un talent très remarqué. Il passa aussi plusieurs années à Prague, consolant et raffermissant les catholiques dans l'amour de leur sainte religion, s'opposant avec force aux fureurs des luthériens qui désolaient alors toute l'Allemagne. On ignore la date exacte de sa mort, mais il vivait encore en 1557. Le V. P. Faber est renommé pour ses ouvrages théologiques et de controverse. — (Echard, II, 161.)

1583 — A Naples, le V. P. ANTOINE DE SAGRA, maltais de naissance. Très versé dans l'étude des langues, il parcourut, en qualité de Commissaire apostolique, l'Egypte, la Syrie, la Mésopotamie, l'Assyrie et plusieurs autres pays de l'Orient dans le but de dilater la foi catholique, d'éclairer les fauteurs du schisme et de les ramener aux pratiques de l'Eglise romaine. De retour à Rome, il fut reçu avec grande bienveillance par le Pape Pie IV, auquel il rendit compte du succès de sa mission.

Le Saint-Père en fut si satisfait qu'il le nomma évêque de Vico, au royaume de Naples (17 nov. 1564). Aussitôt après sa consécration le Père se rendit à son poste, et régla sa conduite et la direction de son diocèse d'après les Décrets du Concile de Trente. La mort le surprit à Naples l'an 1582. Il fut enterré dans l'église de l'Annonciation, réparée par ses soins avec munificence, comme l'indique l'épithaphe gravée sur son tombeau. — (Fontana, *Theatrum*, 323.)

1596 — En la Province de Saint-Laurent du Chili, le martyr de V. P. ANTOINE BERNAL. Ce saint religieux avait été envoyé chez une peuplade d'Indiens, qui, après avoir reçu le baptême étaient retournés à leurs idoles et feignaient de vouloir se réconcilier avec l'Eglise. Mais à peine eurent-ils aperçu le missionnaire, réclamé par eux, qu'ils se jetèrent sur lui et le massacrèrent (1596). — (Pio, 1^{re} part., liv. IV, n. 113.)

1596 — Dans la province des Abruzzes décéda saintement le V. Père JEROME DE TABIA, natif de Gènes. Il avait reçu l'habit dans la Province romaine, où il fit ses études, prit ses grades et enseigna avec honneur. Mais pressé de mener une vie plus parfaite, il demanda et obtint la permission de se retirer dans la Congrégation réformée des Abruzzes, placée sous le vocable de sainte Catherine de Sienne. Malgré son titre de Docteur, il se montra plus humble qu'un novice, et l'un des plus rigides observateurs de la Règle. Le V. Père mourut à Pianella, dans une si haute opinion de sainteté, que longtemps après les fidèles entretenaient encore une lampe sur son tombeau, et venaient chaque samedi chanter les Litanies en action de grâces des faveurs dues à son intercession.

13.. — A Montpellier, mémoire de la V. CÉCILE DE CASILHA et des VV. MM. Pros Renadine, Gamosa Bastieyre, Erménie de Saint-Donat, Mengarde Gandalon, Agnès Julienne, Jeanne d'Amat, qui devint Prieure en 1308, Cécile Marcha, Mengarde de Fontaynas, Danselme Franca, Jeanne Comtesse, toutes professes du monastère de Prouille. En 1288, les Frères-Prêcheurs de Montpellier, ayant demandé au Chapitre provincial d'établir dans leur ville un monastère de religieuses dominicaines, commission fut donnée aux PP. Bernard le Grand, natif de Cahors, Dieudonné Lefèvre et Gauthier d'Aiguillon de mettre la main à cette fondation. En moins de deux ans la maison était prête à recevoir la petite colonie de Prouille, dirigée par Sœur Pros Renadine, première Prieure. Le P. le Grand fut nommé Prieur des Sœurs, suivant l'usage généralement adopté aux débuts de l'Ordre pour tous les monastères de femmes. Il avait été absous de son priorat de Cahors pour venir occuper la nouvelle charge que lui confiait le Chapitre provincial de Carcassonne (1292). Le V. P. Bernard le Grand ne resta à son poste que deux années, d'importantes affaires l'ayant appelé à Rome où il mourut en 1297.

Le monastère avait été bâti dans la campagne ; les Sœurs l'occupèrent environ cent ans. Mais se trouvant fort incommodées de cet éloignement de la ville, elles vinrent s'installer dans un site beaucoup plus rapproché. Là elles vécurent en paix sous le regard de Dieu dans l'exacte pratique de leur Règle jusqu'en 1574. A cette époque, les calvinistes qui semaient partout le pillage, ruinèrent la maison de nos Sœurs. Elle fut néanmoins remise sur pied par une vénérable religieuse, nommée Blanche de Châtillon. Détruite de rechef par les hérétiques, l'an 1621, le jour de la fête de saint Dominique ; elle fut relevée de ses ruines une seconde fois par la même religieuse en 1635. — (Bern. Gui ; Jean de Sainte-Marie, III, 104.)

1500 — Au monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, à Valence, Espagne, mourut de la mort des justes la V. Sœur ANGÈLE TORRELLA. L'attrait

caractéristique de sa piété fut une dévotion très tendre pour l'apôtre saint Paul. Un jour, au sortir du chœur, le Saint, lui apparut, tel que le représentait un tableau que la vertueuse Sœur vénérât dans sa cellule. Il lui dit d'entrer de suite à l'infirmerie parce que Dieu voulait la rappeler de ce monde. Sœur Angèle obéit, emportant avec elle sa dévote image. Or, à peine s'y fut-elle installée, qu'une fièvre maligne la saisit et la conduisit en peu de jours au tombeau. — (Diago, II, ch. 99.)

1560 — Au monastère de Sainte-Agnès de Saragosse décéda la V. Mère FRANÇOISE DUARTE, religieuse de haute vertu. Le démon, jaloux de ses rapides progrès, n'omettait aucun moyen en son pouvoir pour la troubler durant ses exercices de pénitence et d'oraison. Elle avait reçu de Dieu une grâce particulière pour conduire les âmes dans les voies de la perfection. Plusieurs de ses filles spirituelles ont raconté qu'un jour, au moment où elle prenait la discipline, le diable lui arracha violemment des mains l'instrument de pénitence et le cacha dans un coin. La V. Mère l'ayant retrouvé, mais non sans peine, reprit avec joie et ferveur ses pratiques de mortification. Elle s'endormit dans le Seigneur le 8 mai 1560, et longtemps après on la tenait encore dans le couvent en grande opinion de sainteté. — (Lopez, 5^e part., II, ch. 13.)

1606 — Au monastère de la Mère de Dieu de Séville la V. M. MARIE DE SAINT-PAUL, d'une si indulgente charité qu'en sa présence on n'osait prononcer aucune parole de murmure ou de critique. Au temps où elle désirait d'être religieuse il arriva qu'ayant plusieurs parentes dans ce monastère de Séville et le Pape ayant autorisé une dame de haute naissance à visiter l'intérieur du cloître, elle résolut de profiter de cette occasion. Elle entra parmi la suite de cette dame sous prétexte de rendre visite aux religieuses, ses parentes ; mais elle ne voulut plus sortir. Après quelque résistance, la famille de notre postulante ayant agréé son dessein, elle reçut l'habit et fit profession.

Sa grande préparation avant la prière était le silence, aussi les délices qu'elle goûtait dans ce saint exercice ne se peuvent imaginer. Elle restait parfois trois heures entières à genoux et immobile comme une colonne. Elle mourut d'un érysipèle, qui la rendit extrêmement difforme par tout le corps. Avant même la venue du médecin, elle annonça la funeste issue de sa maladie et s'y prépara joyeusement. Durant ses derniers jours, Sœur Marie invoquait saint Dominique avec grande confiance ; et comme les Sœurs qui l'assistaient faisaient mémoire de plusieurs Saints sans se souvenir de l'Ange gardien, « Eh bien ! dit-elle. Est-ce qu'on oublie le plus ancien et le plus proche des « amis » ? Ferme dans l'espérance de son bonheur elle

supplia les Sœurs de ne pas pleurer sa mort, et après avoir goûté par avance les joies du Paradis elle s'en alla jouir de leur plénitude l'an 1606 (Lopez, 3^e part., III, ch. 26).

1644 — A Bordeaux la V. Sœur MARIE DESAINT-DOMINIQUE l'une des premières filles et des plus ferventes imitatrices de la M. Marie de Saint-Alexis, fondatrice du monastère de cette ville. On a remarqué ce fait que les Supérieures la soumirent presque continuellement à toutes sortes d'humiliations, la divine Providence ayant dessein de la sanctifier surtout par le support de cette croix très pénible à l'amour-propre. Mais elle acquit une si grande paix intérieure et une si sincère humilité qu'elle mérita de s'élever très haut dans la contemplation. Jésus-Christ l'honora de plusieurs apparitions et vint converser avec elle aussi familièrement qu'avec un ami. Sœur Marie jouit enfin de sa présence éternelle parmi les bienheureux, l'an 1644, à l'âge de trente-trois ans. — (*Mémoires de Bordeaux*).

1648 — Au monastère de Prouille, la très vertueuse Mère ANNE DE VILLELISES. Elle vivait dans des temps de trouble et de décadence, mais elle sut se maintenir dans le devoir, en dépit des défections dont la communauté lui offrait l'affligeant spectacle.

Le V. P. Michaëlis venait d'introduire à Toulouse une réforme, qui de là s'étendit dans la plupart des couvents de la Province, et remit les observances en pleine vigueur. Quelques Sœurs de Prouille, désolées de l'irrégularité générale, résolurent d'embrasser cette réforme et supplièrent nos Pères de leur venir en aide. Ce désir fut de suite exaucé, et pour en faciliter l'exécution, le roi Louis XIII se désista de son droit de nommer la Prieure, consentant à ce qu'elle fût choisie dans la communauté parmi les Sœurs les plus propres à soutenir l'entreprise. Les Pères connaissaient le mérite de la V. M. Anne de Villelises; ils résolurent de la proposer et de la faire élire. Lorsqu'ils arrivèrent à Prouille, ils rencontrèrent la V. Sœur occupée à balayer la maison. Cette vue contribua encore à confirmer la bonne opinion qu'ils avaient conçue d'elle. Son élection ayant réussi, la nouvelle Prieure tenta d'introduire parmi ses filles l'esprit de régularité dont quelques-unes étaient animées. Bientôt surgirent des oppositions et des difficultés nombreuses; le succès fut loin de couronner ses généreux efforts. Elle acheva ainsi les trois années de son priorat. Mais le roi la remplaça par une religieuse étrangère, tirée de l'Ordre de Saint-Benoît, qui pendant quarante-deux ans fit peser sur la maison le joug le plus intolérable.

La vertueuse Mère Anne de Villelises en supporta le poids avec patience pendant quelques années. Elle s'exerçait à tous les devoirs de son état, vivait dans la solitude, le détachement des créatures et dans une si grande pauvreté, que durant sa dernière maladie elle subsistait seulement par la

charité de quelques religieuses, ses amies. Elle quitta cette vallée de larmes le 8 mai 1642. — (*Mémoires de Prouille.*)

1652 — Au monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne de Dijon mourut la V. M. MARIE CLERC, native de Châlon-sur-Saône. Dieu, qui la destinait à devenir l'une des pierres fondamentales du monastère de cette ville, lui inspira de demander l'habit de l'Ordre à Dijon. Elle profita si bien de son noviciat que peu après elle mérita d'être désignée pour la fondation de Châlon, avec quelques autres Sœurs des plus recommandables par leurs vertus. Elle eut à souffrir quantité de fatigues et de privations, toujours inévitables dans ces sortes d'entreprises, mais son courage ne se démentit jamais. Dieu bénit visiblement ses intentions et les pieux travaux de ses compagnes, et en peu de temps le nouveau monastère abrita un grand nombre de religieuses. Chargée de la direction du noviciat, la V. M. Marie mit tout son cœur à former d'excellents sujets; et grâce à son concours, la communauté, croissant toujours en nombre et en perfection, fut à même de fournir quelques Sœurs pour la fondation de Beaune, qui venait d'être acceptée. La digne Mère partit avec elles et se dévoua quelque temps à cette œuvre avec son zèle et son application ordinaires. Puis, lorsque le monastère put se suffire à lui-même, elle revint à Dijon, et y passa saintement le reste de sa vie, jusqu'à la veille de l'Ascension, le 8 mai 1652. — (*Mémoires de Dijon.*)

1669 — Au monastère d'Abbeville, la vertueuse Sœur GABRIELLE DOMELIER, véritable exemplaire d'humilité et de charité envers les malades. Elle était fille unique du lieutenant de Beaumont, près Paris, et si portée dès son enfance vers la solitude, qu'elle quittait à peine le toit paternel, excepté pour visiter l'église. Le travail ou la lecture des bons livres faisaient toutes ses délices. Elle fréquentait les sacrements et se montrait fort libérale envers les pauvres. Mais voulant devenir elle-même pauvre et abjecte dans la maison du Seigneur, elle conçut un ardent désir d'être Sœur converse en quelque monastère. Un religieux de l'Ordre ayant logé à la maison, elle lui déclara son dessein qu'il examina soigneusement. Frappé de la sagesse avec laquelle cette jeune fille lui parlait, et des grands sentiments qu'elle avait pour l'humilité chrétienne et religieuse, il l'approuva beaucoup, et se chargea d'en parler à son père. Bien que vertueux, celui-ci fit d'abord quelques difficultés sur l'état de Sœur converse que sa fille voulait embrasser; il eût préféré la voir au rang des religieuses de chœur. Mais il consentit enfin à sa résolution.

Par l'entremise du même religieux, les Sœurs d'Abbeville acceptèrent volontiers la postulante, qui fit son noviciat et sa profession avec la ferveur qu'on avait droit d'attendre d'une vocation si remarquable. Pendant quarante-huit années qu'elle vécut en Religion, elle se montra toujours empressée à faire

ce que désiraient les supérieures. Sa principale occupation fut le service des malades. Elle devinait leurs moindres souffrances, et s'ingéniait avec un tact merveilleux à les soulager en tout. Austère pour elle-même, elle se mortifiait sévèrement, surtout dans le boire et le manger, fuyait ce qui flattait le goût, et prenait pour son repas autant que possible les restes des autres Sœurs. Sa pauvreté était si grande que son chapelet avait à peine deux grains de même grosseur et de même couleur.

Ces admirables vertus étaient sans nul doute un effet de ses profondes et saintes méditations sur les Mystères du Rosaire qu'elle offrait tous les jours à la Très Sainte Vierge avec plusieurs autres prières pour obtenir par son intercession les grâces nécessaires à son état; et afin de mériter ces faveurs par de petits sacrifices, elle s'imposait le jour des fêtes de Marie quelques privations au réfectoire. Son temps libre était employé à faire oraison devant le Très Saint Sacrement, à genoux, avec un respect et une modestie angéliques, et souvent on l'y trouvait baignée de larmes. Mais la pierre de touche de la vertu n'est que dans la sincère abnégation de soi-même et dans l'entière soumission au bon plaisir de Dieu, si dures que soient les épreuves à traverser. Sœur Gabrielle donna d'excellentes preuves de la solidité de sa piété vers la fin de sa vie. Pendant deux ans et trois mois, elle resta alitée par suite d'une paralysie sans rien perdre de sa paix, ni de l'ardeur et de la tendresse de sa dévotion.

Elle prédit à plusieurs religieuses qu'elle mourrait sans avoir la consolation d'être assistée par la communauté, ce qui fut vrai. Après avoir reçu les sacrements, elle s'endormit si doucement dans le Seigneur, que deux Sœurs qui la veillaient ne s'en aperçurent pas (8 mai 1669). Sœur Gabrielle était dans la 70^e année de son âge. — (*Mémoires d'Abbeville.*)

1684 — A Metz, au monastère des Prêcheresses, la V. M. ANNE LE POIX, vraie fille de bénédiction et de grâce. Sa mère, la très pieuse Clémence Datel, veuve avant la naissance de sa fille, promit à Notre-Seigneur de se consacrer à son service avec son enfant. Lorsqu'elle exécuta cette résolution, et entra au monastère, Anne était âgée seulement de vingt-deux mois. Elle ignorait le monde plutôt qu'elle le quittait. Ne tenant rien de son esprit, elle se remplit de celui du Seigneur, sous la conduite de sa mère, jusqu'à l'âge de neuf ans. Vers cette époque, on lui donna l'habit, et elle prit rang avec les novices.

Après sa profession, qu'elle fit à seize ans, elle progressa sans cesse de bien en mieux, modeste, silencieuse, et toujours la première jour et nuit aux actions de communauté. Jugée capable des principaux emplois de la Religion, elle fut demandée par les Sœurs de Nancy, qui désiraient d'embrasser la plus parfaite régularité. Les Supérieurs l'envoyèrent avec deux autres, et elle correspondit entièrement à ce qu'on espérait de sa prudence.

et de son zèle. Elue Prieure du monastère de Vic, elle le gouverna avec une rare sagesse, ne prétendant qu'à la gloire de Dieu dans la perfection et la sainteté des Sœurs.

Ce triennat fini, on la rappela dans son monastère de Metz, dont elle fut neuf ans Prieure, et elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sans que cette vieillesse avancée ait en rien diminué sa ferveur. La veille de sa mort, 7 mai 1684, premier dimanche du mois, elle se confessa et communia dans l'église, assista à la messe, reçut après le sermon la bénédiction du Très Saint Sacrement, et sur le soir récita encore les Matines du lendemain. Vers sept heures du matin, on lui administra les derniers sacrements. Pendant cette cérémonie, sa connaissance resta complète; elle répondit à toutes les prières; ensuite elle se recueillit et elle rendit son âme à son Créateur. — (*Mémoires de Metz.*)





IX MAI

Le V. P. DOMINIQUE CORONADO

*Profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque
et Missionnaire en Chine (*).*

(1665)



LE V. P. Dominique Coronado, originaire de Landete au diocèse de Cuenca, perdit de bonne heure ses pieux parents et fut envoyé par son oncle au collège de Salamanque. Dans cette ville, ayant appris à connaître et aimer les religieux du couvent de Saint-Etienne, et la grâce divine le pressant de marcher sur leurs traces, il demanda l'habit de l'Ordre.

Déjà ses précoces vertus produisaient des fruits d'une rare édification, lorsque le célèbre P. Jean-Baptiste de Moralès traversa l'Espagne, cherchant des missionnaires pour les Indes. Enflammé de zèle pour l'apostolat, le P. Dominique partit avec lui le 12 juin 1646. Deux ans après (29 juin 1648) les trente missionnaires débarquaient à Manile. Mais le P. Coronado demeura peu aux Philippines; les supérieurs le destinèrent aux missions de Chine alors si tourmentées. Ils comptaient sur l'ardeur de sa charité pour imprimer un nouvel élan au catholicisme dans ce pays. Espoir fondé, car jusqu'à sa mort arrivée à Pékin durant la persécution, le V. Père se dévoua plus que tout autre à la propagation incessante des vérités chrétiennes.

(*) *Hist. de la Prov. del S. Rosario de Filipinas*, II, 279, 454, etc.

Désigné ainsi par les supérieurs, le P. Dominique part une première fois, et essaye de pénétrer au Cambodge; il trouve le royaume fermé aux étrangers. De nouveau, il quitte Manile, se dirigeant vers la Chine avec le P. Grégoire Lopez; une furieuse tempête assaille le navire, et cramponnés au grand mât les intrépides apôtres échappent comme par miracle à la mort. Enfin, en 1635, le V. Père a la joie d'aborder au port d'Amoy vers les premiers jours de juillet avec quatre autres religieux, et l'année suivante, après un court arrêt dans le Fokian, il se rend au Chékiang, en compagnie du V. P. Jean-Baptiste de Moralès.

Les deux missionnaires se fixèrent d'abord à Paxeki, chez un excellent chrétien appelé Liu, qui n'avait pas vu de prêtres depuis longtemps. A leur arrivée, il lui fut impossible de contenir sa joie, et se jetant à genoux, il leur baisa les mains. « Que le Seigneur soit » « béni, répétait-il, de ce qu'enfin il daigne nous envoyer deux prêtres. » « Comment le remercier pour un si grand bienfait ? » Il se mit tout entier au service des Pères. Grâce à lui s'élevèrent en peu de temps une église et une maison, les anciens fidèles accoururent, rejoints bientôt par quelques apostats convertis; des catéchumènes se présentèrent, et plus de trois cents payens reçurent le baptême soit à Paxechi, soit à la ville voisine de Lan-Ki.

Dans cette dernière résidence, les Pères Dominique Coronado et Jean-Baptiste de Moralès bâtirent aussi une pauvre église, qu'ils eurent le bonheur d'inaugurer au mois de janvier 1658. Elle fut dédiée à S. Jean l'Evangéliste, parce que le billet portant le nom du saint était venu trois fois de suite, quand les Pères avaient tiré au sort le futur patron de la chapelle.

Les historiens n'ont conservé que très peu de détails sur les travaux du P. Dominique durant les huit années qu'il évangélisa le Chékiang. En 1664, apprenant que la guerre et la persécution désolaient certaines provinces méridionales de la Chine, il s'offrit à rechercher des nouvelles du V. P. Victor Ricci, missionnaire d'Amoy et de Zu-bin-cheu. Après un pénible voyage et des dangers continuels, il atteignit le but de son excursion, et trouva le P. Ricci et le P. Vergé hors des atteintes de l'ennemi. Avec eux, vivait en ce moment le P. Grégoire Lopez, venu du Fokian pour s'informer lui aussi du sort de ses Frères et des chrétiens. Quelle consolation pour ces quatre religieux de se trouver réunis comme par hasard durant ces troubles, qui menaçaient de tout détruire dans leurs églises naissantes. Sans

s'attarder, le V. P. Coronado reprit la route du Chékiang. Le Vicaire provincial le remercia des heureuses nouvelles qu'il rapportait au prix de tant de sacrifices, et l'envoya dans la province de Chantoung. Nouveau voyage de près de trois cents lieues. Le Père n'hésite pas à l'entreprendre, il reçoit la bénédiction du supérieur, prend son bâton, son bréviaire, sa chapelle portative et s'élance vaillamment à la conquête des âmes. Après avoir examiné quelques localités de la province, il choisit la petite ville de Zi-min-cheu, et le jour de S. Hyacinthe il dit la messe pour la première fois dans une chapelle élevée à la hâte.

Tout d'abord la mission prospéra ; gouverneur et habitants recevaient docilement la semence de la divine parole. « Plus de vingt « prédicateurs, écrivait Fr. Dominique, ne suffiraient pas au ministère « écrasant, dont je me trouve chargé. » Il discuta même avec succès contre plusieurs mahométans de l'endroit. Mais l'épreuve ne tarda pas à venir. Un changement de règne à Pékin et des ordres envoyés partout de cette capitale soulevèrent une effroyable tempête.

Sur la fin de 1664, les payens réduisirent en cendres l'église et la case du missionnaire de Zi-min-cheu ; tout fut brisé ou pillé, et le P. Dominique conduit prisonnier au chef-lieu du Chantoung avec un serviteur. Le 29 mars 1665, il arrivait à Pékin, où l'ordre était donné d'amener tous les étrangers. Durant le voyage, il souffrit beaucoup du climat, de la marche, et des mauvais traitements que lui prodiguait l'escorte. Sa santé en resta ébranlée, et ses compagnons de captivité comprirent vite qu'il ne verrait pas le triomphe de la foi, dût-il se produire à bref délai.

D'après le témoignage du P. Antoine de Sainte-Marie des Frères-Mineurs, et de plusieurs Pères Jésuites emprisonnés avec lui, le P. Coronado fut conduit devant les juges, vingt-deux jours après son entrée à Pékin, attaché à la même chaîne qu'un Frère-Mineur et un Père Jésuite. Les confesseurs répondirent hardiment aux questions des mandarins, et on les ramena dans leur étroite prison. Peu après ils en furent tirés de nouveau et les mandarins leur rendirent la liberté. Défense seulement leur était faite de sortir de la ville. Avec plusieurs autres prêtres, le V. Père se logea dès lors dans une maison très incommode qu'on leur indiqua, et dans laquelle ils ne purent éviter les tracasseries des satellites chinois, leurs surveillants.

Le P. Dominique Coronado étant tombé sérieusement malade, les mandarins l'autorisèrent à changer de résidence. Cette faveur n'était

pas l'effet d'un sentiment de compassion, mais plutôt des présents considérables, que les Pères jésuites avaient offerts. Transporté dans un petit temple d'idoles humide et étroit, le Père sentit son mal augmenter, et les Pères jésuites finirent par lui donner l'hospitalité dans leur résidence, avec la permission des autorités chinoises. Ce fut là qu'il mourut, après avoir reçu du R. P. Gabriel de Magallanes le Viatique et l'Extrême-Onction (9 mai 1665).

Quelques instants auparavant le R. P. Gabriel s'était approché, et lui avait dit : « Bien-aimé Père, réjouissez-vous ; car vous mourez martyr, et certainement vous irez de suite jouir du Seigneur, pour qui vous avez porté les chaînes, et souffert la prison. » Tous depuis l'ont considéré comme martyr. Les Pères de la Compagnie de Jésus, et le P. Antoine de Sainte-Marie, ses compagnons, lui ont accordé ce beau titre, et le Chapitre provincial de la Province des Philippines, en 1671, a confirmé leur témoignage en annonçant à tous les religieux l'heureuse mort du V. P. Dominique Coronado, pendant la persécution.



*Le V. P. AMBROISE DRUWÉ,
Profès du couvent de Gand, en Belgique (*).*

(1604-1665)

CET éminent religieux, d'une ancienne et très pieuse famille de Grammont, dans la Flandre orientale, naquit l'an 1604 et reçut au baptême les noms d'Adrien-François. Enfant de bénédiction, il laissa deviner de bonne heure les grâces dont le Seigneur l'avait comblé. Son désir de savoir, son amour de l'étude n'étaient surpassés que par son esprit de piété.

(*) *The life of the Ven. F. Ambrose Druwé, of the Order of Preachers, by F. Br. Bernard Moulart, of the same Order, translated from the Flemish. — Louvain, 1865.*

A peine avait-il atteint sa dix-septième année que déjà, considérant les dangers du monde et l'instabilité des joies qu'il promet, il résolut de se consacrer entièrement et pour toujours au Dieu tout-puissant. Pour exécuter son dessein il choisit le saint Ordre des Frères-Prêcheurs et le couvent de Gand, qui se distinguait par une parfaite régularité. Ce fut en la joyeuse fête de la Nativité de Notre-Dame, l'an 1622, qu'il reçut du V. P. Judoc Cabilliau l'habit de l'Ordre et le nom d'Ambroise. Le 12 septembre de l'année suivante, il prononçait ses vœux solennels. Ayant ensuite parcouru avec succès les études philosophiques, Fr. Ambroise fut envoyé par le Chapitre provincial d'Arras en 1629 au couvent de Louvain, dans le but d'y apprendre la théologie.

Préparé par l'étude à la carrière apostolique, le P. Ambroise aurait dû alors être assigné dans un couvent de ministère pour y travailler au salut des âmes. Mais il était entièrement convaincu que tout le savoir du monde sans une vraie piété est incapable de plaire à Dieu, à plus forte raison, d'amener les pécheurs au repentir et à la réforme de leur vie. Désirant donc avancer chaque jour dans le bien, il demanda et obtint la permission d'entrer au Noviciat général de Paris, récemment fondé pour le progrès et le soutien de l'observance régulière. Dans la capitale de la France, le V. Père travaillait si courageusement à la conversion des pécheurs et des hérétiques, que sa conduite excitait l'admiration. Il insista près des supérieurs pour être chargé de la distribution quotidienne des aumônes à la porte du couvent ; avant de servir les pauvres il récitait le *Benedicite* et enseignait le catéchisme, donnant ainsi l'aliment de l'âme avec celui du corps.

A plusieurs reprises Anne d'Autriche, touchée de la sainteté de sa vie, lui demanda de prêcher en sa présence, et elle écouta ses sermons avec grande dévotion et respect. Le V. P. Druwé devint prédicateur de la reine, mais son humilité l'empêcha d'en prendre le titre. En 1634, le R^{mo} P. Nicolas Ridolfi, Maître général de l'Ordre, établit un noviciat à Bruxelles. En même temps pour cette charge si lourde de responsabilité il chercha le religieux le mieux doué et le plus parfait qu'il pût avoir. Sa pensée presque aussitôt se fixa sur le P. Ambroise. Mais les Frères de Paris firent de si pressantes démarches pour le garder au milieu d'eux, que le Maître général autorisa le P. Ambroise à séjourner dans cette ville.

La Belgique cependant ne pouvait rester privée d'un homme aussi éminent. En 1637, le savant et pieux P. Lenaerts, maître en théologie,

assisté de quelques autres religieux, introduisit la stricte observance au couvent de Bruxelles, et même le jour de Pâques on ne servit que du poisson sur la table. Informé bientôt de cet heureux événement, le V. Père Druwé ne jugea plus nécessaire de demeurer au Noviciat général, et il rentra dans sa patrie.

Bruxelles apprit en peu de temps par les œuvres du Père combien il avait à cœur la sanctification de son prochain. La vaste et populeuse cité ne suffit pas à l'immensité de son zèle. L'infatigable apôtre parcourait les villages et les chaumières des environs, semant partout la parole divine. Les dimanches et jours de fête il prêchait jusqu'à cinq ou six fois dans la journée, et, nonobstant sa faiblesse de poitrine, il possédait une voix claire, qui parvenait jusqu'aux extrémités de l'auditoire. Tous s'attendaient à le voir succomber sous le poids de tant d'occupations. Il n'en fut rien ; mais parfois, lorsqu'il rentrait tard au couvent, il s'arrêtait à bout de forces, et tombait endormi, à l'église, dans les escaliers, n'importe où dans la maison.

Tant de vertu et de zèle pour les âmes rendirent partout illustre et vénéré le nom du V. Père, même à la cour. Riches et pauvres, grands et petits venaient chercher aide auprès de l'homme de Dieu, et tous le quittaient consolés. Sa dextérité dans les affaires difficiles et le grand crédit dont il jouissait parmi toutes les classes de la société déterminèrent le Chapitre provincial de Gand de 1641 à le nommer procureur près la cour de Bruxelles. La choix était des plus heureux, et durant son office le Père travailla efficacement à l'érection des couvents de Revin, Cambrai, Namur, Malines, et même de celui de Bornheim.

La réputation du P. Ambroise s'étendait jusque chez les nations voisines. Ainsi en 1642, lorsque la mère de Louis XIII, Marie de Médicis, mourut à Cologne, où elle avait été reléguée, Ferdinand de Bavière, archevêque et électeur de Cologne, prince-évêque de Liège, jeta les yeux sur le P. Druwé et l'envoya au roi de France présenter en son nom des condoléances pour la mort de sa mère.

Cette mission remplie et avec distinction, le V. Père regagna le couvent de Bruxelles et reprit son apostolat avec une nouvelle activité. A cinq heures tous les jours il disait la messe ; puis il allait au confessionnal où des personnes de tout rang s'adressaient à lui. Très occupé, il mangeait ordinairement à la seconde table et pendant qu'il se servait d'une main, de l'autre il tenait un livre et préparait ses sermons. Les fidèles ne lui laissaient pas une minute pour l'étude.

Après le repas il se rendait au parloir, sortait en ville, visitait les malades soit dans leurs maisons soit dans les hôpitaux, n'oubliant pas les prisonniers qu'il consolait de son mieux par ses paroles affectueuses et ses aumônes. Des sommes considérables passaient entre ses mains pour les malades et les pauvres ; toujours il montra le plus complet désintéressement. Pour se convaincre de cette abnégation, il suffisait d'un regard jeté sur ses vêtements vieux, usés et rapiécés. Les domestiques sans emploi n'avaient qu'à parler au P. Ambroise pour obtenir promptement des places ; aucune porte ne se fermait devant le saint homme ; ses vertus et son mérite lui donnaient accès dans les plus nobles familles de la cité.

La prière, comme l'Église l'enseigne, est pour nous un moyen nécessaire de salut ; sans elle le ciel reste inaccessible. Cela est vrai pour tout fidèle, mais combien plus pour le prêtre et le religieux. Sans la prière ils sont incapables de travailler efficacement à la sanctification des autres, puisque seule la grâce de Dieu change les dispositions du pécheur. Le P. Druwé était pleinement convaincu de cette vérité. En conséquence, il combinait ses œuvres extérieures de façon à être présent au chœur avec les Frères pour les heures canoniales. Suivant l'exemple de S. Dominique, il s'occupait le jour à la conversion des pécheurs et la nuit à prier le Seigneur.

Le grand pouvoir du P. Druwé auprès de Dieu se manifesta en particulier dans la circonstance suivante. Philippe de Croy, prince de Chimay, était marié depuis déjà huit ans à la comtesse de Gavere, et le Seigneur n'avait point béni leur union. Grandement attristé de se voir sans enfants, le prince épanchait souvent sa peine dans le cœur de notre V. Père ; et celui-ci le consolait. Un jour il lui dit de faire un vœu ainsi que son épouse à S. Dominique et à S. Hyacinthe, et qu'alors ils recevraient avant un an la bénédiction désirée. Le vœu fut fait et neuf mois après le prince avait un fils, qui reçut au baptême le nom d'Ernest-Dominique. Les heureux parents, en action de grâces pour ce bienfait, offrirent des images des deux Saints, en argent et de la grandeur de l'enfant.

Le prince de Croy, voyant l'effet consolant de son premier vœu, en émit un second, par lequel il s'engageait à bâtir un couvent de l'Ordre pour au moins douze Pères. Peu après, un autre fils lui naissait, mais l'érection du couvent fut différée. Le P. Ambroise en reprit le prince, et alla jusqu'à lui dire sur un ton de sévérité. « Dieu, qui vous a donné vos enfants, pourrait bien les reprendre,

« si vous étiez infidèle à votre promesse. » La négligence du prince fut bientôt punie par la mort soudaine de son plus jeune fils. Craignant de perdre de même son aîné, il offrit enfin un hospice de Chimay pour l'établissement d'une maison de l'Ordre de Saint-Dominique. Il est vrai que la fondation n'aboutit pas, par suite de l'opposition des autres communautés.

En 1649, lorsque l'illustre prince Charles, duc de Lorraine, vint à Bruxelles, le P. Druwé s'efforça de plus d'obtenir l'érection d'un couvent à Braine-l'Alleud, où le prince possédait de vastes domaines. Le duc, qui estimait hautement le V. Père, seconda beaucoup ce dessein, mais le succès ne couronna pas plus à Braine qu'à Chimay les efforts du saint religieux.

II. — Nonobstant ces échecs les deux princes cherchaient à satisfaire aux désirs du P. Druwé, et à la fin ils jetèrent les yeux sur la ville de Namur, dont le prince de Croy était gouverneur (1649). Après un court délai, le vicariat de Namur fut installé, et l'année suivante, le Chapitre général de Rome érigeait en couvent la nouvelle fondation. Par reconnaissance envers le duc Charles, qui avait donné 4.500 florins, le P. Druwé dédia cette maison à S. Charles Borromée et à S. Hyacinthe, l'intercesseur du prince de Croy. Durant plusieurs années les Frères-Prêcheurs de Namur supportèrent une grande opposition; ils se seraient retirés sans l'intervention du P. Druwé, tout puissant près du duc Charles, gouverneur de Belgique.

La même année (1^{er} mars 1649), le prince de Chimay offrit un autre endroit de ses domaines, Revin, pour un couvent de l'Ordre. Cet offre ne devait sortir son effet que plus tard. En 1642, quelques Sœurs du Tiers-Ordre, par l'assistance et sous le patronage de la princesse de Croy, Aerschot et Chimay, Claire-Eugénie d'Aremberg, s'étaient établies à Revin. Elles avaient élevé leur maison dans une terre appelée *la Close*, près de la chapelle Sainte-Marie. Mises dans l'impossibilité d'achever les constructions par l'imprudente gestion de la supérieure, Marie-Claire de Tartere, ces religieuses durent abandonner leur fondation. Averti sans retard, le P. Ambroise accourut, et par acte du 24 juillet 1652 acheta la propriété, dont prirent bientôt possession les religieux du couvent de Valenciennes (1).

(1) Voy. *Revin et le P. Billuart*, par l'abbé S. Dunaime, Paris, 1858. — Le 10 mai 1886, un violent incendie s'est déclaré dans les bâtiments de l'ancien couvent de Revin, et tout a été détruit, y compris l'église.

Le P. Druwé se dépensa de plus avec générosité pour l'installation à Malines des religieux exilés de Bois-le-Duc (1652), pour l'érection du couvent de Bornheim destiné aux religieux d'Angleterre, chassés de même de leur patrie (1655-1658), et pour le collège des Pères irlandais à Louvain.

En 1657, à cause de ses vertus éclatantes et des grands services qu'il avait rendus à l'Ordre, en Belgique, le V. P. Ambroise Druwé fut élu Prieur de son couvent de Bruxelles. Cette importante charge, d'où dépend le bien-être ou la ruine d'une maison religieuse, devint encore un stimulant pour son zèle. Comme dans toutes les grandes villes, à Bruxelles régnait une déplorable liberté de mœurs, qui livrait à Satan un nombre immense de pauvres pécheresses. Le P. Druwé résolut de combattre ces désordres, et avec le consentement des autorités religieuse et civile, ainsi qu'avec les aumônes des fidèles, il bâtit une maison de Repenties, appelée depuis la chapelle Sainte-Croix. Beaucoup de victimes du vice se retirèrent dans cette maison, et partie par des dons charitables, partie par le fruit de leur travail, le Père arriva à leur procurer la nourriture et le vêtement. Dans la suite, plusieurs trouvèrent un honnête mariage, et purent gagner modestement leur vie.

Comme supérieur, le V. Père donnait à tous l'exemple de la perfection. A Matines, il chantait avec une telle ferveur, que seulement à l'entendre les Frères se sentaient animés à la dévotion. Après l'Office, il se confessait chaque jour, et passait un temps considérable devant le saint tabernacle. Vers trois heures du matin, il visitait les différents autels de l'église, et se retirait pour prendre quelque repos. Tous les jours il célébrait la messe à cinq heures, et chacun se faisait une joie d'y assister, tellement il montrait de piété pendant cette action.

Dans l'exercice du ministère, rien ne l'effrayait. Appelé une fois chez un pauvre, que la peste avait atteint, il s'y rend aussitôt. Le médecin, après un coup d'œil jeté sur le malade, s'éloignait en criant au confesseur : « Fuyez, fuyez, mon Père, si vous ne voulez vous-même contracter la peste. » Le P. Ambroise à ces mots se contenta de renvoyer son compagnon, et resta pour administrer les sacrements à ce pauvre moribond. Il ne le quitta pas avant qu'il eût expiré.

Serviteur dévoué de la sainte Vierge Marie, le P. Druwé s'efforçait par tous les moyens en son pouvoir de propager la dévotion du Rosaire; et, convaincu de son efficacité pour la défense de l'Eglise et le salut des âmes, il allumait le même zèle dans le cœur de ses Frères.

Une fois il prescrivit à un jeune religieux d'aller prêcher. Celui-ci, peu préparé encore au ministère, s'excusa, et objecta que, n'étant pas approuvé pour les confessions, sa parole ne pouvait être bien utile. Malgré ses raisons, le P. Ambroise maintint son ordre, désignant seulement un Père confesseur pour l'accompagner. Le jeune prêtre obéit, et, se souvenant des exhortations du V. Père à prêcher le Rosaire, il choisit ce sujet. Le sermon avait lieu à Vêpres; à la fin plus de quarante personnes du village se présentaient au confesseur pour lui demander de leur rendre avec la grâce de Dieu, l'amitié de Marie et la paix du cœur. Frappé de ce succès, le seigneur du lieu procura ensuite l'établissement de la Confrérie du Rosaire.

C'était l'époque où la dévotion du Rosaire perpétuel prenait un développement prodigieux dans l'Eglise. Des milliers de fidèles choisissaient pour chaque année une heure de jour ou de nuit, pendant laquelle ils s'engageaient à réciter le Rosaire. Marie obtenait de cette sorte un culte perpétuel. En Belgique, le grand propagateur de cette dévotion fut le P. Druwé, secondé dans cette œuvre par Mgr Boonen, archevêque de Malines. Notre saint religieux établit le Rosaire perpétuel dans la chapelle royale de l'Immaculée-Conception et du S. Rosaire, que les Espagnols avaient rebâtie au couvent de Bruxelles, en 1595. Dans le court espace de quatre années, le Père inscrivit plus de trente mille fidèles sur les registres, comme l'atteste le célèbre écrivain Sander (1).

Le vicariat de Raspail dut son existence au P. Druwé et à sa dévotion envers Notre-Dame. Sur la paroisse de Moerbeke, près Grammont, à cinq lieues de Bruxelles, existait alors une forêt dangereuse. Or, dans ce bois s'établit au xvii^e siècle un pâtre nommé Adrien van Schrevel, qui s'empessa d'attacher à un arbre sur la route de Bruxelles à Grammont une image de la Sainte Vierge, bâtit auprès une hutte, et vécut en ermite. Bientôt la Vierge connue sous le nom de Notre-Dame-de-Joie opéra des prodiges, et les habitants des villages voisins commencèrent à la tenir en grande vénération. En 1660 le P. Druwé résolut de porter les faits à la connaissance du baron de Steenhuize, seigneur de l'endroit. Sur son conseil une chapelle fut élevée avec une petite sacristie et permission donnée aux Frères-Prêcheurs d'y installer quelques religieux pour le service des étrangers et des pèlerins. Le premier Père ainsi réposé à la garde de Notre-Dame-de-Joie fut un neveu

(1) Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, III, 7.

du P. Ambroise, le P. Conrad Druwé. Quant au pâtre, Fr. Adrien van Schrevel, il entra dans le Tiers-Ordre, y persévéra jusqu'à sa mort, et fut enseveli à Raspail, près de la Madone, qu'il avait tant aimée (août 1695).

Tout chargé de chapelets, et d'autres objets de dévotion, le P. Ambroise parcourait la ville de Bruxelles, et les distribuait en grand nombre. Fort habile du reste en dessin et en peinture, il avait composé des images et les avait gravées en les ornant de sentences des Saints Pères. Chaque jour, il imaginait de nouvelles industries pour gagner les cœurs, et les porter à Dieu. Connaissant beaucoup de monde, il appelait les gens dans la rue, leur disait quelques bonnes paroles, les invitait à venir au couvent; et toujours il lui arriva de rendre par cette douce affabilité son ministère plus facile, sinon absolument efficace. Attardé parfois le soir dans les rues de Bruxelles, il eut rarement à endurer des mauvais traitements de la part des libertins; on le respectait. Une fois néanmoins quelques impies, qu'on a cru appartenir à la secte calviniste, osèrent l'accabler de coups. Le charitable Père souffrit tout avec patience et tranquille allégresse. Son âme était dans la disposition habituelle de supporter pour Dieu les plus cruelles avanies, et le martyre l'eût mis au comble de la joie.

On tient qu'il a prédit les choses futures, et découvert le secret des cœurs. Un novice assura qu'étant encore séculier il avait entendu un matin le P. Ambroise lui raconter ce qui s'était passé dans son cœur, bien que Dieu seul et lui en eussent connaissance. Deux des plus vaillants capitaines du prince de Condé ayant accepté un cartel, et s'étant fixé le lieu du combat, le P. Ambroise l'apprit par révélation pendant qu'il priait devant un autel. A cause de la solennité du jour, il devait officier; il se contenta donc d'envoyer l'un des régents de théologie avertir de ce fait le prince de Condé. Aussitôt après le départ du messenger, celui-ci appela ses capitaines, et les reprit fortement de leur dessein. Ils voulurent tout nier; mais le prince leur dit que le P. Ambroise l'avait prévenu. A cette déclaration les malheureux reconnurent leur faute, et exaltèrent une fois de plus les vertus du V. P. Druwé.

Reconnaissant pour les bons offices qu'il lui rendait constamment, le prince procura au V. Père la joie de voir un couvent s'établir à Cambrai malgré les puissantes oppositions que souleva d'abord le projet. Bien plus, il voulut dîner une fois dans le réfectoire des religieux, en compagnie du duc d'Aerschot, du marquis de Caracena, et

d'autres seigneurs du pays. Pendant le repas, tous gardèrent pieusement le silence. La sainte liberté avec laquelle le serviteur de Dieu reprenait ces illustres personnages, lorsqu'ils manquaient à l'honneur de Dieu et au respect des églises, est tout à fait remarquable. Un jour, le prince de Condé et le duc d'Aerschot escortant le roi d'Angleterre Charles Stuart, entrèrent dans l'église du couvent et continuèrent leurs entretiens jusque dans la chapelle du Rosaire, où le Saint-Sacrement se trouvait exposé. Le Père ne put souffrir cette irrévérence commise contre l'adorable Eucharistie. Il leur expliqua que la dignité du lieu et la présence de la divine Majesté demandaient plus de modestie et de respect, et l'avis de ce religieux, que tous vénéraient pour sa sainteté, fut accepté sans objection.

A soixante ans, l'âge et les travaux le réduisirent à une grande faiblesse ; il tomba malade ; et pour empêcher la gangrène, les chirurgiens se virent contraints de lui couper des lambeaux de chair. Le V. P. Ambroise souffrit avec patience cette longue épreuve, mais le 9 mai 1665, après la réception des sacrements, il acheva sa vie par une très sainte mort. Il fut unanimement regretté dans la ville de Bruxelles. Un concours immense se pressa autour de sa dépouille, et, contrairement au caractère des habitants de ces pays, ce fut avec une telle ardeur, qu'il fallut poser des gardes près du saint corps. Ne pouvant couper des reliques dans ses habits, le peuple se mit à jeter des fleurs, qu'il se faisait distribuer ensuite et emportait comme souvenir avec des rosaires et des chapelets, qu'on avait fait toucher au V. Père Ambroise. On dit que plusieurs personnes ont eu révélation de sa gloire ; il est du moins incontestable, que son renom de sainteté s'est conservé et a grandi durant de longues années, comme l'attestent les Actes du Chapitre général de Rome de 1670.

Le V. Père Ambroise Druwé a laissé quelques ouvrages, parmi lesquels les « *Exercices spirituels des religieux convers tant du premier que du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, et de tous ceux qui veulent vivre pieusement* », ainsi qu'un « *Abrégé de la Vie de S. Hyacinthe.* »





*La vertueuse Sœur CATHERINE CALABREX,
du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Gironne
en Catalogne (*).*

(1614)

S^{ŒUR} Catherine naquit à Torresola, bourgade du diocèse de Barcelone, dans la principauté de Catalogne, de parents très pauvres, et passa près d'eux sa jeunesse en toute honnêteté, pudeur et modestie. Elle avait l'esprit excellent, ce qui lui donna le moyen d'apprendre facilement à lire. Un jour, elle trouva dans un livre sur le Rosaire l'histoire d'une jeune bergère, qui vaquait souvent à cette dévotion dans une petite chapelle voisine de ses pâturages, et qui devint une grande servante de Dieu. A sa mort, la Sainte Vierge conduisit son âme au ciel au milieu d'une troupe d'anges. Cet exemple toucha Catherine, et lui fit concevoir un violent désir de se donner à Dieu. Elle ne pensait plus à autre chose. Mais pour une pauvre fille de campagne, destituée de tout secours humain, quel moyen d'exécuter une résolution si généreuse et si difficile? Dieu la mit en état de l'accomplir par un ordre tout particulier de sa Providence.

Le V. P. Vincent Ferrer étant venu prêcher aux environs de Torresola, Catherine alla l'entendre. Il parlait presque dans chaque sermon de la dévotion au Rosaire, et quelquefois de la dignité et du bonheur des vierges consacrées à Marie. Catherine en l'écoutant sentit le feu divin consumer de plus en plus son âme, et se résolut à parler de ses attraits pour la piété. Elle en eut peu après l'occasion un jour de S. Pierre-Martyr, fête très solennelle dans la contrée. Son père voulut la célébrer à Pennafort, où l'Ordre possédait un couvent dédié à S. Raymond, et il emmena sa fille Catherine. Celle-ci en profita pour se confesser au P. Vincent, lui déclarant les mouvements secrets de la grâce en son âme, et son désir de garder à Dieu sa virginité. Le

(*) Lopez, 5^e part., II, ch. 31.

Père admira cette docilité aux impulsions de l'Esprit-Saint et l'encouragea ; mais considérant l'importance de l'affaire il engagea Catherine à prendre quelque temps de prière et de réflexion. Celle-ci suivit le conseil ; cependant elle choisit un moment favorable et découvrit à son père ses intentions pour l'avenir. Pieux et homme de bien, il ne s'opposa pas à son dessein, mais un oncle assez riche et impérieux ne voulut rien écouter, assurant qu'il se séparerait de la famille si jamais Catherine renonçait au mariage. La jeune fille recourut au Seigneur par la prière, et patienta. Quelques années plus tard cet oncle étant mort, elle fut libre de suivre sa vocation.

Catherine Calabrex reçut l'habit religieux, et fut agrégée parmi les Sœurs du Tiers-Ordre par le V. P. Pierre-Jean Guach, religieux d'une sainteté reconnue dans la Catalogne entière. Il l'envoya dans la ville de Girone, où déjà plusieurs autres Sœurs gagnaient honnêtement leur vie du travail de leurs mains, trouvant encore de quoi donner aux pauvres. Depuis ce jour, son principal soin consistait à se pénétrer de plus en plus de l'esprit de S. Dominique, imitant son amour de la pénitence et de l'oraison.

Du pain et de l'eau composaient son ordinaire ; de temps en temps elle ajoutait quelques légumes cuits à l'huile. Elle eût facilement adouci ce régime austère, quantité de personnes se faisant gloire de soutenir de leurs aumônes une aussi digne servante de Dieu. Mais elle se souvenait de l'humilité de sa naissance, et, décidée à s'immoler pour le Seigneur, elle ne voulait pas chercher ses aises dans sa nouvelle vie. Tout ce qui lui était superflu devenait la part des pauvres.

Elle se levait chaque matin à la pointe du jour ; et, après une longue oraison, se rendait à l'église entendre la sainte Messe. Elle visitait ensuite les autels, où se trouvaient les stations du Rosaire, puis retournait en sa maison. Le reste du jour se passait à lire, prier et travailler. La récitation de son Office était à heures fixes et à minuit pour les Matines. Sœur Catherine y ajoutait régulièrement l'Office de la Sainte Vierge ; comme par ailleurs son dîner exigeait peu de préparation et qu'elle ne soupait jamais, son unique occupation était d'avancer en l'amour de Dieu, de contempler les perfections divines, de remercier Jésus-Christ pour l'œuvre de notre rédemption.

Assidue dans ses examens de conscience, animée d'une vraie et vive contrition pour la moindre faute, elle se confessait avec fruit et progressait en vertu. D'ordinaire, pendant son oraison, elle se tenait proche d'une fenêtre, qui donnait sur l'église, de sorte qu'adorant sans

cesse de là le Très Saint Sacrement, elle changeait en paradis sa petite et pauvre cellule. Aussi n'en sortait-elle que pour des œuvres de charité.

Sœur Catherine avait coutume de se prosterner par terre et d'honorer par cette humble et pénible posture les trois heures, pendant lesquelles notre pieux Sauveur était demeuré attaché à l'arbre de sa sainte Croix. Très dévote aux Mystères ineffables et aux divers tourments de la Passion, elle les avait distribués le long des jours de la semaine, et les méditait affectueusement. Sa tendre dévotion envers l'enfance du même Sauveur lui attira aussi diverses grâces. Il lui semblait presque toujours qu'elle tenait Jésus entre ses bras et qu'elle le caressait avec cette privauté, que Dieu permet aux âmes innocentes. Un jour de Noël, la divine Mère lui apparut, portant son Fils sur ses bras, et cette faveur combla de joie notre pieuse tertiaire. Parfois les transports de l'amour divin lui causaient des battements de cœur si violents au temps de ses oraisons, que les assistants entendaient à distance ce mouvement extraordinaire. Pour cacher cette grâce, elle fut obligée de prier seulement dans les coins reculés de l'église. Les extases souvent aussi l'arrachaient au sentiment des choses de la terre pour l'unir à Dieu d'une façon plus intime, surtout les jours de communion.

Ces bienfaits du ciel étaient la récompense du soin avec lequel la V. Sœur se préparait à ce festin céleste, et de sa diligence à remercier ensuite le Seigneur. Après ses communions, elle ne prenait jusqu'au soir aucune nourriture. Un jour de S. Thomas, Dieu répandit en son cœur une consolation si enivrante, qu'elle sentit dans la bouche une douceur incomparablement plus délicieuse que le miel le plus parfumé. Cette suavité s'exhalait même autour d'elle, et les personnes, qui l'approchaient, en ressentaient l'inexprimable jouissance. Cette grâce lui fut accordée plusieurs autres fois.

Sœur Catherine entretenait sa ferveur par le sacrifice quotidien de tout son être au Seigneur. Elle immolait son corps par la mortification, couchant d'ordinaire sur des ais mal joints, se disciplinant sans pitié, portant un rude cilice et une large ceinture de fer. Quant à son intérieur, elle le sacrifiait par l'exercice de toutes les vertus, le recueillement, la prière et les œuvres de miséricorde. Dans la ville on la vénérât ; les personnes éprouvées la consultaient et demandaient ses prières, et chacun trouvait près d'elle la lumière et la force.

Cette estime générale grandit encore durant sa dernière maladie. Atteinte d'une fièvre lente, qui consuma ses forces et la réduisit à

n'avoir plus que la peau et les os, elle dut s'aliter deux mois avant sa mort. Mais la joie et la consolation de son âme augmentaient à proportion de ses souffrances, et elle rendait grâces à Dieu qui la jugeait digne d'endurer quelque chose pour son amour. Une grande peste désolait alors la contrée, et les plus riches trouvaient à peine avec de l'argent de quoi suffire à leur subsistance. Catherine ne manqua de rien. L'évêque de Girone ordonna à son économe de pourvoir à tous ses besoins, un des principaux gentilshommes de la ville y veilla de son côté et d'autres personnes envoyèrent de nombreux dons en nature. Près de la malade demeurèrent constamment une Sœur du Tiers-Ordre et une servante.

Voyant combien la Providence lui était douce et sa bonté magnifique dans un temps où beaucoup souffraient la faim et mouraient de pauvreté, la vertueuse Sœur ne savait comment montrer sa gratitude. Elle reçut le saint Viatique avec une admirable dévotion, et le sacrement de l'Extrême-Onction trois jours avant de rendre l'âme. Presque continuellement elle avait auprès d'elle des religieux de l'Ordre pour l'exhorter à la patience; son plus vif plaisir était de les entendre lui parler du ciel. Durant les prières de la recommandation, elle ne cessa de s'unir de cœur aux sentiments de ceux qui l'assistaient; mais un quart d'heure avant de mourir elle perdit connaissance et expira doucement le 9 mai 1614, lendemain de l'Ascension.

Son corps garda une angélique beauté, et revêtue des habits de l'Ordre Sœur Catherine semblait, aux yeux du peuple, vivante plutôt que trépassée. Les fidèles se pressèrent en si grand nombre dans sa modeste chambrette, que pour leur permettre de satisfaire leur piété, la sépulture fut différée plusieurs jours. Le peuple emportait tout ce qu'il pouvait prendre des fleurs jetées sur son corps; et les habits eussent été coupés sans une surveillance attentive. Sœur Catherine Calabrex fut ensevelie dans la chapelle du Rosaire, et les miracles glorifièrent le tombeau de cette humble fille de S. Dominique.





LE MÊME JOUR

12.. — Au couvent de Saint-Jacques, mémoire de deux Frères attirés dans l'Ordre par un effet particulier des miséricordes divines. Ils étaient étudiants et fort dévots à la Très Sainte Vierge dont ils récitaient tous les jours l'Office. L'un d'eux, se proposant d'entrer dans l'Ordre des Prêcheurs, exhortait son ami à prendre le même parti ; mais ce dernier ne cessait de résister. Un jour qu'ils disaient ensemble les Vêpres de leur Office, celui-ci se sentit embrasé d'une telle ferveur, avec un si doux torrent de larmes, qu'il lui fut impossible de se contenir. « Désormais, dit-il à son compagnon, « je ne te contredirai plus, je suis résolu d'entrer avec toi chez ces Pères et « de suivre ton conseil. » Ils convinrent d'aller la nuit même à Notre-Dame pour assister aux Matines de la Sainte Vierge. C'était le second dimanche de l'Avent. Après avoir entendu l'Office avec dévotion, ils se demandèrent mutuellement ce qui les avait le plus touché. L'un dit : « C'est l'exposition « de saint Grégoire sur l'Evangile : *« Il y aura des signes dans le ciel. »* — « Quant à moi, reprit l'autre, j'ai été consolé et touché surtout par ce « répons : *« Il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. « Venez, allons sur la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. »* « Il me semble, ajouta-t-il, que ces paroles s'adressent à nous, et que le « Seigneur nous invite à entrer au couvent de Saint-Jacques, vraie maison « de Dieu située sur une haute montagne de sainteté et de perfection reli- « gieuse. » Ils s'y rendirent, en effet, et vécurent en grande édification. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 10.)

1274 — A Lyon, pendant le Concile général et deux jours seulement après la première session, s'endormit dans le Seigneur le V. P. CARBRACK O'SCOBA, évêque de Raphoé, Irlande. Etienne de Salanhac, qui assistait probablement au Concile, raconte ainsi cette douce mort : « Un certain Frère irlandais, dit-il, humble et dévot, gouverna de longues années dans la même ville l'évêché et le couvent des Frères. Lorsque, selon l'usage, les Prieurs provinciaux ou les visiteurs passaient au couvent, il les suivait au Chapitre, et là, comme il est écrit du juste, il s'accusait tout le premier, écoutait les admonitions des Frères, et recevait avec respect sa pénitence. Il vint à Lyon au Concile général, et comme il suppliait instamment le Maître de l'Ordre, Fr. Jean de Verceil, de lui laisser dire sa coulpe avec les

Frères, et que celui-ci lui refusait cette grâce, il fut pris d'une fièvre légère, et bientôt dut se rendre à l'infirmerie des Frères, Là, émigrant saintement dans la vigile de l'Ascension du Seigneur, il monta lui aussi au ciel, l'année du même béni Seigneur 1274. » — (Bern. Gui ; Th. de Burgo, *Hibernia Dominicana*, 59, 461 ; *Bullar. Ord. Præd.*, vii, 515.)

13.. — A Metz, mourut le V. P. THIBAUT DE RIVEL, homme de doctrine et prédicateur émérite. Sa science et ses vertus lui avaient fait un grand nom dans la Province de France. — (*Mémoires de Metz*.)

15.. — En Lombardie, les VV. PP. THOMAS DE CALVISANO et PIERRE DE BRESCIA, ainsi appelé du nom de la ville où il avait pris l'habit religieux. Ce dernier cultiva les muses avec succès, et composa un poème en l'honneur de sainte Catherine. L'autre vivait sur la fin du xv^e siècle et dans les premières années du suivant. C'était un religieux de sainte vie, très érudit et fort éloquent. D'après Léandre Alberti, qui l'avait connu enseignant la théologie à Bologne, il donna le jour de Pâques un sermon magistral sur le Mystère de la Résurrection. Sa parole enflammée, pleine d'onction et d'élégance, fit une telle impression que longtemps après, la plupart des auditeurs en conservaient encore le vivant souvenir. Il mourut vers l'an 1512, et outre des Commentaires sur la Somme de saint Thomas, il a laissé des discours remarquables de style et d'érudition, spécialement des sermons de Carême et des panégyriques. — (Echard, i, 750, ii, 26.)

1510 — A Côme, les VV. Pères JÉRÔME DE PARLASIA et BERNARD DE COME, recommandables par leur savoir, leur piété profonde et leur amour pour l'observance régulière. Le P. Bernard exerça très utilement pour le service de l'Eglise la charge d'inquisiteur. Longtemps après sa mort arrivée vers 1510, parut à Metz un ouvrage composé par lui, sous le titre de *Lucerna inquisitorum*, manuel précieux pour les Frères chargés du même emploi. — (Pio, *Della Progenie*, ii, ch. 13.)

1557 — Au couvent d'Ayerve, dans la Province d'Aragon, mourut le V. P. LAURENT LOPEZ, religieux très austère et grandement passionné pour la Règle. Saint Louis Bertrand, encore dans le monde, l'avait choisi pour confesseur, et ce fut lui qui eut l'honneur de l'attirer dans l'Ordre par ses conseils et par l'autorité de ses vertus.

Le Saint lui en conserva toute sa vie une profonde reconnaissance. Il le tenait en si haute estime qu'il le citait pour modèle à tous ses disciples. Un jour, le voyant passer près du noviciat, il le montra du doigt au religieux avec lequel il s'entretenait : « Voilà un véritable enfant de saint Dominique, » dit-il, mais pour nous, que nous en sommes encore loin ! »

Le V. Laurent Lopez était en effet l'image vivante de la Règle; jamais il ne rompit l'abstinence ni la Constitution qui ordonne de voyager à pied. Il portait une grande dévotion aux âmes du Purgatoire. Le P. Lanuza raconte qu'une fois après Matines le V. Père, retiré dans l'une des cours du couvent de Valence, fut surpris par le sommeil durant une de ses veilles prolongées. Soudain éclate un violent orage; le P. Laurent, réveillé par la pluie et le tonnerre, se hâte de regagner la porte du dortoir. Elle était fermée. Ne sachant que faire, il se met à dire l'Office des Morts, selon sa coutume dans les cas embarrassants. A peine l'avait-il commencé, qu'un bruit de serrure se fait entendre, et la porte s'entr'ouvre. Qui était venu à son secours? Il eut beau s'enquérir; personne ne s'était levé dans la maison. Aussi attribua-t-il ce bon service à la reconnaissance des âmes du Purgatoire.

Le V. P. Laurent fut Prieur en plusieurs couvents, à Valence, Barcelone, Majorque, et donna partout de grandes preuves de zèle et de religion. A l'époque de son troisième priorat (1557), il dut se rendre au Chapitre provincial, qui se tenait au couvent de Gotor. Il partit donc de Majorque, aborda sur le continent, et toujours à pied, malgré son âge avancé, arriva au couvent d'Ayerve. Il s'y reposa quelques jours, mais quand il voulut reprendre sa route, la mort l'arrêta. Saint Louis Bertrand était si sûr de l'entrée du V. Père dans la gloire, que durant sa dernière maladie, il l'invoquait comme un saint et se recommandait à son intercession. — (Diago, II, ch. 74, 82).

1595 — A Rouen, le V. P. JACQUES THOLLÉ, célèbre docteur de la Faculté de Paris et précepteur de Charles, connétable de Bourbon, dont le sort eût été plus heureux et moins funeste à l'Eglise, si ce prince avait toujours su profiter des conseils de son directeur. Du couvent de Saint-Jacques, où il exerçait la charge de Régent, il fut envoyé à Rouen pour administrer la paroisse de Saint-Gildard. Dans ce temps où triomphait l'hérésie, il n'était pas rare de voir les paroisses importantes dirigées par des religieux capables de réduire et de confondre les sectaires.

Le V. Père mourut dans son emploi, emportant avec lui les regrets de toute la ville, l'an 1595, dans la soixantième année de son âge. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante :

*Insignis pietate Pater, Sorbonicus atque
Doctor, Jacobus Thollé, hoc sub marmore dormit,
Quem sibi Borbonius Lectorem Carolus olim,
Parisiisque Patres nostri tenuere Regentem,
Post quoque Gildardi Pastorem Ecclesia dignum,
Fatali ad Superos hunc Christus sorte vocavit
Anno Domini 1595, ætatis suæ 60, 7^o Idus Maii*

(Mémoires de Rouen.)

1488 — Au Monastère de San-Cebrian de Maçote, en Espagne, mémoire d'une V. M. Prieure, religieuse de haute perfection, et singulièrement adonnée à l'oraison. Un jour qu'elle priaît devant un crucifix, cette divine image ouvrit miraculeusement la bouche et lui dit de se rendre de suite à la porte du Monastère et d'accueillir avec bonté la personne qu'elle y trouverait. Voici ce qui venait d'arriver. Une dame, Dona Maria Manrique, femme de Manuel de Benavidès, seigneur de la Nota, était indignement poursuivie par son fils, qui attentait à sa vie, parce qu'elle avait formé le dessein d'établir à Valladolid, grâce à son immense fortune, un monastère de religieuses dominicaines. Notre V. Sœur protégea la noble fugitive et le monastère projeté fut fondé en 1588 ; en outre, depuis ce temps le crucifix est resté la bouche entr'ouverte. Le fait est gardé par tradition dans les deux monastères de San-Cebrian et de Valladolid. — (Lopez, 3^e part., III, ch. 44.)

1609 — Au monastère de l'Annonciation de Lisbonne, l'humble Sœur BRIOLANGE DE L'ANNONCIATION. Elle était âgée de trente ans, lorsqu'elle entra en religion. Les excellentes impressions, que la grâce avait déjà faites en son âme, la disposèrent avantageusement à imiter la sainteté de la V. M. Antoinette des Plaies, qu'elle eut le bonheur d'avoir pour Maîtresse des novices. Elle conçut une forte résolution d'exprimer en elle-même tout ce qu'elle lui voyait faire, et elle y réussit à merveille. L'illustre marque qu'elle en donna c'est qu'étant tombée dans une cruelle maladie, qui la tint dix-sept ans clouée sur son lit, elle la supporta avec une patience héroïque. Si alors quelque religieuse lui apportait une belle plante ou des fleurs pour réjouir sa vue et son odorat, elle la remerciait aimablement de sa charité, mais s'abstenait de regarder cette fleur et d'en respirer les parfums. Elle se privait ainsi de plusieurs autres consolations, que l'on a coutume de procurer aux malades.

La faiblesse ayant augmenté au point de faire craindre pour ses jours, elle demanda avec beaucoup d'instance les derniers sacrements, reçut l'Eucharistie avec une admirable dévotion, et, comme si Dieu lui eût donné ce sentiment de ferveur extraordinaire pour la disposer plus efficacement à la grâce de la persévérance finale, à peine achevait-elle de communier, qu'elle perdit le jugement et vécut ainsi quelques années. Elle mourut sans recouvrer sa liberté d'esprit. Mais le Seigneur, pour montrer sa bonté et sa providence envers ceux qu'il aime, et la confiance avec laquelle nous devons nous résigner entre ses mains dans quelque état qu'il veuille nous mettre, ordonna aux Anges, aussitôt après sa mort, de célébrer la gloire de cette sainte religieuse. Leurs douces mélodies résonnaient si délicieusement par tout le monastère, que les Sœurs ne revenaient pas de leur étonnement et cherchaient en vain de tous côtés les chœurs mystérieux. Ces voix néanmoins continuaient toujours. Les Sœurs songèrent alors aux chœurs angé-

liques, qu'on pouvait bien entendre, mais non pas voir, et elles remarquèrent avec joie qu'ils chantaient les *Alleluia* du ciel, en y conduisant cette âme toute céleste.

On rapporte comme un miracle de son obéissance que, si dans son état d'aliénation, et l'excès de ses souffrances, la V. Sœur venait, par une parole ou par un geste à causer de la peine à ses compagnes, il suffisait pour l'arrêter de lui défendre ce geste de la part de la Mère Prieure ; de suite elle obéissait comme si elle eût joui de toutes ses facultés. Elle mourut dans la pratique de cette divine vertu d'obéissance, le 9 mai 1609. — (Sousa, 3^e part. I, ch. 7.)

1613 — A Girone, ville de Catalogne, la vertueuse sœur MARIANNE, compagne de la V. Sœur Catherine Calabrex, et professe du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Elle honora l'habit religieux par l'innocence de sa vie, ses austérités et les miracles que Dieu opéra en sa faveur. Elle jouissait de l'estime de toute la ville ; et nos Pères lui donnèrent la sépulture dans leur église, à côté de sa chère compagne, Sœur Catherine, qui l'avait précédée dans la tombe. Elle décéda vers l'an 1613. — (Lopez, 3^e part., II, ch. 41.)

1619 — Au monastère du Saint-Sauveur, à Lisbonne, décéda la V. M. CATHERINE DES PLAIES, recommandable par son admirable charité pour les pauvres. Une nuit de décembre 1618, elle entendit la voix plaintive d'un pauvre grelottant de froid dans la rue, le long du chœur de l'église. Emue de compassion, elle court chez la Mère Prieure et demande à donner sa couverture. La Prieure résiste et finit par lui objecter qu'elle n'a elle-même qu'une couverture, et que la communauté ne saurait pour le moment lui en fournir une autre. La Sœur propose alors de partager la sienne avec le malheureux. On dit même qu'elle prononça ces paroles prophétiques : « Ma Mère, je n'en ai plus besoin que pour cet hiver, et il est bientôt fini ; une moitié me réchauffera bien assez. » La Prieure ayant cédé à ses instances, Sœur Catherine va promptement, comme S. Martin, couper en deux sa couverture et vient au secours du pauvre.

La V. Sœur eut une autre fois révélation du jour de sa mort. Elle vit en songe, sur le commencement du Carême de l'an 1619, une procession ravissante de personnes de toute condition, richement vêtues. Elles conduisaient à sa dernière demeure une religieuse défunte et, contre l'ordinaire, chantaient l'hymne de l'Ascension : « *Æterne Rex altissime...* » Elle demanda le nom de cette Sœur. On lui répondit que c'était le convoi de Sœur Catherine des Plaies. Surprise de s'entendre nommer comme morte, elle s'éveilla. Mais cette vision merveilleuse la combla de tant de joie et de consolation que toutes les puissances de son âme en restèrent pénétrées. Elle raconta son rêve à la Mère Prieure qui n'en fit aucun cas ; cependant, la suite montra la réalité de la prophétie. Quinze jours après cet entretien avec la Supérieure, Sœur

Catherine étant tombée malade, expira dévotement la veille de l'Ascension, au moment où l'on entonnait à Vêpres l'hymne : « *Æterne Rex altissime...* », en disant agréablement à la Prieure et d'un air qui marquait l'assurance qu'elle avait de son bonheur éternel : « Du moins, à présent, notre Mère ne pourra « se refuser à croire ce que je lui disais. » Sur ces mots, elle quitta la terre pour aller triompher dans les cieux. — (Sousa, 2^e part. I, ch. 10.)

1650 — Au monastère de la Très Sainte Vierge en la ville de Montémor, Portugal, la V. M. MARIE DE L'EVANGÉLISTE. Elle fit voir en sa personne ce que S. Bernard admirait autrefois avec tant de raison, une humilité honorée. Bien qu'elle fût de haute naissance, elle était si petite à ses propres yeux, qu'elle se portait aux offices les plus vils du monastère avec une ferveur et un entrain extraordinaires. Elle parlait peu et toujours à voix basse. Son maintien doux et modeste, son visage humblement incliné montraient combien grande et respectueuse était l'humiliation de son âme.

Mais le Seigneur qui exalte les humbles, regarda la bassesse de sa fidèle servante, et se plut à l'élever en proportion de son humilité. A deux reprises différentes, Sœur Marie fut placée à la tête de la communauté. L'honneur du priorat ne modifia en rien les sentiments de la V. Mère. Elle le considérait comme un véritable fardeau et se plaisait à redire que l'état de simple religieuse, où le seul devoir est l'obéissance, était, à tous égards, le plus doux et le plus digne d'envie. Aussi, dès l'expiration de son office, la voyait-on reprendre avidement les exercices ordinaires de la communauté, et ne le céder à aucune de ses compagnes pour la ferveur et la régularité dans toutes les observances.

Dieu la favorisa de plusieurs révélations et du don de prophétie. Elle prédit beaucoup de choses qui s'accomplirent à la lettre, et entre autres, le jour de sa bienheureuse mort arrivée vers 1650. — (*Acta Cap. Rom. 1670.*)





X MAI

SAINT ANTONIN

Archevêque de Florence. ()*

(1390-1459)

FLORENCE et la Toscane virent surgir presque en même temps, sur la fin du quatorzième siècle, une pléiade d'hommes célèbres, dont la postérité ne cesse d'exalter le talent et les grandes œuvres : les sculpteurs Jacopo della Quercia, Donatello, et Lorenzo Ghiberti, l'auteur des portes du baptistère si admirées de Michel-Ange et de Raphaël ; l'architecte Brunelleschi, dont le génie se révéla par la construction de l'audacieuse coupole de Santa-Maria del Fiore ; les peintres Uccello, Fra Angelico et Benozzo Gozzoli. Après ces artistes de mérite il suffira de nommer Côme de Médicis l'ancien, gratifié du titre de Père de la patrie, et S. Antonin, le premier archevêque de Florence, entouré des honneurs de la canonisation.

Le 1^{er} mars de l'année 1390 (1), Thomasa Nucci, épouse de Nicolas Piérozzi des Forciglioni, donnait le jour à un enfant, qui porté au

(*) Vespasiano de Bisticci, *Vita di Sant'Antonino*, vie contemporaine, publiée pour la première fois par le card. Maï, dans le *Spicilegium romanum*, et rééditée en tête des *Lettere di S. Antonino* (Firenze, 1859) ; P. Domenico Maccarani, *Vita di S. Antonino* (Firenze, 1708) ; Brocchi, *Vite dei Santi Beati Fiorentini* (Firenze, 1742), 1, 371-418 ; *Acta SS.*, au 2 mai ; Echard, 1, 817, etc., etc.

(1) 1^{er} mars 1389, style florentin, dit formellement Brocchi (1, 381). Or à Florence l'année ne commençait qu'au 25 mars, trois mois plus tard que dans notre style actuel. Il en fut ainsi jusqu'au décret de l'empereur François en 1749.

baptistère reçut le nom d'Antoine. Nicolas Piérozzi habitait la *Via del Cocomero*, et appartenait à la corporation des juges et notaires.

Cet *art*, comme on disait à Florence, occupait le premier rang dans la hiérarchie et l'estime publique ; il était régi par neuf consuls, dont le chef ou proconsul, qui devait avoir exercé vingt ans, s'entourait d'un conseil de douze notaires, et marchait dans les cérémonies après la seigneurie, suprême magistrature de la cité. Piérozzi remplit quatre fois cet office honorable (1388, 1396, 1408, 1412), et même il fut élu prieur en 1381 et 1391 par ses concitoyens. On voit quelle place la famille du saint tenait à Florence.

Dès son plus jeune âge Antoine manifesta une douceur de caractère et des inclinations à la vertu, qui réjouirent ses pieux parents. Ils prirent dès lors l'habitude de l'appeler affectueusement *Antonino*, gracieux diminutif en usage dans la langue italienne. Ce nom, devenu traditionnel, lui convenait très bien d'ailleurs à cause de sa taille au-dessous de la moyenne.

Aux jeux de ses petits amis d'enfance il préférait les cérémonies sacrées, le sermon, la visite des autels. Passant pour se rendre à l'école devant l'église d'Orsanmichele, il y entra presque tous les jours et pria dans la chapelle de la Vierge ou au pied d'une image de Jésus crucifié. C'est là, dit-on, qu'il fit vœu de perpétuelle virginité, et reçut en retour la grâce insigne d'ignorer jusqu'à la mort le mal et ses attrait ; là aussi qu'une fois le crucifix lui adressa la parole pour l'encourager au bien. La sainte image est restée depuis en vénération parmi le peuple, et l'inscription suivante en explique le motif :

D. O. M.
IESV CHRISTI CRVCIFIXI
CELEBRIS IMAGO HAEC EST
AD QUAM VENERABVNDVS VENTITANS
ANTONINVS PRAESVL
VERAM SAPIENTIAM HAVRIEBAT
HAVRI TV QVOQVE E FONTIBVS SERVATORIS.

Désireux de plus en plus de servir Dieu parfaitement, Antonin résolut d'embrasser la vie religieuse. Or à cette époque prêchait à Florence le B. Jean Dominici, dont l'accent convaincu, l'action chaleureuse et la piété captivaient les foules. On l'avait surnommé « le Ravisser » à cause des nombreuses vocations, que suscitaient ses

exemples et sa parole. Antonin suivit avec assiduité la plupart des sermons ; et, lorsque le Bienheureux fonda le couvent de Fiésole, il ambitionna l'un des premiers d'y vivre en paix dans les exercices de la pénitence et de la prière.

Un jour, il va le trouver et lui demande humblement la faveur d'être admis dans l'Ordre. Dès le début de la conversation, Jean Dominici éprouve une vive sympathie pour ce jeune homme, et devine ses éminentes qualités. Mais il s'effraie d'une santé délicate ; comment portera-t-il les austérités de la Règle ? Le Bienheureux cherche alors un prétexte pour refuser. L'entretien étant tombé sur les études d'Antonin Piérozzi : « Quel est maintenant, lui dit-il, votre genre de travail ? » — « Mon Père, j'étudie le droit. » — « Eh bien ! reprend vivement le B. Jean Dominici, je vous promets d'exaucer vos desirs le jour où vous posséderez de mémoire tout le décret de Gratien. » Et après quelques paroles aimables, il congédie son interlocuteur.

Antonin réfléchit, puis se met à l'œuvre avec une persévérante énergie. Dans l'espace d'une année il eut analysé, compris, gravé dans sa mémoire l'indigeste compilation du Décret. Il revint auprès du V. P. Jean Dominici et réitéra sa requête, se faisant fort de répondre aux questions qu'on voudrait lui poser. Stupéfait, le Bienheureux l'interroge ; il essaie de dérouter l'intelligence encore peu exercée d'Antonin. Mais ses efforts restent inutiles, et, l'église de Fiésole devant être bientôt consacrée, il promet de tenir ce jour-là ses engagements d'autrefois (1).

En conséquence, le 4 août 1405, après la consécration de l'église conventuelle par Fr. Jacques Altoviti, dominicain et évêque du lieu, le B. Jean Dominici donna l'habit à quatre jeunes gens parmi lesquels le futur archevêque de Florence, S. Antonin (2).

Aussitôt après sa vestition le nouveau Frère-Prêcher partit pour Cortone, maison de noviciat, autorisée pour la Congrégation de Lombardie. Il y trouva comme Maître des novices le B. Laurent de Ripafratta, et deux autres Bienheureux y furent ses compagnons dans les

(1) Durant le procès de canonisation, plusieurs témoins ont affirmé sous la foi du serment l'authenticité de ce fait, en particulier Jérôme Benzi, qui l'avait appris du P. Santès Schiattesi, disciple de S. Antonin et son successeur dans la charge de Prieur de Saint-Marc.

(2) Brocchi, III, 217, d'après les *Mémoires* des couvents de Fiésole et de Santa-Maria-Novella.

exercices de la vie monastique, le B. Pierre Capucci de Tiferno (Citta di Castello) et le B. Fra Angelico de Fiésolo (1).

Avec de tels hommes, on l'imagine facilement, le couvent de Cortone possédait une véritable école de sainteté. Fr. Antonin y réalisa d'immenses progrès dans la perfection. L'année finie et ses vœux prononcés il rentra pour longtemps à Saint-Dominique de Fiésolo. Les historiens ne disent pas comment Fr. Antonin poursuivit le cours de ses études philosophiques et théologiques, et à quelle époque il reçut les saints Ordres.

Au 1^{er} février 1413 (n. s. 1414), il habitait Fiésolo. Cela ressort du testament de son père, Nicolas Piérozzi. Une clause de cet acte oblige en effet la troisième femme de Nicolas, Alessandra di Duccio, lorsqu'elle sera devenue veuve, à servir un repas pour douze pauvres dans la maison de la *Via del Cocomero* chaque année au mois de décembre. A ce repas elle appellera de Fiésolo Fr. Antonin, et devra inviter avec la famille les exécuteurs testamentaires. Ainsi se traduisait l'amour de Piérozzi pour les pauvres, amour que S. Antonin ressentit lui-même à un si haut degré durant toute sa vie.

Consoler une faible enfant du peuple fut l'occasion de son premier miracle. Il suivait avec un compagnon la route de Fiésolo à Florence le long du Mugnone, lorsqu'ils rencontrèrent une petite fille tout en larmes auprès des débris d'un pot de terre avec lequel on l'avait envoyée puiser de l'eau. Elle pleurait à la pensée des reproches amers, qui lui seraient adressés tout à l'heure dans la maison paternelle, et elle n'osait en reprendre le chemin. L'intérêt que les religieux lui témoignèrent n'ayant pu sécher ses pleurs, Fr. Antonin s'émut d'une vive compassion, ramassa les fragments dispersés du vase de terre; les assembla, se recueillit un instant, et levant les yeux au ciel il fit le signe de la croix. Son geste à peine esquissé, toute trace de cassure avait disparu à la grande joie de l'enfant, saisie d'admiration devant cette bonté et cette puissance extraordinaires.

Évangéliser les pauvres, donner au monde, comme le Sauveur, cette preuve évidente et simple de la divinité de la religion, tel fut le vrai motif du travail opiniâtre que s'imposa S. Antonin jusqu'à la fin de sa vie. La *Somme* de Théologie morale, les ouvrages de droit canon, les opuscules pour les confesseurs et les recteurs de paroisses, la *Chronique* de l'histoire du monde elle-même furent composés dans

(1) Voir la Vie du B. Laurent au 18 février, et au 18 mars celle du B. Fra Angélico.

le seul but de procurer le salut des âmes. Aucune œuvre étrangère à cette sainte entreprise ne tenta jamais son talent d'écrivain.

Mais quelle infatigable ardeur à l'étude lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu. La nuit après un court repos et l'assistance aux Offices, il priait, lisait ou composait jusqu'au matin. Le besoin de sommeil devenait-il trop accablant? il appuyait la tête pendant quelques instants contre la muraille et reprenait ensuite ses veilles studieuses. Il est lui-même un mémorable exemple des résultats étonnants obtenus par ceux qu'anime la passion de l'étude. Nous en trouvons l'aveu dans le Prologue de son œuvre capitale, la *Somme de théologie morale*.

Après avoir cité le texte où Salomon propose aux paresseux l'exemple de la fourmi, qui recueille pendant l'été et à l'époque de la moisson ses provisions d'hiver, S. Antonin ajoute : « Arrivé à l'été et à l'automne de ma vie, je sens le besoin d'amasser quelques grains du froment de la doctrine, afin de ne pas mourir d'inanition quand j'atteindrai mon hiver, l'âge froid et stérile de la vieillesse...

« La fourmi n'a personne pour la conseiller et la diriger dans son travail, elle poursuit quand même ses recherches en courant de tous côtés. Ainsi pour la grammaire je n'eus que le maître de mes années d'enfance, et quel chétif enseignement! Pour les autres branches de la science je ne suivis que le cours de dialectique et encore par intervalles ; enfin personne pour me prescrire d'autorité un temps d'étude. Entraîné cependant par mon avidité et par la douceur de la sagesse, surtout dans les vérités morales, j'ai recueilli à chacune de mes lectures les idées qui charmaient mon esprit...

« Et quel labeur incroyable s'impose la fourmi pour trouver de quoi vivre ! Moi aussi j'ai peiné durant de longues années, et à bâtons rompus, détourné par des affaires qui, malgré leur peu d'importance, réclamaient mon temps. Quelquefois j'ai dû m'interrompre des mois et des années, et il m'a fallu dérober une partie du temps nécessaire au soutien des forces corporelles, à l'exercice des prélatures dans lesquelles si longtemps mon indigne personne a été retenue, aux pratiques de la Religion, l'oraison et la méditation... » Suit l'énumération des Pères, des auteurs païens, et surtout des écrivains ecclésiastiques, dont il a parcouru, la plume à la main, les ouvrages de théologie dogmatique ou morale, de droit, d'histoire, etc.

Ainsi travailla S. Antonin durant sa vie entière. Si, comme il l'assure, il déroba quelques instants à la prière, il contracta néanmoins

l'habitude de réciter en plus de l'Office choral, les Litanies, l'Office de la B. Vierge, le Psautier les jours de fêtes solennelles, et l'Office des morts au moins deux fois par semaine : le tout dans la mesure où sa prédication et ses devoirs de supérieur le lui permirent. L'esprit de prière et l'amour de la science sacrée sont les traits principaux de cette aimable figure. Son zèle des âmes, la sainteté de ses mœurs, l'ascendant qu'il obtint sur ses concitoyens et ses Frères en Religion, le don de prophétie, celui des miracles, etc., tout découle de là, tout en lui s'alimente à ces deux sources, inépuisables parce qu'elles ont leur origine en Dieu.

Durant les trente années qui précédèrent sa promotion à l'épiscopat, S. Antonin réalisa parfaitement l'idéal du Frère-Prêcheur. Aussi fut-il appelé à gouverner un grand nombre de couvents d'Italie, tantôt par la confiance des supérieurs, qui désiraient avec son aide promouvoir l'observance monastique, tantôt par le libre suffrage de ses Frères. Rome, Naples, Sessa, Gaëte, Sienne, Fabriano, Cortone, Fiesole, Saint-Marc de Florence le possédèrent successivement comme Prieur.

Vers 1430, pendant son priorat de Sainte-Marie-sur-Minerve, il obtient la translation des reliques de S. Catherine-de-Sienne à l'autel de la Sainte Vierge et prend des mesures pour qu'à l'avenir on ne distribue pas facilement des parcelles de ces restes sacrés, comme on l'avait pratiqué jusque-là. Il est certain de plus qu'à Rome Fr. Antonin fut nommé auditeur de Rote, et parvint à introduire d'heureuses réformes dans le palais apostolique, en particulier pour les salaires des notaires pontificaux (1).

De son passage au couvent de Saint-Pierre-Martyr de Naples, il ne reste que le souvenir de quelques miracles. Un jour, l'eau potable ayant manqué, il ordonna de creuser dans un coin de l'enclos, assurant qu'on verrait jaillir une source claire et limpide : ce qui arriva. Dans la suite le *Puits de S. Antonin* devint célèbre, et, comme il ne tarissait jamais, la ville entière y venait puiser pendant les sécheresses exceptionnelles.

Une autre fois des étrangers lui demandent un peu d'huile et de miel. Comme on n'en trouvait pas au couvent, S. Antonin pria deux tertiaires de lui en apporter. Celles-ci lui répondirent que leur

(1) *Summa theologica*, III, 272 (édit. Vérone, 1740); Card. de Luca, *Opera*, t. xv, pars II, d. 32, de Rota, n. 111.

provision était épuisée : « Allez, allez, répliqua-t-il, et prenez une « partie de ce qui vous reste; je vois que vous en avez abon-
« damment. » Le Seigneur avait multiplié l'huile et le miel et montré le miracle à son serviteur. De retour chez elles les deux tertiaires reconnurent l'exactitude du fait, et au nom de S. Antonin servirent généreusement les étrangers.

Après Saint-Dominique de Cortone, S. Antonin régit le couvent de Fiésole, puis il fonda et gouverna comme premier Prieur l'illustre couvent de Saint-Marc de Florence (1). L'histoire de cette fondation demande quelques développements.

II. — C'était en 1434. Après un an d'exil, Côme de Médicis rentrait à Florence. Malgré les indignes représailles exercées contre ses adversaires politiques, bientôt nobles et plébéiens s'inclinèrent devant le maître. Une ère d'apaisement relatif s'ouvrit, permettant à la religion, aux lettres et aux arts de grandir et de se développer.

Côme admirait S. Antonin. D'un autre côté, les Florentins se pressaient dans les églises au pied de sa chaire, le consultaient avec respect, l'entouraient de vénération. Les négociations commencées depuis vingt ans en vue d'attirer dans la ville quelques Frères de Fiésole furent reprises, et Côme profita du séjour d'Eugène IV à Florence pour les mener à bonne fin.

Le 19 juin 1435, sur la requête des paroissiens de Saint-Georges au-delà de l'Arno et après renonciation faite par le prieur de Saint-André de Musciano de tous ses droits sur cette église, Eugène IV la donna aux Frères-Prêcheurs, les autorisant à fonder une maison de l'Ordre sous la juridiction du Prieur de Saint-Dominique de Fiésole (2). Mais l'année suivante les prieurs des arts et le gonfalonier demandèrent au Pape d'approuver la translation des Pères à Saint-Marc et celle des Silvestrins de Saint-Marc à l'église Saint-Georges. La seigneurie et les Médicis faisaient remarquer l'état de décadence des Silvestrins, leur petit nombre et l'impossibilité pour eux de suffire aux nécessités du culte dans le quartier populaire de Saint-Marc.

Eugène IV, après amples informations, rendit le 21 janvier 1436 une sentence favorable, et l'archevêque de Tarentaise, les évêques de

(1) Jusqu'à présent aucune vie du Saint ne donne la date précise de ses autres priorats, tels que ceux de Naples, Gaëte, Sessa, Fabriano, etc.

(2) *Bullar. Ord. Præd.*, III, 41, 45.

Trévise et Parenzo reçurent mandat d'en surveiller l'exécution (1). Quelques mois plus tard une procession solennelle conduisait les Frères de St-Georges à St-Marc au chant des cantiques et au milieu des acclamations du peuple. En présence des trois prélats désignés par le Souverain-Pontife, le V. P. Cyprien de Florence entra en possession du couvent, de l'église, des biens attenants et aussitôt commença l'œuvre de restauration matérielle et morale pour laquelle les Pères étaient appelés.

Sur l'ordre de Côme de Médicis, l'architecte Michelozzo Michelozzi rebâtit le couvent. Mais S. Antonin surveillait les travaux ; il empêcha toute prodigalité d'ornements profanes et ne voulut d'autre splendeur que celle de la pauvreté et de la régularité. Deux cellules furent réservées à Côme de Médicis. Plus tard il vint y passer de longues heures en compagnie des Frères, et souvent alors S. Antonin lui adressa de sévères reproches avec une noble indépendance.

En peu de temps Saint-Marc se releva de ses ruines, les cellules et l'église se couvrirent de ravissantes peintures, dues au pinceau de Fra Angelico et de Fra Benedetto, et les livres de chœur furent ornés de miniatures merveilleuses aux frais de Côme l'ancien. De plus, ce dernier composa pour ses amis de Saint-Marc une magnifique bibliothèque. En 1439, il établit dans le couvent une salle ouverte au public, où furent placés plus de quatre cents volumes rares et précieux, légués à la ville par Niccolo Niccoli. Une fois installés, les Frères-Prêcheurs se dépensèrent courageusement pour le service spirituel des Florentins. A leur tête, sur les sentiers de la perfection, marchait toujours S. Antonin, soit qu'il vécût avec eux comme Prieur, soit qu'il exerçât la charge de Vicaire de la Congrégation (2) et des couvents réformés d'Italie.

« Que le plus grand d'entre vous se fasse le plus petit et celui qui « préside le serviteur de tous, » disait le divin Maître à ses disciples. S. Antonin observait à la lettre ce précepte du Seigneur. Il aimait à

(1) *Bullar. Ord. Præd.* III, 57. L'archevêque de Tarentaise était alors Marc des Gondolmeri, Vénitien et parent d'Eugène IV. Nommé en 1434, il fit son entrée solennelle et prit possession seulement le 1^{er} juillet 1436. — Besson, *Mémoires pour l'hist. ecclés. des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.*, p. 216.

(2) S. Antonin était déjà Vicaire en 1437-1438. Il fut remplacé par le B. Laurent de Ripafratta (1442). On l'y retrouve en novembre 1445, mais il n'occupa ce poste que jusqu'à l'année 1446, époque de son élévation au siège archiépiscopal de Florence. — Masetti, *Monumenta, etc.*, I, 383-387 ; Marchese, *Scritti vari*, p. 455.

laver la vaisselle et à aider les Frères convers dans leurs modestes emplois. Les religieux n'avaient pas de serviteur plus humble et plus simplement empressé.

Et cependant quelle abondance de dons surnaturels ! Un jour que le saint balayait le couvent, il vit arriver un religieux d'un autre Ordre. Sans même lui laisser le temps d'exposer le motif de sa visite, il lui dit de retourner parmi ses Frères et de ne pas les quitter, Dieu l'ayant vraiment appelé à la vie religieuse. Ces paroles répondaient précisément à l'état d'âme de ce moine hésitant dans sa vocation ; il comprit que Fr. Antonin lisait dans son cœur, remercia Dieu et persévéra jusqu'à la mort.

D'autres fois c'était au confessionnal que le saint pénétrait les plus secrètes pensées des cœurs. Une dame se présente pour se confesser, il connaît aussitôt ses mauvaises dispositions, l'avertit à mots couverts, se fait prier pour entendre l'aveu de ses fautes ; la pénitente insiste. Il lui révèle alors le triste état de sa conscience et le peu de sérieux de son repentir, puis il lui donne charitablement un conseil : « Retournez « à votre demeure, dit-il, et ce soir, avant de vous endormir, vous « répèterez trois fois : *« Un jour, je suis venue au monde ; un jour aussi « il me faudra mourir. »* Le soir la grâce transformait les dispositions de cette âme et le lendemain matin, S. Antonin la réconciliait au tribunal de la pénitence.

Un noble Florentin, nommé Filicaia, ayant perdu son unique enfant, vient chercher à Saint-Marc, auprès de Fr. Antonin la force de supporter chrétiennement son malheur. Ils prient ensemble quelques minutes, puis le saint le renvoie dans sa maison, lui annonçant que son fils est ressuscité.

Les éléments en fureur ne lui obéissent pas avec moins de docilité que la mort. Une fois qu'il avait conduit ses novices aux Baroncelli, en dehors de Florence, tout à coup pendant qu'ils s'entretenaient avec le recteur, homme pieux et lettré, le ciel se couvrit de nuages, le vent se mit à souffler en tempête, et un orage éclata. Comme le mauvais temps se prolongeait et que l'heure approchait de rentrer en ville, S. Antonin s'agenouilla pour prier et traça dans la direction des nuages un signe de croix. Aussitôt la tempête diminua, l'air redevint pur et tranquille, le saint et les novices regagnèrent facilement leur cloître, laissant le bon prêtre dans l'admiration.

« Mais les dons visibles de l'Esprit, dit l'apôtre S. Paul, sont accordés

« pour l'utilité du prochain (1). » Quelle était l'action de S. Antonin et son apostolat sur les âmes? Il était d'abord homme de conseil ; de toutes les classes de la société on lui soumettait des cas de conscience à résoudre, des questions canoniques à élucider. Personne ne savait aussi bien que lui rendre la paix aux cœurs troublés par le doute. Aussi l'appelait-on l'*Ange des conseils*.

Lorsqu'Eugène IV transféra le concile de Ferrare à Florence en janvier 1439, S. Antonin y parut comme théologien, entouré de ses Frères en Religion, le B. Pierre Jérémie, les PP. Jean de Montenero, André de Rhodes, Léonard de Chio, Jean de Torquemada, Barthélemy Lapacci et Dominique Gianni de Corella, tous orateurs et savants controversistes. Ils eurent la joie d'assister le 29 juin à la réunion solennelle des églises grecque et latine dans la foi catholique (2).

Un certain nombre de sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique vivaient isolées dans des maisons particulières. S. Antonin obtint pour elles du Pape Eugène IV le monastère de Santa-Maria-della-Neve. Les quelques Bénédictines, qui l'habitaient encore, reçurent en échange celui de Sainte-Agathe. Après six ans, le local étant devenu trop étroit, les Sœurs furent transférées avec permission du Pape au Borgo San Lorenzo, via San Gallo. Elles rentrèrent ainsi en possession du terrain, où Zancheri di Franco, de Mugello, avait fondé en 1292, le monastère de Sainte-Lucie, restauré maintenant par S. Antonin. Il nomma comme première Prieure Sœur Rebecca, qui exerça cet office pendant quatre années. Celle qui lui succéda, Sœur Angèle Mazinghi, resta douze ans supérieure (1443-1455), et parmi les autres Sœurs, vêtues par S. Antonin de l'habit du Tiers-Ordre, figure une Sœur Françoise Risaliti, qui fut vingt et un ans Prieure, et mourut en grande opinion de sainteté (3).

De concert avec le B. Gomez, bénédictin, le saint favorise le développement des quatre compagnies de la Doctrine chrétienne, fondées par la république pour l'éducation des jeunes florentins. Il encourage aussi les confréries *delle Buche*, fondées par le B. Carlo des Conti Guidi et formées de fidèles, qui la veille des grandes fêtes passent la

(1) 1 Cor. xii, 7.

(2) Marchese, *Scritti vari*, etc., p. 53.

(3) La clôture fut établie dans ce monastère le 16 août 1495, par Fr. Jérôme Savonarole. Au dix-huitième siècle, les Sœurs possédaient encore le bâton qui servait à S. Antonin dans ses voyages de Vicaire général et de Visiteur des couvents réformés.

nuit à l'église dans les exercices de piété à l'exemple des chrétiens des premiers siècles. Enfin, dans les ardeurs de son zèle, S. Antonin trouve l'inspiration d'une œuvre admirable, qui témoigne encore après quatre siècles de son immense charité envers les indigents. Cette œuvre est celle des *Provveditori dei poveri vergognosi* ou *Procureurs des pauvres honteux*, surnommés presque dès l'origine *Buonomini di San Martino*, les *Bonshommes de Saint-Martin*.

Ce n'était pas sans résistance que les Médicis parvenaient à asseoir leur domination. Les luttes de partis se ressemblent sous toutes les latitudes, et d'ordinaire la victoire d'une faction ne paraît complète qu'après écrasement de l'ennemi. L'exil, la confiscation des biens, la ruine de familles entières par les impôts étaient les conséquences inévitables des divisions intestines de la cité. Les Albizzi, les Strozzi, les Ricasoli, les Manetti et les Guadagni en firent plus d'une fois la dure expérience. Même exilés, plusieurs des adversaires des Médicis jouissaient de toutes les aises de la vie à cause de leur fortune, mais à Florence combien d'autres gémissaient, sans pouvoir l'avouer extérieurement, dans une condition voisine de la misère.

S. Antonin ne resta pas insensible au malheur de ses compatriotes. En février 1441, il convoque à Saint-Marc douze citoyens d'une vertu éprouvée, la plupart du parti hostile aux Médicis et dévoués de cœur au *libre régime*. Il leur expose ses plans et demande leur concours. Sa généreuse initiative les touche jusqu'aux larmes, et, séance tenante, ils promettent de consacrer à l'œuvre leur temps et toutes les ressources de leur charité. S. Antonin leur donne des statuts, et l'association ne tarde pas à fonctionner.

Dans chaque quartier de la ville sont désignés deux procureurs, libres de recruter jusqu'à six aides pour seconder leurs efforts. Tous rempliront gratuitement leur mandat, et chaque mois les procureurs se réuniront pour élire un prévot, chef de l'association. De vive voix ou par écrit les pauvres exposeront leurs requêtes, et après informations, les procureurs y feront droit avec les aumônes recueillies à travers la ville.

Défense absolue de jamais immobiliser ou réserver aucune partie des aumônes; tout devra être versé dans le sein des pauvres. Inspirée par la Providence, l'œuvre s'en remet pour l'avenir aux infinies largesses de cette même Providence et à la générosité des fidèles. Chercher les pauvres honteux, les visiter, les secourir avec les mille inventions d'une discrète et chrétienne charité, tel sera avant tout le souci des

procureurs. Pour consoler les malheureux on emploiera toutes les diverses œuvres de miséricorde corporelle, et dès maintenant, pour les secours spirituels saint Antonin promet que ses fils de Saint-Marc ne feront jamais défaut. Par une clause spéciale, les statuts décident que la compagnie restera indépendante de tout pouvoir civil ou ecclésiastique pour la distribution de cette aumône générale. Sage précaution; le saint prévoyait, en effet, que du jour où les pouvoirs voudraient examiner les chiffres de ces recettes destinées surtout à des pauvres honteux le peuple refermerait sa bourse et son cœur (1).

Telles étaient les grandes lignes de ce projet. Rien d'étonnant qu'il ait provoqué l'enthousiasme du peuple de Florence. Et depuis quatre siècles les *Buonomini* n'ont cessé de répandre parmi les pauvres les trésors de la charité chrétienne, conquérant tour à tour à S. Antonin l'amour et la reconnaissance de toutes les générations.

A Saint-Marc, du temps de saint Antonin, puis de Savonarole, les Florentins et les Frères-Prêcheurs se lièrent par une durable amitié, dont les traces se retrouvent jusque dans les villes étrangères, où les victimes des factions cherchaient un asile. Les conseils des uns, la générosité des autres y facilitèrent beaucoup l'organisation de la charité.

Pour Lyon en particulier, centre d'action des Florentins exilés (2), frappante est la ressemblance entre les statuts de l'*Aumône générale* et ceux des *Procureurs des pauvres* à Florence. Il est incontestable aussi que les Florentins eurent une grande part à son établissement. L'église des Frères-Prêcheurs, rebâtie par eux « en l'honneur de » S. Dominique et de S. Jean l'Évangéliste, » leur servait de lieu de réunion, et toujours quelque religieux italien demeurait au couvent pour y annoncer en leur langue les vérités de la religion. En 1531, Fr. Sanctès Pagnini jouait à Lyon un rôle considérable. Sur ses conseils, Thomas de Gadagne fonda les hôpitaux de Saint-Laurent et de Saint-Thomas. Fr. Sanctès se fit lui-même quêteur et l'avocat des affamés. Le 11 avril 1532, c'est lui qui demande aux échevins de continuer l'*Aumône* inaugurée l'année précédente (3). Il obtient gain de cause, puis

(1) Lorsque, le 18 mai 1498, la seigneurie attenta un moment à la liberté d'administration de cette œuvre essentiellement privée, les aumônes cessèrent aussitôt, et la mesure dut être rapportée. Marchese, *Scritti vari*, etc., pp. 58-60.

(2) Voy. *Les Florentins à Lyon*, discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (25 juin 1889), par M. le comte de Charpin-Feugerolles.

(3) Arch. municipales, *Registres consulaires*, délibération du 11 avril 1532.

l'*Aumône générale* devient permanente, et Lyon reste pourvu jusqu'à nos jours d'une institution à peu près semblable à celle des *Bons-hommes* de Florence, sous le nom d'Hospice de la Charité (1).

Plus tard, d'autres villes imitent cet exemple, et Louis XIV en 1672, Louis XV en 1729, écrivent aux Lyonnais : « L'hôpital de la Charité, « autrement appelé l'Aumône générale, a servi de modèle à tous « les autres ô pitaux de notre royaume et même à l'Hôpital général « de notre bonne ville de Paris. » Merveilleuse fécondité des idées, quand elles germent dans le cœur des saints (2).

Fr. Antonin ne se doutait pas alors du pesant fardeau dont la Providence s'apprêtait à charger ses épaules, pour l'extension de son ministère et l'intérêt des âmes.

III. — « Il y a trois nominations d'évêques, qui ne me causeront « jamais le moindre remords, disait un jour le Pape Eugène IV : celle « du Patriarche de Venise (le B. Laurent Justiniani), celle de l'évêque « de Ferrare (le B. Jean de Tossignano) et celle de l'archevêque « Antonin Pierozzi. Jamais non plus je n'ai imposé sous peine d'excom- « munication d'accepter l'épiscopat, excepté à l'archevêque de Flo- « rence, qui, je le savais, n'aurait pas cédé autrement. »

En effet, lorsqu'après neuf mois de vacance et sur le conseil de Fr. Angelico le Souverain-Pontife donna pour successeur à Barthélemy Zabarella le saint Prieur de Florence, celui-ci épuisa tous les moyens de résistance en son pouvoir pour échapper à cet honneur. Dès qu'il apprit le choix de sa personne, il commença par fuir, décidé à gagner secrètement la Sardaigne. Il quitta brusquement la ville de Sienne, où il se trouvait de passage, en route pour la visite des couvents de Naples. Mais il fut rejoint à temps par un de ses neveux qui mit obstacle à ce dessein, et le fit revenir sur ses pas. Un ordre du Pape arriva, lui prescrivant de se rendre de suite au couvent de Fiésole, et d'y attendre la décision de l'affaire. Remplis d'allégresse, les Florentins supplièrent le Pape de maintenir ses intentions, tandis que Fr. Antonin écrivit lettre sur lettre à tous ses amis de Rome et de Florence pour détourner le coup dont il était menacé.

Tout fut inutile. Consultée par lui une assemblée de prêtres pieux

(1) Voy. E. Richard, *Les Origines de l'Aumône générale*, Lyon, 1886.

(2) Avant S. Antonin, on trouve déjà des confréries de ce genre, à Gênes par exemple. Mais nulle part elles ne jouissent d'autant de popularité et d'une aussi parfaite organisation que dans Florence à l'époque du saint archevêque.

et savants répondit que la volonté de Dieu paraissait manifeste et le Pape parla d'excommunication. S. Antonin se soumit, non sans protester avec larmes contre la violence dont son humilité était victime. « Dieu m'est témoin, s'écria-t-il, Lui, qui sonde les cœurs et les reins, que je n'ai jamais désiré une pareille charge, et que ma volonté s'incline exclusivement devant la volonté de Dieu et les préceptes de son Eglise. »

Il fut sacré dans l'église de Saint-Dominique de Fiésole par le V. P. Laurent Giacomini, évêque d'Achaïa, assisté de Benozzo Federighi et de Donato de Médicis, évêques de Fiésole et de Pistoie. Le 13 mars 1446, second dimanche de carême, il quitta Fiésole accompagné de ses Frères en Religion. A l'église de San-Gallo, près de la porte de ce nom, il célébra la messe. Ensuite, précédé du clergé et de la magistrature, il entra processionnellement dans Florence, non sur une cavale selon l'usage antique, mais à pied, le cœur rempli d'amertume au milieu des cris de joie du peuple. On se prosternait sur ses pas, on lui baisait les mains, on le vénérât comme un ange du ciel.

Au Borgo des Albizzi, devant la plaque de marbre qui rappelle la résurrection d'un enfant par S. Zanobi, le nouvel archevêque se déchaussa et acheva pieds nus le reste du trajet. Après les cérémonies accoutumées dans l'église du Dôme, il congédia le clergé et se retira au palais.

Cette dignité ne lui fit rien changer dans sa vie privée : car il garda jusqu'aux moindres détails des Constitutions de l'Ordre. Ceux qui n'eussent pas été informés de son caractère l'eussent plutôt pris pour un simple religieux. Sa table, son lit, sa chambre, et généralement tous les meubles de son palais respiraient la pauvreté monastique. Point de chevaux ni de mules aux freins dorés, un seul petit mulet quêté à Santa-Maria-Nuova.

Sa famille épiscopale ne comprenait que six personnes. Il leur donnait de bons gages afin de les empêcher de rien recevoir des prêtres ou des laïques, qui venaient pour affaires à l'archevêché. Dans son administration, rien qui sentît, même de loin, le lucre ou la simonie. Aucune taxe pour les ordinands ; seulement, si l'on voulait une attestation sur parchemin, le notaire pouvait toucher cinq sous, rien de plus.

S. Antonin ne laissait à personne le soin d'examiner les causes déferées à son tribunal. Il s'aidait des lumières de l'official, et tous les ans il donnait à ce dernier cent ducats d'or. D'un facile accès pour

tous ses diocésains, il se montrait cependant fort réservé dans ses entretiens avec les femmes et les enfants; jamais il ne les recevait sans témoins. A cette sage défiance de sa propre vertu, il ajoutait les jeûnes, des disciplines, un travail assidu pour conserver sans tache le lis de sa virginité. Autour des reins il portait une ceinture de fer. Enfin il supportait avec une angélique patience les nombreuses maladies, qui l'accablaient et le mirent plusieurs fois à deux doigts de la mort.

Quant à sa pureté de conscience, elle ressort admirablement de la déposition faite par Didier de Cianocci dans le procès de canonisation : « Un bon vieillard, dit-il, Fr. Mathieu de Pistoie, m'a raconté que « jamais S. Antonin ne commit de péché mortel, et qu'à chaque « confession il se demandait comment le saint pouvait rester si pur « dans cette misérable vie. Un autre confesseur, Fr. Laurent de Mar- « tinengo, assurait avoir toujours trouvé l'âme de S. Antonin aussi « pure que celle d'un enfant de cinq ans. »

Ses rapports avec Dieu dans la prière ne souffraient presque pas d'interruption; il passait de longues heures en oraison, ne promulguait aucune sentence sans avoir consulté le Seigneur. L'un de ses prêtres lui conseilla d'employer moins de temps à l'oraison. « Jamais « je ne serais capable de supporter le pesant fardeau de de l'épiscopat, répondit-il, si je n'avais ce lieu de repos; » et de la main il montrait sa chapelle privée. Plusieurs fois il fut aperçu élevé de terre et en extase devant son crucifix avec lequel il conversait amoureusement.

Parmi les délices de la contemplation, S. Antonin n'oubliait pas les devoirs de sa charge. Il sacrifiait plutôt à l'intérêt du prochain ses goûts pour la solitude. Ainsi s'en explique-t-il dans une de ses lettres : « Il « m'est arrivé comme à Jacob, qui abandonna patrie et famille, et « garda les troupeaux de Laban afin d'obtenir pour épouse la belle et « gracieuse Rachel. Voici qu'après avoir espéré longtemps Rachel, « c'est Lia, sa sœur, qu'on lui accorde, Lia, dont les yeux humides et « chassieux ne cessent de papilloter, mais qui lui donne sept enfants. « Ainsi j'ai fui le monde dans mon adolescence; et entré au service « de Dieu je gardais avec peine mes brebis contre la dent du loup « infernal dans l'espoir de goûter les suavités de la vie contemplative, « cette Rachel, dont la vue perçante plonge si avant dans les mystères « divins. Et je me trouve posséder Lia, fille de Dieu elle aussi, et fê- « conde dans les sept œuvres de miséricorde, mais chassieuse et peu

« clairvoyante. Si encore la suite de cette histoire se vérifiait en moi
 « comme dans les saints pontifes, si je pouvais jouir à la fois de Lia
 « et de Rachel, unir la contemplation à l'action. Mais bien que je m'ap-
 « plique à suivre en tout la volonté divine, je ne puis posséder l'une et
 « l'autre. Je suis si occupé à la garde de mon troupeau composé non
 « de brebis obéissantes, douces et innocentes, mais de lions su-
 « perbes, d'ours cruels, de loups ravisseurs, de pourceaux immondes
 « et autres bêtes sauvages, que j'ai à peine le temps de vaquer aux
 « choses célestes (1). »

Cette peinture de l'état général du diocèse de Florence vers 1480 prouve que S. Antonin avait à détruire et à réformer, plutôt qu'à augmenter seulement un bien déjà prospère. Il ne faillit pas à son devoir. Il exhorta d'abord ses prêtres à mener une vie exemplaire, et pour leur faciliter cette tâche, il ne leur ménagea pas les leçons. Il défendit tout vêtement de soie ou de couleur voyante, ne permettant que la soutane noire. Ayant rencontré un prêtre qui portait les cheveux longs et trop soignés, il les raccourcit lui-même et en public. Un autre avait gagné au jeu une somme considérable ; il prit l'argent et le distribua aux pauvres, disant que dans ces conditions le jeu est illicite pour des ecclésiastiques.

D'ordinaire il récitait ses Matines au palais en compagnie des prêtres de sa maison ; mais ayant appris vers 1455, que les chanoines ne suivaient pas avec assiduité les Offices choraux, il se rendit désormais chaque nuit à la métropole pour les présider. Aucune intempérie des saisons ne l'arrêtait. Une nuit d'hiver, comme il tombait une pluie abondante, le prêtre Marc et le chanoine François de Castiglione essayèrent de le retenir au palais. Il partit néanmoins, et son courage fut béni du ciel ; car, au témoignage de François de Castiglione dans la vie du Saint écrite par lui, pas une goutte de pluie ne mouilla son manteau.

Aux cours des visites diocésaines ou lorsqu'il se rendait chez ses suffragants de Fiésole et de Pistoie, il ne reculait devant aucune fatigue pour procurer l'exacte observance des canons. Il prêchait souvent, et employait le reste de son temps à répondre avec patience aux consultations qui lui arrivaient de partout.

Il semait les miracles sur sa route. Au passage d'une rivière un de ses chanoines perd pied sur le pont et tombe à l'eau. Le saint lève

(1) *Lettere di Sant'Antonino*, (édition de 1859), pp. 87-88.

les yeux au ciel, fait le signe de la croix, et le sauve d'un mort certaine. Il pose sa main sur la tête des malades ou leur donne sa bénédiction, et ils sont guéris. Deux jeunes gens dans une barque entraînée à la dérive sur l'Arno allaient infailliblement périr ; ils se recommandent au saint, qui passe le long du fleuve ; celui-ci les bénit, et ils abordent sains et saufs à la rive. On pourrait multiplier les exemples du pouvoir extraordinaire, que Dieu accordait à son serviteur.

S. Antonin consacra nombre d'églises et d'autels, entre autres l'autel de S. Etienne dans l'église métropolitaine, le 2 juillet 1447. Il eut aussi l'honneur de bénir et de poser au sommet de la coupole la première pierre de la Lanterne du Dôme. Le fait est attesté par un témoin oculaire, Clément Mazza, dans son Catalogue des évêques et archevêques de Florence.

Au monastère dominicain déjà mentionné de Sainte-Lucie in via San-Gallo l'Ordre vit s'ajouter, grâce à son intervention, celui d'Annalena. Voici par suite de quelles circonstances :

Le 6 septembre 1441, Baldaccio d'Anghiari, partisan dévoué de Neri Capponi, l'adversaire de Côme de Médicis, se promenait sous le toit des Pisans, près du palais de la seigneurie, lorsqu'il reçut l'ordre de paraître devant les prieurs. Il obéit, mais, après quelques instants d'entretien, le gonfalonier fait un signe, des hommes armés s'élancent sur Baldaccio, le ligottent malgré sa résistance et le précipitent par la fenêtre dans la cour du capitaine ; puis ils lui tranchent la tête. Ce crime politique réussit et Neri Capponi vit ses partisans l'abandonner, mais, pour s'affermir, la fortune des Médicis n'avait pas besoin de cette lâche agression.

Selon l'usage, les biens de Baldaccio d'Anghiari furent frappés de confiscation. Qu'allaient devenir son unique enfant, Guidantonio, et la fille du comte Galeotto Malatesta de Rimini, épouse de Baldaccio ? La Providence y pourvut, et peut-être par la confrérie des *Buonomini*, que fondait à ce moment-là même S. Antonin. Annalena (Anna-Madalena) put conserver la maison de son mari et elle y vécut dans la solitude et la piété.

Quelques années après, son fils mourut. Avec l'approbation de S. Antonin et du pape Calixte III elle transforma dès lors sa demeure en monastère. Le 4 août 1454, accompagnée de douze autres dames nobles de Florence, elle reçut à Santa-Maria-Novella l'habit du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, et les Sœurs commencèrent à vivre

ensemble dans le nouveau cloître, ne sortant que pour visiter les pauvres et les malades à travers la ville (1).

Le saint ne protégeait pas avec une moindre bienveillance les religieuses des autres Ordres, telles que les brigittaines del Paradiso, les bénédictines de S. Nicolas in via del Cocomero, les augustines del Portico. Ces dernières ont conservé longtemps une tasse en terre cuite, qui avait servi à S. Antonin. Durant une sécheresse extraordinaire (1703) l'eau ayant manqué dans la maison, elles prièrent le saint, et, pleines de confiance, descendirent cette tasse jusqu'au fond de leur puits. A peine eut-elle touché terre, que l'eau se mit à sourdre lentement et revint en abondance.

A diverses époques de sa carrière religieuse, le vénérable archevêque avait noué des relations étroites avec le B. Ambroise Traversari, général des Camaldules ; D. Calvano Salviati, moine de Vallombreuse ; le B. Nicolas Albergati, chartreux ; le B. Tucci, convers cistercien, et le B. Charles Conti, fondateur des Hiéronymites de Fiésole. Il se montra toujours le défenseur et l'ami de ces différents Ordres, auxquels il est juste d'ajouter les Servites établis près de Saint-Marc, à l'église de l'Annunziata. S. Antonin passait volontiers quelques heures parmi les Frères pour se délasser des labeurs de l'épiscopat et s'édifier de leurs vertus.

Dans ces entretiens familiers il laissait librement s'échapper de son cœur les ardeurs de sa charité. Dieu et les intérêts des âmes formaient le thème préféré de ses conversations, et l'amour était le mobile de chacune de ses œuvres. Lorsqu'on essayait de ralentir son zèle : « Oh ! » répliquait-il, je ne fais rien que je ne sois tenu de faire pour l'amour « de mon Seigneur. »

IV. — Plus que personne, les malheureux pouvaient rendre témoignage de sa charité. S. Antonin imitait le saint homme Job : il était l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le père des pauvres ; il calmait les cris des opprimés, et servait de tuteur aux orphelins.

Aux grandes fêtes de l'année, il distribuait deux cents ducats d'or en diverses œuvres de piété. Chaque jour, à sa porte, il donnait

(1) Le monastère d'Annalena prospéra très rapidement. Le 8 septembre 1475, Mgr François Soderini, évêque de Volterra, en consacra l'église et établit la clôture perpétuelle ; les vœux y furent admis le 20 avril 1586, par le cardinal Alexandre de Médicis. Ce monastère existait encore dans les premières années du xix^e siècle.

d'abondantes aumônes, sans rebuter personne ; et c'était avec tant de profusion, que parfois il ne restait plus rien dans sa maison. Un jour, son majordome ne possédait plus que trois pains ; le saint passa outre aux objections que celui-ci présentait et partagea les pains entre plusieurs indigents. A l'heure du repas, le Seigneur avait remplacé et multiplié miraculeusement les vivres sacrifiés, et l'économe fut obligé de reconnaître son peu de foi dans la Providence.

A l'intention de ses chers pauvres, S. Antonin remplaça par des légumes de toute sorte les plantes rares et les fleurs du jardin de l'archevêché. Il vendit jusqu'à ses meubles, ses livres, ses habits, pour accroître ses libéralités.

Un riche gentilhomme lui rendant visite remarque l'état misérable de son mobilier, et, rentré dans sa maison, ordonne à un serviteur de porter au palais une magnifique couverture de lit. Quelques jours après, il l'aperçoit dans la boutique d'un marchand, devine l'usage que le saint archevêque a fait de son présent et la rachète. Trois fois le prélat et le gentilhomme luttèrent ainsi de générosité. La victoire resta au saint ; car le Florentin laissa la couverture chez le marchand, publia partout cette pieuse obstination, et dans la ville entière les familles nobles envoyèrent à l'archevêché, pour être distribués aux pauvres, des vêtements et des écus d'or.

S. Antonin fut donc institué par le peuple le grand aumônier de tous les malheureux. Le palais archiépiscopal reçut, en outre, le titre glorieux d'hospice ou hôtellerie des pauvres. Parmi les établissements de bienfaisance, qui surgirent alors, l'hôpital des Innocents ou des Enfants-trouvés jouissait spécialement de son affection et de ses bienfaits. Un jour, par un simple signe de croix, il rendit pure et salubre l'eau malsaine d'un puits, qui s'appela dans la suite le *Puits Saint-Antonin*.

Lorsque la peste désola Florence en 1438-1439, S. Antonin groupa autour de lui un certain nombre de jeunes gens et de religieux, obtint de la seigneurie une somme de trois mille florins, et se montra tout le temps du fléau le pourvoyeur, le consolateur et le médecin des pauvres malades. Jour et nuit il parcourait les quartiers, se faisant suivre de citoyens dévoués, qui conduisaient un petit âne chargé de vivres et de remèdes.

Pendant la famine et les terribles tremblements de terre de 1453, même héroïque charité. Le Saint se prodiguait, versant entre les mains des pauvres les sommes d'argent dont les prieurs, les

nobles, le Pape même lui confiaient la répartition. Surtout il distribuait les consolations, relevait les courages, et tournait vers le ciel et les pensées de la foi les cœurs de ses bien-aimés diocésains. En retour ceux-ci l'aimaient comme un père, et ne se lassaient pas de louer ses vertus : « Notre cité, disait un jour Côme de Médicis, a éprouvé « toutes sortes de malheurs : guerre, peste, disette, tremblement de « terre, complots séditeux ; je crois qu'elle ne serait aujourd'hui « qu'un amas de ruines sans les prières et le dévouement de notre « saint archevêque. »

D'après S. Antonin lui-même (1), l'aumône doit être faite avec une intention droite, par amour de Dieu, non pour conquérir une vaine popularité, et les biens distribués doivent être la propriété légitime du donateur ; enfin l'aumône suppose chez celui qui en profite une réelle indigence. Le trait suivant montre quelle prudente discrétion le Saint apportait dans l'exercice de la charité, et comment il savait punir les mendiants hypocrites.

Un habitant de Florence le supplia une fois de l'aider pour la dot de trois de ses filles. Le charitable prélat n'ayant alors rien à donner, lui conseille de visiter chaque matin l'église de l'Annunziata et lui promet que Notre-Dame dotera ses filles libéralement. Comme il s'y rendait, il rencontra un jour deux aveugles, qui, se croyant seuls, supputaient leurs économies en réserve et se félicitaient de leur bonne fortune. L'un disait : « J'ai deux cents écus d'or cousus dans mon bonnet. » — « Et moi, répliquait l'autre, sous la coiffe de mon « chapeau, j'en ai caché trois cents. » Indigné de ce que ces misérables abusaient de la générosité publique, le Florentin s'approche et d'un geste rapide enlève la toque et le chapeau des deux mendiants, qu'il porte aussitôt à S. Antonin, le père des pauvres. Celui-ci mande les deux aveugles, et leur reproche sévèrement de frustrer les véritables pauvres en recueillant des aumônes dont ils n'ont pas besoin. Ensuite il laisse au premier vingt-cinq pièces d'or, à l'autre trente, et donne le reste au gentilhomme pour assurer l'avenir de ses filles. Trait de prudence et de justice, qui rappelle le jugement de Salomon et la sagesse de Daniel.

Une autre fois, S. Antonin passant par la rue Saint-Ambroise aperçoit sur la maison d'une bonne veuve, une troupe d'anges, qui paraissaient remplis d'allégresse. Il voulut connaître les habitants et

(1) *Summa theol.*, tit. v, cap. 18 de *Misericordia*.

entra. C'étaient trois jeunes personnes, qui, pour gagner leur pain et celui de leur mère, travaillaient jour et nuit. Il en eut compassion et leur assigna une rente annuelle pour les tirer de la détresse. Avec la nécessité du travail disparurent bientôt la piété et la conduite, et S. Antonin, repassant par là, ne vit plus sur cette demeure qu'un horrible démon, dont le regard l'effraya. Il en avertit la mère et les jeunes filles, et retrancha une partie de son aumône, de crainte que l'oisiveté ne leur causât plus de préjudice que la pauvreté.

Jusque dans les choses spirituelles, il savait allier la justice à la miséricorde. Pasteur vigilant il frappait de sa houlette les brebis indociles, mais la charité retenait son bras lorsque le châtiment n'était pas absolument nécessaire.

On raconte à ce propos qu'un créancier lui demanda une sentence d'excommunication contre l'un de ses débiteurs. Le saint, qui n'approuvait pas cet usage, répliqua que les censures causaient aux âmes trop de dommage spirituel pour être portées sans de très graves motifs, et que les intérêts pécuniaires d'un créancier ne lui paraissaient pas une cause suffisante. Le Florentin alléguait la coutume et insista : « Vous ne savez pas ce que vous demandez, reprit S. Antonin. Qu'on aille me chercher un pain. » Les serviteurs apportèrent un pain blanc ; le saint prononça la formule d'excommunication, et à l'instant ce pain devint noir comme du charbon : « Ainsi, dit-il, est changée l'âme que frappe cette malédiction. Dieu vous montre par ce miracle les terribles effets d'une censure. Voyez à présent ce que produit l'absolution. » Il en récita la formule et le pain apparut de nouveau d'une étonnante blancheur. Le créancier rendit grâces à Dieu, raconta le prodige, et la pratique de fulminer des censures pour de semblables motifs tomba en désuétude.

S. Antonin ne craignait pas de s'opposer aux magistrats séculiers, lorsque passant les bornes de leur puissance ils entreprenaient sur les droits et les immunités ecclésiastiques. Les *Huit* ayant violé le privilège du for à l'égard de plusieurs prêtres de la ville, le saint les déclara sous le coup des censures de l'Eglise ; et leur parla avec tant de fermeté, dans la salle même de leurs séances, qu'ils écrivirent à Rome pour obtenir l'absolution. Le Pape ayant délégué le saint archevêque pour les relever de l'excommunication, celui-ci exigea que la cérémonie fût publique pour réparer le scandale donné à toute la cité.

De graves abus s'étaient introduits dans la manière de voter ; il s'opposa encore énergiquement à la seigneurie, et il parvint à faire

observer les règles de l'équité. Dans une de ses discussions avec les prieurs, quelqu'un, pour obtenir son désistement, menaça de le chasser de l'évêché et même de le jeter par la fenêtre. Sans se troubler il répondit : « Je sais très bien que je ne mourrai pas martyr, j'en suis trop » indigne. Quant à la perte de mon évêché, loin de m'affliger, elle « me causerait une joie immense. J'ai toujours la clef de ma cellule de « Saint-Marc dans l'espoir d'y rentrer un jour. »

Il délivra Florence des pratiques impies, immorales et dangereuses de la magie, de la plaie non moins déplorable de l'usure, des charlatans et des comédiens. Certains joueurs avaient inventé un nouveau brelan, où la jeunesse de Florence perdait tous les jours de grosses sommes d'argent au préjudice des familles. Le saint défendit ce jeu sous peine d'excommunication. Lui-même un soir entra dans la *loggia* des Buondelmonti, précédé de la croix archiépiscopale, chassa honteusement ceux qu'il y rencontra, renversa les tables, les dés, les jetons et les enjeux.

Son zèle le porta encore à délivrer les églises de ces causeurs qui en profanant la sainteté. Il les expulsait sans ménagements. Un jour, pendant les vêpres de la métropole, le cortège d'une mariée entra dans l'église, et le peuple fit autour d'elle une tumulte qui troublait les offices. S. Antonin descend de son trône, prend un bâton, s'avance vers les groupes, et, frappant de côté et d'autre, pousse dehors les auteurs du désordre : « Sortez d'ici, criait-il d'une voix forte, « l'église est un lieu de prière et vous en faites une caverne de voleurs ! » Effrayés par la majesté de son regard plus encore que par les coups de bâton tous s'enfuirent.

Un dernier miracle mettra en pleine lumière le zèle du saint pour la justice et la libéralité avec laquelle Dieu lui dispensait les dons de l'ordre surnaturel.

Au temps où S. Antonin exerçait la charge de Prieur à Sessa, dans le royaume de Naples, le duc Marino de Marzano fit démolir le couvent sous prétexte que la sécurité de son château domanial l'exigeait ; mais il promit de le rebâtir plus loin. En attendant, il donna une petite église près de laquelle les Frères allèrent s'installer. Bien des années après, il n'avait pas tenu encore ses engagements.

Un jour qu'il devisait joyeusement dans la grande salle du château en compagnie de chevaliers et de gentilshommes, sans penser aux Frères-Prêcheurs et à sa promesse, le saint archevêque lui apparut, et lui donnant deux forts soufflets : « Traître et sacrilège, dit-il, usurpa-

« teur des biens ecclésiastiques, est-ce ainsi que tu fais honneur à ta parole de rebâtir un couvent à la place de celui que tu as détruit ? » Le prince pousse un cri, s'excuse, et assure enfin qu'il tiendra sa promesse. « Je sais, moi, que tu mens, reprend le Père, et que ton désir n'est pas réel. Mais je te prédis la perte de ton duché et une fin misérable par la main du bourreau. »

Cela dit, il disparut.

Les amis de Marino le regardaient avec stupeur. Le duc demande où est passé l'ancien Prieur de Saint-Pierre (c'était le titre du couvent), l'insolent moine venu pour le frapper et l'insulter. Personne ne l'avait aperçu. Mais tout arriva comme le saint l'avait annoncé ; car, raconte Maccarani, le duc fut convaincu de félonie par le roi de Naples Ferdinand I^{er}, son parent ; il mourut justicié, et sa famille s'éteignit plus tard misérablement.

Les historiens rapportent deux semblables apparitions de S. Antonin encore vivant : l'une à un Florentin pendant une tempête où il faillit périr, pour avoir voulu s'embarquer malgré les avis de l'archevêque lui prédisant ce mauvais temps ; l'autre à une pieuse tertiaire de S. Dominique, gravement tentée par le démon. Il leur rendit à tous deux la santé corporelle et la paix du cœur.

Tel était l'archevêque de Florence : saint, miséricordieux, juste, zélé, comblé de grâces extraordinaires et passionné pour le salut des âmes. Aussi le peuple et la noblesse le vénéraient. Même combattus et repris sévèrement par lui, les chefs du pouvoir rendaient hommage à son caractère et à son dévouement.

En 1455, il fut député à Rome avec Giannotto Pandolfi, Otto Niccoli, Antoine Ridolfi et Jean de Médicis pour offrir au nouveau Pape Calixte III les hommages de la seigneurie. Saint Antonin prononça dans cette circonstance un magnifique discours, qui lui attira les félicitations de toute la cour romaine. Après la mort de Calixte et l'élection de Pie II (1458) saint Antonin dut accomplir encore le voyage de Rome en compagnie de Ange Acciajuoli, Aloys Guicciardini, Pierre Pazzi, Guillaume Rucellai et Pierre-François de Médicis.

Durant ces ambassades il ne se départit jamais de l'humilité et de la modestie, qui convenaient à sa condition de religieux. Sur sa route un pauvre lui ayant demandé l'aumône, il donna sa chape sans se préoccuper un instant de la réception solennelle, à laquelle bientôt il devait figurer. Par un prodige Dieu se chargea de revêtir son digne

serviteur; tout à coup ses compagnons l'aperçurent enveloppé d'une chape neuve, que sans doute, les Anges avaient apportée du ciel.

Au moment de mourir, Eugène IV voulut avoir près de lui saint Antonin et il reçut de ses mains le sacrement d'Extrême-Onction (23 fév. 1447). Le conclave pour l'élection de son successeur se tint au couvent des Frères-Prêcheurs de la Minerve; l'archevêque de Florence y fut scrutateur et secrétaire, et cinq cardinaux lui donnèrent leur suffrage (1). Nicolas V, qui occupa la chaire pontificale après Eugène IV, disait un jour à propos de la canonisation de S. Bernardin de Sienne (1450), qu'il ne ferait aucune difficulté de déclarer saint Antonin digne des mêmes honneurs même avant sa mort. Il ne voulait non plus admettre aucun appel des sentences portées par le saint. Enfin Calixte III et Pie II voyant les Turcs se précipiter sur l'Europe après avoir vaincu la faible résistance des Grecs, prièrent S. Antonin de promouvoir partout la croisade contre les sectateurs de Mahomet.

Le saint parcourut les villes et les châteaux de la Toscane, appelant sous l'étendard de la croix tous les chrétiens décidés à défendre leur foi en danger. Les PP. Jean de Naples et Julien Lapaccini lui prêtèrent le secours de leur parole enflammée, et le clergé fournit pour l'entretien des croisés plus de trente mille florins d'or. Hommes et argent étant prêts, S. Antonin se rendit à Pise et à Livourne pour bénir le départ des chevaliers de la croix. En même temps il ordonna des prières publiques et une procession solennelle aux églises de Florence. Jamais, écrit Cambi, on ne vit supplication plus émouvante. Hommes, femmes, enfants, plus de six mille personnes y prirent part, tous vêtus de blanc, tous marqués du signe de la croix. On priait le Seigneur d'arrêter par un prodige de sa miséricorde le torrent dévastateur, qui débordait avec tant de violence sur l'Europe chrétienne.

Au commencement du mois d'août 1456 arriva l'heureuse nouvelle de la déroute des musulmans devant Belgrade, le 22 juillet précédent. C'était un premier triomphe. Pour achever l'écrasement des Turcs, Pie II pressa les princes catholiques de se liguer et de rejeter l'ennemi dans un suprême effort jusqu'au delà de Constantinople. Le 25 avril 1459 le pape entra à Florence; il se rendait à Mantoue

(1) *Nécrologe de Santa Maria Novella*, cité par Brocchi, 1, 395; Baluze, *Miscellanea*, 1, 334 (édit. Mansi), *Aeneæ Sylvii Senensis, etc., de morte Eugenii IV creationeque et coronatione Nicolai V, SS. PP., oratio*.

pour négocier avec les princes cette expédition décisive. Les cardinaux et prélats de la cour pontificale comblèrent d'honneur le saint archevêque. Quelqu'un lui disant alors que ces attentions respectueuses procédaient de la haute opinion qu'ils avaient de sa sainteté, il répliqua vivement : « Les saints habitent le Paradis, et nous, pauvres « pécheurs, nous vivons sur la terre. »

Il ne devait pas attendre longtemps avant d'être réuni aux glorieux habitants du ciel. Dans le courant d'avril une légère fièvre le saisit et les médecins lui ordonnèrent de quitter Florence pour la riante colline de Montugghi. En quelques jours le mal fit d'effrayants progrès. Le 1^{er} mai le Saint demanda et reçut le Viatique et l'Extrême-Onction, puis se ressouvenant de ses pauvres, il ordonna de leur distribuer après sa mort tout ce qu'on trouverait dans le palais. Cet héritage se monta seulement à quatre ducats.

Saint Antonin déclara qu'il voulait être enseveli à Saint-Marc, et ne pouvant mourir dans sa modeste cellule du couvent il pria les religieux de venir l'assister pendant son agonie. Ses enfants accoururent aussitôt, se rangèrent autour de son lit, et sur sa demande récitèrent les Matines. Au commencement des Laudes, le saint prononça lui-même d'une voix ferme le *Deus, in adjutorium meum intende*, auquel les Frères répondirent, retenant leurs larmes et leurs sanglots.

L'Office terminé, ils continuèrent par les prières de la recommandation de l'âme et le Psautier. Saint Antonin répétait de temps en temps les invocations « *Sancta et immaculata virginitas, quibus te « laudibus efferam nescio. Servire Deo regnare est* : Sainte et immaculée « virginité de Marie, par quelles louanges vous exalterai-je?.. Servir « Dieu, c'est régner. » A ces paroles du Psaume 24 : « *Oculi mei « semper ad Dominum* : mes yeux sont toujours élevés vers le « Seigneur », il leva les yeux et les mains au ciel, reprit la phrase du Psalmiste et acheva le verset : « *Quoniam ipse evellet de laqueo « pedes meos* : parce que c'est Lui qui me délivrera des embûches de « mes ennemis. » Quelques instants après il baisait amoureusement le crucifix et rendait à Dieu sa belle âme (2 mai 1459).

Au même instant, le B. Tucci, convers cistercien de Florence, vit monter au ciel au milieu d'une nuée lumineuse l'âme de saint Antonin, et le B. Constant de Fabriano fut favorisé de la même grâce dans son couvent d'Ascoli.

Il y avait alors à Florence une tertiaire de Saint-Dominique qui

vivait dans sa maison en compagnie d'une respectable matrone, et se livrait chaque jour avec elle à ses exercices de piété. Le 2 mai au matin, celle-ci l'éveilla comme à l'ordinaire afin de réciter Matines et Laudes, et d'aller ensuite à l'église. Mais accablée de sommeil la Sœur se rendormit à moitié pendant quelques moments. C'est alors que le Seigneur lui montra la gloire immense de saint Antonin dans le ciel.

Sur un trône éclatant siégeait Jésus-Christ environné de milliers d'anges et de saints. Eblouie, mais non troublée, par ce ravissant spectacle, notre Sœur chercha des yeux les saints de son Ordre, les Frères-Prêcheurs ; elle en vit un grand nombre. A côté de saint Dominique était rangé S. Thomas, séparé de son B. Père par un ange. Plus loin se trouvait une place vide, et un ange tout auprès. A ce moment, l'un des serviteurs du Roi éternel, une verge d'or à la main, s'avança parmi la foule et de la voix et du geste la pria d'ouvrir un passage : « Place, place, disait-il, écarter-vous. »

Quand il approcha d'elle, la Sœur lui demanda la raison de cet ordre pressant. « C'est que, répliqua cet ange, Fr. Antonin, l'archevêque de Florence, abandonne le monde et vient prendre possession de sa demeure dans la céleste partie. » La foule attendait joyeusement l'arrivée du pontife, et notre Sœur plus que personne, lorsqu'elle fut réveillée de nouveau par sa compagne, qui s'étonnait de ce que son premier avertissement n'avait pas été écouté. Cette pieuse femme nota l'heure de sa vision, et dans la journée elle apprit la mort de S. Antonin.

La nouvelle de ce malheur jeta toute la ville dans la consternation ; les pauvres surtout étaient navrés de douleur. Le Pape Pie II fut incapable de contenir ses larmes, et aussitôt il enjoignit au cardinal de Saint-Marc d'organiser des funérailles triomphales pour ce grand serviteur de Dieu et de l'Eglise. Six évêques portèrent le saint corps sur leurs épaules jusqu'à l'église des Frères-Prêcheurs de Saint-Marc, où il resta exposé pendant huit jours. Le Pape ayant accordé sept ans et sept quarantaines d'indulgence à ceux qui viendraient baiser les mains ou les pieds du saint, ce fut dans tous les environs un ébranlement général. Chacun voulait le voir une dernière fois et baiser avec amour ses mains si pures et si généreuses.

De nombreux miracles témoignèrent depuis de son entrée dans la gloire, et le pape Adrien IV, après les enquêtes juridiques, rédigea la bulle de canonisation (1523). Mais cette bulle ne fut publiée que par son successeur Clément VII.

Du haut du ciel S. Antonin n'a cessé de protéger la ville de Florence et son culte est resté populaire. Le 15 avril 1589 ses précieuses reliques furent transférées en grande pompe dans une chapelle richement ornée aux frais de la famille Salviati (1), et durant la peste de 1630, le saint corps ayant été porté en procession dans les rues de la cité, le fléau diminua presque aussitôt. Les habitants attribuèrent ce bienfait à la puissante intercession de S. Antonin.

On le représente quelquefois avec le lis de la virginité, et l'on place près de lui les titres de ses principaux ouvrages. Mais son attribut ordinaire est la balance en souvenir d'un de ses miracles.

Un habitant de Florence lui offrit, aux premiers jours de l'année, une corbeille de beaux fruits dans l'espoir d'une bonne récompense. Voyant que le saint, pour toute reconnaissance, ne lui disait que ces mots : « Dieu vous le rende », il s'en alla mécontent. L'archevêque l'apprit et le fit rappeler, puis en sa présence il mit la corbeille de fruits dans le plateau d'une balance et dans l'autre un billet avec ces paroles : « Dieu vous le rende ». Le billet se trouvant peser plus que les fruits, le pauvre homme, tout confus, demanda pardon et se retira émerveillé. On prétend que le saint employa la même démonstration à l'égard d'un hôtelier, qui lui avait servi un frugal repas. L'écrit porte alors ces mots des Grâces : « *Retribuere dignare, Domine, omnibus bona facientibus vitam æternam* : Récompensez, Seigneur, tous ceux qui nous font du bien, et accordez-leur la vie éternelle. »

Nous avons raconté, au 10 avril, par quelle intervention miraculeuse S. Antonin, du haut de la gloire, avait tendu la main au B. Antoine Neyrot et l'avait retiré des derniers abîmes de l'apostasie.

De nos jours, plus d'une voix autorisée s'est élevée pour rappeler les éminents travaux théologiques de notre Saint et réclamer en son honneur le titre de Docteur de l'Eglise.

(1) Voir, au 5 février, l'avie du V. P. Dominique Portigiani.





Le V. P. DIÉGO ALVAREZ,

Archevêque de Trani, Italie ()*

(1565-1635)

PARMI les défenseurs de la grâce de Jésus-Christ, dans les célèbres disputes de *Auxiliis* sous les Papes Clément VIII et Paul V, se distingua tout particulièrement l'illustre P. Diégo Alvarez, dont l'innocence, la modestie, la religion et les autres excellentes vertus furent des preuves convaincantes de l'efficacité et du pouvoir de cette même grâce qu'il proclamait avec tant de succès et de gloire.

Espagnol de nation, Diégo naquit le 25 juillet 1565 à Medina de Rio-Secco, diocèse de Palencia. Manuel Alvarez et Violante Diaz, ses nobles et pieux parents, prirent grand soin de son éducation et l'envoyèrent étudier à Burgos, dès l'âge de dix ans. Il profita si bien de ses classes qu'en deux ans il possédait parfaitement la langue latine. Dès ce jeune âge, la grâce commençant à le transformer, il ne trouvait de plaisir que dans la retraite, l'étude, la dévotion, et surtout les instructions et conseils qu'il recevait d'un chanoine de la ville, Diégo de las Cuevas. Rentré à Médina après ses études, Diégo, qui n'avait que treize ans, se rendit néanmoins au couvent de l'Ordre, dédié à S. Pierre Martyr, et demanda l'habit au Prieur, le P. Etienne Cuello, depuis Provincial d'Espagne. Celui-ci, à la vue de ce jeune homme qui paraissait assez délicat de complexion, jugea tout d'abord qu'il ne saurait être admis, mais l'ayant trouvé très instruit et sérieusement adonné à la vertu, il se contenta de différer sa réponse définitive. Il lui dit que, lorsqu'il serait plus grand et plus fort, on pourrait le satisfaire.

Le postulant s'en retourna bien affligé de cette décision. Peu de temps après, ne pouvant résister aux mouvements de sa vocation, il insista de rechef auprès du Prieur, qui, tout surpris de sa persévérance

(*) Marchese, *Diario Domenicano*, III, 127; Echard, II, 481.

et de sa ferveur, lui répliqua : « Mais, mon enfant, savez-vous bien
« à quoi vous voulez vous engager ? Si j'exauçais à présent vos
« désirs, il vous faudrait faire plus de deux ans de noviciat dans
« toute la rigueur de la Règle. » — « Et cette rigueur de la Règle,
« mon Père, répondit Alvarez, est-elle plus grande que ne le
« comportent les usages de l'Ordre ? » — « Non, dit le Prieur, mais
« on la garde sans aucune dispense. » — « Oh ! alors, répartit le
« jeune homme, ne me refusez point, s'il vous plaît, ce que je vous
« demande. Je prétends, avec l'aide de Dieu, garder toute ma vie
« ce qui est de votre Religion ; et partant, ni un ni deux ans de
« noviciat ne sont de nature à m'effrayer. »

Fléchi par des raisons si sages et si sérieuses, le Prieur l'exhorte à conserver ses bonnes dispositions, et lui promet l'habit pour la prochaine fête de saint Laurent. Avec cette parole, Alvarez se retira satisfait, mais bien qu'il eût mené secrètement cette affaire, sa bonne mère en eut connaissance. Elle ressentit une profonde affliction de la résolution de son fils, qu'elle considérait comme le soutien de sa famille, et elle s'efforça de lui faire abandonner ses projets. Larmes, caresses, promesses séduisantes, rien ne lui réussit pour obtenir un délai. Désespérant alors de pouvoir rien gagner par cette voie, elle feignit d'avoir à traiter une affaire importante en quelque lieu éloigné et voulut que son fils l'accompagnât. Il tâcha de s'en excuser, d'autant que le jour de saint Laurent approchait et qu'il avait engagé sa parole au Père Prieur pour prendre ce jour-là l'habit de l'Ordre. Sa mère lui promit qu'ils seraient revenus assez à temps, et Diégo la suivit. Mais son dessein n'était que de le distraire de sa vocation et de l'exposer aux objections de ses amis et de ses proches.

Le pieux jeune homme s'aperçut bientôt qu'on ne lui parlait plus de retourner à Médina pour la saint Laurent. Il pria donc sa mère de tenir parole et de lui donner congé ; mais ses nouvelles instances n'obtenant aucun succès, Diégo jugea qu'il n'avait point de temps à perdre, et se mit en route. Craignant alors de s'opposer obstinément aux ordres de Dieu, sa mère se décida à l'accompagner. Ils arrivèrent le jour de saint Laurent à l'heure des Vêpres, qui était celle que le Prieur du couvent avait fixée pour la cérémonie.

La coutume n'était pas encore introduite de garder les postulants pendant quelques jours et de les appliquer aux exercices spirituels. En certains pays du moins, on n'avait qu'à se rendre au couvent, pour recevoir l'habit au jour ou à l'heure convenus.

Lorsque notre jeune postulant passa devant l'église, on chantait Vêpres. Aussitôt il descend de cheval et se présente au Prieur, lui racontant les obstacles apportés par sa mère à sa vocation, ainsi que ses efforts pour revenir au temps indiqué. Le Père, édifié de plus en plus de cette persévérance, fait sonner le Chapitre et à la fin des Vêpres lui donne publiquement l'habit. La douleur fit verser bien des larmes à sa mère ; mais quand plus tard elle comprit les desseins de Dieu, lorsqu'on vint lui rendre compte des grands progrès dans la vertu de cet enfant qu'elle chérissait, elle éprouva une vive consolation qu'elle n'aurait pas échangée contre toutes les joies de la terre.

Frère Diégo fit un noviciat de deux ans, sans dégoût ni ennui, mais au contraire avec beaucoup de ferveur, de mortification et de modestie. Comme il donnait déjà dans l'occasion de belles marques de sa grande intelligence, il n'eut pas plutôt fait profession qu'on l'envoya étudier au couvent de Saint-Grégoire, à Valladolid, où en peu de temps il devint très bon philosophe et excellent théologien.

Le Provincial le chargea ensuite d'enseigner la philosophie au couvent de Trianos, et à Saint-Ildefonse de Toro. Les maisons de Ségovie et de Plasencia eurent aussi l'honneur de le posséder comme lecteur de Théologie ou d'Ecriture sainte. Dans le couvent de Toro, où il avait été Maître-ès-arts, il expliqua les Epîtres de saint Paul ; et celui de Valladolid l'ayant demandé pour le même office, il y exposa les neufs premiers chapitres du Prophète Isaïe, sur lequel il publia dans la suite de très beaux Commentaires.

Il vécut de la sorte, dans les exercices de la piété et de l'étude jusqu'à l'âge de quarante-deux ans. A cette époque, le cardinal Michel Bonelli, neveu de S. Pie V, le demanda instamment aux supérieurs de l'Ordre, pour régent du collège de la Minerve, à Rome. Le désir du digne cardinal ayant été exaucé, le V. Père remplit cette fonction pendant dix ans, avec un éclat et une réputation extraordinaires (1596-1606).

Les célèbres questions de *Auxiliis* se débattaient alors avec ardeur entre les Pères de la Compagnie de Jésus et les disciples de saint Thomas. Elles avaient commencé en Espagne, à propos des livres du P. Louis Molina, qui avait entrepris des Commentaires sur la Somme de S. Thomas, et qui néanmoins s'éloignait de sa doctrine. En même temps, et par une suite nécessaire il abandonnait sur plusieurs points S. Augustin, dont le Docteur angélique est le plus fidèle interprète.

Le détail de cette mémorable lutte théologique appartient à la vie du V. P. Thomas de Lemos, l'intrépide champion de la grâce efficace. Qu'il suffise de dire ici que le Pape Paul V, ayant remarqué dans le P. Diégo Alvarez une science profonde, un jugement sûr et une rare modestie, le nomma aussitôt après ces discussions, archevêque de Trani, au royaume de Naples.

Dans l'exercice de sa charge épiscopale, comme au couvent de la Minerve pendant son professorat, le digne religieux se montra toujours animé de sentiments conformes à la doctrine qu'il enseignait. Il se reconnaissait par une humilité très sincère le plus imparfait de tous les hommes, et exaltant sans cesse l'infinie miséricorde de Dieu, il assurait souvent ne voir rien en soi dont il pût tirer la moindre gloire. A peine souffrait-il qu'on lui baisât la main, comme il est d'usage de le faire aux évêques. Il se serait démis très volontiers de sa dignité pour revenir à sa cellule monastique, si le roi catholique et le Pape y eussent consenti. Mais ses désirs de retraite restèrent toujours inefficaces, tant l'opinion de ses mérites et de ses vertus était générale et bien fondée.

On admirait surtout son humilité. Ainsi lorsque les criminels conduits au supplice passaient sous les fenêtres du palais archiepiscopal, le V. Père se sentait saisi à la pensée de sa propre misère et de ses péchés. « Oh ! Seigneur, disait-il parfois, pourquoi ne suis-je « pas comme ce misérable ? Assurément ce n'est pas par ma vertu ; « je ne vois en moi qu'une aptitude à toutes sortes de vices, mais « c'est par le pur effet de votre protection et de votre grâce. »

Continuellement il avait les yeux sur ses défauts, et cette attention le rendait bénin et compatissant envers les autres. Quelqu'un lui ayant dérobé une forte somme d'argent, et toutes les apparences accusant l'un de ses serviteurs, il s'arrêta quelque temps à cette pensée ; mais il éprouva plus tard un vif remords de ce soupçon, et n'eut de repos, tout savant qu'il était, qu'après s'en être confessé.

Punir les fautes qu'il ne pouvait dissimuler, lui causait un vrai supplice. Dans ces occasions la bonté reprenait encore son empire ; il pardonnait très facilement, n'y eût-il que l'apparence de repentir. Surtout il remettait les amendes pécuniaires et ne les exigeait que rarement. Son entourage lui reprochait quelquefois sa trop grande indulgence ; alors ce véritable ami de la paix et de la douceur haussait légèrement les épaules et regardant le crucifix : « Seigneur, « disait-il, si ma facilité au pardon nuit au bien de votre troupeau,

« remédiez-y par la sagesse de votre Providence. Mais si c'est un « défaut que d'être miséricordieux envers ceux qui reconnaissent « leurs fautes et demandent pardon, vous nous l'avez appris, Seigneur, « vous, l'exemplaire et le modèle de notre conduite. » Il faisait allusion par ces paroles à la question de S. Pierre : « Maître, combien « de fois pardonnerai-je à mon frère, s'il pèche contre moi? Jusqu'à « sept fois! » Et Jésus en effet avait répondu : « Je ne vous dis pas « seulement sept fois, mais septante fois sept fois (1). »

L'un des ecclésiastiques de son diocèse tomba dans une faute grave qui contraignit l'archevêque à l'emprisonner, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à la peine canonique. Son premier mouvement fut de défendre à l'official d'adoucir en rien la sévérité du jugement; mais à cet ordre, celui-ci répondit par un sourire. L'Archevêque lui en demanda la raison : « C'est, Monseigneur, répliqua-t-il, que vous serez le « premier à revenir sur votre parole; et sans beaucoup tarder, vous « ferez mettre le prisonnier en liberté. » Cette prévision se réalisa; mais le V. Père trouva des accents si pieux et si touchants, en adressant au crucifix ses excuses ordinaires, que l'official, qui les entendit, ne put s'empêcher de pleurer.

De cette tendresse de cœur provenait sa constante application à pourvoir aux nécessités spirituelles et temporelles de ses diocésains. Il fit le voyage de Naples pour procurer à sa ville l'exemption de certains impôts trop onéreux. Les pauvres profitaient de presque tout son revenu; la porte de l'archevêché leur était toujours ouverte : il ordonna même de les laisser venir jusque dans sa chambre. Il les recevait fort amoureusement, leur donnait l'aumône; et, sa bourse une fois vide, il allait jusqu'à distribuer ses propres habits.

Conformément aux décrets du Concile de Trente, il bâtit à ses dépens, près de l'église cathédrale, un séminaire où cinquante ecclésiastiques pouvaient recevoir une éducation en rapport avec la sainteté de leur vocation. Il construisit et dota, pour recevoir de pauvres filles orphelines, une maison spacieuse, qu'il transforma plus tard en monastère du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

Il prêchait souvent pour instruire son peuple et le repaître lui-même comme un bon Pasteur de la doctrine du salut. L'exemple de sa vie privée rendait sa parole très efficace; et l'on obéissait d'autant

(1) Math., XVIII, 21-22.

plus volontiers à ses conseils, qu'il les pratiquait lui-même tout le premier.

Il s'efforçait d'imiter dans la tenue de sa maison les saints évêques des âges précédents. Toujours il garda l'habit entier de la Religion, et d'une étoffe de laine si grossière, que les religieux les plus réformés s'en fussent contentés. Une fois son camérier prétexta des convenances de sa dignité pour remplacer par une écharpe de soie la pauvre ceinture du V. Père. Celui-ci n'y voulut point consentir. Une de ses maximes était que, voué par état à la pauvreté, il entendait rester fidèle observateur de son vœu. Si quelqu'un se permettait discrètement quelques observations sur ce point, il répondait avec une sainte résolution : « Je renoncerai à mon archevêché et rentrerai dans un couvent de mon Ordre, plutôt que de rien changer à la manière de vivre, que m'impose ma profession religieuse. »

Jusqu'à la mort, le V. P. Alvarez demeura ainsi le fils le plus dévoué et le plus affectionné de l'Ordre de S. Dominique. Aussi, lorsqu'en 1629, il publia son livre sur l'origine de l'hérésie de Pélagie, il le dédia au R^{me} P. Nicolas Ridolfi, son ancien disciple à la Minerve, récemment élu Maître général.

« Sur la fin de mes jours, écrivait-il, je vous dédie cet ouvrage, comme le fruit d'une toute petite branche du grand arbre de la Religion de S. Dominique. Je me hâte de vous l'envoyer, de peur qu'en différant, pour vous présenter quelque chose de plus considérable, je n'aie plus le temps de l'achever. Le seul motif qui me presse d'écrire dans un âge si avancé, c'est de donner au successeur de S. Dominique une preuve de ma reconnaissance pour les innombrables bienfaits que j'ai reçus dans la Religion... C'est elle, ajoute-t-il, qui m'a reçu à bras ouverts, lorsque je m'y suis présenté; c'est elle qui m'a nourri comme une bonne Mère du lait de sa piété, m'a patiemment instruit dans les sciences de la philosophie et de la théologie, m'a procuré des honneurs, que la seule vertu aurait pu mériter, jusqu'à m'élever sur ce siège archiépisopal de l'Eglise de Trani. Toutes ces faveurs me font de la reconnaissance un devoir impérieux, et quand je donnerais ma vie pour les intérêts de l'Ordre, je ne saurais assez le remercier du moindre de ses bienfaits. »

Sa qualité de religieux et de Frère-Prêcheur lui occasionna plus d'une fois des avanies et des oppositions. Il s'en réjouissait, loin de s'en affliger. Ainsi, dans les premiers temps de son épiscopat, le

cardinal archevêque de Nazareth, dont la juridiction s'étendait à quelques églises du diocèse de Trani, lui causa plus d'ennui que n'importe quel officier royal. Puissant en cour de Rome et supérieur par sa dignité à notre archevêque, il se faisait presque gloire de le contredire en tout. Celui-ci, néanmoins, ne céda jamais un seul de ses droits, et souffrit avec une patience persévérante les vexations de ce haut personnage. « *Hæc sunt onera matrimonii*, disait-il plaisamment : ce sont les embarras du mariage. »

Il considérait avant tout les intérêts et le bon gouvernement de l'Eglise de Trani, son épouse. Un jour, le vicaire de ce cardinal s'étant rendu au parloir de certaines religieuses cloîtrées de Barletta contre l'ordre formel de l'archevêque, celui-ci l'excommunia publiquement ; et comme ce prêtre ne laissait pas que de continuer ses visites, les mêmes censures furent réitérées deux ou trois fois. Le cardinal, à cette nouvelle, manifesta un vif mécontentement, blâma le procédé de l'archevêque, et au lieu de reprocher à son vicaire ses visites inopportunes, il lui écrivit ces paroles menaçantes pour le V. P. Diégo Alvarez : « C'est maintenant que nous allons avoir enfin « raison de ce *Frate* ! » Il se servait de ce terme de *Frate* pour marquer son mépris des religieux. Ses intrigues cependant réussirent peu. Il mourut quelques années après (1622), sans avoir eu le temps d'obtenir du Souverain-Pontife le blâme qu'il en attendait contre l'archevêque de Trani. Durant toute l'affaire le Père s'était comporté avec une telle égalité d'esprit, qu'on n'entendit jamais sortir de sa bouche une parole d'aigreur. Il endura tout dans des vues surnaturelles, se résignant entièrement à la volonté de Dieu, sans négliger de son côté la plus petite de ses obligations.

Tels étaient l'amour et les sentiments de gratitude de ce grand et pieux Prélat pour son Ordre. Loin d'imiter ceux qui doivent presque uniquement leur dignité à la Religion, et rougissent d'en porter les livrées ou du moins de s'en montrer les enfants, le V. Père signa toujours : *Frère Diégo Alvarez*, témoignage authentique de l'estime qu'il faisait de sa profession religieuse.

Les tapisseries de son palais consistaient en tableaux de piété, en images des Saints de l'Ordre et des docteurs de l'Eglise. Son mobilier portait l'empreinte de la plus religieuse pauvreté ; durant le repas, il faisait lire quelques traités de dévotion ou de doctrine catholique, particulièrement les Vies des Saints de l'Ordre, les œuvres spirituelles de Grenade et de Thomas à Kempis.

L'étude, la prière, l'accomplissement des devoirs de sa charge remplissaient sa journée ; nulle place pour l'oisiveté, ni même pour les délasséments. Cette habitude du recueillement et de l'union à Dieu entretenait en son cœur le feu de la charité, et ses discours en ressentaient la bienfaisante influence. Donato Scalzo, l'un de ses prêtres, attesta juridiquement plus tard qu'un jour de S. Joseph, durant une allocution de l'archevêque à une communauté de religieuses, son visage parut éclatant et entouré de rayons lumineux. Chaque soir, avant de prendre son repas, il lisait quelques passages d'un livre de piété pour s'endormir avec quelque bonne pensée.

Il vivait dans une si grande innocence, qu'il ne flétrit jamais celle de son baptême par aucune faute grave. D'une pureté angélique, il fuyait jusqu'au moindre danger d'en ternir l'éclat. Et lorsqu'il était contraint de parler aux femmes, il le faisait avec une grave modestie et en peu de mots.

Deux dames de la ville vinrent le trouver pour lui demander justice, et l'une d'elles en prenant congé, lui dit en italien : « Monseigneur me rendra justice ; autrement je reviendrai l'importuner : *« Tornero arreto a fastidirla. »* Ne comprenant pas très bien la langue, l'archevêque se tourna alors vers son confesseur et théologien, et lui demanda ce que signifiait : *tornare arreto*. — « Cela veut dire, Monseigneur, qu'elle reviendra vous parler. » Sur cette réponse, le V. Père se prit à sourire, et regardant les dames s'éloigner dans l'escalier : « *Vol tornare arreto*, dit-il, vous voulez revenir. *Vade retro, Satana !* » Et il traça de la main un signe de croix dans la direction.

Sa réputation de sainteté et de doctrine vola si loin, qu'on vint jusque de Pologne le consulter sur certaines difficultés théologiques. Le Pape Clément VIII en faisait lui-même tant de cas qu'il le chargea d'examiner la traduction italienne des œuvres de S. Thérèse, publiée en 1604. Quelques critiques malveillants et peu éclairés l'avaient déferée au S. Siècle comme entachée de nombreuses erreurs. Le P. Diégo Alvarez ne vit rien de répréhensible dans cet ouvrage ; il l'approuva hautement, et les fidèles de la péninsule purent se nourrir de la céleste doctrine d'un livre recommandé par l'Eglise.

Mais le fait qui eut le plus d'éclat durant l'épiscopat de l'archevêque fut sans contredit l'invention et la translation du corps de S. Nicolas Pèlerin, l'un des patrons de la ville de Trani.

Déjà en 1603, son prédécesseur, André des Franchi, avait retrouvé

quelques reliques du saint, près de l'autel majeur, sous le pavé, du côté de l'épître ; mais il était mort avant d'avoir obtenu du Souverain-Pontife la reconnaissance officielle de ces précieux restes. A peine élevé sur le siège de Trani, le P. Alvarez résolut de terminer au plus tôt les négociations. L'enquête sur l'invention des reliques et sur leur identité fut reprise, et le 1^{er} septembre 1611, dans un synode diocésain, réuni à cet effet, le vénérable prélat promulgua la sentence. Les reliques étaient déclarées authentiques, et leur translation solennelle dans l'antique chapelle de S. Nicolas Pèlerin, fixée au 5 octobre suivant.

Avant cette fête, Dieu réservait au V. Père le bonheur de mettre au jour le corps entier. En réparant l'ancien autel de S. Nicolas, les ouvriers découvrirent d'énormes pierres de marbre ; ils soupçonnèrent la présence d'un corps saint et résolurent de s'en assurer. Mais les marbres étaient cimentés et retenus par des ferrements : le travail fut long et pénible. Ils allaient renoncer à leur projet, lorsque survint l'archevêque avec quelques chanoines et le P. Damien Alvarez, son frère par les liens du sang et les vœux de Religion. Ceux-ci d'un commun accord demandèrent qu'on poursuivît les recherches. Les ouvriers obéirent, et bientôt à travers les débris du tombeau apparut la cassette de bois qui, d'après la tradition, renfermait les restes du saint pèlerin. L'archevêque à cette vue tressaillit de joie, et convoquant les dignitaires de l'Eglise et les notables de la ville, il donna l'ordre à deux prêtres d'ouvrir la châsse. Les ossements étaient intacts et presque au complet. Le V. Père prit son étole, s'agenouilla avec humilité et transféra les sacrés ossements dans trois bassins d'argent qu'il fit déposer à la sacristie. Le 5 octobre, au bruit du canon, parmi les chants joyeux du peuple, une magnifique procession fut organisée à travers la ville. Les reliques furent enfermées ensuite dans un tombeau de marbre, près duquel désormais les fidèles accoururent avec empressement pour invoquer le patron et le protecteur de la cité (1).

Le P. Diégo Alvarez gouverna ainsi l'archevêché de Trani jusqu'à l'année 1632. Il contracta alors une grave maladie, et reçut le Viatique avec une foi et une dévotion qui pénétraient les cœurs de toute l'assistance. Le plus grand remords qu'il témoigna fut d'avoir été trop compatissant, trop doux, trop facile à pardonner. Il en demanda grâce à Dieu avec des larmes abondantes, lui avouant, dans toute l'humilité

(1) *Acta Sanctorum*, 2 juin.

de son âme qu'il s'était singulièrement appuyé sur son exemple, mais que peut-être il avait abusé.

Il voulut réciter son Office tous les jours jusqu'au dernier, et pour le faire commodément il se faisait aider par l'un de ses prêtres. Il persévéra toujours dans les dispositions d'une si sainte et humble patience qu'on ne le trouva jamais chagrin. Comme on lui faisait la recommandation de l'âme, un religieux qui l'assistait lui rappela ces paroles de David : « Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle ? ou « qui reposera sur votre sainte montagne ? Celui qui est sans tache « et qui fait le bien. » Le malade se montra peu satisfait de la pensée du Père, et témoigna humblement que ce passage ne lui convenait pas.

Dans ces bas sentiments de lui-même, confiant en la miséricorde du Seigneur, qui promet de mesurer nos mérites avec la même mesure que nous aurons employée pour les actions des autres, il alla jouir de l'effusion des joies divines, le 10 mai 1632. Son clergé, les habitants de la ville et surtout les pauvres le pleurèrent amèrement : ils perdaient en lui leur véritable père et pasteur. Son corps chaste et virginal resta aussi souple et maniable que s'il eût été vivant, avec une majesté qui provoquait la vénération. On le revêtit d'abord des habits de l'Ordre et des ornements pontificaux, puis on l'exposa dans la salle du palais, où pendant deux jours entiers les honneurs funèbres lui furent rendus. Le troisième jour, il fut porté à la cathédrale pour être enterré dans la chapelle de S. Nicolas Pèlerin. Un des suffragants, l'évêque de Biscaglia, dit la messe et présida l'Office de la sépulture ; un carme, le P. Camille Fiévoli, publia ses vertus dans une magnifique oraison funèbre ; Dieu enfin approuva ces témoignages de respect par un miracle éclatant.

Un gentilhomme de la ville de Trani, Jean-Baptiste Stampacchia, avait presque perdu la vue par suite de la cataracte et ne marchait qu'en tâtonnant. Il alla vénérer le corps du Prélat, avec la ferme confiance de pouvoir recouvrer la vue par son intercession et ses mérites. Il demanda cette grâce à Notre-Seigneur en s'appliquant sur les yeux pendant quelque temps la main du défunt ; il la reçut si complète que, durant les trente-deux années qu'il survécut, jamais il n'eut besoin de se servir de lunettes.

Le P. Alphonse Fernandez, dans son catalogue des écrivains de l'Ordre, assure que l'archevêque opéra plusieurs autres miracles. Il omet de les raconter, dit-il, par la seule raison qu'on en fait une infor-

mation juridique : « *Multis post mortem miraculis clarus, quæ, etsi « nobis nota, hic non reponimus, quoniam de eis processus juridicus « instituitur.* » La nouvelle du prodige rapporté plus haut s'étant répandu par la ville, le peuple accourut en foule voir le corps du saint Prélat. Malgré tous les efforts des gardes, presque tous ses habits furent coupés, ainsi que ses cheveux, et les fidèles les gardèrent comme reliques.

Le V. P. Diégo Alvarez a composé des Commentaires sur le prophète Isaïe ; un Manuel des prédicateurs ; quelques traités de Théologie et un livre sur l'origine des hérésies de Pélagé. Mais son grand ouvrage, celui qui rendra sa mémoire éternellement recommandable aux défenseurs de la grâce, est celui qu'on a tant de fois imprimé sous le titre : *De Auxiliis divinæ gratiæ*. Il y expose magistralement, en douze livres, toute la doctrine de la grâce, si nécessaire à la créature pour la tenir dans la soumission et dans la dépendance de son Créateur. Vrai chef-d'œuvre de dialectique, ce livre est de plus un arsenal pourvu de toutes sortes d'armes offensives et défensives contre les adversaires de la grâce efficace par elle-même. On trouve les arguments les plus forts et les plus profonds sur ces matières, d'un côté si élevées et si difficiles, et d'un autre si familières et si communes. Qu'y a-t-il de plus relevé, en effet, et de plus difficile que cette concorde que Dieu fait, dans l'élévation de ses grandeurs, de la volonté avec sa grâce : « *Qui facit concordiam in sublimibus suis ?* » Qu'y a-t-il de plus familier et de plus commun que les saints mouvements de celui qui frappe toujours à la porte du cœur : « *Ego sto ad ostium et pulso ?* » Aucune objection contre la vérité de sa doctrine que le P. Alvarez n'ait éclaircie par la netteté de ses solutions ; surtout dans les *Réponses*, qu'il publia ensuite pour réduire à néant les affirmations que lui opposa la partie adverse.

Le V. Père est le premier des disciples de saint Thomas qui ait réuni et traité à fond, dans un corps d'ouvrage spécial, toutes les matières importantes de la grâce et du libre arbitre. A la solidité, à la profondeur et à la netteté de ses raisonnements, il joint une modestie et une modération charmantes. Il se défend ou attaque tour à tour, sans jamais se permettre la moindre parole qui blesse la charité ou qui marque de l'ostentation dans la poursuite d'une cause aussi juste et aussi glorieuse : il se montre l'humble disciple de la grâce plus encore que son très digne et très illustre défenseur.



La V. Sœur ÉLÉONORE DE VANÉGAS
du Tiers-Ordre régulier de Saint-Dominique
à Cordoue, Espagne ()*.

(1556)

LA voie des douleurs et des tribulations fut celle que Dieu choisit pour amener cette sainte fille à son service. Elle naquit dans l'ancienne ville de Cordoue, de parents très considérables qui l'élevèrent en toute honnêteté. Cependant, les qualités extérieures dont elle était douée lui firent suivre pendant quelque temps le train ordinaire des jeunes personnes de sa condition. A peine sortie des années de l'adolescence, elle fut fiancée à un gentilhomme de la même ville. Le mariage était décidé, et déjà les articles du contrat avaient été stipulés, quand soudain ce jeune homme rompit le traité pour accepter un parti plus riche. Eléonore, qui croyait sa beauté inappréciable, fut si sensible à cet affront, qu'elle en tomba gravement malade.

Dans cet état, on lui apporta l'habit de Saint-Dominique pour l'en revêtir par dévotion. Peu à peu ses forces revinrent et elle recouvra la santé. Considérant le peu d'estime que méritent les promesses du monde et le mépris qu'on avait fait de sa personne laissée de côté pour de l'argent, elle se tourna vers le véritable ami, qui ne change pas, et résolut de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Sans plus tarder, elle reçut des mains du R. P. Prieur du couvent de Saint-Paul l'habit des Sœurs du Tiers-Ordre, qu'elle honora par toutes sortes de vertus.

Prenant à la lettre l'esprit d'un Ordre si bien nommé de la Pénitence, elle entreprit de mener une vie des plus austères. Le pain et l'eau devinrent sa nourriture ordinaire, et si parfois elle y ajoutait autre chose, ce n'était qu'un peu d'herbes cuites. Elle marchait nupieds, se disciplinait cruellement, et quand la maladie la forçait à

(*) Lopez, 3^e part., 1, ch. 53.

se traiter avec moins de rigueur, elle s'étendait seulement sur un petit lit de bois sans matelas ni paillasse. Toute sa vie elle porta autour de son corps un cilice composé de deux plaques de fer-blanc, en forme de râpe; on eut même bien de la peine à le retirer après son trépas.

Sa compassion pour les pauvres était admirable. Non contente de leur avoir distribué la meilleure partie de son patrimoine, elle se fit pauvre elle-même et se condamna à travailler comme une simple ouvrière pour leur venir en aide. Chaque jour, en dehors des heures consacrées à ses exercices de piété, elle s'astreignit à filer assez de coton pour entretenir avec le prix quatre pauvres qu'elle avait recueillis dans sa propre maison.

Outre cette pratique, elle sortait fréquemment par une porte dérobée et s'en allait visiter les malades à l'hôpital, leur apportant des vivres, des vêtements, en un mot tout ce qu'elle pouvait se procurer pour leur soulagement.

On essaya bien de ralentir son zèle et ses parents lui firent à ce sujet d'assez rudes remontrances. Leur vertueuse fille, qui n'avait en vue que la gloire de Dieu, les calma aussitôt en leur rappelant cette consolante parole de l'Evangile : « *Quod uni ex his minimis fecistis, mihi fecistis* : ce que vous avez fait à un seul de ces petits, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

Ce qui suit la confirma plus que jamais dans ses œuvres de charité. C'était le jour de l'Ascension; Eléonore, en se rendant aux Offices, est accostée par un mendiant, qui lui expose avec larmes son extrême nécessité. Prise au dépourvu, elle donne ce qu'elle peut en s'excusant de ne pouvoir faire davantage et continue sa route. Quelle n'est pas sa surprise en entrant à l'église de voir ce même pauvre devant le maître-autel. Il disparaît aussitôt après s'être bien laissé reconnaître. La vertueuse Sœur resta depuis persuadée que ce personnage n'était autre que Notre-Seigneur lui-même, qui lui était apparu sous la figure d'un mendiant pour éprouver sa charité.

La forte vertu de la V. Sœur Eléonore s'alimentait par la pratique soutenue de l'oraison. Elle y consacrait en effet une grande partie du jour et de la nuit, et le sentiment de sa dévotion était si vif, qu'elle ne pouvait se mettre à genoux sans qu'aussitôt ses yeux devinssent comme deux fontaines de larmes, qui ne cessaient de couler durant ses entretiens avec son divin Maître.

Un attrait particulier la portait à méditer souvent la Passion du

Sauveur. Chaque vendredi de l'année elle se confessait et communiait en son honneur : ce jour-là elle ne prenait d'autre nourriture que les espèces sacramentelles.

Sa dévotion à Marie n'était pas moins remarquable. On rapporte qu'un jour tandis qu'elle recommandait devant une image de la Madone une affaire importante intéressant au plus haut point sa famille, tout à coup, la sainte image s'anima et lui dit d'engager ses parents à ne point poursuivre les négociations, d'autant qu'elles ne réussiraient pas. La jeune fille s'acquitta de son message ; on crut à sa parole, et plus tard on reconnut le mauvais succès qui serait infailliblement survenu, si on ne s'était désisté à temps sur son conseil.

Les lumières, qu'elle recevait ainsi dans l'oraison, étaient si précises et si variées, qu'on la croyait dans toute la ville douée du don de prophétie. Quand Charles-Quint entreprit de passer la mer pour assiéger la ville d'Alger, elle prédit aussitôt que cette campagne serait désastreuse. Elle s'en ouvrit à plusieurs personnes, notamment aux chanoines de la cathédrale de Cordoue, ajoutant qu'elle avait ordre d'annoncer la chose. On ne voulut rien croire et la pauvre Sœur ne recueillit dans cette circonstance que des humiliations et des moqueries. Cependant l'événement lui donna raison ; on apprit bientôt que l'empereur n'avait jamais été plus malheureux que dans cette expédition.

Dans une autre circonstance, elle dissuada l'un de ses parents de plaider, comme il voulait le faire, pour la possession d'un héritage sur lequel il prétendait avoir des droits ; elle l'assura qu'avant peu, il l'aurait sans aucune dépense. De fait, ceux qui le lui disputaient vinrent à mourir ne laissant aucun enfant, et cet homme recueillit leurs biens. Une autre fois, on lui présenta un petit garçon qui n'avait pas encore l'âge de raison. Eléonore prédit à sa mère la triste vie qu'il mènerait plus tard. Ce qui arriva comme elle l'avait annoncé. Cet enfant, devenu grand, lâcha les rênes à toutes ses passions et mourut des suites de ses désordres.

Les révélations de la V. Sœur n'étaient pas accueillies favorablement de tout le monde : elles lui valurent bien des persécutions. On alla même jusqu'à la dénoncer comme une hallucinée au R^{me} P. Général, Romée de Castiglione, de passage à Cordoue. Avant de se prononcer, le sage religieux voulut l'entendre elle-même, et il demeura si satisfait de son entretien que dès lors il la tint pour l'une des âmes les plus saintes et les plus éclairées de cette époque.

Après une vie riche d'œuvres et de mérites, la V. Sœur Eléonore eut un secret pressentiment de sa fin prochaine. Un jour qu'elle entraît dans l'église de notre couvent, Notre-Seigneur en croix lui apparut, et de ses bénites plaies coulait abondamment son Sang précieux. Elle comprit par cette vision, que son heure était venue. A quelque temps de là, l'un des pauvres, qu'elle soignait chez elle, mourut d'une maladie contagieuse et la charitable bienfaitrice contracta le germe du mal en lui rendant les derniers devoirs. Dès qu'elle se vit en danger, elle se fit administrer les derniers sacrements qu'elle reçut avec grande piété, puis elle expira doucement, le 10 mai 1556.

On raconte que plusieurs guérisons furent opérées au contact du rude cilice, qu'elle porta durant tant d'années, et sa mémoire est restée en honneur dans la ville de Cordoue.



LE MÊME JOUR

12.. — Au couvent de Sens, mémoire d'un vénérable Religieux, qui, encore novice, avait voulu quitter l'Ordre, parce qu'il ne pouvait plus supporter les nombreuses et fortes tentations, dont il était accablé. Il s'en ouvrit à un bon Frère qui, après l'avoir consolé, lui dit : « A quoi songez-vous, « malheureux ! Vous avez fait choix du Christ et de sa Mère et maintenant « vous répudieriez le bien pour choisir le mal ! Prenez votre ceinture ; attachez- « vous par le cou, et allez vous prosterner devant l'autel de la bienheureuse « Vierge ; vous lui direz du fond du cœur : « *O ma Souveraine, voici votre « serviteur ; recevez-moi favorablement et ne me confondez pas dans mon attente.* »

Le novice lui obéit, la tentation cessa aussitôt, et dans la suite, il devint un bon et dévot prédicateur. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 17.)

12.. — En Crète, le B. JACQUES XURONE, l'un des premiers religieux du couvent de Saint-Eustorge de Milan. Envoyé comme lecteur à Gênes, il se distingua par son esprit d'oraison, consacrant tout son temps libre à cet exercice. Or, un jour il entendit dans la prière une voix qui lui disait : « Va, sors d'ici, passe la mer du côté du Levant ; tu feras de grandes « choses et tu me gagneras beaucoup d'âmes. » Le saint homme se mit

aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre du ciel. Ayant demandé et obtenu la permission du Général, il s'embarqua et aborda dans un port de Grèce. A peine descendu à terre, il voit se présenter à lui un pauvre enfant, perclus des deux jambes. Emu de compassion, le V. Père touche de la main l'une des jambes malades, qui se redresse sur-le-champ. Ce premier miracle fit grand bruit, mais pour éviter les atteintes de l'amour-propre, l'humble religieux refusa de toucher l'autre jambe; et l'enfant resta boiteux toute sa vie.

En quittant cette contrée, le B. Jacques se retourna vers l'île de Candie qu'il évangélisa pendant de longues années avec une ardeur et un zèle tout apostoliques. Après sa mort, Dieu rendit son nom célèbre par de nombreux miracles. Depuis cette époque, il n'a pas cessé d'être honoré comme un saint, et appelé Bienheureux par les historiens de l'Ordre. — (Léandre Alberti, liv. v.)

129. — A Brescia, les VV. PP. JACQUES DE GLASSIACO et DANIEL DE MILAN. L'un et l'autre eurent le bonheur de vivre dans l'intimité de S. Pierre-Martyr, et de se former à l'école de ses vertus. Le premier se signala surtout par sa patience et son humilité. C'était un religieux instruit et très adonné à l'oraison.

Le second s'était autrefois engagé dans la secte des Manichéens qui en firent même l'un de leurs évêques. Mais nos Pères l'ayant attiré à l'Ordre en même temps qu'à la véritable religion, il devint inquisiteur à Brescia, et puissant prédicateur, employant la beauté, les fleurs et la douceur de son éloquence à défendre et à persuader les vérités qu'il avait jadis combattues. L'austérité de sa vie confondait les dérèglements des libertins; sa piété et sa modestie faisaient ressortir l'hypocrisie des hérétiques; et ce fut avec ces armes spirituelles qu'il lutta contre l'erreur jusqu'à sa mort, sur la fin du treizième siècle. — (Pio, *Della Progenie*, II, 16.)

130. — A Parme, le V. P. MANFRED, dont la parole enflammée soulevait l'Italie. Les succès oratoires lui acquirent tant d'autorité et de crédit que le Saint-Siège lui confia la charge d'inquisiteur. Il l'exerça particulièrement contre deux moines apostats : Gérard Ségarella de Parme et Dolcino de Novare. Convaincu d'hérésie par ses soins, le premier fut condamné, livré au bras séculier et brûlé publiquement le 18 juillet 1300. A la date du 9 septembre 1314, le V. P. Manfred remplissait la charge de Prieur au couvent des SS. Jean et Paul, de Venise (1). — (Pio, *Della Progenie*, II, 87, 88.)

1580 — A Lisbonne, le V. P. ETIENNE LEYTON, d'une illustre parenté, selon le monde. Il fut élevé parmi les familiers de l'Infant Louis,

(1) Flam. Cornelio, *Ecclesiæ Venetæ*, VII, 243.

prince de Portugal. Sa jeunesse se passa dans l'innocence ; et la grâce de la vocation religieuse le récompensa des bonnes dispositions de son cœur. Etienne ne fut point sourd à l'appel : il sacrifia les avantages d'une position brillante, quitta la cour et vint demander l'humble habit de saint Dominique.

Ses études achevées, il sollicita la permission de passer aux Indes-Orientales, pour s'y employer à la conversion des Infidèles. La moisson était grande et les ouvriers en petit nombre. Mais Dieu, qui dispose de nous selon qu'il lui plaît, se contenta de la bonne volonté du P. Etienne. Car s'étant embarqué à deux reprises pour ce voyage, le Père fut contraint deux fois de revenir à terre, ce qui lui parut une marque évidente qu'il n'était point destiné aux Missions lointaines.

Après son second débarquement, il fut envoyé comme Maître des Novices à Bemfica, puis élu Prieur du couvent, et plus tard de celui de Lisbonne. A cette époque, la Province de Portugal abondait en hommes de valeur, tels que Barthélemy des Martyrs et Louis de Grenade. Le P. Leyton leur fut plusieurs fois préféré pour les charges les plus considérables, tant il était éclairé, actif, vigilant et zélé pour tout ce qui regarde l'observance. Il fut quatre fois Prieur du couvent de Lisbonne, et placé deux fois à la tête de la Province. Pendant ses priorats, il montra surtout sa compassion pour les malades, sa libéralité envers les indigents et le soin qu'il prenait des pauvres honteux. « Leur part, mise en réserve dans la caisse conventuelle, disait-il « avec esprit de foi, c'est comme le levain qui accroît et fait fermenter la « pâte. » Il appliquait à cette fin une partie des honoraires provenant des prédications extraordinaires, et chargeait un portier, très charitable, Fr. Jourdain, d'en faire la distribution. Il tenait beaucoup à la parfaite célébration de l'Office divin : dans l'église moins qu'ailleurs, il ne pouvait rien souffrir contre la bienséance et la modestie religieuse. Bien que d'un caractère doux et aimable, lui-même s'y tenait toujours grave et retenu.

Durant sa charge de Provincial, il entreprit de faire à pied la visite des couvents. Or il souffrait déjà de la poitrine au point de cracher le sang. Ses longs voyages aggravèrent son mal, et force lui fut enfin de modérer ses courses. Il accueillit de bonne grâce les observations respectueuses que lui adressa à ce sujet le cardinal Henri, alors Infant de Portugal et grand admirateur de la vertu de ce digne religieux. A part ce ménagement, le V. Père ne retrancha rien touchant les autres observances. Il mourut avec la réputation d'une vie exemplaire, digne d'être cité comme un modèle du parfait supérieur. — (Sousa, 3^e part., I, ch. 2 ; VI, ch. 7.)

1524 — A Séville, au monastère de Sainte-Marie-des-Grâces, la V. M. MARIE DE L'ASCENSION, si discrète et si sage dans ses discours que, pendant les quarante années de sa vie religieuse, aucune parole inutile

ne sortit jamais de ses lèvres. Si, au dire de l'Écriture, celui qui ne pèche pas par la langue est un homme parfait, à quel comble de sainteté ne dut pas s'élever cette digne religieuse? Dès qu'elle entendait sonner le temps du silence, elle s'interrompait pour se recueillir et se retirer. Elle savait qu'il suffit d'une forte résolution pour se maintenir dans l'exacte observance sur ce point, tandis qu'avec le laisser-aller on ne manque jamais de prétexte pour rompre le silence.

Sœur Marie était si humble qu'elle s'estimait indigne de parler avec les religieuses, et si par aventure on lui adressait quelque parole fâcheuse, elle s'en montrait si contente qu'elle allait d'abord rendre grâces à Dieu, lui disant naïvement : « Voici, Seigneur, un présent que je vous offre, veuillez l'accepter, je vous prie. » Sa nourriture ordinaire ne se composait que de pain avec quelques herbes. Par cette vie austère et pénitente, elle se mérita la jouissance des délices du ciel, vers 1524. — (Lopez, 4^e part., I, 46.)

1557 — Dans la Province de Portugal, au monastère de la Très Sainte Vierge de Montémor, la V. Sœur MADELEINE DE HORTO, dont la vie ne fut qu'une oraison continuelle. Elle était tellement attirée au chœur qu'elle ne pouvait s'en arracher, le quittant le moins possible, et y reprenant avidement sa place dès que l'obéissance ne la retenait plus ailleurs. Cette assiduité au pied du tabernacle lui valut quantité d'insultes de la part du démon ; mais rien ne l'ébranla, elle déjoua toutes les ruses par un noble et généreux mépris. La Très Sainte Vierge daigna lui apparaître dans sa dernière maladie ; et après l'avoir réjouie et consolée, elle lui fit connaître le jour de sa mort qui arriva vers l'an 1657. — (*Acta Cap. Rom.* 1670.)

1685 — A Bordeaux, au monastère de la Sainte-Vierge, la V. M. MARIE DE JÉSUS-CHRIST, l'une des premières religieuses de cette maison. Elle prit si bien l'esprit de perfection établi par la sainte fondatrice, la Mère Marie de Saint-Alexis, que sa ferveur ne se relâcha jamais. C'était une véritable fille d'oraison, toute à Dieu et continuellement en sa présence. La paix de son âme était si profonde que, malgré ses occupations, on ne la voyait ni dans l'empressement, ni dans le trouble. Fidèle avant tout et fort exacte aux devoirs de Règle, elle n'usa d'aucune dispense pour l'Office divin, bien qu'un grand mal d'yeux qui lui survint l'empêchât de lire, et que le bruit de la psalmodie lui fatiguât la tête. Jamais pourtant elle ne consentit à s'absenter de Matines. Même dans son grand âge, elle continuait d'y assister, disant que puisqu'elle pouvait satisfaire à son obligation, elle ne voulait pas y manquer.

Jamais non plus elle ne se dispensa des actes d'humilité et de mortification qu'on lui avait appris à pratiquer pendant son noviciat ; elle s'était fait une règle de ce principe : pour ne point se relâcher dans les grandes choses,

il faut rester fidèle aux plus petites. La foi qui animait ses actions lui inspirait un profond respect pour les choses saintes, notamment pour les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il fallait qu'elle fût bien faible pour manquer de s'en approcher même dans ses maladies. Elle portait une grande dévotion au signe de croix dont elle faisait un fréquent usage. Sa piété envers la Très Sainte Vierge n'était pas moins remarquable. Entre autres exercices en son honneur, il y en avait un qui avait ses préférences et qu'elle tenait à pratiquer à l'imitation de Sainte Catherine de Sienne, celui de monter les marches de l'escalier en récitant sur chacune un *Ave Maria*.

Elle retira de cette humble pratique des grâces fort précieuses, et elle avouait plus tard y avoir toujours trouvé une consolation singulière dans ses peines, quand elle pouvait y recourir.

La V. Mère se montrait très empressée à rendre service à ses Sœurs et ne s'épargnait jamais au travail. Comme elle était naturellement soigneuse et portée par un vif attrait vers tout ce qui regarde le culte divin, elle eut longtemps la charge de la sacristie. Ce fut pendant qu'elle cueillait des fleurs pour orner l'autel, le jour de sainte Catherine de Sienne, qu'elle ressentit les premières atteintes d'un mal qui allait promptement la conduire au tombeau. Sa force d'âme lui donna assez de courage pour suivre une partie des Offices de la fête; elle assista aux Matines, fit avec ses Sœurs la rénovation des vœux, se rendit à l'église pour les petites Heures, puis vaincue par la fièvre elle dut s'aliter; cinq jours après elle rendait son âme à Dieu (10 mai 1685). Au moment des dernières prières, le prêtre lui ayant présenté le crucifix, elle le prit dans ses mains avec une pieuse avidité, et baisa ses plaies sacrées avec une telle tendresse qu'elle arracha des larmes à toute la communauté. Une Sœur ayant fait remarquer à la Mère Prieure que la malade ne voudrait pas, en vraie fille d'obéissance, mourir sans sa bénédiction, la Prieure la lui donna en disant : « *Nos cum Prole pia benedicat* » « *Virgo Maria* : Que la Vierge Marie vous bénisse avec son divin Enfant. » La mourante fit alors une inclination de tête et s'en alla recevoir dans le ciel la bénédiction que sa supérieure lui avait souhaitée. La V. Mère était dans la soixante-quatorzième année de son âge. — (*Mémoires de Bordeaux.*)





XI MAI

*Le V. P. LOUIS DE SOUSA,
Profès du couvent de Bemfica
et Historien de la Province de Portugal (*)*

(1632)



MANUEL de Sousa, l'illustre historien des Frères-Prêcheurs, en Portugal, était fils de Lopo de Sousa-Coutinho et de Dona Marie de Noronha. Cinquième enfant issu de leur mariage, notre Manuel hérita plus encore que ses frères des belles qualités et des vertus de ses parents. Par son excellent naturel, il montra dès l'enfance, que Dieu le destinait à de grandes choses. Dans les lettres, la philosophie, l'histoire, il s'acquît en peu de temps beaucoup de réputation. Le royaume tout entier connut son nom et applaudit à ses talents.

La valeur militaire était une tradition dans sa famille. Il se sentit incliné vers le métier des armes et quitta Santarem, sa patrie, pour entrer comme novice parmi les Chevaliers de l'Ordre de Malte. Mais avant de faire profession, il fut pris par les Turcs et resta prisonnier. Sa mort était inévitable si ses ennemis avaient su que leur jeune captif appartenait à une milice de chevalerie. La divine Providence, qui le destinait à une vocation meilleure, permit qu'on ne soupçonnât même pas sa qualité. Sa captivité finie, Manuel rentra en Portugal,

(*) *Historia de S. Domingos*, 2^e part., Introduction.

passa aux Indes, revint dans sa patrie, et se maria avec une noble dame, nommée Madeleine de Vilhena, dont le mari, Jean de Portugal, de la maison des comtes de Vimioso, avait été fait prisonnier en Afrique, dans la déplorable défaite de l'armée du roi D. Sébastien, et tenu pour mort. Enfin, après tant d'aventures, Dieu l'appela dans l'Ordre de Saint Dominique de la manière suivante :

Pendant qu'il était retiré dans une maison de campagne à Almada, son frère, le P. Georges Sousa-Coutinho, dominicain, vint un jour lui rendre visite. Manuel se trouvait absent. Le religieux s'entretint quelque temps avec sa belle-sœur, et au moment où il prenait congé d'elle, on annonça qu'un étranger se présentait pour parler à la dame. Introduit aussitôt : « Madame, dit-il, je suis Portugais, j'arrive de « Terre-Sainte, où je m'étais rendu par dévotion. Or, au moment de « mon départ, je fus accosté par un seigneur portugais, lequel « apprenant que je rentrais dans ma patrie, me pria de passer ici « pour vous saluer de sa part, et vous apprendre qu'il vit encore « et se souvient toujours de vous. » Très surprise d'une communication si inattendue, Madeleine de Vilhena interrogea ce pèlerin sur la stature, les traits du visage, et les autres qualités de celui qui l'avait chargé de la commission. Il répondait de telle sorte, que tout convenait parfaitement à Don Jean de Portugal. Le P. Georges de Coutinho se lève alors et le conduit dans une salle, tapissée de portraits de famille : « Si vous voyiez l'image de cet homme, lui « dit-il, le reconnaîtrez-vous ? » — « Sans aucun doute, répartit « l'étranger. » Et parcourant du regard la galerie, il désigna sans hésiter le portrait de Don Jean de Portugal. L'épreuve était décisive.

Dès que Manuel fut de retour, son frère lui raconta l'événement. Tout aussitôt sa résolution est prise : il embrassera la vie religieuse ; son épouse, n'ayant pas d'espoir du retour de son mari, voulut l'imiter.

Le comte de Vimioso, D. Louis de Portugal et Jeanne de Mendoza, son épouse, venaient de fonder tout récemment le monastère du Saint-Sacrement. La comtesse s'y était retirée, tandis que le comte prenait l'habit à Saint-Dominique de Bemfica. Manuel de Sousa et Madeleine de Vilhena suivirent cet exemple. Celle-ci prit le nom de Sœur Madeleine des Plaies, et, après huit ans de vie religieuse, mourut très pieusement le 16 mars 1621. La séparation avait été si parfaite, que bien qu'ils fussent du même Ordre, après s'être grandement aimés comme de vrais époux, néanmoins ils ne

se virent jamais plus et ne s'écrivirent aucune lettre, tant ils vivaient tous les deux dans un entier oubli du passé.

Manuel de Sousa prit l'habit à Bemfica et fit profession le 8 septembre 1614, entre les mains du V. P. Jean de Portugal, alors Prieur du Couvent, et depuis évêque de Viséo, où il mourut en opinion de sainteté (1).

Le nouveau profès ne démentit jamais les belles espérances qu'il avait fait concevoir dès son entrée en Religion. Vrai modèle de perfection, il se montrait assidu à la prière et aux exercices de communauté, et tellement ami de la pauvreté, qu'il portait ses habits jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait hors d'usage. Non content des abstinences de l'Ordre, il se privait encore, en faveur des pauvres, de la moitié de la pitance qu'on lui servait au réfectoire.

Mais ce qui le distingua surtout fut son amour du travail. Avant d'avoir reçu l'ordre de composer des ouvrages, son œuvre de prédilection était le service des malades. Il s'y dévoua avec autant d'activité que de mépris de lui-même et de charité. Ami du silence et du recueillement, il ne parlait que de Dieu ou avec Dieu, à l'imitation du saint Patriarche; et jamais on ne lui entendit prononcer une parole vaine ou qui sentît la légèreté. Le spectacle de la nature faisait naître dans son âme les plus vifs sentiments de reconnaissance. Il ne pouvait parler des merveilles qu'elle renferme pour le service de l'homme sans rappeler dans son langage le souvenir même du Créateur, en disant par exemple : « les oiseaux de Dieu, les arbres de Dieu, les « campagnes, les fontaines, les abris du bon Dieu. » Chaque jour il montait au saint autel et célébrait sa messe avec tant de gravité et de respect que les fidèles en restaient profondément édifiés. Sa dévotion à la Sainte Vierge n'était pas moins expansive, et plus d'une fois on surprit sur ses lèvres des élans d'amour si touchants, qu'il attendrissait jusqu'aux larmes ceux qui l'entendaient.

Sa déférence envers les supérieurs fut toujours exemplaire. Il accomplissait sans réplique les ordres qu'il recevait, quoi qu'il lui en coûtât. Ce fut par obéissance qu'il se mit à composer des ouvrages, bien qu'il eût négligé l'étude de la théologie pour satisfaire ses goûts d'humilité et de vie cachée, loin de la prédication et des charges. Il commença son travail par la Vie de notre B. P. S. Dominique qu'il écrivit en vers. La poésie en était si belle et si dévote, qu'on en

(1) Voir sa Vie au 26 février.

transcrivit les principaux passages sur les murs du cloître du couvent de Lisbonne. Sur la fin de ses jours, il entreprit de rédiger la vie du saint archevêque de Braga, Dom Barthélemy des Martyrs. A cette occasion, il sortit pour la première fois du couvent de Bemfica, qu'il n'avait jamais quitté depuis sa prise d'habit. Le désir de servir l'Eglise et d'édifier les âmes par la publication de ce travail le tira de sa solitude. Il se rendit au diocèse de Braga afin de s'informer sur les lieux des particularités qu'il tenait à mentionner. L'œuvre parut, et mérita par la noblesse et l'éloquence du style l'approbation générale du public.

Le P. Louis de Sousa écrivit encore l'histoire de la Province du Portugal, d'après les mémoires du P. Louis Cacégas, et la divisa en trois parties. La première fut imprimée de son vivant ; les deux autres après sa mort (1). C'est un ouvrage fort estimé tant pour son élégance, que pour la piété et surtout la fidélité avec laquelle y sont racontées les belles actions de tant de religieux et de religieuses qui ont illustré cette Province. En outre, sur l'ordre du roi d'Espagne, le V. Père écrivit l'histoire de Jean III, roi de Portugal, divisée en deux livres. Ce dernier ouvrage n'a jamais été retrouvé.

Ce fut au milieu de ces occupations que la mort vint trancher le fil de sa vie. Se considérant comme un pèlerin sur la terre, et déjà mort au monde par l'état de sa profession et les mortifications continuelles dont il affligeait son corps, le saint religieux la regarda comme un passage à l'éternité bienheureuse. Avant de recevoir les derniers Sacrements, il demanda pardon à la communauté des mauvais exemples qu'il croyait avoir donnés par sa vie tiède et négligente, et rendit ensuite très paisiblement son âme à Dieu, le 10 mai 1632.

(1) Plus tard, une quatrième partie fut composée par le P. Luc de Sainte-Catherine de la même Province, qui la fit imprimer en 1732. Enfin une réédition de l'œuvre entière de Sousa et de Luc de Sainte-Catherine a été publiée à Lisbonne, en 1866.





La V. M. MARGUERITE DU S. SACREMENT

*Professe du monastère du Saint-Sacrement,
à Lisbonne (*)*

(1604-1626)

MARGUERITE de Menézès appartenait à l'une des plus illustres familles du Portugal. Son père, D. Fradique de Menézès, descendait des comtes de Cantanhède et marquis de Marialva. Sa mère, Dona Isabelle Henriquez, se rattachait elle aussi à une famille de haut lignage. Prévenue dès ses jeunes ans des grâces les plus précieuses, cette enfant de bénédiction parut répondre à toutes les prévenances divines. Jusque dans les langes elle était si belle que les amis de la maison ne pouvaient s'empêcher de proclamer que cette petite fille était une enfant du ciel exilée sur la terre. Elle se plaisait singulièrement à l'église, et sa dévote inclination vers les choses de Dieu s'accusait de plus en plus à mesure qu'elle croissait en âge.

Elle avait dix ans quand sa sœur aînée prit la résolution d'entrer au monastère de la Mère de Dieu de Lisbonne. Ce fut pour elle comme un éclair, et à dater de ce jour, elle comprit qu'elle était destinée à suivre son exemple. Son attrait pour la vie religieuse devint plus impérieux, et loin de s'en cacher elle affirmait au contraire qu'elle rejoindrait sa sœur chez les Franciscaines et qu'elle ambitionnait avant tout la clôture de la plus étroite *Recoleta*. Douée d'un cœur tendre, elle s'adonna à toutes les pratiques de piété capables d'entretenir et de développer sa résolution ; elle aimait la pauvreté et plus encore les pauvres, qu'elle accueillait toujours gracieusement et généreusement. Plus d'une fois on crut s'apercevoir que les aumônes se multipliaient dans ses mains, car avec très peu d'argent, elle secourait un grand nombre d'infortunés.

Comme elle aspirait au bonheur de se donner toute à Dieu,

(*) Sousa, 4^e part., III, ch. 12 ; *Acta Cap.* 1628.

Marguerite se faisait une fête d'accompagner sa mère à Lisbonne, et chaque fois qu'elle passait devant la maison des Sœurs de la Recoleta de la Mère de Dieu, où elle comptait des amis et des parentes, elle ne pouvait détacher ses yeux du monastère ; quelque chose lui disait qu'avant peu elle aurait le bonheur d'être religieuse. Elle avait plus d'inclination encore pour le monastère des Sœurs Dominicaines du Saint-Sacrement, ayant déjà deux frères dans l'Ordre de Saint-Dominique. D'autre part, on ne pouvait la recevoir chez les Franciscaines ; le nombre des Sœurs étant complet, il aurait fallu une dispense du Saint-Siège pour l'admission.

La jeune fille avait dix-sept ans : elle insista auprès de ses parents pour entrer chez les Dominicaines. Sur ces entrefaites, elle vint avec sa mère visiter la Prieure, et ses instances furent telles, qu'elle resta définitivement au Monastère. C'était le jour de la vigile du Rosaire. Dès ce moment elle suivit tous les exercices de la communauté, allant au chœur, à l'oraison, à Matines, bien qu'elle fût encore séculière. On attendait quelques jours avant de lui donner l'habit par condescendance pour sa pieuse mère, qui venait la visiter et la trouvait de plus en plus résolue. Le moment de la cérémonie arriva enfin. Marguerite, s'estimant indigne d'une si haute faveur, multipliait ses prières à la chapelle pour être reçue dans la compagnie de si saintes religieuses. Quand on vint lui annoncer le vote favorable de la communauté, les Sœurs la trouvèrent comme en extase ; elle n'entendait rien ; on eut même de la peine à la ranimer pour lui apprendre la bonne nouvelle.

Au noviciat de la Religion, le céleste Epoux ajouta le noviciat des douleurs. Les souffrances la saisirent au début de sa vie religieuse et elles ne la quittaient que par intervalles au temps de la prière. Elles se changeaient alors en une telle suavité que maintes fois le Seigneur sembla la réconforter visiblement de sa présence. Une fois entre autres, Marguerite souffrait d'une soif très intense ; or, pendant l'oraison Dieu lui permit d'approcher ses lèvres altérées de la plaie sacrée de son côté, et avec tant de consolation et douceur d'esprit qu'au même moment les ardeurs qui la dévoraient disparaissaient pour ne plus revenir.

Contrainte par des fièvres violentes de garder le lit à certains jours de communion, elle endurait un vrai martyre par la privation qui lui était imposée. Une fois, n'y tenant plus, elle s'en plaignit amoureusement au divin Maître : « Ah ! Seigneur, lui disait-elle avec
« larmes, vous vous donnez à vos servantes, et moi comme indigne

« vous me rejetez, puisque vous me clouez sur mon lit, et me mettez
« dans l'impossibilité de vous recevoir ! » Mais aussitôt, elle entendit
Notre-Seigneur lui répondre : « Pourquoi dis-tu cela ? ne sais-tu pas
« que je t'aime ! » Ces deux paroles lui laissèrent une grande paix
et elle s'estima aussi heureuse que si elle eût communie.

Il était d'usage au monastère d'exposer le Saint-Sacrement le troisième dimanche du mois. Sœur Marguerite était souvent privée du bonheur de faire son heure d'adoration comme ses compagnes. Un jour que la fièvre la retenait à l'infirmerie, elle pria pour obtenir sa guérison. Au grand étonnement des Sœurs, qui connaissaient son état, elle se sentit soudain assez de force pour quitter sa couche et suivre ce jour-là la communauté : elle se rendit au chœur, assista à la messe et au sermon, et ne remonta au dortoir qu'après la remise de la divine hostie dans le saint tabernacle.

Sa profession approchait. La Mère Prieure décida qu'on attendrait, pour la cérémonie, un jour où la fièvre l'aurait quittée. Sœur Marguerite prononça ses vœux librement, avec joie et toute perdue dans la contemplation. Pendant qu'elle tenait ses mains dans celles de la supérieure et lisait la formule de sa consécration, il lui semblait prendre la main du Seigneur et recevoir de lui un affectueux baiser en échange de son sacrifice. Le règlement particulier qu'elle écrivit à cette époque, et dont elle ne devait jamais se départir, découvre mieux que n'importe quel récit les dispositions intimes de son âme. Le voici :

« Dès mon réveil, je me souviendrai que Dieu m'accorde une nouvelle journée pour l'employer à son service ; et afin de répondre à ses désirs, je m'appliquerai à vivre beaucoup mieux que je ne l'ai fait jusque-là. Je m'entretiendrai dans cette résolution jusqu'à Prime et demanderai la grâce de la mettre en pratique. Après Prime, je tâcherai de bien profiter du temps de l'oraison, me représentant la divine Humanité. Au sortir du chœur, je demanderai au bon Maître la permission de m'éloigner pour me rendre au noviciat. Employer alors saintement toutes mes heures, m'excitant au regret de son absence, et veillant à ne point le perdre de vue. Accomplir toujours très promptement ce qui me sera commandé. Si je suis chargée d'instruire les novices, je me rappellerai combien plus qu'elles j'ai besoin d'apprendre, et je le ferai avec humilité et charité.

« En me rendant à l'oratoire, je remercierai Notre-Seigneur de ce qu'il veut bien m'admettre devant lui ; et à l'entrée de l'église je le

prierai de me donner la dévotion pour chanter ses louanges de tout mon cœur. Durant la messe je penserai à mes fautes passées pour en implorer le pardon; je remercierai Notre-Seigneur de ses bienfaits, je lui recommanderai son Eglise, et renouvellerai mes bons propos et offrandes.

« A table, je me plaindrai à Dieu d'être forcée de sustenter mon corps. Par esprit de mortification, je me priverai de tout ce qui ne sera pas strictement nécessaire, m'entretenant dans le souvenir de la Passion et de la croix. Après le repas, j'irai joyeusement laver la vaisselle et me ferai un vrai bonheur de servir mes Sœurs. Je prendrai part ensuite à la récréation parce qu'on me le commande, et après avoir demandé à Dieu la grâce de ne l'offenser en aucune parole. Je parlerai peu, éviterai toute contestation, rechercherai toujours le recueillement.

« Avant None, examen de conscience, lecture du point d'oraison; puis jusqu'à Vêpres profond recueillement, afin de profiter beaucoup de ces heures consacrées à la Passion du Christ. Après Vêpres je regagnerai la cellule en tâchant de ne pas perdre de vue la présence de Dieu, et pour m'y entretenir, j'userai fréquemment des oraisons jaculatoires. A la collation du soir je prendrai mes humbles pratiques du dîner, et à la dernière heure de l'Office je me recueillerai le plus possible, m'efforçant par ma ferveur de réparer mes négligences de la journée. Je prierai enfin mon bon ange de veiller pour moi auprès de Dieu, et me rappelant Jésus dépouillé de ses vêtements chez Pilate et étendu sur la croix, je m'endormirai dans le souvenir de la Passion, les mains croisées sur la poitrine. »

Par cette répartition détaillée de son temps, Sœur Marguerite, qui en savait le prix inestimable, voulait arrêter les divagations de l'esprit et couper court aux efforts de la nature toujours portée à se reprendre.

Un autre papier écrit de sa main avait pour titre : « *Résolutions*, « que je me propose d'accomplir avec la grâce de Dieu; les relire « chaque semaine. » Voici les principales : « Réciter tous les jours un tiers du Rosaire au moins, avec dévotion et à genoux. Faire chaque jour l'examen de conscience. N'en passer aucun sans me mortifier en quelque chose. Le soir, avant de me coucher, lire la méditation du lendemain. Ne jamais parler à ma louange, ni dire une parole de plainte ou de découragement. Tenir les yeux baissés. Ne faire rien de grave sans conseil. Mortifier la curiosité de l'esprit. Recommander chaque semaine à Notre-Seigneur toutes les intentions rappelées en

Chapitre, et les personnes qui me reprendraient ou me feraient de la peine. Ne pas m'excuser ni me disculper. Faire avec beaucoup de bonne volonté ce qu'on me demande. Ne pas rire des fautes d'autrui. Bien employer le temps de l'Office, m'appliquant à être toute entière à cette grande action. »

Contemplation, amour, sacrifice, désir de la perfection, telle fut en résumé la vie de la V. Sœur Marguerite.

Mais ce qui la distingua surtout fut son amour de l'Eucharistie. Jeune enfant, elle se plaisait à monter sur les terrasses de la maison paternelle pour se donner la joie d'apercevoir de loin les églises ; elle les saluait alors comme des greniers divins où se conserve le froment des anges. Quand le Saint-Sacrement était exposé, elle passait de longues heures à adorer son divin Maître sur son trône eucharistique, perdue dans la contemplation, inépuisable dans ses prières. Il fallait alors la secouer, la tirer par sa chape pour la ramener à la réalité de cette misérable vie. A peine entrée au chœur, elle oubliait tout pour ne plus penser qu'à l'Époux de son âme.

Elle ne parvenait pas toujours à cacher les faveurs célestes. Un dimanche des Rameaux, à l'heure des Complies, quand sa pensée était déjà tout absorbée en Dieu, elle se sentit intérieurement élevée jusqu'à la Très Sainte Trinité ; un rayon de lumière divine tomba sur son âme et lui montra quelque chose de l'immensité de Dieu. C'était comme une mer sans rivage dont les flots l'environnaient de toutes parts : ravie, hors d'elle-même, elle parut avoir perdu l'usage de ses mouvements naturels, comme si un esprit supérieur s'emparait de toutes ses puissances et venait seul la vivifier. Cette douce expérience des caresses du Ciel la tenait souverainement détachée de tout, et d'ordinaire elle ne soupirait qu'après l'union à Dieu. Dans ses communions surtout, le Seigneur avait coutume de lui communiquer une pureté, une clarté auxquelles rien sur la terre n'est comparable. Cette lumière semblait éclairer les yeux de son entendement, et lui donnait une force de pénétration extraordinaire jusqu'à lui permettre de sonder les abîmes de l'union des âmes avec le Verbe.

Elle-même était si complètement unie à Dieu, que malgré ses efforts elle ne pouvait s'en distraire. Toute autre occupation lui était devenue comme impossible, au point que plusieurs fois, faisant la lecture devant la communauté, il lui arriva de ne pouvoir continuer ; les transports de l'amour divin étouffaient sa voix.

Pour l'obéissance, elle exécutait à la lettre ses résolutions écrites. Rien dans sa journée qui ne fût réglé par ses maîtresses et supérieures. Dieu l'en récompensa quelquefois visiblement. Sœur Jérôme de Jésus souffrait de violentes douleurs internes et surtout des migraines. Elle était dans cet état depuis cinq jours. La Maîtresse des novices, dans une de ses visites, lui amena Sœur Marguerite, à qui elle ordonna de poser sa main sur la tête de la malade : à l'instant même la Sœur fut guérie.

Quelques religieuses ayant appris qu'une de leurs sœurs, Dona de Rainha, était tombée gravement malade, recoururent à Sœur Marguerite qui se mit en prières par pitié pour elles et leur parente. Mais Dieu lui fit entendre que celle-ci ne vivrait pas. Peinée elle-même du sacrifice qu'auraient à faire ses compagnes, elle les exhorta à s'abandonner entre les mains de Dieu. Elles suivirent le conseil, bien qu'on leur eût annoncé un mieux sensible dans l'état de la malade ; mais peu après elles apprirent sa mort. Sœur Marguerite connut également la mort prochaine de D. Michel de Castro, archevêque de Lisbonne.

L'obéissance servait à régler jusqu'à ses moindres pénitences. Sur l'ordre de son confesseur, elle diminuait les rigoureuses disciplines qu'elle s'infligeait fréquemment. Mais Dieu les remplaçait par des mortifications et de très fortes douleurs. Ainsi le vendredi elle souffrait violemment du côté et de la tête, ce qui la laissait sans forces. Ces souffrances la prenaient à son lever et duraient jusqu'à trois heures du soir. Attention délicate de l'Epoux, qui voulait lui donner part aux douleurs rédemptrices qu'il avait endurées en ce jour et à ces heures sur la Croix.

Dans les premiers mois de l'année 1626, Sœur Marguerite fut atteinte d'une maladie dangereuse. Dès le début, elle se rendit au chœur et demanda au Seigneur de lui faire connaître si c'était la dernière. La réponse ne fut pas douteuse ; car depuis ce moment, elle affirmait à diverses Sœurs, que les efforts des médecins resteraient inutiles. Elle endura les plus vives souffrances avec une grande patience ; et jusque dans l'usage des remèdes elle se conforma aux conseils et aux ordres de ses supérieures.

Elle avait prié l'une de ses compagnes de l'avertir charitablement aux approches de la mort. Cette religieuse s'acquitta de sa promesse, et quand elle vint annoncer à la malade que le moment suprême arrivait, Sœur Marguerite la remercia avec calme. Elle reçut les

sacrements et mourut le lundi 11 mai, âgée de vingt-deux ans. Deux années après, le Chapitre général insérait son éloge dans les Actes et rendait solennellement témoignage à ses héroïques vertus.



LE MÊME JOUR

12.. — A Amiens, mémoire d'un célèbre juriconsulte, qui après avoir mené une existence fastueuse et fort absorbée par les affaires, tomba gravement malade. S'étant fait apporter, en présence du doyen et de plusieurs chanoines de cette ville, ses nombreux livres et vases d'argent, afin de rédiger son testament, il tomba soudain dans un demi-sommeil. Les assistants attendaient avec patience, dans l'espoir que ce sommeil lui procurerait quelque soulagement, tout à coup, il s'éveille en disant : « Tirez la barque sur la rive. » On lui fait observer qu'il ne s'agit pas de cela, mais il répond : « Je sais bien ce que je dis. » On lui demande alors ce qu'il a vu. » Il me semblait, dit-il, que je voguais sur mer dans une petite barque ; des porcs repoussants et noirs accouraient pour me submerger. Je criai vers le Seigneur, et sur le rivage je vis deux hommes vêtus de capuces blancs et de chapes noires. Je les appelai à mon secours avec larmes et à grands cris. *Viens sans crainte,* » me dirent-ils, et me tendant la main, ils m'attirèrent vers la rive. Je m'éveillai alors en prononçant les paroles que vous avez entendues. » Les assistants lui ayant répondu : « C'est un songe heureux. » — « Ce n'est pas un songe, répliqua le malade, c'est bel et bien la vérité ! Car à l'instant vont arriver des Frères-Prêcheurs qui me recevront dans leur société et me délivreront des dangers du siècle. » Ils s'entretenaient encore, lorsque deux Frères entrèrent dans la chambre. Transporté de joie, le docteur les supplia instamment et à mains jointes de daigner le recevoir. Il fallut en conférer avec les autres religieux. Tous d'un commun accord accueillirent la requête. Le moribond reçut le saint habit ; et quelques jours plus tard, il mourut plein de confiance, entouré de ses nouveaux Frères, après une sainte confession. Ce récit a été transmis soigneusement par les religieux, témoins et acteurs dans cette touchante scène. — (*Vit. Fratrum*, 4^e part., ch. 13.)

12.. — Au couvent d'Angers, décéda pieusement un doyen de la même ville, homme de grand savoir et de haut lignage, dont la conversion mérite d'être racontée. Il avait senti sur lui la main du Seigneur pendant une

grave maladie, et s'était pris à réfléchir au salut de son âme. « Mon Dieu, » se dit-il à lui-même, que faire pour me sauver ? A qui recourir ? Quel secours invoquer ? Seigneur, mon Dieu, indiquez-le moi. » Son esprit s'en préoccupait à tel point qu'il ne pouvait penser à autre chose. Après avoir passé une partie de la nuit à répéter cette prière, il s'assoupit légèrement, et il lui sembla voir le Seigneur Jésus qui lui disait : « Veux-tu vraiment te sauver ? Range-toi parmi mes serviteurs ? » — « Lesquels, ô mon Dieu ? » — « Entre dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. » Le matin venu, il appelle un prêtre, et le prie de lui apporter le corps du Christ ! A cette nouvelle, sa famille et ses amis éplorés accourent en foule : tous ceux qui l'aimaient selon le monde sont plongés dans l'angoisse. Mais avant de recevoir le Saint-Sacrement, le malade prit la parole et dit à l'assemblée : « J'ai voulu qu'on m'apportât le Corps du Christ, afin de ne raconter ce qui m'est arrivé cette nuit qu'en présence du Seigneur, devant lequel personne n'oserait mentir. » Après un récit détaillé, il ajouta : « Puisque le Sauveur lui-même m'a donné ce conseil, je ne veux pas en retarder davantage l'exécution. Qu'on m'apporte aussitôt l'habit de ce saint Ordre. »

On prévint donc les Frères. Cependant ses amis et ses serviteurs éclataient en sanglots, et s'efforçaient de l'en détourner. « Hors d'ici ! hors d'ici, s'écria-t-il ; ce n'est pas un homme que regrette cette tourbe-là, mais une proie sur le point de lui échapper. » On le revêtit ensuite de l'habit et on le porta au couvent. Bientôt il y termina le cours de sa vie devant tous les religieux en prière : grande consolation pour les Frères ! car jusque-là, il n'avait pas été dévoué à l'Ordre. Il donna ainsi un éclatant exemple de vraie conversion, et laissa aux Frères beaucoup de livres dont ils avaient besoin. — (*Vit. Fratrum*, 4^e part., ch. 13.)

12.. — En Flandre, mémoire d'un vénérable religieux, attiré dans l'Ordre par une vision merveilleuse. Il était, lui aussi, doyen d'une église dans cette contrée, et uni d'amitié avec un Frère qui le pressait de renoncer aux vanités du siècle et de se faire dominicain. Toutefois il hésitait. Ayant vécu avec une grande délicatesse, il redoutait une nourriture grossière. Il n'appréhendait pas moins les voyages à pied, car il était de forte corpulence, et il avait besoin d'une monture, ne fût-ce que pour parcourir l'espace d'un demi-mille. Cependant dans ses fluctuations il criait souvent vers le Seigneur, et lui demandait sa lumière. Or, une nuit, il vit en songe une table sur laquelle étaient posés des pains très blancs, et une voix lui demandait : « Ne pourrais-tu pas te nourrir de ces pains ? » Une autre fois il lui semblait qu'il entraît au chœur des religieux, et qu'il les voyait réunis en vêtements blancs (c'est-à-dire sans chapes), et chaque Frère lui offrait une coupe remplie de substances aromatiques. Enfin une autre nuit il lui semblait qu'il

lui fallait entreprendre un grand voyage. La route était couverte d'une neige épaisse, et il craignait fort de s'y engager. Cependant il aperçut au milieu des neiges un sentier très bien tracé et magnifiquement tapissé. Prenant alors ses songes comme un avertissement céleste, il se résolut à entrer dans l'Ordre.

Le Seigneur lui donna une grande force pour soutenir le jeûne, les fatigues attachées aux voyages et les autres choses pénibles qu'il faut supporter en Religion. Une sainte mort couronna sa carrière. — (*Vita Fratrum.*, 4^e part., ch. 13.)

1238 — En Terre Sainte, mémoire d'un Vénérable Père, que les historiens de l'Ordre désignent seulement sous le nom de Fr. PHILIPPE. C'est lui, dit-on, que le Prieur de Bologne, Fr. Ventura, institua Procureur pour rechercher et citer les Frères devant la commission pontificale, chargée de recueillir les dépositions des témoins en vue de la canonisation de S. Dominique (1233). L'année suivante, au Chapitre général de Paris, le B. Jourdain le nomma Prieur provincial de Terre Sainte. Du moins il en remplissait la charge en 1237 et 1238, car, sur sa demande, en cette année même, au Chapitre de Bologne, les Pères le relevaient de ses fonctions. Aussitôt après, Fr. Philippe fut désigné avec trois autres religieux pour notifier à saint Raymond son élévation au généralat, et obtenir son acceptation. Ce qui prouve que ce Père était l'un des personnages les plus considérables de l'Ordre à cette époque.

Il existe de lui une longue lettre adressée au Pape, pour lui rendre compte de sa mission en Terre Sainte. En voici la teneur :

« A Son Très Saint Père et Seigneur Grégoire, Souverain-Pontife par la vocation
 « divine, frère Philippe, prieur inutile des Frères-Prêcheurs, obéissance et dévouement
 « en toutes choses. Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lui, qui de
 « notre temps, Saint-Père, a par sa clémence ramené vers le bon Pasteur des brebis
 « depuis si longtemps égarées. En effet, il a fait naître de nos jours l'année de sa
 « bienveillance, et commencé de couvrir de fruits des champs jusque-là stériles.
 « Il a rappelé sous votre obéissance, et à l'unité de notre Sainte Mère l'Eglise, des
 « nations qui en étaient séparées depuis de longues années. Le Patriarche des
 « Jacobites orientaux, homme vénérable par sa science, ses mœurs et son âge, est
 « venu cette année adorer Dieu dans Jérusalem avec un grand cortège d'arche-
 « vêques, d'évêques et même de moines de sa nation. Nous lui avons exposé le
 « symbole de la foi catholique, et nous sommes parvenus, grâce à la coopération
 « divine, à lui faire jurer obéissance à la Sainte Eglise Romaine, ainsi qu'à obtenir
 « de lui l'abjuration de toute son hérésie, le dimanche des Rameaux, à la proces-
 « sion solennelle qui a lieu ordinairement ce jour-là, et où l'on descend du Mont
 « des Oliviers pour entrer à Jérusalem. Et comme témoignage indélébile, nous avons
 « reçu de lui une profession de foi, en langues chaldéenne et arabe. De plus il a
 « pris notre habit avant de s'en retourner. Ce Patriarche gouverne les Chaldéens,

« les Mèdes, les Persans et les Arméniens, dont les pays viennent d'être dévastés en
 « grande partie par les Tartares ; et dans les autres royaumes sa juridiction s'étend
 « si loin que soixante-dix provinces lui obéissent. Ces provinces sont habitées par
 « une foule innombrable de chrétiens, qui sont serfs et tributaires des Sarrasins, à
 « l'exception des moines laissés par eux libres de tout tribut. Deux archevêques, l'un
 « Jacobite d'Egypte, et l'autre Nestorien d'Orient se sont convertis de la même
 « manière. Leurs diocèses et leurs juridictions s'étendent sur les habitants de Syrie
 « et de Phénicie.

« Nous nous sommes hâtés d'envoyer quatre Frères en Arménie pour apprendre la
 « langue du pays, en ayant été priés instamment par le roi et les barons. Quant à un
 « autre Prélat, qui est le chef de tous ceux que l'hérésie a séparés de l'Eglise, et dont
 « la juridiction comprend les grandes Indes, le royaume du prêtre Jean, et d'autres
 « royaumes plus rapprochés, plusieurs lettres nous ont déjà annoncé qu'il songe à
 « rentrer dans le giron de l'unité ecclésiastique. Il en a fait la promesse à Frère
 « Guillaume de Montferrat, qui est demeuré quelque temps auprès de lui avec deux
 « autres Frères instruits dans la langue du pays. Nous avons envoyé encore des
 « Frères en Egypte vers le patriarche des jacobites égyptiens, dont les erreurs sont
 « beaucoup plus graves que celles des jacobites orientaux. Ils vont, en effet, jusqu'à
 « pratiquer la circoncision suivant l'usage des Sarrasins. Nous avons reçu de lui sem-
 « blable assurance qu'il voulait rentrer dans l'unité de l'Eglise. Déjà même, il a
 « rejeté quelques-unes de ses erreurs et défendu la circoncision parmi ceux qui lui
 « sont soumis. Il commande dans les petites Indes, l'Ethiopie, la Lybie et l'Egypte.
 « Mais les Ethiopiens et les Lybiens ne sont pas soumis aux Sarrasins. Il y a déjà
 « longtemps que les Maronites qui habitent le Liban sont revenus et persévèrent
 « dans l'obéissance de l'Eglise.

« Quand toutes les nations susdites se rendent à la doctrine de la Trinité et à nos
 « prédications, seuls les Grecs persévèrent dans leur malice, et partout, soit secrè-
 « tement, soit ouvertement, cherchent à nuire à l'Eglise romaine.

« Ils prodiguent le blasphème à tous nos sacrements, et ils appellent mauvaise et
 « hérétique toute secte étrangère à la leur. C'est pourquoi, voyant la porte aussi
 « largement ouverte pour laisser entrer la vérité de l'Evangile, nous nous sommes
 « adonnés à l'étude de la langue de ces nations, et ajoutant un nouveau travail aux
 « anciens travaux, nous avons introduit l'étude de ces langues dans chacun des
 « couvents. Déjà, par la grâce de Dieu, les Frères parlent et prêchent en ces langues
 « nouvelles, et surtout en arabe, plus commun parmi ces nations. Mais, hélas ! le
 « Seigneur, du fond de l'abîme de ses jugements, a mêlé d'amertume la grande joie
 « et l'allégresse spirituelle, que nous ressentions de la conversion des schismatiques,
 « par la mort du Maître de notre Ordre. Sa mort, toutefois, s'est tournée en vie pour
 « les infidèles ; car, ainsi que nous le tenons de plusieurs témoins oculaires, de
 « nombreux miracles éclatant sur son tombeau ; il prêche, tout mort qu'il est,
 « beaucoup plus efficacement qu'il ne prêchait vivant par ses paroles. Mais que Dieu
 « soit béni en toutes choses ! Enfin, nous avons envoyé trois de nos Frères-Prêcheurs
 « aux Sarrasins, pour ne pas paraître manquer à la grâce de Dieu.

« C'est à vous qu'il appartient maintenant, Saint-Père, de pourvoir à la prospérité
 « et à la paix de ceux qui reviennent dans le sein de l'Eglise ; de peur que, s'ils
 « tombaient par malheur des bras de leur nourrice, on ne les vît boiter des deux
 « pieds plus douloureusement qu'auparavant. Quelques-uns d'entre eux ont déjà

« beaucoup à lutter contre ceux qui leur sont soumis. Je n'ose pas occuper votre attention par de plus longs discours. Les Frères, porteurs des présentes, pourront vous donner de plus amples détails sur ce qui manque à ma lettre. Avec le Maître de notre Ordre, sont morts deux de ses compagnons, à savoir : Frère Gérald, clerc, et Frère Jean, convers. A Jésus-Christ, louange et gloire, action de grâces, honneur, vertu et force dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Portez-vous bien. »

Mathieu Pâris, qui rapporte cette lettre, ajoute que le patriarche, dont il est question, ne persévéra pas dans la foi. De son côté, Echard mentionne une lettre écrite de Viterbe par Grégoire IX, pour le féliciter de l'heureuse nouvelle annoncée par Frère Philippe. Cette lettre est datée du 5 des calendes d'août, la onzième année de son pontificat.

Quoi qu'il en soit, la lettre de Frère Philippe est précieuse par les renseignements qu'elle fournit. On y constate que l'Ordre, dès son origine, envoya des religieux dans toutes ces contrées de l'Orient et que des couvents se fondèrent, où l'on cultivait avec soin l'étude des langues pour la conversion des schismatiques. Le Père Guillaume de Montferrat, dont il est parlé ici, reçut l'habit de l'Ordre, à Paris, des mains de saint Dominique, et fut le second témoin cité à déposer pour sa canonisation. De plus, cette lettre fait connaître les noms des deux Frères qui périrent avec le bienheureux Jourdain, sur les côtes de Palestine. — (Echard, I, 103.)

1240 — A Trévisé, en Italie, les VV. PP. SIXTE, JEAN, AMBROISE, zélés missionnaires et fondateurs du couvent de cette ville. Ils y furent envoyés probablement l'année même de la mort du saint Patriarche (1221). La maison qu'ils bâtirent fut des plus pauvres et des plus modestes, mais, en peu de temps, ils eurent la joie d'y voir accourir d'excellents sujets. Plus tard, le B. Benoît XI y prit l'habit, et, devenu Pape, voulut lui donner une forme plus en rapport avec les grands hommes qui l'avaient habitée. Il la releva de son humilité, qu'elle conservait encore sous son généralat, augmenta les bâtiments et fit élever à côté une magnifique église. — (Pio, *Della progenie*, II, ch. 89.)

1286 — A Viterbe, le V. P. PHILIPPE, évêque, et l'un des plus illustres fils de la Province romaine, à laquelle il appartenait. Il fut Prieur du couvent de Sainte-Marie-des-Degrés, fondé d'après la tradition sur la demande de la Sainte Vierge elle-même. Etant apparue au pieux cardinal Ranieri Capochi, avec un flambeau à la main, Elle lui dit qu'elle voulait être honorée sur cette colline. Alors le cardinal en fit don à notre B. P. Saint Dominique.

Le P. Philippe exerçait la charge de Prieur en 1271. Trois ans après la mort du saint Pape Clément IV, singulièrement affectionné à l'Ordre, et qui fut enterré dans notre église, Grégoire X était élu à Viterbe. Le digne Pontife

reconnut bien vite le grand mérite de notre Prieur, et lors de la vacance du siège épiscopal, il l'éleva à la dignité pastorale.

Le saint religieux s'acquitta avec honneur de son ministère pendant quatorze ans, et mourut l'an 1286. — (Fontana, *Theatrum*, 324.)

14.. — En Arménie, le martyre des religieux du couvent de Saint-Georges, cruellement massacrés par les Turcs en haine de la foi. — (Malpé, *Palma fidei*, 97.)

1496 — A Reggio, en Calabre, décéda saintement le V. P. MARC MARALDI, issu d'une ancienne et noble famille de Florence. Il devint en peu de temps remarquable par ses progrès dans la science et le don de la parole qu'il reçut de Dieu à un très haut degré. Le Pape l'institua d'abord inquisiteur général pour tout le royaume de Naples, et le nomma ensuite archevêque de Reggio dans les Calabres. Cette élévation fit briller d'un plus vif éclat ses heureuses qualités. Le roi Ferdinand I^{er} et son fils Alphonse, au couronnement duquel il assistait à Naples, l'an 1494, le tenaient l'un et l'autre en grande estime. Il mourut en 1496, regretté de tout son peuple. — (Fontana, *Theatrum*, 96.)

14.. — En Angleterre, le V. P. ACTON, théologien célèbre, prédicateur zélé et interprète distingué des saintes Ecritures. Il vivait sur la fin du xiv^e siècle et dans les premières années du suivant, à l'époque du grand schisme, qui divisa l'Eglise de 1378 à 1416. Nul doute que le vénérable religieux n'ait travaillé de toutes ses forces, par la parole et ses écrits, à propager les saines doctrines dans des temps si périlleux et si troublés. Dans ce but il composa un traité sur la paix, intitulé : *De pace Ecclesiæ restituenda Tractatus*. — (Echard, I, 721.)

1502 — A Rome, au couvent de la Minerve, la mort précieuse du V. P. JOURDAIN DE HONGRIE. Les actes de la vie de ce saint religieux sont perdus : on sait seulement qu'il mourut à Rome, la seconde année du généralat du R^{me} P. Vincent Bandelli, et en si unanime opinion de sainteté, qu'on ne put l'enterrer avant trois jours, à cause du peuple qui se disputait ses habits. Dieu l'honora par un grand nombre de miracles. — (Lopez, 4^e part., I, ch. 4.)

1530 — A Palencia, en Espagne, mémoire du V. P. JEAN D'ARRIAGA, personnage très recommandable pour sa religion et son profond savoir. Le premier, il fut chargé de la direction du collège de Saint-Grégoire de Valladolid et rendit d'autres signalés services à sa Province, dont il fut Vicaire général, et aux couvents qu'il administra en qualité de Prieur.

Au même couvent, le V. P. PIERRE DE BERREZIL, qui, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, conserva la ferveur et l'exactitude d'un novice. Constamment appliqué à l'exercice de l'oraison, et fidèle aux moindres prescriptions de la Règle, il ne craignait pas d'ajouter aux austérités de l'Ordre, de nombreuses et cruelles pénitences. Jamais on ne le vit manquer une seule fois l'Office de nuit : et même en hiver, il demeurait longtemps à prier au chœur avant de regagner sa cellule. Son maintien pieux, recueilli et modeste lui donnait l'extérieur d'un ange. Il tomba malade la veille de l'Ascension ; les religieux, le voyant faible, pensèrent qu'il n'irait pas jusqu'au lendemain. Mais le saint vieillard les rassura en leur disant avec un sourire qu'il attendrait la fête pour monter au ciel avec le Sauveur. De fait ayant appelé près de lui la communauté sur l'heure de None, il mourut le jour de l'Ascension, vers 1600. La ville entière assistait à ses funérailles ; et, au souvenir de ses vertus, tous lui donnaient le nom de saint. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 35.)

156. — A Beauvais, le martyr du V. P. JEAN PICARD, percé de flèches en haine de la religion par les calvinistes. — (*Mémoires de Beauvais.*)

16. — A Brescia, le V. P. JOSEPH DE BRESCIA, prédicateur de marque et recommandable par ses vertus. Pendant son noviciat, il fut témoin d'un fait mémorable qu'il raconta lui-même, cinquante ans après l'événement, au P. Michel Pio, qui le mentionne à son tour, dans son ouvrage : *Della Progenie*.

En 1560, quelques jeunes religieux se trouvaient réunis, un soir, dans le cloître des morts, au temps du silence profond. Malgré l'heure avancée, et sans respect pour la prescription de la Règle, les jeunes dissipés continuaient leurs causeries, quand tout à coup la porte de l'église s'entr'ouvre. Une vingtaine de personnes, vêtues de longues robes, et le visage couvert à la manière des pénitents, sortent en procession et s'avancent gravement vers eux. Cette apparition glaça les novices d'épouvante, et ils s'enfuirent précipitamment au dortoir. De ce moment ils comprirent le respect dû au cloître des morts, et observèrent plus exactement la règle du silence. — (Pio, *Della Progenie*, I, n. 16.)

1290 — Au monastère d'Unterlinden, de Colmar, la vertueuse et vénérable Mère BÉNÉDICTE. Comme son nom l'indique, ce fut une vraie fille de bénédiction. Ses parents l'avaient offerte à Dieu dès l'âge de trois ans dans le monastère. Elle y fut élevée avec beaucoup de soin ; elle prévenait, par son admirable innocence et sa piété précoce, tous les avertissements de ses maîtresses. Malgré son très jeune âge, elle se montrait étrangère aux jeux et divertissements de ses petites compagnes, et ne prenait plaisir qu'aux exer-

cices de la religion. Un jour, ayant remarqué une croix placée dans une salle, elle demanda ce que c'était. On lui répondit que c'était la marque du supplice que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait souffert pour le salut des hommes. Tout aussitôt elle se prosterna, l'adorant avec une profonde humilité et disant : « Je me donne à vous, mon Seigneur Jésus-Christ, pour toute « ma vie et me mets sous votre protection. »

Depuis ce temps, elle éprouva une si tendre dévotion envers la croix, qu'elle ne passait jamais devant sans lui donner quelque signe de vénération. A sept ans, elle portait déjà le cilice, et commençait à affliger son corps par les austérités. Bénédicte était belle comme un ange, mais si jalouse de sa pureté que recherchée en mariage par les rois de Pologne, de Bohême et de Sicile, elle n'y voulut point consentir. Elle disait même que si le Pape la dispensait de son vœu de virginité, elle n'hésiterait pas à se couper les lèvres et à s'arracher les yeux, pour n'avoir jamais d'autre époux que l'Epoux des vierges. Elle fut la première novice reçue dans cet auguste monastère, et passa toute sa vie dans la plus exacte pratique de l'humilité, de l'obéissance et de la fidélité à toutes les prescriptions de la Règle. Elle florissait sur la fin du premier siècle de l'Ordre. — (Pio, 2^e part, I, 224.)

1610 — Au monastère de l'Annonciation de Lisbonne, décéda la V. M. BÉATRIX DU ROSAIRE. Elle possédait dans la perfection l'art de bien gouverner, et savait sans se distraire de Dieu ni perdre la paix du cœur, s'occuper soigneusement des affaires temporelles de la maison. Il plut au Seigneur d'éprouver sa vertu par les affreuses douleurs de la goutte ; la vertueuse Mère en avait le corps tout contrefait.

Mais si agile qu'elle fût en santé pour se porter avec joie à tous les offices du monastère, elle ne laissa pas en maladie d'accepter avec une admirable patience la pesante croix du désœuvrement et de la souffrance. Son cœur se prêtait également à agir ou à souffrir suivant le bon plaisir de Dieu. Sa mort fut l'une des plus douces qui se puisse imaginer. Entièrement libre des angoisses, qui travaillent ordinairement les mourants, elle se contenta de fermer les yeux comme pour se reposer. Les religieuses, qui l'assistaient, craignant que cet assoupissement lui fût contraire, voulurent l'éveiller. La vénérable Sœur leur répondit avec douceur : « Laissez-moi, je vous prie, « mes Mères, dans la paix et dans la jouissance de mon amour. » Après quoi elle rendit heureusement son âme. Pendant que la communauté chantait, suivant l'usage, ce beau et dévot répons : « *Subvenite, sancti Dei, occurrите, Angeli Domini* : Venez à son aide, Saints de Dieu, Anges du Seigneur, » on entendit une musique céleste, qui par sa douceur et ses charmes célébrait le triomphe et la gloire de la défunte. La plupart des religieuses, présentes à ce moment dans sa cellule, vivaient encore à l'époque où l'auteur de cette notice l'écrivit. Cet heureux décès arriva l'an 1610. — (Sousa, 3^e part., I, ch. 7.)

1614 — Au monastère du Saint-Sauveur, à Lisbonne, la V. Mère ÉLÉONORE DU ROSAIRE, native de Porto au royaume de Portugal. Ses nobles parents, Jean Louis Alphonse et Dona Marcella de Mesquita, prirent le plus grand soin de son éducation. Plus tard leur sainte fille ayant manifesté son intention bien arrêtée de se consacrer uniquement à Dieu, ils la conduisirent eux-mêmes à Lisbonne, où elle prit l'habit de l'Ordre au monastère du Saint-Sauveur. Elle passa les dix premières années dans les exercices d'une fervente et véritable épouse de Jésus-Christ.

Or un jour qu'elle était en oraison dans sa cellule, elle entendit soudain comme le bruit de personnes qui suivraient le convoi d'une religieuse, avec les chants lugubres en usage en pareille circonstance ; et elle distingua très bien ces paroles : « *Antequam nascerer novisti me* : Vous m'avez connue, « Seigneur, avant que je vinsse au monde. » Elle vit dans ce fait particulier l'annonce de sa fin prochaine. Deux jours après, elle sentait les premières attaques de goutte. Son heure n'était pas arrivée, mais on peut dire néanmoins que l'acuité de ses douleurs la rendait mourante à chaque instant.

La V. Mère offrait amoureusement toutes ses peines à Celui qui, le premier, avait tant souffert pour elle. Le jour de l'Ascension, sa maladie ayant empiré, les Sœurs qui se préparaient à fêter le dimanche suivant, d'après un privilège accordé au monastère, la fête du Très Saint-Sacrement, lui manifestèrent leur chagrin et leur crainte de voir cette belle solennité attristée par sa mort. Mais la bonne Mère les rassura, leur disant qu'elle ne mourrait pas avant quatre jours, et seulement après la fête.

Le dimanche 11 mai, vers quatre heures du matin, elle écoutait avec une grande componction la lecture de la Passion, quand tout à coup elle perdit connaissance et resta sans mouvement. Puis sortant de son demi-sommeil : « Accourez, mes Sœurs, s'écria-t-elle, et venez demander pardon à Dieu, de « peur qu'il ne lance sa foudre sur nous en punition de l'horrible sacrilège « qui vient d'être commis : deux misérables profanent en ce moment la « Sainte Eucharistie qu'ils ont volée en forçant le tabernacle. » Personne dans la maison ne fit la moindre attention à cette parole. C'était pourtant une véritable révélation d'un crime abominable à l'heure même où il s'accomplissait. Deux forcenés, pénétrant dans la cathédrale de Porto, ville natale de la Mère Eléonore, avaient brisé la porte du tabernacle pour s'emparer des Saintes Espèces.

La Prieure, mandée auprès de la malade, se montra aussi incrédule que les autres Sœurs. La mourante en éprouva un vif chagrin, et pour attester la vérité de ce qu'elle annonçait, elle prédit que le soir même elle perdrait la parole, mais non la connaissance, qu'elle garderait jusqu'à sa mort. Ce qui arriva comme elle l'avait annoncé. Elle s'éteignit doucement quelques heures après, le 11 mai 1614 ; et fut enterrée à l'heure précise, où jadis elle avait entendu ces chants lugubres des obsèques d'une religieuse.

On sut bientôt la vérité au sujet du sacrilège que la V. Mère avait raconté dans ses moindres détails à l'heure où il s'accomplissait. La nouvelle se répandit que la cathédrale de Porto avait été profanée, le tabernacle violé et le Saint-Sacrement dérobé. Aussitôt les Sœurs s'empressèrent de faire les actes de réparation que leur chère compagne leur avait vainement demandés, puis elles informèrent du fait l'évêque de Porto, qui en fit dresser un acte authentique.

Cette révélation si extraordinaire était de la part de Notre-Seigneur une attention délicate envers des religieuses dévouées au culte de l'Eucharistie ; il était d'usage dans le monastère que deux Sœurs restassent en adoration le jour et la nuit devant le Saint-Sacrement. Le divin Maître avait daigné se plaindre de la profanation de son Corps à celles même qui prenaient plus de part à sa gloire. — (Sousa, 2^e part., 1, ch. 19.)





XII MAI

La B. Infante JEANNE DE PORTUGAL

Religieuse du Monastère de Jésus, à Aveïro ()*

(1452-1490)

L'ILLUSTRE princesse Jeanne de Portugal fut obtenue du ciel miraculeusement. Son père, le roi Alphonse V, affligé de n'avoir point d'enfants de la reine Elisabeth de Coïmbre, son épouse, tourna vers Dieu ses espérances ; il visita, en simple pèlerin, une église du diocèse de Lamégo, dédiée à saint Dominique, et fort fréquentée. Neuf mois après le 16 février 1452, la reine Elisabeth lui donnait une fille. Sur les fonts du baptême, elle fut nommée Jeanne, à cause de la dévotion particulière de sa mère à saint Jean l'Évangéliste, et trois ans après le fils, que celle-ci mit au monde, reçut encore le nom de Jean. A quelque temps de là, le roi réunit tous ses vassaux en la ville de Lisbonne et fit reconnaître Jeanne pour héritière légitime de la couronne de Portugal et de toutes les terres et seigneuries qui en dépendaient.

La reine étant décédée le 2 novembre 1456, Alphonse V décida que tous ses officiers et serviteurs retiendraient leurs places et recevraient leurs pensions accoutumées en considération de la jeune princesse. Celle-ci avait à peine quatre ans. Il lui donna pour gouvernante dona Béatrix de Ménezès, femme de haute naissance et de solide vertu. Inspirer l'esprit de piété à la jeune enfant, en faire le digne temple

(*) Boll., *Acta SS.*, mai, t. vii, 707.

du Saint-Esprit, la délicate fiancée du Roi des rois, telle fut la secrète ambition de dona Béatrix. Tous les jours, Jeanne disait le petit Office de la Sainte Vierge et s'adonnait un certain temps à la lecture de bons livres, comme à celle des Vies des Saints et particulièrement des Vierges martyres. Elle vaquait à tous ses exercices avec un grand recueillement et avait défendu que personne ne la vînt interrompre pendant qu'elle s'y livrait.

Ainsi s'écoula la vie de la petite princesse Jeanne jusqu'à l'âge de douze ans. Si l'on en croit certains auteurs, elle fut alors demandée en mariage par le roi de France Louis XI pour Charles, son frère, mais inutilement; déjà elle avait donné son cœur à Jésus-Christ, crucifié pour son amour. Pour lui prouver sa fidélité, elle se résolut à mener une vie vraiment pénitente; mais, dans un palais royal, comment exécuter de pareils projets? Elle communiqua ses pensées à deux de ses dames d'honneur et à un pieux gentilhomme de la chambre du roi, qui lui gardèrent en tout une discrétion inviolable. Sur sa demande ils lui achetèrent pour ses vêtements de dessous de la serge et de rudes cilices en crin.

Aussitôt, Jeanne, comme une autre sainte Cécile, se mit à les porter sous ses robes de cour; elle parut moins souvent dans les assemblées et divertissements que sa qualité de princesse l'obligeait à présider; et si elle ne s'en absentait pas complètement, c'était pour ne pas déplaire au roi, son père. Alphonse V, en effet, tout en se réjouissant de la piété de sa fille, craignait que, prise aux séductions divines, elle ne conçût l'idée de quitter le monde et de s'enfermer dans un cloître. Le soir, après les réunions de la cour, Jeanne employait plusieurs heures à l'oraison. La grâce qu'elle demandait alors avec plus d'instance et de larmes, c'était d'être religieuse, son cœur n'aspirant qu'à un parfait détachement des plaisirs de la terre. Elle faisait même semblant de se jeter sur le lit pour y prendre quelque repos; dès que ses demoiselles d'honneur s'étaient endormies, elle se levait derechef et retournait à l'oratoire. Là, elle passait le reste de la nuit, partie en prière, partie à se donner la discipline; elle prenait seulement un peu de sommeil, étendue à terre, n'ayant qu'un morceau de bois pour chevet.

Pendant la Princesse était d'une complexion fort délicate. Par prudence, elle crut elle-même devoir modérer ses austérités, et consentit à reposer sur un lit grossièrement préparé. Elle ajoutait à cette pénitence plusieurs jeûnes au pain et à l'eau, nommément les

vendredis. Ces jours-là elle prenait la discipline jusqu'au sang, ce qu'elle avait encore la coutume de faire le premier jour de l'année, pour remercier le Sauveur des premières gouttes rédemptrices versées pour le salut du monde. Vivement impressionnée par la Passion de Jésus-Christ, jamais elle ne l'entendait prêcher sans répandre un torrent de larmes. Elle avait contracté la sainte coutume de méditer durant une heure sur la prière du Sauveur au jardin des oliviers, et, participant à ses angoisses, elle se prosternait comme lui, disant avec un cœur plein de tristesse et d'abandon entre les mains de Dieu les mêmes paroles de résignation que Jésus adressait à son Père. La douleur de la très sainte Vierge, lors de la Descente de croix, quand on étendit sur ses genoux Jésus défiguré et couvert de plaies, la pénétrait aussi d'une compassion extraordinaire. Depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au samedi de Pâques, elle demeurait comme absorbée dans la contemplation des mystères que l'Eglise propose aux fidèles, et pendant les trois derniers jours elle ne se couchait point, mais persévérait dans une oraison continuelle. Le Jeudi-Saint, pour obéir au commandement que nous a fait le Sauveur d'imiter sa divine humilité, elle lavait les pieds à douze pauvres femmes, ayant soin de se couvrir le visage d'un voile et de se vêtir d'habits très simples, afin de ne pas être reconnue. Après la cérémonie, elle leur distribuait une forte aumône. Cette même dévotion envers la Passion de Jésus-Christ lui fit changer les armes royales de sa maison en celles d'une couronne d'épines qu'elle ordonna de broder ou de graver sur les objets à son usage. Cependant la réputation de sa beauté prodigieuse se répandit dans toutes les cours d'Europe, et les plus habiles peintres accoururent en Portugal voir la princesse et reproduire ses traits. Louis XI se procura le portrait de l'Infante, et il en fut si pieusement charmé qu'il se mit aussitôt à genoux pour bénir le Créateur et l'admirer dans la beauté de sa créature (1).

Des personnes de confiance allaient distribuer d'abondantes aumônes aux maisons religieuses, aux prisonniers, aux pauvres des hôpitaux, aux veuves abandonnées, aux orphelins et spécialement à ceux que la honte retient dans l'aveu de leurs misères. Elle s'employait aussi très efficacement à rétablir la paix, partout où elle savait s'agiter des ferments de discorde. Lorsque les grands du royaume

(1) Vie contemporaine de la Bienheureuse, par Sœur Marguerite Pineria : *Acta SS.*, mai, VII, 712.

avaient reçu d'Alphonse V quelque sujet de mécontentement, elle apaisait alors sagement les esprits. De là venait que tous, grands et petits, la respectaient et l'aimaient; et le roi lui-même, admirant sa prudence, lui accordait toutes ses demandes.

Sitôt qu'elle eut achevé la seizième année de son âge, la cour témoigna hautement qu'il fallait lui procurer un parti digne de sa naissance. Le roi y était tout porté; elle, au contraire, en avait une horreur extrême et voulait consacrer à Dieu sa virginité dans quelque maison religieuse. Mais elle ne savait comment s'en ouvrir à son père. Dieu, qu'elle priait jour et nuit de venir à son aide, lui fit connaître une des plus grandes dames du Portugal, nommée Eléonore de Ménezès, fille du comte de Viana, désireuse elle aussi d'entrer en Religion, et ayant refusé pour cela l'union du duc de Bragance. Cette dame menait une vie fort retirée, loin des fêtes de la cour. La princesse lui écrivit et lui communiqua son dessein de passer sa vie dans les austérités d'un cloître et de travailler sérieusement à sa perfection. En même temps, elle lui recommanda de l'informer soigneusement des monastères les plus fervents du royaume, afin de pouvoir tenter les démarches nécessaires à son admission. Déjà parfaitement instruite de ces choses, Dona Eléonore lui répondit que de tous les monastères dont elle avait connaissance, il n'y en avait pas où Dieu fût servi avec plus de sainteté qu'en celui des religieuses de S. Dominique, d'Aveiro, établi seulement depuis quelques années.

La B. Jeanne sentit son cœur transporté d'une sainte ardeur; elle aurait voulu se joindre au plus tôt à sa confidente et se retirer avec elle dans ce sanctuaire. Mais les filles des rois ne sont pas en cela aussi libres que celles d'une condition inférieure. Dona Eléonore trouva trop long d'attendre la princesse et se renferma au monastère d'Aveiro. En transmettant sa décision à l'Infante, elle l'assurait que la perfection et la vertu, qu'elle y avait trouvées, surpassaient tout ce qu'on pouvait imaginer: ce qui excita de plus en plus dans l'âme de sa noble amie le désir d'entrer en Religion.

Cependant, comme si déjà l'affaire eût été conclue et, comme à la veille d'un départ, Jeanne renvoya ses demoiselles d'honneur qu'elle dota avec libéralité, leur distribuant ses riches toilettes et ses bijoux précieux. Ces mesures révélèrent les projets de son cœur et, pour ne pas dissimuler plus longtemps, elle demanda au roi Alphonse, son père, la permission de consacrer sa vie au service de Dieu dans quelque Religion. Cette déclaration perça de douleur le cœur du roi,

qui aimait tendrement sa fille; l'Infant, son frère, et tous les seigneurs de la cour en demeurèrent consternés; et la conclusion fut qu'elle servirait Dieu dans le palais, qu'elle y pourrait travailler librement à sa perfection, sans pour cela s'enfermer dans la clôture d'un monastère.

Une réponse si précise et si absolue ne souffrait point de réplique; la princesse fut contrainte de se retirer avec ce refus : elle céda pour un temps et se consola de son insuccès en multipliant ses entretiens avec Notre-Seigneur dans le secret de son oratoire. Elle répandait là son cœur en sa présence, lui représentant ses désirs et la pureté de ses intentions, suppliant avec plus d'ardeur que jamais sa miséricorde de daigner lui être propice. Elle n'attendit pas longtemps avant d'être exaucée.

Alphonse, ayant résolu de passer en Afrique avec le prince Jean, son fils, pour y combattre les Maures, laissa la régence de ses états entre les mains de l'Infante Jeanne (1471). Peu de temps après, il rentrait victorieux et couvert de gloire à Lisbonne, après avoir pris d'assaut sur les infidèles les villes d'Arzilla et de Tanger. Jeanne se rendit à sa rencontre pour le congratuler de l'heureux succès de ses armes, et afin de témoigner la part qu'elle prenait à l'allégresse générale, elle se para le plus magnifiquement qu'il lui fut possible. Mais dans cette conduite elle nourrissait un grand dessein qu'elle exécuta sans faiblesse. A l'arrivée du roi, elle le salua au nom de tout le peuple de Portugal et le félicita de ses triomphes; puis elle réitéra en présence des seigneurs et des princes sa demande très instante de passer sa vie dans le cloître, occupée à prier Dieu pour la prospérité de la foi et celle du royaume. L'illustre princesse parla avec une telle grâce, fit si habilement appel aux nobles et chrétiens sentiments de son père, que celui-ci, voulant se montrer reconnaissant envers Dieu, céda enfin.

Deux mois se passèrent à célébrer les joies du retour et fêter la victoire, pendant lesquels la princesse ne parla plus de ses désirs de retraite. Ce temps expiré, elle rappela doucement à son père la parole qu'il lui avait donnée et qu'elle avait scellée dans son cœur. Le roi opposa encore le peu de santé du prince, son frère, et le danger dans lequel tomberait le royaume, s'il n'y avait point de successeurs légitimes à la couronne. Jeanne répondit avec tant de sagesse que, ne voulant point résister aux mouvements du Saint-Esprit, le roi confirma sa première autorisation. La princesse prépara

aussitôt son entrée au monastère d'Aveïro où habitaient déjà ses affections et ses pensées.

Pour mieux ménager la transition et conduire toutes choses avec suavité, elle s'en alla premièrement chez les Bernardines de Odivelas, et arriva au monastère avant que l'Abbesse eût été prévenue. Le matin suivant, lorsque la cour apprit cette fuite de la princesse, il y eut une véritable explosion de regrets et de plaintes. L'Infant et la plupart des seigneurs de la cour en prirent même le deuil. Elle, cependant, ne cessait de remercier Dieu pour le succès de son entreprise. Pendant deux mois qu'elle resta au monastère, Philippe de Coïmbre, sa tante, et tous les seigneurs l'assiégeaient de leurs visites pour changer ses dispositions. Ces fréquentes discussions lui donnèrent sujet de demander pour résidence une maison plus solitaire. Le roi lui accorda cette grâce et il désigna lui-même le monastère des clarisses de Coïmbre, où il voulut la conduire avec toute sa cour l'an 1472.

Sur le chemin, Jeanne écrivit à la V. M. Béatrix de Leytoa, Prieure du monastère d'Aveïro, la suppliant de mettre ses religieuses en prière afin d'obtenir du ciel qu'elle vînt bientôt servir Dieu en leur compagnie dans l'observance des mêmes règles et de la même profession. La Prieure n'y manqua pas ; Dieu exauça les vœux de tant de saintes filles et renversa toutes les difficultés. A une journée de Coïmbre, la pieuse Infante, après s'être recommandée à la Vierge des vierges par une longue et fervente oraison, prit le roi à part et le conjura par tout ce qu'il avait de plus cher de lui laisser suivre la route d'Aveïro. Alphonse V, qui n'ignorait pas la vie austère de cette maison, représenta d'abord à sa fille qu'elle ruinerait sa santé et se mettrait en danger manifeste de la vie. Enfin ne voulant pas la contrister, il céda encore et lui donna la liberté d'aller à Aveïro. La nouvelle de cette résolution aussitôt venue aux oreilles de l'Infant et de sa tante Philippe, tous deux accoururent pour faire opposition. Ils alléguaient l'éloignement de cette ville, la pauvreté du monastère, le voisinage de la mer et le tempérament délicat de la princesse qu'on allait ainsi précipiter au tombeau ; mais Jeanne se défendit avec tant de force et de persuasion, elle parla si éloquemment de la pauvreté évangélique, des avantages de la croix, de la douceur et des consolations célestes accordées par Dieu à ceux qui renoncent aux plaisirs du monde, que le voyage d'Aveïro fut décidé. Le cortège y entra le 30 juillet 1472.

La princesse craignant qu'à son occasion la tranquillité et le repos des religieuses ne fussent troublés, refusa de se rendre d'abord au monastère, mais attendit cinq jours. La veille de la fête de S. Dominique, elle adressa ses derniers adieux au roi, son père, en prenant sa bénédiction, à l'Infant, son frère, à sa tante Philippe de Coïmbre, à toute la cour, et elle entra dans le monastère comme dans un Paradis de délices. Les religieuses la reçurent avec toute la tendresse que la charité de Jésus-Christ pouvait leur inspirer, admirant en une fille de roi aussi accomplie, la force de la grâce qui lui faisait généreusement mépriser les grandeurs de la terre et rechercher la pauvreté évangélique, le silence, la retraite et les austérités de la Religion. Toute la ville d'Aveïro qui semblait au commencement prendre part à l'affliction commune du royaume, ne laissa pas enfin de témoigner son contentement du choix de ce saint monastère par la princesse. Le roi Alphonse reconnaissant les dispositions de la Providence sur sa fille bien-aimée, dota magnifiquement le monastère et lui donna pour revenu la ville même d'Aveïro, avec une grande partie des terres et des possessions qui relevaient de sa couronne.

Malgré toutes ces bonnes dispositions d'Alphonse V, la princesse garda encore trois ans l'habit séculier, à cause des grandes oppositions que le royaume continuait de faire à sa réception définitive. Elle suivait indispensablement la communauté, assistait à tous les Offices du jour et de la nuit et pratiquait les autres austérités de la Règle tout autant que sa santé le lui permettait. Ces trois années écoulées, elle supplia la Prieure avec tant d'instance de lui donner l'habit de l'Ordre, qu'enfin cette grâce lui fut accordée. Elle le reçut après Matines, le jour de la conversion de S. Paul, l'an 1476, sur les trois heures du matin.

La nouvelle de cette vêtue s'étant répandue par le royaume, toutes les villes de Portugal envoyèrent leurs députés à Aveïro pour protester de la nullité de l'acte, si la princesse venait à faire profession, étant légitime héritière du royaume et déjà reconnue pour telle au cas où le roi et le prince, son frère, viendraient à décéder. On n'en demeura pas là. On pressa le roi de la faire sortir par force du monastère, et Don Juan s'emporta jusqu'à prétendre qu'il irait lui-même enfoncer les portes et arracher à sa sœur l'habit de la Religion. Cette menace à peine proférée, il quitta la cour et se mit en chemin pour Aveïro, où l'évêque d'Evora vint le recevoir. Tous deux allèrent trouver la princesse et l'engagèrent à quitter l'habit.

Dès que le prince vit paraître sa sœur en costume de novice, le voile blanc sur la tête, les yeux baissés, les mains sous le scapulaire et avec un maintien plein de modestie et d'humilité, il en fut saisi de douleur. Mais se remettant bientôt, il la pria de céder devant les intérêts du royaume et le profond chagrin de leur père. Puis l'évêque d'Evora joignit ses instances à celles du noble prince, montra le Portugal privé de souverain, livré aux compétitions dans le cas où Don Juan mourrait jeune, exposa le bien immense que la religion retirerait du gouvernement d'une princesse si accomplie, épuisa en un mot toutes les ressources de son esprit persuasif pour atteindre son but. Jeanne lui répondit avec franchise et liberté que ce langage n'était guère celui d'un évêque chargé par office de procurer avant tout la gloire de Dieu et le salut des âmes, et que, pour elle, ayant longuement réfléchi et consulté le Seigneur avant d'agir, elle ne changerait point maintenant de résolution. Encore croyait-elle être plus utile au bien du royaume dans l'étroite enceinte du cloître que sur le trône royal.

Devant cette ferme, mais religieuse attitude, l'Evêque d'Evora ressentit à la fois de l'admiration pour tant de vertu et de la confusion pour sa lâche complaisance vis-à-vis du prince D. Juan. L'histoire rapporte de plus que celui-ci, profondément blessé de la résistance de sa sœur, lui adressa des paroles d'une grande vivacité et la menaça de déchirer son habit de ses propres mains. Il la quitta ensuite brusquement. Pour elle, bénissant Dieu de l'heureux insuccès de cette visite, elle s'engagea de nouveau à être sa très humble servante jusqu'à la mort, dans l'état où sa miséricorde l'avait appelée.

Une fois la tempête apaisée, Sœur Jeanne continua son noviciat avec ferveur. Trois pratiques la rendirent singulièrement recommandable. La première fut un soin continuel d'avancer dans la perfection. Pour cela elle portait sur elle un petit cahier où elle écrivait ses pensées, ses paroles, ses actions les plus minimes pour en rendre un compte fidèle aux guides de son âme. La seconde consistait en une fidélité toute particulière aux exercices de la vie intérieure, comme le silence, la lecture spirituelle, les examens de conscience, l'oraison, la fréquentation des sacrements. La troisième était une application persévérante aux vertus religieuses, sans jamais rien refuser à Dieu.

Point de religieuses dans le monastère qui conversât avec plus de simplicité ni s'épargnât moins dans les plus humbles offices. Malgré les instances qu'on lui fit, elle voulut toujours se placer à son rang

d'après la date de sa vestition. Ses habits étaient comme ceux des autres Sœurs, modestes et pauvres, sa nourriture ne différait en rien de celle de la Communauté. Elle balayait, portait le bois, lavait les vêtements et servait les Sœurs malades avec une charité et une humilité charmantes. Par respect pour sa haute naissance, ses compagnes auraient voulu quelquefois refuser ses charitables services, mais pour ne pas la contrister, elles acceptaient avec reconnaissance.

Afin d'accorder quelque consolation au roi Alphonse et au prince son fils, les supérieurs ordonnèrent de conserver à la servante de Dieu le titre d'Infante; sur la tabella des officières du couvent on l'appelait chaque semaine *Sœur Jeanne Infante*. Elle en ressentait une peine extrême, et elle fit tout son possible pour obtenir le retrait de ces décisions, ce que néanmoins on lui refusa. Depuis sa vêtue elle ne reçut au parloir aucun grand du royaume, mais toute sa conversation était avec des évêques ou des personnes religieuses, afin d'apprendre d'eux les voies de la sainteté.

Comme récompense de son humilité, Dieu lui communiqua de si doux sentiments de sa bonté qu'à l'oraison elle fondait en larmes : la même grâce lui était accordée dans ses confessions et communions auxquelles elle se disposait avec grand soin.

Pour se conformer en toutes choses aux autres Sœurs, elle apprit à filer et à coudre. Son travail atteignit bientôt une telle perfection que l'on réservait pour la toile des corporaux les fils tressés par la princesse. Elle apprit aussi à confectionner d'autres ouvrages à l'aiguille; et pour ne point omettre ce qui sert à la pénitence et à la mortification, elle fabriqua encore des cilices et des disciplines avec rosettes de cuivre. Elle s'en servait, et elle en fournissait volontiers aux Sœurs assez ferventes pour pratiquer la même austérité. Si quelque religieuse se trouvait dans des peines intérieures, ou affligée de tentations, elle la consolait avec une douceur et une efficacité merveilleuses; et joignant aux paroles les prières, les larmes, les mortifications, elle leur obtenait du ciel la délivrance de leurs épreuves, ainsi que plusieurs l'ont déposé plus tard sur la foi du serment.

Sa charité se répandait au dehors et Jeanne s'informait soigneusement des progrès de la religion dans la ville d'Aveiro. Ayant appris qu'il y avait quelques esclaves Maures, amenés d'Afrique après la prise d'Arzilla et de Tanger, elle leur procura des catéchistes pour les instruire des mystères de notre sainte foi. Grâce à sa sollicitude, ces

infidèles se convertirent ; elle leur obtint des Lettres de franchise, leur donna de quoi se marier, et ils passèrent honnêtement leur vie.

La pieuse princesse continuait ainsi son noviciat, attendant avec une sainte impatience le jour de sa Profession. Mais voici que le ciel et la terre semblent d'accord pour la priver de cette consolation et renverser toutes ses espérances. Les provinces et les villes du Portugal députent les plus puissants personnages à Aveïro et protestent avec menaces et serments que l'Infante ne prononcera jamais ses vœux. D'autre part, une grave maladie la contraint de s'aliter, et les médecins jugent unanimement que la cause du mal est dans la nourriture maigre et les autres pénitences. Ils vont jusqu'à affirmer qu'elle court le danger de perdre bientôt la vie si elle persévère dans cette austérité. Le résultat de cette consultation est porté promptement à la cour, et le roi ordonne qu'on ôte à sa fille l'habit pour empêcher entièrement sa Profession.

Impossible de décrire la tristesse où l'Infante se trouva plongée lorsque ces ordres lui furent intimés. Avant de s'y soumettre, elle voulut consulter encore le R. P. Antoine de Sainte-Marie, excellent religieux, Vicaire général de tous les couvents réformés de la province de Portugal. Il lui fut répondu que ne pouvant persévérer dans la vie qu'elle avait embrassée, c'était pour elle une nécessité de se soumettre aux dispositions de la Providence. Elle adora alors les desseins de Dieu, mais protesta que si elle quittait l'habit de S. Dominique, elle en conserverait toujours l'affection et l'esprit, qu'elle reprendrait cet habit pour le porter par dévotion dans la même maison et qu'elle mourrait ainsi religieuse du monastère.

Elle signa ensuite un acte public pour attester son intention de renoncer aux vœux solennels de religion ; et se dépouillant des habits monastiques au milieu d'un torrent de larmes qui attendrissaient les témoins de cette douloureuse scène, elle les plia fort respectueusement, les baisa et les posa sur l'autel de la chapelle où se faisait la cérémonie. L'Infante Jeanne porta pendant quelque temps des vêtements séculiers, comme signe de la protestation qu'elle avait été contrainte de faire, puis elle reprit ceux de l'Ordre, et assura cette fois, en présence de plusieurs religieuses, qu'elle ne les quitterait plus de sa vie. Elle promet, en outre, d'observer comme auparavant tous les devoirs de la Religion, à part l'abstinence, à cause de la défense des médecins : et de nouveau elle accomplit tout parfaitement avec l'ardeur d'une novice.

Le roi et le prince D. Juan, satisfaits de ce qu'elle avait concédé, la laissèrent en paix dans le monastère jusqu'à l'année 1479. Trois ans après son acte héroïque de renoncement à la Profession, une furieuse peste ravageait le Portugal et la ville d'Aveïro. Deux évêques vinrent promptement, au nom de son père, la retirer de la maison avec ordre de la conduire où elle voudrait.

Lorsque les Prélats se présentèrent, la princesse leur témoigna le désir qu'elle avait de continuer les exercices de la vie religieuse aussi bien hors du Monastère que dedans. Elle emmena six religieuses avec elle, entr'autres la V. M. Béatrix de Leytoa, prieure, et prit le chemin de la Cour. C'était avec tant de régularité, de recueillement et de modestie, que partout où elles arrivaient, on avait soin de leur préparer une chambre et une chapelle où elles récitait leur office, faisaient leur oraison et tous leurs exercices.

Sur ces entrefaites, Jeanne perdit son père le roi Alphonse V, en 1481, et plus que jamais D. Juan la pressa d'accepter la main de quelqu'un des rois qui ambitionnaient son union. Tout fut inutile, elle resta fidèle au Roi des rois, et ni Louis XI, ni Richard III d'Angleterre ne purent obtenir son consentement. La Providence du reste prit soin de la délivrer de leurs instances ; ils moururent, le premier en 1483, le second deux ans plus tard.

Aussitôt qu'elle en eut la faculté, Sœur Jeanne rentra au monastère d'Aveïro, et un jour de sainte Catherine de Sienne, en présence du Très Saint-Sacrement de l'Autel et de toute la communauté, elle prononça les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Toutefois ce ne furent pas des vœux solennels, tout le royaume s'y étant opposé, mais seulement les trois vœux simples qu'elle garda fidèlement jusqu'à la mort.

Tout le temps qu'elle demeura en ce Monastère, les peuples des villes circonvoisines accouraient pour obtenir un allègement aux impôts écrasants dont on les chargeait, et toujours ils trouvaient en elle protection et consolation. Jamais on ne vit éclater davantage son humilité et son affabilité religieuses. Elle conversait avec les Sœurs, comme l'une d'entr'elles. Elle parlait de Jésus avec tant de goût et d'onction que les religieuses trouvaient ses entretiens charmants et se sentaient plus portées vers Dieu et la perfection. On eût dit que son intelligence jouissait déjà d'une partie des clartés célestes, qui bientôt allaient être son partage.

La vie de la Bienheureuse Jeanne touchait à son terme. Mais avant

de parler des pressentiments qui l'annoncèrent, il faut révéler la véritable cause de sa dernière maladie et d'une mort qui semble lui avoir mérité la couronne du martyre. Dans les premières années de son séjour à Aveïro, et lorsque le roi lui donna cette ville et tous les revenus, ainsi qu'il a été raconté plus haut, il y avait une dame de qualité qui vivait dans le désordre et scandalisait les habitants. La zélée princesse essaya de la retirer de ses vices et de la porter à la vertu ; mais n'ayant rien pu obtenir après plusieurs avis et reproches, elle usa de son autorité et la fit chasser de la ville.

Piquée au vif de ce traitement, cette femme conçut une si grande haine contre elle qu'elle résolut de se venger. Elle en trouva l'occasion lorsque la princesse, après la cessation de la peste, retournant au monastère d'Aveïro, passa par le lieu où elle habitait. Là, en effet, Sœur Jeanne reçut de cette méchante femme un breuvage empoisonné. Peu après apparurent les symptômes habituels en pareille circonstance. De ce jour, sa santé fut ruinée, une fièvre persistante et d'autres signes non équivoques firent prévoir qu'un malheur ne tarderait pas à frapper le royaume.

Cinq mois avant sa mort, et dans un moment où la vigueur paraissait lui revenir, elle dit cependant à une religieuse de grande vertu : « Claire (c'était son nom), voici le lieu de mon repos dans les siècles des siècles. *Hæc requies mea in sæculum sæculi.* » Elle annonçait par ces paroles qu'elle mourrait bientôt et dans cet endroit même.

Trois Sœurs eurent aussi des visions mystérieuses leur apprenant que cette belle âme ne tarderait pas à prendre son essor vers le ciel. La Mère Prieure Marie d'Atayda fut la première. Il lui sembla voir au chœur la sainte princesse vêtue d'habits plus blancs que la neige et toute rayonnante de lumière. Elle chantait le Martyrologe, mais d'une voix si douce que la Mère en était ravie. Pendant qu'elle chantait, une autre voix se fit entendre qui venait du grand autel et disait fort distinctement que sa mort arriverait bientôt. Au même moment, elle vit le livre se fermer, et l'Infante disparaître. Inquiète de cette vision, la Prieure la communiqua à la princesse qui lui répondit avec simplicité que cela concernait sa mort et qu'elle constaterait sous peu la vérité de ce songe.

Une autre religieuse, faisant oraison après Matines, fut prise d'un léger sommeil et vit en esprit qu'on préparait un drap mortuaire dans la chambre où la princesse mourut. Toutes les Sœurs

étaient assemblées; la princesse reposait sur un lit magnifique, et tout autour un grand nombre de personnes richement parées la congratulaient de son bonheur. Un jeune homme, brillant comme un soleil, entra ensuite et commanda aux religieuses de se retirer pour faire place à sainte Ursule, aux onze mille vierges ses compagnes et à plusieurs autres saints et saintes qui venaient inviter la B. Jeanne aux festins éternels.

Enfin, aux Vêpres de la Purification de Notre-Dame, une troisième religieuse aperçut, pendant que le chœur chantait l'hymne *Ave Maris Stella*, un sépulcre ouvert au lieu même où plus tard l'Infante fut enterrée. Dieu disposait ainsi les Sœurs à accueillir avec moins de tristesse la mort d'une personne qui leur était si chère, il leur faisait connaître son mérite et le secours qu'elles recevraient du ciel en son dernier passage par la présence et la compagnie de plusieurs saints et saintes, nommément de son bon ange, représenté par le jeune homme si lumineux, et de sainte Ursule avec toutes ses compagnes.

Sur la fin de 1489, son état s'aggrava considérablement. Néanmoins elle voulut assister au Chapitre solennel de la veille de Noël, et la nuit suivante à l'Office et à la Messe, chantant elle-même avec tant de ferveur que c'était merveille. Elle fit la sainte communion avec les autres Sœurs et passa saintement toute cette fête.

Ce fut la dernière qu'elle célébra, la grandeur de son mal ne lui ayant plus permis de se lever pour assister à aucune messe conventuelle, bien qu'elle y trouvât son plus agréable exercice. Les médecins, malgré leur science et leur dévouement, se sentaient impuissants à conjurer tant de douleurs. Ils lui ordonnaient divers remèdes qu'elle prenait avec une admirable patience, bien qu'ils ne servissent qu'à la faire souffrir davantage. Elle n'avait presque pas d'autre soulagement que de boire de l'eau, et les médecins l'en privèrent encore, de sorte qu'elle éprouvait une soif extrême et toute semblable à celle que Jésus-Christ notre Sauveur avait soufferte pour elle sur l'arbre de la Croix. La sécheresse de la bouche devint telle qu'il s'y forma des plaies et que la sainte malade ne pouvait rien prendre sans de très vives souffrances. Toutes les religieuses étaient occupées ou à la servir ou à demander à Dieu par plusieurs pénitences quelque soulagement à ses maux.

Dieu les exauça en donnant à la Bienheureuse une patience admirable. Durant ce long martyre elle remerciait le Seigneur de ce qu'il l'affligeait ainsi et lui offrait ses souffrances pour l'expiation de ses

péchés. Elle en vint à ne prendre ni nourriture, ni sommeil, et de continuels vomissements lui enlevaient le peu de vigueur qui lui restait. Pour comble de douleur, à force de rester immobile sur son lit, elle eut bientôt une plaie large et saignante. Comme un autre Job, elle s'écriait, les mains et les yeux levés vers le ciel : « *Sit nomen Domini benedictum* : Que le saint nom de Dieu soit béni ! »

La Semaine Sainte étant arrivée, elle pria les religieuses, puisqu'elle ne pouvait assister aux Offices, de laisser toutes les portes ouvertes, afin que, du moins, elle suivît en esprit ce qui allait se chanter. Elle put satisfaire ainsi sa dévotion le soir du mercredi et du jeudi, invoquant par intervalle le très saint nom de Jésus.

Le vendredi, embrasée des flammes de l'amour divin plus que des ardeurs de la fièvre, elle se fit revêtir des habits religieux et porter au chœur assise sur une chaise. Les Sœurs, à cette vue, fondirent en larmes. Leur émotion grandit encore, lorsque la vertu divine animant cette mourante, elles la virent adorer la croix, les larmes aux yeux, et l'entendirent chanter avec elles : « *Crux fidelis inter omnes, Arbor una nobilis : Nulla sylva talem profert Fronde, flore, germine : Dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.* » Dans ce moment, Sœur Jeanne oubliait ses maux et ne pensait qu'à ceux de son Sauveur. Le jour de Pâques, on lui dressa dans le chœur un autel où le Prieur de notre couvent dit la messe. Elle y communia ; lorsqu'on la conduisit à sa chambre, elle jeta un long regard sur les stalles, comme pour leur dire un dernier adieu, témoignant ainsi du regret qu'elle avait de ne pouvoir plus chanter les louanges de Dieu avec les autres Sœurs.

Le Portugal entier suivait anxieusement le progrès de cette maladie. De tous côtés, les fidèles priaient et organisaient des processions publiques, pour qu'il plût à Dieu de rendre la santé à l'Infante. Sa tante Philippe de Coïmbre, l'Archevêque de Braga, les Evêques de Coïmbre et d'Oporto venaient souvent la visiter. Leur présence la réjouissait beaucoup parce qu'ils ne lui parlaient que de Dieu, et elle-même sentant sa fin approcher, ne voulait point qu'on lui parlât d'autre chose.

Le 6 du mois de mai, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de S. Jean devant la Porte Latine, la malade, qui avait une particulière dévotion à ce bien-aimé disciple du Seigneur, se fit dire la Messe dans sa chambre et communia. Le même jour, il fallut lui donner l'Extrême-Onction. Durant la cérémonie, elle levait parfois les mains au ciel, remerciant Dieu de tout cœur de ce qu'il lui plaisait de la retirer de

cette vie. Elle garda toute sa connaissance jusqu'au dernier soupir et ne cessa de produire des actes de contrition, mêlée d'une douce et amoureuse confiance.

Elle s'accusa de ses fautes avec beaucoup d'humilité devant la Mère Prieure et les autres religieuses. De plus, elle demanda au V. P. Jean Diaz, Prieur de notre couvent, qui lui administrait l'Extrême-Onction, que le dimanche suivant, dans l'église, le prédicateur demandât pardon au peuple de tous les torts qu'elle pourrait avoir causés. Le religieux devait ajouter que quiconque se croirait lésé pourrait se rendre au monastère pour y recevoir pleine satisfaction.

La Bienheureuse Jeanne vécut encore six jours, pendant lesquels son cœur demeura tranquille et fixé en Dieu. Elle pria la Mère Prieure de la faire enterrer dans le bas chœur de l'église, afin que les religieuses, passant plus souvent près de sa tombe, se souvinsent aussi de prier pour le repos de son âme. De son côté, elle leur promit de les assister plus tard, si Dieu lui faisait miséricorde en ce terrible moment qui lui restait à passer. C'est ainsi qu'elle appelait son trépas. De fait, quelque sainte et innocente qu'eût été sa vie, la crainte de la mort la pressait vivement, et elle s'écriait en se frappant la poitrine : « *Peccavi, Domine, miserere mei* : J'ai péché, Seigneur, « pardonnez-moi. » Ou bien, tenant dévotement le crucifix entre ses mains : « *Averte faciem tuam a peccatis meis* : Seigneur, détournez « votre visage de mes péchés. »

Cette crainte ne lui ôtait point cependant la confiance, comme elle le témoignait à quelques Sœurs qui s'étonnaient de la voir en de si pressantes angoisses. Aussi arrangeait-elle tous les instants de sa vie d'après la révélation qu'elle avait eue de l'heure de sa mort. Elle envoyait reposer le confesseur et les religieuses, sans les fatiguer plus qu'il ne fallait, et elle les avertit lorsqu'il fut temps de commencer la recommandation de l'âme. Elle se fit lire premièrement la Passion de Notre-Seigneur selon S. Jean. Elle récita ensuite le Symbole des Apôtres et celui de S. Athanase. Pendant la recommandation de l'âme, elle tenait en main le cierge bénit, et à mesure qu'approchait sa fin, le visage pâle, maigre et défait, les yeux mourants et enfoncés reprenaient leur premier éclat, avec un rayonnement et une vie admirables. Enfin, le 12 mai 1490, sur les deux heures après minuit, au moment où, dans les Litanies des saints, on prononçait ces paroles : « *Omnes Sancti Innocentes, orate pro ea* : Saints Innocents, priez pour « elle », ses yeux s'ouvrirent doucement, elle les leva au ciel, puis

elle y envoya sa bénite âme avec son dernier soupir. Elle était âgée de trente-huit ans.

Les yeux s'étant refermés, elle parut endormie plutôt que morte. Ses mains et ses bras restaient flexibles, et son visage respirait l'immortalité. Les obsèques furent célébrées avec une solennité digne de sa qualité de Princesse et de son éminente vertu. Sa mort fut inconsolablement regrettée du Monastère, de la ville et de tout le royaume, tant on l'aimait et chérissait. Et comment ceux qui étaient si intéressés à sa perte ne l'auraient-ils pas regrettée, quand les créatures mêmes insensibles en témoignèrent du deuil ? On affirme qu'en transportant son corps à sa sépulture, le convoi passa dans un jardin où la défunte allait quelquefois se recréer : on vit alors qu'aux approches de la bière, les herbes, les plantes, les arbres perdirent leur verdure, leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits, et se desséchèrent de telle sorte qu'on n'en put attendre quoi que ce fût. Il fallut nécessairement en planter d'autres. Ce fait extraordinaire se passa devant un grand nombre de témoins et se trouve consigné dans la Vie de la Sainte, composée par Sœur Marguerite Pineria.

La gloire de la sainte Princesse fut révélée par Dieu, la nuit même du décès, à l'un de ses chapelains à qui elle avait recommandé d'aller en dévotion à Notre-Dame de Guadeloupe, dès qu'elle serait trépassée. Durant son oraison, il vit devant ses yeux à la même heure une belle couronne toute éclatante de lumière, mais sanglante, et dont les pointes étaient chargées chacune d'une grosse goutte de sang. On sait que la couronne d'épines ornait les armes de l'Infante et que dans le monastère elle se faisait appeler Sœur Jeanne de la Couronne, et partout devant les images s'inclinait en disant : « *Ave spina, pænæ remedium.* » Le vertueux prêtre éprouva quelque crainte, mais s'étant rassuré par la couleur vermeille de ce sang et la lumière qui enveloppait cette couronne, il la contempla avec admiration. La couronne monta peu à peu et lorsqu'elle disparut, il entendit distinctement ces paroles : « Je me meurs à l'instant même. » La chambre resta tout embaumée d'une odeur céleste, et aussitôt il entendit qu'on sonnait les cloches du monastère pour le décès de la Princesse. Il se prosterna le front contre terre, bénissant le Seigneur de la gloire de la sainte Infante. Dans la suite, il fit avec dévotion le pèlerinage de Notre-Dame de Guadeloupe, mais il mourut saintement pendant son retour.

La Mère Prieure étant plus sensiblement affligée que les autres de cette mort, la bienheureuse Princesse lui apparut en songe, environnée

de clarté et revêtue des habits de l'Ordre. Elle s'approcha et lui dit : « Pourquoi, ma Mère, vous affligez-vous de la sorte au lieu de vous « féliciter de mon bonheur ? Je suis dans le lieu de mon repos, aversissez-en les Sœurs : vous connaîtrez dans quelque temps la miséricorde que Dieu m'a faite de me retirer de ce monde. » La Mère Prieure s'éveilla toute consolée. Quatorze mois après mourait le prince Alphonse, neveu de la défunte et fils du roi Jean, puis le roi lui-même, quatre ans plus tard, sans héritier. La Mère comprit alors ce que les dernières paroles de la Sainte avaient prédit. Si, en effet, l'Infante eût vécu encore quatorze mois, on lui aurait fait de nouvelles instances pour l'obliger à sortir du monastère et à s'engager dans les liens du mariage.

Deux autres Sœurs furent favorisées de la vue de la Bienheureuse. Elle en délivra une de ses scrupules et lui donna quelques conseils. Entre autres choses, elle lui dit par deux fois que l'on examine très rigoureusement par de là le tombeau bien des actions que nous traitons ici-bas comme peu importantes.

Enfin elle se montra devant toutes les Sœurs à l'heure où elles se retiraient dans leurs cellules après Matines. Elle les consola avec tant de bonté que chacune prenait plaisir ensuite à raconter la façon dont elle l'avait vue et ce qu'elle lui avait dit pour dissiper la tristesse de la communauté. A d'eux d'entre elles la Sainte affirma en particulier qu'elle avait obtenu de Dieu, pour quelques religieuses, la grâce de la suivre bientôt dans la gloire. Elle montra même par écrit les noms de celles qui devaient mourir. De fait, la même année, sept religieuses des plus vertueuses moururent dans ce monastère.

Dieu voulut glorifier sa servante par plusieurs miracles, non seulement en Portugal, mais jusque dans les colonies. Un habitant de l'île de Madère était gravement malade ; il se procura une relique de la Sainte, et se l'étant appliquée recouvra la santé.

Innocent XII permit au peuple portugais et à l'Ordre de S. Dominique de fêter solennellement la *sainte Infante*, dont les reliques reposent au monastère d'Aveïro, et les informations continuent en vue de sa canonisation.

Malgré la persécution exercée de nos jours contre les Ordres religieux en Portugal, le couvent d'Aveïro a pu être repeuplé. Naguère une religieuse de ce célèbre monastère nous écrivait les intéressants détails qui suivent :

« Nous formons ici une petite communauté de six Sœurs de chœur et de six sœurs converses, établie depuis près de quatre ans dans le couvent d'Aveïro, un des plus anciens de notre Ordre en Portugal. Combien nous sommes heureuses de vivre dans cette maison, où tout nous parle des vertus héroïques et de la grande sainteté de plus de cinq cents religieuses qui ont fait ici profession ! La dernière est morte il y a une vingtaine d'années.

« Mais ce qui rend en particulier ce cher couvent digne de la plus grande vénération, c'est qu'il a été pendant de longues années le séjour de la Bienheureuse Jeanne de Portugal, fille d'Alphonse V, et que nous possédons ici ses précieuses reliques. La vie de cette sainte princesse est connue, mais tout n'a pas été écrit dans les chroniques de l'Ordre, et il circulait à Aveïro plus d'une légende gracieuse à son sujet. Une de ces pieuses traditions c'est que la sainte aidait de ses propres mains à construire un certain mur du couvent, et, chaque nuit, après le départ des ouvriers, elle se rendait à l'endroit où l'on faisait les nouvelles constructions pour travailler elle-même.

« Cette partie de la maison existait encore, mais menaçait ruine. On décida tout dernièrement de l'abattre, afin de la remplacer par un édifice dont nous avions grand besoin pour nos écoles. Or, voici ce qui arrivait, il y eut à peine quelques semaines. Comme les ouvriers commençaient à abattre le mur auquel on disait que la Bienheureuse Jeanne avait travaillé, une odeur fort agréable s'exhale de ces vieilles pierres et se répand tout autour. Nous avons toutes été attirées vers ce lieu par cette odeur que nous, les habitantes de la maison, connaissons si bien comme l'odeur uniquement propre aux reliques de la sainte ou aux endroits où celles-ci ont été conservées.

« Les ouvriers qui ne voulaient avoir rien senti tout d'abord, confessèrent cependant vers le soir, que l'odeur avait continué tout le jour à se répandre, mais qu'elle ne sortait que de l'unique place où l'on disait que les mains de la sainte avaient travaillé. Ils avaient réellement peur que la Bienheureuse Jeanne ne leur envoyât quelque châtiment pour les punir de leur peu de foi. »



Le V. P. ANTOINE JOSEPH BONNINEAU

Profès du Couvent de Saint-Honoré, à Paris ()*

(1675)

ANTOINE Bonnineau naquit dans la petite ville de Mantes près Paris, où son père était lieutenant général. Venu au monde avant terme, aveugle et tout infirme, jamais il ne connut sa mère, qui

(*) *Mémoires d'Arras et de Saint-Honoré.*

mourut en lui donnant le jour. Après quelque temps ses yeux s'ouvrirent à la lumière, mais sa complexion resta frêle et très délicate.

Fils unique et partant singulièrement aimé de sa famille, il dut vaincre de vives oppositions, lorsqu'il voulut renoncer au siècle. Son tempérament paraissait d'ailleurs incapable de supporter une vie aussi austère que celle des maisons d'observance de l'Ordre de Saint-Dominique. Mais l'attrait de la grâce fut si fort et si doux, et le jeune adolescent s'était tellement donné à la piété dès son enfance, qu'il sut triompher généreusement des délicatesses de la nature, des espérances de la fortune, des tendresses de la chair et du sang.

Il fut admis à revêtir l'habit de l'Ordre à l'âge de seize ans, le jour de l'Assomption 1633, au couvent de la rue Saint-Honoré. Rien ne vint troubler sa ferveur durant le noviciat, sinon la crainte d'être renvoyé à cause de son peu de santé. Jugé toutefois assez vigoureux pour suivre les exercices de la vie commune, il prononça ses vœux solennels l'année suivante, le jour de S. Hyacinthe. La dévotion qu'il portait au chaste époux de la Sainte Vierge, lui fit alors ajouter le nom de Joseph à celui d'Antoine. Son culte filial pour Sainte Catherine d'Alexandrie date aussi de cette époque. Il demandait par elle au Seigneur la persévérance dans sa vocation et toujours il se reconnut redevable de cette grâce à l'illustre martyre. Plus tard à la sainte messe il récitait souvent sa mémoire, et, ayant fait imprimer une antienne et l'oraison de son Office, il distribua ces prières de tous côtés en son honneur. Prêchant une station d'Avent chez nos religieuses d'Abbeville, il développa les vertus et les prérogatives de la sainte avec tant de zèle, qu'il décida beaucoup de fidèles à célébrer ses louanges et à l'invoquer assidûment.

Le V. P. Bonnineau reçut à tel point le don de persévérance, que pendant quarante-deux années de profession il est demeuré une colonne de l'Observance régulière. Il gardait les jeûnes malgré les grandes fatigues de ses prédications, ne buvait presque point de vin, allait fort pauvrement vêtu, n'acceptait aucun viatique en ses voyages et vivait dans un parfait détachement de toutes choses.

Surtout il était très zélé pour l'abstinence perpétuelle, dont les Constitutions ne dispensent que les malades. Un religieux lui ayant demandé par lettre si, pour avoir plus de force durant certaines prédications, il ne lui serait pas permis de manger des aliments gras, le Père lui répondit de s'en bien garder. La première et principale obligation d'un religieux consiste à observer sa Règle. A la vérité, la fin

de l'Ordre est la prédication, mais il faut l'exercer par les moyens que nos Règles prescrivent et ce sera singulièrement sur leur observance que Dieu fera porter notre compte, lorsqu'il nous jugera. Le Père avait d'autant plus de raison de parler ainsi que nos Constitutions, rédigées pour des Prêcheurs, n'accordent aucune dispense du maigre pour le seul motif de prédication. Critiquer cette sévérité apparente serait dire que notre Père S. Dominique et tant d'autres prédicateurs apostoliques, qui ont fleuri dans l'Ordre, n'entendaient rien aux moyens de rendre leur ministère fructueux.

Le saint religieux disait à ce propos que, suivant l'exemple de S. Jean-Baptiste, les prédicateurs doivent éclairer, non comme le soleil, qui ne perd rien de sa substance, mais comme une lampe, qui se consume en éclairant. Lui-même pratiquait fidèlement ce qu'il enseignait aux autres, et hors du couvent il prenait régulièrement la discipline à ses jours habituels; toutefois il choisissait les moments où personne ne pouvait l'entendre pour se livrer à cette pénitence.

Ses prédications procédaient plutôt de la ferveur d'esprit que d'une science profonde. Il était pénétré de son sujet et touché ainsi lui-même il parvenait facilement à émouvoir. Après le sermon nul moyen de lui parler d'affaires; il était tout entier encore aux vérités qu'il venait d'expliquer. Parfois, au sortir des localités où il avait exercé le saint ministère, il faisait mettre à genoux les personnes de la maison et tous ensemble demandaient pardon à Dieu des fautes qu'il avait commises dans sa prédication. Cette humilité produisait plus de fruit dans les âmes que le discours le mieux composé.

Le P. Antoine-Joseph aurait été capable de prononcer de beaux sermons, comme il parut, lorsqu'étant Prieur d'Arras il fut invité à prêcher chez les Pères Récollets pour la solennité de la canonisation de S. Pierre d'Alcantara (1669) et chez les Pères Jésuites pour celle de S. François de Borgia (1671). Cependant il préférait faire le bien dans le secret du confessionnal, où il restait à la disposition des fidèles depuis quatre ou cinq heures du matin jusqu'à midi, même s'il devait prêcher à trois heures du soir. La conversation des pauvres et des âmes simples l'attirait, et il se sentait à l'aise dans les auditoires formés de gens du peuple. Sa pratique ordinaire était de consulter d'abord le Seigneur sur le sujet vraiment profitable à ses auditeurs, vu leur condition, la portée de leur intelligence, et leurs besoins spirituels. Il ordonnait le sermon d'après les inspirations reçues pendant sa prière. Autrement, disait-il, on prêche sans morale, quelque

artifice qu'on emploie pour la déduire et amener les fidèles à la réforme de leur conduite.

Il était tellement rempli de Dieu, qu'obligé plus d'une fois de monter en chaire sans préparation immédiate, il n'en pénétrait pas moins ses auditeurs d'une vive componction. Un jour, entre autres, que dans sa ville natale il s'était rendu à l'église collégiale de Sainte-Croix pour entendre la prédication d'un religieux, celui-ci se trouva subitement incommode et ne put satisfaire à la dévotion du peuple, qui l'attendait. Quelques personnages marquants de l'assemblée, voyant le Père Bonnineau dans la foule, lui demandèrent alors de vouloir prêcher. Il s'excusa d'abord de son mieux ; néanmoins, doucement entraîné par l'autorité des personnes qui l'en priaient, il céda et se recueillit pendant que le chœur chantait quelques motets. Un quart d'heure après il montait en chaire. Prenant pour texte ces paroles de l'Exode « *Digitus Dei est hic* : Le doigt de Dieu est ici », il montra que c'était par une Providence particulière de Dieu qu'il se voyait obligé de prêcher en un jour si solennel, ayant à rendre de publiques actions de grâces au grand S. Marcou, le Patron de la ville, de ce que, petit enfant, il avait été guéri miraculeusement par les prières du saint d'un mal très douloureux et réputé incurable. Après avoir rappelé ce bienfait personnel, il ajouta tant d'autres belles choses, que tout l'auditoire en resta dans l'admiration.

Tout dans sa vie appuyait fortement les vérités annoncées par lui au peuple. Après une longue et dévote préparation, il célébrait la sainte messe d'une voix claire et distincte, avec une application et une modestie qui édifiaient tous les assistants. Durant son action de grâces la présence de Jésus en son cœur le captivait à ce point, qu'il était incapable de réciter aucune prière vocale. Ordinairement il se tenait alors dans quelque chapelle isolée, les yeux fermés, les bras en croix, la tête dévotement baissée, tout absorbé en Dieu.

Ses conversations avec les personnes séculières ne portaient que sur des sujets édifiants. Les curiosités et nouvelles du temps le touchaient peu, et jamais on ne put le décider en certaine rencontre à lire la gazette. Toutes ses actions respiraient la piété et la modestie. Il visitait volontiers les malades dans les hôpitaux. Il traitait les pauvres avec tant d'égards et de tendresse, qu'il avait conquis entièrement leurs cœurs, et que souvent en pleine rue ils lui demandaient à genoux sa bénédiction. Il partageait avec eux la portion qu'on lui servait au réfectoire, et goûtait toujours en leur compagnie un singulier plaisir.

A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit on le trouvait disposé à se rendre auprès des moribonds. Il les exhortait avec une telle onction que mourir entre ses bras était généralement considéré comme un gage de prédestination. Dieu lui accorda aussi une grâce particulière pour rétablir la paix dans les familles.

Supérieur, il veillait avec tant de sollicitude sur sa communauté, qu'il ne voulait jamais s'en éloigner. Ainsi, durant son priorat d'Abbeville, les religieux d'Arras, où il avait exercé ce même office, le prièrent instamment de venir pour une affaire qui paraissait importante. Ce pouvait être, à la vérité, une prière d'ami ; en tout cas, ce digne supérieur répondit que pour lui la plus pressante des affaires était de servir ses religieux et de se tenir à leur disposition, un bon pasteur ne perdant jamais de vue son troupeau.

Il gouvernait plus en père qu'en prélat, et préférait trop de bonté à une fermeté excessive. Comme le renom de sa douceur et de la sainteté de sa conduite se répandait de toutes parts, il fut élu par les religieux de Rouen, ensuite par ceux d'Arras, malgré la différence de Province (1) ; et il correspondit parfaitement aux espérances qu'on avait conçues de sa sagesse.

Dès qu'il fut établi à Arras, un grand nombre de personnes voulurent se confesser à lui et se ranger sous sa conduite, il les accueillit volontiers et leur donna tout le temps nécessaire à leur profit spirituel. Quelques religieux le blâmant d'être un peu long dans ses entretiens au confessionnal, il répondit qu'il aimait mieux entendre une seule personne à loisir que dix avec précipitation, sans fruit durable.

On ferait un volume des lettres qu'il a écrites aux personnes qu'il dirigeait ; toutes sont remplies de l'esprit de Dieu et propres à instruire les âmes autant qu'à nourrir le cœur dans la piété. Un de ses dévots en a recueilli et groupé plusieurs selon les trois vies purgative, illuminative, et unitive. Sa maxime était de porter les âmes à un entier abandon au bon plaisir de Dieu.

Il marchait lui-même dans cette voie depuis sa profession. Les supérieurs l'ayant appliqué aux études, et lui, soit par amour de la vie intérieure, soit pour ne pas perdre le goût des choses spirituelles, craignant de s'y trop adonner le maître des novices mit un jour à la

(1) Rouen appartenait à la Province de Saint-Louis, Arras à celle de France.

porte de sa cellule ces deux vers latins, qu'il s'efforça depuis assidûment de mettre en pratique.

*Vive carens vitio, tanquam sis cras moriturus ;
Vive vacans studio, tanquam nunquam moriturus.*

« Vivez sans défaut, comme si demain vous deviez mourir ; vivez « appliqué à l'étude, comme si vous ne deviez jamais mourir. » Cet avertissement salutaire l'impressionna, et il étudia dès lors sans se décourager et avec goût.

Le V. P. Antoine Bonnineau se regardait comme l'enfant de la volonté divine, et prenait un singulier plaisir à expliquer dans ses sermons les avantages du parfait abandon. De là venait aussi qu'il obéissait avec tant de dépendance, et que jusqu'à sept fois il accepta la charge de maître des novices. Dieu lui avait réparti des grâces spéciales pour cet emploi, et il excellait à inspirer à ses enfants spirituels l'amour des exercices communs. « Oh ! qu'un religieux de « communauté, disait-il, est agréable à Dieu ! » Il aimait mieux lui-même se priver de la consolation de se préparer à la messe à loisir, ou d'une oraison, plutôt que de gêner le sacristain ou les autres officiers du couvent, lorsqu'ils réclamaient son assistance.

Intérieurement dans son estime il se plaçait sous les pieds des Frères, et parfois il avait des vues si claires de sa petitesse en même temps que de la grandeur de Dieu qu'il s'écriait : « Que je suis aise, ô Seigneur, de ne savoir où poser mon pied ! Ma place est au plus profond des enfers, si vous ne me faites miséricorde ; mais j'espère en « votre bonté. »

Il aimait passionnément la souffrance, et tressaillait de joie à la seule pensée de se voir associé avec Jésus dans le mépris des hommes. Entré une fois dans le monastère de nos religieuses d'Abbeville, dont il était supérieur, et passant devant l'image d'un crucifix, il s'arrêta, et le considérant avec attention, dit aux Sœurs novices alors présentes : « Je vais vous donner, mes Filles, trois pauvretés de Jésus-Christ « crucifié à imiter, Jésus pauvre de biens, Jésus pauvre d'amis, Jésus « pauvre d'honneur et de réputation ; » et il ajouta : « Si vous savez « bien imiter : en ces trois points votre divin Epoux, vous serez tous « jours contentes en Religion : Souvenez-vous de cela chaque fois « que vous regarderez ce crucifix. »

Il suffisait de l'entendre parler de Dieu pour être touché, et plu-

sieurs religieuses ont assuré que, pour elles, une des plus grandes miséricordes de Dieu avait été d'apprendre de sa bouche les obligations de leur état. On rapporte même à ce sujet certains faits qui semblent indiquer chez le V. Père l'esprit de prophétie. La Sœur Agnès de Boulogne, encore dans le monde, hésitait à suivre sa vocation. Dans un entretien le Père lui prédit qu'elle serait religieuse et malgré plusieurs obstacles à son dessein, ferait profession ; de plus qu'elle mourrait la première de toutes les sœurs qu'elle laisserait au milieu du monde.

Une Maîtresse de novices se refusait à admettre une jeune fille, qui lui paraissait manquer de la piété et du sérieux nécessaires ; le Père l'encouragea à ne rien craindre, cette personne devant honorer beaucoup sa communauté.

Ailleurs, dans un pensionnat, une enfant désireuse d'entrer au noviciat, voulait aller auparavant dans sa famille pour prendre congé de ses proches. Le Père l'en dissuada, l'assurant qu'à la porte deux démons l'attendaient pour lui faire perdre la grâce de sa vocation. Cet avis paternel fut inutile, mais, de fait, l'esprit du monde s'empara de ce cœur inconstant, et les Sœurs ne la virent pas revenir au monastère. Dans un accès de colère contre le prochain, une personne vint se plaindre au V. Père pour quelques paroles indiscrètes ; celui-ci la remit aussitôt dans le calme, en lui disant avec une douce gravité : « Mieux vaut imprudence que passion. »

Le V. Père Bonnineau fut un des religieux députés à la fondation d'Abbeville. Parmi les contradictions qu'ils endurèrent, il soutint le courage de ses compagnons, et leur assura que leur entreprise tournerait à la gloire de Dieu et au bien de l'Ordre. Il s'acquitta dans la ville une immense réputation, surtout après le fait suivant : Madame Marie le Berger, veuve de M. Chartrel, avait un doigt si malade que pour seul remède les chirurgiens conseillaient l'amputation. Durant une visite, le P. Bonnineau en eut compassion, et levant les yeux au ciel, puis, touchant le mal avec le pouce et l'index : « Voilà, dit-il, ma « chère Sœur, les doigts qui ont aujourd'hui tenu le corps adorable « de Jésus-Christ ; ils touchent votre mal. Espérez que Jésus vous « guérira, et dans cette vue abandonnez-vous entièrement à lui. Au « nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. » Et il traça le signe de croix. Quelques jours après, le mal avait disparu.

Cette merveille augmenta beaucoup l'estime de sa sainteté à travers la ville, et durant sa dernière maladie le maire et les principaux citoyens

vinrent plus d'une fois lui demander comme gage de bonheur sa bénédiction. Lui, toujours humble, supplia le Frère qui le servait de lui mettre la corde au cou et de l'enterrer même en cet état. Dans ces admirables sentiments, son âme se détacha de son corps, et alla jouir de son Créateur, en attendant la bienheureuse résurrection de tous les justes (12 mai 1675).

Un concours prodigieux de peuple visita le corps du V. Père, chacun criant que c'était un saint. Beaucoup insistèrent auprès des religieux pour avoir quelque souvenir de lui, et d'autres se recommandèrent avec foi à ses prières auprès de Dieu. Quelques personnes avouèrent plus tard qu'ayant fait des neuvaines de prières à son tombeau, elles avaient obtenu du Seigneur les grâces réclamées par son intercession. Enfin le seul souvenir de ses vertus a suffi longtemps pour affermir dans le bien les âmes les plus ébranlées.



LE MÊME JOUR

127. — A Chartres, mémoire du V. P. GEOFFROY DE BEAULIEU, confesseur de S. Louis, roi de France et le plus ancien de ses historiens. On ignore en quel couvent Fr. Geoffroy revêtit l'habit de Saint-Dominique. On sait seulement qu'il resta pendant vingt ans auprès du saint roi Louis en qualité d'aumônier, de confesseur, de conseiller intime; qu'il l'accompagnait à la croisade entreprise en 1248; qu'il partagea sa captivité; qu'après sa délivrance il le suivit à S. Jean d'Acre, et qu'il était présent lorsque le légat vint annoncer la mort de la reine Blanche. Ils revinrent ensemble en France en 1254, et les mêmes relations continuèrent entre eux jusqu'en 1270. On retrouve Fr. Geoffroy sur la plage de Tunis à côté du roi mourant; il lui administre les derniers sacrements, puis avec Fr. Guillaume de Chartres il rapporte en France la lettre de Philippe III annonçant la mort de S. Louis (1). Sur l'ordre du pape Grégoire X, il composa la vie de son royal pénitent, et « la laissa pour être adressée à ce pontife », dit Guillaume de Chartres; ce qui

(1) *Cartulaire de N.-D. de Paris*, n° 257, à l'année 1270.

fait supposer qu'il mourut avant le 10 janvier 1276, date du décès de Grégoire X (1)

Il ne faut pas chercher dans Geoffroy de Beaulieu l'histoire politique et militaire du règne de Louis IX ; il raconte surtout la vie intime et pieuse du Saint, ses dévotions, son amour et ses largesses pour les religieux, en particulier pour les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs, entre lesquels il eût voulu se partager, disait-il.

Deux traits empruntés à la Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, achèveront de peindre cet illustre ami des Frères, et son confesseur, Fr. Geoffroy de Beaulieu. Au ch. xiv, « De sa roideur de pénitence, » on lit ces quelques mots : « Il avait trois cordeles ensemble jointes, longues pres de pié et demi, et chacune de ces cordeles avait quatre neus ou cinq ; et touez les jours de vendredi partot lan, et en quaresme es jours de lundi, de mecredi il cerchoit mout bien sa chambre par touz les angles, que nul ni demorast ilecques ; et donques il chooit luis et demoroit enclos avec frere Gieffroi de Biaulieu son confesseur, de lordre des Preecheurs, dedenz la chambre ou il estoient longuement ensemble ; et estoit creu et dit entre les chambellens et hors de la chambre, que lors, li benoiez rois se confessoit adonques audit frère, et que adoncques li diz freres le deciplinoit des dites cordeles. »

Dans un chapitre précédent, à propos des œuvres de miséricorde du pieux roi envers les religieux, et les pauvres, le chroniqueur raconte l'anecdote suivante : « Et comme il fust une foiz a Chastel-neuf sus Leire (Châteauneuf-sur-Loire, entre Sully et Jargeau) en la dyocese d'Orliens et se vosist aler esbattre apres dormir du jour, au bois ; et il eust fait apeler frere Gieffroi de Biaulieu son confesseur, de lordre des Preecheurs, qui estoit ilecques avecques lui, pource que il alast avec lui au bois ; li diz freres respondi que il ne povoit, porce que il atendoit freres Preecheurs qui venoient en une nef par la riviere de Leire qui aloient à Orliens au chapitre provincial. » A cette objection respectueuse de son confesseur, saint Louis réplique, disant « que il voloit aler avecques lui jusques a la riviere pour veoir les freres ; et ainsi vindrent a prié li sainz rois et li diz freres et moult dautres jusques a la riviere. » Il ne se contenta pas de cet acte de bonté et d'affectueux intérêt. Les Frères voulaient à tout prix continuer leur route et passer la nuit à Jargeau. Saint Louis s'y refusa, et « il contreinst tant les freres qui estoient dix-huit ou environ, que il les fist venir au chastel et les fist herbergier

(1) L'œuvre de Fr. Geoffroy fut plusieurs fois publiée, mais la meillenre édition se trouve en tête du tome XX des *Historiens des Gaules et de la France*. Le manuscrit reproduit à cet endroit est le manuscrit d'Evreux, et porte à la fin cette courte note : *Istum libellum emit anno Domini M^o IIII C^o LXIII^o frater Johannes Breballius, in sacra theologia magister pro conventu sancti Ludovici Ebroycensis fratrum Praedicatorum.*

« cele nuit et leur fist assigner tres bon hostel. » — *Historiens des Gaules*, t. xx, préface, et pag. 92, 108.)

127. — A Metz mourut le V. P. SIMON, surnommé l'Allemand, et remarquable par son zèle tout apostolique, et son assiduité à l'oraison. Son heureux trépas arriva le 12 mai, dans le premier siècle de l'Ordre, mais on ignore en quelle année. — (*Mémoires de Metz*.)

1536 — Mémoire du très docte prélat, Fr. AUGUSTIN JUSTINIANI, évêque de Nebio, dans l'île de Corse, et l'un des plus grands hommes de son siècle. Il naquit à Gênes de l'antique et noble famille des Justiniani et reçut l'habit de l'Ordre à quatorze ans, dans le couvent de Santa-Maria-de-Castello. Le lendemain, à l'instigation de ses parents, le doge de Gênes, Paul Fregoso, l'arrachait du couvent et le remettait à son père, qui l'envoya bientôt à Valence pour empêcher ses projets de vie religieuse.

Déjà le cœur du jeune Augustin s'éprenait des plaisirs du monde, lorsque Dieu lui envoya une maladie qui le força de réfléchir, et raviva ses désirs de perfection. Rentré peu après en Italie, il s'enferma, sans avertir sa famille, au couvent de Saint-Apollinaire de Pavie, qui appartenait à la célèbre Congrégation de Lombardie (avril 1488). Il y passa vingt-sept années et estimait toujours ce temps comme le plus fortuné de sa vie.

Recueilli, pacifique et studieux, il devint très savant et s'acquit dans la Congrégation une réputation considérable. Bientôt, il égalait ses Maîtres, si même il ne les surpassait pas, à tel point qu'on lui confia pendant dix-huit ans l'enseignement de la philosophie et de la théologie, et qu'il fut de plus deux ans professeur à l'Université de Bologne.

En 1514, les Supérieurs lui permirent de s'adonner spécialement à l'étude des langues. Ses progrès y furent si étonnants, que peu après il osait entreprendre l'impression de tous les Livres de l'Écriture en hébreu, en chaldéen, en grec, en latin et en arabe, pour stimuler le zèle de l'étude approfondie des Saints Livres chez les érudits de son temps. Cette vaste science lui mérita l'admiration universelle, et les savants, surtout le fameux Pic de la Mirandole, le tinrent dès lors en une véritable vénération. Le V. Père n'avait pas moins d'aptitude pour la chaire ; mais ses travaux de linguistique lui laissaient peu de loisir pour le ministère apostolique.

Pendant qu'il s'absorbait dans ses études, le cardinal Bandinello Sauli, son cousin germain, lui fit envoyer sans l'en prévenir le Bref de sa nomination à l'évêché de Nebio. Le V. Père hésita d'abord, puis il se rendit aux conseils de ses supérieurs et accepta. Après son voyage à Rome, et la visite de son diocèse, qu'il accomplit en pasteur vigilant, éclairé et prudent, le Père Justiniani s'embarqua pour Gênes, où il travailla à l'impression de son ouvrage immense des Versions de la Bible (1516).

Il commença par le *Psautier*, dont il fit tirer deux mille exemplaires dans les cinq langues énumérées plus haut. L'ouvrage reçut l'approbation des plus éminents personnages de l'époque, mais les frais de l'impression étant prodigieux, et la diffusion des volumes difficile, il fut contraint d'en demeurer là jusqu'à ce que la Providence lui eût facilité la publication du reste de ses œuvres. Voici la méthode suivie par le Père dans cette édition, qui rappelle le chef-d'œuvre d'Origène. Chaque page contient huit colonnes, d'où le nom d'*Octaples* que porte communément cet ouvrage; on y voit juxtaposées au texte hébreu, d'abord une traduction mot pour mot en latin, puis le texte de la Vulgate, la version grecque des Septante, l'arabe, enfin le *Targum* ou paraphrase chaldaïque en caractères hébreux, une version latine correspondant à la chaldaïque, et des notes sur certains passages altérés par les Juifs. Travail monumental, et digne des plus illustres Pères de l'Eglise. Sixte de Sienne assure avoir vu deux exemplaires seulement de cet ouvrage incomparable, l'un sur les Psaumes, dédié à Léon X, et l'autre sur les Evangiles, écrit en entier de la main de l'auteur.

La même année 1516, le P. Justiniani assistait aux sessions onzième et douzième du Concile de Latran, et l'on dit qu'il s'opposa de tout son pouvoir à plusieurs articles du Concordat conclu entre Léon X et François I^{er}.

Cependant la renommée du P. Augustin Justiniani se répandait de toutes parts. François I^{er} résolut de l'attirer dans l'Université de Paris. Il fut assez heureux pour y réussir, et notre V. Père enseigna cinq ans l'hébreu, recevant une pension considérable du roi, qui le nomma de plus membre du conseil et son aumônier. On peut dire que c'est lui qui fonda dans cette Université l'étude de la langue sainte. Durant ce séjour à Paris il passa une fois en Angleterre. C'était avant la défection d'Henri VIII. Ce prince le reçut avec honneur, et les deux illustres défenseurs de la foi, Jean Fisher et Thomas Morus, conçurent pour lui une vive amitié. Il s'en retourna en France par les Flandres et la Lorraine, où le cardinal Jean et son frère le duc Antoine le traitèrent magnifiquement.

Bien que la résidence ne fût pas, en ce temps, imposée aux évêques avec rigueur, comme depuis l'exigea le Concile de Trente, le V. Père se rendit alors à Nebio pour examiner et corriger au besoin la conduite de ses vicaires dans l'administration de son petit diocèse. L'utilité manifeste de ses études de langues ne lui parut pas suffisante pour exempter toujours un pasteur du soin de son troupeau (1522). Les guerres civiles entre Génois, la peste, la guerre de Charles-Quint et de François I^{er}, la prise de ce dernier à Pavie, le sac de Rome par Charles, connétable de Bourbon, etc., le forcèrent à rester neuf ans dans son Eglise.

Ce temps de repos fut employé par le V. Père à composer plusieurs ouvrages. Il nous apprend lui-même qu'alors il fit imprimer à Paris douze livres pour l'utilité des savants, et traduisit en langue vulgaire quelques traités nécessaires au clergé de son diocèse. Il fit de même pour l'*Economie*

de Xénophon en faveur de sa belle-sœur et de ses neveux ; il décrivit fort exactement toute l'île de Corse, dont il dressa la carte, et composa les Annales de sa ville de Gênes.

Le travail lui procurait d'indicibles jouissances, et parfois il disait : « Si je « n'appréhendais de paraître vaniteux, je m'appellerais *Neophiloponos*, c'est-à-dire nouvel amant du travail. » Ni les jeûnes de la Règle, ni ses veilles d'étude, ni les fatigues de l'épiscopat ne lui causaient aucune peine ; il n'ambitionnait qu'une chose : travailler et se dévouer pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. S'il avait pu goûter une fois la consolation de visiter le Saint-Sépulcre et la Terre-Sainte, il se serait cru, assurait-il, le plus fortuné des mortels.

Enfin, dans le courant de l'année 1536, comme il naviguait de Gênes à Nebio, le vaisseau eut à endurer une si furieuse tempête qu'il fit naufrage et le V. P. fut englouti, passant ainsi des eaux amères de cette vie au rafraîchissement éternel. Augustin Justiniani avait alors soixante trois ans. Tous ceux qui parlent des auteurs ecclésiastiques en font une très honorable mention, et il mérite effectivement une place de choix parmi les écrivains de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. — (Pio, 2^e part., 166 ; Echard, II, 96-100.)

12.. — Au monastère d'Adelshausen la V. Sœur ANNE DE HACHE, d'une famille noble de Brisgau, dont la *Chronique* d'Anne de Muntzingen parle en ces termes : « Il vint au monastère une enfant de dix ans, qui s'appelait Sœur Anne de Hache. Il lui arriva plusieurs faits miraculeux. Ainsi Notre-Dame lui apparut avec son Fils, lui fit signe avec la main de venir à elle et lui dit : « Je veux te donner mon enfant. » Une autre fois, Sœur Anne vit debout sur l'autel un enfant revêtu d'une robe rouge et portant une croix sur ses épaules. Et le divin Enfant dit à la jeune vierge : « Vois, c'est pour toi « que j'ai souffert. »

Il advint aussi que la Sœur tomba malade d'hydropisie. Or une nuit, parmi ses continuelles douleurs, elle s'adressa au Seigneur et lui dit : « Seigneur, que vais-je devenir ? » Et une douce voix lui répondit : « Il faut que « tu deviennes aux yeux du monde un objet d'horreur ; et puis tu viendras « à moi. » Elle raconta tout cela à une Sœur malade et prit patience. Lorsque durant la nuit ses compagnes voulaient se lever pour lui porter secours : « Laissez, s'écria-t-elle, je n'ai besoin de personne ; Dieu est là devant moi, « les bras étendus avec tendresse pour me protéger. »

A ses derniers moments, les Sœurs la prièrent de revenir les visiter après sa mort. Elle leur répondit gracieusement : « Volontiers, mais seulement si « Dieu dans son amour pour vous consent à se passer de moi. » Et ainsi elle mourut. — (*Freiburger Diöcesan-Archiv.*, t. XIII, pag. 172.)

1501 — Au monastère royal de Poissy, la V. M. RADEGONDE DE PRIE. Elle se consacra à Dieu dès l'âge de quinze ans avec une ferveur et une piété,

que rehaussait encore l'éclat de sa naissance. Elle excella surtout par la douceur, la compassion envers les pauvres affligés, la résignation dans les adversités et la générosité dans les entreprises difficiles. Elle se montrait fort assidue à ses exercices spirituels, leur consacrant la plus grande partie de son temps. Elle ressentait un zèle admirable pour la prospérité de l'Ordre, d'où procédait un amour tendre et religieux à l'égard de ses Sœurs, qu'elle désirait voir toujours unies par les liens de la sincère charité. Elle décéda saintement l'an 1301, âgée de cinquante-six ans.

On voyait encore en 1686, dans le Chapitre du monastère, un tableau qui la représentait environnée de religieuses de l'Ordre, comme pour marquer ce grand amour qu'elle leur portait. — (*Mémoires de Poissy.*)

1659 — A Prouille, la très vertueuse Sœur MARIE ROMENGASSE, converse de profession et fort dévote dès son enfance. Un jour elle vit conduire une jeune demoiselle au couvent. Elle se prit alors à pleurer, pensant que la condition pauvre de ses parents l'empêcherait toujours d'obtenir le même bonheur. Dieu, qui console les humbles, lui dit intérieurement qu'elle entrerait plus tard en communauté. Pressée par cette secrète assurance, elle demanda l'habit de l'Ordre à la Prieure; mais celle-ci, ne la trouvant pas assez robuste, rejeta sa demande. De rechef, le Seigneur lui dit qu'elle serait reçue, comme elle le fut ensuite malgré son premier échec.

Sœur Marie vénérât si profondément la B. Vierge et les Saints et Saintes de l'Ordre, qu'elle passait en prières toutes les vigiles de leurs fêtes. La Salutation angélique lui était si douce aux lèvres et au cœur, que si une de ses compagnes se recommandait à ses prières, elle promettait aussi facilement de dire mille *Ave Maria* que d'autres une dizaine de leur chapelet. Lorsque les Pères de Toulouse entreprirent le rétablissement de l'observance au monastère de Prouille, il se trouva que plusieurs d'entre eux firent par mer le voyage de Rome. Au jour et à l'heure du débarquement, comme les Sœurs exprimaient des craintes sur le sort de ces Pères, la Sœur les tranquillisa et leur affirma qu'ils venaient de descendre à terre sains et saufs.

Le démon essaya souvent de l'épouvanter pendant l'oraison; elle invoquait la B. Vierge Marie, sa céleste patronne, et le malin s'enfuyait. Plusieurs fois ses travaux se trouvèrent achevés sans qu'elle sût par quelles mains, lorsqu'elle se livrait à la prière ou à des exercices de charité. On la consultait volontiers du dehors, et plusieurs ont éprouvé les salutaires effets de son intercession près de Dieu. Seulement, pour se maintenir en humilité, Sœur Marie avait coutume de demander qu'on fit un vœu; et elle pouvait assurer ensuite les personnes que les bienfaits reçus étaient la réponse du Seigneur à leur acte de piété. Elle trépassa l'an 1659. — (*Mémoires de Prouille.*)



XIII MAI

Le Bienheureux ALBERT DE BERGAME

du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique ()*

(1279)



DANS cette partie du territoire de Bergame qu'on appelle *Valle Seriana*, du Serio dont les eaux limpides l'arrosent et la fécondent, se trouve la petite terre de Villa d'Ogna, chef-lieu de toute la vallée. C'est là que le B. Albert vit le jour vers l'an 1214.

Son père était agriculteur, mais savait relever son humble condition par une vie irréprochable et solidement chrétienne. Charitable et dévoué, il faisait le bien sans bruit, et prélevait sur ses modestes ressources de quoi subvenir encore au soulagement des pauvres. Dieu le récompensa largement de toutes ses charités en lui donnant un fils destiné à être sa couronne et sa joie.

Dès l'âge de sept ans, Albert s'imposait trois jours de jeûne par semaine et distribuait aux pauvres la nourriture qu'il se refusait à lui-même. En même temps, il manifestait un vif attrait pour la prière, écoutait avec une attention étonnante les conversations pieuses et les sermons.

Sa jeunesse se passa dans l'innocence et le rude travail des champs. Mais, parmi les labeurs de chaque jour, le Bienheureux tenait son cœur constamment élevé vers Dieu; tandis que le corps ployait sous

(*) *Vita del B. Alberto di Villa d'Ogna*, Bergamo, 1846.

le poids de la fatigue, l'âme dirigeait en haut avec ferveur toutes ses aspirations. Voir Dieu en toutes choses, l'écouter, s'entretenir avec lui, étaient les plus chères délices du saint jeune homme. Il savait trouver Dieu partout : la beauté de la nature, le ciel si pur de l'Italie, le gazouillement des oiseaux, le parfum des fleurs, étaient comme autant de voix éloquentes qui lui parlaient du céleste Ami. Aussi, le soir venu, laissait-il volontiers ses compagnons à leurs conversations et à leurs amusements pour se retirer à l'écart, et loin de tout regard indiscret donner un libre épanchement aux ardeurs de sa dévotion. Agenouillé sur la terre nue, il demandait pardon des moindres fautes et châtiait son corps par de rudes pénitences. Par ce moyen, Albert obtint en peu de temps un empire absolu sur ses pensées et ses désirs. Pur de cœur, réservé dans ses regards, discret dans ses paroles, humble et prévenant pour tous, notre saint faisait l'édification de sa ville natale.

Quand il fut en âge de prendre un parti, son père lui fit à ce sujet les premières ouvertures. Avec son grand esprit de foi, Albert voulut réfléchir d'abord en présence de Dieu, puis, après de longues et ferventes prières, il s'abandonna en vrai fils d'obéissance aux désirs paternels. Il épousa une jeune fille de sa condition qui, dans les commencements, lui laissa toute liberté pour vaquer à ses exercices de piété. Ses exemples firent même sur elle une salutaire impression, au point qu'elle cherchait à s'y conformer dans sa propre conduite. Ils vécurent ainsi durant de longues années dans une parfaite union, sans qu'aucun nuage vînt jamais troubler cette douce harmonie. Mais à la mort du père de notre Bienheureux les dispositions de cette femme changèrent subitement; il n'est pas d'affront qu'elle ne fît essuyer dès lors à son saint époux.

Il lui semblait que celui-ci donnait beaucoup trop de temps à la prière et se montrait surtout trop prodigue à l'égard des pauvres. De là des reproches amers sur ce qu'elle appelait son gaspillage, des lamentations sans fin et des scènes aussi injustes que violentes. En vain, pour la calmer, notre Bienheureux essayait-il de lui faire comprendre que Dieu rend sans mesure les libéralités faites en son nom, et que la Providence vient toujours à point secourir ceux qui se confient en elle. Ses paroles douces et humbles produisaient rarement l'heureux effet qu'il en espérait. Il se taisait alors, et souffrait avec patience.

Dieu montra plus d'une fois par des prodiges combien lui était

agréable la charité obstinée de ce juste. Un jour qu'il avait distribué à des mendiants de passage le repas déjà servi pour les ouvriers de la maison, sa générosité lui valut plus de reproches qu'à l'ordinaire. Sans discuter, le B. Albert se recueille, fait une courte prière, et à l'instant même tous les mets reparaissent miraculeusement sur la table.

Une autre fois un pauvre se présente, et notre Saint n'a rien de plus pressé que de lui donner la moitié d'une galette, que sa femme venait de faire cuire pour le repas commun. Cet acte provoqua de nouveau une scène violente. Sans répondre un mot, le B. Albert recourut encore au Seigneur, et pria les yeux levés au ciel ; aussitôt le gâteau reparut dans son entier sur la table. De tels prodiges ouvrirent enfin les yeux de sa compagne, qui, touchée de componction, cessa de l'injurier. Bien plus, prise d'une profonde vénération pour son mari, elle s'appliqua désormais à imiter ses vertus et, en particulier, sa libéralité envers les pauvres.

Mais l'épreuve est ici-bas le partage des amis de Dieu, suivant la parole de l'Archange Raphaël à Tobie : « Parce que tu étais agréable au Seigneur, il était nécessaire que la tentation t'éprouvât. » A cette époque la ville de Bergame était livrée aux mains de quelques seigneurs puissants, qui, abusant de leur autorité, terrorisaient la cité et la contrée par leurs iniques déprédations. Les modestes possessions du B. Albert n'échappèrent point à leur cupidité rapace.

Devenu veuf bientôt après et comprenant qu'il n'avait rien à attendre de la justice des hommes, notre Bienheureux prit à la lettre le conseil du Maître : « A celui qui vole votre habit, donnez aussi le manteau. » Abandonnant donc son petit patrimoine, il quitta son pays, sa parenté, et descendit les vallées du Serio et de l'Adda pour se retirer à Crémone.

Pèlerin dans une ville étrangère, exposé par suite à manquer des choses les plus indispensables à la vie, le B. Albert jeta toute sa confiance en Dieu et demanda sa subsistance au travail des mains. En ville comme à la campagne, il sut contenter parfaitement ses maîtres, si bien qu'on le surnommait partout l'ouvrier diligent. Plus d'une fois Dieu dévoila par des prodiges la grande sainteté de son serviteur. Plusieurs personnes ont déposé, en effet, sous la foi du serment, qu'elles avaient vu un ange sous forme humaine l'aider dans son ouvrage, alors qu'on était sûr de ne lui avoir donné aucun compagnon. Cela lui permettait de fournir double tâche et de gagner

double gain, mais, par contre, les autres ouvriers en concevaient de la jalousie.

Les refus d'Albert, invité à prendre part à leurs divertissements, les irritaient encore davantage. Ils résolurent de se venger, un jour que le Bienheureux fauchait un pré avec son ardeur accoutumée, les devançant tous de très loin. Profitant d'un moment de repos, ils imaginèrent de planter, à son insu, de petites tiges de fer dans la partie du pré qui restait à couper. Ce stratagème aurait pour effet, pensaient-ils, d'émousser la faux, et ralentirait forcément la marche d'Albert. Ce dernier reprit son travail sans se douter de rien, et à la grande stupéfaction de ces envieux, il trancha comme les plus tendres brins d'herbe, les obstacles semés sur son chemin.

Une autre fois, le B. Albert avait été chargé de porter en ville un baril de vin chez une pauvre femme. Par malheur, le petit tonneau glissa de son épaule et se brisa sur la route, laissant perdre tout le contenu. Sans s'émouvoir, le saint homme se tourne vers le Ciel. « Que le Roi de gloire me vienne en aide », s'écria-t-il. C'était sa coutume de redire semblable invocation dans ses difficultés. Il réunit ensuite les morceaux dispersés, les remit en place, et recueillant avec la main tout le liquide répandu à terre, le versa dans le baril, sans en laisser perdre une goutte. Le salaire de sa journée, lorsqu'il avait prélevé pour lui le strict nécessaire, était distribué chaque soir aux pauvres. Mais comme ses ressources étaient loin de répondre aux désirs de sa charité, il ne craignait pas de se faire lui-même mendiant pour secourir les malheureux.

Un couvent de Frères-Prêcheurs s'était établi à Crémone, vers 1226, entre la porte de Brescia et celle de Milan, à l'église Saint-Guillaume. Le B. Albert élut domicile près des Frères, visita souvent leur église et se plaça sous leur direction.

C'est en qualité de Tertiaire de Saint-Dominique qu'il est fêté le 13 mai dans tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; il porte toujours les livrées Dominicaines dans les tableaux qui le représentent. On remarque seulement, soit à Villa d'Ogna, sa patrie, soit à l'église Saint-Mathias de Crémone, que sa chape est de couleur grise. Mais c'était précisément alors l'habit de beaucoup de Tertiaires de Saint-Dominique, en particulier des simples convers chez les Frères de la *Milizia Gaudente*, répandus à cette époque dans toute la Lombardie. Ces chevaliers avaient pour but de combattre, les armes à la main, les hérétiques, de fonder et d'entretenir des hôpitaux, de soigner les

malades, et dépendaient du Maître Général des Frères-Prêcheurs. Ils portaient la tunique blanche avec le manteau noir, et la chape grise était un des signes distinctifs de leurs Frères servants (1). Depuis qu'il eut embrassé la Règle du Tiers-Ordre, le B. Albert se dévoua plus activement encore aux œuvres charitables, et à dater de ce moment il consacra son temps et ses forces presque exclusivement au soin des malades. Les visiter, leur rendre les plus bas offices, les assister de ses prières à l'agonie et à la mort, les ensevelir, puis les accompagner à leur dernière demeure, telle était la principale occupation de ses jours et de ses nuits. Il fonda même un hôpital dans la ville de Crémone (2).

Le Bienheureux s'exerça longtemps à ces différents devoirs de charité, jusqu'au jour où il comprit que Dieu l'appelait à un autre genre de vie.

C'était un usage fort répandu dans le monde chrétien, de faire de pieux pèlerinages au tombeau des Saints. Hommes et femmes, clercs et moines, évêques et rois, entreprenaient volontiers ces lointaines pérégrinations, dont Jérusalem, Rome et Compostelle étaient surtout le but. On s'y rendait à pied, quelquefois en caravanes nombreuses.

Après mûre réflexion, le B. Albert se décida, lui aussi, à la visite des Lieux-Saints. Il sortit de Crémone et, pendant plusieurs années, mena la vie errante. Rome le voit d'abord, puis Jérusalem et Saint-Jacques de Compostelle. Pèlerin intrépide, rien ne l'arrête, ni les mauvaises saisons, ni les difficultés des chemins, ni les obstacles qu'il rencontre sur sa route. Et quand tout lui manque, il reprend le travail manuel ou demande l'aumône avec un accent de modestie et de réserve, qui touche les cœurs. Arrivé au but de son pèlerinage, il se rend au sanctuaire qui l'attire. Là, il se prosterne, s'abîme dans la prière et reçoit les sacrements avec la ferveur d'un ange, puis reste dans la contrée aussi longtemps que le réclame sa dévotion.

Le temps nécessaire pour aller d'un sanctuaire à l'autre n'était pas perdu pour notre Bienheureux. Il marchait en silence, continuant sa méditation et charmant la monotonie de la route par le chant des hymnes ou la récitation des Psaumes. On peut dire qu'en toute

(1) Voir sur cette Milice et le B. Albert de Bergame, le savant ouvrage du P. Domenico Maria Federighi, *Istoria de' Cavalieri Gaudenti*, 2 vol. in-4, in Vineggia, 1787.

(2) Federighi, II, p. 159.

vérité il accomplissait à la lettre le précepte de toujours prier et de ne jamais cesser.

Telle fut la vie du B. Albert, pendant ses courses et ses voyages de pèlerin. Au dire de ses historiens, il visita neuf fois la ville de Rome, huit fois l'Espagne, et une fois la Terre-Sainte. Après toutes ses courses, le Bienheureux se fixa de nouveau à Crémone. En arrivant sur le sol de sa seconde patrie, non loin des portes de la cité, le saint voyageur dut traverser le fleuve qui en baigne les murs. Ne portant jamais sur lui d'argent, il pria le batelier de lui faire la charité de la traversée. Cet homme crut qu'il avait affaire à un vagabond, et refusa durement. Sans se troubler, Albert prend son manteau, l'étend sur le fleuve et, grâce à cette barque improvisée, parvient sans accident jusqu'à l'autre rive. Deux Ermites de Saint-Augustin furent témoins du prodige, et le racontèrent plus tard.

Le premier soin du serviteur de Dieu fut de se mettre à la disposition des pèlerins. Il les recevait volontiers chez lui, et bien que sa pauvreté fût extrême, il savait leur rendre tous les services que suggère une charité délicate et prévenante. Ange conducteur de ses hôtes, il les accompagnait dans les sanctuaires de la ville, faisait réciter sur eux les prières d'usage par quelque prêtre. Puis après les avoir hébergés et traités, comme il l'eût fait pour le Christ en personne, il les reconduisait sur le chemin et leur laissait une aumône pour continuer leur route.

Notre Bienheureux remplit cet office de charité jusqu'à l'épuisement complet de ses forces. Un jour, usé par les fatigues de ses nombreux voyages et son dévouement aux pauvres, il tomba gravement malade. Il demanda aussitôt les derniers sacrements. Le prêtre tardant à arriver, on raconte que le pain des forts lui fut apporté par une blanche colombe, qui entra tout à coup dans sa chambre. Le fait est rapporté par plusieurs historiens, et sur les images du Bienheureux on représente toujours près de lui une colombe tenant dans son bec la Sainte Eucharistie.

Muni du Saint-Viatique, le B. Albert ne manifesta plus d'autre désir que celui de la patrie céleste. Il tenait dans ses mains un crucifix, qu'il ne cessait de couvrir de baisers. C'est dans ces sentiments qu'il remit saintement son âme entre les mains de son Créateur, le 7 mai 1279. Il était dans la soixante-cinquième année de son âge, suivant les uns, et suivant d'autres dans la soixante-quinzième. Au moment de son trépas toutes les cloches de la ville se mirent d'elles-mêmes

en branle, comme pour publier à leur manière la sainte mort de ce juste.

Le corps fut porté à l'église Saint-Mathias, qui aussitôt envahie par la foule se trouva trop petite. On ne pouvait qu'à grand'peine approcher de sa précieuse dépouille : chacun voulait toucher le Saint, le vénérer. Quand il fallut creuser la tombe du Bienheureux dans le cimetière commun, aucun outil, malgré tous les efforts, ne put enlever la moindre motte de terre. Force fut d'y renoncer. Mais pendant qu'on délibérait, on trouva dans le chœur de l'église, à l'endroit même où le Bienheureux avait contume de prier, un caveau tout prêt, que personne jusqu'alors n'avait remarqué. C'est là que furent placés les restes mortels de notre Saint. L'Evêque présida la cérémonie, entouré de son clergé et des membres des divers Ordres religieux.

A partir de ce moment, les populations ne cessèrent plus de l'honorer comme un saint. En 1481, profitant d'une translation de ses précieux restes, les habitants de Villa d'Ogna furent assez heureux pour obtenir un bras de S. Albert, comme ils l'appellent, et ils le conservèrent depuis en grand honneur. Enfin à Crémone, lorsqu'en 1652 l'église fut restaurée, on procéda à une nouvelle translation, dont le souvenir est rappelé par l'inscription suivante placée sur la chasse :

*Corpus S. Alberti templo instaurato e humiliori loco hic translatum
A. D. M. DC. LII. die IV. Maii. (1).*

Benoît XIV a confirmé le culte immémorial du B. Albert et permis à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs, ainsi qu'au clergé de Crémone et de Bergame, de célébrer chaque année en son honneur l'Office et la Messe d'un confesseur non pontife.

(1) *Federighi*, p. 160.





*Le V. P. JEAN GODIN,
Profès du couvent de Dijon,
et Vicaire général de la Congrégation de France (*)*

(1595-1665).

MONTBARD, en Bourgogne, fut la patrie de cet éminent religieux, l'un des modèles les plus accomplis de l'observance régulière au dix-septième siècle. Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Dijon, et prononça ses vœux à l'âge de seize ans, le 8 du mois d'août 1611. Envoyé peu après comme étudiant au célèbre couvent de Saint-Jacques, il se distingua très rapidement entre tous ses condisciples par sa rare modestie et sa vive intelligence. Aussi les principaux offices lui furent-ils souvent confiés. Il remplit en particulier avant sa prêtrise celui de *Circateur*, et plus tard celui de Maître des novices.

La pureté du cœur étant une excellente disposition à l'étude de la divine sagesse, le P. Jean Godin acquit en peu de temps une connaissance approfondie des sciences sacrées. Les régents le choisirent pour être le Présenté de sa Licence, chargé de haranguer, au nom de l'Université et à la tête de tous les bacheliers, le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le Châtelet et la maison de ville.

A peine eut-il reçu le bonnet de Docteur, qu'il fut nommé Prieur de Dijon pour la première fois l'an 1628, et l'Ordre tenant la même année son Chapitre général à Toulouse, il fut choisi pour aller y soutenir des thèses. Dans les séances, il eut pour président le V. P. Nicolas de la Marre, qui, l'année suivante, au Chapitre de Rome, félicita à son tour le V. P. Jean Godin, honoré de la même présidence. Ces deux grands hommes avaient contracté une amitié d'autant plus sincère, qu'elle était fondée sur un même esprit de religion et sur le désir de pratiquer parfaitement nos observances. Tous deux avaient formé le dessein de passer ensemble en Terre-

(*) *Mémoires divers.*

Sainte. Le Père Nicolas de la Marre accomplit ce pieux projet; mais par suite d'empêchements imprévus le P. Godin dut y renoncer.

Lorsque la Province se réunit en Chapitre, à Poligny, le R^{me} P. Ridolfi proposa trois religieux aux suffrages des Pères assemblés, savoir les VV. PP. Nicolas le Febvre du couvent de Chartres, Nicolas de la Marre de celui de Sens, et Jean Godin. Aucun de ces trois ne fut élu, les suffrages s'étant portés sur le P. Claude Mandois. Toutefois, pour donner au P. Ridolfi des gages assurés de ses bonnes dispositions relativement à l'observance régulière, le nouveau Provincial prit le V. P. Godin pour compagnon.

En ce poste de confiance, ce dernier rendit d'immenses services, et quand le P. Mandois eut achevé sa charge, le R^{me} P. Ridolfi envoya notre fervent religieux au Noviciat général, que le P. Jean-Baptiste Carré avait fondé dans le faubourg Saint-Germain. Le Père Godin reçut cette assignation comme un ordre du ciel. Déjà très vertueux et désireux de sa perfection, il n'hésita point à redevenir simple novice dans cette école de sainteté. Il y donnait des exemples d'une humilité ravissante et d'une simplicité de cœur d'autant plus rare, que son mérite était plus unanimement reconnu. Il ne songeait qu'à sa sanctification particulière, quand le P. Général désigna le V. P. Carré pour la réforme du couvent de Rouen et lui adjoignit avec quelques autres religieux le P. Jean Godin. Peu de temps après, le Père était envoyé à Rome pour des affaires de première importance et, dit-on, par ordre du cardinal de Richelieu, ministre d'Etat.

Dès son retour en France, les Pères de Provins l'élurent pour Prieur et écrivirent à Rome pour obtenir sa confirmation. Plein de cet esprit de ferveur qu'il avait puisé au couvent de noviciat et qu'il conserva toute sa vie, le V. Père se rendit à Provins; mais avant de faire lire sa patente il demanda aux religieux, ses électeurs, s'ils consentaient à embrasser une observance plus étroite que par le passé. Il déclara en outre que, sans cet assentiment préalable, il refusait absolument de se mettre à leur tête. Les Pères lui ayant promis toute obéissance, il fit lire les lettres de sa confirmation et accepta la charge de Prieur.

Le temps de ses fonctions expiré, il fut élu pour la première fois par les Pères du couvent de Langres, et il déploya au milieu d'eux le même zèle et la même vigilance. Il ne se dispensait jamais de se trouver partout en tête de la communauté, et s'astreignait en particulier à toute la rigueur des jeûnes; le soir, à la collation, il ne prenait

pour toute boisson qu'un peu d'eau à peine rougie. Sa confiance en la Providence était si absolue, que malgré le peu de ressources de son couvent il fit disparaître certaines étoffes de prix et rétablit l'uniformité parfaite dans le vêtement. Il observait si rigoureusement les lois du dépôt, qu'il n'aurait pas gardé vingt sous dans sa cellule une seule nuit; il remettait au plus tôt entre les mains du procureur tout ce qu'il recevait.

Chaque semaine, il faisait au Chapitre une fervente exhortation tirée d'un passage de l'Evangile. Il divisait son texte et l'expliquait avec tant de netteté et d'onction, que les religieux y trouvaient toute préparée la matière d'une oraison fructueuse, et pouvaient y puiser de riches aperçus pour un excellent sermon. Il reprenait les délinquants, mais d'une manière si humble, si douce et si insinuante, se mettant lui-même parmi les coupables et les imparfaits, que personne ne pouvait se plaindre ni de ses avertissements ni de ses corrections. Lorsqu'on allait lui parler au temps du silence profond pour des causes urgentes, il recevait les Frères fort doucement; mais il répondait à voix très basse pour marquer la différence entre ce saint temps et les autres heures de la journée. Son esprit s'arrêtait très difficilement au mal qu'on lui rapportait d'autrui. Il disait à ce propos qu'avant de condamner les personnes il faut toujours les entendre, et ne pouvant souffrir la médisance, il pratiquait à la lettre ce point des Constitutions : « *Non loquantur de absente, nisi quæ bona sunt* : « Que les Frères ne parlent point des absents, si ce n'est en bonne « part. » On ne le vit jamais manquer à Matines, et pour expliquer son attachement à la lettre des Constitutions il disait souvent : « Per- « sonne ne saurait jamais mieux faire que d'observer la loi. »

Son triennat de Langres terminé, le V. P. Jean Godin fut appelé à Paris par le R^{me} P. Turco de passage en cette ville; celui-ci l'institua Commissaire du Maître général pour les couvents revenus à une vie plus complètement régulière au sein de la Province de France. Il occupa ce poste d'honneur huit ou neuf années, à la grande satisfaction des religieux et des supérieurs de l'Ordre. Les vocaux du couvent de Langres l'élurent ensuite une seconde fois Prieur; mais ils n'eurent pas la consolation de le posséder longtemps, soit à cause d'une infirmité, qui lui survint et l'obligea de donner sa démission, soit parce que nos religieuses de Bourgogne, sur lesquelles il exerçait encore son autorité, eurent besoin de ses lumières et de sa direction. Il fut élu alors Prieur de Beaune, mais

il n'y demeura non plus que fort peu de temps, des négociations urgentes l'ayant ramené à Paris. Il y reçut l'ordre d'aller saluer, au nom du Maître général, la reine-mère, régente du royaume. Anne d'Autriche fit au P. Godin un accueil plein de bonté et lui donna une lettre de recommandation pour Montargis, où le R^{me} Père de Marinis l'envoyait en qualité de commissaire. Il y demeura deux années, s'employant de toutes ses forces à procurer le bien spirituel et temporel de cette maison, l'une des plus anciennes de l'Ordre en France.

De Montargis, le V. Père rentra dans son couvent de Dijon, espérant s'y reposer. Mais le R^{me} Père de Marinis lui confia une mission importante à remplir au monastère de Poissy. Quand il revint après plusieurs mois d'absence, il avait été élu Prieur de Dijon, et malgré sa résistance, il dut accepter cette lourde responsabilité.

Il commença par procurer l'exacte observance des trois vœux, mais avec discrétion, discernant à propos entre les Pères qui autrefois avaient connu et pratiqué la vie régulière, et les jeunes religieux, pour qui cette perfection était nouveauté. Les esprits cependant ne se trouvaient pas également bien disposés, et plus d'un religieux adressait au Prieur des questions embarrassantes. Le R. Père répondait avec une sagacité qui ne laissait aucune place à la réplique.

On lui demanda un jour en quel état il croyait qu'étaient morts tous ces Pères du couvent ou d'ailleurs, qui n'avaient pas pratiqué l'observance; et si réellement cette observance était aussi nécessaire qu'il le disait pour le salut éternel. Il répondit d'abord que Dieu seul peut connaître au vrai l'état des âmes; puis, il ajouta que, sans craindre de se tromper, il donnait cette transgression des Règles comme ayant au moins rendu leur salut plus difficile.

Une autre fois, certain religieux le pressa davantage encore, et le pria de dire en quel état il se croyait lui-même avant d'avoir embrassé la réforme, durant les années où il était déjà Docteur et des plus célèbres de Paris. « Puisque vous insistez à ce point, répartit le Père en souriant, et que vous semblez vouloir un compte de ma vie et de ma conduite, je vous dirai qu'aussitôt appelé au service de Dieu, j'ai reçu du ciel la grâce et conservé la ferme volonté de toujours faire le bien et d'être soumis à mes supérieurs. » Et dans une autre circonstance il disait avec conviction : « Je ne puis comprendre que des religieux obligés par état de tendre à la perfection soient

« opposés à l'observance de leur Règle ; je comprends encore moins
« qu'il soient formellement résolus à empêcher les autres de la garder,
« lorsque les supérieurs travaillent à son rétablissement. »

Parfois on lui alléguait que l'obligation imposée aux jeunes religieux de vivre toujours comme au noviciat dépeuplerait la Province et causerait peu à peu la ruine de l'Ordre lui-même. A cette objection le V. Père répondit : « Cet inconvénient est, à la vérité, un prétexte
« fort spécieux pour détourner du bien les esprits faibles. Je vous
« dirai pourtant devant Dieu, avec plusieurs personnes très éclairées
« et de grande expérience, qu'il vaudrait mieux et que la Province et
« que tout l'Ordre périclite, que d'y voir des religieux infidèles à leurs
« devoirs, courir misérablement à leur perte au lieu de faire leur
« salut. J'espère cependant que Dieu ne permettra pas ce malheur, et
« qu'il conservera toujours parmi nous un grand nombre de serviteurs
« fidèles. Ceux-là, du moins, ne fléchiront pas le genou devant
« Baal, et à leur considération Dieu conservera jusqu'à la fin un
« Ordre aussi célèbre et aussi utile à l'Eglise que celui de
« S. Dominique. »

Par la solidité de ces réponses, le zélé religieux fermait la bouche à ceux qui auraient voulu, par de fausses raisons, autoriser le relâchement et prescrire contre leurs propres vœux. Le V. P. Jean Godin vécut toujours dans ces admirables sentiments.

La seconde année de son priorat de Dijon, il fut atteint de sa dernière maladie. Après avoir reçu avec beaucoup de piété les sacrements des malades, il mourut le 16 mai 1665, à l'âge de soixante-dix ans. Les religieux firent depuis graver son portrait, où transpirent la candeur et les excellentes vertus, dont sa belle âme était ornée.





Le V. M. ANNE DU SAINT SACREMENT

*Professe du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne,
à Toulouse (*)*

(1587-1661)

IL n'est point rare que le céleste Jardinier transplante du lieu qui les a vues naître les Fleurs mystiques dont il veut enrichir certains parterres privilégiés. Ainsi Anne de Blondeau vint au monde le 13 décembre 1587, à Avignon, et le Seigneur la destinait à être l'une des premières religieuses du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.

En 1590, M. de Blondeau, son père, qui commandait le château de Roquemaure, se déclara pour la Ligue. Aussitôt le sénéchal de Beaucaire, Pérault, venait l'assiéger par ordre du duc de Montmorency et l'obligeait à capituler (1). Blondeau remit Roquemaure au pouvoir du roi, et se retira dès lors à Avignon avec son épouse et ses enfants.

Grâce à la tendre sollicitude et aux conseils de sa mère, et de Marie de Blondeau, sa sœur aînée, Anne comprit de bonne heure la nécessité de craindre Dieu, de l'aimer et de pratiquer la vertu. Dès son jeune âge, le Seigneur lui accorda plusieurs grâces de choix. On tient en effet pour assuré qu'une fois le saint Enfant Jésus lui apparut dans un parterre de fleurs, d'où il la regardait amoureusement et la pénétrait si vivement des traits de son amour, qu'elle en resta blessée toute sa vie.

A douze ans, elle fut recherchée en mariage par un riche gentil-homme, qui s'offrit à la prendre sans aucune dot ; mais Dieu, qui se l'était choisie, rompit lui-même ce dessein. Sa sœur, déjà entrée dans le Tiers-Ordre de S. Dominique, lui inspira, du reste, de si purs senti-

(*) *Mémoires de Toulouse.*

(1) D. Vaissette, *Hist. gén. de la Prov. de Languedoc*, année 1590.

ments de dévotion, qu'à l'âge de quatorze ans elle se mit à ne porter que des vêtements de laine, à garder l'abstinence, et à se conformer entièrement à la direction des Pères du grand Ordre.

Peu après elle suivit sa sœur Marie de Blondeau et M. de Colignon à Toulouse (1). Le P. Michaëlis y travaillait alors à rétablir l'observance régulière dans le couvent de Saint-Thomas et fondait la célèbre Congrégation du Tiers-Ordre sous le vocable de Sainte-Catherine de Sienne. Il y agrégea les deux sœurs, et les installa avec Catherine Tossian dans la maison destinée à devenir le premier monastère.

Ces dignes servantes de Dieu s'exerçaient avec une ferveur étonnante dans toutes les œuvres de charité, visitant les prisonniers et les malades dans les maisons particulières comme dans les hôpitaux, et les consolant avec un amour et un dévouement à toute épreuve. Elles s'appliquèrent en outre à l'instruction des repenties, que les autres Sœurs du Tiers-Ordre, encore dispersées à travers la ville, avaient ramenées à la vertu.

En 1605 le futur monastère était prêt à recevoir ses hôtes ; la V. M. Marie de Jésus et ses trois Sœurs, Arnaude (depuis appelée Agnès de la Paix), Claire et Marguerite de Costa allèrent s'y renfermer pour y finir leur vie au service de Dieu. Elles étaient accompagnées des Sœurs Anne de Sainte-Madeleine et Béatrix des Anges. Remplie d'allégresse Anne de Blondeau les reçut solennellement, et toutes ensemble chantèrent le *Te Deum* pour témoigner à Dieu l'excès de leur consolation et l'ardeur de leur reconnaissance.

Leur contentement grandit encore parmi les travaux et les contradictions qu'il fallut supporter avant de jouir du bénéfice de la clôture, et de recevoir l'habit de la Religion. Elles préparèrent leur cœur aux intentions cachées de la Providence, en suivant les exercices spirituels pendant un mois, sous la direction du V. P. Jacques de la Palu, inquisiteur de Toulouse, Prieur du couvent de Saint-Thomas et leur supérieur particulier. Le Père leur permit de remplacer leurs coiffes de taffetas par des voiles de toile blanche. Toutefois, elles ne reçurent l'habit que le 8 mai 1611.

Désireuses de posséder un monastère aussi régulier que possible, et n'ayant pas l'argent nécessaire pour payer les ouvriers, elles-mêmes y mirent à la main, abattant les vieux murs, transportant les décombres, charriant la terre, aplanissant le sol, sans pour cela se

(1) Voir au 4 mai la vie de Marie de Blondeau.

relâcher en rien des jeûnes de Règle, déjà très pénibles sans ce dur travail.

Sœur Anne du Saint-Sacrement fit sa profession l'année suivante, 1612, avec des dispositions très intérieures, se considérant comme morte à elle-même et n'ayant plus de vie qu'en Jésus-Christ, son Sauveur. On trouva dans un de ses écrits quelques résolutions rédigées par elle : Ne faire aucune action extérieure sans l'animer de l'esprit de sa vocation, embrasser de bon cœur les souffrances, éviter les plus légères occasions de péché, se mortifier toujours, s'abandonner à la conduite de Dieu et imiter par cet abandon celui de Jésus-Christ à la volonté de son Père, telles étaient ces résolutions fermement arrêtées.

Dans un autre écrit, on voit paraître avec encore plus d'évidence le soin qu'elle prenait de surnaturaliser ses moindres actions ; car, dans les seules inclinations de l'Office divin, elle fait entrer les quinze vertus qui suivent : la religion, adorant la Très Sainte Trinité par cette posture et disant avec respect : « *Gloria Patri et Filio, et Spiritui Sancto* » ; — la charité, offrant à Dieu ce petit acte comme une marque des services que voudrait lui rendre son cœur ; — la foi, dans la vue que Dieu nous regarde et par l'adoration de Jésus, prisonnier d'amour au Très Saint-Sacrement de l'autel ; — l'espérance, dans la considération de la récompense méritée par une action aussi sainte que celle-là ; — la crainte de Dieu, devant qui les colonnes du ciel tremblent au moindre signe ; — la diligence, en s'inclinant sans aucun délai dès le commencement ; — la mortification, ne s'appuyant jamais pour diminuer la fatigue et voulant satisfaire ainsi aux négligences commises dans le service de Dieu ; — l'obéissance, puisque telle est la Règle ; — l'humilité de corps et d'esprit en présence de la divine Majesté, au souvenir de cette vérité : « Qui s'humiliera, sera exalté » ; — la résignation, par la volonté de faire tous les jours de sa vie ce grand nombre d'inclinations ; — la fidélité, offrant ainsi à Dieu le sacrifice promis au jour de sa profession religieuse ; — la prudence, faisant toutes ces inclinations à propos et suivant le nombre requis ; — la modestie, dans les mouvements du corps ; — la patience enfin, attendant pour se relever, jusqu'à la dernière syllabe.

Elle avait encore une autre méthode pour sanctifier ces mêmes inclinations ; c'était d'honorer, par l'inclination profonde, la descente du Fils de Dieu aux enfers ; par la moyenne, son Incarnation dans le sein de la B. Vierge ; par celle de tête, l'inclination que fit Jésus sur la

croix lorsqu'il remit son âme entre les mains de son Père ; par le simple attouchement de la terre avec le doigt, l'abaissement de Jésus écrivant sur le sol les péchés des Juifs accusateurs ; par la prostration, celle du divin Maître au jardin des Olives ; par la gène-flexion, l'humilité du Sauveur lavant les pieds à ses apôtres.

Lorsque les religieuses se tournaient vers l'autel, notre Sœur se représentait les séraphins la face voilée de leurs ailes devant le Très-Haut, et elle en prenait sujet de se tenir modeste, les yeux baissés, et intérieurement anéantie. Un chœur contre l'autre lui représentait les chœurs célestes des anges. Un chœur debout et l'autre assis, l'Eglise militante en garde contre les ennemis du salut et prête à la résistance, et l'Eglise triomphante qui jouit du fruit de ses victoires dans un perpétuel repos. Par ces pensées, elle tenait son esprit saintement en éveil, et la volonté s'enflammant d'amour par la représentation de ces objets, elle trouvait de plus en plus dans ces exercices son plaisir et son profit. Elle songeait aussi parfois durant l'Office à la grâce d'avoir été conduite au pied des autels, et d'y rencontrer tant de moyens de plaire à Dieu. Ce sentiment la rendait très reconnaissante envers ceux qui l'avaient aidée à suivre sa vocation et elle récitait des prières spéciales à leur intention. Généralement, personne ne lui rendait un bon office sans qu'elle le reconnût par quelque prière, les litanies de la B. Vierge, l'*Ave maris stella*, etc.

Mais comme tous les biens que nous recevons par les créatures nous viennent de Dieu, c'est à ce principe éternel que la V. Mère les rapportait. Elle s'excitait à l'aimer avec les sentiments de la plus affectueuse reconnaissance, et avant de commencer ses actions elle faisait d'ordinaire un fervent acte d'amour de Dieu. Sa foi était si vive que les seules paroles du *Credo* la jetaient dans une sorte d'ivresse. En souvenir de ce don précieux de la foi, elle célébrait avec dévotion le jour de son baptême et les fêtes de l'année qui ont pour objet les principaux Mystères de notre religion. Cette pratique lui obtint du ciel des grâces inappréciables : un jour de Pentecôte elle eut le bonheur de recevoir le Saint-Esprit comme les Apôtres sous la forme d'un souffle divin, qui descendit sur elle avec impétuosité et laissa son âme toute remplie de ferveur.

Déjà, dans le monde, elle s'était fortement proposé l'imitation de Jésus-Christ, honorant les divers états de sa vie mortelle et surtout son enfance. Cette dévotion augmenta beaucoup lorsqu'elle fut entrée dans notre monastère de Sainte-Catherine de Sienne. Elle avait tou-

jours dans sa cellule des images de ce divin Enfant, l'une de papier apportée du siècle, et l'autre de cire, que la V. M. Marguerite de Jésus lui donna. Devant ces images elle passait une bonne partie de son temps à louer le Seigneur, lui disant toute transportée d'amour ces paroles du Cantique des Cantiques : « *Quis mihi det te fratrem meum, sugentem ubera matris meae, ut inveniam te foris ?* Qui me fera cette grâce, « ô mon frère, porté vous aussi sur le sein de ma mère, de vous « trouver dehors, c'est-à-dire de comprendre parfaitement l'amour « que vous m'avez témoigné par votre venue du ciel en terre ? » La première de ces images a été très longtemps conservée sur l'autel d'un des dortoirs qui aboutissent au noviciat, afin que les novices en l'apercevant pussent y trouver des motifs d'humilité, de candeur et d'innocence.

La V. M. Anne du Saint-Sacrement s'animait à l'obéissance par le souvenir de ces paroles du Sauveur : « *Quicumque fecerit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est :* « Celui qui fera la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, celui-
là est mon frère, ma sœur et ma mère. » De là venait que dans les délibérations du conseil ou du Chapitre elle exposait son avis avec une extrême déférence aux lumières d'autrui, sans jamais contester avec passion.

Très attentive dans la pratique de la Règle, elle veillait soigneusement à la faire garder. Ayant exercé longtemps l'office de zélatrice, elle parcourait le monastère pour voir si l'ordre régnait partout, spécialement aux heures de silence ; elle avertissait les Sœurs qui se trouvaient en faute ou les désignait à la Mère Prieure. Lorsqu'elle était supérieure, elle donnait l'exemple de la plus exacte régularité ; une fois même, malgré des accès de fièvre quarte, elle jeûna un carême entier. Sans respect humain, elle reprenait et punissait les défauts, bien qu'avec discrétion et selon les dispositions des Sœurs.

Pendant les exercices choraux, si les officières avaient à lui dire plus de deux ou trois mots, elle sortait pour les écouter. Hors de charge, elle n'aurait pas dit à l'église une seule parole sans une nécessité absolue. Sa vigilance s'exerçait aussi dans les parloirs. Les jours de fêtes, ainsi que pendant l'Avent et le Carême, elle tâchait d'éloigner les visiteurs ; et de peur que les portières ne montrassent pas assez de fermeté elle allait souvent elle-même recevoir les personnes et leur faisait agréer ses excuses si sagement et avec tant de prudence que toutes se retiraient édifiées.

Très dévote envers le Saint-Sacrement, elle se montra toujours la fidèle servante de Jésus Eucharistie, par sa modestie et son recueillement à la chapelle, par le soin qu'elle prit de bien faire chanter l'Office pendant dix ou douze années qu'elle fut chantre, par son attention à tenir propres les linges et les ornements sacrés, enfin par le respect avec lequel on la voyait faire les inclinations et les génuflexions.

Elle avait presque constamment sur les lèvres ces paroles de la sainte Eglise à la divine Mère : « *Monstra te esse Matrem...* », et tous les jours elle récitait le petit Office, le Rosaire entier, et d'autres prières en son honneur. Marie était son refuge en toutes les tribulations et lorsque, malgré sa résistance, elle fut élue Prieure, son premier acte fut de faire porter devant son image les clefs du monastère. Au Chapitre, après avoir entendu les coupes, elle s'agenouillait aux pieds de la Sainte Vierge, récitait la sienne, et s'imposait une des pénitences qu'elle avait infligées aux autres Sœurs. Sur la fin de son triennat, en reconnaissance des grâces qu'elle avait reçues de sa bonté, elle revêtit d'une robe précieuse et fit couronner une statue de Marie placée sur une tour près du monastère.

Dans sa tendre dévotion pour S. Dominique, la V. Mère estimait comme un honneur singulier d'être sa fille. Par amour envers ce saint Patriarche et par respect pour les Constitutions empreintes de son esprit, elle avertissait humblement les Prieures, lorsque commençaient à s'introduire des coutumes abusives. Elle usait de la même liberté envers les Sœurs, et pour faire agréer ses avis, elle leur rappelait les peines et les difficultés du temps de la fondation : « N'est-il pas juste, » ajoutait-elle, de conserver soigneusement ce qui nous a tant coûté ? » Dans les élections elle votait toujours pour la plus digne, et déclara plus d'une fois qu'à ses yeux le seul désir de recueillir les suffrages était une marque d'indignité.

Lorsqu'elle était dans le jardin, la diversité des massifs, la verdure et la variété des plantes ou des arbres, la beauté des fleurs lui devenaient un miroir pour contempler les perfections divines. Quelquefois, sans se mettre en peine des témoins, elle se tenait les bras en croix, les yeux levés vers le ciel et toute immobile dans sa contemplation.

Tourmentée longtemps par les scrupules, elle souffrit avec patience. Cependant, malgré ses craintes, elle resta très soumise d'esprit aux confesseurs et aux supérieurs ; et ce lui fut une grande consolation. Quelques mois avant sa mort, Dieu lui rendit une paix complète, une confiance admirable en son infinie bonté.

A l'âge de soixante-quinze ans, Sœur Anne ressentit les atteintes de deux graves maladies : une hydropisie, dont il fut impossible d'arrêter les progrès, et la gangrène, qui se mit dans un ulcère. Se voyant au terme de sa carrière, elle désira voir les Pères de l'Ordre, en qui elle avait toujours eu particulièrement confiance. Le P. Jean-Dominique Rey, inquisiteur et Provincial de Toulouse, la visita et l'ayant confessée, l'encouragea à faire généreusement le sacrifice de sa vie. Le V. P. Jean-André Faure, Prieur du couvent, vint aussi lui rendre les devoirs de sa charité, et d'autant plus volontiers qu'il était redevable de son admission dans l'Ordre à la V. Sœur Marie de Blondeau.

La malade resta grandement consolée de ces visites, qui la préparèrent à recevoir les derniers sacrements. Toujours elle avait conçu de cette grâce une vive estime, et pour ne pas mourir sans ce suprême bienfait du Seigneur, elle avait dit chaque jour une oraison en l'honneur de Sainte Barbe. Ses dernières paroles furent : « *Educ de* » *« custodiâ animam meam, ut confiteatur nomini tuo, Domine : Délivrez* » mon âme de sa prison, ô Seigneur, afin qu'elle bénisse votre saint « Nom. » Après cette invocation elle expira doucement dans le Seigneur, le 13 mai 1661.

Quelques mois après son décès, elle apparut à un de nos Pères et lui annonça qu'elle allait jouir enfin de la gloire avec une jeune Sœur converse de son monastère, nommée Anne de Saint-Bernard. C'était une fille de grande vertu qui avait spécialement excellé en charité dans le service des malades. Elle était décédée le 4 novembre suivant. Les choses étant ainsi, nous devons croire que cette V. Mère, toute sainte qu'ait été sa vie, resta presque six mois en purgatoire, tandis que, — jugements insondables de la divine justice ! — cette jeune Sœur converse ou n'y entra point du tout, ou n'y demeura que fort peu de temps.





LE MÊME JOUR

124. — A Frisach, en Carinthie, la mort angélique du B. ULRIC. Moins doué que les autres religieux pour la prédication, ce Frère possédait en échange un grand don d'oraison : sa vie n'était qu'une continuelle prière. Or, un jour, les élans d'amour qui le transportaient deviennent si violents, que sentant lui-même le dépérissement subit de ses forces, il se voit obligé d'appeler à son aide. Les Frères accourent à son chevet ; ils le trouvent pâle, défaillant ; tous lui prodiguent leurs soins ; mais la faiblesse ne cessant d'augmenter, on lui administre le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction.

La cérémonie terminée, le Sous-Prieur demeura seul auprès du malade. Tout d'un coup, il voit son visage s'illuminer. A la vue de cette splendeur, le Sous-Prieur stupéfait lui dit : « Mon cher Frère, je veux absolument que vous « me fassiez part de ce qui se passe en vous. » Pas de réponse de la part du malade. — « Je tiens à ce que vous me le disiez », reprend le Sous-Prieur. A cette injonction, le Bienheureux, pour ne pas perdre le fruit de l'obéissance, révèle les célestes consolations qui viennent l'inonder.

« J'ai été ravi en esprit, répond-il, et je me trouvai transporté en un lieu « très agréable dont je ne pouvais me lasser de contempler toutes les mer- « veilles. J'étais seul, quand saint Paul arriva accompagné de saint Domi- « nique qui tenait une croix dans sa main. L'apôtre me dit : « *Vous êtes seul « ici ?* » — « *Oui, grand Saint.* » — « *Venez alors et suivez-moi.* » Je me vis « presque aussitôt près d'une ville dont les murailles et les tours étaient cons- « truites de pierres précieuses tout étincelantes. Elle avait douze portes d'une « incomparable richesse ; par ces portes, je voyais entrer quelques âmes « saintes que j'avais connues. Je demandai à saint Paul le nom de cette ville « si belle et si lumineuse. « *C'est, me dit-il, la Jérusalem céleste.* » — « *O grand « Apôtre, repris-je, ne me sera-t-il pas donné, à moi aussi, d'en franchir les « portes ?* » — « *Oui, reprit-il, mais pas aujourd'hui, demain seulement, à l'heure du « Tierce.* » Après ce récit, le malade pria le Sous-Prieur de garder secrète cette vision jusqu'au lendemain.

Le matin venu, le malade désira que tout fût mis en ordre dans sa cellule, pour faire honneur, ajoutait-il, aux hôtes qu'il attendait. Les premières messes une fois célébrées, les religieux se rendirent à l'infirmerie auprès de leur cher malade, et tous bientôt se trouvèrent réunis.

La mort approchait. Le Bienheureux leva alors la main droite, et d'une voix éteinte, il dit : « Faites place, Frères, voici venir Notre-Seigneur.....

« Ecartez-vous encore, voici la Très Sainte Vierge, qui entre..... Place aussi « à saint Pierre et saint Paul. » En étendant encore la main : « Voici maintenant les saintes Vierges Agnès, Catherine, Lucie et Cécile. » Surpris des mouvements si extraordinaires du malade et voyant bien à l'expression de ses traits qu'il se passait réellement quelque chose de surnaturel, les Frères se tenaient à genoux, pleurant de dévotion, tandis que plusieurs se prosternaient jusqu'à terre pour adorer et révéler les saints personnages dont le moribond avait salué l'entrée. Sur ces entrefaites on vint à sonner Tierce. A l'instant même l'âme du B. Ulric prit paisiblement son vol vers le ciel, dans la douce compagnie des saints venus à sa rencontre. — (*Vit. Fratrum*, 5^e part., appendice.)

124. — A Bologne, mémoire du V. P. JACQUES, l'un des premiers Prieurs du couvent de cette ville. Pendant qu'il exerçait sa charge, la divine Providence lui envoya un illustre avocat dont l'entrée dans l'Ordre est ainsi racontée par Gérard de Frachet.

Tout entier à ses affaires, cet homme ne songeait qu'à s'assurer, dans son état, une brillante position. Il oubliait son âme. Par bonheur il avait un compagnon qui lui était très cher, plus probe et plus vertueux que lui. Celui-ci tomba malade, et, au moment de mourir, son ami lui fit promettre de revenir près de lui au bout de trente jours. Il lui apparut en effet, la nuit même du trentième jour et répondit ainsi à ses questions. « Où es-tu ? — « En Purgatoire. » — « Que souffres-tu ? » — « Si les montagnes et toutes les choses « visibles venaient à s'embraser, l'ardeur de leur flamme ne pourrait se « comparer à celle de ce feu. » — Epreuve-t-on du soulagement dans le « Purgatoire ? » — « Quelquefois, mais en ce moment les âmes souffrent beaucoup à cause de la guerre entre le Pape et l'Empereur. L'interdit les prive de « bien des souffrages ; tous les jours un grand nombre s'envoleraient, si on « célébrait les messes habituelles. » — « La paix sera-t-elle bientôt conclue ? » — Non, les péchés des hommes méritent ce châtimement. » — « Quel est l'état « de mon âme ? » — « Mauvais, comme le chemin que tu suis. » — « Que « dois-je faire ? » — « Hâte-toi de fuir loin du monde. » — « Et où m'enfuir ? » — « Dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. » Après ces mots, la vision disparut.

Touché de conponction, l'avocat vint trouver Frère Jacques et lui raconta ce qu'il lui était arrivé. Sur son conseil, il régla ses affaires et vint recevoir de ses mains l'habit religieux qu'il honora, comme ce digne Prieur, par une vie très sainte. — (*Vit Fratrum*, 4^e part., ch. 5.)

1299 — Au couvent de Toulouse émigra pieusement vers le Seigneur le V. P. RAYMOND HUNAUD, quinzième Provincial de l'ancienne Province de Provence.

Il naquit à Lanta, dans la Haute-Garonne, et l'on croit que ses parents

possédaient le château de cette petite ville. Entré d'abord à l'abbaye de Notre-Dame-d'Alet, il demanda plus tard la grâce de s'adjoindre aux disciples de saint Dominique et reçut l'habit au couvent de Toulouse, vers 1265. Au Chapitre provincial de Carcassonne, en 1267, il fut assigné comme étudiant de logique au couvent de Béziers avec le V. P. Bernard de Juzic, le futur Maître général de l'Ordre. Ils y trouvèrent pour régent le P. Bernard de Tournes, homme tout apostolique, illustre en vertus et miracles.

Après un séjour au collège de Saint-Jacques de Paris, Fr. Raymond revint dans sa Province et fut bientôt choisi pour Prieur dans les principaux couvents, en particulier ceux de Pamiers, Toulouse et Bordeaux. Sa charge se prolongea huit années à Toulouse, et, pendant ce temps, il acheva l'église. La première messe y fut chantée par l'Abbé de Moissac, Bertrand de Montaigu, le 2 février 1291, en la chapelle de la Sainte Vierge, à laquelle l'église était dédiée. A la même époque fut commencé un grand corps de logis dans l'intérieur du couvent, avec chapelle et hospice, appelé la maison de l'évêque, en souvenir de l'évêque de Toulouse, Hugues Mascaron, grand ami et bienfaiteur de l'Ordre, qui avait donné pour cette construction dix mille livres tournois. Mort à Rome, le 2 décembre 1296, il fut enseveli d'abord chez les Frères-Prêcheurs de cette ville ; mais, en exécution de ses dernières volontés, plus tard on transporta ses restes à Toulouse, et on les déposa au côté droit du maître-autel (10 janvier 1300).

La dernière année de son priorat (1294), le P. Raymond Hunaud assistait au Chapitre général de Montpellier en qualité de Définiteur, ayant pour *socius* le Prieur de Bordeaux, Fr. Bernard de Juzic. Peu après, ils étaient nommés Prieurs, le premier à Bordeaux, le second à Toulouse. En 1295, Fr. Bernard fut choisi au Chapitre de Castres pour élire le Maître général, successeur du R^{mo} P. Etienne, de Besançon. Le Définiteur désigné en même temps était notre P. Raymond Hunaud, et son *socius* le V. P. Bérenger Alphand, du couvent d'Arles.

La mort du Provincial, Fr. Pierre de Mouzon, au diocèse de Limoges, arrivée à Montauban avant la tenue du Chapitre général de Strasbourg (1295), eut pour conséquence l'élection du V. Père au Provincialat. Il fut confirmé, selon l'usage de ce temps, pendant que l'Ordre était privé de chef, par les trois plus anciens Pères du Chapitre. C'étaient les PP. Elie de Brive, Jean de Veyrières et Raymond Gautier.

Le V. Père gouverna la Province quatre ans et demi et présida trois Chapitres provinciaux dans lesquels furent élaborées plusieurs ordinations très importantes. Le premier se réunit à Narbonne, en 1296, après le Chapitre général de Strasbourg. Trente et un lecteurs de théologie furent institués, deux de la Bible, onze de logique et six de physique. On séparait alors ces deux derniers cours, et l'on y groupait les étudiants de plusieurs maisons de l'Ordre à la fois. Quant au cours de théologie, il était institué dans tous les couvents, les Supérieurs y veillaient avec grand soin, et les Prieurs eux-

mêmes devaient y assister. Les Frères venus au Chapitre sans permission reçurent pour pénitence douze jours au pain et à l'eau, douze psautiers et douze disciplines.

Cette même année, la Province vit un autre de ses fils honoré du titre d'inquisiteur. La ville de Pamiers ayant été érigée en évêché par Boniface VIII, sur les instances de Bernard Saisset, le tribunal de l'Inquisition y fut établi comme à Toulouse et à Carcassonne. Le premier inquisiteur fut le V. P. Arnaud Dejean, du couvent et de la ville de Toulouse.

Les Définitesurs de ce Chapitre provincial avaient été les PP. Bernard de Tournes, Odon de Caussens, Prieur de Carcassonne ; Durand de Pétruce, Prieur de Narbonne, et Pierre de Maslac, Prieur d'Agen, depuis évêque de Bethléem, en Terre-Sainte, de 1299 à 1301.

En 1297, le V. P. Raymond Hunaud prit part au Chapitre général de Venise sous le B. Nicolas Boccasini, plus tard Benoît XI, et, rentré en France, il célébra le Chapitre de la Province à Tarascon. Vingt-huit lecteurs de théologie y furent institués et un lecteur de la Bible pour le couvent de Toulouse, Fr. Bernard de Gaillac. Le nombre des lecteurs de physique et de logique resta le même qu'au Chapitre précédent. Les Définitesurs furent les PP. Raymond Guilha, de la ville et du couvent de Tarascon, docteur de la Faculté de Paris ; Bertrand de Clermont, du couvent de Bergerac, inquisiteur de Toulouse, puis second Provincial de la Province de Toulouse après la division de l'ancienne Province de Provence, Bernard de Juzic, Prieur de Toulouse, et Bérenger Alphand, Prieur du monastère de nos religieuses d'Aix.

Parmi les ordinations l'une défend d'entreprendre, sans raison sérieuse, le pèlerinage à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume et décide que les religieux coucheront alors à Saint-Maximin et une seule nuit. On prohibe, en outre, de servir des aliments gras aux séculiers qui recevront chez nous l'hospitalité, à moins d'une cause urgente et du consentement de la communauté. Les Prieurs sont avertis de procurer avec sollicitude à leurs religieux toutes les choses nécessaires, sous peine d'être sévèrement repris par le Provincial et les visiteurs ; ils ne pourront garder à leur disposition l'argent de la communauté, ni le dépenser par eux-mêmes, mais par le Procureur nommé à cette fin par les anciens du couvent, exception faite seulement des sommes considérables qui doivent être conservées au dépôt.

Le troisième Chapitre Provincial du V. Père se tint à Cahors, l'an 1298, dans l'octave des Apôtres Pierre et Paul. Il y fut réglé que les Frères n'accepteraient, sans permission spéciale du Maître de l'Ordre ou du Provincial, aucune commission des Légats ni des Ordinaires, à moins que cette commission ne fût faite expressément en vertu d'un indult pontifical ; que les peines portées par la Constitution contre les religieux qui voyagent à cheval seraient appliquées exactement, etc., etc.

Les religieux d'Aubenas avaient envoyé aux Définitesurs des accusations

qui n'étaient ni dans les formes, ni suffisamment prouvées. En conséquence, le Prieur d'Alais reçut ordre de s'y rendre et d'ouvrir une enquête. Pour avoir consenti à se charger de cette affaire, le *socius* député par les Pères au Chapitre provincial eut comme pénitence cinq jours au pain et à l'eau, et privation de voix passive pendant deux années, relativement à ce même honneur d'accompagner le Prieur au Chapitre. Le Sous-Prieur de Béziers, Fr. Jean *Mandator*, auteur d'une pétition indiscrete, injurieuse même à l'autorité du Maître général, pétition signée de plusieurs Pères du couvent, se vit d'abord absous de sa charge, et privé de voix pour trois ans ; en outre, on lui imposa douze jours d'abstinence au pain et à l'eau, douze disciplines, douze messes et douze psautiers. Les signataires de la pétition furent punis de six jours de semblable abstinence, six psautiers et six disciplines. C'est grâce à cette fermeté dans la correction que la régularité et la ferveur s'entretenaient parmi les Frères.

Les définites étaient les VV. PP. Odon de Caussens, Prieur de Montpellier, Bernard de Tournes, Prieur du Monastère des Sœurs de Prouille, où il mourut saintement le 4 octobre de l'année suivante (1299), Durand de Pétruce, Prieur de Limoges et Guillaume Pierre de Godin, depuis Provincial et cardinal de la sainte Eglise.

Quatre mois après, le B. Nicolas Boccasini visitait la Province lorsqu'il reçut à Lesignan, près Narbonne, les lettres de son élévation au cardinalat. Fr. Raymond se hâta d'en informer les Frères par une magnifique lettre circulaire (1). Il prit ensuite en mains le gouvernement de tout l'Ordre en qualité de Vicaire, parce que le futur Chapitre général était assigné à Marseille.

Il ne remplit pas longtemps cette charge, car le 8 mai 1299 la fièvre le saisit au couvent de Toulouse et le 13 du même mois son âme s'envolait au ciel. Il fut enterré au milieu du chœur, à côté du V. P. Bernard Gérard. On lui dressa ensuite cette épitaphe, qui, dans le style simple de ce temps, rappelle ses vertus et les belles actions de sa vie :

*O Raymunde Pater Hunaudi, nomine Frater,
Nos lactans Mater, satians quoque nectare crater :
Fama, genus, mores, sapientia, virtus, honores,
Te magnis dignum reddunt, cunctisque benignum :
Devia direxit, Fratres, ac se bene rexit ;
Nil quoque neglexit vigilans, infirmaque vexit.*

(Mss. de Bern. Gui.)

(1) Le texte en a été publié d'après les mss. de Bern. Gui, par M. l'abbé Douai, dans l'*Essai sur l'Organisation des Etudes dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, p. 34, note.

157. — Au Pérou, le V. P. JEAN OLIAS, missionnaire infatigable. Ce digne religieux était venu de l'île de Saint-Domingue avec dix autres de ses Frères pour se mettre à la disposition des sept premiers Pères qui travaillaient depuis quelque temps à défricher le champ de cette vaste gentilité.

Nommé second Vicaire général de la Province naissante, il prit possession au nom de l'Ordre d'un temple païen dédié au soleil, et du palais des Incas ou rois du pays, dans la ville de Cuzco. De ce dernier monument, il ne resta bientôt qu'un grand mur, rattaché à la magnifique église que les Pères bâtirent sur son emplacement. Chose remarquable, ce mur, construit par les Indiens, qui n'avaient à leur disposition ni pics, ni marteaux, ni tous les instruments dont se servent les Européens, était aussi solide et aussi droit que le reste de l'édifice, dû aux architectes les plus habiles. Les pierres, simplement posées les unes sur les autres, sans chaux ni ciment, ne semblaient cependant qu'une seule masse compacte et solidement liée.

L'église élevée par les soins du P. Jean, fut la première de l'Ordre dans le Pérou, ainsi que le couvent construit à côté. Plus tard le nombre des Pères s'accrut, et le couvent du Lima devint le centre de la Province. Le P. Olias eut encore la gloire de bâtir le couvent de saint Dominique de Chuquisaca (1561).

Il s'éteignit plein de mérites, vers l'an 1570. — (Mélendez, *Tesoros Verda-*
deres, etc., I, 43, 607, 610).

1607. — Dans le couvent de Léon, ville d'Espagne, mourut le V. P. ANDRÉ DE CASO, célèbre théologien, qui avait enseigné longtemps la science sacrée avec succès et gouverné sagement plusieurs des couvents de la Province. Il exerçait la charge de Provincial lorsqu'on le proposa pour l'archevêché de la Nouvelle-Grenade, sur la demande du roi catholique Philippe III. L'humble Père refusa; mais de nouvelles instances lui firent du moins accepter l'évêché de Léon, qu'il administra saintement pendant quatre années.

Il mourut le 13 mai 1607, et fut enterré selon son désir dans l'église du couvent de Sainte-Marie de Trianos, dont il était profès. Son élévation à l'épiscopat n'avait point diminué sa grande affection pour son Ordre; il en donna une nouvelle preuve en construisant près du couvent un magnifique collège, entretenu de ses deniers, pour l'instruction des jeunes gens de son diocèse. — (Lopez, 4^e part., I, 37).

164. — Au couvent de Roscommon, en Irlande, le martyr du vertueux Frère DONALD O'NEAGREN. C'était un humble frère convers, très attaché à la règle, et n'ayant jamais usé de dispense, notamment pour le port de la laine. Même au plus fort de la persécution, il ne consentit point à

quitter son habit qu'il porta toujours ostensiblement au milieu des hérétiques, tenant son rosaire à la main et parcourant sans crainte tous les environs.

Saisi enfin par les Anglais qui l'accablèrent de coups et de blessures, il fut percé de flèches et décapité. Ainsi succomba ce véritable Israélite dont le cœur ne connut jamais la fraude. — (Th. de Burgo, *Hibernia Dominicana*, 556).

1632 — A Toul, la V. M. CLAUDE, l'une des fondatrices du Tiers-Ordre en cette ville.

Dès sa jeunesse, elle s'était donnée de tout cœur à Dieu. Un sentiment de prédilection l'attirait à l'Ordre de Saint-Dominique; elle obtient d'en porter les blanches livrées. La divine Providence lui envoya une compagne remplie comme elle du plus vif désir de marcher sur les traces de sainte Catherine de Sienne. C'était la V. M. Barbe de la Conception, dont la vie a été écrite au 15 janvier. Ayant appris l'une et l'autre que les Mères Etienne de l'Incarnation et Julienne de Saint-Paul travaillaient à réunir quelques jeunes filles dans le but de former une congrégation du Tiers-Ordre, elles vinrent s'offrir à elles. Tel fut l'humble commencement du Monastère régulier, devenu plus tard l'un des plus beaux ornements de la ville de Toul.

Le but que ces saintes filles se proposaient était la visite des malades, la conversion des filles perdues, la préservation des personnes dont la vertu courrait quelque danger. Leur zèle auprès des femmes adonnées au vice ne donna que peu de résultats; mais Dieu bénit visiblement leurs efforts auprès des malades et des autres jeunes filles. La V. M. Claude signalait particulièrement sa charité et sa patience dans les rencontres les plus pénibles. On avait toujours recours à elle dans les cas désespérés.

Il y avait à Porcieux, localité du même diocèse, un malheureux prêtre dont la conduite scandalisait les fidèles et qui n'en continuait pas moins d'administrer la paroisse. Par crainte d'encourir les fureurs de ce loup déguisé, les bons catholiques n'osaient rien dire et gémissaient en secret de la situation. Parmi eux se trouvait une Sœur du Tiers-Ordre qui ressentait encore plus vivement que les autres l'injure faite à Dieu et à son Eglise par la vie de ce prêtre. N'y tenant plus, elle prit enfin le parti d'informer l'autorité et se rendit dans ce but à la ville de Toul. L'évêque ordonna une enquête, et quand on eut reconnu la triste réalité des faits, le malheureux prêtre fut contraint de quitter la paroisse.

Après ce service rendu, l'humble Sœur demanda pour compagnes quelques-unes des religieuses au Tiers-Ordre de la ville épiscopale. On accueillit favorablement son désir, et la M. Claude lui fut donnée avec une autre Sœur nommée Jacqueline. Elles furent reçues avec une joie indicible: mais que de privations leur étaient réservées! Les libertins de l'endroit, rendus furieux par les derniers événements, entendaient bien réserver à ces saintes filles une éclatante vengeance.

Tout d'abord, ils les **retinrent** prisonnières chez elles, les empêchant de sortir même le dimanche pour assister aux offices. Cette violence dura assez longtemps : sur ces entrefaites arrive la Fête-Dieu. Nos trois Sœurs, trompant la vigilance de leurs ennemis, parviennent jusqu'à l'église et se mettent en devoir de suivre la procession. Alors commence pour elles toute une série d'outrages qu'on a peine à imaginer. Leurs agresseurs en viennent jusqu'à les frapper en présence de tout le monde.

Le bon Maître cependant n'abandonna point celles qui souffraient ainsi pour la gloire de son nom. La petite communauté s'était dévouée à l'instruction des enfants. Peu à peu l'école devint florissante, et les plus hostiles finirent eux-mêmes par reconnaître leurs torts. Ils confièrent l'éducation de leurs enfants aux vaillantes filles de Saint Dominique.

La fondation de Toul, encore à ses débuts, réclamait le retour et la présence de la Mère Claude. Elle fut donc rappelée avec sa compagne. Les Mères Jacqueline Piquet et Renée les remplacèrent à Portieux pendant quelque temps et de là, s'en allèrent fonder le monastère de Charmes.

A peine rentrée à Toul, la V. M. Claude fut placée à la tête de la communauté qu'elle gouverna pendant six ou sept ans. Son abstinence était merveilleuse : presque continuellement elle jeûnait au pain et à l'eau, et elle employait avec une infatigable ardeur les disciplines, la haire et d'autres instruments de mortification. Ce genre de vie austère épuisa ses forces avant le temps ; mais plusieurs graves maladies n'altérèrent en rien sa patience et sa joie : dans ses douleurs les plus aiguës, elle se mettait à chanter. Quand son allégresse devenait moins expressive, c'était le signe certain que ses maux diminuaient.

Du côté du monde, les épreuves ne lui manquèrent jamais : ce qu'elle souffrit à Portieux n'était qu'une sorte d'apprentissage et la préparait, à son insu, aux amertumes non moins profondes qui l'attendaient à Toul. Son zèle pour le salut des jeunes filles de mauvaise vie lui valut les plus sanglants affronts de la part de ceux qui voyaient échapper leur proie.

Un de ces forcenés, non content de l'accabler d'injures et de répandre sur elle les bruits les plus déshonorants, osa même la frapper. Dans un accès de rage, il lui lança un jour un gros pain qu'il portait. Le coup fut très violent, et l'on a toujours pensé que la maladie dont mourut la V. Mère provenait de cet accident.

Elle languit deux ou trois ans, puis, vaincue par le mal, elle s'alita. Alors commence un nouveau martyre : tous ses nerfs se contractent, bientôt son corps couvert de plaies n'a presque plus forme humaine, et une paralysie générale vient encore compliquer tous ces maux. Sœur Claude resta ainsi depuis le mois de janvier jusqu'au 13 mai 1632, jour de son heureuse délivrance. La V. Mère avait fait sa dernière confession au P. Thierry, du couvent de Toul, mort depuis en odeur de sainteté à Metz. Ce religieux affirma devant les Sœurs que leur Mère avait reçu dans sa vie plusieurs

grâces très remarquables ; et il leur raconta qu'un jour à sa Messe elle avait vu Notre-Seigneur dans la Sainte Hostie sous la forme d'un petit enfant tout rayonnant de gloire, au moment de l'élévation.

Le fait est d'autant plus croyable que la V. M. Claude avait pratiqué la vertu à un degré vraiment héroïque. Sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu peuvent être comparées à celles de Job, dont elle aimait à emprunter les sentiments en répétant après lui : « Si nous avons reçu les biens de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux ! Que le saint Nom du Seigneur soit béni ! » On croit de plus qu'elle était gratifiée du don de prophétie. Ses filles s'étaient toujours montrées très impatientes de mener la vie cloîtrée ; or, à plusieurs reprises, elle assura que, malgré leur vif désir, jamais elles n'y réussiraient, au moins jusqu'à sa mort. Peu de temps après son bienheureux trépas, cette grâce leur fut accordée et toutes l'attribuèrent aux mérites et aux prières de leur Mère.

Dieu daigna accomplir plusieurs miracles pour honorer sa servante. Son corps si horriblement contracté retrouva de lui-même toute sa souplesse, dès qu'elle rendit le dernier soupir. Son visage, défiguré par la douleur, prit un aspect vraiment angélique, et ses membres restèrent maniables comme ceux d'un enfant. N'avait-elle pas prédit elle-même cette merveille à une jeune Sœur qui lui disait naïvement : « O ma Mère, je n'oserai point vous regarder quand vous serez exposée. » — « Il n'en sera pas ainsi, avait répondu la sainte femme ; soyez sans aucune crainte à ce sujet. »

Une pieuse demoiselle de sa connaissance, apprenant sa mort, et se trouvant réduite à l'extrémité, se recommanda très affectueusement à ses prières, et l'invoqua avec une grande confiance : « Mère Claude, sainte amie, lui disait-elle, secourez-moi, s'il vous plait, dans l'état où je me trouve ! »

Elle n'avait pas achevé sa prière que la vénérable religieuse lui apparut, accompagnée de S. Dominique, de S. Catherine et du V. P. René Chaillant, l'un des premiers religieux qui rétablirent l'observance dans le couvent de Toul et pendant longtemps leur commun confesseur à toutes deux. La Mère s'approcha de cette personne, la consola et lui dit avec un visage rayonnant de bonheur : « Courage, vous ne mourrez pas encore de cette maladie. » Elle disparut à l'instant, pendant que la malade se sentait délivrée de la fièvre. Le lendemain, celle-ci se levait et venait remercier Dieu de cette grâce. (*Mémoires de Toul.*)





XIV MAI

Le Bienheureux GILLES DE SANTAREM en Portugal ()*

(1265)



ÉGLISE dans sa liturgie ne cesse d'exalter la puissance de Dieu et sa miséricorde, et deux de ses fêtes ont été instituées pour rappeler la conversion prodigieuse de deux illustres saints. A la suite des Paul et des Augustin, mérite de prendre place le B. Gilles de Santarem. Non seulement Dieu le retira de l'abîme dans lequel son âme était plongée, mais il l'éleva de plus à une sainteté si éminente, qu'on le regarde comme l'un des plus grands Saints du Portugal. Peu de temps après sa mort, ce royaume commença de célébrer sa mémoire le dimanche dans l'Octave de l'Ascension, et au dire de Cardoso (1), le peuple honorait aussi sa conversion le 25 juin et la translation de ses reliques le 1^{er} juillet.

(*) Sousa, *Hist. de S. Domingos*, 1^{re} part., II, ch. 13-35 ; *Acta SS.*, mai, t. III, 400-436 ; VII, 761. La vie que Sousa (1623) et les Bollandistes (1680) ont publiée est celle du P. André de Résende, très savant religieux de la province du Portugal, mort en 1573. Il l'avait composée lui-même d'après deux manuscrits du couvent de Santarem. L'un, contenant surtout des miracles du Fr. Gilles, était l'œuvre d'un contemporain, Fr. Pierre Pélage (Paez) de Santarem ; l'autre un peu plus récent, donnait un résumé biographique : naissance, patrie, parents, études et conversion. Comme tous les historiens du Bienheureux s'appuient sur André de Résende, ces détails étaient nécessaires pour connaître la valeur de son témoignage.

(1) Cardoso, *Hagiologio luistano*, cité par les Bollandistes.

Le Bienheureux naquit entre les années 1183 et 1185 à Vouzella, petite ville située sur la route qui conduit d'Aveïro à Viseo dans la vallée de la Vouga. Son père s'appelait Paez ou Pélage Rodriguez et sa mère Thérèse Gilles. Tous deux occupaient un rang distingué dans la noblesse du pays. Rodriguez était même alcade de Coïmbre et conseiller du roi Don Sanche I^{er}. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, sans que ses inclinations et surtout sa vraie vocation eussent été mises dans la balance, Gilles Rodriguez fut envoyé à Coïmbre pour y faire ses études.

A quelque temps de là, ses parents, grâce à leur influence, lui firent donner trois canonicats dans les églises de Coïmbre, Braga et Guarda, auxquels vinrent s'ajouter les prieurés de Santa-Eiria à Santarem et de Coruche. Les saints canons étaient manifestement violés par la collation simultanée de tant de bénéfices ; et, Dieu ne bénissant pas le sujet qui en était si indignement pourvu, le luxe, le plaisir, l'ambition retinrent dans les liens de leur esclavage ce cœur créé pour aimer avec ardeur et qui devait plus tard s'embraser de si nobles flammes. Gilles ne laissa pas que de réussir dans les lettres ; il devint excellent philosophe, et les sciences physiques ayant pour lui de l'attrait, il étudia la médecine.

Avide de savoir, notre jeune chanoine négligea de plus en plus les obligations de son état. Il résolut même de quitter son pays et d'aller compléter à Paris, auprès de maîtres savants, ses connaissances médicales et philosophiques. Prenant avec lui quelques serviteurs il partit pour cette capitale, rêvant d'éclatants succès, se voyant déjà en possession d'une grande renommée de science et environné d'une auréole de gloire.

Un jour qu'il chevauchait, au milieu de ces brillants rêves d'avenir, l'ennemi de tout bien, déguisé sous une forme humaine, l'aborde avec courtoisie. Ce père du mensonge fait miroiter peu à peu, devant les yeux du jeune étudiant, l'acquisition facile d'une science merveilleuse qui rendrait son nom célèbre dans le monde entier. Gilles se laisse bientôt fasciner et cède à la plus abominable tentation. Un pacte est signé, et, prétendent les historiens, durant sept années consécutives, Gilles Rodriguez sut se dérober à toutes les recherches, et se cacher avec son infernal maître, dans une caverne aux environs de Tolède, en Espagne. Il en sortit doué d'un pouvoir extraordinaire sur les éléments, sachant discerner et guérir avec une facilité, une simplicité étonnante, les plus graves maladies.

L'élève de Satan reprit la route de Paris, où bientôt, reçu docteur en médecine, il s'attira, par des cures nombreuses et retentissantes, l'admiration de la Faculté.

Les secrets des sciences occultes datent de loin ; Gilles Rodriguez les connaissait, car son art dépassait évidemment les ressources de l'esprit humain et les forces de la nature.

Le temps arriva enfin auquel Dieu, par son infinie miséricorde, daigna transformer ce cœur, habité par le démon, en vase d'honneur et de gloire. Gilles étudiait un jour dans sa bibliothèque, les portes bien closes, lorsque tout à coup apparaît devant lui un chevalier bardé de fer, monté sur son coursier écumant. Le spectre secoue sa lance et crie d'une voix formidable : « Change de vie ; change de vie, te dis-je ! » A l'instant, la vision s'évanouit. Le premier mouvement de l'orgueilleux docteur fut de trembler et de jeter un regard sur la vie misérable qu'il menait depuis tant d'années. Les habitudes cependant l'entraînèrent de nouveau, et peu à peu tout remords disparut. Une seconde fois le cavalier se présente, et, poussant son cheval sur l'infortuné Rodriguez, répète à trois reprises, d'un ton courroucé : « Change de vie ou je te tue ! » — « Je changerai, » seigneur, je changerai, excusez mon délai. » L'impitoyable fantôme ne se trouve pas, sans doute, satisfait de cette promesse ; car il fond sur Gilles, d'un coup de lance le jette par terre, puis disparaît sur-le-champ.

A ce coup, qu'il croyait mortel, et qui ne l'était que pour ses vices, Gilles sentit s'opérer en lui une subite transformation ; sa vie antérieure lui devint odieuse, et, plein de dégoût, il ordonna un jour à ses gens d'allumer un grand feu, dans lequel il jeta tous ses livres de magie. Faisant tout disposer ensuite pour le départ, il se mit en mesure de regagner sa patrie, se fuyant plus encore lui-même qu'il ne fuyait Paris et ses séductions. Les remords et l'effroi que lui causait sans cesse le souvenir du chevalier mystérieux, le remplirent d'une si profonde tristesse qu'il en tomba malade. Sans se préoccuper de ses accès de fièvre, il continua son voyage ; sa pensée unique était de tout quitter pour se donner à Dieu sérieusement. Arrivé à Palencia, il fit connaissance des Frères-Prêcheurs. Installés depuis peu dans la ville, ces religieux bâtissaient un couvent et jouissaient déjà d'une admirable réputation de sainteté. Pour hâter l'achèvement de leur maison, tous, indistinctement, Pères, novices, Frères convers, mettaient la main à l'œuvre. Nonobstant ce surcroît de fatigues, leur

nourriture était très pauvre, et souvent ils n'avaient pour dîner qu'un peu de pain noir avec quelques légumes cuits à l'eau.

Gilles Rodriguez, touché de la grâce et de ces admirables exemples, résolut de se joindre aux Frères-Prêcheurs. Il demanda le Prieur, lui découvrit le lamentable état de son âme, l'étrange moyen par lequel Dieu l'avait amené au repentir, et sa résolution de réparer par la pénitence, la prière et l'apostolat ses désordres passés. Le Prieur comprit les desseins de la Providence sur ce noble seigneur, le consola, puis fit sonner le Chapitre, et ayant pris l'avis de ses religieux, lui accorda l'habit de l'Ordre. Les domestiques du Fr. Gilles, tenus en dehors de cette négociation, ne furent pas médiocrement surpris lorsqu'il vint les retrouver à la porte du couvent. Après quelques exhortations touchantes, il leur fit distribuer tous ses biens et les congédia. Le couvent de Palencia ayant été fondé par S. Dominique sur la fin de 1219, la vestition du Bienheureux Gilles dut avoir lieu en 1220 ou 1221.

Le nouveau Frère-Prêcheur, libre des préoccupations du monde, ne songea plus qu'à la pénitence et à l'acquisition des biens célestes. Il se contenta d'écrire une lettre à son père pour lui rendre compte de ce qui s'était passé et l'avertir de sa résolution.

Lorsqu'il eut prononcé ses vœux solennels, les supérieurs l'envoyèrent d'abord à Santarem, où le V. P. Dominique de Cubo remplissait l'office de Prieur, et dans la suite au couvent de Saint-Jacques, à Paris. Il compléta ses études de Théologie et d'Ecriture-Sainte, devint lecteur, et contracta avec le B. Jourdain de Saxe, le B. Humbert de Romans et plusieurs autres illustres personnages de l'Ordre une sainte et durable amitié.

Quelques traits conservés par les Vies des Frères montrent à merveille l'action progressive de la grâce chez le Bienheureux. Ils se rapportent aux premiers temps de sa vie religieuse dans le couvent de Palencia ou celui de Saint-Jacques. La dureté de la couche et la rudesse des vêtements lui paraissaient parfois bien difficiles à supporter. Il avait si peu l'habitude de renoncer aux délicatesses de la vie ! Un Frère, auquel il s'en était ouvert en confession, répondit en lui rappelant les désordres de sa jeunesse : « Embrassez, mon Frère, les « peines présentes de l'austérité, et portez-vous à ces rigueurs avec « persévérance, surtout avec amour ; le Seigneur vous soutiendra. » Paroles qui demeurèrent gravées dans le cœur du Bienheureux.

La tentation disparut. Même difficulté pour se plier généreusement

à la loi du silence et à l'amour de la solitude, sans lesquels, au dire du B. Albert le Grand, il ne peut y avoir de véritable esprit de mortification. Dans sa vie antérieure, Fr. Gilles s'était abandonné aux saillies d'une nature enjouée et communicative. Sa conversation était agréable et recherchée de tous. Maintenant que la Règle l'obligeait au silence et à garder la cellule, il lui semblait qu'un feu brûlait sa poitrine, dévorait son gosier. Il crut comprendre que cette aversion avait une cause diabolique, et dès lors il résolut de se tenir en silence, dans sa cellule, dût cet incendie intérieur le consumer tout entier. L'esprit de trouble fut éloigné par ce ferme propos ; se taire devint pour Fr. Gilles une jouissance, et rester seul avec lui-même une chose facile. Le B. Humbert, qui habitait Paris en même temps que lui, se porte garant de la vérité du fait et atteste que le Bienheureux ne parlait plus que pour de sérieux motifs et pour consoler les Frères. Souvent malade, il ne se prévalait pas de sa science médicale pour diriger le traitement, mais prenait ce qu'on lui offrait, même lorsque cela lui paraissait contraire à sa complexion ou à l'infirmité du moment. Tout son espoir était en Dieu, et, disent les *Vies des Frères*, Dieu eut soin de lui, le délivra de ses tentations et de ses maladies, le rendit gracieux prédicateur, lecteur utile, et durant de longues années en Espagne, Provincial plein d'activité.

Le Bienheureux Humbert, qui l'avait connu intimement, raconte qu'à Paris, lorsque les Frères étaient en classe, Fr. Gilles visitait les cellules du dortoir et les appropriait. Dans l'infirmerie, il rendait les plus humbles services. Avait-on recours à sa charité, il quittait tout et accourait, le visage joyeux, pour prêter son aide. N'offensant jamais personne, il obéissait avec simplicité aux supérieurs ; la prière, la lecture, l'enseignement, la méditation l'occupaient sans cesse, il ne perdait pas une minute à un travail moins utile. Bien que versé dans les lettres il écoutait avec plaisir les naïves légendes des Saints et les vies des Pères. Par toute sa conduite il attirait à l'amour de l'Ordre, de la sainte pauvreté et de la vraie obéissance. Les novices tentés et les malades trouvaient près de lui consolation. Il conseillait à ces derniers de ne pas s'occuper des remèdes, d'avoir foi plutôt dans le Christ, et d'accepter avec reconnaissance ce qu'on leur donnait, disant que la grâce est plus puissante que la nature et le Christ plus habile que Galien. La conversation devenait-elle trop mondaine, il se taisait d'abord, puis mêlait insensiblement des réflexions pieuses, et amenait avec tact l'entretien sur Dieu et les Saints. En sa présence on ne

pouvait guère prononcer de paroles inutiles. A peine lui-même en disait-il une fois par an. Un motif sérieux, seul, le tirait de sa cellule, le délassément jamais. Quelquefois les Frères, qui visitaient les malades venaient s'asseoir longtemps près de lui sans qu'il s'en aperçût; il était absorbé dans la méditation et comme en extase. Rendu à la conscience de lui-même, il se levait devant eux et les recevait joyeusement comme s'ils fussent venus à l'instant. Une de ses maximes était qu'il faut s'oublier pour le service du prochain, et que le salut des âmes doit avoir le pas sur toute dévotion particulière.

Après quelques années de séjour à Paris, Fr. Gilles rentra en Espagne; c'est durant ce voyage qu'il rencontra en Poitou la châtelaine de Saint-Maixent et que Dieu montra d'une manière si remarquable l'efficacité de sa prière (1).

A Santarem, où le Bienheureux vécut désormais appliqué à l'enseignement et à la prédication, il continua ses pratiques d'austérité, avide de se conformer au Christ souffrant. Mais quelque douce que fût sa consolation d'avoir été retiré de l'esclavage du démon pour jouir de la douce et aimable liberté de la grâce, le souvenir de la cédule qu'il avait signée, lui perçait le cœur. Il priait sans cesse la B. Vierge et passait les nuits au pied de son autel, non sans essuyer de dures vexations de la part des démons, qui essayaient de le jeter dans le désespoir.

Plus tard, voulant mettre ses novices en garde entre les embûches de Satan, il raconta ses épreuves de cette époque. Parfois il voyait le chaos infernal, les ténèbres de l'abîme et les âmes damnées se roulant au sein des flots enflammés; des monstres effrayants lui apparaissaient à l'improviste, et parmi eux un géant armé de flèches qui fondait sur lui avec impétuosité et tentait de le percer de ses traits. Cette persécution fut si violente qu'au dire du Bienheureux la mort lui eût semblé mille fois préférable à la seule vue de ces horribles fantômes. Son unique ressource était d'appeler la Très Sainte Vierge à son aide; mais, jusque dans ces heures de prière, les puissances infernales le poursuivaient de leurs moqueries et de leurs coups.

Près de sept ans s'étaient écoulés déjà depuis sa conversion, lorsque le Seigneur abaissa un regard miséricordieux sur son serviteur. Une nuit que, toujours ferme dans la lutte, le B. Père suppliait Marie, la divine Mère, se laissa fléchir et commanda aux démons de rendre la

(1) Voir les notices du 10 avril, et *Vitæ Fratrum*, iv, ch. 6.

cédule. Rugissant de haine et de colère, les esprits maudits obéirent aussitôt et jetèrent le parchemin par le trou du plancher qui livrait passage à la corde du Chapitre. La cédule tomba près de l'autel de la Très Sainte Vierge, où le Bienheureux la saisit ; avec quels transports et quelles douces larmes, il est impossible de l'exprimer. En même temps que cette faveur Fr. Gilles en reçut une autre, celle de faire trembler à son tour, par la vertu du Tout-Puissant, ses ennemis eux-mêmes.

En souvenir de ce grand fait, les Pères de Santarem conservèrent pendant plusieurs siècles la corde du Chapitre et la statue de l'autel dédié à Marie (1).

Après cette honteuse défaite, le démon n'osant plus l'attaquer à découvert, eut recours à des stratagèmes dignes de sa malice. Notre Bienheureux se trouvait à Coïmbre, employé à l'office de la prédication, quand un jour l'ennemi lui apparut dans l'église sous les dehors d'un religieux de la communauté ; ce dernier se mit à lui adresser des paroles injurieuses. Le V. P. ne dit mot, mais s'étonna seulement en lui-même d'une conduite aussi étrange. Rendu furieux par ce silence de l'humilité, le faux frère vomit alors les reproches les plus durs, et s'emporta en invectives outrageantes. Peine perdue. Voyant qu'il ne gagnerait rien, le démon se retira. Cependant, le B. Gilles ne se doutant point de la ruse diabolique, et ne voulant donner à personne l'occasion de se fâcher, alla trouver sans retard le V. P. Dominique Pélage, Prieur du couvent. Comme il lui demandait la permission de se retirer à Santarem, le supérieur, tout surpris, crut d'abord que le Père avait reçu quelque déplaisir dans sa maison, et il lui en témoigna sa peine. Il fit si bien ensuite que le Père lui raconta les faits en détail, et ajouta qu'il se voyait en conscience obligé d'ôter à ce religieux, par son départ, l'occasion de blesser ainsi la charité. « Mais, ce religieux, quel est-il ? » reprit le Prieur. Et il le pressait de questions, s'appuyant sur l'obligation où il était de corriger les Frères. « C'est le P. Julien,

(1) Echard, t. 232, rejette l'authenticité de tous ces prodiges et place l'entrée de Gilles dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs à l'année 1225 environ, à Paris. Quelques-unes de ces raisons ne manquent pas d'autorité ; mais nous n'avons pas cru devoir suivre entièrement son avis, à cause de l'unanimité des historiens à admettre le récit de Resende, appuyé, comme nous l'avons dit plus haut, sur deux documents très anciens. Le P. Papebrock lui-même, dont la réputation de critique très sévère est universellement admise, n'émet aucun doute motivé contre l'ensemble de ces faits extraordinaires.

« ce religieux français que vous avez ici », répliqua le Bienheureux. Sans plus différer, le Prieur fit appeler le P. Julien et lui reprocha avec force son indigne procédé. L'accusé, grand homme de bien et d'un caractère tout pacifique, s'excusa très doucement, protestant devant le Prieur que, de tout ce jour, il n'avait dit un seul mot ni en bien ni en mal au P. Gilles et qu'il espérait que Dieu ne l'abandonnerait jamais à cet excès de folie que d'offenser un si saint religieux. Cette confession ingénue, jointe à la connaissance que le Bienheureux avait déjà des stratagèmes du démon, expliqua le mystère. Le saint homme resta encore quelque temps à Coïmbre pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Etant Prieur dans un couvent, il remporta sur le démon une autre victoire non moins éclatante. Un soir, comme il faisait la visite de la maison avec un Père nommé Gérard, lequel tenait la lampe, au moment de franchir le seuil du dortoir, ils entendirent un fracas horrible. Le P. Gérard, dans son effroi, laissa tomber la lampe. « Ne craignez rien, dit le P. Gilles, c'est le diable qui veut nous ravir une de nos brebis. » Satan avait, en effet, troublé au sujet de sa vocation un novice de grande espérance, et avec tant de violence, que cet infortuné venait de monter sur un toit, pour sauter les murailles ; il n'avait osé demander ses habits séculiers au Prieur, de peur d'être retenu par ses saintes et puissantes paroles. Le P. Sous-Prieur, au courant des dispositions de ce novice, en était tout affligé, et quelques jours auparavant, le Bienheureux l'ayant trouvé dans cette peine lui avait dit : « Consolerez-vous, nous nous assurerons notre proie ; » et il s'était mis en prière. Or, dans sa fuite, le novice venait d'apercevoir un écriteau avec ces paroles : « *Quo nunc, proditor?* Où vas-tu maintenant, traître ? » Ces paroles le frappèrent d'épouvante : il poussa un cri. On accourut pour l'aider à redescendre, et après avoir demandé pardon de son inconstance, il persévéra heureusement dans la religion.

La sainteté du B. P. Gilles de plus en plus reconnue tous les jours, les Pères d'Espagne l'élurent pour Provincial. Il s'acquitta si dignement de cette fonction et travailla avec tant de fruits à la propagation de l'Ordre dans tout ce grand pays, qu'ayant achevé sa charge, il fut élu une seconde fois (1). Il est vrai que déjà vieux et cassé de travaux,

(1) Il règne une grande incertitude relativement aux dates précises de ces divers provincialats. Très probablement, le Bienheureux succéda au B. Suéro Gomez en 1233. — Voir Echard, I, 242.

il ne pouvait guère aller à pied dans la visite de sa vaste Province et dans les voyages qu'il lui fallait entreprendre pour assister aux Chapitres généraux. Il donna bientôt sa démission, indiquant ainsi aux Supérieurs qu'ils doivent quelquefois édifier leurs sujets par leur promptitude à se démettre humblement des charges, lorsqu'ils ne peuvent les exercer sans user de nombreuses dispenses.

II. — Parmi les grâces dont il plut à Dieu d'honorer son serviteur, nous devons compter celle d'une contemplation très sublime. Le Bienheureux n'avait qu'à se recueillir un instant, et son esprit s'absorbait en Dieu jusqu'à l'extase. On le voyait élevé de terre de la hauteur de deux coudées, et lorsqu'après plusieurs heures on le forçait de revenir à lui, il se plaignait doucement de ce qu'on lui ôtait la consolation de son âme. Son amour brûlant le consumait ; il en ressentit même une telle langueur qu'il fallut plus tard le mettre pour quelque temps à l'infirmerie. A genoux, debout, les bras étendus en croix, ou en quelque autre posture, il demeurait immobile et sans aucun sentiment ; après ces extases, il soupirait tristement ni plus ni moins qu'un enfant qu'on aurait écarté, malgré lui, du sein de sa mère. Il disait à ce propos que les personnes d'oraison doivent être très fidèles à répondre aux saints mouvements que Dieu leur communique ; et quoiqu'il soit bon de rechercher la solitude afin de goûter plus à loisir les divines douceurs, il faut néanmoins, en quelque endroit qu'on se trouve, ouvrir son cœur à Dieu et jouir de la grâce de sa visite.

Quelques traits particuliers, touchant la sublimité de ses extases, ne sauraient être omis sans laisser dans l'ombre cet admirable don que le Ciel lui avait départi. Le V. P. Pierre d'Huesca, provincial d'Espagne, ne croyait qu'avec peine tout ce que les religieux lui disaient des ravissements du B. P. Gilles. Durant une visite qu'il fit au couvent de Santarem, il eut la consolation d'en faire l'expérience. Notre Saint était resté en oraison un jour de fête, après l'office, dans une tribune où les religieux se réunissaient en attendant qu'on eût achevé la construction du chœur régulier. Le Seigneur l'attira si fortement vers lui, qu'il se tenait debout, semblable à un ange. Quelques religieux, s'en étant aperçus, allèrent avertir le Provincial qui accourut tout de suite. Après avoir considéré pendant quelque temps le ravissement de cet homme céleste, le Provincial voulut essayer de le faire revenir à lui, et, trouvant à ses pieds un gros marteau laissé par les ouvriers, il ordonna d'en frapper de grands coups sur le plancher pour voir si ce bruit ne ferait pas cesser l'extase. Le Bienheureux gardait la

même attitude, toujours debout, sans le moindre mouvement, pas même celui de la respiration. Le P. Pierre se mit alors à le tirer en divers sens par ses habits ; mais ne pouvant le rappeler à soi et admirant les tendresses de Dieu sur cette âme sainte, il dit en pleurant de dévotion : « Laissons-le en repos, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de le « réveiller lui-même. » Et il se retira sans attendre la fin de cette longue extase.

Une autre fois, lisant dans sa chambre les livres de S. Denis, pour lesquels il avait un amour et une vénération singulière, le B. Gilles vint à ce passage où le théologien séraphique dit que l'amour divin est extatique, doux et plein de lumière. Il s'y arrêta quelque temps ; puis l'opération divine lui faisant éprouver en réalité ce qu'il méditait dans son livre, il fut entraîné doucement à la contemplation et à la jouissance de la bonté infinie. Son corps s'éleva de terre et resta immobile. Sur ces entrefaites, arrive le P. Pierre de Saint-Jean, son compagnon ; le trouvant en cette posture et les bras étendus, le livre de S. Denis ouvert sur sa table, il devine quelle vient d'être la cause de son ravissement. Il le tire de toutes ses forces par l'extrémité de ses habits : c'est en vain. Le fait est bien vite rapporté au P. Etienne, Prieur du couvent. Celui-ci et deux autres religieux, Pierre de la Croix et Alphonse de Tolède, accourent pour être spectateurs de cette merveille. Quand ils entrent, le Bienheureux, revenu de son ravissement, lisait de nouveau l'ouvrage de S. Denis.

Le même Père Pierre de Saint-Jean, revenant sur le soir de l'église où il était resté en oraison après les autres, s'en alla droit à la cellule du serviteur de Dieu. Ne le trouvant point, il cherche, et dans un petit jardin contigu, il voit le Bienheureux élevé en l'air, les mains dévotement jointes sur le visage : il s'approche de lui pour le soutenir, de crainte qu'après le ravissement il ne tombe à terre. Mais bientôt voyant la nuit approcher et ne sachant à quoi se résoudre, il va informer le P. Sous-Prieur de ce qui se passait. Tous deux reviennent et prenant notre Bienheureux l'un par les pieds, l'autre par la tête, ils l'emportent ainsi comme un mort dans sa chambre et l'étendent sur son pauvre lit. Il attendit là en paix et à loisir la fin de son sommeil mystique.

Jamais le Bienheureux Père n'entendait prononcer le très saint et très doux nom de Jésus sans que son cœur en fût tout liquéfié de dévotion. On raconte, à ce sujet, qu'un jour, visitant les Frères malades à l'infirmerie, il s'approcha du P. Martin de Lisbonne, excellent reli-

gieux sur qui la maladie sévissait avec plus de violence. Au cours de leur entretien, se sentant plus mal, celui-ci invoqua aussitôt, en poussant un soupir, le nom salulaire de Jésus. Ce soupir douloureux fut comme un trait d'amour qui pénétra et embrasa le cœur du B. Père. Se tournant vers le malade : « Savez-vous bien, lui dit-il, combien est « doux ce nom que vous venez de prononcer : Jésus ! Jésus ! Jésus ! » Alors il se leva, et debout, appuyé sur son bâton, il se mit à répéter plusieurs fois, en présence des Religieux qui étaient dans la chambre, ce même nom de Jésus. La consolation qu'il en recevait le fit tomber dans une si complète aliénation des sens, qu'aucune violence ne fut capable de l'en retirer. Le P. Vincent de Lisbonne, autrefois médecin dans le siècle comme le B. Gilles, ne pouvait se persuader la vérité de ces ravissements si élevés et si profonds. Les témoins attendris de la scène qui se passait à l'infirmerie, s'empressèrent de l'avertir. Il vint, et se livra à toutes les expériences susceptibles de lui démontrer une vérité si étonnante. Voyant le Père dans cet état, il lui ôta premièrement le bâton sur lequel il semblait appuyé, le poussa à droite, à gauche, avec force ; allant même plus loin qu'il ne devait, il lui donna plusieurs coups d'épingle dans les mains, puis, allumant un flambeau, il lui brûla les doigts sans que le saint religieux en témoignât aucun sentiment de douleur. Honteux alors de ses doutes, le P. Vincent rentra en lui-même et admira les grâces que Dieu, dans sa miséricorde, avait si libéralement accordées à son digne serviteur.

Se rendant un jour à Coimbre, il entra chez une pieuse dame, nommée Pichena, dans le bourg Leira, pour y passer la nuit. Dès qu'il se fut étendu sur la couche qu'on lui avait préparée, un ravissement le saisit et l'éleva en l'air. Il resta ainsi admirablement suspendu entre ciel et terre. Le compagnon du Père, Frère André Pirez, appela l'hôtesse et tous les domestiques à ce spectacle. Les voisins informés de ce qui se passait accoururent, et la chambre, la maison même ne suffirent bientôt plus à contenir tant de monde. Plusieurs montèrent dans la chambre située au-dessus, soulevèrent quelques planches, pour voir le Bienheureux. Tous le considérèrent autant qu'ils voulurent, cette longue extase continuant toujours. Enfin ils se dispersèrent, la nuit étant déjà avancée quand le Bienheureux revint à lui. Tout confus d'apprendre qu'il avait été vu de tant de personnes, il partit avant le jour, de crainte de recevoir le lendemain des honneurs et les acclamations du public, chose dont il avait une horreur extrême.

Une autre fois, priant dans l'église d'Ostilia, village du diocèse de

Coïmbre, il fut ravi en présence de Dona Marina, femme du seigneur Gonzalve de Ménendez, de quatre de ses fils et de plusieurs personnages de leur suite. Tous étaient dans une profonde admiration de cette merveille, n'ayant jamais rien vu de semblable. L'heure du dîner étant passée, le compagnon du Bienheureux, à force de le tirer, le rappela au sentiment des choses d'ici-bas ; mais les consolations célestes lui avaient enlevé le goût de toute nourriture corporelle.

Pareil transport lui arriva dans le monastère d'Arouca, de l'Ordre de Citeaux, devant toute la communauté, qui ne pouvait assez admirer des effets si visibles de la grâce de Dieu. Dans une autre rencontre, il exhortait quelques novices de Santarem à mépriser toujours le monde avec générosité pour suivre Jésus-Christ dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Ce qu'il leur disait l'enflamma lui-même de telle sorte que, perdant l'usage des sens, il resta tout absorbé en Dieu, et les pieux novices ne demeurèrent pas moins édifiés du prodige que de la ferveur de ses paroles.

Ces ravissements le prenaient parfois en voyage, lorsqu'il s'arrêtait un instant sur le bord du chemin pour se reposer. En ces circonstances, l'opération divine agissait avec plus de force et lui ôtait vite tout sentiment, ainsi que l'affirme un de ses compagnons dans une lettre au B. Humbert. Le B. Gilles écrivit lui-même à ce saint et très digne Général, « qu'il existe certainement une lumière intérieure par laquelle « Dieu éclaire le cœur de ses serviteurs, et qu'il en faisait souvent « l'expérience. »

Cette lumière n'était pas tellement intérieure qu'elle ne parût au dehors. Un jour de fête, durant son action de grâces après la sainte Messe, dans le chœur du couvent de Santarem, le Bienheureux sentit que l'attrait du ciel l'emportait. Tachant de gagner la sacristie pour s'y mieux dérober aux regards des hommes et jouir plus à loisir des caresses de son Sauveur, il trouva la porte fermée. N'étant déjà plus maître de lui, il s'assit tout près, dans un endroit où, par une petite grille, le sacristain répondait à ceux qui le demandaient. A ce moment, une dame de grande vertu, Dona Elvire Duranda, ayant à parler au sacristain, s'approcha. Elle aperçut tout hors de lui-même le B. Gilles ; une colonne de lumière descendait sur sa tête, pénétrait visiblement son corps et le rendait éclatant comme du cristal. Dona Elvire eut la consolation de le considérer ainsi environ deux heures, après lesquelles le B. Père reprit connaissance et se mit à gémir, comme d'ordinaire, en se voyant sevré des douceurs de sa contemplation. Il se

leva ensuite pour se retirer, mais comme une personne qui, sortant du grand jour, entre dans une salle obscure, il trébuchait et s'aidait des mains contre la muraille pour avancer. Cette vision produisit un si grand effet dans le cœur de cette dame, qu'elle se renferma dans une étroite cellule près de l'église de la Trinité, où elle passa le reste de ses jours en réputation extraordinaire de sainteté.

Des apparitions célestes venaient aussi remplir le Bienheureux de consolation et l'enivrer d'amour de Dieu. Reposant une fois sur son lit dans le couvent de Lisbonne, et levant les yeux en haut, il vit Jésus-Christ, notre Sauveur, accompagné de sa très pure Mère, ce qui lui causa un indicible transport de joie ; ne pouvant la contenir, il la laissa éclater par des élans très dévots et très affectueux : « O mon « Jésus, s'écriait-il, ô très doux Jésus, qui me fera la grâce de vous « porter gravé dans mon cœur en caractères ineffaçables ? O très pieuse « Marie, très sainte Mère de mon Dieu, Vierge glorieuse, Reine des « Anges et des hommes, quelles actions de grâces vous rendrai-je, « chétif pécheur, pour tous vos bienfaits ? » Un Père l'entendant parler si haut, contre sa coutume, s'écria : « Qu'est ceci, Père Gilles ? quel « est le sujet de votre joie et de ces exclamations ? » Le saint homme le renvoya doucement et refusa de s'expliquer, mais ses paroles et ses mouvements étaient des marques assez expressives de l'apparition dont il venait d'être honoré.

Le roi don Sanche de Portugal avait une fille de même nom, très pieuse vierge, qui, toutes les fois qu'elle voyait le Bienheureux, se mettait respectueusement à genoux pour lui demander sa bénédiction et se recommander à ses prières. L'Epoux céleste l'ayant appelée à lui avant le B. Père, elle lui apparut après sa mort. Effrayé d'abord, le Père lui demanda comment elle se trouvait. « Fort bien, répon- « dit la princesse, par la miséricorde de mon Sauveur et par l'assis- « tance de vos prières. » Puis elle le laissa le cœur inondé de célestes consolations, ainsi qu'il le raconta au Fr. Barthélemy, son compagnon, religieux très digne de foi.

A Lisbonne, le P. Gonzalve Ménendez, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, s'était rendu recommandable depuis son jeune âge par ses éminentes vertus. Dieu l'ayant retiré de cette vallée de larmes, il arriva qu'au moment où notre Bienheureux disait la messe au couvent de Santarem, l'âme de ce saint religieux lui apparut, portée jusqu'au ciel par les anges. A cette vue, il tomba en extase ; quand son ravissement cessa, au lieu de gémir et de soupirer comme il le faisait en

semblables circonstances, il ne pouvait, au contraire, contenir l'expression de sa joie, si bien que les Frères le pressèrent, et le Prieur lui ordonna d'en avouer le motif. Il obéit pour la gloire de Dieu et celle du saint défunt ; et l'on vérifia que sa vision était arrivée à l'heure même où le P. Ménendez passait de cette vallée de larmes au séjour de la paix.

L'apparition du V. P. Dominique Gomez, décédé depuis peu, Prieur du couvent de Santarem, n'est pas moins remarquable. Son Sous-Prieur, dont le livre des *Vies des Frères* ne mentionne pas le nom, et que les PP. André Résende et Sampayo appellent Dominique-Alphonse, était à l'extrémité. Le B. Gilles reposait à ce moment dans le même dortoir que les autres religieux, lorsque ce Prieur lui apparaissant, l'éveilla, et appelant les Frères leur dit : « Debout, Frères, vous dormez ! allez vite auprès du Sous-Prieur qui agonise. » Réveillés à cette voix, les religieux se rendirent à l'infirmierie et trouvèrent effectivement le P. Sous-Prieur agonisant, lequel rendit saintement l'âme en leur présence.

Le Bienheureux jouissait de la lumière prophétique et de la grâce des miracles. Il prêchait un jour pour la promulgation de certaines Lettres pontificales. Plusieurs personnes intéressées, à qui ces décrets ne plaisaient pas, insultèrent en cette occasion le B. Père. Un homme de qualité, fort considéré dans le royaume et appelé Martin Rool, se faisait remarquer par la grossièreté de ses injures. Le saint Prédicateur se contenta de répondre par le silence aux emportements de ce personnage ; mais lorsque celui-ci eut bien déchargé sa colère, il dit au P. André, son compagnon : « Si ce pauvre homme savait ce qui le menace, il ne serait pas si arrogant ; sous peu il mourra de mort violente. » Quelques jours après, en effet, le roi le faisait arrêter et pendre en place publique.

Sortant de visiter comme Provincial le couvent de Barcelone, le B. Gilles s'embarqua pour l'île de Majorque. Dès le début de la navigation, l'un des passagers se mit à éternuer à plusieurs reprises. Aussitôt les nautonniers d'augurer mal du voyage et de ne plus consentir à faire voile ce jour-là. Le Bienheureux les reprit de cette superstition, et le vaisseau continua sa route. Le démon cependant excita une si furieuse tempête que tous les passagers se crurent perdus. Ils imputaient la cause de ce malheur au serviteur de Dieu, et peu s'en fallut qu'ils ne le jetassent à la mer avec ses compagnons. Le saint homme, après avoir calmé tout le monde, se mit à prier :

presque au même instant, la tempête cessa. Cet effet si visible de la puissance de Dieu saisit d'admiration les matelots et les passagers ; ils se disaient les uns aux autres, comme autrefois les disciples du Sauveur : « *Quis est hic quia ventus et mare obediunt ei* : quel est cet homme, à qui les vents et la mer obéissent ? » S'approchant alors du P. Gilles, tous baisaient ou ses mains ou le bord de ses habits, et ceux qui s'étaient le plus emportés, lui demandaient humblement pardon de leur insolence.

Pendant qu'il exerçait cette même charge de Provincial, il envoya des religieux prêcher à Lisbonne où l'Ordre n'avait pas encore de couvent. Une illustre dame, nommée Uraca, les logeait dans une aile de sa maison avec beaucoup de charité. Une autre femme de la même ville, travaillée d'un flux de sang, s'adressa à cette pieuse hôtesse de nos Pères, la priant de l'avertir lorsque le Provincial serait arrivé ; Dieu lui ayant donné cette confiance que, si elle pouvait seulement toucher le bord de sa robe, elle guérirait. Dona Uraca n'eut garde d'y manquer, et la malade, ayant satisfait sa dévotion, fut parfaitement délivrée de son mal. Une autre femme, nommée Marie Antioca, bien affligée de ce qu'après dix ans de mariage, elle n'avait point eu d'enfants, se recommanda fort instamment au B. P. Gilles, le conjurant d'intercéder pour elle auprès de S. Dominique, auquel elle était très dévote. Elle ajouta que si elle obtenait un fils, elle le consacrerait à Dieu dans son Ordre. Le Bienheureux pria suivant ses intentions ; dans l'année elle se vit mère d'un fils qu'elle appela Dominique, et qui plus tard entra dans l'Ordre où il remplit dignement les devoirs de sa profession.

Le bruit de ce miracle s'étant répandu, une autre dame, pénétrée de la même espérance, confia son désir à quelques religieux qu'elle avait reçus chez elle à leur retour du Chapitre provincial. Ces Pères la recommandèrent au B. Gilles qui, sans délai, fit mettre à genoux ses compagnons de voyage pour réciter quelques prières avec le *Salve Regina* à l'intention de cette personne. La même année, elle mit au jour un enfant, auquel elle donna le nom de Gilles et qui devint la consolation de sa famille.

Le serviteur de Dieu avait un frère plus jeune que lui, doyen de l'église de Lisbonne, seigneur du village d'Azoia, dans le territoire de Santarem, où notre Bienheureux venait souvent prêcher pour faire plaisir à ce même frère. Un jour, dans un entretien spirituel avec quelques personnes, sur le seuil de l'église, il était fréquemment

interrompu par les cris perçants et réitérés d'un coq perché à une faible distance, il lui jeta son bâton pour le faire cesser. Mais ayant frappé trop juste, il le tua du coup. Après son allocution, il s'informa de ce qu'était devenu le volatile importun. On lui répondit qu'il était mort. Il se le fit apporter, et regrettant de lui avoir ôté la vie : « O sainte Vierge, dit-il, j'ai eu tort de me mettre en colère contre « ce pauvre coq ! » Et, levant les yeux au ciel, il pria Dieu pendant quelque temps : puis, touchant de nouveau avec son bâton l'animal : « Lève-toi, dit-il, et chante comme auparavant les louanges de ton « Créateur. » A l'instant même le coq se lève, bat des ailes et chante à diverses reprises plus fortement que jamais, donnant beau sujet d'admiration et de divertissement à toute l'assistance. « Etaient présents ce jour-là, dit Résende, Fr. Bernard de Morlaàs, attiré par lui à l'Ordre, Fr. Barthélemy Pirès, Fr. Dominique de Cinoeira, Fr. Pierre de la Cruz, Fr. Jean de Marvilla, Fr. Jourdain de Terrez, qui tous, après la mort du saint homme, assuraient que la chose s'était passée ainsi. Et celui qui recueillit avant nous ce fait, atteste qu'il l'a entendu raconter par Hermensa, femme digne de confiance, habitante du village et témoin du miracle (1). »

Le roi Alphonse, frère de Don Sanche, étant fort affligé de la goutte, demanda par dévotion le bâton avec lequel le Bienheureux se soutenait dans sa vieillesse. Dieu bénit la confiance qu'il avait aux mérites de son serviteur, en le guérissant parfaitement d'une infirmité si douloureuse. Il conserva toujours précieusement ce bâton ; et, par reconnaissance, fit bâtir le magnifique couvent de Lisbonne.

Dieu manifesta encore par révélation l'éminente vertu de notre Bienheureux arrivée à son comble. Il y avait à Rome un ermite, vénéré unanimement comme un saint, qui durant son oraison se trouva saisi un jour d'un léger sommeil, pendant lequel il lui sembla voir les cieux ouverts et Jésus-Christ debout recevant les adorations de la Sainte Vierge inclinée devant lui avec un profond respect. Il apercevait de plus un religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs tout resplendissant de lumière qui soutenait de ses mains les bras de la

(1) Résende s'appuie donc sur le récit contemporain de Pierre Pélage, Prieur de Santarem très peu de temps après la mort du B. Gilles. L'auteur des *Vies des Frères* donne ce fait comme arrivé à Madrid, dans le monastère des Sœurs Prêcheresses, fondé par S. Dominique, et l'attribue non au Bienheureux, mais à un Frère anonyme. Il semble que la version d'André Résende doive être retenue pour seule authentique, à cause des preuves qui l'accompagnent.

Très Sainte Vierge. Comme il ne devinait pas le mystère, la Mère de Dieu lui dit que ce religieux était le P. Gilles de Portugal, son fils bien-aimé, et qu'il soutenait fortement son Ordre par ses oraisons et par ses mérites. Quelques jours après, le saint solitaire se trouvant avec un cardinal et quelques Portugais, leur demanda s'ils connaissaient dans leur pays un Frère-Prêcheur du nom de Gilles. Leur réponse fut affirmative, et ils le lui dépeignirent tel que lui-même l'avait vu en songe. Il raconta alors sa vision, et l'un des auditeurs, chanoine de l'église de Braga, étant retourné dans sa patrie, le déclara ainsi à nos Pères sous la foi du serment.

A Lisbonne, un pieux aveugle vit de même dans son oraison les cieux ouverts, et un globe de feu qui s'élançait de terre vers les régions supérieures, mais un Ange le repoussait toujours en bas. Cela durait déjà depuis quelque temps, lorsque cet homme pria Dieu de lui faire connaître le sens de cette vision ; l'Ange lui dit que le globe représentait l'âme du P. Gilles haletante après le souverain bien, et qui s'élançait ainsi de terre par la ferveur de son amour : « Mais, ajouta-t-il, Frère Gilles doit encore rester dans le monde » pour le salut de plusieurs, qui contribueront à l'éclat de sa « couronne. »

Peu de jours avant le trépas du Bienheureux, un autre solitaire se vit tout à coup transporté dans une salle de cristal toute ruisselante de lumière ; au milieu, le P. Gilles était assis sur un trône splendide. Tout consolé de ce spectacle, il alla se proterner à ses pieds pour lui rendre ses respects et lui demander sa bénédiction. Il aperçut alors un jeune homme d'une beauté céleste qui, sortant d'une autre chambre, venait avertir le B. Père qu'on le demandait. Celui-ci se leva aussitôt de son trône et entra plus avant dans une autre salle incomparablement plus grande et plus magnifique que la première. Le saint ermite voulait le suivre, mais il en fut repoussé par le portier, qui lui dit de s'éloigner et d'attendre. Ce refus l'émut vivement et la douleur qu'il en ressentit le réveilla. En réfléchissant aux détails de ce songe, il connut que le triomphe du serviteur de Dieu était proche.

La mort trouva Fr. Gilles dans une vénérable vieillesse de plus de quatre-vingts ans, languissant d'amour de Dieu plutôt que consumé par la caducité de son âge (1). Lui-même avait eu révélation de son

(1) « *Octogenario jam major.* » Cette parole de Résende ne permet pas de retarder

trépas : ce qui accroissait encore ses désirs d'arriver à la patrie céleste. Il n'éprouva presque point de maladie, mais ayant fait étendre un cilice, il se coucha dessus, reçut les derniers sacrements et consola les Frères de son départ, avec des paroles pleines de douceur et de tendresse. Puis, joignant les mains et les élevant vers le ciel, il recommanda son esprit au Seigneur en disant : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Abaisant ensuite ses bras, il les disposa en forme de croix, et sans agonie il passa heureusement de cette vallée de misère au séjour de la gloire, le jour même de l'Ascension 1265.

III. — Son corps resta si beau et exhala une odeur si agréable, qu'on ne pouvait guère douter de la gloire dont son âme jouissait dans le ciel. Quand on lui rendit les derniers devoirs selon la coutume, les Frères découvrirent la terrible chaîne de fer qu'il s'était mise autour des reins et qu'il n'avait jamais enlevée depuis tant d'années. Elle fut conservée dès lors comme une précieuse relique dans le trésor de l'église. Il y eut concours prodigieux à la sépulture, et peu de temps après, les miracles que Dieu opéra par l'intercession du défunt obligèrent nos Pères à transférer ses restes. Ils furent déposés dans un magnifique tombeau de marbre que Dona Jeanne Diaz, sa parente, voulut élever dans une chapelle de l'église.

Comme nous l'avons vu, le Ciel avait présagé par des visions mystérieuses la mort du serviteur de Dieu ; il révéla à plusieurs saintes âmes sa gloire dans le ciel. Au couvent de Coïmbre, le P. Dominique Mansillino s'étant endormi doucement à la pointe du jour, après une longue oraison, vit en songe l'église du couvent de Santarem ornée de magnifiques draperies de diverses couleurs ; de grands et riches tapis recouvraient le pavé. Un beau coursier blanc marchait à travers les rues de la ville, sans aucun harnais, se donnant libre carrière et faisant entendre de forts mais très agréables hennissements ; après être sorti de l'enceinte de la cité, il alla jusqu'à notre église et disparut.

La même nuit, le P. Michel Suéro, Prieur de ce même couvent, eut une autre vision pendant laquelle il lui semblait que le P. Gilles était dans la stalle priorale et qu'il y commençait d'une voix extrêmement douce et harmonieuse le *Deus in adjutorium meum intende*, pour

l'année de sa naissance, comme le fait Echard « aux dernières années du XII^e siècle ou aux premières du siècle suivant. »

l'Office de Laudes. Quoiqu'il eût cédé volontiers sa place à cause du respect qu'il lui portait, néanmoins sachant fort bien celui que le Bienheureux avait lui-même pour ses supérieurs, il ne pouvait assez s'étonner de sa conduite. Il s'éveilla là-dessus. Le lendemain, découvrant sa vision à ses Religieux, il leur dit qu'il avait vu le B. Père sur le point de mourir ou déjà mort. Alors le P. Mansillino raconta, de son côté, ce qui lui était arrivé, confirma ainsi la pensée du Prieur et donna sujet aux Religieux de se rappeler que, selon S. Grégoire, le cheval avec son hennissement est le symbole des Prédicateurs et que toutes les propriétés de ce noble et généreux animal leur conviennent fort bien, comme sa force, sa fidélité, sa docilité, son ardeur et son courage. Quant à la vision du P. Michel Suéro, il est clair que le P. Gilles étant entré dans la gloire le jour de l'Ascension, c'est là qu'il commençait à chanter les Laudes éternelles, et son état de Bienheureux l'élevant au-dessus de tous les hommes de la terre, il occupait de droit en cette qualité la première place du chœur.

Jean Etienne, excellent et pieux habitant de Santarem, eut à la même heure un songe encore plus admirable que les précédents. Il lui semblait sortir de notre église et dans la cour antérieure rencontrer trois beaux jeunes hommes qui tenaient des sceptres à la main et se disaient officiers du roi. Jean Etienne leur demanda ce qu'ils venaient faire. « Chercher le P. Gilles, dirent-ils, pour le présenter à notre maître. C'est un saint homme et d'un si grand « mérite devant Dieu qu'il n'y en a pas trois meilleurs que lui dans « le monde entier ; et ceux qui accourront à son sépulcre pour im- « plorer son assistance n'auront qu'à bénir le Seigneur. » Sur cela, le B. Père vint à eux tout resplendissant de lumière, suivi, mais d'un peu loin, par un autre religieux, le visage à demi-couvert, qui s'efforçait de le rejoindre. Il fut conduit dans une agréable prairie, où, revêtues de robes blanches et rouges, l'attendaient une multitude innombrable de personnes. A son arrivée, toutes éclatèrent en félicitation et l'acclamèrent. Parmi cette foule, on distinguait une troupe nombreuse portant les habits de l'Ordre et s'empressant avec plus d'ardeur que les autres au devant du Bienheureux. C'étaient les âmes attirées à la Religion de S. Dominique par ses prédications et par ses exemples. Pendant qu'il continuait ainsi ce songe ravissant, le saint homme fut tout à coup éveillé par la cloche des morts. Il dit alors à sa femme de se lever, lui fit part de son rêve et lui annonça que sûrement le P. Gilles venait de décéder. Ils se rendirent aussitôt à notre

église et trouvèrent effectivement le B. Père exposé dans la bière au milieu des religieux. Jean Etienne découvrit encore ce prodige à quelques autres pieuses personnes et au P. Jean Pélage, son confesseur, très saint religieux, qui mourut peu de jours après. C'était ce V. Père, qui, dans le songe, suivait d'un peu de loin le Bienheureux sans pouvoir l'atteindre.

Outre ces visions et celle de Dona Elvire Pélage, concernant la gloire de notre Saint et celle du B. Dominique de Cuvo (1), il y eut plusieurs apparitions miraculeuses du B. Père en faveur de ceux qui réclamaient son assistance. Dans un bourg des environs de Santarem, nommé Estremoz, un jeune homme fut emporté par une violente maladie, au grand désespoir de ses parents qui n'avaient que cet unique enfant. Une pieuse dame nommée Anna, touchée de leur douleur et se confiant aux mérites du B. Gilles, appliqua une de ses reliques sur le corps du défunt : à l'heure même il se leva sain et alerte. Le bruit de ce miracle s'étant répandu, le peuple accourut pour en mieux constater l'existence. Le ressuscité fut conduit sur le tombeau du B. Gilles, et en présence des PP. Alphonse, Jean Suero, Jean de Saint-Julien, Martin, sacristain, Jean de Santarem et de plusieurs autres, il déclara qu'étant véritablement mort, il vit le B. Père en habit dominicain, qui réunissait par l'effet de sa parole son âme à son corps. Pour le remercier de ce bienfait, il avait tenu à visiter son glorieux sépulcre.

Deux jeunes enfants furent encore ressuscités par ses mérites. L'un d'eux jouait avec un de ses compagnons sur les bords d'un grand réservoir ; le pied lui glissa et il tomba dans l'eau entraînant son camarade. Celui-ci eut la force de lutter jusqu'à l'arrivée de personnes dévouées, qui le retirèrent, mais le premier fut noyé. Une de ses tantes, qui l'aimait tendrement, s'empressa de le recommander au B. Gilles avec promesse de le donner plus tard à l'Ordre s'il revenait à la vie. A peine avait-elle achevé son vœu, que l'enfant commença à ouvrir la bouche et à rendre l'eau qu'il avait absorbée. Quelque temps après il était en complète santé. On se rendit au sépulcre du serviteur de Dieu, auquel il fut offert par les mains du V. P. Dominique de Calaroga, parent de notre glorieux Père S. Dominique. On prit soin de lui procurer une excellente instruction, et dans la suite il fut reçu avec joie au noviciat.

(1) Voir au 30 janvier la Vie du B. Dominique de Cuvo.

Une dame fort vertueuse avait un esclave sarrasin et, le voyant malade à toute extrémité, s'efforçait de le convertir. Vains efforts; il s'obstinait opiniâtement dans l'erreur. Sa pieuse maîtresse vint alors demander à nos Pères le scapulaire du B. Gilles, et le mettant sur le corps du moribond elle l'exhorta à se confier aux mérites de ce Saint, l'assurant qu'il guérirait ou que, du moins, il mourrait baptisé. Elle le laissa dans cet état, et, afin que ses désirs fussent plus efficacement exaucés, elle alla prier sur la tombe du serviteur de Dieu, lui recommandant la santé et la conversion de son esclave. Pendant qu'elle faisait oraison, le mahométan se trouva tout changé; il appela sa maîtresse et dit qu'il voulait recevoir le baptême. On courut à l'église, un prêtre vint sans retard, instruisit suffisamment le malade, lui administra le baptême et la communion. Dieu permit alors, pour sa plus grande gloire et pour celle de son serviteur, comme aussi pour le plus grand mérite du nouveau converti, que les démons lui apparussent sous des formes hideuses, le tentant de désespoir. Le signe de la Croix, lui-même, ne les empêchait pas de l'importuner. Jésus-Christ notre Sauveur vint alors consoler le malade en compagnie de sa sainte Mère et environné d'une éblouissante splendeur. Cet esclave à qui s'ouvrait déjà le ciel vit aussi l'âme de son maître récemment décédé avec celle d'une de ses filles; toutes deux l'invitaient au séjour de la gloire; enfin le B. Père Gilles, étendant la main, lui disait de venir avec lui: Il raconta aux assistants tout ce qu'il voyait et mourut ainsi dans la joie des Saints.

Une autre dame, nommée Marie Bernardéz, atteinte d'une tumeur à l'oreille, qui ne lui permettait le repos ni jour ni nuit, appliqua sur le mal le scapulaire du Saint. A l'instant elle sentit la douleur s'apaiser, et s'étant endormie, il lui sembla voir le B. Père qui lui disait de pencher un peu la tête au-dessus d'un vase plein d'eau bouillante, dont la vapeur le guérirait. Elle le fit, et sur l'heure son mal disparut.

Le culte non interrompu que le Portugal et les Frères-Prêcheurs ont rendu au Bienheureux a été confirmé par Benoît XIV avec permission, pour les diocèses de Lisbonne et de Viséo, ainsi que pour l'Ordre de S. Dominique, de dire l'Office et de célébrer la messe chaque année en son honneur.





La V. S. FRANÇOISE DE SAINTE-CHRISTINE

*Novice converse du Monastère de la Croix,
à Paris (*)*

(1653)

Depuis que Jésus-Christ notre Sauveur s'est anéanti pour l'amour des hommes, prenant, comme dit l'Apôtre, la forme d'un esclave, l'humilité chrétienne a des charmes si doux, que les personnes même du plus haut rang tiennent à honneur d'en faire profession publique. Celle dont nous allons esquisser la vie s'efforça, par le choix d'une vie laborieuse, dans la simple condition de Sœur converse, de porter les marques insignes de cette vertu des prédestinés.

Elle s'appelait dans le monde Françoise de Lux de Vantelet, fille de Robert de Lux, chevalier et seigneur de Vantelet, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi Louis XIII et des Enfants de France. Sa mère, Marie de Plaisance, était sous-gouvernante dans la maison privée du même roi Louis XIII.

Mariée à Messire Charles de Bernet, seigneur des Arpentis, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orléans et de Christine de Bourbon, fille d'Henri IV, elle suivit cette princesse à la Cour de Savoie lorsque Victor Amédée I^{er} l'eut épousée. La duchesse estimait grandement madame de Bernet, et lorsque des affaires importantes rappelaient celle-ci à Paris, les ambassadeurs recevaient ordre de n'entamer aucune négociation sans l'avoir consultée au préalable.

Chaque année, cette pieuse dame faisait un voyage en Savoie et menait au milieu de la cour une vie si édifiante, que chacun la considérait comme un modèle de vertu. Elle préférait ses exercices de piété à toutes les fêtes qui éblouissent ordinairement les personnes du monde. La plus sainte union régnait entre elle et M. de Bernet, son mari; et leurs enfants reçurent une éducation très chrétienne. De sept qu'ils étaient, quatre sont entrés depuis en Religion, l'un chez

(*) *Mémoires du monastère de la Croix.*

les Chanoines réguliers, un autre chez les Chartreux, et les deux autres parmi les Sœurs Clarisses et les Sœurs Dominicaines du monastère de la Croix, à Paris. C'est dans ce dernier monastère que, plus tard, Madame de Bernet se retira elle-même.

Quelques mois avant la naissance de celui de ses enfants, qui fut Chartreux, elle ressentit un vif désir de mener une vie plus austère. Son confesseur l'ayant autorisée, elle mit à exécution ce généreux projet et s'appliqua chaque jour davantage à la perfection. Elle savait se dérober adroitement aux occupations extérieures pour s'adonner à la prière. Son cœur souffrait de ne pouvoir pratiquer à loisir ce saint exercice.

Plusieurs fois elle fut sur le point de proposer à M. de Bernet une séparation volontaire, qui lui laisserait la facilité de se consacrer à Dieu; jamais elle n'osa lui confier ce désir. Par bonheur, cet illustre seigneur lui demanda, un jour, de son propre mouvement, si telles n'étaient pas ses pensées. Elle lui répondit en toute franchise, et il resta convenu, qu'aussitôt leur plus jeune fils établi, elle serait libre d'exécuter son projet.

En attendant, elle s'employa comme une véritable veuve chrétienne à des œuvres de piété. Tous les jours elle assistait au service divin, se levant de très bonne heure pour aller aux Matines, qui se disaient dans l'église de sa paroisse. A quelque temps de là, M. de Bernet mourut, et le dernier de ses enfants entra au couvent de la Chartreuse de Grenoble. Sa pieuse veuve partagea sans retard tous ses biens entre ses fils et ses filles, leur donna sa bénédiction et fut admise au monastère de la Croix, où sa fille, Sœur Catherine de Jésus-Maria, remplissait alors l'office de Maîtresse des novices. On ne lui donna d'abord que le petit habit, attendant que son dernier fils eût fait profession à la Chartreuse. Aussitôt après cet acte solennel, M^{me} de Bernet se sacrifia, de son côté, entièrement, prit l'habit de Sœur converse et se rangea avec humilité sous la conduite de sa fille malgré ses soixante-trois ans et sa longue expérience.

Résolue, dès le premier jour, de se rendre digne, par l'obéissance et les autres vertus, des faveurs de l'Epoux au service duquel elle s'était consacrée, Sœur François se s'appliqua à bien remplir tous les offices des Sœurs converses. Cette condition d'humilité lui était si chère, qu'elle pleura plus d'une fois lorsque les religieuses ou les personnes du dehors cherchaient à lui témoigner quelque déférence.

Elle ne jouit que durant quatre mois environ des douceurs de la

vie religieuse. Dans ce court espace de temps, elle profita des grâces d'un Jubilé universel, et puisa avec ferveur dans les trésors de l'Eglise. Elle s'accusa des fautes de toute sa vie avec tant de larmes, que le confesseur se vit obligé de l'arrêter à plusieurs reprises pour lui donner le temps de pleurer. Le confident de cette âme privilégiée ne pouvait assez admirer l'éminence de ses mérites. Dans son humilité, Sœur Françoise se prosternait devant ses compagnes et leur demandait pardon pour les fautes les plus légères, qu'elle considérait comme de graves manquements à la charité, selon ce que dit S. Grégoire : « *Bonarum mentium est culpam agnoscere, ubi culpa non est* : C'est le propre des bonnes âmes de reconnaître des fautes, même où il n'y a pas de faute. »

Dans ce saint temps de Jubilé, le jour même où elle communia pour gagner l'indulgence, elle se trouva saisie de sa dernière maladie. Le mal augmenta de telle sorte, qu'au troisième jour, il était devenu impossible de la transporter de sa cellule à l'infirmerie. Les démons, pour la troubler, lui mirent sous les yeux certaines feuilles écrites, sur lesquelles une main infernale avait retracé quelques fautes de sa vie passée. La malade méprisa ces tentations de défiance envers la miséricorde divine, répliquant à ces perfides ennemis que telle de ces fautes était inventée par eux, telle autre lavée dans le sang de Jésus-Christ, grâce aux sacrements et aux indulgences de la sainte Eglise. Le quatrième jour, mercredi 14 mai 1653, la faiblesse la réduisit à toute extrémité. Se tournant alors du côté droit et levant les yeux au ciel, son âme exhalée doucement alla recevoir la récompense promise aux humbles.

Tous ceux qui avaient eu la joie de la connaître, témoignèrent un vif sentiment de sa perte. Son Altesse royale, la duchesse de Savoie, ayant appris sa mort, en voulut témoigner aussitôt son regret par des lettres très affectueuses, qu'elle écrivit à la V. Mère Marguerite de Jésus, fondatrice et supérieure du monastère, ainsi qu'à la V. M. Catherine de Jésus-Maria, fille selon la chair et maîtresse selon l'esprit de la vénérable défunte.





LE MÊME JOUR

1273 — Au couvent de Gand, en Flandre, décéda saintement le R. P. BAUDOIN DE AXEL. C'était un bénéficiaire riche et si pieux qu'il distribuait aux pauvres la meilleure partie de ses revenus. Désireux néanmoins de tout quitter pour l'amour de Dieu et de se soumettre au joug de l'obéissance, il demanda et reçut l'habit de saint Dominique à la grande édification des Frères.

Pendant son noviciat, tout en s'adonnant avec cœur aux exercices réguliers et aux mortifications, il eut une violente tentation. D'un côté le souvenir de tout ce qu'il avait laissé dans le monde, de l'autre, le bien qu'il y faisait par ses aumônes, la visite des malades, les confessions et tant de saintes pratiques qu'il n'avait plus présentement la liberté d'accomplir, troublèrent son esprit au point qu'il se demanda s'il ne ferait pas mieux de reprendre sa première vie pour recommencer ses aumônes, au lieu, se disait-il, de manger celles des autres. Il s'ouvrit de ses peines à plusieurs religieux qui s'efforcèrent de le rassurer et de le consoler de leur mieux. Mais ses raisons lui semblant plus convaincantes, et la tentation durant toujours, il prit le parti de se retirer, lorsqu'un matin, après une longue oraison, il s'assoupit devant l'autel de la Sainte-Vierge.

Pendant son court sommeil il lui sembla que la Mère de miséricorde se plaçait devant lui, et lui présentait deux coupes remplies de vin. « Vous avez pleuré, mon fils Baudoin, lui dit-elle avec un accent de bienveillance indicible, vous avez soif, prenez donc ce breuvage. » Le V. Père accepta avec reconnaissance. — « Eh ! bien, qu'en pensez-vous ? lui demanda la Très Sainte Vierge. » — « Ce vin est trouble, insipide, chargé de lie, répond Fr. Baudoin. » — « Goûtez maintenant de celui-ci, et dites-moi comment vous le trouvez. » — « Ce vin est bien supérieur à l'autre ; je le trouve doux comme du miel, lucide et transparent, sans aucun mélange. » — « Sachez donc, répartit alors la Mère de Dieu, qu'il y a plus de différence encore entre la bonne vie que vous meniez auparavant dans le monde et celle que vous menez dans la religion. Ne craignez rien, ne vous laissez point, prenez courage, je vous aiderai. » Sur ces mots, le novice se réveilla tout consolé. Il renonça à son dessein et persévéra dans l'Ordre où il exerça la charge de Lecteur et de Prédicateur apostolique. — (*Vitæ Fratr.*, 4^e part., ch. 17; *Belgium dominicanum*, 62.)

13.. — Au couvent de Metz, en Lorraine, les VV. PP. JEAN FAKENEL ET JEAN DE LUYTRE, nobles de naissance et savants religieux, qui illustrèrent l'Ordre par l'éclat de leurs vertus. Ils florissaient vers l'an 1300.

Au même couvent trépassa saintement, vers l'an 1302, le V. P. CONRARD, allemand d'origine mais profès de cette maison. Homme de doctrine et d'énergie, il se distingua par une affabilité de conduite et une douceur de procédés qui le rendirent singulièrement aimable. Se faisant tout à tous et s'accommodant par une effusion de charité héroïque à l'humeur de chacun, il consolait et réjouissait les affligés, édifiait par sa conversation, aidait de ses conseils les pécheurs pour les retirer du désordre et les faire avancer dans la vertu. Tant de belles qualités lui valurent cet éloge :

*Exbilarat mites afflictos atque gementes :
Crimina hic pulsât, datque salutis opem.*

(Mémoires de Metz.)

1528 — A Aveïro, en Portugal, le V. P. EDOUARD MUNÈS, savant religieux et zélé prédicateur. Il prit l'habit au couvent de cette ville et y fit profession en 1489. Le roi Don Manuel, qui avait distingué son mérite, le demanda pour les Indes Orientales que ses armées achevaient en ce moment de pacifier et de conquérir. A cette fin il obtint qu'il fût sacré évêque titulaire de Laodicée. Ce fut le premier évêque qui aborda dans ces lointains pays, depuis que le Portugal en avait pris possession. On ignore combien de temps le V. Père resta dans sa nouvelle mission ; mais tout porte à croire qu'après avoir vainement lutté pour implanter le culte du vrai Dieu parmi ces peuplades à demi sauvages et en révolte ouverte contre le gouvernement portugais, le pieux évêque repassa en Europe et acheva saintement sa vie dans le couvent de sa profession, l'an 1528. Le P. Lopo de Aveïro lui dédia cette épitaphe qui marque ses vertus, sa dignité et ses emplois :

*Virtutum specimen jacet hic, et Præsul Eous,
Qui primum sacris initiavit eos
Indorum populos, quos Lusitania vicit,
Hic Eduardus erat, Religione sacra.
Infractos Mauros postquam non vicere posse
Vidit, ad imperium Principis ipse redit.
Quem domus hæc genuit, busto hunc suscepit avito :
Religio hic peperit, Religio hic tumulat.*

(Sousa, 2^e part., III, ch. 10.)

1587 — A Toul, en Lorraine, le V. P. NICOLAS ETIENNE, Prieur du couvent de cette ville et célèbre prédicateur. C'était un homme de Dieu, très adonné à l'oraison et soucieux de s'appliquer à lui-même les vérités qu'il enseignait aux autres. Il en donna une preuve éclatante un jour d'Ascension, pendant qu'il prêchait sur cette fête en présence du duc de Lorraine et de sa cour.

Tout pénétré de son sujet, il célébrait avec tant de cœur le triomphe de Jésus-Christ et les joies du Ciel, que son âme, emportée par les élans de feu qu'il cherchait à communiquer à son auditoire, se détacha soudain de son corps et suivit ainsi le Sauveur en sa gloire, le 14 mai 1487. L'épithaphe gravée sur son tombeau relate cette merveille :

*Quem tegit hic tumulus, Lotharingi Tuba Monarchæ
Exstitit, ac hujus gloria sola domus :
Ascensus Christi cunctis clamitando Triumphum,
Mens subito felix convolat ad requiem.*

(Mémoires de Toul.)

1598. — Aux îles de la Sonde, dans les Indes Orientales, le martyr du V. P. JEAN TRAVASSOS, vicaire à Bayballo, église qu'il desservait avec beaucoup de soin. Tandis qu'il se dépensait ainsi pour le bien spirituel de sa chrétienté, il eut à essuyer bien des persécutions de la part de quelques apostats qui finirent par soulever contre lui un certain nombre d'indigènes. Le V. Père, victime de leurs intrigues, fut cruellement immolé en haine de la foi, l'an 1598. — (Sousa, 3^e part., iv, ch. 16.)

16.. — Au couvent du Saint-Rosaire de Lima, le V. P. LÉONARD RAMIREZ. Il avait pris l'habit dans cette ville et se rendit exemplaire par la sainteté de sa vie, surtout pendant ses priorats de Saint-Dominique de Jungay, dans la province de Huaylas, et de Sainte-Anne de Huamanga. Durant de longues années il se consacra avec un rare dévouement à l'évangélisation des Indiens qui le chérissaient comme leur véritable père, puis, sur la fin de ses jours, il se retira à Lima, où il mourut aussi saintement qu'il avait vécu. On ignore la date précise de sa mort, mais on sait que dix-neuf ans après son décès, son corps fut retrouvé intact, bien que l'endroit du chapitre où il avait été enseveli, fût très humide. — (Mélendez, I, 611.)

1651 — Aux îles Philippines, dans la Province du Saint-Rosaire, décéda le vertueux Frère convers FRANÇOIS DE SAINT AUGUSTIN, vrai miroir d'innocence, d'humilité et de simplicité religieuse. L'estime qu'il s'était

acquise pendant sa vie par ses vertus se manifesta au grand jour à sa mort : le peuple accourut en foule pour vénérer son corps et lui baiser les pieds et les mains. Il finit son exil l'an 1651. — Advarte, *Hist. de la Prov. de Santo Rosario de Philipinos*, II, 248.)

14.. — Au monastère de Saint-Pierre-Martyr, en la ville de Majorque, en Espagne, la vertueuse Sœur CASILDE DES ANGES, dont la vie fut toute conforme au beau nom qu'elle portait. Son détachement des choses de la terre était si grand qu'il n'y avait dans sa pauvre cellule que deux ais sur lesquels elle étendait ses membres fatigués, quand la maladie ou la faiblesse la forçaient à user de ce ménagement ; car d'ordinaire elle couchait sur la dure. Elle jeûnait toute l'année et se disciplinait fréquemment jusqu'au sang. Six ans avant sa mort, la V. Sœur redoubla ses pratiques de pénitence, se contentant de pain et d'eau, et passant des nuits entières en oraison. Elle avait pour Marie une tendre dévotion et prenait toujours un singulier plaisir à l'honorer et à la servir : souvent encore, elle récitait le Psautier en entier, de sorte que sa vie fut comme un exercice ininterrompu de prières, d'austérités, de gémissements et de larmes. Tant de courage pour la pénitence altéra ses forces avant le temps, et une hydropisie douloureuse la conduisit au tombeau. Sentant sa fin prochaine, la pieuse Sœur voulut se lever pour se confesser et communier : « Mon heure est venue », disait-elle à ses compagnes ; et quand elle eut reçu tous les sacrements, elle remit paisiblement son âme à Dieu. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 86.)

1454. — Au royal monastère de Saint-Louis, à Poissy, la V. M. MARIE D'AMBOISE, qui exerça avec honneur dans sa communauté les principaux emplois de la Religion. Instituée tout d'abord maîtresse des novices, elle fut ensuite chargée de l'office de sacristine, puis élue Prieure de la maison. Elle gouverna les Sœurs très dignement, car elle avait une grâce particulière pour la direction des âmes et pour animer toutes ses filles, avec autant de douceur que de fermeté, à bien s'acquitter de leurs devoirs. Elle mourut pleine de bonnes œuvres, riche en mérites et mûre pour le Ciel, l'an 1454, dans la soixante-quatorzième année de son âge, après cinquante-six ans de vie religieuse. — (*Mémoires de Poissy*.)

16.. — Au monastère de Prouille, la vénérable et vertueuse Mère CLAIRE DU PAC, religieuse de grande innocence et pureté de vie. Elle entra toute jeune au monastère et reçut, à l'âge de cinq ans, le saint habit qu'elle devait honorer par ses vertus pendant sa longue vie qui atteignit l'extrême vieillesse. Jamais elle n'usa de dispense pour suivre le chœur, jusqu'au jour où, brisée par les infirmités et réduite à ne pouvoir marcher seule, il lui fallut renoncer quelquefois à l'Office de nuit. Il y avait sept ans

qu'elle était Sous-Prieure quand, se voyant ainsi empêchée d'aller aux Matines avec son assiduité ordinaire, elle pria humblement ses Supérieures de la relever de sa charge. « Je ne suis plus capable de l'exercer, disait-elle, avec tout l'exemple qu'elle requiert. » Mais pour les Heures du jour, son exactitude était ponctuelle. Sa famille venait-elle la visiter, si la V. Mère se trouvait au parloir au moment de l'Office, dès que la cloche tintait elle se levait aussitôt, prenait congé de ses parents, et se rendait immédiatement au chœur. Elle témoignait cette même exactitude à l'infirmerie, sans jamais s'en dispenser, quelque violents que fussent ses accès de fièvre. Sa régularité par rapport au silence n'était pas moins exemplaire; pour rien au monde elle n'eût voulu se permettre le moindre mot à l'église. « L'homme, disait-elle, ne doit point parler là où les anges ne cessent de trembler. »

Ses infirmités, jointes à son grand âge, la contraignirent, sur la fin de sa vie, à se tenir sur une chaise et le jour et la nuit. Dans cette position pénible, la sainte religieuse eut à pratiquer bien des actes de patience. Mais sa vertu ne se démentit jamais; elle ne perdit ni la paix du cœur, ni l'amoureuse soumission à la volonté de Dieu. Tant qu'elle fut en santé, se portant avec une ardeur admirable au service de ses Sœurs, elle était la joie et la consolation de toutes celles qui venaient lui confier leurs peines.

Il arriva une fois qu'on soignant une de ses compagnes, au moment où elle lui présentait un peu de bouillon, la malade fut prise subitement d'une défaillance, et pour comble de malheur la lumière s'éteignit. Dans son embarras, la V. Mère eut recours à la Très Sainte Vierge, et tout aussitôt la lampe se ralluma.

Quand vint pour elle la vieillesse avec son cortège d'infirmités, on lui proposa de l'envoyer aux eaux parce que ce traitement semblait nécessaire. La vertueuse Mère déclara qu'elle ne violerait jamais la clôture du monastère que pour un cas extrême prévu par les Souverains Pontifes eux-mêmes, ce qui lui arriva une fois, dans un temps de grave épidémie où elle fut obligée de quitter la maison.

Elle parvint jusqu'à la quatre-vingt-onzième année de son âge, chargée d'œuvres et de mérites, et passa dévotement de cette vie de misères à l'éternelle félicité. — (*Mémoires de Prouille.*)

1650 — Au monastère de Metz, la V. M. BARBE DE MOUILLY, modèle de religion et de sagesse. Elle y prit l'habit en 1609, le jour de l'octave de tous les Saints, et aspira avec tant d'ardeur à marcher sur leurs traces que sa vie, qui fut longue, se passa toute entière dans les exercices d'une piété solide. Durant ses oraisons, elle recevait de Dieu des grâces très particulières. Rien n'était moins rare que de l'entendre raconter des événements accomplis à de grandes distances et sans qu'elle eût facilité d'en être informée. Plusieurs fois elle fit des prédictions extraordinaires qui se vérifièrent à la lettre.

Pendant qu'elle remplissait la charge de maîtresse des novices, elle eut le bonheur d'élever la Sœur Barbe Angélique de Royer, religieuse de grande vertu. L'une et l'autre, animées d'une sainte émulation, avançaient rapidement dans les voies de la perfection par le mépris des choses de la terre.

Les supérieurs de l'Ordre qui tenaient la V. Mère en haute estime l'envoyèrent à Nancy pour réformer le monastère de cette ville. Elle y fut reçue affectueusement avec les deux compagnes qu'elle amenait. Ses rares qualités lui concilièrent en peu de temps la confiance de toutes les religieuses. Elle goûta la joie de rétablir dans cette maison l'exacte observance. S'étant ainsi acquittée de sa charge, elle retourna à Metz où elle mourut remplie de jours et de mérites, vers le milieu de mai 1650. — (*Mémoires de Metz.*)

1659 — Au monastère de la Vierge, à Bordeaux, décéda saintement la vertueuse Sœur ISABEAU DES ANGES, qui fit paraître une patience admirable pendant trente ans qu'elle supporta des croix et des infirmités de toute sorte. Son zèle pour l'observance de la règle ne se démentit jamais. D'ordinaire très silencieuse, fort dévote au très saint Sacrement de l'autel, humble et simple toujours, elle vivait dans une parfaite union avec Dieu. Quelque pénibles que fussent ses maux, elle restait tranquille d'esprit, et son recueillement à l'église au moment de l'oraison était admirable.

Le médecin, qui la visita souvent dans sa dernière maladie, ne pouvait assez louer la paix et le repos où il la trouvait. Jamais sur ses lèvres la moindre plainte, malgré les ardeurs de la fièvre qui la consumaient et les douleurs aiguës de sa pleurésie.

Son désir de mourir était si vif qu'elle conjurait au nom du Seigneur les Sœurs de point demander sa guérison, de la laisser entre les mains de la divine Providence. Quand l'une ou l'autre de ses compagnes l'approchait pour la consoler, elle se plaignait amoureusement d'être retenue sur la terre par leurs prières. Enfin ses vœux furent exaucés ; elle s'éteignit doucement en mai 1659. — (*Mémoires de Bordeaux.*)





ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE



NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre



MAI



LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

—
1891



XV MAI

Le B. THOMAS DE CANTIMPRÉ

Profès du couvent de Louvain, en Belgique ()*

(127.)



ET éminent Frère-Prêcheur naquit à Liew-Saint-Pierre, près de Bruxelles. De là vient que certains auteurs le rangent parmi les gloires qui ont illustré cette capitale de la Belgique. Son père porta les armes sous Richard 1^{er}, roi d'Angleterre. Comme il n'était pas moins pieux que vaillant, il se croisa pour aller au secours des chrétiens de Palestine. A Antioche, ayant entendu parler de solitaires, qui habitaient les environs, il les visita et se confessa à l'un d'eux, qui lui conseilla, dans le cas où plus tard il aurait un fils, de l'appliquer aux études et de le consacrer au Seigneur.

Le pieux gentilhomme reçut de bon cœur cet avis, et de retour en son pays le suivit très fidèlement. Il envoya son fils Thomas à Liège, où il étudia durant onze ans les lettres. Dieu, bénissant les desseins paternels, prévint le jeune Thomas de grâces particulières. L'écolier se montra bientôt un étudiant modèle. Modeste, adonné à l'oraison, ami des serviteurs de Dieu, il fuyait toute compagnie et tout plaisir suspects.

Thomas n'avait pas encore quinze ans, lorsqu'il entendit prêcher Jacques de Vitry, chanoine régulier d'Oignies, plus tard évêque de

(*) Echard; *Script. Ord. Præd.*, 1, 250-254.

S. Jean d'Acre, et cardinal évêque de Tusculum. Les paroles de cet homme tout apostolique lui pénétrèrent le cœur, et imprimèrent en lui pour la personne de Jacques de Vitry un profond sentiment d'estime, de vénération, de reconnaissance, qui lui dura jusqu'à la mort. Afin de mieux profiter de ses leçons, notre jeune étudiant renonça peu après au monde, et se fit chanoine régulier de S. Augustin dans leur maison de Cantimpré, près de la ville de Cambrai. C'est de là que lui est venu le nom de Thomas de Cantimpré.

Peu de temps après son ordination au sacerdoce, l'évêque de Cambrai le désigna pour entendre les confessions à sa place et absoudre les pénitents qui recouraient à ses pouvoirs épiscopaux. Comme il était prudent et qu'il se défiait de sa faiblesse, Thomas craignit de succomber aux pensées et aux tentations dont ce ministère était pour lui l'occasion, et dans son trouble il consulta sainte Lutgarde, vierge d'une insigne sainteté, qui estimait grandement ce jeune prêtre et l'honorait de sa confiance. Lutgarde consulta le Seigneur, et répondit ensuite : « Retournez, mon fils, à votre poste ; « le Sauveur vous servira de protecteur et de docteur ; il vous « gardera des flèches de l'ennemi, et suppléera par sa grâce au « défaut de science, qui vous fait trembler. » Le Père se retira tout consolé ; et seize ans après, écrivant la vie de la Sainte, il citait ce fait comme un témoignage de son esprit de prophétie. Il assure en outre que, depuis ce temps, au confessionnal, la grâce de Dieu le préserva de toute attaque du tentateur, et que nulle pensée dangereuse n'y troubla jamais le calme de son âme (1).

Le serviteur de Dieu demeura plus de quinze ans au monastère de Cantimpré, édifiant les religieux par sa conduite. Quelques chanoines et d'autres amis le prièrent à cette époque de compléter par un supplément la Vie de la B. Marie d'Oignies, composée en deux livres par Jacques de Vitry. Cédant à leurs instances, il en ajouta un troisième, recueillant comme Ruth les épis échappés aux moissonneurs et en composant une gerbe magnifique.

Cet ouvrage parut vers 1231, lorsque l'Ordre des Frères-Prêcheurs éclatait de toutes parts en sainteté et doctrine. A l'exemple de S. Dominique, Thomas résolut d'ajouter à la vie canoniale l'apostolat, et il se présenta au couvent de Louvain pour recevoir l'habit (1232).

(1) *Acta SS.*, juin, iv, 202-202.

La vie de sainte Christine l'Admirable fut donnée au public vers le même temps. Elle contient des faits si prodigieux, que sans les témoignages nombreux cités à l'appui par l'auteur on serait tenté de les récuser (1).

Après sa profession, Fr. Thomas fut envoyé au couvent de Cologne, où il eut le bonheur de suivre les leçons du B. Albert le Grand. Les années 1237 à 1240 le voient à Paris prendre part, dans le grand couvent de Saint-Jacques, à la discussion relative à la pluralité des bénéfices et à la destruction des livres talmudiques. Il revient ensuite à Louvain comme lecteur, puis se livre assidûment au ministère, pour lequel sa connaissance des langues flamande, française et allemande étaient d'un grand secours. Il reprit ensuite la plume pour travailler à la composition de ses livres, et produire un bien plus durable que par ses prédications pourtant si enflammées.

Outre les Vies de sainte Lutgarde et de sainte Christine l'Admirable, il composa un grand ouvrage intitulé : *De naturâ rerum*, auquel il employa de longues années, et qu'il tira de divers auteurs tant philosophes que théologiens, tels que Aristote, Pline, S. Basile, S. Ambroise, Jacques de Vitry, etc. Il y explique la nature et les propriétés des êtres avec beaucoup de soin et de sagacité.

Thomas de Cantimpré fait mention de ce travail dans l'épître dédicatoire de son livre *des Abeilles* au B. Humbert, et en plusieurs endroits de ce même ouvrage. Mais le traité *De natura rerum* ne fut jamais imprimé. Il était divisé en vingt livres, dans lesquels il est parlé de l'anatomie du corps humain, des quadrupèdes, des oiseaux, des monstres marins, des poissons, des serpents, des vers, des arbres, des plantes aromatiques et médicinales, des herbes ordinaires, des fontaines, des pierres précieuses et de leur taille, des métaux, des régions de l'air, de la sphère terrestre, des sept planètes et de leur influence sur notre globe, de ce qui se forme en l'air comme la foudre et les éclairs, enfin de la beauté du ciel, et des éclipses de soleil et de lune. Ainsi Thomas de Cantimpré, par le spectacle et l'étude de la nature, voulait apprendre aux hommes à louer le Créateur et à bénir son admirable Providence.

Il écrivit de plus la Vie de la B. Marguerite d'Ypres, telle que l'a recueillie le P. Hyacinthe Choquet dans son livre sur les Saints de

(1) Voir les Bollandistes, tome v de juillet, pag. 650.

l'Ordre des Frères-Prêcheurs en Belgique, et une Vie de l'abbé Jean, premier abbé de Cantimpré et fondateur de cette célèbre maison.

Le plus connu de ses ouvrages est celui qui a pour titre : *Des Abeilles*, ou plus exactement : *Bonum universale de Apibus*. Thomas de Cantimpré s'y montre très versé dans les Saintes Ecritures, la lecture des Pères, aussi bien que dans les œuvres des païens. Lorsqu'il traite quelque point de doctrine, son explication est agréablement parsemée de textes de la Bible, des Pères et des philosophes. Mais il a surtout apporté le plus grand soin au récit des faits qu'il raconte; il cite ses autorités avec exactitude, parle de choses qu'il a vues lui-même, et n'avance rien sans donner en même temps la preuve de son assertion. Il fit plusieurs voyages dans l'intention bien arrêtée de se rendre pleinement compte des événements.

Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de France* ont classé les faits que raconte le Bienheureux, parmi les récits « que la critique moderne écarte et que l'on conserve seulement comme des monuments de la crédulité du moyen âge (1) ». Le trait suivant est sans doute de ce nombre; mais cependant, avant de l'écrire, Thomas de Cantimpré se donna la peine de faire à pied un voyage de quarante milles, voulant constater lui-même le prodige que tous ses Frères lui racontaient. Cette démarche, et beaucoup d'autres, que révèle la lecture attentive de ses ouvrages hagiologiques, n'est pas précisément un signe de naïve crédulité.

« J'ai vu de mes propres yeux, dit-il, une chose admirable et édifiante, concernant Fr. Volvand, Prieur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs à Strasbourg. Ce religieux, comme les Frères me l'ont affirmé d'une manière très positive, traçait sans cesse, avec le pouce, un signe de croix sur sa poitrine, soit qu'il fût au repos, assis ou en marche. S'étant rendu à Mayence, il tomba malade, et réduit bientôt à l'extrémité il mourut dans les sentiments d'une ineffable paix. Les Frères-Prêcheurs n'ayant pas encore de couvent à Mayence, ce fut chez les Frères-Mineurs qu'il reçut la sépulture. A la nouvelle de sa mort, le couvent de Strasbourg députa deux Frères pour réclamer le corps de son Prieur, mais vainement; les Frères-Mineurs ne consentirent point à le céder. Cependant ceux-ci, au bout de peu d'années, transférèrent leur couvent, et les Frères-Prêcheurs profitèrent de cette occasion pour

(1) *Histoire littéraire de France*, etc, t. xviii, 213, à propos de la Vie de Jacques de Vitry par Thomas de Cantimpré.

renouveler leur tentative. Ayant réussi cette fois, ils se hâtèrent d'emporter à Strashourg leur précieuse relique.

« Mais venons au fait. En lavant avec attention les ossements, les Frères constatèrent que celui du *sternum* était marqué d'une croix très régulièrement tracée, bouclier mystique protégeant le cœur du saint Frère. Cette croix, j'ai eu le bonheur de la contempler de mes yeux, et pour la voir j'ai fait à pied un trajet de quarante milles. Elle se détachait en relief au centre de l'os, semblable par sa substance aux autres ossements. Les trois branches supérieures étaient d'égale dimension, comme dans les croix ordinaires; la tige était plus longue. Les trois extrémités d'en haut s'épanouissaient en fleurs de lis à pétales recourbés; l'extrémité inférieure se terminait en pointe, comme pour être fixée dans un support. Cette image de la croix sculptée sur l'os de la poitrine pouvait-elle représenter autre chose que la mort du Christ, profondément gravée dans le cœur de Fr. Volvand? Et ces lis, décorant l'extrémité des branches, que pouvaient-ils signifier, sinon l'inaltérable pureté, que cette âme sainte avait conservée en l'imprimant profondément dans sa chair par le souvenir de la mort du Christ? (1) »

Les traits semblables abondent dans l'ouvrage de Thomas de Cantimpré, et les historiens, au lieu de les dédaigner, doivent se montrer reconnaissants du soin avec lequel il cite ses témoins, énumère ses preuves et conserve la mémoire de personnages qui sans lui seraient restés inconnus.

L'ouvrage est dédié au B. Humbert, et le but de son auteur est d'instruire, par le spectacle des mœurs des abeilles, les supérieurs et leurs sujets. En passant, le B. Thomas de Cantimpré offre au lecteur des anecdotes intéressantes sur nombre de Pères de son Ordre et sur lui-même.

La Très Sainte Vierge lui adressa plusieurs fois des pénitents qu'il écoutait avec bonté, consolait et animait à la confiance. Le démon, par contre, traversait de toute façon ses desseins, mais il se riait des stratagèmes de l'ennemi, et le renvoyait honteusement vaincu.

Le Bienheureux raconte qu'ayant omis un jour de célébrer la sainte Messe, après la mort de son père, celui-ci, qui comptait sur ses suffrages, lui apparut en songe, et lui montrant ses mains toutes

(1) *Bonum universale de Apibus*, liv. 1, ch. 25.

couvertes de plaies : « Eh quoi ! mon fils, lui dit-il, est-ce ainsi que « vous négligez d'aider votre père ? »

Durant de longues années, il s'acquitta très fidèlement de ses devoirs monastiques et se dépensa pour le salut des âmes, surtout au diocèse de Cambrai, dont les évêques lui confièrent en grande partie l'administration spirituelle. Il remplit à Louvain l'office de Sous-Prieur. Vers cette époque, quelques affaires l'ayant attiré à Trèves, il eut le bonheur d'assister à l'invention des reliques de S. Théodulphe qui furent retrouvées intactes et sans corruption, après six siècles. Fr. Thomas demanda et obtint la faveur d'emporter au couvent de Louvain la main droite de S. Théodulphe, « celle « avec laquelle le saint bénissait durant l'auguste Sacrifice (1). »

Etant à Douai il reçut du Ciel la grâce de voir Jésus-Christ dans une Hostie consacrée, tombée à terre un jour de Pâques pendant que le célébrant distribuait la sainte communion. Comme le Prêtre se mettait à genoux pour la relever, elle fut emportée en l'air avec le purificateur sur lequel elle resta attachée. Notre Sauveur y parut en même temps sous la forme d'un petit enfant. Le V. Père accourut comme les autres. Ne voyant d'abord que les espèces sacramentelles, et ne se sentant coupable d'aucune faute grave, il s'étonnait de ne pas jouir de la même grâce que les assistants, lorsque tout à coup il aperçut le Sauveur, non sous les traits d'un enfant, mais semblable à un homme d'un âge mûr. Son front était ceint de la couronne d'épines, et des gouttes de sang coulaient de chaque côté de son auguste visage. Fr. Thomas, touché de ce spectacle, fléchit les genoux et adore en pleurant ; quand il se releva, il ne vit plus ni sang ni couronne, mais une figure admirablement belle, qui le laissa dans la stupéfaction.

Une autre fois, le Bienheureux arriva dans un village avec son compagnon, et se trouvant très épuisé, il alla quêter un peu de nourriture. Une pauvre femme lui offrit quelques restes de pain noir ; le saint voyageur les accepta avec reconnaissance. Or, comme il les mangeait, Dieu, récompensant la patience et l'humilité de son serviteur, répandit sur le chétif repas une telle douceur et une si agréable suavité, que jamais le V. Père n'avait goûté d'un aliment aussi savoureux.

Le traité sur les Abeilles contient un autre fait qui dut arriver au

(1) *De Apibus*, liv. II, ch. 53.

temps où le Bienheureux Thomas était chanoine régulier, et dans une des villas qui dépendaient du monastère de Cantimpré. Un jour du mois d'août, Thomas était venu surveiller les travaux de la moisson. Prenant avec lui un diacre, il se rendit vers un étang et jeta les filets pour pêcher, mais sans succès. Comme il allait renoncer à la pêche, arrivèrent trois Frères-Mineurs. Aussitôt qu'il les vit : « Mes Pères, leur dit-il, j'ai travaillé tout le jour sans rien prendre; mais sur votre parole je lancerai de nouveau le filet; » et il pria l'un des Pères de lui prêter sa ceinture de corde. Il s'en servit pour jeter le filet et du premier coup il attira quatre-vingts poissons de si bonne qualité « que jamais le vivier n'en avait fourni de cette espèce ». C'est ainsi que Dieu rendit faciles les devoirs de l'hospitalité à son digne serviteur.

On ne connaît pas exactement l'année de son heureuse mort. Ce qui est certain, c'est qu'il vivait encore en 1271, comme le prouve un fait raconté par lui et arrivé dans le cours de cette même année. De plus, par le nécrologe du couvent de Louvain, on sait qu'il mourut le 15 mai, en grande opinion de sainteté.

Les écrivains de l'Ordre, presque unanimement, lui donnent le titre de Bienheureux. Au xvi^e siècle, Fr. Jean de Zichen inscrivait son nom dans les Litanies des Saints belges (1); ce qui est, d'après Benoît XIV, un acte de culte public (2). Choquet, dans son ouvrage sur les Saints de Belgique, insère sa vie et son image qui le représente avec des rayons autour de la tête (1618). Quant à ses ouvrages, tout le monde est d'accord pour en louer la piété et l'intérêt, et admirer le zèle de leur auteur pour le salut des âmes.

(1) Echard, II, 335.

(2) *Benedict. XIV opera*, II, 93.





Le B. ANDRÉ ABELLON

Profès du couvent de Saint-Maximin ()*

(1450)

LA Providence, en confiant, dès le ^{xiii}^e siècle, au couvent de Saint-Maximin la garde du tombeau de sainte Marie-Madeleine, le pourvut avec surabondance des moyens de remplir sa noble mission. Les princes et les rois le comblèrent à l'envi de leurs largesses; les Souverains-Pontifes l'enrichirent de faveurs spirituelles, la grâce de Dieu y suscita des hommes puissants en œuvres et en paroles, dignes de représenter l'Ordre et l'Eglise près de l'illustre amie du Sauveur et capables, en prêchant l'Evangile, de raconter ce qu'elle avait fait pour l'amour de son divin Maître. Parmi ces religieux éminents, le Bienheureux André Abellon occupe sans contredit la première place.

Il naquit à Saint-Maximin (vers 1375), de parents qui, semble-t-il, jouissaient d'une certaine aisance. Les mémoires du temps ne racontent rien de son éducation chrétienne, de son attrait pour la vie religieuse et de son entrée parmi les enfants de saint Dominique.

C'est en 1403 seulement que son nom se rencontre pour la première fois. Mais aussi, depuis lors, le Bienheureux ne cesse d'apparaître comme savant docteur, administrateur prudent, zélé réformateur, artiste chrétien, apôtre infatigable, enfin thaumaturge glorieux. Quoique ces divers mérites soient mêlés ensemble dans le cours de son histoire, il semble préférable de les considérer successivement, afin de mieux faire ressortir les traits principaux de cette belle physionomie.

L'auréole de la science sacrée frappe tout d'abord nos regards dans

(*) Cette vie est tirée de divers chroniqueurs provençaux, de mémoires manuscrits, et surtout du très remarquable travail de M. le chanoine Albanès, historiographe du diocèse de Marseille : *Le couvent royal de Saint-Maximin en Provence, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, ses Prieurs, ses annales, ses écrivains, avec un Cartulaire de 85 documents inédits*, Marseille, 1880, pp. xv-176.

le B. André. Consacrer sa vie à l'acquérir et à la transmettre est le résumé de la vie du Frère-Prêcheur, et les Chapitres de l'Ordre, sachant discerner les Frères les mieux doués pour y réussir, eurent toujours soin de les envoyer dans les maisons où leur enseignement promettait d'être plus fructueux.

C'est à ce titre qu'en l'année 1403 le B. André, déjà bachelier en théologie, fut désigné par le Chapitre général de Palencia pour interpréter au couvent d'Avignon le Livre de Sentences. A la date du 21 septembre 1408 il était déjà, disent les historiens, Maître en sainte Théologie à l'Université d'Aix, et sa réputation de science était telle qu'on l'appelait communément « Maître André », comme à la même époque on appelait S. Vincent Ferrier, Maître Vincent. Aussi, en représentant le Bienheureux après sa mort sur le rétable de l'église de la Madeleine d'Aix, on n'oublia pas de le peindre avec le bonnet de Docteur, comme le rapporte l'auteur des *Annales de la sainte Eglise d'Aix*, Jean Scholastique Pitton (1668) : « L'on voit son image derrière les couvertes du Maître-Autel avec un bonnet noir sur la « tête. »

Mais les aptitudes du B. André pour le gouvernement s'étant révélées de bonne heure, on l'arracha aux douceurs de l'étude pour lui confier la direction du couvent de Saint-Maximin, qu'il avait administré déjà, en 1408, comme vicaire d'Hugues de Clapiers. La sagesse de sa conduite l'avait fait apprécier ; son élection comme Prieur en est la preuve, les circonstances surtout dans lesquelles se produisit cette élection lui permirent de se montrer un maître consommé dans la direction des âmes.

La discipline régulière était alors dans une période de décadence. Les principales causes de ce mal avaient été, d'une part, la peste de 1348, qui arrêta, pour de longues années, le recrutement des Ordres religieux et le développement normal de leurs œuvres, et, d'autre part, le grand schisme d'Occident qui sema partout la division, enlevant à l'autorité sa force et son influence. De plus, il y eut, au commencement du xv^e siècle, une mortalité si terrible que, dans la seule obédience de Benoît XIII, au dire d'un écrivain de cette époque, les Dominicains perdirent onze cents religieux en deux années. On n'aura pas de peine à comprendre quelle désorganisation était résultée de toutes ces calamités. Les survivants se crurent obligés à beaucoup d'indulgence dans la réception des nouveaux religieux, pour remplir tant de vides ; et trop souvent la science, la piété, l'esprit de sacrifice firent défaut parmi ces premières recrues.

Le couvent de Saint-Maximin n'avait pas échappé à ce déplorable état de choses. « Autrefois, dit un auteur contemporain, on ne voyait « dans ce royal monastère que des religieux d'un âge mûr, pleins de « vertu et de dévotion, dont la vie exemplaire répondait à la sainteté « du lieu ; mais, depuis un certain temps, on y a admis des religieux « jeunes d'âge, inconstants de caractère, peu dignes d'habiter un « sanctuaire si vénérable. L'arrivée de ces nouveaux venus a mis le « désordre dans la maison, troublé les divins Offices, diminué la « dévotion des peuples, éloigné les pèlerins ; et le couvent en pâtit « de toutes les manières, non sans justice. » Le mal appelait un remède énergique ; saint Dominique y pourvut du haut du ciel par ses prières, et un souffle de régénération circula dans tout l'Ordre. Ce fut ce mouvement de grâce qui amena de Manrèse à Castres, où s'était rétablie la stricte observance, le B. Michel Pagès, décédé dans ce dernier couvent en 1450, l'année même de la mort du B. André Abellon.

Quant à ce dernier, les religieux de Saint-Maximin l'élurent Prieur à l'unanimité, persuadés avec raison que, pour rendre à leur couvent sa ferveur primitive, il fallait un chef, dont le savoir fût rehaussé par une éminente vertu.

L'ancien Prieur, Jacques Guichard, résigna de plein gré ses fonctions, et se démit sans peine pour laisser la charge au religieux le plus digne de toute la Province. L'élection eut lieu au mois d'octobre 1419, et l'approbation de la reine fut donnée le 20 du même mois. La confirmation canonique du nouveau Prieur fut faite par le B. P. Barthélemy Texier, alors Provincial de Provence, et auquel, sans doute, il faut attribuer la première pensée de cet heureux choix. L'unanimité de l'élection est à remarquer, parce qu'elle est une preuve certaine de l'estime qu'inspirait la personne de l'élu, auquel nul ne voulut ou n'osa faire opposition. Les Lettres qui contiennent l'agrément de la reine affirment aussi très nettement la probité d'André Abellon, sa vertu, sa science, et par surcroît son habileté dans les affaires.

L'affaire par excellence du zélé Prieur fut de restaurer dans son couvent l'observance claustrale. Pour lui, affectionné de cœur aux pratiques religieuses de son Ordre, les traditions léguées par S. Dominique et ses premiers compagnons étaient toujours la loi qui oblige, l'idéal qui ravit ; et les ombres amoncelées par un siècle de décadence ne faisaient que relever à ses yeux la beauté de ces pratiques saintes et vivifiantes. On voit même, par les détails renfermés dans les chro-

niques, que, non-content de vénérer ces traditions, il les observait autant que le lui permettait la prudence, aimant mieux être seul, mais avec le chef, qu'uni au grand nombre dans la tiédeur.

Appelé, comme Prieur, à communiquer cet amour à ses Frères et à les entraîner dans cette voie, il commença par éloigner les éléments qui y auraient mis le plus grand obstacle. Ces religieux inobservants, ces « *juvenes vagi, discoli ac minus honesti* », qui avaient fait le malheur du couvent, durent porter ailleurs leurs fâcheux exemples. André avait, pour procéder à cette sélection, toute l'autorité nécessaire, puisque la reine, protectrice-née du couvent, avait commandé à son sénéchal de se transporter à Saint-Maximin, et d'en expulser au besoin, d'accord avec le supérieur, tous ceux dont la vie ne serait pas irréprochable. A leur place s'établirent des hommes graves et pieux, qui, marchant sur les traces de leur chef vénéré, rendirent au couvent son ancienne réputation, et ravivèrent la dévotion des fidèles.

Deux faits en particulier démontrent que l'œuvre entreprise par le saint Prieur eut des résultats salutaires. Le premier, c'est qu'on ne retrouve plus dans les documents de ce temps-là les plaintes formulées contre les religieux, les années précédentes. Le second, c'est que les deux élections de Prieur faites par les religieux, en 1422 et 1425, furent inspirées par l'esprit de réforme. Pour qu'on choisît sans difficulté, comme remplaçant du Bienheureux, son principal collaborateur, et qu'on en vînt ensuite à le réélire lui-même, il fallait que l'ancien levain eût été vraiment jeté dehors, et remplacé par des religieux formés à la régularité et décidés à la maintenir.

Le B. André aurait pu, selon les privilèges du couvent, garder son titre de Prieur jusqu'à la mort. Mais l'humble religieux ne désirait rien tant que d'abandonner les honneurs de la prélature et d'échapper aux responsabilités redoutables qui les accompagnent. Il mit donc fin lui-même à ses fonctions, par une démission volontaire en 1422. Il ne quitta pas cependant Saint-Maximin, et s'appliqua, au contraire, à y confirmer par l'ascendant de ses exemples, ce qu'il avait commencé par l'autorité du commandement. On l'y retrouve à diverses reprises en 1425, et il est à croire que son successeur, désireux de continuer son œuvre, eut à cœur de s'inspirer toujours de ses conseils.

Dès que Garcias *de Falcibus* se démit à son tour, en 1425, l'ancien Prieur fut appelé d'une commune voix à reprendre ses fonctions, et à poursuivre le travail de réforme pour lequel il semblait prédestiné. Les bénédictions répandues sur son zèle lui valurent plus tard une

honorable mission du Maître général, le B. Barthélemy Texier. L'ancien Provincial de Provence avait été mis à la tête de l'Ordre et s'efforçait d'y rétablir partout les observances primitives. Pour mieux propager cette restauration dans le midi de la France, il voulut l'implanter dans le couvent d'Arles, et André Abellon y fut envoyé comme son Vicaire. Celui-ci trouva la maison d'Arles dans une désorganisation qui ne permettait guère d'y établir immédiatement la réforme. Il dut se contenter d'y remettre un peu d'ordre matériel, et renvoya l'accomplissement intégral de sa mission à un moment plus propice.

Ses exemples et l'austérité de sa vie impressionnèrent vivement ses confrères, comme l'indique cette note du procureur, dans son livre de compte, sous la date du jour de Noël 1432 : « Pour maître André, « qui ne mangeait pas de viande, achat de poissons et d'amandes, un sou dix deniers. »

Le 29 décembre 1432, le Bienheureux quittait le couvent d'Arles, après y avoir jeté une semence salutaire qui permit au Père Elzéar Barthélemy d'y rétablir l'observance trois ans après.

En 1444, le même Père Elzéar ayant introduit la réforme au couvent de Marseille, André Abellon obtint d'y faire sa résidence, sans doute pour seconder le Prieur et jouir des bienfaits de la régularité. Il y était encore en juin 1448, lorsque ses confrères d'Aix, qui l'avaient eu déjà à leur tête, l'élurent de nouveau, et lui envoyèrent à la fois le décret de son élection et la confirmation du Provincial. Malgré leurs pressantes instances, André Abellon ne consentit pas à cette élection et continua ses prédications à Marseille et dans la Provence.

II. — Le Bienheureux n'était pas seulement un réformateur et un saint religieux; les contemporains le dépeignent encore comme un habile administrateur, un homme prudent et un ami des arts. La possession de biens en commun, remarque S. Thomas, n'est contraire ni au vœu de pauvreté, ni à la perfection, but suprême de la vie monastique. Elle peut contribuer, au contraire, à une plus exacte et plus parfaite pratique du vœu de pauvreté, lorsqu'elle permet au religieux, modestement pourvu du nécessaire, de vaquer plus librement à la prière, à l'étude et à la prédication. Que s'il consacre ses biens à la majesté du culte divin, leur usage est, à un plus haut titre, « une bonne œuvre, » semblable à celle que le Sauveur loua dans

Madeleine, au moment même où certains disciples la taxaient de prodigalité dans l'effusion de ses parfums.

C'est à ce point de vue que l'on doit se placer pour apprécier la conduite du Serviteur de Dieu dans les affaires temporelles qu'il eut à traiter. Il commençait à peine son premier priorat, qu'il se fit délivrer une partie des legs faits au couvent de Saint-Maximin par le feu roi Louis II, dans son testament du 27 avril 1417. Presque en même temps, la reine Yolande, qui gouvernait la Provence au nom de son fils mineur, lui fit donation d'un fonds considérable, pour le repos de l'âme du roi défunt, au profit de la Sainte-Baume, et par dévotion pour sainte Marie-Madeleine, en qui elle avait une grande confiance. Elle y mit seulement la condition qu'il y aurait désormais, dans ce sanctuaire, cinq religieux prêtres et deux Frères, sous la direction d'un Vicaire dépendant lui-même entièrement du Prieur de Saint-Maximin. Pour leur entretien, elle donna une somme annuelle de 200 florins, à prendre sur les revenus de la baronnie de Berre, sa propriété personnelle, ce qui nous explique le titre de *baronne de Berre*, que la reine prend dans ses lettres. La fondation est du 19 décembre 1419.

Cette affaire heureusement terminée, le Prieur en entreprit une autre très importante pour les intérêts temporels de sa maison, et dont la solution était en suspens depuis de nombreuses années. La donation de Roquebrune, faite en 1409, par Geoffroy de Boucicaut, était restée sans effet, et le couvent se trouvait frustré des avantages qu'il en devait retirer. Le B. André se rendit à Avignon, immédiatement après Pâques, et, s'étant abouché avec Geoffroy de Boucicaut lui-même, il aplanit les difficultés. Le 16 avril 1420, celui-ci renouvela la donation faite onze ans auparavant, et en reproduisit mot pour mot toutes les clauses. C'est la fondation d'une messe quotidienne à la Sainte-Baume pour Constance de Saluces, sa première femme, et l'établissement d'un dominicain de plus, qui sera tenu de célébrer la messe à l'intention de la défunte, puis du fondateur lui-même après son décès. Cette chapellenie aussitôt dotée de tous les revenus promis, la haute juridiction en fut conférée au Prieur de Saint-Maximin. Dans ce nouvel acte, passé à Villeneuve-lès-Avignon, sur les terres de France, il n'est fait aucune mention de celui de 1409. La prudente discrétion du Prieur avait écarté délicatement tout ce qui eût semblé au donateur une plainte et un reproche. Aussitôt, il se rendit à Roquebrune, et prit possession des lieux

donnés par Boucicaud, en présence des officiers royaux venus de Draguignan, pour l'appuyer au besoin. Ensuite il fit acte de seigneur, en créant les officiers locaux, chargés de fonctionner au nom du couvent. Enfin, pour n'omettre aucune des précautions conseillées par la prudence, il obtint des lettres du roi et des bulles du Pape, assurant aux Dominicains jouissance paisible de leur nouvelle acquisition.

Pendant qu'il consacrait, avec tant de succès, les premiers mois de son premier priorat à ces affaires temporelles, le B. Abellon n'oubliait pas le bien spirituel de ses religieux ni celui des populations auxquelles il ne cessait de prêcher la parole divine,

Prieur pour la seconde fois (1425-1429), le Bienheureux assista au Chapitre provincial de Béziers, en 1429. La même année, le couvent eut un procès avec la commune de Brignoles, au sujet de certains droits de pâturage qu'elle voulait lui ravir. Le Prieur fit aussitôt relever, le 22 avril, à la Cour des Comptes d'Aix, une copie authentique des privilèges qui établissaient les droits conférés par les comtes au couvent de Saint-Maximin. L'affaire fut portée devant la justice et traîna en longueur; puis les procureurs de la ville de Brignoles eurent l'heureuse inspiration d'aller trouver à Aix le Prieur André Abellon, et ils obtinrent de sa condescendance une transaction que le conseiller de Brignoles ratifia le 6 août 1429. Plus tard, sur la fin de l'année, il sut encore tirer profit des cours d'eaux que le couvent de Saint-Maximin possédait à Ceaux, pour y faire construire deux moulins, utiles à tout le pays, en même temps qu'ils contribuaient à l'entretien des religieux et de l'église. Ainsi ce bon économiste du Seigneur dirigeait tout comme un serviteur fidèle et prudent; il imitait son divin Maître « en faisant bien toutes choses: » *Bene omnia « fecit. »* Et ces sollicitudes temporelles, loin d'affaiblir en lui le sens des choses surnaturelles, laissaient vive et féconde en son cœur la sève qui fait goûter et cultiver les beaux arts.

Des observateurs attentifs ont remarqué plus d'une fois les affinités qui existent entre le génie de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et la culture des arts. Le cloître, avec sa beauté simple et calme, son isolement de l'esprit du monde, ses alternatives de silence et de cantiques sacrés, ses ombres et ses lumières, ses gémissements et ses sourires, avec ce mélange enfin d'austérité et de charité, qui en forme l'atmosphère, le cloître est, en effet, un milieu très propice pour chercher, saisir et réaliser le type de l'éternelle perfection. Que de

ces aspirations résulte pour chef-d'œuvre une vie resplendissante de sainteté, ou quelque tableau empreint d'une surnaturelle beauté, la loi est la même. Quelle différence, à cet égard, entre l'esprit de relâchement et l'esprit d'observance ! L'un prétend raisonner, l'autre croit ; l'un affaiblit les ressorts de l'âme, l'autre « *s'étend avec effort vers les biens qu'il aperçoit devant lui,* » selon le mot de S. Paul aux Philippiens (III, 13) ; l'un vise à niveler pour mettre sa prétendue perfection à la portée du grand nombre, l'autre soulève les tièdes de leur torpeur et leur donne l'estime des choses infinies ; l'un se résigne tranquillement à la médiocrité, l'autre souffre en pensant à la sainteté qui lui manque, il l'espère contre toute espérance, il la poursuit dans le sacrifice, et il l'atteint par l'amour.

L'on devine à laquelle de ces deux écoles appartenait le Bienheureux Abellon, et c'est avec une vive satisfaction qu'on retrouve en lui, joint au champion des observances monastiques, l'artiste chrétien, comme l'était, précisément à la même époque, dans la réforme de S. Marc de Florence, le B. Angelico de Fiésolo, qui mourut cinq ans seulement avant notre Bienheureux. Chez l'un comme chez l'autre, les labeurs de la vie régulière, loin de nuire au goût artistique, lui donnaient des ailes : « *Sarcina Christi suppeditat alas.* »

Le genre de talent du B. Abellon est clairement indiqué par les chroniqueurs : « Il s'occupait de peinture..., il employait ses loisirs à « la peinture pour laquelle il avait un goût décidé. » Ils mentionnent notamment un rétable de l'église d'Aix, peint par lui et soigneusement restauré après sa mort, en signe de vénération. Mais sa présence à Saint-Maximin comme simple religieux, puis comme Prieur, lui donna une occasion spéciale d'utiliser ses talents artistiques.

Depuis longtemps la construction de la basilique et du couvent était commencée sur des proportions grandioses ; malheureusement la pénurie des ressources avait fait interrompre les travaux. Ils furent repris dès 1408, à l'époque où André Abellon était Vicaire du couvent.

Il travailla en particulier à l'achèvement du cloître, qui n'était pas terminé en 1425, au moment où le Bienheureux allait devenir Prieur pour la deuxième fois. Ce fut une des œuvres qu'il eut à cœur de mener à bonne fin. Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur ce côté du cloître pour s'assurer qu'il n'appartient pas à l'œuvre primitive, et qu'il porte les caractères de l'architecture du xv^e siècle.

Il ne lui fut pas donné de compléter de même l'église du couvent.

On forma bien le projet d'en reprendre les travaux ; on chercha les fonds nécessaires, et ce fut l'objet d'une des requêtes présentées par Garcias de Falcibus au Pape Martin V, lors de son voyage à Rome en 1424. Il lui exposa que le merveilleux et somptueux monument, entrepris avec tant de zèle par les rois de Sicile, demeurait inachevé faute de ressources. La moitié, ou à peu près, était seule bâtie. Il y avait même deux arcades en bois, qui menaçaient ruine et constituaient un sérieux danger pour les pèlerins. Il fallut se contenter pour lors de restaurer les toitures, de fermer les ouvertures béantes, et de mettre ainsi l'édifice à l'abri des intempéries, tout en prévenant des dégâts, qui seraient bientôt devenus irréparables.

Toutefois une partie importante de l'église remonte à cette époque : c'est le chœur des religieux, qui avaient fait jusqu'alors leurs Offices dans une chapelle. Il était de toute convenance de les établir dans l'église en face de l'autel, pour que les cérémonies liturgiques pussent revêtir une solennité digne de la grande contemplative, dont leur église possédait les restes sacrés. On entreprit donc la construction d'un chœur proportionné au plan de la basilique. Il avait été commencé sous le priorat du P. Jacques Guichard ; le B. Abellon, qui lui succéda, se fit un devoir de le continuer, et on le regarde comme son œuvre particulière. Une convention passée en 1425, mentionne, en effet, le chœur comme une des choses dont il fallait poursuivre l'exécution, et dans un titre du 16 août 1426, il est parlé d'un atelier établi au milieu du cloître pour préparer les pièces, qui allaient composer le chœur du couvent.

Le Père Reboul, qui avait vu cet ancien chœur, nous apprend que ses « *chères hautes et basses* » étaient de bois de noyer et pouvaient contenir quatre-vingt-dix religieux. Un autre écrivain assure qu'il y avait à peu près cent stalles sur deux rangs de chaque côté, et que derrière chacune des stalles du rang supérieur, au nombre de vingt-cinq, on voyait peinte la figure d'un Saint. Il y avait donc en tout, cinquante figures de Saints, vingt-cinq de chaque côté. En somme, le chœur comprenait deux sortes d'objets d'art : les ouvrages de sculpture et les peintures.

Rien n'indique l'auteur des ouvrages sculptés ; mais pour les peintures, toutes les circonstances de temps et de lieu permettent de croire que le Prieur, qui présidait à l'ensemble de cette construction, en inspira la composition, dirigea les artistes et fit, de ses propres mains, une partie des figures. Lui, qui avait à un si haut degré l'intel-

ligence des choses de Dieu, et le sentiment si juste et si vif du type de sainteté propre à son Ordre ; lui, qui travaillait, en d'autres temps, à la peinture uniquement pour employer ses loisirs, comment n'aurait-il pas mis son honneur, sa joie, presque son devoir à employer dans une œuvre si belle les talents que Dieu lui avait confiés ?

Cet ancien chœur a subsisté jusqu'à la fin du xvii^e siècle, où il fut remplacé par le chœur actuel. Il est bien regrettable qu'en enlevant à cette époque les figures des Saints qui le décoraient, on n'ait pas songé à les placer dans une autre partie de l'église. Un seul fragment échappé à cette destruction permet de se former une idée de l'antique monument ; c'est le rétable qui décore aujourd'hui l'autel de Saint-Antoine, dans la première chapelle latérale de la nef gauche, après la sacristie. Il se compose de quatre panneaux, sur chacun desquels est l'image d'un Saint de grandeur naturelle, savoir : saint Laurent, saint Antoine, saint Sébastien et saint Thomas d'Aquin. Les figures sont séparées par une légère colonne ; chacune d'elles est surmontée d'une peinture de petite dimension, et le tout est couronné par un dais qui se recourbe en saillie. Des quatre Saints, deux paraissent avoir été refaits ; ce sont saint Antoine et saint Sébastien ; mais saint Laurent et saint Thomas d'Aquin appartiennent au chœur du B. Abellon, dont on comprendra le caractère et la belle ordonnance, si l'on se représente alignés à la suite l'un de l'autre, vingt-cinq sujets de cette grandeur et d'un pareil style.

III. — Il reste à envisager le B. Abellon comme apôtre, et ce n'est pas la moindre de ses gloires. Une inscription antique exprime au vif, dans sa forme singulière, ce qu'en pensaient les contemporains : « *Nomen Andreas manet Abelloni ; Extollitur prædicator in omni genere doni.* » Il s'était exercé à la prédication dès sa jeunesse, après avoir mûri plusieurs années son intelligence dans l'enseignement du dogme catholique. En qualité de Prieur de St-Maximin, il avait constamment l'occasion de prêcher aux pèlerins les gloires de sainte Marie-Madeleine et les ineffables miséricordes de Jésus. Mais c'est surtout dans la ville d'Aix qu'il déploya ses qualités d'orateur chrétien. Le théâtre était digne de sa science, de son éloquence et de sa sainteté. Aix était la capitale de la Provence, elle possédait la cour du prince, ses Etats généraux, quand ils se rassemblaient, et les divers tribunaux, en particulier celui qu'on appelait le *Conseil éminent*. Le goût des habitants pour les belles-lettres leur avait fait commencer la fondation d'une

Université qui devait bientôt être canoniquement érigée. L'église des Dominicains était à Aix un centre d'apostolat, et c'était là que précisément s'organisait, pour les avocats et les procureurs de la cité, la célèbre confrérie de Saint-Yves. A cette même époque, saint Vincent Ferrier vint prêcher à Aix, et, les églises ne suffisant plus pour contenir la foule, il dut convoquer son auditoire dans le Pré-Batailler *ad prædium bellicosum*. Ce fut en 1400, 1401 et 1408 que le Saint évangélisa la ville d'Aix, et l'on regarde comme certain que le Bienheureux Abellon l'y rencontra, comme il eut l'occasion de le voir aussi à Marseille.

Quels accroissements ne dut pas recevoir son ardeur apostolique en écoutant l'homme prodigieux qui, par l'étendue et la puissance de son apostolat, mérita d'être appelé l'*Ange de l'Apocalypse*, l'*Apôtre des nations*. Deux circonstances particulières nous montrent jusqu'à quel point le B. Abellon, malgré l'impression extraordinaire laissée par saint Vincent Ferrier, était apprécié dans la cité d'Aix.

En 1415, la peste éclata en Provence et y fit de tels ravages que, selon les historiens, « les villes dépeuplées devinrent spélonques de « brutes, et les champs demeurèrent en friche. »

Le 8 mai, elle se déclarait à Aix, et la désolation devint générale. D'un cri unanime les consuls et toute la population réclament la présence du B. André qui les a tant de fois fortifiés. Ils envoient donc un religieux le chercher jusqu'à Marseille, afin d'être plus sûrs qu'il viendra prêcher pour la consolation de la ville, « *ut prædicaret pro consolatione* » *villæ*. » Le serviteur de Dieu se rend à ces instances, et malgré les dangers de la contagion, le peuple accourt en foule ; peu à peu la confiance succède à la consternation, et l'on constate que la peste fait beaucoup moins de victimes à Aix que dans le reste de la contrée.

En 1419, le Bienheureux revient à Aix prêcher le carême. En 1428, il y prêche la station d'Avent, qu'il continue pendant une partie de 1429.

L'archevêque Ammo Nicolaï, dominicain lui-même, intronisé depuis 1422, ne pouvait que favoriser l'apostolat du Serviteur de Dieu dans sa ville métropolitaine. En 1437, il s'y fait entendre de nouveau. En 1438, les Pères l'élisent Prieur pour contenter la population et le retenir dans la ville, mais il refuse, sentant que désormais sa grâce est de porter partout l'Evangile.

Toutefois la cité d'Aix, qui avait eu dans son apostolat une part si privilégiée, était prédestinée à recueillir les suprêmes accents de sa parole, à en goûter les derniers fruits, et à garder la précieuse dépouille du Bienheureux. En 1448 la ville, insatiable de l'entendre,

l'avait prié de venir de nouveau l'évangéliser, mais sa santé chancelante l'empêcha de monter en chaire et l'obligea d'accepter des adoucissements à l'abstinence perpétuelle de l'Ordre, pour laquelle il avait toujours eu un attachement inviolable. Il pouvait déjà dire avec saint Paul : « *Ego jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.* » Il recouvra pourtant une partie de ses forces, et aussitôt, sans se ménager, il entreprit à Aix, en 1449, une sorte de mission qui dura toute l'année.

A peine l'avait-il terminée qu'il tomba malade le 1^{er} mai 1450 ; et il mourut le 15 du même mois.

« Son passage de cette vie à l'autre, dit un historien de la ville d'Aix, fut à la vérité un enlèvement. Les souhaits, les prières et l'affection du peuple le retenaient autant qu'il se pouvait parmi les vivants. Son trépas ne fut pas plus tôt annoncé dans la ville qu'on eût dit que les tristesses et les regrets devaient perpétuellement l'accompagner. Cependant comme la privation fait aimer davantage les choses, la mort de ce saint personnage accrut extrêmement l'estime et la confiance du peuple en son endroit. On le traita d'abord de Saint, et comme on le croyait fermement tel, cette foi obtint incessamment quantité de grâces en faveur de plusieurs. La sainteté de ce dévot religieux ainsi attestée, on fut d'avis de lui donner une sépulture, qui répondît à son mérite. Suivant ce dessein on lui prépara un caveau au pied du maître-autel (qui touchait alors le fond de l'abside) de l'église de son couvent. On affecta expressément le côté de l'évangile et l'endroit sur lequel on le chantait ordinairement. Par là on voulut marquer que ce fameux prédicateur avait parfaitement rempli son ministère : On couvrit le caveau d'un marbre (1) sur lequel on voit encore la figure de ce saint religieux entourée d'un rayon de gloire. Autour de la pierre on écrivit en latin et en caractères ou lettres gothiques, ordinaires en ce temps-là, ce qui devait instruire la postérité de l'excellence de ce monument, en ces termes : « *Hic jacet corpus beati Andreæ Abellonii, Ordinis sacri Prædicatorum, qui magnis claruit miraculis, obiitque in anno Domini 1450, xv maii. Hoc opus fecit facere magister Guillelmus Stephani.* »

La simple inspection de ce tombeau, les rayons ou *splendeurs*, comme disent les chroniques, gravés sur le marbre autour de la tête du serviteur de Dieu, le titre de Bienheureux qu'on lui décerne, la

(1) Le tombeau est en pierre de Calissane, dont la finesse imite celle du marbre.

mention de ses grands miracles, résumant bien ce qui concerne sa glorification. On comprendra, en effet, qu'après avoir connu ce religieux si fervent, cet apôtre si embrasé de zèle, le peuple chrétien l'estimât grand et heureux dans la gloire du Seigneur. On ne s'étonnera pas de voir les fidèles privés désormais de sa présence et de ses exhortations, accourir à son tombeau, vénérer ses reliques, et impuissants à y séjourner à leur gré, y apposer des lampes en témoignage permanent de leur vénération. Une autre conséquence de cette estime et une autre cause de ce concours, c'était la confiance dans son pouvoir d'intercession ; on venait solliciter des grâces, et de nombreux miracles encourageaient les fidèles.

Bientôt les lampes ne suffirent plus comme expression de la dévotion publique ; on demanda un autel, et vingt jours après la mort du serviteur de Dieu, cet autel était érigé. Autour se groupèrent les *ex-voto* placés en souvenir des bienfaits reçus, car, disent les chroniqueurs « nos pères y recevaient mille grâces (1). » Ces offrandes furent si nombreuses qu'un peu plus tard, la réparation des bois destinés à les suspendre mérita de figurer dans le livre des dépenses du couvent. La poussière même du tombeau opérait des guérisons, surtout en faveur des fébricitants, et il fallut pratiquer à l'extrémité de la pierre une ouverture munie d'une grille, au travers de laquelle les fidèles prenaient à leur gré de cette poussière, et l'emportaient pour le soulagement de leurs malades.

« En 1634, raconte Pierre-Joseph Haitze, historien de la ville d'Aix, une odeur embaumée sortit pendant quelques jours du tombeau du Bienheureux. Toute la ville, merveilleusement consolée de la vertu miraculeuse qui venait de ce monument, témoigna quelque désir pour qu'on fît l'exaltation des Reliques de ce saint Religieux. Les Dominicains, pour répondre à des souhaits qui leur étaient si honorables, firent quelques instances auprès de l'Archevêque (Louis de Brétel) pour procéder à l'ouverture de ce sépulcre, comme un préalable nécessaire pour déterminer s'il y avait lieu d'exalter les reliques qui y étaient renfermées. » Cette exaltation eût conféré au serviteur de Dieu, déjà en possession des honneurs de la Béatification équivalente, une gloire de plus. Car, dans les temps anciens, le culte des Saints commencé par la mémoire de leurs miracles et la dédicace d'un autel, se développait par l'exaltation de leurs reliques ; et celle-ci

(1) Pitton, *Annales de la sainte Eglise d'Aix*, p. 139.

devenait souvent le point de départ d'une canonisation proprement dite. Mais Mgr de Brétel ne se sentant pas assez de santé pour remplir toutes les pratiques du cérémonial, où entraient l'exercice de quelques jours de jeûne préparatoire, cet acte religieux fut renvoyé à d'autres temps. « Cependant, poursuit l'historien avec un accent profond de foi et de piété, l'odeur sépulcrale et les vœux d'exaltation disparurent, pour reparaître un jour plus utilement dans le temps auquel Dieu, en la garde duquel sont les os des Saints, a résolu de manifester pleinement la gloire de son Serviteur. »

Au milieu des diverses phases, que subit plus tard la piété des peuples, le caractère ecclésiastique de ce culte se maintint jusqu'en 1789.

La dévotion envers le Bienheureux était alors si bien enracinée que les témoignages s'en conservèrent avec fidélité à travers les bouleversements causés dans les traditions religieuses par la Révolution française. En effet, après la réouverture des églises, en 1800, le prêtre séculier substitué dans le service de l'église de la Madeleine aux religieux expulsés, voulant exhausser le sanctuaire, avait fait disparaître le tombeau ; malgré cela, quand on le découvrit de nouveau en 1845, la tradition du culte apparut aussi vivante que jamais. Nombre de témoins du passé étaient morts durant ces cinquante-deux années, mais les récits des survivants étaient précis. L'enquête canonique faite à Aix, en 1857, les a juridiquement constatés et enregistrés. On avait continué, parmi les fidèles, de connaître, d'aimer, de vénérer le Bienheureux, de louer sa sainteté, d'exalter ses miracles, d'invoquer son patronage.

Plusieurs hommes du quartier se rappelèrent fort bien qu'étant enfants de chœur à la Madeleine après la réouverture des temples, les habitués de l'église leur disaient en montrant la place des reliques : « Ici il y a un saint enterré ; » d'autres, que leur mère les portait sur le tombeau quoique recouvert, et leur disait : « Faites ici une prière, c'est la tombe d'un saint. » Une pieuse maîtresse de pension, véritable apôtre dans la paroisse, parlait aussi à ses élèves du Bienheureux enseveli dans l'église ; et alors le son même de sa voix indiquait quel respect elle avait pour sa sainteté et ses reliques. Malgré ses quatre-vingt-huit ans et l'éloignement de sa demeure, le Père Bérage, ancien religieux du couvent, mort en 1821, homme vénérable, quoique un peu rigoriste, venait souvent à la Madeleine, se prosterner sur le tombeau, et toujours il ajoutait quelques paroles

pour témoigner de sa foi dans la sainteté du Bienheureux. Un séculier, jadis petit clerc dans l'église de la Madeleine avant la Révolution, avait gardé bonne mémoire des *taloches* reçues plus d'une fois, disait-il, pour sa négligence à tenir allumée la lampe du serviteur de Dieu. D'autres personnes manifestaient leurs regrets de ce que le tombeau était recouvert en sorte, qu'elles ne pouvaient satisfaire leur dévotion aussi facilement qu'autrefois, ni prendre de la poussière miraculeuse. Aussi, quand en 1845 la sépulture fut mise à découvert, la joie publique fit subitement explosion ; ce fut une procession continuelle de personnes qui venaient solliciter des reliques du Bienheureux André, ou du sable de sa tombe, en demandant que les ossements sacrés fussent placés dans l'église de façon à permettre de les vénérer comme aux temps anciens. Les reliques furent reconnues par l'autorité ecclésiastique et reprirent leur place traditionnelle dans le sanctuaire, mais à hauteur et non plus au niveau du sol. L'antique pierre du tombeau les recouvre encore ; les rayons de l'auréole y sont parfaitement conservés ; seule une partie de l'inscription est effacée, probablement à cause du frottement continu opéré par les pieds ou les genoux des fidèles.

L'image du Bienheureux André Abellon est également vénérée dans diverses autres églises et chapelles, et porte généralement pour caractéristique la palette avec les pinceaux d'artiste. L'offrande de cierges et de lampes, et la récitation de certaines prières sont les principaux signes de la dévotion actuelle des chrétiens ; on raconte plusieurs grâces obtenues, même de nos jours, par l'intercession du Bienheureux ; les démarches sont commencées à Rome, pour obtenir du Saint-Siège la confirmation et l'extension à tout l'Ordre de S. Dominique du culte immémorial rendu au B. André Abellon.





La V. M. ISABELLE DE L'INCARNATION

Professe du monastère de l'Annonciation à Lisbonne

Portugal ()*

(1614)

DONA Isabelle de Goës de Ménezès résolut de bonne heure d'embrasser la vie religieuse. Mais durant de longues années elle eut à lutter contre les obstacles qui surgirent successivement contre ses desseins.

Ses proches employèrent d'abord tous les moyens en leur pouvoir, pour la décider à se marier. Plus les instances redoublaient, plus au contraire Isabelle soupirait après la pratique de la vertu parfaite et la solitude. En vain fit-on briller à ses yeux les trésors de la terre, Dieu seul était sa richesse. Ses parents moururent, et, pour l'attacher comme malgré elle à la vie mondaine, ils lui avaient laissé d'immenses domaines, dans la pensée qu'elle se résignerait à choisir un époux qui l'aiderait à les administrer.

Ces prévisions ne se réalisèrent pas. Isabelle renonçait à ses biens en faveur de sa sœur, Dona Cecilia de Ménezès, qui épousa Don Antoine d'Almeida. Libre de tout souci, elle s'apprêtait à commencer enfin un genre de vie plus austère, quand mourut Dona Cecilia, et bientôt après, son unique enfant. Poursuivant avec fermeté son premier projet, Isabelle renonça de nouveau à tous ses biens en faveur de son frère, Don Juan Mendès de Ménezès, et pour couper court à d'autres embarras, qui auraient pu survenir, elle vint frapper à la porte du monastère de l'Annonciation.

Agée de près de soixante ans, elle sembla rajeunir d'esprit et de corps parmi ses compagnes de noviciat. La reconnaissance de son cœur envers Dieu pour la grâce de sa vocation était touchante. Quand les Sœurs venaient la réveiller pour les Matines, elle répondait d'ordi-

(*) Sousa, 3^e part., 1, ch. 8.

naire par cette pieuse exclamation : « Loué, exalté et glorifié soit le « Seigneur de ce qu'il a bien voulu m'attirer dans votre maison. » Et elle le disait d'un ton si pénétré, que les Sœurs étaient toutes émues. Très dévote envers le Saint-Sacrement, elle passait en sa présence de longues heures et s'ingéniait pour rehausser l'éclat de sa Fête. Aux approches de Noël, la V. Sœur faisait donner une forte aumône, en l'honneur de la B. Vierge, aux Carmélites déchaussées ; on renouvelait la même offrande, le jour de saint Joseph. A chaque repas, elle partageait sa portion avec une pauvre aveugle. Les malades avaient ses prédilections ; elle les servait humblement, comme les images vivantes de Jésus-Christ, son céleste époux.

Dieu, trouvant alors que de telles vertus devaient, comme celles de Tobie, être couronnées par l'épreuve, permit qu'elle devînt complètement aveugle. Sœur Isabelle reçut cette croix comme un présent du ciel et prolongea devant le saint Tabernacle ses entretiens familiers avec le divin Maître. Elle n'en continua pas moins à suivre tous les exercices, surtout l'Office de Matines. La grande fidélité et la patience amoureuse avec lesquelles la V. Sœur supportait cette peine lui méritèrent la faveur très rare de voir très distinctement la sainte Hostie toutes les fois qu'elle devait communier. Les religieuses étaient dans l'admiration, lorsqu'elles contemplaient cette vénérable aveugle de soixante-dix ans aller à la sainte Table, et revenir à sa place avec la même liberté de mouvements que les plus jeunes Sœurs.

Au milieu de ces faveurs du Ciel, Sœur Isabelle fut maintenue dans l'humilité par de très pénibles assauts de l'ange de ténèbres. Tantôt elle entendait une voix lugubre qui la portait à désespérer de son salut, tantôt elle sentait les coups d'une main invisible qui la frappait cruellement. Le Seigneur lui donna la force de triompher de toutes ces attaques, et après avoir heureusement vaincu le monde, puis ses propres penchants, enfin les puissances de l'enfer, Sœur Isabelle, frappée d'apoplexie dans le courant de l'année 1614, était appelée à recevoir sa récompense. Nullement lasse de combattre, elle s'apprêtait à soutenir courageusement d'autres luttes pour l'honneur de son Maître et de son Sauveur.





LE MÊME JOUR

12.. — A Viterbe, mémoire d'un jeune novice qui, pendant qu'il priait dans l'église avec beaucoup de ferveur, vit une fois le démon lui apparaître sous la forme d'une ombre hideuse. Le pauvre Frère épouvanté s'enfuit dans le cloître; mais le démon le poursuivait toujours. Il court alors se réfugier au Chapitre où nos premiers Pères, en ce temps de sainteté, punissaient avec une extrême rigueur les fautes les plus légères. Le diable s'arrêta sur le seuil : « Tu es entré, lui cria-t-il, dans un lieu où je ne puis te suivre : mais je saurai bien quand même l'emporter sur toi. » Triste prédiction, qui se réalisa en effet; car ce novice, importuné de toutes sortes de tentations, finit par succomber, quitta l'habit et rentra dans le monde. Dieu néanmoins ne l'abandonna pas. A quelque temps de là, touché par la grâce, il revint à l'Ordre et répara sa faute par une vie des plus saintes. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 15.)

1227 — A Sienne, le V. P. WALTER, l'un des premiers Prieurs du couvent de cette ville. Lors du passage de saint Dominique à Sienne, une noble dame venait de fonder à la campagne un hospice dédié à sainte Marie-Madeleine; elle s'y était même retirée pour servir les pauvres. Elle offrit cette maison au saint Patriarche avec cette condition que l'élection du Prieur serait soumise à l'approbation des notables de la ville. Le Saint y laissa quelques religieux ayant à leur tête le V. P. Walter, qui, en peu de temps, se concilia l'estime et l'affection des Siennois. Mais la situation isolée de cette résidence était pour lui et ses compagnons un obstacle à leur zèle, outre que la condition imposée gênait la liberté des Pères dans le choix du supérieur. Il demanda et obtint dans l'intérieur de la ville un terrain plus approprié aux nécessités du ministère apostolique, et grâce à de généreuses offrandes, il bâtit en cet endroit le magnifique couvent de Saint-Dominique de Sienne. — (Mamachi, *Annales Ord. Præd.*, 587-588.)

1282 — A Posen, ville de Pologne, le V. P. PAUL, religieux de grande autorité et profond théologien. Après s'être signalé dans l'Ordre comme inquisiteur intrépide, il fut proposé au Saint-Père par le prince Miecislav pour l'évêché de Posen, l'an 1249, et sacré par Henri, archevêque de Gnesen.

Dès qu'il eut pris possession de son siège, l'un de ses premiers actes fut

d'appeler dans la ville les Frères-Prêcheurs auxquels il confia la paroisse de Sainte-Marguerite. Immédiatement, le V. Père se posa comme le défenseur des autels et des droits de l'Eglise, envers et contre tous, sans aucune acception de personnes. Voyant que le comte de Szrem menait une vie scandaleuse et cherchait à empiéter sur l'autorité ecclésiastique, l'évêque, comme un bon Père, commença par l'avertir charitablement; mais ses remontrances demeurant infructueuses, il lança contre lui l'excommunication.

Le comte, humilié de la sentence, mais non converti, résolut de s'en venger à tout prix. Dans ce but, il fit prier le saint évêque de venir le trouver, l'assurant qu'il serait fort bien accueilli. Le Prélat partit aussitôt et se présenta au château, où l'avaient déjà devancé un certain nombre de barons venus pour assister à la prétendue réconciliation. Mais le comte, violant les règles les plus sacrées de l'hospitalité, se saisit de la personne de l'évêque et le jeta en prison. Le V. Père trouva cependant le moyen de s'évader, et fulmina une seconde fois les censures contre le coupable, sans parvenir à l'amener à de meilleurs sentiments. Au contraire, cet homme perfide, ajoutant violences sur violences, fournit au courageux Prélat l'occasion de prendre rang parmi les plus illustres défenseurs de l'église.

Il mourut plein de mérites, après avoir gouverné saintement le diocèse de Posen pendant trente-trois ans, et fut enterré dans sa cathédrale, l'an 1282. — (Chodykiewicz, de *Rebus gestis in Prov. Russiæ*, etc., 266.)

15.. — A Angers, le V. P. JEAN LAMBERT, célèbre docteur de Paris. Il exerçait la charge de Prieur en l'année 1514, et il se fit remarquer principalement par son zèle pour la propagation du Rosaire. Sous l'action du temps et par suite de deux incendies, qui dans l'espace de quinze ans les avaient endommagés, les bâtiments conventuels tombaient alors en ruines. L'église avait besoin aussi de réparations, et vu l'empressement du peuple qui la fréquentait, il était nécessaire de l'agrandir. Le P. Lambert résolut de faire appel à la générosité des confrères du Rosaire, et pour rendre ses efforts plus efficaces il obtint de Léon X, une Bulle solennelle (14 février 1514), où de précieuses indulgences étaient accordées à ceux qui aideraient les Frères-Prêcheurs d'Angers à réparer l'église et le couvent (1).

Cette faveur pontificale et les prédications du saint Prieur imprimèrent un grand élan à la dévotion du Rosaire, et la confrérie établie dans notre église devint des plus prospères.

Plus tard, lorsque sur les instances de François I^{er} il fut créé évêque *in*

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, t. iv, 308. — Le P. Lambert reçut en outre du roi François I^{er} des lettres très bienveillantes, datées du 17 février 1515 et adressées à tous les officiers royaux dans le but de faciliter la prédication du Rosaire et l'exécution de la Bulle de Léon X.

partibus de Verria, siège dépendant de Thessalonique en Macédoine et donné pour suffragant à Mgr François de Rohan, évêque d'Angers, le P. Lambert, fidèle à sa vocation de Frère-Prêcheur, ne renonça pas à l'apostolat. Il édifiait le diocèse par l'intégrité de sa vie et excitait les âmes à la crainte et à l'amour de Dieu par la force et l'éloquence de ses discours. Il mourut vers le milieu du xvi^e siècle. — (P. Marie-Bernard Ducoudray, *Confrérie du Rosaire, etc., dans le diocèse d'Angers*, 1887, pag. 57 et suiv.)

1260 — A Pise, le vertueux Frère BIENVENU, convers, très pieux religieux, profondément humble et d'un empressement sans égal à rendre service. Il fut l'un des premiers à s'employer avec une ardeur infatigable à la construction du couvent de Pise, où il finit ses jours dans la paix du Seigneur, regretté sur la terre, mais *bienvenu* dans le ciel (1260). — (*Cronaca del Convento di S. Caterina, in Pisa*, p. 410.)

1560 — A Vicence, le V. P. ANGE BRAGADENO, noble vénitien. Il s'appelait dans le siècle Aloys, et reçut l'habit des mains du P. Ange de Rimini, le 6 avril 1537. Il fit profession l'année suivante, le 7 du même mois. Le Souverain-Pontife Jules III, qui connaissait son mérite, l'éleva sur le siège de Vicence en 1550. Le nouveau Prélat se montra digne en tous points de la confiance du Saint-Père, en se rendant le modèle et la forme du troupeau qui lui était confié. Se faisant tout à tous, il assistait les pauvres avec tant d'amour et d'effusion, qu'il mérita d'en être appelé le Père. Après dix années d'épiscopat, il alla recevoir du juste Juge la récompense de ses œuvres, l'an 1560. — (Flaminio Cornelio, *Ecclesiæ Venetæ*, vii, 328.)

1640 — Au couvent de Puycerda, Province d'Aragon, le V. P. VINCENT BENET. Formé à la vie religieuse par le V. P. Antoine Vincent Domenech, l'un des hommes les plus éclairés de son temps dans les voies spirituelles, il profita si bien des leçons de son maître qu'il en fut comme le perpétuel imitateur. A son exemple, on le vit s'adonner aux pratiques de l'humilité, de l'oraison, de la mortification, de l'amour de Dieu et du prochain. Consoler les affligés, soulager les pauvres, visiter les malades, faire sans trêve ni relâche la guerre à l'oisiveté, telle fut en résumé la vie de ce grand religieux.

Le P. Vincent composa différents ouvrages de piété, et sur la fin de ses jours un opusculé pour la préparation à la mort qu'il se fit lire quand il se vit lui-même à l'extrémité. Il rendit son âme au Créateur en produisant les actes d'amour que cette dévote lecture lui suggérait. Un immense concours de fidèles assista à ses funérailles. — (*Act. Cap.*, 1647; Echard, ii, 524.)

1591 — Au monastère des Anges, à Barcelone, mourut la V. Sœur LOUISE JUNIENT, religieuse de sainte vie, très pénitente et singulièrement dévote à la Passion. Un Samedi-Saint Notre-Seigneur daigna lui apparaître ressuscité, et lui découvrit la plaie amoureuse de son Cœur pour la récompenser de la grande compassion qu'elle portait à ses souffrances. D'une obéissance exemplaire, Sœur Louise vécut toujours dans un état de soumission et de dépendance absolue vis-à-vis de ses supérieures, ne voyant jamais en leur personne que celle de Dieu même. Cette vue surnaturelle lui valut une rare faveur qui la confirma dans son sentiment. La Mère Prieure tenait le Chapitre; la V. Sœur, jetant par hasard les yeux sur elle, vit tout à coup sa figure s'illuminer et se transformer en celle du divin Maître, comme il arrivait jadis plus d'une fois au B. Raymond de Capoue lorsqu'il regardait S. Catherine de Sienne.

Sœur Louise finit sa vie sur la croix, et pour augmenter ses mérites Dieu ne lui ménagea aucune épreuve. Elle supporta ses souffrances avec une patience héroïque qui faisait l'édification de la communauté; enfin sa mort précieuse fut honorée du concert des anges.

Elle avait dans le même monastère une Sœur, qui ayant imité ses vertus, mérita elle aussi d'entendre à sa mort les harmonies angéliques. — (Diago, II, ch. 99.)

164. — Au monastère de Montémor, en Portugal, décéda la V. M. ANTOINETTE DE JÉSUS, très exacte à toutes les observances et qui avait compris qu'elle ne parviendrait à plaire à Dieu que par une constante fidélité à marcher sans détour dans les voies de la Règle, dont les moindres transgressions sont toujours grandes à ses yeux.

Elle goûtait tant de délices à chanter les louanges divines, qu'à moins d'être retenue par la maladie, elle ne se dispensa jamais de l'assistance au chœur. Possédant l'esprit de paix dans une plénitude parfaite, elle le communiquait autour d'elle sans effort. Elle servait très volontiers les malades et surtout les Sœurs dont les infirmités réclamaient davantage sa charité et ses prévenances. Les tribulations ne lui firent point défaut : mais le bon Maître savait après l'épreuve lui ménager de douces consolations. De tous les saints qu'elle se plaisait à honorer, S. Bonaventure semble avoir eu ses préférences, et l'on rapporte qu'il lui apparut plusieurs fois.

Vivant continuellement dans le ciel, la V. M. Antoinette de Jésus n'eut aucune appréhension de sa mort qui fut pour elle l'entrée dans la véritable vie. — (*Act. Cap.* 1650.)





XVI MAI

Le V. P. GASPARD ETIENNE

Profès du couvent de Sainte-Catherine, à Barcelone ()*

(1533)

DIGNE émule de S. Vincent Ferrier, le V. P. Gaspar Etienne avait reçu le don de la parole à un degré si éminent qu'à peine trouverait-on quelqu'un qui l'ait surpassé dans cet art divin de gagner les âmes. Il prit l'habit au couvent de Sainte-Catherine Martyre de Barcelone; et après les exercices ordinaires du noviciat, il parut spécialement appelé de Dieu à prêcher au peuple la fuite du péché et la pénitence. Il avait avantageusement toutes les qualités nécessaires pour se bien acquitter de cette fonction; belle et forte voix, gestes agréables, science profonde, grande facilité d'élocution, enfin le zèle d'un apôtre et la conduite d'un saint. Lui-même, reconnaissant le don apostolique qu'il avait reçu du Seigneur, s'éloigna tout à fait des charges. Ayant été élu Provincial, il se fit absoudre après deux ans de cet office, disant que Dieu l'avait choisi pour prêcher et non pour commander ou conduire les autres.

Le P. Gaspar invectivait avec force contre les vices, mais il y apportait tant de prudence et de sagesse que personne ne pouvait justement se plaindre. Il obtenait partout des conversions admirables

(*) Diago, II, ch. 48.

et on voyait s'opérer sur son passage un changement général des mœurs. Quoiqu'il fût merveilleusement pathétique en toute occasion, il excellait en deux sujets : le Jugement dernier et la Passion de Notre-Seigneur. Lorsqu'il parlait du premier, il remplissait de terreur tout son auditoire, et sa voix puissante semblait une vive représentation de cette trompette effroyable, qui dira au dernier jour : « *Sur-gite, mortui : venite ad judicium* : Levez-vous, morts, et venez au jugement. » On ne peut s'imaginer la véhémence de son action et l'éclat de sa voix, lorsqu'il lançait sur les reprouvés les paroles de cette sentence épouvantable : « *Ite, maledicti, in ignem æternum* : Allez, maudits, au feu éternel. »

Quant à la Passion, il traitait le sujet avec tant de piété communicative que nombre d'auditeurs fondaient en larmes, et il excitait en eux de sérieuses résolutions de mourir plutôt que de tomber dans leurs désordres.

A cause de ce grand empire sur les cœurs, on l'envoyait dans toutes les villes où il y avait des réconciliations ou des affaires délicates à traiter. L'Ordre utilisa cet ascendant en plusieurs circonstances. Ainsi le couvent d'Orihuela étant très incommode à raison de son éloignement de la ville, ce qui mettait les Pères dans l'impuissance de s'acquitter de leurs fonctions, le P. Gaspar sut obtenir dans la ville même un très bel endroit pour y transporter les religieux.

Les habitants de Montalban molestaient nos religieux, qui avaient commencé de bâtir en cette ville une maison. Le Père y fut envoyé et apaisa de telle sorte les esprits qu'un revirement subit transforma leurs dispositions et les tourna à la bienveillance. A Pallas, petite ville de la principauté de Catalogne, le V. Père eut aussi un tel succès qu'il résolut d'y fonder un couvent organisé d'une manière toute mystique. Il lui donnait le nom d'*Ecole de Jésus-Christ*, parce qu'il devait représenter parfaitement l'idée de sa très sainte vie. Il le composait de treize principaux religieux pour rappeler Jésus-Christ et le sacré collège des Apôtres; de soixante-douze étudiants comme autant de disciples de cette sainte école, de quatre évangélistes, obligés d'aller deux fois l'an prêcher et confesser dans les montagnes aux environs de Pallas. Il y joignait trente-trois écoliers séculiers, à l'entretien desquels on serait obligé de pourvoir en l'honneur des trente-trois années que Notre-Seigneur a vécu dans le monde. Tout ce personnel atteignait le chiffre de cent vingt, en souvenir des cent vingt disciples qui, après l'Ascension, persévéraient unanimement en

oraison dans le Cénacle jusqu'à la venue du Saint-Esprit, et qui prièrent ensemble pour la délivrance de S. Pierre, lorsqu'il fut détenu prisonnier par Hérode.

Le V. Père aurait institué la pratique de l'oraison perpétuelle, et dans ce but chaque religieux aurait reçu une heure déterminée pour y vaquer et demander à Dieu la grâce du Saint-Esprit et la paix de l'Eglise.

Ce dessein fut fort approuvé du V. P. Dominique de Montmajor, Provincial d'Aragon, qui depuis travailla beaucoup à la réforme de cette Province. Le R^{me} Père Général, Jean de Finale, le confirma et désigna dès lors ce couvent pour être une des *Etudes générales* de la Province. Pour ajouter plus d'autorité encore, Clément VII expédia des Lettres Apostoliques et concéda plusieurs Indulgences aux confrères de l'école de Jésus-Christ (1).

Il ne restait plus qu'à mettre la main à l'œuvre et à procurer efficacement la consommation de cette œuvre. Le Père eut alors recours à l'empereur Charles-Quint, le priant d'avoir la bonté de lui concéder quelques mines d'or et d'argent, qui sont en ces montagnes de Pallas. A quoi l'empereur répondit de très bonne grâce : « Et quelle mine » plus abondante d'or et d'argent pourriez-vous souhaiter, mon Père, » que votre bouche si éloquente ? » Charles-Quint l'avait entendu prêcher et il savait comment le Père disposait des cœurs pour les incliner à son gré. Il lui accorda néanmoins sa demande ; mais peu de temps après le Père fut atteint de sa dernière maladie. De l'Ecole de Jésus-Christ il passa au palais de la gloire.

Comme l'exécution de ce grand projet dépendait principalement de ses prédications, le couvent de Pallas demeura dans le même état qu'au moment de sa mort. Philippe II accorda plus tard quelques secours, mais le revenu ne pouvait suffire à l'entretien d'une communauté telle que l'avait projetée le saint fondateur.

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, IV, 514-518.





La V. M. ÉLÉONORE DE LA TRINITE
Professe du Monastère de la Rose, à Lisbonne ()*

(1591)

J EANNE d'Ataïde, fille de Jean de Sousa, n'ayant point eu d'enfants de son mariage avec un noble et riche seigneur du Portugal, Louis de Brito, résolut de donner tout son bien à l'Ordre de S. Dominique et de bâtir un monastère de religieuses sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Son mari s'y opposa d'abord ; mais un jour S. Dominique lui apparut et lui dit avec menace de se bien garder de détourner sa femme de la résolution qu'elle avait prise. Louis de Brito entra dans les sentiments de son épouse, et tous deux firent ériger ce monastère à Lisbonne dans leur propre maison. L'an 1521, les bâtimens étant prêts pour recevoir des religieuses, le Provincial, qui était le P. Georges Vogado, personnage illustre, confesseur et prédicateur du roi de Portugal, fit venir pour la fondation trois Sœurs du monastère de Santarem et une de celui d'Aveïro. Ayant pris possession de leur nouvelle demeure le jour de la Présentation de la très sainte Vierge, les quatre religieuses y reçurent le même jour neuf novices.

De ce nombre se trouvait Sœur Eléonore de la Trinité. Elle n'avait que douze ans, quand elle prit l'habit. Préparée à cette grâce par sa ferveur et sa piété, elle parut familiarisée avec toutes les observances régulières. Son exercice préféré était l'oraison. S'élevant déjà à la contemplation la plus haute, elle se sentait attirée plus fortement vers le Mystère de la très sainte Trinité, dont elle portait le nom. Elle en célébrait la fête avec splendeur, et la Providence secondant sa dévotion, elle trouvait le moyen d'exciter celle des Sœurs, par une plus riche ornementation des autels. Afin que les marques de sa piété fussent durables, elle fit placer un beau rétable dans la chapelle de la Très Sainte Trinité avec une lampe d'argent, et procura des ornemens complets pour la grand'Messe et pour l'Office. Elle travailla en partie

(*) Sousa, 3^e part., II, ch. 2.

à ces ornements et voulut filer de ses mains le tissu destiné aux nappes de l'autel. De plus, elle nettoyait avec beaucoup de peine tout le chemin que les religieuses devaient parcourir en procession le jour de la Sainte Trinité, depuis la porte de l'église jusqu'au chœur.

Comme pour confirmer sa servante dans cette dévotion, Dieu conserva plusieurs fois pendant longtemps des fruits qu'elle mettait en réserve pour les personnes invitées à la fête. Ces fruits gardaient la même fraîcheur qu'au moment de la cueillette. Des prêtres venus, à sa prière, pour rehausser de leur présence la solennité, emportaient parfois ce qu'elle avait servi, et le distribuaient à leurs malades ; plusieurs de ces infirmes recouvraient la santé. Aussi quand venait la fête de la Trinité, accourait-on de tous côtés au monastère pour obtenir quelques-uns de ces fruits aux propriétés merveilleuses.

Durant l'une de ces solennités, le feu prit subitement à quelques draperies ; Sœur Eléonore l'éteignit par la seule invocation de la Trinité auguste. Une autre fois dans une pressante nécessité, elle bénit le réservoir d'eau, complètement à sec ; il se remplit aussitôt par la vertu du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Sœur Eléonore vivait dans une extrême pauvreté, et les actes qu'elle en pratiquait étaient héroïques. A l'exemple de S. François, qui ne pouvait souffrir qu'il y eût personne plus pauvre que lui, et qui pour ce sujet demandait l'aumône à ses Frères, notre Sœur ne mangeait que du pain bis et les restes, que les autres religieuses voulaient bien lui donner par charité. Quoique cette pratique paraisse singulière, Dieu néanmoins prenait tant de plaisir à la conduite de sa servante, qu'il l'approuva par des miracles. Les religieuses qui se montraient importunées de cette mendicité, voyant le ciel se déclarer en sa faveur ne se plaignirent plus, mais lui vinrent en aide par les aumônes et charités que l'obéissance leur permettait de faire.

A l'âge de soixante-douze ans, notre vertueuse Sœur tomba si rudement, qu'elle en resta toute percluse, en proie à de très grandes souffrances. Jamais pourtant elle ne négligea la fête de son adorable Mystère, qu'elle fit célébrer avec la solennité accoutumée. Et comme ses douleurs ne lui permettaient pas d'y assister, elle se tenait recueillie le plus qu'elle pouvait, restant depuis les premières Vêpres jusqu'au soir du lendemain toute occupée des grandeurs incompréhensibles du plus grand des mystères. Touchée d'une dévotion fort tendre et sensible, elle en versait des ruisseaux de larmes. Voulait-on augmenter encore cette émotion, il suffisait de lui raconter ce qui s'était fait ou dit de remarquable durant cette belle solennité.

Le V. P. Louis de Sousa conclut son éloge par le récit d'une merveille qui vint couronner cette sainte vie. Pendant l'agonie de Sœur Eléonore, quelques religieuses, ayant remarqué qu'il y avait trois flambeaux allumés à son chevet et trouvant qu'un suffisait, éteignirent les deux autres. A peine étaient-ils éteints, que, n'étant pas averties, les autres religieuses venaient les rallumer. Le fait se renouvela tant de fois qu'on s'aperçut enfin du mystère. Dieu voulait honorer par une attention toute particulière de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté, celle qui avait si dignement honoré ces trois perfections dans les trois Personnes divines. Sœur Eléonore mourut en 1591, après soixante-dix années de vie religieuse.



LE MÊME JOUR

1274 — A Lyon, mourut le V. P. PIERRE DE FONTANA ANGIORRELLI, célèbre docteur, excellent religieux et très digne prélat. Il exerçait l'office de Prieur de Lucques en 1264. Le pape Clément IV, grand protecteur des hommes de mérite et des bons serviteurs de Dieu, lui confia la charge de Maître du Sacré-Palais, et Grégoire X l'éleva sur le siège de Lucques en 1272. Ce fut en cette qualité que le V. Père assista au second Concile de Lyon, l'an 1274. Pendant qu'il travaillait avec plus de trente autres prélats de l'Ordre aux affaires de l'Eglise, la mort vint briser le fil de ses jours. Il s'éteignit au milieu de ses Frères et fut enterré dans notre église. — (Echard, I, 348 ; Baluze (édit. Mansi), *Miscellanea*, IV, 600.)

1499 — A Ferrare, au couvent des Anges, mourut le V. P. CHRISTOPHE ALZANO de Bergame, originaire de cette dernière ville, où il prit l'habit au couvent de Saint-Etienne. C'était un religieux instruit, austère, adonné à l'oraison, humble et plein de zèle. Elu Prieur de son couvent, il y soutint par son exemple et ses paroles la plus exacte observance. Plus tard il exerça avec honneur la charge d'inquisiteur et termina sa carrière à Ferrare, le 16 mai 1499. — (*Diario*, III, 205.)

15.. — A Sienne, mémoire du V. P. BAPTISTE DE CRÊME, confesseur de S. Gaétan, fondateur de l'Ordre des Théatins. L'historien de ce saint

rapporte qu'il était si soumis à la direction du V. Père, qu'il n'eût jamais entrepris de fonder une nouvelle famille religieuse dans le but de rétablir dans l'Eglise la vie cléricale, telle qu'elle se pratiquait au temps des Apôtres, si son confesseur, particulièrement éclairé d'en haut, ne l'y eût efficacement poussé. Ce qui nous donne lieu de croire que cet excellent religieux fut l'instrument dont Dieu se servit pour l'institution d'un Ordre si méritant. — (Boll., *Acta SS.*, août, t. II, 245.)

15.. — A Saragosse, le V. P. PIERRE ESQUIVEL, personnage insigne en piété et dévotion et l'un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement du collège des Pères Jésuites dans cette capitale du royaume d'Aragon (1547). Lorsque vers 1554 les Augustiniens, plusieurs prêtres séculiers et d'autres habitants soulevèrent contre eux une émeute (ce qui avait forcé S. Ignace à leur donner l'ordre de se retirer) ce Père réunit au couvent la plupart des personnes qu'il savait dévouées à la Compagnie de Jésus et leur fit un discours à la louange du nouvel Institut, leur remontrant le grand bien que ces religieux ne manqueraient pas d'apporter au pays. Il remit ainsi l'affaire en bonne voie et la soutint devant le grand conseil. Ayant exposé aux magistrats tout ce qu'il avait déjà dit en particulier dans le couvent à ses amis, il réussit à obtenir qu'on retiendrait ces Pères et qu'on leur chercherait un emplacement convenable dans la ville. Ce qui fut fait. En tout cela, le V. P. Esquivel se conformait scrupuleusement à la règle de conduite que le R^{me} P. Romée de Castiglione, Maître général, avait tracée à tous les Frères dans sa magnifique lettre du 10 décembre 1548, en faveur de la Compagnie de Jésus. — (Orlando, *Hist. Societ.*, II, 63 ; Bolland. *Acta SS.*, juillet, VII, 722-723, 755-757.)

1608 — En Irlande, le martyr des VV. PP. GUILLAUME et DONAT O'LUIN, pendus cruellement par les hérétiques. Le V. P. Donat, noble vieillard de quatre-vingt-dix ans et Prieur de Londonderry, fut de plus mis en pièces avec fureur par les ennemis acharnés de la vraie foi. — (Fr. Th. de Burgo, *Hibernia Dominicana*, 559.)

1642 — A Rome mourut le V. P. DONATO, recommandable par sa vertu et les charges honorables qu'il exerça. Il était doué d'un savoir si prodigieux que le pape Urbain VIII, parlant de lui, l'appelait « le maître du monde ». Nommé Vicaire provincial de la Province romaine, puis élu Provincial de celle du Royaume de Naples, il fit paraître dans son administration un grand zèle et un ardent amour pour la justice. Il assista au Chapitre général de Rome l'an 1629, et prit part à l'élection du R^{me} P. Ridolfi. Sur ces entrefaites Urbain VIII le choisit pour examinateur des évêques et des sujets présentés aux bénéfices ecclésiastiques. Le P. Donato se démit alors de son

office de Provincial. Un peu plus tard le même Pape le fit maître du Sacré-Palais, mais il n'occupa cet emploi que cinq mois, et alla se reposer en Notre-Seigneur l'an 1642. — (Jos. Catalanus, *de Magistro Sacri Palatii*, 163-164.)

1651 — Dans la ville d'Ituy, province de Cagayan, île de Luçon (Philippines), mourut le V. P. BERNARD CEJUDO, fils du couvent de Notre-Dame du Rosaire d'Almagro dans l'Andalousie, d'où il était passé aux Indes en 1648. Dieu lui avait particulièrement communiqué le don des larmes et celui de prophétie, car il prédit une foule d'événements qu'on vit se réaliser à la lettre. Après qu'il eut prêché quelque temps à Manille, les supérieurs l'envoyèrent à Ituy. Ils s'y rendit sans retard et se montra missionnaire éclairé et fervent. D'un naturel paisible et bon, il attirait facilement à soi les âmes les plus rebelles. C'est dans cette même paix du cœur qu'il rendit saintement l'âme à son Créateur, l'an 1651. — (Advarte, *Hist. de las Filipinas*, II, 288; *Acta Cap. Romæ*, 1656.)

13.. — Au monastère de Sainte-Marie, à Zamora, ville d'Espagne, mourut la vertueuse Sœur converse MARIE BONNE, d'une vie toute conforme à son nom et pleine de charité. Elle ajoutait aux observances communes de la Règle des jeûnes et de nombreuses pénitences. L'oraison lui était si familière que ses occupations ne lui faisaient jamais perdre son union à Dieu. Sans cesse elle demandait au Seigneur qu'il voulût bien la remplir de sa grâce; prière qu'elle récitait ordinairement à genoux devant un crucifix, conservé depuis lors en grande vénération dans la communauté. Or, un jour, comme la V. Sœur réitérait avec plus d'instance sa demande habituelle, il arriva que ce Christ détacha de la Croix l'un de ses bras pour presser sur son cœur sa fidèle servante; et en même temps de ses lèvres tomba cette parole : « Attends un peu, Marie, et je te contenterai. » Trois jours après, cette vertueuse Sœur passait aux joies de l'Eternité par une sainte mort. — (Lopez, 3^{me} part., I, ch. 56.)

1592 — Au monastère de Sainte-Marie de la Pitié, à Palerme, en Sicile, décéda la V. M. CATHERINE AMATI. Elle y prit l'habit, et fit profession le 25 novembre 1519, jour de la fête de sa patronne sainte Catherine, vierge et martyre. Dès son noviciat, elle s'attacha de tout cœur aux observances de la Religion, singulièrement zélée pour tout ce qu'on néglige ordinairement comme de peu d'importance. Elle fut nommée Maîtresse des novices et par ses exemples et ses instructions, elle fit de cette maison religieuse une communauté modèle. Elue Prieure, elle perfectionna l'œuvre qu'elle avait commencée, ayant plus d'autorité et une grâce plus grande pour exhorter les Sœurs à travailler sans relâche à leur perfection.

La V. Mère s'adonnait assidûment à l'oraison et consultait Dieu avec une humble confiance sur tout ce qu'elle avait à entreprendre. Un jour qu'elle vaquait à ce saint exercice, elle entendit très distinctement une voix lui dire de se tenir prête. Elle comprit que son divin Epoux l'invitait aux noces éternelles, et sans tarder elle s'y disposa par une confession générale. Peu après, il lui survint une pleurésie et le 16 mai 1592, veille de la Pentecôte, à l'heure où les Sœurs entonnaient les premières Vêpres de la fête, elle expirait doucement — (*Diario*, III, 204.)

1614 — A Montpellier, au monastère de nos Religieuses, s'endormit dans le Seigneur la V. M. LOUISE DE VILLENEUVE, après avoir honoré l'Ordre par une grande ferveur d'esprit et sainteté de vie (1614). Son corps fut déposé dans l'ancienne église du monastère démolie par les calvinistes lorsqu'ils se rendirent maîtres de la ville. Sept ans après, les mêmes hérétiques se ruèrent pour la seconde fois contre cette maison, dont ils ne laissèrent pas pierre sur pierre, se servant de tous les décombres pour fortifier les bastions qu'ils élevaient. En creusant, ils trouvèrent le corps de la V. Mère fort bien conservé et revêtu de ses habits religieux. Ils le placèrent, traversé d'une pique, sur le bastion Saint-Guillem. C'était pendant les opérations du siège de Montpellier par Louis XIII ; et, sans respect pour ce corps virginal qui avait résisté à la corruption du tombeau : « Louise, criaient-ils avec une « sacrilège ironie, fais bonne garde, afin que Louis n'entre pas. » Cette profanation parut si exécrationnable que l'évêque de la ville, dans une harangue qu'il adressa au roi Louis XIII quand il entra vainqueur à Montpellier, rappela ce fait odieux pour animer son zèle contre les hérétiques. — (*Mémoires de Montpellier*.)

165. — A Aumale, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la V. M. MADELEINE DE L'ASSOMPTION. Dès sa jeunesse, elle se montra remplie de l'esprit de sa vocation. Aussi lorsque nos religieuses d'Abbeville conçurent le généreux dessein de se réformer. Sœur Madeleine leur fut envoyée aussitôt pour les aider, avec la V. M. Marguerite de S. Dominique. Tous les jours elle lisait quelques passages de la Vie des Saints de l'Ordre pour s'exciter à leur imitation. Elle avait fait un de leurs sentences et des traits les plus édifiants petit recueil qu'on lisait ensuite au réfectoire. C'était aussi le sujet le plus ordinaire de ses entretiens surtout à l'infirmerie, où elle rendait fidèlement visite aux malades. Très adonnée à l'observance, elle veillait avec une scrupuleuse attention à ne jamais transgresser les moindres points des Constitutions. Elle aimait sincèrement les novices et priaît jour et nuit pour leur persévérance, ce qu'elle faisait encore pour les prédicateurs, afin qu'il plût à Dieu de les rendre les dignes instruments de sa gloire.

Le démon lui déclara une guerre implacable. Quand, après ses veilles prolongées, elle se retirait prendre un peu de repos, il se mettait à crier de toutes ses forces pour l'empêcher de s'assoupir; voulait-elle pratiquer quelque pénitence, il se présentait alors devant elle sous l'apparence d'une religieuse pour la gêner et la détourner de son dessein. Mais s'étant aperçue du stratagème, la V. Mère en prit occasion de se discipliner d'une façon plus terrible. Elle gouverna avec honneur la communauté, et après avoir donné de grands exemples de mortification et de vertu, elle alla recevoir la récompense de ses mérites. — (*Mémoires d'Aumale.*)





XVII MAI

Le V. P. RÉGINALD DE MELLO

Profès du Couvent d'Evora, Portugal ()*

(1596)



LE V. P. Réginald de Mello vivait à la même époque que les illustres PP. Louis de Grenade et Barthélemy des Martyrs. Il prit l'habit au couvent d'Evora. C'était un religieux d'esprit vraiment apostolique et si pénitent, que jusqu'à son dernier jour il porta autour des reins une chaîne de fer solidement fermée avec un cadenas dont il avait jeté la clef. Ses progrès dans la vertu égalèrent ceux qu'il fit dans la science, et bientôt on le regarda comme un saint dans toute cette religieuse Province. Encore jeune, il fut nommé Sous-Prieur, puis chargé de la direction de plusieurs maisons de Sœurs, et enfin élu Prieur de différents couvents, notamment de celui d'Evora.

Il fit paraître dans son administration une rare prudence en même temps qu'une sainte rigidité pour tout ce qui regardait l'observance, donnant lui-même un continuel exemple de mortification. Dans sa cellule il n'avait pour tout livre que le *Flos Sanctorum*, la Fleur des saints, du P. Ribadaneira, puis son bréviaire ; son lit était une simple paillasse avec deux couvertures, un petit banc de sapin lui servait de siège. Les tuniques qu'il revêtait étaient d'un tissu grossier, appelé

(*) Sousa, 1^{re} part., v, ch. 18.

dans le pays étamine d'Elvas, et aussi rude que le sac des pénitents, mais plus mince. Hiver et été, il couchait avec le capuce sur la tête. Jamais il ne mangea de viande, sauf en temps de maladie, et chaque vendredi il se contentait d'un morceau de pain qu'il mangeait vers le soir avec une orange amère, en mémoire du fiel et du vinaigre que Notre-Seigneur goûta sur la Croix. Les autres jours, il partageait avec les pauvres la pitance qui lui était servie, faisant même la quête à leur intention. Une fois la semaine, il réunissait cinq des plus nécessiteux, en l'honneur des Cinq-Plaies, et leur remettait les modiques ressources qu'il avait pu se procurer.

Un tel genre de vie donnait à sa parole une grande efficacité : sa prédication produisait partout des fruits merveilleux. Le saint archevêque de Braga, Dom Barthélemy des Martyrs, l'employa pendant quelque temps à évangéliser son diocèse, et Dieu donna tant de bénédictions à ce ministère que l'archevêque ne pouvait en contenir sa joie.

Sur la fin de ses jours, le P. Réginald se retira dans son couvent d'Evora pour ne plus vaquer qu'aux exercices spirituels. Son oraison était si fervente qu'elle amenait chaque fois un torrent de très douces larmes. Mais, chose qui relève encore plus la vertu de ce saint religieux, il eut à repousser ostensiblement les assauts des démons qui lui déclarèrent une guerre acharnée, l'attaquant soit à l'église, soit dans sa cellule. Le V. Père était devenu intrépide contre ces méchants esprits et il remportait habituellement sur eux une glorieuse victoire. Sa tactique ordinaire pour les chasser consistait dans un parfait dédain. « Eh! quoi, disait-il à Satan, te voilà tombé du haut du ciel, « toi, qui aspirais à devenir semblable à Dieu. Toi, le plus beau des « Anges, te voilà devenu la plus laide et la plus horrible des créatures. « Comment! l'astre éclatant de lumière est maintenant plongé dans « les plus profondes obscurités de l'abîme. Monstre, va-t-en, « va-t-en!... » Ces paroles, si humiliantes pour cet esprit d'orgueil, le forçaient à s'éloigner et à laisser en paix le serviteur de Dieu.

Le P. Réginald était parvenu à une vénérable vieillesse, quand il tomba malade. Le P. Prieur lui commanda alors de quitter la chaîne de fer qu'il portait depuis de si longues années. Le pauvre Père objecta qu'il n'avait plus la clef pour ouvrir le cadenas. On put toutefois briser celui-ci et arracher la ceinture, mais non sans de très vives douleurs pour le malade.

On obligea encore le V. Père à quitter sa chambre et à se retirer

à l'infirmerie. L'humble disciple de Jésus-Christ avait prié instamment son supérieur de le laisser dans sa cellule, l'assurant qu'il ne pouvait vivre que là. Néanmoins, il s'était soumis ; mais ce soulagement qu'il regardait comme une mollesse abrégéa effectivement ses jours, selon qu'il l'avait laissé entrevoir. A l'exemple de saint Vincent, martyr, qui, après avoir résisté aux plus rudes tourments, mourut, dès qu'on l'eut déposé sur un lit moëlleux, ainsi ce digne religieux, qui avait ambitionné de mourir sur la cendre et dans le cilice, rendit saintement son âme à son Créateur, presque aussitôt qu'il eût mis le pied à l'infirmerie. C'était au mois de mai 1596 : le V. P. Réginald avait dépassé sa soixante-dixième année.

Les Pères du couvent d'Evora conservèrent précieusement la chaîne de fer du serviteur de Dieu, comme l'atteste Sousa et, en témoignage de ses vertus héroïques, on grava sur son tombeau l'épithaphe suivante :

« *Reverendus Pater Frater Reginaldus de Mello, quondam hujus cœnobii præfectus, vir sanctitate et austeritate vitæ insignis, hic situs est.* »

« Ci gît le R. P. Fr. Réginald de Mello, autrefois Prieur de ce couvent, homme insigne en sainteté et austérité de vie. »



La V. M. MARIE DE LA VIERGE

Professe du Monastère de Sainte-Catherine, à Bordeaux ()*

(1684)

LA V. M. Marie de la Vierge naquit en Médoc, dans le Bordelais, l'an 1613, le 18 juillet, de parents fort bien pourvus des biens de la fortune, profondément pieux et charitables.

La plus riche et la plus précieuse récompense qu'obtinrent leurs vertus en ce monde fut leur chère fille Marie, laquelle, dès son enfance, parut toute prévenue des bénédictions du Seigneur et remplie de cet

(*) *Mémoires de Bordeaux.*

esprit de tendresse et de compassion envers les pauvres, qu'elle voyait reluire en son père et sa mère. A l'âge de sept ans, elle commença de jeuner tous les samedis en l'honneur de la Très Sainte Vierge et elle continua de la sorte jusqu'à sa quatorzième année.

Sa mère étant décédée, Marie vint à Bordeaux et se mit en pension chez une vertueuse demoiselle qui élevait des petites filles, et, dans le dessein qu'elle avait d'être religieuse, elle visita les Monastères de cette grande ville, sans éprouver une inclination décisive pour aucun d'eux. Ayant été à celui de Sainte-Catherine, duquel la V. Mère Marie de Saint-Alexis, avec deux autres compagnes venues de Toulouse, jetait les fondements, son cœur se sentit épris d'un vif désir d'y être reçue. Elle y fut admise et sa joie fut si grande qu'elle ne pouvait se posséder. Animée d'une ardeur merveilleuse pour la perfection, elle embrassa avec zèle tous les moyens propres à l'y conduire. Mais ayant lu par hasard les résolutions écrites par l'une des Mères fondatrices dans une retraite de dix jours, elle entra dans un véritable abattement, se disant qu'elle ne pourrait jamais parvenir à la perfection de cette excellente religieuse. S'abandonnant néanmoins entre les mains de Dieu, pour n'être jamais, ni dans le temps, ni dans l'éternité, que ce qu'il lui plairait, elle se trouva dans une paix et tranquillité qui lui dura toute sa vie.

Cet abattement que Dieu permit pour lui faire connaître sa faiblesse et les grands exemples de vertu qu'elle avait à imiter dans cette sainte maison, n'empêcha pas qu'elle ne tendit généreusement, non seulement au degré de la perfection de cette Mère, mais encore à celui des grands Saints. En effet, on serait en peine de trouver des vertus plus héroïques que celles constamment pratiquées par cette sœur durant cinquante-trois ans passés dans la Religion. Et pour commencer par sa foi, le fondement de tout l'édifice spirituel, elle était si vive dans son cœur qu'il ne fallait que voir notre Sœur en prière pour juger combien elle était pénétrée du sentiment de la présence de Dieu et de celle de Jésus-Christ, notre Sauveur, dans le Sacrement adorable de l'Eucharistie. Elle demeurait au chœur le plus qu'elle pouvait et elle y employait, non seulement sans peine, mais avec un singulier plaisir, le temps qui restait depuis Matines jusqu'à l'heure de Prime, lorsqu'elle en avait la permission.

Sa foi et sa confiance en l'eau bénite obtenait des miracles ; elle s'en servait comme d'une médecine salubre, aussi bien pour les maux du corps que pour ceux de l'âme. Une fois, par suite d'un

grand effort qu'elle fit dans un travail pénible, elle craignit de s'être rompu quelque vaisseau dans la poitrine ; la grande douleur qu'elle y sentait lui faisait même penser que le coup était mortel ; elle se guérit en buvant de l'eau bénite, après une dévote prière devant le Très Saint Sacrement.

Sœur Marie de la Vierge s'entretenait de l'amour de Dieu, de ses bienfaits, et généralement de toutes les choses spirituelles avec tant de goût et d'effusion, qu'il lui était impossible d'en parler sans être embrasée de ses flammes : d'où venait qu'elle ressentait si vivement les péchés qui se commettaient, que, comme on dit de notre Père Saint Dominique, elle en fondait en larmes et aurait volontiers donné son sang pour les empêcher.

Elle a eu toute sa vie une dévotion très affectueuse aux mystères de l'Enfance du Sauveur, à sa vie cachée et à sa très amère Passion, et elle s'y est conformée par une imitation très parfaite. Toutefois sa plus chère vertu a été la sainte humilité qu'elle pratiqua avec une avidité non pareille. Elle aurait voulu que tout le monde l'eût foulée aux pieds, disant avec une ingénuité surprenante qu'on ne pouvait la mépriser, parce que tout ce qu'on pouvait lui faire n'était que vérité et justice. Elle faisait tout ce qu'il y avait de plus rebutant dans le Monastère ; surtout à l'infirmerie, où elle n'allait pas tant pour servir les malades que pour être la servante de la Sœur destinée à cet office, et s'employer, avec une ferveur, qui dévorait toutes les répugnances, à ce qu'il y avait de plus rebutant. Quoi qu'elle parût un peu prompte de son naturel, jamais pourtant on n'a connu en elle la moindre saillie d'impatience, excepté lorsqu'on voulait l'empêcher de s'humilier, ou qu'on lui donnait quelque louange. Souvent elle se prosternait à la porte du chœur, pour être foulée aux pieds des religieuses. Au Chapitre elle disait sa coulpe avec une exagération et une force qui l'auraient fait passer pour la plus imparfaite créature de la terre, si son éminente vertu n'avait pas été connue des Sœurs. Elle relevait surtout, et là et ailleurs, ce qui pouvait lui attirer quelque confusion.

Méditant parfois sur ces paroles qui la touchaient très sensiblement : « *Ego sum vermis, et non homo* : Je suis un ver, et non pas un homme, » et voulant honorer les abaissements du Sauveur elle se traînait par le chœur et priait instamment une religieuse de la traîner ainsi la corde au cou, et de dire aux quatre coins du chœur, devant Dieu et devant toute la Cour céleste, qu'elle était la plus grande et la plus

abominable pécheresse de la terre, laquelle néanmoins demandait pardon de ses crimes par l'intercession de la Très Sainte Vierge. Au moment de la prière, elle semblait, s'humilier si profondément, et dans l'intérieur et dans l'extérieur, qu'à peine pouvait-on la connaître dans son attitude effacée.

Elle ne pouvait souffrir pour son usage rien qui ne fût très pauvre et déjà laissé par les autres. Pour l'obliger à prendre ce qui était nécessaire à sa réfection, il fallait lui présenter les restes du repas précédent, et elle n'aurait jamais touché aux mets qu'on servait pour la première fois. Quand elle obtenait licence de manger à terre, elle se mettait à un coin du réfectoire, pour n'être pas facilement aperçue ; et là, plaçant ce qu'on lui donnait sur quelque méchant tesson, qui n'était propre que pour le manger des animaux domestiques, elle dînait avec un contentement d'autant plus grand qu'elle pouvait plus librement mêler de la suie, de la cendre ou de l'absinthe dans ses mets sans être remarquée. Elle s'était fait une couverture de lit de tant de morceaux de drap ramassés qu'il ne se pouvait rien voir de plus pauvre ni de plus chétif. La Mère Prieure la lui ôta pour lui en faire prendre une autre ; et c'est un des sacrifices les plus difficiles qu'elle ait jamais faits que de se priver de ce cher trésor de pauvreté.

Le dénuement de son divin Epoux lui servait comme d'un aiguillon pour pratiquer la pauvreté avec la perfection que nous venons de dire. Désireuse de s'entretenir continuellement du mystère de sa Croix, elle en mettait l'image en tous les lieux où elle avait coutume de se tenir plus longtemps. Elle honorait toutes les souffrances du Sauveur par diverses postures pénibles. Tantôt elle se tenait les bras en croix, le corps demi-courbé ; pendant les plus grands froids elle restait les genoux nus à terre ; et quelque Sœur s'en apercevant et lui disant que cela pourrait l'incommoder un jour, elle répondait qu'il ne fallait pas se mettre en peine de l'avenir, mais de bien employer le présent. Le repos même, qu'elle prenait, la nuit, n'était pas sans tourment ; car c'était la corde au cou, les pieds et les mains liés. Elle fuyait tous les plaisirs des sens les plus licites, ne leur accordant que ce qu'elle ne pouvait leur refuser. Elle s'abstenait de lait et de fruits, parce qu'elle y sentait plus d'inclination. Pour honorer la soif du Sauveur, elle observa toute sa vie de ne point boire depuis le dîner du Jeudi-Saint jusqu'au Samedi à la même heure.

Ce qui paraît encore très remarquable, pour relever son grand amour pour la croix, c'est que, nonobstant toutes ces mortifications,

elle ne laissait pas de s'appliquer aux travaux les plus rudes et les plus pénibles, comme à celui du jardin, à porter l'eau et le bois aux officines, à balayer incessamment, quoique la moindre inclination lui causât des douleurs très sensibles. Elle courait avec ardeur à tout ce qui pouvait la mortifier.

Après des rigueurs si extrêmes, il semblerait superflu de parler de son exactitude en l'observance des Règles ; néanmoins, comme il arrive assez souvent, lorsque la charité n'est pas parfaite, qu'on pratique des austérités considérables, parce que, même dans leur difficulté, elles ont de quoi entretenir l'amour-propre et la vaine complaisance, et qu'au contraire on néglige ce qui paraît petit et de peu de conséquence, je dirai, pour nous porter à l'imitation de cette sainte fille, qu'elle tâchait de plaire à Dieu, en s'acquittant fidèlement de toutes les choses de son devoir. Elle a passé presque toute sa vie sans aucune dispense des jeûnes et des veilles ; et si, dans sa vieillesse, on la contraignait d'aller à l'infirmerie, à cause de sa grande faiblesse, elle n'y donnait pas moins d'édification par son obéissance, par sa douceur et par sa déférence aux infirmières que hors de là par ses austérités. Elle y gardait un profond, mais humble et dévot silence ; et cette pratique lui était ordinaire durant les Avents et les Carêmes entiers.

Ce qui paraît admirable dans tous ces exercices de pénitence et de rigueur, c'est qu'elle y a persévéré pendant cinquante-trois ans avec une ferveur toujours nouvelle. On la voyait, toute faible et épuisée de forces qu'elle était, se tenir au chœur des heures entières en oraison, sans s'appuyer, et la tête courbée presque jusqu'à terre. Pendant le petit Office de la Vierge, après Matines, elle se tenait encore droite, sans aucun appui ; et trois semaines seulement avant sa mort, elle entendit toute la Passion dans la même posture, la seule ferveur de son esprit soutenant sa faiblesse. Le samedi qui précéda sa mort elle avait demandé permission de faire le tour du réfectoire les bras en croix, pénitence qu'elle affectionnait ; mais n'ayant pu l'obtenir, elle demanda de dire au moins le *Miserere* en cette posture, ce qu'elle accomplit fort dévotement.

On ne saurait douter qu'une âme si humble, si mortifiée, si pauvre, si dénuée de tout, si étrangement austère, n'ait reçu des grâces très particulières du ciel, qui la consolaient au milieu de tant de souffrances et de mortifications si continuelles et si répugnantes à la nature. Le Prophète-Roi nous assure que c'est la conduite ordinaire de Dieu,

quand il dit : « *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, « consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* : Vos consolations, « Seigneur, ont réjoui mon âme par rapport à la multitude des dou « leurs, qui affligeaient mon cœur. » Mais comme cette vertueuse Mère était si humble et prenait tant de soin de se cacher, on n'a su que ce qu'elle n'a pas réussi à dérober aux yeux de ses Sœurs. Les jours et les nuits étaient trop courts pour ses entretiens avec Dieu ; elle prenait sur son sommeil tout ce qu'elle pouvait pour vaquer à cet exercice. Elle accepta, comme une grâce particulière du ciel, une surdité qui lui arriva dans la vieillesse, parce que, séparée de toute conversation humaine, elle n'en prit qu'avec Dieu et ses Saints. Une Sœur lui ayant un jour demandé comment elle faisait pour sa méditation, n'entendant point les sujets qu'on lisait en communauté, elle répondit : « Ces seules paroles : « *Un seul Dieu tu adoreras et « aimeras parfaitement,* » me suffisent. »

Une nuit, la Sœur qui avait sonné Matines allant pour l'éveiller, la trouva à genoux, les mains jointes, un sourire dévot sur le visage, et hors d'elle-même. Elle la secoua plusieurs fois pour la faire revenir à elle-même ; l'humble Mère, pour s'excuser, dit qu'elle s'était endormie, ce qui était vrai, mais d'un sommeil mystique, cette posture et cet air angélique ne convenant point au sommeil ordinaire. Elle avait une reconnaissance très affectueuse pour cette Sœur, chargée de l'éveiller la nuit et le matin, et de l'avertir de l'appel des cloches au temps de l'Office et aux heures de la communauté. Une des grâces encore qu'elle n'a pu cacher, a été un continuel don des larmes, qui a duré presque toute sa vie. On les voyait couler si doucement durant l'Office et durant l'oraison, qu'on en était touché de dévotion. Sœur Marie les versait en pareille abondance lorsqu'elle se disposait à la confession et surtout durant cette action si sainte. Ces eaux de bénédiction et de grâces paraissaient plus abondantes à l'élévation du Saint-Sacrement et après la communion en son action de grâces. Elle faisait son bon propos le matin avec tant d'ardeur qu'on l'entendait pleurer et sangloter dans le dortoir ; et quoique, pour cela, elle cherchât toujours quelque chambre écartée, les Sœurs ne laissaient pas de l'aller observer, pour avoir quelque part aux sentiments de sa dévotion. On voyait les mêmes effets de cette tendresse aux lectures spirituelles et en tous les entretiens de piété.

Elle n'était pas moins fervente et exacte à l'oraison vocale qu'à la mentale. Tous les dimanches elle récitait une couronne de *Gloria*

Patri à l'honneur de la Très Sainte Trinité, et tous les jours le petit Office et le Rosaire à l'honneur de la Très Sainte Vierge ; que si parfois les occupations lui en ôtaient le temps, elle s'acquittait le soir de ce devoir, quelque lassitude qu'elle éprouvât. Elle honorait encore la même B. Vierge par plusieurs dévotes génuflexions et par des mortifications particulières, aux jours de ses fêtes.

Quelques jours avant sa dernière maladie elle fit comme un adieu à la communauté, demandant pardon et remerciant des bontés qu'on avait eues pour elle. Une autre fois, étant avec les Sœurs, elle fut tellement transportée de joie sur les approches de sa délivrance qu'elle chanta un cantique de sa composition et dont le sens était : « *La porte du ciel est fort petite ; il faut beaucoup s'abaisser pour y entrer.* » Enfin, défaillant peu à peu, et la fièvre, qui la minait, achevant de consumer ses forces, elle fut contrainte de se retirer de l'ouvroir commun et de s'en aller à sa pauvre cellule, où, n'en pouvant plus, elle fut obligée de se jeter par terre.

Ce fut spécialement dans cette extrémité qu'elle fit paraître sa douceur, en se laissant conduire comme l'on voulait ; son humilité, demandant humblement pardon de ses fautes aux Sœurs qui la venaient visiter ; son grand esprit de pénitence, disant dévotement et avec un grand sentiment de componction le : *Miserere mei, Deus* ; sa patience, ne se plaignant de rien ; sa charité, faisant effort dans cet état de faiblesse, pour se lever et aller secourir une autre malade dans la même chambre.

Elle avait une si haute estime des Sœurs que, craignant que leurs prières ne la retiennent au monde, et ne différassent son bonheur éternel, elle les conjurait instamment de cesser toute supplication de cette sorte. Sa nièce, qui était religieuse dans le monastère, lui ayant demandé quelques paroles d'édification, elle ne put en obtenir que ce grand mot : « Eternité. » Ce mot n'est-il pas le plus efficace et le plus fort pour nous porter au mépris de toutes les choses de la terre et au désir du ciel ? Ayant reçu les sacrements, la malade entra en agonie. Les religieuses lui compatissant beaucoup, s'avisèrent de prier la Mère Prieure de lui donner sa bénédiction, espérant que l'ayant reçue, elle rendrait son âme en paix. La Mère Prieure s'y décida enfin, pressée de leurs instances ; et comme si effectivement, l'agonisante laquelle avait toujours parfaitement honoré ses Supérieures, et considéré Dieu en leurs personnes, n'avait attendu autre chose, elle passa heureusement de cette région de la mort à celle des vivants, le jeudi après le troisième dimanche de Pâques de l'année 1684. Elle avait soixante-onze ans d'âge, cinquante-trois de profession.



LE MÊME JOUR

12.. — A Florence, mémoire d'un saint Religieux qui, dès son bas âge, avait eu le dessein de se consacrer au service du Seigneur. Les hérétiques, le trouvant simple et porté au bien, le séduisirent ; et il s'enrôla dans leurs rangs, parce qu'il avait une haute opinion de leur secte à cause de leur sainteté apparente. Or, un jour qu'il se tenait au soleil avec un hérétique du grade des parfaits, et quelques autres, celui-ci lui dit : « Voyez comme « Lucifer nous réchauffe. » — « Que dites-vous là ? » répondit le jeune homme rempli d'horreur en entendant cette parole. « Ne savez-vous donc pas « encore, répliqua l'hérétique, que c'est le diable qui a créé toutes les choses « visibles ? » Le jeune homme stupéfait rassemble tous les anciens, qu'il peut trouver, et leur dit : « Voilà douze ans que je suis avec vous, et personne ne « m'a dit comme cet homme, que c'est le démon qui a fait tout ce que nous « voyons. Si vous me le prouvez par l'Écriture, que nous admettons tous, je « suis prêt à vous croire. Mais si je vous prouve le contraire, renoncez à « cette erreur et croyez à la vérité. »

Une grande discussion s'engagea sur-le-champ, mais les hérétiques ne purent rien prouver et s'éloignèrent couverts de honte. Quant à lui, il s'enferma dans une chambre et se mit à verser un torrent de larmes, que le Seigneur accepta comme un sacrifice agréable. Après avoir longtemps prié Dieu de lui indiquer la route qu'il devait suivre, il lui vint à l'esprit de prendre le Nouveau-Testament et d'y chercher la voie du salut. Il récita d'abord un *Pater*, en pleurant beaucoup, et glissa ensuite la lame d'un petit couteau dans le livre. L'ayant ouvert, au Nom Christ, il trouva la pointe sur ces mots : « Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent des « aveugles. » A cette vue, recevant d'en haut la lumière et la certitude, il comprit que le Seigneur lui disait de quitter ces aveugles, qui ne possédaient point la vérité. Un autre doute lui restait encore : « Seigneur, ajouta-t-il, « vous venez de m'apprendre ce qu'il faut fuir : enseignez-moi maintenant « où je dois aller ; car les Juifs, les Sarrasins, les Vaudois, les Romains « prétendent posséder la voie du salut. » Il fit donc la même prière, replongea son couteau dans le livre, ouvrit et trouva la pointe sur ces paroles : « Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ; « faites tout ce qu'ils vous disent, mais gardez-vous d'imiter leurs actions. » Voyant que ce passage convenait très bien aux docteurs de l'Eglise romaine, dont les instructions ne tendent qu'au bien et à la sainteté, bien que leur vic

ne fût pas toujours exempte de fautes, il se sentit confirmé aussitôt dans la foi véritable. Peu après il entra dans notre Ordre, où il travailla longtemps et vaillamment à la défense des vérités catholiques, par la controverse et la prédication, démasquant les hérétiques et soutenant les hommes de bonne volonté. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 13.)

1233 — Dans les environs de Brême, le martyr du V. P. HENRI et de l'un de ses compagnons du couvent de Louvain. Tous deux se trouvaient attachés aux troupes conduites par le duc de Brabant et le comte de Trèves contre les hérétiques du Nord, qui faisaient d'horribles ravages sur les terres des catholiques du côté de la Frise, de la Saxe et de Brême. Le pape Grégoire IX avait lui-même fait appel à la bonne volonté de ces princes en les engageant à lever les armes contre les Ruthènes ou Stadings (1).

Le P. Henri, prévoyant que la petite armée ne pourrait résister contre des ennemis beaucoup plus puissants, fit généreusement le sacrifice de sa vie. Le soir du premier engagement, il venait de réciter les Vêpres, et son compagnon le pria de commencer Complies : « Non, répondit-il, il ne le faut pas ; nous les dirons au ciel. » En effet, peu après, les hérétiques se jetèrent sur les catholiques avec tant de fureur, qu'avant l'heure de Complies, tous furent taillés en pièces, et les deux religieux massacrés en haine de la foi.

On construisit plus tard une église sur le lieu même où tant de généreux défenseurs avaient été immolés, et chaque année, au jour anniversaire de leur mort, le 17 mai, on y chantait une messe solennelle en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Le corps des deux martyrs fut porté à Brême, et placé sous la voûte du grand autel, où l'on voit encore le bâton du V. P. Henri, tout ensanglanté et garni de petites pointes de fer. — (Renerus Snoius, *de Rebus Batavicus*, liv. VII, 85-86.)

1514 — En Angleterre, mémoire du V. P. JEAN HARLEY, théologien consommé et d'une vie fort exemplaire. Il vivait sous le règne d'Henri VIII, et mourut avant de voir le royaume déchiré par le schisme. On possède plusieurs ouvrages de ce docte religieux, notamment des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences. — (Pitsæus, *de Script. angl.* ; Echard, II, 29.)

1546 — A Gênes, décéda l'illustrissime Père MARC CATTANEO, originaire de la même ville, et entré dans l'Ordre au couvent de Sainte-Marie di Castello où il prit l'habit le 2 juin 1496. Le don merveilleux de la parole et l'éloquence captivante, dont il était doué, l'élevèrent au-dessus de tous les

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, I, 31.

prédicateurs les plus renommés de son siècle. Foglietta, qui en parle dans ses *Eloges des hommes illustres de la Ligurie*, dit qu'il avait une éloquence si fleurie, si douce, si abondante, si propre à émouvoir les cœurs, qu'il était vite maître de son auditoire, surtout quand il s'agissait du bien et de la paix de la République. On l'appelait unanimement « le Prince des Orateurs et des Théologiens ». Elevé au grade de Maître en théologie, il fut ensuite élu Prieur de son couvent (1525-1527). Deux ans plus tard, le Pape Clément VII, à l'instance du Cardinal Innocent Cibo, archevêque de Gênes, le nomma archevêque de Colosses dans l'île de Rhodes, le 24 août 1529.

Cette île étant tombée au pouvoir des Turcs, le cardinal-archevêque de Gênes prit le V. Père pour suffragant et vicaire-général, et il mourut dans ces fonctions à Gênes, au mois de mai de l'an 1546. Le P. Marc Cattaneo a laissé deux traités fort estimés, pleins de doctrine et d'éloquence ; l'un sur la vie chrétienne, l'autre sur l'amour divin. — (Vigna, *I Domenicani illustri di Santa-Maria di Castello*, Genova, 1886.)

1548 — Au couvent de Saint-Paul de Cordoue décéda en opinion de sainteté le vertueux Frère convers VINCENT DE SAINT-DOMINIQUE grandement adonné à l'oraison et si ami du silence que, durant les années où il occupa l'emploi de portier, on ne l'entendit jamais proférer une parole inutile. Le plus souvent, il s'exprimait par signes, et lorsqu'il était obligé de parler, il le faisait toujours à voix basse. Il mourut pieusement le 17 mai 1548. — (Lopez, 3^e part., 1, ch. 50.)

155. — A Séville, le V. P. GRÉGOIRE DE CASBELLA, l'un des plus beaux ornements du Collège de Saint-Thomas et du Couvent de Saint-Paul, où il fut lecteur et régent. Il mérita d'être élu plusieurs fois Prieur et fit fleurir partout la sainteté et les lettres. On lui doit la restauration des cloîtres du couvent de Séville. — (Lopez, 4^e part., 1, ch. 40.)

1617 — A Dijon mourut le V. P. CLÉMENT OUDIN. Ce saint religieux, dans son zèle pour la gloire de Dieu, avait résolu de fonder en cette ville un monastère des Sœurs de son Ordre. Dans ce but, il obtint toutes les permissions des supérieurs, et même une Bulle du Souverain-Pontife enregistrée au Parlement ; il ne lui manquait plus que la fondatrice. Dieu suscita une pieuse demoiselle, nommée Jeanne de Chevrier, qui fut heureuse d'offrir sa maison pour les commencements d'une si belle œuvre.

Le Père se rendit alors au monastère de Sainte-Praxède d'Avignon pour essayer d'en obtenir quelques religieuses. Les Sœurs de Sainte-Praxède, qui brûlaient d'un désir non moins grand de travailler à la dilatation de l'Ordre, accueillirent favorablement sa demande. De son côté, l'archevêque d'Avignon,

Mgr Etienne Dulci, dominicain, approuva son projet. Trois Sœurs quittèrent Sainte-Praxède et arrivèrent à Dijon le 14 novembre 1612. Le V. P. Oudin fut leur premier directeur et les anima grandement à la perfection par ses exemples et par ses paroles. Il était fort austère en sa vie, portait le cilice, couchait sur la dure et pratiquait beaucoup l'oraison. Il prenait un soin sans égal de ses religieuses, dont Dieu lui révélait parfois les peines et les ennuis, comme on le voit par la vie de la V. M. Anne Boursaut, morte le 9 septembre 1638, après avoir fondé le monastère de Beaune, en Bourgogne.

Il porta même le dévouement jusqu'à offrir sa vie pour la V. M. Louise Pascal, alors Prieure, et très gravement malade. Quelques Sœurs étant venues le chercher à l'église où il se tenait en prière, attendant qu'on eût besoin de lui, il entra dans le couvent pour voir la mourante, qu'il trouva à toute extrémité, puis il revint à l'église. Les religieuses, pensant qu'il allait chercher les saintes huiles, attendirent quelque temps. Mais, voyant que le Père tardait à rentrer, elles députèrent une Sœur vers lui pour le prier de se hâter. D'un air souriant, le saint religieux répondit doucement que la V. Mère ne mourrait pas. En effet, à partir de ce moment, elle commença de se mieux porter mais le charitable Père tomba malade presque aussitôt et mourut peu après.

« L'an mil six cens dix-sept, le dix-septième may, écrit le V. P. Jean de Réchac (1), mourut en opinion de sainteté, le vénérable Père Clément Oudin, qui restaura la chapelle du Rosaire, s'exposa trois fois au service des pestiférés et vécut en grande austérité. J'étois alors à Dijon, étudiant chez les Pères de la compagnie, et suis témoin du concours du peuple, qui regrettoit sa perte, et prêchoit ses vertus. » — (*Mémoires de Dijon.*)

1656 — Au couvent de Saint-Dominique de Chieri, dans le Piémont, le V. P. RÉGINALD DE RUBEIS. C'était un Père apte à tous les offices de l'Ordre, sachant joindre les exercices les plus communs de la Religion aux emplois les plus importants de la Province. Il fut deux fois Provincial et deux autres fois encore élu à la même charge. Vrai modèle de perfection pour tous ses Frères, il faisait le premier ce qu'il exigeait des autres, aimant l'oraison, fréquentant le chœur, ne manquant jamais les Matines, bien que ses infirmités nombreuses eussent pu l'en dispenser fort légitimement. « Mais, disait-il, c'est une fête pour moi et ma joie la plus sensible de suivre l'office de nuit. » Aussi le voyait-on venir avec allégresse, diligence et promptitude, Après Matines il s'occupait longtemps à la méditation, ordinairement sur la Passion de Jésus-Christ; car il était très dévot à ce mystère.

Le V. Père avait coutume de tenir à la main un crucifix et de se l'appli-

(1) Jean de Réchac, *Vie de S. Dominique*, 1, 862.

quer secrètement sur la poitrine : de là lui venait ce grand esprit de pauvreté et d'humilité, qui lui faisait trouver son repos dans une entière abnégation de lui-même. Autant qu'il le put et jusqu'à sa dernière heure, il travailla sans relâche au salut des âmes particulièrement par le moyen de la confession. Il avait un don particulier pour attirer à Dieu les pécheurs et les faire ensuite persévérer dans la bonne voie. Il s'employait aussi assidûment aux exercices scolastiques, surtout à l'explication de la morale. Une vie si bien remplie lui mérita la récompense promise au bon et fidèle serviteur, vers l'an 1656. — (*Act. Cap.* 1670).

1372 — Au royal monastère de Poissy mourut la très illustre et vertueuse Mère MARIE DE CLERMONT, fille de Robert de Clermont, fils de S. Louis. Dès sa plus tendre enfance elle montra la plus grande piété, de sorte qu'à peine âgée de quatorze ans, elle prit l'habit de saint Dominique au monastère de Montargis. Elle y resta cinq années menant une vie fort exemplaire et passa à Poissy, où le roi Philippe le Bel, son cousin, venait de construire un nouveau monastère, au lieu même de la naissance de S. Louis.

La vertu de cette jeune Sœur ne jeta pas moins d'éclat dans cette seconde maison que dans la première; et à la mort de la Mère de Roche-Mathée, première Prieure de cette fondation (1), elle fut appelée à lui succéder en cette charge, qu'elle exerça pendant dix-huit années. Mais devenue aveugle, et beaucoup plus désireuse de servir ses Sœurs que de leur commander, elle donna sa démission pour passer saintement dans le silence le reste de ses jours. Elle décéda remplie d'années et de mérites le 17 mai 1372, à l'âge de quatre-vingt sept ans. — (*Mémoires de Poissy.*)

1445 — Au monastère du Saint-Sacrement, à Lisbonne, mourut la V. M. CATHERINE ARRAIZ, singulièrement dévouée aux âmes du Purgatoire, auxquelles elle avait fait l'abandon de toutes ses œuvres satisfactoires. Elle était si pauvre et si austère qu'elle n'avait point de lit pour se reposer : c'était l'une des principales mortifications qu'elle offrait à Dieu pour la délivrance des âmes souffrantes. La charité lui fut largement payée à l'heure de sa mort; comme le prouve le fait suivant.

Hors d'état de suivre la communauté, à cause de son grand âge, la V. Mère, se tenait retirée dans sa cellule. Or, un jour que les Sœurs se trouvaient au réfectoire pour le dîner, elles entendirent tout à coup des voix, qui criaient à plusieurs reprises : « *Credo! Credo!* » comme pour les avertir de se rendre vite près de la Mère Catherine, en récitant à haute voix le *Credo* selon l'usage

(1) Voir au 31 janvier.

de l'Ordre, quand une Sœur entre en agonie. Surprises d'entendre ces voix sans savoir d'où elles partaient, elles accoururent auprès de la V. Mère qui était à l'extrémité. On n'eut que le temps de lui administrer les derniers sacrements, et elle expira.

Ses compagnes restèrent persuadées que les âmes du Purgatoire, par reconnaissance des bons offices de la V. Mère, étaient venues elles-mêmes avertir la communauté pour l'assister au moment de son trépas. — (Sousa, 2^e part., 1, ch. 14.)

1450 — Au même monastère, la V. M. MARGUERITE DOMINGUEZ, qui fut la première à remplir la charge de Sous-Prieure, lorsqu'en 1393 se forma cette fervente communauté, composée alors de vingt et une religieuses et cinq novices.

Les austérités de l'Ordre lui firent contracter à la longue des accès de vertige qui tournèrent au mal caduc. Un soir que la V. M. Marguerite était appuyée sur le bord du puits dans le cloître, son mal la saisit, et elle tomba dans l'eau. Les Sœurs, ne la voyant plus paraître, passèrent la nuit dans la plus vive inquiétude. Le matin venu, la V. M. Catherine d'Arraiz se rappela que la veille, en allant suivant sa coutume puiser l'eau nécessaire au service de la maison, elle avait rencontré la Mère Sous-Prieure, et lui avait adressé quelques paroles auprès du puits. Elle y court, et à sa grande surprise, elle l'aperçoit sur l'eau qui demandait à être retirée, et assurait n'avoir aucun mal. On s'empresse de la secourir, et, chose merveilleuse, non seulement la M. Marguerite n'avait aucune blessure, mais ses habits ne portaient pas la moindre trace d'humidité, bien qu'elle eût passé toute la nuit dans l'eau. Aux Sœurs qui lui demandaient comment l'accident s'était produit et comment elle ne s'était pas noyée, la V. Mère répondit : « Je ne me souviens que d'une chose. J'étais assise sur la margelle du puits, lorsque mon mal ordinaire m'a saisie, et, l'accès passé, je me suis trouvée sur l'eau sans enfoncer, ayant près de moi une Dame, plus brillante que le soleil, vêtue d'un manteau d'azur, et tenant un très bel enfant dans ses bras. Cette Dame me console et m'assura qu'elle me délivrerait de tout danger : *« Mais, ajouta-t-elle, je veux que ce soit par l'assistance de tes Sœurs, lorsqu'elles te trouveront en cet état, et par l'effet de ma puissance ; cela est plus convenable à la gloire de Dieu. »* Les religieuses reconnurent par là combien leur Sous-Prieure était favorisée de la Très Sainte Vierge, qui la protégeait d'une manière si miraculeuse. La V. M. Marguerite lui en conserva toute sa vie une reconnaissance insigne. Elle mourut saintement l'an 1450, âgée de plus de quatre-vingts ans. — (Sousa, 2^e part., 1, ch. 13.)

166. — Au monastère de la Très Sainte Vierge de Montémor, en Portugal, mémoire de la V. M. MARIANNE DE S. MICHEL, morte centenaire,

après avoir été un parfait modèle d'observance et surtout de pauvreté religieuse. Rien n'était mis en réserve pour son usage : aumônes ou gains personnels, tout était appliqué à l'ornementation des autels, particulièrement de celui de notre B. P. S. Dominique, qu'elle affectionnait tendrement. Quand elle s'agenouillait devant son image, on la voyait comme hors d'elle-même : alors avec une simplicité tout enfantine, elle lui parlait, le consultait, voulait même l'entendre répondre. Le jour de sa fête, levée bien avant l'heure, Sœur Marianne parcourait le monastère, jouant du sistre et chantant joyeusement quelques refrains de sa composition en appelant ses compagnes au chœur, pour faire, disait-elle, le jour plus long. Les paroles de son cantique étaient composées avec plus de dévotion que d'art et d'harmonie. On en jugera par ce refrain, conservé comme un argument de sa pieuse naïveté :

*Despertai Freiras filhas
De S. Domingos de Gusmão
Do meu coração, do meu coração.*

« Réveillez-vous, mes sœurs, filles de S. Dominique de Gusman, (bien-aimé)
« de mon cœur, de mon cœur. »

Les saints la récompensaient de sa dévotion ; et le B. Patriarche fit bien voir aux derniers moments de Sœur Marianne que ses enfants ne recoururent jamais en vain à sa protection. Etant tombée gravement malade, la V. Mère manifesta un vif désir de recevoir le saint Viatique, et demanda qu'on préparât de suite une nappe très blanche. Les religieuses s'excusèrent, lui faisant remarquer qu'il était trop matin, et que les Pères n'étaient pas encore arrivés. « Je sais bien ce que je dis, répondit la mourante, faites-moi le plaisir de « m'apporter une nappe ; je vois S. Dominique à mes côtés, tenant la sainte « Hostie pour me donner la communion. » Très étonnées de l'assurance avec laquelle elle réitérait ses instances, les infirmières obéirent. Alors Sœur Marianne ouvrit la bouche comme pour communier, et resta un temps considérable dans le repos et le silence. Elle vécut encore plusieurs jours, mais on ne l'entendit plus parler, et elle mourut en donnant de grandes marques de ferveur d'esprit. Son souvenir est rappelé dans les Actes du Chapitre général de 1670. — (Sousa, 4^e part., II, ch. 18.)





XVIII MAI

Le V. P. NICOLAS DE HANNAPPES

Profès du couvent de Reims et Patriarche de Jérusalem ()*

(1291)



LE V. P. Nicolas naquit dans le commencement du XIII^e siècle, au petit village de Hannappes, compris alors dans le doyenné de Rumigny en Thiérache, sur la frontière de la Picardie et de la Champagne. S'étant senti porté de bonne heure à la vie religieuse, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Reims, où il s'acquit bientôt par son mérite et ses vertus l'estime de ses Frères. Sa belle intelligence promettait une brillante carrière. Les Supérieurs, conformément à l'usage de l'Ordre, pour les sujets d'élite, l'envoyèrent achever ses études théologiques au célèbre collège de Saint-Jacques de Paris. Là, il fut mis en rapport avec un grand nombre d'hommes remarquables par leur science et leur sainteté. C'est ainsi qu'il fut le condisciple de Frère Latino Malabranca Orsini, depuis cardinal. Tous deux s'étaient assis ensemble au pied de la chaire où enseignaient Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. Ce fut encore à Paris que Fr. Nicolas entra en relations avec un autre dominicain illustre, Fr. Pierre de Tarentaise, également professeur de théologie à Saint-Jacques et qui devait plus tard porter sur le siège de Saint-Pierre le nom d'Innocent V. Bien que versé dans toutes les difficultés de l'école, Fr. Nicolas se sentait surtout porté à l'apostolat. Encore

(*) Echard, *Script. Ord.*, 1, 422.

étudiant, il se mit à prêcher, et pour rendre sa parole plus fructueuse il rédigea, dès cette époque de sa vie, un opusculé qui a perpétué parmi nous son souvenir.

La prédication des Frères au XIII^e siècle était éminemment populaire. Elle abondait en exemples. C'était d'ailleurs la tradition de l'Ordre, inaugurée par saint Dominique et recommandée par lui à ses disciples. Cette coutume plaisait au génie naïf du moyen âge et rappelait la méthode employée par le Sauveur, qui parlait si souvent sous forme de paraboles. Nicolas de Hannappes aimait à citer en chaire les exemples tirés de la Sainte-Ecriture. Il composa donc un résumé des principaux traits racontés dans nos saints Livres, et l'intitula : *Virtutum vitiorumque exempla ex universæ divinæ Scripturæ promptuario desumpta*. On l'avait surnommé au moyen âge la Bible des pauvres. Cette appellation rend parfaitement compte du but de l'auteur, qui était de mettre à la portée de tous et de répandre jusque dans les campagnes, la connaissance sommaire des passages les plus édifiants du Nouveau et de l'Ancien testament. Le travail de Fr. Nicolas n'a pas été trouvé indigne de saint Bonaventure auquel, à tort, plusieurs auteurs l'ont attribué. Cependant Fr. Latino et Fr. Pierre de Tarentaise ayant été promus aux honneurs de l'épiscopat, n'avaient point oublié Fr. Nicolas, qu'ils avaient su tout particulièrement distinguer dans cette foule de jeunes étudiants de l'Ordre à Paris. Tous deux s'étant adressés aux supérieurs, obtinrent qu'il fût envoyé à Rome. D'abord *socius* (1) du cardinal Latino, il fut ensuite nommé pénitencier pontifical pour la langue française par un des Papes successeurs d'Innocent V.

Nicolas de Hannappes ne tarda pas à se concilier dans ses fonctions l'estime générale, et bien qu'il fût placé à un poste relativement secondaire, l'on peut dire que la cour pontificale tout entière avait déjà les yeux fixés sur lui. Un incident resté célèbre dans l'histoire de l'Eglise et que les auteurs de notre Ordre ont fidèlement rapporté, établit d'une manière éclatante la réputation de sainteté que Fr. Nicolas s'était acquise dans la Ville éternelle.

En 1288, on apprenait à Rome la mort du Patriarche de Jérusalem Hélie. C'était l'époque des Croisades et le Saint-Siège semblait

(1) On appelle du nom de *socius* (compagnon) les religieux accordés par les supérieurs aux Frères promus aux dignités ecclésiastiques pour leur servir d'aumônier et de confesseur.

concentrer sa vigilance et ses efforts sur les Lieux-Saints. En raison des circonstances, le Patriarchat latin de Jérusalem était une des plus hautes dignités de l'Eglise, en même temps qu'un poste de combat exigeant une grande énergie de caractère et une vaste intelligence. Lorsque le Pape apprit la vacance du siège de Jérusalem, il réunit les cardinaux et leur ordonna de lui rapporter le lendemain matin, chacun en son particulier et sans s'être consultés, les noms des trois candidats qui leur paraîtraient les plus dignes de ces difficiles fonctions. Or, il arriva, par une coïncidence tenue par les contemporains pour miraculeuse, que Fr. Nicolas fut désigné à l'unanimité par les cardinaux. Nicolas IV, accédant de tout son cœur à ce choix, nomma aussitôt son pénitencier Patriarche de Jérusalem. Il voulut le sacrer de ses propres mains et lui fit présenter le pallium par deux cardinaux diacres. Le Souverain-Pontife confiait, en même temps, au nouveau prélat l'administration de l'Eglise d'Acre ou Ptolémaïs, réunie à celle de la Ville sainte sous le Patriarche Hélie. Quelques jours après, Fr. Nicolas recevait un bref du Pape le nommant son légat en Syrie, à Jérusalem, en Chypre et en Arménie.

Lorsque le nouvel évêque se mit en route pour prendre possession de son siège, des lettres du Pape l'avaient déjà précédé en Orient, recommandé à la vénération du clergé et des évêques suffragants de l'Eglise de Jérusalem, des habitants de la ville d'Acre, des rois de Chypre, d'Arménie, du prince d'Antioche, des chevaliers appartenant aux Ordres religieux militaires et de tous les fidèles demeurant en Palestine. Ces lettres pontificales qui faisaient du nouvel évêque le plus grand éloge, l'autorisaient à porter le pallium hors de sa ville épiscopale, en signe de la pleine autorité, que lui conférait le Saint-Siège sur tous les pays habités par les croisés.

Au moment de la promotion de Fr. Nicolas au patriarcat de Jérusalem, la cause des chrétiens d'Orient était très gravement compromise et il fallait au légat une force d'âme peu commune pour accomplir la tâche qui lui était confiée. La ville d'Acre, où il allait débarquer, était le seul point de la Palestine sur lequel le représentant du Pape pût encore séjourner avec quelque sécurité. Jérusalem, siège nominal de son autorité, était tombée au pouvoir des musulmans, ainsi que presque toute la Syrie. Nicolas IV, dans la bulle d'institution du nouveau Patriarche, lui avait en outre conféré le titre épiscopal de Ptolémaïs « jusqu'à ce que l'Eglise de Jérusalem, après avoir recouvré » ses biens, ait la joie de rentrer dans la possession entière de

« ses droits. » Hélas ! ni le Pape, ni le Patriarche ne devaient voir se réaliser cette espérance. L'insuccès des deux croisades de saint Louis avait découragé les princes d'Occident qui, depuis quelques années, semblaient oublier leurs frères d'Asie. Antioche et Laodicée, après des sièges meurtriers, venaient de tomber au pouvoir des infidèles. Ces désastres avaient eu un grand retentissement en Europe, mais sans pouvoir réveiller les courages endormis. Le sort malheureux de ces deux villes semblait annoncer qu'une même ruine était réservée à la grande cité d'Acre, dernier et suprême refuge de la colonie chrétienne.

Quelques mois après son arrivée en Palestine, le Patriarche fut témoin d'un nouveau désastre qui n'était que le prélude de tous ceux, plus terribles encore, auxquels il allait assister. Un jour on vit accourir sous les murs de Ptolémaïs une petite troupe de chrétiens affamés et presque nus, qui venaient se réfugier auprès du légat. C'étaient des fugitifs échappés à grand'peine aux mains des musulmans. Ces derniers, sous la conduite du sultan d'Egypte, Kelaoun, venaient de s'emparer de Tripoli et d'y massacrer sept cents chrétiens. Bientôt après, Beyrouth, Sidon, Tyr, tombaient au pouvoir de l'ennemi. Le flot envahisseur avançait toujours. Acre était menacé. Le Patriarche multiplie alors les lettres au Pape et à tous les princes chrétiens. Il ne cessé de demander des secours au nom du Christ. Son appel devint si pressant et le tableau des malheurs de son peuple si pathétique, que l'Europe commença à s'émouvoir et à sortir de sa torpeur. Le Patriarche s'était adressé tout d'abord aux rois de France et d'Angleterre. Le Pape, pour seconder les efforts de son légat, avait lancé dans toute la chrétienté ses Lettres encycliques pour appeler les fidèles à la guerre sainte. Philippe le Bel, trop oublieux des gloires de saint Louis, avait refusé de partir. Toutefois, sur les instances du Pape, il consentit à envoyer un certain nombre de chevaliers sous la conduite d'un de ses féaux, Jean de Grelli. Quant au roi Edouard, peu satisfait sans doute de son ancienne tentative en Syrie, il se contenta de vaines promesses. Cependant les musulmans, sous la conduite de Kelaoun, approchaient toujours et la situation des chrétiens en Terre-Sainte devenait de plus en plus critique. Le Patriarche fit entendre un nouveau cri de douleur, tandis que le Pape adressait un appel vibrant à tous les fidèles et envoyait, en secret, par ses légats, les plus pressantes exhortations aux évêques et aux princes. Le roi Edouard consentit alors à prendre la croix et leva des décimes sur le clergé.

Guillaume de Montfort, Gui, comte de Flandre, se préparèrent à partir. Le rendez-vous général était fixé au jour de la saint Jean-Baptiste de 1293. Ce devait être trop tard. Dès le 18 mai 1291, Ptolémaïs succombait, et avec elle disparaissait le dernier refuge des chrétiens en Orient.

Ptolémaïs avait embrassé la foi chrétienne dès les premiers temps apostoliques. Tombée sous le joug des musulmans au siècle de Mahomet, elle était redevenue le boulevard de la foi en Palestine. Après la conquête du pays par les croisés, cette ville avait toujours été vivement défendue comme la clef de la Syrie. Prise en 1104 par Baudouin I, reprise en 1187 par Saladin, elle ouvrit ses portes en 1191, après plus de deux ans de résistance, à Gui de Lusignan. Vainement assiégée en 1265, elle dut alors son salut à ses fortifications qu'on s'était hâté de relever après un tremblement de terre arrivé en 1202 et qui depuis avaient été réparées et augmentées par saint Louis.

Le septième sultan de la dynastie des Mameluks-Baharites d'Egypte, Kélaoun-el-Elfi, après avoir saccagé la ville de Tripoli, pillé ses établissements, outragé les femmes et réduit les hommes en esclavage, avait menacé du même traitement la ville de Saint-Jean-d'Acre, si elle ne se rendait à discrétion. Pendant que l'on tergiversait en Occident sur le parti à prendre, les chrétiens d'Orient étaient donc en réalité à la merci des barbares. Le Patriarche cherchait à gagner du temps, espérant qu'enfin les chrétiens d'Europe répondraient à la voix du Pape, et lui viendraient en aide. Du consentement des habitants de Ptolémaïs, il conclut avec le sultan égyptien, par l'intermédiaire des chefs arabes, une trêve qui devait durer selon la formule orientale « deux ans, deux mois, deux semaines, deux jours et deux heures. »

Sur ces entrefaites débarquèrent dans le port de Ptolémaïs, resté au pouvoir des chrétiens durant le temps de la trêve, seize cents hommes appartenant à toutes les nationalités d'Europe et envoyés par le Pape sur des galères vénitiennes.

Les nouveaux venus étaient pleins d'ardeur. Malheureusement, ils n'avaient pas de chef, et comme il arriva trop souvent pendant les croisades, l'indiscipline régnait dans leurs rangs. Le Patriarche, en qualité de légat du Saint-Siège, était le chef spirituel et temporel de tous les chrétiens résidant en Palestine, c'était à lui que revenait le droit de nommer les chefs militaires. Pendant qu'il donnait tous ses soins à organiser de son mieux les recrues envoyées par le Pape, les

nouvelles troupes, sous prétexte que la trêve conclue avant leur arrivée ne les obligeait point, sortent de la ville, enseignes déployées. Profitant de la sécurité accordée à tous par le traité passé avec le Patriarche, elles massacrent sans pitié les musulmans qu'elles trouvent dans la campagne. Fiers de ce triste exploit, les soldats rentrent ensuite dans Ptolémaïs, rapportant en triomphe les sanglantes dépouilles de leurs ennemis. Cette infraction aux lois de l'honneur et de la discipline militaire devait causer la perte des chrétiens. Le sultan demanda qu'on lui livrât les violateurs de la foi jurée. Les croisés ne purent s'y résoudre, car le sort qui leur était réservé dans le camp du Turc n'était douteux pour personne, et il était bien dur pour des chrétiens de livrer eux-mêmes aux plus atroces supplices leurs frères d'armes, indisciplinés sans doute, mais qui n'étaient venus en ces pays lointains que pour sauver ces mêmes habitants d'Acre, auxquels on demandait maintenant de les sacrifier.

Le Patriarche s'excusa de son mieux auprès du sultan. En vain promit-il de bannir après la trêve les auteurs du massacre et de condamner les plus coupables à une prison perpétuelle. Le sultan ne voulut rien entendre et demanda leurs têtes. En même temps il menaçait, si l'on se refusait à satisfaire sa vengeance, de commencer aussitôt l'attaque de la ville. Le Patriarche réunit alors sous sa présidence un conseil de guerre où assistaient tous les chefs. C'étaient Jean de Grelli commandant pour la France, Otte de Granson commandant pour l'Angleterre, Henri II de Lusignan, roi de Chypre, et les grands-maîtres des cinq Ordres militaires : des Chevaliers teutoniques, des Hospitaliers de Jérusalem, de l'Ordre de l'Épée, des Templiers, et de l'Ordre de Saint-Lazare. Après une délibération publique, à laquelle prirent part tous ceux qui se présentèrent, on décida de soutenir le siège plutôt que de livrer aux Turcs un seul chrétien.

Tout fut préparé pour défendre jusqu'au bout cette cité d'Acre, qui était le lieu de débarquement des pèlerins venant visiter les Saints Lieux. On espérait d'ailleurs être secouru à temps, par les renforts, dont le Pape et les rois annonçaient l'arrivée prochaine.

Il y eut tout d'abord parmi les chefs croisés, des rivalités déplorables, qui se firent jour jusqu'au sein des assemblées présidées par le Patriarche. Cependant la grandeur du péril commun et les exhortations pressantes du vénérable prélat, finirent par triompher des ressentiments que la jalousie avait excités parmi les guerriers du

Christ. La parole éloquente du Patriarche fit bientôt naître dans l'assemblée un noble enthousiasme. Tous les chefs se levèrent et jurèrent sur la croix de leur évêque de mourir en défendant le dernier rempart de l'Eglise en Orient. Il y eut alors une scène digne de figurer à côté de celles dont nous parle l'Ecriture au livre des Machabées. Heureux de voir enfin tous ses enfants unis dans une même pensée de foi et de courage, le Patriarche se lève, regarde le ciel, et les mains croisées sur sa poitrine, remercie Dieu de ce qu'il vient de voir et d'entendre. « Bénie soit, s'écrie-t-il, la sainte « Trinité dans l'unité divine, elle qui, pour l'honneur de son nom, « vient de réunir ici tous les cœurs et de répandre dans vos intel-
« ligences la lumière d'un même conseil. Habitants de la cité d'Acre, « hommes prudents et fermes, voici que vous êtes comme ces fidèles « dont nous parle saint Luc dans les Actes des Apôtres, n'ayant plus « qu'un cœur et qu'une âme. Dès à présent, cette union vous recom-
« mande à la protection de Dieu et à celle des hommes. Votre accord « qui vous a inspiré d'envoyer à l'ennemi une réponse digne de votre « valeur, digne de la cause que vous soutenez, a rempli mon cœur de « joie. Le spectacle que vous venez d'offrir à mon admiration me « montre avec quelle vigilance, avec quels efforts, je dois moi-même « seconder votre courage. Allez, persévérez, ne craignez rien, Dieu « est avec nous ! »

Bientôt le siège commença. Il fut terrible. Au mois d'avril 1291, Kélaoun vint à mourir. Son fils, le sultan El-Aschraf prit aussitôt le commandement des troupes. En même temps, il recevait des renforts venus d'Egypte. Ce prince était cruel par tempérament. C'est lui que la Providence avait destiné à être l'exécuteur implacable de la sentence portée contre Ptolémaïs par son père le sultan Kélaoun. L'on combattait déjà depuis plusieurs semaines. Les vivres commençaient à s'épuiser et bien des cadavres jonchaient les fossés de la ville. Chaque jour les enfants et les femmes, dès le lever du soleil, accouraient sur le rivage, impatients de voir si aucun secours ne venait du côté de l'Occident ; mais rien encore apparaissait à l'horizon, et le péril grandissait tous les jours. Le Patriarche ordonna enfin, tandis que la mer demeurait libre, d'embarquer sur les galères, les vieillards, les jeunes filles, les enfants ; on leur confia tout ce que la ville renfermait de plus précieux ; les reliques, les vases sacrés leur furent donnés ; puis après être venu bénir sur le rivage cette partie de son troupeau, le Patriarche la confia aux flots, en recommandant à tous de gagner pendant la nuit les côtes de Chypre.

Bientôt aux horreurs de la guerre vinrent s'ajouter, pour l'âme du vénérable évêque, de nouveaux sujets de tristesse de la part même de ses enfants. Malgré ses efforts pour faire régner l'union dans les cœurs, toujours il voyait la discorde sur le point d'éclater entre les chefs rivaux et les soldats de nationalité différente. Des combattants avaient déserté leur poste de combat, parce qu'ils n'avaient pas eu sur la brèche le rang qu'ils croyaient dû à leur dignité. Le Patriarche était alors accouru sur les remparts ; il avait harangué les fuyards, leur reprochant leur félonie, et prêchant l'union et le pardon des injures. Tour à tour il les menaçait de la justice de Dieu et de la colère des hommes, s'ils abandonnaient la place qui leur était assignée, leur assurant par contre la couronne des vainqueurs en ce monde, ou la palme du martyr dans les cieux, s'ils venaient à mourir pour la foi du Christ.

Un jour on vint lui apprendre que le roi de Chypre, traître à l'honneur, venait de s'enfuir pendant la nuit. Ce scandale jeta le découragement dans les rangs de l'armée. Le Patriarche avait beau se prodiguer, on commençait à désespérer de l'issue du siège. La presque totalité des remparts avait été détruite par l'ennemi. Après une série de combats meurtriers, livrés de rue en rue, une partie de la ville était tombée au pouvoir des infidèles. Le grand-maître des Hospitaliers et le maréchal de cet Ordre, Frère Mathieu de Clermont, avaient alors resserré les débris de l'armée chrétienne dans la partie la plus élevée de la ville, où une poignée de braves continuèrent encore à se défendre comme des lions. Deux jours avant la reddition complète de la ville il n'y avait plus entre les chrétiens et les infidèles qu'un pan de mur, imparfaitement réparé, qui pouvait d'un moment à l'autre donner passage à l'ennemi. Sur le soir, après avoir lutté pendant tout le jour, l'on se réunit encore une fois chez les Hospitaliers pour tenir un dernier conseil de guerre, et aviser au moyen pour vendre du moins chèrement sa vie. Le Patriarche présidait l'assemblée. On proposa d'abord de s'enfuir par mer et d'abandonner aux Sarrasins les fortifications démantelées de la ville, incapables de résister plus longtemps ; mais on renonça bien vite à prendre ce parti, car il ne restait à la disposition des assiégés que deux petits bâtiments de transport, et comment embarquer tant de monde sur ces frêles esquifs ! Il n'y avait donc plus qu'à mourir, en donnant à l'ennemi et à la chrétienté tout entière le spectacle du courage à la hauteur d'une noble cause et d'une immense infortune. Telle était la

pensée du Patriarche. Voulant alors faire pénétrer ses propres sentiments dans le cœur des guerriers, qui lui avaient été confiés, l'héroïque vieillard se lève : « Daigne votre prudence, s'écrie-t-il, écouter les
« paroles que le plus humble d'entre vous, le plus pauvre de conseil
« croit pouvoir confier à votre fidélité ! Il ne nous a pas été possible
« d'empêcher les causes qui ont amené ce désastre, mais maintenant
« il est de notre devoir de tirer le meilleur parti de la situation. O
« vous donc, qui avez des oreilles pour entendre et une intelligence
« pour comprendre, écoutez la parole de votre père ! Hélas ! il y en
« a parmi nous qui n'ont point tenu leur promesse, et nous en
« serons punis. Désormais nous voilà devenus la proie d'un peuple
« cruel, et cependant il nous reste encore à prendre de sages décisions.
« Il est pour nous de toute évidence que si nous tombons entre les
« mains des infidèles, soit par les chances de la guerre, soit même à
« la suite d'un traité, nous n'avons à attendre d'eux aucune merci,
« maintenant surtout qu'ils ne trouveront parmi nous ni les richesses
« qu'ils convoitaient, ni les femmes et les filles que se promettait
« leur brutalité. Il est donc à tout point de vue préférable de nous
« défendre jusqu'à la mort, en leur vendant chèrement notre sang
« plutôt que de nous soumettre de plein gré à leur volonté ; car à
« cette heure nous n'avons plus ni ressource, ni asile pour échapper
« de leurs mains. Confions-nous au Seigneur, dont nous défen-
« dons ici la cause, et qui est aujourd'hui notre seule espérance.
« Car il est écrit qu'il faut se fier au Seigneur plutôt qu'à l'homme,
« qu'il vaut mieux espérer dans le Seigneur que dans les princes.
« Espérons, mes bien-aimés, espérons du moins que pour un
« chrétien il périra toujours six sarrasins et davantage. Voyez en
« effet : quand le roi de Chypre avec les siens a quitté nos remparts
« (dans quelle intention, Dieu le sait, et nous aussi !) il nous est resté
« à peu près neuf mille défenseurs, réduits maintenant peut-être à
« sept mille ; et cependant hier soir on comptait dans les rues près
« de vingt mille morts. Puisqu'il en est ainsi, fortifions notre âme,
« soyons fermes, inébranlables, et attendons l'avenir, rapportant à
« Dieu seul le courage que nous pourrions montrer pour la défense
« de sa cause. Peut-être nous sera-t-il permis de garder ces murs,
« au nom et par le secours de Celui qui a dit à ses apôtres et
« a vous : *« Si vous avez la foi, tout ce que vous demanderez en mon
« nom vous sera donné. »* Chacun de vous, n'est-il pas vrai, se rend
« témoignage à lui-même que s'il avait été choisi pour défendre

« l'honneur de son suzerain contre un ou plusieurs champions, il se
« laisserait plutôt percer de l'épée en champ clos que d'avouer qu'il
« en a menti ! Vous mourriez tous plutôt que de manquer à la foi
« que vous devez à votre seigneur, et de laisser ainsi à vos enfants un
« nom déshonoré. Et cependant vous n'ignorez pas qu'en combattant
« pour l'honneur de son suzerain, on n'est pas toujours sûr de
« vaincre ; mais vous savez aussi qu'il est toujours grand de mourir
« pour l'honneur de celui à qui l'on a baillé sa foi. O mes frères,
« mes fils bien-aimés, ne sommes-nous pas tous ici les hommes-liges
« du Christ Jésus, par la foi que nous tenons de lui et qui nous sauvera
« tous ? Chacun de vous, en ce moment, doit donc se figurer qu'il a
« été choisi par Dieu, au milieu du peuple chrétien, pour être le
« champion de son fils Jésus. A cette heure vous voilà placés dans
« la lice, en face d'un peuple mécréant pour défendre contre lui,
« comme un vassal fidèle, les droits de ce Maître suprême, qui n'a
« plus dans ces contrées d'autres défenseurs que nous. C'est lui qui
« vous a choisis, c'est pour lui que vous allez mourir ! Ne craignez
« rien ; pour prix de vos services, il changera votre héritage tem-
« porel en un éternel héritage. Que si le Seigneur, en raison de nos
« péchés ou des péchés des autres, veut retirer sa terre de nos mains,
« ce que nous ignorons encore, n'allez pas croire pour cela qu'il
« faille la céder sans défense à ces races maudites qui n'y ont aucun
« droit. Puisque tout moyen d'échapper vous manque, résistez tant
« que vous pourrez et défendez-vous. Vendez chèrement votre sang
« avant qu'il ne soit versé. S'il doit l'être, vengez-le d'avance ; vengez-
« le, mais comme il convient à des chrétiens, c'est-à-dire en combat-
« tant avec un courage que décupleront en vous la vraie foi par
« laquelle tout est possible au vrai croyant, la ferme espérance qui
« sauve celui qui espère, l'ardente charité qui opère l'union avec Dieu
« par l'amour du prochain. Voilà la voie que le Christ nous a pré-
« parée, à nous, qui sommes des pécheurs, à nous, qui sans autre
« pénitence allons parvenir heureusement, après la mort, à la vie
« éternelle. Il ne nous reste plus maintenant, mes amis, qu'à confesser
« nos péchés, avec l'espoir d'obtenir bientôt dans ce passage la misé-
« ricorde de Dieu. »

Après avoir prononcé ces héroïques paroles, le Patriarche passa la nuit en prière, pour se recommander lui et son peuple à la protection du Ciel. Au lever du soleil, il célébra les saints Mystères en présence de tous les guerriers. Les Frères-Prêcheurs et les Frères-Mineurs, qui

entouraient l'évêque, avaient entendu pendant toute la nuit les confessions ; car tous les chevaliers comprenaient que le lendemain devait être pour la plupart d'entre eux le dernier jour. Après s'être donné le baiser de paix, en signe de pardon pour les injures passées, les chefs des croisés reçurent de la main du Patriarche le Corps du Seigneur, pendant que les autres prêtres distribuaient au reste de l'armée le pain des forts.

Grâce à leur vaillance, les héros du Christ purent encore lutter tout le jour, sans que l'ennemi vînt à bout de leur résistance. Mais le surlendemain, vendredi 18 mai 1291, tout à coup, dans la matinée, la muraille qui séparait des croisés les Sarrasins s'effondra avec un grand bruit. Par la brèche ouverte un flot d'ennemis se précipita sur les assiégés.

Il y eut alors dans la ville un tumulte indescriptible. Les Templiers et les Hospitaliers se réunirent en toute hâte autour du Patriarche qu'ils placèrent au milieu d'eux, pour lui faire un rempart de leurs corps. A ce moment, le prélat fit élever devant lui dans les airs par un prêtre, sa croix patriarcale. C'est autour de ce signe sacré que tous allaient mourir. Bientôt, pour comble de malheur, les braves chevaliers n'ont plus de traits ; les munitions de guerre sont épuisées. Le Patriarche, dominant de la voix le bruit des armes, s'écriait avec le prophète, les yeux tournés vers le ciel : « Seigneur, « entourez-nous d'un rempart inexpugnable, protégez-nous des « armes de votre puissance. » Chaque minute diminue encore le nombre des combattants ; le grand-maître du Temple et le maréchal des Hospitaliers périssent avec gloire ; il ne reste plus qu'une poignée de braves autour de l'archevêque. Tout à coup un groupe de fuyards débouche d'un chemin voisin, et se précipitant vers le port pour s'y embarquer, entraîne tout avec lui. Le Patriarche blessé et couvert de sang est ainsi emporté, malgré lui, vers la mer, parmi la foule des fugitifs. Il résiste de son mieux à ceux qui veulent lui sauver sa vie. Au milieu du tumulte, on l'entend s'écrier : « Eh quoi ! « croyez-vous donc que j'ai perdu l'esprit, pour délaisser dans un tel « péril le troupeau qui m'est confié. » Mais on n'écoute plus sa voix. Ceux qui voulaient fuir n'avaient garde de laisser derrière eux l'intrépide vieillard, dont la mâle fierté eût accusé leur faiblesse.

Quand la foule aperçut le Patriarche sur la chaloupe où on l'avait transporté de force, elle se mit à lui tendre les bras, comme pour lui demander du secours et lui reprocher son départ. A cette vue,

Fr. Nicolas ne peut plus se contenir, et comme on lui refuse de le rendre à son peuple, il exige du moins que les malheureux qui se jettent à la nage, pour atteindre la barque où on l'avait placé, ne soient point repoussés. Par son ordre, on admet dans la chaloupe tous ceux qui se présentent. Mais voici que l'embarcation trop surchargée, subit une brusque secousse et coule à fond.

Ainsi périt dans l'exercice de la charité pastorale, et après avoir donné l'exemple des plus héroïques vertus, Frère Nicolas de Hannappes, l'une des gloires les plus pures de l'Eglise et de notre Ordre. Cette belle figure si éminemment dominicaine et française nous apparaît dans les chroniques de l'époque comme empreinte d'une indomptable énergie, jointe à une grande douceur. Tous les contemporains, qui, assistant à ce drame sanglant de la prise d'Acre, en ont raconté l'histoire, appellent le patriarche le plus doux, le plus compatissant des hommes, *mitissimus, amantissimus Pater*.

L'Ordre de Saint Dominique a tenu une grande place dans l'organisation des croisades. Les Frères en ont été les apôtres parmi les populations d'Occident, les guides et les consolateurs, au milieu des souffrances et des combats, en Orient. Il semble que la Providence ait voulu, dans l'intention de récompenser son zèle, choisir la voix éloquente et la grande âme de Frère Nicolas, pour mener, à leur dernier combat en Terre-Sainte, les soldats du Christ.



La vertueuse Sœur CLAUDIA DE JÉSUS

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne
à Aumale (*)*

(1672)

CETTE vénérable servante de Dieu naquit au village de Sélincourt en Picardie, de parents très pieux, seigneurs de l'endroit. Sa mère la voua dès son bas âge au séraphique S. François ; mais elle

(*) *Mémoires d'Aumale.*

n'eut pas la joie de l'élever elle-même. A peine âgée de quatre ans, Claudia perdait celle qui lui-avait donné le jour. Elle fut mise par son père en pension, avec deux de ses sœurs, dans une maison d'Augustines, où étaient religieuses plusieurs de leurs parentes. Les trois orphelines y restèrent douze ans, et se retirèrent ensuite chez leur sœur aînée, qui habitait près d'Aumale. Cette dame se croyant redevable d'une guérison inespérée aux prières des Dominicaines de cette ville, engagea ses jeunes sœurs à entrer dans ce monastère ; ce qu'elles firent toutes trois le dimanche des Rameaux 1662.

Tout d'abord Claudia eut quelque peine à se plier à l'observance très sainte et très étroite de la maison ; mais ses compagnes adressèrent au ciel tant de ferventes prières qu'elles obtinrent l'affermissement de sa vocation ; et à dater du samedi de Pâques, notre jeune postulante ne témoigna d'autre ennui que celui du délai de sa prise d'habit. L'heureux jour étant enfin arrivé, les trois sœurs revêtirent les livrées de l'Ordre de Saint-Dominique, avec un ardent désir de ne plus être qu'à Jésus-Christ.

Dès le début de sa vie religieuse, sœur Claudia s'attacha à se vaincre dans ce qu'elle avait le plus aimé : la propreté et la recherche des habits ; tout ce qu'il y avait de plus pauvre était encore trop pour elle. Elle mortifia aussi sa vivacité naturelle et le tour enjoué de son esprit en se condamnant à un silence rigoureux, à tel point qu'il fallait un ordre formel de sa supérieure pour la faire aller au parloir, quand sa famille se présentait. Une telle générosité la rendit très favorisée du côté des consolations du ciel. Notre-Seigneur se plaisait à lui communiquer ses gloires et ses lumières avec tant de profusion, et lui faisait ressentir si vivement les effets de son amour dans le mystère de la Rédemption, que la fervente novice s'en allait répétant partout les paroles de l'apôtre saint Paul : « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me* : Il m'a aimée et s'est livré pour moi. »

Les efforts qu'elle s'imposait pour rester en la présence de Dieu lui occasionnèrent des maux de tête, dont elle souffrit toute sa vie. La V. Sœur prit d'abord ces malaises pour une tentative du démon ; elle s'en ouvrit à une religieuse expérimentée qui, jugeant les autres à la mesure de sa perfection, l'engagea à persévérer quand même dans ses exercices. Elle suivit le conseil à la lettre et prit même sur son sommeil pour consacrer plus de temps à la prière.

A l'époque de leur profession, Claudia de Jésus et ses deux sœurs eurent à soutenir de vives oppositions du côté de leur père, qui

voulait les mettre dans un autre monastère, moins éloigné du pays natal. Elles résistèrent de toutes leurs forces, encouragées par la V. M. Charlotte de l'Ascension, qui les soutenait de ses lumières et de son expérience. La V. Sœur Claudia en vint même à déclarer formellement que rien au monde ne triompherait de sa résolution, dût-elle accepter à Aumale le rang de tourière et ne vivre que de pain et d'eau. Son père, mieux éclairé, finit par renoncer de lui-même à ses projets.

Nos trois Sœurs firent profession le même jour ; et bientôt S. Claudia se distingua de ses compagnes par ses progrès étonnants dans les voies intérieures. Comme elle était très humble, elle savait relever et exagérer ses moindres manquements : au Chapitre elle accusait sa coulpe dans des termes si humiliants qu'on l'eût prise pour une grande pécheresse. Ce sentiment de son indignité éclatait surtout au confessionnal. Il était rare qu'elle n'en sortît pas les yeux baignés de larmes, et les Sœurs, qui la voyaient, en étaient saintement édifiées.

De leur côté, les supérieures prenaient à tâche de la tenir petite et abjecte à ses yeux. Dans ce but, elles lui confiaient les occupations les plus humbles, comme de travailler au jardin, de porter l'eau et le bois aux Sœurs converses. Elles la reprenaient avec des paroles mortifiantes et lui imposaient des pénitences publiques. La vertueuse Sœur, toujours droite et simple, ne jugeait personne et pensait bien de tout le monde. Non moins circonspecte dans ses paroles, elle se gardait des moindres railleries, ne parlait jamais sans être interrogée et ne répondait que pour les choses nécessaires. Elle était en outre fort austère et pratiquait de rigoureuses pénitences, surtout pour se disposer à la réception des sacrements. Un des caractères particuliers de sa dévotion fut l'entrain qu'elle mit toujours à chanter les louanges de Dieu. En dépit de ses violents maux de tête, elle n'éprouvait que consolations durant les Offices, et fort longtemps elle eut à remplir la charge de chantre.

Son amour envers le Très Saint Sacrement de l'autel était admirable. Elle s'en approchait avec des dispositions angéliques, et sa piété était ingénieuse à trouver de nouveaux motifs pour se maintenir dans la ferveur. Tantôt elle se considérait comme une criminelle implorant la miséricorde de son juge, tantôt elle entraînait dans les sentiments de sainte Madeleine et se tenait comme elle aux pieds du divin Maître pour recueillir ses douces et aimables paroles. D'autres fois elle représentait au Seigneur sa pauvreté extrême, le suppliant de dissiper par les rayons de son amour les ténèbres et les obscurités de

son âme. Cette dernière méthode lui convenait d'autant mieux que pour éprouver sa fidélité Dieu la faisait souvent passer par des états très pénibles d'abandon et de sécheresse.

La V. Sœur eut beaucoup à souffrir pour jouir des biens inappréciables de la sainte communion, la faiblesse de son estomac ne lui permettant pas de rester longtemps à jeun. Mais plus elle surmontait courageusement ses malaises, plus le bon Maître la récompensait par l'effusion de ses tendresses. Elle fit plusieurs communions pour obtenir d'être délivrée de ces névralgies persistantes. Cette guérison n'était point dans la volonté de Dieu, qui communiqua d'ailleurs à l'infirme tant de force et de patience que dans la suite elle n'aurait plus même consenti à réciter un *Ave Maria* pour obtenir le retour à la santé. Ce violent mal de tête était de nature à assombrir ses pensées et à jeter sur sa vie un voile de tristesse. Il n'en fut rien. Sœur Claudia resta toujours égale à elle-même, et ses migraines ne l'empêchèrent pas de composer de gracieuses poésies, qu'elle chantait avec effusion à son divin Maître, pour lui exprimer son ardent désir de le posséder au plus tôt. Elle sentait que la mort serait pour elle un gain; aussi l'appelait-elle de tous ses vœux. Son esprit de foi éclatait encore dans le soin qu'elle mettait à ne perdre aucune indulgence. Elle en dressa un catalogue particulier, qu'elle exposa au chœur pour l'usage de ses compagnes.

La tendre dévotion de la V. Sœur Claudia envers la B. Vierge Marie et S. Joseph mérite encore d'être signalée. Par respect pour sa tendre Mère du ciel, elle recueillait avec piété toutes ses images. Fidèle aux nombreuses pratiques autorisées par l'Eglise en l'honneur de la Très sainte Vierge, elle s'attacha surtout à celle du Rosaire, qu'elle n'omit jamais de réciter. Sa vénération pour S. Joseph la porta à se confier à lui comme au père et au directeur de son âme. Dès l'époque de sa profession, elle l'invoqua en cette qualité, et les grâces qu'elle en reçut lui faisaient dire qu'il est impossible d'honorer le glorieux Patriarche sans parvenir en peu de temps au pur amour de Dieu. Ses deux sœurs, qui entraient pleinement dans ses vues, résolurent d'élever un modeste oratoire dans un endroit fort retiré de la maison. Les religieuses aimaient à se rendre dans ce petit sanctuaire, et le jour de la fête principale de S. Joseph, nos trois Sœurs eurent la joie de voir toute la communauté y venir en procession; pieuse coutume qui s'est perpétuée dans le monastère. On ne saurait compter toutes les bénédictions temporelles qui descendirent sur le couvent par l'entremise du glorieux et puissant Patriarche.

Outre ces dévotions principales, Sœur Claudia de Jésus avait, par esprit de foi, un grand soin des livres qu'elle lisait, principalement de la Sainte Ecriture, dont elle notait les principales sentences pour s'exciter à la crainte, à l'amour, à l'humilité, ou à la confiance. On a conservé les plus touchantes qui méritent d'être rapportées ici.

Quand elle se rendait au chœur, elle s'occupait de ces paroles du Prophète : « Maudit soit celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment. » (Jér., 48, 10.) En allant à la messe, à l'oraison, à la communion, elle s'excitait à bien profiter de ces actions par cette sentence de l'Apôtre aux Hébreux : « La terre qui reçoit la rosée en abondance, « et néanmoins ne produit que des épines et des ronces, est réprouvée « et proche de la malédiction. » (Héb., 6, 7.) Lorsqu'elle sentait s'élever dans son cœur un sentiment d'orgueil ou de jalousie, elle l'étouffait aussitôt sous cet arrêt de Notre-Seigneur : « Si vous ne « devenez petits comme des enfants, vous n'entrerez point au « royaume des Cieux. » (Matth., 18, 3.) S'agissait-il encore de réprimer quelque mouvement de vaine complaisance dans ses actions, elle songeait à la nécessité de la persévérance en se rappelant le malheur de Judas déchu de la grâce de l'apostolat, celui de notre premier père, dépouillé de l'innocence, enfin la chute de Lucifer précipité des hauteurs du ciel dans les profondeurs de l'abîme. Dans ses examens de conscience, à la vue du peu de progrès qu'elle faisait dans la perfection, elle rappelait à son souvenir cet autre oracle de l'Evangile : « Le royaume des cieux souffre violence, et seules les âmes généreuses « l'emportent d'assaut. » (Matth., 11, 12.) Enfin, se représentant le petit nombre des élus, et la multitude des personnes, qui après s'être avancées très loin dans les voies de Dieu étaient néanmoins déchues pour jamais de sa grâce, elle se disait : « Si on traite ainsi le bois « vert, que fera-t-on du bois sec ? Ne pouvant produire ni fruits, ni « feuilles, il n'est bon qu'à être jeté au feu. » (Luc, 23. 31.)

C'est à la lumière de ces divines vérités que notre vertueuse Sœur dirigeait sûrement ses pas. Pour se les rendre plus présentes, elle en faisait l'objet de ses méditations pendant sa retraite de dix jours ; et, non contente d'accomplir fidèlement ce point des Constitutions, elle demandait à renouveler plusieurs fois l'année ces saints exercices. Très assidue à honorer la Passion du Sauveur, elle ne goûta jamais autant ce Mystère que durant les neufs derniers mois de sa vie. Accablée de fièvres ardentes, de maux de dents, de vomissements réitérés, elle languit de la sorte jusqu'au 18 mai 1672, où munie du Saint Viatique,

elle alla jouir de la vie éternelle, âgée seulement de vingt-quatre ans, après en avoir passé douze en Religion.

Parmi les dons du ciel spécialement accordés à notre Sœur, il faut compter celui de prophétie. Une de ses compagnes fort tourmentée par une peine intérieure, la confia dans l'intimité à la V. Sœur Claudia. Le charitable malade répondit qu'il fallait prendre patience et porter en paix la croix que Dieu envoyait. Elle ajouta cependant : « Vous serez délivrée au moment où vous y penserez le moins. » Cette Sœur souffrit quelque temps encore son martyre secret, et se trouva même plus accablée après la mort de sa confidente. Elle se souvint alors de sa prédiction, et pour l'intéresser à son état, elle commença une neuvaine. Cette neuvaine n'était pas achevée que sa peine s'évanouissait pour toujours.



LE MÊME JOUR

1266 — A Metz, décéda saintement le B. BONASPEME, du couvent de Pérouse, et Définitéur général de la Province romaine. Le Pape Alexandre IV le nomma évêque de Fano : mais l'humble religieux s'en excusa avec tant de constance et de fermeté, que le Saint-Père très édifié le prit pour confesseur et le nomma Grand-Pénitencier à Rome, assurant qu'il n'avait jamais rencontré un religieux plus accompli. Le V. Père qui estimait beaucoup les prières de ses Frères, eut la joie de mourir Définitéur d'un Chapitre général, et de jouir en cette qualité des suffrages spéciaux que l'Ordre prescrit en pareille circonstance. Quelques auteurs mettent son heureux trépas en 1251 : mais il était Prieur de Pérouse l'an 1265, et l'année suivante il assistait au Chapitre général de Trèves. C'est probablement au retour de cette assemblée qu'il fut surpris par la maladie et quitta pour le séjour de la paix cette vallée d'épreuves et de larmes.

Son image fut peinte, plus tard, en plusieurs endroits du couvent de Pérouse, avec l'auréole et les rayons autour de la tête, et cette inscription : « B. Bonaspemus, Perusinus, episcopus Fanensis electus, miraculis clarus, anno « 1251. » — (Jacobilli, *Vite de SS. e BB. dell'Umbria*, t. 334 ; Masetti, II, 177.)

1320 — En Pologne, mourut le V. P. PÈLERIN de Silésie, pieux et éloquent prédicateur. Il entra au couvent de Breslau, et bien qu'il se montrât toujours très éloigné de toute ambition pour les charges, il dut cependant accepter le priorat dans cette ville ainsi qu'à Ratibor. Plus tard, il fut élu deux fois Provincial de sa Province (1305-1313) : mais ses instances pour être déposé de son office furent si pressantes que le Maître général dut céder à son humilité.

Il a laissé de nombreux sermons pour le Temps et les principales fêtes des Saints. On ne se lasse pas d'admirer, en les parcourant, la piété et l'érudition du V. Père. — (Echard, I, 551 ; Sadok Baracz, II, 225.)

1320 — A Metz moururent les VV. PP. THIERRY DUPONT et JEAN BONCLERC, également recommandables par leur sainte vie et leur grand savoir. Ils honorèrent l'Ordre et la Province de France l'an 1320. — (*Mémoires de Metz.*)

1545 — A Plaisance, ville de Lombardie, le V. P. BARTHÉLEMY FUMI, natif de Villo, religieux de grande observance, savant canoniste et inquisiteur très zélé. On possède de lui différents ouvrages estimés, entre autres une somme de cas de conscience, intitulée : *Armilla aurea*, le Bracelet d'or, qu'il composa dans le seul désir de profiter aux âmes. — (Echard, II, 123.)

158. — Dans la Province de Lombardie, le V. P. PIERRE ANGE CASABIANCA, dont les beaux noms marquent l'innocence et la rare piété. S. Pie V qui avait une entière confiance en son zèle le députa dans la Valte-line, à Chiavenna et à Morbegno pour se saisir de la personne d'un certain apostat, qui infestait ces contrées du venin de l'hérésie, principalement la ville de Mantoue.

Le vigilant Pontife indiqua au Père la voie et les moyens à suivre pour se rendre maître de ce faux prophète ; et sans différer celui-ci exécuta à la lettre les ordres du saint Pape, exposant généreusement sa vie pour conserver dans la ville de Mantoue la pureté de la foi. Il fut assez heureux pour s'emparer de l'apostat, un jour que ce dernier revenait d'un synode tenu à Morbegno : il le fit conduire à Plaisance, d'où le duc Octave Farnèse l'envoya immédiatement à Rome.

Ses complices furent également arrêtés à Mantoue et dans les autres localités qu'ils cherchaient à corrompre : tous payèrent par l'emprisonnement le crime de leur apostasie, et le principal fauteur de la secte périt sur le bûcher.

A cette nouvelle, les habitants des Grisons éclatèrent en fureur et promirent une grosse récompense à celui qui tuerait de sa main le P. Casabianca ou le livrerait mort ou vif. Mais Dieu veillait sur son vaillant

défenseur : toutes les tentatives dans ce but avortèrent, et l'intrépide apôtre finit en paix ses jours sur la fin du seizième siècle. — (Gabutius, *Vita Pii V*, III, ch. 12).

1588 — A Rome, le V. P. LACTANCE RAMFOLDI de Orzinovi, territoire de Brescia. Il reçut l'habit au couvent de sa ville natale, et se distingua par son amour pour la vie régulière et ses progrès dans la science. Après avoir gouverné plusieurs couvents de sa Province, il fut ensuite appelé à Rome comme compagnon du Commissaire du Saint-Office, puis nommé lui-même par Grégoire XIII à ce poste important (1582). La même année, au mois de décembre, il est affilié au couvent de Crémone, et le Chapitre général de 1583 confirme cette mutation. Après s'être glorieusement acquitté de sa charge au Saint-Office pendant cinq ans, le V. Père passa à une vie meilleure l'an 1588 et fut enterré au couvent de Sainte-Sabine. On grava sur son tombeau l'épithaphe suivante :

In memoria æterna erit justus.
P. M. F. Lactantio Ramfoldo
Ex Urceis Brixie Ordinis Prædicat.
Provinciæ Lombardiæ
Sacræ et Universalis Inquisitionis
Generali Commissario
Sanctæque Fidei Zelatori
M. F. Petrus Vicecomes Tabien. Ejusdem Ord.
Atque in S. Officio socius posuit.
Ob. MDLXXXVIII. Die XVIII maii.

Aux funérailles, son éloge fut prononcé par un orateur très renommé de cette époque, le P. Bonaventure Dolzoni, son admirateur et son Frère en Religion. — (Domaneschi, *De rebus Cænobii Cremonensis*, 205-207.)

164. — Au couvent de Saint-Dominique à Huète, ville d'Espagne, mourut le V. P. JEAN DE ROA, religieux d'un mérite éminent. Durant toute sa vie il jouit d'une haute opinion de sainteté, et à sa mort on lui rendit des honneurs extraordinaires. Son corps fut déposé dans un tombeau particulier, entouré bientôt de la vénération des fidèles qui s'y rendaient en pèlerinage. Dieu confirma la voix du peuple par des miracles, dont plusieurs furent approuvés par l'évêque du diocèse après information juridique. — (*Acta Cap. gen.* 1644.)

1520 — A Brescia, au monastère de Sainte-Catherine martyre, décéda la V. Sœur BENOITE MORESCHI, d'une piété exemplaire et très adonnée à

l'oraison. Elle se rendit admirable par sa charité envers les âmes du Purgatoire qui lui apparaissaient au moment où elles montaient au Ciel. Leurs bons anges venaient l'encourager à continuer ses suffrages, et elles lui obtinrent de Dieu la prolongation de ses jours pour qu'elle put prier plus longtemps à l'intention des âmes souffrantes. Elle mourut saintement l'an 1520. — (Pio, 1^{re} part., III, n. 101.)

1600 — A Toro, mémoire de la V. Sœur ISABEL DE LA CARRERA, du Tiers-Ordre séculier. Cette pieuse dame éprouvait un si grand attrait pour la solitude qu'elle se tenait toujours retirée dans sa maison et n'en sortait que pour assister aux Offices de l'Eglise ou orner la chapelle d'une célèbre image de Notre-Dame del Canto, grandement honorée dans cette ville.

Pendant de longues années elle fut sujette à de violentes migraines qu'elle parvenait à calmer en plaçant sur sa tête un *Agnus Dei*. Notre-Seigneur voulut faire voir combien cet acte de piété et de religion lui avait été agréable. Cette vertueuse Sœur avait demandé à être enterrée avec son *Agnus Dei* sur la tête à l'endroit où elle avait eu l'habitude de le mettre. Or, cinq ans après sa mort, on ouvrit le tombeau. Le corps était réduit en poussière, à l'exception des cheveux, en contact avec l'*Agnus Dei* et des ossements. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 73.)

164. — Dans la même ville au couvent de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la vertueuse Sœur MARIANNE FONSECA, fille d'une admirable soumission à la volonté de Dieu dans les maladies cruelles qui l'éprouvèrent. Durant quatorze années, elle resta privée de l'usage de ses membres sans qu'il lui arrivât de proférer la moindre plainte. Sa patience et son allégresse ne se démentirent jamais, et jusqu'à la mort elle garda empreinte sur ses traits la sérénité de son âme. — (*Acta Cap. gen.* 1644.)

165. — A Rome, mémoire des VV. SS. MARIE et MARIE-COLOMBE DE MARINIS, de l'illustre famille de ce nom, qui donna à l'Ordre un si grand nombre de sujets d'élite. Des six Sœurs qui revêtirent les livrées dominicaines, Marie et Marie-Colombe semblent s'être plus distinguées par leurs vertus et les dons surnaturels qui leur furent départis. La première entra au monastère de Sainte-Catherine ; la seconde dans celui des SS. Dominique et Sixte. On rapporte de Sœur Marie, qu'une dame romaine lui ayant donné à garder une bague de haut prix, notre chère Sœur cacha soigneusement cet objet et oublia de le restituer. Après sa mort, elle apparut souriante et radieuse à l'une de ses compagnes, et lui indiqua l'endroit où était l'anneau, priant de le rendre à la personne qui le lui avait confié.

Sœur Marie-Colombe passa toute sa vie dans une oraison continuelle et dans une parfaite union de charité avec ses Sœurs. Maintes fois elle les

assura que si le Seigneur lui faisait miséricorde, elle ne cesserait de le prier pour elles dans le ciel. Quelques années après sa mort, comme une confirmation de cette promesse, on trouva son corps dans l'attitude d'une suppliante, à genoux et dévotement courbé. — (Pacichelli, *Vita*, etc.)

1675 — Au monastère de Saint-Dominique d'Abbeville, mourut la vertueuse Sœur MARGUERITE DU BOURGUER, née en cette ville, l'an 1645. Ses dignes parents la placèrent à l'époque de sa première communion chez les religieuses de Sainte-Ursule. Son éducation terminée, elle se mit sous la conduite de nos Pères et d'après leurs conseils, fréquentait les sacrements, s'adonnait à l'oraison, se levait même la nuit pour y consacrer plus de temps.

A vingt-quatre ans, Dieu lui fit connaître qu'il la voulait à son service dans le monastère d'Abbeville. Le démon prévoyant les rapides progrès de cette âme dans la vie religieuse, employa toutes ses ruses pour l'empêcher de passer outre. Il lui représentait que dans la maison paternelle elle pouvait faire tout aussi bien oraison, que l'état religieux est souvent accompagné de mille croix et contrariétés. En proie à ces tentations, la jeune fille vint les confier à la Mère Prieure, qui l'exhorta à venir dès le lendemain sans plus différer. Elle obéit ; mais elle avait à peine franchi le seuil de la maison que ses répugnances augmentèrent. Elle serait tombée en défaillance si la Prieure ne l'eût promptement soutenue et conduite devant le Très Saint Sacrement. Là, toutes ses luttes finirent ; elle se sentit assurée de sa vocation. C'était le 29 avril, jour de la fête de S. Pierre-Martyr.

La V. Sœur employa deux mois et demi à se préparer à sa prise d'habit qui eut lieu le 14 juillet. L'année suivante, le 20 du même mois, elle fit profession, et commença cette vie de ferveur qu'elle continua sans jamais se relâcher jusqu'à la mort.

Sœur Marguerite éprouvait une faim insatiable du pain eucharistique et, lorsqu'il était exposé, ne pouvait s'éloigner du chœur. Elle ne passait aucun jour sans réciter le Rosaire entier, avec le petit Office de saint Joseph, auquel elle portait une dévotion singulière. Elle avait fait vœu de produire chaque jour un grand nombre d'actes d'amour de Dieu, encourageant ses compagnes à l'imiter, parce que, disait-elle, le moyen le plus efficace d'avancer en cette divine vertu, c'est d'aimer. Le seul mot d'amour de Dieu l'impressionnait tellement que son visage changeait tout à coup ; et si elle paraissait dans les peines ou les tristesses intérieures, il suffisait de lui dire : « Et où est « l'amour de Dieu, ma Sœur ? » pour la voir aussitôt comme ressuscitée. Levant les yeux au ciel, elle répétait alors cinq ou six fois ce mot d'*Amour*, en versant des larmes de dévotion et de tendresse.

Ces divines ardeurs firent souffrir à Sœur Marguerite le martyre continu d'une soif ardente qui la consumait ; néanmoins, elle ne se permit jamais de

boire en dehors des repas. Au réfectoire elle se privait de tout ce qui pouvait flatter le goût. Elle portait sur les reins une chaîne garnie de pointes de fer et prenait souvent de très rudes disciplines. Elle priaît fréquemment les bras en croix et persévérait dans cette posture pénible, jusqu'à tomber de défaillance. D'autres fois, elle restait longtemps la face prosternée contre terre ; et pour qu'aucune partie de son corps ne fût exempte de douleur, elle mettait dans ses souliers de petites pierres aiguës, qui lui déchiraient la plante des pieds.

Dieu, de son côté, pour éprouver notre Sœur, la laissait dans des ténèbres désolantes ; le démon profitait habilement de cette nuit intérieure, pour multiplier les tentations de désespoir. Sœur Marguerite resta quatre ans dans ces angoisses, mais la dernière année de sa vie s'écoula dans une paix si profonde, qu'elle ne connut plus aucun trouble de l'âme. Ce fut pour elle le signe de son prochain départ, comme elle l'annonça très clairement à son confesseur. Dans cette vue, elle fit une retraite de trois semaines, qu'elle passa presque entièrement devant le Très Saint Sacrement. Quelques mois après elle tomba malade d'une fièvre tierce ; quoique son état ne parût pas inquiétant, un jour cependant qu'elle se levait pour aller se confesser, elle dit à la Sœur sacristine, qu'elle entraît au confessionnal pour la dernière fois.

Cette parole fut prophétique ; une complication survint, et on ne douta plus qu'elle ne partit bientôt pour le paradis. Elle reçut avec foi les derniers Sacraments et expira si doucement que, morte, elle paraissait encore dormir. Elle était dans la trentième année de son âge. Le P. Provincial de la Province de Saint-Louis se trouvant à Abbeville, voulut l'assister à son agonie et présider l'Office de la sépulture.

Six jours après la fête de l'Ascension, une religieuse, pendant la messe conventuelle, se trouva tout à coup saisie d'un profond recueillement à l'offertoire, et fortement impressionnée par le souvenir de la défunte. En même temps elle entendit intérieurement une voix qui lui disait : « Aimez « bien notre Dieu, ma Sœur ; si vous saviez le bonheur que je possède pour « les actes d'amour que j'ai produits sur la terre, vous en seriez surprise. » — (*Mémoires d'Abbeville.*)





XIX MAI

Le V. P. MELCHIOR DE MOSCISK

Provincial de Pologne ()*

(1511-1591)



PARMI les généreux athlètes que la Providence suscita pour la défense de l'Eglise dans le royaume de Pologne, le V. P. Melchior a été sans contredit l'un des plus remarquables. Il naquit à Moscisk, ville de ce royaume, l'an 1511, de parents vertueux, qui s'efforcèrent de lui faire donner, à Cracovie, une excellente éducation littéraire.

Les progrès du jeune étudiant ne lui firent négliger aucun de ses devoirs de piété. Il fréquentait notre église où il entendait la messe chaque matin et se recommandait très dévotement à saint Hyacinthe dans la chapelle où reposent ses reliques. Le désir d'imiter cet homme apostolique lui inspira de demander l'habit de la Religion, et il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs au couvent de Cracovie. Le jour de sa profession, l'un des plus anciens religieux lui ayant souhaité de rester toute sa vie dans la ferveur du noviciat, ce souhait produisit une telle impression sur son cœur que, dans la suite, il n'avait qu'à le rappeler à son souvenir pour s'exciter à la perfection.

Les supérieurs l'envoyèrent étudier en Italie. Il en revint l'esprit orné de toutes les connaissances, et il commença, dès lors, à s'acquitter des principales fonctions de l'Ordre avec des succès et une

(*) Séverin Lubomli, *De vita, miraculis, etc.*, S. *Hyacinthi*, liv. 1 ; Echard, II, 303.

renommée extraordinaires. Il enseigna longtemps la théologie, et plusieurs de ses disciples devinrent des hommes éminents dans l'Eglise et la Religion. Appliqué à la prédication, il déploya une force d'éloquence qui tenait du prodige.

On raconte en particulier qu'un jour, prêchant dans l'une des villes principales du royaume et rapportant l'histoire de Coré, Dathan et Abiron, il remplit d'une si grande épouvante le cœur de ses auditeurs, qu'il leur semblait que la terre s'ouvrait sous leurs pieds pour les engloutir tout vivants, comme il arriva à ces trois impies. Dans une autre circonstance, pendant qu'il prêchait sur le Jugement dernier on vit sa tête entourée d'une auréole lumineuse et des flammes lui sortir de la bouche comme un symbole de l'ardeur et du zèle dont son cœur était consumé.

Il possédait si bien toutes les qualités d'un parfait orateur qu'on le considérait comme un maître dans cet art sacré de gagner les âmes. Sokolof, auteur polonais, qui fut lui-même très célèbre prédicateur du roi, parle en termes élogieux du V. P. Melchior dans un de ses ouvrages. Après avoir énuméré les qualités nécessaires au parfait orateur, il ajoute pour mieux appuyer et faire concevoir ce qu'il avance : « *Quale quondam mirabamur in Melchior Dominicano, non magis voce quam vita et moribus concionatore, qui totam orationem acumine quodam condiebat* : C'est ce que nous admirions autrefois dans le Père Melchior, dominicain, qui ne prêchait pas moins par sa vie et ses mœurs que par le ton de sa voix et par son geste. Il rendait son discours particulièrement agréable, par une certaine pointe d'esprit, qui captivait l'attention de ses auditeurs. »

Son éloquence paraissait plutôt divine qu'humaine, et non seulement il se rendait aimable et agréable à ses auditeurs par la beauté et la majesté de son action, mais il pénétrait vivement les cœurs par la force de l'esprit du ciel, obtenant quantité de conversions tant de pécheurs endurcis que d'hérétiques obstinés. A ces derniers il présentait la vérité d'une manière si convaincante, qu'il en ramena plusieurs milliers au giron de l'Eglise.

Les hérétiques étaient alors très puissants en Pologne et si osés qu'ils ne craignirent pas de présenter à la signature du roi Sigismond Auguste plusieurs articles favorables à leur secte et grandement préjudiciables à la religion romaine. Sigismond, qui les craignait, s'était laissé séduire et allait apposer le sceau royal au bas de la requête. Mais le P. Melchior, son confesseur, ayant été averti,

accourut au palais, où il trouva le roi, la plume à la main, sur le point de signer ces articles. Il lui représenta avec une force et une liberté dignes de son zèle la profonde blessure que sa faiblesse allait porter à l'Eglise et au royaume, puis avec un courage mêlé de respect et de modestie, prenant la plume et le parchemin, il les arracha des mains du prince. Celui-ci, qui honorait beaucoup le Père à cause de sa sainteté et de l'office de confesseur qu'il remplissait auprès de sa personne, lui sut gré de l'avoir empêché de flétrir à jamais, par une si lourde faute, la gloire de sa couronne. Il chassa les hérétiques de son palais et ne voulut plus entendre parler de propositions de cette sorte. Par malheur il ne resta pas toujours dans de si louables sentiments, car il n'empêcha pas, du moins autant qu'il aurait dû, l'introduction de la prétendue réforme dans ses états.

Un hérétique des plus méchants et des plus dangereux, nommé Fritz, s'était introduit dans le palais de l'archevêque de Gnesen, où il commençait à faire beaucoup de mal. Notre vigilant défenseur de la foi l'en fit chasser et délivra de ce fléau la demeure du Primat. Le V. Père se signala en outre dans la Province de Pologne, pour la réparation des couvents et pour le rétablissement de l'observance régulière, qu'il fit refleurir à merveille. Dieu lui donna une longue vie de quatre-vingts ans qui lui permit de mener à bonne fin les belles œuvres qu'il entreprenait pour la gloire et le bien de l'Ordre. Comme la sainteté, la doctrine et le zèle de notre P. S. Dominique avaient paru avec éclat dans la vie et les mœurs de S. Hyacinthe, écrit le V. P. Séverin de Cracovie, ainsi la vie et les mœurs de ce Saint étaient comme ressuscités dans la personne du P. Melchior. Il fut Prieur de plusieurs couvents et quatre fois Provincial de toute la Province qu'il gouverna l'espace de vingt-quatre ans (1).

C'était un homme d'oraison, et il y employait plusieurs heures. Outre ses prières ordinaires, il disait tous les jours deux fois l'Office des Morts, d'abord pour les âmes du Purgatoire, puis pour lui-même, cette pratique l'aidant beaucoup à s'entretenir dans la pensée de la

(1) Il était Prieur de Lemberg, lorsqu'il fut élu pour la première fois, en 1559, au Chapitre provincial de Plock ; le P. Jérôme Cyran lui succéda ; après le martyr, de ce dernier à Dantzig, le P. Melchior fut réélu, en 1568, à Bresk, puis à Cracovie en 1574, enfin à Przemyśl, en 1580. Chaque provincialat durait six années. (Echard, II, 303.)

mort et à expier les peines qu'il aurait dû subir pour ses péchés après son trépas. Il ne manqua pas de persécutions ni de travaux, mais il les souffrait avec un courage et une patience invincibles. Toutes ses plaintes consistaient en ces paroles : « *Benedictus Deus !* Béni soit « Dieu ! » Quand les outrages et les mauvais traitements étaient plus pénibles qu'à l'ordinaire, il ajoutait : « *Ego autem in flagella paratus sum* : Pour moi, je suis tout prêt à la flagellation. » Ou bien encore, comme l'illustre diacre S. Vincent : « Frappez, frappez tant qu'il vous « plaira ; vous serez plutôt las de frapper que moi de souffrir. »

Le principal motif des persécutions qu'il eut à soutenir fut le zèle avec lequel il s'efforça de reprendre des mains des hérétiques les biens et les couvents qu'ils avaient enlevés à l'Ordre dans la Province de Pologne. Il leur arracha le célèbre couvent de Dantzig, bâti autrefois par S. Hyacinthe. Pour lui, le V. Père recherchait surtout la pauvreté et l'humilité religieuses. Aussi refusa-t-il les évêchés de Kamenetz, de Przemyśl et l'archevêché de Lemberg. C'était sans doute un effet de son humilité et de son amour pour l'état religieux, mais c'était plus encore une preuve de son courage et de son zèle pour la liberté de l'Eglise. Un jour, le roi l'ayant pressé d'expliquer les raisons de son refus, il répondit : « J'aime mieux être ce que je suis dans mon « Ordre, et même le dernier Frère d'un couvent, que de me rendre « l'échanson et le cuisinier de la noblesse polonaise. » Il parlait de la sorte parce que les nobles du royaume s'étaient emparés presque partout des biens de l'Eglise, et que les évêques n'y étaient en aucune considération. La plupart même se montraient les serviteurs et presque les esclaves de ces puissants seigneurs et ne pouvaient jouir de la paix qu'au prix de bassesses indignes.

Ce V. Père fut singulièrement aimé du célèbre cardinal Stanislas Hosius, illustre ornement de la Pologne et de l'Eglise, vaillant défenseur de la foi et l'un des Cardinaux Légats, qui présidèrent au concile de Trente. Ce grand homme, se trouvant à Rome, fit au Pape Grégoire XIII les plus délicats éloges de notre Provincial. Et lorsque le P. Melchior vint lui-même dans cette ville, l'an 1580, pour assister au Chapitre général, le Saint-Père lui donna des marques réitérées de l'estime qu'il faisait de sa personne. Tout ce que le Père demanda pour augmenter le culte et la dévotion de S. Hyacinthe lui fut libéralement accordé. Sa principale requête était la reprise du procès de canonisation, interrompu depuis le Pape Clément VIII. Grâce à sa prudente sollicitude, le procès, dressé à cette époque, fut retrouvé et

remis aux cardinaux de la S. Congrégation des Rites. Cette affaire ayant été conduite avec activité, la Province de Pologne eut la joie de la voir enfin conclue par Clément VIII, l'an 1594.

Cependant le P. Melchior, de retour en Pologne, entreprit de bâtir une magnifique chapelle en l'honneur de S. Hyacinthe. Il en vint heureusement à bout, et cette chapelle est une des plus riches du royaume. Il procéda ensuite à la translation des reliques du même Saint, et pour cette cérémonie il profita du passage du roi et de la cour à Cracovie, après la victoire remportée sur les Moscovites en 1583. Toute la noblesse honora cette fête de sa présence le jour des SS. Apôtres Pierre et Paul. Deux cardinaux et cinq évêques y assistèrent et déposèrent les saintes reliques dans un beau sépulcre d'albâtre que le Père avait fait préparer au-dessus de l'autel dans la chapelle. Le P. Melchior vécut encore huit années, attendant de jour en jour la canonisation tant désirée de S. Hyacinthe. Mais Dieu, qui lui réservait cette consolation pour l'autre vie, le retira de celle-ci trois ans avant la complète réussite de la cause, en 1591, à l'âge de quatre-vingts ans. Les religieux lui rendirent les derniers devoirs avec le sentiment de la plus filiale reconnaissance et firent graver sur la pierre sépulcrale l'inscription suivante :

« R. P. Fr. Melchiori a Mostika, sacræ Theologiæ Doctori, ferven-
« tissimo Prædicatori, acerrimo Fidei Catholicæ Defensori, hujus
« conventus Filio, Patri ac Benefactori, olim per 24 annos Provinciali
« Poloniæ, Patres conventus Observantiæ posuerunt. Obiit anno
« Domini 1591. Die 19 maii, ætatis vero suæ anno 80. R. I. P.

« Au R. P. F. Melchior de Moscisk, Maître en sacrée Théologie,
« très fervent prédicateur, intrépide défenseur de la foi catholique,
« Fils, Père et Bienfaiteur de ce couvent, et durant vingt-quatre
« années Provincial de Pologne, les Pères du couvent d'observance.
« Il mourut l'an du Seigneur 1591, le 19 mai, de son âge la
« 80^e année. Qu'il repose en paix. »





La Vertueuse Sœur ANNE BLANCHARD

Du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique

à Paris

(1702)

C'EST à Paris, le 19 mai 1702, que mourut de la mort des justes la V. Sœur Anne Blanchard, nommée Sœur Madeleine de Saint-Dominique.

Quelques mois après, son confesseur, le P. Charles Aroux de Saint-Vincent, publiait le 1^{er} tome de septembre de l'*Année Dominicaine*, et il y insérait l'éloge détaillé qu'on va lire. En considération des rapports spirituels, qui unissaient ces deux âmes, nous tenons à conserver dans son entier le récit du P. Charles de Saint-Vincent :

Dieu m'a fait la grâce d'assister à la mort de cette V. Sœur, et j'en ai été édifié au delà de tout ce que je peux dire. Je ne crois pas connaître âme qui soit allée à Dieu avec plus de droiture et de simplicité. Notre-Seigneur l'a conduite par les voies habituelles de ceux qu'il veut élever à une haute perfection et à une grande gloire.

Sa mère appartenait à une famille très distinguée et son père avait occupé une charge fort honorable. Je crois que c'était à Dourdan, au diocèse de Chartres. Mais par des revers de fortune qui devaient servir à la sanctification de son âme, Anne, peu après la mort de ses parents, vit s'opérer autour d'elle de grands changements. Elle fut confiée à une dame de qualité ; celle-ci la maria à un Juif d'Asie, qui ne se fit baptiser qu'au moment de l'épouser. Elle n'avait consenti au mariage qu'en vue de la conversion de ce Juif. Il sembla effectivement qu'elle l'avait converti par sa patience, sa douceur et les exemples de religion qu'elle lui donnait. Elle en eut deux enfants, un garçon et une fille. Dieu, qui voulait de grandes choses de la fo

de cette sainte femme, permit que son mari disparût tout à coup, après avoir secrètement vendu ce qu'elle possédait, emportant l'argent et tous les effets qu'il put prendre, sans rien ébruiter. Elle n'a jamais su depuis ce qu'il était devenu.

Toute autre que cette vertueuse femme se serait désespérée. Chargée de deux petits enfants, sans avoir de quoi les nourrir, ni industrie pour subsister elle-même, et sans parents ni amis, à qui recourir, elle ne perdit point courage. Ayant pu se rendre à Paris elle chercha un emploi de simple domestique, elle, qui avait eu auparavant des serviteurs et des servantes. Mais comme elle n'était pas habituée à cette condition, et d'une complexion délicate, on ne saurait imaginer combien elle eut à souffrir dans ce genre de vie. Elle se comporta néanmoins avec une sagesse, une piété et une patience qui lui attirèrent l'estime et la sympathie. Partout on la considérait comme une sainte. Allant et venant par les rues, montant les escaliers, elle avait toujours son chapelet à la main, priant avec une ferveur et une modestie angéliques.

Elle servit durant vingt-cinq ans un vieillard, grand homme de bien, que des maladies habituelles tenaient cloué sur un lit. Elle prenait si bien son temps, qu'elle ne manqua jamais un jour d'entendre la messe, de dire l'Office de la Sainte Vierge, le Rosaire, plusieurs autres prières de sa dévotion, et de lire l'Evangile. Quand le jour lui manquait, elle prenait sur la nuit pour satisfaire à ses exercices. Son assiduité auprès des malades lui firent prendre sur soi au delà de ses forces : elle contracta une maladie d'oreilles et une oppression de poitrine qui acheva de la martyriser.

Après qu'elle se fut imposée tous les sacrifices imaginables pour la bonne éducation de ses deux enfants, Dieu les lui enleva, afin sans doute qu'elle n'eût personne au monde sur qui compter. Il la priva même d'un sage et prudent confesseur de l'église métropolitaine, en qui elle avait toujours eu une grande confiance.

Dans un âge déjà avancé, accablée d'infirmités, elle s'adressa à une ancienne amie, à qui elle donna le peu qui pouvait lui rester de ses gages, s'obligeant de la servir selon toutes ses forces, moyennant qu'elle eût la charité de la nourrir le reste de ses jours. Voilà jusqu'où Jésus-Christ voulait dépouiller et séparer de toutes les choses d'ici-bas celle qu'il voulait rendre conforme à lui-même dans la pauvreté, le travail et l'abandon de toutes les créatures.

C'est à cette époque de sa vie que Dieu me l'envoya pour me con-

fondre autant de fois que je verrais en cette âme la simplicité de la foi, la pureté de cœur, la componction, l'innocence, le don d'oraison, la vigilance, l'amour de Dieu, le mépris de soi-même, en un mot, les vertus chrétiennes dans toute leur beauté. Notre-Seigneur l'attachait à lui par une simple vue de foi, sans lui donner ces visions, ces extases qui sont très précieuses à la vérité, mais qui peuvent être un sujet de ruine pour ceux qui n'en useraient pas selon sa volonté. Tout ce qu'a eu cette sainte femme dans ce genre, c'est que n'étant aucunement endormie, mais au contraire disant son Rosaire avec sa dévotion ordinaire, elle vit une fois une couronne de fleurs qu'on lui présentait au milieu d'une admirable lumière et une autre fois un Rosaire qu'on tenait suspendu devant elle ; ce Rosaire brillait comme si tous les grains eussent été autant de pierres précieuses. Malgré les impressions qui lui en restèrent, elle ne fit pas pourtant grande réflexion à ces sortes de choses, et ne m'en fit part que longtemps après pour me demander dans sa simplicité ce que cela pouvait signifier. Je lui dis ma pensée, croyant qu'elle devait se disposer à recevoir bientôt la récompense éternelle et qu'elle eût à continuer avec ferveur ses saintes pratiques du Rosaire.

Elle le récitait au moins deux fois en entier chaque jour : mais je ne crois pas qu'on puisse le faire avec plus de dévotion, car celui qu'elle disait, la nuit, l'occupait environ deux heures. Elle lisait la Passion de Notre-Seigneur les vendredis avec l'Office des morts, et tous les jours l'Office de la Sainte Vierge. Sa grande dévotion était d'entendre la messe et d'être à l'église. Malade jusqu'à la mort, elle trouvait une force extraordinaire pour venir à la maison de Dieu et quand il en fallait sortir, elle ne vivait plus pour ainsi dire. Nonobstant son grand âge, elle entendait consécutivement cinq ou six messes, à genoux, dans une posture humiliée, dévote et séraphique. Toutes les fois que je la voyais, l'idée de cette sainte Anne, âgée de plus de quatre-vingts ans, qui priait dans le Temple de Jérusalem avec tant de ferveur, me revenait à l'esprit. Elle communiait tous les jours, mais avec des fruits si sensibles et pour moi si palpables que, quand je n'aurais pas eu foi en la présence réelle de Jésus-Christ, comme par sa miséricorde je l'ai et la garderai jusqu'à mon dernier soupir, j'aurais été persuadé de la vérité de ce mystère d'amour qui transforme les âmes. Je voyais évidemment en elle tous les effets admirables que Jésus-Christ promet à ceux qui mangent sa chair réellement et boivent son sang précieux. Aussi semblait-elle avoir elle-même l'évidence de

ce mystère plutôt que la foi, tant l'expérience de ce qu'elle éprouvait lui était une preuve convaincante. Elle me disait souvent dans sa candeur et sa simplicité : « Je ne sais pas d'où cela vient ; quand j'ai « communie, je ne sais plus où je suis : je me sens si contente que je « ne puis l'exprimer : je demeurerai, ce me semble, volontiers une « éternité dans cet état. »

Quoiqu'elle communiaât tous les jours, elle était affamée de ce pain céleste. Elle ne manquait jamais de faire la communion spirituelle à toutes les messes qu'elle entendait, et Notre-Seigneur la comblait presque toujours dans ce moment d'une douceur, d'une consolation intérieure qui la ravissait. Elle était néanmoins pénétrée d'un très vif sentiment de sa bassesse, et approchait de la Sainte Table avec cette crainte qui saisit les anges : *tremunt angeli*. Et quand je voulais l'éprouver en la privant de cette céleste nourriture, elle n'osait pas seulement me témoigner le désir extrême, qui la consumait, et la langueur, qu'elle souffrait de cette privation. Je l'entendais deux fois la semaine au tribunal de la Pénitence, et, toutes les fois, j'étais en peine de trouver matière suffisante pour l'absolution, tant était grande sa vigilance et la pureté de son âme. Cependant elle pleurait et avait le cœur pénétré d'une componction si vive et si sincère, qu'il m'était impossible de m'empêcher de pleurer moi-même. « Moi, misérable pécheresse, disait-elle, que Dieu attends « depuis si longtemps et qui ne me convertis point ! Ah ! mon Père, « qu'il faut être pur pour entrer dans le Paradis. Bienheureux ceux « qui peuvent aller dans le Purgatoire. »

Cette vénérable servante de Dieu était ingénieuse pour obtenir la permission de jeûner au pain et à l'eau, de porter quelque ceinture de fer, de persévérer en oraison la plus grande partie de la nuit. Les jours de fête et de dimanche, elle ne sortait plus de l'église que pour manger un morceau de pain. Que de fois je l'ai entendue me dire qu'il y a grande différence entre faire la prière chez soi et la faire à l'église, où l'on sent une certaine vertu qui tient recueilli sans peine et qui fait souvent que l'on croit être en Paradis. Elle pensait que tout le monde éprouvait ce qu'elle sentait elle-même, et encore plus parfaitement ; car loin de se mettre au rang des personnes pieuses, elle s'estimait la femme du monde la moins avancée dans les voies spirituelles. Elle visitait tous les jours cinq autels dans notre église pour gagner, en faveur des âmes du Purgatoire, les indulgences qu'Innocent XI et ses prédécesseurs ont accordées aux confrères du

Rosaire, mais avec une piété et une foi qui ne me laissaient nul doute qu'elle ne remportât le fruit tout entier de l'indulgence. Que de prières, que de mortifications, que de sacrifices elle offrait à la divine Majesté pour le soulagement de ceux qui souffrent dans le Purgatoire, pour la conversion des pécheurs, pour la sanctification des âmes !

Cette vénérable femme ne respirait que pour Dieu et la sanctification de son âme. Le monde lui était une croix, elle n'y avait rien, elle n'y possédait rien, et elle me disait souvent qu'elle ne pouvait se lasser de remercier Dieu de ce qu'il l'avait réduite à vivre d'aumônes, et d'être encore obligée à son âge de gagner quelques morceaux de pain à la sueur de son front. Sa seule peine était celle qu'elle croyait donner à la bonne personne qui l'avait prise chez elle en partie par charité. Elle lui tenait lieu de servante, mais avec une soumission, une dépendance, une affection et des fatigues, que sa caducité et son extrême faiblesse ne ralentissaient pas. Jamais on ne l'a vue, je ne dis pas s'impatienter dans les traverses, les affronts, les blâmes, les paroles dures et humiliantes, mais même ne pas répondre avec humilité, se donnant toute la faute d'une manière douce, tranquille, judicieuse, qui aurait désarmé les plus furieux.

Combien fut grande la joie de cette servante de Dieu, lorsque je la reçus le jour de Sainte-Madeleine, à la profession du Tiers-Ordre de notre Père S. Dominique. Elle ne désirait de vivre que pour arriver jusqu'à ce terme ; et quand elle eut ce bonheur, elle commença de prier Notre-Seigneur de la retirer de ce monde. « J'ai « maintenant, disait-elle, tout ce que j'avais toujours désiré, je suis « comme religieuse, et religieuse d'un aussi grand Ordre : je n'ai « rien, je vis d'aumônes, je suis sous l'obéissance absolue, je suis « séparée de toutes les créatures, j'ai professé les Règles de ce saint « Ordre, ne suis-je pas religieuse ? » Pour moi je ne saurais douter qu'elle n'en ait reçu la récompense. Elle lisait tous les jours les abrégés des Vies des Saints de l'Ordre dans la petite *Année Dominicaine*. Son cœur bien disposé en recevait des fruits qui m'étaient sensibles. Elle me disait qu'elle trouvait là tout ce qu'elle pouvait désirer. « Hélas ! que ferais-je, répétait-elle souvent ? Ces Saints, ces « Bienheureux ont tout fait et tout souffert pour Dieu, et moi, misérable pécheresse, je ne sais rien, je ne souffre rien. »

L'amour, qui ne dit jamais : « C'est assez, » la faisait parler de la

sorte ; car je ne crois pas qu'on puisse souffrir ici-bas plus que cette pauvre créature a souffert, spécialement les dernières années de sa vie. Elle sentait des douleurs effroyables dans la tête ; elle suait toujours et toujours elle éprouvait le frisson. Son corps délicat était jour et nuit percé d'une infinité de pointes par les cuisantes douleurs qui la pénétraient de toute part. Son estomac ne pouvait presque plus digérer. Elle était cent fois le jour comme suffoquée par le défaut de respiration. Dieu l'abandonnait souvent à des sécheresses et à des angoisses intérieures, qui lui étaient plus cruelles que la mort : et par-dessus tout, elle avait une surdité extrême qui lui était très sensible, parce qu'elle lui ôtait la consolation d'entendre la parole divine. Le Seigneur lui faisait pourtant la grâce de pouvoir m'entendre assez bien, quand je lui parlais au confessional des affaires de son salut. Elle endurait toutes ces peines, quoiqu'elle les sentît vivement, avec une joie qui ravissait les cœurs. Il suffisait de la regarder pour voir sur ses yeux et sur son visage, la joie, la tranquillité, la dévotion, la douceur, la sainteté et l'esprit de Dieu qui était dans cette âme prédestinée.

Enfin l'heure qu'elle désirait tant arriva. Ses maux compliqués augmentèrent. Il fallut qu'elle demeurât couchée sur son pauvre grabat, qui ressemblait plutôt à une crèche qu'à un lit. Elle y fut consumée en peu de jours comme par le feu sacré de l'amour divin et par la douleur extrême qu'elle avait de ne pouvoir aller à l'église recevoir son Sauveur dans la sainte Communion. Elle se confessa et reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction avec la piété de ceux dont la sainte vie a été une continuelle disposition à la mort. Elle n'appréhendait rien, me disait-elle, sinon que Notre-Seigneur la renvoyât encore pour cette fois. Je ne sais même si en cela il n'y avait rien d'extraordinaire, car elle disait : « Laissez-moi, voilà la « Messe, que j'entends. » Après des actes fervents de foi, d'amour et de résignation, elle voulut se lever comme pour aller au-devant de quelqu'un : et elle rendit son esprit à Dieu fort tranquillement, après nous avoir promis de prier Dieu pour nous dans le Ciel.

On fit en son honneur un service solennel : mais Dieu, qui voulait achever en elle le portrait de son Fils, ne permit pas qu'elle fût enterrée honorablement dans notre église, comme on s'offrait à le faire. Elle fut au contraire enterrée par charité dans le cimetière des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice. Son corps y attend la résurrection, résurrection, comme nous pouvons le présumer, très glo-

rieuse pour elle. Les savants ecclésiastiques qui connaissaient cette femme ne pouvaient s'empêcher de l'admirer et de dire avec saint Augustin : « Hélas ! que faisons-nous ? des femmelettes montent au ciel avec héroïsme et nous, avec les connaissances que Dieu nous a données, nous sommes toujours attachés à la terre ? »



LE MÊME JOUR

12.. — Mémoire d'un très saint religieux dont il est fait mention au livre des *Vies des Frères*. Ce Frère priaït dévotement pour un possédé, chargé de liens, quand tout à coup le diable s'écria par la bouche de ce dernier : « Oh ! que de maux vous nous faites, vous autres Prêcheurs, avec vos amis les Mineurs ! Mais nous ne tarderons pas à nous venger ! » Le Père l'ayant adjuré par le crucifix de dire comment ces menaces seraient exécutées, le démon fut forcé de répondre : « Deux de nos plus grands capitaines entrent en campagne, l'un pour exciter les princes et les prélats contre vous ; l'autre pour empêcher votre action et vous troubler par des changements de lieux, de couvents, de livres et d'opinions. » Cette prophétie ne se vérifia que trop tôt. Les princes et les prélats donnèrent, en effet, bien des occasions de patience à nos Pères, et d'autre part on vit plusieurs religieux se passionner tellement pour l'étude qu'ils laissaient de côté les exercices les plus saints pour accorder plus de temps à leur vaine curiosité. — (*Vite Fratrum*, 4^e part., ch. 15.)

12.. — A Bologne, mémoire du V. P. JEAN, religieux d'un mérite insigne et doué d'une grâce particulière pour toucher les cœurs, comme le prouve le trait suivant. Sur une aumône faite au couvent, un Frère avait retenu une certaine somme sans y être autorisé par son Prieur. Il fut frappé d'une grave maladie, et déjà sa fin approchait, lorsque Frère Jean de Bologne lui dit : « Réjouissez-vous, Frère, car vous allez à Dieu ; souvenez-vous de moi dans le Paradis. » — « Hélas ! non, répondit-il, le diable est là sur la fenêtre, la gueule ouverte, et prêt à dévorer ma pauvre âme, parce que je me suis réservé quelque chose en propre jusqu'à ce moment. » Alors, Frère Jean, stupéfait, s'efforça de lui inspirer confiance dans la miséricorde divine par plusieurs raisons et de nombreux exemples, et il finit par lui persuader d'appeler le Prieur pour lui remettre ce qu'il avait pris. Dès qu'il l'eut fait et que le Prieur lui eut donné l'absolution, le diable s'enfuit. Le malade, sen-

tant son cœur tressaillir d'une espérance céleste, se prit à fondre en larmes, et peu après, il expirait dans une paix profonde.

Il n'en fut pas de même pour deux autres religieux propriétaires, dont il est fait mention dans le même livre. Le premier, ayant été envoyé de Bologne à Faënza, reçut sans permission quarante *solidi* avec une ceinture. De retour à Bologne, il ne s'en confessa pas. Une nuit, pendant qu'il dormait, avant Matines, des démons se précipitèrent sur lui, et l'emportèrent dans une vigne achetée récemment par les Frères. Là, ils lui brisèrent plusieurs bâtons sur le dos et se retirèrent, le laissant à demi-mort. Après Matines, les religieux attirés par ses cris, le vinrent prendre : il avait le corps tout livide, le visage couvert de plaies, et les mains enflées ; c'est à peine s'il put en guérir.

L'autre Frère appartenait au couvent de Sienne et sorti du monde n'en n'avait pas pour cela laissé les convoitises. Le bruit courait qu'il était propriétaire. Or un jour qu'il se trouvait assis sur une roche près de l'infirmerie, il en fut subitement précipité sans être poussé par personne. Dans sa chute, il vit près de lui un sombre fantôme qui lui dit : « Jugement de Dieu ! Juge-ment de Dieu ! » Le Prieur appelé aussitôt le trouva tout meurtri. Le Frère lui raconta ce qu'il avait vu et entendu, et fut une année entière à se rétablir. Mais, accumulant péchés sur péchés, il quitta l'Ordre et mourut misérablement. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 14 et 16.)

12.. — Au couvent de Saint-Sixte à Rome, mémoire d'un vertueux Frère convers qui, pendant une maladie, sembla jouir de l'esprit de prophétie. Il avait déjà fait plusieurs prédictions à beaucoup de personnes. Un Frère qui n'y ajoutait pas foi, lui dit en plaisantant : « Voyons, Frère, révélez-moi ce « qui doit m'arriver. » — « Malheureux, répondit le malade, malheureux, « rendez l'argent que vous avez volé. Vous avez vendu une charge de foin « qui appartenait aux Sœurs et vous en avez caché le prix... Voici ce qui « vous arrivera : Vous mourrez cette année sans qu'aucun Frère soit présent. » Cela s'accomplit à la lettre. Pendant que ce religieux gardait le monastère à Tivoli, sans compagnon, un abcès, qui s'était formé dans sa gorge, l'étouffa subitement. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 19.)

1550 — Au couvent de la Plata, dans la Province du Pérou, la sainte mort du V. P. FRANÇOIS MARTINEZ, illustre par les travaux et les fatigues qu'il endura dans ce vaste royaume pour la prédication de l'Evangile. Ce fut l'un des premiers religieux espagnols qui abandonnèrent les douceurs de la patrie pour voler à la conquête spirituelle du Nouveau-Monde, sans que la perspective des peines, qui les attendaient, fût capable de les détourner de leur généreux dessein. Le V. P. Martinez fut le cinquième religieux affilié dans la Province naissante de S. Jean-Baptiste du Pérou, et l'un de ceux qui se

rendirent à Rome pour obtenir l'érection de cette Province. Le Pape Paul III en expédia le Bref, l'an 1539, et dès lors la nouvelle Province fut reconnue et prit place après celle du Mexique.

Après s'être dépensé sans mesure pour la fondation et la dilatation de l'Ordre dans ces lointains parages, et avoir gouverné en qualité de Prieur le couvent de la Plata, ce digne missionnaire s'en alla recevoir la récompense de ses mérites vers l'an 1550. — (Mélendez, 1, 92 et 343.)

1569 — Au couvent de Paris mourut le V. P. PIERRE DORÉ, prédicateur distingué et profond théologien. Né à Orléans, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Blois, à peine âgé de quatorze ans. Envoyé à Paris après sa profession pour y suivre le cours de théologie, il se distingua bientôt par la vivacité de son esprit, ses progrès dans la science et la solidité de son érudition. Ces heureuses qualités lui valurent d'être honoré du bonnet de Docteur. Pendant quelques années il eut la régence des études au couvent de Saint-Jacques. En 1545, le V. Père était élu Prieur du couvent de Blois, et à ce titre siégeait comme second Définiteur au Chapitre du Mans. Les occupations de sa charge ne l'empêchaient pas de s'employer avec vigueur à la défense de l'Eglise, dans un temps où les hérétiques cherchaient à répandre partout leurs pernicieuses doctrines. Le P. Doré se posa bien vite en adversaire implacable de l'erreur. Sa parole enflammée se fit entendre dans les principales chaires du royaume et de la capitale. Il se faisait tout à tous et se conciliait la faveur des grands comme la reconnaissance du peuple. Claude de Lorraine, duc de Guise, et Antoinette de Bourbon, sa femme, fille du comte de Vendôme, le choisirent pour chapelain et lui confièrent la direction de leur conscience. La cour aimait à l'entendre; et au temps de carême, le V. Père adressait souvent la parole à la famille royale. Charles, archevêque de Reims, cardinal de Lorraine et son frère Louis, évêque de Troyes, qui assistaient à ses entretiens spirituels, lui donnèrent toute leur amitié. Il en fut de même du roi Henri II et de son épouse. En retour, le V. Père voulut par reconnaissance dédier à la famille royale plusieurs de ses principaux ouvrages.

Son ministère l'obligeait à prolonger son séjour dans Paris; néanmoins il passa quelques années à Châlons, car il aimait d'un amour de prédilection le couvent de cette ville où florissait une parfaite observance. Pendant l'une des stations, qu'il y prêcha, il conquit l'estime et l'affection de l'évêque, au point que le prélat ne pouvait se priver de sa société. Vers ce même temps, grâce à sa puissante renommée, le V. Père fut élu supérieur du Val-des-Choux, prieuré-chef d'une branche de Cisterciens. Il revenait fréquemment à Châlons, où il s'était réservé une cellule et dota même le couvent d'une belle bibliothèque construite à ses frais. Il gouverna son prieuré durant quelques années avec toute la sagesse que l'on pouvait attendre de son insigne piété et de sa prudence. Néanmoins il y renonça et rentra à Paris, où il s'appliqua à prêcher

et à composer des livres de dévotion. La mort le surprit au milieu de ces travaux. Il fut enterré sous les dalles du chœur, du côté de l'Evangile. Le Nécrologe de Châlons rappelle en ces termes sa mémoire : « Le 19 mai, « mourut à Paris, l'an 1569, le jour de l'Ascension, à l'heure de midi, Maître « Pierre Doré de Blois, religieux insigne et docteur illustre de la Faculté de « Paris. Il composa un grand nombre d'ouvrages qu'il laissa à la Biblio- « thèque des Frères-Prêcheurs. » — (Echard, II, 203-206.)

1597 — Au couvent de Bemfica, en Portugal, mourut saintement le V. Fr. SÉBASTIEN DE GOES. C'était dans le siècle un très habile chirurgien. Pendant qu'il exerçait son art, exposant même sa vie au service des pestiférés, pendant une peste cruelle qui ravagea Lisbonne l'an 1569, il fut tellement touché du dévouement de nos Pères, qui, eux aussi, bravaient la mort, mais avec des vues toutes surnaturelles, qu'il rentra en lui-même. Considérant alors combien dans un même danger les espérances étaient inégales, les uns travaillant pour l'éternité, et les autres pour une vaine récompense terrestre, il forma le dessein d'employer plus utilement ses talents. Et tandis que les médecins s'empressaient de retirer de riches salaires de leurs services, lui, mieux avisé, s'en alla demander humblement l'habit de l'Ordre au couvent de Bemfica, au grand étonnement de la ville et de toute la cour, où il était tenu en haute considération. Il y passa dix-neuf ans, faisant le bien sans bruit, servant ses Frères avec toute l'assiduité possible et même les personnes du dehors avec la permission de ses supérieurs, sans autre but que la récompense du ciel. Il la reçut d'autant plus abondante qu'il l'avait recherchée avec plus de désintéressement. — (Sousa, 2^e part, II, ch. 15.)

16.. — Au couvent de Saint-Paul à Séville, la mémoire du V. P. FRANÇOIS DE LA CROIX, frère aîné du duc de Béjar et héritier légitime de cette puissante maison. Mais les grandeurs du siècle avaient moins d'attrait pour lui que les livrées de la pauvreté et de l'humilité religieuses. Il méprisa généreusement tout ce que le monde pouvait lui promettre et se consacra au service de Dieu et du prochain dans l'Ordre de S. Dominique. Les religieux du couvent de Badajoz, charmés de ses vertus, l'élurent Prieur ; il fut en outre consultant du Saint-Office, et décéda chargé de mérites vers l'an 1600. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 63).

1603 — Au couvent de Saint-Dominique de la ville de Huète, Espagne, mourut le V. F. MICHEL RUYSS, homme céleste, entièrement détaché des choses de la terre. D'une innocence et d'une simplicité admirables, il pensait et parlait bien de tout le monde, ne se plaignant jamais de rien. On le voyait dans une présence continuelle de Dieu et si ami de la retraite, que les

supérieurs l'ayant envoyé au couvent de Madrid, il les pria, au bout de quelque temps, de l'autoriser à revenir à Huète où il jouissait d'une plus profonde tranquillité; ce qui lui fut accordé. Ses plus chères occupations étaient celles du chœur, qu'il suivait nuit et jour avec une modestie et une ferveur angéliques. La crainte d'incommoder ses Frères par quelque longue maladie, lui fit demander à Dieu de ne pas le laisser languir, quand il lui plairait de le retirer de ce monde. Sa prière fut exaucée. Une nuit, après Matines, il tomba malade et expira saintement le matin même, muni de tous les sacrements, l'an 1603, dans la soixante-quinzième année de son âge. — (Lopez, 3^e part., II, ch. 28).

1646 — A Paris, au couvent du faubourg Saint-Honoré, mourut le V. P. DOMINIQUE DUNANT, originaire de la Savoie. Il naquit de parents très honnêtes et eut l'insigne honneur d'être tenu sur les fonts baptismaux par S. François de Sales.

Il exerçait la profession d'avocat, lorsque dans un âge un peu avancé il brisa sa carrière et vint prendre l'habit de l'Ordre à Paris, au nouveau couvent de la rue Saint-Honoré. Pendant son noviciat il se fit remarquer par son esprit de ferveur : son âge et son mérite donnaient encore un éclat particulier à ses vertus. Sa grande application à Dieu lui fit contracter un mal de tête qui lui dura toute sa vie. Néanmoins il le supporta avec tant de gaieté qu'il réjouissait et divertissait agréablement ses Frères sans jamais sortir des bornes de la modestie. A peine comptait-il six années de profession qu'il fut nommé Sous-Prieur à Toulouse. Sur ces entrefaites, le R^{me} P. Ridolfi, édifié de la rare observance de toutes les maisons de la Congrégation de Saint-Louis, dont Toulouse faisait partie, voulut l'introduire au couvent de Saint-Sixte de Rome. Dans ce but il choisit le P. Dominique Dunant pour en être le premier Prieur.

C'est à peine si, à Saint-Sixte, il y avait pour lors sept ou huit religieux et encore vivaient-ils tous dans le relâchement. Dès l'arrivée du nouveau supérieur la maison changea de face. En peu de temps il s'y forma une communauté nombreuse, un noviciat bien réglé et un *studium* florissant. Le Père Général, émerveillé de ce magnifique résultat, confia lui-même au Prieur la direction de sa conscience. Les personnages les plus notables de la ville en firent autant; entre autres la princesse Borghèse, nièce du Pape Paul IV : ce qui grandit encore la réputation des religieux de Saint-Sixte. D'autre part, des sujets d'élite se présentaient; nous citerons entre tous l'éminentissime cardinal Howard, l'un des plus beaux ornements de l'Eglise et de l'Ordre à cette époque. Bientôt après, Dieu, ayant permis, pour couronner la patience du R^{me} Père Ridolfi, qu'il fût absous de sa charge, sans aucun motif, les Français, qui attiraient sur eux les yeux de toute la ville de Rome n'eurent plus la même protection. Du dehors certains personnages essayèrent d'in-

roduire le relâchement dans l'observance. Le P. Dominique s'y opposa de toutes ses forces, mais débordé, et ne pouvant résister à l'autorité, il prit le parti de se retirer avec ses compagnons. De retour à Saint-Honoré, il fut nommé Vicaire du couvent de Gonesse, ensuite Prieur de celui d'Amiens quand la réforme y fut rétablie. C'était un religieux de grand conseil, constant et ferme dans le bien. Il servait quelquefois humblement à la seconde table, gardait très exactement le silence. Il aimait beaucoup la retraite, fuyait les visites des séculiers et n'en faisait jamais sans une grande nécessité, surtout aux femmes et aux personnes pieuses.

Durant sa dernière maladie, l'habile médecin qui le soignait, l'avertit un jour de se préparer à la mort, lorsqu'il semblait au contraire se porter beaucoup mieux. Le bon religieux ne s'en étonna nullement, tant il était résigné à la volonté divine. Il demanda de faire sa confession générale en public, mais les supérieurs s'y opposèrent; puis, ayant reçu les derniers sacrements, il entra dans un profond recueillement et passa de ce repos temporel aux douceurs de celui de l'éternité (1646). Il était dans la cinquante-sixième année de son âge. — (*Mémoires de Saint-Honoré.*)

13.. — Au monastère de Saint-Dominique le Royal, l'illustre princesse CONSTANCE DE CASTILLE, nièce de D. Pedro le Justicier, roi de Castille, religieuse de grande vertu. Elle fut longtemps Prieure de son monastère et y fit transférer les corps de son père D. Juan, infant de Castille, de sa mère, du roi D. Pedro et de deux infantes d'Espagne. Depuis lors, le monastère porta toujours le nom de Saint-Dominique le Royal. Cette sainte femme était très dévote à la Passion; ce qui lui fit obtenir la permission de célébrer la fête des Saints-Clous. Elle fut enterrée dans le chœur, sous une magnifique pierre tombale, sur laquelle on grava son effigie. Environ deux cents ans après, on ouvrit son sépulcre, et l'on trouva son corps parfaitement conservé. — (Lopez, 3^e part, 1, ch. 33.)

16.. — Au monastère de la Très Sainte Vierge à Montémor, les Vénérables Sœurs ELÉONORE DE SAINTE-URSULE et DOMINIQUE DE LA CONCEPTION, religieuses converses, d'une vie très pure. Elles avaient une sainte émulation pour la pratique des vertus, se montrant en toute rencontre humbles, patientes, laborieuses et charitables. Bien que continuellement occupées aux emplois de leur profession, elles ne laissaient pas de s'infliger de rudes pénitences. Dieu les favorisa de grâces insignes : les saints leur apparaissaient pour les encourager au bien; et l'une et l'autre prédirent le jour de leur mort. Elles s'y disposèrent par de fervents actes d'amour et le virent venir avec une joyeuse résignation. — (*Act. Cap. gen.*, 1670.)

1611 — Au monastère de l'Annonciation de Lisbonne, mourut en odeur

de sainte l'angélique Sœur MARIE DE JÉSUS. Elle naquit dans les environs de Lisbonne de parents fort honnêtes. Dès sa plus tendre enfance elle partageait son repas avec les pauvres, priaît sans cesse, et se levait la nuit secrètement pour faire oraison. Un peu plus tard, le Saint-Esprit la pressant de renoncer tout à fait au monde, elle se présenta au monastère de la Mère de Dieu à Lisbonne. Ses parents, effrayés de l'austère observance qu'on y gardait, lui promirent de ne point s'opposer [à sa vocation, mais seulement si elle choisissait une autre retraite. Par déférence, la pieuse enfant accéda à leur désir et entra au couvent de l'Annonciation, où elle prit l'habit à dix-neuf ans. La vie pénitente, qu'elle avait menée jusque-là, lui fit trouver bien facile tout ce qu'on lui imposait : les mortifications les plus sévères du noviciat n'étaient pour elle que douceurs et jouissances. Elle couchait sur la dure, pratiquait ponctuellement la Règle et pour prier prenait encore sur son sommeil, avant et après les Matines.

Dieu proportionnait la multitude de ses consolations à la générosité de cette âme candide. Ses Sœurs, ses maîtresses, son confesseur, le P. Manuel d'Arvellos, assuraient à l'envi que Sœur Marie de Jésus était plutôt un ange qu'une créature mortelle. On comprend que le démon n'ait pu voir sans envie une ferveur si soutenue. Maintes fois il essaya, mais en vain, de la détourner de ses exercices par des persécutions ouvertes et ridicules, cherchant à l'inquiéter par des bruits et des frayeurs étranges.

Ce fut dans ces sentiments admirables qu'elle acheva son noviciat. Elle fit profession, et continua avec encore plus de perfection ce qu'elle avait commencé si joyeusement. Les douceurs extraordinaires qu'elle goûtait au service du bon Maître l'empêchaient de compter avec ses forces. Sa complexion délicate ne soutint pas longtemps le poids d'une vie plus angélique qu'humaine, et peu de mois après sa profession Sœur Marie de Jésus fut atteinte d'une fièvre aigüe, qui prit presque aussitôt un caractère alarmant. Les médecins, à bout de ressources, prescrivirent l'air natal. Cette décision porta un coup sensible au cœur de la malade. Toutefois les supérieures, qui tenaient à la sauver, consentirent à la rendre pour un temps à ses proches. Le chagrin qu'éprouva la vertueuse Sœur de ne plus se voir dans sa bénie clôture fit empirer le mal. Sentant sa fin approcher, elle redoubla ses instances pour être ramenée dans sa famille religieuse. La joie qu'elle éprouva de rentrer dans la communauté ranima ses forces. Elle vécut encore dix-huit jours, qu'elle passa entièrement à remercier le Seigneur de la grâce, qu'il lui faisait, de mourir au milieu de ses compagnes. Elle rendit en paix son âme à son Créateur, l'an 1611. —(Sousa, 3^e part., I, ch. 8.)





XX MAI

La Bienheureuse COLOMBE DE RIÉTI

Fondatrice du monastère de la Colombe, à Pérouse ()*

(1467-1501)

ENTRE Rome et Ancône, au pied des riantes montagnes de la Sabine, s'étend une petite vallée, entremêlée de bois et de fraîches prairies, où coulent en abondance des eaux toujours vives. Le Vellino, qui les recueille, s'épanche un peu plus loin et alimente tout un groupe de petits lacs pittoresques et sinueux. Riéti s'élève sur ces bords. Cette petite ville, patrie de Numa Pompilius, second roi des Romains et des empereurs Vespasien, Titus et Domitien brille, pour l'Ordre de Saint-Dominique de gloires bien supérieures. C'est à Riéti, que saint Dominique a été canonisé par le Pape Grégoire IX en 1234, et c'est dans ses murs, que vit le jour la Bienheureuse, dont nous allons retracer l'histoire.

Vers 1450, un honnête ouvrier de Coldiscepoli, nommé Ange Antonio Guadagnoli, quitta son pays natal et le diocèse de Narni pour se fixer à Riéti. Devenu veuf, il se remaria avec une pieuse jeune fille de la localité, Jeanne ou Vanna, dont il eut plusieurs enfants. La Bienheureuse Colombe fut le premier fruit de cette union.

(*) Jacobilli, *Vite de Santi e Beati dell'Umbria*, 1, 527-537 ; Grimoüard de Saint-Laurent, *Vie de la B. Colombe de Riéti*, etc.

De merveilleux pronostics marquèrent, dès avant sa naissance, la vie angélique que devait mener sur la terre cette enfant de bénédiction. Sa mère, loin d'éprouver les incommodités ordinaires à son état, se sentait douée d'une agilité surprenante. Elle prit même en dégoût les aliments plus substantiels et ne se nourrit que de légumes ou de fruits. Au moment où elle donnait le jour à sa petite fille, on vit des anges mener une ronde devant la maison en se donnant la main, pendant que des harmonies célestes résonnaient dans les airs. En souvenir de ce fait, il fut décidé que l'enfant s'appellerait *Angellela*, *Angéline*.

A peine était-elle présentée à l'église pour le baptême qu'une blanche colombe apparut, voltigea trois fois au-dessus des fonts sacrés et, se posant sur la tête de l'innocente créature, fit pénétrer son petit bec dans sa bouche ; elle s'éleva ensuite dans les airs et disparut. Les témoins de cette merveille étaient nombreux ; la nouvelle s'en répandit partout, et d'une voix unanime les habitants du pays ne désignèrent plus cette Angéline bénie, que sous le nom de Colombe, qui lui resta.

Elle n'avait que quelques mois et déjà elle donnait des indices évidents de sa future sainteté. Voulait-on par exemple la laver dans un bassin de cuivre, elle refusait de se laisser baigner, comme pour montrer que c'était bien assez pour elle d'une cuvette de bois. Le vendredi elle ne consentait à prendre le sein qu'une seule fois, vers le milieu du jour. Dès l'âge de trois ans, elle introduisait dans son lit des morceaux de bois et jusqu'à des épines. Un an après, elle essaya de jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau et de marcher pieds nus. Ayant appris la Salutation Angélique, elle se mit tout spécialement sous la protection de la Sainte Vierge.

Entraîné par cet exemple, un de ses frères, nommé Jean, plus jeune qu'elle, suivait ses pieuses pratiques. De bonnes voisines n'y voyant que jeux d'enfance, disaient au petit Jean : « Oui, nous donnerons à « Colombe, un beau mari; et à toi une femme aussi bien belle. » — « Non, non, répondait l'enfant. Colombe sera Sœur et moi je serai « Frère. » Il parlait plus sérieusement qu'on ne le croyait ; et Colombe, de son côté, avançait dans la voie où l'Esprit-Saint l'avait engagée. A dater de cette époque, elle ne se servit plus que de tuniques de laine, ceignit ses reins d'une grosse corde à nœuds et se donna de violents coups de discipline en l'honneur de la Passion.

Ses parents étant tombés dans l'indigence, Colombe était contrainte

de travailler des mains, ce qu'elle faisait avec beaucoup d'application, sans néanmoins entraver en rien l'esprit de piété. Un jour qu'il n'y avait plus de pain dans la maison, sa vertueuse mère lui ayant avoué tout bas sa détresse, la sainte fille court se mettre à genoux dans son petit oratoire. Elle venait de commencer sa prière, quand des personnes amies se présentèrent à la porte pour apporter du secours à ces pauvres gens.

Une nuit, comme elle était en oraison, tandis qu'autour d'elle tout reposait dans le silence, le Sauveur lui apparut. Assis sur un trône d'or, il avait à ses côtés, saint Pierre, saint Jérôme et saint Dominique. Colombe, humblement prosternée, demanda à Jésus sa bénédiction, puis, faisant vœu de virginité, elle le prit à jamais pour époux. Notre candide enfant avait à peine douze ans, lorsqu'elle fut favorisée de cette grâce.

Sur ces entrefaites un jeune homme fort riche la recherche en mariage ; et ses parents, dans l'espoir d'échapper enfin à la pauvreté, promettent le consentement de leur fille, conviennent de la dot et du jour du mariage ; seule la future épouse ne savait rien. Dans la nuit, qui précédait le jour assigné pour la conclusion du contrat, deux vénérables personnages lui apparurent en habits de dominicains et l'avertirent de se rendre, dès la pointe du jour, dans l'église de Saint-Marion. Elle devait y trouver une religieuse, qui lui indiquerait la conduite à tenir. Colombe obéit, et comme elle approchait du lieu désigné, elle fut accostée par une Sœur, qui lui dit : « Sachez, mon « enfant, que ce soir même on veut vous marier. A aucun prix ne « consentez à prendre un autre époux que Jésus-Christ. Coupez vos « cheveux et offrez-les à ceux qui vous recherchent. » Ces paroles achevées, elle disparut.

Le soir venu, le prétendant arriva suivi de tous les siens. La jeune fille lui fut présentée. Ses traits ne trahissaient aucune émotion, et elle répondit simplement : « Vous venez me demander mon consentement ; attendez, je reviens à l'instant. » Colombe se rend alors dans une chambre haute, coupe ses cheveux et les tenant à la main, revient aussitôt : « Tenez, dit-elle, prenez ces insignes des vanités du « siècle et voyez l'estime que j'en fais. Je suis liée à un époux, qui ne « demande rien de tout cela. Je suis seulement peignée que ce jeune « homme ait mis trop d'empressement à me rechercher ; car, avant « peu, il portera la peine de sa faute. »

Ces paroles prononcées avec fermeté produisirent une telle impres-

sion, que tous les assistants, confus et interdits, ne surent que répondre et se retirèrent sans rien objecter. A quelque temps de là, le jeune homme mourait de chagrin ; et Ange Antonio, se ressouvenant des autres merveilles, dont sa fille avait déjà été honorée, la laissa désormais en paix. Pour mieux favoriser sa piété et ses saints exercices il lui affecta dans la maison une chambre isolée, où elle pouvait vaquer librement à l'oraison, et il lui permit de se rendre aux églises, quand bon lui semblerait. Sa mère ne goûtait que médiocrement un tel genre de vie. Néanmoins, la voyant si obéissante et si laborieuse, elle se rendit enfin à ses désirs. Il n'en fut pas de même de l'un de ses oncles ni de son frère aîné, qui la perécutèrent cruellement. Ce dernier surtout, exaspéré des résistances opposées à ses volontés, en vint au point de chercher à la tuer. Plusieurs fois il se posta tout armé sur son chemin ; il aurait infailliblement exécuté sa maudite résolution, si Dieu, qui veillait sur son 'épouse, ne l'eût arrêté par la vue des Anges, envoyés pour défendre la Bienheureuse.

Cependant le démon, l'inspirateur de ces indignes desseins, ne voulut point s'avouer vaincu ; il entreprit d'attaquer lui-même cette forteresse jusque-là inexpugnable. Il eut recours à la violence. Une main infernale arrachait le voile de la Bienheureuse, la tirait par ses habits. Un jour même le démon lui appliqua un si violent soufflet, qu'en tombant la face contre terre Colombe se brisa plusieurs dents. Il s'avisait de couper le fil de son Rosaire et en dispersait les grains dans la chambre. Voulait-elle la nuit se mettre en oraison ? il éteignait sa lampe ou lui apparaissait sous des formes horribles. Toujours sereine au milieu de l'orage, notre Bienheureuse recourait à Jésus, invoquait dévotement son Très Saint Nom, redoublait ses pénitences, et mettait l'ennemi en fuite.

Les abstinences de Colombe tenaient du prodige. Au lieu de se contenter d'un carême elle s'en imposait cinq. Le premier depuis la Toussaint jusqu'à Noël ; le second de la Septuagésime jusqu'à Pâques ; le troisième des Rogations à la Pentecôte ; le quatrième depuis la Trinité jusqu'à l'Octave du Saint-Sacrement ; le cinquième de la Fête de S. Dominique à l'Assomption. Elle jeûnait en outre tous les vendredis et samedis de l'année.

Dans le principe, elle pratiquait ces jeûnes au pain et à l'eau, puis elle en vint à ne plus même manger de pain et à se contenter de quelques fruits ou d'herbes cuites. Sa principale nourriture était le Très Saint Sacrement de l'autel. Chaque jour, elle faisait la communion

spirituelle et son confesseur lui permit de s'asseoir à la sainte Table chaque premier dimanche du mois et aux fêtes principales. Plus tard, elle eut le bonheur de communier à toutes les fêtes, et il arriva plus d'une fois que Notre-Seigneur se donna à elle par la main des Anges.

Elle honorait singulièrement les prêtres, et lorsque la bienséance le lui permettait, elle leur baisait les mains avec beaucoup de dévotion et de révérence.

Son confesseur, religieux de l'Ordre, voyant tant de ferveur et de sainteté dans cette jeune fille, l'autorisa, sur ses instances réitérées, à ceindre ses reins d'une chaîne de fer large de quatre doigts. Enfin le Ciel, déjà si prodigue de ses faveurs envers notre candide Colombe, la fixa pour toujours dans sa vocation par une apparition merveilleuse. Dans un ravissement, elle vit devant elle trois saints fondateurs d'Ordres : S. Benoît, S. François et S. Dominique. Chacun d'eux l'invitait à prendre les livrées de sa famille religieuse ; mais Colombe, ayant depuis longtemps fixé son choix sur les deux couleurs dominicaines, comme lui représentant mieux l'innocence du cœur et la mortification du corps, arrêta sa vue sur le B. Patriarche Dominique. Alors, étendant ses bras vers elle, le Saint la couvrit de sa chape. Au même moment il s'exhala un tel parfum de ce vêtement sacré, que la Bienheureuse en demeura toute pénétrée. A la suite de cette vision, Colombe obtint de ses parents la permission de revêtir l'habit du Tiers-Ordre des mains du P. Thomas de Foligno, Prieur du couvent de Riéti, le dimanche des Rameaux de l'an 1486. Elle avait dix-neuf ans.

Mais avant de la suivre dans la retraite où elle acheva de se sanctifier sous la Règle de S. Dominique, nous avons à mentionner quelques grâces insignes, dont elle fut comblée dans la maison paternelle.

Comme le P. Jacques de Citta-di-Castello, son confesseur, avait un certain talent pour modeler, elle lui avait demandé de lui faire quelques figurines représentant le mystère de Noël pour qu'elle pût orner son petit autel. Le Père en fit la promesse et oublia. La nuit de Noël venue, le divin Enfant suppléa magnifiquement à cette inadvertance. Lui-même apparut à Colombe, tel qu'il était dans la crèche. A côté de lui se tenaient la Sainte Vierge et Saint Joseph, non loin de là le bœuf et l'âne, et au-dessus trois beaux Anges, qui chantaient le *Gloria in excelsis*.

Le jour de l'Epiphanie, comme ce même confesseur ouvrait de grand matin les portes de l'église, il vit descendre du ciel sur la maison occupée par Colombe un globe de lumière éblouissant. Peu après, la sainte venait le prier d'entendre sa confession. Il lui demanda si, à l'aurore, elle n'avait pas vu quelque chose. « Mon Père, répondit-elle, j'ai prié mon doux Maître de me montrer l'étoile qui avait conduit les Mages à Bethléem. J'étais à genoux et toute pénétrée de cette pensée, lorsque me sentant avertie par un léger attouchement, je levai la tête et vis une brillante étoile, qui illuminait toute la maison ; l'étoile disparue, la maison resta cependant inondée de cette lumière surnaturelle. »

Ce n'était pas seulement vers les Mystères de la sainte Enfance, que se portaient les contemplations de notre Bienheureuse. Une nuit, elle méditait sur la Passion. Lorsqu'elle en vint à la flagellation, elle fut prise d'une douleur inouïe, et brûlant du désir de se substituer au Sauveur, elle saisit sa discipline et se frappa si violemment, que sa mère, réveillée par le bruit, accourut tout en larmes. « Ma fille, ma fille, criait-elle, que fais-tu là ? Pourquoi te tuer ? » Mais Colombe absorbée par la pensée des souffrances de Jésus demeurait sans réponse, insensible à tout ce qui se passait autour d'elle.

Un autre fois pendant la messe, elle vit Notre-Seigneur au-dessus du calice, et comme attaché à la croix, couronné d'épines et le côté ouvert. A ce spectacle attendrissant elle tomba comme en agonie, prête à rendre le dernier soupir. On avertit son confesseur. « Priez pour moi, mon Père, lui dit-elle ; car je crois que, si je vois encore un pareil tableau, j'en mourrai de douleur. »

Ses extases étaient d'une fréquence extraordinaire. Elle perdait complètement l'usage des sens. La première fois que sa mère la trouva dans cet état, affaissée devant son petit oratoire, elle n'y comprit rien. La supposant endormie et voulant la soulever, elle la fit tomber à la renverse et la crut véritablement morte. La malheureuse femme appelle au secours ; les voisines accourent, toutes ensemble discutent et s'en prennent au confesseur qui, d'après leur jugement, aurait laissé cette enfant se livrer à des austérités excessives et mourir de souffrance et d'inanition. Quelques-unes vont même jusqu'au couvent. Le Père intervient alors, se excuse en rappelant la jeune fille à la vie extérieure et en la rendant à sa mère.

Ces merveilles avaient eu bien vite du retentissement au loin, et un pieux évêque espagnol vint à Riéti tout exprès pour voir la Bien-

heureuse. Entré dans la cathédrale, il aperçut un groupe de jeunes personnes auxquelles il s'adressa pour obtenir les informations dont il avait besoin ; celles-ci n'étant pas en relation avec Colombe, ne purent qu'imparfaitement le satisfaire. Le lendemain, il revint à l'église et au-dessus de la tête d'une jeune fille en prière, il aperçut une brillante étoile. Ravi de cette céleste indication, il s'approcha. Colombe lui parla quelque temps en présence de l'une de ses tantes, et, après l'avoir exhortée à la persévérance, il l'engagea à s'appliquer particulièrement le Psaume : *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, à s'en rendre même la récitation familière. Il se retira ensuite, lui laissant avec sa bénédiction une petite croix d'argent, qui renfermait des reliques et qu'elle porta jusqu'à sa mort.

Une fois revêtue de l'habit blanc de S. Dominique la douce servante de Dieu comprit que pour se pénétrer de l'esprit de son Ordre, aucun moyen ne valait une ardente dévotion envers la Très Sainte Vierge ; et dans ce but elle entreprit un pèlerinage à un des sanctuaires de Marie, qui était en grande vénération, Notre-Dame *della Quercia*, près de Viterbe. Elle partit accompagnée de quelques Sœurs du Tiers-Ordre et de plusieurs de ses parents. A la nouvelle de son projet, les populations se pressent de tous côtés sur le passage pour contempler ses traits et l'entendre parler du ciel. A Narni, on la reçoit comme un ange. Le troisième jour de marche, la petite caravane rencontrait aux approches d'un bois une troupe de soldats d'une physionomie peu rassurante. En tête marchait Colombe, que ses jeunes compagnes suivaient en tremblant. Quand elle fut près de ces soldats, elle leur dit d'un ton ferme : « Si vous mettez la main sur moi, vous avez mangé votre dernier morceau de pain. » Stupéfaits à ces paroles, ils laissèrent passer le pieux cortège, et les voyageuses arrivèrent à Viterbe en bénissant Dieu, qui les avait si bien protégées.

Les abords du sanctuaire de Notre-Dame *della Quercia* se trouvaient encombrés d'une foule nombreuse, si agitée et si confuse qu'il semblait impossible de la traverser. Tout ce rassemblement était occasionné par une femme possédée du démon et que l'on conduisait devant la sainte image. La malheureuse criait de toutes ses forces. « Allons à elle », dit Colombe. Quand elle eut prié dans le sanctuaire, elle s'avança vers la chapelle, où se tenait la possédée. « De la part de Jésus, dit-elle au démon, je t'ordonne de la quitter, et ne t'avise pas désormais de la tourmenter. » — « Je suis là depuis dix-huit ans, reprit l'esprit immonde, nul n'a pu m'en arracher ; tu ne feras rien

« de plus par tes paroles. » La Bienheureuse connut par révélation à quoi tenait la puissance du démon. Mettant alors la main sur la démoniaque, elle lui arracha certaines formules écrites et les fit brûler. Puis amenant la pauvre femme devant l'image de Marie, elle commanda de nouveau à l'esprit infernal de sortir. Il fut alors rejeté sous forme de vomissement fétide.

Cet événement merveilleux causa une émotion dans la ville. Nos voyageuses avaient hâte de quitter Viterbe. Mais à Narni les habitants complotèrent pour retenir chez eux la Bienheureuse, qui n'attendit pas le jour pour se remettre en route ; il fallut fuir et prendre un chemin différent pour échapper aux recherches. La petite troupe parvint ainsi sur les bords du lac de *Pie-di-Lugo*, et monta dans une barque pour le traverser. Cependant une furieuse tempête s'était déchaînée et Colombe reposait doucement dans la barque. Réveillée par ses compagnes, elle ne perdit point son calme : elle les rassura et leur prédit qu'elles arriveraient toutes à bon port. L'ouragan s'évanouit en effet et fit place à une tranquillité parfaite.

De retour à Riéti, la Bienheureuse y devint l'objet d'une grande vénération. Tous ceux qui étaient dans la peine avaient recours à elle : les infirmes, les malades, les prisonniers.

Un habitant de Riéti, aidé de deux paysans à gages, avait assassiné un riche marchand. Le coupable finit par être découvert et condamné à mort, malgré les efforts de sa famille pour obtenir sa grâce du pape Innocent VIII. A force de supplications et de larmes on obtint l'intervention de Colombe. Touchée de compassion, celle-ci leur dit qu'il fallait recourir à sainte Catherine de Sienne et prier avec ferveur. Pendant ce temps les adversaires insistaient à Rome pour que la justice suivît son cours. Les pauvres parents, désespérant de sauver le condamné, revinrent à Colombe : « Entrez au moins dans la prison, » dirent-ils, afin d'obtenir du prisonnier, qu'il se convertisse et ne meure pas dans le désespoir. » Colombe s'y prêta volontiers, et décida le meurtrier à se confesser. Quand il se fut reconcilié avec Dieu, elle lui dit : « Soyez tranquille, vous ne mourrez pas cette fois. » Sur la fin du même jour, arrive le décret qui enjoignait de décapiter le coupable. Nouveaux appels à la charité de Colombe : « Vous avez affirmé qu'il ne mourrait pas, disent les parents, et on veut lui couper la tête. » — « N'ayez pas de doute, répète la Bienheureuse, il ne mourra pas cette fois. » Le condamné passa toute la nuit dans les transes. Mais le matin, un peu de sommeil lui

étant venu, il lui sembla voir une Sœur du Tiers-Ordre de S. Dominique entrer dans la prison. Elle le consolait, lui enlevait des pieds tous ses fers et le délivrait. Peu après arrivait un courrier avec un nouveau décret accordant la grâce désirée, une grâce complète.

A cette même époque se rapportent divers miracles de la Bienheureuse : nous relaterons les suivants. Un enfant de quinze ans, nommé Bernard, était gravement malade depuis plusieurs mois ; son état n'offrait plus aucun espoir, et depuis huit jours il ne prenait aucune nourriture. Dans sa détresse il avait appelé Colombe à son secours. Les parents du malade supplièrent la sainte de venir auprès du moribond. Quand elle arriva, le petit Bernard avait perdu connaissance, et il ne lui restait plus qu'un léger souffle de vie : elle s'approche, après avoir demandé qu'on la laisse seule près du lit. Cependant la mère, par une fissure de la porte, vit notre sainte poser son visage sur le visage de l'enfant, et souffler par trois fois sur le malade, qui ouvrit les yeux, et s'écria : « Dieu soit béni de ce que vous m'avez visité ! me voilà sauvé. » La mère rentra ensuite dans la chambre. « Comment es-tu, mon enfant, lui dit-elle ? Voilà Colombe, que tu désirais tant. » — « Je suis bien, répondit l'enfant, et j'espère que, par ses prières, je serai bientôt entièrement guéri. » Ce qui arriva, en effet, très promptement.

Dans cette même ville de Riéti, une pauvre veuve, nommée Barbe, avait loué des gens pour cultiver une vigne comprise dans son modeste patrimoine. Le pain ayant manqué pour le repas, elle voulut en emprunter, mais personne ne consentit à lui rendre ce service. Dans sa détresse elle versait des larmes, lorsque Colombe la rencontre. « Et où allez-vous, ma pauvre amie, tout en pleurs ? Qu'avez-vous ? » — « Hélas ! je ne trouve personne qui veuille me prêter le pain dont j'ai besoin, répondit la veuve. » — « Soyez tranquille, répartit Colombe, et rentrez chez vous ; Dieu y pourvoira. » La pauvre femme, ouvrant son cœur à la confiance, rentra dans sa maison, et elle trouva douze grands et beaux pains au fond de sa huche. Remplie de joie, elle rendit grâce à Dieu, reconnaissant bien, que c'était aux prières de Colombe qu'elle devait cette faveur.

Une pieuse femme, nommée Cécile, s'était liée d'une grande amitié avec notre Bienheureuse. Depuis huit ans elle était mariée et n'avait point d'enfants. Un jour, comme elle passait devant sa maison, Colombe lui dit : « Cécile, vous aurez bientôt un beau garçon. Je veux que vous l'appeliez Octavien. » La brave femme ne voulait pas

croire ; cependant la prédiction se réalisa. Cet enfant inattendu devint bientôt un enfant gâté ; Colombe s'en aperçut et dit à la mère : « Ne l'aimez donc pas avec tant de passion ; ce ne sera pas un fils unique. » Octavien, en effet, eut plusieurs frères, et, mieux élevé, il annonça de bonnes dispositions pour la vertu. Sur ces entrefaites, notre Bienheureuse allait habiter Pérouse. Quelques années après, le mari de Cécile vint la voir en cette ville, et Colombe lui demanda des nouvelles d'Octavien. « Il va bien, répondit le père. » — « Hélas ! non, reprit-elle, il est mortellement malade ; mais je vous en supplie, supportez cette épreuve avec patience et soumettez-vous à la volonté de Dieu. » De retour à Riéti cet homme, qui avait laissé son fils en bonne santé, le trouva effectivement sur le point de mourir.

II. — Pendant que la B. Colombe illustrait sa ville natale par l'éclat de ses vertus, Dieu la pressait en des songes mystérieux de quitter sa patrie. Il y avait deux ans qu'elle était dans la famille dominicaine, quand elle entreprit de nouveaux pèlerinages de dévotion. Sans avertir les siens, mais accompagnée de personnes sûres, elle se rendit à Foligno (20 août 1488). Sa première visite fut pour les Clarisses, au monastère de Sainte-Catherine. Dès qu'elle arriva sur le seuil de la maison, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et grande fut la surprise des religieuses de trouver tout à coup dans le cloître cette étrangère. L'une des plus anciennes voulut lui céder sa propre cellule. En la voyant toujours prier et avec tant de recueillement, on fut bientôt dans l'admiration. Les Sœurs s'étonnaient par-dessus tout qu'elle restât absolument sans boire ni manger.

Ce fut bien autre chose, quand elles l'aperçurent soulevée de terre, ravie en extase. A dater de ce moment, toutes insistèrent pour la garder ; les pieuses Clarisses ne songeaient à rien moins qu'à l'élire Prieure. L'humble Colombe n'accéda point à ce désir. Néanmoins son passage fut une grande bénédiction pour le monastère. Elle y resta dix-huit jours, juste assez pour remettre la communauté sur la voie de la ferveur et pour supprimer certains abus en opposition avec la sainteté de l'état religieux. La nouvelle de son séjour à Foligno s'étant répandue, l'évêque du lieu et le gouverneur de la ville députèrent un messager à Riéti pour prendre des informations sur son compte. Avec l'envoyé revinrent plusieurs Pères de saint Dominique et les parents de la Bienheureuse. Leur étonnement fut grand de la

trouver dans une maison qui n'appartenait point à son Ordre, et ils décidèrent qu'elle se retirerait au monastère des Dominicaines de *Santa Maria del Popolo*. Cinq jours après, Colombe quitta secrètement cette maison et prit la route d'Assise pour aller vénérer le sanctuaire de Notre-Dame des Anges. De là elle se rendit à Pérouse, où elle fut accueillie par le peuple avec des démonstrations indicibles de joie.

Quand elle entra dans l'église de Saint-Dominique, on lui présenta un petit enfant qui se mourait et à qui sa prière rendit une santé parfaite. César Borgia, étudiant à Pérouse, et plus tard cardinal, fut témoin du fait, ainsi que plusieurs autres personnages de distinction. L'action surnaturelle de Colombe sur les âmes se fit tout aussitôt sentir ; elle ramenait à Dieu les pécheurs les plus obstinés, pacifiait les esprits, opérait sur son passage des œuvres de bénédiction et dévoilait les mystères de l'avenir. La ville entière la consultait comme un oracle et la regardait comme une sainte. Pour ne point s'exposer à perdre un trésor d'aussi grand prix, les habitants de Pérouse résolurent de construire à leurs frais un monastère près du couvent de Saint-Dominique. Des obstacles surgirent et les choses traînèrent en longueur.

Entre temps, le Maître général des Dominicains intima à la Bienheureuse l'ordre de retourner à Riéti. Le Père chargé d'apporter cette décision et de la faire exécuter vint à elle et la trouva en extase devant un autel de la Sainte Vierge. Impatienté de ne pouvoir obtenir de réponse, il lui prit la tête dans les deux mains et la secoua violemment. Revenue à elle, Colombe se soumit à la volonté de son supérieur ; mais les habitants de Pérouse, instruits de ce qui se passait, fermèrent toutes les issues et mirent l'envoyé du Père général dans l'impossibilité d'accomplir sa mission.

Il fallut céder aux vœux du peuple et autoriser la construction du monastère. Les difficultés relatives à la place et aux dépenses disparurent par suite de la générosité des bienfaiteurs, et, en dépit d'obstacles de tout genre, le monastère fut achevé. La Règle fut celle qu'avait adoptée S. Catherine de Sienne pour les Tertiaires réunies en communauté. Colombe, âgée de vingt-trois ans, fut admise à la profession solennelle le jour de la Pentecôte 1490. A son exemple, plusieurs autres jeunes filles prononcèrent leurs engagements. Un certain nombre des anciennes Tertiaires se joignirent à elles, et avant deux années écoulées le nombre des Sœurs s'éleva jusqu'à cinquante.

Vers le même temps Colombe perdit son père ; sa mère prit l'habit du Tiers-Ordre et vint rejoindre la Bienheureuse au monastère de Sainte-Catherine. C'était le vocable de la maison nouvellement bâtie, mais après la mort de notre V. Sœur on ne le désigna plus que sous le nom de monastère de la Colombe.

En 1494 une terrible peste ravagea Pérouse et les environs. Le peuple et les magistrats se rendirent en foule au monastère pour consulter la Sainte. « Il faut, répondit-elle, recourir au Seigneur, et « prier instamment S. Dominique et Sainte Catherine de prendre les « habitants sous leur protection spéciale. » Sur son conseil on organisa dès processions et le fléau cessa ses ravages.

Les grâces éminentes de notre Bienheureuse, ses ravissements, ses extases étaient si sublimes, ses discours si enflammés, que son premier confesseur, l'ayant une fois entendue, en demeura tout confus et renonça à la confesser, disant qu'un pauvre pécheur comme lui ne méritait pas de conduire une âme si parfaite.

L'année 1495, le Pape Alexandre VI célébra à Pérouse les solennités de la Pentecôte. Or, sur son désir, Colombe lui fut présentée. Mais à peine eut-elle touché son vêtement qu'elle tomba en extase et demeura longtemps devant lui, immobile comme un rocher. Comme la situation se prolongeait, les religieux présents demandèrent que toutes les Sœurs fussent admises à baiser le pied du Vicaire de Jésus-Christ ; elles se retirèrent ensuite, excepté la mère de notre Bienheureuse, que le Saint-Père retint pour en obtenir des informations. On essaya vainement d'éloigner l'extatique ; elle serrait si fortement le bord du vêtement, qu'elle avait saisi, qu'on ne put faire plier les articulations de ses mains.

Quand la Bienheureuse eut repris ses sens, on la fit asseoir et on l'interrogea devant le Souverain-Pontife ; elle répondit à tout avec une sagesse surprenante. Puis, le Pape lui-même ayant pris la parole et fait porter ses interrogations sur des sujets très relevés, elle tomba de nouveau en extase. Alexandre VI, plus surpris que la première fois, s'adressa alors à son confesseur et lui dit d'un ton sévère : « Prenez garde, mon Père, je suis le Pape : dites-moi ce que vous en « pensez, en toute vérité. » — « Très Saint-Père, répondit celui-ci, « je sais que vous êtes comme Jésus-Christ lui-même, et je vous « dirai la vérité. Sœur Colombe est arrivée, il y a quelques années, en « cette ville où elle était inconnue, et depuis lors elle y a toujours « mené une vie sainte. Pour moi, dans le principe, j'ai eu des doutes

« à son égard et je l'ai observée avec soin, mais, tout ce qu'on disait
« en sa faveur, je l'ai vérifié par ma propre expérience. Elle vit dans
« un état d'abstinence extraordinaire ; en tout ce qui est du service
« de Dieu elle ne connaît pas de bornes et ses pénitences sont d'une
« grande rigueur. D'après tout ce que je puis en connaître, si en
« écrivant la Vie de S. Catherine de Sienne on changeait les noms
« et que l'on mît celui de Sœur Colombe, sous le rapport du genre
« de vie et des actions essentielles, tout demeurerait dans la vérité. »

Les témoins de ce colloque étaient dans l'admiration. Enfin, la servante de Dieu revint à elle et continua de répondre de la manière la plus limpide à toutes les questions qui lui furent adressées. Le Pontife lui témoigna sa pleine satisfaction et lui accorda toutes les grâces qu'elle pouvait désirer.

Deux ans plus tard Colombe eut une vision au sujet de l'état de décadence de l'Eglise et des châtiments dont l'Italie était menacée. Or, à cette époque, le trésorier de la chambre apostolique, désirant avoir quelques renseignements destinés au Souverain-Pontife, demanda une entrevue, qui eut lieu en présence du Père Sébastien, confesseur de la Sainte, dans la chapelle de Saint-Pierre Martyr. Colombe s'assit à terre, et, au cours de la conversation, raconta sous le secret la vision qu'elle avait eue, les priant de transmettre ce récit au confesseur d'Alexandre VI. Puis elle se laissa aller, en interprétant cette vision, elle ordinairement si pleine de mansuétude, à de si amers reproches, que les deux témoins en demeurèrent terrifiés. Le prélat, dans la suite, avoua au Père Sébastien que, durant tout le jour, il n'avait pu prendre aucune nourriture, tellement son saisissement avait été extraordinaire.

Les merveilles, qui éclataient dans la Bienheureuse, n'altérèrent jamais sa candide simplicité. Profondément humble, elle ne conversait avec personne, qu'en présence de son confesseur ou de quelques compagnes ; elle craignait de scandaliser le prochain. Elle modérait ses corrections par une grande douceur, et dans ses entretiens elle aimait à rappeler aux Sœurs que la Religion est semblable à la mer qui rejette de ses flots les cadavres. « De même, leur disait-elle, toute religieuse morte à la grâce ne pourra rester en communion : de toute nécessité, il faut qu'elle se corrige, sinon elle sera infailliblement repoussée sur le rivage du monde, ou, d'elle-même, sortira de l'asile béni de la clôture. »

Du jour où Colombe s'était renfermée dans son cloître, elle ne goûta

jamais ni pain, ni œufs, ni viande, ni vin, ni laitage. Elle ne prenait pour toute nourriture que quelques fruits, des herbes et un peu d'eau. Un tel genre de vie lui valut des persécutions vraiment étranges. On l'accusait de prendre en secret de la nourriture. Il n'eût pas été exact de dire qu'elle n'en prenait aucune. La vérité, c'est que chaque année, pendant le carême, elle ne prenait aucun autre aliment que la sainte Eucharistie. Le reste de l'année, elle acceptait parfois un fruit ou quelques herbes, mais en si petite quantité qu'elle ne pouvait y trouver le soutien naturel de sa vie. Notre Bienheureuse, d'ailleurs, était loin de faire étalage de ce privilège. Si on lui offrait des sucreries, des confitures, elle les recevait de bonne grâce, en public aussi bien qu'en particulier, pour les distribuer aux enfants et aux malades. Cette manière d'agir favorisait les dires de ceux qui l'accusaient de se nourrir en cachette, mais elle ne s'inquiétait nullement de ce qu'on pouvait penser. Pour fermer la bouche à ses détracteurs, son confesseur disait : « Si l'on voulait forcer Colombe à manger, il arriverait
« ce qui arriva à son frère, dans le temps où elle était encore à Riéti :
« il voulut lui faire avaler un œuf, et l'œuf se trouva miraculeuse-
« ment vide; ou encore, on se trouverait dans l'embarras des Cla-
« risses de Foligno; elles la contraignirent à prendre des aliments,
« et ces aliments Colombe fut forcée de les rejeter. On lui ferait ainsi
« beaucoup de mal. »

Cependant les plus odieuses accusations suivaient leur cours. Les choses allèrent si loin qu'on vint à lui interdire toute communication avec les personnes du dehors : le confesseur lui-même n'était pas excepté; seul un prêtre d'une rare ignorance fut laissé à sa disposition. La Bienheureuse abandonna à Dieu le soin de sa justification. Elle puisait toute sa paix dans la récitation du Psaume : *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, si bien approprié aux circonstances, et recommandé autrefois par l'évêque pèlerin venu d'Espagne. On peut dire qu'aucune épreuve ne lui manqua : défiance, reproches, injures, calomnies atroces, tout fut employé contre elle. Humble et résignée, elle endura tout; la tribulation fut pour son âme un puissant moyen de l'épurer et de l'attacher à Dieu, d'autant plus fermement, que le Seigneur devenait son unique appui.

Sa santé, déjà bien ébranlée, commençait à décliner visiblement. La Bienheureuse était sans cesse tourmentée par de violents maux de dents et d'estomac, et exténuée par ses fréquentes extases. Le temps des noces éternelles ne pouvait beaucoup tarder. Saint Dominique lui

apparut un jour tout radieux et lui dit : « Réjouissez-vous, ma fille, « elle n'est pas éloignée l'heure où vous serez unie pour jamais à « votre Epoux. » Le jour de l'Epiphanie 1501, elle eut un ravissement et resta sans vie apparente ; on la crut morte. Quand elle reprit connaissance, elle assura à ses Sœurs que Dieu voulait encore la laisser sur la terre jusqu'à l'Ascension. Elle se prépara à son départ, en renouvelant tous ses exercices avec la plus grande ferveur, surtout ses pénitences, et par la pratique du silence qu'elle ne voulut pas rompre une seule fois jusqu'au Samedi-Saint. Pendant ce temps, elle eut de nombreuses et admirables visions.

Malgré sa faiblesse, Colombe se traînait encore aux Offices publics. Le Samedi-Saint elle se rendit de grand matin à l'église et assista à toutes les cérémonies. Rentrée dans sa cellule, la Bienheureuse dut s'étendre sur les planches qui lui servaient de lit, et à partir de ce moment ce fut dans cette cellule qu'on célébra la sainte Messe et qu'elle reçut la communion. Pendant trente-trois jours elle fut aux prises avec une fièvre ardente : elle n'en restait pas moins couchée sur sa planche, enveloppée dans son cilice et toujours serrée par ses chaînes de fer. Pour se soutenir, elle ne buvait qu'un peu d'eau ; une seule fois, par obéissance à son confesseur, elle accepta de la tisane. Une autre fois la Prieure en ayant mêlé dans l'eau, qu'elle lui présenta comme de l'eau pure, le verre, au moment où la malade allait boire, se brisa entre ses mains ; depuis lors, on renonça à toute tentative de ce genre.

Rien n'était admirable comme le spectacle de sa patience. Au milieu des langueurs les plus accablantes, des douleurs les plus vives, elle était toujours sereine, douce et affable, appliquée à l'oraison et aux saints entretiens. Quelquefois, elle éprouvait de tels maux de dents que la douleur lui arrachait des larmes, mais de plaintes, jamais ; seulement quand la souffrance était trop vive, la malade invoquait avec ardeur son doux Jésus.

Si la Bienheureuse tenait à éloigner les gens du dehors, elle n'agissait point ainsi envers ses Sœurs bien-aimées. Elle fit venir les plus jeunes auprès d'elle et se mit à leur parler de la majesté de leur divin Epoux et de la gloire, qui les attendait près de lui. « Considérez, leur « dit-elle, qu'il est beau en toute circonstance de sa vie, mais qu'il a « revêtu sa suprême beauté sur la croix ; il est fort partout, mais plus « puissant sur la croix ; partout aimable, mais sur la croix le plus « aimant des amis ; partout il est suave, mais c'est sur la croix

« ses parfums surpassent tous les aromates. Réjouissez-vous
« avec moi, très chères filles, car je vais célébrer mes noces céles-
« tes... Et vous, mon Père, ajouta-t-elle, en s'adressant à son confes-
« seur, conduisez l'orchestre et chantez, préparez les fleurs, couvrez-
« moi de guirlandes; rendez-moi belle pour paraître en présence
« d'un Epoux si ravissant de beauté! »

Le temps des noces était venu : cette douce et pieuse vie touchait à son terme. Ayant obtenu de visiter la Bienheureuse, son ancien confesseur lui adressa quelques paroles : « Soyez contente, dans la
« charité, ma chère fille, n'ayez point de crainte, les fruits que vous
« avez semés par la grâce de Dieu, vous les recueillerez bientôt dans
« la gloire. » A ces encouragements mêlés de larmes, elle répondit en fortifiant à son tour son visiteur : « Et vous aussi, mon Père,
« lui dit-elle, soyez un fidèle combattant, montrez-vous l'ami de
« Dieu et vous triompherez de l'ennemi. »

Le bon père revint la voir, et comme son état s'aggravait visiblement il se mit en devoir de lui administrer l'Extrême-Onction en présence de toute la communauté. Quand la cérémonie fut terminée, il se recommanda à ses prières, l'excita à la joie par d'ardentes paroles, puis se retira, la laissant avec son confesseur. La mourante se fit lire la Passion, et à ces mots : *Tradidit spiritum*, elle recommanda de nouveau son âme à Dieu. « O Reine des Anges, très douce Mère de
« Dieu ! ajouta-t-elle, mon Père S. Dominique, Catherine, ma Mère ! je
« vous recommande mon âme. »

Au milieu de la nuit qui précédait l'Ascension, le 20 mai 1501, l'Epoux attendu arriva. Le Père et les Sœurs, à genoux et en prière, tenant toujours leurs cierges allumés, continuaient d'entourer la mourante. On la vit alors, toute haletante de désir, ouvrir la bouche et on l'entendit répéter : « Mon Epoux ! mon Epoux ! venez, il est
« temps, recevez votre servante ! Seigneur, mon doux Seigneur,
« recevez... » Et c'est en prononçant ce dernier mot que cette pure colombe s'envola dans le sein de Dieu. Ses yeux ne s'étaient point fermés, la bouche était demeurée entr'ouverte, les joues avaient conservé toute leur fraîcheur ; elle semblait vivre ici-bas, mais elle s'était endormie dans le Seigneur et vivait de l'éternelle vie.

La Bienheureuse avait passé sur cette terre trente-trois années, trois mois et dix-huit jours.

En lavant son corps virginal, les Sœurs le trouvèrent affreusement déchiré par son âpre cilice, ses ceintures de fer et ses disciplines. On

le revêtit de l'habit blanc des Tertiaires, on mit dans la main un crucifix et un lis, et sur la tête une couronne de fleurs. Il fut ensuite transporté dans l'oratoire des Sœurs, où les principaux habitants de la ville vinrent le visiter. Le concours fut beaucoup plus grand dans l'église des Dominicains, où la précieuse dépouille fut portée le lendemain de l'Ascension pour l'Office solennel. Tous les frais des funérailles furent à la charge du trésor public. Le cercueil, orné d'or et de pourpre, était resté découvert, et la Bienheureuse, revêtue de l'habit de son Ordre, apparaissait semblable à une reine digne du roi, son époux. Les restes mortels restèrent exposés toute la journée et le lendemain. C'était à qui l'approcherait, lui baiserait les pieds et les mains, ferait toucher des chapelets. Le visage était angélique, il avait la fraîcheur de la rose ; les lèvres gardaient leur teint naturel et les membres toute leur souplesse. Un délicieux parfum s'exhalait du saint corps.

La Bienheureuse Colombe fut ensevelie dans la chapelle de Sainte Catherine de Sienne, où l'on plaça l'építaphe suivante :

AD LAUDEM
ET GLORIAM

DEI ET
DOMINI

JESU
CHRISTI

Beata Columba de Ordine Pœnitentiæ S. Dominici, Virgo invicta Christi, innocens hic et humilis, patiens, devotisque prædita exemplis, jam fulget in excelsis inter angelicos choros æthereis redimita rosis : Perusiamque urbem inclytam, quam sua præsentia claram fecerat, apud Deum advocacy protegat, suisque piis reliquiis ditat.

Optimæ virgini ac bene merenti.

Fr. S. P., magister.

« A la Bienheureuse Colombe, de l'Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique, vierge innocente ici-bas et toujours humble, patiente, « modèle de piété, maintenant dans le bonheur de la gloire au plus « haut des cieux, ornée de roses célestes, au milieu des chœurs « angéliques. Pérouse, cette noble cité, dont elle a accru la célébrité « par son séjour, est aujourd'hui placée sous sa protection, et « enrichie de ses pieuses reliques.

« A cette vierge excellente, toute remplie de mérites.

« Frère Sébastien de Pérouse, Maître. »

Le jour même de l'Ascension, vers l'aurore, un Religieux de notre couvent de Ferrare voyait la Bienheureuse prendre son vol vers le ciel. De son côté, la B. Osanna de Mantoue affirmait à son confesseur que Sœur Colombe entrait en possession d'une gloire incomparable en paradis : au moment de sa mort elle lui était apparue, la tête ceinte de couronnes splendides.

La B. Colombe avait opéré de nombreux miracles pendant sa vie ; beaucoup furent obtenus, par son intercession, après sa mort. « Il « n'y a presque pas, il n'y a même pas de famille dans Pérouse, « qui n'ait reçu quelque bienfait de la servante de Dieu », écrivait le Père Sébastien.

Le Pape Urbain VIII a permis à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs et au clergé séculier et régulier des diocèses de Pérouse et de Riéti de célébrer l'Office et la Messe en son honneur.



Le V. P. SYLVESTRE ORTIZ

Profès du couvent de la Reine des Anges, à Séville ()*

(1621)

ENTRE les couvents que l'Ordre possède dans la célèbre cité de Séville, il s'en trouve un dédié à la Très Sainte Vierge, sous le vocable de la Reine des Anges. C'est là que le V. P. Sylvestre Ortiz reçut l'habit et avec tant de ferveur et de piété que, dès son noviciat, il se révéla grand serviteur de Marie et très parfait religieux. Devenu profès, il fit sa philosophie et sa théologie au couvent de Saint-Paul de la même ville. Profitant à merveille des connaissances acquises dans l'étude, et s'en servant avec zèle pour avancer dans les voies de l'oraison, il se distingua entre tous ses condisciples par la solidité de sa vertu.

Non content d'observer à la lettre toutes les prescriptions de la Règle, il s'astreignit à jeûner au pain et à l'eau chaque vendredi et à

(*) Lopez, 5^e part., II, ch. 46.

ne prendre le samedi qu'un peu de pain avec quelques herbes. Il dormait sur une planche et pendant un petit nombre d'heures. Très assidu aux Offices divins, il ne consentait qu'avec peine à user des exemptions qu'on accorde aux étudiants; l'expérience lui avait appris que si on utilise bien son temps, il en reste assez pour l'étude sans y employer celui de l'Office. Après les Matines, il continuait sa prière dans l'oratoire des novices et, lorsque le sommeil l'accablait, il s'appuyait sur un banc pour reposer un peu, et reprenait bientôt son oraison.

En exerçant ces rigueurs envers lui-même, le V. Père ne réfléchissait pas sans doute à sa faible santé. Les Supérieurs l'obligèrent à modérer ses pratiques de pénitence; il se soumit humblement, mais ne retrancha rien de ses oraisons. La charité, dont son cœur était embrasé, lui faisant chercher Dieu partout, il s'entretenait à toute heure avec lui, et dans ces divins colloques trouvait toujours trop court le temps de la prière.

Singulièrement porté à la dévotion envers la Sainte Vierge, le V. Père s'efforçait d'amener tout le monde à la servir et à l'honorer par le moyen du Rosaire. Aussi, dès qu'il fut assigné de nouveau au couvent de la Reine des Anges, il s'appliqua de tout son pouvoir à faire fleurir cette sainte Confrérie. Ses efforts obtinrent en peu de temps de tels résultats, que cette dévotion devint très célèbre dans toute la ville. Chaque premier dimanche du mois, on exposait à Vêpres le Très Saint Sacrement pour le porter ensuite à la procession du Rosaire, ainsi que l'image de la B. Vierge. Il y accourait une infinité de peuple, et les plus habiles musiciens y étaient convoqués. Les principaux habitants de la ville prirent l'habitude d'assister à cette fête et fournirent des cierges, de l'encens, des parfums et autres objets propres à rehausser l'éclat de la solennité. Enfin le P. Sylvestre reçut tant de présents, qu'il put bâtir une magnifique chapelle du Rosaire, où les fidèles vinrent en foule invoquer la puissante Reine de la Victoire. Les ex-voto suspendus aux murailles de la chapelle prouvèrent bientôt les grâces obtenues en grand nombre. Tous ces résultats étaient dus au zèle du V. Père et aux inspirations de sa tendre piété.

C'est dans cette chapelle qu'il plaça son confessionnal, et sans se lasser jamais, depuis la pointe du jour jusque dans la soirée, il écoutait les fidèles avec une patience admirable. Dieu lui avait accordé le don de toucher les cœurs; chacun se trouvait consolé par ses paroles et ranimé dans la pratique de ses devoirs quotidiens.

Le V. P. Sylvestre Ortiz possédait à un haut degré la vertu de patience ; il le montra avec évidence en plusieurs occasions, surtout quand il se vit en butte aux attaques de ceux mêmes qui auraient dû l'encourager. Chaque matin, durant sa Messe, à l'élévation de l'Hostie sainte, le Père se remettait tout entier entre les mains du Seigneur ; grâce à cette pratique, il obtint une grande force d'âme et garda la paix du cœur.

Sur ses derniers jours, le Père endura de très vives souffrances et des maux de tête si violents, que, disait-il à son confesseur, ils lui auraient été insupportables sans un secours spécial du ciel. Jamais pourtant on ne l'entendit se plaindre. Il offrait sans cesse son cœur à la sainte Vierge, demandant qu'il lui plût de le présenter à son aimable Fils. Révélation lui fut accordée du jour de sa mort. Il reçut fort dévotement les suprêmes consolations de la religion et s'éteignit le 21 mai 1621, fête de l'Ascension. Son visage, naturellement peu gracieux, disent les contemporains, parut revêtir une beauté céleste, et son corps demeura maniable comme celui d'un enfant. Avant même que les religieux eussent annoncé au dehors son bienheureux trépas, une foule de personnes accoururent au couvent pour vénérer sa dépouille mortelle. Les principaux habitants de Séville tinrent à honneur d'assister aux obsèques ; chacun demandait des parcelles de ses vêtements ou d'autres souvenirs, et le P. Dominique Molina, confident intime du vénérable défunt, prononça une magnifique oraison funèbre pour proposer à l'imitation des fidèles sa constance dans les devoirs de chaque jour et sa dévotion envers la Reine des Anges, la B. Vierge Marie.



LE MÊME JOUR

132. — A Metz, en Lorraine, les VV. PP. JEAN GALÈRE et GÉRARD DE MAINVILLE, prédicateurs illustres, puissants en œuvres et en parole. Le premier fut un Prieur très vigilant et exemplaire, le second un savant jurisconsulte, d'une vertu si reconnue, que les curés de la ville ayant eu de fâcheux démêlés avec les Religieux Mendiants, le choisirent comme arbitre dans leur cause ; il la termina heureusement, à la satisfaction des deux parties. Ces deux religieux florissaient vers l'an 1320. — (*Mémoires de Metz.*)

1338 — Au même couvent moururent les VV. PP. THIBAUT et LAMBERT DU PONT, qui, eux aussi, honorèrent glorieusement la Religion par leur sagesse, leur conduite et l'intégrité de leur vie. Le second fut Prieur du couvent de Toul et mourut l'an 1338; mais on ignore en quelle année le premier reçut la récompense de ses bonnes œuvres. — (*Mémoires de Metz.*)

1465 — En Calabre, mémoire du V. P. SIMON BLONDI, religieux d'une rare intégrité de vie, d'un grand zèle et d'un profond savoir. Il fut premièrement inquisiteur général de tout le royaume de Sicile; et pour reconnaître par quelque récompense digne de son mérite les services qu'il avait rendus à l'Eglise, le Pape Nicolas V le nomma ensuite archevêque de Santa-Severina, petite ville située sur un roc escarpé dans la Calabre (15 octobre 1453). Il gouverna longtemps cette Eglise, ne cessant d'instruire son peuple par les exemples de sa vie, par ses sermons et par les autres devoirs d'un bon et vigilant Pasteur. Mais les troubles et les révolutions, qui bouleversèrent à cette époque le royaume de Naples, le contraignirent de céder à la malice du temps. Le V. Père rentra dans l'Ordre, où il termina saintement sa carrière, l'an 1465. — (Fontana, *Theatrum*, 98; *Bull. Ord. Præd.* III, 329.)

1533 — A Evreux, le V. P. GUILLAUME PEPIN, orateur de grand renom, qui surpassa presque tous les prédicateurs de son temps dans le ministère de la parole. Ce qui est plus important encore, il pratiquait avec soin ce qu'il enseignait aux autres et se montrait vrai zéléteur de l'observance régulière, sans laquelle les prédicateurs les plus éloquents et les plus diserts ne sont, au dire de l'Apôtre, « qu'un airain qui résonne » ou une cymbale retentissante. » L'occupation de toute sa vie fut de travailler au salut des âmes et à la réconciliation des pécheurs avec Dieu. Une preuve de son grand esprit de religion apparaît encore dans la multitude de sermons qu'il a composés. Il se glorifie particulièrement du titre de religieux du couvent réformé d'Evreux, sa patrie. Il avait travaillé à l'union qui se fit de cette maison à la Congrégation de Hollande en 1498, et il y remplit la charge de Prieur, de novembre 1504 à septembre 1506.

Il s'acquît une si haute estime par son rare talent d'orateur, et ses ouvrages furent si bien reçus, que les contemporains répétaient par manière de proverbe : « *Nescit prædicare, qui nescit Pepinare* : Qui veut former « un bon sermon, de Pépin doit prendre leçon. » Ses écrits sont en effet très utiles et très instructifs, quoique d'un style simple et en rapport avec le style du temps. Ils ont été imprimés plusieurs fois à Paris, à Lyon, à Venise et à Cologne. On y voit les traits fidèles de sa piété, de son zèle et de la pureté de ses intentions, tout y prêche la fuite du vice et l'amour

de la vertu. Comme il composait ses sermons sur l'Exode, et qu'il y faisait quantité de belles réflexions sur la délivrance du peuple d'Israël de la servitude d'Egypte, Dieu le disposa lui-même à passer heureusement, l'an 1533, des misères de cette vie, à l'héritage des enfants de Dieu (1). — (Sixte de Sienne, liv. iv; etc.)

1546 — A Rome, le V. P. BARTHÉLEMY SPINA, du couvent de Sainte-Catherine, martyr, lequel, joignant une observance très sévère à une profonde érudition, parut l'un des plus célèbres docteurs de l'Ordre. Il avait une très heureuse mémoire et de si vastes connaissances en toute science, qu'il semblait ne rien ignorer. Lecteur ou régent pendant plus de vingt années consécutives, à Bologne, à Vérone et ailleurs, puis compagnon du R^{mo} P. Bottigella avec le titre de Provincial de Terre-Sainte, enfin Provincial de la Province de Calabre, le V. Père déploya tant de qualités en tous ces emplois qu'à la mort du V. P. Ognibene le Sénat de Venise lui confia la charge de lecteur de théologie à l'Université de Padoue. Il demeura dans ce poste jusqu'à l'année 1545 (2). Son mérite le rendant de jour en jour plus recommandable, Paul III le nomma Maître du Sacré Palais, et il rendit dans cette place des services très considérables à l'Eglise. Le Pape ayant formé une Congrégation de théologiens pour examiner à Rome les questions que traitaient les Pères du Concile dans la ville de Trente, le P. Barthélemy Spina fut un des cinq choisis par le Souverain-Pontife pour cet examen si important. A part un Père Augustinien, tous les autres appartenaient à l'Ordre de S. Dominique. C'étaient le R^{mo} P. Romeo de Castiglione, Maître général, notre P. Barthélemy, le P. Albert de Cataro et un lecteur dominicain, désigné seulement sous le nom de P. Dominique.

Ce grand homme a composé plusieurs beaux et doctes ouvrages; il est facile d'en juger en lisant seulement l'éloge qu'il a fait des Commentaires de Cajétan sur la Somme de S. Thomas, éloge reproduit dans quelques éditions au commencement de la seconde partie de la même Somme. Enfin, épuisé par l'âge et les travaux, il passa à une meilleure vie, l'an 1546. — (P. Jean-Baptiste Contarini, *Notizie storiche circa li publici professori nello studio di Padova*, etc., Venise, 1769, pp. 33-39.)

1571 — Au Mans, mourut le V. P. JEAN TIGER. Lorsqu'il prêchait le carême dans la petite ville de Mamers, l'an 1562, les Calvinistes s'emparèrent

(1) D'après une inscription, retrouvée par Echard au couvent d'Evreux, le P. Guillaume Pépin mourut le 18 janvier 1533. — (*Script. Ord.* II, 87.)

(2) En ce qui concerne cette date de 1535, le P. Contarini corrige ici nos historiens, et Echard lui-même, en s'appuyant sur les documents contemporains et les pièces des Archives du Sénat de Venise.

de sa personne et le traînèrent longtemps à la queue de leurs chevaux. Ils le délièrent ensuite et le laissèrent en liberté. Mais le Père ne se remit pas des souffrances endurées dans cette persécution. Il ne fit que languir jusque vers l'année 1571, où il reçut la récompense de son zèle et de sa patience. — (*Mémoires du Mans.*)

1652 — En Irlande, le martyr du V. P. EDMOND O'BERN. Il appartenait au couvent de Sainte-Marie de Roscommon dont il fut deux fois Sous-Prieur. C'était un religieux de grande vertu qui rendit d'innombrables services pendant la persécution faite aux catholiques du Connaught, obligés de chercher un refuge dans les bois et les gîtes les plus reculés. Jour et nuit, au péril de sa vie, ce vrai fils de S. Dominique allait d'un lieu à l'autre, administrait les sacrements et portait les secours de la religion aux moribonds. Plusieurs fois on avait cherché à s'emparer de sa personne ; mais quoique traqué de près, il avait réussi à échapper. Un jour, pourtant, il fut surpris et fait prisonnier par quelques soldats de la garnison de Jamestown dans le comté de Leitrim. Il fut aussitôt mis à la torture, sans que la douleur parvint à ébranler son courage. Pour prolonger l'agonie de leur victime, les bourreaux, rendus furieux, lui coupèrent l'un après l'autre les doigts des pieds et des mains et enfin lui tranchèrent la tête (1652). — (*Act. Cap. Rom.* 1656.)

14.. — A Viterbe, au monastère de Sainte-Catherine Martyre, la V. M. BRIGITTE MANETTI, fondatrice du même monastère, religieuse de haute perfection, qui éleva un grand nombre de novices sous la direction des Pères de la Congrégation de Saint-Marc. Par leur rare sainteté, ces novices édifièrent admirablement toute la Province et brillèrent comme autant d'étoiles radieuses dont le doux éclat réjouissait le cœur de Dieu. La V. Sœur mourut illustre en mérites dans le courant du quinzième siècle.

Au même monastère décédèrent les VV. MM. MARGUERITE, ANGÉLIQUE, CONSTANCE, MARIE, ALEXANDRE et une Sœur converse dont les historiens ne donnent pas le nom. La renommée de leur sainte conversation s'étant répandue de leur monastère d'Orviété jusqu'à Rome, le Pape Léon X les y appela pour relever par leur sagesse et leur bon exemple une maison de Repenties. Elles travaillèrent à cette bonne œuvre selon les intentions de Sa Sainteté, et réduisirent cette communauté à l'observance de la Règle de Saint-Augustin et de Constitutions particulières, sous l'habit de nos Sœurs converses. Dès que leur présence ne fut plus nécessaire, elles obtinrent la permission de se retirer. Mais, passant par Viterbe, et voyant les illustres commencements du monastère que la V. M. Brigitte y

fondait, elles désirèrent y vivre en sa compagnie. Les Supérieurs accédèrent volontiers à leur requête, pensant avec raison que ce renfort contribuerait notablement au progrès spirituel et temporel de ce sanctuaire, où ces saintes Religieuses, sur la fin du quinzième siècle, finirent toutes heureusement leurs jours. — (*Mémoires de Viterbe.*)

1566 — Au monastère de nos Sœurs de Metz, mourut la V. M. FRANÇOISE DANOSE, d'une charité éminente, et qui se condamna à vivre séparée de ses compagnes pour le service de l'une d'entre elles. C'était la vertueuse Sœur Isabelle de Fronville (1), atteinte de la lèpre et contrainte de vivre à l'écart des autres Sœurs pour ne pas communiquer le même mal. Notre Sœur Françoise s'offrit généreusement à lui tenir compagnie et à la servir. Honorant l'humilité, la patience et la charité infinies du Fils de Dieu venu sur terre pour guérir nos âmes de la lèpre spirituelle, et, frappé de son Père, humilié, outragé, rendu plus difforme qu'un lépreux, elle prodiguait à sa chère malade toutes sortes de bons offices, faisait de cette solitude son paradis. On put remarquer pendant tout ce temps, qu'il naissait de si belles fleurs en ce lieu d'abandon, que leur développement, leur verdure, leur fraîcheur, leur durée, leur variété semblaient surpasser toute la vertu de l'industrie elle-même. Leur vue excitait agréablement les deux saintes filles à élever leur cœur vers Dieu et à le louer dans ses créatures.

Lorsque la malade approcha de son agonie, une voix du ciel en avertit la charitable infirmière, éloignée alors de sa petite chambrette. Celle-ci accourut l'assister, et elle entendit les Anges chanter avec une mélodie ravissante l'Antienne : « *Veni, Sponsa Christi; accipe coronam, quam tibi Dominus præparavit in æternum* : Venez, Epouse de Jésus-Christ, et recevez « la couronne, que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité. »

Elle connut par cette musique céleste le grand mérite de sa compagnie, et combien était riche la couronne qu'elle s'était acquise en souffrant pour l'amour de Dieu avec une entière et parfaite résignation à sa volonté. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, Sœur Françoise rentra dans la communauté et, sans plus tarder, elle commença de ressentir les effets de la reconnaissance de la défunte : car, si parfois elle oubliait d'assister la nuit à Matines, Sœur Isabelle venait tenir sa place au chœur. Ce qu'on reconnaissait ensuite avec admiration lorsque la M. Françoise s'accusant au Chapitre de son absence de l'Office, toutes les religieuses assuraient l'avoir vue à son ordinaire et ne savaient pourquoi elle s'humiliait ainsi. On ne dit pas si les Anges firent entendre leurs mélodieux cantiques à son heure dernière, mais ses belles actions et sa sainte persévérance nous font croire qu'ils l'accompagnèrent au ciel, le 20 mai 1566, jour de son heureux trépas. — (*Mémoires de Metz.*)

(1) Voir au 27 février.

16.. — Au monastère de la Mère de Dieu à Baëna, en Espagne, la vertueuse Sœur converse, LUCIE DE LA MÈRE DE DIEU. Entrée fort jeune au monastère avec les filles du comte de Cabra, elle témoigna tant d'innocence et de dévotion qu'on la tint toujours pour une sainte. Elle s'occupait infatigablement à tous les offices de son état, mais afin de se ménager plus de temps pour l'oraison, elle y employait une partie de ses nuits. D'ordinaire elle veillait jusqu'à Matines; et lorsque minuit sonnait, elle se prosternait humblement à terre, faisait une courte prière en l'honneur de l'arrestation de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, étant particulièrement dévote à ce Mystère, puis réveillait la communauté. Après Matines, elle prolongeait encore sa prière, et ne se reposait que durant quelques heures sur le dossier d'une chaise. Dès que le jour paraissait elle se mettait au travail. C'est ainsi que cette digne Sœur passa toute sa vie avec une ferveur et une persévérance admirables jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Bien qu'affligée de la goutte et d'un mal qui lui causait d'étranges douleurs, Sœur Lucie ne se relâcha en rien de ses exercices, et mourut comme elle avait toujours vécu, en opinion de sainteté, vers l'an 1600. — (Lopez, 5^e part., II, ch. 56.)

1662 — A Rennes, en Bretagne, la vertueuse Sœur AGNÈS DE LA MÈRE DE DIEU, jeune professe de ce saint monastère. Elle n'avait pas encore quinze ans accomplis qu'elle pria instamment son père de lui permettre de se retirer dans un cloître. N'ayant pu l'obtenir, elle tomba malade de chagrin; dans cet état de langueur elle promit à Dieu, s'il lui plaisait de lui rendre la santé, d'embrasser l'état religieux sans autre consultation que celle du mouvement de sa grâce. Dieu l'ayant exaucée, elle exécuta sans retard sa résolution et demanda l'habit au monastère de Sainte-Catherine.

La V. M. Marguerite de la Vierge (1) alors Prieure de cette maison, voyant la grâce et la modestie de cette postulante et les raisons particulières qui la portaient à se retirer au monastère sans l'aveu de ses parents, consentit à la recevoir, espérant que le père de la jeune fille ne s'obstinerait pas dans son opposition. Il céda en effet, mais à la condition que pendant quelque temps sa fille resterait simplement pensionnaire. Heureuse de ce premier succès, Agnès allait à Dieu avec ferveur et se mortifiait avec tant de courage qu'elle se mettait en sang par la rigueur de ses disciplines. Sa maîtresse lui ayant enlevé son instrument de pénitence, elle eut recours aux orties, sans crainte de rien faire contre l'obéissance : « Des herbes, se disait-elle naïvement, ne sont point des disciplines. » Tous les samedis elle se frappait ainsi cruellement. En outre, elle jeûnait le même jour en l'honneur de la Très Sainte Vierge, pratique qu'elle continuait d'observer en temps de maladie.

Elle s'approchait deux fois la semaine de la sainte table et suivait tous

(1) Voir au 17 janvier.

les exercices du noviciat avec une exactitude exemplaire. Une fois pensant n'avoir pas été assez diligente à se lever au premier coup de cloche, elle s'en accusa au réfectoire et prit ensuite publiquement une forte discipline, bien que ce fût pendant un hiver très rigoureux.

Au sortir du chœur, elle restait la dernière pour se prosterner devant le Saint-Sacrement et baiser, à genoux, les places où les Religieuses avaient posé les pieds. Ses quinze ans accomplis, Sœur Agnès reçut l'habit avec une jubilation qui la mit tout le jour hors d'elle-même. Durant son noviciat elle redoubla sa ferveur, son exactitude, son silence, sa mortification, de sorte que sa conduite irréprochable lui valut l'unanimité des suffrages pour sa profession. Peu de temps après, on comprit que Sœur Agnès était mûre pour le ciel. Elle devint poitrinaire et pendant huit mois elle donna des marques de sa solide vertu par son entière résignation au bon plaisir de Dieu. Son heure approchant, elle demanda humblement pardon à la communauté, le cierge d'une main et le crucifix de l'autre, lui faisant amende honorable pour les mauvais exemples, qu'elle croyait avoir donnés. Après quoi, elle baisa dévotement le crucifix et expira dans ses plaies sacrées, l'an 1662, à l'âge de seize ans et huit mois. — (*Mémoires de Rennes.*)





XXI MAI

Le V. P. RÉGINALD DE LIZARRAGA,

Missionnaire au Chili, puis au Paraguay,

dans l'Amérique ()*

(1615)



ORSQUE la main de Dieu s'ouvrit pour répandre sur le nouveau-Monde ses plus abondantes bénédictions, elle désigna en même temps les ouvriers infatigables qui allaient cultiver cette terre et la préparer à la rosée des grâces. Parmi ces pionniers de la civilisation chrétienne en Amérique, le V. P. Réginald de Lizarraga mérite une place d'honneur.

Issu d'une noble famille de Biscaye, il vint tout jeune encore avec ses parents habiter Quito. Dans l'intention de se consacrer au service de Dieu et du prochain il obtint de se rendre à Lima. La vie austère et apostolique des Frères-Prêcheurs lui paraissant en rapport avec ses goûts et ses inclinations, le fervent jeune homme demanda à entrer au couvent du Saint-Rosaire. Reçu par le P. Thomas de Argomedo, alors Prieur (1560), il prit le nom de Fr. Réginald. A seize ans, il s'enchaîna à la Religion par les vœux solennels.

Après sa profession, les Supérieurs l'envoyèrent à l'Université, où il ne se distingua pas moins par la souplesse de son intelligence et la

(*) Melendez, *Tesoros verdaderos*, etc., I, 589-603 ; P. Roze, *Les Dominicains en Amérique*, ch. 23.

sûreté de son jugement que par son amour du travail. Devenu prêtre, il se consacra entièrement au saint ministère, et il se montra toujours infatigable en chaire comme au confessionnal.

Naturellement humble, modeste et aimant la vie cachée, il ne rechercha jamais les honneurs et les charges. Néanmoins, il fut successivement supérieur de plusieurs maisons, Définit^{eur}, Vicaire de nation, et il remplissait l'office de Prieur au grand couvent de Lima, lorsqu'arriva une lettre du R^{mo} P. Sixte Fabri, érigeant en Province les couvents du Chili (1586). Par cette même lettre, le Maître général, usant de son droit de nomination, instituait comme premier Provincial le V. P. Réginald de Lizarraga.

La nouvelle Province fut mise sous le vocable de Saint-Laurent, sans doute pour avoir été érigée le jour de la fête de ce grand saint et martyr (10 août). Trois années après, le Chapitre général, réuni à Rome pour donner un successeur au R^{mo} P. Fabri, élut le P. Hippolyte-Marie Beccaria. Avec l'approbation des membres du Chapitre, le Général confirma toutes les dispositions de son prédécesseur concernant les religieux du Chili et l'institution du premier Provincial.

Le V. P. Réginald s'inclina devant les volontés de ses supérieurs. Au moment de partir pour son poste, il ne voulut accepter pour tout bagage qu'un bâton et une besace. Son compagnon fut tellement effrayé à la pensée des privations auxquelles il serait naturellement exposé pendant tout le voyage avec un si rude amant de la sainte pauvreté, que dès le premier jour il l'abandonna. De retour au couvent, il avoua sa faiblesse et porta aux nues le courage et la vertu de son Provincial.

Le premier soin du V. Père, arrivé au Chili, fut d'écrire au roi d'Espagne pour lui demander des religieux disposés à évangéliser les Indiens, les fils de colons montrant peu d'attraits pour la vie religieuse, et la Province du Pérou ne pouvant lui en fournir le nombre suffisant. Le roi s'empressa de satisfaire à cette juste requête, et il pria les Provinciaux des diverses Provinces de l'Ordre en Espagne de faire partir pour le Chili les Pères dont ils pourraient disposer et qu'ils croiraient aptes à cette haute mission civilisatrice.

Le P. Réginald entreprit ensuite de visiter son territoire, fondant partout où il le jugeait utile des *doctrines* ou hospices pour les religieux disséminés à travers les peuplades déjà soumises. Dans tous les couvents il recommandait avant tout l'observance régulière, et donnait lui-même l'exemple des vertus qu'il exigeait des autres missionnaires.

Son zèle le porta au milieu des indigènes les plus féroces du pays, et ces mêmes Indiens, que les armes des Espagnols n'avaient pu dompter, furent tellement séduits par la douceur de ses manières et la sainteté de sa vie, qu'ils le respectaient comme un père et ne l'appelaient que « Saint Réginald. » Aussi, tant qu'il exerça la charge de Provincial, il voyagea toujours à travers le pays avec autant de sécurité, que s'il eût habité au milieu de ses propres compatriotes.

Dans une de ses courses, malgré les observations des gens de sa suite, il voulut camper la nuit dans un endroit considéré comme très dangereux, exposé qu'il était aux incursions des Indiens. Durant la nuit, tous les chevaux brisèrent leurs entraves ; le matin, on dut forcément se mettre à leur recherche. Pendant qu'on fouillait du regard le pays, apparaît tout à coup une tribu d'Indiens. Prompts comme la foudre, ils se précipitent en poussant leur cri de guerre. Tous nos voyageurs se croyaient perdus, et déjà ils recommandaient à Dieu leur âme, quand la frayeur fit place à l'allégresse. Les Indiens reconnaissent le P. Réginald, se jettent à ses genoux, et le saluent du doux nom de père avec mille démonstrations d'affectueux respect. Mis au courant de l'embarras dans lequel se trouvait la caravane, ils se précipitent à la recherche des montures, et ne tardent pas à les ramener toutes à leurs cavaliers.

Arrivé au terme de son provincialat, en 1590, le V. Père annonça aux religieux son dessein de retourner au Pérou et il réunit le Chapitre pour procéder à l'élection d'un nouveau supérieur. Sur son refus de rester en charge, les Pères fixèrent leur choix sur le P. François Riberos. Aussitôt après, le P. Réginald reprit la route du Pérou, emportant la consolation, comme il le dit lui-même, d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour la gloire de Dieu.

A Lima, il fut nommé Maître des novices, dans le couvent du Saint-Rosaire, où il avait pris l'habit. Tout à cette fonction difficile, le V. Père déploya le plus grand zèle et le plus précieux dévouement, conduisant, plus encore par la force de ses exemples que par l'autorité de sa parole, les jeunes âmes confiées à ses soins. Il avait pour devise cette sentence de Sénèque : « *Longum per præcepta, breve per exempla, iter.* La route que fraient les préceptes est longue, celle qu'ouvrent les exemples est bien vite parcourue. » C'était merveille de le voir le premier au chœur et à tous les exercices en dépit de ses infirmités. Il se faisait tout à tous, même avec les plus humbles, malgré son âge avancé, et la gravité qu'il avait gardée de ses fonctions antérieures.

Il y avait déjà quelques années qu'il habitait le couvent de Lima, lorsque le vice-roi du Pérou, D. Garcia Hurtado de Mendoza, ayant entendu parler des vertus du V. Père, et sachant d'ailleurs les services rendus par lui à l'Eglise et à l'Espagne dans la province, le présenta pour le siège épiscopal, alors vacant, de *La Impérial* du Chili. Refuser était impossible. Le Père courba la tête et accepta un honneur dont le poids devait être pour lui une source de chagrin et d'amertume pendant le reste de sa vie. Aussitôt que ses bulles arrivèrent de Rome, il se fit consacrer par l'archevêque de Lima, son métropolitain, et partit sans retard prendre possession de son Eglise.

La fameuse rébellion des Araucaniens éclata précisément à cette époque. Paillamacu, leur chef, enorgueilli de quelques triomphes, obtenus sur les Espagnols, voulait affranchir entièrement son pays de leur domination. Après avoir détruit quelques-unes de leurs cités, il vint mettre le siège devant la cité métropolitaine, qui surpassait par ses richesses toutes les colonies espagnoles dans cette partie du Chili. Le V. Père, en ces tristes circonstances, se montra pasteur et père vigilant. Il prodigua ses consolations aux fidèles et si à la dernière extrémité, il quitta la ville assiégée, avec un nombre considérable de religieuses, ce fut moins, dit Mélendez, pour sauver sa propre vie que pour soustraire au déshonneur et à la colère des sauvages ces humbles vierges du Seigneur.

Le V. Père Réginald de Lizarraga s'était retiré à Conception. Mais ni son caractère épiscopal, ni la sainteté de sa vie ne le mirent à l'abri des attaques de la jalousie. Ses ennemis cherchèrent à rendre son ministère impossible. C'est sans doute pour cette raison que, dès les premiers temps de son élévation à l'épiscopat, il envoya sa renonciation, insistant pour être transféré à un autre évêché. En l'année 1606, il fut nommé à l'Assomption, dans la province du Paraguay.

Triste spectacle, de voir ce courageux prélat, courbé déjà sous le poids des années et des travaux apostoliques, prendre le chemin de son nouveau diocèse. On se demandait comment, à son âge, il résisterait aux fatigues d'un voyage dans les Cordillères et échapperait aux dangers sur ce parcours de trois cents lieues, à travers un pays peuplé d'Indiens sans pitié et de bêtes féroces. Mais le P. Réginald avait confiance en la protection du Très-Haut, aux mains de qui depuis longtemps il avait coutume de remettre le soin de son existence. Cette protection ne lui fit point défaut et contre tout espoir il arriva sain et sauf à l'Assomption, où il vécut comme un évêque de la primitive Eglise (1607).

Il se levait à quatre heures, récitait Matines, Prime et Tierce, se recueillait dans son oratoire jusqu'à six heures et demie, et célébrait ensuite la sainte Messe. Son action de grâces durait jusqu'à neuf heures. Après quelques audiences, il retournait à son oratoire, récitait Sexte et None et demeurait au pied du tabernacle jusqu'à onze heures et demie, moment fixé pour son modeste repas. L'après-midi, Vêpres et Complies une fois récitées, il visitait quelques monastères, ou se retirait dans sa bibliothèque pour l'étude et le travail.

Laissant de côté toute recherche du luxe ou de ses aises, il dormait presque toujours sur le plancher et jeûnait trois jours par semaine en tout temps de l'année. Il tenait les portes de sa maison épiscopale ouvertes, et les pauvres y entraient librement pour lui exposer leurs demandes. Sa mortification allait jusqu'à l'héroïsme et ses épaules étaient sillonnées par les traces de ses rudes disciplines.

A l'Assomption, comme dans les Provinces du Pérou et du Chili, le V. Père se fit un devoir de poursuivre avec vigueur les vices et les abus. De là des haines violentes à son endroit chez les fiers conquérants, qui se croyaient tout permis, parce qu'ils étaient plus forts ou plus habiles. Son zèle pour la cause des Indiens, dont il voyait les droits les plus sacrés foulés aux pieds, et qu'il eût voulu au nom de l'humanité arracher à la servitude, excita contre lui les détenteurs d'esclaves et les planteurs intéressés à leur trafic.

Bientôt le vénérable évêque se vit en butte à toutes sortes d'avanies. On peut dire que s'il ne mourut pas martyr, comme tant d'autres, sous les coups des Indiens, il n'en fut pas moins victime de sa charité à leur égard, et du courage avec lequel il les défendit contre la cruauté et la rapacité de leurs oppresseurs.

La vue des traitements barbares infligés à ces pauvres Indiens et la persécution qu'il endurait à leur sujet, l'affectèrent tellement qu'il tomba dangereusement malade. Sentant que son heure ne tarderait pas à sonner, il fit appeler son secrétaire et lui dicta son testament, en vertu de la permission que lui avait accordée le Pape Clément VIII. Il léguait tout son avoir aux pauvres, à l'exception d'une lampe d'argent, qu'il offrit, en souvenir, au noviciat de Lima, et d'une somme destinée à doter les jeunes filles dans l'indigence.

Le saint évêque reçut ensuite le Saint Viatique avec la plus tendre dévotion; on l'avait revêtu de ses habits religieux et assis sur un fauteuil au milieu de sa chambre. Pendant qu'on lui administrait l'Extrême-Onction, il répondit lui-même aux prières avec de tels sentiments de pitié, que les assistants ne purent retenir leurs sanglots.

Voulant mourir en évêque, il se fit revêtir de ses habits épiscopaux et pendant que, rangées autour de son lit, les personnes de sa maison, récitaient les Psaumes de la pénitence, il rendit doucement son âme à Dieu, à l'âge de soixante-dix ans (1615).

Ainsi mourut, après dix-neuf années d'épiscopat, le V. P. Réginald de Lizarraga, qu'un de ses collègues, l'évêque de Caracas, appelait « une merveille de pénitence et d'humilité. »

Le V. P. Réginald ne fut pas seulement un saint religieux et un grand prélat, mais de plus un éloquent orateur et un habile écrivain. Il a laissé trois volumes in-folio de *Sermons*, un ouvrage sur le pays et les usages des Indiens. Son œuvre principale est une Exposition du Pentateuque d'après les Pères, à laquelle il a ajouté une concordance des textes, qui paraissent en contradiction dans les Livres saints, et une explication des passages difficiles de la Bible.



La V. M. AGNÈS DE LA PAIX

*Professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienna,
à Toulouse (*)*

(1652)

LE Prophète-roi énumérant les félicités que Dieu répand sur le juste, parle d'une couronne de joyeux enfants autour de la table de famille; il compare en outre ces jeunes plantes aux rejetons de l'olivier, comme pour marquer les suaves bénédictions dont le Seigneur se plaît à prévenir la postérité de l'homme fidèle à tous ses devoirs.

M. Antoine Guibert de Costa, docteur ès-lois de l'université de Toulouse et conseiller royal au parlement de cette ville, fut favorisé de la double bénédiction chantée par David. De son mariage avec M^{lle} Louise de Royer, il eut quinze enfants, dont la plupart se consacra-

(*) *Mémoires de Toulouse.*

crèrent au service de Dieu ; les autres vécurent dans le monde avec les signes de la prédestination éternelle (1).

Arnaude de Costa, troisième fille de ces vertueux parents, donna dès son enfance des signes d'une vive piété et d'un heureux caractère, qui lui gagnèrent l'affection de ses frères et sœurs et le respect de tous les domestiques ; tous la regardaient comme un ange, et son frère aîné n'entreprenait aucune affaire importante sans la consulter. Plusieurs jeunes gens de noble famille, et un conseiller au parlement de Toulouse la demandèrent en mariage. Mais, par un effet de ses desseins miséricordieux sur elle, Dieu permit que rien ne fût conclu.

Cependant tous ces projets d'union lui avaient été soigneusement cachés par ses parents. Lorsqu'elle apprit qu'on avait été sur le point d'engager son cœur au monde sans même la prévenir, elle dit à son père que son seul désir était de se donner pour toujours à Dieu dans la vie religieuse. Comme déjà elle avait une tante et une sœur dans le monastère des Clarisses, au faubourg Saint-Cyprien, elle ajouta que ses préférences la portaient vers cette sainte maison.

Cette ferme résolution surprit M. de Costa, mais il n'osa pas résister aux desseins de Dieu sur sa fille ; il lui conseilla seulement d'entrer chez les Feuillantines, dont la Règle était moins sévère. Ces religieuses refusèrent de l'admettre ; dès lors Arnaude attendit, dans une humble confiance, que Dieu lui fournît lui-même les moyens d'exécuter son projet.

A quelque temps de là, le V. P. Sébastien Michaëlis rétablissait l'observance au couvent de Saint-Thomas de Toulouse, et fondait la célèbre Congrégation des Sœurs de Sainte-Catherine de Sienné. Arnaude de Costa se joignit à ses sœurs dans l'exercice de la charité et la pratique des vertus. Elle les suivit dans le nouveau monastère, le 21 novembre 1605, et devint l'une des plus fermes colonnes de la Congrégation naissante, sous le nom de Sœur Agnès de la Paix.

Dirigées par les Pères du couvent de Toulouse, spécialement par les VV. PP. Sébastien Michaëlis, Pierre Girardel, Jacques La Palu, Réginald Cavanac, et Guillaume Courtet, les religieuses s'avancèrent à pas rapides dans les sentiers de la perfection. Sœur Agnès marchait à leur tête avec la V. M. Marie de Jésus, la sainte fondatrice. Son recueillement était continuel, son maintien grave et modeste, sa ponctualité à tous les devoirs exemplaire. Elle ajoutait plusieurs

(1) Voir, au 1^{er} janvier, la Vie de Sœur Louise du Saint-Esprit.

jeûnes à ceux de l'Ordre, ne faisant qu'un repas par jour et mêlant parfois à ses aliments de l'eau, de la cendre ou de l'absinthe.

Après minuit elle dormait très peu. Son cœur s'étant embrasé des ardeurs de la charité pendant les Matines, elle entraînait dans un intime colloque avec le Seigneur, pleurait, gémissait sur la perte d'une infinité d'âmes pour lesquelles le divin Sauveur a sacrifié sa vie. Ces saints désirs lui faisaient prolonger souvent ses oraisons jusqu'au jour; et afin de résister au sommeil tantôt elle se tenait à genoux sans appui, tantôt elle restait de longues heures les bras en croix. Elle prenait aussi durant ces pieuses veilles de rudes disciplines, unissant affectueusement ses souffrances à celles de Jésus-Christ pour la conversion des pécheurs.

La Mère Marie de Jésus s'était déchargée sur elle du soin matériel de la maison. Ces embarras extérieurs ne gênaient en rien l'esprit d'oraison de Sœur Agnès. Si, durant sa méditation, elle ressemblait à ces Anges, toujours au pied du trône de Dieu, abîmés dans la plus profonde adoration, elle imitait parfaitement, dans les occupations de son office, ceux qui sans perdre la divine présence s'emploient avec assiduité à ce qui regarde le salut des hommes.

C'est ainsi qu'elle sanctifia les six années qui s'écoulèrent depuis l'entrée des Sœurs dans la maison jusqu'à leur prise d'habit. Les permissions nécessaires étant venues de Rome, la cérémonie eut lieu le 8 mai 1611, et la profession un an après, le 20 mai 1612. Toutes étaient dans l'allégresse et offraient à Dieu leur sacrifice avec les plus saintes dispositions.

Le monastère ainsi établi définitivement, on procéda au choix des officières, et la Mère Agnès fut désignée pour Maîtresse des novices. Les Supérieures lui confièrent plusieurs fois cette charge dans la suite, tant elle avait grâce pour porter les âmes à Dieu, les consoler dans leurs peines et les faire courir de plus en plus à la perfection. Les Mères les plus vertueuses demandaient en outre à se placer sous sa conduite, et celles qui lui succédèrent comme maîtresses des novices la priaient volontiers de venir adresser quelques paroles d'édification. Elle forma d'excellentes religieuses, et, entre toutes, sa pieuse mère, entrée au monastère à l'âge de cinquante-neuf ans, la Sœur Marguerite de Jésus, fondatrice des maisons de Saint-Thomas d'Aquin et de la Croix, à Paris.

Sa grande maxime était de tout considérer dans la vie religieuse comme un règlement établi par Dieu même pour la sanctification des

âmes. Dans cette vue elle inculquait à ses novices une profonde estime pour les Constitutions. Elle leur expliquait dans le sens de la fidélité à la Règle les paroles du Seigneur au patriarche Abraham : « *Ambula coram me*, marchez en ma présence, c'est-à-dire selon la Règle, que je vous ai donnée ; *et esto perfectus*, et ainsi soyez parfait. » Elle citait souvent ces paroles du prophète Elie : « *Vivit Dominus in cujus conspectu sto* ; Vive le Seigneur, en la présence de » qui je me tiens disposée à agir au moindre signe de sa volonté. » Elle avait recueilli d'autres sentences de la Sainte-Ecriture et les employait à propos pour exciter les novices à bien faire toutes leurs actions.

Mais ce qui les animait davantage c'était l'exemple de son humilité, de sa générosité à vaincre en elle-même toutes les recherches de la nature. On l'a vue se mettre à genoux devant ses novices, leur demander pardon, se prosterner sur le seuil de la salle commune, afin que toutes fussent obligées de lui passer sur le corps.

En 1614 Sœur Agnès, ayant pour compagne Sœur Antoinette de Sainte-Catherine, fut employée par les supérieurs ecclésiastiques à la réforme d'un monastère de la ville de Toulouse, mais étant tombée malade et la Mère Marie de Jésus désirant l'avoir près d'elle comme Sous-Prieure, elle rentra quelques mois plus tard au monastère. Elle exerçait pour la seconde fois l'office de Sous-Prieure, lorsqu'à la mort de la V. M. Antoinette de Sainte-Croix la communauté l'élut comme Prieure à sa place (1619).

Trois fois de suite notre Sœur remplit cette charge avec le même zèle et la même vigilance, ne laissant aucune faute impunie et n'ayant jamais de ces égards inopportuns propres à relâcher le nerf de la discipline. Ainsi deux Mères anciennes ayant eu entre elles une légère contestation en présence des Sœurs, la Prieure leur imposa de prendre une discipline et de demander pardon à la communauté.

Parmi les excellents sujets qu'elle reçut dans l'Ordre pendant son gouvernement, nous mentionnerons d'abord la V. M. Marguerite du Saint-Esprit, fidèle compagne de la M. Marguerite de Jésus dans la fondation du monastère de Saint-Thomas à Paris, et fondatrice à son tour des maisons de Dinan et de Rennes ; puis la Sœur Jeanne du Saint-Esprit, sa nièce ; et, dans son troisième triennat, la fille de M. de Calvet, trésorier de France, dont la famille avait déjà donné à l'Ordre la V. M. Béatrix des Anges et la Sœur Antoinette de Sainte-Catherine. Cette jeune demoiselle déploya une rare énergie pour correspondre

fidèlement à sa vocation. Dans la maison paternelle on lui fit même subir, contre toute justice, une sorte de séquestration, mais elle persévéra si vaillamment dans son dessein qu'il fallut se rendre à ses désirs. Elle reçut l'habit des mains de notre sainte Prieure avec le nom de Catherine de Jésus-Christ. Sa mère, devenue veuve, vint la rejoindre plus tard au couvent. Toutes deux furent envoyées à Rodez pour y fonder le monastère de Saint-Joseph. Là, Sœur Catherine, après avoir rendu les derniers devoirs à sa mère qui mourut dans cette dernière ville, revint à Toulouse où, en 1685, les mémoires du temps la mentionnent comme Prieure.

II. — Essayons maintenant de tracer le portrait moral de notre Sœur Agnès de la Paix. Entre autres vertus on a remarqué qu'elle prenait tout en bonne part sans jamais penser mal de personne, estimant qu'il n'y avait nul inconvénient à se tromper dans les jugements favorables sur les actes d'autrui. Elle exhortait souvent ses filles à se revêtir de l'esprit de simplicité et d'avoir recours à Dieu avec confiance. Dans ses instructions elle répétait souvent divers passages de l'Ecriture qui nous recommandent cette vertu, tels que ceux-ci : « Il faut chercher Dieu avec simplicité de cœur ; ses entretiens « intimes sont pour les simples ; si votre œil est simple, tout votre « corps sera lumineux. » Elle ajoutait encore : « De même que les « âmes qui marchent dans cet esprit honorent Dieu par l'innocence « de leur vie, exempte de tout levain de malice et de corruption ; « ainsi Dieu, de son côté, les comble de grâces et de force. Si abjectes « et viles qu'elles paraissent aux yeux des hommes, Dieu les protège « puissamment et fait toujours réussir leurs entreprises, suivant « cette parole : La force du simple c'est d'aller droit à Dieu : « *Fortitudo simplicis, via Domini.*

Par suite de cette disposition d'esprit elle reconnaissait en toutes choses la miséricordieuse intervention de la Providence et ne murmurait d'aucun événement. Les croix mêmes lui semblaient d'agréables présents du Ciel. Un jour la Sœur qui la soignait à l'infirmerie laissa brûler des linges dont la malade avait besoin. La M. Agnès se contenta de se recueillir doucement et croisa les mains sur sa poitrine sans proférer la moindre parole de plainte.

Un des directeurs de la maison mortifiait sans discrétion une excellente religieuse. Il allait même si loin que parfois sa conduite lui donnait quelques remords. Il demanda à la Mère ce qu'elle en pensait.

« J'accepte tout, répondit-elle, et je le prends de la main de Dieu. » — « Mais enfin, ma Mère, en ai-je trop fait ? » — « Il me le semble » ainsi, répartit-elle franchement, car l'esprit de Dieu va doucement, « et peut-être faudrait-il consulter beaucoup avant d'adopter des « procédés si peu en usage. » Elle n'en dit pas davantage, mais à son attitude ces quelques paroles apprirent à ce directeur qu'une mortification, pour être utile, doit procéder de l'esprit de Dieu, qui ne se trouve jamais dans l'emportement.

Quelques adversaires de la maison l'accusèrent une fois, devant l'archevêque de Toulouse, de faits assez importants pour lesquels ce Prélat voulut venir lui-même questionner la V. Sœur. Celle-ci répondit avec tant de modération et de retenue, excusant même ses calomniateurs, que l'archevêque se retira fort édifié de cette douceur et de cette charité ?

Que dire de son humilité ? Sœur Agnès avait constamment sous les yeux la vue de son néant, et son exercice le plus ordinaire était de s'humilier en la présence de Dieu. La considération des anéantissemens du Sauveur, revêtu pour notre amour de la forme d'un esclave et devenu comme un ver de terre, l'opprobre des hommes, le jouet d'une vile populace, la frappait singulièrement. « Après cela, s'écriait-elle, quelle infime créature y a-t-il dans le monde, qui ne soit au-dessus de nous, et quel emploi ne nous honore ? Croyez-moi, mes Sœurs, l'humilité est la vraie source de la paix intérieure. » Aussi espérait-elle beaucoup des religieuses qui s'appliquaient sérieusement à cette vertu. « En de telles âmes, disait-elle, l'esprit de Dieu agit librement ; elles deviennent alors très puissantes auprès de lui » et obtiennent tout ce qu'elles demandent. »

Le souvenir de ses péchés ne la quittait point et elle ne cessait d'en demander pardon à la divine Bonté. Toutes les nuits, avant de sortir du chœur, elle s'inclinait sur le marchepied de l'autel devant le Très Saint-Sacrement, récitait le *Confiteor*, puis baisait la terre et ne se retirait qu'après avoir humblement imploré miséricorde. Ayant l'âme ainsi dégagée des préoccupations de l'amour-propre, Sœur Agnès n'éprouvait point de difficulté pour obéir aux ordres de ses supérieurs.

Il arriva qu'un jour, après un ordre reçu et aussitôt exécuté, la M. Prieure, qui ne s'en était point aperçu, la reprit comme ayant manqué à l'obéissance. L'humble Sœur Agnès ne dit mot pour s'excuser, et à celles de ses compagnes, qui prétendaient qu'elle aurait

dû le faire dans cette circonstance : « Non, non, répondit-elle, j'aime-
« rais mieux être foulée aux pieds plutôt que de causer la moindre
« confusion à ma supérieure. »

Elle avait prié son confesseur de recueillir pour elle les principaux passages de l'Écriture sur la conformité à la volonté de Dieu et les motifs, qui peuvent nous porter à l'aimer. Elle les lisait, les relisait pour n'agir plus qu'en vue de plaire à Dieu et devenir une même chose avec lui, suivant cette parole : « Celui qui adhère au Seigneur
« devient un même esprit avec lui. »

C'est dans ces mêmes sentiments qu'elle endura sans faiblesse des infirmités presque continuelles et de graves maladies. Elle s'offrait souvent à vivre dans la souffrance jusqu'au jour du jugement, et aimait beaucoup à renouveler cet acte d'abandon héroïque. Dans ses afflictions, elle prenait un singulier plaisir à se rappeler, pour sa consolation, cette belle parole, que lui dit un jour un excellent villageois : « Il faut bien que la croix soit bonne, puisque le bon Dieu
« nous l'envoie. » Sans cette inébranlable patience à supporter les infirmités et les peines inséparables de la vie religieuse, « on
« court grand risque, disait-elle, de faire dégénérer un état de pé-
« nitence et de rigueur en délicatesse et recherche continuelle de
« ses aises. » Et ce que la V. Mère enseignait aux autres, elle était la première à le pratiquer.

Non moins embrasée de l'amour divin que pénitente, on l'entendait parfois s'écrier : « Votre amour, ô mon Dieu, votre amour, et
« après, tout ce qu'il vous plaira. » Ou bien : « Jésus, mon amour,
« soyez mon tout. » Et quelquefois : « Ah ! Seigneur ! quand vous
« aimerai-je véritablement et tout autant que vous le désirez ? »

La source de ces élans d'amour était la méditation assidue de la Passion du Sauveur. Pour en graver plus profondément le souvenir dans son âme, la V. Mère avait divisé les principales scènes de la vie douloureuse du Sauveur suivant l'ordre des Heures de l'Office, d'après une méthode qu'elle appelait son horloge. Chaque vendredi, elle relisait à genoux la Passion et se privait ce jour-là de tout entretien, gardant son cœur plus affectionné que jamais à la souffrance et s'efforçant d'imiter en toutes ses actions la soumission de Jésus devant Pilate et ses bourreaux. Son âme éprouvait-elle des peines intérieures et de l'angoisse, Sœur Agnès prenait en main son crucifix, considérait attentivement les douleurs endurées par un Dieu pour de chétives créatures, et la paix reprenait doucement possession de ses

puissances. Elle avait une dévotion marquée au Psaume « *Deus, Deus meus !* » parce qu'il traite de la Passion, et quand les Sœurs étaient réunies à la salle commune, elle faisait chanter quelques couplets sur les Mystères douloureux en l'honneur de Jésus souffrant.

Nuit et jour cette sainte religieuse se consumait devant Dieu pour le salut des pécheurs ; et lorsqu'elle apprenait quelque scandale, ses prières redoublaient au pied du tabernacle. Les nécessités du prochain ne la trouvaient pas moins sensible ; et pendant sa charge de Prieure, elle distribuait largement aux pauvres. Les couvents de l'Ordre tombés en détresse, les malades, les orphelins, en un mot tous les malheureux trouvaient auprès d'elle un accueil bienveillant.

Enfin la pureté de cœur jetait un nouveau lustre sur toutes les vertus de la V. M. Agnès. Tous les mois elle s'imposait une confession extraordinaire et chaque année une revue annuelle au temps de la retraite. Des ruisseaux de larmes inondaient son visage au saint tribunal, et cependant quels soins ne prenait-elle pas de conserver son âme exempte de la moindre tache !

La vertu de cette illustre Mère ne tarda pas à rayonner au dehors du monastère et répandait un parfum de sainteté, qui embaumait toute la ville de Toulouse. Sa réputation alla même beaucoup plus loin. Quand l'Eminentissime Cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, voulut établir en cette ville une maison de l'Ordre, il insista près des supérieures pour obtenir la M. Agnès comme fondatrice. Des circonstances imprévues ne permirent pas de l'envoyer. La V. M. Marie de Saint-Alexis fut désignée pour la remplacer. Néanmoins le Prélat ne laissa pas de renouveler sa demande, comme le prouvent les lettres suivantes, extraites des archives du monastère de Toulouse. Dans la lettre adressée à la Prieure, Son Eminence s'exprimait ainsi :

« Chère et bien-aimée fille,

« J'ai vu avec un extrême contentement ces vertueuses Sœurs, que « vous avez envoyées ici pour commencer l'établissement d'une « maison de votre Ordre en cette ville ; marri néanmoins que « l'indisposition de la Mère Agnès de la Paix nous ait privés de sa « désirée présence. Mais l'espérance que vous me donnez, qu'étant « remise en meilleur état, nous jouirons de ce bien, m'apporte « quelque consolation... »

La seconde lettre était adressée à la M. Agnès elle-même.

« Chère et bien-aimée fille,

« Mon contentement eût été du tout parfait, si vous eussiez pu
« donner l'établissement à la maison de votre Ordre, qui se commence
« ici. Mais puisque votre indisposition s'y est opposée, je m'entre-
« tiendrai dans l'espérance que vous me donnez, qu'étant en meilleur
« état, nous vous pourrions avoir quelque temps. Cependant je prie
« Dieu qu'il vous conserve et vous de me donner part en vos
« oraisons. »

« De Bordeaux ce 19 novembre, 1627.

« Votre très dévot,

« FRANÇOIS, Cardinal de SOURDIS. »

La Providence se servit des infirmités de la V. Mère pour ne pas priver de sa présence la communauté de Toulouse, et, le Cardinal étant décédé peu après, elle put achever sa vie dans son cher monastère.

Sûre désormais, à raison de ses infirmités, de ne plus quitter Toulouse, Sœur Agnès s'adonna de plus en plus à l'oraison, et durant ses prières, elle veilla surtout à ce que l'Office fût chanté avec le recueillement et la ferveur dignes de l'infinie sainteté de Dieu. En retour de cette fidélité le bon Maître la combla de ses bénédictions et de grâces de choix. Un jour de Pentecôte, à l'heure de Tierce, au moment où l'on entonnait le *Veni Creator*, une religieuse de grand mérite, morte depuis en odeur de sainteté, vit tout à coup descendre sur la tête de la V. Prieure un globe enflammé, symbole des ardeurs qui consumaient intérieurement cette sainte âme. Durant tout le jour son visage resta rayonnant, et la même Sœur a depuis affirmé que cette merveille se renouvela jusqu'à trois fois. D'autres Sœurs ont aussi déclaré avoir aperçu, pendant l'octave de la Fête, au-dessus de la grille de communion, des flammes éblouissantes qui descendaient sur la tête de leurs compagnes, mais aucune de ces flammes symboliques ne pouvait rivaliser d'éclat avec celle qui s'arrêta au-dessus de la Mère Prieure.

Sœur Agnès fut honorée de plusieurs apparitions de Notre-Seigneur. Une fois il se montra devant ses yeux tel qu'il était au prétoire de Pilate au moment de son injuste condamnation. Dans une autre circonstance, la V. Mère conversait avec une religieuse dans

l'affliction et l'exhortait à porter sa croix avec courage à l'exemple du Fils de Dieu ; dans son épanchement elle ne put s'empêcher de lui dire qu'un jour il lui était apparu succombant sous le poids de sa croix, et qu'à cette vue son cœur avait été pénétré d'une inexprimable douleur, dont le simple souvenir, depuis lors, lui rendait légère toute sorte de souffrance. Cette vision n'avait réjoui que l'âme de Sœur Agnès. D'autres fois le phénomène était extérieur et la communauté pouvait en être témoin. Il arriva ainsi qu'un petit crucifix placé au-dessus de sa stalle au chœur parut subitement grandi d'une façon extraordinaire, et des rayons lumineux s'échappant des cinq plaies rejaillirent jusque sur la tête de la V. Mère. Elle en devint si resplendissante que les Sœurs avaient peine à la regarder.

On cite, en outre, plusieurs traits qui attestent que la servante de Dieu jouissait de l'esprit de prophétie. Une novice éprouvait de violentes tentations de découragement et n'osait les communiquer pour obtenir aide et consolation. La M. Agnès connut son état et avertit la jeune Sœur de se tenir sur ses gardes. Celle-ci ne fit aucun cas de cet avis, mais à quelque temps de là elle quittait le monastère.

III. — La V. Mère atteignait sa soixante-sixième année quand la divine Providence la plaça pour la quatrième fois à la tête de la communauté. Mgr Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, avait présidé lui-même l'élection et l'avait confirmée avec une visible satisfaction. L'humble Agnès, au contraire, en resta fort affligée et ne l'accepta qu'en vue de la volonté de Dieu. Pendant les quinze premiers mois de sa charge, elle parut d'abord reprendre des forces et se montrait la première à tous les exercices de communauté. Mais, ce temps écoulé, tant de maux l'assaillirent à la fois, qu'elle en était comme accablée ; son bras droit lui refusa tout service ; et les remèdes ne servirent qu'à rendre plus aiguës ses souffrances.

En ce triste état, elle ne cessa de donner des marques éclatantes de l'oubli de soi-même. Près d'elle se trouvait à l'infirmerie la Sœur Jeanne de Saint-Augustin, dont elle avait prédit la mort ; la bonne Prieure prenait tant de soin de sa chère compagne que, plus d'une fois, la charité lui donnant de nouvelles forces, elle se levait doucement pour aller visiter la malade et lui adresser quelque parole d'édification. Une nuit qu'elle s'était levée ainsi, elle s'arrêta ensuite à regarder le ciel par la fenêtre, et s'approchant de sa compagne elle lui dit : « Courage, ma Sœur ; bientôt Dieu nous fera la grâce de « nous réunir en l'autre vie. »

Elle employait ses longues insomnies à produire des actes d'abandon et d'amoureuse résignation. Tant qu'elle garda l'usage de la parole, elle ne cessa d'exhorter les Sœurs à la pratique constante des Constitutions. Le médecin ordonna des remèdes très violents, prescrivit d'amers breuvages; on vint même jusqu'à lui appliquer un fer rouge sur la tête. Au milieu de ces douleurs continuelles la V. Mère demeurait douce et obéissante comme un agneau. Les Sœurs ne pouvaient lui procurer une plus grande consolation, que de l'entretenir de la soumission à la volonté de Dieu. Une infirmière lui ayant demandé si elle était contente, elle répondit : « Assurément, je suis « heureuse; ce que je souffre me paraît bien peu de chose. » Sentiments, qu'elle témoignait encore avec plus de vivacité, quand on lui parlait de la Passion du Fils de Dieu, dont le souvenir seul faisait couler ses larmes.

Elle vécut quatre mois dans cet état, au grand étonnement des médecins. Mais plus les forces diminuaient, plus la ferveur de la sainte malade augmentait. Elle ne voulait entendre parler que de Dieu. D'une main elle tenait son crucifix qu'elle appliquait sans cesse sur ses lèvres en soupirant et en considérant ses Plaies sacrées comme des sources de miséricorde et les portes de la véritable vie. Elle entra en agonie le 21 mai sur les trois heures du matin; et en même temps on entendit sur la fenêtre de l'infirmierie le chant mélodieux d'un oiseau, qui chanta près de trois heures de suite. La douceur de ce chant et sa continuité donna à penser aux religieuses qui l'écoutaient avec admiration que c'était un présage du ciel sur la fin précieuse de leur sainte Mère. On lui demanda à elle-même si elle entendait cet oiseau, elle fit un signe affirmatif, souria doucement, et leva les yeux au ciel, où ce petit être l'excitait à porter sa pensée.

L'un des prêtres, qui l'assistaient, lui ayant dit pour la consoler qu'elle avait bien servi Dieu et donné le bon exemple à sa communauté, l'humble agonisante témoigna beaucoup de peine de ces paroles et son visage en fut tout altéré. Plus expérimenté, son compagnon prit la parole et engagea la V. Mère à s'anéantir de plus en plus en Dieu et à se confier en sa miséricorde par les mérites de Jésus-Christ; aussitôt le visage reprit sa première sérénité. Sur l'heure de Vêpres, cette digne épouse de l'Agneau sans tache, baissant la tête, à l'imitation de ce qu'il avait fait lui-même sur la croix, rendit saintement son âme. C'était le troisième jour de l'Octave de la Pentecôte, le 21 mai 1652.

Après sa mort, son visage respirait la fraîcheur de la première

jeunesse ; son corps resta maniable comme celui d'un enfant. On avait en si haute estime la vénérable défunte, qu'il fallut distribuer comme de pieuses reliques une partie des objets à son usage, et l'un des grands vicaires de l'Archevêque de Toulouse présida l'Office de la sépulture, au milieu d'un concours immense de fidèles.

Quelque temps auparavant, une religieuse avait cru voir son monastère soutenu par une colonne d'une grandeur extraordinaire ; cette colonne venant à disparaître, la maison paraissait fortement ébranlée. Cette Sœur comprit que la colonne mystérieuse symbolisait la M. Agnès, dont l'éminente vertu formait le principal soutien du monastère. Une autre religieuse se vit, en songe, en un endroit isolé en compagnie de la défunte, qui lui faisait signe d'approcher et lui demandait quelque assistance. « Eh ! quoi, ma Mère, lui dit cette « religieuse, est-ce bien vous ? Et vous souffrez ? » — « Ce n'est pas « que je souffre, répondit-elle, mais je suis retardée de voir Dieu. » Ce spectacle affligeant ne dura que fort peu. Bientôt après, Agnès entra dans un grand verger, dont tous les arbres étaient couverts de fruits magnifiques. Puis s'arrêtant au milieu, elle prononça ces paroles : « Le juste mange éternellement du fruit de ses œuvres. » C'était rappeler la sentence d'Isaïe : « Dites au Juste que tout va bien, « parce qu'il mangera le fruit de son industrie. » Ce texte convenait très bien à la V. Mère, si soucieuse de réveiller à chaque instant sa ferveur dans les plus saints exercices de piété.

Une troisième religieuse déclara qu'une Sœur du monastère, déjà décédée, lui était apparue environnée de lumière, l'assurant que la gloire de la M. Agnès surpassait incomparablement la sienne. Une autre, et des plus anciennes de la maison, commençant à éprouver du mieux dans une de ses maladies, s'était persuadée qu'elle était désormais hors de danger. Une nuit, la M. Agnès lui apparut avec sa sœur, la M. Marie de Jésus, pour lui dire que bientôt elle les suivrait. Peu de jours après, son état empira, et elle mourut comme les célestes messagères le lui avaient prédit.

Nous terminerons cette Vie en recueillant ici les principales sentences que la V. M. Agnès avait coutume de commenter à ses filles dans ses exhortations :

1. Tout pour Dieu, tout pour son amour ou avec son amour.
2. La règle du juste, c'est la volonté de Dieu ; et le moyen de bien vivifier ses actions, c'est de les faire dans cette vue.

3. Le navire n'avance pas plus vite avec le vent en poupe, qu'une âme dans le chemin de la perfection, lorsqu'elle est tout abandonnée à la volonté de Dieu.

4. La nourriture du Fils de Dieu était l'accomplissement de la volonté de son Père ; ce doit être aussi le pain quotidien de l'âme religieuse et toute sa force.

5. Que peut désirer une âme qui s'est donnée à Dieu, si ce n'est l'accomplissement complet de la volonté de Dieu en elle ?

6. Une âme religieuse doit être toujours prête à s'accuser de ses fautes.

7. Ceux qui se mortifient avec soin ne donnent guère de peine aux autres.

8. Les difficultés s'évanouissent à mesure qu'on se fait violence pour les vaincre, et Dieu dispense sa grâce à proportion.

9. Les humiliations et les souffrances endurées patiemment, en secret et sans consolations, sont l'huile des vierges sages, et opèrent plus de bien dans l'âme que des années de pénitence.

10. Il faut désirer souffrir de tous et ne faire souffrir personne.

11. L'âme bien convaincue de son néant et de son impuissance à faire le bien n'attend de personne approbation de ses actes, mais seulement le mépris.

12. L'amour de l'abjection est le remède à tous nos maux ; la marque d'une véritable humilité, c'est d'avoir confiance en Dieu et de ne pas se rebuter des chutes de chaque jour.

13. Il faut s'attacher à la Providence divine et s'abandonner à sa conduite, comme des enfants à celle de leur mère.

14. Les âmes véritablement religieuses sont les martyrs de la Providence.

15. Les petites actions, faites avec un grand amour, sont d'un grand mérite et font beaucoup avancer dans la perfection.

Telles sont les principales sentences que la V. M. Agnès de la Paix inculquait avec plus de soin à ses religieuses. Elles sont assez claires par elles-mêmes, mais deux surtout sont à remarquer. Lorsqu'elle dit que « les âmes religieuses sont les martyrs de la Providence », elle entend montrer par cette expression très juste que de même qu'on lie les martyrs pour les conduire au supplice, et qu'on leur fait souffrir tout ce que l'on veut, sans qu'ils se défendent ou résistent, de même les personnes religieuses doivent s'abandonner totalement à la conduite et à la disposition des supérieurs et recevoir

de la main de Dieu les événements, grands et petits, sans jamais se plaindre de rien. C'est par cette obéissance à toute épreuve qu'elles deviennent véritablement les martyrs de la Providence.

Ce que dit encore la V. Mère : « que les moindres actions faites « avec un grand amour sont très méritoires et font avancer beaucoup « dans la perfection, » n'est pas moins remarquable. Le mérite, en effet, ne dépend ni de la grandeur ni de la petitesse de nos actions, mais uniquement du principe qui nous fait agir. Et comme ce principe n'est autre que l'amour, il est certain que plus cet amour sera fervent, plus il tendra à se propager, comme l'incendie qui, dans la forêt, dévore les pailles et brindilles qu'il rencontre avant de s'attaquer aux arbres et aux troncs séculaires. C'est en mettant elle-même en pratique ces admirables sentences qu'Agnès de la Paix parvint à un degré éminent de sainteté et s'acquit l'admiration de toutes les Sœurs du monastère de Toulouse.



LE MÊME JOUR

123. — A Bologne, mémoire du V. P. DOMINIQUE DE VITERBE, reçu dans l'Ordre par le saint Patriarche, et devenu l'insigne imitateur de son oraison, de ses veilles et de sa patience. Il brilla d'un vif éclat par ses vertus parmi ses contemporains, fut élu le troisième Prieur du couvent de Bologne et mourut dans la paix du Seigneur vers l'an 1235. — (Fontana, *De Prov. Rom.*, 95.)

1475 — Au couvent de Saint-Dominique de Sienne, mourut le V. P. MARIANO MAZZONI. Issu d'une des plus riches familles de Sienne, il méprisa généreusement les avantages que lui assurait sa haute naissance. Dans le siècle on le considérait déjà comme un modèle de sainteté. S. Bernardin lui-même était si ravi de ses vertus qu'il l'exhorta plusieurs fois à prendre l'habit de son Ordre; mais la divine Providence le réservait pour celui de S. Dominique, dont il devint l'une des gloires. Doué de qualités d'esprit admirables, le Père se rendit célèbre dans sa ville natale, et la république le choisit pour trésorier. Le désir seul du bien public lui fit accepter cet office, qui lui permettait de se rendre utile aux malheureux. Il s'acquitta de cette charge à la satisfaction unanime de ses concitoyens,

qui le pleurèrent comme le Père de la patrie, à sa mort arrivée l'an 1475.
— (Fontana, *De Prov. Rom.*, 95.)

1478 — A Trébigno, ville d'Esclavonie, mourut le saint évêque BLAISE CONSTANTIN, de Raguse, aussi éminent religieux que savant docteur. Il était Régent de l'*Etude générale* de Bologne, quand le Sénat de Raguse vint lui offrir une abbaye bénédictine dans l'île de Meleda, à la condition qu'il déposerait l'habit blanc pour revêtir la tunique noire des moines qui l'habitaient. Le Père se laissa éblouir par la proposition et demanda du temps pour réfléchir. Or, tandis qu'il délibérait, S. Dominique lui apparaît en songe. D'un ton sévère il lui reproche son inconstance et ses hésitations à vouloir quitter un habit qu'il porte depuis longtemps avec honneur. Puis il se met à le frapper rudement avec une discipline qu'il tenait en main. A son réveil, une douleur cuisante avertit le P. Blaise de la vérité de l'apparition. Du reste, ses épaules meurtries portaient la marque sanglante des coups qu'il avait reçus. Cette correction salutaire eut pour effet de l'attacher vivement à son Ordre et à son habit : sur le champ il refusa l'abbaye proposée.

Il était Prieur de Raguse, lorsque Pie II le nomma évêque des sièges réunis de Trébigno et Mercana. Dans ce nouveau poste, le V. Père se signala par ses grandes vertus religieuses et un amour sincère pour sa Règle, qu'il gardait fidèlement, dès que les observances n'étaient pas incompatibles avec les devoirs de sa dignité. Profondément humble, il voulut être enterré sous les pieds de ses Frères. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1470. — (*Bullar. Ord. Præd.*, III, 439.)

15.. — A Salamanque, en Espagne, le V. P. BERNARDIN DE CORDOUE, de la maison des comtes de Cabra et frère des Pères Gomez de Figueroa et Gaspar de Cordoue, qui l'avaient précédé au couvent de Saint-Etienne de Salamanque. Il fut élevé par son oncle, D. Pierre Ponce de Léon, évêque de Placencia et inquisiteur général d'Espagne, qui lui fit suivre les cours chez nos Pères. Pendant qu'il se perfectionnait dans les sciences sacrées, la divine sagesse l'attirait insensiblement vers elle, et le vertueux jeune homme se détermina promptement à suivre ses inspirations. Il embrassa l'état religieux dans le même couvent ; et bientôt, digne imitateur de ses Frères, il apparut comme un astre radieux destiné à réjouir toute la Province d'Espagne. Chargé plus tard de la régence des études, il enseigna avec un succès toujours croissant. Mais au grand désespoir de tous les religieux, on vit tout à coup cette grande lumière s'éclipser sur la terre pour aller se perdre dans l'éclat du Soleil de Justice. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 52.)

1571 — A Vienne, en Autriche, le V. P. ANTOINE DE GROSUPTO, fils de la Province de Lombardie et ferme soutien de la vraie foi dans les

pays hérétiques. En qualité de théologien, il accompagna au Concile de Trente l'évêque de Vigevano, Maurice de Petra, et honora beaucoup la Religion. Saint Pie V avait pleine confiance dans la sagesse de ses vues; l'expérience lui ayant montré, que la vertu du V. Père était solide, à l'épreuve des difficultés les plus épineuses et des affaires les plus embarrassantes.

Nommé Commissaire du Saint-Office pour toute l'Autriche par Lettres de la Suprême Inquisition datées du 13 juin 1558, le P. Antoine demeura longtemps au couvent de Vienne. Plus tard les mêmes cardinaux le députèrent en Allemagne, dans la Hongrie, la Bohême et les autres provinces de l'Empire, avec plein pouvoir de procéder contre les hérétiques et en particulier contre ceux d'Italie qui s'y étaient réfugiés (20 janvier 1562). Il remplit diverses charges honorables à l'Académie de Vienne et dans la faculté de Théologie. S. Pie V le choisit de plus comme légat auprès de l'archevêque de Strigonie et de ses suffragants, pour les exhorter à une lutte énergique contre les ennemis de la sainte Eglise (11 février 1566). Le P. Antoine termina sa carrière dans notre couvent de Vienne, l'an 1570 ou 1571. — (Ferrari, *De rebus Hungar. Prov.*, 431, 499.)

157. — Au monastère de Saint-Pierre-Martyr de Bologne, décéda en odeur de sainteté la V. Sœur CLÉMENTE BANCI, animée d'une spéciale dévotion envers la Mère de Dieu; ce qui lui mérita de très précieuses faveurs. La plus remarquable fut qu'au moment de son trépas, la Très Sainte Vierge daigna lui apparaître devant la communauté réunie et en présence des deux religieux qui l'assistaient. La vue de cette divine Mère remplit de joie et d'émotion les heureux témoins de cette merveille. Tous se prosternèrent à terre en chantant le *Salve Regina*. Alors la Reine du Ciel, s'approchant de la malade, l'exhorta à la confiance et l'assura de sa protection. Sœur Clémentine ne pouvait l'avoir plus entière qu'en mourant sous son regard maternel. Elle lui remit doucement son âme vers l'an 1570.

Au même monastère et vers la même époque mourait la V. Sœur HÉLÈNE SERAFINA, religieuse passionnée pour la Sainte Croix, et dont la vie se consuma dans des ardeurs angéliques. Au moment où elle rendait le dernier soupir, les deux Pères, présents à son agonie, virent son âme s'élever vers le ciel sous la forme d'un globe de feu. — (Pio, 1^e part., IV, n^o 26.)

1658 — A Saint-Etienne en Forez, la V. M. DOMINIQUE MATHEVON, première professe du monastère de cette ville, où elle prit l'habit en 1615, à l'âge de vingt-trois ans. Ayant reçu la bénédiction réservée aux aînés, la V. Mère sut la faire fructifier au centuple par la pratique soutenue de toute sorte de bonnes œuvres. Son cœur, déjà tout rempli des dons du

ciel, n'éprouva aucune peine à se détacher des choses de la terre. Aussi était-elle extraordinairement dévote au Saint-Esprit qu'elle appelait son Directeur. Souvent on la voyait dans un recueillement si profond qu'elle en perdait l'usage des sens, en particulier durant l'Office divin et son action de grâces après la communion. Chaque année elle se disposait à la fête de la Pentecôte par une retraite de dix jours ; l'Esprit-Saint se rendait tellement maître de son intérieur qu'à peine pouvait-elle en supporter les aimables ardeurs. Son visage paraissait tout embrasé, on la voyait même courir et tomber en défaillance par l'abondance et la douceur des consolations dont son âme était transportée.

Mais l'amour de Dieu, souverainement agissant, excitait chez la V. M. Dominique une soif insatiable d'humiliations et de souffrances. Elle passa par de grandes peines intérieures, toujours endurées avec une admirable soumission, et comme elle était animée d'un zèle dévorant pour les intérêts de la Religion, elle s'opposa avec une fermeté inébranlable aux personnes d'autorité qui cherchèrent, plus d'une fois, à mitiger dans le monastère la sévérité de la Règle.

Cette digne Mère vécut quarante-quatre ans dans cette ferveur d'esprit. Obligée de s'aliter, elle fut saisie d'une fièvre violente, et par la patience mit le dernier ornement à sa couronne. Au milieu des ardeurs de cette fièvre qui semblait la consumer toute vivante, la déglutition et la respiration devinrent très pénibles, et on craignit un moment de ne pouvoir lui donner le Saint Viatique. Néanmoins sa foi et sa dévotion triomphèrent. Elle reçut les Sacrements dans des dispositions parfaites, et quinze jours après, une pieuse mort mettait un terme à son martyre (1658). — (*Mémoires de Saint-Etienne.*)





XXII MAI

*Le très vertueux Prince HUMBERT II,
dernier Dauphin du Viennois (*)*

(1312-1355)

LA grâce divine ne triomphe jamais plus glorieusement du cœur de l'homme, qu'en l'arrachant à toutes les grandeurs du monde pour l'attacher aux pratiques de la piété et de l'humilité chrétiennes. Aussi, bien que le dauphin Humbert II n'ait porté que durant six années à peine les livrées de la pauvreté religieuse, il n'en mérite pas moins une place parmi les illustres et saints personnages de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Fils du dauphin Jean II et de Béatrix de Hongrie, Humbert naquit à la fin de 1312. Il était dans sa septième année lorsqu'il perdit son père (4 mars 1319). Cette mort décida Béatrix de Hongrie à se dépouiller de tous ses biens en faveur de ses fils. Elle se retira chez les cisterciennes de Laval-Bressieu, et le 29 mars elle y faisait don de ses bijoux pour une valeur de trois mille livres aux dominicains de Grenoble.

Sous la régence de Henri, leur oncle paternel, les deux jeunes princes Guigue et Humbert se formèrent peu à peu aux devoirs de

(*) Echard, I, 641-645 ; Touron, II, 365-401 ; Guy-Allard, *Histoire des comtes de Grésivaudan et d'Albon, dauphins du Viennois*, dans la *Bibliothèque hist. du Dauphiné* de Gariel, t. I ; U. Chevalier, *Itinéraire des Dauphins de la troisième race* etc., etc.

leur haute situation, puis le dauphin Guigues VII prit en mains les rênes du gouvernement. Lorsqu'il mourut, le 28 juillet 1313, laissant ses états à Humbert, son frère cadet, celui-ci résidait avec Marie de Baux, son épouse, à la cour de Naples, où le roi de Sicile, Robert étalait sous leurs yeux les trésors de sagesse et d'expérience, que les historiens se plaisent à lui reconnaître. Au mois de décembre suivant, Humbert II rentrait en Dauphiné et recueillait la succession de son frère.

Le cadre restreint de cet ouvrage ne comporte pas un récit détaillé de l'administration publique sous ce vertueux prince, mais il est juste de dire qu'il s'appliqua de tous ses efforts à procurer à ces sujets la paix et le bien-être matériel, édictant de sages mesures, soit personnellement, soit au sein des Etats du Dauphiné réunis sous sa présidence, pour l'exercice de la justice, la répression des contrats usuraires et la diffusion de l'instruction dans tous les rangs de la société.

Sa piété surtout mérite d'être proposée en exemple aux nobles et aux puissants ; il soutenait le clergé dans sa sainte mission, et fréquentait volontiers les monastères, auxquels il distribuait d'abondantes aumônes. L'intérêt général de la chrétienté ne le laissait pas non plus insensible, et c'est de grand cœur que plusieurs fois il accepta de tenter une réconciliation entre le Pape et l'empereur Louis de Bavière. Les négociations n'aboutirent point ; cependant Clément VI conçut pour le prince une estime de plus en plus profonde, et, deux ans après, quand il vit l'empressement d'Humbert II à s'offrir pour la guerre sainte, prêchée alors contre les Turcs, il lui confia le commandement en chef de l'armée des croisés et lui promit cent hommes pour sa garde pendant trois ans. « Humbert reçut cette bulle » (26 mai 1345), dit Guy-Allard, le jour du Corps sacré de Dieu avec « une croix, un bâton de commandement, et un drapeau, où estoit » représenté un crucifix. Le Pape ordonna par une autre bulle qu'on « lui fournirait quatre galères. »

Parti de Marseille dans les premiers jours de septembre, Humbert passa par Florence et Venise pour recueillir dans ces républiques un contingent nombreux de croisés, puis il se dirigea sur l'archipel, en compagnie de Fr. Nicolas de Faenza et du B. Venturin de Bergame, qui mourut à Smyrne, le 28 mars 1346. Plusieurs combats heureux récompensèrent le zèle et la piété des nobles chevaliers, en particulier aux environs de Smyrne et de l'île de Rhodes. D'autres victoires, cette fois éclatantes, eussent couronné ces débuts, si les princes

d'Europe, au lieu de se déchirer entre eux, eussent tourné leurs pensées vers l'Orient et secondé les entreprises du Pape et du Dauphin. Cependant les Turcs ayant demandé une trêve, Humbert consulta le Pape et l'accorda. En conséquence, il signa avec les Turcs un traité qui assura pour quelque temps le repos des chrétiens d'Asie.

Pendant qu'il attendait à Rhodes la fin des négociations, Humbert eut la douleur de perdre la Dauphine Marie de Baux, qui l'avait accompagné. La lettre que le Pape écrivit à son généralissime pour le consoler et l'exhorter à un second mariage, donne à entendre que la princesse mourut vers la fin de mars 1347. Elle n'avait eu qu'un fils, André, mort très jeune et enterré dans l'église des Frères-Prêcheurs de Grenoble. Extrêmement sensible à son deuil, Humbert II ne s'arrêta point à la pensée de se lier par de nouveaux engagements, et avant de quitter l'île de Rhodes, il disposa par testament des biens, qu'il s'était réservés dans un traité récent avec la France concernant la cession du Dauphiné à ce royaume.

Depuis longtemps, en effet, surtout après la perte de son fils unique, le Dauphin avait voulu assurer sa succession pour éviter plus tard à son peuple les compétitions et les guerres. « Le Dauphin, se voyant sans enfans, écrit encore Guy-Allard, songea à qui il remettrait son estat. Il en consulta son conseil, leur proposa le Pape, trois de ses voisins : le comte de Valentinois, celui de Provence, et le prince d'Orenge. Il n'avoit point encore songé au Roy. Il y fut porté par Jean de Rivoles, religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui avait esté évêque d'Orenge et qui l'estoit alors de Tivoli, en Italie. Il le fit savoir au Roy qui députa pour en faire le traité, qui le fut le 22 d'avril 1343 non pas au Roy, mais à Philippes, second fils de Jean, duc de Normandie, car il vouloit que son estat fust séparé de la France, qu'il ne le fust jamais que l'empire ne le fust au royaume. Ainsy il vouloit negotier des princes particuliers à son estat. Ce transport ne se fit pourtant pas, qu'au cas qu'il n'eut pas des enfans..... Il voulut que le prince qui lui succéderoit porta les armoiries de France écartelées avec celles de Dauphiné ; que ses successeurs porteraient le titre de dauphins du Viennois ; que les privilèges qu'il avoit accordés à ses sujets seroient inviolablement observés. Le Roy signa le 23..., » et dès le mois de juillet un grand nombre de seigneurs donnèrent leur assentiment à cette convention.

Tel fut le premier acte de translation du Dauphiné à la France, et l'on voit quelle part eut l'Ordre de S. Dominique à cette décision importante.

Lorsque dans l'île de Rhodes le prince eut perdu son épouse, il se hâta de revenir en Europe, et dans le cours de septembre 1347 il faisait son entrée solennelle à Grenoble. Chaque jour son cœur se déprenait davantage des douceurs de la vie du siècle, soupirait après la solitude et les exercices de piété. Un moment il céda aux sollicitations de quelques amis et négocia son mariage avec Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon; mais six mois après il abandonna ce projet et se résolut à échanger les soucis et les fausses joies du monde pour le calme et le bonheur profond de la vie monastique. Il avait toujours eu pour les maisons religieuses une prédilection marquée, et les clarisses de Sisteron, les cisterciennes de Laval-Bressieu, les carmes de Beauvoir, les augustins de Crémieu avaient profité maintes fois de ses libéralités et de ses visites bienveillantes. Il convient de citer encore les chartreux du grand désert et ceux de Chalais; ces derniers établis à l'entrée de la vallée du Grésivaudan, sur l'un des premiers contreforts du massif de la Grande Chartreuse. C'est en 1120 que, sur les instances de S. Hugues, avait été fondé le célèbre monastère de Notre-Dame et S. Jean-Baptiste de Chalais. Erigé quatorze ans après en abbaye chef d'Ordre sous la Règle de S. Benoît, légèrement modifiée dans le sens de S. Bruno, puis confié en 1303-1304 aux Chartreux, le prieuré avait été souvent visité par les Dauphins. Le 10 mars 1339 Humbert II, par un acte daté du Pont de Sorgues, après avoir rappelé ce glorieux passé confirmait tous les privilèges accordés aux Chartreux de Chalais par ses prédécesseurs, leur abandonnait la vaine pâture dans les mandements de la Tour-du-Pin et de Voreppe, et les prenait sous sa protection. Pour cette sauvegarde les religieux devaient payer au Dauphin deux oboles d'or chaque année (1).

Plus que tout autre l'Ordre de Saint-Dominique avait eu part aux faveurs et à l'affection du prince. Suivant l'exemple du dauphin Jean II, son père, qui avait choisi comme confesseur le P. Pons de Treffort, Humbert prit successivement pour le même office auprès de sa per-

(1) Pilot de Thorey, *Abbaye de Notre-Dame et S. Jean-Baptiste de Chalais*, p. 30.
— Après les guerres de religion le prieuré de Chalais ne fut pas rétabli et resta une simple dépendance de la Grande-Chartreuse. La Révolution française acheva l'œuvre des protestants et Chalais devint bien national. Enfin, par contrat du 5 avril 1844 entre le R. P. Henri-Dominique Lacordaire et M. François Sappey, avocat à Grenoble, cet illustre monastère passait à l'Ordre de S. Dominique nouvellement rétabli en France.

sonne deux religieux du couvent de Grenoble, Fr. Jean de Cors, plus tard évêque de Tivoli, puis Jean Revol, le futur évêque d'Orange. Deux autres desservaient sa chapelle et jouissaient du titre de chapelains. En 1342 il avait fondé dans un site très agréable le monastère de Montfleury, le dotant de revenus suffisants pour quatre-vingts à cent religieuses. Il le visitait souvent, et dans les divers testaments qu'il rédigea, il inscrivit toujours des legs pour cette sainte maison. En retour et comme témoignage de leur inaltérable reconnaissance, les Sœurs prirent pour blason : *d'or au dauphin d'azur entouré d'un chapelet de sable*, associant ainsi au dauphin l'insigne du Rosaire, apanage des Frères-Prêcheurs (1). De plus, Humbert II avait entretenu des rapports d'étroite amitié avec le B. Venturin de Bergame, venu en France pour obtenir du Pape Benoît XII, qu'on prêchât de nouveau la croisade, comme nous l'avons raconté dans la vie du Bienheureux, au 28 mars. En 1348, après le troisième Chapitre général de Lyon, on le retrouve en conférence à Cuirieu avec le Maître de l'Ordre, Fr. Garin de Gy-l'Evêque, et plusieurs autres Pères, afin de traiter des intérêts du couvent de Grenoble et du monastère de Montfleury,

Après ces preuves de son attachement à l'Ordre de S. Dominique, on serait peut-être tenté de croire que son confesseur dominicain, et les autres Frères-Prêcheurs, ses amis, agirent sur l'esprit du prince pour l'attirer à leur Ordre, quand ils s'aperçurent de ses désirs de vie parfaite. Il n'en fut rien cependant; les pensées du Dauphin l'inclinaient vers la Chartreuse. Mais quand il en parla au Père Général, Dom Birel, homme de sainte vie et d'une prudence consommée, celui-ci l'en dissuada; il lui conseilla de choisir une vie moins austère et lui nomma l'Ordre des Frères-Prêcheurs (2). Admirable désintéressement, qui laissait l'action de la grâce entièrement libre dans l'âme du prince, sans que personne osât y mêler des influences purement naturelles.

Le Dauphin, ayant réfléchi sérieusement devant Dieu, s'arrêta à ce dernier parti; et il entama sans retard les négociations relatives au

(1) Au pensionnat actuel de Montfleury, dirigé par les Dames du Sacré-Cœur, on conserve précieusement un tableau qui provient de l'ancien monastère, et qui fut restauré par les soins de M^{me} d'Autour, religieuse dominicaine morte après 1842. Ce tableau représente : Humbert II, donnant au monastère une Épine de la sainte Couronne, la Dauphine portant un autre reliquaire, Jeanne de Lignières, parente du Dauphin et seconde Prieure, les seigneurs et les petits pages de la suite du prince.

(2) *La Grande-Chartreuse*, par un Chartreux, Grenoble; 1884, pag. 72.

transfert définitif de ses états, lequel eut lieu le 16 juillet 1349 au couvent des Frères-Prêcheurs de Lyon.

Outre que cette ville était située précisément aux frontières de France et de Dauphiné, le prince ne pouvait, pour son entrée dans l'Ordre de S. Dominique, choisir mieux que le couvent de Notre-Dame-de-Confort à Lyon. Depuis plus d'un siècle la famille de la Tour-du-Pin, à laquelle le Dauphin appartenait, n'avait cessé de prodiguer aux religieux dominicains de cette ville les marques du plus sincère attachement.

Ce fait ressort tout particulièrement d'un acte rédigé en février 1261 par Fr. Guy de la Tour, fils d'Albert III de la Tour-du-Pin et de Béatrix de Coligny, puis religieux de l'Ordre et évêque de Clermont. Par cet acte Fr. Guy élit sépulture chez les Jacobins de Lyon et donne pour motif de cette détermination, qu'il veut reconnaître « le « zèle de l'Ordre et surtout des Frères de Lyon envers lui et les siens, « en même temps que pourvoir au bien spirituel de son âme et de « celle de ses ancêtres... »

Parmi ces nobles parents de Fr. Guy, les documents historiques rappellent entre autres son aïeule, Marie d'Auvergne, sœur de Robert, archevêque de Lyon, qui reposait déjà en 1250 au cimetière des Jacobins (1); Guy de la Tour, son oncle paternel, archidiaque de Lyon, qui choisit là aussi sa sépulture, et par testament du 24 février 1250 destine aux Frères une somme considérable pour la construction de l'infirmerie (2); Jacques de la Tour, son grand'oncle, chanoine et viguier de Romans, qui demande à reposer près de ses ancêtres, et lègue en février 1259 vingt-cinq ânées de vin et quarante sols pour la pitance des religieux le jour de sa sépulture. Le prix de ses vêtements sera en outre distribué aux pauvres par le Prieur, qui devra veiller à l'exécution des autres legs.

Comme gage de la sincérité de sa promesse, Fr. Guy donne au couvent une Bible divisée en onze volumes glosés et, séance tenante, il en investit Fr. Guillaume de Peyraud, Prieur des Frères-Prêcheurs de Lyon : « En foi de quoi, dit-il, nous apposons notre sceau au « bas des présentes et nous prions Fr. Humbert, autrefois évêque de « Sisteron, Fr. Humbert, Maître de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et le

(1) Valbonnais, *Table généalogique de la maison de la Tour-du-Pin* dans son *Hist. du Dauphiné*, 1, 159 et suiv.; Guigue, *Cartulaire lyonnais*, 551.

(2) M.-C. Guigue, *Cartulaire lyonnais*, 551.

« vénérable homme M^e Girard, official de la cour de Lyon, de
« sceller aussi les présentes, etc. Donné à Lyon, l'an du Seigneur
« 1260, 3 des nones de février (1). »

Après Guy de la Tour, ses trois frères, Albert IV du nom, Hugues, sénéchal de Lyon et Humbert restèrent fidèles à ces sympathies. Albert IV épousa Alix de Montferrat, qui testa au mois de mai 1273, léguant cinquante livres viennois aux Jacobins de Lyon, et voulant être enterrée dans leur cimetière (2).

Quant à Humbert, il devint le chef de la troisième race des Dauphins du Viennois par son mariage avec Anne, fille et héritière du dauphin Guigues VI, en 1273, et son haut rang ne diminua en rien son dévouement pour les Frères, gardiens du tombeau de ses ancêtres. A la fin de février 1287, c'est au couvent de Lyon que se réunissent, pour signer un traité de paix, Humbert I^{er} et le comte Amédée-le-Grand de Savoie. Dix ans après (1298), nous le retrouvons au couvent de Confort entouré d'une nombreuse assemblée de seigneurs. De concert avec Guillaume, archevêque de Vienne, Humbert, sire de Thoire-Villars, et Guichard de Marzé, sénéchal de Toulouse, il prononce comme arbitre dans un différend qui divisait l'archevêque de Lyon et le sire de Beaujeu et qui avait occasionné plusieurs années de guerre (3).

De son côté, le Dauphin Jean visite les Frères-Prêcheurs de Lyon, le 19 mai 1307, un mois après la mort de son père Humbert I^{er}, et le 18 juin 1316, pendant le conclave, qui donne Jean XXII pour successeur à Clément V chez les Dominicains de Lyon, il ratifie un accord précédent concernant le mariage de Guigues, son fils aîné, avec Isabelle, seconde fille de Philippe, comte de Bourgogne (4).

Son frère Humbert II ne fait donc que se conformer aux traditions de sa famille quand il distribue ses faveurs aux couvents ou monastères de l'Ordre de S. Dominique, et inscrit dans son testament de

(1) Arch. du Rhône, *Fonds des Jacobins*, 1^o sac *Gundisalvus*, lettre A, n^o 1. Cette date du 3 février 1260 (nouv. st. 1261) prouve que Guillaume de Peyraud ne mourut pas avant 1260, comme le dit Echard (1, 131), et qu'il n'avait pas encore le caractère épiscopal, si jamais il en fut honoré; car il ne serait pas alors Prieur, ou du moins Fr. Guy mentionnerait sa qualité au même titre que celle de Fr. Humbert Falavel, évêque démissionnaire de Sisteron.

(2) Valbonnais, 1, 196.

(3) Cochard, *Description hist. de Lyon*, p. 75-76.

(4) U. Chevalier, *Itinéraire*, etc., pp. 12 et 22.

Rhodes, sa volonté, s'il vient à mourir durant l'expédition, d'être enterré avec l'habit des Frères, enfin quand il décide de revêtir cet habit en 1349 dans le couvent si plein de souvenirs pour lui de Notre-Dame-de-Confort, à Lyon.

Le 16 juillet, en présence d'une foule de princes et de hauts dignitaires de France et de Dauphiné, Humbert II abdiqua définitivement, mais cette fois entre les mains de Charles, fils de Jean, duc de Normandie, l'aîné des enfants de Philippe VI. Avec le titre de Dauphin, Charles reçut solennellement le sceptre, l'anneau, le glaive et l'étendard de S. Georges, insignes de son nouveau pouvoir. Parmi les prélats qui assistaient à cette cérémonie on remarquait Fr. Jean Revol, évêque d'Orange, le pieux dominicain, auquel la France est en grande partie redevable d'une de ses plus belles provinces, et Simon de Langres, conseiller intime du roi, plus tard Provincial de France, Maître général de l'Ordre, enfin évêque de Nantes (1).

Le lendemain, Humbert II revêtait l'humble robe blanche des Dominicains, donnant au monde un mémorable exemple d'humilité et de mépris des biens terrestres.

Délivré des sollicitudes du gouvernement, Fr. Humbert se renferma dans les exercices claustraux et la pratique fidèle des devoirs de sa vocation. La prière, la pénitence, la lecture des Livres-Saints et l'application à se connaître lui-même de plus en plus remplirent ses précieux moments. Les revenus, qu'on lui avait laissés, passaient tout entiers en bonnes œuvres et en fondations pieuses.

Pendant que, sous la conduite de plusieurs saints religieux, il travaillait assidûment à sa perfection dans son château de Beauvoir, où il s'était rendu pour achever de régler une foule de questions de détail résultant de sa décision, il reçut la visite du Maître de l'Ordre, le P. Jean des Moulins. Toujours occupé de ce qui pouvait intéresser la Religion, Humbert lui communiqua un vaste projet qu'il venait de concevoir. Déjà, au collège de Saint-Jacques il y avait soixante-dix-sept étudiants de théologie; il voulait en élever le nombre jusqu'à deux cents, qui seraient pris dans toutes les Provinces de l'Ordre : dix

(1) D'après J. Bastet, *Essai hist. sur les évêques d'Orange* (Orange, 1837), Fr. Jean Revol serait mort à Lyon le jour même, et les deux cours princières auraient assisté à ses obsèques. Un monument aurait aussi été élevé dans l'église des Jacobins. On ne trouve rien de semblable dans les historiens lyonnais, ni dans l'*Inventaire des Jacobins*, conservé aux Archives du Rhône, et pourtant si développé à l'article des sépultures.

étudiants de Hongrie, huit de Pologne, quatre de Bohême, huit de Dacie (Danemark, Suède, Norvège), seize de Grèce et Terre-Sainte, huit de Saxe, huit de Teutonie, huit d'Espagne, quatre d'Angleterre, deux d'Ecosse, six d'Aragon, six de France, huit de Toulouse, huit de Provence, enfin quatre de Lombardie supérieure, de Lombardie inférieure, de Rome et du Royaume de Sicile. Pendant leurs études organisées pour trois ans, ils devraient se former à la prédication, apprendre les langues étrangères, même celles d'Orient, afin de prêcher ensuite l'Evangile aux infidèles et aux hérétiques. Les frais et dépenses, que nécessitait cette fondation d'un couvent d'études pour tout l'Ordre, étaient couverts par une somme considérable, que Fr. Humbert s'engageait à fournir. « Estant frère Humbert, dit Guy-« Allard, il donna 3.000 florins aux religieux de son couvent pour « l'entretien de 120 religieux estudians à Paris : 480 pour habil-« lement et 20 pour leur pitance, et ces escoliers seroient appelez, « les estudians delphinaux. » Cet acte porte la date du 1^{er} décembre 1349. « Le pénultième de janvier suivant, commit les évêques de « Grenoble et d'Orange, le prieur de S. Donat pour l'administration « des revenus, qu'il s'estoit réservez en Dauphiné, disant qu'il se « vouloit faire religieux frère Prescheur pour vivre en repos (1). »

Dès le mois de juillet 1350, il aurait pu prononcer sa profession solennelle ; il prit encore cinq mois entiers, soit pour achever l'arrangement de diverses affaires, soit pour se préparer plus à loisir à son sacrifice. S'étant rendu en décembre à Avignon il émit ses vœux entre les mains du Pape, selon quelques historiens, qui prétendent que le roi Jean I^{er} honora cette cérémonie de sa présence. Le Souverain-Pontife promut incessamment le nouveau profès aux Ordres sacrés. Le jour de Noël 1350, Fr. Humbert reçut le sous-diaconat à la messe de minuit, le diaconat à celle de l'aurore, et la prêtrise à la messe solennelle. Huit jours après il fut sacré Patriarche d'Alexandrie.

L'éminent prélat se rendit d'abord en Dauphiné, où il sacra Rodolphe de Chissé, évêque de Grenoble, puis à Paris, qui devint sa résidence. En 1352, le Pape lui confia l'administration de l'Eglise de Reims. Quelque temps après, Humbert en fit la résignation entre les mains du Souverain-Pontife, et déjà il était question de le promouvoir au siège de Paris, quand il mourut durant un voyage à Clermont en Auvergne, le 22 mai 1355. Il comptait quarante-trois ans d'âge et

(1) Gariel, I, 480.

cinq de profession religieuse. Son dernier testament rédigé à Clermont contient nombre de legs en faveur de plusieurs maisons de l'Ordre, et donne au couvent de Paris ses meubles, ses livres, sa mitre et ses pierreries. Selon ses désirs, il fut enseveli dans l'église du couvent de Saint-Jacques, auprès de la reine Clémence, sœur de Béatrix de Hongrie, sa mère. Sa tombe fut creusée devant le grand autel, et on l'y représenta revêtu des habits de l'Ordre, la mitre en tête, le pallium sur les épaules, et la croix archiépiscopale placée vers son bras gauche et descendant jusqu'à ses pieds. L'épithaphe rappelait en peu de mots le sacrifice accompli par lui si généreusement, ses principaux titres d'honneur et sa bienveillance à l'égard du couvent de Saint-Jacques de Paris.



*La V. M. RENÉE-MARGUERITE
DE SAINT-BRUNO,*

Professe du monastère de Saint-Thomas, à Paris ()*

(1681)

Le monastère de Saint-Thomas, dans la ville de Paris, a donné plus au chœur des Vierges dans le ciel une foule d'âmes ornées des admirables vertus, mais bien peu ont égalé en perfection la V. M. Renée-Marguerite de Saint-Bruno, qui porta plus de cinquante années le saint et aimable joug de l'obéissance. Elle naquit à Paris le 12 mai 1608, et parut douée dès son enfance d'une si rare beauté qu'on ne pouvait se lasser de l'admirer. Orpheline à douze ans, elle fut placée chez une duchesse, qui la traitait comme sa fille, et l'emmena avec elle à plusieurs célèbres pèlerinages.

De retour dans la capitale, elle apprit qu'une de ses parentes venait d'entrer chez nos Sœurs de Saint-Thomas. Cette nouvelle l'impressionna beaucoup, et elle résolut d'aller la trouver, non pour l'imiter, mais au contraire pour la détourner de son dessein ; car elle ressentait

(*) *Mémoires de Paris.*

une profonde aversion pour la clôture et les religieuses austères. Dieu permit qu'elle y rencontrât la comtesse de Saint-Pol, fondatrice du monastère. Comme elle était sur le point d'entrer dans l'intérieur de la maison, cette illustre dame invita gracieusement la jeune demoiselle à la suivre. Mais celle-ci craignait tellement d'être retenue par les Sœurs, qu'elle remercia et s'enfuit précipitamment au parloir. Comme elle hâtait le pas, elle se croisa avec l'écuyer de la comtesse, qui l'arrêta brusquement. « Et où courez-vous ainsi, Mademoiselle ? » lui dit-il. Auriez-vous peur de ces bonnes Mères ? Votre cousine est à la porte avec les autres et salue la comtesse ; venez les voir ; ces dames ne vous feront aucun mal. » Et, sans attendre sa réponse, il l'entraîne de force. Elle est aussitôt entourée et présentée à la Prieure ; mais à peine osait-elle la regarder. Sa cousine, la voyant si troublée, fit signe à la V. M. Marguerite du Saint-Esprit d'aller prier à la chapelle pour sa parente. Cette fervente religieuse se rendit aussitôt devant le Très Saint Sacrement et resta longtemps en oraison. L'heure des Vêpres arrivée, on invita la jeune fille à y assister. La pauvre enfant aurait voulu être, disait-elle plus tard, à cent lieues de la maison. Elle accepta pourtant, mais elle eut bien soin, durant l'Office, de ne regarder personne, tant elle redoutait de se laisser toucher par la modestie et la piété des religieuses. Vaines précautions. Les larmes la gagnent bientôt, et elle reste de longues heures sans faire autre chose que pleurer.

Au sortir de la chapelle, elle se fait conduire près de la V. M. Marguerite de Jésus. Se jetant à ses pieds, elle demande la faveur d'être admise au nombre de ses filles. La V. Mère la releva, et lui mettant sous les yeux les motifs de la grande reconnaissance qu'elle devait à Dieu pour avoir été si puissamment attirée après tant de résistances, elle lui dit que de bon cœur elle la recevrait. Malgré toutes les instances que firent auprès de la postulante sa famille et ses connaissances pour la ramener dans le monde, la cérémonie de la prise d'habit eut lieu au mois de juillet 1629 ; et la Mère Prieure devinant la grande inclination de Sœur Renée pour le silence et la solitude, la plaça sous le patronage de saint Bruno.

On ne saurait redire avec quel entrain la joyeuse novice se pliait à toutes les exigences de la Règle. C'était une fête pour elle d'assister à l'Office et à l'oraison.

Jamais elle ne contrista personne, et si l'une de ses compagnes lui causait quelque déplaisir, elle le supportait avec joie et ne manquait

aucune occasion de rendre le bien pour le mal. « C'est avec raison » disait-elle, que l'on me traite de la sorte. Que suis-je ? une pauvre vrette sans esprit, ni conduite, ni sagesse. »

Son amour des observances a été singulièrement remarquable. Pendant les cinquante-deux ans qu'elle passa au monastère, toujours on la vit la première aux exercices de communauté, sauf le cas très rare d'empêchement majeur. Sa ferveur était si grande que, même à l'âge de soixante-douze ans, la M. Renée de Saint-Bruno restait au chœur après Matines pour réciter l'Office de la Sainte Vierge avec les novices. Fidèle gardienne de la Règle, elle observait inviolablement les jeûnes et les abstinences, et veillait en outre avec un soin scrupuleux à conserver les usages de la maison. A ses yeux, tout ce qui avait été ordonné par les fondatrices était chose sacrée et de la plus haute importance. Son juste bon sens lui faisait voir dans le relâchement sur ce point la première cause de décadence.

A l'infirmerie, elle ne rompait jamais le silence durant le temps des Offices, de l'oraison, des lectures et des recollections de la communauté. De longues et fâcheuses maladies attristèrent sa vieillesse, mais les peines d'esprit lui furent incomparablement plus pesantes. Dix années entières, elle fut plongée dans des aridités et un délaissement fort sensibles, et la crainte des jugements de Dieu la tint longtemps sous une impression d'épouvante qu'elle ne pouvait chasser. Jamais pourtant elle n'en témoigna rien extérieurement. Elle gémissait devant Dieu seul et attendait en patience l'heure de sa visite.

Deux jours avant sa mort, le bon Maître préluda aux allégresses qu'il lui réservait dans l'autre vie. Toutes les terreurs s'évanouirent pour laisser place à une douce et parfaite résignation au bon plaisir divin, pour le temps et l'éternité. Elle se reposa ainsi dans la paix du Seigneur, le 21 mai 1681.





LE MÊME JOUR

13.. — A Metz, le vertueux Frère ETIENNE, originaire d'une très noble famille et qui néanmoins embrassa la modeste condition de Frère convers pour vivre humble et caché dans la maison de Dieu. Il y mourut riche en mérites et en bonnes œuvres vers l'an 1300. — (*Mémoires de Metz.*)

13.. — A Viterbe, mémoire du V. P. STAGNO, l'un des plus beaux ornements de la Province Romaine, où il occupait la charge de Prieur de Viterbe en 1310. Notre cardinal Nicolas de Prato, évêque d'Ostie, se trouvant forcé par le bien de l'Eglise de résider en dehors de son évêché, lui en confia toute la direction. Boniface VIII, épris lui-même de sa grande piété, l'avait choisi pour Pénitencier. Ce saint religieux florissait dans la première moitié du xiv^e siècle. — (Fontana, *De Rom. Prov.*, p. 96; Masetti, *Monumenta*, I, 370.)

1348 — A Sienne, le V. P. ENÉE PICCOLOMINI, homme de science et de mérite, qui exerça très dignement dans cette ville l'office d'inquisiteur avec un grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, l'an 1348. — (Fontana, *De Rom. Prov.*, p. 88.)

1550 — A Rouen, le V. P. PIERRE BELLISSENT, Prieur du couvent de cette ville et de celui de Tours, inquisiteur de la foi, fameux docteur, qui mérita la récompense du ciel, l'an 1550. — (*Mémoires de Rouen.*)

1635 — A Lyon, mourut le V. P. FRANÇOIS DOOMS, originaire d'Anvers et fils du couvent de Lille. Après sa profession faite en 1588, le jour même de la Nativité de la Très Sainte Vierge, on l'envoya à l'Université de Louvain où il prit ses grades. Ses études achevées il fut nommé régent dans notre couvent, et plus tard Prieur de Lille (1601). Sa Province honora ses mérites en l'élisant deux fois Définiteur dans les Chapitres.

Cependant le V. Père aspirait à une vie plus parfaite et nourrissait depuis longtemps le désir de se donner entièrement au Seigneur. A peine eut-il appris la tentative du P. Michaëlis pour renouveler dans les maisons de l'Ordre l'amour de l'observance, qu'il demanda l'autorisation de s'adjoindre à

lui (1610). Prenant aussitôt à cœur cette belle œuvre, le P. François voulut vivre avec la simplicité d'un novice et l'austérité d'un fervent religieux. On connaît le rôle important qu'il eut à remplir dans les exorcismes du fameux magicien Louis Gaufridi, à la Sainte-Baume. Il en dressa lui-même les Actes qui furent publiés depuis avec de savantes notes du P. Michaëlis. A Lille, il se trouva encore mêlé à une affaire analogue, ayant été chargé par commission des évêques de Tournai et de Bois-le-Duc, et du Chapitre provincial d'exorciser les possédées du monastère de Sainte-Brigitte. Quatre années durant, du 13 mai 1613 au 7 mai 1617, le saint religieux se livra sans relâche à ce ministère pénible.

Cette guerre implacable et toujours victorieuse, contre les mauvais esprits lui attira de leur part de terribles représailles. On ne saurait imaginer toutes les avanies qu'il eut à subir. Tantôt le démon le jetait du haut en bas de l'escalier du dortoir, sans néanmoins lui faire de mal ; tantôt, profitant de son absence pendant les exercices choraux, il lançait dans la cour ses livres et les menus meubles de sa cellule, que le Père l'obligeait ensuite à rapporter et à remettre en place. D'autres fois, il cherchait à l'empêcher de dormir en faisant dans sa chambre un vacarme épouvantable, Dieu le permettant ainsi pour exercer la patience et accroître les mérites de son serviteur. Un jour même que le V. Père se présentait chez le gouverneur, M. le comte de Hannappes, tout à coup sa chape parut couverte de vermine. Sans perdre son calme, le P. François prend vite l'étole, qu'il portait toujours sur lui, commence les prières d'exorcisme, et se trouve à l'instant délivré.

Le V. P. Michaëlis, grand appréciateur de sa vertu, l'emmena avec lui pour la fondation du couvent de l'Annonciation au faubourg Saint-Honoré. Le zèle qu'il déploya dans cette rencontre pour l'établissement de la réforme lui valut l'admiration de tous les gens de bien. On ignore le motif qui le conduisait à Lyon en 1635, où la mort l'attendait pour lui ouvrir les portes de la patrie céleste.

Outre les Actes des exorcismes ci-dessus mentionnés le V. Père a publié un opuscule intitulé : « *La douce amorce de l'Archiconfrairie de Notre-Dame du saint Rosaire avec les indulgences et les privilèges.* » — (Echard, II, 482, etc.)

1651 — En Irlande le martyr du V. P. LAURENT O'FERRAL, bachelier en théologie, fils de l'antique couvent de Sainte-Brigitte de Longford. Il était en prière de grand matin dans l'église, quand tout à coup les soldats de Cromwell y firent irruption et le criblèrent de blessures. Amené devant le gouverneur et reconnu comme un des vaillants aumôniers de l'armée des confédérés, fidèle en cela comme en tout le reste à sa foi et aux traditions de son Ordre, le V. Père fut condamné à mort et le lendemain conduit à l'échafaud. Au moment où on le livrait au bourreau, un seigneur anglais obtint du gouverneur un répit de trois jours. Le saint religieux, à l'exemple

de son illustre patron, se plaignait du retard apporté à son supplice, et comme on lui demandait la cause de ses regrets, il répondit qu'il se sentait si heureux de faire à Dieu le sacrifice de sa vie qu'il redoutait d'être plus tard moins bien préparé. Il passa ce délai de trois jours dans le recueillement et la prière, suppliant Dieu de ne pas lui laisser perdre la couronne de gloire. Il n'ignorait pas que plusieurs hérétiques, animés par des motifs honorables, s'employaient près du gouverneur pour le faire mettre en liberté.

Quand le samedi suivant, il fut de nouveau conduit à l'échafaud, il adressa des paroles de consolation et d'encouragement aux catholiques présents; puis, interpellant les hérétiques, il réfuta leurs erreurs avec tant de force et d'éloquence, que le gouverneur pour mettre un terme à l'embarras qu'il éprouvait, donna le signal de l'exécution. Mais les paroles du Père avaient ému les assistants jusqu'aux larmes et plusieurs hérétiques revinrent à la foi. Le P. Laurent fit ses adieux à son peuple bien-aimé, mit son Rosaire autour de son cou, les mains sous son blanc scapulaire et se livra au bourreau. A l'étonnement des hérétiques, mais à la joie des catholiques, eut lieu alors un fait attesté par un grand nombre de témoins. Le martyr, après sa mort, retira ses mains de dessous son scapulaire, et éleva sa croix et son Rosaire comme un emblème de victoire et de triomphe. Ce miracle est attesté par Gérard Ferrail, vicaire apostolique d'Ardagh, dans sa lettre à la Propagande, en date du 20 février 1677 (1). Le gouverneur consterné, et peut-être cédant à ses remords, fit aussitôt détacher le corps et ordonna qu'on lui rendit en grande pompe les honneurs funèbres. Il donna aussi, fait très rare en ces temps-là, un sauf-conduit à tous les prêtres qui désiraient assister aux obsèques du martyr. Ce fut à Finnea que se passa cette scène digne des premiers siècles de l'Eglise.

Le légat du Pape, Rinuccini, rend au P. Laurent et au V. P. Bernard O'Ferrall, immolé comme lui en haine de la foi (2), ce magnifique éloge : « Tous les deux, dit-il, étaient des fils aînés de grande famille et avaient droit de prétendre aux richesses et aux honneurs du monde. L'un et l'autre étaient dans leur Ordre des théologiens et des prédicateurs de mérite; tous les deux avaient été plusieurs fois Prieurs en divers couvents de leur Province et avaient rempli des charges importantes. Ils avaient noblement défendu la foi au jour de l'épreuve et s'étaient attiré l'estime du clergé et des séculiers qui les vénéraient comme des guides et des pères. L'un et l'autre avaient refusé les honneurs de l'épiscopat, enfin, ils avaient juré ensemble de travailler à garder intacte la foi de l'Irlande et de mourir, s'il le fallait, pour sa défense. » — (P. Réginald Walsh, *Les Martyrs de la Prov. dominicaine d'Irlande*).

(1) *Archives de la Propagande*, Spicil; Assorien : vol. 2, p. 246.

(2) Voir sa notice au 3 mai.

1601 — Au Monastère royal de Poissy, la vertueuse sœur FRANÇOISE DE VERDUN, fille de messire Nicolas de Verdun, premier Président du Parlement à Toulouse, puis à Paris. Ce digne magistrat fut l'un des grands soutiens du V. P. Michaëlis dans l'œuvre de la réforme. Sa fille, remplie du même esprit, se consacra au service de Dieu dans cette sainte maison, le 6 février 1574. Elle y vécut avec tant de piété pendant dix-sept ans qu'à sa mort (1591) elle mérita ce bel éloge gravé sur son tombeau :

*Le ciel fut son désir dès sa première enfance,
Aussi de ses bienfaits il est la récompense,
Et se vit couronnée pour avoir combattu.
Son cœur garda la Foy, qui causa sa victoire,
Son travail fut soudain, et durable sa gloire ;
Car elle eut peu de vie, et beaucoup de vertu.*

(Mémoires de Poissy.)

1688 — A Arras mourut la V. Sœur ELÉONORE CAUDRON, du Tiers-Ordre séculier de S. Dominique. Elle se plaisait singulièrement à pratiquer en son honneur les pieux exercices des quinze mardis. Chargée de la direction des novices, la sainte fille s'y distingua surtout par un zèle admirable pour le salut des âmes. De plus, elle recherchait les infidèles et les hérétiques pour les amener à nos Pères qui leur apprenaient les éléments de notre sainte religion. Lorsqu'ils étaient suffisamment instruits, elle s'ingéniait à donner le plus d'éclat possible à leur abjuration. C'est ainsi que, grâce à ses soins intelligents, on a pu voir jusqu'à dix soldats baptisés en un seul jour dans l'église paroissiale.

Les malades, les femmes de mauvaise vie et les prisonniers ressentaient aussi les effets de son dévouement. Plusieurs de ces derniers, quand on les conduisait au supplice, demandèrent à s'arrêter devant la porte de notre humble tertiaire pour la remercier à haute voix de tous ses bienfaits.

La force de la grâce divine paraissait d'autant plus en toutes ces actions de zèle, qu'Eléonore était d'un caractère timide et n'aurait jamais eu le courage d'entreprendre de si grandes œuvres, encore moins de résister aux mépris, sans un secours particulier du Seigneur.

Cette vie toute de sacrifice et de dévouement lui attira l'estime de la ville entière ; et lorsqu'épuisée par tant de travaux, elle mourut doucement le 22 mai 1688, ce fut presque un deuil public : les pauvres surtout ne pouvaient se consoler de perdre celle qui leur avait toujours montré l'affection de la plus tendre des mères. — (Mémoires d'Arras.)





XXIII MAI

Le V. P. JÉRÔME SAVONAROLE
du couvent de Saint-Marc, à Florence ()*

(1452-1498)

JÉRÔME Savonarole naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452, de parents nobles et aisés. Nicolas, son père, était originaire de Padoue, Hélène Buonacorsi, sa mère, de Mantoue. Mais soit inhabileté dans les affaires, soit contre-coup des calamités publiques, Nicolas Savonarole vit sa fortune s'émietter peu à peu et, en mourant, il avait la douleur de laisser une nombreuse famille dans un état voisin de la misère. Des sept enfants qui se pressaient autour d'elle, la pauvre veuve attirait avec plus de tendresse

(*) P. Vincenzo Marchese, *Sunto storico del convento di San Marco, di Firenze*, lib. II; P. Ceslas Bayonne, *Etude sur Jérôme Savonarole*, Paris, 1879; Carle, *Histoire de Fra Hieronimo Savonarola*, Paris, 1842; Perrens, *Histoire de Florence depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République (1434-1531)*, Paris 1889; etc.

sur son cœur le troisième, objet des plus chères espérances (1). Il s'annonçait comme le futur soutien et la gloire de la famille. On le voyait déjà hériter de la renommée de son aïeul, Michel Savonarole, docteur célèbre de l'école de Padoue, appelé à Ferrare par le marquis d'Este, Nicolas III, en qualité de médecin de la cour et de professeur à l'Université de cette ville.

De fait, Jérôme, au sortir de l'enfance, montrait déjà une intelligence élevée, une imagination ardente, une fermeté de caractère qui semblait grandir avec les oppositions. Bien que les apparences extérieures ne répondissent pas à l'étendue extraordinaire de l'esprit, un observateur attentif pouvait découvrir sans effort dans ces yeux bleus cachés sous d'épais sourcils, dans ce front large et découvert l'empreinte d'une âme vivement trempée et d'un grand cœur. Tout en poursuivant le cours de ses études en médecine, le jeune homme ne tarda pas à manifester un attrait marqué pour la philosophie d'Aristote et de S. Thomas ; il aimait à discuter, et ne courbait son intelligence que devant la vérité clairement démontrée, habituant son esprit à cette synthèse et à cette dialectique qui, portées dans la chaire, devaient plus tard enfanter des prodiges.

Néanmoins, son génie ne pouvait l'emporter si haut vers les sereines régions de la science, qu'il perdît de vue la terre souillée de crimes et de sang. Il sentait partout autour de lui une odeur de corruption et le spectacle de la perversion morale de ses contemporains engendra de bonne heure en son âme une tristesse, qui fut désormais la compagne de sa vie, tristesse, que nous révèlent à chaque page la plupart de ses écrits. Dès cette époque, on le trouve cherchant dans la musique et la poésie une diversion à ses inquiétudes d'esprit. Il apprend à jouer du luth, fait de Pétrarque sa lecture favorite, et compose des *canzoni* et des sonnets, qui révèlent avec la délicatesse de son esprit l'ardeur généreuse de son cœur. Il nous reste encore de lui un poème intitulé : *De ruinâ mundi*, et l'autre : *de ruinâ Ecclesiæ*, écrits en 1472 et 1473, c'est-à-dire vers sa vingtième année. Aux accents attristés de sa lyre on croirait entendre Jérémie pleurant la ruine de Sion, les voies désertes de la patrie, le temple abandonné, et l'or en un plomb vil changé.

(1) Marc Savonarole, l'un des frères de Jérôme, revêtit l'habit de l'Ordre en 1497 des mains de son frère, et fut appelé Fra Maurelio. Il mourut au couvent de Saint-Romain de Lucques, le 28 déc. 1510. Le *Nécrologe* le dit : « bon, humble, imitateur » de la sainteté de son frère. »

Plein de ces pensées, Jérôme Savonarole n'en est point accablé, ni découragé. Il forme au contraire la noble résolution de consacrer sa vie au relèvement moral de ses frères en Jésus-Christ. Il ne s'agit plus de maux physiques à guérir, mais d'âmes à sauver ; la carrière médicale est abandonnée définitivement et avec elle le projet de s'unir bientôt avec une jeune fille de la famille des Strozzi de Ferrare. Le futur réformateur cherche la solitude, et s'y plonge pour se préparer à la lutte. Dieu avait parlé à son cœur, et il suivait le Maître. Écoutons-le raconter lui-même ce trait de sa vie intime : « Quelquefois, disait-il « plus tard aux Florentins, une seule parole vous pénètre tellement « qu'elle transperce le cœur et apporte le salut. Quand j'étais dans « le monde, j'allai un jour me promener à Faenza, et, entrant par « hasard dans l'église des Ermites de Saint-Augustin, j'entendis une « parole tombée des lèvres d'un prédicateur de cet Ordre. Je ne veux « point vous la révéler ; mais, depuis ce jour, je la conserve dans « mon âme. Je sortis de l'église, et, avant qu'un an fût écoulé, je me « fis religieux. »

Jérôme passa de longs mois à mûrir ses projets ; à certaines heures cette âme aussi tendre que forte se disait qu'il était bien dur de briser tant de liens de famille, si doux et si intimes, pour aller vivre parmi des inconnus, leur remettre sa volonté... ; et son cœur chancelait. En 1475, les Frères-Prêcheurs de la Congrégation de Lombardie tinrent leur Chapitre provincial au couvent de Sainte-Marie des Anges de Ferrare. Le Père Georges de Verceil, élu Vicaire, reçut durant ces jours la visite d'un jeune homme, qui lui fit part de ses aspirations religieuses. Jérôme est compris. On s'embrasse et on se dit au revoir. Mais, quand l'heure de quitter sa mère arriva, les angoisses reparurent. Que faire ? L'avertir du prochain départ, ou disparaître comme à la dérobée ? Son cœur délicat ne résista pas au désir de lui faire soupçonner au moins la vérité, pour adoucir la douleur de la surprise. La veille de la séparation, seul avec elle, il prit son luth, et s'inspirant des sentiments qui remplissaient son âme à cette heure solennelle, il tira des cordes de son instrument une mélodie si suave et si plaintive, que sa mère en demeura toute bouleversée. Devinant qu'il lui révélait un secret que les lèvres n'avaient point eu la force d'avouer : « O mon enfant, lui dit-elle avec vivacité, c'est là sans « doute un chant d'adieu ! » Jérôme s'efforça de sourire et il essaya de la tranquilliser, mais son regard évitait le regard de sa mère ; et celle-ci ne fut point rassurée.

Le lendemain, 24 avril 1475, partant furtivement pour Bologne il allait recevoir les livrées de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique. De là il écrit à ses parents une lettre admirable, tant pour adoucir leur chagrin que pour expliquer les motifs de sa résolution, et se défendre d'avoir cédé à un mouvement irréfléchi d'enthousiasme et de piété (1).

Revêtu de l'habit dominicain Fr. Jérôme se voua aux pratiques les plus austères de la vie monastique, réduisant le sommeil, la nourriture, le parler, au strict nécessaire, et cherchant à captiver les sens pour affranchir l'esprit, qu'il entraînait puissamment dans les célestes et calmes régions de la foi et du saint amour. Les supérieurs s'applaudirent d'avoir accepté cet excellent sujet, et quand ils virent en lui l'ardeur pour l'étude au niveau de la vertu, ils le nommèrent Lecteur. Fr. Jérôme recommença donc à scruter les écrits d'Aristote et de S. Thomas; mais de peur de dessécher en son âme la sève de la dévotion, il y joignit la lecture assidue de Cassien et des Pères de l'Eglise. Surtout il s'attacha au livre par excellence, à la parole de Dieu, à la Sainte-Ecriture. Il commença aussi vers cette époque d'annoncer la vérité au peuple, préludant à ce tournoi glorieux, dans lequel il devait tant lutter plus tard, à ces fatigues de l'apostolat, qu'il devait clore d'une manière si tragique.

La guerre civile désolait l'Italie, et parmi ses victimes elle s'acharnait en particulier sur Hercule I^{er}, duc de Ferrare. Les Vénitiens, envieux de dominer toute la péninsule, avaient envahi le duché, et Hercule I^{er} avait confié son salut aux armes du duc de Milan, du roi de Naples, des Florentins, du duc de Mantoue, de celui d'Urbino. Tous ensemble avaient juré de rejeter les Vénitiens dans leurs lagunes; mais jusque-là les Ferrarais étaient rançonnés tantôt par l'ennemi, tantôt par les alliés, et le duché devenait le champ clos de toutes ces troupes furieuses. Ce que voyant, le P. Thomas de Brescia, Vicaire général de la Congrégation de Lombardie, dispersa les religieux, à part quelques-uns, dans les couvents de la Romagne et de la Toscane. Fr. Jérôme fut du nombre de ceux qui se réfugièrent sur les rives de l'Arno, dans la belle cité de Florence; on était en l'année 1482.

C'est dans cette ville, où vivait toujours le souvenir de S. Antonin,

(1) Voir cette lettre dans Villari, *Jérôme Savonarole et son temps*, II, appendice, d'après le texte publié par le comte Capponi sur l'autographe récemment découvert. Les différentes leçons publiées jusque-là étaient assez incorrectes.

que Fr. Jérôme devait achever sa carrière dans les labeurs de l'apostolat, s'attaquant avec une rare énergie aux idées païennes, qui envahissaient de plus en plus la société civile et le clergé lui-même. Les lettres, les arts, les principes de gouvernement, la prédication, tout avait subi l'influence de ce retour offensif de la nature et des sens contre la foi et la loi de l'esprit. Le cardinal Bembo n'écrivait-il pas alors à Sadolet de ne pas lire les Epîtres de S. Paul, de peur que ce style barbare, indigne d'un esprit délicat, ne nuisît à son goût littéraire ! Si encore les hommes de génie eussent pu travailler en paix à la restauration des mœurs et des saines idées, mais de tous côtés la féodalité s'écroulait pour faire place à un nouvel état de choses, et ce changement occasionnait des guerres incessantes. Savonarole joignit ses efforts à ceux de plusieurs saints prêtres de son temps, il consacra à la réforme civile, politique et religieuse, la force de son génie, les lumières de son intelligence, l'énergie de sa volonté ; il contribua pour sa part à amener le grand mouvement de réforme, qui eut son apogée au Concile de Trente ; mais il lui manqua l'opportunité des circonstances. L'heure n'était pas venue. Lorsqu'il commença de prêcher à Florence sur les ordres du V. P. Vincent Bandelli, alors Prieur de Saint-Marc (1483), tout en remplissant l'office de lecteur (1482-1486), Rodrigue Borgia montait sur la chaire de Saint-Pierre sous le nom d'Alexandre VI. Que la Providence eût amené alors à ce poste élevé le vertueux et austère Adrien VI, et sur l'heure tout changeait. Savonarole trouvait un ami, un défenseur dans le Vicaire de Jésus-Christ ; la réforme du clergé était avancée d'un demi-siècle, et l'Europe échappait sans doute aux horreurs et aux déchirements de la réforme protestante. Jérôme Savonarole n'en a pas moins la gloire d'avoir travaillé sans défaillance à restaurer le règne de Jésus-Christ dans les âmes de ses contemporains et dans les institutions de sa patrie d'adoption. N'eût-il rétabli ce règne que pour dix ans, qu'il mériterait l'admiration et la reconnaissance universelle.

Ce fut durant le carême de 1483 qu'il parut dans la chaire de Saint-Laurent. Rien ne le distinguait alors des autres prédicateurs, sauf peut-être l'âpreté de son accent lombard, qui bientôt choqua les oreilles délicates des florentins et éloigna les auditeurs. L'essai n'était pas encourageant et sans les conseils des supérieurs, Fr. Jérôme aurait aussitôt renoncé au ministère extérieur : « Tous ceux qui m'ont
« connu il y a dix ans, s'écriait-il trois mois avant de mourir, savent

« que je n'avais ni voix ni poitrine, et que ma prédication déplaisait à
« tout le monde. Quand il plut au Seigneur de me faire le don de la
« parole je l'acceptai volontiers pour son amour, mais en même
« temps il m'imposa un lourd fardeau : *« Je te montrerai, me dit-il,*
« *tout ce que tu dois souffrir pour l'honneur de mon nom.* »

Savonarole eut l'idée de donner des conférences familières à Saint-Marc, dans l'espoir que ce genre, où la parole est plus simple, plus spontanée, plus chaude aussi parfois, conviendrait mieux à son caractère. Mais un événement imprévu vint changer ses projets. Un jour qu'il priait à l'église Saint-Georges au delà de l'Arno, tandis que son compagnon, Fr. Strada, s'entretenait avec sa sœur, religieuse du monastère, Fr. Jérôme fut ravi hors de lui-même; durant cette extase, il lui sembla lire très clairement les futures calamités de l'Eglise et de l'Italie; en même temps, il recevait la mission de les dénoncer publiquement au peuple chrétien. Ce fait doit fixer l'attention; car c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour considérer la mission extraordinaire de Savonarole. Il se crut sincèrement envoyé de Dieu pour annoncer aux peuples les châtiments prochains et le renouvellement de l'Eglise, un nouveau Jean-Baptiste prêchant la pénitence et aplanissant les voies aux sages prescriptions des Pères de Trente. Fut-il ou non envoyé réellement de Dieu? La réponse à cette question ne rentre point dans notre compétence: mais c'est un fait indéniable, qu'il se crut tel, et que, sa vie durant, il agit et écrivit en conséquence; c'est un fait, que reconnaissent tous ses contemporains, parmi lesquels nous trouvons des hommes éminents, par exemple, Pic de la Mirandole, Ficin, Benivieni, les historiens Nardi et Cambi. Otez à l'entreprise ce début surnaturel, tout devient mystère en cette existence. D'un côté, Savonarole opère, et dans le cloître et dans la ville, des conversions nombreuses, un changement de mœurs prodigieux, passionnant les âmes pour le règne de Dieu, la pureté du cœur et la sainteté; et cependant il s'arroge consciemment une fausse mission de prophète, il se constitue par là en révolte avec Dieu. Au contraire, une fois bien compris, ce fait, que Savonarole se crut de bonne foi et par une grâce de choix envoyé de Dieu et prophète, le caractère et l'œuvre grandissent. S'il s'est trompé, son intelligence a erré, sa prudence a pu être en défaut, mais son cœur, sa volonté sont restés droits, fidèles à Dieu jusqu'au sacrifice de soi; et c'est la volonté ferme dans la pratique de ce que l'on croit sincèrement le devoir, qui fait les saints.

Rentré à Saint-Marc, après sa visite au monastère de Saint-Georges,

Savonarole renonça au dessein de prêcher des conférences, et s'adonna au ministère de la chaire, qu'il ne devait plus quitter pendant quinze années.

Ce fut la ville de Brescia, en Lombardie, qui entendit les premiers accents du nouveau prophète. Depuis son entrée au couvent, le V. Père s'était appliqué à bien comprendre le but de la vie religieuse, à ne le perdre jamais de vue, à faire tous ses efforts pour l'atteindre en mourant chaque jour au monde et à lui-même pour ne vivre qu'en Jésus-Christ. Aussi avait-il réalisé de rapides progrès dans la vertu et dans la contemplation, et les faveurs qu'il recevait durant l'oraison l'obligeaient à prier et à célébrer la messe à l'écart. Pic de la Mirandole raconte, d'après un témoin oculaire, qu'à Brescia, pendant la nuit de Noël, il resta cinq heures ravi en extase, le corps immobile, l'âme absorbée en Dieu. Quelques Pères, qui vinrent le voir après l'Office, ont raconté que son visage resplendissait alors d'une vive lumière, au point que le rayonnement dissipait les ténèbres de la nuit et éclairait le sanctuaire.

Pendant cette mission de Brescia, laissant de côté les subtilités scolastiques, les réflexions ridicules, les allusions bouffonnes ou les citations profanes, dont ses contemporains ne se faisaient pas faute, Savonarole fit un judicieux emploi de la Sainte-Ecriture et des Pères ; il se préoccupa par-dessus tout de flageller les vices en des termes sévères, de dévoiler les plaies intimes du cœur, de proposer à ses auditeurs l'idéal parfait de la vie chrétienne. Les images saisissantes qu'il empruntait aux Saints Livres, surtout aux prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Amos, soutenaient l'attention. Par moments sa voix forte, et son accent de conviction, les éclairs de son regard, la terreur des châtiments divins, faisaient passer comme un frisson dans tout l'auditoire.

Cette fois, le thème de ses discours était emprunté à l'Apocalypse, mais peu à peu sa pensée s'éleva ; il montra aux fidèles la colère de Dieu prête à les accabler, leur ville assiégée et mise à sac, les temples pillés et profanés, les rues de la cité inondées de sang, et comme conclusion, il les exhortait à sauver du moins leurs âmes en se réconciliant avec le Seigneur, en cessant de le blasphémer et en observant sa loi sainte. Lorsque le 19 février 1512, Gaston de Foix saccagea la ville et s'y livra à des horreurs, qui rappellent le sac de Rome, les prophéties du Père étaient encore dans toutes les mémoires.

Cette mission de Brescia eut un immense retentissement, et le duc

et la duchesse de Ferrare voulurent en remercier Savonarole. Tout le temps de son séjour, Fr. Jérôme fut soutenu dans son ministère par les conseils du B. Sébastien Maggi, dont il était très aimé; et plus tard ce Bienheureux, l'ayant confessé plus de cent fois, affirma sans hésitation n'avoir pas trouvé en lui un seul péché mortel; aussi ne cessera-t-il d'exalter sa conduite et sa doctrine (1).

Dans les premiers jours de janvier 1490, Fr. Jérôme quitte Brescia, n'emportant avec lui que son bâton, un petit sac, une pauvre gourde et la Bible. Il traverse à pied les montagnes de la Ligurie après s'être arrêté un peu à Pavie, d'où il écrit à sa mère pour lui raconter les fruits étonnants de sa prédication. Pendant que Savonarole prêchait le carême à Gênes, le fameux Pic de la Mirandole, qui résidait à Florence et qui avait connu Fr. Jérôme au Chapitre provincial de Reggio, en 1482, insista près de Laurent de Médicis pour que, par son influence, les Supérieurs consentissent à le rappeler en cette ville. L'ordre fut donné conformément à ces désirs et Savonarole reprit la route du couvent de Saint-Marc. On raconte qu'à Pianora, près de Bologne, comme il s'arrêtait épuisé et incapable de prendre aucune nourriture, un inconnu vint l'encourager et lui préparer un mets, qui le ranima dès qu'il y eut goûté. L'étranger mystérieux l'accompagna jusqu'à la porte San-Gallo de Florence : « Fais en sorte, lui dit-il » alors, de bien remplir la mission que Dieu t'a confiée. » A ces mots, il s'éloigna et Fr. Jérôme ne le revit plus jamais.

C'était alors les plus beaux jours de Laurent de Médicis le Magnifique. Florence, bien que toujours en république, devenait de plus en plus l'apanage de cette puissante famille. Les conjurations des Luca Pitti, des Frescobaldi, enfin des Pazzi, pour arracher le pouvoir aux Médicis, avaient toutes échoué, et, en fait, Laurent était seul seigneur de la république depuis la mort de son frère Julien. Cette année même 1490, Jean, son fils, le futur Léon X, avait revêtu la pourpre cardinale. Artistes et littérateurs encensaient le maître, le peuple et surtout la jeunesse adulaient à leur tour celui qui leur prodiguait les fêtes et facilitait leurs plus abjects plaisirs; tous, à l'envi, fermaient les yeux sur son ambition et sa conduite privée; le moment semblait approcher où, par un coup d'audace, Laurent pourrait s'attribuer le titre de gonfalonier à vie, en attendant le pouvoir suprême et héréditaire.

(1) Le B. Sébastien Maggi a été béatifié par Clément XIII et l'Ordre de Saint-Dominique célèbre sa fête le 16 décembre.

Cependant tous n'avaient pas renoncé à la constitution démocratique de la cité pour favoriser l'introduction du pouvoir personnel, et nombre de Florentins de haut rang ne songeaient qu'à briser les chaînes qu'on cherchait à river aux pieds de la liberté. A leur tête se signalaient Pierre Capponi, Jean Ridolfi, François Davanzati, Jean Cambi, l'historien, et Nardi, surtout François Valori, surnommé le Caton de Florence pour l'intégrité de ses mœurs, la fermeté de son caractère et sa grande âme.

II. — Telle était la situation de Florence au retour de Savonarole. Sa voix inspirée allait réveiller cette génération endormie dans l'oubli de Dieu et les jouissances de la vie. Comme à Brescia, Fr. Jérôme se rappela sa vision de l'église Saint-Georges, et ouvrit l'Apocalypse pour en tirer les enseignements adaptés aux circonstances. Assis dans le jardin du couvent de Saint-Marc, à l'ombre d'un rosier aux fleurs blanches, et au centre d'un cercle d'amis dévoués, il se mit à commenter le texte sacré. Peu nombreux d'abord, l'auditoire s'accrut de telle sorte que le dimanche, 1^{er} août, Fr. Jérôme était contraint de continuer ses entretiens dans l'église Saint-Marc. Ce jour-là il énonça clairement les trois propositions suivantes : « L'église doit se renouveler, l'Italie sera cruellement châtiée, et ces deux grands faits ne « tarderont plus beaucoup ; » propositions qu'il s'efforça d'établir par des arguments probants, des figures empruntées aux Saints Livres, et d'autres considérations qui lui étaient fournies par la situation actuelle de l'Eglise. Pendant toute l'année ce fut le thème de ses prédications. Cherchait-il à parler sur d'autres sujets, pour ne pas surexciter les esprits, lui-même nous apprend que sa résistance à la force intime, qui le pressait, était vaine. Ainsi arriva-t-il au carême suivant, donné dans la cathédrale, parce que Saint-Marc ne pouvait plus contenir la foule : « Je me souviens, écrivait-il plus tard, que prêchant « le carême à la cathédrale (1491), après avoir fixé le sermon du « deuxième dimanche sur mon thème ordinaire je résolus de supprimer « les visions de ce genre et de ne plus en parler, Dieu m'est témoin « que, tout le jour et toute la nuit précédente, je ne pus fermer l'œil. « Nulle autre issue, nul autre point de doctrine ne s'offrirent à mon « esprit, si bien qu'il me fut absolument impossible de prendre un « autre sujet. Je me levai, fatigué d'une longue veille, et, pendant « que j'étais en prière, une voix me dit : « *Insensé, ne vois-tu pas* « *que Dieu veut que tu prêches ces choses de cette manière ?* » C'est

« pourquoi le matin même, je fis un sermon, qui terrifia les auditeurs. » Sous l'influence de cette parole enflammée, qui les animait à la vertu, les hommes de bien reprirent courage ; mais aussi les impies, de haut et de bas étage, se mirent à attaquer violemment le Fr. Jérôme, qui troublait leur vie facile et ne leur permettait pas de faire le mal en toute tranquillité.

Comme marque de leur désir sincère d'entrer dans le mouvement de réforme désiré par le V. Père et appelé de tous ses vœux, les Frères de Saint-Marc l'élurent Prieur à l'unanimité (juillet 1491). En pareil cas, dit Burlamacchi, c'était la coutume à Florence, que le nouveau supérieur allât présenter ses respects à Laurent de Médicis, pour lui recommander les intérêts du couvent et reconnaître sa puissance. Savonarole brisa avec cet usage ; et aux instances des Pères, il répondit « Qui m'a élu à cet office, Dieu ou Laurent ? » — « Dieu. » — « C'est donc à Dieu, non à Laurent de Médicis, que je dois mes actions de grâces. » Celui-ci ressentit un violent dépit de cette indépendance, mais, dissimulant de son mieux, il se rendit plusieurs fois à Saint-Marc pour provoquer une entrevue. Quelques Frères s'empressèrent à sa rencontre, et coururent avertir le Prieur de la présence de Laurent le Magnifique dans le jardin conventuel. « Me demande-t-il ? » répliqua Savonarole. — « Non, mon Père. » — « Alors laissez-le se promener en paix et en liberté. » Le puissant florentin recourut à un argument qu'il croyait décisif : avant de s'en aller, il fit mettre une somme considérable dans le tronc destiné aux aumônes. Mais quand on l'apporta au Prieur, il ordonna de la confier de suite pour les pauvres honteux à l'œuvre des *Bonshommes de S. Martin*, fondée par S. Antonin (1).

Quelques jours après, une députation composée de Dominique Bonsi, Guidantonio Vespucci, Pagolantonio Soderini, Francesco Valori et Bernard Rucellai vint trouver Savonarole et tous, semblant le prier en leur nom propre, lui dirent de prêcher comme tout le monde sans déclarer blâmables toutes ces choses, dont il dénonçait l'abus avec une telle véhémence. Après les avoir écoutés, il leur dit que sa conscience l'y obligeait, et il ajouta : « Vous dites que vous n'êtes pas envoyés, et moi, je vous assure que vous l'avez été. Allez, et dites à Laurent de Médicis qu'il fasse pénitence de ses péchés ; car Dieu veut le punir, lui et les siens. » On lui dit qu'il était ques-

(1) Voir au 10 mai, page 289.

tion d'exil dans l'entourage du seigneur, comme seul moyen d'étouffer cette voix importune, et de battre en brèche sa morale trop austère. Il répliqua : « Vous autres, qui avez femmes et enfants, craignez l'exil ; moi, je ne crains rien. Que m'importe ! Votre cité est si petite comparée au reste de la terre. Je ne m'en inquiète pas, c'est à Laurent d'aviser. Je ne suis qu'un étranger, il est citoyen et le premier de la cité. Eh bien ! c'est moi, qui dois rester ici, et c'est lui qui disparaîtra de Florence. » Il fallut renoncer à la proscription, parce que la vénération publique entourait déjà le V. Père.

Or il y avait à Florence un certain Frère Mariano de Genazzano, Ermite de Saint-Augustin, qui jouissait d'une réelle éloquence et des bonnes grâces des Médicis. Laurent lui demanda d'attaquer en chaire et les doctrines de Savonarole et ses prophéties sur les calamités, dont l'Italie, d'après lui, était menacée. Fr. Mariano s'inclina devant ce désir, mais le ton passionné de son discours, ses injures et le peu de solidité de ses raisons firent échouer cette nouvelle machination. Ses paroles furent comme ce trait, qui part d'une main fatiguée, et qui tombe avant d'atteindre le but, comme ces flèches d'enfant, dont parle l'Écriture.

Quelques mois après mourait Laurent de Médicis, le 8 avril 1492. Une fièvre maligne l'avait obligé de quitter Florence et d'aller à Careggi. Se sentant mourir, il pria Fr. Jérôme de venir : « A quoi bon, dit celui-ci ; nous ne serons pas d'accord. » Sur de nouvelles instances, il céda. Laurent lui fit part de ses remords ; il regrettait du fond du cœur le siège horrible de Volterra, la confiscation à son profit des ressources du Mont-de-Piété, sorte de banque populaire ; les représailles excessives exercées à l'occasion de la conjuration des Pazzi, même sur des innocents, etc. Savonarole l'encouragea, et lui promit la miséricorde divine, mais à trois conditions : grande confiance dans les mérites infinis de Jésus-Christ ; restitution de tout le bien d'autrui, extorqué en nature ou en argent, enfin restitution à la patrie de sa liberté. Car il avait accaparé par ambition ce trésor le plus précieux d'un peuple, ami de la vérité et de la justice. L'empire d'une seule famille sur les autres dans un pays de constitution démocratique était une iniquité, réalisé surtout par les moyens, qu'avait employés Laurent de Médicis. En entendant cette troisième condition, le maître détourna la tête, et ne voulut plus rien écouter.

Le fait est ainsi raconté par Pic de la Mirandole et Burlamacchi, contemporains ; mais un autre contemporain, Ange Poliziano, dans une

lettre du 18 mai 1492, où il appelle Savonarole homme de doctrine céleste et de haute sainteté, dit que Laurent demanda et reçut pieusement sa bénédiction avant de le laisser s'éloigner.

L'année suivante, Savonarole se rend à Venise, puis il prêche le carême à Bologne, d'où il adresse à ses religieux une magnifique lettre sur la perfection monastique, « pour tenir lieu, dit-il, des exhortations qu'il leur adressait tous les vendredis. » Il les presse de se rapprocher de plus en plus de la sainteté idéale de leur état, et de s'y appliquer par amour de Notre-Seigneur, leur proposant ces paroles de S. Jean (III, 16) : « Dieu a aimé le monde de telle sorte, qu'il a donné son Fils unique, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais possèdent la vie éternelle. » Et il rappelle, que celui qui aime, c'est Dieu ; l'objet de son amour, le monde, les pauvres pécheurs, les hommes misérables ; le gage de cet amour, son Fils unique, destiné à mourir sur une croix ; la fin de cet amour et de ce sacrifice, nous délivrer de l'enfer et conquérir pour nous les délices du ciel.

Un incident, qui faillit devenir tragique, signala son passage à Bologne. Parmi les personnes de haut rang, qui suivaient assidûment sa prédication, se trouvait l'épouse de Jean Bentivoglio, seigneur de la cité. Comme cette femme arrivait presque toujours en retard, accompagnée de ses dames d'honneur, et troublait ainsi l'auditoire, Fr. Jérôme commença par remarquer avec douceur, qu'il était convenable d'arriver avant le début du sermon. Avis inutile et non compris. Un autre avertissement fut donné, mais en particulier. Vaine tentative, l'orgueilleuse dame refusait d'obéir. Alors, une fois qu'elle entra dans toute la pompe de sa toilette et bruyamment, le serviteur de Dieu dit d'une voix forte : « Voici que le démon cherche à troubler la parole de Dieu. » Il n'en fallut pas davantage pour susciter un tumulte, et l'on raconte que deux hommes furent soudoyés afin de venger cette injure dans le sang. Quand il dut quitter la ville, on le pria de dissimuler l'heure et la route qu'il avait choisies, de peur de tomber dans une embuscade. L'intrépide Père n'en tint aucun compte, et à la fin de son sermon d'adieu, il dit seulement avec calme : « Ce soir, mes bien chers Frères, muni de ma gourde et de mon bâton de voyage, je prendrai le chemin de Florence, et j'irai coucher à Pianora ; si quelqu'un de vous désire me parler, qu'il se hâte. Toutefois, soyez certains que ma mort ne doit pas arriver à Bologne, mais ailleurs. » De fait, il opéra son voyage sans encombre et rentra à Florence.

Son premier soin fut de mettre la main à la réforme de son couvent de Saint-Marc. Celle-là allait l'entraîner comme malgré lui vers celle de l'Etat et de l'Eglise universelle ; et ces trois œuvres devaient lui susciter de puissants ennemis, puis amener sa mort ignominieuse sur la place de Florence, et non à Bologne, comme lui-même l'avait dit à la fin de son carême de 1492.

Saint-Marc possédait des religieux d'origine très différente ; et dans ces temps de discordes civiles, cette variété d'attraits, de tempéraments, d'éducation, reflet fidèle de l'état général dans tout le nord de l'Italie, constituait un sérieux obstacle à une réforme efficace. Savonarole crut donc prudent de négocier l'attribution de Saint-Marc aux religieux de nation toscane, afin de faciliter l'unité d'esprit. Il députa auprès d'Alexandre VI, deux Pères connus par leur douceur et leur doctrine, le P. Alexandre Rinuccini, florentin, et le P. Dominique Buonvicini, de Pescia. Ils devaient demander la permission pour les religieux de Florence de reconstituer la Congrégation toscane, qu'avait fondée S. Antonin, et qui n'avait cessé qu'après la peste de 1448, et celle de suivre librement dans leur pureté antique les Règles et l'Observance de l'Ordre, la Congrégation de Lombardie continuant à posséder les autres couvents. L'influence du cardinal Jean de Médicis pesa d'un grand poids dans les conseils du Pape et fit aboutir le projet malgré l'opposition des religieux lombards, qui comptaient de leur côté sur l'appui du roi de Naples, des ducs de Calabre, de Milan et de Ferrare, de Bentivoglio, le seigneur de Bologne, des républiques de Venise et de Gênes. Savonarole était puissamment aidé aussi par le cardinal Olivieri Caraffa et le R^{me} P. Joachim Turriani, Général de l'Ordre. Le 22 mai 1493, le bref de séparation était donné. A cette époque ni les Médicis, ni le R^{me} P. Turriani ne soupçonnaient les tristes événements, auxquels ils prendraient part quelques années après.

Fr. Jérôme se fit aussitôt affilier au couvent de Saint-Marc (24 juin 1493), ainsi que son futur compagnon de captivité, le P. Dominique de Pescia ; permission lui fut donnée d'aliéner au profit du public le peu de biens que possédaient les religieux depuis la mort de Fra Angélico : jusqu'à cette date, en effet, ils vivaient d'aumônes. Savonarole crut de son devoir de revenir à la pauvreté parfaite mise en honneur à Saint-Marc par S. Antonin, bien que le saint lui-même, en 1455, eût aidé les Pères Schiattesi et Lapaccini à obtenir de Calixte III les dérogations nécessaires aux Constitutions, et que depuis, en 1478, le Pape

Sixte IV eût donné la même dispense pour tout couvent d'études. On recommença donc à vivre d'aumônes, mais en même temps les Frères s'appliquèrent à divers travaux manuels, tels que le dessin, la peinture, l'architecture, le modelage et la sculpture. Ils évitaient ainsi l'oisiveté, lorsque la rareté des prédications, le peu de santé ou de talent, les obligeaient à diminuer la part de leur temps consacrée aux études.

L'étude portait sur trois branches particulières, la scolastique destinée aux esprits supérieurs, la morale pour le plus grand nombre des religieux, enfin pour tous l'Ecriture-Sainte, soit dans le texte, soit dans les commentaires, et les diverses versions : ce qui mit en honneur la connaissance de l'hébreu, du syriaque, du chaldéen, etc. Du même coup, la prédication subit un brusque relèvement et comme fond et comme forme. En outre, la prière occupait plusieurs heures du jour et de la nuit ; et tous observaient une très grande pauvreté dans le vêtement, le mobilier et la nourriture. Savonarole donnait l'exemple et marchait en tête. Aussi en peu de temps le couvent jouit d'une prospérité merveilleuse. Qu'il suffise de remarquer, que là où vivaient cinquante religieux au plus, on arriva rapidement à en compter deux cent trente-huit ; on dut agrandir les bâtiments, et à cette fin la Seigneurie donna la partie latérale du couvent, appelée la Sapience. Les fils des meilleures familles accouraient se courber sous la sévère Règle de Saint-Marc ; parmi eux six jeunes frères de la famille Strozzi, cinq de celle des Bettini, d'autres des Gondi, Salviati, Acciajuoli, et même des Médicis ; des hommes mûrs et blanchis dans les affaires publiques ou la magistrature comme Pandolphe Rucellai ; des dignitaires ecclésiastiques comme Georges Vespucci, oncle d'Améric Vespucci, le célèbre navigateur, et Malatesta Sacromoro, des littérateurs comme Zanobi Acciajuoli, depuis bibliothécaire de Léon X, le juif Blemet, maître d'hébreu de Pic de la Mirandole, etc., etc.

Le mouvement s'étendit, et bien que le bref de séparation n'eût parlé que de Saint-Marc, on vit bientôt s'adjoindre à lui les couvents de Fiésole, Pise, Prato, Bibiena, et plusieurs autres.

Enfin, ce qui semble incroyable, les camaldules du monastère des Anges, à Florence, font rédiger un acte notarié, par lequel ils s'offrent à déposer leur coule monacale pour revêtir l'habit dominicain sous la conduite de Fr. Jérôme Savonarole. Le fait est attesté par Burlamacchi, chargé lui-même de porter ensuite à Saint-Marc le contrat notarié. Mais Jérôme se contenta de louer leur ferveur, et leur donna

seulement des conseils pour les exciter à la persévérance dans la fidélité à leurs propres Constitutions.

Ces faits nous révèlent quelle influence s'était acquise le Prieur de Saint-Marc sur les florentins à tous les degrés de la société. On le vénérât comme un saint, on venait l'écouter comme un prophète des anciens jours, mais un grand nombre ne suivaient que lâchement ses conseils de changer de vie. Durant les avents et les carêmes jusqu'au 21 septembre 1494, Savonarole avait résolu d'expliquer la Genèse. Arrivé au chapitre sixième, il avait pensé pouvoir^a exposer en peu de jours le mystère de la construction de l'arche; les développements furent tels, qu'il y employa tout l'avent de 1493 et le carême suivant. Mais parfois, abandonnant le sens littéral de la Genèse, il annonçait au peuple les calamités prêtes à fondre sur l'Italie. Un jour il annonça qu'un roi passerait les Alpes, et, messenger, comme Cyrus, de la colère de Dieu, descendrait en Italie; que l'Italie, malgré ses remparts et ses citadelles serait vaincue; enfin qu'à Florence les gouvernants prendraient des résolutions qui seraient leur perte. Parlant ensuite du déluge, il ajouta : « Hommes justes, je vous en prie, montez dans l'arche, voilà que les cataractes du ciel sont ouvertes, je vois les plaines inondées, les montagnes s'abaisser au milieu des eaux; voici, voici la vengeance du Seigneur. »

Au mois d'août 1494, Charles VIII descendait sur Turin, traversait la Lombardie, et poursuivait sa marche vers le centre. Venise et Sienne, Ferrare et Bologne se soumettent. Seuls Ferdinand de Naples, Alexandre VI et Pierre de Médicis, successeur de Laurent à Florence, s'avisent de résister. Mais le fléau de Dieu devait passer. Bientôt Charles VIII, par Pontremoli, descend en Toscane et assiège Sarzana. C'est alors que Florence commence à trembler. Une ambassade conduite par Pierre de Médicis court au roi pour l'apaiser. Mais Pierre devance ses compagnons, et, sans les consulter ni tenir compte des intérêts communs, traite en maître avec le roi Charles, cède Sarzana, Sarzanello, Pietrasanta, Pise et Livourne; de plus, à peine Charles est-il entré à Pise, que celle-ci secoue le joug de Florence. A la nouvelle de cette révolte des Pisans et du traité honteux qui l'a précédée, Florence s'irrite, et une révolution éclate. Le 9 novembre 1494, le peuple furieux met fin au pouvoir de Pierre de Médicis, accusé de trahison et banni aux cris de : « *A bas les Palleschi! Peuple et liberté!* » Peu de jours auparavant, Savonarole avait vu briller une épée au-dessus de la ville et des flots de sang couler dans les rues. Le jour de la Tous-

saint, il avait exhorté le peuple à la pénitence, seul moyen, disait-il, d'échapper au châtiment ; puis un jeûne général avait été ordonné et il répétait : « O Italie, ô Florence, c'est à cause de tes péchés que « les calamités vont se déchaîner contre nous ! » Et parfois il ajoutait : « O nobles, ô sages, ô peuple, la main puissante de Dieu va s'appeler sur vous ; vous ne pourrez y échapper, ni par la force, ni par « la sagesse, ni par la fuite. Dieu vous a attendus, afin d'avoir pitié « de vous. Hâtez-vous de revenir au Seigneur, notre Dieu, parce « qu'il est bon et miséricordieux. Si vous refusez, il détournera les « yeux de vous à jamais. »

Cependant le bruit courait que Charles VIII voulait s'emparer de Florence, la livrer au pillage, et la laisser ensuite comme fief entre les mains de Pierre de Médicis. Après un discours de Capponi, homme de résolution et d'action, il fut décidé qu'on prierait Savonarole de se rendre près du roi comme ambassadeur avec quelques citoyens. Fr. Jérôme prit conseil de tous les Pères du couvent et de plusieurs laïques éclairés ; ils furent unanimes pour l'engager à remplir cette mission, et il partit, moins pressé par leurs instances que par sa charité. Il eut le bonheur de signer avec le roi une convention honorable, et Florence échappa au pillage. Le 17 novembre eut lieu l'entrée solennelle et pacifique de Charles VIII, puis les négociations reprirent entre le roi et les florentins pour un accord définitif. Mais le roi se montrait très exigeant, le peuple retenait difficilement ses dispositions hostiles, et Savonarole avait peine à calmer les esprits, dont la surexcitation pouvait amener un désastre, un massacre général de la part des Français.

C'est alors qu'eut lieu la scène célèbre racontée pour tous les historiens. Le roi, ne pouvant vaincre les commissaires, s'était écrié : « Eh « bien ! nous sonnerons nos trompettes. » — « Et nous, nos cloches, » répondit Pierre Capponi, arrachant au secrétaire royal et déchirant le papier des capitulations. Déjà, dans son courroux, il se retirait et descendait l'escalier du palais Médicis, quand Charles VIII, le rappelant, lui dit avec un bon sourire et un méchant jeu de mots : « Ah, Chappon, Chappon, vous êtes un mauvais chapon. » Le prince avait, en riant, désarmé la partie adverse. « Le bruit des armes et des « chevaux, dit de son côté Machiavel, n'avait pas empêché d'entendre « *la voce d'un cappon fra cento galli*, la voix d'un chapon (*Capponi*) « parmi une centaine de coqs (*Galli*, Français). »

Bientôt après, nouvel incident, et tout est remis en question. Des

émissaires accoururent à Savonarole et le prièrent encore d'intervenir. Voici comment plus tard il raconta cette entrevue : « Une autre fois, Florence, c'était un vendredi, pendant que le roi de France était dans la ville, tu te souviens des dangers que tu eus à courir, et je me souviens, et mes religieux en sont témoins, que je leur dis à table : *« Je crains qu'un grand fléau n'afflige aujourd'hui cette ville. »* Je leur dis à tous de faire oraison jusqu'à mon retour, parce que je voulais aller auprès de Sa Majesté le roi de France et je m'y rendis, et mes Frères restèrent prosternés dans l'église jusqu'à mon retour. Je me transportai donc près du roi ; mais, arrivé à la porte, je fus repoussé avec ces paroles : *« On ne veut pas que vous entriez. »* Je ne sais comment allèrent les choses. Dieu plaça tout sous sa protection ; on me prit, on m'introduisit aussitôt devant Sa Majesté, qui se tenait dans une chambre voisine avec tous ses barons. Dans le nombre des assistants se trouvaient aussi quelques citoyens, et le roi me répondit avec beaucoup de bonté, et me confirma tout ce qu'il avait promis. Je sortis et les armes furent déposées. Tout cela, ô Florence, fut opéré par Dieu et la médiation de la prière ! »

Quand Charles VIII eut quitté la ville, les citoyens laissèrent d'abord éclater leur joie ; ils songèrent ensuite à réorganiser l'Etat. Les Médicis chassés, on n'avait plus trouvé que des ruines. Les anciennes institutions que, jusqu'à eux, les révolutions avaient respectées, ils les avaient dénaturées ou supprimées, en sorte qu'après leur départ, rien ne restait debout. Il fallait avec des ruines et sans expérience reconstruire tout l'édifice. Quelques semaines plus tôt, on avait beaucoup crié : « Peuple et liberté ! » Il s'agissait maintenant de savoir quelle liberté le peuple voulait. Était-ce la liberté des enfants de Dieu, respectueuse de sa loi et des droits de chacun ? Le 2 décembre, la cloche du palais s'ébranla, le peuple s'assembla sur la place et accorda à la Seigneurie tous les pouvoirs nécessaires. Le débat se trouva bientôt engagé entre le gouvernement oligarchique de Venise et l'ancien régime démocratique de Florence défendus avec une égale ardeur par Vespucci et Soderini, tous deux savants jurisconsultes. La discussion se prolongea bien avant dans la nuit sans amener de résultat. Tous les yeux et tous les cœurs se tournèrent alors vers le Prieur de Saint-Marc, et on insista pour que de son côté avec les principaux citoyens il délibérât sur le meilleur parti à prendre.

Ce fut alors que Savonarole convoqua dans la cathédrale la Seigneurie, les magistrats, le peuple entier, à l'exception des femmes et

des enfants. Après avoir traité du bon gouvernement d'après la doctrine des philosophes et des théologiens, il déclara quel était, à son avis, celui qui convenait le mieux à Florence. Au jour de Noël, tout était fini, et la constitution nouvelle adoptée. Ce n'est pas le lieu d'en donner les détails ni même une appréciation. Qu'il suffise de dire, en premier lieu, qu'en tête on s'engageait à observer la crainte de Dieu et à préférer le bien commun de la république à tout bien privé, en second lieu, que Machiavel et Guichardin en font grand éloge et, que le jurisconsulte Forti la qualifie en ces termes : « La réforme accom-
« plie sous les inspirations de Savonarole a été peut-être le seul gou-
« vernement conforme à la justice, dont Florence ait joui sous le
« régime républicain. » En outre, dit un auteur récent, « n'oublions
« pas que les institutions vraiment démocratiques, auxquelles Savo-
« narole a mis la main, sont au jugement des plus grands florentins
« les meilleures que leur patrie ait connues (1). » Il ne pouvait en être autrement, puisque, en tout, Savonarole cherchait à faire régner l'idée chrétienne à l'encontre des idées païennes qui, depuis plus de trente ans, avaient fait un progrès immense. C'est pour cette seule fin qu'il prêta son concours. « La fin de notre combat, disait-il
« une fois au peuple, c'est l'honneur de Dieu et le salut des âmes ;
« or il est sans conteste que cela ne s'obtiendra guère sans un bon
« gouvernement. Si donc nous nous occupons de l'Etat, ce n'est pas
« pour l'intérêt de l'Etat seulement, mais pour faire un mur de
« soutènement à l'édifice spirituel, que nous voulons élever. »
(24^e serm. sur Michée.)

III.—Ici, commencent les épreuves de Savonarole, et jusqu'à ce qu'il succombe le 23 mai 1498, il sera en butte aux attaques de tous. Pour les uns il est responsable de la chute de Pierre de Médicis, pour les autres sa constitution est trop chrétienne, pour ceux-ci le traité conclu avec Charles VIII en vue de sauver Florence du pillage est un crime de lèse-patrie, pour ceux-là ses projets de réforme dans le cloître, dans la société civile, surtout dans le clergé à tout degré sont un signe d'orgueil démesuré ; tous trouvent des prétextes de lui créer des embûches. On ne tarde pas à lui opposer ses Frères en Religion de Santa-Maria-Novella, qui lui reprochent d'être sorti de la réserve prescrite aux prêtres du Seigneur, le jour où il a prêté ses conseils à la constitution du gouvernement. Savonarole explique comment il a

(1) Perrens, *Hist. de Florence*, 2^e série, t. II, 349.

été amené par les circonstances à donner son avis, il cite les exemples d'un certain nombre de Frères-Prêcheurs illustres ou de légats du Saint-Siège, qui, dans l'intérêt de la foi et des âmes, ont accepté de semblables missions ; il rappelle sainte Catherine de Sienne et saint Antonin de Florence. Alors ses contradicteurs se taisent, mais ne s'avouent pas vaincus.

Ils n'eurent pas de peine à nouer une autre intrigue. Leur but était d'abord d'amener la chute du nouveau régime en paix avec Charles VIII, d'installer une seigneurie favorable à l'alliance d'Alexandre VI et du roi de Naples contre l'étranger, et lui fermant le retour par la Toscane. Il leur fallait de plus battre en brèche les principes trop austères et trop chrétiens du moine, qui condamnaient la conduite privée aussi bien que l'administration de beaucoup de gouvernants actuels en Italie. Par l'ambassadeur de Milan à Rome et par l'influence de Pierre et Jean de Médicis on agit près d'Alexandre VI pour que Savonarole fût interdit de la prédication, chassé même de Florence. Cédant à ces désirs, qui ne s'appuyaient que sur un motif politique, Alexandre expédia un Bref menaçant ; mais à cette nouvelle le peuple florentin vit le danger que courait la nouvelle constitution et s'insurgea ; le Conseil des Dix écrivit à Rome pour faire rapporter la mesure et pour qu'il fût permis à Savonarole de prêcher le carême de cette année 1495. Depuis ce moment les esprits ne s'apaisèrent plus jusqu'à la mort du Père, Florence resta dans une continuelle effervescence ; et chaque jour les moindres incidents menaçaient d'allumer la guerre civile entre les *Piagnoni* ou partisans du nouveau régime, et les *Palleschi*, les *Arrabiati*, les *Compagnacci*, tous adversaires de Savonarole.

Le 21 juillet 1495, Alexandre VI expédiait au Père un bref où il était rendu hommage à ses travaux apostoliques ; puis le Pape ajoutait : « Afin que, mieux informé par vous, Nous puissions faire ce qui
« est agréable au Seigneur, Nous vous exhortons et Nous vous com-
« mandons, en vertu de la sainte obéissance, de venir au plus tôt
« jusqu'à Rome. » Dix jours après Savonarole répondait au Pape et s'excusait de ne pouvoir pour le moment sortir de Florence : « Bien
« que par mon secours Dieu ait fait échapper la ville à une grande
« effusion de sang, et qu'il l'ait ramenée à des lois saintes, cependant,
« et dans la cité et au dehors, des hommes impies m'ont pris en
« haine ; ils désirent ardemment faire de nouveau de Florence leur
« proie et leur esclave, et ne rêvent que de se défaire de moi par

« le poison et le glaive. » Avec cette lettre le Père adressait au Pape un résumé de ses discours en chaire et de ses prédictions.

Le 10 octobre suivant dans une assemblée générale, Savonarole continua à exposer les réformes morales, qu'il désirait, dans les lettres, les arts, l'administration de la justice; comment le bien commun, l'observance de la loi divine, la charité fraternelle et chrétienne devaient être les bases de toute bonne constitution; comment surtout l'idée religieuse devait avoir le premier rang, et Jésus-Christ l'hommage et l'obéissance de tous, puissants et faibles, riches et pauvres, gouvernants et sujets. Déjà l'année précédente (1495) dans le dernier sermon de l'Avent, il avait demandé au peuple: « Voulez-vous Jésus pour votre roi? » — « Oui, oui, » avait-on répondu. Et l'on s'était séparé en criant: « Vive Jésus-Christ, notre roi. »

L'année 1495 se signala par une réforme incroyable des mœurs publiques, et incontestablement, après Dieu, c'est à Savonarole qu'en revient l'honneur. Les fruits démontrent la valeur d'un arbre, et les œuvres la sainteté du chrétien et de l'apôtre. Savonarole semble faire sien le mot de S. Paul: « On n'enchaîne par la parole de Dieu. » Il dénonce avec vigueur l'oppression, l'usure, la simonie et l'inconduite, tous ces vices, qui, disait Fra Benedetto, l'un de ses Frères, « ont mis dans la fange le beau lis de Florence. » Il reprochait aux jeunes gens leurs propos déshonnêtes, aux femmes leur tenue immodeste. Les toilettes, les cartes, les dés ne trouvaient pas grâce devant lui, non plus que les livres et les dessins licencieux. Il conseillait de supprimer ces fêtes bruyantes, renouvelées du paganisme, et ces orgies qui convenaient, disait-il, à la tyrannie et non à une cité libre. Il insistait sans cesse sur les fêtes religieuses, les divins Offices, l'observation des jours chômés. Il obtint du gouvernement, contre certains abus, d'excellentes lois, mais qui furent rapportées quelques mois plus tard: signe manifeste, qu'il s'amassait déjà contre lui de lointains orages.

Dans son *Histoire de Florence*, Perrens résume assez bien le changement opéré dans les mœurs publiques. « Pour le moment, écrit-il, le souvenir des services si récemment rendus faisait oublier tout le reste. Savonarole continuait d'ailleurs d'en rendre tous les jours. Quelle famille n'eût applaudi, quand il proposait de réduire les dots, devenues ruineuses, et de les ramener à un maximum de cinq cents ducats pour les patrons, de trois cents pour les artisans? On admira également beaucoup qu'il eût réussi à créer un Mont-de-piété sur le

modèle de celui de Pérouse. Tant d'autres y avaient échoué... En un an, on avait supprimé l'usure, relevé le crédit, rétabli la liberté, réformé le gouvernement et les institutions, donné des armes au peuple pour les défendre, rendu impossible l'assemblée à parlement, créé, organisé ce Grand Conseil, resté cher aux Florentins. Voulant fixer le souvenir de cette heureuse rénovation, le 9 octobre 1595, la Seigneurie faisait retirer du palais Médicis la statue de David et celle de Judith tuant Holopherne, pour les mettre en telle place, qui serait jugée convenable. La Judith, chef-d'œuvre de Donatello, fut placée, le 21 décembre suivant, sur la *ringhiera* du palais public avec cette inscription : « *Exemplum salutis publicæ cives posuere MCCCCXCV.* » Consacrer la défaite d'un pouvoir à tendances tyranniques, au moyen d'une œuvre immortelle du génie, c'était une heureuse inspiration.

« Mais ce témoignage officiel du contentement général n'était rien auprès des marques d'adhésion, que prodiguaient alors les deux tiers du peuple florentin, ceux surtout « qui vivaient bien, sans passion « d'Etat ou de parti. » On venait la nuit des campagnes voisines pour s'assurer de grand matin une place à la cathédrale. Ceux des partisans du *frate* qui étaient riches allaient au-devant de ces étrangers, en hébergeaient chacun jusqu'à trente ou quarante. Durant le sermon l'enthousiasme ne connaissait pas de bornes. Le clerc, qui notait à la volée les paroles du prédicateur, s'arrêtait d'écrire, parce que les larmes le suffoquaient. Au sortir de l'église, les femmes allaient déposer leurs parures, les hommes porter leurs épargnes pour le Mont-de-piété. Par esprit de pénitence on s'abstenait de viande, si bien qu'il fallut réduire la taxe imposée aux bouchers. Dans les rues, on n'entendait plus que le chant des *laudi* et des cantiques spirituels. Nul n'eût risqué un chant obscène ou même profane ; nul marchand n'eût tenu sa boutique ouverte pendant le sermon et plus d'un restituait le bien mal acquis. Y avait-il quelque réjouissance publique, Savonarole prêchait à cette heure-là et pour l'entendre on désertait les lieux de plaisir. On voyait les femmes lire l'Office divin en marchant, les artisans aux heures de repos tenir en main la Bible ou les sermons déjà imprimés de leur oracle. Si des amis se réunissaient, à la ville ou à la campagne, c'était pour chanter des psaumes, communier ensemble, prendre dans leur compagnie l'Enfant-Jésus, promener processionnellement l'image de la Madone, débiter des sermons à l'exemple du prophète, ou des prières arrosées de larmes qui leur vaudront des malveillants le surnom de *piagnoni*, pleurards. Si le *Frate* leur eût dit : « Entrez dans le feu », ils l'auraient fait.

Se défie-t-on des panégyristes, des admirateurs, qui nous rapportent ces effets surprenants d'une éloquence, dont la meilleure part nous échappe ? Écoutons alors un ennemi. « Vous auriez vu, cet avent (1495), écrit Piero Delfino, tout le monde s'abstenir de manger de la viande, et les marchés rester fermés, malgré l'édit qui permettait de les ouvrir. Les églises étaient plus que de coutume remplies de confesseurs et de pénitents. Le jour de Noël, un si grand nombre de fidèles ont reçu la communion, qu'on se serait cru à la solennité de Pâques. »

Dernier trait, qui achèvera cette esquisse de la réforme des mœurs introduite alors par Savonarole. Le Père avait gagné au bien la plus grande partie des jeunes gens et des enfants ; avec la permission du gonfalonier il les avait organisés par quartiers, et chargés de la surveillance ; ils confisquaient nombre de livres ou d'images licencieuses, et allaient en procession avec les religieux de Saint-Marc, bannières déployées, les brûler sur la place de la Seigneurie dans de vastes bûchers, aux applaudissements de la foule convertie, et au chant des cantiques. Ainsi avait fait à Pérouse S. Bernardin de Sienne, le 23 septembre 1495.

Mais là ne s'arrêta pas le zèle de Savonarole. Plusieurs fois il exposa devant ses auditeurs le triste état de l'Eglise universelle. Depuis surtout le commencement de l'année 1496 Savonarole reprit pour son compte les plaintes sur le déplorable état de l'Eglise proférées autrefois par S. Bernard, S. Pierre Damien, les papes Grégoire VII, Innocent III, et le Concile de Constance ; plaintes, accentuées encore dans la suite par Adrien VI, Paul III, les Pères du Concile de Trente. Au milieu de cette mémorable assemblée on entendit le V. Barthélemy des Martyrs insister pour la réforme des mœurs du clergé, à tous les degrés de la hiérarchie, « les très illustres cardinaux ayant besoin eux-mêmes d'une très illustre réforme » ; langage tout apostolique, qui, après un premier mouvement d'étonnement, reçut l'unanime approbation des Pères. Peu avant Savonarole, S. Catherine de Sienne (morte en 1380), S. Vincent Ferrier (m. en 1419), S. Antonin (m. en 1459), avaient parlé dans le même sens, et l'année suivante (1497), la B. Colombe de Riéti allait elle-même adresser à Alexandre VI les avis les plus sévères sur son obligation de mener une vie en rapport avec l'éminence de sa dignité et la sainteté de son ministère (1).

(1) *Acta SS.*, mai, t. v, p. 196*.

Au fond Jérôme Savonarole avait donc raison de travailler à ramener dans le clergé séculier et régulier la pureté des mœurs et la fidélité aux devoirs de la vocation ecclésiastique. Mais sans doute il excéda dans la forme et la mesure de son langage, se permit des attaques trop directes et trop personnelles ; ce qui lui suscita des difficultés et fournit des armes aux adversaires de la nouvelle constitution de Florence.

Il est temps de raconter en quelques pages, comment ces adversaires battirent en brèche l'influence de Savonarole, parvinrent à circonvenir le Pape, et amenèrent le tragique dénouement, que tout le monde connaît.

A la faveur d'un décret d'amnistie, promulgué aux débuts du nouveau régime, les partisans des Médicis étaient restés à Florence, et continuaient de comploter pour leur maître. La part prise par Savonarole aux négociations conclues avec Charles VIII ; le refus des Florentins d'entrer dans la ligue pour l'expulsion des Français signée par Alexandre VI, les Vénitiens, les Bolonais, l'Espagne et l'empereur Maximilien, tout cela leur faisait comprendre que le Père était la cause de tout le désaccord, et qu'après sa disparition de la scène politique la fortune leur pourrait sourire de nouveau. Dès ce jour, ce fut avec lui un duel à mort. Contre Savonarole, cet orgueilleux censeur de la hiérarchie ecclésiastique, comme ils disaient, ils excitèrent ses Frères de Santa-Maria-Novella et les religieux des autres Ordres ; ils répandirent dans le peuple les plus viles calomnies, ils recoururent même aux moyens violents. Savonarole se tenait ferme dans le devoir, et fidèle à sa mission, contestée par les uns, mais si chaudement recon nue par tant d'autres ; il considérait de sang-froid sa mort prochaine, dont la certitude lui apparaissait déjà, et dont il parlait souvent à ses auditeurs : « Nous aurons contre nous les deux épées, l'Eglise devant
« se renouveler et sa rénovation ne s'accomplissant jamais sans
« effusion de sang. L'épée temporelle combattra contre nous, et l'épée
« spirituelle nous attaquera avec des excommunications subreptices.
« Mais qu'importe ma mort ? Je suis prêt à la subir pour l'honneur de
« Dieu qui saura bien se susciter de meilleurs serviteurs que moi...
« O Seigneur, je me tourne vers vous, je vous en supplie, accordez-
« moi la grâce de vous être offert en sacrifice ; fortifiez-moi, afin que
« je supporte volontiers pour vous tout opprobre, toute souffrance,
« toute ignominie, tout mal, pour que je m'estime heureux d'être
« traité de fou et d'insensé à cause de vous ! »

A Rome, on n'arrivait qu'avec peine à calmer les orages, dont chaque courrier venu de Florence annonçait l'imminente explosion. Heureusement les cardinaux Caraffa, Lopez, Capaccio et d'autres encore interposaient leur influence auprès du Souverain-Pontife. Cependant les Florentins restaient dans l'alliance française, et Savonarole continuait dans ses sermons à demander la réforme des mœurs. Pour obtenir du Prieur de Saint-Marc un silence respectueux, Alexandre VI lui fit offrir le chapeau de cardinal ; mais le Père répondit : « Dieu me garde d'abandonner ce que j'ai entrepris à la « gloire de Dieu. Je ne désire d'autre chapeau rouge que celui qui, « par la grâce du Seigneur, viendra m'empourprer au jour de mon « martyre. » Cette belle réponse, dit-on, apaisa pour un temps Alexandre VI et il déclara vouloir ne plus entendre parler du *Fraternité* ni en bien ni en mal. Bientôt ces sentiments changèrent ; le duc de Milan, dont le Père avait flagellé les désordres privés et la tyrannie, les cardinaux Ascanio Sforza et Jean Médicis avaient excité de nouveau le Saint-Père contre les Dominicains de Florence.

Vers le milieu d'avril 1497, Pierre tenta un coup de main pour rentrer de force dans la ville, où il avait organisé d'avance une sédition en sa faveur. Le projet échoua, mais quelques mois plus tard, le Pape lançait enfin la sentence d'excommunication tant désirée contre Savonarole et ses fauteurs. « Nous avons appris, disait le bref, qu'un certain Jérôme « Savonarole de Ferrare, fils de perdition, a répandu des dogmes « nouveaux et pervers parmi le peuple, annoncé des événements « extraordinaires, jeté le brandon de la discorde dans la république « florentine, insulté le siège vénérable de Pierre, vilipendé le Pontife « et les prélats de la sainte Eglise ; refusé de venir rendre compte à « Rome de sa prédication et de sa conduite (1), enfin il n'a pas « dissous la nouvelle Congrégation de Saint-Marc pour incorporer « de nouveau ses couvents à celle de Lombardie, comme il en avait « reçu ordre, etc. » Pour tous ces motifs, Savonarole était déclaré séparé de la communion des fidèles, lui et ceux, qui adhéreraient à sa doctrine et à ses conseils. Le prélat, chargé d'apporter le bref, un certain Jean de Camérino, ne vint que jusqu'à Sienne ; de là, il l'expédia par d'autres émissaires et s'empressa de regagner Rome. Le premier résultat de cette conduite fut que le bref arriva seulement un mois après. Le Pape n'obtint ni la soumission des religieux à la

(1) Allusion au bref du 21 juillet 1495, mentionné plus haut.

dissolution de la réforme de Saint-Marc, ceux-ci différant toujours, dans l'espoir de faire rapporter une mesure, qui ruinait entièrement l'observance monastique rétablie par leur Prieur, ni l'adhésion des *piagnoni*, qui alléguèrent la nullité de la sentence. Dans un certain nombre d'églises on refusa de le publier, sous prétexte que le commissaire pontifical ne l'avait pas apporté lui-même. Savonarole y répondit aussitôt par la publication d'un écrit ; mais désormais le bref faisait pencher la balance du côté de ses ennemis, et le grand mouvement religieux, dont il avait été l'instigateur, se trouvait arrêté définitivement.

Le Conseil des Dix demanda la révocation de la sentence comme non publiée par le mandataire du Pape, procédé qu'Alexandre lui-même eut lieu de blâmer ; une requête semblable fut signée par les religieux de Saint-Marc et une autre par plusieurs centaines de citoyens. Tous excusaient Savonarole sur les divers griefs allégués, et suppliaient qu'on voulût bien rendre les pouvoirs spirituels à lui et à ses disciples dans un temps où la peste sévissait cruellement dans la cité. Sans les conseils de son entourage, le Pape eût tout accordé ; car cette affaire lui était à charge. Une commission de six cardinaux avait été instituée pour en suivre les péripéties et amener une conclusion. Alexandre VI lui remit les requêtes venues de Florence, et ordonna de continuer l'examen de la cause. Mais les événements extérieurs allaient en précipiter le dénouement.

C'est d'abord la nouvelle constitution qui devient impopulaire, surtout depuis la découverte d'un second complot des Médicis et l'exécution de cinq des conjurés, le 21 août 1497 ; puis Savonarole continue à prêcher dans le couvent ou l'église de Saint-Marc. Le jour de Noël, il chante les trois messes d'usage, donne la communion à ses moines et à deux cents jeunes hommes qui s'étaient rendus solennellement à Saint-Marc pour la recevoir de ses mains. Une procession a lieu ensuite sous les cloîtres et autour de la place voisine. Chaque année, le 6 janvier, jour anniversaire de la consécration de l'église Saint-Marc, l'usage était que les seigneurs allaient solennellement à l'offrande ; en 1498, malgré les brefs du Pape, ceux-ci ne craignirent pas de s'y rendre en corps ; ils assistèrent à la messe du P. Jérôme, lui baisèrent la main à l'offertoire, et suivirent la procession dans l'église et sous le cloître.

Le 11 février, Savonarole reparait à la cathédrale et après avoir expliqué ses motifs de croire à la nullité de la censure, dont il est

frappé, il continue son sermon. Le 27 février, dernier jour du carnaval, il donne ostensiblement la communion à ses religieux, tandis que le P. Dominique Buonvicini, l'un de ses confidents, la distribue aux laïques, qui étaient plusieurs milliers. Puis, le Saint-Sacrement en mains, il monte dans une chaire à la porte de l'église : « Si je n'ai pas dit la vérité, s'écria-t-il, que Dieu présent » sous les espèces du pain me frappe sur-le-champ ! » Après un quart d'heure de silence et d'attente il descendit et rentra dans la sacristie, pendant que le peuple se retirait, tout frémissant d'admiration. Le soir une immense procession se déroulait dans les rues de la ville, portant en triomphe la statue de l'Enfant Jésus, de Donatello. Un bûcher avait été dressé sur la place de la seigneurie. Arrivés devant le palais, la moitié des jeunes gens qui formaient le cortège se rangea sous la colonnade, l'autre dans les loges. Alors toute la multitude entonna un cantique, qui exprimait l'anathème des folies et des débauches du carnaval ; puis, au son des cloches et des fanfares de la musique, quatre nobles jeunes gens armés de torches mirent le feu à l'autodafé, qui s'élevait à une hauteur immense, formé de toutes les idoles de la concupiscence, de l'orgueil et du vice. Les peintures, les statuettes, les ameublements, les livres représentaient des valeurs si considérables qu'un marchand vénitien présent à Florence offrit à la Seigneurie la somme de vingt mille ducats d'or, si on voulait lui donner ce que le feu allait consumer. La proposition fut repoussée, et, quand on l'apprit dans le peuple, un peintre esquaissa le portrait du marchand, pour le placer au sommet du bûcher. Les *Compagnacci* furieux accablaient d'injures les jeunes gens et les enfants, qui avaient recueilli pour le brasier tous ces instruments de péché ; et, pires que des païens et des Turcs, ils arrachèrent à plusieurs pour les profaner les petites croix rouges, qu'ils portaient à la main.

La procession continua sa marche jusqu'à la place de Saint-Marc. Là, on arbora au centre l'image du Sauveur, entourée des enseignes des quatre quartiers, et on forma trois rondes : la première, composée des religieux, sortis sans chape du couvent, chaque novice accompagné d'un enfant vêtu en ange ; la deuxième, des jeunes clercs et des jeunes laïques ; la troisième, des prêtres et des vieillards, qui, dépouillant toute sagesse humaine et le front couronné de guirlandes, s'accompagnèrent chacun d'un homme d'âge mûr. On dansa jusqu'au coucher du soleil en chantant des *laudi*. Le Père les regardait d'un lieu retiré et son cœur était rempli d'allégresse.

IV. — La veille même de cette manifestation de foi, deux brefs partaient de Rome adressés l'un aux chanoines de la cathédrale, l'autre à la Seigneurie. Le lendemain, le Pape déclarait aux orateurs florentins qu'il s'occuperait de leur faire rendre Pise, mais que Savonarole devrait garder le silence. Tantôt Alexandre VI semblait apaisé et donnait à l'ambassadeur d'excellentes paroles, tantôt il expédiait d'autres brefs, selon les conseils de son entourage. Plus tard, Florence fut même menacée de l'interdit, pour le cas où l'on n'obligerait pas le Père à cesser toute prédication. Le 17 mars, il avait prononcé un admirable sermon, et son accent avait été si pathétique, sa voix si émue, que l'auditoire fondit en larmes, tous se levèrent en répétant : « Mon Dieu, miséricorde ! miséricorde ! » Il donna la bénédiction et descendit. Le lendemain il quittait pour toujours la chaire de vérité, parce qu'à la suite d'un nouveau bref, la Seigneurie l'avait prié instamment de donner au Pape cette satisfaction, la restitution de Pise à Florence en dépendant et d'autres avantages de bien commun.

A quelque temps de là, et malgré cette apparente soumission, le Pape demande qu'on lui envoie Savonarole, pour qu'il soit jugé à Rome, et il insiste à plusieurs reprises. Qu'était-il donc arrivé ? Alexandre avait appris que la Sorbonne de Paris avait parlé d'un Concile général et approuvé cette proposition condamnable, que le roi, à défaut du Pape, pouvait le convoquer. Les rois d'Espagne et de Portugal s'étaient permis de lui adresser des remontrances ; enfin Savonarole, suivant les conseils des cardinaux de la Rovère, de Saint-Malo, et de ceux de Gurck, de Lisbonne, de Naples, etc., préconisait la réunion d'un Concile général dans le but de purger l'Eglise de la plaie de la simonie.

Une lettre avait été saisie, dans laquelle le Père priait les princes de provoquer au plus tôt la réunion de ce Concile. Voulait-il simplement que la diplomatie des cours souveraines d'Europe forçât le Pape à lancer cette convocation, ou donnait-il dans l'erreur gallicane que cet acte n'appartient pas exclusivement au Pape, et qu'à son défaut il peut être exercé par d'autres ? L'histoire ne le dit pas. Mais le fait est certain. Il n'est pas moins certain que cette démarche, n'empêcha pas, d'un côté, Julien de la Rovère de devenir Pape sous le nom de Jules II cinq ans plus tard (1503), et que, d'un autre côté, cette question du Concile causa la mort de Savonarole.

On a peine à s'expliquer toutes ces démarches du Père Jérôme et sa conduite dans ses rapports avec le Pape durant les trois dernières années de sa vie ; il est difficile de tout excuser ; mais quand on

considère l'ensemble de ses actes, les vrais motifs plutôt politiques que religieux de ses déboires, le grand nombre de hauts personnages de la cour romaine aussi bien que de Florence, qui lui restent fidèles jusqu'au bout, on est presque forcé d'admettre qu'il put rester jusqu'à la fin dans la bonne foi. Si même après sa condamnation et sa mort, après les études historiques, dont tous ces faits ont été l'objet, lorsque ne sont plus là sous les yeux les admirables changements de mœurs, qu'il avait opérés dans le cloître, dans les familles florentines, dans le gouvernement de la cité, si même alors Savonarole a conservé des admirateurs pendant quatre siècles, comment ne pas comprendre que ses torts aient pu ne pas paraître clairs au moment de la lutte ! Examinés sous Paul III, Jules III, Paul IV, ses écrits ont été déclarés exempts de toute erreur doctrinale, c'est un signe de la sûreté de sa science théologique. Seuls, quelques sermons furent censurés à cause des reproches trop sévères qu'ils contenaient, au sujet de la conduite des clercs et des prélats, reproches, qui semblaient déplacés dans la bouche d'un religieux voué par état à l'humilité et à la charité. Sous Clément XIII est examinée la béatification de la V. Sœur Catherine de Ricci, et le futur Benoît XIV, promoteur de la foi, oppose la dévotion de la V. Sœur et son culte pour Savonarole ; on lui réplique, et il trouve les raisons fondées. Le Pape béatifie la vierge de Ricci et Benoît XIV a l'honneur ensuite de la canoniser ; autre fait, qui prouve que les ignorants et les ennemis de l'Eglise ne sont pas seuls à prendre Savonarole en affection.

Si l'on n'admet pas que la bonne foi ou l'illusion puissent s'étendre jusque-là, il faut du moins reconnaître que Jérôme Savonarole mourut en vrai religieux, après avoir produit durant de longues années de grands fruits de salut dans les âmes : toutes choses dignes d'être pesées par l'histoire, comme Dieu ne refuse pas de les admettre au tribunal de sa justice et de sa miséricorde.

Sur la fin du mois de mars se produit un incident qui confirme entièrement ce que nous venons de dire des intentions droites de Savonarole et de ses disciples.

Vers la fin du carême, le P. François de Pouille, des Frères-Mineurs, qui prêchait à Sainte-Croix, redoubla de violence en l'appelant faux prophète, hérétique, excommunié, contumace. Le fidèle et vaillant Dominique de Pescia l'avait confondu, l'année précédente, à Prato, où ils prêchaient ensemble. Il prit de nouveau en main la cause de son ami et déclara publiquement qu'il était prêt à entrer dans le

feu pour confirmer ses prophéties et son innocence. Le 28 mars, le Père renouvela sa déclaration, et ajouta : « Un grand nombre de mes « Frères y entreront aussi très volontiers et même beaucoup de « femmes ici présentes. » A ces mots, plus d'une s'écria en se levant du milieu de l'assistance : « Oui, oui, je suis de celles-là. »

Fr. Jérôme témoigna d'abord son mécontentement de la proposition faite par son ami et le blâma sévèrement ; mais il ne fut bientôt plus possible d'arrêter l'affaire, et le Père s'abandonna entre les mains de Dieu. Il agréa les offres, que lui firent les religieux de S. Marc et de Fiésole, les Sœurs dominicaines, de nombreux prêtres ou séculiers de tout rang. C'était à qui passerait dans le feu pour affirmer sa foi en la mission de Savonarole. Un jour que celui-ci se promenait au jardin avec le P. Cinozzi, un très bel enfant, de noble famille, s'approcha, lui remit son billet, et, à genoux, le supplia de vouloir bien l'accepter comme champion. « Lève-toi, cher enfant, lui « dit le Père, ce bon propos plaît beaucoup à Dieu, fais en sorte de le « conserver dans ton cœur, » et il le congédia. « J'ai reçu bien des « offres, dit-il ensuite, mais aucune ne m'a causé autant de joie que « celle de cet enfant. Dieu soit loué ! »

L'épreuve portait sur deux points : « L'Eglise de Dieu a besoin de réforme, l'excommunication lancée contre Savonarole est en fait de nulle valeur. » Les magistrats hésitaient à approuver un tel défi ; mais le peuple le voulait à tout prix : et l'on dut céder. Les conditions furent stipulées en présence de la seigneurie par les deux parties et le jour de l'épreuve fixé au samedi 7 avril, veille des Rameaux.

Pendant que l'on prenait sur la place les dernières mesures et qu'on dressait un bûcher de quarante brasses, au milieu duquel était ménagé un étroit passage, Savonarole célébra la messe à Saint-Marc donna la communion à un grand nombre de fidèles et adressa une courte allocution à la foule. L'heure venue, tous les religieux sortirent deux à deux, acolytes en tête, la plupart revêtus des ornements sacrés ; venaient ensuite le P. Dominique de Pescia, en chasuble rouge, un crucifix à la main, accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre ; enfin Savonarole portant le Saint-Sacrement. Une foule de *piagnoni* entouraient le pieux cortège qui chantait le Psaume : *Exurgat Deus*, dont les premières paroles étaient reprises après chaque verset par l'immense multitude. Sur les visages on lisait la calme assurance du triomphe. Mais, de l'avis de tous les historiens, la conduite des Franciscains fut inexplicable. D'abord, le Frère-Mineur avait trouvé

une raison pour se faire remplacer par un convers, le Fr. Julien Rondinelli. Quand l'ostensoir eut été déposé sur un autel préparé à cet effet, le bûcher allumé, et le P. Dominique en route pour s'en approcher, les Franciscains exigèrent qu'il quittât tous ses habits, et revêtît ceux d'un Frère-Mineur. Le Père ne consentit à changer qu'avec un autre Père de Saint-Marc ; et comme, cette exigence satisfaite, il prenait son crucifix, puis le Saint-Sacrement, les Frères-Mineurs s'opposèrent absolument à ce qu'il eût avec lui l'un ou l'autre de ces saints objets. Nouvelle discussion, puis cris du peuple et scènes de désordre. « Envoyez votre champion à votre guise, disait Jérôme, nous « voulons même liberté pour le nôtre. » On dut se séparer à la suite de toutes ces objections et renoncer au projet. Ce ne fut pas sans peine que les religieux de Saint-Marc rentrèrent processionnellement à leur église. Le peuple avait été déçu, et faisait retomber sur Savonarole toute la responsabilité.

La Seigneurie n'était plus favorable au Père. Appliquant donc dans toute sa rigueur le contrat du 6 avril, qui condamnait le vaincu de l'épreuve à quitter le territoire, elle ordonne que Jérôme s'éloigne et que les religieux de sa communauté s'abstiennent de paraître en chaire. Or Fr. Mariano Ughi avait annoncé que le soir il prêcherait à la cathédrale. Les amis de Savonarole, encore fidèles, quoique ébranlés, étaient accourus, et aussi les adversaires, résolus à prêter main-forte au décret, qui interdisait la prédication. Antonio Alamanni monte sur un banc et invite l'assemblée à se retirer, parce que, dit-il, le sermon n'aura pas lieu, et ses compagnons commencent à faire sortir les femmes. Un *piagnone* veut résister ; on l'entoure et on l'expulse. La panique pousse les autres aux portes ; ils s'y étouffent, car on a tiré les armes de dessous les habits : plusieurs sont blessés et un des *Compagnacci*, c'est-à-dire des ennemis du Père, tombe mort. La vue du sang produit son effet ordinaire. On crie : « Aux armes ! A Saint-Marc ! Le « feu ! » Toute la ville mise en émoi est sur pied. On poste des gardes au coin des rues, et l'on cerne le couvent.

Réunis en grand nombre dans l'église, les *piagnoni* psalmodiaient, ayant au premier rang parmi eux François Valori, J.-B. Ridolfi, François Davanzati et le peintre Baccio della Porta. On avait pu se procurer quelques armes, mais surtout on demandait par la prière le secours de Dieu, prêts s'il le fallait à repousser la force par la force. L'attaque commença par une volée de pierres lancées sur l'église.

Les portes furent barrées, les armes distribuées, et les défenseurs prirent place aux fenêtres, sur les toits, jusqu'au campanile ou sur les murs du jardin. La cloche sonnait l'alarme. Les deux cents religieux ne se contentèrent pas de prier, plusieurs prirent part à la lutte, comme Fra Benedetto, l'habile miniaturiste. Ce disciple trop ardent, s'attira même cette réflexion admirable du maître : « Fra Benedetto, « au nom de l'obéissance, laissez-moi entre les mains de mes « ennemis, parce que j'ai à mourir pour le Christ. » Alors s'engagea une mêlée effroyable, dans laquelle les défenseurs de Savonarole se servaient de tout ce qui leur tombait sous la main, même des tuiles de la toiture. Mais les autres mirent le feu aux portes de l'église et du couvent, et par une galerie souterraine, qui conduisait de la Sapience à Saint-Marc, pénétrèrent sous les cloîtres.

Durant ce temps, Savonarole, avec beaucoup de religieux et une foule de femmes et d'enfants, se tenait prosterné devant le Très Saint Sacrement. L'incendie remplit bientôt l'église de fumée, et le bruit des arquebuses, les cris et les blasphèmes des assaillants, les plaintes des blessés et des mourants mirent au comble l'angoisse de ces prisonniers. Une fois les portes consumées, la tourbe populaire fit irruption dans le couvent et livra toutes les salles au pillage.

Il était nuit, et la mêlée durait encore. Comprenant l'inégalité de la lutte, François Valori voulut se retirer. Cette détermination lui coûta la vie, et la foule le massacra. A huit heures, un ordre de la Seigneurie fit cesser la résistance en menaçant de raser le couvent tout entier, si la bataille continuait. Après le départ des séculiers, les religieux se retirèrent dans la bibliothèque conventuelle devant le Saint-Sacrement, qu'on avait soustrait aux profanations. Savonarole les exhortait à la patience, au pardon des injures, et leur recommandait de ne prendre plus d'autres armes que la foi et la confiance en Dieu. Un témoin oculaire, le P. Burlamacchi, atteste que ce fut un vrai miracle si les deux cents religieux, prosternés tout à l'heure devant le maître-autel, n'eurent rien à souffrir ni des flèches, ni des pierres, ni des balles, lancées par leur ennemi. Enfin, la seigneurie envoya des commissaires qui commandèrent à Savonarole de comparaître devant le conseil des prieurs ; sur l'ordre écrit présenté par eux, on lisait aussi qu'après l'entrevue, les trois Pères Jérôme Savonarole, Dominique de Pescia et Silvestre Maruffi seraient aussitôt remis en liberté. Jérôme se décida donc à quitter Saint-Marc ; il se confessa au P. Dominique, adressa de touchants adieux à ses fils, leur donna à tous le baiser de paix, et se remit entre les mains des gardes.

Lorsque Savonarole et le P. Dominique, les mains liées derrière le dos, parurent sur la place, ce fut dans la foule comme une explosion de rage. Les hommes d'armes eurent peine à protéger la vie des prisonniers, qui subirent durant le trajet toutes sortes d'outrages ; on tirait les cordes qui attachaient leurs mains, on tordait les doigts au P. Jérôme, on le frappait avec brutalité. Le P. Silvestre Maruffi, qui s'était caché et qui n'avait pas répondu à la citation des prieurs, lorsqu'il vit le couvent souillé de sang et qu'il entendit le lugubre récit des événements, s'écria : « Moi aussi, je veux être le compagnon de « mes Frères en cette fête, » et il se constitua prisonnier.

De Florence, on s'empressa de notifier l'arrestation au Pape, au duc de Milan, etc., sans oublier la cour de France, où l'on savait que le P. Jérôme était en grande faveur. Mais Charles VIII était mort le jour même de l'assaut donné au couvent de Saint-Marc. On demanda au Pape d'autoriser la levée de quelques décimes sur les biens du clergé pour aider à la guerre contre Pise ; moyennant quoi on suivrait ses ordres pour l'instruction du procès. Alexandre VI accorda les décimes et demanda l'envoi des Pères à Rome. Les Florentins le remercièrent, mais ne consentirent point à se dessaisir de Savonarole. Le Pape fut prié seulement de désigner des commissaires pontificaux, qui assisteraient au procès dans Florence. Le Pape se rendit à cette demande, et envoya François Romolino avec le Général des Dominicains, le R^{me} P. Joachim Turriani, vénitien d'origine.

Inutile de raconter ici les détails des divers procès, dont un au moins eut ses actes falsifiés, ni la torture infligée à Savonarole selon l'usage du temps pour les accusés auxquels on voulait arracher des aveux. Dans sa prison, le Père donna l'exemple de la plus vive piété et de la résignation. Plusieurs fois le geôlier trouva brisées les chaînes qui liaient ses mains ; il le vit, durant sa prière, élevé au-dessus du sol de plus d'une coudée et tout radieux. Un jour, pour ne pas le troubler, il proposa de se retirer, le Père le rappela et cet homme se convertit à Dieu. Savonarole lui traça ensuite un beau règlement de vie. Jusqu'au moment de son supplice, il ne fut occupé qu'à disposer son âme à paraître devant Dieu, tout en écrivant sa paraphrase du *Miserere*. Ce fut le soir du 22 mai que la sentence de mort, confirmée par les commissaires pontificaux, fut signifiée aux trois Pères ; ils l'entendirent sans épouvante, et plutôt avec joie, convaincus au fond de leur cœur qu'ils souffraient pour la justice. L'exécution était fixée au lendemain, 23 mai, veille de l'Ascension.

Une grande partie de la nuit fut employée par le Père à l'oraison, et aux apprêts du dernier sacrifice. Faible et languissant, épuisé par ses travaux, ses souffrances morales, les blessures de la question, Savonarole pria avec douceur un de ceux qui l'assistaient, Jacques Niccolini, de l'autoriser à reposer sur ses genoux sa tête fatiguée, et il s'endormit profondément. Pendant ce sommeil, qui paraissait calme et plein de sérénité, Niccolini se mit à le contempler avec admiration ; son visage resplendissait, et de temps à autre, le P. Jérôme proférait des paroles, où l'on distinguait les mots d'Eglise, de rénovation, de liberté. On n'a jamais connu ce que Savonarole avait éprouvé alors. Il se réveilla, et put jouir en paix de l'entretien de ses Frères et de quelques amis. « Vous savez combien de tribulations j'ai « prédites à cette ville ; une grande calamité lui est certainement « réservée ; sachez donc et notez, que cela arrivera sous un pape du « nom de Clément. » Il dit encore au P. Dominique. « Il m'a été « révélé que vous désirez mourir par le feu ; ne savez-vous pas qu'il « vaut mieux accepter avec allégresse la mort telle que Dieu nous l'a « préparée ? Qui sait même si vous aurez la force de la supporter ? « Cela dépend de la grâce, et non de vous. » Fr. Dominique crut à sa parole, et resta en paix. A Fr. Sylvestre il dit : « Il m'a aussi été « révélé que vous avez l'intention de parler au peuple pour protester « encore une fois de notre innocence. » Il le pria de rester silencieux et de suivre en cela l'exemple de Jésus-Christ. Trois Bénédictins de la Badia entendirent leur confession, et ils se séparèrent

A l'aube du jour, les condamnés furent de nouveau réunis afin de recevoir ensemble le saint Viatique. Savonarole obtint la permission de communier de ses propres mains, et prenant l'hostie consacrée, il fit cette magnifique prière : « Mon Dieu, je sais que vous êtes « cette Trinité parfaite, invisible, distincte en trois personnes : Père, « Fils, et Saint-Esprit ; je sais que vous êtes ce Verbe éternel, descendu du ciel sur la terre, dans le sein de la Vierge Marie, afin de « répandre sur la croix votre sang précieux pour nous, misérables « pécheurs. Mon Dieu, je vous prie et vous implore pour mon salut : « je vous supplie, ô mon consolateur, de faire qu'un sang aussi « précieux n'ait pas été vainement répandu, et qu'il rachète tous les « péchés que j'ai commis depuis mon baptême jusqu'à ce jour. Je « vous en demande pardon, Seigneur, et je vous les confesse. Daignez « me pardonner toutes les offenses dont j'ai pu me rendre coupable « envers cette cité et ce peuple, tant dans les choses spirituelles que

« temporelles, et toutes les erreurs dont je n'ai pas conscience. Je
« demande aussi humblement à toutes les personnes ici présentes
« de me pardonner pour votre amour, de prier Votre Majesté divine
« pour mon âme afin qu'il me donne un courage et une force tels
« que l'ennemi du genre humain n'ait aucune prise sur moi au
« moment suprême. O mon Seigneur ! soyez loué à jamais. Amen ! »
Ayant prononcé cette prière avec une indicible ferveur, le visage inondé de larmes, il consumma la sainte Hostie, et fut imité par ses deux compagnons.

Peu après on vint leur annoncer que l'heure de mourir était arrivée. Comme ils descendaient le palais, le Prieur de Santa-Maria-Novella les rencontra dans l'escalier, et, au nom du Maître de l'Ordre, somma Savonarole de lui remettre son scapulaire. Celui-ci s'en dépouilla, et le tenant à la main : « O saint habit, dit-il, combien
« je t'ai désiré autrefois ! Tu me fus accordé par la grâce de Dieu,
« et jusqu'ici je crois t'avoir conservé sans tache. Même aujourd'hui,
« crois-le bien, je ne t'abandonne pas. Mais tu m'es enlevé ! »

Ils furent conduits près de la porte du palais, vers la tribune aux harangues devant laquelle se dressaient trois tribunaux ; ils étaient pieds nus, les mains liées, et revêtus seulement de leur tunicelle blanche. Devant le premier tribunal présidé par l'évêque dominicain de Vaison, Paganotti, qui en avait reçu l'ordre formel du Pape, ils furent tour à tour revêtus et dépouillés des habits sacerdotaux, pour être dégradés. L'évêque prit ensuite Jérôme par la main et dit : « Je
« vous sépare de l'Eglise militante et de l'Eglise triomphante. » —
« De la militante, oui, répondit Jérôme ; mais de la triomphante,
« non ; vous n'en avez pas le pouvoir. » — « Amen, reprit humble-
« ment l'évêque ; puisse Dieu vous y introduire ! » Lecture fut donnée de la sentence apostolique, qui les condamnait comme hérétiques, schismatiques et contempteurs du Saint-Siège ; et on leur offrit l'indulgence plénière, qu'ils acceptèrent avec reconnaissance. Le peuple et nombre de citoyens désiraient que l'on déclarât ouvertement quelle hérésie les Pères avaient embrassée, puisque l'hérésie paraissait une des causes de leur mort, ou qu'au moins on exigeât un acte de rétractation publique, puisqu'ils mouraient munis des sacrements, et avec l'indulgence plénière. Ce désir ne fut pas écouté.

Remis au bras séculier, les trois Frères passèrent au troisième tribunal, où lecture fut donnée du décret qui les condamnait à être pendus, puis brûlés. Comme quelques citoyens offraient à boire à

Savonarole : « A quoi bon, reprit-il, puisque je vais mourir. » A un disciple, qui lui rappelait ses bonnes œuvres : « L'homme pécheur, » répond-il, n'a pas besoin de la louange humaine, et la vie présente « n'est jamais le temps de la véritable louange. » — « Dieu seul » peut consoler les hommes à l'heure dernière, » dit-il à ceux qui le consolait, ou bien : « Mon Sauveur a voulu mourir, malgré son » innocence, et moi, je ne livrerais pas volontiers ma vie pour son » amour ! » Il couvrait de baisers son crucifix, qu'on lui demanda comme souvenir : « Vous verrez bientôt éclater des prodiges, qui » seront le gage authentique du salut de nos âmes. » A son confesseur, il dit de recommander aux *piagnoni* de ne pas se scandaliser de sa mort, et demande que sa tunicelle soit liée à ses jambes, avant qu'il monte sur le gibet.

Le P. Sylvestre gravit le premier les marches du bûcher. Voyant qu'on allait lui mettre le collier de fer : « Seigneur, soupira-t-il, je » remets mon âme entre vos mains. » Le P. Dominique monta ensuite joyeusement, après avoir protesté encore de sa foi à la mission de Savonarole. Le P. Jérôme alla prendre place au milieu de ses compagnons en récitant le *Credo*. Arrivé au sommet, il se retourna pour jeter un dernier regard sur la foule, qui, surexcitée, demandait qu'on mît le feu au bûcher, avant même la mort du V. Père. Les passions, qui agitaient tout ce monde, furent cause que nul n'invoqua les noms de Dieu et de Jésus, comme on le faisait d'ordinaire pendant l'exécution des criminels.

Telle fut la vie et la mort de Jérôme Savonarole. Elles justifient merveilleusement ces paroles, que S. François de Paule écrivait à l'un de ses amis, le 13 mars 1479 : « Il sera envié, haï, accusé injustement » près du Souverain-Pontife, condamné à mort par de faux témoins » et un procès falsifié, et finalement pendu à un gibet entre deux de » ses Frères. »

L'exécution de Savonarole ne rétablit pas la paix dans Florence ni dans l'Eglise. C'était du reste entre les prieurs et les commissaires pontificaux, à qui rejetterait sur les autres la responsabilité des événements. Par réaction, les mœurs redevinrent plus scandaleuses qu'avant le nouveau régime, et la guerre civile en permanence aboutit à la constitution d'un gonfalonier perpétuel, puis à l'organisation du duché de Toscane.

D'un autre côté, la vénération pour Savonarole ne disparut point. Comines, qui l'avait connu, le tient pour un saint, Bartolomeo della

Porta révère en lui un martyr, Guichardin, assez dur dans son *Histoire de Florence*, œuvre de jeunesse, l'est moins dans son *Histoire d'Italie*, œuvre d'âge mûr. Une nombreuse école d'artistes lui gardent un cœur dévoué et, dans leur admiration retracent sur la toile, ou burinent dans la pierre ses traits aimés et les principales phases de son existence. Raphaël le place même parmi les théologiens de son immortelle *Dispute du Saint-Sacrement*, avec l'autorisation du pape Jules II, qui le déclara un jour digne d'être élevé sur les autels.

Quelques restes des ossements de Savonarole, échappés aux flammes du bûcher et aux flots de l'Arno, opérèrent des miracles et diverses guérisons ; des médailles furent frappées, sur lesquelles on lui donna le titre de Bienheureux, de martyr, de prophète et docteur. Ses fidèles continuèrent durant de longues années à couvrir de fleurs le lieu de son supplice à la date du 23 mai et à chanter des poésies en son honneur. Ce culte alla si loin, que les supérieurs de l'Ordre et l'autorité ecclésiastique durent s'en préoccuper.

La B. Madeleine Panatieri, morte en 1503, la B. Osanna de Mantorie, morte en 1505, lui portaient un véritable culte ; la première avait prophétisé comme lui les malheurs prochains de l'Italie. On sait ce que pensaient la B. Colombe de Riéti, la B. Catherine de Racconiggi et Sainte Catherine de Ricci, celle-ci canonisée plus tard par Benoît XIV, et auteur d'une séquence en l'honneur des trois suppliciés, qui lui apparurent plusieurs fois pleins de gloire et de majesté, d'après les historiens de sa vie. Enfin jusqu'à nos jours le V. Père a gardé des admirateurs et des ennemis passionnés, et il semble qu'il en sera ainsi jusqu'au temps des suprêmes révélations. C'était l'avis du Pape Benoît XIII : « Si Dieu me fait la grâce d'arriver en Paradis, j'aurai la curiosité, » disait-il, de rechercher ce qui en est advenu de Savonarole. » Et Pie VII disait aussi : « Dans le ciel, j'aurai enfin la solution de ce « problème. »

Un épisode de la vie de S. Philippe Néri terminera cette trop longue biographie. Au jour et à l'heure, où Paul IV promulguait au Vatican le décret de clôture des longues délibérations sur les écrits de Savonarole, S. Philippe priait dans un coin de l'église de la Minerve avec quelques-uns de ses disciples. Il fut ravi en extase : son visage devint souriant, les yeux fixés sur le Saint-Sacrement et le reste du corps immobile. Le Prieur de la Minerve, son ami intime, s'en aperçut, ainsi qu'un autre religieux. Tous deux s'étant approchés l'appelèrent vainement plusieurs fois ; ils le touchèrent, le

corps était froid comme de la glace ; alors ils le firent transporter dans une cellule du noviciat. Revenu à lui, Philippe s'écria soudain : « Victoire ! Victoire ! mes Pères, notre prière est exaucée. » On lui demanda ce qu'il voulait dire. Le saint résista d'abord, puis répondit : « Sachez que l'affaire, pour laquelle vous avez ordonné l'oraison des Quarante-Heures, va bien : nos prières sont exaucées. C'est vainement que les ennemis se sont opposés comme des béliers au P. Jérôme et à sa doctrine. Son orthodoxie est ratifiée maintenant par le jugement solennel du Souverain-Pontife et de l'Eglise. » Pressé de questions, il ajouta : « J'ai vu de mes yeux dans l'Hostie consacrée Jésus-Christ donnant de sa très sainte main la bénédiction aux assistants, et les invitant à remercier Dieu de la victoire qu'ils avaient remportée. » Peu après on apportait l'heureuse nouvelle, et dans un commun élan d'allégresse, tous les Frères chantaient un *Te Deum* solennel d'actions de grâces.



La V. M. DOMINIQUE TARUGGI

*Fondatrice du monastère de Sainte-Agnès,
à Montepulciano, Italie (*)*

(1604)

DOMINICA Taruggi naquit à Orviété. Ses parents, d'une noblesse et d'une piété remarquables, l'aimaient avec une tendresse particulière à cause de ses grâces enfantines et de ses qualités de jour en jour plus attachantes.

Dès l'âge le plus tendre, Dominica recherchait la solitude pour s'entretenir avec Dieu ; et déjà son âme s'affligeait de ne point l'aimer assez. Notre-Seigneur, pour la consoler et lui faire connaître qu'il voulait la prendre comme épouse, lui envoya un ange, lequel par l'éclat de sa lumière et de sa beauté lui donna une haute estime des choses du ciel, l'avertit en même temps de s'étudier au mépris de la

(*) *Diario.*

terre, et de se rendre ainsi digne de Celui qui l'avait choisie pour lui seul. Il ajouta qu'elle ne parviendrait jamais à cette faveur, que par beaucoup de souffrances et de travaux, qu'elle devait s'y disposer de bonne heure, et que non seulement elle serait l'épouse du Fils de Dieu, mais encore la mère de plusieurs vierges, la Providence l'ayant destinée à fonder des maisons religieuses.

L'ange disparut, laissant cette heureuse fille remplie de tant de consolations, qu'il lui semblait ne plus tenir à la terre. Elle était certes un modèle de modestie et de pudeur ; mais elle commença dès lors à faire divorce complet avec tout ce qui amuse et retient ordinairement les personnes de son sexe.

Elle dit résolûment aux siens qu'elle voulait être religieuse et qu'il ne fallait nullement songer à l'attacher au monde par le mariage. Cette résolution contrista beaucoup son père, qui comptait sur elle pour consoler ses vieux ans. Dominica persista avec énergie dans son dessein et ses parents consentirent enfin à lui laisser prendre l'habit de l'Ordre, à Orviêto même, au monastère de Saint-Paul. Elle le reçut des mains du Prieur de notre couvent, lequel, selon les Règles et l'usage de la Religion en est le supérieur ordinaire. Elle était âgée de dix-neuf ans. La nouvelle religieuse commença dès lors à parcourir avec un élan admirable la carrière de la perfection.

Son unique joie était d'assister le jour et la nuit aux Offices divins. L'oraison, qu'elle faisait aussi longue qu'elle le pouvait devant le Très Saint Sacrement de l'autel, était sa plus habituelle nourriture. Très austère et très pénitente, elle affligeait continuellement son corps par des jeûnes, des abstinences et des disciplines rigoureuses, pour se rendre plus digne des consolations du ciel. Elle pratiquait une humilité toute simple, une obéissance prompte et entière, et une charité si empressée, surtout envers les malades, qu'elle se faisait gloire de les servir.

Elle persévéra trente-cinq ans dans cette admirable ferveur, et ne se souvenait presque plus de la parole de l'Ange, qui lui avait dit autrefois qu'elle fonderait des monastères. Elle ne voyait même pas poindre l'accomplissement de cette promesse, soit que son humilité l'en fit estimer très indigne, soit que la Providence ne lui en découvrit encore aucun moyen. Tout son souci avait pour objet sa sanctification personnelle et la préparation à la mort. Un jour qu'elle en appréhendait plus vivement les approches, comme elle faisait son oraison dans le chœur, ce même ange, qu'elle avait vu

autrefois, lui apparut ; calmant toutes ses craintes, il lui dit que son heure n'était pas encore arrivée, et qu'elle ne mourrait pas dans cette maison.

Cette dernière parole ne tarda pas à s'accomplir. Le P. Séraphin Cavalli, pour obéir aux ordres de S. Pie V, cherchait des sujets capables d'entreprendre la fondation d'un nouveau monastère de Sainte-Agnès à Montepulciano. Ayant appris les mérites de Mère Dominica, il l'envoya dans cette ville avec deux autres compagnes, Sœur Constance d'Orviéto et Sœur Marie Modeste de Pérouse, pour jeter les fondements du monastère. Nos trois fondatrices arrivèrent heureusement à Montepulciano et furent reçues par l'un et l'autre clergé, séculier et régulier, qui leur vint au-devant en procession au son des cloches, accompagné de tout ce qu'il y avait de distingué et de pieux dans la ville. Les principales dames se joignant à ces vertueuses Mères, et leur rendant l'honneur et le respect qu'elles devaient à leur vertu, les amenèrent avec cette pompe et magnificence dans une église dédiée à S. Bernard, auprès de laquelle on avait adapté quelques maisons en forme de monastère.

Mais comme les choses de Dieu sont ordinairement traversées, ces commencements si favorables ne furent pas exempts d'amertumes. Les autorités de Montepulciano s'étaient arrogé un pouvoir non moins injuste qu'extravagant. Elles exigeaient qu'aucune fille ne pût entrer dans un monastère, pour s'y faire religieuse, sans que premièrement elle eût été proposée et reçue par suffrages en la maison de ville. Le Provincial de l'Ordre, qui ne pouvait goûter cet abus, dit tout net à ces messieurs, que s'ils ne voulaient se départir de cette intention, il ramènerait ses religieuses à leur monastère. Eux, de leur côté, s'obstinant à maintenir cette clause ridicule, les bonnes Mères furent inquiétées encore quelque temps dans l'établissement du bien qu'elles entreprenaient avec tant de zèle. Mais enfin l'évêque de Montepulciano ayant interposé son crédit et son autorité, et fait un voyage exprès à Rome pour le bon succès de cette fondation, la Mère Dominique se vit en état de travailler à la perfectionner, et à y faire fleurir l'observance, qu'elle avait si excellemment pratiquée dans son monastère d'Orviéto.

Elle vit en fort peu de temps sa maison remplie de quantité de saintes filles, qui, profitant à merveille de sa conduite, y devinrent de vrais miroirs de sainteté, le digne objet des complaisances du céleste Epoux, et des fidèles copies de ces anciennes religieuses, qui

du temps de sainte Agnès faisaient l'admiration de toute la ville. Elle mit singulièrement en honneur l'esprit d'oraison et la fréquentation des Sacrements, toute la communauté communiant trois fois la semaine : les dimanche, mercredi et vendredi.

Elle avait été établie Prieure perpétuelle de cette maison à son insu et contre son gré, l'évêque de la ville ayant obtenu à cet effet un bref de Rome, pour lui donner plus de facilité de procurer l'affermissement et la perfection de son monastère. Néanmoins, voyant qu'après quinze ans de charge elle avait élevé des sujets très capables de gouverner, et qu'outre son âge déjà fort avancé, soixante-dix ans, elle se trouvait affligée de plusieurs infirmités, et presque aveugle, ce qui l'empêchait de s'acquitter de ses devoirs avec toute l'exactitude et la vigilance nécessaires, l'humble et modeste fondatrice résolut de donner sa démission.

Elle implora cette grâce avec tant d'insistance, que malgré l'opinion que les supérieurs avaient de sa sainteté et de sa sagesse, ils lui accordèrent ce qu'elle demandait. Admirables desseins de Dieu dans les dispositions de sa Providence pour la sanctification de ses élus ! N'étant plus en charge, la V. Mère fut traitée assez durement, et d'une manière capable d'éprouver la patience la plus solide. D'un autre côté, Dieu la favorisait de ses grâces à proportion de ses souffrances et la comblait de consolations.

Un jour, entendant blâmer une Sœur au sujet d'une infraction, qui paraissait légère et supportable, la pieuse Mère voulut l'excuser auprès du confesseur de la maison. Celui-ci, naturellement porté à la sévérité, exigeait de toutes ses filles un parfait détachement de tout ce qui pouvait amuser le cœur ; il reprit la Mère de sa fausse compassion et lui ordonna, toute fondatrice qu'elle était, d'apprendre aux autres, par son exemple, à souffrir les corrections sans rien dire, et pour cela de s'asseoir le lendemain à terre pendant le repas au milieu du réfectoire. La bonne Mère reçut et accomplit de bon cœur cette pénitence. Mais le démon, se servant de cette occasion pour l'inquiéter, lui représenta si vivement le peu de cas et d'estime que la Prieure semblait faire d'elle, en lui laissant subir une humiliation tout extraordinaire pour une personne de son âge et de sa qualité, qu'elle en fut sensiblement touchée, et contrainte pour retrouver la paix d'aller, devant un crucifix, aussitôt après les Grâces, découvrir à Notre-Seigneur ses peines et ses imperfections. Elle disait, avec le prophète-roi : « *Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam*

« *ante ipsum pronuntio* : Je répands mon oraison en sa présence, et « je lui rappelle le trouble de mon cœur. » Dans cet état d'amertume et de componction, elle leva les yeux en haut, et vit que l'image du crucifix, détachant sa main droite de la croix, l'étendait sur elle pour l'embrasser. Elle resta toute confuse de cette grâce ; et, se prosternant humblement, elle remercia son Sauveur avec effusion de larmes.

Voyant ses travaux et ses peines si bien récompensées, elle supporta avec plus de force, de douceur et de générosité, la privation entière de la vue, qui lui survint quelque temps après. Cette affliction lui dura quatorze ans, pendant lesquels elle vécut toute unie à Dieu et dans les pratiques continuelles de la pénitence la plus entière. Ce qui lui en donnait un plus ample et plus difficile sujet, c'est que, par une spéciale disposition du ciel, et pour un plus riche ornement de sa couronne, bien qu'on eût beaucoup de charité dans cette maison pour les malades, on vint à la négliger de telle sorte, que, restant presque sans service, elle manquait souvent du nécessaire pour vivre. Le peu qu'on lui donnait était même si mal apprêté, que cela était plus propre à faire bondir le cœur, qu'à satisfaire l'appétit. Elle, pourtant, ne se plaignait jamais de rien, supportant tout avec un merveilleux silence, et offrant à son Epoux ces rudes épreuves, comme des précieux gages de son amour.

Elle ne laissait pas dans cet état de consoler les Sœurs, qui, se trouvant en quelque peine, avaient recours à ses conseils, et elle les recevait avec tant de douceur et de bonté, qu'elles s'en retournaient toujours contentes. Elle avait soin, tous les matins, de se faire lire quelque sujet de méditation, ou la vie de quelque Saint, pour passer plus facilement le reste du jour en de bonnes pensées, ou prendre l'occasion d'entretenir utilement les Sœurs qui venaient la visiter.

Dieu fit voir en certaine rencontre combien les mérites de sa servante lui étaient chers. Le fils d'un grand bienfaiteur du monastère, chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, étant sur le point d'entreprendre sur mer un long voyage, se recommanda à ses prières avec beaucoup de confiance ; et il en ressentit des effets en croisant contre les Turcs ; et afin qu'il connût d'où cette protection lui venait, se trouvant un jour dans certaine situation critique, où inévitablement il devait périr, il invoqua la Mère Dominica ; dans le même temps, il la vit en l'air, priant à genoux Notre-Seigneur pour lui. Ainsi rempli de consolation, il évita le danger.

Ayant atteint l'âge de quatre-vingts ans, et gémissant comme la

tourterelle dans les tristesses de cet exil, la V. Mère souhaitait de tout son cœur d'être délivrée, et le demandait fort instamment à Dieu dans toutes ses prières. Elle demeura six ans dans ce pieux soupir, après lesquels Dieu lui fit apporter les nouvelles de sa prochaine délivrance par trois Saintes de l'Ordre, que trois graves religieuses virent sortir de sa chambre et s'en retourner au ciel par une fenêtre du dortoir. Elles en reconnurent deux distinctement : sainte Catherine de Sienne et sainte Agnès ; mais elles ne savaient si la troisième était ou la B. Marguerite de Savoie ou la B. Jeanne d'Orviéto.

Peu de temps après, la vertueuse Mère tomba malade ; et ne doutant nullement que son heure ne fût venue, elle s'y disposa comme à des noces, avec une paix et une tranquillité d'esprit admirable. Après qu'elle eût reçu les derniers sacrements, et comme elle s'occupait tout intérieurement avec Dieu, on entendit une musique céleste dans sa chambre.

Elle fut encore visitée dans cette extrémité par sainte Ursule et ses compagnes. Elle leur avait été fort dévote, et dans l'occasion excitait les autres religieuses à la même dévotion, en leur disant que ces Saintes étaient très favorables aux agonisants, et leur apparaissaient à l'heure de la mort. Elles, qui voyaient leur Mère parler avec tant de plaisir de ces Saintes, la priaient, si elle recevait cette grâce, de le leur faire connaître par quelque signe ; elle le promit et l'accomplit fidèlement.

Sur l'heure de Matines, elle entra en agonie. La Prieure, qui aurait bien voulu se trouver à sa mort, et néanmoins assister à l'Office, eut inspiration de lui commander de ne pas mourir jusqu'à son retour. L'agonisante obéit. Revenant après Matines, et la trouvant encore en vie, mais toute prête à partir, la Prieure lui donna sa bénédiction, que la moribonde reçut avec un doux sourire, qui fut le commencement de l'abondance des joies, dans lesquelles elle entra par la possession de la gloire, le 23 mai 1604. Elle était âgée de quatre-vingt-six ans, en avait passé environ dix-neuf au monde, et soixante-huit dans la Religion. Au moment où elle expira, on vit une colombe blanche comme la neige sortir de sa chambre et s'envoler au ciel. Les anges redoublèrent leur musique avec tant de douceur et de force, que les voisins mêmes du Monastère en furent réjouis.

Mais si le ciel prenait ainsi part au triomphe de cette digne épouse du Fils de Dieu, l'enfer ne pouvait qu'en témoigner son dépit et sa rage. On entendit par tout le monastère d'étranges hurlements avec

de terribles grincements de chaînes. Lorsqu'il fallut sonner la cloche pour annoncer ce trépas, plus de battant; et afin qu'on ne doutât point que ce ne fût l'œuvre du diable, on le trouva en un lieu où il était impossible qu'il tombât, et les ligatures qui le retenaient à la cloche étaient entières et sans rupture. Le corps virginal de cette sainte fondatrice exhala une odeur miraculeuse qu'on sentait plusieurs années après sa mort, lorsque pour ensevelir d'autres Sœurs dans le cimetière commun, on donnait quelque atteinte à la sépulture. Une religieuse, nommée Virginie, très incommodée d'une fistule qu'elle avait au visage, s'était souvent recommandée à la V. Mère pour être soulagée. Celle-ci avait promis de l'exaucer dès qu'elle aurait reçu la dernière miséricorde de son Seigneur. Cette vertueuse fille la voyant décédée, la somma de remplir sa parole, et aussitôt elle se trouva guérie.



LE MÊME JOUR

1250 — A Pise mourut le V. P. ODEMOND MASCHA. Très versé dans la connaissance du droit civil et habile avocat dans le siècle, il renonça au brillant avenir, qui s'ouvrait devant lui, pour entrer dans l'Ordre où, jusqu'à la mort, il mena une vie cachée en Dieu et vraiment religieuse. — (*Cronaca del convento di S. Caterina in Pisa*, p. 420.)

139. — Au couvent de Rodez, le V. P. PIERRE ADELBERT, saint personnage animé d'un grand zèle pour le salut des âmes. Il exerçait la charge de Prieur Provincial, quand un incendie faillit réduire en cendres le monastère de nos Sœurs de Prouille, placé sous sa juridiction. La maison n'échappa à la ruine que par une protection toute miraculeuse. Des anges apparurent sous forme humaine et se chargèrent du soin d'éteindre les flammes. Le V. Père fit diligemment vérifier le miracle et ordonna que chaque année, au jouranniversaire, le 29 septembre, fête de S. Michel, les Sœurs feraient mémoire des Saints Anges à Laudes et à Vêpres, en reconnaissance de ce grand bienfait. A l'expiration de sa charge, le P. Adelbert vint résider à Prouille en qualité de Prieur, et son mérite était si universellement reconnu que Bernard, comte d'Armagnac, ravi de la sainteté de ses mœurs et des paroles de grâce, qui tombaient de ses lèvres, le prit pour le guide de sa conscience.

Le V. Père mourut aussi saintement qu'il avait vécu, au couvent de Rodez, dont il était profès, sur la fin du xiv^e siècle. — (*Mémoires de Prouille.*)

1498 — En Angleterre, le V. P. GUILLAUME BETH, ancien Provincial, également recommandable par son profond savoir et sa dextérité dans le maniement des affaires. Il a laissé, sur la théologie et d'autres sujets, de doctes et nombreux ouvrages qui ont rendu sa mémoire immortelle. Le V. Père florissait sous le règne d'Henri VII, vers 1498. — (*Pitsæus, de Script. angl.*)

1521 — Au royaume de Naples, dans la ville d'Angri, mourut le V. P. FÉLIX DE SISINA, lequel exerça plusieurs fois la charge de Prieur du couvent de Saint-Pierre-Martyr de Naples, où il avait pris l'habit, et de celui de Saint-Dominique-le-Majeur. Appelé ensuite à l'honneur de gouverner sa Province, il s'en acquitta avec tant de sagesse qu'il eut la consolation de voir ses fils spirituels entrer pleinement dans ses vues et suivre l'impulsion qu'il leur donnait pour atteindre la perfection de leur état. S. Léon n'a-t-il pas fait cette belle remarque, que l'intégrité de ceux qui commandent est le salut de ceux qui leur sont soumis ?

La mort surprit le V. Père en cours de visite au couvent d'Angri, diocèse de Nocera (1521). La haute opinion qu'on avait de sa sainteté porta les Pères du couvent à retracer dans leur sacristie un éloge de ses vertus. — (Théod. Valle, *de Viris illustr. Prov. Regni*, 220.)

1566 — A Téramo, ville d'Ombrie, l'illustrissime P. THOMAS SCOT. Dans sa Province de Lombardie, le V. Père donna de bonne heure de belles marques de zèle pour tout ce qui intéressait la gloire de Dieu. Saint Pie V, encore simple religieux, l'honorait singulièrement ; plus tard, élevé au cardinalat, il le proposa au pape Paul IV pour lui succéder dans la charge de Commissaire général du Saint-Office à Rome. Le P. Thomas remplit ce poste de confiance avec toute la fermeté que l'on pouvait attendre de sa haute sagesse. Mais à la mort du Pontife une sédition éclata ; la populace, mécontente des règlements portés par le Pape et exécutés à la lettre par le Commissaire général, brisa les portes des prisons de l'Inquisition et accabla d'injures et de coups le P. Thomas et ses compagnons. Dieu, qui le destinait à d'autres travaux non moins glorieux, le délivra des mains de ces forcenés.

Pie IV le fit évêque de Téramo, où, après quelques années d'une parfaite administration, il s'en alla recevoir la récompense de sa fidélité, le 23 mai 1566. — (Echard, II, 197.)

1642 — A Paris, au couvent du faubourg Saint-Germain, mourut le V. P. NICOLAS BRUCHI, natif de Troyes et profès du couvent de cette

ville. Ce fut l'un des premiers religieux qui se retirèrent au noviciat que le P. Carré venait d'ouvrir dans la capitale (1). Il fut choisi lui-même pour être maître des novices sous ce vigilant Prieur; et il apparut aux yeux de tous comme un ange de Dieu, marchant sans cesse en sa présence et montrant dans toute sa conduite un amour singulier pour sa vocation.

Le cardinal de Richelieu, fondateur de cette maison, ayant désiré des enfants de saint Dominique pour l'évangélisation des colonies françaises établies en Amérique, le V. P. Nicolas s'offrit au P. Carré, pour s'y rendre avec quelques compagnons. Ouvrier infatigable, il mena dans ces îles lointaines la vie d'un saint, supportant allégrement, avec les rigueurs d'une étroite observance, les fatigues d'un climat meurtrier et la pénurie des choses les plus indispensables à la vie. Usé avant le temps, il contracta une infirmité qui nécessita son retour en France, et dont il ne put se remettre. Il languit plusieurs années, et après avoir enduré son mal avec une patience et une résignation admirables, il s'endormit pieusement dans le Seigneur, l'an 1642. — (*Mémoires de Paris.*)

158. — A Florence, au monastère de Sainte-Catherine, la vertueuse Sœur BENOITE LIGGI. Prévenue abondamment, dès son enfance, des bénédictions du ciel, elle se levait au milieu de la nuit, malgré la délicatesse de son âge, se mettait à genoux et demeurait longtemps en oraison. Son cœur, déjà tout à Dieu, n'aspirait qu'à s'éloigner du monde. Elle entra chez nos Sœurs de Florence où elle ne passa que sept ans et trois mois, mais avec tant de ferveur et de sainteté qu'elle mérita d'avoir révélation du jour de sa mort. Elle quitta joyeusement la terre vers la fin du xvi^e siècle. — (Pio, 2^e part., liv. 4, n. 30.)

1651 — A Metz, la V. M. DOMINIQUE BARET, religieuse recommandable par sa fidélité à tous ses exercices spirituels. Sa patience fut soumise à une bien rude épreuve, car elle souffrit sans se plaindre une horrible plaie qui lui causa d'excessives douleurs. Toute sa consolation durant le temps de cette affliction si pénible était de prononcer les saints Noms de Jésus et de Marie.

Après sa guérison, la V. Mère fut envoyée avec deux autres compagnes à la fondation de Vic, en Lorraine. Elle y exerça les offices de Prieure et de Maîtresse des novices. Quand la communauté fut assez nombreuse pour se suffire à elle-même, elle revint à Metz où elle fut aussi élue Prieure. Par sa conduite, plus encore que par ses paroles, la M. Dominique exhortait ses filles à souffrir patiemment toutes les privations dont les guerres de cette époque furent pour elles l'occasion.

(1) Voir au 25 janvier.

Sa confiance en Dieu fut récompensée souvent par des assistances inespérées. Une fois, la provision de blé était complètement épuisée, la sainte Prieure fit porter au grenier l'image du S. Enfant Jésus, comme pour lui montrer l'extrême indigence de ses servantes. La communauté suivait en procession et chantait les Litanies ; bientôt après, Jésus leur envoyait tout ce dont elles avaient besoin.

La V. Mère, sur la fin de sa vie, sentit se rouvrir la plaie dont elle avait eu à souffrir après sa profession. Elle se démit alors du priorat, et peu après, elle rendit sa sainte âme à Dieu, l'an 1651. Elle était dans la soixante-cinquième année de son âge. — (*Mémoires de Metz.*)

16. — A Aumale, la V. Sœur FRANÇOISE DE JÉSUS, fille d'une grâce éminente et d'une profonde humilité. Déjà dans le monde elle avait un grand zèle pour le salut des âmes, et pour ce motif, des personnes de piété tentèrent de la détourner de la vie religieuse. Mieux éclairée, notre vertueuse Sœur comprit que cet *unique nécessaire*, dont il est parlé dans l'Evangile, se trouve plus aisément dans les cloîtres qu'au milieu du monde, et elle poursuivit le dessein que le Seigneur lui inspirait. Elle reçut l'habit de l'Ordre avec une ferveur, qui ne cessa plus de s'accroître. Douée d'un esprit excellent, elle pénétrait sans peine les secrets les plus relevés de la vie intérieure et spirituelle. Chose étonnante et qui montre combien les jugements de Dieu diffèrent de ceux des hommes ; cette jeune personne, qui s'attirait tant d'estime dans le monde par ses brillantes qualités, parut, au contraire, si simple aux yeux des religieuses, qu'elles ne la crurent jamais capable d'aucun emploi. Aussi, libre de toute occupation extérieure, Sœur Françoise utilisa son temps par des pratiques continuelles d'anéantissement, d'abjection et de pénitence. Ce furent ces vertus qui l'élevèrent à une si haute gloire qu'une religieuse, très digne de foi, la vit placée dans le ciel aux côtés de sainte Catherine de Sienne. — (*Mémoires d'Aumale.*)





XXIV MAI

Le V. P. RODRIGUE DE CARDENAS

Evêque de la Nouvelle-Ségovie, Philippines ()*

(1661)

E grand et saint évêque naquit à Lima et fit profession dans le célèbre couvent du Rosaire. A peine revêtu de l'habit de la Religion, il s'adonna avec perfection aux devoirs de son état, faisant paraître une solidité de jugement, digne d'un vieillard déjà expérimenté. Il réussit admirablement dans les sciences; aussi fut-il choisi pour enseigner la philosophie et la théologie dans son couvent. Il remplit, de plus, très longtemps l'office de Régent.

Mais ces emplois scolastiques ne lui donnaient que le moyen de se distinguer par le côté brillant de son esprit et l'élévation de sa doctrine. Il résolut de prêcher, et il le fit avec tant de force et de grâce, que toute la ville accourait au pied de sa chaire, et que beaucoup de fidèles se sentaient gagnés à l'amour de la vertu.

Pour se maintenir lui-même sous l'action de la grâce, le V. Père aimait la retraite, le silence, l'étude, la pauvreté et l'oraison. Sa Province ne tarda pas à l'élire pour définitif, et pour procureur près des cours de Rome et d'Espagne. Il fit paraître en ces fonctions tant de sagesse et de tact, qu'à Madrid, au retour de Rome, il fut choisi par le roi comme son prédicateur, puis nommé évêque de la Nouvelle-Ségovie aux Philippines. Le Saint-Siège ayant ratifié ce choix, il

(*) Melendez, III, 737-742.

s'embarqua au plus tôt pour se rendre en son diocèse. Lors de son passage au Mexique, les chanoines de la *Puebla de los Angeles*, le Siège vacant, lui demandèrent de visiter leur diocèse. Il condescendit à cette demande, puis il continua sa route vers le terme que la Providence lui avait marqué.

La province de Cagayan ou Nouvelle-Ségovie, dans l'île de Manille, était une terre ingrate et d'un culture difficile ; ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur y consacra d'un cœur joyeux bien des travaux et des fatigues. Il s'appliqua avec zèle à former son clergé sur le modèle des véritables ministres du Seigneur, à réformer les abus, à enseigner les ignorants, à consoler les affligés, à visiter les malades. Son plus grand plaisir était la fréquentation de ses Frères en Religion et des membres des autres Ordres, établis dans son Eglise. Comme ils l'aidaient sans s'épargner dans ses fonctions pastorales, il les traitait à son tour avec une paternelle familiarité. Souvent il se reposait dans leurs maisons comme un de leurs Frères, et sa science n'ayant rien à envier à sa piété, il excellait dans ses conversations à éclairer l'esprit sans l'ennuyer, à réveiller le zèle du salut des âmes. Quelque sujet qu'on lui proposât : philosophie, théologie, morale, Ecriture-Sainte, droit canon, histoire ou même littérature, il parlait avec à propos, facilité et éloquence. Tous ses auditeurs en étaient ravis.

Durant huit années, le V. P. Rodrigue de Cardenas travailla dans la Nouvelle-Ségovie à la prospérité de son Eglise, bien que les résultats fussent loin de correspondre à l'assiduité de ses soins. Un jour pendant la visite de son diocèse, lorsqu'il fut arrivé en un lieu, appelé Bigan, une troupe d'Indiens révoltés contre les Espagnols et conduits par un certain Malong, vinrent droit à l'évêque pour le maltraiter et se saisir de sa personne. Le saint prélat, leur parlant avec une douceur et une tendresse de père, employa toute sorte d'arguments, pour les décider à désarmer et à rentrer dans le devoir ; ces esprits irrités ne voulurent rien entendre. Malong, s'approchant de l'évêque, lui enleva sa croix pectorale et pillà le peu d'ornements sacrés et de bagages qu'il portait avec lui. Enfin, pour comble d'impiété, il fit prisonnier le V. Père, son proviseur et ses domestiques, les jeta ensuite dans une chétive barque et les conduisit à Pangasinan.

Le V. Père ne tarda pas à tomber malade de fatigue. Tout secours humain manquait. Dieu néanmoins lui accorda les moyens et la consolation de se faire porter à Manille, où les religieux le reçurent dans le couvent avec l'amour et le respect dus à son mérite et à sa dignité.

Son mal augmentant, l'archevêque de cette ville, Dom Michel Poblete, lui administra le Saint Viatique et l'Extrême-Onction.

Cependant le pieux malade n'oubliait pas son Eglise; il mit bon ordre à tout, et, grâce à ses dernières recommandations, il fut possible plus tard au bourg de *Lalo*, de bâtir une cathédrale. Le V. Père mourut ensuite très saintement entre les mains de ses Frères, avec la consolation de perdre la vie, comme le Sauveur, par l'ingratitude et le mauvais traitement de ceux mêmes qui étaient les heureuses conquêtes de sa charité. Ses obsèques furent très solennelles; l'archevêque, le clergé, les Ordres religieux et les magistrats y assistèrent, et le corps fut enseveli avec honneur devant le grand autel de notre église de Saint-Dominique, du côté de l'Evangile (mai 1661).



La vertueuse Sœur MARIE-JEANNE VILLANA

Professe du monastère de la Sapience, à Naples ()*

(166.)

L'ILLUSTRE monastère de la Sapience, à Naples, dit un historien, est comme un jardin céleste, cultivé avec une patiente sollicitude par les Pères Théatins sur l'ordre spécial du Pape Paul IV, frère germain de la fondatrice, la V. M. Marie Caraffa. Aussi les fruits de sainteté qu'il a produits méritent d'être cueillis avec respect et soigneusement conservés. Ces vénérables religieux ayant eu soin d'inscrire dans l'Histoire de leur institut les éloges de plusieurs de ces religieuses, c'est pour nous un devoir de les reproduire et de montrer la haute perfection, que ces sages et éclairés directeurs ont su leur faire acquérir.

Sœur Marie-Jeanne Villana était née à Naples, d'une famille distinguée par son ancienneté et ses richesses; mais l'amour de la pauvreté monastique lui fit généreusement mépriser tous ces avantages. Elle se consacra à Jésus-Christ dès l'âge de douze ans, et aussitôt qu'elle

(*) *Hist. Theatin.*, 2^e part., III, 25.

eut prononcé ses vœux, on la vit courir avec vitesse dans les sentiers abruptes de la vie contemplative, cette sublime montagne, dont jamais ici-bas on ne saurait atteindre les sommets. Malheureusement la faiblesse de sa complexion ne pouvait seconder l'énergie des efforts de son âme : sa santé éprouva en peu de temps de graves désordres et un jour elle se rompit une veine dans la poitrine. Les crachements de sang que lui occasionna cet accident la laissèrent dans l'impossibilité de suivre les exercices de la vie commune ; elle y suppléa par la patience et la conformité à la volonté de Dieu. Ce simple et filial abandon était le grand remède qu'elle appliquait à ses douleurs avec la méditation continuelle et affectueuse des souffrances de son Sauveur.

Une fois qu'elle était toute pénétrée des sentiments puisés à cette divine source, Jésus-Christ lui apparut portant la croix sur ses épaules, et il la consola par des paroles pleines de bonté et d'amour. Après cette faveur, elle ne pouvait assez remercier Dieu de ses miséricordes, ni estimer assez la grâce de participer à ses peines. Son amour envers Dieu alla si loin qu'elle le traitait avec la familiarité d'un ami ; et il en était de même pour la B. Vierge, son ange gardien, les saints et les saintes du ciel.

Pour exciter toujours davantage cet amour, elle écrivait des lettres brûlantes de charité, tantôt à la très adorable Trinité, tantôt à la Mère de Dieu, aux anges ou aux saints ; et elle les confiait à son ange tutélaire, comme à un messenger très fidèle. Le sujet ordinaire de ces intimes épanchements avec les illustres habitants du paradis était le désir de se voir délivrée de la prison de son corps pour jouir enfin de leur compagnie. On trouva un grand nombre de ces lettres dans sa cellule ; elles montrent quelles pieuses inventions, quelle filiale confiance l'Esprit de Dieu inspire aux âmes qu'il dirige.

Les jours où elle s'approchait du Saint-Sacrement de l'autel, ce qui était très fréquent, Sœur Marie-Jeanne Villana se tenait tellement recueillie en Dieu que jusqu'au soir elle ne causait avec aucune de ses compagnes. Sa conversation continuelle avec l'Hôte de son cœur étouffait tout désir d'entretiens de la terre.

La maladie et les crachements de sang étant devenus très inquiétants, les médecins parlèrent de préparation à la mort. Sœur Villana souhaitait trop cette mort pour en redouter les approches. Aussi, dans sa joie, s'adressant à saint François d'Assise, l'un de ses saints préférés, elle le pria instamment et longtemps d'intercéder auprès

de Dieu pour que sa dernière heure ne fût plus différée davantage. On dut, peu après, lui administrer les derniers sacrements. Déjà elle se croyait exaucée, et n'attendait que le signal de son ange pour l'accompagner au ciel, quand un incident surgit, et lui fut une amère déception. La Mère Prieure, voyant cette religieuse mourir ainsi dans la fleur de son âge (elle n'avait que vingt-cinq ans), la recommandait à Notre-Seigneur, quand elle se sentit fortement inspirée d'exiger de la malade une demande de guérison adressée à S. Thomas d'Aquin, dont ce jour-là on célébrait la fête. La Prieure obéit à cette inspiration, et Villana, qui avait déjà sollicité d'un autre Saint la réalisation de ses propres espérances, est invitée à interpellier S. Thomas pour une grâce toute contraire. Il lui semblait peu respectueux de mettre ainsi les deux Saints en opposition. Considérant néanmoins qu'ils auraient tous deux pour agréable son obéissance, et qu'après tout il n'arriverait rien que de conforme à la volonté de Dieu, elle se résigne et demande la santé à S. Thomas. La nuit suivante elle s'endort d'un sommeil extatique ; il lui semble voir le Roi du ciel dans sa gloire, et assis sur un trône magnifique. Sa très sainte Mère l'assistait avec un nombre incalculable de Saints et de Saintes. Le séraphique S. François et l'angélique S. Thomas parurent devant ce brillant tribunal, chacun plaidant la cause de sa dévote servante et favorisant l'un les désirs de la malade, l'autre les regrets et les vœux de la communauté, en particulier de la supérieure ; tous les bienheureux semblaient attendre avec une anxiété et une curiosité respectueuses la sentence du Juge. Les deux avocats avaient plaidé chaleureusement. Jésus, voulant procéder à l'amiable, sut donner gain de cause à tous deux : « Que Marie-Jeanne Villana, dit-il, reste quelques jours encore » au monde, puisque Thomas le veut ainsi ; mais qu'elle meure après » pour jouir de la gloire, conformément à la demande de François. »

La suite prouva que ce n'était pas un pur songe, mais une vérité ; car la V. Sœur, qui croyait bientôt mourir, commença de se mieux porter, et vécut durant quelque temps pour enrichir sa couronne. L'Epoux des Vierges l'invita plus tard aux noces éternelles en la gratifiant d'une faveur singulière et très consolante. Ce fut la visite d'une phalange nombreuse de saintes religieuses de l'Ordre, qui lui apparurent dans une majesté et une gloire dont n'approche point la beauté des princesses de la terre. Elle en reconnut plusieurs qui lui dirent expressément qu'elles venaient pour l'emmener en leur compagnie. Alors, animée de cette espérance qui transporte l'esprit et

le cœur, elle prit une attitude modeste et pieuse, et, avec une sérénité, une gaîté de visage étonnantes, elle exhala doucement son âme, qui se joignit au magnifique cortège et s'élança dans les hauteurs des cieux. C'était vers l'an 1660.



LE MÊME JOUR

1299 — A Montpellier mourut le P. V. ODON DE CAUSSENS. Il prit l'habit au couvent de Condom qu'il honora par sa sainte vie et par ses qualités éminentes. Richement doué des dons de la nature que vint perfectionner encore l'action de la grâce, le V. Père ne tarda pas à devenir l'un des personnages les plus distingués de sa Province. Il fut successivement Prieur à Condom, Montauban, Montpellier et Carcassonne, puis nommé Prédicateur général au Chapitre provincial de Narbonne.

Durant son priorat de Carcassonne, il donna des preuves de son zèle et de sa fermeté pendant une révolte du peuple contre les religieux et le tribunal de l'Inquisition. On ne saurait imaginer, rapporte Bernard Gui, les brutalités indignes, les injures, les sanglantes railleries, que nos Pères eurent alors à essuyer. Le V. P. Odon affronta courageusement la tempête. Sans cesse sur la brèche, il animait les siens et tous les bons catholiques par sa parole enflammée et ses saints exemples à tenir ferme pour la cause de la religion. Les Pères de Montpellier l'ayant élu pour la seconde fois Prieur, il alla prendre la direction de ce célèbre couvent. Le V. Père était dans la maturité de l'âge et semblait promettre encore une féconde et glorieuse carrière quand la mort trancha le fil de ses jours, à l'époque des fêtes de l'Ascension, le jour même de la translation de S. Dominique, le 24 mai de l'an 1299. — (Bernard Gui.)

1343 — A Vilna, capitale de la Lithuanie, le martyre de plusieurs religieux de l'Ordre, qui s'employaient généreusement à ramener les schismatiques dans l'union de l'Eglise romaine. Mais les souverains de ces contrées ne pouvaient souffrir de la part de leurs sujets l'abandon des rites de l'Eglise grecque. Pour se venger des catholiques et s'aider à les chasser ils appelèrent les Tartares. Ceux-ci n'eurent garde de manquer au rendez-vous, qui leur faisait espérer un riche butin et des scènes de carnage. Ayant envahi la contrée, ils massacrèrent cruellement plusieurs de nos Pères et quelques Francis-

cains, les élevant ainsi au rang des martyrs, le 24 mai 1343. — (Wadding, *Annal. Fr. Minorum*, année 1343, II, 18.)

16.. — Au Pérou, mourut dans le couvent de Parionacocha, le V. P. GABRIEL XIMENEZ, religieux de vie exemplaire et profès du couvent de Lima. Lors de la division des Provinces de l'Amérique méridionale, le V. Père se trouvait dans celle du Chili où il demeura de longues années. Il devint Prieur de Santiago, centre de la Province, et revint ensuite au couvent de Lima. On lui confia la charge de Maître des novices qu'il exerça avec une rare perfection. Le V. Père passa ensuite chez les Indiens pour dépenser son zèle d'apôtre au profit des âmes.

Il était Prieur du couvent de Saint-Christophe de Parionacocha, lorsqu'une mort soudaine le ravit à l'affection de ses Frères. Le matin même il s'était confessé et avait célébré très pieusement la sainte Messe. A peine avait-il regagné sa cellule qu'un épouvantable tremblement de terre renversa le couvent et l'écrasa sous les ruines. On fut consterné d'un accident si douloureux, mais fort consolé aussi en se rappelant cette parole du Sage : « *Justus in quâcumque hora morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit* : A quelque moment que le Juste soit surpris par la mort, il sera dans le rafraîchissement. » — (Melendez, *Tesoros Verdaderos*, etc., I, 612.)

1293 — Au monastère de Saint-Pardoux, diocèse de Périgueux, mémoire de la V. M. AGNÈS D'ARNOUVILLE et ses compagnes, Fine (1) d'Aragon, Elisabeth de Sans, Agnès de Bethene, Béatrix de Bethesy, Claire Davin, Marguerite Dardin, Elisabeth Voysin, Agnès de Bethesy, Bertrande et Sérène d'Escayrat et Azemonde Froment de Martel, toutes professes de Prouille. Les six premières commencèrent la fondation, les quatre autres vinrent les y rejoindre et les deux dernières, après un séjour de peu de temps au monastère de Prouillan, complétèrent le nombre de Sœurs déterminé par la fondatrice de la maison. Comme on ne connaît pas le jour de leur mort et que cependant leur mémoire mérite d'être conservée, il semble convenable d'insérer leurs noms en ce jour du 24 mai, dédié alors à la Translation de saint Dominique, jour qui fut témoin de la prise de possession du nouveau monastère, l'an 1293.

La fondatrice Marguerite de Bourgoigne, vicomtesse de Limoges, était morte avant l'arrivée des religieuses, laissant de grands revenus pour l'accomplissement de ses pieux désirs. Elle choisit comme exécuteur testamen-

(1) Diminutif assez fréquent de Rufine, de Séraphine, etc. On en trouve un exemple dans la Vie de la B^{se} Fina de San-Geminiano de Toscane, composée par le P. Jean de San-Geminiano, des Frères-Prêcheurs, et publiée par les Bollandistes (mars, t. II, 231). — Cet ouvrage du V. Père Jean n'a pas été connu par Echard (I, 528 ; II, 819.)

taire le seigneur Gérard de Malmont, qui, pour réaliser les intentions de la vicomtesse, fit tout exprès le voyage de Paris en compagnie des PP. Guillaume Aureli et Bernard Bermudi, afin d'obtenir du roi Philippe-le-Bel les patentes et les privilèges nécessaires à l'érection de la maison sur une terre de ses domaines. De retour à Saint-Pardoux, il eut la joie d'assister à l'entrée des religieuses en clôture. Leur modestie, leur piété, la douceur et la gravité de leur chant l'ayant vivement touché, il remerciait Dieu avec larmes d'avoir pu servir d'instrument à une si bonne œuvre.

Sous la sage direction du P. Guillaume Aureli cette maison s'accrut très rapidement en nombre et en mérite, et elle devint l'une des plus édifiantes de toute la Province. — (Bernard Gui.)

1516 — A Vigevano, dans le Milanais, décéda en haute opinion de sainteté la B. CATHERINE DE GAMBALO, tertiaire et grande imitatrice de sainte Catherine de Sienne en humilité, en pureté de vie et en amour de Dieu. Son vêtement était si rude, si grossier, qu'il ressemblait à un cilice. Elle porta toute sa vie une chaîne de fer autour des reins et elle prenait son repas sur la terre nue. Cette Bienheureuse fut honorée de plusieurs miracles comme en témoignent les *ex-voto* et les tableaux suspendus près de son sépulcre. Elle alla jouir de la gloire du ciel le 24 mai 1516 et fut enterrée dans notre église de Saint-Pierre-Martyr, à Vigevano. Elle y est représentée avec les rayons autour de la tête, et elle porte à la main un crucifix et un lis fleuri (1). On lui a dressé les deux épitaphes suivantes :

*Hic Catharina jacet : Quænam? Catharina Senensis,
Ortave regali stemmate? Neutra jacet.*

*Quænam igitur? Tellus quam Viglevana novavit :
Estne beata? Docent quæ modo signa facit.*

*Quæ sua vita fuit? Catharinæ vita Senensis.
In cælis quid agit? Laudat et orat : Abi.*

1516, die 24 maii.

La seconde est ainsi conçue :

*Virginei custos Virgo intemerata pudoris,
Quæ vitam in sagulo hirsuto, ferrique catena
Duxit, cui somnos misere dabat horrida tellus.
Hic Catharina jacet, Christo conjuncta Deoque,
De populo fundens voces, lacrymasque salubres.*

Hoc sepulchrum restauratum fuit 1569, 24 maii.

(1) Pio, *Huomini illustri*, 1^{re} part., IV, n. 9.

1626 — A Lisbonne, au monastère du Très Saint Sacrement, la V. Sœur MARIE-MADELEINE, si austère qu'elle vivait seulement de pain, si charitable qu'elle donnait aux pauvres tout le reste de son dîner. Son cœur embrasé de l'amour de Dieu était fortement attiré à la contemplation la plus sublime ; souvent les ravissements la privaient de l'usage de ses sens. Les exercices de la vie humble et fervente du noviciat avaient tant de charme pour notre vertueuse Sœur qu'elle fit vœu de les continuer pendant sept ans. Dieu la récompensa par des grâces si sensibles et une lumière si pénétrante que durant trois mois elle ne cessa de faire des actes d'amour et de contrition très profonde.

La veille de sa mort que rien ne laissait prévoir. Sœur Marie-Madeleine se trouvait à l'infirmerie auprès d'une compagne qui allait expirer. Tout à coup elle se met à prédire que l'agonisante reviendra en santé, et qu'elle, au contraire, mourra le lendemain. En effet, la malade recouvra peu à peu ses forces, mais notre Sœur prenant sa place succomba le jour suivant aux langueurs de l'amour divin, le 24 mai 1626. — (*Act. Cap. Rom.* 1670.)

1651 — Au monastère des religieuses de Metz décéda la vertueuse Sœur ANGÉLIQUE DE SELVE, fille unique de M. de Selve, président des villes de Metz, Toul et Verdun. Les avantages de sa naissance, l'amour que ses parents lui portaient et ses autres belles qualités lui permettaient d'espérer un riche mariage. Mais l'Esprit-Saint la remplit de telles ardeurs qu'elle n'éprouva plus que du dégoût et du mépris pour tout ce qu'elle avait aimé. Son attache même aux vanités lui servit de puissant stimulant pour se donner à Dieu avec générosité et lui servit de vingt-trois ans elle entra en Religion où elle brilla par une humilité qui la portait toujours aux offices les plus vils de la maison. Son principal emploi fut l'entretien du vestiaire, et c'était merveille de voir avec quel entrain elle se mettait à coudre et à rapiécer les habits des Sœurs.

Notre pieuse Angélique se montrait si exacte à tous les devoirs de communauté qu'on l'eût dite l'horloge vivante de la maison. Jamais elle ne manquait aux Offices ni de jour ni de nuit : les Fêtes et dimanches elle passait presque tout son temps à l'église. Des incommodités assez graves pour retenir les autres à l'infirmerie, n'étaient pas capables de la détourner de ses observances accoutumées, et lorsqu'on l'engageait à se ménager davantage elle répondait fort sagement qu'elle s'était jadis bien autrement fatiguée pour goûter aux divertissements du monde. La V. Sœur ne parlait mal de personne et savait au besoin détourner les discours préjudiciables au prochain. Elle passa ainsi trente et un ans dans une ferveur continuelle.

Sa dernière maladie fut courte et ne dura que quatre jours. La veille, Dieu avait rappelé à lui la V. M. Dominique Baret. Sœur Angélique, malgré sa grande faiblesse, s'acquitta encore envers elle des pieux devoirs de sa charge

et couronna les actions de sa vie par la plus belle des œuvres de miséricorde en ensevelissant cette vertueuse défunte.

Elle prépara donc les habits qu'il fallait lui donner, l'en revêtit, assista à l'Office des morts et y entonna pour la dernière fois l'antienne : « *Omnis spiritus laudet Dominum* : Que tout esprit loue le Seigneur. » Une Sœur malade ayant eu besoin de quelque vêtement, la charitable Angélique monta encore au dortoir pour les lui rapporter, mais l'effort qu'elle fit dans cette circonstance fut le dernier. Elle tomba épuisée, et le lendemain, se sentant très mal, elle demanda les derniers sacrements. Toute la communauté fondait en larmes ; le prêtre lui-même était si impressionné qu'il eut beaucoup de peine à achever la cérémonie, après quoi cette âme angélique s'en alla prendre place parmi les Bienheureux, l'an 1651. — (*Mémoires de Metz.*)

1675 — Au monastère de Saint-Joseph de Rodez mourut pieusement Sœur THÉRÈSE DE SAINT-VALÉRY, jeune d'âge, mais de vertu consommée. Elle quitta la maison de son père, pour aller rejoindre l'une de ses sœurs qui travaillait à sa perfection dans ce monastère. Bien que l'observance qu'on y gardait fût fort étroite pour les abstinences, les jeûnes et les veilles ; néanmoins tout semblait facile à la fervente novice. Elle était modeste et dévote comme un ange, douce comme un agneau, simple comme une colombe, humble et innocente comme un enfant. Dieu la comblait de ses grâces pour la faire parvenir promptement au degré de gloire qu'il lui destinait. Il y avait à peine vingt-deux mois qu'elle était entrée en Religion, quand au début d'une retraite, après une confession générale, elle tomba malade le jour même de l'Ascension. Voyant sa dernière heure arriver elle reçut les derniers sacrements à la fête de la Pentecôte ; et après la cérémonie elle remercia si affectueusement Notre-Seigneur de l'avoir appelée à l'état religieux dans l'Ordre de Saint-Dominique que toute la communauté en était émue aux larmes. Puis prenant elle-même son scapulaire et s'en étant couverte dévotement, elle entra dans une douce agonie et s'endormit ainsi dans la paix, l'an 1675. — (*Mémoires de Rodez.*)





XXV MAI

LA TRANSLATION DE SAINT DOMINIQUE ()*

(1233)



DOUZE ans s'étaient écoulés depuis la mort de S. Dominique. Dieu avait manifesté la sainteté de son serviteur par une foule de miracles opérés à son tombeau ou dus à l'invocation de son nom. On voyait sans cesse des malades entourer la pierre qui couvrait ses restes, y passer le jour et la nuit, et s'en retourner en lui rendant gloire de leur guérison. Des images s'appendaient aux murs voisins en souvenir des bienfaits qu'on avait reçus de lui et les signes de la vénération populaire ne se démentaient point avec le temps. Cependant un nuage couvrait les yeux des Frères, et tandis que le peuple exaltait leur fondateur, eux, ses enfants, loin de prendre soin de sa mémoire, semblaient travailler à en obscurcir l'éclat. Non seulement ils laissaient sa sépulture sans ornement, mais, de peur qu'on ne les accusât de chercher une occasion de gain dans le culte qu'on lui rendait déjà, ils arrachaient des murs les simulacres qu'on y attachait. Quelques-uns souffraient de cette conduite sans oser aller jusqu'à la contradiction. Il arriva même que, le nombre des Frères croissant toujours, on fut obligé de détruire la vieille église de Saint-Nicolas pour en bâtir une nouvelle, et le tombeau du saint Patriarche demeura en plein air, exposé à la pluie et à toutes les in-

(*) Lacordaire, *Vie de S. Dominique*, ch. xviii.

jures des saisons. Ce spectacle toucha plusieurs Frères ; ils délibéraient entre eux sur la manière de transporter ses précieuses reliques dans une sépulture plus convenable, et ils ne croyaient pas pouvoir le faire sans l'autorisation du Pontife romain. « Des fils avaient sans doute le droit d'ensevelir leur père, dit le B. Jourdain de Saxe, mais Dieu permettait qu'ils recherchassent pour remplir cet office de piété l'appui d'un plus grand qu'eux, afin que la translation du glorieux Dominique prît un caractère de canonisation (1). »

Les Frères préparèrent donc un nouveau sépulcre, plus digne de leur Père, et ils envoyèrent plusieurs d'entre eux au Souverain Pontife pour le consulter. C'était le vieux Ugolin Conti qui occupait alors le trône pontifical sous le nom de Grégoire IX. Il reçut très durement les Frères et leur reprocha d'avoir négligé si longtemps l'honneur dû à leur patriarche. « J'ai connu, ajouta-t-il, cet homme tout apostolique, et je ne doute pas qu'il soit associé dans le ciel à la gloire des saints apôtres. » Il eût même souhaité venir en personne à sa translation, mais, retenu par les devoirs de sa charge, il écrivit à l'archevêque de Ravenne de se rendre à Bologne avec ses suffragants pour assister à la cérémonie.

On était à la Pentecôte de l'an 1233. Le Chapitre général de l'Ordre était assemblé à Bologne sous la présidence de Jourdain de Saxe, successeur immédiat de saint Dominique dans le généralat. L'archevêque de Ravenne, obéissant aux ordres du Pape, les évêques de Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournai étaient présents dans la ville. Plus de trois cents Frères y étaient venus de tous pays. Un grand nombre de seigneurs et de citoyens honorables des villes voisines se pressaient dans les hôtelleries. Tout le peuple était dans l'attente. « Cependant, dit le B. Jourdain de Saxe, les Frères sont livrés à l'angoisse, ils prient, ils pâlisent, ils tremblent : ils ont peur que le corps de S. Dominique, longtemps exposé à la pluie et à la chaleur dans une vile sépulture, n'apparaisse rongé des vers, et n'exhale une odeur qui diminue l'opinion de sa sainteté. » Dans le tourment que leur causait cette pensée, ils songèrent à ouvrir en secret la tombe du Saint : mais Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi. Soit qu'on en eût quelque soupçon, soit pour constater davantage l'authenticité des reliques, le podestat de Bologne fit garder nuit et jour la sépulture par des chevaliers armés. Toutefois, afin d'avoir plus de

(1) *Acta Sanctorum*, août, t. 1, 524.

liberté pour la reconnaissance du corps et d'éviter au premier moment la confusion du peuple immense qui remplissait Bologne, on convint de faire la nuit l'ouverture du tombeau. Le 24 mai, surlendemain de la Pentecôte, avant l'aurore, l'archevêque de Ravenne et les autres évêques, le Maître général de l'Ordre avec les définites du Chapitre, le podestat de Bologne, les principaux seigneurs et citoyens, tant de Bologne que des villes voisines, se réunirent à la lueur des flambeaux autour de l'humble pierre qui recouvrait depuis douze ans les restes de saint Dominique. En présence de tous, Frère Etienne, Prieur provincial de Lombardie, et Frère Rodolphe, aidés de plusieurs autres Frères, se mirent à enlever le ciment qui liait la pierre au sol. Il était d'une grande dureté et ne céda qu'avec peine aux efforts du fer. Quand on l'eut écarté, et que les murs extérieurs du caveau furent visibles, Frère Rodolphe en endommagea la maçonnerie avec un marteau de fer, et ensuite on souleva péniblement, à l'aide de pics, la pierre supérieure du monument. Pendant qu'on la soulevait, un inénarrable parfum s'échappa du sépulcre entr'ouvert : c'était une odeur qui ne rappelait à personne rien de ce qu'il avait senti et qui surpassait toute imagination. L'archevêque, les évêques et tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur et de joie, tombèrent à genoux en pleurant et en louant Dieu. On acheva d'ôter la pierre qui laissa voir au fond du caveau le coffre de bois où étaient renfermées les reliques du Saint. Il y avait à la table de dessus une faible ouverture d'où sortait avec abondance le parfum, qui avait saisi les assistants et qui devint plus pénétrant encore, lorsque le cercueil fut hors de la fosse. Tout le monde s'inclina pour vénérer ce bois précieux ; des flots de larmes y tombaient avec des baisers. On l'ouvrit enfin en arrachant les clous de la partie supérieure, et ce qui restait de S. Dominique apparut à ses Frères et à ses amis. Ce n'étaient plus que des ossements, mais des ossements pleins de gloire et de vie par l'arôme céleste qui s'en exhalait. Dieu seul connaît la joie dont surabondèrent alors tous les cœurs, et nul pinceau ne saurait peindre cette nuit embaumée, ce silence ému, ces évêques, ces chevaliers, ces religieux, tous ces fronts brillants de larmes et penchés sur un cercueil, y cherchant, à la lueur des cierges, le grand et saint homme qui les voyait du haut du Ciel, et répondait à leur piété par ces embrassements invisibles qui navrent l'âme d'un trop fort bonheur. Les évêques ne crurent pas leurs mains assez filiales pour toucher les os du saint ; ils en laissèrent la consolation et l'honneur à ses

enfants. Jourdain de Saxe se baissa vers ces sacrés restes avec une respectueuse dévotion et les transporta dans un cercueil nouveau fait de bois de mélèze. Pline dit que ce bois résiste à l'action du temps. Le cercueil fut fermé de trois clefs, dont on remit l'une au podestat de Bologne ; l'autre à Jourdain de Saxe, la troisième au Prieur provincial de Lombardie. Il fut ensuite porté dans la chapelle où s'élevait le monument destiné à en garder le dépôt : ce monument était de marbre, mais sans aucun ornement sculpté.

Quand le jour fut venu, les évêques, le clergé, les Frères, les magistrats, les seigneurs se rendirent de nouveau à l'église de Saint-Nicolas, déjà inondée d'une foule innombrable de peuple et d'hommes de toutes nations. L'archevêque de Ravenne chanta la messe du jour qui était celle de la Pentecôte, et par une touchante rencontre, les premières paroles du chœur furent celles-ci : *Accipite jucunditatem « gloriæ vestræ : Recevez la joie de votre gloire. »* Le cercueil était ouvert et répandait dans l'église des baumes sublimes que les suaves fumées de l'encens ne parvenaient point à corrompre ; le son des trompettes se mêlait par intervalle au chant du clergé et des religieux ; une multitude infinie de lumières brillaient dans les mains du peuple : nul cœur, si ingrat qu'il fût, n'était à l'abri des chastes enivremens de ce triomphe de la sainteté. La cérémonie achevée, les évêques déposèrent sur le marbre le cercueil refermé pour y attendre en paix et en gloire le signal de la résurrection. Mais huit jours après, à la sollicitation de personnes honorables qui n'avaient pu assister à la translation, on ouvrit le monument. Jourdain de Saxe prit dans ses mains le chef vénérable du saint patriarche, et le présenta à plus de trois cents Frères qui eurent la consolation d'y approcher leurs lèvres, et y gardèrent longtemps l'ineffable parfum de ce baiser. Car tout ce qui avait touché les os du saint devenait imprégné de la vertu qu'ils possédaient. « Nous avons senti, dit le B. Jourdain de Saxe, cette « précieuse odeur, et ce que nous avons vu et senti, nous en rendons « témoignage. Nous ne pouvions nous rassasier d'ouvrir nos sens à « l'impression qu'elle nous causait, quoique nous fussions restés de « longues heures près du corps de Saint Dominique à la respirer. Elle « n'apportait avec le temps aucun ennui, elle excitait le cœur à la « piété, elle opérait des miracles. Touchait-on le corps avec la main, « avec une ceinture ou quelque autre objet, aussitôt l'odeur s'y « attachait. »

Thierry d'Apolda remarque, en cet endroit, que même avant la mort

du Saint, Dieu lui avait déjà communiqué ce signe extérieur de la pureté de son âme. Un jour qu'il célébrait la messe à Bologne, dans une fête solennelle, un étudiant s'approcha au moment de l'offertoire et lui baisa la main. Or, ce jeune homme était livré à une grande incontinence, dont probablement il cherchait la guérison. Il sentit, en baisant la main de Saint Dominique, un parfum qui lui révéla tout d'un coup l'honneur et la joie des cœurs purs, et depuis ce moment, avec la grâce de Dieu, il surmonta la corruption de ses penchants.

Cette translation eut lieu l'an du Seigneur 1233, indiction sixième, la sixième année du pontificat du seigneur Grégoire IX, la onzième année de Frédéric II, empereur des Romains, et la dix-septième année depuis la confirmation de l'Ordre.



Le V. P. NICOLAS RIDOLFI,

LV^e Maître général de l'Ordre ()*

(1560)

DE tous les chefs illustres, qui ont présidé aux destinées de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, l'un des plus méritants et des plus saints est incontestablement le R^{mo} P. Nicolas Ridolfi, dont la mémoire est restée en grande vénération. Il naquit à Florence, capitale de la Toscane. Ses parents, Jean-François Ridolfi et Constance Ugolini, ayant été alliés à la famille Médicis, il eut l'honneur d'avoir pour grand-oncle le Pape Léon XI. Rien de ce qui forme à la piété et aux lettres ne manqua à son éducation ; mais sa grande âme se trouvait à l'étroit dans le monde, et ce jeune homme, qui pouvait rêver un bel avenir, ne songea bientôt plus qu'à entrer dans un couvent, pour y respirer l'air pur du sacrifice religieux.

L'Ordre de Saint-Dominique ayant plus d'attraits pour son cœur, il résolut d'en demander l'habit, et, avec l'aide de saint Philippe de Néri, il surmonta les résistances que lui opposa sa famille. Comme on avait agi, même auprès du Pape Clément VIII, pour l'arrêter dans son

(*) *Mémoires divers.*

projet, saint Philippe intervint et la victoire resta au jeune aspirant. Ce fut le fondateur de l'Oratoire lui-même, son père spirituel, qui lui donna l'habit au couvent de la Minerve, et à cette occasion le Seigneur accorda à saint Philippe de voir en esprit le glorieux avenir de ce novice. « Voici que je te fais Frère, lui dit-il, toi aussi, plus tard, « tu m'admettras au rang des Frères. » Allusion manifeste à ce qui se passa dans l'Ordre après la mort du Saint. En considération de sa vive amitié pour les Frères, Nicolas Ridolfi, Maître général, obtint la célébration de sa fête sous le rite double. Saint Philippe prédit encore au jeune florentin, que Dieu lui préparait de grand honneurs, mais aussi de pesantes croix et de nombreuses humiliations.

Résigné d'avance à ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner touchant sa personne, Fr. Nicolas persévéra généreusement dans sa vocation, et réussit dans ses études au delà de toute espérance. Il eut pour maîtres en philosophie le V. P. Grégoire Servanti, et en théologie le V. P. Diégo Alvarez (1). Les supérieurs lui confièrent ensuite l'office de lecteur au couvent de la Minerve ; et il donna de telles preuves de son savoir et de son amour de l'Ordre, que le Chapitre général de Lisbonne, en 1618, tint à honneur de sanctionner son élévation au grade de Maître en théologie. L'année suivante il devenait Provincial de la Province romaine, mais pour peu de temps, le Pape Urbain VIII l'ayant nommé Maître du Sacré-Palais (1642). Ce fut durant cet emploi qu'il fit paraître et sa piété rare et son éloquence, qualités qui ne tardèrent pas à lui conquérir l'estime de toute la cour pontificale.

Ses Frères en Religion ne l'estimaient pas moins ; car le 2 juin 1629, au Chapitre général de Rome, ils l'élurent à l'unanimité pour succéder au R^{mo} P. Séraphin Secchi ou Sicco, mort le 24 septembre précédent. Dans l'intervalle, c'était le P. Nicolas Ridolfi, qui avait gouverné l'Ordre comme Vicaire général, ayant été institué d'office le 19 octobre 1628 par le Pape Urbain VIII. « C'était, dit Fontana, un homme « né pour de grandes œuvres, d'un aspect agréable, d'une science et « d'une prudence singulières, ne se laissant pas absorber par les « détails, et capable de mener à bonne fin pour l'honneur de l'Ordre « les plus grandes entreprises ; les princes et les rois le chérissaient, « il aimait uniquement l'Ordre et ses enfants. »

Profitant des bonnes dispositions du Souverain-Pontife, qui avait hautement approuvé l'élection, le R^{mo} Père obtint la confirmation de

(1) Voir au 10 mai.

plusieurs privilèges concernant le ministère apostolique, et la sépulture dans nos églises. Il fit aussi insérer au Bréviaire romain les fêtes de saint Hyacinthe et de sainte Catherine de Sienne.

Entre autres décisions du Chapitre de 1629, présidé par lui, on remarque les suivantes : — Tout religieux représentera chaque année au supérieur la liste des objets concédés à son usage, sans qu'il puisse rien retenir chez des personnes étrangères, rien prêter, ni retirer quelque gain personnel de ces objets ; — sous peine de privation de leurs grades et offices, les Frères enseigneront, et de vive voix et par écrit, la doctrine de saint Thomas ; — on fera l'Office double de saint Philippe Néri, de la Chaire de saint Pierre à Rome, de sainte Thérèse, et tout-double celui de sainte Marguerite ; — tout le chœur s'agenouillera durant la première strophe de l'*Ave Maris Stella*, on ira à l'Adoration de la Croix, le Vendredi-Saint, les pieds entièrement nus ; et trois fois la semaine les Prieurs feront réciter publiquement le Rosaire dans nos églises.

La lettre qui accompagnait les Actes exhortait les religieux à ne jamais oublier la fin de leur vocation, la perfection de la charité, et l'obligation de tendre à ce but dans chacune de leurs actions, à l'exemple de notre B. Père saint Dominique et de tous les Saints et Saintes de l'Ordre. Le V. Père concluait en les priant d'avoir pitié de lui et d'eux-mêmes, par la pratique d'une obéissance accomplie. Il déclare qu'il conçoit une vraie frayeur de ces paroles du sage : « *Judicium durissimum his, qui præsunt, fiet* : Le jugement de ceux qui commandent sera très rigoureux. » Plaise donc au Seigneur, dit-il, que tous les religieux le réjouissent par les exemples de leurs vertus ; alors il s'estimera heureux, non pas de ce qu'il leur commande avec autorité, mais bien de ce qu'il est leur serviteur par charité.

Ce fut la première des Lettres de ce très digne supérieur, lequel eut toujours grand soin d'en envoyer, soit de particulières, soit de générales, pour édifier les religieux, les informer de ce qui se passait de plus remarquable et de plus consolant dans l'Ordre, enfin les exciter de plus en plus à tendre au but de leur vocation.

Aussitôt le Chapitre terminé, ainsi que les affaires les plus graves qui l'avaient retenu à Rome, le R^{me} Père commença la visite de l'Ordre, par la Province Romaine, et continua par celle de Lombardie. Du couvent de Bologne, il écrivit une très belle Encyclique, qui fait bien connaître son esprit de foi et sa piété. On en jugera par les longs extraits qui suivent :

A nos très chers en Jésus-Christ, les Révérends Pères Provinciaux et Prieurs de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Frère Nicolas Ridolfi, Maître général du même Ordre : Salut et accroissement en la grâce de Dieu et en la dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie.

La charité chrétienne, qui s'afflige avec les affligés et qui se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, aura, comme je crois, porté vos cœurs à compatir à quelques-unes de nos Provinces de France, d'Italie et de Pologne, qui, durant le cours d'une horrible peste accompagnée des malheurs de la guerre et de la famine, ont été privées en fort peu de mois d'un grand nombre de nos Frères, entre lesquels il y avait des sujets d'une grande considération. La charité religieuse qui, depuis peu de temps, vous a porté unanimement à m'élever au gouvernement de notre saint Ordre, vous a sans doute mis en peine de ma santé, dans les grands périls où je me suis trouvé dès le commencement de mes visites, à cause de la grande mortalité qui désole la Lombardie et la Toscane ; et, en vérité, je crois qu'on ne peut guère courir de plus grands hasards, ni voir de spectacles plus tragiques.

Mais admirez à présent, mes très chers Pères, comment la lumière de la miséricorde divine brille après les ténèbres ; et comment, selon cette parole du Roi-Prophète, *secundum multitudinem dolorum nostrorum in corde nostro, consolationes Dei latificaverunt animas nostras*, les consolations divines ont réjoui nos cœurs à proportion de nos détresses. Et dans cette considération adoucissez la tristesse, que vous avez conçue de tant de malheurs. Certainement, celui qui considérera toutes choses au point de vue surnaturel et dans l'ordre de Dieu, reconnaîtra facilement que le dommage que nous avons éprouvé de la mort de nos Frères, a été avantageusement réparé par leur très sainte mort, par la réputation de plusieurs qui vivent encore, et par les diverses faveurs que la bonté divine nous a faites. Je puis dire avec vérité, que de plusieurs siècles on n'a point vu d'années si favorables à notre Religion que ces dernières. Car en quel endroit du monde la renommée des miracles qui se sont faits à Soriano, par les mérites de notre Père saint Dominique, n'est-elle point parvenue ? Son image, et l'huile de sa lampe qu'on porte partout, y sont une semence de miracles. Ces prodiges se multiplient de telle sorte, que, comme dans les jardins fabuleux des poètes, ou comme dans le paradis terrestre, ces fruits de grâce et de bénédiction ne sont pas plutôt mûrs que d'autres fleurissent et bourgeonnent. Leur multitude lasse les imprimeurs, lesquels à peine en ont fait un livre, qu'il faut en remettre un autre sous presse. C'est pourquoi, sans m'arrêter présentement à ce qui a déjà vu le jour, on m'écrit que le dernier mois de l'année 1630, le monastère de nos religieuses de Sainte-Lucie à Florence, se trouvant dans une grande disette d'huile, quelques Sœurs ayant recours à saint Dominique de Soriano, et récitant pendant trois nuits le saint Rosaire devant son image, versèrent ensuite une goutte de l'huile de sa lampe dans les cruches, qui ne contenaient plus qu'un résidu nauséabond, la faisant écouler dans d'autres vases, où elles avaient accoutumé de tenir la

bonne huile, voici que dans très peu de temps ces derniers se trouvèrent remplis d'une huile très excellente, et la crasse, qui était dans les autres, s'y purifia de telle sorte, qu'elle servait à toute sorte d'usages, avec une vertu si forte et si puissante, que pour preuve plus certaine du miracle, elle a des effets tout différents de celui de l'huile ordinaire.

Ce miracle augmentait de plus en plus l'admiration du peuple de Florence, lorsque le jour de S. Jean l'Evangéliste, dans le monastère de Sainte-Joannine, qui appartient aux religieuses de Malte, comme on se mettait en peine de faire les provisions nécessaires en vue d'une quarantaine générale ordonnée pour assainir la ville, ces vertueuses filles qui ne trouvaient point d'huile à vendre, ayant ouï la multiplication qui s'en était faite au monastère de Sainte-Lucie, eurent recours au même moyen; et pleines de confiance que saint Dominique ne mépriserait pas leurs prières et dévotions, bien qu'elles ne fussent point ses filles par profession particulière, elles se recommandèrent à lui, et après une oraison fervente, versant quelques gouttes de l'huile de sa lampe dans leurs cruches, elles virent que cette huile, croissant d'abord sensiblement, ne s'arrêta point qu'elle ne les eût entièrement remplies.

Les Florentins, bien loin de se montrer incrédules à ces merveilles vraiment inouïes, redoublèrent au contraire leur joie et leur dévotion à la suite de deux événements fort semblables, et dont la mémoire est toute fraîche. L'un est arrivé à Prato, dans le monastère de Saint-Clément. Nos religieuses s'y trouvant dans l'impuissance d'acheter du blé à cause de sa cherté, s'avisèrent de mettre dans le peu de farine qu'elles avaient une parcelle d'un *Agnus Dei* béni par Pie V, laquelle servant comme d'un céleste levain pour faire croître cette farine, l'augmenta de telle sorte que ces bonnes filles eurent le moyen de vivre plusieurs jours de ce pain envoyé du Ciel. L'autre événement arriva dans le monastère de Saint-Pierre-Martyr, à Florence, lequel est aussi des religieuses de l'Ordre, et où encore, par la vertu d'un *Agnus Dei* du même bienheureux Pontife, le blé multiplia de telle sorte, qu'il suffit pour deux mois entiers. L'un et l'autre de ces miracles ont tellement augmenté l'estime et la dévotion de ce peuple envers ce saint Pape, qu'il désire avec ardeur de voir avancer l'affaire de sa canonisation qui se poursuit.

Mais puisque je parle de Florence, je veux aussi vous consoler par les merveilles de notre grand S. Antonin, dont les os reposent dans notre couvent de Saint-Marc. J'ai vu il y a six mois un novice du même couvent, nommé Frère François Fioraventi, lequel étant aux portes de la mort, et ayant déjà reçu l'Extrême-Onction, se leva dans un instant par l'attouchement de la mitre du Saint; disant aux assistants que le saint Prélat l'avait assuré de sa guérison, et les médecins assurant aussi de leur côté que cette guérison surpassait la nature. Mais tout cela n'est rien en comparaison du secours qu'il accorde aux pestiférés de la même ville, comme elle l'a choisi pour son avocat devant Dieu, contre les malheurs présents, le Saint se montre, après sa mort, aussi bienfaisant que durant sa vie. C'est ce qui a fait que le cinquième jour

de décembre on a tiré son corps de l'église de Saint-Marc, pour être porté solennellement en procession à la cathédrale. Mgr l'Archevêque, nos religieux, et tout le clergé le précédaient. Quatre évêques portaient les reliques, le sérénissime grand-duc avec ses princes tenait le dais qui les couvrait, la milice saluait avec l'artillerie de la ville.

Comme la procession fut arrivée à la cathédrale, tout le peuple prosterné appelait le Saint à son secours, lequel leur fit ressentir si favorablement les effets de sa charité, et de son grand pouvoir auprès de Dieu, qu'à la première visite des médecins à l'hôpital de la Santé, la moitié des malades y furent trouvés hors de danger.

Pour parler maintenant du trépas de ceux de notre famille religieuse, notre affliction commença par la mort du Père Maître Thomas de Lemos, de la Province d'Espagne, arrivée à Rome. Cet excellent religieux avait été le défenseur inexpugnable de la doctrine de saint Thomas auprès du Saint-Siège. Mais si cette mort nous a affligé, elle nous a été en même temps le sujet d'une consolation très sensible, voyant la gloire de sa vie innocente couronnée par celle d'une très sainte mort. Il avait vécu dans une union continuelle avec Dieu, principalement en ses derniers jours où, devenu aveugle (hors le temps de la messe, laquelle il a toujours pu lire distinctement jusqu'à sa dernière maladie), et n'ayant plus rien qui pût le divertir des objets extérieurs, il fixait son regard en Dieu, avec lequel il s'entretenait par des colloques amoureux, soit en sa chambre, soit en allant, venant ou s'arrêtant dans les lieux où sa présence était requise. L'éminence de sa doctrine était au delà du commun, par une faveur spéciale du Seigneur, grâce qu'il a toujours relevée et soutenue généreusement, et qui, en récompense de son zèle et de sa fidélité à lui rendre ce qui lui appartient, élevait son esprit à une connaissance si sublime et si affective, qu'il paraissait être aux portes de la béatitude. Tout le peuple accourut avec tant d'affection visiter son corps, qu'on lui déchira plusieurs fois ses habits, chacun voulant en emporter quelque chose comme une précieuse relique. Je fus contraint, pour empêcher la ferveur et l'empressement de cette dévotion, de faire avancer sa sépulture, nonobstant le déplaisir qu'en témoignèrent plusieurs personnes de qualité, qui, pour avoir la consolation de le contempler encore quelque temps, me priaient de la différer. Il ne se trouva personne qui ne tint à un bonheur singulier d'avoir quelque chose, pour petite ou vile qu'elle fût, qui eût servi à son usage. Et pour ne rien dire de plusieurs personnes particulières, le Pape même eut pour très agréable une petite image de notre Sauveur, devant laquelle ce bon Père avait accoutumé de faire ses prières. On publie dans la ville divers miracles arrivés par l'attouchement du corps de ce serviteur de Dieu, lequel ayant fait des prodiges durant sa vie, opère encore des merveilles après sa mort. Le Père Maître du Sacré Palais apostolique, soulageant l'oppression de son cœur par l'effusion de ses larmes, et s'étant approché de la bière pour lui baiser la main, fut tout surpris de voir que le défunt la lui portait à la bouche.

J'ai reçu, depuis peu, des lettres du Provincial du Saint-Rosaire des îles Philippines. Il m'apprend la noble acquisition que l'Ordre a faite de plusieurs martyrs, par la mort du Père Louis Bertrand, prêtre, et des Frères Pierre de Sainte Marie, et Mancio de la Croix, convers profès, lesquels, avec six autres Frères de notre Tiers-Ordre, ont confessé très généreusement au milieu des flammes notre sainte foi dans le Japon, au royaume de Vomura. La vertu du Père Louis y a paru avec un éclat singulièrement admirable. Grand imitateur de la vertu du B. Louis Bertrand, son parent, il a eu le bonheur de lui être préféré par le genre de mort, et de joindre à la blancheur des lis qui faisaient l'honneur de sa maison et de sa famille, les roses du martyre qui ne se flétriront jamais.

J'ai reçu une pareille joie du dévouement de nos Frères qui, en France et en Pologne, se sont offerts au service spirituel et corporel des pestiférés ; la plupart ayant donné la vie pour leurs amis, ont eu le mérite du martyre. Autant en puis-je dire de plusieurs autres religieux d'Italie ; portés par un si grand empressement de charité à servir les malades par les villes et les villages, que ma plus grande peine était de pourvoir à ce que je ne laissasse pas la Religion dépourvue de ses sujets les plus importants, comme Docteurs, Prieurs et Provinciaux, lesquels par des prières réitérées me pressaient de leur donner la même permission.

Durant donc le temps d'une calamité si pressante la dévotion du saint Rosaire s'est réveillée dans l'Italie avec une approbation générale, suivie d'effets si extraordinaires, qu'encore qu'il soit impossible de raconter entièrement toutes les faveurs et les miracles que Dieu a faits par le moyen de cette dévotion, je ne saurais pourtant m'empêcher de vous faire part de quelques-uns, pour les communiquer à l'Ordre.

Vous vous étonnerez sans doute avec moi d'apprendre que cette ville de Bologne, où je réside encore, a embrassé la sainte manière de prier efficacement, que notre Père Maître Timothée Ricci, le nouvel Alain de notre siècle, a introduite. Elle y est généralement et utilement pratiquée ; la ville même s'est offerte par un vœu public à Notre-Dame du Rosaire, et a promis de se trouver tous les ans processionnellement à un jour déterminé, dans notre église, pour perpétuelle mémoire du bienfait qu'elle a reçu. Le Légat Eminentissime s'est aussi obligé d'y assister avec le corps de Ville appelé vulgairement *Legimento*. On doit y chanter une messe à l'honneur de Notre-Dame, doter et habiller le même jour un certain nombre de filles, pour les établir en mariage ou en Religion. Ce vœu ne tendait qu'à obtenir par les prières de la Très Sainte Vierge la cessation du fléau contagieux ; et cette Mère de miséricorde l'exauça si favorablement, que sur le commencement de l'automne, quand cette maladie pestilentielle a coutume de sévir davantage et de faire plus de ravages, on la vit cesser par un miracle tout évident, lequel par une force supérieure semblait arrêter et faire promptement reculer cette terrible maladie.

Cet été, dans la plus grande rage du mal, toute assemblée de peuple étant défendue, à cause de la contagion, l'exercice de la prédication se trouva suspendu, les églises furent abandonnées, et la réunion même qui se faisait sur le soir dans notre église pour y réciter le Rosaire sagement interdite par les officiers de la santé. La confiance, néanmoins, du peuple, excitée par les miracles qui s'accomplissaient tous les jours, était telle que courant à l'heure ordinaire, comme un fleuve violent que rien ne peut arrêter, il remplissait toute l'église et les environs, pour se consoler, disait-il, par cette dévotion. Les bourgeois s'animaient eux-mêmes à l'envie à entonner et à poursuivre à haute voix le Rosaire. Nos Pères, jugeant qu'il y avait en cela quelque chose de Dieu, reprirent eux-mêmes avec plus d'ardeur cet exercice céleste ; et mettant sur la porte de l'église la chaire de celui qui propose les saints Mystères, le peuple qui était au dedans de l'église, faisant un chœur, et ceux qui étaient au dehors et qui n'y pouvaient pas entrer, un autre, ils récitaient ainsi ensemble le Rosaire.

Dès lors, cette sainte dévotion continua tous les soirs, notre église étant devenue l'espérance des saints pour éviter le mal contagieux et le remède des malades ; dès qu'ils se sentaient frappés, ils recouraient à Saint Dominique, soit pour le remède spirituel, se confessant et communiant de la main de nos Pères, qui ne cessèrent jamais d'administrer les Sacrements de pénitence et de l'Eucharistie, d'aller même sans aucune crainte dans les maisons des particuliers, consoler les moribonds et leur donner la bénédiction et l'absolution du Rosaire ; soit aussi pour le remède corporel, l'huile de la lampe du saint Rosaire et même la seule invocation de la Vierge étant un véritable et même l'unique antidote à ce mal. Les pauvres et les plus avisés oignaient leurs pustules de cette huile, ou y appliquaient des roses bénites ; et il ne se passa pas un seul jour qui ne fut honoré de grâces sans nombre et de quantité de miracles opérés par cet admirable moyen.

Un jeune homme, fils de Fabia Ingerina, languissait et tendait à la mort ; ceux qui enlevaient les pestiférés étant venus pour le prendre et le porter à l'hôpital de la Santé, il fit un vœu à Notre-Dame du Rosaire ; se trouvant aussitôt guéri, au lieu d'être porté à cet hôpital, il alla sur ses pieds accomplir son vœu dans notre église de Saint-Dominique.

Victoire, femme de Pierre Mascadella, saisie violemment du mal, se leva pour s'asseoir sur son lit, et s'étant recommandée à la Sainte Vierge, elle n'eut plus besoin de se recoucher, étant guérie incontinent.

Le capitaine Ange Gabrielli, était hors d'espoir de se relever du mal qui l'accablait. Son père et sa mère l'ayant recommandé à la Sainte Vierge et disant pour lui le Rosaire autour de son lit, le pauvre moribond tâchait de se conformer intérieurement à ce que les pieux parents disaient de bouche. Cette prière ne fut pas achevée qu'il se leva du lit sans aucun mal.

Le seigneur Hippolyte Marsilli voyant sa femme, Laure Campegi, sous le coup du mal, tous les remèdes humains lui manquant, il eut recours à

l'invocation de la Très Sainte Vierge, récitant le saint Rosaire, lui et sa famille, prosternés, et voici que le mal cesse. Autant en arrive à la dame Anne Mosolini oppressée d'une fièvre et d'une tumeur contagieuse sous le bras gauche. Isabelle Zacharini, s'étant recommandée à Notre-Dame, fut guérie d'une semblable tumeur. Alexandre Fabri, Octavie Manzi, Suzanne Cappelani, et plusieurs autres reçurent pareille grâce.

La croix faite avec une rose bénite eut le même effet sur Anne, fille d'André Georges Gentili et de Cursine Carapani. Hippolyte Bardeli, jeune homme de vingt ans, abandonné le soir des médecins, fut recommandé la nuit à la Sainte Vierge, et le lendemain il s'en vint à l'église de Saint-Dominique en bonne santé, accompagné de ses parents. Catherine Violente, fille de Jean-Baptiste Vacca, étant en frénésie par la violence de la fièvre, accompagnée d'une enflure mortelle, les médecins défendirent qu'on s'en approchât; mais la Sainte Vierge venant la visiter, elle revint à elle et publia, par des paroles pleines de reconnaissance, que la Mère de miséricorde était sa libératrice.

Ces merveilles et autres semblables étant si fréquentes et si notoires, la ville de Bologne tâchait aussi d'y correspondre de son mieux. On voyait durant plusieurs jours et mois des processions de paroisses et de confréries, qui se faisaient en action de grâces des bienfaits reçus. On chantait quantité de grand'messes à l'honneur de la Très Sainte Vierge, et on lui faisait de précieuses offrandes pour le même sujet. La solennité avec laquelle fut célébrée la fête du saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre, et le vœu de la ville, accompli le jour de saint Jean l'Evangéliste, surpassent toute magnificence. Mais je ne dois pas tellement vous entretenir de ce que j'ai vu, que je passe sous silence ce qu'on m'écrit d'ailleurs par des lettres dignes de foi.

Les villes d'Italie, sans comprendre Bologne, rivalisent à qui honorera mieux et entourera plus de dévotion de Notre-Dame du Rosaire. Celles de Fano, d'Osimo, et la république de Lucques l'ont choisie pour leur Patronne. La ville de Pérouse, allant plus avant, se fait appeler la Ville du Saint-Rosaire. Celle de Gênes l'invoque comme sa protectrice dans les guerres passées et sa conservatrice dans ce temps de contagion. Tout est en ferveur dans Naples pour cette dévotion. Florence, parmi les premiers articles de la quarantaine qu'on y fait, a ordonné que chaque jour, à une heure déterminée, le Rosaire se dira par les carrefours, où un prêtre aura soin d'en proposer les Mystères pour les méditer; après quoi les habitants des maisons, de côté et d'autre de la rue, le diront par chœurs en se répandant par les fenêtres.

Que dirai-je de plus? le ciel prêchait lorsque se taisaient les hommes. Diverses personnes religieuses et séculières ont ouï plusieurs fois les cloches de notre église de Notre-Dame de Grâces, à Milan, sonner d'elles-mêmes aux jours des fêtes, de nuit et de jour, d'un ton solennel, quoique bas et dévot; ce son inspirait la joie et la consolation intérieure; et ce qui est encore plus admirable, c'est que tout le monde n'entendait pas indifféremment cette son-

nerie, et ceux qui l'entendaient, ne la percevaient pas de la même manière, quoiqu'ils fussent ensemble, mais diversement, afin que la merveille en fût mieux reconnue et autorisée par le témoignage de plusieurs déposants. Ce son miraculeux cessa lorsqu'on commença d'y ressentir la vertu de l'huile de la lampe du saint Rosaire. On a imprimé en langue vulgaire des livres que peut-être vous avez lus, dans lesquels sont contenues les admirables grâces, qu depuis ont été faites en centaines d'autres villes. J'en rapporterai néanmoins quelques-unes, pour satisfaire la dévotion de ceux qui pourraient n'en avoir pas ouï parler.

Le Père Dom Jean-Baptiste Meleagri, abbé de Saint-Epiphane de Pavie, écrit avoir pris information d'un cas étrange, qui est arrivé au monastère qu'on nomme le Neuf, sujet à sa juridiction. Là, une Sœur Félicité Marguerite était tombée dans une frénésie si violente, par suite de la fièvre qui la brûlait, que sept religieuses pouvaient à peine la tenir, lorsqu'elle voulait se précipiter. On s'avisa, dans la plus grande fureur de son mal, de l'oindre de l'huile du Rosaire ; et dans le moment, revenant à son bon sens, elle recouvra la vue qu'elle avait toute troublée, et l'usage de la langue que la fièvre lui avait ôté, puis se prit à dire les litanies avec les autres Sœurs accourues au bruit de ce miracle, et se leva parfaitement saine et d'esprit et de corps.

Ambroise Mariani, affligé depuis deux ans d'un mal de côté, éprouva par une expérience salutaire que la vertu de l'huile du Rosaire était plus forte que celle des autres remèdes corporels, s'étant vu, par l'onction de cette huile, délivré de ce mal invétéré. Philippe Crivelli, réduit à l'agonie par le venin de la peste, demanda de cette huile, et l'onction qu'on lui en fit lui rendit la santé. Jean-Baptiste, fils de Dom Antoine Vargena, se trouvait frappé du même mal en deux endroits, et travaillé d'une violente douleur de tête ; son père fit vœu que, s'il guérissait, il le conduirait à Notre-Dame de Grâces. En moins d'une heure, le malade s'étant levé, dit à son père : « Allons, « mon père, allons à la Bienheureuse Vierge, car je me porte bien. » On vit d'abord qu'il n'y avait plus de dureté en ses tumeurs ; et lorsqu'ils furent à l'église, où ils accomplirent leur vœu, les marques en disparurent entièrement. André Peccarmini, frappé aussi de peste, reçut par deux fois la santé par l'onction de cette huile sacrée. La guérison de Jérôme Cayma fut plus remarquable, d'autant qu'ayant cinq charbons en son corps, et s'étant recommandé affectueusement à la Très Sainte Vierge, les trois plus dange-reux cessèrent le jour suivant, et les autres bientôt après.

Ambroise Catanio, petit enfant âgé seulement de quatre ans, ayant été oint de l'huile du Rosaire pour le même sujet, dormit d'abord deux heures, sur la fin desquelles ayant la consolation de voir la Sainte Vierge qui venait vers lui, il se réveilla disant à sa mère : « Voyez, maman, Notre-Dame des « Grâces qui me veut guérir. » Sa bonne mère l'oignit de nouveau ; et l'enfant s'étant rendormi, il se réveilla en parfaite santé, disant : « Allons à « l'église des Grâces car je suis guéri. » Il y alla en effet le jour suivant en

bonne santé. Julie Maldello, se trouvant dans le même danger, fit vœu à la Sainte Vierge, que, si elle guérissait, elle irait la remercier pendant sept matins les pieds nus. Le lendemain elle se trouva saine, et le jour suivant elle commença d'accomplir son vœu. Le Père Dom Julien Caldera, de l'Ordre de S. Jérôme, m'a dit que Claude Caldera, réduite à l'extrémité, ayant été ointe le soir de l'huile du Rosaire, se trouva guérie le matin. Le seigneur Marc-Antoine Arez, président de la Santé à Milan, tourmenté de douleurs de tête et d'estomac, compagnes ordinaires de la peste, et se croyant perdu, fit son testament et se confessa; s'étant fait porter à Notre-Dame de Grâces, et oindre le front de cette huile sacrée, il s'en retourna chez lui sans aucun mal. Le seigneur Charles Rossy alité par suite d'une violente fièvre, s'en trouva quitte en un moment par la même onction. Le Père Dom Urbano, religieux de Monte-Oliveto, se sentant pénétré de douleurs aiguës et mortelles, eut recours à la Sainte Vierge; l'onction faite durant un *Ave Maria* dissipa entièrement son mal. On rapporte une infinité d'autres grâces, parmi lesquelles des résurrections de morts par la vertu toute-puissante du Rosaire.

Je n'en dirai pas davantage, pour ne pas excéder les bornes d'une lettre. C'est assez de vous représenter que les peuples et nos religieux d'Italie, excités par tant de merveilles à une dévotion incroyable au Rosaire, redisent avec un rythme si harmonieux la Salutation angélique que leurs voix semblent n'en former plus qu'une seule. Les églises et les rues retentissent de l'*Ave Maria*; le peuple, les nobles, les hommes et les femmes l'entonnent et poursuivent alternativement avec une ferveur admirable. Ce salut angélique fait la consolation des villes et le délassement des campagnes. Toutes les autres confréries payent le tribut à celle-ci. Les religieux s'obligent par vœu à l'embrasser et à l'étendre; les enfants dans leurs écoles et les membres d'une famille dans leur maison récitent tous les jours alternativement le Rosaire. Pour dire tout, en un mot, c'est sur Notre-Dame du Rosaire que les pestiférés mettent uniquement l'espoir de leur guérison et que tous en attendent la fin des guerres. L'expérience qu'on a tant et tant de fois éprouvée des avantages de cette dévotion, fait que tout le monde généralement reconnaît, pour son unique et salutaire refuge, la Reine du Rosaire.

Je ne vous écris pas ces choses, mes très chers Pères, seulement pour satisfaire votre pieuse curiosité, mais particulièrement pour exciter vos esprits et vos cœurs à cette dévotion, par la considération des grâces que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère ont faites à notre humble et petite Religion, qu'ils ont toujours chérie avec tant de tendresse, et pour que vous vous appliquiez à la culture de ces roses mystiques qui leur sont si agréables et si utiles au monde. Je voudrais que nos églises en fussent toutes enguirlandées, et le fond de notre cœur toujours garni par la méditation des Mystères et par les sentiments d'une véritable piété; c'est par ce moyen qu'on pourrait dire de nous en toute vérité et en toute justice : « *Christi et Mariæ bonus odor sumus* : « Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ et de la Vierge Marie, sa Mère,

« et jamais nous n'avons négligé de produire le plus bel ornement que nous ayons eu de l'héritage de notre Père Saint Dominique. » Et puisque la Reine du ciel a bien voulu nous choisir pour être les ministres d'une œuvre qui lui est si chère, c'est un devoir pour nous de faire tous nos efforts pour ne pas être indignes de coopérer à la gloire et à la dilatation de son nom.

A Dieu ne plaise que nous disions rien pour nous glorifier, à moins que notre gloire ne soit sainte, et qu'elle ne nous inspire des sentiments nobles et généreux d'une reconnaissance également juste, humble et religieuse. C'est dans ce sentiment et dans ce désir que j'ose demander, à quelle autre Religion la Sainte Vierge a fait tant de faveurs et de grâces. Ne pouvons-nous pas dire de nous avec raison : *Non fecit taliter omni nationi* : elle n'a rien fait de semblable à aucune des autres Religions. Et si celui à qui l'on donne davantage en reste plus obligé, comment notre ardeur s'est-elle ralentie ? Pourquoi nos bouches cessent-elles de prêcher, de magnifier et d'étendre le saint Rosaire, lequel est une preuve si manifeste que nous sommes les vrais serviteurs de la Vierge ?

C'est à ce sujet que je veux vous dire sincèrement mes dispositions et la tendresse de mon cœur. Dès le jour où je fus élevé au gouvernement de l'Ordre, je me laissai fortement occuper de cette pensée affligeante, que la Très Sainte Vierge, laquelle de tout temps l'avait favorisé de tant de grâces, semblait l'avoir abandonné en ce temps malheureux, dans lequel nous n'étions plus ni favorisés de ses apparitions consolantes, des enseignements salutaires qu'elle nous donnait, des commandements particuliers qu'elle nous faisait pour marquer de l'amour qu'elle nous portait, et de la complaisance qu'elle prenait en nos services, ni enfin honorés de ces miracles autrefois si fréquents dans notre Ordre. Dans cette pensée, je regrettais de n'être pas né plus tôt, pour être l'humble serviteur de ces saints Religieux, enfants privilégiés de la Très Sainte Vierge ; je me plaignais de me voir réservé pour être le Chef de ceux qui semblent n'avoir aucune part à ses faveurs. Je ne pouvais me persuader que ce fût encore l'Ordre de Saint-Dominique, puisqu'il manquait de son attribut essentiel, savoir la bienveillance de la Sainte Vierge, pour l'honneur et la défense de laquelle il avait été principalement institué, de laquelle il a reçu l'habit, par laquelle il a été toujours protégé dans les traverses et les persécutions qu'on lui a suscitées, et à laquelle il se reconnaît redevable de tout ce qui fait son véritable honneur.

Si, dans cette pensée, je rappelais à ma mémoire les anciennes faveurs qu'elle nous a faites, je craignais, en les produisant, de faire trop connaître notre misère, et de donner sujet de révoquer en doute par notre indignité présente la vérité du passé. A peine osais-je prier la Sainte Vierge de se souvenir de son ancienne miséricorde, craignant que notre démerite ne lui rendit nos oraisons déplaisantes ; mais à présent, louée soit éternellement la douceur de cette Mère de piété, laquelle, en me consolant dans ma détresse, a relevé en tant de manières l'honneur de notre Religion. Après donc tant

de bienfaits reçus, que ceux qui sont des enfants d'Abraham fassent les œuvres d'Abraham; que chacun corresponde aux devoirs de sa profession, et que pas un ne dégénère de l'état auquel cette souveraine Princesse nous élève.

Peut-être que mes désirs se changent trop vite en espérance, mais je vous dis sincèrement que dans cette même espérance je conçois je ne sais quoi de grand et d'extraordinaire pour la gloire de la sainte Eglise par le moyen de notre saint Ordre, puisque je le vois de nos jours honoré par des marques toutes singulières de l'inestimable bonté de Dieu, qui n'opère jamais de miracles que pour quelque bien public. Mes espérances se rallument continuellement au bruit des applaudissements joyeux qui suivent les effets salutaires de la dévotion du saint Rosaire, laquelle se renouvelle et s'implante de toutes parts, sous les yeux des ennemis de la foi catholique...

Le Père Jacques Goar, Vicaire de notre couvent de Saint-Sébastien de Chio, m'écrivit en ces termes le 11 août 1630 : « La dévotion du saint Rosaire s'est rendue si fameuse en cette île, que maintenant on n'acclame point la Vierge sous autre nom que sous celui du Rosaire. Le peuple s'assemble trois fois la semaine pour le réciter en chœur, avec tant de ferveur que ceux qui ne peuvent pas y assister s'estiment malheureux. Les jours où on ne le récite point à l'église, chaque famille le dit à la maison, quoique le plus souvent on se réponde par chœurs d'une maison à l'autre. On n'entend autre chose, en passant par les rues, que l'*Ave Maria*. Les jeunes filles vont le réciter ensemble tous les soirs à l'église. Les Grecs schismatiques y sont attirés par les Francs ou Latins; car quoiqu'ils soient tellement opposés à l'Eglise romaine, qu'à peine en voit-on un qui se convertisse à la suite de toutes les disputes ou conférences qu'on fait : néanmoins, ils se sentent à présent si doucement et si fortement attirés par les charmes célestes de cette dévotion, qu'il ne se passe pas de mois que quelqu'un n'embrasse l'Eglise romaine. » Mais quelle merveille! puisque ce Père assure que les mêmes miracles, que le Père Réginald Cavanac écrit en son livre du Rosaire, sont devenus si communs en ce pays-là, que sans autre discours ou rhétorique, les schismatiques se laissent persuader et convaincre de la vérité de notre religion; et en étant tous étonnés, ne savent que dire, sinon qu'on a jamais vu chose semblable.

Des événements si admirables me faisant espérer toute sorte de biens par le moyen du saint Rosaire, je sens en moi un désir embrasé de voir en mes Frères un zèle tout extraordinaire de piété et de religion, pour avancer en eux et par eux la dévotion de la Très Sainte Vierge. C'est pourquoi je supplie de tout mon cœur Vos Paternités, et leur commande aussi de l'autorité de mon office et de la part de notre Père Saint Dominique, de s'employer à entretenir et à accroître cette dévotion du saint Rosaire, non seulement en l'embrassant affectueusement vous-mêmes, mais encore en la persuadant efficacement aux religieux qui sont sous votre charge. Je désire encore qu'en

chaque couvent il y ait un religieux grave, zélé, de l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, député pour faire réciter le Chapelet au peuple à haute voix et en chœurs, trois fois la semaine, ou du moins les jours des fêtes ; et qu'on prescrive la manière de le faire uniformément dans toutes les églises de la Province, en proposant au commencement de chaque dizaine les saints Mystères brièvement, mais dévotement, pour exciter la dévotion du peuple, sans néanmoins l'ennuyer.

J'exhorte aussi et prie tous les Prédicateurs de ne jamais cesser en leurs prédications d'inculquer à leurs auditeurs ce saint exercice. Je voudrais que les écrivains y employassent leur plume ; en un mot, que tous les Frères s'étudiassent de toutes leurs forces à faire fleurir cette dévotion, étant sûr qu'avec l'ornement de ces mystiques roses on verrait bientôt notre Ordre reprendre son premier lustre et sa première sainteté, à la gloire de Dieu, à l'honneur de la Vierge Notre-Dame et au bien de toute la chrétienté. C'est de quoi, mes chers Frères, je vous prie et vous conjure derechef, et de quoi je ne cesserai jamais de vous prier avec toute la force de mon esprit, faisant espérer l'abondance de toutes les bénédictions célestes à ces bons religieux, qui seront prompts et diligents à l'exécution de mes ordres, et qui par cette obéissance témoigneront leur dévotion et leur reconnaissance envers la très sainte Mère de Dieu, notre très libérale et continuelle bienfaitrice. Je vous recommande très affectueusement à sa protection et moi à vos prières.

A Bologné, le 2 février 1631.

Fr. Nicolas RIDOLFI, *Maître général de l'Ordre.*

Dans cette même lettre du mois de février 1631, il parle ainsi du Provincial d'Arménie, vaste région où, depuis plusieurs siècles, nos Pères entretenaient la foi, ayant à leur tête, comme archevêque, un Père de l'Ordre.

« J'ai reçu, depuis peu de jours, de notre R. P. Provincial d'Arménie, des nouvelles très heureuses et très agréables pour nous et pour la sainte Eglise, et afin que chacun reconnaisse les obligations de notre Ordre envers la très Sainte Mère de Dieu, j'ai fait traduire fidèlement de l'arménien en italien cette relation que j'insère ici mot pour mot :

Révérendissime Père,

Pour faire une humble réponse à votre R. Paternité, et lui donner en même temps quelque consolation, je lui écris la présente, et lui fais savoir un événement qui m'est arrivé durant ma tournée. J'allais visiter le couvent de Chiauch ; et en étant encore distant de huit milles, je vis une cinquantaine

d'hommes venir vers moi d'une ville qu'on appelle Ayauz, presque démolie maintenant, et éloignée de trois milles du lieu où je me trouvais. Dès que ces cinquante hommes furent près de moi, ils m'environnèrent, chacun s'efforçant de me baiser les mains, les pieds ou les habits. Bien surpris d'un accueil si extraordinaire, je leur demandai ce qu'ils désiraient. Ils me répondirent qu'ils voulaient être baptisés ; et ils dirent qu'ayant eu avis de la ruine et de l'écroulement du cercueil de Mahomet, ils étaient perplexes au sujet de la vérité de leur secte. Une moitié de leur ville s'était prononcée pour Mahomet ; l'autre s'en était détachée, le tenant pour faux prophète. Eux, avaient eu l'inspiration d'aller prier Dieu dans une église convertie en mosquée, et dans laquelle était encore peinte l'image de la très Sainte Vierge. Ils y étaient demeurés en prière pendant deux heures, lorsque cette image, parlant miraculeusement à leur *santon*, avait dit : « Allez par tel chemin, et près de telle rivière, vous trouverez un mien serviteur, vêtu de blanc au-dessous et de noir au-dessus, et vous ferez ce qu'il vous dira. » C'est pour cela, ajoutèrent-ils, que nous sommes venus vers vous, afin de savoir ce qu'il nous faut faire. » Ils me menèrent dans leur ville ; et, en trois jours, j'en baptisai deux cents. J'ai cette confiance que des personnes d'autres localités feront de même à l'imitation de ceux-ci, mais singulièrement par l'aide de Notre-Dame du Rosaire, à laquelle cette mosquée était auparavant dédiée ; Marie y faisait de grandes grâces. Tombé entre les mains des Turcs, ce sanctuaire ne put être aboli, malgré tout ce que l'on fit pour en venir à bout. Nous bâtons tout proche une église, le peuple ayant déjà préparé les deniers nécessaires pour cet édifice. Il se ferait ici beaucoup de bien, si nous étions un plus grand nombre de religieux ; car nous ne sommes pas plus de quarante en toute la Province. C'est pourquoi je prie votre Révérendissime Paternité de me renvoyer mon Frère André, lorsqu'il aura appris le latin. Je la supplie de vouloir nous secourir par ses prières et par celles des autres. Nous le reconnaitrons tous par affection, ne pouvant le faire par des contributions, comme les autres Provinces. Je lui souhaite, en attendant, toute sorte de biens, lui baise très respectueusement les mains, et avec moi les Prieurs souscrits.

Fr. Pierre Thadée.

Fr. Jean Ambroise.

Fr. Marie Benoît.

Fr. Paul Dominique.

Fr. Pierre Emmanuel.

De votre Révérendissime Paternité

Le très humble serviteur et sujet,

Fr. Jacques D'AMBROSI, *Provincial d'Arménie*.

De Chiauch, le 15 avril 1630.

Une autre circulaire à tous les religieux sur les devoirs de leur

vocation mène, d'être signalée. Ne croyant pas qu'il y eût de motif plus puissant, pour les y porter, que d'en bien considérer toutes les circonstances, il les y exhorte par ces paroles de l'Apôtre : « *Videte* » « *vocationem vestram, Fratres* : Voyez, mes Frères, votre vocation, » et il met sous leurs yeux le tableau suivant :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1. Qui appelle ? | Dieu. |
| 2. Comment il appelle. | Fortement et suavement. |
| 3. Qui il appelle . | Des pécheurs. |
| 4. D'où il appelle. | Du siècle méchant. |
| 5. Où il appelle. | A la sainte Religion. |
| 6. Pour quelle fin il appelle. | Pour être saints et sans tache. |

Cette lettre est du 1^{er} janvier de l'année 1631.

Il écrivait des lettres de la même suavité aux Provinciaux, Vicaires et Prieurs des couvents, et même, selon les occasions, à de simples religieux charmés de la bonté, de l'amour, de la piété et de la condescendance de leur véritable Pasteur et Père. La lettre qu'il composa sur la mort du P. Guillaume Matthieu, Vicaire de la Congrégation de Saint-Louis, mort à Rome au couvent de Saint-Sixte, était si tendre, et exprimait si efficacement par des passages de l'Écriture les sentiments de sa douleur, qu'on était tout ému d'entendre cette lecture. Il faisait grand cas des bons religieux, surtout lorsque, leur zèle étant soutenu de la science et de la sagesse, ils étaient capables de soutenir le bien. Aussi choisit-il pour compagnon le V. P. Pierre Girardel, Inquisiteur de Toulouse, très saint et très parfait religieux de ce temps.

Sa visite l'appelant en France, il y fut reçu avec beaucoup d'honneur par le roi très chrétien, et par la reine Marie de Médicis, à laquelle il avait l'honneur d'être allié (1631-1632). Il demeura environ deux ans dans ce royaume, toujours appliqué à promouvoir la prospérité de son Ordre.

Sa plus grande consolation fut de voir quelle régularité régnait dans le couvent de la rue Saint-Honoré, et au noviciat, dont le P. Jean-Baptiste Carré avait alors la direction. Il trouva amplement justifiés tous les éloges qu'on lui avait faits des Pères de la Congrégation de Saint-Louis ; pour les animer encore davantage à la recherche de la perfection, il leur écrivit une lettre admirable, vrai monument du zèle, dont son âme était consumée, en même temps que de l'affection toute paternelle dont il honorait la Congrégation.

Durant son séjour à Paris, le R^{me} P. Général traita longuement avec le P. Carré de la fondation, au faubourg St-Germain, d'une troisième maison de l'Ordre, qui pût servir de Noviciat général à tous les couvents de France, et où les novices élevés dans la plus stricte observance des Règles et après de bonnes études, seraient en état d'aller établir la même vie dans leurs couvents, plus ou moins déchus. L'idée de cette fondation était excellente en soi, mais l'exécution ne put jamais correspondre à un si noble dessein, faute d'un revenu suffisant, pour entretenir un si grand nombre de novices et pour d'autres obstacles, que la toute puissante main du Seigneur ne daigna pas écarter.

Pour contribuer cependant de tout son pouvoir à la nouvelle fondation, le P. Ridolfi donna quarante mille livres, prises sur les contributions de diverses Provinces de l'Ordre et sur d'autres sommes, qu'il recevait d'ailleurs, pour acheter un terrain spacieux et très agréable, contenant neuf arpents de terre, sur lequel on a pris plus tard les deux rues de Saint-Dominique et du Bac. Le couvent y fut établi dans toutes les conditions les plus favorables aux observances régulières.

Le R^{me} Père Ridolfi, ayant solidement établi cette fondation, pensa aux moyens d'en organiser une autre, qu'il avait grandement à cœur : savoir celle d'un couvent à Vannes en Bretagne. C'est dans cette ville que reposent les reliques de saint Vincent Ferrier, conservées à la cathédrale. Plusieurs Généraux avaient tenté cette entreprise, mais inutilement. L'an 1482, Salvo Cassetta vint en personne à Vannes dans ce but, et huit ans après, Joachim Turriani. L'an 1508, Jean Clérée, confesseur du roi Louis XII et Maître général, employa son crédit pour donner à l'Ordre cette consolation. L'an 1527, le célèbre François Sylvestre de Ferrare fit un voyage à Vannes, pour disposer les Messieurs de la ville à nous accorder cette grâce ; mais il n'en put rien obtenir. Dieu réservait cette gloire à Nicolas Ridolfi, lequel, étant allé rendre ses honneurs et satisfaire sa dévotion au sépulcre de S. Vincent, ménagea de telle sorte l'esprit de Mgr de Vannes, Sébastien de Rosmadec, des magistrats et des principaux bourgeois de la ville, qu'ils consentirent volontiers à la fondation de ce couvent, désiré avec tant d'ardeur depuis plus de deux cents ans. La première pierre en fut jetée l'an 1634, un samedi, 28 octobre, dans le faubourg de Saint-Pater. Le seigneur du Plessis de Rosmadec voulut en être le fondateur ; il fut très volontiers accepté en cette qualité, sa

famille ayant toujours porté une dévotion particulière à saint Vincent Ferrier. Notre zélé Général ayant conclu heureusement cette grande œuvre revint à Paris.

Son intention était de visiter l'Espagne. Mais, le Pape Urbain VII l'ayant rappelé, l'obéissance qu'il devait à Sa Sainteté lui fit changer de résolution. Il prit le chemin de Rome, non sans faire une pieuse halte à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume, devant les reliques de sainte Marie-Madeleine et dans la grotte illustrée par sa pénitence. L'exemple admirable d'observance et de régularité, qu'il avait remarqué dans les religieux du couvent de Saint-Honoré, lui donna envie d'en faire appeler à Rome, et de les mettre au couvent de Saint-Sixte, où notre Père S. Dominique avait autrefois opéré tant de merveilles.

Dès qu'il fut arrivé à Rome, son zèle ne lui permit point de repos, qu'il n'eût exécuté ce qu'il avait si pieusement résolu. Il appela donc au couvent de Saint-Sixte, à Rome, des religieux de la réforme de France, pour y établir la même vie, et y élever des novices. des autres nations. Il fit venir du couvent de Saint-Honoré le P. Dominique Dunant, qu'il institua premier Prieur de cette nouvelle colonie, et le P. Ambroise de Loos, flamand de nation, qui était Maître des novices à Paris, et qui reçut la même charge conjointement avec celle de Sous-Prieur, au couvent de Saint-Sixte. On lui donna pour sous-maître le P. Richeaume, de ce couvent de Saint-Maximin. Le P. Michel Jourdain, religieux du même couvent, y fut fait lecteur de philosophie. Du couvent d'Avignon, le Père Général prit le P. Albert, allemand de nation, fort bon chantre et excellent organiste, et de celui de Toulouse, les PP. Jean Icard, Louis Achard, et Etienne Laqueille, qui s'embarquèrent ensemble à Marseille avec un frère convers, nommé Fra Paolo, italien, que le Père Général avait envoyé en France, pour les prendre et conduire.

Ces religieux étant donc arrivés à Rome, on vit d'abord la vie régulière refleurir au couvent de Saint-Sixte avec une odeur de piété, qui se répandit bientôt par toute la ville. La communauté fut en peu de temps composée de quarante religieux. Il y avait un noviciat florissant ; et quoique le couvent n'eût pas de grands biens, la Providence néanmoins y fournissait abondamment tout ce qui était nécessaire, se servant particulièrement des largesses du cardinal Antoine Barberini, Protecteur de l'Ordre, et neveu du Pape Urbain VIII, alors régnant. Ce fut à sa demande que l'Ordre acquit à Rome une nouvelle maison, celle de Saint-Clément, où sont, entre autres reliques, le corps

du même Saint Clément, pape et martyr. Le couvent fut donné aux Pères Français, et ce fut le Père Laqueille qui en prit possession. Pendant que l'observance s'établissait ainsi dans Saint-Sixte, le Père général visita la Sicile et la Calabre. Au couvent de Saint-Dominique de Soriano, il resta quelque temps, prenant un singulier plaisir à séjourner dans ce sanctuaire, tant à cause des miracles qui s'y font continuellement, que pour la grande observance, dans laquelle il trouva cette maison, observance qu'il pratiquait lui-même avec la dernière exactitude.

Etant de retour à Rome, il prenait ses plus chères délices, comme auparavant, au couvent de Saint-Sixte, dans lequel il fit de belles réparations, pour le rendre plus commode et plus habitable, achetant même pour cela des jardins contigus, qui en rendirent l'enclos plus spacieux. Cette communauté subsista dans son lustre pendant que le Père Ridolfi fut en autorité : mais le temps de son épreuve était arrivé ; le pasteur se trouvant frappé, toutes les brebis furent dispersées. Saint Philippe Néri lui avait prédit des honneurs dans l'Ordre qu'il voulait embrasser, mais aussi des afflictions et des peines. Nous avons vu l'accomplissement du premier point de cette prophétie. Nous pouvons ajouter encore que le Père Ridolfi était entré si avant dans les bonnes grâces du Pape, qu'il lui offrit le chapeau de cardinal, mais il le refusa.

Quant au second point de la prophétie, il commença de se vérifier, lorsque tout faisait fête à ce très digne et très vigilant Général, et que sa joie semblait être parvenue à son comble. Cette épreuve lui vint du côté le plus sensible, et duquel il ne l'aurait jamais attendue, du côté du Chef de l'Eglise. Le Pape Urbain VIII, à ce qu'on dit, s'étant laissé aller à quelque intérêt de famille, et voulant y engager notre Général, celui-ci, ne croyant pas devoir faire ce qu'on exigeait de lui, s'en excusa avec une fermeté digne de son courage ; comme on insistait, il résista avec plus de générosité encore. Un religieux mécontent et discolle intervint dans cette affaire, et formula des plaintes sur la conduite de son premier supérieur. Le Pape en prit sujet premièrement de suspendre le V. P. Ridolfi de son office (avril 1642), et puis de l'en absoudre tout à fait. Il le relégua d'abord au couvent de Saint-Sixte, où sa détention n'était pas fort amère, à cause de la conversation qu'il avait avec nos religieux : mais ce qui lui devint plus pénible, c'est qu'on lui donna ensuite pour prison celui des chanoines réguliers de Saint-Pierre-aux-Liens, lequel est d'une autre religion

que la nôtre. Bien plus, lorsque le Chapitre généralissime se réunit à Rome pour l'élection de son successeur, il fut privé de voix active et passive, et dut se retirer de la salle des délibérations. Tous les membres l'entourèrent alors avec affection, lui demandant de désigner un candidat. Il céda à cet empressement et le religieux ainsi indiqué fut élu. C'était le R^{mo} P. Thomas Turco.

Il ne se peut dire combien l'Ordre ressentit ce coup, tant le Père Général était aimé de tout ce qu'il y avait de considérable. Ses riches qualités le rendaient digne de conduire non seulement un Ordre religieux, mais un empire. Il était grave, sage, savant, d'un cœur noble et généreux. Il honorait singulièrement le mérite et la vertu et se montra très circonspect et très équitable dans la concession des grades et des offices. Les rois, les princes et autres souverains avaient pour lui de la vénération et le Pape même, pour adoucir l'injure et la confusion qu'il avait infligées à cet innocent, lui fit offrir un archevêché avec assez d'instance. C'était sans doute une compensation glorieuse, mais le V. Père, qui avait déjà refusé le cardinalat, déclina ces nouveaux honneurs. Retiré à Naples, il se tint en paix dans son humiliation, ne songeant qu'à lui-même, et se consolant avec Notre-Seigneur dans l'oraison et dans le silence.

Cependant ceux qui lui succédèrent dans le gouvernement de l'Ordre, n'étant pas comme lui favorables aux Français, et les moyens de se maintenir dans le couvent de Saint-Sixte venant à manquer, les Pères se retirèrent ; cette communauté retomba dans sa première désolation. Ce fut la véritable cause de la désertion de ce couvent, et non pas la mort de presque tous ces religieux, puisque pas un ne mourut à Rome, hormis le Père Ambroise de Loos, et le P. Guillaume Mathieu, encore leur trépas arriva-t-il pendant le généralat du Père Ridolfi.

L'humble et pacifique Père Ridolfi demeura dans sa retraite le reste du pontificat d'Urbain VIII, c'est-à-dire jusqu'après le 29 juillet 1644. Mais Innocent X, son successeur, ayant fait instruire à nouveau tout le procès et député les cardinaux Lantès, Cennini, Spada, Cornelio et Franciotto, il fut déclaré innocent par un décret de Sa Sainteté, qui attestait qu'on lui avait très injustement fait souffrir tant de troubles et d'avanies.

Le décret d'Innocent X causa une joie immense dans l'Ordre entier. Sur ces entrefaites, le P. Thomas Turco vint à mourir (1649). Le Saint-Père nomma aussitôt Vicaire général le P. Ridolfi et manifesta

que sa réélection lui serait très agréable. En conséquence, les vocaux allaient offrir au V. Père ce témoignage de leur persévérante affection, quand il mourut le 25 mai 1650, dix jours avant l'élection. L'opinion de sa sainteté était si générale, qu'on se disputa des morceaux de ses habits et les fleurs qui avaient orné son cercueil. Il fut enterré à la Minerve, et sur une table de marbre une inscription rappela ses éminentes dignités et ses admirables vertus.

Outre les belles Lettres circulaires, dont nous avons parlé, le V. Père a composé en italien un livre intitulé : *Courte Méthode pour l'oraison mentale*, pour l'instruction des novices. Cet ouvrage, qui a été traduit en français par le V. P. Etienne Meney, du couvent de Grenoble, sera un gage éternel de la piété, du zèle et de la religion de ce très digne et vigilant Général des Frères-Prêcheurs (1).



La V. M. MARIE-MADELEINE ORSINI

*Fondatrice du monastère de Sainte-Marie-Madeleine,
à Rome (*)*

(1534-1605)

C'EST à Rome, où l'antique et noble famille des Orsini avait de tout temps occupé un rang distingué, que naquit Marie-Madeleine Orsini, la future fondatrice du monastère de la Madeleine en cette ville. Son père, Camille Orsini, capitaine général des armées de

(1) Le P. Etienne Meney mourut à Grenoble, sa ville natale, à l'âge de soixante-trois ans ; il fut inhumé dans l'église des Frères-Prêcheurs le 21 octobre 1694. Son père, François Meney et sa mère, Jeanne Termet, étaient des modèles de piété. Parmi leurs nombreux enfants, trois se consacrèrent à Dieu : Etienne fut dominicain, l'un de ses frères fut récollet sous le nom de Fr. Ferdinand, une de ses sœurs mourut en odeur de sainteté au monastère de la Visitation de Sainte-Marie-en-Haut, de Grenoble (Voy. *Année sainte des Religieuses de Sainte-Marie de la Visitation*, au 1^{er} juin). M^{me} Meney vint rejoindre sa fille dans le cloître. — La *Courte Méthode pour faire l'oraison mentale*, traduction française, a paru en 1661, à Grenoble. Une seconde édition a été publiée de nos jours (1887), par les soins du R. P. André-Marie Meynard, des Frères-Prêcheurs (Bellet fils, Clermont-Ferrand).

(*) *Diario*, III, 276.

Venise, avait épousé en secondes noces Isabelle Bagliona de Pérouse, et tous deux s'appliquèrent avec tendresse à former leur jeune enfant à la piété non moins qu'à lui procurer une éducation littéraire en rapport avec le renom de ses ancêtres. Ayant remarqué de bonne heure la vivacité de son esprit, il lui firent apprendre à jouer du luth et de plusieurs instruments de musique. En outre, l'enfant réalisa en peu de temps des progrès merveilleux dans l'étude du latin, du grec, de l'hébreu, même de la philosophie.

Mariée plus tard à un seigneur riche et puissant, Lelio de Cere, notre Madeleine sentit sa dévotion diminuer peu à peu, et son cœur s'attacher aux vanités du monde. Mais Dieu, jaloux de posséder toute son affection, lui donna de sévères leçons. Un jour, entre autres, pendant qu'elle hésitait à reprendre généreusement les sentiers de la vertu, et que le soir, avant de s'endormir, elle discutait avec les attraits de la grâce divine, un spectre vint subitement agiter les rideaux de son lit, et, paraissant devant elle, lui dit d'une voix terrible : « Je suis la Mort, et voici que je viens te chercher de la part de Dieu. » Glacée d'épouvante, Madeleine promit sur l'heure de changer de vie, et le lendemain même, s'étant confessée, elle recommença de vivre comme aux jours de son adolescence.

La visite des hôpitaux et des pauvres, le soin des malades et les exercices religieux se partagèrent désormais ses journées, et elle devint un modèle de toutes les vertus. Son mari de tarda pas à se plaindre de ce revirement et, de concert avec plusieurs autres membres de la famille, il prodigua toutes sortes d'avanies à son admirable compagne. Celle-ci ne faiblit pas un instant, et continua sa vie d'oraison et de dévouement au prochain. Dieu ne lui refusa pas la récompense à laquelle tenait avant tout son cœur d'épouse chrétienne; elle vit Lelio se repentir sincèrement de ses fautes durant sa dernière maladie, et son âme s'en aller en paix dans le sein de Dieu.

Dès qu'elle se fut acquittée du pénible devoir de présider aux funérailles de son mari, Madeleine régla au plus tôt ses affaires de famille; peu après, elle alla recevoir du Maître général de l'Ordre l'habit de Sœur Tertiaire, et se livra plus assidûment que jamais aux œuvres de zèle et de charité, en attendant qu'il lui fût accordé de vivre en communauté régulière. Après quelques années d'attente et sur l'avis de son confesseur, elle entra au monastère des Sœurs du Tiers-Ordre de Spolète, où le Seigneur était servi avec ferveur. Cependant sa vestition souffrit de grandes difficultés, l'évêque de Spolète ayant cédé aux

instances de la famille Orsini et défendu de procéder à la cérémonie. Toujours de nouveaux délais venaient mettre à l'épreuve la persévérance de la pieuse postulante. Enfin, saintement impatiente de consommer son sacrifice, Madeleine se revêtit un jour elle-même et sans avertir personne de l'habit de l'Ordre, et parut ainsi parmi les Sœurs, manifestant une fois de plus sa ferme intention d'être religieuse. A la nouvelle de cet incident, l'évêque se laissa toucher et la cérémonie publique de prise d'habit eut lieu le jour de l'Epiphanie, 6 janvier 1581 ; elle fut présidée par le Père Prieur du couvent de Pérouse.

Il nous faut maintenant considérer les vertus qu'elle pratiqua avec tant de fidélité depuis son noviciat. Elles sont un mémorable exemple des effets de la grâce dans les âmes humbles et dociles. Elle partageait sa journée entre trois sortes d'exercices. Le premier était celui de l'oraison et de la lecture spirituelle, spécialement des œuvres de S. Bernard, à cause de l'onction et des belles maximes dont elles sont remplies ; le second était quelque exercice manuel, pour un peu reposer son esprit, et le troisième de s'acquitter avec soin de tous les devoirs de communauté. Dieu la comblait, pendant son oraison, de consolations abondantes, qui augmentaient encore aux approches du Très Saint Sacrement de l'autel, qu'on lui avait permis de recevoir presque tous les jours. Elle eut deux fois, à la Messe de minuit, le bonheur de voir, pendant l'élévation de la sainte Hostie, l'Enfant Jésus dans la forme même qu'il avait dans l'étable de Bethléem ; et la seconde fois qu'elle reçut cette grâce, elle en pensa mourir de douceur et de joie.

Ces grâces si particulières produisaient en elle un très intime sentiment d'humilité, et un grand désir d'être méprisée et maltraitée de toutes les créatures. En certains cas on lui commanda de faire et défaire trois et quatre fois son ouvrage ; elle obéit avec paix et tranquillité, sans jamais en témoigner du chagrin. Elle témoignait le même calme lorsqu'on lui refusait la fréquente communion, bien qu'elle fût affamée de cette divine nourriture ; elle savait que la parfaite union à Dieu s'obtient surtout en se conformant aux ordres de sa Providence.

Son avidité pour les mortifications porta son Père confesseur, supérieur de la maison, à lui laisser pratiquer les austérités de la première Règle. Cela produisit un si bon effet, qu'à son imitation toutes les Sœurs en général voulurent garder l'abstinence. Elle ne couchait que sur la paille, portait le cilice, malgré sa complexion faible et délicate, et faisait quantité d'autres pénitences, que la seule ferveur

d'esprit lui faisait généreusement embrasser. Elle eut de grandes peines intérieures, causées par des scrupules, qui la tourmentaient sans cesse ; mais la soumission de son esprit aux conseils de son directeur émoussait toutes les pointes de ces épines.

Pendant le temps de son noviciat, Dieu lui inspira fortement le désir de bâtir un nouveau monastère, dans lequel on observerait les Constitutions de l'Ordre selon toute la rigueur. Le R. P. Séraphin Cavalli, Général de l'Ordre, approuva et loua beaucoup son dessein ; et elle en ménagea si bien l'exécution, qu'elle obtint un Bref du Pape Grégoire XIII, l'autorisant à élever cette maison où elle voudrait. Elle choisit Rome et acheta un terrain vis-à-vis de *Monte Cavallo*. Quand les nouvelles constructions furent en état d'abriter les fondatrices, Sœur Madeleine quitta Spolète avec onze autres religieuses, et se transporta à Rome, pour travailler fervemment à l'œuvre de Dieu.

La prise de possession eut lieu sans solennité, et, peu de temps après, la V. Mère demanda aux Pères de la Province romaine, à laquelle elle soumit ce monastère, de lui fournir deux religieux des plus capables, avec un Frère convers, pour la direction et la conduite de sa maison. Moyennant cela, elle leur constitua une rente de cent écus pour l'entretien du Chapitre provincial, et une autre de cinquante pour le couvent de ces quelques Pères, auxquels elle fit bâtir un logement près du monastère. Vers le même temps il arriva que le Saint-Père, à la sollicitation de quelques envieux, voulut soustraire la maison à la juridiction de l'Ordre, Sœur Madeleine s'y opposa fortement, et représenta à Sa Sainteté que l'intérêt spirituel des Sœurs demandait qu'elles eussent pour diriger et éclairer leur conscience, non seulement des religieux en général, mais des Frères-Prêcheurs, les autres étant peu ou point instruits des obligations spéciales de leur vocation. Le Pape agréa ces raisons, et l'affaire en resta là.

Elle sanctionna de très beaux règlements pour les parloirs, qui sont, disait-elle, la ruine des monastères, si on n'y prend bien garde ; il fut décidé que jamais on ne les ouvrirait les jours de fêtes et de dimanches, hors le cas d'extrême nécessité. Elle voulut aussi que l'entrée du monastère fût absolument fermée aux personnes du dehors ; et elle-même, étant malade et ayant appris que sa sœur, la marquise Rangoni, avait dessein de demander cette permission à Sa Sainteté, pour avoir le bonheur de la voir, elle l'envoya prier au nom de Dieu de ne pas le faire, afin que ce refus servît d'exemple

aux autres personnes ; ce que sa sœur, qui était très vertueuse, prit en fort bonne part.

Dans la même occasion de sa maladie, elle ne témoigna pas moins de zèle à l'égard du P. Prieur de la Minerve sur ce point de la clôture. Il voulut, pour avoir la consolation de lui dire un dernier adieu, servir de compagnon au Père confesseur, qui devait l'aider à mourir. Quoique cet expédient fût très licite, la moribonde ne l'approuva pas ; elle supplia le Prieur d'agréer que le confesseur entrât avec son compagnon ordinaire, et que lui et elle offrissent à Dieu cet acte de mortification.

Par cet esprit de régularité, elle voulait que les Sœurs converses sussent quantité de métiers, pour ne pas introduire si facilement dans la maison des ouvriers étrangers. Elle voulut encore que l'on fût bien comprendre aux filles, qui demanderaient l'habit, qu'on ne venait là que pour tendre tout de bon à la perfection, sans rien accorder à la mollesse et à la délicatesse, et qu'on ne leur accorderait aucune dispense, hors d'une actuelle infirmité.

Quoiqu'elle se fût exercée longtemps dans les pratiques de la première Règle au monastère de Spolète, elle voulut encore faire à Rome dix mois entiers de noviciat, après lesquels elle prononça ses vœux le jour de la Purification de la Vierge, l'an 1583. Le lendemain, pour mieux s'exciter à mourir parfaitement au monde, et à ne vivre qu'en Dieu, elle fit célébrer un service des morts comme pour elle-même, s'offrant à Dieu en sacrifice d'une perpétuelle et volontaire abnégation.

Les marques illustres de ce parfait détachement, c'est premièrement qu'elle voulut n'être reçue que pour converse. N'ayant pu l'obtenir, elle demanda que du moins on la laissât avec le voile blanc passer le reste de sa vie parmi les Sœurs novices : enfin, elle pria son confesseur de lui permettre d'habiter dans une chambre particulière, séparée des autres, et sans aucun office que celui de servir ses compagnes : ce qui lui fut encore refusé.

La première charge qu'elle exerça fut celle de Maîtresse des novices. Elle les élevait dans cet esprit de ferveur et d'exactitude, qu'elle désirait tant pour elle-même. Plusieurs ont déposé qu'elles devaient leur persévérance à la douceur et à la charité, avec laquelle la V. Mère les traitait dans les ennuis inséparables d'une observance aussi sévère que celle de ce monastère.

Elle fut ensuite, par deux diverses fois, élue et confirmée Prieure ;

et quoiqu'elle s'acquittât excellemment de tous les devoirs d'une Supérieure, c'était néanmoins avec tant de peine et de répugnance, qu'étant élue pour la troisième fois à cet office, elle refusa obstinément. Les supérieurs ne voulurent pas lui faire un commandement formel, mais ils la nommèrent Sous-Prieure. Une Sœur lui demandant d'où venait qu'ayant eu dans le monde le soin de tant d'affaires, elle refusait de gouverner la maison : « C'est, dit-elle, que pour des « intérêts temporels il suffit d'une prudence humaine, mais pour « conduire des âmes, il faut une expérience consommée et une « sagesse divine que je n'ai pas. » — « Pourtant les Sœurs sont très « contentes des années de vos priorats, » répliqua cette Sœur. « Vous le dites ainsi, répondit la V. Mère, et vous pouvez vous « tromper ; mais qui sait si Dieu, qui est infallible, n'y trouve pas à « contredire ? »

Dieu lui avait donné un si grand fonds d'humilité, que, quand elle en parlait, c'était de l'abondance de son cœur, ne pouvant souffrir d'être honorée, et évitant avec soin tous les titres d'honneur et de respect. Ce sentiment alla si avant, que Dieu, faisant exhiler de son chaste corps une odeur céleste, elle se persuada fermement qu'il faisait exprès ce miracle, pour empêcher que la puanteur de ses péchés n'infectât le monastère. Aussi, disait-elle volontiers qu'elle n'y avait apporté que des péchés, pour les pleurer et en faire pénitence. Elle balayait les salles, lavait la vaisselle, les tuniques et les robes des Sœurs, surtout lorsqu'étant supérieure, elle n'avait besoin de demander cette permission à personne.

Elle gouvernait avec une vigilance, une douceur et une charité, qui tenait sa communauté toujours dans le devoir, et qui en même temps lui attirait le cœur de toutes ses filles. Une Sœur, fort jalouse de la perfection de la maison et se plaignant à sa supérieure de quelques fautes qu'elle avait vu commettre, voulut lui persuader de faire deux monastères, dans l'un desquels il n'y aurait que les ferventes, et dans l'autre celles qui voudraient vivre dans le relâchement : « Et dans lequel des deux voudriez-vous être, » répondit sérieusement la Mère ? — « Dans le premier, » dit cette Sœur. — « Et moi « dans l'autre, » répliqua-t-elle aussitôt, pour avoir de quoi pratiquer la « patience et la charité. Cependant demeurons où nous sommes ; et « en corrigeant ce que nous pouvons, supportons doucement le « reste, vous verrez que tout ira bien. » La charité de Jésus-Christ, qui la pressait si vivement, lorsqu'il s'agissait des véritables besoins

du prochain, lui faisait refuser son secours à qui cela pouvait être préjudiciable. Ainsi une de ses cousines, voyant combien elle était aimée du Pape, la pria d'intercéder pour elle auprès de Sa Sainteté, afin qu'une haute dignité ecclésiastique échût à leur famille. Elle se défit avec autant de piété que de sagesse de cette importune demande, répondant à sa parente qu'elle était comme la mère des enfants de Zébédée, qui ne savait ce qu'elle demandait, que, pour elle, son état de religieuse l'ayant fait mourir au monde, il ne lui était pas permis de se mêler de cette sorte d'affaires, à moins d'une véritable et pressante nécessité.

On a vu plusieurs fois des effets de sa confiance en Dieu, qui semblent miraculeux. Le Pape Sixte V, qui était si ferme dans ses sentiments, comme chacun sait, avait fait élever si haut l'édifice du palais de *Monte Cavallo*, que le monastère en était tout à fait dominé. La sainte Prieure se mit alors en prières avec ses filles. Pendant ce temps une Sœur, nommée Gabrielle, vit la Sainte Vierge, notre Père Saint Dominique et plusieurs Saints de l'Ordre, qui montraient à Jésus-Christ les inconvénients de cette construction. Il leur dit qu'il allait exaucer les prières de ses filles. Le lendemain Sixte V, venant à passer devant le monastère, et s'étant aperçu de tout cela à son tour, commanda qu'on abattît septante cannes de muraille : ce qui fut exécuté sans retard.

Dieu lui communiqua un grand don d'oraison, avec des douceurs et des consolations incroyables. Voici quelques grâces très remarquables parmi celles que le Seigneur lui accorda. S'étant levée une nuit une demi-heure avant Matines, pour se mieux disposer à l'Office, elle entendit une voix qui lui chantait ces paroles des Cantiques : « *Veni, columba mea, veni, formosa mea, veni, veni* : Venez, ma « colombe, venez, toute belle, venez, venez ; » mais avec une mélodie si charmante, qu'elle en était comme hors d'elle-même. Elle vint au chœur dans cette sainte ivresse, qui fut remarquée de toute la communauté. Une autre fois, pendant Matines, elle entendit la musique des Anges et tomba en extase ; son visage devint tout embrasé. Les religieuses lui en demandèrent adroitement la cause ; et croyant que cette grâce leur avait été commune, elle leur répondit : « N'avez-vous donc pas entendu ce chant céleste durant l'Office ? » Et elle se mit à leur parler avec tant d'effusion de la bonté de Dieu envers les âmes pures, que ces bonnes Sœurs ne purent s'empêcher d'en pleurer de douceur et de dévotion.

Une religieuse d'un autre monastère et qui avait une sœur dominicaine, étant gravement malade, la Mère Madeleine se mit en oraison pour elle. Dans le moment elle sentit proche de soi la présence d'une personne, qui lui disait : « Je suis morte sur la terre et je « vis maintenant au ciel. » — « Sicela est, répondit la Mère, qui était très « souffrante, priez Dieu pour moi ; » et dès lors ses douleurs commencèrent de s'apaiser. La sœur de la défunte ressentant de cette mort une très vive affection, notre pieuse et charitable Mère la consola, l'assurant que sa sœur était dans la gloire.

Un jour de la conversion de S. Paul, fort accablée des suites de sa dernière maladie, elle eut une vision miraculeuse, en laquelle il lui semblait voir Jésus-Christ, sa Très Sainte Mère, sainte Marie Madeleine et l'apôtre S. Paul, qui tenaient chacun une robe à la main, pour l'en revêtir. (Elle méditait alors sur la pauvreté et nudité de son âme destituée de toute vertu.) La robe du Sauveur était blanche, pour marquer l'innocence, dont il voulait la revêtir ; celle de la Vierge, verte, signe de l'humilité, vertu dans laquelle cette digne Reine des Anges avait excellé parmi toutes les créatures, disait notre Madeleine. Celle de sainte Marie-Madeleine était rouge, et celle de S. Paul toute d'or : l'une sans doute pour représenter les mortifications que la sainte malade avait pratiquées, et l'autre pour faire connaître la charité dont son cœur était embrasé, et le serait plus que jamais sous peu de temps dans l'éternité. Ils l'en revêtirent l'un après l'autre, sans qu'une de ses tuniques empêchât en aucune sorte l'éclat des autres. Ainsi plus les vertus de l'âme sont multipliées et riches, plus aussi elles contribuent à sa beauté.

Déjà dans le monde, Sœur Madeleine avait eu une vision qui l'avait rendue très avide de croix et de mortifications. Dans une affliction très pénible, elle s'était plainte amoureusement à Notre-Seigneur. Là-dessus elle s'endormit ; pendant son sommeil il lui sembla voir Jésus-Christ attaché à sa croix, et qui l'exhortait à l'imiter en portant la sienne avec courage. « Mais, mon Sauveur, dit-elle, la vôtre n'a duré « que peu de temps, et la mienne est si longue. » — « Ma croix, répondit Jésus-Christ, a duré toute ma vie, l'ayant eue continuellement « présente et en désir dès le premier instant de ma conception : et « puis qu'elle proportion de tes souffrances aux miennes ? » Cette remontrance opéra en elle un si grand effet, que les croix les plus lourdes firent depuis ses plus chères délices.

Elle en eut de nombreuses, tant du côté des hommes, qui en

diverses occasions l'accablèrent de leurs calomnies, que du côté de Dieu, qui par les ordres de sa Providence prenait plaisir à l'épurer dans le creuset des afflictions et des maladies. Si ses douleurs la laissaient tant soit peu en repos, ou que sa santé parût un peu confirmée, elle se plaignait aussitôt à son confesseur de ce que Dieu l'avait abandonnée. Une fois, comme elle se plaignait de la sorte, il lui dit par un mouvement du Saint-Esprit que bientôt elle aurait ce qu'elle désirait. Peu après, elle se brisa une jambe et le traitement n'ayant pas été bien conduit par les médecins, il se forma un ulcère qui lui causa d'extrêmes souffrances. Sa pauvreté était admirable. Elle ne gardait dans sa chambre ni encre, ni plume, ni bréviaire, empruntant ces objets aux autres Sœurs, quand elle en avait besoin. Ayant ouï dire qu'un bon Frère convers, nommé Frère Jacques, était mort en opinion de sainteté, elle demanda sa pauvre ceinture pour relique, et elle la porta jusqu'à la mort, la faisant toujours raccommoder lorsqu'elle se trouvait déchirée. Elle répétait souvent à ce propos ces deux versets de l'une des hymnes de notre Père S. Dominique, qui élevaient doucement son cœur au ciel : « *Pro paupertatis cingulo stola* » « *dotatur regia* : Pour sa pauvre et vile ceinture, il porte des rois la » « parure. »

Elle avait tant de joie de se voir religieuse dans un monastère si austère et si régulier, qu'elle ne pouvait se lasser d'en bénir Dieu. On l'entendait parfois s'écrier avec larmes : « Quelles grâces, Seigneur, » « vous rendre pour la miséricorde que vous m'avez faite ? » De là venait que lorsque des novices s'échappaient à rire, elle les excitait saintement à rire davantage, leur disant, comme autrefois le B. Jourdain : « Riez, mes enfants, riez, parce que vous avez vaincu le malin. » Et prenant occasion de ces paroles pour leur faire une exhortation sur l'obligation qu'elles avaient à Dieu de les avoir retirées du monde, elle changeait la légèreté de leur rire en plaisir durable et profond de se voir au nombre de ses épouses.

Le Père François, son confesseur, et celui du monastère, admirant la grâce que Dieu lui avait donnée d'inspirer de l'amour pour la Religion, lui dit un jour d'en parler à sa sœur, la marquise Rangoni. Elle le fit par obéissance, mais ses paroles n'eurent point l'efficace qu'on en eût désiré. Sœur Madeleine en resta plus affermie encore dans l'estime qu'elle avait de son état : « Si ma sœur, d'ailleurs très » « vertueuse, disait-elle, trouve néanmoins tant de peine à quitter le » « monde pour se donner entièrement à Dieu dans la Religion, il faut » « que cette vocation soit une grande grâce. »

Mais comme cette vocation consiste principalement à porter la croix avec Jésus-Christ, sa fidèle amante lui demanda instamment de souffrir une partie des douleurs de sa Passion et de celles de sa très sainte Mère. Elle sembla obtenir ce qu'elle demandait; et ce fut en sa dernière maladie qu'elle se trouva parfaitement conforme à son divin exemplaire. Elle ressentit de violentes douleurs au côté, à l'estomac, au cœur, le tout accompagné d'évanouissements prolongés. Les médecins les plus habiles n'y comprenaient rien, avouant qu'il pouvait y avoir en cela du surnaturel. Elle se trouvait en outre dans de si grandes angoisses intérieures, qu'elle s'écriait pitoyablement comme Jésus-Christ, notre Sauveur : « *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée? » Vous n'aviez pas coutume, Seigneur, de me traiter ainsi ! » Ses maux la torturant un jour plus qu'à l'ordinaire, elle se recommanda très affectueusement à la nièce du Père David, son premier confesseur, morte saintement depuis peu dans le monastère. Elle en fut consolée par une voix, qui lui disait : « Dieu veut que vous souffriez toujours » pour vous faire mériter une plus grande récompense, et vous ne manquez pas de patience. » Ces paroles la consolèrent merveilleusement, et, quelques jours après, la violence de son mal diminua; elle sembla même recouvrer des forces.

Dès le premier jour qu'elle s'alita, elle prédit aux Sœurs qu'elle ne relèverait point de cette maladie. Mais elles, cette fois, crurent que sa prophétie se trouverait fausse; néanmoins elle persista dans son sentiment, et tâcha de disposer de loin l'esprit de ses filles au dernier moment de sa vie. En effet ses maux la reprirent, et elle se trouva réduite à l'extrémité. Ce fut alors qu'elle reçut la grâce, rapportée plus haut, de ces robes célestes, dont elle fut revêtue. Elle ne cessa jamais de réciter son bréviaire, ni de vaquer à ses autres prières de dévotion. La veille de l'Ascension, après avoir dit Vêpres, une syncope si étrange la saisit, comme elle commençait Complies, qu'elle n'en put revenir que sur le matin. Or, le lendemain elle reçut le Viatique et l'Extrême-Onction avec une dévotion qui attendrissait toute l'assistance. Elle fit auparavant un petit discours à la communauté sur le bien de la mort, qui nous affranchit des dangers d'offenser Dieu et nous sert de passage à la vie éternelle, puis elle expliqua les avantages des religieux, qui n'ont en cette heure fatale qu'à songer à Dieu et nullement aux biens, aux enfants, ou aux autres choses de la terre.

Son discours fini, elle répétait par intervalles ces deux vers d'un

cantique spirituel, qu'elle avait composé : « *Chi in te, Signor, si fida, « ne va sicura con si buona guida* : Celui qui se confie en vous, ô Seigneur, marche assuré avec un si bon guide. »

Elle voulut parler à chaque religieuse en particulier, les consolant, les exhortant à la perfection, et les renvoyant avec un signe de Croix sur le front, pour marque de la profession ouverte qu'elles devaient faire de la porter toute leur vie. Elle eut de très violentes convulsions à diverses reprises, et de grands combats à soutenir contre le démon, ainsi qu'on le conjecturait aux paroles qui lui échappaient. Elle témoigna même avoir remporté une entière victoire, répétant souvent ce mot latin : « *Victoria, victoria,* » ce qui consola beaucoup les Sœurs. Mais son agonie étant fort longue et très pénible, la Mère Prieure eut inspiration de lui commander de mourir. Aussitôt, la moribonde fit une inclination de tête; et comme si effectivement elle n'eût voulu sortir de ce monde que par le mérite d'une vertu, qu'elle avait si excellemment pratiquée, elle rendit son esprit au Seigneur sur l'heure de minuit, le 25 mai 1605, âgée de 71 ans, 3 mois et 3 jours.

Dans le temps de son agonie si pénible, une ancienne religieuse du monastère, fut contrainte de se jeter sur un lit de l'infirmerie, pour prendre un peu de repos. Pendant ce sommeil elle vit Jésus-Christ plein de majesté, accompagné d'une multitude innombrable de petits innocents, revêtus de robes blanches. Il venait assister la moribonde en son dernier combat, et conduire son âme au ciel.

Son corps ayant été exposé au chœur des religieuses, une beauté si charmante parut sur son visage, qu'on l'aurait pris pour celui d'un ange. Il demeura deux jours sans être enterré, pendant lesquels il y eut un concours infini de monde, l'estime de sa sainteté étant générale dans la ville de Rome. Son neveu, le sérénissime duc d'*Aqua Sparta*, et la duchesse, sa femme, y allèrent, et voyant l'admirable beauté de ce corps, en firent composer le portrait en peinture et en gravure. L'illustre cardinal Baronius y vint aussi; et à l'aspect de cette merveille il s'écria plusieurs fois, les larmes aux yeux : « Voilà une sainte « Paule, voilà une sainte Paule. » Il avait une haute opinion de la défunte, aux soins de laquelle il avait confié deux de ses nièces dans le monastère. Il fit appeler celles-ci à la grille; et après les avoir entretenues des vertus et du mérite de la Mère, il les exhorta à son imitation.

Le corps fut premièrement mis dans un cercueil de plomb, puis

dans un coffre de bois, et ensuite dans la sépulture commune ; il y resta jusqu'à l'an 1637, où le R^{mo} P. Ridolfi le fit transférer dans un beau sépulcre de marbre, que la duchesse d'*Aqua Sparta*, nièce de la défunte, fit dresser dans la chapelle du chœur, près le grand autel, au côté gauche, avec cette épitaphe :

D. O. M.

MARIA MAGDALENA DE URSINIS,

Fundatrix hujus Monasterii,

In quo

Pietate, religione, ac prudentia

Insignis coelestem vitam duxit.

Hic

Expectat resurrectionem.

Obiit anno Domini M DC V die XXV maii.

Vixit annos LXXI, Menses III, Dies III.

Il y eut quelques visions et révélations de sa gloire, qui rendent recommandable sa sainteté. Quelques jours avant son décès, une personne pieuse, faisant oraison pour sa santé, la vit revêtue d'une robe toute éclatante de gloire, parsemée de tant de pierreries, qu'elle représentait parfaitement celle de cette reine que le prophète-roi décrit en son Psaume 44, à la droite de l'Epoux céleste, ornée d'une admirable variété, *circumdata varietate*. Elle portait au front une couronne d'or fin, enrichie de pierres précieuses, qui, par leur brillant, surpassaient l'éclat du soleil. On fit connaître à cette sainte âme que cette gloire était donnée à Sœur Madeleine, particulièrement à cause de ses grandes souffrances. Dès qu'elle fut décédée, la V. Sœur apparut glorieuse à une de ses amies, et la soulagea des douleurs qui l'éprouvaient.

Peu de jours après elle se montrait à sa petite nièce, que Madame la duchesse d'*Aqua Sparta*, sa mère, avait fait entrer dans le monastère, pour lui faire prendre sous la conduite de sa sainte tante l'esprit de piété. Elle avait désiré la voir avant l'heure de sa mort : la crainte que cette petite ne se pâmât de douleur fit que les religieuses la prièrent de se priver de cette consolation. Elle lui apparut donc, mais avec des particularités telles, que le confesseur aussi bien que les Mères les plus anciennes ne voulurent pas d'abord ajouter foi au récit de l'enfant. Elle s'avisèrent alors, pour s'en assurer, de lui faire souvent

répéter la même chose ; jamais l'innocente jeune fille ne se contredit en rien. De plus, elles la menacèrent d'un châtiment du ciel, si elle mentait dans une chose si grave ; alors la petite mit ses mains en croix sur sa poitrine et dit avec une candeur et une sincérité admirables : « Oui, ma Mère, la chose est comme je vous le dis. » La Bienheureuse défunte lui était apparue belle à merveille, et ornée de cette gloire dont nous avons déjà parlé. Comme sur le conseil d'une religieuse, l'enfant demandait à sa tante la permission de détacher une main de son corps vénéré, Sœur Madeleine répondit que ses restes ne seraient plus qu'os et poussière, quand on les transférerait ailleurs. Elle ajouta ces paroles, que cette innocente, laquelle s'appellait Porcia, retint et rapporta fidèlement : « On dit qu'après mon départ de ce « monde, le monastère tombera en ruines ; il n'en sera pas ainsi. Tout « au contraire ; j'obtiendrai de mon Sauveur que tout progresse de « mieux en mieux. » Ces paroles remplirent de consolation les religieuses, qui ne pouvaient assez bénir Dieu de la gloire de leur Mère, et de ce qu'il lui plaisait mettre le comble à sa louange par la bouche de cette petite fille.



LE MÊME JOUR

12.. — Le livre des *Vies des Frères* fait mémoire d'un saint religieux, reçu dans l'Ordre par le B. Jourdain. Poussé par un sentiment de pieuse curiosité, ce Frère s'était mis à observer et à écouter le Bienheureux pendant qu'il priait avec ferveur devant l'autel de la Sainte Vierge et qu'il redisait souvent et lentement : « *Ave Maria*. » Maître Jourdain l'ayant surpris lui dit : « Qui êtes-vous ? » Il répondit : « Je suis votre fils Berthold. » — « Allez, mon fils, vous reposer. » — « Non, mon Père saint ; je veux savoir quelle prière vous faisiez tout à l'heure. » Le Bienheureux se mit alors à lui expliquer sa manière de prier, et spécialement comment il adressait à Marie cinq Psaumes ou Hymnes qui commencent par les lettres de son nom. Il récitait l'*Ave Maris Stella* ; le *Magnificat* ; le psaume 119 : *Ad Dominum* ; le psaume 118 : *Retribue* ; le psaume 125 : *In convertendo*, et le psaume 122 : *Ad te levavi*. A la fin de chacun, après le *Gloria Patri*, il récitait l'*Ave Maria*, en faisant une génuflexion.

Ce religieux, extrêmement édifié de la piété et de la bonté de son aimable

Père, ne manqua pas de profiter de cet exemple et contribua à augmenter l'honneur de Marie en propageant une si dévote pratique. — (*Vitæ Fratrum*, 3^e part., ch. 23.)

.... — Dans le même livre on lit qu'un Frère de la Province de Pologne permit un jour, sans motif suffisant peut-être, à deux Frères, qui voyageaient avec lui, de manger de la viande. La nuit suivante, s'étant assoupi, il vit le démon entrer dans la chambre, où il était couché. Il lui demanda ce qu'il cherchait : « Je viens voir les Frères, qui ont mangé de la viande, » répondit-il. Le Frère reconnut par là sa faute, et écrivit lui-même ce fait au B. Humbert, alors Maître général de l'Ordre. — (*Vitæ Fratrum*, 4^e part., ch. 18.)

.... — Il y avait au couvent de Santarem, en Portugal, un Frère nommé MARTIN qui prit l'habit de l'Ordre avec l'évêque de Lisbonne, dont il était chapelain. Le Dieu tout-puissant voulant le retirer de ce monde, lui envoya une fièvre continue. « La veille de l'Ascension, comme je visitais les malades, raconte le B. Gilles, il m'appela en poussant un grand cri et me dit : « Frère Gilles, je mourrai demain. » Puis, levant les yeux et les mains au ciel, il ajouta : « Seigneur Jésus-Christ, je vous rends grâces de ce que je quitterai « cette terre le jour de votre Ascension, où j'ai toujours goûté plus de joie que « dans les autres fêtes. » Pour moi, considérant qu'il ne devait pas en être ainsi selon les lois de la nature, surtout parce qu'il avait encore des forces et qu'il se levait du lit, je lui répondis qu'il ne mourrait qu'après sept jours ; mais il m'assura fermement le contraire. Le lendemain, après avoir reçu pieusement les sacrements devant la communauté en prières, il monta, en effet, vers le Christ, comme il l'avait prédit. » — (*Vitæ Fratrum*, 5^e part., ch. 3.)

126. — Au couvent de Saint-Augustin de Padoue, décéda en haute opinion de sainteté le V. P. GUI, l'un des premiers religieux de cette maison. Il s'attira si heureusement les cœurs de tous les habitants, que ceux-ci s'empresèrent à l'aider dans la construction de l'église et du couvent. Au mois d'octobre 1226, Fr. Gui remplissait la charge de Prieur, et c'est à sa requête et à celle du Fr. Martin, Prieur de Venise, que l'évêque Jourdain bénit la première pierre de l'église Saint-Augustin. — (Pio, *Della Progenie*, II, ch. 33 ; Mamachi, *Annal. Ord. Præd.*, I, 654.)

1290 — A Brive, diocèse de Limoges, le V. P. JEAN RIGAUT, religieux de grande vertu et d'un détachement si parfait, que, même en voyage, il refusait de se servir d'un petit sac pour porter ses livres. Il fut fait Visiteur

de plusieurs couvents de sa Province de Toulouse au Chapitre de Limoges, en 1253, et mourut Prieur, à Brive, durant les fêtes de la Pentecôte de l'année 1290. — (Bernard Gui.)

13.. — Dans le célèbre couvent de Metz, mémoire du V. P. SIMON FACHENEL, également recommandable par la noblesse de sa naissance et sa persévérance dans l'évangélisation des campagnes. Il fut nommé Prieur en 1310. La troisième année de sa charge il recevait à Metz le Chapitre général sous le R^{mo} P. Bérenger de Landorre, et le Chapitre de la Province immédiatement après sous le V. P. Hervé Nédellec, Provincial de France.

Après sa mort on grava sur sa tombe l'épithaphe suivante :

*Vir bonus, sed vix talis reperitur in orbe,
Exhilarans etiam ruralia pectora verbis.*

(Mémoires de Metz.)

1315 — Au même couvent les VV. PP. JACQUES DE LA CROIX, JEAN-JACQUES ROBERT et JEAN BLANCHERON, lesquels, après avoir renoncé aux avantages de leur illustre naissance, se rendirent les dignes imitateurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les héritiers de sa gloire (1315). — (Mémoires de Metz.)

1520 — A Sainte-Marie sur Minerve, Rome, le V. P. ZENOBIO ACCIAJUOLI, noble Florentin et fameux orientaliste, attiré dans l'Ordre par les exemples et les prédications de Jérôme Savonarole. Ce grand religieux était si versé dans l'Ecriture et les Pères, que S. Jérôme et S. Augustin semblaient revivre en sa personne. Il consacra son vaste savoir au service de la religion, et nous lisons dans la préface de sa traduction d'un traité d'Eusèbe contre Hiéroclys, qu'il dédia à Laurent de Médicis, « que c'est le « premier fruit de ses études depuis son entrée dans l'Ordre de Saint-« Dominique, dont la profession spéciale, dit-il, est de ne négliger rien de « ce qui peut contribuer à la défense de la foi catholique. »

Son principal travail fut la traduction des œuvres de S. Justin le Martyr, de Théodoret, et d'Olimpiodore sur l'Ecclésiaste. Il reçut de Léon X la haute distinction de Préfet de la Bibliothèque Vaticane, qui le mit à même de poursuivre ses recherches favorites et de cultiver de plus en plus les littératures grecque et hébraïque.

Il publia en outre un Eloge de la ville de Rome, de nombreuses Lettres à Pic de la Mirandole, son ami, des Sermons et des Odes adressées au pape Léon X. La mort l'arracha à ses études, l'an 1520. Le V. Père était dans la cinquante-huitième année de son âge. — (Echard, II, 44.)

1526 — En la Province du Mexique les VV. PP. VINCENT DE SAINTE ANNE, JACQUES DE SOTOMAJOR, PIERRE DE SAINTE MARIE et JUST DE SAINT-DOMINIQUE, débarqués des premiers en Amérique pour éclairer ce Nouveau-Monde des lumières de la foi. Malheureusement les fatigues du voyage, et celles des débuts de leur apostolat, jointes à l'inclémence du climat, ne leur permirent pas de travailler longtemps à l'établissement de la religion. — (Davila, I, introd.).

1610 — En Amérique, dans l'île de Porto-Rico, l'illustrissime évêque PHILLIPPE VASQUEZ, profès du couvent de Cuzco au Pérou. Etant passé en Espagne, ce V. Père fut élu Recteur du célèbre collège de Saint-Thomas à Séville. Il y parut orné de si belles qualités, qu'on ne tarda pas à le désigner pour le siège épiscopal de Porto-Rico. C'était en effet un homme accompli : modeste, pieux, savant, possédant à un haut degré les vertus indispensables aux évêques du Nouveau-Monde, si souvent en butte aux attaques passionnées des gouverneurs du pays. Notre digne Prélat n'échappa point aux persécutions de ce genre, dont il eut beaucoup à souffrir pendant qu'il ne visait qu'à s'acquitter de sa charge pastorale pour la plus grande gloire de Dieu. Il succomba sous le poids des mauvais traitements qu'il endurait en défendant son troupeau. Dénudé des biens de ce monde, il légua à son église pour héritage le trésor d'une mémoire sans tache et d'une vie chargée de mérites et de bonnes œuvres. — (Mélendez, I, 608.)

1651 — Dans la Province de la Nouvelle-Ségovie, aux Philippines, mourut le V. P. LUC GARCIA, à l'âge de soixante-six ans, et après trente-six années de ministère dans ces îles. Plusieurs fois Vicaire provincial en cette mission, puis envoyé à l'île Formose, il se concilia partout l'amour affectueux de ses Frères et le respect des indigènes aussi bien que des autorités espagnoles. Après avoir été recteur du collège de Saint-Thomas à Manille, le V. P. Luc Garcia repartit pour la Nouvelle-Ségovie, où il trouva bientôt le terme de ses labeurs apostoliques en 1651. — (Advarte, II, 247-248.)

1685 — A Albi mourut le vertueux Frère convers LOUIS CROISSON, modèle de ferveur et d'observance régulière. Même dans la plus extrême vieillesse et accablé d'infirmités, il ne consentait qu'avec peine à rompre l'abstinence. Quand son âge avancé ne lui permit plus de vaquer à ses travaux habituels, le bon Frère s'en dédommagea en passant la plus grande partie de son temps à l'église. La nuit, il se levait une heure avant les autres pour faire oraison et éveillait exactement la communauté à Matines ; puis, le matin venu, dès quatre heures, il arrivait encore le premier à la méditation commune.

Il aimait fort tendrement les pauvres, auxquels il distribuait chaque jour les aumônes de la maison ou celles qu'il quêtaït lui-même à leur intention.

Frère Louis traitait rudement son corps, et dans sa profonde humilité, n'acceptait que les vêtements déjà usés par les autres. S'il goûtait toujours avec délices les entretiens spirituels et honorait assidûment Marie par la récitation du Rosaire, ses pratiques de piété ne l'empêchaient pas de s'occuper des devoirs de sa condition. Jamais on ne le vit oisif. Enfin, brisé par ses quatre-vingts ans et se sentant défaillir, il demanda les derniers Sacrements, reçut à genoux le Saint Viatique, et, muni du pain des forts, entra dans la joie de son Seigneur l'an 1685.

La ville entière s'émut à la nouvelle de cette mort : chacun voulant contempler la dépouille mortelle de ce juste, lui faire toucher des chapelets ou emporter comme reliques une parcelle de ses habits, qui furent coupés en morceaux. — (*Mémoires d'Albi.*)

155. — Au monastère de Sainte-Anne, à Leria, en Portugal, la V. M. CATHERINE DE L'EVANGÉLISTE, laquelle soutint dignement, par son exemple et sa prudente direction, la haute perfection que les fondatrices avaient introduites dans ce pieux sanctuaire. A sa mort, on entendit les démons pousser des cris de rage, en voyant cette âme si pure prendre une des places qu'ils avaient perdus par leur malice.

Au même monastère, la V. M. ANNE BRANDOA, religieuse de grande oraison, toujours unie à Dieu et singulièrement dévote à Saint Dominique et à Saint François. On tient pour certain que ces deux illustres Patriarches l'assistèrent à son dernier passage et conduisirent son âme en Paradis. — (Sousa, 2^e part., VII, ch. 14.)

16.. — A Rome, au monastère de Sainte-Madeleine, les VV. Sœurs MADELEINE et VICTOIRE. La première vécut dans une grande ferveur qui lui mérita d'être souvent visitée par Notre-Seigneur et une fois même consolée par les paroles tombées des lèvres de son crucifix. Si vif était son désir de voir Dieu qu'il suffisait pour la réjouir dans sa dernière maladie de lui dire qu'elle ne s'en remettrait pas. Quand elle sentit que le vase fragile de son corps allait enfin se rompre, elle demanda les derniers sacrements. Au moment de la cérémonie, le démon lui apparut sous une forme hideuse ; mais sans s'émouvoir aucunement, Sœur Madeleine l'invectiva avec mépris : « Eh ! « quoi, petit négrrillon, lui cria-t-elle, es-tu si peu de chose ? » Puis elle se fit apporter un christ vénérable, conservé au noviciat, et mourut ainsi dans le baiser du Seigneur.

Sœur Victoire, sa compagne, conformément à son beau nom, triompha du démon, du monde et de la chair. D'une nature singulièrement pacifique, elle eut une part glorieuse à la bénédiction des enfants de Dieu. Jamais un

mot capable de contrister les Sœurs ne s'échappa de sa bouche. Elle vivait dans un profond recueillement : mais sa douceur et sa patience se manifestèrent surtout dans ses maladies, dont elle ne témoignait ni chagrin ni inquiétude. L'espérance de la béatitude occupait tellement son cœur qu'elle ne cessait de répéter ces paroles : « Je veux aller en Paradis; je veux aller « en Paradis ! » Une heureuse mort lui en ouvrit les portes vers l'année 1600. — (Jean de Sainte-Marie, *Saintes*, II, 738.)

1663 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Douai, mourut la vertueuse Sœur COLOMBE DE SAINT-ANTONIN. Elle s'y consacra au service de l'Epoux des vierges, à l'âge de dix-sept ans. Dès qu'elle se vit revêtue de l'habit de S. Dominique, elle conçut une haute idée de sa vocation et s'appliqua soigneusement à imiter les vertus du saint Patriarche. Son zèle pour le culte divin, sa vigilance à chanter les louanges de Dieu avec la modestie et la gravité convenables, son assiduité et sa promptitude au travail l'ont rendue singulièrement recommandable. Elle eut toujours en grande vénération la sainte loi du silence, ne disant rien d'inutile, évitant avec soin les occasions de parler mal à propos, avertissant charitablement les Sœurs portées à violer ce point des Constitutions, et se retirant même pendant la récréation pour vaquer à la prière ou orner les autels.

Cette V. servante de Dieu se signala encore par une tendre charité pour ses Sœurs et par une vie si pénitente que durant l'espace de vingt-huit ans, elle ne s'appuya jamais la tête en prenant son sommeil, pas même en temps de maladie. Elle mourut comme elle l'avait souhaité, pendant l'Octave du Saint-Sacrement, le 25 mai 1663, à l'âge de cinquante-six ans, après en avoir passé vingt-huit en Religion. — (*Mémoires de Douai.*)





XXVI MAI

*Le B. ANDRÉ FRANCHI,
Evêque de Pistoie(*).*

(1338-1400)

PAR sa naissance, le Bienheureux André appartient aux plus illustres familles de la ville de Pistoie, celle des Boccagni et celle des Franchi, dont il garda le nom. Lorsque jeune encore, il se présenta au couvent des Frères-Prêcheurs pour embrasser la vie religieuse, il fut reçu avec d'autant plus de joie et de consolation qu'il y venait après cette peste effroyable des années 1347 et 1348, dont les Ordres religieux ne purent réparer les ravages qu'après bien des travaux et des peines et une longue suite d'années.

Le jeune André fut du nombre des novices qui, au milieu de ces ruines, restèrent vaillants et ardents au bien. Il se montra très exact observateur de la Règle, et s'adonna avec une égale ardeur à l'étude des lettres ; par cet heureux mélange de la sainteté et de la science, il se conserva toute sa vie dans une admirable innocence et pureté, devint un théologien consommé et un prédicateur des plus apostoliques de son temps. Fort assidu à l'oraison, il passait plusieurs heures à genoux au pied du crucifix, immobile comme une colonne, tout absorbé dans la pensée du Mystère de notre Rédemption. Il se

(*) *Diario*, III, 295 ; Echard, I, 717, etc.

montra en outre très dévot à la Sainte Vierge et à la naissance du Sauveur.

Le V. Père s'employait depuis plusieurs années à la prédication, et pour aider les autres à s'acquitter utilement du même ministère, il avait composé deux recueils de sermons, l'un pour le Carême, et l'autre pour les fêtes des Saints, lorsqu'à l'âge de quarante-deux ans, il fut élu évêque de sa ville de Pistoie, et confirmé à la prière du clergé par le Pape Urbain VI (1378). Il entreprit sans retard avec zèle et avec une vigilance toute pastorale la réforme de son diocèse; mais surtout il gagna les cœurs de tous, séculiers et ecclésiastiques, par son exemple. Il n'avait rien changé à sa première façon de vivre, portant toujours modestement l'habit de son Ordre, ainsi qu'on le voit dans quelques tableaux qu'il fit peindre, et nommément dans une Cène, qui se conserve au palais épiscopal.

Gardant la sainte coutume qu'il avait prise en Religion, il assistait assidûment aux Heures de l'Office divin à la cathédrale. Jamais il ne négligea le devoir de la prédication, il parlait souvent au peuple dans les églises, parfois même sur la place publique; nombre de personnes, touchées de ce zèle se convertissaient et changeaient de vie entièrement. Il organisa une compagnie de Pénitents blancs, à l'imitation de ceux qui se trouvaient déjà dans les cités de Gênes, Finale, Sarzana et ailleurs. Il leur donna pour patron le saint Crucifix de Ripalta, qu'il porta lui-même en procession par la ville, le transférant du lieu où il était en la dévote chapelle, qui lui fut assignée depuis; et Dieu, pour autoriser la piété de son serviteur, fit quantité de miracles, qui rendirent cette sainte image de plus en plus recommandable. Afin d'en conserver toujours la mémoire, il ordonna que chaque année, le 2 mai, cette compagnie de Pénitents célébrerait avec solennité la susdite translation.

Le V. Père divisait le revenu de son Église en trois parts, l'une pour son entretien, lequel était très simple et très modeste, la seconde pour les réparations des églises, et la troisième pour les pauvres. On lui doit la plus grande partie de l'évêché, et quelques autres beaux édifices, qui servent autant à la décoration qu'à la commodité de ce palais. Il y éleva une magnifique chapelle à l'honneur de S. Nicolas de Myre, auquel il était très dévot, et dont il imitait soigneusement les vertus. Il alloua une somme considérable à la communauté des Prêtres du Saint-Esprit, avec obligation de solenniser tous les ans la fête de l'archange S. Michel, qu'il avait pris également pour son

patron particulier. Enfin il laissa au couvent de Saint-Dominique une rente pour la solennité annuelle de la fête du glorieux Patriarche.

Tant de dépenses, eu égard au revenu de son église, sembleraient avoir tout absorbé, sans lui laisser aucun moyen d'assister les pauvres. Cependant il distribuait des aumônes avec profusion, non seulement aux nécessiteux de son diocèse, mais à ceux du dehors. Le palais épiscopal était ouvert à tous les pèlerins et étrangers ; il leur lavait les pieds, et les servait à table avec tant d'humilité, de dévotion et de charité, qu'il mérita de rendre les mêmes devoirs à Jésus-Christ, notre Sauveur, qui lui apparut sous la forme d'un pèlerin. Il visitait les pauvres dans les hôpitaux, leur rendant toute assistance spirituelle et corporelle, et montrait la même bonté pour les orphelins, les abandonnés, prodiguant à tous les attentions du plus tendre des pères.

Ange de paix dans une cité déchirée trop souvent par la guerre civile, le B. André ne cessait d'employer toute son influence pour calmer les esprits. L'estime de sainteté, qu'il s'était acquise parmi son peuple, décida enfin les deux partis à remettre entièrement leurs intérêts entre ses mains, avec promesse de s'en tenir absolument à ce qu'il ordonnerait.

Un habitant refusa seul de se rendre aux prières de son évêque ; mais il porta bientôt le châtiment de son insolence, car le B. Prélat, s'étant retiré tout affligé de l'obstination de cet homme, pria Notre-Seigneur qu'il lui plût de le châtier pour le ramener au devoir. Sa prière fut exaucée ; à l'instant, ce perturbateur du repos public devint paralytique d'une main. Cet accident réveilla dans son cœur des sentiments de foi et de repentir, il s'excusa près du Bienheureux et jura d'accepter l'arbitrage. A la prière du P. André, Dieu lui rendit alors l'usage de sa main, et les affaires furent réglées avec tant de prudence que tout le monde demeura satisfait.

Bien qu'il travaillât avec un tel fruit au gouvernement de son diocèse, le Bienheureux ne laissait pas de regretter le temps où il se livrait, comme simple religieux, au ministère apostolique. Aussi, après vingt-trois ans de labeurs, il renonça volontiers à son évêché, et se retira dans son couvent. Il est même très remarquable qu'il ne voulut se réserver aucune pension et ne demanda point d'autre traitement que celui de la communauté. Dieu sembla lui avoir inspiré cette renonciation pour lui donner le moyen de se disposer plus saintement à sa mort, qui arriva un an après. Il passa les trois

premiers mois tout adonné à la méditation et contemplation des choses célestes. Mais au quatrième mois, il fut atteint d'une longue et fâcheuse maladie, qui, consumant peu à peu ses forces et purifiant sa patience comme l'or dans le creuset, le rendit enfin, après neuf mois de souffrances, digne de la gloire éternelle, le 26 mai 1400. L'évêque de Pistoie, son successeur, présida les obsèques qui furent très solennelles et honorées par la présence du clergé et de toutes les communautés de la ville. Le Père Général de l'Ordre, le B. Raymond de Capoue, s'y trouva présent, et le P. Antoine de Pistoie, célèbre prédicateur, prononça l'oraison funèbre. Le corps fut mis dans un beau sépulcre de marbre que son frère, protonotaire apostolique et prévôt de l'Eglise de Prato, lui fit dresser au côté gauche du transept, dans notre église de Saint-Dominique. On y lisait cette inscription :

*Antistes, plebem qui rexit Pistoriensem,
Andreas, vitæ cunctis exemplar honestæ,
Et pius, et mitis, divino dogmate clarus,
Hâc sub mole jacet. Sed mens super astra volavit.
Annus millenus quadringentenus in urbe
Tunc maii bis dena dies et sexta fluebant.*

Il demeura en cette place jusqu'à l'an 1613. Nos Pères, voulant alors réparer leur église, furent contraints de transporter le saint corps en quelque endroit plus commode. Mais le 11 janvier, quand ils se furent mis en devoir d'ouvrir ce beau sépulcre, plusieurs prodiges vinrent encourager la dévotion que le peuple et les religieux avaient portée au V. Père. Une brillante étoile parut descendre du ciel et se reposer sur notre église. Plusieurs religieux et séculiers furent témoins de cette merveille. De plus, lorsqu'on souleva la pierre de marbre qui recouvrait le corps saint, il s'en échappa une odeur céleste, qui se répandit en un instant à travers l'église et le couvent. Le corps fut trouvé aussi entier, aussi bien conservé que si on l'eût enterré le jour même. Reconnaissant l'intervention divine, les religieux transférèrent les pieuses dépouilles à la sacristie, et c'est là que depuis on les vénère avec le plus profond respect.

Deux des principaux gentilshommes de la ville furent délégués à Rome près du Général de l'Ordre. Ils devaient lui demander de poursuivre avec eux la béatification et la canonisation du B. André. Mais ces démarches n'eurent pas pour lors de résultat. Depuis cette époque, le culte s'est perpétué, des miracles ont de nouveau pro-

voqué la piété des fidèles et le pape Benoît XIII a dressé une statue au Bienheureux dans la chapelle de Saint-Dominique à la Minerve. Le couvent de Pistoie conserve toujours le corps intact du saint évêque, qui jouit de la vénération publique en attendant que le Saint-Siège ait confirmé son culte immémorial.



La V. Sœur GERTRUDE DE SAINT-HYACINTHE

*Converse du monastère du Tiers-Ordre,
à Toul, en Lorraine (*)*

(1657)

MATTAINCOURT, petite ville de Lorraine, théâtre du zèle et des vertus du B. Pierre Fourrier, vit naître la V. Sœur Gertrude, de parents pauvres, mais dociles en tous points aux enseignements de ce saint prêtre. C'était vers l'an 1607. Avant sa naissance, l'enfant avait été vouée à la Sainte Vierge par sa pieuse mère, et ses jeunes années furent dignes de cette consécration à la Reine des Anges. Plus tard, l'une des premières paroles qui s'échappèrent de son cœur innocent au sujet de ses projets d'avenir, exprimaient un désir sublime de perfection : « Je veux être la servante des servantes de Dieu », désir, qui fut comblé dans la suite, quand elle reçut l'habit de Sœur converse dans un monastère.

Les parents de Gertrude, peu favorisés, nous l'avons dit, des biens de la fortune, la confièrent à l'un de ses oncles, bénéficié dans la ville de Toul. Elle y demeura longtemps, mais se trouva soumise à de rudes épreuves de la part de ses proches et de son oncle lui-même, qui ne pouvaient souffrir qu'elle s'adonnât de si grand cœur à la dévotion. Elle jeûnait souvent, prenait de fréquentes disciplines, portait la haire et le cilice, visitait surtout les hôpitaux pour servir les malades, assister les moribonds ou ensevelir les morts. Comme le

(*) *Mémoires de Toul.*

divin Maître, son modèle, Gertrude s'efforçait de passer partout en faisant le bien. Quantité de soldats blessés ayant été amenés à Toul, et les premières fondatrices du monastère des Sœurs du Tiers-Ordre se signalant près d'eux par leur héroïque charité, la sainte jeune fille se joignit à elles et s'acquitta des mêmes devoirs, avec la diligence et l'émulation d'une âme qui aime Dieu parfaitement et le prochain plus qu'elle-même.

Dans ses longues oraisons, elle s'offrait incessamment à Dieu, pour être sa très humble servante. Un jour, en l'église collégiale de cette ville, Notre-Seigneur lui apparut chargé d'une croix, qu'il lui posa sur les épaules, lui faisant connaître que, prédestinée à une grande gloire, elle devait être associée aussi à ses souffrances. Une autre fois, priant devant un tableau qui représentait le Portement de la croix, elle ouït une voix intérieure, qui lui disait : « Ma fille, donne-toi à moi. » Elle répondit : « Seigneur, je ne désire rien autre ; je me donne toute à « vous. » — « Non, répliqua cette voix, tu te réserves quelque chose, « qu'il faut que tu me donnes. » Alors elle fit réflexion à l'affection très tendre qu'elle portait à son frère, et elle résolut d'y renoncer. Ce ne fut pas sans peine tout d'abord ; mais, dans la suite, elle y fut contrainte, ce frère ayant conçu de l'aversion pour elle, à cause de ses pratiques de vertu, et du dessein qu'elle avait de devenir simple religieuse.

L'amitié qu'elle avait contractée avec nos premières Sœurs du Tiers-Ordre excita en elle le désir de se mettre de leur compagnie en l'humble qualité de converse. Ses parents s'y opposèrent absolument ; pressée de l'Esprit du Seigneur et n'ayant jamais pu les fléchir, elle s'enfuit de leur maison, pour être fidèle à l'appel divin. On ne saurait croire combien cette sainte et généreuse action déplut à ses parents, lesquels, pour s'en venger, la désavouèrent pour leur fille. Elle ne perdit pas courage, disant, pleine de confiance, comme le Roi Prophète : « Mon père et ma mère m'ont abandonnée ; mais le Seigneur « m'a reçue. » Elle fut des premières qui prirent la clôture et elle remercia de tout son cœur la Très Sainte Vierge de la faveur de la vocation religieuse.

Mais celle que cette Mère de miséricorde lui fit dans son année de probation ne fut pas moins remarquable. Le démon, cet envieux de tout bien, la tenta si violemment de quitter l'habit, qu'elle succomba enfin à ses suggestions et qu'elle se prépara secrètement à partir de nuit par un certain endroit, qu'elle avait examiné. L'heure de l'exé-

cution de ce mauvais dessein étant arrivée, elle voulut cependant dire adieu à une statue de la Sainte Vierge, qu'elle-même avait apportée dans la maison. Elle s'y arrêta, mais si longtemps, qu'elle s'y endormit. Pendant ce sommeil, il lui sembla voir la Sainte Vierge qui lui reprochait son inconstance et son infidélité. La confusion, qu'elle en reçut, lui donna le repentir de sa faute, et elle en demanda pardon avec larmes, promettant à Marie de vivre et de mourir dans la sainte Religion. Néanmoins elle eut encore grand besoin de sa protection particulière, car les religieuses, craignant qu'elle n'eût pas assez de santé pour supporter le travail des Sœurs converses, faisaient beaucoup de difficulté pour la recevoir à la profession. Mais Dieu la voulait à son service, et désirait montrer en sa personne qu'une bonne volonté dans un corps infirme vaut plus qu'une constitution forte et robuste dans un cœur sans énergie. La communauté lui donna ses suffrages, et, le noviciat terminé, Sœur Gertrude prononça joyeusement ses vœux.

On l'appliqua d'abord à la pharmacie et au service des malades ; tout infirme qu'elle fût, elle exerça pendant vingt-deux ans ces deux offices avec une charité et une ferveur incroyables. Souvent elle passait les nuits entières auprès des malades, les consolant comme une mère, et les assistant dans les nécessités les plus rebutantes avec un soin qu'on ne pouvait assez admirer. Elle se trouvait parfois si faible, qu'à peine pouvait-elle se soutenir ; mais, à la moindre plainte de quelque infirme, on la voyait debout et courant à son lit pour lui rendre le service désiré. D'autres fois, portant le dîner aux malades, peu s'en fallait qu'elle ne restât en chemin ; s'en prenant alors à elle-même : « Quoi, se disait-elle, tu voudrais faire la malade et la « paresseuse, lorsque tes Sœurs ont besoin de toi ! Non, il n'en sera « pas ainsi. » Et, s'excitant par ce reproche, elle reprenait sa charge et continuait son travail. Les Sœurs la voyant si prompte à les secourir, lors même qu'elle était actuellement malade, lui disaient agréablement : « Il semblait naguère, ma Sœur, que vous alliez mourir, et « maintenant il ne paraît pas que vous ayez la moindre infirmité. » — « C'est, répondait-elle du même ton, que mon corps voulait faire « le malade ; mais il faut lui apprendre à servir. »

Elle avait une dévotion toute particulière à l'Enfance de Jésus-Christ, notre Sauveur, et aux Mystères de la Passion ; et dans les jours où la sainte Eglise les célèbre, elle en était tellement pénétrée ou de tendresse ou de compassion, qu'on la voyait toute baignée de larmes

et dans un recueillement profond. Comme elle se plaignait un jour du grand travail qu'on lui imposait, nonobstant ses infirmités, Notre-Seigneur lui apparut, sous forme d'un enfant de douze ans, couronné d'épines, et portant une lourde croix : « Pourquoi te plains-tu, lui dit « le divin Maître, puisque je te donne la force de faire en tes maladies « plus que les autres en santé ? » A ces paroles, elle se prosterna à ses pieds, lui demandant pardon de sa faute, et jamais plus elle ne se plaignit de rien. Son plus grand plaisir était de se tenir devant le Très Saint Sacrement et l'autel de Marie. Elle honorait sainte Catherine de Sienne comme sa spéciale patronne, et un jour qu'elle éprouvait de grandes peines intérieures, elle ouït cette Sainte séraphique la consoler et lui dire de ne faire aucun cas de ce trouble. Cette parole lui donna une paix qu'elle ne perdit jamais de sa vie. Elle attira à son monastère la V. S. Anne de l'Assomption, par une neuvaine qu'elle fit à l'honneur de la même Sainte (1). Parmi tous les Saints de l'Ordre, elle aimait particulièrement S. Hyacinthe, dont elle portait le nom. Déjà, dans l'état séculier, elle en avait reçu plusieurs grâces ; elle en ressentit les mêmes bons offices dans la Religion. Une fois, étant alitée et toute triste de ne pouvoir travailler comme à son ordinaire, elle se recommanda au Saint, qui lui apparut avec saint Augustin, et la guérit si parfaitement qu'elle se leva aussitôt, au grand étonnement des autres malades. Ces sortes de guérisons lui sont arrivées plusieurs fois. Elle était aussi fort dévote à S. Cosme et à S. Damien, auxquels elle ne demanda jamais rien pour la santé des Sœurs sans être exaucée.

Souvent, se trouvant accablée de travail, elle allait se jeter aux pieds de la supérieure, et elle la priait de lui enjoindre par obéissance de demander à la Sainte Vierge les forces nécessaires pour ses emplois. Comme cette obéissance n'avait rien que de saint, la Prieure la lui donnait facilement ; et l'une et l'autre avaient la consolation de voir par des effets miraculeux l'estime que la Mère de Dieu, la plus obéissante de toutes les créatures, faisait de cette divine vertu. Notre Sœur la possédait en un parfait degré, considérant, par une foi vive, la personne de Jésus-Christ en celles de ses supérieures. Le trait suivant en est une preuve manifeste. Elle était, comme nous avons dit, sujette à de grandes infirmités, et son estomac ne pouvait souffrir que du pain bis et de l'eau pure. La Prieure, voulant l'obliger à

(1) Voir au 6 février.

manger comme les autres, à partir de la fête de Pâques, lui dit d'aller au réfectoire et de dîner comme ses Sœurs. L'humble Sœur obéit, et dîna les deux premiers jours, mais avec de tels soulèvements d'estomac qu'elle endura le martyre. Jamais toutefois elle ne songea à violer le commandement de sa supérieure. Cependant Dieu, voulant tirer sa gloire de ses souffrances et infirmités, lui dit par deux fois dans le fond de son cœur de demander la permission de vomir. Elle la demanda, et la Prieure ayant accédé à son désir, elle eut des crises durant huit heures de suite avec des efforts si violents, qu'elle en pensa mourir.

Ce mal d'estomac était sa maladie ordinaire. Elle ne pouvait prendre aucun remède et lorsque la Mère Prieure l'y obligeait, elle répondait avec une humble douceur : « Ma Mère, cela me fera mal. » A quoi la Prieure répliquait : « Ces remèdes soulagent bien les autres ; « pourquoi, chez vous, n'auraient-ils pas la même efficacité ? » L'obéissante fille prenait alors ce qu'on lui donnait, et, aussitôt après, son mal augmentait. Elle disait que le meilleur remède qu'on pût lui donner, c'était de la laisser souffrir. Parfois, elle éprouvait, durant près de vingt-quatre heures, des douleurs atroces qui, loin de lasser sa patience, ne parvenaient pas même à altérer les traits calmes et doux de son visage.

Une vie si étrange fit craindre à quelque obsession du démon ; et la Mère Prieure la soumit à de grandes épreuves, la faisant à dessein mépriser et rebuter, enfin examiner par trois docteurs des plus éclairés qu'il fut possible de rencontrer. Ils ne trouvèrent en cette Sœur qu'une sainteté très solide. Parmi les causes de toutes ces souffrances inexplicables, il y en avait une qui montre bien la piété de Sœur Gertrude, la charité envers les âmes du Purgatoire. Plusieurs personnes sont venues de ce lieu de douleur implorer son secours, et, après en avoir ressenti les effets, sont revenues la remercier. Il était visible qu'il y avait de l'extraordinaire et du divin dans ses souffrances, et que Dieu permettait cet état pour mieux faire éclater la force de sa grâce dans un sujet si faible. De son propre aveu, plusieurs mois se passèrent sans qu'elle pût dormir seulement deux heures par nuit.

Les consolations du ciel suppléaient avantageusement aux afflictions et abattements de la nature. Elle en était inondée, surtout aux approches des fêtes des Saints, qu'elle honorait particulièrement, et elle éprouvait des transports de joie et de dévotion toutes les fois

qu'elle devait recevoir la sainte communion. Le cerf altéré ne soupire pas plus ardemment après les fontaines d'eaux vives.

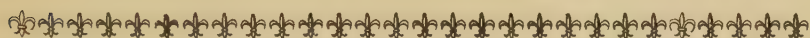
Souvent, la V. Sœur a connu par une lumière divine les sentiments intérieurs des personnes, et elle les avertissait des obstacles opposés par elles à leurs progrès dans la perfection. Elle prédit plusieurs événements qui se vérifièrent. Ainsi, elle assura à une novice qu'une de ses sœurs serait religieuse dans ce monastère, bien qu'alors elle en fût très éloignée, et qu'elle eût conçu le dessein d'entrer dans une autre maison.

Son grand amour pour Dieu lui faisait désirer ardemment la dissolution de son corps. Lorsque cette heure approcha, le saint Enfant Jésus lui apparut et lui dit que la maladie dont elle souffrait serait la dernière. Elle y languit beaucoup ; mais elle avait tellement l'habitude de la souffrance, que même alors elle se leva plus d'une fois pour servir les autres Sœurs malades. Ce fut seulement quatre ou cinq jours avant sa mort qu'on s'aperçut qu'elle portait une chaîne de fer à quatre ou cinq gros nœuds sur la chair. Depuis plusieurs années elle l'avait gardée, sans jamais la quitter. Ainsi cette âme parfaitement purifiée par les rigueurs de ses croix, grande en charité et riche en mérites, quitta la terre de son exil, pour aller à sa véritable patrie, dans les derniers jours de mai 1657, âgée d'environ cinquante ans.

Après sa mort, une religieuse de son monastère étant réduite à l'extrémité par une douleur de côté très aiguë, qui lui ôtait la respiration, Sœur Gertrude lui apparut la nuit en songe, et lui dit qu'elle ne mourrait pas de cette maladie, mais qu'elle en guérirait. Le lendemain la malade appela une de ses sœurs, pensionnaire dans la maison, et la pria de faire une neuvaine sur le tombeau de la défunte. La jeune fille la fit avec d'autres de ses compagnes, et au dernier jour la malade recouvra la santé.

Une autre, en semblable circonstance, ne sachant à quel Saint s'adresser, pour être soulagée, promit à la Sœur Gertrude, si elle lui obtenait la santé, d'écrire les Mémoires de sa vie et de ses vertus, pour le cas où on viendrait à les demander. On n'y pensait nullement pour lors ; car ce ne fut que six à sept ans après, que le projet de l'*Année Dominicaine* fut conçu et qu'on écrivit d'Avignon, où se trouvait pour lors le P. Souèges, pour avoir des Mémoires. Cette résolution de la Sœur lui fut salutaire ; car, dès le moment, ses douleurs s'apaisèrent entièrement. Quelques jours après, la même Sœur

doutant si c'était par les mérites de la Sœur Gertrude, qu'elle avait reçu cette guérison, et pensant en elle-même que, pour écrire de tels Mémoires, il fallait avoir des miracles, (en quoi néanmoins elle se trompait, puisque ce ne sont pas les miracles qu'on y recherche principalement, mais les vertus,) ses premières douleurs la reprirent avec plus de violence qu'auparavant, au point qu'elle poussait des cris perçants dans l'excès de ses douleurs. Elle renouvela sa promesse et guérit une seconde fois par les intercessions de cette Bienheureuse Sœur.



LE MÊME JOUR

124. — A Raguse, le V. P. JEAN DE NAPLES, homme apostolique et saint religieux, envoyé dans cette ville par le B. Jourdain, pour y fonder une maison de l'Ordre. Il remplit heureusement sa mission et plaça le couvent naissant sous le vocable de la sainte Croix, à la suite du fait que nous allons raconter. Un riche bourgeois de la ville, mais vivant dans l'inconduite, eut durant son sommeil une vision terrible. Devant lui se présenta Notre-Seigneur armé de sa croix, lui reprochant ses désordres et, d'un visage sévère, le menaçant de la damnation éternelle. Tout éperdu, cet homme se lève et court se jeter aux pieds du P. Jean pour lui faire l'aveu de sa vie scandaleuse. Aussitôt après sa conversion il bâtit pour nos Pères une magnifique église et un couvent placés par lui sous le vocable de la Croix, en souvenir de celle que portait Notre-Seigneur au moment de son apparition. Le V. P. Jean vécut à Naples dans la pratique de la plus étroite observance et mourut comme un saint. — (Théod. de Valle, *de Viris illustr. Prov. Regni*, p. 14.)

1302 — A Limoges, le vertueux Frère MARTIN BONEL, convers, natif du petit bourg de Saint-Lazare, sur les bords de la Vienne. Il prit l'habit de l'Ordre en 1242, à une époque où nos Pères de Limoges embaumaient la ville entière du parfum de leurs vertus. Ce digne Frère se rendit lui-même un religieux modèle et persévéra si fidèlement dans tous les devoirs de sa profession pendant les soixante années qu'il passa en Religion, qu'à sa mort on le déposa dans une tombe particulière sur laquelle on grava l'éloge de sa pieuse vie. — (Bernard Gui.)

1334 — A Tarente, l'illustrissime Père GEORGES DE CAPOUE, lequel signala sa grande piété et son érudition dans plusieurs emplois honorables, que les Supérieurs lui confièrent. Le Pape Boniface VIII le nomma ensuite archevêque de Tarente (13 novembre 1301). A cause de sa rare prudence et de sa dextérité remarquable dans la conduite des affaires les plus délicates, le V. Père eut l'honneur de siéger dans les conseils des rois de Naples, Charles II et Robert. Son église le posséda comme évêque durant trente-trois ans, après lesquels il mourut, plein de jours et de mérites, l'an 1334. — (Fontana, *Theatrum*, 102.)

1528 — Au monastère de Prouille, le V. P. HENRI NICOLAI, très digne Prieur de cette maison où il fit fleurir la sainteté, que notre B. P. S. Dominique y avait introduite. — (*Mémoires de Prouille*.)

153. — A Florence, les VV. PP. ZENOBIO DE MÉDICIS et SERVANZIO MINI, du couvent de Saint-Marc.

A l'époque de Savonarole, les Dominicains, qui peuplaient ce cloître illustre, étaient d'habiles maîtres de la vie spirituelle en même temps que d'éloquents prédicateurs. S. Philippe Néri fut placé de bonne heure sous leur direction et reçut d'eux à la fois la première culture de l'esprit et le premier lait de la dévotion. Il n'oublia jamais les religieux qui avaient formé son enfance. Plus tard, il aimait à dire aux Frères-Prêcheurs qu'il rencontrait à Rome : « Tout « le bien que j'ai fait durant mes jeunes années je le dois aux Pères de Saint-Marc de Florence. » Il nommait surtout avec de vifs sentiments de gratitude Fr. Zenobio de Médicis et Fr. Servanzio Mini. Et il aimait à raconter à leur sujet le trait suivant.

Ces deux saints religieux, liés d'une étroite amitié, avaient la pieuse habitude de se confesser l'un à l'autre, toutes les nuits, avant Matines. Le démon, envieux de cette grande pureté de cœur, vint une fois, deux heures avant l'Office, frapper à la porte du P. Zenobio et lui dit de se lever. Le bon Père, s'imaginant que l'heure était passée, se lève et accourt à l'église près du confessionnal. Il trouve le démon sous les traits de son ami, et pensant que celui-ci se tenait là pour recevoir sa confession, il se met à genoux et commence l'aveu de ses fautes. Mais à chaque accusation, le confesseur ne manquait pas de lui dire : « Ce n'est rien. » Déjà très surpris de cette façon d'agir si éloignée de celle qui avait été tenue jusqu'ici à son égard, l'humble Père ajoute encore une faute, qui lui paraissait plus notable. Même réponse que pour les autres : « Ce n'est rien. » Ce lui fut un trait de lumière, et soupçonnant une ruse de l'ennemi, il s'arma du signe de la croix et s'écria : « Ne serais-tu pas un démon d'enfer pour inventer de pareilles tromperies ? » Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite l'esprit du mal.

Tel est le témoignage que le saint fondateur de l'Oratoire nous a laissé de

la ferveur et de la piété de ces excellents religieux. Son historien nous apprend qu'il racontait souvent ce trait à ses pénitents, pour leur inculquer l'horreur des plus petites fautes. — (Bacci, *Vita S. Philippi*.)

164. — Au couvent de Saint-Isidore de Cartagena mourut, orné de mérites et de vertus, l'humble Frère JEAN ROBLEDÓ, convers, après s'être signalé toute sa vie par sa charité envers les pauvres et son ardente dévotion pour la Très Sainte Vierge. — (*Acta Cap. gen. Valent.* 1647.)

1654 — En Irlande, le martyr du V. P. HUGUES MAC' GOILL, de l'abbaye de Sainte-Croix, à Rathfran, comté de Connaught. La sainteté n'était pas, en lui, moins remarquable que la science ; ses supérieurs lui avaient confié la charge importante de Maître des novices. Le P. Hugues, modèle lui-même de toutes les vertus religieuses, était admirablement apte à inspirer aux enfants de saint Dominique l'amour de leur vocation. Les novices qu'il forma devinrent des religieux dont le zèle et le dévouement sont restés légendaires en Irlande. Mais quand de son noviciat paisible, où il vivait comme un autre saint Louis Bertrand, il apprit que plusieurs de ses Frères avaient succombé glorieusement dans la lutte, et qu'à Waterford on avait besoin de secours spirituels, il demanda instamment et obtint la permission de s'y rendre. Peu de temps après son arrivée il tomba entre les mains des puritains. La sentence de mort ne se fit point attendre. A l'heure suprême, le vénéré Père se conduisit en vrai Frère-Prêcheur. A l'exemple de tant de ses Frères martyrs et avec le zèle chevaleresque, qui forme l'un des caractères de son Ordre, il transforma en chaire de vérité l'échafaud lui-même. Les catholiques de Waterford, pour lesquels il s'était exposé et avait donné sa vie, lui firent de magnifiques funérailles. Les paysans du Mayo gardent pieusement le souvenir de l'abbaye de Rathfran et du pieux martyr. A peu de distance de Killala et tout près de la mer, se trouvent les ruines du couvent, qui fut jadis la résidence du Père Hugues Mac' Goill, et qu'avait construit, en 1274, pour les Dominicains, Guillaume de Burgh, connu sous le sobriquet de Liagh ou Chevalier Gris. Les catholiques entourent de vénération les ruines de ce qu'ils nomment « l'Abbaye », et le dimanche matin les vieillards et les infirmes, qui ne peuvent se rendre à la messe à cause de la trop grande distance qu'ils auraient à parcourir jusqu'à l'église paroissiale, se traînent comme ils peuvent à l'Abbaye de Rathfran pour égrener leur Rosaire dans cette enceinte sanctifiée par la prière et les vertus des saints. — (P. Reginald Walsh, *les Martyrs de la Province dominicaine d'Irlande*.)

1362 — Au monastère de Prouille décéda très pieusement la V. Sœur JEANNE MASSE, recommandable par sa tendre dévotion envers Marie et son assiduité à l'Office divin. Elle obtint la faveur de remplir la fonction de

chantre sept ans de suite : grâce qu'elle sollicita pour honorer les sept allégreses de la Très Sainte Vierge, bien que, d'après l'usage établi dans la maison, les officières fussent obligées de sortir de leurs charges après une année révolue.

Sœur Jeanne s'acquitta de son emploi avec tant d'exactitude et de piété qu'elle a mérité d'être rangée parmi les religieuses les plus ferventes de son siècle dans ce premier monastère de l'Ordre. Elle mourut en 1362. — (*Mémoires de Prouille.*)

1508 — A Evora, Portugal, la V. M. MECIA MARTIN, l'une des premières fondatrices du monastère du Paradis en cette ville. Elle y vécut dans une grande pauvreté et austérité, qui lui valurent les plus rares faveurs du ciel.

Une pieuse tradition nous apprend que l'on vénérât dans la maison une statue miraculeuse de la Vierge tenant son divin Fils dans ses bras. Il arriva par suite d'un accident que la main de l'Enfant Jésus fut brisée. Tout aussitôt il en sortit un sang vermeil dont la trace demeura longtemps visible sur la main de la Sainte Vierge. Ce prodige eut lieu pendant que la V. Mère brillait comme un astre parmi ses Sœurs. Elle prit place au firmament de l'Eglise, tout resplendissant de la gloire des Saints, en l'année 1508. — (Sousa, 3^e part., I, ch. 12, 13.)

16. . — A Catalayud, dans la Province d'Aragon, mémoire de la V. Mère BERNARDINE DE PALAFOX, femme d'éminente vertu, qui après avoir légué tous ses biens au monastère de cette ville vint s'y consacrer au service du Seigneur. Elle y soutint par sa vie angélique la perfection qu'elle voulait y voir fleurir, menant une vie si pénitente et si pauvre, que jamais elle n'eut de lit à son usage, sauf en temps de maladie, ni d'autre robe que celle qu'elle reçut à sa profession. — (*Acta Cap. gen. Mediolan.* 1622.)





XXVII MAI

*Le V. P. BARTHÉLEMY DE PAVIA,
Profès du Couvent de Valence, Espagne, (*)*

(1574)



CEUX qui comparent les réformes des Ordres religieux au coup de filet, que Jésus-Christ commanda à ses Apôtres après sa Résurrection, et qui amena tant de beaux et grands poissons, sans que néanmoins le filet se rompît, raisonnent très justement ; car on peut assurer que tout œuvre de ce genre est un coup de filet du céleste Pêcheur, lequel attire de la mer du siècle au rivage de l'éternité une troupe d'âmes prédestinées. Cela parut singulièrement dans la réforme introduite en 1530, dans la Province d'Aragon, et en particulier au couvent de Valence, quatorze ans avant que S. Louis Bertrand y prît l'habit. La sainteté y fut si éclatante, que, sans parler des religieux qui pratiquaient la stricte observance, il y en avait dans le même temps pour le moins une douzaine, auxquels on pourrait songer pour les honneurs de la Béatification.

De ce nombre était le V. P. Barthélemy de Pavia, chérubin par la science, et séraphin par l'amour de Dieu. Il était natif de Cerbère, en Catalogne, et il prit l'habit de l'Ordre à Valence au début de la réforme. A cette époque bénie, où les religieux s'étaient pris d'une sainte émulation, pour acquérir la perfection de leur état, et se rendre dignes enfants de notre Père S. Dominique, Fr. Barthélemy se signalait entre

(*) Diago, 11, chap. 74.

tous les autres par ses éminentes vertus, mais surtout par son recueillement et son union à Dieu. Jour et nuit il pensait à lui ; et pour n'être pas détourné de cette occupation, il ne sortait jamais en ville pour rendre des visites ; et comme par ailleurs il n'en recevait de personne, on pouvait dire en toute vérité qu'il était vraiment crucifié au monde, que le monde l'était pour lui.

Mais qui ne sait que l'amour de Dieu et sa vérité s'accordent fort bien dans un cœur droit et pur, qui ne veut connaître que pour aimer, ni aimer que pour connaître ? Le V. Père devint très habile dans les sciences sacrées et s'acquitta très dignement de l'office de Lecteur. Les sujets les plus abstraits n'étaient pas capables d'attiédir sa dévotion ; au contraire, il trouvait occasion en tout de l'embraser davantage, et de s'entretenir toujours avec le Bien-Aimé par des colloques très affectifs. Pour nous édifier et nous instruire, il a plû à Dieu de nous en laisser un exemple illustre, en quelques cahiers, qu'on a trouvé parmi ses écrits après sa mort. Jusque dans les questions les plus spéculatives et les plus sèches, sa parole était empreinte d'une telle onction, que l'on reconnaissait en lui un fidèle disciple de S. Thomas. Son angélique Maître trouvait de quoi s'élever en extase parmi les ronces et les épines de la Logique, et lui s'embrassait d'amour dans l'examen de la différence qu'il y a entre la durée des hommes, des Anges, et de Dieu : le temps, l'*œvum* et l'éternité. C'était pratiquer ce que notre V. P. Vincent Contenson a appelé : la Théologie de l'esprit et du cœur. Cette méthode d'enseignement a mérité les éloges du V. P. Vincent Justinien Antist, un de nos grands théologiens, et même du savant Antoine Possevin, qui s'en sert pour prouver aux amants de l'étude que les serviteurs de Dieu savent fort bien extraire le suc de la dévotion des questions les plus arides en apparence, et les plus subtiles.

Voici l'exemple que le P. Possevin a tiré des œuvres de notre V. P. Barthélemy, à l'appui de ses affirmations. On y verra comment le Père exerçait son esprit et son cœur, sur l'article 4^e de la question 10^e de la première partie de la Somme de S. Thomas.

« Mon amour et mon Seigneur Jésus-Christ, votre serviteur S. Thomas demande en cet article s'il y a une différence entre le temps, la durée des Anges, et l'éternité. Je vous prie de me retirer du temps, et de m'enlever à l'éternité, qui n'est autre que vous. Amen, Amen.

« Sur la conclusion de votre serviteur S. Thomas, à qui vous avez donné tant de lumières, se présente une difficulté, à laquelle je ne

saurais répondre. O Maître de mon âme, je vous prie par les mérites de votre très bénite Mère, et ma souveraine Dame, de me donner votre esprit, afin que je commence à comprendre ce que j'espère voir quelque jour, ô mon Dieu, par votre grande miséricorde ! Amen, Amen.

« Mais votre serviteur Cajétan, pour éclaircir cette difficulté, dit que vous soyez béni, Seigneur, de lui avoir donné un esprit si pénétrant et si subtil. Je crois qu'il est maintenant au ciel : mais au cas où il serait encore détenu en Purgatoire, qu'il vous plaise, Seigneur, de l'en délivrer en récompense de ses travaux, pour le mettre en possession de votre éternité, de laquelle il a parlé d'une manière si douce. Amen, Amen.

« Il me semble néanmoins que je pourrais répondre telle et telle chose sur la difficulté avec distinction : mais quelle comparaison y a-t-il des imaginations de votre créature inutile avec les lumières, dont vous avez rempli vos serviteurs, les Docteurs de l'Eglise. Pardonnez ma hardiesse, gloire des anges, par les intercessions des mêmes anges, qui naturellement ont la mesure de la durée, qui leur est propre, et qui par votre grâce jouissent à présent de l'éternité, de laquelle, quoique pauvre pécheur, j'espère jouir un jour par la même grâce. Amen, Amen. »

C'était la façon d'étudier de ce grand serviteur de Dieu, qui soupirait sans cesse après la dissolution de son corps, pour se voir dans l'éternité bienheureuse. De là vint que voyant le Frère Thomas Piroll, religieux de la Province de Sicile, étudiant à Valence, réduit à l'extrémité, il l'embrassa très étroitement, et le pria instamment de demander à Dieu, lorsqu'il serait au ciel, de le retirer bientôt de ce monde. Dans le peu de mois qu'il lui survécut, il levait parfois les yeux au ciel, en s'écriant : « O Frère Thomas, souvenez-vous de moi ! » Il était si sûr de la proximité de la mort, qu'étant en parfaite santé, la veille de S. Grégoire le Grand 1574, il prédit au P. Vincent Justinien Antist qu'il mourrait avant la Fête du Très Saint Sacrement ; et faisant imprimer des thèses, qu'on lui avait enjoint de soutenir, au Chapitre général, prochainement convoqué à Saragosse, il dit : « J'avais prié mes Supérieurs de ne point me confier ces thèses, et ils me l'ont refusé, mais je le demanderai à Notre-Seigneur, et il exaucera mes prières. » Un mois avant sa mort, parlant à trois religieux, il leur dit : « Ça, mes Pères, qui de vous veut monter au ciel avec moi ? » Et se trouvant au couvent de S. Onufre, il dit au P. Louis Martin,

lequel avait été son disciple en philosophie, et s'en allait à Barcelone : « Adieu, mon Père, pour ne plus nous voir en ce monde ; car c'est « la volonté de Dieu, je dois monter au ciel avec Jésus-Christ. »

Il tomba malade le même jour que ce Père partit pour Barcelone, mais d'une maladie qui acheva de purifier l'or de sa charité ; car les douleurs, qu'elle lui causait, étaient très violentes, et le bon Père s'écriait presque sans cesse avec saint Etienne : « *Domine Jesu, suscipe « spiritum meum* : Jésus, mon Seigneur, recevez mon esprit. » Les religieux en étaient d'autant plus surpris, que ce Père ayant eu d'autres maladies très pénibles, et une en particulier, quatre ans auparavant, dans laquelle il fallut lui appliquer le fer et le feu, il avait souffert tous les tourments avec une patience admirable et sans plaintes. Saint Louis Bertrand, qui vivait alors, et qui l'aimait tendrement, étant venu le visiter, dit sur lui quelques évangiles : mais, le voyant si fatigué, il s'en retourna à sa chambre. Pendant son oraison, Dieu lui fit voir deux démons, qui par sa permission tourmentaient cruellement le V. Père ; sans le vouloir ils contribuaient à lui ôter entièrement la peine de ses péchés, et à lui faire acquérir plus de gloire. C'est ce qui faisait tant crier le Père et invoquer incessamment le très saint Nom de Jésus. Mais, si grandes que fussent ses peines, lorsqu'on lui porta le Saint-Sacrement, il se leva du lit, se mit à genoux, et le reçut en cette humble posture. Elevant ensuite son cœur à Dieu, et soupirant plus que jamais vers la possession de son bonheur éternel, il mourut saintement et accompagna Notre-Seigneur en son triomphe, le jour de l'Octave de l'Ascension, le 27 mai 1574. Saint Louis Bertrand se tenait si assuré de sa gloire, que, dans sa dernière maladie, il l'invoquait avec quelques autres religieux décédés saintement dans ce couvent de Valence.





La V. M. LUCIE DE LA SAINTE-TRINITÉ

Fondatrice du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne

à Lima, Pérou ()*

(1649)

LUCIE Guerra de la Daga naquit à Lima, de parents très riches et des plus nobles de tout le royaume du Pérou. Ils la marièrent fort jeune avec un gentilhomme de son âge et de sa qualité, très avantageusement assorti des dons de la nature et des biens de la fortune. Le soin qu'elle eut de lui plaire et celui qu'elle prenait de sa famille ne lui firent rien oublier cependant de ce qu'elle devait à Dieu ; elle pratiqua assidûment la piété par la fréquentation des Sacrements, la visite des églises, et les abondantes aumônes qu'elle distribuait aux misérables.

Le violent désir qu'elle avait de s'avancer à la perfection et de bien assurer son salut, la porta à conférer avec sainte Rose de Lima, ce prodige de sainteté, qui par ses vertus héroïques faisait la gloire et l'admiration de la ville. Elle en eut l'occasion chez une de ses amies, M^{me} Isabelle de Mexia, lorsque la Sainte y allait servir une esclave malade. S'y étant rendue de son côté, elle vit la Sainte et s'entretint avec elle des intérêts de son âme. Toutes deux étant enflammées des mêmes ardeurs de l'amour divin, notre pieuse dame demanda à Sœur Rose de vouloir bien prier Dieu pour elle, du moins un jour par semaine, afin que le Seigneur lui fît la grâce d'être entièrement à lui. Sainte Rose le promit ; et elle l'exécuta avec d'autant plus d'ardeur, que Dieu lui montra en cette pieuse dame la fondatrice du monastère, de Sainte-Catherine de Sienne, tant désiré d'un grand nombre de personnes de Lima, sincèrement affectionnées à l'Ordre.

Un jour que la sainte était dans son petit jardin, elle y cueillit quantité de roses ; et tenant les yeux élevés vers le ciel, où elle poussait

(*) Mélenlez, III, 421-443.

d'ardents soupirs, elle se prit à jeter ces fleurs en l'air l'une après l'autre, les offrant au grand jardinier du Paradis, qui prend plaisir à venir dans nos parterres, y prendre ses délassements, et cueillir les lis et les roses. Le frère de la Sainte entra là-dessus ; et croyant qu'elle faisait cela par divertissement, il se mit de la partie, et lui dit : « Voulez-vous gager, ma sœur, que je jetterai les roses plus haut que vous ? » Celle-ci ne répondit mot : mais les prodiges parlèrent ; toutes les roses que cet enfant jetait, retombaient à terre, celles de la Sainte demeuraient suspendues en l'air, où, se joignant artificieusement les unes près des autres, elles formaient une belle croix, avec un pied, qui en soutenait le corps. Son frère ne comprit rien au sens de cette représentation, et il se contenta d'en admirer la merveille : mais Dieu donnant à sa bien-aimée l'intelligence de la vision, lui fit connaître que ces roses vermeilles étaient les religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, lesquelles se tenant suspendues en haut par une contemplation très relevée, s'y trouveraient aussi unies par les austérités et les mortifications de la vie crucifiée, et par la bonne odeur de leur vertu et sainteté.

Sœur Rose connut par la lumière de la même révélation que M^{me} Lucie de la Daga serait la Mère de toutes ces excellentes filles. Or, à quelque temps de là, elle la rencontra encore dans la maison de M^{me} Isabelle de Mexia ; et comme son amie lui rappelait sa promesse de prier pour elle une fois la semaine : « Je l'ai fait plus souvent que vous ne pensez, répondit la Sainte ; car tous les jours je ne cesse de vous recommander à Dieu. » Et aussitôt, levant les yeux de terre, où, par modestie, elle les tenait attachés, elle regarda son interlocutrice avec un doux sourire, puis allant à elle, l'embrassa étroitement, la baisa plusieurs fois avec grande affection, et lui dit : « Bon courage, Mère ; car Dieu vous réserve pour un grand dessein. » La vertueuse Dame resta toute surprise de cette familiarité, et plus encore de cette parole de Mère. Car bien qu'elle le fût véritablement, ayant de son mari quatre garçons et une fille, elle comprit à merveille que ce n'était pas en ce sens que Rose parlait, mais dans celui de Mère ou Supérieure religieuse. La Sainte lui répéta deux ou trois fois cette prophétie avec la même grâce et le même transport. Elle ne savait que répondre. Cependant ces paroles s'imprimaient avec tant de force en son esprit, qu'elle ne pouvait penser à autre chose. Une joie si sainte et si pure envahissait tout son intérieur, qu'il lui semblait qu'elle se répandait avec son sang par toutes

ses veines, et elle s'écriait avec une ferveur digne d'un Saint Paul : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Après cette agréable et aimable conversation elle prit congé de Sainte Rose, pour s'en retourner chez elle. Comme hors d'elle-même et enivrée de l'amour de Dieu, elle disait et redisait en s'en allant : « Seigneur, si c'est « votre bon plaisir, que je sois Mère dans le sens que Rose, « votre épouse, me l'a dit, et que pour l'honneur et la gloire de votre « nom il faille que je quitte mon état et que j'entre dans la Religion, « accomplissez en moi, Seigneur, ce que vous y avez commencé. « Je m'offre, mon Seigneur, moi, mes enfants et mes biens, à votre « sainte disposition. Otez, Seigneur, par votre puissance infinie, les « obstacles qui pourraient empêcher cette œuvre, et j'exécuterai « fidèlement ce que vous demandez de moi. »

Depuis ce jour elle conçut un désir si efficace d'être religieuse, que tous les embarras, qui semblaient la retenir, même indissolublement, dans le monde, comme son mari, lequel avait à peine trente ans, ses quatre enfants et sa fille, encore très jeunes, lui paraissaient non pas des liens, mais des moyens pour la conduire et la faire parvenir à la fin. Il en fut ainsi, quoique peut-être d'une manière différente de celle qu'elle aurait supposée, car en peu de temps Dieu lui enleva son mari et tous ses enfants, et elle se trouva veuve, riche de grands biens, possessions et argent. Elle connut par là que Dieu voulait bien réellement la fondation de religieuses de l'Ordre, que sainte Rose avait prédite.

Une autre grande Dame, nommée Marie de Celis, avait déjà eu ce dessein, et l'avait entrepris et poursuivi avec tant d'ardeur et de persévérance, qu'elle avait obtenu de Rome et de la cour d'Espagne toutes les pièces nécessaires à son exécution. Mais, Dieu ne l'ayant pas choisie pour cela, toutes ses démarches étaient restées inutiles. Notre veuve parla de son dessein à son confesseur, ancien directeur de sainte Rose, déjà décédée, et elle lui raconta ce qui s'était passé entre elles à ce sujet. Ce Père lui répondit à l'instant qu'elle suivît, sans rien craindre, le saint mouvement que Dieu lui donnait, d'autant que la Sainte lui avait dit la même chose et déclaré sa révélation. Fortifiée par cette réponse, elle s'adressa aux Supérieurs de l'Ordre, et particulièrement au Provincial, le P. Louis Cornejo, qui ne manqua pas de l'appuyer de tout son crédit et de sa protection.

Parmi les oppositions presque insurmontables qui surgirent bientôt, elle se sentit grandement confirmée par ce que lui dit un jour

M^{me} Léonor de Godoy, femme très illustre et d'une piété exemplaire dans la ville de Lima. Celle-ci, désirant de tout son cœur qu'il y eût dans la ville un monastère de Carmélites de la réforme de sainte Thérèse, demandait continuellement cette grâce à Dieu. Un jour qu'elle faisait oraison pour ce sujet, elle eut un ravissement, dans lequel il lui semblait voir Lucie de la Daga à genoux devant notre Père S. Dominique qui lui donnait le livre des Constitutions de son Ordre ; et le Saint, se tournant vers elle, lui dit de ne pas perdre courage, que celle, qu'elle voyait à ses pieds, fonderait bientôt un monastère de son Ordre et que celui du Carmel, dont elle se préoccupait, se ferait ensuite, quoique par le moyen d'une autre et non par elle ; qu'ainsi elle se consolât et laissât agir Dieu. Le ravissement fini, Dame Léonor sentit un grand désir de connaître cette future fondatrice du monastère de l'Ordre de Saint-Dominique, mais elle n'y put parvenir. Un jour pourtant, il lui arriva que, sans savoir où elle allait, l'Esprit du Seigneur la conduisit dans sa maison, où l'ayant aussitôt reconnue, elle se jeta à ses pieds ; et versant deux torrents de larmes, elle lui déclara ce que Dieu lui avait fait connaître, la congratulant de ce que la miséricorde divine l'avait choisie. Lucie en resta admirablement consolée ; et toute pénétrée des pieux sentiments que cette autre dame lui inspirait, elle en bénit Dieu dans son cœur, disant avec le Roi-*Prophète* : « Bénis, mon âme, le Seigneur, et que
« tout ce qui est en moi bénisse son saint Nom ; bénis, mon âme, le
« Seigneur, et n'oublie jamais ses miséricordes ; il n'en a pas agi de
« la sorte avec toute sorte de personnes, et il ne leur a pas découvert
« ses desseins. »

Elle alla ensuite à notre couvent du Rosaire conférer avec le R. P. Augustin de Vega, Provincial de la Province du Pérou, et depuis évêque de Paraguay, et le pria de lui communiquer les dépêches que Marie de Celis avait déjà obtenues pour cette fondation ; le V. Père lui remit les bulles du Pape et la cédule du roi, nécessaires à l'érection du monastère projeté. Notre pieuse veuve avait attiré à son dessein une de ses sœurs, nommée Claire. Le Seigneur, pour les animer à la poursuite de leur entreprise, voulut faire connaître d'une manière extraordinaire à un saint religieux de notre Ordre, le grand bien que sa bonté voulait opérer dans les âmes par leur zèle et leur dévouement.

Ce religieux était le P. Diégo d'Ayala, qui avait déjà consolé cette Dame au sujet de la mort de ses enfants, en lui assurant que par un

ordre tout particulier de sa Providence, au lieu d'une fille, Dieu lui en donnerait un grand nombre d'autres, qu'elle engendrerait spirituellement à Jésus-Christ. Ce Père étant en oraison, il lui sembla voir la grande place de Lima tout en feu, les flammes, se jetaient sur les maisons voisines, les réduisaient en cendre, sans qu'on pût y apporter aucun remède. Deux colombes cependant, blanches comme la neige, s'étant échappées par une fenêtre, prenaient leur essor dans l'air et s'en allaient se poser sur le haut du clocher de notre couvent. S. Dominique parut alors, qui les abrita sous sa chape; et, les prenant avec la main, les cacha fort amoureusement dans son sein. Le V. P. Diégo ayant fait part de cette vision à ses supérieurs, ceux-ci jugèrent à propos de la publier; et les deux fondatrices en conçurent un si grand désir de se rendre des véritables filles de saint Dominique, qu'elles prièrent le Prieur du couvent de Lima de leur donner quelque maître, pour les instruire des lois de l'observance. Elles commencèrent à les garder en leur particulier avec autant de fidélité et d'exactitude que si déjà elles eussent été religieuses.

Pour mettre de plus près la main à l'œuvre, elles firent ensuite présenter leurs Lettres au vice-roi du Pérou, et à la cour souveraine de Lima, qui répondirent que, vu le temps considérable écoulé depuis leur expédition, il en faudrait demander de nouvelles, avant de pouvoir conclure l'affaire. Cette réponse affligea extrêmement les deux sœurs: mais, comme elles avaient mis toute leur confiance en Dieu, elles s'en allèrent à notre église, pour se consoler de leur peine auprès de saint Dominique. En y entrant, elles rencontrèrent le Fr. Martin de Barragan, grand serviteur de Dieu, qui, venant au devant d'elles: « Ne vous affligez pas, mes Sœurs, dit-il, car Dieu veut « vous bénir de plusieurs manières; vous verrez bientôt vos désirs « accomplis, et vos espérances parfaites. » Et il leur présenta deux belles roses, en leur disant: « Prenez ces fleurs, que votre Epoux « vous envoie. » Ce fait les étonna d'autant plus, qu'elles n'avaient avoué leur chagrin à personne, et que c'était au mois de mai, auquel les roses ne sont pas moins rares dans le Pérou, qu'au mois de janvier en Europe.

Toutes ces merveilles n'étaient que d'agréables présages de la construction du monastère et de la vie régulière que les deux fondatrices établiraient. La vie de sainte Rose en contient un autre qui n'est pas moins mystérieux. Cette illustre Vierge avait dans son jardin quantité de massifs de diverses fleurs, dont elle faisait des bouquets,

pour les vendre, et en retirer quelque argent nécessaire à l'entretien de la famille. Un soir qu'elle était assise avec sa mère, l'Esprit du Seigneur la pressant, elle se leva ; et s'en allant à son jardin, cueillit quantité de fleurs toutes différentes, et en fit un très beau bouquet. Sa mère lui en demanda la raison ; et l'en gronda, cette occupation lui semblant alors fort inutile et à contre-temps ; la jeune fille lui répondit avec un doux sourire. « Ce n'est pas sans sujet, » ma bonne mère, que je m'occupe de la sorte. »

Sur cela le P. Louis de Bilbao, son confesseur, et premier professeur de théologie en l'Université de Lima, entra dans la maison, et, sur les instances de la mère, demanda à son tour pourquoi elle composait à cette heure un si beau bouquet. « Le saint enfant Jésus, » que j'ai ici, répondit-elle avec une modestie angélique, me l'a ainsi « ordonné ; et de même que j'ai assemblé dans ce bouquet des roses, » des lis, des œillets, et d'autres fleurs, ainsi les Filles de S. Dominique, qui formeront le monastère de Sainte-Catherine, seront « choisies et ramassées comme de belles fleurs de divers endroits » du jardin de l'Eglise... Je ne le verrai pas, mon Père, ajouta-t-elle avec un grand sentiment de regret, mais ma mère y sera « religieuse, et vous chanterez la première messe. Le Saint Enfant » m'a encore dit de lui offrir ce bouquet ainsi qu'à sa sainte Mère en « sa chapelle du Rosaire, sous la protection de laquelle le monastère » sera fondé. »

Elle le fit dès le lendemain, et tout ce qu'elle avait prédit s'accomplit très heureusement. Ceux qui avaient fait opposition aux patentes du Pape et du roi se désistèrent ; la mère de la Sainte fut religieuse, son confesseur officia pour la première fois et chanta la grand-messe ; enfin lorsque notre Lucie de la Daga et sa sainte sœur Claire reçurent l'habit de la Religion, le 10 février 1625, jour de S. Guillaume, il se trouva que les autres prétendantes, rangées autour d'elles pour la même fin, au nombre de trente-trois, étaient de divers endroits d'Espagne et des Indes, comme de Madrid, d'Alconchel, de Portugal, de Grenade, d'Alcala, de Séville, de Cadix, de Cartagène, de Panama, de Lima, de Guamanga, d'Arequipa, d'Oruro, de Potosi, de Tarixa, d'Arica, de Pisco, de Guayaquil, et d'autres lieux, l'Epoux céleste les ayant choisies de toutes parts entre mille autres vierges.

Le monastère fut bâti sur un vaste terrain ; un pieux ecclésiastique, nommé Jean de Robles, l'avait donné, et pour cela prit le titre de patron et fondateur du monastère avec les deux sœurs de la

Daga. L'église, qu'on y éleva, devint l'une des plus belles de la ville.

La cérémonie de la vêtue fut très solennelle, le vice-roi du Pérou ayant voulu que ses deux filles fussent les marraines des deux fondatrices, qui reçurent l'habit le même jour, et, trois jours après, leurs trente-trois compagnes. Elles firent toutes profession l'année suivante à la même époque. On ne saurait exprimer l'excès de consolation dans laquelle les vertueuses Sœurs Lucie et Claire se trouvèrent, voyant enfin leurs désirs comblés et leurs peines récompensées. Lucie ajouta dès lors à son nom celui de la Très Sainte Trinité, à l'honneur de laquelle elle s'était déjà consacrée, et sa sœur Claire celui de l'Ascension, son cœur ne devant plus soupirer qu'après la possession du trésor, pour l'acquisition duquel elle avait abandonné toutes les choses de la terre. Les autres en prirent d'autres conformes à leur dévotion. Après quoi, la V. Mère Lucie ordonna, avec l'approbation des supérieurs, que toutes les Sœurs porteraient un Rosaire à leur cou, à l'extrémité duquel serait attachée une croix, qui leur retomberait sur la poitrine; et cela pour deux raisons. La première, pour se montrer par cet insigne les vraies filles de Notre-Dame du Rosaire, et la seconde, afin que les religieuses fussent continuellement instruites par la présence de cet objet, que les ornements de leur gloire, la richesse de leurs colliers, ne devaient être que la méditation continuelle de la vie, de la mort et de la gloire du Sauveur, et que sa croix et sa Passion composeraient ce cachet mystique imprimé par ses épouses sur leur bras et leur cœur.

Quoiqu'elle eût été établie Abbesse pour toute sa vie par un Bref particulier de sa Sainteté, et contre l'ordinaire de l'Ordre, qui n'a dans ses maisons que des Prieures, cette dignité néanmoins ne l'élevait aucunement. Elle s'adonnait avec la même humilité aux offices les plus bas et les plus pénibles, comme à ceux de la cuisine, de la porterie, du réfectoire et de la sacristie. Elle balayait le couvent, lavait la vaisselle, lisait à table, etc. Elle avait même trouvé le moyen de ne rien faire qu'avec dépendance, ayant choisi sa sœur Claire pour supérieure, et lui soumettant humblement ses vues et ses desseins en toute chose.

Elle se gouvernait avec tant de prudence, de charité et de direction, que ce monastère paraissait être non pas un noviciat de jeunes religieuses, mais un sanctuaire de piété, une école de perfection. Les archevêques de Lima en faisaient une singulière estime. La sage et pieuse Prieure avait tant de grâce pour pacifier les cœurs et dissiper

les peines, qu'un de ces Prélats la comparait à sainte Catherine de Sienne. Un autre voulut plusieurs fois la tirer de son monastère, pour la faire passer à un couvent déjà célèbre, qui avait besoin de quelque réforme. On comptait que par son exemple et par sa conduite la première ferveur et régularité y seraient rétablies.

Ses yeux étaient deux sources intarissables de larmes en son oraison, surtout lorsqu'il se commettait quelque faute dans la communauté, quelque légère qu'elle pût être ; elle s'en affligeait extrêmement. Elle craignait, plus que la mort, que la tiédeur ne s'introduisît parmi ses filles. C'est pourquoi elle veillait soigneusement sur elles, corrigeant exactement toutes les transgressions qui se commettaient contre la Règle, et leur faisant des exhortations si touchantes, qu'elle leur arrachait parfois des sanglots. Elle se servait admirablement des passages de l'Écriture, qu'elle expliquait avec une éloquence et une propriété de termes dignes des plus excellents prédicateurs et des théologiens les plus consommés. Elle semblait lire dans les cœurs, tant elle reprenait à propos toutes les fautes. Il y avait même des personnes, qui se confessaient avant de paraître en sa présence, lorsqu'elles ne se sentaient pas la conscience bien pure. Sa demeure la plus ordinaire et de jour et de nuit était l'église. Elle communiait de deux jours l'un ; et, quand elle avait cette grâce, elle restait jusqu'au soir dans un complet recueillement, sans prendre aucune nourriture.

Avant même d'avoir achevé les négociations que nécessitait l'établissement de son monastère, et sept ans avant la pose de la première pierre, Sœur Lucie avait commencé une vie pleine de rigueur et d'austérité qui dura toujours, hors le temps de ses infirmités. Elle prit pour tunique et porta dix-huit années de suite, une peau de chameau toute garnie de pointes aiguës qui lui entraient dans la chair. Son abstinence et ses jeûnes étaient étonnants, et vainement, pour obéir à son confesseur, le P. Cyprien de Médina, depuis évêque de Guamanga, elle essaya de manger un peu de viande ; son estomac ne put la supporter. Elle s'appliquait entre les épaules une croix semée de pointes d'acier, et elle offrait joyeusement ce martyr à son bien-aimé Sauveur.

La plupart des vendredis de l'année, et en particulier tous ceux du Carême, après que les religieuses étaient rentrées en leurs cellules, elle allait au chœur, et, pieds nus, la tête couronnée d'épines, une corde au cou, une lourde croix sur les épaules, elle disait à son Epoux : « Avec votre permission, mon Seigneur, je m'en vais veiller

« sur le troupeau que vous m'avez commis. » Dans cette posture, elle s'en allait faire la visite du monastère et des officines, méditant les douleurs et les ignominies que son Sauveur avait endurées en sa sainte Passion, lorsqu'il fut traîné avec tant de honte à travers la ville de Jérusalem jusqu'au mont du Calvaire. C'était encore sa coutume aux jours de fête de se retirer après le repas dans une salle voisine du chœur près de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, où il y avait deux carcans de fer attachés à la muraille ; elle se tenait suspendue avec des souffrances très vives jusqu'à Vêpres, c'est-à-dire durant trois ou quatre heures. Pendant le même espace de dix-huit années, elle ne cessa de se donner trois fois par nuit la discipline, à l'imitation de notre Père S. Dominique, mais avec une grande effusion de sang. Dans la suite, on lui défendit de se traiter aussi cruellement à cause de ses maladies, et elle ne pratiqua plus cette pénitence que deux ou trois fois la semaine.

Sœur Lucie fut honorée de plusieurs grâces particulières, et même de celle des miracles. Elle jouissait familièrement de la conversation de son bon ange, comme de celle d'un ami intime et familier. Il l'avertissait, l'instruisait, la dirigeait en toutes ses actions tant pour son avancement spirituel que pour celui de sa communauté. Elle avait une connaissance surnaturelle du mystère de l'Eucharistie, laquelle élevait de telle sorte son entendement, qu'il lui semblait n'en avoir pas la foi, mais la vue ; aussi, quand elle faisait oraison en sa présence, elle s'y tenait avec un respect, une dévotion et une modestie angéliques.

Marie de Oliva, mère de sainte Rose, ayant pris l'habit en ce monastère, avait mérité par ses excellentes vertus d'être singulièrement aimée de la fondatrice. Or elle tomba dangereusement malade d'un érysipèle aigu et d'une violente fièvre, qui faisaient désespérer de sa santé. La charitable Lucie, toute triste de ces nouvelles, s'en alla la visiter avec quelques religieuses ; et après s'être informée de son état : « Ma Mère, lui dit-elle, si vous veniez à mourir, vous nous « feriez bien faute dans la maison. C'est pourquoi, dites à votre « fille et à notre sœur Rose, que je lui commande par obéissance de « demander au plus tôt votre santé à Notre-Seigneur ; car cela nous « importe. » Elle se retira sur les neuf heures du soir ; à quatre heures du matin, étant au chœur en oraison, selon la coutume, elle y vit entrer la malade aussi saine, que si elle n'eût jamais été souffrante. Elle venait lui rendre compte de son obéissance, ainsi que de celle de sa bienheureuse fille.

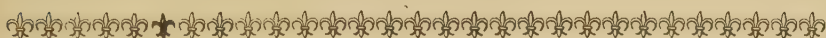
La Mère Cécile de S. Gabriel, religieuse de grand mérite, et l'une des portières du monastère, étant travaillée d'une fièvre continue, la Mère Prieure, après l'avoir recommandée à Notre-Seigneur, la visita, et par un effet de sa foi et de sa confiance en Dieu, lui dit en présence de plusieurs religieuses : « Je vous commande, ma « Mère, en vertu de la sainte obéissance, et au nom de notre Epoux « et Seigneur Jésus-Christ, de vous bien porter, et à votre fièvre de « vous laisser libre, pour vous acquitter de votre office. » Ces paroles furent si efficaces, qu'au matin, cette vertueuse Mère se leva parfaitement guérie et s'en alla reprendre sa place à la porterie.

Un poste très important étant venu à vaquer dans la ville, un certain personnage, fort de son crédit et de son autorité, se présenta pour le remplir. Il y en avait un autre qui le méritait beaucoup mieux, mais qui, par modestie et par crainte, n'osait seulement pas en ouvrir la bouche. La V. Mère le fit un jour appeler ; et l'entretenant sur cette affaire, lui dit que Dieu voulait qu'il occupât cette dignité. « Mais « quel moyen employer, ma Mère ? » répondit cet honnête homme, je « n'ai rien qui puisse contrebalancer le pouvoir de mon compétiteur. » A ces paroles, la V. Mère appela une religieuse, et lui fit écrire un billet à une personne de haut rang, qui devait concourir à cette nomination. Le jour suivant, le vice-roi appela le modeste citoyen auquel la Mère s'était intéressée, et lui dit qu'il avait jeté les yeux sur lui ; après peu de jours il en expédia les lettres patentes.

Cette illustre et vénérable Mère fut attaquée, sur la fin de sa vie, de plusieurs maladies, qu'elle supporta avec tant de patience qu'elle semblait ne rien souffrir. Dix mois avant sa dernière, elle en eut une si grave, que les médecins lui dirent de se disposer à la mort. Elle le fit volontiers par une confession générale, dans laquelle le P. Cyprien de Médina, son confesseur, assura n'avoir point trouvé un seul péché mortel. Elle dit néanmoins qu'elle ne mourrait pas de cette fois, ce qui fut vrai ; car elle vécut encore dix mois. Elle eut alors une rechute, et, les médecins jugeant son heure venue, on lui administra les derniers sacrements. L'archevêque de Lima l'honora de sa visite, et lui donna sa bénédiction. Elle garda jusqu'à la fin le jugement sain et entier, employant tout son temps à former quantité d'actes de foi, de confiance et d'amour. Elle répondait sans trouble aux prières qu'on faisait pour elle. Son confesseur l'exhortant à avoir recours à notre Père S. Dominique, elle répliqua d'un visage riant : « Il est ici, mon Père, et aussi mon Epoux et Sauveur Jésus-Christ. »

Ce qu'ayant dit, avec une grande paix et tranquillité, elle rendit son âme à celui qui l'avait créée, le 27 mai 1649.

Elle resta incomparablement plus belle après sa mort qu'elle ne l'avait été pendant sa vie, et son corps était si maniable que trois jours après, on lui faisait prendre telle posture qu'on voulait. L'archevêque, les chapitres, le vice-roi, l'audience royale, tout ce qu'il y avait de noblesse dans la ville de Lima assistèrent à son enterrement. Le R. P. Cyprien de Médina, son confesseur, qualificateur du Saint-Office, premier professeur en théologie de l'Université, et depuis évêque de Guamanga, prononça une belle et éloquente oraison funèbre, d'où le P. Mélendez a tiré l'éloge de la V. Mère Lucie de la Sainte-Trinité.



LE MÊME JOUR

12.. — Sous ce titre : « Des tentations touchant la recherche désordonnée de la philosophie, » le livre des *Vies des Frères* a groupé un certain nombre de faits qui nous apprennent combien est supérieure à toutes les sciences du siècle la connaissance de Dieu et de ses Mystères. On raconte, dit Gérard de Frachet, qu'en Angleterre, un Frère, préoccupé de donner un tour philosophique à un sermon qu'il devait prêcher à des étudiants, s'endormit dans sa cellule et vit le Seigneur Jésus lui apporter une Bible dont l'extérieur était fort laid. Le Frère en ayant fait la remarque, le Christ l'ouvrit et lui en montrant la beauté intérieure : « Elle est très belle, au contraire, lui dit-il, « mais c'est vous autres, qui la défigurez avec vos sciences philosophiques. »

Un autre Frère de Lombardie qui étudiait en Angleterre, hésitait entre la philosophie et la théologie. Il vit en songe un homme qui tenait un rouleau à la main et lisait les noms de certains défunts punis de châtimens terribles. En ayant demandé le motif, il lui fut répondu que c'était à cause de leur philosophie ; et il apprit par là quelle étude il devait préférer.

Un autre, pendant qu'il étudiait la philosophie avec beaucoup d'ardeur, fut porté une nuit au tribunal de Dieu, et là on lui dit : « Tu n'es pas un religieux, mais un philosophe ». Ordre fut alors donné de le fustiger très rudement. Revenu à lui, il sentit pendant quinze jours de grandes douleurs dans le dos ; tous ses membres étaient brisés, comme s'il eût été frappé réellement et accablé de coups.

Un Prieur, homme bon et lettré, assura dans un sermon fait aux Frères et

au clergé avoir vu en Angleterre un paysan simple et sans aucune instruction qui, devenu démoniaque, parlait tour à tour grec, latin, anglais, français et répondait très habilement à toutes les questions. Un Frère lui ayant demandé s'il avait été créé dans le Ciel, il répondit : « Oui. » — « Quel esprit es-tu, reprit-il ? » — « L'esprit d'orgueil. » — « As-tu vu le Seigneur ? » — « Oui. » Adjuré de dire comment Dieu est un en trois personnes, il se contracta en forme de boule et répondit tout tremblant : « Gardons le silence, nous autres créatures, sur ces Mystères ; il ne convient pas d'en parler et ils sont ineffables. »

Dans la Province romaine, un Frère, tenté par rapport à la science, pria Dieu de lui ouvrir, par sa grâce, les voies à la connaissance divine. Or, voici la vision qu'il eut pendant la nuit : on lui présentait un grand livre rempli de questions sur la foi ; et à la fin se trouvaient ces mots : « Ici, le Maître ne dit rien, il veut seulement qu'on lui permette de servir le Christ dans sa simplicité. » Le Père comprit alors que Dieu voulait le sauver par l'humilité et la simplicité religieuse et ne songea plus qu'à bien apprendre cette doctrine de salut. — (*Vita Fratrum*, 4^e part., ch. 21, 22.)

1315 — A Metz, le V. P. GUÉRIN, de Bar-le-Duc, très noble selon la chair, mais plus illustre encore par l'éclat de ses vertus religieuses. Après avoir sacrifié tous les honneurs de sa haute naissance pour s'attacher à suivre un Dieu pauvre et crucifié, le V. Père se livra au ministère apostolique et fut institué premier inquisiteur de la foi dans la ville de Metz. La sagesse, jointe à son zèle, le faisait réussir dans tout ce qu'il entreprenait pour le bien de l'Eglise et la perfection de ses Frères, qu'il gouverna longtemps en qualité de Prieur. Il alla recevoir la récompense de ses vertus l'an 1315.

On grava sur son tombeau le distique suivant :

*Tu decus et specimen, generis tu magna vetusti
Gloria, tu patriæ nobile sidus eras.*

(*Mémoires de Metz.*)

1515 — A Rouen, le V. P. NICOLAS GONNORD, religieux d'une grande autorité, d'une piété insigne et d'un zèle remarquable pour l'observance régulière. Il naquit à Dieppe et prit l'habit au couvent de Rouen, qui dépendait alors de la célèbre Congrégation réformée de Hollande. Ses excellentes qualités le rendirent singulièrement recommandable parmi ses Frères. Il fut docteur de Cologne et successivement Prieur des couvents de Bourg, Rouen, Evreux, Argentan, Valenciennes, Metz, et enfin Vicaire de toute la Congrégation, qu'il honora par une sainte vie et couronna par une mort précieuse, l'an 1515. — (*Mémoires de Rouen.*)

1622 — A Agrigente, aujourd'hui Girgenti, en Sicile, mourut l'illustre P. VINCENT BONINCONTRO. C'était un religieux docte et pieux et qui occupa les premières charges dans sa Province. Le cardinal Borghèse, depuis Paul V, ayant eu l'occasion d'apprécier ses talents, le choisit pour son théologien. Plus tard le roi d'Espagne, qui le jugeait digne de l'épiscopat, le fit nommer au siège d'Agrigente l'an 1607.

Le V. Père fit de très sages réglemens et travailla sans relâche à la réforme de son clergé conformément aux décrets du saint Concile de Trente. Il agrandit son séminaire, bâtit un vaste monastère de Repenties et une magnifique chapelle du crucifix dans l'église de nos Pères à Palerme. Quelques envieux ayant osé l'attaquer pour ces dépenses que rien ne justifiaient, disaient-ils, le saint Prélat prit aussitôt le chemin de Rome pour se disculper devant le Pape d'une accusation aussi injuste. Il reçut le plus bienveillant accueil et revint encouragé et béni. Il décéda à l'âge de cinquante-neuf ans, au milieu de son troupeau, dont il avait été le modèle (1622). Son corps fut transporté à Palerme et reçut la sépulture dans la chapelle du crucifix (1). Sur son tombeau on mit cette épitaphe.

F. Vincentius Bonincontrus Episcop. Agrigentini.

Fuit Pauli V Pont. Max. Theologus.

Vir doctrina, et virtutum laude conspicuus.

Sacellum hoc suis sumptibus exornavit,

Ut in quo templo religiosæ vite hausit spiritum,

In eodem corporis pignus,

Amoris erga suum Ordinem

Relinqueret monumentum.

Vixit annis LIX, mensibus IX, Diebus XXIII.

Obiit die XXVII Maii MDCXXII.

164. — A Przemyśl, en Pologne, mourut le V. P. INNOCENT MORAJOSKI, après s'être rendu très recommandable par ses éminentes vertus. Il était si sobre que c'était merveille de voir comment il pouvait se soutenir en mangeant si peu. Le V. Père possédait une rare facilité d'élocution et un talent hors pair pour toucher les cœurs. Il se montra toujours fort exact dans l'obéissance à la Règle, et pendant ses divers priorats on le voyait pousser l'humilité jusqu'à laver lui-même les tuniques des Frères. Il reçut en récompense le vêtement de l'immortalité vers l'an 1646. — (*Acta Cap. gen. Valent. 1647.*)

1548 — Au monastère de la Mère de Dieu, à Tolède, mourut la V. M. CATHERINE DE MENDOZA. Son illustre naissance lui assurait

(1) Echard, II, 430; Bullar. Ord. Præd. v. 720.

les avantages et les honneurs du siècle, et son père, gouverneur de Cazorla, la promit en mariage à D. Diégo de Mendoza, son neveu. La dispense de parenté ayant été obtenue, le mariage fut célébré avec une grande solennité. Or, le soir même, sous l'impulsion d'un mouvement tout particulier du Saint-Esprit, notre pieuse Catherine, se retirait au monastère de la Mère de Dieu. Elle remplit si fidèlement les obligations de son nouvel état qu'elle fut choisie pour succéder à la V. M. Madeleine, qui avait réformé cette maison en 1495. Elle lui survécut dix-sept ans et s'en alla à son tour recevoir la couronne de vie, en 1548. — (Lopez, 3^e part., III, ch. 57.)

1655 — Au monastère de Sainte-Catherine, de Dinan, la vertueuse Sœur HÉLÈNE DE LA CROIX, religieuse d'une piété exemplaire. Elle eut le bonheur d'être reçue dans cette maison par la fondatrice elle-même, la V. M. Marguerite du Saint-Esprit. Ce fut une véritable fille de la croix, ayant supporté de très grandes épreuves, mais avec tant de patience et de douceur, qu'elle n'en faisait rien paraître. Aucune raison ne lui paraissait suffire à la dispenser de l'assistance aux actions de la communauté. Elle priait avec un maintien si respectueux, qu'on eût dit qu'elle contemplait Dieu présent devant elle. Sa vue seule portait au recueillement. Elle avait cette pieuse et sainte coutume, même en temps de maladie, de réciter son Office à genoux : ce fut dans cette dévote posture, qu'elle fut surprise par une attaque d'apoplexie qui l'enleva en quelques heures. La V. Sœur eut néanmoins le bonheur de recevoir les derniers sacrements et de faire à Dieu, en pleine connaissance, le sacrifice de sa vie. — (*Mémoires de Dinan.*)





XXVIII MAI

La B. MARIE-BARTHÉLEMIE BAGNESI

*du Tiers-Ordre de notre Père S. Dominique
à Florence (*)*

(1514-1578)

LA Bienheureuse dont nous allons esquisser la vie mériterait d'être déclarée, avec sainte Lidwine, patronne des malades que d'incurables infirmités retiennent jusqu'à la fin sur un lit de douleur. Sa patience, sa résignation, son admirable sérénité au milieu de continuelles souffrances fournissent à l'imitation les plus touchants exemples.

C'est le 24 août 1514, fête de S. Barthélemy, que vint au monde cette élue de Dieu. Son père Charles Rinieri de Bagnesi et sa mère Alessandra Orlandini ne soupçonnaient pas quel éclat le ciel venait d'ajouter à celui de leur noblesse. Au baptême, l'enfant de bénédictions fut appelée Marie, et ce nom était comme un présage de la dévotion très tendre envers la Mère de Dieu que devrait professer plus tard celle qui était placée, dès son entrée dans la vie, sous un si doux patronage. Mise en nourrice, tout près de Florence, dans une bourgade sanctifiée par la présence d'un sanctuaire consacré à la Sainte Vierge, l'enfant se trouva comme bercée à l'ombre de la divine Mère. Elle-même dira un jour : « C'est à

(*) *Acta Sanctorum*, Maii tom. vi.

« Sainte-Marie d'Impruneta que j'ai commencé à respirer, c'est en « Marie que je veux vivre toujours. » Comme pour la préparer à une longue pratique de l'abstinence, la Providence permit que la tendre petite créature fût négligée par sa nourrice qui la laissait presque mourir de faim. Cette faim était si pressante que, dès qu'elle put remuer ses petits bras, l'enfant s'emparait des moindres miettes de pain et les portait à sa bouche.

Rendue à ses parents, la petite Marie grandit à vue d'œil, tout en restant frêle et délicate. L'essor des puissances de son âme travaillé par la grâce fut encore plus merveilleux. Une candeur angélique se reflétait dans les traits de son visage, et ses yeux, dit un chroniqueur, scintillaient comme les étoiles, chacun de ses regards versait la joie limpide. Aussi, tout le monde voulait prendre dans ses bras la petite Marie et la caresser. Sa sœur, religieuse dans un couvent de la ville, demandait fréquemment à la voir. Elle lui apprit bien vite plusieurs couplets pieux et les lui faisait chanter en présence des autres religieuses. « Chante, Marietta, chante, chante, » lui disait-on souvent. Elle, d'abord confuse, allait se cacher. « Personne ne te « voit, chante tes plus jolis airs. » Et Marietta, la tête sous le voile, de quelque Sœur, entonnait avec un timbre de voix tout céleste un cantique à Jésus ou à Marie. Pour continuer l'édifiante récréation sa sœur l'attirait près d'elle et lui disait : « Marietta, qui veux-tu « pour époux ? » — « Je veux Jésus, Jésus tout seul. » Et l'enfant parlait de l'Epoux divin comme si déjà elle l'eût contemplé. Lui disait-on que pareille faveur n'était pas possible, elle pleurait, inconsolable ; le seul moyen de sécher ses larmes c'était d'affirmer que bien véritablement elle serait un jour l'épouse du très beau et très doux Jésus.

La divine parole exerçait sur cette âme, ouverte de si bonne heure aux attraits surnaturels, des charmes irrésistibles. Dès qu'elle apprenait qu'on allait faire un beau sermon, elle ne se possédait pas de joie. Un jour, une de ses tantes maternelles lui dit que le lendemain matin elle irait entendre un éloquent prédicateur. Aussitôt l'enfant de s'écrier : « Tante, vous me mènerez au sermon ? » — « Oui, « je t'y mènerai » — « Mais c'est bien vrai ? » — « Oui, bien vrai. » Peu rassurée encore par cette promesse, Marietta n'en dormit presque pas de toute la nuit, et le matin quand on vint l'appeler elle était déjà debout et prête à partir. A peine était-on sorti de la maison que tombe une pluie torrentielle. La tante veut qu'une domestique

prenne l'enfant dans ses bras pour passer le ruisseau subitement formé au milieu de la rue, mais d'un pied agile Marietta, qui semblait raser le sol, avait déjà franchi l'obstacle. A l'église, elle ne perdit pas de vue un seul instant le prédicateur, buvant chacune de ses paroles, comme si elle eût entendu l'Époux céleste, lequel certainement parlait au fond de son cœur.

A peine sortie de l'enfance, Marie se vit chargée du soin de la maison paternelle; ses autres sœurs plus grandes étaient déjà établies dans le monde ou entrées au couvent. Elle montra dès lors une prudence, déploya une activité bien au-dessus de son âge. Légère et prompte comme l'oiseau, dit un biographe, elle était partout en même temps, et rien n'échappait à son attention vigilante. Toutefois, au milieu de ce flot ininterrompu d'occupations, la jeune fille n'omettait aucun de ses exercices spirituels. Elle savait que sans la prière tout languit dans l'âme, et que les fréquentes communications avec Dieu ne peuvent que remplir de vie et de force nos journées.

Toujours souriante, elle voulait voir la joie épanouie sur tous les fronts. « Pourquoi êtes-vous tristes, disait-elle aux personnes « moroses. Remplissez bien tous vos devoirs et Jésus, la joie parfaite, « viendra dans votre cœur, il le fera bondir d'allégresse. » Cette joie inaltérable était pourtant chose difficile pour celle qui en proclamait les admirables prérogatives. Les pertes d'argent mirent un peu de gêne au foyer paternel. Marie, d'un autre côté, voyait la santé d'une mère tendrement aimée dépérir de plus en plus. Un malheur était à redouter. Alessandra tombe un jour comme morte. Mais sa fille est là; son cri d'effroi est une prière, et cette prière du cœur monte droit au ciel. La pauvre mourante ouvre les yeux; retrouve la parole, peut recevoir les derniers sacrements et expire peu après dans la paix du Seigneur.

La jeune maîtresse de maison, plus que jamais assidue à la tâche, montre des qualités administratives qui attirent l'attention. Pourquoi une fille si accomplie ne prendrait-elle pas un époux? Un jour, son père l'aborde et lui parle brusquement de mariage. A cette proposition inattendue, Marie pâlit et le trouble qui l'envahit est si grand qu'une révolution s'opère dans tout son être. Elle n'a même pas la force de répondre à son père. Le cœur dans une angoisse indicible, elle va trouver son confesseur qui s'aperçoit bien vite, à l'altération de ses traits, du trouble profond de son âme. Les confidences de sa pénitente reçues, le confesseur se rend chez Bagnesi et lui recom-

mande de ne plus parler ainsi à sa fille. Mais le coup était porté, il avait causé des ravages irrémédiables.

Marie tombe malade, et, à part quelques jours de répit, nous n'aurons plus à retracer désormais que la vie d'une héroïque victime du céleste amour, attachée à la croix de la souffrance.

Il fallut s'étendre sur un lit, et avec l'inaction forcée subir un assaut continuel des maux les plus étranges. Désolé de voir sa fille dans un état si pitoyable, le pauvre père fait appel à toutes les ressources de l'art médical. Sur le conseil d'amis indiscrets, il s'adresse à un pseudo-médecin alors en vogue. Ce dernier ordonna un mélange qu'il fallait absorber en toute confiance. Le remède eut des effets tels, qu'il fut nécessaire d'administrer la malade, et déjà on la pleurait comme morte, lorsque, revenant à elle, elle se prit à soupirer et à dire : « Ne me pleurez pas ; je dois vivre encore » longtemps et souffrir beaucoup. La volonté de Dieu soit faite ! » Une certaine amélioration se produisit, mais on était encore loin de la guérison. Dans son désir de voir enfin sa fille revenue pleinement à la santé, le père s'en remit à la science d'une femme lombarde qu'on disait praticienne très expérimentée. Cette femme prescrivit un emplâtre de sel et de son par tout le corps. Malgré sa répugnance, la malade se soumit à ce traitement douloureux. Elle en sortit, comme S. Barthélemy, son patron, des mains des bourreaux ; son corps n'était plus qu'une plaie vive des pieds à la tête. Pour exprimer son état, la Bienheureuse se comparait au raisin foulé sous le pressoir. Il était maintenant de toute évidence qu'il n'y avait plus qu'à laisser médecins et médicaments.

Plus d'autre remède pour la Bienheureuse que de penser à Dieu, et de puiser rafraîchissement et calme dans la soumission à son adorable volonté. Elle obtint que sa chambre fût transformée en oratoire. On y éleva un autel, on suspendit çà et là quelques images pieuses, et un prêtre eut permission de venir célébrer la sainte Messe en présence de l'infirmes. Ce petit sanctuaire fut bien vite fréquenté par un groupe de personnes voisines ou amies. La Bienheureuse, assise ou étendue sur son lit, prêchait à tous par sa résignation et sa sérénité habituelle. De temps en temps, elle prenait la parole pour instruire ses visiteurs, leur enseigner les voies du salut et de la perfection. Elle savait profiter des moindres choses pour élever à Dieu les âmes, et les objets qu'elle avait sous les yeux lui fournissaient les plus ingénieuses comparaisons. « Voyez, disait-

« elle un jour, en montrant les fleurs de papier qui ornaient l'autel, « voici une image des hypocrites. Chez eux rien que de faux et de « dissimulé, aucun vrai parfum de vertu solide. Hélas ! n'est-ce « point à ces fleurs que je ressemble moi-même ; au lieu d'être « comme les roses embaumées qui ont une croissance, un épanouis- « sement, une vie réelle ? »

Après quelques alternatives d'amélioration et de rechute, les forces de la malade semblaient visiblement décroître. Le père affligé s'approche un jour de sa fille et lui dit : « Fille chérie, je n'ignore pas « que vos désirs ont toujours été pour le cloître, mais la vie religieuse « est désormais impossible. Je sais que l'habit de sainte Catherine « de Sienne vous est cher, le voulez-vous ? Je vous le ferai donner « ici même sur votre couchette. » La Bienheureuse sourit à cette proposition. « Oui, répondit-elle, je ne souhaite rien tant que de « mourir revêtue de cet habit ; je m'offrirai ainsi à Dieu en complet « holocauste. » Sans retard, le père de la malade ordonne de confec- tionner l'habit des Tertiaires de Saint-Dominique, et on invite le Père Vettori, religieux de Santa-Maria-Novella, à venir faire la cérémonie. Le Père célébra la messe, donna à l'infirme la communion, puis, après une exhortation touchante, la revêtit de l'habit des Tertiaires. Un an après eut lieu la profession. En contractant avec l'Ordre de Saint-Domi- nique des engagements définitifs, la Bienheureuse voulut s'attacher plus étroitement à Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Mais avant de les prononcer, elle demanda ingénument à son confesseur de lui expliquer en quoi consistait le vœu de chas- teté. « La chasteté, c'est vouloir Jésus seul pour époux, » répondit le confesseur. « Très bien, dit la sainte, je n'ai jamais voulu que cela. » Et elle s'offrit à Dieu comme une victime qui lui appartenait irrévoca- blement. L'Epoux divin, pour fêter ses noces mystiques, rendit à la malade quelque force. Elle put se lever, sortir, et rendre visite à toute sa nouvelle famille religieuse. Au couvent de Santa-Maria-Novella elle s'entretint avec les Pères Vettori et Cappocchi, et comme sa sœur Camille qui l'accompagnait voulait lui faire admirer de beaux massifs de fleurs, elle, toute à la pensée de l'Epoux, sembla ne rien aperce- voir et ne parla que de choses spirituelles. Elle vit, en passant, chacune de ses sœurs religieuses, puis les autres couvents de l'Ordre et rentra pour ne plus franchir le seuil de la maison.

Il fallut bientôt s'étendre de nouveau sur sa couche, en proie à une fièvre continue, à un violent mal de tête, à des étouffements très

douloureux. A la nouvelle de sa rechute, les Pères de Santa-Maria-Novella se hâtèrent de lui rendre visite et de la consoler. Leur présence était une bénédiction vivement sentie, mais, éloignés de la maison, les Pères ne pouvaient venir que rarement apporter le secours de leur ministère. Dieu pourvut à cette situation pénible. Un pieux ecclésiastique, nommé Augustin Campi, fut amené providentiellement à Florence; il s'installa près de la demeure des Bagnesi et avec l'agrément de nos Pères il devint le confesseur de la sainte malade. C'est lui qui écrira un jour la plus longue relation des merveilles dont il fut le témoin assidu, et c'est à lui que nous empruntons le présent tableau des vertus de notre Bienheureuse.

II. — Toute vie sincèrement chrétienne exhale un parfum suave, mais quand ce parfum se dégage du milieu des souffrances, il rappelle mieux l'arôme exquis que du haut du Calvaire les vertus du divin Crucifié répandirent sur le monde. Charité, obéissance, humilité, chasteté, sobriété, notre sainte malade pratiqua à un degré héroïque toutes les vertus, et avec ce fini qu'ajoute à nos meilleurs actes une patience consommée: *Patientia opus perfectum habet.*

La charité de la Bienheureuse, comme un dard enflammé, avait transpercé son cœur et lui causait nuit et jour d'ineffables tourments. L'Epoux qu'elle avait choisi était un époux de sang, *Sponsus sanguinum*, qui lui demandait à toute heure des preuves indubitables de son amour. La grande preuve de l'amour, c'est de donner sa vie pour ceux que l'on aime. Notre Bienheureuse donna joyeusement goutte à goutte tout le sang de son cœur, durant de longues années de souffrances ininterrompues. Sa charité si ardente pour Dieu lui faisait embrasser dans une vive compassion toutes les peines du prochain. Que d'âmes venaient se décharger sur elle de pesants fardeaux! Elle écoutait les plaintes de chacun; pleurait avec les affligés, exhortait à la patience, prêchait l'abandon à Dieu. On lui amène un jour un pauvre malheureux livré au plus affreux désespoir. A peine a-t-il écouté quelques instants la sainte malade qu'il passe des pensées de suicide aux sentiments de la plus vive allégresse. Que de personnes ainsi transformées subitement par celle qui semblait respirer la paix, la douceur, la joie divine. Toute remplie de Dieu, elle savait le donner aux âmes : « Je vous livre à Jésus, disait-elle, il est la joie, laissez-le faire, abandonnez-vous à sa volonté ! » Aucun des maux de l'indigence n'échappait à ses tendres attentions. De son lit, elle savait pour-

voir aux besoins des pauvres privés de vêtements ou manquant de nourriture, aux angoisses de telle jeune fille sans dot, arrêtée sur le seuil du monastère. Tout le monde avait part à ses charités. Apprenant que deux jeunes Florentins étaient condamnés à mort, elle aurait voulu présenter pour eux sa tête au bourreau. Que de fois elle a offert à Dieu sa vie pour sauver celle des autres ! Il n'est pas jusqu'aux animaux domestiques qu'elle n'entourât de sa bienveillante sollicitude. Ces êtres dépourvus de raison semblaient le comprendre et lui en témoigner leur reconnaissance. Un des chats de la maison venait se blottir au pied de son lit et ne mangeait plus si la Sainte ne mangeait plus. Il lui apportait tantôt un oiseau pris sur le toit, tantôt un fromage adroitement dérobé, et par de doux miaulements l'invitait à sortir d'un jeûne trop prolongé. Certains oiseaux en cage savaient chanter ou se taire, selon que le demandait l'état de la malade. Quand celle-ci tombait en défaillance et n'avait personne pour l'assister, le chat compatissant allait chercher du secours et par ses cris plaintifs donnait à comprendre l'état de sa maîtresse ; il saisissait et mordillait par le bout du vêtement, comme pour entraîner plus vite vers la malade, la personne qu'il venait avertir. Admirable bonté de Dieu qui, dans le concert de la charité, autour de la pieuse malade, admettait les animaux eux-mêmes !

La Bienheureuse avait fait vœu de pauvreté et d'obéissance et entendait jusque dans les moindres choses rester fidèle à ses promesses. C'est avec la permission du confesseur qu'elle distribuait ses aumônes, et quand ce dernier lui disait : « Tout ce que vous êtes inspirée de faire pour le prochain, faites-le ; je l'approuve d'avance, » la Sainte répondait qu'elle ne pouvait user d'une règle aussi large, et elle rendait toujours un compte exact des moindres permissions présumées. Sa dépendance vis-à-vis du représentant de Dieu était si complète qu'elle n'aurait pas remué le petit doigt contrairement à ses ordres. Un jour, tourmentée plus que de coutume par la fièvre, elle s'agitait sur sa couche, ne pouvant rester en place un seul instant. On appelle le confesseur qui vient la consoler et la bénir. Avant de s'éloigner, le confesseur dit simplement : « Sœur Marie, écoutez-moi, ne bougez plus, restez bien tranquille. » Ces paroles sont prises à la lettre et jusqu'au lendemain matin l'héroïque malade demeura couchée sur le même côté, sans se retourner une seule fois.

L'obéissance parfaite suppose une profonde humilité. L'humilité de notre Sainte ne connaissait pas de bornes. Elle parlait d'elle-même

avec le sentiment d'un vrai mépris. « Je m'appelle Marie, disait-elle ; « Marie signifie étoile de la mer et la Sainte Vierge est vraiment un « astre resplendissant, mais moi je ressemble au charbon éteint ; « Marie signifie maîtresse, et la Sainte Vierge par ses vertus a excel-
« lement dominé le monde, la chair, le démon, mais moi je n'ai
« jamais su me vaincre ; Marie signifie encore océan d'amertume, et
« la Sainte Vierge a été noyée dans la douleur sur le Calvaire, mais
« moi, hélas ! je suis noyée dans mes péchés, qui sont pour mon âme
« comme une mer d'amertume et de confusion. » La Bienheureuse se
confessait presque tous les jours et chaque fois avec une humilité, une
componction qui auraient arraché des larmes aux cœurs les plus durs.
« Je vous connais, disait le confesseur, ne croyez pas avoir fait tout ce
« mal. » — « Oh ! si j'étais ce que je dois être, répondait la péni-
« tente, les choses ne seraient pas arrivées ainsi ; j'ai manqué de
« prier pour cette personne ; ma charité est trop faible ; mais vous
« qui me voyez presque à toute heure du jour, reprenez-moi donc
« quand je suis en faute, je vous en conjure pour l'amour de Dieu. »
Et elle achevait sa confession dans les sentiments de l'humilité la
plus sincère, s'avouant coupable envers Dieu, envers le prochain,
envers elle-même. Au près des personnes qui venaient lui rendre
visite, elle s'accusait de tout ce qui arrivait de fâcheux dans la maison,
et quand on lui parlait de ses bonnes œuvres, elle répondait : « Mes
« bonnes œuvres ! je ne fais rien qui vaille, je suis la Sœur Gâte-
« tout. »

L'angélique pureté de notre Bienheureuse nous est déjà connue.
Cette vertu, qui remplissait son cœur et parfumait tous ses sens, lui
inspirait des paroles comme celles-ci : « O mon Jésus, combien vous
« vous êtes complu dans cette pureté virginale que vous avez choisie
« pour vous, que vous avez conférée si pleinement à votre Mère, dont
« vous avez fait le couronnement de toute perfection. Ah ! que je
« vous remercie de m'avoir appelée à l'état des vierges, et que je
« voudrais en faire comprendre et goûter toutes les prérogatives ! »
Elle proférait ces exclamations avec une telle ardeur qu'on voyait
resplendir en quelque sorte la virginité dans ses traits ; ses yeux, tout
brillants d'une divine flamme, allumaient dans les cœurs les désirs les
plus célestes et de toute sa personne rayonnait la pureté.

La chasteté et la sobriété sont compagnes inséparables. La vie de
notre sainte malade fut une pénitence continuelle. Jamais elle ne put
dire une seule fois dans sa vie : « Aujourd'hui, j'ai dîné » ou « J'ai

« soupe. » Deux bouchées de pain, quelques graines de raisin avec un peu d'eau, tels étaient ses plus copieux repas. Quand on lui disait : « Ma Sœur, vous ne mangez pas, goûtez donc un peu ceci, » elle répondait gracieusement : « Voyez, je suis toujours au lit, je digère « très mal, il me faut donc très peu, mais très peu de nourriture. » Il n'est pas douteux qu'elle cherchait à se mortifier jusque dans ce peu qu'elle prenait chaque jour. On l'entendit une fois se dire à elle-même : « Gourmande, gourmande, tu voudrais bien telle chose, « tu ne l'auras pas ! » Lui préparait-on, en effet, un morceau un peu plus friand, ou il était trop cuit ou pas assez, ou il lui causait des nausées.

La patience de cette victime du parfait amour couronnait toutes ses autres vertus. Jamais aucun murmure, aucun soupir de lassitude. Nous avons vu comment au début de sa maladie elle fut traitée. Les souffrances qui la torturaient plus vivement à certains jours arrachaient aux visiteurs des cris de compassion. « Que voulez-vous, « disait-elle, il faut se soumettre à la volonté de Dieu ; je m'aban-
« donne toute à lui. » Elle ajoutait ensuite : « O mon Jésus, un peu
« de soulagement, s'il vous plaît, je vous le demande par les mérites
« de la Sainte Vierge et des Saints, non par les miens qui sont nuls.
« Mais si, à votre gré, je ne souffre pas encore assez, augmentez le
« tourment et donnez-moi seulement la patience. » Les médecins étaient dans l'admiration de cette vertu héroïque, et l'un d'eux disait : « Quand j'ai des malades qui s'impatientent et comptent les jours,
« je leur donne le conseil de penser à Sœur Marie Bagnesi, depuis si
« longtemps malade et toujours résignée. »

III. — Le démon ne pouvait rester indifférent au spectacle d'une vertu si haute ; d'autre part, sa fureur s'allumait à la vue de cette humble malade qui lui arrachait par ses exemples et la vertu de ses prières de nombreuses proies. Il mit en œuvre pour l'attaquer les perfides moyens dont sa malice dispose. D'abord, il essaya de lui persuader qu'elle était malade imaginaire. Cette pensée assiégeait continuellement l'esprit de la pauvre infirme. Elle disait au médecin : « Me croyez-vous vraiment bien malade ? » — « Oui, sans doute, « répondait le médecin, vous êtes très gravement malade ; et vous
« l'êtes d'autant plus que le démon cherche à vous persuader que vous
« l'êtes moins. » Au plus fort de ses tourments le confesseur lui disait : « Vous voyez bien que vous êtes mal, très mal. » — « C'est

« vrai, je le sens bien, j'en remercie Dieu ; mais après cette tentation, « une autre ; le démon cherche à me persuader maintenant que je « suis une malheureuse obsédée. » L'obsession ne s'accordait guère avec les phénomènes divinement surnaturels qui éclataient dans sa vie. Le bruit pourtant avait couru que Sœur Marie Bagnesi était le jouet des puissances diaboliques. Un éminent personnage ecclésiastique, ému à cette nouvelle, vint la voir. Après avoir examiné de près toutes choses, il dit à ceux qui l'entouraient : « En vérité, c'est un « ange du ciel ; puissions-nous compter beaucoup de possédées comme « celle-là ! »

Le démon, vaincu sur ce point, voulut noircir d'une autre façon la réputation de la Sainte et mit en jeu la calomnie. On parla de réunions suspectes, de conventicules secrets et machiavéliques dans la maison des Bagnesi. Ces accusations se répandirent non-seulement à Florence et aux alentours, mais jusque dans certaines villes voisines. Un jour, on vit arriver d'Arrezzo Fr. Jérôme Bartolini, religieux tout dévoué à la Bienheureuse. « J'ai appris, à votre sujet, lui dit-il, des « choses bien étranges ; tous ces odieux rapports me tracassaient nuit « et jour. J'ai voulu voir par moi-même la vérité des faits. Courage, « chère Sœur, le démon s'agite beaucoup, mais il sera battu. » Avant d'être complètement battu, le démon devait livrer d'autres assauts. Il mit dans le cœur de la domestique employée auprès de la Bienheureuse une telle aversion pour elle, que le moindre incident donnait lieu à des scènes de fureur. La sainte malade, étendue ou assise, tout habillée, sur son lit, pouvait s'occuper de petits travaux ; si ces travaux n'étaient pas exécutés au gré de la domestique, un orage éclatait ; c'étaient de vrais tonnerres d'imprécations et des flots d'injures. Les mains en croix sur la poitrine, la très douce victime se contentait de dire : « Pardonnez-moi, je vous en conjure, par- « donnez-moi pour l'amour de Dieu. » Pour troubler encore la paix de notre Bienheureuse, le démon lui envoya un jour une malheureuse forcenée qui écumait de rage contre une voisine dont elle se croyait lésée. La Sainte lui parle de Jésus pardonnant à ses bourreaux. « Dites « ce que vous voudrez, reprend la furie, mais je lui mangerais le « cœur si cela m'était donné. » — « De grâce, ne parlez pas de la « sorte, » s'écrie la malade, et dans un mouvement de zèle, elle trouve des forces pour descendre de son lit, se jeter aux pieds de la coupable, afin de mieux toucher son cœur et réparer l'offense à Dieu. Dieu offensé ! Cette pensée lui déchirait l'âme, et telle était l'horreur

que lui causait le péché que, à la nouvelle de quelque crime, elle éprouvait une violente commotion qui faisait trembler tout son lit et agitait jusqu'à la sonnette placée à côté d'elle sur une table. Elle aurait voulu aller sur la place publique crier aux hommes : « plus de blas-
« phèmes, plus de haines, plus de péchés ! » « O mon Dieu, s'écriait-
« elle, défendez-vous contre les pécheurs en leur ôtant leur
« volonté perverse. »

Tant de fois vaincu, le démon essaya lui-même en personne d'attaquer la Bienheureuse, un jour qu'elle se trouvait à toute extrémité. Il lui apparut au pied de son lit sous la forme d'un chien hideux, jetant la flamme par la bouche. L'épouse du Christ se recommanda à son céleste Epoux, et l'arrivée du prêtre mit en fuite la bête immonde. Dans sa confiance en Dieu la Sainte disait : « Je ne fais aucun cas du
« diable, je le considère comme ce qu'il y a de plus vil, comme un
« peu d'ordure abominable. »

Pour la fortifier dans le combat et la dédommager des visions horribles, le divin Epoux venait visiter son épouse, et la transporter en esprit sur de radieux sommets. Sans doute la participation aux mystères de souffrance était habituellement son partage, mais elle avait aussi le privilège de s'abreuver aux sources des mystères de gloire. Son corps, à certaines heures, pâle, livide, semblable à celui du Sauveur en croix, reprenait vie, et un certain éclat d'immortalité se répandait sur ses membres. « Quelle malade vous êtes, disait un
« jour le médecin, vous voilà aujourd'hui fraîche et rose comme une
« jeune fille de vingt ans ! » Une fois, son frère Charles, pour la récréer doucement, prend un luth et commence un air pieux. Transportée, à la pensée des harmonies célestes, la Sainte entre en extase. Elle se redresse, se tient debout sur son lit ; les yeux, le visage, les mains, tout le corps exprime une béatitude anticipée. Pendant plusieurs mois, écrit le P. Alexandre Cappocchi, on ne pouvait lui parler de Dieu, ou des choses de Dieu, sans qu'un ravissement vînt la saisir. Comme une colombe, elle semblait déployer ses ailes, vouloir prendre son essor, et tout en elle exprimait le tressaillement et les gloires du dernier triomphe. Revenue de ces extases, la Sainte se cachait le visage pour dérober sa confusion. Elle aurait bien voulu faire croire parfois à de pures syncopes, mais la distinction entre les deux phénomènes était trop facile.

Les visites de Jésus caché sous les voiles eucharistiques ne lui étaient pas moins douces et consolantes que ses révélations sur le

Thabor. Les dernières années de sa vie, elle communiait presque tous les jours. Sa faim de l'aliment céleste lui faisait appeler de toute l'ardeur de ses désirs l'heure du divin sacrifice. Pour elle, comme pour Sainte Catherine de Sienne, le pain qui nourrissait l'âme étendait jusqu'au corps lui-même sa vertu fortifiante. Le médecin avait ordonné certaines potions qu'il fallait absorber de très bon matin. Empêchée de communier, la Bienheureuse sentit ses forces décroître rapidement; le médecin comprit et laissa prendre, après le remède céleste, celui de la terre. Dans son amour pour Jésus-Hostie, la sainte malade demandait parfois, mais toujours avec la plus grande discrétion, à baiser les doigts du prêtre qui venait de célébrer la Messe. « Ces doigts, disait-elle avec une angélique piété, ont touché Jésus! » Sa préparation à la communion et son action de grâces consistaient en une oraison fervente. D'ailleurs son esprit était toujours recueilli, parfois absorbé en Dieu. Quand on la surprenait dans ces états et qu'on lui disait : « Quoi donc! que se passe-t-il? » Elle répondait comme n'ayant pas saisi la nature de l'interrogation : « Mais je vais bien, je vous remercie. »

IV. — Cette union intime et continuelle avec l'Epoux n'était pas suspendue, ni troublée par les visites qu'elle devait recevoir ou subir. Parmi ces visites, il y en avait d'indiscrètes et dont la curiosité était tout le mobile. La Bienheureuse savait y couper court. Une certaine comtesse arrive un jour avec une nombreuse suite, entre brusquement dans la chambre de la malade et pose plusieurs interrogations. La Bienheureuse fait semblant de ne pas comprendre, répond quelques paroles incohérentes et congédie l'importune. La princesse Jeanne, mariée au grand-duc, était venue dans les commencements lui rendre visite. Elle fut très bien accueillie, et se proposait de renouveler le plaisir et l'édification qu'elle avait goûtés une première fois. La Sainte, qui craignait d'être distraite de Dieu par la présence de grands personnages, demanda au ciel et obtint que la princesse, malgré tout son bon vouloir, ne pût venir même quand elle en avait la ferme volonté. Mais, comme les visites de ses confesseurs, des religieux de son Ordre, de tous ceux qui lui parlaient de choses spirituelles ou qu'elle pouvait enflammer des divines ardeurs qui la consumaient elle-même, lui étaient agréables! Parmi les pieux laïques qui venaient s'édifier auprès d'elle, il est fait mention d'un certain Jérémie Foresti qui écrivit plus tard ses souvenirs et ce qu'il savait de plus merveilleux touchant la Sainte. Sa relation est pleine d'un charme tout par-

ticulier; nous ne pouvons en donner qu'une courte analyse, mais cette analyse suffira pour montrer le caractère des visites agréées par la Bienheureuse.

« La première fois que j'entrai dans la chambre de la vénérable
« Sœur, je me sentis inondé d'un parfum céleste, et il me semblait
« que volontiers j'aurais passé ma vie dans ce domicile de la sainteté.
« Mon émotion m'empêcha de causer beaucoup avec elle, ravi que
« j'étais par tant de patience au milieu de si grandes douleurs; par
« tant d'humilité et de condescendance à l'égard des domestiques
« eux-mêmes; par tant de prudence et de discrétion dans les paroles;
« par une modestie si parfaitement virginale. Quand je me retirai,
« c'était avec le désir de revenir bientôt et l'espoir de compter parmi
« les intimes. Peu de jours après, je franchissais, bien ému, le seuil
« de la chambre où s'opéraient tant et de si douces merveilles. J'offrai
« timidement mes services à la Sainte qui se recommanda, de son
« côté, à mes prières. Elle voulut bien me donner les règles d'une
« vie sincèrement chrétienne et toute à Dieu. Les yeux pleins de
« larmes, et le cœur rempli de consolation, je regardais cette malade
« accablée depuis de si longues années par la maladie, et parlant de
« Dieu avec des élans, des transports d'amour qui donnaient à son
« visage toute la beauté et tout l'éclat de la jeunesse. Revenu chez
« moi, j'avais toujours devant les yeux le même spectacle séraphique,
« et je ne pouvais me lasser d'en parler... Accablé d'ennuis, broyé
« par l'épreuve, je me rendis un jour chez mon angélique consola-
« trice. A peine étais-je entré qu'elle lut dans mon âme, et avec une
« extrême bonté elle-même entra en matière : — « Que vous avez
« bien fait de venir ! Pourquoi avez-vous tant tardé ? Aujourd'hui
« même je disais ; notre cher ami ne viendrait-il pas bientôt ? Tout à
« l'heure, quand vous avez frappé, j'ai dit : C'est lui ! » Après un si
« parfait accueil, elle essayait de m'enlever une à une mes peines ; je
« n'avais pas besoin de les dire ; elle les connaissait toutes. Finalement,
« pour soulager mon cœur et m'enlever toute tristesse, elle me
« parlait de Dieu et du mépris du monde avec des accents qui me
« transportaient dans un monde de délices. Il m'est arrivé de sortir
« de ses entretiens, ne me possédant pas de joie. Je ne songeais plus
« à manger, j'aurais voulu donner tout mon bien aux pauvres, je me
« sentais porté à mendier, à confesser tout au haut mes misères. C'est
« grâce aux prières de cette sainte fille que j'ai échappé à deux mala-
« dies certainement mortelles. Mon épouse, Constance Ugolini,

« apprit la science de la perfection, de cette incomparable maîtresse,
« qui lui enseigna la mortification assidue, l'exercice de l'humilité
« et de la patience, l'excita à fréquenter les Sacrements. Je lui dois
« la santé et la vie de plusieurs de mes parents, de mon unique fils en
« particulier, et si j'ai conservé ma place au palais du grand-duc
« après plusieurs renouvellements de tout le personnel de la cour,
« c'est bien encore à ses prières que j'en suis redevable. Enfin, elle
« m'a comblé de faveurs au spirituel comme au temporel... Ren-
« contrant un jour son médecin, je demandai des nouvelles de la
« sainte malade que je savais plus accablée par ses souffrances. C'est
« la fin, me dit-il, tout l'annonce et le fait prévoir. Je me mis à
« prier pour elle, ainsi qu'un de mes amis qui la connaissait beaucoup
« lui aussi. Au milieu de sa prière, mon ami entendit une voix qui
« lui disait : « *Ne prie pas pour elle, mais pour toi pécheur.* » Durant
« trois jours, quand il voulait la recommander à Dieu, la parole
« expirait sur ses lèvres, il lui était impossible de songer à autre
« chose qu'à la joie et à la félicité de la sainte au milieu des chœurs
« célestes... »

V. — C'est au mois de mai 1578, que la longue Passion de notre Bienheureuse devait finir. Depuis quarante-cinq ans, la douce victime éprouvait de mystérieuses douleurs dans tout son corps. Aucun de ses membres n'était exempt de souffrances. A certains jours, elle devenait sourde, aveugle, paralytique, et traversait toutes les phases les plus pénibles de maladies connues et inconnues. Sur la fin, il y eut recrudescence de maux physiques. « Il me semble, disait la malade à son
« confesseur, il me semble que des chiens furieux me dévorent les
« entrailles, la poitrine, je me sens comme coupée en morceaux. » Et elle ajoutait : « O Jésus, mon Jésus, ayez pitié de moi, secourez-moi ;
« Vierge sainte, à mon aide ! » Sa gorge se serrait de plus en plus, et c'est à peine si elle pouvait avaler quelques miettes de pain. « La voyant si faible, écrit Augustin Campi, son confesseur habituel, je me rendis chez le curé de la paroisse, pour obtenir les derniers secours de l'Extrême-Onction. Je rencontrai là le P. Alexandre Cappocchi qui voulut bien se charger de la cérémonie. Il vint avec son compagnon et, les saintes onctions achevées, il lut la Passion de Notre-Seigneur et plusieurs autres prières. La pieuse malade paraissait rayonnante ; le regard au ciel elle invoquait fréquemment le nom de Jésus. Nous étions cinq prêtres autour de ce lit d'agonie. L'un de nous suggéra

à la sainte mourante la très suave invocation : *Maria mater gratiæ...*, Entendant ces premières paroles, Marie Bagnesi qui avait tant prêché la dévotion à la Sainte Vierge durant sa vie, poussa une exclamation de bonheur. C'est bien de tout son cœur qu'elle invoquait la divine Mère, et la priaît de l'accueillir dans ses bras à l'heure du grand passage, *Mortis hora nos tecum suscipe*. Elle invoquait aussi sainte Catherine de Sienne, sainte Cécile. L'agonie se prolongea plusieurs jours. Un matin, celui du départ pour le ciel, le P. Cappocchi vint de nouveau lui lire la Passion et l'exhorter très pieusement. Avant de retourner au couvent, il lui dit : « Je vais célébrer pour vous la messe » à Santa-Maria-Novella, et je reviendrai bientôt. » Il alla, en effet, offrir l'auguste victime pour la malade, et c'est pendant cette messe que la Bienheureuse, unissant son sacrifice à celui du Sauveur, rendit le dernier soupir. Je vis approcher ce dernier moment avec une indicible douleur. M'apercevant qu'elle ne remuait presque plus les lèvres, quand je les humectais, comme d'habitude, d'un peu de vin blanc : « Hélas ! m'écriai-je, elle nous quitte ! » et prenant le cierge béni je fis sur elle le signe de la croix. La mourante, levant un peu la tête, ouvrit les yeux, montra un visage épanoui, et sembla saluer toute une foule qui accourait à sa rencontre. Ce fut dans ce sourire et cette bienheureuse allégresse qu'elle rendit le dernier soupir. Quand le P. Cappocchi revint et qu'il la vit morte, il m'assura que pendant la messe, il avait reconnu à certains signes, le départ de celle que nous pleurions.

« Avant de mourir, continue notre narrateur si bien renseigné sur tout, la Sainte avait prédit qu'il y aurait affluence autour de son cadavre. Voulant éviter une invasion tumultueuse, nous songions, sa sœur Camille et moi, à déposer le corps dans une chambre basse, près de la cour. Mais le P. Capocchi intervint et nous dit : « C'est ici qu'elle a vécu, qu'elle a souffert, qu'elle a reçu d'innombrables faveurs, c'est ici qu'il faut l'exposer. » Ainsi fut fait. Nous déposâmes sur un petit lit de parade le corps virginal de la défunte, revêtu des habits de l'Ordre de Saint-Dominique, nous mîmes sur sa tête une couronne de fleurs artificielles tissées d'or et de soie, dans ses mains un très beau crucifix avec un lis fraîchement coupé.

« Pendant que nous accomplissions ces devoirs funèbres, les anges avaient dû parcourir la ville pour annoncer partout le trépas de la bien-aimée de Jésus. Nous fûmes tout à coup envahis par une foule de visiteurs, qui tous voulaient voir la Sainte, la toucher, emporter

quelques-unes des fleurs semées sur son corps. « Quelle joie, quelle « paix sur ce visage ! se redisaient les uns aux autres les pieux fidèles ! « jamais on n'a vu une si belle morte ! » L'affluence durait toujours. On parvint cependant le soir à fermer les portes de la maison. Mais toute la nuit ce fut une multitude croissante qui demandait à entrer. On tâchait de faire prendre patience et on disait : « Venez demain « matin, vous serez sûrs de la voir. » Le lendemain, le flot déborda et c'est en vain qu'on avait essayé de précipiter les funérailles pour éviter l'encombrement. A grand'peine les religieux dominicains désignés pour porter le cercueil purent-ils l'enlever du milieu de la multitude qui se pressait pour voir encore. Le P. Timothée Ricci, Prieur de Santa-Maria-Novella, avait lui-même organisé la cérémonie funèbre. Un des Pères qui, sur ses ordres, devaient porter le corps, sentit d'abord quelque répugnance à se prêter à cette fonction ; il se disait à lui-même comme il le déclara ensuite : « C'est aux Frères « convers, non pas à nous, que revient pareille corvée. » Mais à peine avait-il tendu l'épaule pour recevoir le précieux fardeau, qu'il avait senti couler en son âme une joie, une consolation qu'il n'aurait pas donnée pour tout l'or du monde. Au milieu d'une procession interminable, le corps, selon les volontés de la défunte, ratifiées précédemment par le Prieur de Santa-Maria-Novella, fut porté à l'église des carmélites de Sainte-Marie-des-Anges auxquelles Marie Bagnesi avait toujours été très affectionnée. C'est là que fut chantée la messe des funérailles. Durant la journée, même concours ininterrompu de peuple, empressé à faire toucher des milliers de Rosaires et d'objets pieux.

« Le lendemain, tout en secret, le P. Cappocchi revint avec un compagnon et, suivant le rit de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il récita les dernières prières. Pendant la cérémonie, je remarquai que la défunte rejetait par les narines un peu de sang vermeil (1). Le P. Cappocchi me dit de l'essuyer avec un linge très blanc. Je le fis et gardai précieusement le linge comme une relique. Après l'inhumation, qui se fit tout près de l'autel, je remis le linge aux Sœurs. Celles-ci le portèrent à une de leurs malades qui se trouva instantanément guérie. »

(1) A propos de cette merveille, les Bollandistes remarquent qu'au moment où ils écrivaient (avril 1686), s'instruisait à Naples le procès du V. P. Joseph de Comti de Bugnoso, Dominicain, qui venait de mourir en odeur de sainteté (22 mars 1686). Par deux fois, à vingt-quatre heures d'intervalle deux coups de lancette, avaient fait jaillir de ses veines un sang très liquide.

Quelque temps après, embaumées par l'irrésistible parfum des vertus de la Sainte, les religieuses obtinrent de transporter ses restes dans leur Chapitre. Ils furent enfermés dans un tombeau de marbre et chaque jour les Sœurs priaient avec beaucoup de dévotion auprès de ce tombeau. En 1584, une novice de grande espérance, Marie-Madeleine de Pazzi, entrée depuis quelque temps dans le monastère de Sainte-Marie-des-Anges, se trouvait à toute extrémité. On la recommanda à la V. Mère Marie Bagnesi et une guérison subite fut obtenue. Par reconnaissance, autant que par dévotion, Marie-Madeleine venait souvent se recommander à sa chère bienfaitrice. Favorisée de grâces et de visions, elle contempla plusieurs fois la Bienheureuse dans le ciel. Un jour elle lui apparut élevée sur un trône très éclatant enrichi de pierreries ; il lui fut donné à entendre que ce trône figurait sa virginité, et que les âmes attirées par elle au service de Dieu étaient représentées par les pierres précieuses. Une autre fois, c'est entre Jésus et Marie qu'elle aperçut la Sainte, vêtue d'une riche draperie d'or et de soie, symbole de sa charité et de sa patience. Elle vit encore Notre-Seigneur extrayant de ses doigts quantité de diamants qu'il déposait dans la main de la Bienheureuse, pour qu'elle les distribuât à son gré. Dans une autre circonstance, la bien-aimée Sainte lui fut montrée dans la gloire à côté de Sainte Catherine de Sienne et même un peu plus haut qu'elle ; Notre-Seigneur lui expliqua comment Marie Bagnesi avait travaillé à la conquête des âmes et souffert plus longtemps que Catherine pour leur salut. Spectacle merveilleux ! Sa bienfaitrice lui apparut comme un diamant sur la poitrine du Verbe incarné, diamant dont Jésus se montrait fier et qu'il portait ainsi comme pour étaler aux yeux de tous la pureté, l'humilité, la charité, la patience de son épouse. Dans d'autres révélations, Marie-Madeleine contempla deux grands luminaires, un soleil et une lune qui éclairaient le monastère. Le soleil, c'était la Sainte Vierge couvrant de ses splendeurs les âmes fidèles à la grâce, la lune, c'était Marie Bagnesi éclairant de douces clartés les âmes que leurs infidélités laissaient dans d'obscures ténèbres, et les amenant peu à peu au jour de la pleine vertu. Une autre fois, elle vit la Sainte tenant dans ses mains plusieurs tuniques très blanches, destinées aux âmes désireuses de se revêtir de pureté. Suivant le désir et les dispositions de chacune de ces âmes, la Bienheureuse approchait les tuniques du côté de Notre-Seigneur et là elles prenaient une teinte différente en rapport avec les besoins particuliers, teinte de l'humilité, de la charité, de la patience. La

Sainte venait ensuite revêtir de ces tuniques les âmes, ses protégées. A quelques-unes elle enlevait le cœur pour le nettoyer avec soin ; à d'autres, elle prenait, non seulement pour le nettoyer, mais pour l'ouvrir, leur cœur rendu susceptible de recevoir le précieux Sang ; toutefois cette faveur n'était faite qu'aux âmes qui demandaient instamment de recueillir avec fruit ce sang divin. Marie-Madeleine, instruite d'en haut, comprit que si Marie Bagnesi servait ainsi d'instrument privilégié aux grâces du ciel, c'était à cause de sa pureté admirable.

Conduite mystérieuse de la Providence dans la glorification de ses élus sur notre terre ! Marie-Madeleine de Pazzi, la vierge séraphique du Carmel, qui avait appris de la B. Marie Bagnesi l'amour plus fort que toutes les souffrances, arrivait aux honneurs des autels avant sa protectrice bien-aimée. C'est seulement au commencement de notre dix-neuvième siècle que, se rendant aux vœux de l'Ordre de Saint-Dominique, Pie VII plaçait Marie Bagnesi au rang des Bienheureuses, dont il est permis de célébrer la fête.



*Le V. P. PAUL PIROMELLI,
Archevêque de Naxivan, dans l'Arménie (*)*

(1667)

NÉ à Siderno, dans la province de Calabre, et entré au couvent de cette ville, le V. P. Paul Piromelli se fit remarquer de bonne heure par ses connaissances théologiques et son aptitude à diriger les âmes dans les sentiers de la perfection. Appelé comme Maître des novices en 1629 au couvent de la Minerve, à Rome, par le V. P. Vincent Candide, alors Prieur, il ne tarda pas à donner de nouvelles preuves de son intelligence des voies spirituelles et de son zèle pour le salut des âmes et la gloire de l'Eglise. Aussi lorsque les cardinaux de la Congrégation de la Propagande s'adressèrent au R^{me} P. Procureur général et au Prieur de la Minerve, les priant de désigner un religieux

(*) Joann. de Siderno, Ord. Min., *Directorium Theolog.*

propre à la prédication de la foi parmi les Arméniens, tous deux répondirent que le P. Maître des novices avait pour ce ministère toutes les aptitudes désirables. Satisfaits de cette réponse, les cardinaux donnèrent alors commission au P. Prieur de leur amener ce religieux. Ils dirent à ce dernier le dessein qu'ils avaient conçu de l'envoyer en Arménie. Extrêmement surpris, le Père leur répondit en toute humilité et respect qu'il était incapable de mener à bonne fin une affaire de cette importance ; mais toute résistance fut inutile. Ce digne religieux et fidèle enfant de S. Dominique leur répondit enfin que, puisqu'ils l'ordonnaient de la sorte, il était prêt comme le saint dont il portait le nom, « d'aller à la prison et à la mort pour « l'amour de Jésus-Christ, son Sauveur. »

Le Pape Urbain VIII, qui gouvernait alors l'Eglise, lui accorda des pouvoirs très amples, et muni de la bénédiction apostolique, le Père quitta Rome en 1631. Il passa par la Calabre, pour dire adieu à l'un de ses frères, religieux capucin, et se recommander à ses prières, puis il s'embarqua pour Malte. Durant son séjour dans cette île, le P. Paul eut la joie de convertir deux mahométans. Il visita la caverne consacrée à l'Apôtre S. Paul, et il en emporta une pierre, qui lui servit cinq fois d'antidote contre le poison, que les ennemis de notre religion avaient mis dans ses aliments (1). Il trouva à Malte six autres religieux de l'Ordre, qui devaient lui servir de compagnons dans son voyage. Tous s'embarquèrent ensemble sur un vaisseau de Marseille, nommé le *Saint-Paul* et après avoir essuyé une horrible tempête, ils arrivèrent sains et saufs à Alexandrette le jour de la Conversion de cet apôtre.

D'Alexandrette (Iskanderoun) le Père partit pour Alep, la route ordinaire des missionnaires du Levant ; et passa par Antioche, où les Arabes, ces incorrigibles détrousseurs de grand chemin, lui volèrent presque tous ses bagages. A partir d'Alep, il fut contraint de quitter ses habits religieux, et de se vêtir à la turque, pour se mêler à une caravane de cette nation. Il continua son chemin par la Mésopotamie, et passant l'Euphrate, il arriva non loin d'Orfa (Edesse), à Haran, ville habitée par des turcs, des arméniens et des jacobites. Il y vit une belle et grande piscine, moitié dans les murs de la ville, moitié au dehors, et alimentée par un puits d'une extraordinaire profondeur ; les traditions locales disent que l'apôtre S. Thomas prit de l'eau dans

(1) Cette même grotte est aujourd'hui encore visitée avec dévotion par de nombreux pèlerins.

cette piscine pour baptiser Abgar, ce pieux Roi, qui, d'après une tradition, aurait adressé des ambassadeurs à Jésus-Christ et auquel le divin Sauveur aurait envoyé l'image de sa divine Face.

De Haran notre missionnaire se dirigea en Arménie, et vint à Abaraner, ville catholique, où il y a un évêque et un couvent de l'Ordre. Il s'y reposa le jour des Rameaux ; et en étant parti le lendemain, il se rendit à Chiauc et de là à Naxivan, cité distante de trois milles du mont Ararat, célèbre par le triomphe des dix mille martyrs.

Tout brisé d'un si long voyage, le Père Paul tomba au terme de sa course. Il se retira au couvent de Chiauc, pour y recevoir quelque soulagement de la charité de ses Frères. Ceux-ci bien qu'extrêmement pauvres, prirent tant de soin de sa santé, qu'il fut en état de prêcher le jour de Pâques, et d'inviter le peuple à la confession annuelle et à gagner l'Indulgence plénière, que le Pape lui avait donné le pouvoir d'accorder. Il résolut ensuite d'aller trouver l'archevêque des Arméniens schismatiques, pour l'attirer par quelque conférence amiable à l'union de l'Eglise. Mais, averti par l'archevêque, le patriarche des Arméniens donna l'ordre de saisir ce Franc et de le jeter en prison, les fers aux pieds. Le V. Père fut détenu vingt-deux mois en prison, et pendant ce temps battu trois fois de verges jusqu'à l'effusion du sang, pouvant dire comme l'Apôtre : « Je suis plus que personne ministre du Seigneur. J'ai fait plus de « prison, reçu plus de coups, bravé plus de dangers de mort... Trois « fois j'ai été battu de verges, une fois lapidé, et trois fois j'ai fait « naufrage. » En d'autres rencontres, en effet, le P. Paul fut sur le point d'être lapidé et il échappa trois fois à la fureur des flots.

Dans cette prison il demanda trois grâces à Notre-Seigneur. La première, fut la patience afin de souffrir pour son amour toute sorte de tourments. Cette grâce il l'obtint très parfaitement. Il se comporta, au milieu des supplices, avec tant de douceur, qu'après avoir reçu trois cents coups de fouet, à genoux et les yeux levés au ciel, comme son bourreau avait jeté les verges à terre, et lui disait, l'appelant un démon, qu'il reviendrait lui en donner autant le lendemain, le bon Père releva les verges, les baisa et répliqua : « Ne remettez pas à « demain ce que vous pouvez encore faire à cette heure ; me voici « tout prêt à souffrir autant de coups que vous m'en avez donné. » De quoi le bourreau étonné le laissa et se retira.

La seconde grâce fut une vie sainte, pure et irréprochable, et la force de se bien acquitter jusqu'à la fin de la mission que la Provi-

dence lui avait confiée. Notre-Seigneur la lui accorda encore ; et, nonobstant la faiblesse de sa complexion, il put supporter des travaux qui auraient terrassé les hommes les plus vigoureux. Durant sa captivité, on ne lui donnait pour nourriture que du pain et de l'eau. Son lit était la terre nue ; mais ce qui le faisait le plus souffrir, c'est que, n'ayant sur la chair qu'une grosse tunique de laine, et ne pouvant jamais la changer, il se vit dévoré par une prodigieuse quantité de vermine, qui jour et nuit le torturaient.

La troisième grâce, qu'il demanda, fut de bien savoir la langue arménienne, et de pouvoir prêcher pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de ces âmes. Il l'obtint aussi et non sans miracle. En effet, défense avait été portée de permettre aucune visite au prisonnier, et de lui parler autrement qu'en arménien. Cependant, le Père arriva à composer dans la prison même un dictionnaire arménien de trente-cinq mille mots. Il attribuait particulièrement cette grâce à Notre-Dame du Rosaire. Dans la suite, lorsqu'il prêchait en cette langue, c'était avec tant de douceur, d'agrément, de fluidité et d'élégance, malgré sa voix rude et ingrate, que les Arméniens accouraient en foule, tous étant charmés d'ouïr un prédicateur si apostolique et si divin. Pendant le temps de ce long emprisonnement il s'employait continuellement à la prière, à la contemplation, à la lecture du Nouveau Testament, et il apprit par cœur l'Evangile de S. Matthieu et les Epîtres de S. Paul.

Les nouvelles de sa captivité étant arrivées à Rome, le Saint-Père Urbain VIII, prit à cœur la délivrance de son missionnaire et le fit enfin mettre en liberté. Comme le Père ne la désirait que pour la prédication de la foi, à peine délivré il se dirigea vers la ville, où demeurerait le patriarche des Arméniens, pour conférer avec les schismatiques. On ne sait pas de quelle autorité le Pape se servit pour fléchir l'esprit du patriarche, mais ce dernier se montra bien différent de ce qu'il avait été jusqu'alors, il reçut fort honnêtement le P. Paul, accepta en présent une image de S. Dominique de Soriano, qu'il fit mettre à droite du grand autel de son église ; à gauche était celle de S. Grégoire, martyr, le grand apôtre des Arméniens. Ce patriarche logeait à Etchmiatzin, distant de trois lieues d'Erivan, à l'ouest, dans un monastère, où environ trois cents religieux menaient une vie fort austère, mais tous dans le schisme et dans l'hérésie de Dioscore, ne reconnaissant qu'une seule nature en Jésus-Christ.

Le Père demeura seize jours dans ce monastère, priant avec beau-

coup de larmes pour ces Arméniens, et tâchant avec toute l'adresse et la douceur possible de discuter avec eux des choses de la foi ; mais le prélat lui dit un jour brusquement de ne lui plus parler de ces choses. Alors notre zélé prédicateur se mettant à genoux devant le patriarche : « Je vous conjure, très illustre seigneur, lui dit-il, d'écouter la proposition que je vais vous faire : Je m'offre « très volontiers à mourir de la mort la plus cruelle, si je ne « vous prouve que la foi romaine, que nous professons, est la « même que celle que vous a prêchée votre S. Grégoire, l'Apôtre de « cette nation. » Le patriarche, voyant le zèle du P. Paul et l'assurance avec laquelle il promettait de faire voir la vérité catholique, lui permit de prêcher : ce qu'il fit avec des raisons si convaincantes, et une telle onction, que le patriarche lui-même en fut touché jusqu'aux larmes. Il reconnut clairement son erreur, et la détesta, croyant de cœur, et avouant de bouche, qu'il y avait deux natures en Jésus-Christ, et que la foi des Francs (c'est ainsi qu'on appelait les missionnaires) était la véritable. Il ajouta ce que les Athéniens dirent à S. Paul, après avoir ouï son discours à l'aréopage : « *Audiemus te de hoc iterum* : Nous vous entendrons encore sur ce sujet. » Il se retira très affectionné au Père, et appelant un religieux de son monastère, nommé Paul, le plus savant d'entre eux, il lui dit qu'il croyait cet homme envoyé du ciel, qu'il ne se pouvait rien voir de plus saint que sa vie, de plus docte ni de mieux déduit que ses prédications. Il le pria de le visiter, et de sonder un peu sa capacité et sa science. Ce docteur obéit ; proposa quantité de difficultés et de questions auxquelles le Père satisfit avec clarté et érudition. L'Arménien, transporté d'admiration, dit hautement que jamais homme n'avait si bien parlé, et qu'il voulait être son premier disciple. Il raconta au patriarche ce qu'il avait entendu, et celui-ci voulant témoigner de la sincérité de sa conversion, fit ramasser tous les livres de la secte, et les donna au Père, pour les corriger. Il lui remit pour la même fin la profession de foi qu'ils faisaient, érigea un collège, dont il l'institua recteur et lui confia la mission d'élever les enfants dans les maximes de la religion et dans les lettres humaines jusqu'à la philosophie.

Le charitable Père se chargea fort volontiers de tous ces soins, élevant cette jeunesse dans les principes de la foi. La faculté dont il jouissait de consulter librement les livres des Arméniens lui donnant le moyen de s'instruire à fond de la doctrine de leurs Pères, il y trouva fort solidement établies les vérités de notre sainte religion, et

remarqua en quel temps ils avaient commencé à s'écarter de l'Eglise latine : ce qu'il justifiait par les Hymnes de leurs Offices, et par plusieurs autres antiquités. Ajoutant à ces considérations les arguments que la philosophie et la théologie lui fournissaient, il persuada entièrement le patriarche, le docteur Paul et plusieurs autres.

Sur ces entrefaites, les Turcs étant venus fondre sur cette province avec une puissante armée, le patriarche et tous ses moines s'enfuirent, et se dispersèrent de toutes parts. Notre missionnaire dut interrompre son entreprise; mais il ne laissa pas pour cela de prêcher en diverses villes de l'Arménie avec cette grâce et ce don céleste, qui le faisaient écouter comme un homme divin. Il s'arrêtait surtout dans ses prédications aux preuves de l'Ecriture et des anciens Pères de l'Eglise, sans faire aucune mention du concile de Chalcédoine, où les hérésies d'Eutichès furent condamnées, parce que les Arméniens ayant ce Concile en abomination, auraient de parti pris rejeté tout ce qu'il leur en aurait dit. Mais il s'appuyait fortement sur le témoignage de l'Apôtre de leur pays, S. Grégoire, les exhortant avec un ton de voix plein de tendresse et d'amour à prier Dieu qu'il les éclairât, pour connaître les vérités que leur *Saint Illuminateur* (c'est ainsi qu'ils appellent ce S. Grégoire) leur avait prêchées, qu'il croyait lui-même, et sans lesquelles personne ne peut être sauvé. Le peuple, entendant ces paroles, en était tout pénétré et pleurait; quelques-uns même prenaient des pierres et s'en frappaient rudement la poitrine.

Dans les courses que le zélé prédicateur fit pour la conversion de cette nation, il courut de grands dangers. Un certain évêque schismatique, ne pouvant souffrir les grands fruits de son ministère, apostropha quelques assassins dans un bois pour le tuer. Dieu néanmoins le préserva de leurs mains; car le bon Père les aperçut, jugea bien qu'ils n'en voulaient qu'à sa vie et eut le temps de se sauver. Mais, ne se doutant de rien, il s'en alla se réfugier précisément chez l'évêque. Lorsque ce perfide le vit, il lui demanda s'il avait eu peur, mais avec un ton de voix et une mine, qui révélèrent aussitôt sa malice. C'est pourquoi il quitta secrètement et au plus tôt cette maison, où il laissa même sa chape. Le jour suivant il écrivit à l'évêque pour le prier de la lui rendre. Ce traître refusa obstinément de le faire. Mais durant trois nuits consécutives, un religieux de l'Ordre lui apparut et lui commanda d'un ton terrible de rendre à ce pauvre Frère, son enfant, la chape qu'il avait retenue. Epouvanté, l'évêque la porta lui-

même au Père, auquel il raconta ce qui s'était passé. Le serviteur de Dieu n'eut pas de peine à comprendre que c'était son Patriarche S. Dominique, qui l'avait pris sous sa protection, et qui l'honorait du glorieux titre de son enfant.

Une autre fois, qu'il prêchait sur une place publique à une grande multitude de schismatiques, plus obstinés que les autres, ils se jetèrent sur lui et le chargèrent de coups; puis, le prenant par la barbe, le renversèrent rudement sur le sol. Ce véritable disciple du Sauveur souffrait ce traitement si indigne avec une patience admirable, priant Notre-Seigneur, qu'il pardonnât à ses persécuteurs. Cependant un soldat Turc, s'étant aperçu de leur cruauté, s'approcha de la troupe, dissipa cette populace à grands coups de bâton, et retira ainsi le Père du danger. Une femme mahométane, admirant sa patience extraordinaire, se mit à genoux devant lui et honora ainsi sa vertu par une profonde révérence.

Cette estime, que les Turcs lui portaient, était très vive et ils blâmaient ouvertement les schismatiques, de ce que, le Père allant chez eux de porte en porte pour les prier d'assister à son sermon, ils le rebutaient. « Allez, allez, leur disaient ces infidèles, écoutez ce « prédicateur qui vous appelle. Comment ? Vous ne voulez pas « entendre les instructions qu'il vous offre, et il n'a d'autre but « que de vous apprendre ce que vous devriez tous savoir ! »

Un jour qu'il faisait oraison avant de prêcher, il parut au ciel trois beaux soleils du côté de l'orient, de quoi le peuple étant tout étonné, le Père prit de là sujet d'expliquer le Mystère de la Très Sainte Trinité, en laquelle dans l'unité de l'essence se trouvent trois personnes réellement distinctes. Il fit voir ainsi aux Turcs quelle était la foi catholique, et aux schismatiques comment ils devaient entendre le Mystère de l'Incarnation et l'union des deux natures, la divine et l'humaine, en l'unité d'une même personne. Ce sermon ne convertit pas les Turcs et servit seulement à confirmer les Arméniens dans la véritable doctrine de l'Eglise, pourtant on peut assurer qu'il eut un effet tout miraculeux dans l'esprit même de ces infidèles, car pas un chrétien n'osait faire en leur présence des actes publics et extérieurs de notre religion, et beaucoup moins porter en procession le glorieux étendard de la croix, le Père néanmoins faisait librement l'un et l'autre sans aucun obstacle, les Turcs suivant eux-mêmes le cortège avec des démonstrations de joie à la vue de la Croix du Rédempteur.

Le Père missionnaire, pour se soulager dans son travail et le rendre

plus utile, avait soixante catéchistes des mieux instruits, qu'il envoyait en divers endroits enseigner les autres habitants. Ils s'acquittaient si bien de leurs fonctions, que l'Arménie sembla prendre une autre face. Il leur recommandait spécialement d'instruire le peuple des Mystères du Rosaire, et de leur apprendre à le bien réciter. C'est aussi ce qu'il faisait lui-même, et il fut assez heureux de rendre cette prière si commune, que les laboureurs la chantaient dans leurs champs, et les artisans dans leurs boutiques. C'étaient aussi les chants qu'on entendait résonner en la bouche des petits enfants dans les grandes et nombreuses processions, qu'il organisait pour exciter de plus en plus les peuples au culte et à la dévotion de la Très Sainte Vierge. Il parcourut toute l'Arménie, jusqu'à la Géorgie, où les Pères Théatins avaient une mission, et il fut reçu fort charitablement dans leur maison. Le jour après son arrivée, qui était le Jeudi Saint, les Pères Théatins s'étant aperçu de quelques superstitions que les Arméniens commettaient, en avertirent le P. Paul. Celui-ci leur prêcha fortement, sur ces condamnables cérémonies, et leur en donna tant d'horreur, qu'ils les laissèrent entièrement.

Le jour suivant on réunit six cents enfants, auxquels il fit le catéchisme. Mais les prêtres et les principaux schismatiques, ne pouvant souffrir tout cet éclat de la religion romaine, excitèrent le peuple contre lui, et le chassèrent de cette ville de Géorgie. De là il s'en alla en Perse accompagné de vingt persans, qu'il avait convertis à notre sainte foi. Ayant reçu là des lettres du Pape, qui lui mandait d'aller en Pologne pour quelques affaires importantes à régler dans ce royaume, il résolut de s'y rendre sans retard en passant par Constantinople, où il espérait encore faire quelque fruit chez les schismatiques Arméniens de cette grande cité (1). Avant de sortir de Perse il eut un grand désir de voir tous les catéchistes, qu'il avait dispersés à travers l'Arménie, et il demanda fort affectueusement cette grâce à Notre-Seigneur. Il commença cependant son voyage avec ses autres compagnons; et étant arrivé à un endroit, où il y avait trois chemins, il s'arrêta. Aussitôt, par un instinct particulier du ciel, il leur dit : « Si

(1) Le commerce avait amené un grand nombre d'Arméniens à s'établir en Pologne. Ils y avaient un évêque, qui résidait à Kaminieh, et dépendait du patriarche d'Etchmiatzin. Ce siège fut transféré ensuite à Lemberg, et le titulaire se constitua archevêque indépendant ou patriarche. La réunion à l'Eglise romaine s'opéra en 1666 avec celle de tous les Arméniens du pays soumis à sa juridiction. (D. Vaissette *Géographie ecclésiastique*, ix, 373.)

nous allons à droite, nous tomberons entre les mains des schismatiques, qui ont enlevé le patriarche, si nous allons à gauche, nous « rencontrerons l'évêque, qui voulut me faire assassiner. Allons « donc, au nom du Seigneur, par le chemin du milieu, nous trouverons des habitations, et d'autres compagnons, qui nous viendront « à la rencontre. » En effet, après avoir marché tout le jour, ils arrivèrent sur le soir à une ville, où, par une providence particulière, le V. Père retrouva les catéchistes qu'il avait désiré voir. Ceux-ci, tout consolés de l'arrivée de leur bon Père, l'embrassèrent tendrement, et pleurant de joie, lui racontèrent les persécutions et les maux qu'ils avaient soufferts dans l'exercice de leur ministère. Le V. P. Paul arriva heureusement à Constantinople, où les Arméniens schismatiques, avertis de son passage et informés aussi de ses talents, voulurent l'entendre. Ils vinrent le prier de prêcher dans leur église, le Père y accéda très volontiers, et il leur fit trente discours. Toute l'église était remplie d'auditeurs ; il leur donna sur la fin sa bénédiction, et il gagna de telle sorte leurs bonnes grâces, qu'au moment de son départ pour la Pologne, ils le pleurèrent comme leur père.

A son entrée en Pologne, le roi l'envoya recevoir par quatre personnes de qualité. Il le considérait comme Légat du Pape parce qu'il était envoyée pour rétablir la paix entre quelques schismatiques du royaume et leur évêque. Le sujet de leur différent consistait en ce que cet évêque, ayant reconnu l'Eglise romaine avec quelques autres de ses diocésains, voulait retenir le temple que sa secte avait fait bâtir. A quoi les schismatiques lui dirent qu'il eût à se bâtir des églises, s'il en voulait ; mais il alléguait que l'église n'était que pour l'évêque, et qu'il avait vraiment ce titre. Le P. Paul eut une heure d'audience du roi de Pologne sur les moyens de rétablir la paix avec les schismatiques et ce prélat. La conclusion fut que notre zélé missionnaire aurait une entière liberté de leur prêcher, et qu'ils seraient tenus à l'entendre : ce qui fut exécuté. Le succès en fut si heureux, que ces arméniens, persuadés de la vérité, reconnurent les deux natures en Jésus-Christ, reçurent la foi des quatre premiers Conciles généraux : Nice, Constantinople, Ephèse et Chalcédoine, et promirent de ne plus chanter rien dans leurs églises à l'honneur de Dioscore, auteur de leur schisme et de leur principale hérésie. Bien plus, les principaux et les plus nobles de ces schismatiques souscrivirent avec tant de zèle à la profession de foi, qu'ils y mettaient ces deux paroles. « *Confiteor, et morior* : je confesse ce que dessus et suis prêt à mourir pour

« cette vérité. » Le roi de Pologne voyant le grand fruit que notre fervent missionnaire faisait en la conversion de ces dévoyés, en conçut tant de joie, que le Père étant allé à Rome, pour y rendre compte de ses travaux, il le pria par plusieurs lettres de retourner en son royaume. Il en écrivit même au Pape, et il pressait son ambassadeur de lui obtenir à tout prix cet admirable prédicateur.

Le V. Père arriva à Rome l'an 1638, sept ans après qu'il en était parti pour sa mission. Comme c'était un homme infatigable, et qui ne savait demeurer sans travailler, il corrigea par ordre de la Congrégation de la Propagande toute la Bible déjà traduite en arménien, afin qu'elle fût imprimée fidèlement en cette langue. Le Pape, qui prenait un singulier plaisir à l'entretenir des affaires des arméniens, ayant vu le riche dictionnaire de trente-cinq mille mots, qu'il avait composé en cette langue, donna sa bénédiction à ce travail, et lui commanda de le faire imprimer. Dans le même temps, plusieurs arméniens, qui l'avaient entendu prêcher en Pologne, étant venus à Rome, rendirent obéissance au Vicaire de Jésus-Christ.

Outre ce dictionnaire, dont nous venons de parler, l'éminent religieux composa en arménien un ouvrage de théologie, intitulé *Directorium ad purgandos libros Armenorum*, contre les erreurs de cette nation qu'il avait découvertes en leurs livres, et une grammaire de la même langue, qu'il demanda permission de faire imprimer : ce qui lui fut accordé. Le Pape écrivit encore, à sa demande, quantité de lettres tant au grand patriarche de l'Arménie qu'aux évêques et aux docteurs de cette secte. Avec ces lettres et plusieurs autres documents, il partit de Rome pour la seconde fois en 1640, et s'en retourna en Pologne, conformément au désir et à l'attente du roi. Il en fut parfaitement bien reçu, et en obtint quatre personnes de distinction pour aller de sa part avec lui en Perse, ainsi qu'il en était convenu avec le Pape, afin qu'agissant avec cet appui, il pût mieux avancer les affaires de la religion auprès du patriarche des Arméniens. Il demeura un an en Pologne, et, l'année suivante 1642, il arriva en Perse. Il fut très-bien reçu du patriarche d'Arménie, et célébra par l'ordre du Pape un synode national.

Nous ne savons pas ce qu'il fit pendant dix ou douze ans de labeurs en ce pays, et nous n'aurions rien su de ce que nous venons de rapporter, si son frère, religieux capucin, ayant appris son retour à Rome l'an 1638, n'y fût allé pour le voir, et n'eût appris de sa propre bouche ce qu'il avait plu à Dieu d'opérer en lui et par lui. Il

le fit imprimer peu après dans un *Directorium Theologiae*, qu'il composa en latin, à sa prière, contre les arméniens, comme il en avait fait un lui-même en arménien contre les erreurs de ce peuple. Nous trouvons seulement que cet illustre missionnaire travailla environ vingt-deux ans dans ce pays, où il convertit plusieurs schismatiques à la foi catholique, et entre autres le Père Cyriaque, docteur très célèbre, disciple du grand patriarche des arméniens, et deux autres de même valeur, dont l'un s'appellait Jean, et l'autre Carabiet, qui reconnurent et honorèrent le Saint-Siège de Rome. Revenant pour la seconde fois à Rome, il fut pris sur les côtes de Sicile par des pirates turcs, et mené esclave à Tunis. Il fut racheté néanmoins de cette servitude ; et le Pape Innocent X, voulant honorer son mérite et récompenser en quelque manière ses immenses travaux, le créa Archevêque de Naxivan, l'an 1655. Cet Archevêque est toujours pris de notre Ordre depuis qu'environ l'an 1323, le B. Père Barthélemy Le Petit de Bologne fut envoyé pour premier Archevêque latin de cette nation. Ce V. Père gouverna son Eglise neuf ans, et, l'an 1664, le Pape Alexandre VII, pour lui procurer plus de repos, et un plus doux soulagement dans sa vieillesse, le transféra à l'évêché de *Bisignano*, au royaume de Naples, où trois ans après il décéda heureusement, illustre par ses glorieux travaux au service de l'Eglise.





LE MÊME JOUR

12.. — Mémoire d'un excellent religieux dont il est fait mention dans les *Vies des Frères*, et qui, s'étant cru un instant sur la voie de l'épiscopat, se proposait d'y faire beaucoup de bien, lorsqu'il fut favorisé d'une vision remarquable. La nuit suivante, en faisant un retour sur lui-même pendant l'oraison qui suivait les Matines, il se reprocha fortement cette pensée et pria Dieu de tout son cœur et avec larmes de le conserver dans la pauvreté évangélique en le préservant des honneurs et des richesses. S'étant endormi dans ces bonnes dispositions, il lui sembla qu'un messager céleste lui apparaissait et lui disait : « L'affection trop humaine pour les parents, la faveur populaire, « la malice des temps, les embarras des soins domestiques, la perte des « biens spirituels, le scandale de l'Ordre, l'incertitude de votre fin ; voilà « pour vous autant de motifs de fuir cette dignité, car il est écrit : « *Ceux « qui commandent seront jugés très sévèrement.* »

Il s'éveilla sur-le-champ et écrivit ces paroles de sa propre main.

Un autre Frère, en voyage, se demandait ce qu'il ferait s'il devenait évêque. Pendant qu'il était préoccupé de cette pensée, dit Gérard de Frachet, il tomba soudain dans un borbier profond. Après le premier instant de surprise, il se dit à lui-même : « Allons, Monseigneur, levez-vous ; et ce titre « sied bien, car quel lieu convient mieux à un évêque comme vous ? » Et en effet, si sa pensée s'était réalisée, peut-être serait-il tombé dans le borbier des vices, mille fois plus à craindre que celui-là. — (*Vitæ Fratrum*, 4° part., ch. 22.)

1292 — A Toulouse, le V. P. GUILLAUME DE SAINT-GENEST, du diocèse de Cahors, lequel répandant de toutes parts les rayons de son excellente doctrine, fut l'un des plus brillants sujets de sa Province. Apte à tous les emplois de la Religion, il s'en acquittait admirablement ; mais il enseignait avec tant de grâce, s'expliquait avec tant de netteté, disputait avec tant de finesse que ses supérieurs l'occupèrent principalement au lectorat. Dans ces temps primitifs, l'Ordre abondait en savants personnages et non-seulement les églises cathédrales, mais encore les abbayes les plus célèbres nous demandaient des lecteurs. Celle de Grandselve de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Toulouse, s'adressa dans ce sens au Chapitre provincial tenu à Condom l'an 1285, et obtint notre V. P. Guillaume. Il y enseigna en maître consommé jusqu'à l'an 1290.

A cette époque il dut se rendre au Chapitre provincial de Pamiers, dont il fut Définiteur. Il exerça aussitôt après la charge de Prieur de Bordeaux. Avant même la fin de son priorat, le V. P. Bernard de Trilia l'envoyait à Toulouse enseigner l'Ecriture-Sainte. Le vertueux religieux exécuta au plus tôt l'obéissance; et, pendant qu'il éclairait son âme et échauffait son cœur des lumières et des ardeurs des vérités divines, il alla goûter dans le ciel ce qu'il enseignait à ses Frères (1292). — (Bernard Gui.)

1409 — A Pise le très-illustre P. ANDRÉ DE FORNAIO, noble Pisan et Archevêque de Thèbes. Bien que tendrement aimé de son père à cause de son bon naturel et de ses excellentes qualités, il n'hésita pas à entrer au service du Seigneur, quand il lui inspira de demander l'habit de l'Ordre. Sans dire mot à personne, le pieux jeune homme se présenta et fut reçu dans notre couvent de Sainte-Catherine. Comme sa vocation paraissait solide, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de Saint-Dominique de Venise, où l'observance était dans sa plus grande vigueur. Mais, irrité de son entrée au noviciat, son père le suivit à Venise et présenta une requête au Sénat, réclamant avec beaucoup d'instance que son fils lui fût rendu. Celui-ci prit lui-même la parole devant l'auguste assemblée et défendit sa cause avec autant de modestie que de bon sens. Il obtint gain de cause, et le seigneur de Fornaiò fut obligé de renoncer à ses oppositions.

Pendant cet enfant de bénédiction croissait tous les jours en vertu et se faisait remarquer par son religieux respect pour toutes les cérémonies de l'Ordre. En peu de temps il devint un excellent prédicateur. Nommé Maître en théologie au Chapitre de Bologne l'an 1408, il s'annonçait déjà avec tant d'éclat comme un homme supérieur, que le Pape Grégoire XII le fit archevêque de Thèbes. Le V. P. André se mit en chemin pour aller travailler à la sanctification de son troupeau. Mais la mesure de ses mérites était comble; Dieu le retira de cette vie pour lui donner la récompense (1409). — (*Cronaca del convento di S. Caterina in Pisa*, p. 584-585.)

1602 — A Naples, au couvent de Saint-Pierre-Martyr, mourut le V. P. JÉRÔME ZANCATONI, natif d'Aversa. Le P. Mathias Aguario nous apprend qu'il fut théologien de l'éminentissime cardinal Jésusald, archevêque de Naples, deux fois Prieur de son couvent et Provincial de sa Province. Il signala particulièrement son zèle pour la Religion et sa dévotion envers la Sainte Vierge en fondant le couvent du Rosaire dans la ville d'Afragola. Après quoi s'étant retiré dans son couvent de Saint-Pierre-Martyr, il y finit sa vie par une heureuse mort, l'an 1602. — (Theod. Valle, *De viris illustr.*, 220.)

1611 — A Madrid, mémoire du V. P. PAUL DE SAINT-THOMAS Il était anglais et du nombre de ces jeunes hommes courageux, de ces fer-

vents catholiques, qui, contraints d'abandonner leur patrie sous la persécution de l'impie Elisabeth, vinrent se réfugier en Espagne et prirent l'habit de l'Ordre, avec l'intention d'aller ensuite prêcher la foi partout où les supérieurs jugeraient bon de les envoyer. Le V. P. Paul vécut avec tant d'exemple et de piété, qu'il s'acquit l'estime d'un saint et d'un homme véritablement apostolique. Il mourut à Madrid, l'an 1611. — (Lopez, *De servit. Eccl. redd.*, ch. 32.)

1640 — A Toulouse, le V. P. ANTOINE DELONG, l'un des premiers novices, revêtu de l'habit dans ce couvent après que le P. Sébastien Michaëlis y eût introduit la réforme. Il profita si bien des maximes de piété établies par cet illustre Père, qu'il menait une vie angélique dans un corps mortel. Sa vertu était d'autant plus solide, qu'il savait se tenir en garde contre l'embarras des occupations extérieures. Il avait été nommé procureur de la communauté, alors fort nombreuse ; très fidèle à ses exercices intérieurs, il s'acquittait avec grande paix et liberté des affaires du couvent. Les magistrats admirant sa modestie, déclaraient qu'ils voyaient tous les jours un ange du ciel parmi les bruits et les contestations du palais. — (*Mémoires de Toulouse.*)

1643 — Au monastère de Metz mourut le V. P. FRANÇOIS THIERRY, profès du couvent de Toul. Il fut désigné par les supérieurs de la Congrégation de Saint-Louis pour directeur de cette pieuse maison. Comme il était excellent religieux et grand observateur de sa Règle, il fut continué neuf ans dans cet office, au grand contentement et profit des Sœurs. Ce vrai fils de S. Dominique avait une grande dévotion au Saint Enfant Jésus, et entre autres exercices de piété dont il se servait pour l'honorer, il établit une association de petits enfants, auxquels il dressa des statuts et des pratiques pour les maintenir dans l'innocence et les former à la vertu. Il avait pris pour devise ces dévotes paroles : *L'amour de Jésus sur toutes choses*. La naïveté, la candeur et l'humilité, qui brillaient dans sa personne, lui attiraient la vénération de tous.

Il s'exerçait encore à la méditation des Mystères de la Passion qu'il avait divisés pour chaque jour de la semaine et dont il faisait l'aliment ordinaire de son esprit. Il y puisa une force surhumaine pour supporter des traverses et des contrariétés capables d'abattre les plus courageux, et des maladies très douloureuses, sans se départir jamais d'une tranquillité et d'une joie admirables. On prenait un singulier plaisir à ses entretiens, tant ses discours étaient pieux, sincères et agréables ; mais lorsqu'on le mettait sur les Mystères de Jésus-Enfant, on remarquait en lui une grâce et une onction extraordinaires. Quelque persécution qu'on lui fit, il montrait toujours un cœur sans fiel et plein de bonté pour ceux-là même qui lui donnaient le plus d'exercice. Le

doux et charitable Père entra en possession du bonheur promis aux enfants de Dieu l'an 1643. — (*Mémoires de Metz.*)

1650 — Dans le territoire de Kaminieh, en Russie, le martyr du V. Père INNOCENT ORIESKA, prédicateur général de sa Province et Prieur du couvent de cette ville. Ce saint religieux, parfait exemplaire d'innocence et de sainteté, possédait le don d'une rare habileté dans le maniement des affaires. La pensée de la mort lui était habituelle et il se tenait toujours prêt à paraître devant Dieu. Toutes les fois qu'il était appelé dans les campagnes pour cause de ministère il avait la bonne précaution de faire une confession générale, se prémunissant ainsi spirituellement contre toutes sortes d'éventualités. Or un jour qu'il était en chemin, il fut surpris par des schismatiques, ennemis jurés du nom chrétien, lesquels fondant sur le saint religieux le pendirent par les mains à un arbre, où ils le laissèrent un jour et une nuit. L'ayant ensuite détaché, ils lui appliquèrent la tête sur un tronc d'arbre et lui enfoncèrent dans le crâne de longues chevilles de bois en forme de clous, pendant que le V. Père offrait à Dieu le sacrifice de sa vie. Son corps fut trouvé intact et sans aucune marque de corruption quelques jours après par des paysans. — (*Acta Cap. gen. Rom. 1656.*)

1601 — Au monastère de Santa-Maria-Nuova, de Bologne, mourut la V. Sœur ANGÉLIQUE LUPARI, religieuse de grande vertu et de zèle pour l'étroite observance. Fidèle aux instructions du confesseur du monastère, homme très instruit dans la doctrine spirituelle et qui venait de fonder le couvent des Anges à Bologne, elle se montra l'une des plus empressées pour ramener à Santa-Maria-Nuova la pratique de la vraie pauvreté. Ne pouvant, comme elle l'avait si ardemment désiré, passer dans la nouvelle maison, elle s'entendit avec quelques-unes de ses compagnes pour mener en leur particulier la vie commune. La Prieure y consentit et fit placer au réfectoire une table spéciale pour leur usage. Sœur Angélique, au comble de ses vœux se défit sur-le-champ de tout ce qui lui appartenait, sauf quatre deniers qu'elle réserva pour acheter quelques légumes. Mais, le lendemain, toute honteuse de cet acte qui ressentait encore le vice de propriété, elle servit les légumes à ses Sœurs, sans vouloir consentir à en prendre sa part.

Cet heureux essai ne devait pas se prolonger. Dieu se contenta de la bonne volonté de ces pieuses filles, qui, contraintes par l'obéissance, durent à leur grand regret renoncer à ce genre de vie pour revenir à la vie privée.

Dans la suite, Sœur Angélique fut chargée du soin des novices : office qu'elle exerça avec une rare prudence et tendre charité. Elle se montra toute sa vie une religieuse exemplaire, veillant sans cesse à ne point perdre son temps, mais à l'employer pour le bien de son âme. Elle mourut en 1601, en

prononçant cette pieuse exclamation : « *Domine, ante te omne desiderium meum* : Seigneur, vous savez quel est tout mon désir. » — (*Mémoires de Bologne.*)

1640 — Au monastère royal de Poissy la V. M. CHARLOTTE DE CHABANNES, que son rare mérite éleva à la qualité de Prieure de cette auguste maison. Elle y avait déjà passé cinquante et un ans dans une régularité exemplaire, mais ce fut surtout dans l'exercice de sa charge qu'elle déploya son grand zèle pour la religion et pour la foi. Elle pleurait amèrement et priait avec beaucoup d'ardeur pour apaiser la colère de Dieu sur l'Eglise, ravagée alors cruellement par les erreurs et les égarements des hérétiques. Elle était très charitable envers les pauvres qu'elle secourait libéralement dans leurs nécessités. Elle couronna par une heureuse mort sa sainte carrière l'an 1540. En 1617, on voyait encore son sépulcre dans l'église conventuelle, couvert d'une lame de cuivre, à côté de celui de la V. M. Prégente de Melun à laquelle elle avait succédé dans la charge de Prieure. Le trésor du monastère conservait, en outre, comme un précieux monument de sa piété, une relique de l'apôtre S. Jacques renfermée dans une petite tour de cristal et enchâssée dans l'or. Ce fut le souvenir que la V. Mère laissa à la communauté au cinquantième anniversaire de sa profession suivant l'usage établi dans cette maison. — (*Mémoires de Poissy.*)

1659 — A Pont-l'Evêque en Normandie, la vertueuse Sœur, GILONNE HUET DE L'INCARNATION. Sa famille l'avait placée dès son bas âge au monastère de nos religieuses de Rouen, appelées les *Emmurées*, pour y faire son éducation sous la direction de ses deux tantes, les MM. Marguerite et Marie de Pilon. Elle profita si bien de leurs leçons que ces VV. Mères étant parties pour fonder la maison de Pont-l'Evêque, leur petite nièce, qui n'avait pas encore douze ans, voulut à tout prix les y suivre. Sa candeur innocente émerveillait tellement le directeur de cette fondation qu'il lui permit de communier deux fois la semaine, pieuse coutume qui s'introduisit depuis dans la communauté naissante. La jeune fille persévéra pendant trois ou quatre ans dans la ferveur, mais le démon, envieux de sa vertu, se mit ensuite à la troubler par des tentations si importunes qu'elle renonça au désir de se faire religieuse. Cependant l'œil de Dieu veillait sur elle ; l'épreuve passée, la jeune fille se sentit assez de courage pour imiter ses tantes en recevant le saint habit dans leur monastère, où elle laissa des marques éclatantes de piété, de parfait détachement et d'une mortification poussée jusqu'à l'héroïsme.

On a remarqué surtout que la V. Sœur demeurait silencieuse ou ne parlait dans la nécessité qu'à demi-mot et à voix basse.

Pour satisfaire sa dévotion, on la portait au chœur sur une chaise. Elle y suivait les Offices et faisait même à genoux son oraison : ce qu'elle pratiquait

encore dans ses longues et fréquentes visites au Saint-Sacrement. Jamais elle ne consentit à s'asseoir, ce qui semblait tenir du prodige, car elle n'avait plus qu'un souffle.

La pieuse malade languit ainsi jusqu'à l'Ascension, et à l'heure même où Jésus quitta la terre, l'âme de notre Sœur, brisant les liens de sa captivité, prit son essor vers la patrie (1659). — (*Mémoires de Pont-l'Evêque.*)

1613 — A Naples, au monastère de la Sapience, décéda la vertueuse Sœur AGATHE ALBERTINE, fille d'une haute piété. Elle n'avait que neuf ans, quand elle entra en Religion, et sans égard pour la délicatesse de son corps, elle se mit à suivre la communauté comme les religieuses, assistant à tous les Offices et s'imposant en outre les rudes travaux des Sœurs converses. Dans la suite, on lui confia le soin des pensionnaires, qu'elle formait à la vertu par ses exemples et ses pieux entretiens. Nommée Prieure, elle fit paraître dans son gouvernement un certain zèle de rigueur qui la portait à châtier sévèrement les plus petits manquements de la Règle ; car elle était convaincue que la négligence d'une supérieure sur ce point amène tôt ou tard des désastres irréparables dans les communautés les plus ferventes. Elle était donc tout yeux pour veiller sur les transgressions, qu'elle réprimait d'un geste énergique, lorsqu'elle ne jugeait pas opportun de donner un avis de vive voix. La première à tous les exercices, elle ne manquait pas de reprendre les Sœurs, qu'elle voyait se départir des saintes coutumes léguées par les anciennes religieuses de la maison.

Sa confiance en Dieu était si grande que dans une de ses maladies qui pouvait l'enlever subitement, elle rassurait ses filles en leur disant ces touchantes paroles : « Ne craignez rien, mes chères Sœurs, de quelque façon qu'il plaise à mon Epoux de me retirer de ce monde, j'espère que j'irai vers lui. » Mais ce qui suit nous montre mieux encore son amour de Dieu et sa soumission admirable aux desseins de sa justice. Lorsqu'elle se trouva réduite à l'extrémité, les religieuses lui demandèrent combien de messes elle désirait que l'on fit célébrer à son intention. « Aucune, répondit-elle ; je veux rester en Purgatoire pour expier les fautes de ma vie autant de temps qu'il plaira à mon Epoux de m'y laisser. » Belle réponse, qui faisait voir que les ardeurs dont son âme était embrasée étaient plus vives que les flammes dévorantes du Purgatoire. — (*Historia Theatinorum*, 2^e part., III.)





XXIX MAI

Le B. GUILLAUME ARNAUD

*et ses compagnons, Martyrs, à Avignonet,
en Languedoc (*)*

(1242)



On connaît les ravages de l'hérésie des Albigeois dans le midi de la France au commencement du ^{xiii}^e siècle. La main de Dieu suscita S. Dominique pour combattre le fléau et sauver l'Eglise du péril imminent dont elle était menacée.

A ce grand athlète et à l'armée du Rosaire, dont il se servit par l'inspiration de la Bienheureuse Vierge, appartient la gloire d'avoir porté à l'hérésie un coup mortel. Cependant, malgré les travaux héroïques de l'illustre Saint, la secte vécut encore quelque temps, et il fut donné aux religieux de son Ordre d'en éteindre les dernières étincelles dans leur sang généreux. Au cours de vingt années, le couvent de Toulouse eut l'honneur insigne de fournir douze martyrs à la cause de Jésus-Christ et de sa Sainte Mère. Les BB. Guillaume Arnaud, Bernard de Rochefort et Garcia d'Aure, furent les trois derniers, qui complétèrent le nombre mystérieux des témoins sacrés.

L'histoire ne sait presque rien de la jeunesse du B. Guillaume et

(*) *Vita Fratrum*, 5^e part., ch. 5 ; Molinier, *De Fratre Guillelmo Pelisso* pp. 20, 28, 41 ; *Année Dominicaine* (revue), année 1862, p. 659 et année 1866, p. 486 ; etc., etc.

des débuts de son apostolat, jusqu'à l'année 1234. Par une bulle du 23 mars, le Pape Grégoire IX instituait les Pères Pierre Cellani et Guillaume Arnaud, inquisiteurs pour les diocèses de Toulouse, Albi, Carcassonne et Agen. En vertu de cette délégation apostolique, ces deux fervents religieux se mirent à rechercher les fauteurs d'hérésie, et plus d'une fois même ils eurent à déclarer coupables des personnes décédées et dénoncées à leur tribunal. Le corps était alors exhumé et brûlé conformément aux lois et coutumes de l'époque. Humbert de Castelnau fut ainsi condamné à Cahors, mais, son fils ayant dérobé la dépouille mortelle, la sentence ne put être exécutée. Les deux Pères jugèrent aussi à Moissac un certain Jean de la Garde, qui s'enfuit à Montségur, mais qui fut plus tard saisi et brûlé avec deux cent dix autres hérétiques. Fouquet de Moissac, cité au tribunal des inquisiteurs, se fit moine dans l'abbaye de Belleperche, au diocèse de Montauban ; mais, poursuivi quand même, il s'enfuit en Lombardie. A la faveur de cette répression sévère, les fidèles jouirent de la paix et virent les hérétiques trembler jusque dans les villes fortifiées, qui leur servaient de repaires.

Vers le même temps, Fr. Guillaume Arnaud vint à Carcassonne avec un archidiacre pour compagnon, et instruisit le procès de plusieurs membres de la famille de Niort, contre lesquels, plusieurs accusations d'hérésie avaient été portées. Il revint ensuite à Toulouse et se disposa à agir avec vigueur dans cette ville où le comte Raymond faisait courir les plus graves dangers à la foi catholique romaine. Mais les difficultés opposées à sa mission étaient nombreuses et longues à vaincre. En attendant, il enquêta dans les villes de Castelnau-dary et de Puylaurens. A cette nouvelle, la viguier de Toulouse et les consuls prirent le parti des fauteurs d'hérésie que le Père avait cités, et lui ordonnèrent de se désister des poursuites sous peine de bannissement. Les Frères-Prêcheurs de Toulouse, athlètes intrépides de la foi, furent les premiers à conseiller au V. Père la fermeté ; le décret d'exil fut alors porté contre lui et, par force, on l'entraîna hors de la ville. La communauté tout entière voulut l'accompagner processionnellement jusqu'au pont de la Daurade au delà de la Garonne. Là, nouvelle protestation des consuls, qui l'invitaient à rester, à la condition toutefois de cesser le procès. Le Bienheureux n'y pouvait consentir. Il partit donc, et arrivé à Carcassonne, il délégua les prêtres de paroisse de Toulouse et le prieur de Saint-Etienne avec mission de citer les auteurs de cet attentat sacrilège. Cet acte fut le

signal de nouvelles hostilités qui se terminèrent par l'expulsion de tous les religieux du couvent de Toulouse, que le B. P. Ponce de Saint-Gilles excitait à rester inébranlables dans la foi (1 nov. 1235).

Lorsque l'année suivante les Frères eurent la faculté de rentrer dans leur cloître, le B. Guillaume y reparut plusieurs fois pour exercer ses fonctions d'inquisiteur. De nombreuses conversions furent opérées par lui; et les contemporains les attribuent à son extraordinaire douceur et charité. Mais aussi beaucoup de notables et de puissants seigneurs, récemment défunts, furent déclarés coupables d'hérésie. « En présence du peuple, écrit Guillaume Pelisso, témoin oculaire, « leurs ossements et leurs corps furent exhumés et conduits ignominieusement à travers la ville, pendant qu'un héraut proclamait les « noms à son de trompe et criait : « *Qui aytal fara, aytal perira* : Qui « agira comme eux, périra comme eux. Enfin, dans le pré du comte « ils furent brûlés à l'honneur de Dieu et de la B. Vierge, sa Mère, « et du B. Dominique, son serviteur, qui a heureusement institué « l'Ordre à Toulouse contre les hérétiques... »

A la suite d'incidents, que sut exploiter la mauvaise foi du comte de Toulouse, l'inquisition cessa quelque temps de fonctionner. Cependant le Pape, ayant regretté les mesures prises en cette occasion, par un de ses légats, Jean, archevêque de Vienne, le remplaça par le cardinal de Préneste et rétablit le tribunal. Les Pères de Toulouse se dévouèrent de nouveau à la défense du troupeau fidèle de Jésus-Christ, et s'en acquittèrent avec énergie, tout prêts, si Dieu le leur demandait, à faire le sacrifice de leur vie.

Ils eurent cette gloire, peu d'années après, donnant leur sang pour la foi, et prenant place au ciel, dans le chœur innombrable des martyrs.

C'est à Avignonet, petite ville située à cinq lieues de Toulouse, que se consumma le sacrifice, le 29 mai 1242. Ce jour-là, le B. Guillaume Arnaud, de Montpellier, « homme tres docte en saintes lettres « et droit canon, disent les chroniques, et doué d'une grande « sainteté », avait pour compagnons le V. P. Bernard de Rochefort et un frère convers, Fr. Garcia d'Aure, dominicains, ainsi que les Frères-Mineurs, Fr. Etienne de Narbonne et Fr. Raymond de Carbonier. A ces zélés prédicateurs s'en étaient joints six autres, animés de la même charité et partageant les mêmes travaux : le Prieur du monastère de Saint-Benoît d'Avignonet, Raymond, archidiacre de l'église de Toulouse, Bernard, clerc de la même église, Fortanier, et Adémar,

clercs eux aussi, et remplissant les fonctions de courriers, enfin un notaire laïque du nom de Pierre. Tels étaient les onze héros qu'unissaient les liens de la même foi et du même labeur, et que Dieu allait appeler par la même victoire à la vie éternelle.

Comme ces inquisiteurs s'acquittaient de leur office avec une égale ardeur et une égale habileté, la colère et la haine des albigeois se déchaînèrent plus furieuses. Leur éloquente parole attirait autour de la chaire catholique une foule nombreuse d'auditeurs attentifs et l'hérésie toute puissante à Avignonet se voyait menacée de perdre la plus grande partie de ses adhérents. L'enfer eut alors recours au bras des meurtriers.

Quelques jours auparavant, un fervent religieux de l'Ordre de Saint-Dominique était en prière dans le couvent de Bordeaux. Tout à coup il vit le Seigneur Jésus crucifié. Au-dessus de lui la Bienheureuse Vierge tenait à la main un calice d'or dans lequel le sang précieux de son Fils coulait abondamment de ses plaies sacrées. La B. Vierge, élevant ensuite le calice, aspergeait trois religieux de l'Ordre, humblement agenouillés à ses pieds. C'était l'annonce mystérieuse du martyre de ses trois Frères en Religion.

Un autre fait plus significatif encore se passa sur les lieux mêmes. L'un des futurs martyrs, le B. Raymond Carbonier, de l'Ordre de Saint-François, vit descendre du ciel, au milieu d'une immense lumière, une belle couronne d'or, enrichie d'autant de pierres précieuses, qu'il devait y avoir de victimes. Ce symbole s'arrêta dans les airs au-dessus de la maison où les ennemis de la foi allaient attaquer les serviteurs de Dieu et les immoler. Le présage était manifeste. Le bon Père en comprit bien vite le sens caché, et, rempli d'une joie toute surnaturelle, ne voulut pas en garder le secret pour lui seul. Le chef de la mission, notre B. Guillaume Arnaud, était en ce moment à Prouille avec ses compagnons. Frère Raymond se met en route pour lui raconter la glorieuse prédiction. Le B. Guillaume l'écoute attentivement, et, après qu'il a exposé le fait : « Sachez, « mes Frères, s'écrit-il, que dans peu de jours nous serons immolés pour la foi de Jésus-Christ. » Sans le moindre retard, il reprend alors tout joyeux, à la tête de sa petite troupe, le chemin d'Avignonet, où il se remet à prêcher avec une vigueur vraiment apostolique.

Plus furieux que jamais, les hérétiques se réunissent en conciliabule et jurent la mort de l'intrépide inquisiteur et de ses missionnaires. Raymond d'Alfare, homme sans aveu, qui gouvernait alors,

au nom du comte de Toulouse, avec le titre de bailli, la ville d'Avignonet, les attire dans son château sous prétexte d'amitié et de réconciliation. Les inquisiteurs et leurs compagnons sont introduits dans une grande salle, où se débattaient les affaires de justice. Mais durant la nuit des sicaires désignés à l'avance pénètrent dans le château par des entrées secrètes. Pour parvenir jusqu'à leurs victimes, ils traversent plusieurs salles et en brisent les portes avec fracas. Ces bruits sinistres arrivent aux oreilles des Bienheureux, mais nul d'entre eux ne songe à fuir; tous restent calmes et se montrent disposés à mourir avec courage. Ce ne furent point les plaintes et les cris des mourants, mais de joyeux cantiques qui s'exhalèrent de leurs lèvres expirantes. A genoux sur les dalles, ils entonnèrent le *Te Deum*, et le poursuivirent avec allégresse, pendant que les hérétiques les frappaient avec fureur, les uns à coups de hache, les autres de leurs lances ou de leurs poignards. La plupart des victimes n'achevèrent qu'au ciel l'hymne commencée sur la terre. Cependant quelques catholiques étant survenus, réussissent, au péril de leur vie, à dégager deux de ces nobles athlètes de la foi, qu'ils entraînent à la hâte dans l'église paroissiale, espérant qu'au moins la sainteté du lieu arrêtera la fureur des assassins. Vains efforts ! Ces tigres altérés de sang abandonnent les cadavres mutilés de ceux qu'ils viennent d'immoler, et poussant des cris de rage, envahissent le sanctuaire. Guillaume Arnaud et Etienne de Narbonne tombent sous leurs coups redoublés. La cruauté des sectaires s'exerça principalement sur notre Bienheureux Guillaume ; il fut criblé de blessures, et même on lui arracha la langue, cette langue, qui les avait si souvent confondus. C'était le 29 mai 1242, veille de l'Ascension de Notre-Seigneur.

L'impiété des hérétiques ne se borna pas à donner la mort aux glorieux serviteurs de Dieu : ils poussèrent encore la rage jusqu'à profaner leurs pieuses dépouilles. Ils prirent ces restes dignes de toute vénération et les jetèrent dans un ravin, pour les soustraire à la vénération des catholiques. Mais Dieu garda les ossements de ses serviteurs ; des lumières miraculeuses apparurent au-dessus d'eux et désignèrent aux fidèles les précieuses dépouilles qui furent recueillies avec dévotion.

Un hérétique, appelé Arnaud Roux, de Libers, ayant appris l'affreux massacre, en témoigna sa satisfaction devant un grand nombre de témoins. « Je veux aller à Avignonet, disait-il, et je verrai s'ils sont » bien morts. » Il se mit donc en route, et quand il fut arrivé il

trouva effectivement les corps des martyrs étendus à terre. Frappant alors du pied le cadavre du B. Raymond, chanoine et archidiacre, il dit en blasphémant : « Reste là, babillard importun, et parle maintenant, si tu le peux. » A peine le malheureux eut-il prononcé ces paroles, que par un juste châtiment, une plaie incurable se déclarait à cette jambe, dont il avait frappé le saint martyr.

Le crime du bailli et la mort victorieuse des serviteurs de Dieu ne pouvaient demeurer longtemps ignorés dans le midi de la France et au delà. Le Ciel, par des signes merveilleux et inaccoutumés, révélait assez clairement la gloire des martyrs. A l'heure même du massacre, Don Juan, roi d'Aragon, était sur la frontière de ses états dans le royaume de Valence, en guerre avec les Sarrasins. Il veillait cette nuit-là et prenait ses dispositions contre les ennemis du nom chrétien, lorsque tout à coup il vit le ciel s'ouvrir ; une immense lumière en sortait et éclairait la terre ; ses soldats furent témoins du prodige. Le roi en demeura stupéfait et on l'entendit s'écrier : « Bien sûr, il faut qu'en ce moment Dieu fasse un grand miracle. » Le prince avait raison ; à cette heure Dieu opérait des prodiges. Le ciel s'enrichissait d'une nouvelle phalange de héros et c'était le reflet de leur gloire qui parvenait jusqu'à la terre, illuminant cette nuit mémorable.

A la même heure, le Prieur des Frères-Prêcheurs de Barcelone était en prière dans l'église avec un grand nombre de religieux. Subitement, à leurs yeux étonnés le ciel s'ouvrit, et ils virent dans les airs une gerbe de lumière. Ailleurs, aux environs d'Avignonet, de simples bergers gardaient leurs troupeaux, lorsque tout à coup, du côté de cette petite ville, une splendide clarté brilla sur l'horizon. Toujours dans le voisinage d'Avignonet, une femme allait devenir mère. Au moment des plus vives douleurs, un doux spectacle ravit ses regards et lui fit oublier son mal. « J'aperçois, s'écria-t-elle, le ciel ouvert ; une échelle en descend et tombe jusqu'à terre. Grand Dieu ! que de sang répandu ! Mais voici que par les degrés de cette échelle resplendissante, des hommes montent ; ils sont revêtus de splendides vêtements. Oh ! que c'est beau, que c'est admirable ! » Et durant cette vision, cette femme mit heureusement au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Cependant, à la nouvelle de ce meurtre sacrilège, le Pape Grégoire IX s'était ému, et les cardinaux avaient adressé aux Pères de Toulouse une lettre de consolations et de louange. Dans l'église profanée d'Avignonet l'Office cessa, et pour la célébration du saint

sacrifice, on dut se contenter d'un petit oratoire appartenant aux religieux bénédictins. Les bons catholiques de la contrée étaient dans la stupeur. Enfin, leur courage se ranima, et ils recueillirent les corps des martyrs, puis décidèrent de les porter à Toulouse.

La veille du jour où les saintes reliques furent apportées, les Dominicains de Toulouse ignoraient encore quel trésor allait bientôt leur être confié. Or, après la messe conventuelle de ce même jour, une pieuse femme vint trouver le Prieur, le B. P. Colomb, et lui parla en ces termes : « Ce matin, pendant que j'assistais à la messe, un « sommeil mystérieux s'est emparé de mes sens et j'ai eu la vision « suivante : Le crucifix placé sur la porte du chœur s'est animé et a « répandu une grande quantité de sang. J'étais fort surprise de ce « spectacle, lorsque le même crucifix me parla : *« Ma fille, me dit-il, « va trouver le supérieur de la maison, et dis-lui qu'il place honorable- « ment dans cet endroit les saintes reliques. »* En même temps, le Christ « a détaché du bois son bras droit et m'a désigné le lieu. Voilà, « mon Père, ce que j'ai vu. Maintenant, j'ai accompli l'ordre qui « m'avait été donné. »

Le B. Colomb fut étrangement surpris de la communication que lui fit cette femme. Mais, le lendemain, lorsqu'il vit arriver les corps saints, force lui fut de se rendre à l'évidence et de croire à la réalité de cette vision. Il en conféra avec les religieux de son couvent et le Vénérable P. Raymond de Fauga, religieux de l'Ordre et évêque de Toulouse. Il fut décidé que l'on se conformerait aux ordres du crucifix miraculeux et qu'on ensevelirait les saints Martyrs dans un sépulcre convenable à l'endroit désigné.

Des prodiges éclatants inaugurèrent la sépulture, et la renommée s'en répandit dans la ville de Toulouse ainsi qu'aux environs. Bientôt l'église des Frères-Prêcheurs reçut de nombreuses visites et la confiance dans l'intercession des saints Martyrs fut récompensée par des grâces précieuses. « Alors, dit Bernard Gui, Dieu glorifia ses martyrs « par des miracles. » Et plus tard, S. Antonin écrivait : « Beaucoup « de malades faisant des vœux et des consécrationes à nos Saints ont « été instantanément délivrés de leurs maux. »

Ces guérisons merveilleuses augmentèrent la légitime vénération que l'on avait pour les saintes reliques. Lorsque vers la fin du xiv^e siècle, l'église des Frères-Prêcheurs fut terminée, et qu'on fut obligé de changer toute la disposition du chœur pour donner aux restes de S. Thomas d'Aquin une place d'honneur, le sépulcre

des Bienheureux dut être transporté ailleurs. On le plaça dans une chapelle, au-dessus de l'autel, et les reliques continuèrent à y recevoir les signes de la vénération des religieux et des fidèles.

Au xvi^e siècle, le fait suivant, rapporté par le V. P. Michaëlis, ne contribua pas peu à exciter la dévotion publique. Un Frère sacristain, plus curieux que dévot, avait commandé à l'un des domestiques qui l'aidaient dans ses fonctions, d'appliquer une échelle contre le tombeau des Bienheureux, d'y monter et d'ouvrir à coups de marteau ou à l'aide d'une barre de fer, le vénéré sépulcre. Dès le premier coup, le marteau rebondit violemment et l'échelle trembla. Le domestique, frappé de terreur, descendit à l'instant, et l'échelle fut, sans bruit, remise à terre par une main invisible.

Outre les guérisons opérées en faveur de ceux qui visitaient le sépulcre des martyrs, les chroniques nous en ont conservé plusieurs autres dues au simple recours à leur puissance.

Il y avait au couvent de Prouille une religieuse, nommée Sœur Blanche, qui souffrait d'une très douloureuse névralgie à la tête. Elle ne pouvait prendre de repos ni jour ni nuit. Pour calmer son mal, elle avait employé les remèdes qu'on avait mis à sa disposition ; aucun ne réussissait à la soulager. Or, le B. Guillaume Arnaud, durant ses courses apostoliques était venu souvent retremper son courage aux lieux mêmes que S. Dominique avait sanctifié par sa présence ; les religieuses avaient toujours été grandement édifiées de la ferveur et de la régularité de cet homme de Dieu ; et plusieurs fois avaient reçu ses instructions. Aussi conservaient-elles avec le plus grand respect quelques morceaux de son vêtement. Au plus fort de ses souffrances, la malade manifesta par signe sa pensée de recourir à l'intercession du vénérable martyr : une fluxion, effet de la névralgie, lui avait enlevé tout usage de la parole. Les Sœurs ayant compris son désir allèrent aussitôt prendre un morceau du vêtement qui avait appartenu au Martyr, puis avec grande confiance elles l'appliquèrent à l'endroit malade. O merveille ! à l'instant même, la Sœur fut guérie et s'écria : « Je suis guérie par les mérites du P. Guillaume Arnaud, martyr du Christ ! » Dieu attestait ainsi de toutes manières, par d'éclatants prodiges, la sainteté de ses serviteurs.

Quarante ans après le martyre, l'hérésie était presque éteinte dans la contrée et la secte ne tarda pas à disparaître complètement. Les habitants songèrent alors à rouvrir leur église paroissiale, et, à cet effet, ils envoyèrent des députés à Rome pour obtenir la levée de

l'interdit. Ils obtinrent facilement ce qu'ils demandaient et au jour même où cette grâce leur était accordée, on trouva l'église miraculeusement ouverte le matin, quoique la porte eût été fermée depuis longtemps par d'énormes barres de fer, et les cloches sonnèrent d'elles-mêmes pendant une nuit et un jour. Ce fait est consigné dans une bulle du pape Paul III, du 4 janvier 1538 (1).

Depuis ce temps, la dévotion au B. Guillaume Arnaud et à ses intrépides compagnons ne cessa de grandir. Une confrérie s'organisa sous le nom de Notre-Dame des Miracles dans l'église d'Avignonet, confrérie qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours; et des guérisons nombreuses répondirent à la foi des fidèles dans le pieux sanctuaire. Enfin le 6 octobre 1866, le Souverain-Pontife Pie IX publiait le décret de confirmation de culte et autorisait pour tout l'Ordre de Saint Dominique la fête des Bienheureux Martyrs.



La V. M. CATHERINE DE S. PIERRE-MARTYR

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine
de Sienne, à Naples (*)*

(1648)

LES bénédictions que Dieu répandit, par les mérites de la Très Sainte Vierge et de la séraphique sainte Catherine de Sienne sur le monastère des Sœurs du Tiers-Ordre, qui porte son nom à Naples, sont si abondantes et si précieuses, qu'il ne se peut rien lire de plus admirable, ni de plus édifiant. La vie de l'illustre Paule de Sainte-Thérèse, au 7 janvier, en est la preuve. Cette preuve va être de nouveau fournie dans les pages suivantes consacrées à une des plus saintes filles de ce monastère privilégié, la V. Mère Catherine de Saint-Pierre-Martyr.

(1) *Bullar. Ord. Præd.*, IV, 565.

(*) Marchese, *Diario*, III, 298; *Acta Cap. Rom.* 1650.

La terre de San-Severino, dans le royaume de Naples, fut son pays natal. D'une famille opulente bien que roturière, l'enfant, en venant au monde, se trouva, à cause de sa chétive apparence, accueillie plus que froidement. A peine reçut-elle les soins nécessaires à la vie. Vers l'âge de trois ans elle perdit sa mère, et son père contracta une nouvelle alliance. Ce fut un surcroît de malheur pour l'enfant. Sa seconde mère la traita avec un dédain cruel, et l'obligea toute petite à travailler avec les domestiques, ne lui laissant même pas le temps d'apprendre les vérités chrétiennes. Elle, pourtant, était dévorée du désir de savoir les Mystères de notre sainte religion.

Une de ses petites voisines, qui fréquentait les écoles et se montrait déjà fort instruite, se chargea de lui enseigner le catéchisme et les principales prières. Tout se passait en cachette. Pour aller prendre ses leçons, la pauvre enfant grimpait, non sans grand danger de tomber, le long d'une haute échelle, et arrivait ainsi jusqu'à une lucarne où se tenait sa petite maîtresse. Elle apprit de cette façon, au péril de sa vie, le *Pater* et l'*Ave*, quelques autres prières et les premiers principes de la vie chrétienne, principes que le Saint-Esprit développait lui-même dans son intelligence ouverte à la lumière d'en haut.

A sept ans, Prudence (c'est le nom que l'enfant avait reçu au baptême) commença une vie toute d'austérité. Elle jeûnait plusieurs fois la semaine, chaque vendredi au pain et à l'eau en l'honneur de sainte Catherine Martyre, et son âme éprouvait tous les admirables effets de la mortification corporelle qui, en comprimant la nature viciée, élève l'esprit, augmente les forces intérieures, accroît le mérite. Les grands bienfaits de la création et de la rédemption du monde étaient l'objet de ses continuelles réflexions et actions de grâces. Sa dévotion affectueuse remplissait son cœur des plus tendres sentiments et débordait souvent en flots de très douces larmes.

Vers douze ans, Prudence fut atteinte d'une grave maladie. Les remèdes ordinaires ne faisaient qu'aggraver l'état d'affaiblissement progressif. Un peu d'huile et quelques herbes apprêtées au goût de la malade amenèrent une amélioration vainement demandée aux bouillons de viande.

L'enfant si rebutée, à son entrée dans la vie, devint bientôt l'appui et la providence de toute la famille. Ses parents étant morts, Prudence se voit chargée de l'éducation de ses frères et sœurs. Une tentation délicate surgit pour elle à cette occasion. Quelques-unes de ses amies

lui persuadèrent que, se trouvant à la tête d'une maison honorable, elle devait se vêtir avec moins de simplicité. Prudence se laissa prendre à un goût naturel de toilette, et elle mettait chaque jour beaucoup de temps à se parer. De là à renoncer à ses résolutions de virginité perpétuelle il n'y avait qu'un pas.

Une nuit qu'elle reposait, dans l'intention de communier le lendemain, elle eut un songe. Il lui semblait qu'on lui présentait un miroir, et que s'y regardant, elle se voyait comme morte, avec un visage extrêmement défiguré. Ce triste objet lui donna de l'horreur, et lui fit détourner la vue. La curiosité néanmoins la portant de rechef à considérer le miroir, elle le vit changé en un livre. Sur le premier feuillet de ce livre était écrite cette énergique peinture de la misère humaine, d'après S. Bernard : « *In origine sperma foetidum, in vita « saccus stercorum, in morte cibus vermium* : L'homme, dans son « origine, est matière immonde; durant sa vie, un sac d'ordure, et « à sa mort la pâture des vers. » Elle détourne de nouveau la tête, mais pour regarder une troisième fois. Le mystérieux miroir représente alors un crucifix tout livide, et couvert de plaies. A cette vue, Prudence se réveille pénétrée d'une vive douleur, et verse un torrent de larmes, pour s'être laissée aller si facilement aux égarements de son cœur. A partir de cet avertissement céleste, la vertueuse fille rejette bien loin tout ce qui reflète la vanité, et couvre sa tête d'un voile. Elle fait comprendre à ses frères et sœurs que désormais elle est toute à Dieu, toute à son service. Le choix d'une Religion reste seul à faire.

Bientôt, elle connaît divinement qu'elle sera fille de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne. Le saint Patriarche lui apparaît un jour dans un agréable jardin, où il plantait un très bel arbre; et, la regardant doucement, il lui témoigne par ce regard paternel qu'elle sera un jour un arbre qui embellira son jardin. Prudence aperçut également sainte Catherine de Sienne vêtue en religieuse. Comme elle lui demandait si elle ne pourrait pas porter le même habit : « Oui, répondit la Sainte, pourvu que tu veuilles imiter ma « vie. » La pieuse fille raconta tout à son confesseur, qui lui promit de la faire entrer dans le Tiers-Ordre. En attendant cette grâce, Prudence faisait de terribles mortifications et pénitences pour réparer le temps employé à la vanité; elle augmenta ses jeûnes, se déchirait à coups de discipline, et, marchant pieds nus, se les ensanglantait à dessein parmi les ronces et les épines. Les consolations mêmes, que

Notre-Seigneur lui donnait, lui déplaisaient en quelque sorte; elle disait avec un renoncement d'autant plus rare, qu'il est difficile : « Je renonce, Seigneur, à vos douceurs, et je ne désire que votre croix pour la porter après vous, et aller au Calvaire pour être crucifiée avec vous. »

Comme son désir était sincère et une solide preuve de la pureté de son amour, Notre-Seigneur exauça sa généreuse servante. Il donna permission à l'enfer de l'affliger et persécuter. Toutefois, pour la disposer à des combats et à des attaques aussi dangereuses et aussi rudes que celles du prince des ténèbres, un ange lui apparut sous la forme d'un beau jeune homme. Le messenger céleste portait une grande croix, qu'il remit entre ses mains. La fervente fille la reçut volontiers, et l'embrassa comme le présent le plus cher qu'elle aurait pu recevoir de son Epoux.

La première épreuve qu'elle subit, fut une tentation très importune de l'esprit d'impureté. Elle supportait à la vérité cette tentation avec patience et soumission, mais avec une peine d'autant plus grande, que, défiante de sa faiblesse, elle craignait de succomber aux caresses envenimées et aux trompeurs attraites de cet ennemi domestique. Son imagination était continuellement remplie de fantômes, qui l'obscurcissaient et qui, l'empêchant d'élever son cœur à Dieu, lui faisaient craindre d'en être abandonnée, et de n'avoir plus de part à son amour. Cet état affligeant lui fit demander avec beaucoup d'instances et de larmes la grâce d'être délivrée. Elle priait Dieu de lui changer cette croix en une autre, si pénible qu'elle fût, pourvu qu'elle y trouvât moins de dangers. La vertueuse fille ne prenait pas garde que toutes les croix étant fâcheuses, toutes aussi occupent l'esprit, et nous font toujours pencher avec leur poids du côté où elles nous inclinent, pour nous accabler, si Dieu ne nous soutient par la force de sa grâce et de sa protection, et que celles-là sont les moins dangereuses, qui inspirent plus d'aversion. Elle fut néanmoins exaucée; car cette tentation ayant cessé, elle se trouva pour lors dans une grande obscurité intérieure. Les démons lui apparaissaient sous diverses formes horribles. Outre la frayeur qu'ils lui causaient, ils la foulaient aux pieds et la frappaient cruellement. Il lui semblait qu'il n'y avait plus de Dieu pour elle, mais qu'elle était livrée en proie aux ténèbres intérieures et extérieures. La seule consolation, qui lui restait, était celle de la sainte communion, qu'elle ne quitta jamais, ce mystère de foi se trouvant assez en rapport, ainsi qu'elle disait, avec l'obscurité de son âme.

Cependant le jour où elle devait recevoir l'habit du Tiers-Ordre était proche. Dieu, pour lui donner le contentement entier de cette grâce, dissipa ses ténèbres par une lumière si douce et si pure, qu'il lui semblait être en paradis. Lorsque, selon la coutume, on lui dit au commencement de la cérémonie : « Que demandez-vous ? » et qu'elle eut répondu : « La miséricorde de Dieu et la vôtre, » elle resta longtemps prosternée, sans pouvoir se lever, tant ces aimables paroles avaient pénétré son cœur de joie. On lui changea son nom de Prudence en celui de Catherine. Lorsqu'ensuite on la conduisit devant l'autel, pour s'y offrir à Dieu, et lui rendre grâces de la faveur reçue, il fallut l'y laisser ; elle demeura là tout le reste du jour à genoux et immobile.

Telles furent les plus prochaines dispositions que Dieu mit en elle, pour la rendre l'une des pierres fondamentales du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne à Naples. Elle se rendit en cette grande ville sur la prière d'une de ses amies, membre aussi du Tiers-Ordre. Cette personne ayant retiré du désordre une certaine femme, désira que notre Sœur la conduisît à un monastère de repenties. Ce devoir de charité rempli, Sœur Catherine profita de la circonstance pour chercher à Naples une maison qui voulût la recevoir. On lui parla de l'illustre Ursule Benincasa, de l'Ordre des Théatins, laquelle venait de fonder un monastère déjà célèbre en sainteté. Elle la visita et lui communiqua le désir qu'elle avait de se retirer du monde. La sainte fondatrice reconnut tant de vertu en cette étrangère, qu'elle lui offrit de l'admettre, et Sœur Catherine aurait accepté très volontiers, n'eût été la nécessité de changer d'habit, à quoi jamais elle ne voulut entendre.

S'en retournant à San-Severino, elle rencontra un prêtre fort vertueux, qu'elle connaissait ; elle lui raconta son affliction de n'avoir pu être religieuse. Celui-ci, comme par inspiration, lui dit, en la consolant, qu'elle prît patience, et qu'assurément elle verrait ses désirs réalisés. Il en fut ainsi.

Mais avant de suivre au couvent Sœur Catherine, n'omettons pas de rapporter un acte de charité qu'elle accomplit à l'égard d'une pauvre fille toute contrefaite, qui mendiait son pain dans les rues de la ville. La charitable Sœur, tout émue d'une si grande pauvreté, retira cette abandonnée en son domicile, et en prit un soin tout particulier. Mais ses frères, par l'instigation du démon, lui reprochaient sans cesse d'avoir introduit cet être misérable dans la maison,

dont ils ne voulaient pas, disaient-ils, laisser faire un hôpital. Pressée de la charité de Jésus-Christ, Sœur Catherine fit monter secrètement l'infirmes au grenier ; là, elle en prit le même soin qu'auparavant, jusqu'à ce que Dieu disposât de cette vertueuse fille, qui mourut très pieusement. La charitable bienfaitrice la fit enterrer dans notre église, au grand étonnement de ses frères, qui la croyaient hors de chez eux. Notre-Seigneur, en récompense de la charité de sa servante, permit que la défunte lui apparût la nuit après son décès, lui disant qu'elle allait jouir de la gloire, et qu'elle la recommanderait à Dieu.

L'odeur des vertus de notre Sœur se répandant de toutes parts, la princesse d'Avellino, dame de la terre de San-Severino, désira la voir. Elle en fut tellement édifiée et satisfaite, qu'elle voulut la retenir avec elle, la faisant venir partout où elle allait, soit à Naples, soit aux lieux de son domaine. Etant une fois à Naples, Sœur Catherine apprit que le P. Félicien Zuppardo, grand directeur des âmes, travaillait à la fondation d'un monastère de Saint-Catherine, dans lequel bon nombre de ses pénitentes devaient se renfermer. A cette nouvelle, notre vertueuse fille fut remplie d'un violent désir d'être du nombre, et, sans plus différer, elle alla trouver ce Père au couvent de Saint-Dominique, le priant avec instances de la recevoir dans son monastère. Ce sage religieux, qui examinait avec beaucoup de soin la vocation des personnes, rejeta d'abord résolument celle-ci, disant que son nombre était complet et qu'il n'y avait plus de place.

Il ne se peut croire combien Catherine fut peignée de ce refus. Mais ne perdant pas pour cela espérance, elle eut recours à la prière, aux larmes et à la pénitence avec tant d'ardeur, qu'elle mérita d'avoir la vision qui suit. Il lui semblait être dans un monastère, non plus du Tiers-Ordre, tel que celui de Sainte-Catherine, qu'on bâtissait alors, mais du premier, où elle était reçue en la compagnie de plusieurs autres vierges. Elle revint trouver le P. Félicien, et lui fit part de ce qu'elle avait vu. De son côté, le Père se trouva tellement changé, qu'il l'accepta pour son nouveau monastère, où, bien qu'on n'y eût pas songé dès le début, la clôture s'établit plus tard comme dans les monastères du premier Ordre, ainsi que Dieu l'avait fait connaître à sa servante. Elle y entra avec les autres en 1615, le jour de la Conception de la Vierge, et y demeura comme novice jusqu'en 1629, époque où les supérieurs ecclésiastiques ayant enfin accordé que ce monastère serait cloître, les Sœurs firent les trois vœux solennels de Religion ; et, parce que ce jour fortuné fut pour notre

Catherine le 29 avril, jour de S. Pierre-Martyr, elle voulut porter le nom de ce glorieux athlète de la foi. Elle avait par d'excellentes dispositions à cet acte, pratiqué une si grande union à Dieu, que les huit jours précédents elle en fut continuellement ravie hors d'elle-même.

II. — Qui pourrait raconter dignement les vertus héroïques qu'elle pratiqua jusqu'à la mort dans cet illustre sanctuaire? Elle ne pouvait assez se confondre et s'humilier, choisissant toujours le pire en tout ce que la pure nécessité la contraignait de prendre, et mortifiant de telle sorte son goût, qu'elle ne mangeait presque rien que de moisi, ou qui ne fût déjà rongé par les vers. Elle fuyait comme un venin toute sorte de louanges. Une fois que la vice-reine de Naples était entrée dans le monastère, une de ses nièces, s'étant rencontrée avec la Sœur Catherine, lui demeura très affectonnée à cause de sa rare vertu et retourna le lendemain pour la visiter. L'humble Sœur alla se cacher sous une des stalles du chœur ; il fut impossible de la trouver, et cette dame dut se retirer sans la voir. Comme on lui demandait ensuite pourquoi elle s'était ainsi dérobée : « C'est, » répondit-elle, afin que le monde ne dise pas qu'une personne de « cette qualité est venue voir une femmelette, aussi chétive et aussi » grande pécheresse que je suis. »

Quoique douée d'un très bel esprit et d'un jugement très solide, elle était si aveugle en matière d'obéissance, qu'elle exécutait sans réplique tout ce qu'on lui commandait. Un jour qu'une supérieure lui avait donné un ordre qui ne semblait pas fort à propos, lorsqu'elle elle lui eut représenté avec beaucoup de respect, qu'on pourrait bien faire autrement, elle s'en reprit ensuite avec sévérité, se blâmant de ne pas assez concevoir le mérite et la perfection de l'obéissance, et elle fit sans retard ce qu'on lui avait recommandé.

Nous avons touché ci-dessus quelque chose de ses abstinences et de ses jeûnes. Il suffira d'ajouter maintenant qu'elle jeûnait tous les Carêmes au pain et à l'eau, ou ne mangeait que quelques légumes à demi-cuits, ou ne prenait que des herbes, sans autre assaisonnement qu'un peu de sel les jours de fêtes ; quelquefois elle ne mangeait que d'un jour l'autre, ou passait des semaines entières sans nourriture, excepté le dimanche. Elle n'avait point de cellule particulière, et priait incessamment au chœur ou s'exerçait pour le bien de la communauté à quelque travail ou office. La nuit, lorsque le sommeil l'accablait, elle se couchait pour un peu de temps sur le pavé de

l'église, ou sur quelques ais étendus à terre. Elle resta si longtemps sans se déshabiller ni jour ni nuit, hiver et été, qu'elle ne se souvenait plus depuis quelle époque elle pratiquait cette mortification. Dieu l'a toujours préservée, par une grâce particulière, de toute sorte de vermine.

Déjà dans le siècle, dès qu'elle eut embrassé le Tiers-Ordre, elle s'était accoutumée à des macérations corporelles très douloureuses par des cilices et des disciplines. Elle les continua dans le monastère jusqu'à la mort avec une rigueur et une ferveur d'esprit qui jette dans l'étonnement. Au commencement, elle prenait trois fois, le jour ou la nuit, la discipline avec des chaînes de fer, à l'imitation de notre Père S. Dominique, jusqu'à l'effusion de sang. Il lui vint sur les épaules une plaie fort dangereuse, qui lui causa la fièvre et la contraignit de s'aliter sur un matelas. La nuit suivante, notre saint Patriarche lui apparut ; et elle, croyant qu'il venait pour la guérir, lui dit avec une liberté digne de son grand esprit de pénitence : « Mon « très aimable Père, seriez-vous venu pour me guérir ? Pardonnez-« moi, si je vous en remercie ; car j'aime mieux souffrir ce peu de « mal pour l'amour de mon Epoux, que de jouir de la meilleure santé « du monde. » Le Saint s'approcha d'elle ; et, tirant une lame, il coupa la chair pourrie avec une merveilleuse dextérité, mais avec tant de douleur pour la patiente, conformément à son grand désir de souffrir, qu'elle en pensa mourir. Après quoi, ce médecin céleste disparaissant, elle se trouva parfaitement guérie. Depuis ce temps, son confesseur lui régla et le nombre de fois qu'elle prendrait la discipline, et celui des coups qu'elle se donnerait.

Elle se fit faire dans le même temps un très rude cilice en forme de tunique, qui lui couvrait tout le corps, et, ce qui est inouï, un cercle de fer qui pesait douze livres. Elle n'avait que dix-huit ans, et elle le porta toute sa vie, hors certaines grandes maladies, où on la contraignit par obéissance de le quitter ; mais elle le reprenait dès qu'elle était revenue en santé. Elle avouait que l'amour de la croix la pressait avec tant d'ardeur, qu'elle se serait mise en pièces, si ce même amour, l'obligeant de se soumettre à la loi de Dieu, ne l'en eût empêchée.

Comme les souffrances sont les véritables preuves de la charité, et que c'est par elles que Jésus-Christ, notre Sauveur, nous a voulu faire connaître combien était grand celui qu'il portait aux hommes, c'est aussi par celles de sa servante que nous devons juger de la grandeur de ce feu. Elle en était tellement embrasée, que visiblement elle en

tombait dans la défaillance et la faiblesse ; à moins d'un miracle, que Dieu faisait à sa prière, pour lui donner quelque force, elle n'aurait pu se mouvoir et suivre la communauté. C'était singulièrement aux Fêtes de Noël et de la Pentecôte, que le brasier, qui brûlait son âme, la réduisait en cet état. Un soir qu'elle avait récité l'Office du Saint-Esprit, elle vit tomber sur elle une pluie de feu, qui semblait la venir embraser ; et, levant les yeux, elle aperçut le monogramme du Christ en or, et au milieu le S. Enfant Jésus avec une beauté ravissante. Dans le moment, elle se trouva saisie d'un si violent transport d'amour de Dieu ; que ne pouvant se contenir, elle sortit de sa chambre et s'en alla prendre l'air au jardin, pour tempérer un peu l'ardeur de ces divines flammes.

Une autre fois, comme elle priait à son ordinaire devant le Très Saint-Sacrement, elle se sentit percer le cœur d'une flèche d'amour, qui la fit tomber à terre comme morte de douceur et de consolation. Les religieuses, l'ayant trouvée en cet état, la portèrent à l'infirmerie. Le médecin désespéra de sa vie, et on lui fit donner les derniers Sacrements. Elle ne laissait pas que de vivre toujours ; et lorsqu'on n'attendait que son dernier soupir, l'amour divin tempérant l'ardeur de son opération, elle se leva toute saine sans autre remède, et se rendit au chœur, pour y recevoir la sainte communion. Elle sentit en son cœur, le reste de sa vie, une pointe très douloureuse, mais très aimable, qui l'excitait de plus en plus à l'amour de Celui qui la lui avait faite.

Elle désirait ardemment d'avoir en son corps les sacrées Plaies du Sauveur ; et un jour qu'elle demandait cette grâce devant un crucifix, la sainte image lui dit, qu'elle était depuis longtemps attachée avec lui sur la croix, et que cela devait lui suffire : « Mais, mon Sauveur, » répondit-elle, comment est-ce que je puis être crucifiée avec vous, « puisque je ne vois ni croix, ni clous en mon corps ? » — « Le désir » que tu en as, ma Fille, répliqua Jésus-Christ, fait que tu jouis de « cette grâce. »

Son amour de Dieu lui faisait offrir souvent ses prières et ses pénitences pour la conversion des âmes, ou pour les délivrer des tentations, qui mettaient leur salut en danger. Une dame de qualité, d'une vie fort scandaleuse, se trouvant à l'extrémité, et désespérant de la miséricorde du Seigneur, sans qu'on pût la décider à recevoir les sacrements, la V. Sœur pria et pleura tant pour elle, qu'enfin Notre-Seigneur en eut pitié ; elle mourut dans une parfaite contrition et repentante de ses fautes.

Une religieuse de son monastère s'était laissée aller à un si grand dégoût de sa vocation, que sa tristesse et son trouble faisaient craindre pour elle quelque accident ; la Mère Catherine offrit à Dieu de souffrir tous les maux qu'il plairait de lui envoyer, pourvu que sa Sœur fût délivrée de sa peine. Elle s'imposa par avance plusieurs pénitences, elle jeûna quinze jours au pain et à l'eau avant l'Assomption de la Vierge, la priant instamment de lui obtenir de son Fils la grâce qu'elle lui demandait. Le jour de la fête, étant en oraison, elle se vit entourée d'une grande lumière, au milieu de laquelle parut la très sainte Mère de Dieu, qui la consola de ses douces paroles, et l'assura que cette Sœur reviendrait de sa tentation, et serait une bonne servante de Dieu. Peu de temps après, cette religieuse avait changé de telle sorte, qu'elle mena une vie fort intérieure, et mourut deux ans plus tard en grande opinion de vertu. La bonne Mère eut révélation de sa gloire ; et pour la part de pénitence, que la défunte avait méritée, elle sentit une douleur si terrible et si étrange, qu'il lui semblait qu'on la pressait et mettait en poussière sous une meule de moulin.

Etant Prieure de son monastère, elle avait donné l'habit à une fille, qu'elle nomma Agnès de Jésus. Le démon fit à cette novice une si cruelle guerre à cause de l'amour qu'elle portait à ses parents et surtout à sa mère, qu'elle pleurait comme un enfant de se voir séparée d'elle. L'ennemi, pour lui accroître son déplaisir, la lui représentait toutes les nuits éplorée, lui reprochant sa dureté, l'invitant amoureusement à s'en retourner vivre avec elle. La pauvre novice, perdant courage, était sur le point d'abandonner sa vocation et de s'en retourner chez elle. Un soir qu'elle était toute remplie de cette pensée, la vigilante et charitable Prieure l'alla trouver dans sa chambre ; et s'étant mise à genoux, pria Dieu d'un ton élevé qu'il lui plût d'arracher sa bonne fille à la gueule du lion. Dans le moment, cette novice vit comme une ombre noire, qui sortait de sa chambre, et se trouva non-seulement en paix, mais encore dans une si grande joie et allégresse, qu'elle persévéra constamment dans la Religion, sans que jamais la moindre pensée de sa parenté fit impression sur son esprit.

Sur l'ordre du confesseur, Mère Catherine se mit à prier pour la conversion d'un pécheur grandement obstiné. Notre-Seigneur ne semblant pas lui accorder la grâce qu'elle demandait : « Seigneur, lui » disait-elle, ou ôtez-moi du monde, ou donnez-moi cette âme ; car » pourquoi vivre davantage, si je ne sers de rien pour le salut du pro- » chain ? Que s'il faut satisfaire à votre justice, prenez mon cœur, et le

« donnez à cet homme, afin qu'il vous aime autant que je désire vous « aimer. » Notre-Seigneur, dont la miséricorde est infinie, et qui ne diffère souvent ses grâces que pour les accorder avec plus de profusion, exauça sa servante, et celle-ci crut un moment qu'on lui arrachait le cœur. La douleur fut si vive, qu'elle en tomba par terre. Les religieuses, la voyant en cet état, la relevèrent, et, mirent sur une paillasse. Tant de maux vinrent fondre sur elle, qu'on n'en attendait plus que le dernier soupir. Mais pendant qu'elle souffrait ainsi, celui qui en était la cause se sentit intérieurement changé. Il commença à reconnaître et à détester ses fautes, à les pleurer, à se convertir sincèrement. La Mère Catherine ayant recouvré assez de force, pour s'aller confesser, raconta au Père directeur ce qui s'était passé, lequel lui commanda de demander la santé à Notre-Seigneur : elle le fit par pure obéissance, les douleurs qu'elle souffrait pour un si saint objet, lui étant incomparablement plus chères que la santé. Elle guérit ainsi ; cependant, pour remplacer en quelque sorte ses douleurs excessives, elle jeûna un an entier au pain et à l'eau, et fit plusieurs autres pénitences pour la personne qu'elle avait retirée du vice.

On assure encore qu'elle apparut en esprit à plusieurs grands pécheurs, les tança de leurs crimes, les exhorta à la vertu, et les convertit efficacement à Notre-Seigneur. Les âmes du Purgatoire se sont aussi beaucoup ressenties de ses prières et de ses pénitences, et sont venues l'en remercier. Celle de son père et celle de la princesse d'Avellino furent de ce nombre. Elle en a vu d'autres sortir par troupes de ces brasiers pour aller jouir de la gloire ; ces âmes venaient de même la remercier du secours qu'elles avaient reçu de sa charité.

Elle reçut plusieurs visites du ciel qui la consolèrent admirablement dans la vie austère qu'elle menait, et lui firent porter un cœur toujours content parmi les contradictions et les adversités les plus affligeantes. Elle était très souvent élevée dans les extases et les ravissements, surtout au chœur au temps de l'Office auquel elle assistait, comme si elle eût été dans le ciel avec les Bienheureux chantant les louanges divines. Une fois, la Très Sainte Vierge s'étant montrée à elle avec son cher enfant sur le sein, Catherine désira avec tant d'ardeur et demanda avec tant de dévotion et d'humilité de sentir la douceur de ce lait virginal, que cette grâce lui fut accordée ; elle en eut une consolation et une joie qu'aucune langue mortelle ne saurait expliquer. Une autre fois, étant en oraison devant le Très Saint Sacrement, elle vit sortir du tabernacle Jésus-Christ sous la forme d'un

enfant qui, de l'autel, vint se mettre entre ses bras ; elle le reçut et le caressa longtemps avec un plaisir qui pensa la faire mourir.

L'an 1647, comme la ville de Naples était toute en combustion par les guerres civiles, cette servante de Dieu priait incessamment Notre-Seigneur d'apaiser sa colère et de rétablir la paix. Ce pieux Sauveur lui apparut un jour couronné d'épines et le corps pitoyablement déchiré. Il lui fit entendre que, si les citoyens voulaient se rendre dignes de sa miséricorde, ils devaient premièrement le guérir de ces plaies, qu'ils lui renouvelaient par leurs péchés. A quoi la V. Sœur ne cessa de contribuer par ses larmes, ses oraisons et ses pénitences.

Si elle n'obtint pas aussitôt ce qu'elle désirait, elle eut néanmoins une révélation fort consolante touchant la conservation de son monastère. Il est placé dans un très beau site, mais sur une élévation qui domine une grande partie de la ville. Elle craignait extrêmement de voir l'un des deux partis s'en saisir pour établir un fort, et obliger les Sœurs à sortir de leur clôture, ainsi qu'il était arrivé à plusieurs autres maisons religieuses. Elle priait jour et nuit pour la préservation de son couvent et il arriva que, faisant sa prière avec plus de ferveur le jour de sainte Catherine Martyre, elle la vit ainsi que sainte Catherine de Sienne, prosternées devant le trône de Dieu, et priant pour le monastère. Notre-Seigneur accorda leur requête et non-seulement on ne fit pas sortir les religieuses, mais pas un des projectiles d'artillerie, qui volaient par toute la ville, ne toucha cette maison de Dieu.

Les Anges et les Saints ont souvent réjoui la V. Sœur de leur présence, l'ont communiee de leurs mains. Un jour que le Père confesseur avait oublié de lui faire cette grâce, Notre-Seigneur parut lui-même vêtu en prêtre à la petite fenêtre où les Sœurs reçoivent son précieux Corps. Il le lui donna de ses mains, pour ne pas la laisser privée de cette céleste nourriture. Elle en était si saintement et si amoureusement affamée, que, non contente de s'en repaître tous les matins, elle s'approchait plusieurs fois le jour de la fenêtre de la communion, où elle témoignait à son Bien-aimé le désir qu'elle avait de le recevoir encore, s'il se pouvait, d'une manière corporelle. Notre-Seigneur, prenant plaisir à ces actes d'amour, lui communiquait des lumières, douceurs et consolations spirituelles, semblables à celles qu'elle ressentait en recevant la sainte Hostie.

Elle eut des connaissances très particulières sur les Mystères de la

Passion, à laquelle elle était très dévote. C'était le grand sujet de ses méditations. Tous les vendredis, en mémoire des trois heures que notre Rédempteur fut pendu à la croix, elle demeurait un temps égal en prière, les bras étendus, posture très pénible et naturellement impossible. Elle baisait si souvent les pieds d'un dévot crucifix, qui se garde au chœur des religieuses, qu'il fallait lui défendre de le faire, de peur qu'elle n'en gâtât entièrement la peinture, une si fréquente impression de lèvres ayant déjà commencé de l'effacer. Cette obéissance lui fit beaucoup de peine : mais elle en fut singulièrement consolée, grâce à un ravissement pendant lequel elle trouva entre ses bras de notre divin Sauveur, comme il reposait entre ceux de la Sainte Vierge après la descente de croix ; elle baisa cent et cent fois ses plaies divines avec un transport amoureux et plein d'une très intime et très affectueuse reconnaissance. Etant encore au siècle, pendant qu'elle contemplait la figure d'un *Ecce Homo* et la cruelle couronne dont le chef divin du Sauveur était percé, elle eut le bonheur d'avoir part à ces piqûres, d'une manière si vive et si sensible qu'elle faillit en mourir. Une autre fois, dans la chapelle du Rosaire de notre église de San-Severino, réfléchissant au Portement de croix, et désirant en sentir la peine, il lui sembla qu'on lui mettait une croix sur les épaules, mais si pesante qu'elle en tomba par terre comme accablée. Dans le même temps encore, elle fut conduite en esprit dans notre église, où, voyant notre Sauveur dans l'état pitoyable auquel les Juifs l'avaient réduit, elle forma la résolution de ne plus coucher dans aucun lit, mais sur des ais ou sur la terre et souvent en forme de croix ; lorsque les infirmités l'y obligeaient, elle prenait toutefois une paillasse ou une chaise très inconmode.

Sa dévotion envers la sainte Passion était si grande, que le démon crut pouvoir la tromper, et la faire tomber dans l'illusion, s'il lui apparaissait en quelqu'un des états du Rédempteur des hommes. Il tâcha de le faire par deux fois, l'une en se montrant sous la forme du Sauveur, chargé de sa croix, et l'autre comme s'il y eût été attaché. Mais notre V. Sœur, ressentant en elle des effets bien différents de ceux que les véritables apparitions du Sauveur opéraient en son âme, découvrit la perfidie du séducteur, qu'elle renvoya dans les puits de l'abîme.

La V. Mère Catherine eut la grâce des miracles, ayant guéri promptement des maladies incurables. Elle obtint aussi plusieurs fois l'augmentation miraculeuse des provisions de la maison, sur le point de

manquer du nécessaire. Dans une grande maladie, elle eut envie de manger d'un certain poisson frais, impossible à acheter, car le temps n'était point propice pour cette pêche. La Providence intervint et en fournit un gros qui fut trouvé parmi des choux achetés pour la communauté, et qui servit pour sa réfection.

Dieu l'honora aussi du don de prophétie, et il y aurait tant de choses à dire sur ce sujet, comme assure l'auteur que nous suivons, qu'on en pourrait faire un livre. En voici quelques exemples des plus remarquables.

Plusieurs religieuses étant décédées, et pas une jeune fille ne se présentant à leur place, les plus zélées craignaient que le monastère ne vînt à se dissoudre. Elles déclarèrent leur peine à la V. Mère, la priant de recommander à Dieu leur maison. Elle les consola doucement, leur disant que dans peu de temps elle serait élue Prieure et qu'elle recevrait tant de novices que la perte des défunes serait bien vite réparée. Elle fut élue en effet à cette charge, et Dieu bénit son triennat par un grand nombre d'excellents sujets.

Lorsque le R^{me} Père Nicolas Ridolfi fut absous de sa charge de Général, au grand regret de l'Ordre, qui ressentit très vivement l'injuste déposition de ce véritable Père, quelques personnes lui ayant recommandé de prier pour lui, elle répondit qu'il serait remis au gouvernement de l'Ordre. La chose se vérifia ; car, son successeur, le P. Thomas Turco, étant décédé, le pape Innocent X institua Vicaire général le P. Ridolfi, lequel aurait été élu de rechef au généralat, si la mort ne l'eût enlevé soudain quand les Pères vocaux étaient assemblés à Rome, en vue de l'élection. Mais ce qui arriva suffit pour justifier la prophétie de cette V. Mère.

Sa propre mort fut connue longtemps à l'avance. Elle la prédit premièrement à la Mère Félicienne de la Rédemption, lui disant l'époque où elle serait Prieure, et celle où l'on ferait pour elle les cérémonies ordinaires de la sépulture. Elle prédit encore que le Père Jean-Baptiste de Saint-Pierre lui administrerait les derniers Sacrements. Ce vertueux religieux était alors dangereusement malade ; comme on vint le recommander à la Mère Catherine, elle dit qu'il en réchapperait et serait promptement guéri, d'autant qu'il devait assister à sa mort. Elle confirma la même chose plusieurs années après, lorsqu'une Sœur la priant de demander ce Père comme confesseur extraordinaire du monastère : « Ce n'est pas en cette qualité qu'il doit « venir, répondit la Mère, mais comme confesseur ordinaire et

« supérieur de la maison ; car il doit se trouver présent à mes derniers moments. »

Ce temps si heureux, si désiré, prévu depuis tant d'années, étant arrivé, la V. Mère se trouva pressée plus vivement que jamais de ces maux de cœur que lui causait la plaie d'amour, autrefois miraculeusement reçue. Il s'alluma un si grand feu dans sa poitrine, qu'elle en mourait de soif ; et, étant tombée dans l'hydropisie, elle ne pensa plus qu'à se disposer aux noces de l'Epoux céleste. Elle se jeta par obéissance sur une pauvre paille, et là, avec une singulière dévotion et une effusion de larmes, elle reçut les Sacrements des mains du P. Jean-Baptiste, ainsi qu'elle l'avait dit. Elle demanda pardon à toutes les Sœurs, disant qu'il lui fâchait en quelque sorte de mourir, parce qu'elle n'avait jamais été trouvée digne de souffrir quelque chose pour la gloire de son Seigneur. Le grand amour qu'elle lui portait, lui faisait compter pour rien ces étranges pénitences et austérités, qu'elle avait pratiquées toute sa vie. Elle en vit la fin et en reçut la récompense le jour de l'octave de l'Ascension, auquel elle mourut d'une mort très paisible, l'an 1648.

Son corps resta aussi maniable que celui d'un enfant, et son visage si beau, si doux, si dévot, si enflammé qu'elle semblait plutôt ravie en extase, que décédée. Il se fit tant de miracles par son intercession, qu'on en composa plusieurs recueils authentiques, gardés dans les archives de son monastère. Les Actes du Chapitre général, tenu à Rome en 1650, rapportent l'éloge de cette Mère, et l'auteur du *Diario* lui a consacré dans son recueil une biographie très détaillée.





LE MÊME JOUR

12.. — A Rome, mourut un religieux dont il est fait mention au livre des *Vies des Frères*, et dont la faute ainsi que la pénitence peuvent nous servir d'une très utile instruction. Il avait conçu une vive indignation contre le procureur du couvent, et ayant communiqué sa peine au P. Prieur, celui-ci, en sage et charitable père, après avoir fait tout ce qu'il pouvait pour le calmer, lui enjoignit de dire chaque jour un *Pater* à l'intention du procureur. Ce pauvre religieux s'en irrita encore davantage.

Un jour il tomba subitement malade. Déjà on le croyait mort, quand on l'entendit s'écrier : « A l'enfer ! A l'enfer ! » et proférer des malédictions contre ses Frères et contre l'Ordre. Alors la communauté, redoublant ses prières, obtint à ce malheureux la grâce de recourir à la Très Sainte Vierge. « Mère de Dieu, s'écria-t-il, Mère de Dieu, secourez-moi ! » Cette invocation remit entièrement son esprit et son cœur ; et il retrouva assez de force pour raconter aux religieux qu'il s'était vu plongé dans une fournaise ardente à cause de sa colère. La douleur inexprimable qu'il avait ressentie avait amené sur ses lèvres tant d'imprécations désespérées. Grâce aux prières des Frères et à l'invocation de la Bienheureuse Marie, il fut rendu à la paix ; mais en témoignage de la vérité de son récit, son corps parut tout couvert de brûlures. — (*Vita Fratrum*, 4^e part., ch. 23.)

1268 — A Antioche, le martyr de B. CHRISTIAN et de quatre religieux de l'Ordre, ses compagnons. Le zèle du salut des âmes et de la défense de la foi le fit passer en Syrie, où les Sarrasins mettaient tout à feu et à sang. Nommé Patriarche d'Antioche, il ne cessait d'exhorter les fidèles à la constance et au martyre. La ville ayant été prise le 29 mai 1268, le généreux Patriarche se revêtit des habits pontificaux et vint s'agenouiller devant l'autel de sa cathédrale avec quatre de ses Frères. Tous furent massacrés à cette place par le glaive des infidèles. — (Raynaldi, *Annal. eccles.*, année 1268, n^o 53.)

131. — A Constantinople mourut le V. P. GUILLAUME BERNARD, natif de Gaillac au diocèse d'Albi, homme d'raison et de grande austérité. Il enseigna avec éclat la théologie dans les couvents de Perpignan, Toulouse, Montauban, Agen, Montpellier, et se rendit ensuite à Paris, au collège de

Saint-Jacques, bien qu'il eût été déjà Prieur des couvents de Montauban, de Rodez et d'Albi. Il habitait en cette qualité la ville d'Albi, l'an 1293, lorsqu'on jeta les fondements de la splendide église du couvent. Mgr Bernard de Castanet, grand ami des Pères, présida lui-même la cérémonie de la pose de la première pierre, le dimanche de l'octave de S. Pierre et de S. Paul, revêtu de ses habits pontificaux et accompagné des chanoines des deux Chapitres de Sainte-Cécile et de Saint-Salvi. Arrivé à l'endroit désigné, il se mit dévotement à genoux, et prenant la truelle, posa lui-même et cimenta la pierre fondamentale. Le V. P. Bernard Gui, alors lecteur du couvent, remplissait l'office de diacre. Il succéda dans la charge priorale au V. P. Guillaume, lequel, brûlant du zèle du salut des âmes, abandonna le cours d'Ecriture-Sainte, qu'il enseignait à Toulouse, l'an 1298, et prit le chemin de Rome avec quelques compagnons. De là il s'embarqua pour la Grèce et se rendit à Constantinople. Il établit dans cette ville un couvent de l'Ordre et un autre à Péra, où il laissa douze religieux pour vivre dans une parfaite et exacte régularité.

Dieu bénit ses efforts et lui accorda une grâce spéciale pour apprendre les langues. Il écrivait et parlait si facilement le grec qu'il traduisit les œuvres de S. Thomas en cette langue. Son principal exercice et celui de ses religieux était de prêcher la foi et de combattre les erreurs des schismatiques ; sans néanmoins négliger les catholiques qu'il prenait un singulier plaisir à instruire, à consoler et à confirmer dans leur attachement à l'Eglise romaine. Après une vie si fructueuse pour le ciel, le V. Père décéda en haute opinion de sainteté. — (Bernard Gui.)

1348 — A Carcassonne, le V. P. GUILLAUME DU GARRIC, personnage insigne et de grande autorité dans la Province de Toulouse. Il y exerça dignement plusieurs fois les offices de lecteur, de Prieur et de définiteur dans les Chapitres provinciaux et généraux. Sa douceur, son affabilité, sa tendresse le faisaient aimer de tout le monde. Mais Dieu semblait l'avoir réservé pour être la consolation de la ville de Carcassonne, lorsqu'en 1348 éclata une peste qui fit dans cette ville de cruels ravages. Sur vingt personnes, à peine si une seule échappait au fléau. Le V. P. Guillaume était alors Prieur du couvent et depuis cinq ans déjà. Comme il jouissait d'une grande considération, il employa son beau talent à exhorter le peuple à la pénitence : puis, à l'exemple de Jérémie, joignant les prières, les larmes à la prédication, il se montra dans cette douloureuse circonstance le véritable ami du peuple et le Père des affligés. L'ange exterminateur se mit à frapper au commencement du carême et continua jusqu'à la Pentecôte. Tous les Frères-Mineurs moururent avant que le fléau ne touchât notre couvent ; et comme ils n'avaient personne pour les enterrer, notre charitable Prieur allait chaque matin en procession avec sa communauté leur rendre ce bon office. Après

quoi notre couvent fut visité. Il comptait soixante-dix religieux. Quelques uns, épouvantés de la mort des Frères-Mineurs s'enfuirent, presque tous les autres moururent ; il en resta à peine dix-huit. Le V. Père voyant le couvent ainsi dépeuplé, en fut tellement navré, qu'après avoir échappé aux atteintes du fléau commun, il ne put survivre à la blessure de son cœur tout rempli d'amour pour ses Frères et la Religion. Il mourut le 29 mai 1348, vendredi dans l'octave de la Pentecôte (1). — (*Mémoires de Carcassonne.*)

145. — Dans la Province de Pologne, le V. P. PIERRE COMESSA, religieux très savant et très vertueux qui gouverna deux fois sa Province en supérieur exemplaire ; il savait à merveille exciter au bien les âmes fortes, consoler et supporter les faibles, et défricher la vigne confiée à ses soins. Il fut en outre Pénitencier de la Cour romaine et mourut vers le milieu du xv^e siècle. — (Severin Cracov., *De vitâ miraculis, etc.*, S. Hyacinthi, 1, ch. 24.)

1512 — A Rome, le V. P. JEAN DE FERRARE, de la famille de Rafanelli, très digne Maître du Sacré-Palais. Il prit l'habit et reçut son éducation dans l'ancienne et célèbre Congrégation de Lombardie dont il gouverna les principaux couvents, nommément ceux de Ferrare et de Bologne. Sa réputation grandissant avec l'éclat de sa vertu, il fut nommé inquisiteur de la foi et fit paraître dans cet office son grand zèle, sa rare sagesse et sa profonde érudition. Le R^{mo} P. Vincent Bandelli, ayant été élu Général, le choisit comme compagnon et résolut de l'employer à la réalisation du vaste dessein qu'il avait conçu de rétablir l'observance régulière.

Mais à peine avait-il fait l'expérience de la haute capacité du V. Père, que la charge du Maître du Sacré-Palais devint vacante par la mort de l'illustre P. Jean Nanni de Viterbe, et ce fut le P. Jean de Ferrare qui lui succéda. Celui-ci s'acquitta dignement pendant dix années de tous les devoirs inhérents à ce poste. On ne pouvait assez admirer sa piété, son affabilité et la profondeur de son savoir. Toutes les sciences sacrées lui étaient familières et il s'en servait avec tant d'à propos que ses avis étaient toujours recueillis comme des oracles. Il mourut l'an 1512. — (Catalan., *De Mag. Sac. Palatii*, p. 108.)

16. — Au couvent de Saint-Dominique, de Naples, le V. P. SÉRAPHIN MAIO, insigne docteur et prédicateur très célèbre. Son mérite le fit élire

(1) « J'ai pris tout ceci, dit le P. Souèges, dans un vieux manuscrit de notre couvent de Carcassonne, où se trouvent les noms des quarante et un religieux victimes du fléau. L'auteur de la notice a omis les noms des étudiants et des autres qui n'étaient pas affiliés à la maison. »

aux principales charges de sa Province. Il fut Provincial et définitiveur au Chapitre général de Naples, l'an 1600. Nonobstant des emplois si relevés son esprit de foi lui fit accepter d'enseigner pendant plus de dix années la théologie aux Chartreux de Saint-Martin de Naples. Ces pieux solitaires, persuadés que les lumières de l'étude sont d'un grand secours pour pénétrer et goûter les vérités divines, et s'avancer plus facilement dans les voies de la perfection, demandèrent aux Supérieurs de l'Ordre un disciple de notre admirable Docteur, S. Thomas. Ceux-ci désignèrent le P. Séraphin, qui les éclaira avec tant de sagesse qu'ils ne pouvaient assez témoigner leur reconnaissance. Lorsque en 1605 la ville de Naples reçut S. Thomas pour patron, le V. P. Séraphin fut choisi pour prononcer dans la salle de l'archevêché un discours latin en l'honneur du Docteur angélique. Il se montra dans cette allocution le digne disciple de cet excellent Maître : mais en refusant les deux évêchés qui lui furent proposés, il témoigna plus encore de son intention de rester l'imitateur de sa profonde humilité, de son grand amour pour la simplicité et de sa modestie. — (Theod. Valle, *De Viris illustr. Prov. Regni*, p. 281.)

15.. — Au monastère de Sainte-Marie-la-Réal, à Medina del Campo, la vertueuse Sœur BERNARDINE DE LA CROIX, converse de profession, de grande oraison et pénitence et très dévote aux âmes du Purgatoire. Elle multipliait ses suffrages à leur intention ; Dieu les exauçait et les âmes souffrantes venaient parfois visiblement implorer son assistance. Un jour qu'elle était au chœur, en oraison, on l'entendit pleurer et soupirer amèrement, puis répondre comme si elle eût parlé à quelqu'un : « Laissez-moi, laissez-moi ! » Une Sœur s'approcha d'elle et s'informa du sujet de sa peine. « Ce sont les âmes du Purgatoire, lui dit-elle, qui me demandent de faire dire une trentaine de messes, et je ne sais comment faire. » — « Si ce n'est que cela, répondit la religieuse, ne vous mettez pas en peine, j'y pourvoirai moi-même. » Cette Sœur le fit en effet après s'être procuré l'aumône nécessaire à l'acquittement des messes. La V. Sœur Bernardine vécut jusqu'à une extrême vieillesse, gardant avec une fidélité inviolable tous ses exercices. — (Lopez, 3^e part., II, ch. 11.)

1522 — A Evora, Portugal, mourut au monastère du Paradis la V. M. AGNÈS CORREA. C'était dans le siècle une dame de très haut rang, mariée au grand chancelier du royaume. Dieu ayant rappelé à lui son mari, la pieuse veuve renonça au monde et, la même année, se renferma dans ce paradis terrestre, dont sa sœur, fille d'une rare sainteté, avait alors la direction. La communauté naissante, mais très austère et très sainte, n'admettait que des âmes d'élite, remplies de ferveur et d'amour de Dieu. La pieuse Agnès était de cette trempe. Elle décéda deux ans après sa profession, mais sa mémoire y demeura toujours en bénédiction.

Au même monastère, la V. M. MAYOR DE L'ASSOMPTION, de la famille d'Aguiar. Dès l'âge de quatre ans sa vie était plus angélique qu'humaine ; et dans la suite son oraison devint si sublime, que pendant ce saint exercice elle apparut plusieurs fois en présence de toute la communauté couverte d'étoiles étincelantes, symbole des lumières dont sa sainte âme était alors favorisée. Sa vertu lui valut quantité de persécutions et de mauvais traitements de la part du démon. Sœur Agnès sut tirer profit de la tentation et sortit toujours victorieuse de cette épreuve cruelle. — (Sousa, 3^e part., 1, ch. 12, etc.)

1669 — A Toulouse, au monastère de Sainte-Catherine, mourut à l'âge de quatre-vingts ans une autre pieuse converse, du nom de CATHERINE DE SAINTE-URSULE. Pendant plus de trente ans, elle remplit l'humble office de cuisinière ou s'employa au service des malades avec une charité pleine de tendresse et de vigilance. Elle exposa même généreusement sa vie en temps de peste pour les Sœurs qui en furent atteintes. Elle portait une singulière dévotion à la Passion de Notre-Seigneur. La première fois qu'elle entendit prêcher sur ce sujet, son cœur fut pénétré d'une vive componction qui lui dura toute sa vie.

Elle souffrit pendant longtemps d'un asthme très douloureux, en s'acquittant néanmoins de ses devoirs ordinaires. Durant plus de vingt-six années, elle soigna une religieuse paralytique avec une assiduité qu'on ne saurait exprimer. Dès son entrée en Religion, Sœur Catherine manifesta un grand attrait pour l'oraison : tous les matins elle y employait deux ou trois heures devant le Très Saint Sacrement. Longtemps avant sa mort, elle pratiquait des exercices particuliers pour s'y bien préparer : elle en reçut la récompense à son heure dernière, car elle mourut dans l'année du Jubilé, munie de tous les secours de la religion, et répétant aussi souvent que sa faiblesse le lui permettait ces dévotes paroles : « Jésus, amour, miséricorde ! » Ce fut l'an 1669, qu'elle entra dans la joie de son Seigneur. — (*Mémoires de Toulouse.*)





XXX MAI

Le V. P. RICHARD HARGRAVE

Provincial d'Angleterre ()*

(1566)



l'époque de la réforme protestante, les Frères-Prêcheurs possédaient en Angleterre cinquante-deux couvents et deux vicariats, auxquels s'ajoutait un monastère de Sœurs du second Ordre. Mais, Henri VIII s'étant déclaré chef de l'église anglicane et les Frères et les Sœurs ayant gardé pour la plupart un inviolable attachement à la foi de leurs aïeux, ces maisons furent ruinées entre juillet 1538 et avril 1539; l'exil fut dès lors le partage d'un grand nombre de religieux.

Parmi ces glorieux confesseurs de la foi catholique romaine se trouve le V. P. Richard Hargrave, l'un des plus éminents dominicains de la Province d'Angleterre. Les mémoires du temps le mentionnent comme affilié au couvent de Bruxelles, en Belgique, dès l'année 1540. La Province d'Angleterre n'était pas cependant tout à fait anéantie, et plus d'un religieux se surprenait à murmurer, dans l'espoir d'une résurrection prochaine, ces paroles des Saints Livres : « Voici que
« vous oublierez vos tribulations, et le souvenir, qui vous en restera,
« sera comme celui du ruisseau qui s'enfuit. Sur votre couchant

(*) R. P. Fr. Raymond Palmer, *The life of Philip Thomas Howard, O. P. cardinal of Norfolk*; *Obituary notices of the Fr.-Pr. of the English Province*; *Notes on the Priory of Dartford, in Kent*; etc.

« vous brillerez comme le soleil à son midi; vous vous croirez
« perdu, et votre éclat égalera celui de l'étoile du matin. » (Job. XI,
16-17.)

L'arrivée de la pieuse reine Marie sur le trône de la Grande-Bretagne parut l'aurore de ce beau jour. Le culte catholique se ranima et la Province dominicaine sembla reprendre quelque apparence de vie sous la direction d'un Vicaire nommé par le R^{mo} P. Général. La reine rassembla, en 1556, les débris dispersés de l'Ordre et les établit au couvent de Saint-Barthélemy, à Smithfield. En même temps le P. Guillaume Perin fut institué Prieur par autorité du cardinal Pole, légat du Pape en Angleterre. Il fut ensuite nommé Vicaire général de la Province et durant la période troublée du schisme s'acquit la juste réputation d'un vrai champion de l'Eglise, supportant l'exil et les plus dures épreuves avec une constance et un courage indomptables. Anglais, espagnols, belges se groupèrent avec amour autour de lui, s'inspirant de ses conseils et de ses exemples, et c'est entre leurs bras qu'il mourut. Il fut enterré le 22 août 1558 dans l'église du couvent.

Le monastère de Dartford avait aussi été restauré. Sept religieuses de chœur seulement restaient sur dix-neuf qui habitaient la maison lors de l'expulsion; elles n'en persistèrent pas moins dans le dessein de reconstituer la communauté. Le couvent de King's-Langley leur fut cédé en 1556; puis en 1558, après la mort de Anne de Clèves, elles furent transférées à Dartford. Ces ferventes religieuses étaient : Elisabeth Cresner, prieure, Catherine Clovyle, Catherine Efflyn, Elisabeth White ou Whright, Maria Benson, Elisabeth Exmen, et Madeleine Frere. Leur confesseur, saint religieux, qui jamais n'avait trempé un seul instant dans le schisme, était le V. P. Richard Hargrave, rentré dans sa patrie à la première nouvelle d'une pacification religieuse.

La mort de la reine Marie (17 nov. 1558) fut fatale à l'Eglise. A peine proclamée, Elisabeth se déclara hostile au catholicisme; bientôt après était porté l'«Acte pour l'uniformité dans la prière », et la propriété des établissements religieux passait à la couronne.

Le V. P. Richard Hargrave avait été élu dans l'intervalle Prieur de Saint-Barthélemy à la place du P. Guillaume Perin, et le cardinal Pole l'avait recommandé au Maître général pour l'office vacant de Vicaire de la Province. Les lettres patentes de ces deux dignités n'arrivèrent en Angleterre que dans l'été de 1559. Elles étaient

adressées au V. P. Jean de Villagarcia, espagnol, professeur de théologie à l'Université d'Oxford, qui les transmet au Sous-Prieur avec mission de les promulguer. Mais timide à l'excès ou traître à son devoir, celui-ci n'osa enfreindre les lois portées contre ceux qui recevaient quelques pouvoirs d'une autorité étrangère au royaume, et il fit tenir les lettres aux membres du Conseil privé. Lorsqu'averti par le R^{me} P. Général et le V. P. de Villagarcia, le Prieur élu vint de Dartford pour entrer en charge ; lord Riche, membre du conseil de la reine, se présenta pour l'en chasser et le Père fut contraint de s'enfuir à Dartford, non sans péril. Le couvent resta au pouvoir du Sous-Prieur jusqu'à sa destruction, qui eut lieu le 12 juillet 1559. A cette époque il n'abritait plus que trois prêtres et un jeune homme, « qui, pour emprunter les paroles du P. Richard Hargrave, choisirent de rester en Angleterre et de jouir de mets délicats d'Egypte plutôt que de vivre abjects dans la maison du Seigneur. »

Le 24 juin 1559, fête de S. Jean-Baptiste, la reine imposait à tous le « Serment de suprématie » et le « Livre de commune prière. » Tous les évêques, excepté un, furent dépossédés et la destruction politique de l'Eglise consommée. Trois visiteurs furent choisis dans le conseil privé et autorisés par lettres signées du grand sceau royal à supprimer les nouveaux couvents. Ils ne tardèrent pas à se présenter à Dartford. Ayant appelé le V. P. Richard et un autre prêtre, qui vivait avec lui, ils exhibèrent le serment et le livre, et promirent les plus grandes dignités et faveurs aux deux prêtres, s'ils voulaient désertir l'Ordre et accéder à ce qu'on leur demandait. « Le Seigneur, qui m'avait préservé du schisme sous Henri VIII, » racontait ensuite Richard Hargrave, m'arracha encore à la bouche « du lion, me donna de la constance et me garda d'apostasier ma « foi et ma profession religieuse. » Les visiteurs parlèrent ensuite aux Sœurs, et, une à une, tâchèrent de les faire céder ; toutes restèrent inébranlables.

Ils se décidèrent alors, sous les yeux des Sœurs, à vendre à vil prix tous les biens de la communauté, payèrent les dettes, distribuèrent quelque argent à la Mère Prieure et à ses filles, firent main basse sur les titres de propriété et autres papiers, enfin signifièrent aux religieuses de partir dans les vingt-quatre heures.

Le P. Richard ne cessait de les reconforter et de les soutenir. Prenant donc leurs livres et quelques vêtements, elles partirent ; quatre jours après elles s'embarquaient avec les brigittaines de la

maison de Sion sur un navire que le roi Philippe d'Espagne mit à leur disposition, et qui fit voile vers la Belgique. Douze personnes composaient cette famille dominicaine, préférant l'exil à l'apostasie : deux prêtres, parmi lesquels le V. P. Hargrave, la V. M. Prieure Elisabeth Cresner, quatre Sœurs de chœur, quatre converses, et une postulante. Presque toutes les Sœurs étaient avancées en âge ; la plus jeune avait cinquante ans, et trois d'entre elles étaient octogénaires ; elles supportèrent vaillamment les épreuves que la Providence leur envoyait. On remarqua particulièrement la foi vaillante d'Elisabeth Wright, la sœur de l'illustre Jean Fisher, évêque de Rochester et martyr.

Le navire aborda heureusement à Anvers, d'où le P. Richard Hargrave conduisit les Sœurs à Dendermonde. Elles y vécurent deux mois dans un hôpital. Le Provincial de Belgique leur trouva alors un refuge dans le couvent de Leliendael près Zierikzee, capitale de Schowen, une des îles de la Zélande. Cette maison était située dans un pays stérile, privée presque entièrement d'eau douce, et en ruines. Peu de temps après, la misère y devint si grande que les Sœurs recoururent au Maître général et lui demandèrent de disposer du peu de biens qui leur restaient pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Les ressources manquant toujours, les Sœurs durent enfin revenir à Anvers, où elles purent vivre d'aumônes.

Un nouvel orage ne tarda pas à éclater sur leurs têtes ; en 1566 elles furent chassées de la cité par les protestants et s'en allèrent à Bergen-op-Zoom. Rien ne put affaiblir leur confiance en Dieu ni leur faire regretter leur résistance aux décrets impies de la reine d'Angleterre. Le confesseur, Fr. Richard, et la Mère Prieure, Sœur Elisabeth Cresner témoignèrent d'une force de volonté héroïque ; et toutes les Sœurs restèrent fidèles à la Règle dans la mesure du possible. Leur nombre diminua peu à peu, Dieu les appelant à la récompense, quand il jugeait pleine, débordante même, la mesure de leurs mérites. Lorsque le Maître général visita ces parages, en décembre 1573, la Prieure et trois Sœurs avaient seules survécu. Le R^{mo} Père leur assigna alors une place dans le couvent d'Engelendael, près Bruges (4 janvier 1574), et c'est de ce *Val des Anges* que ces âmes admirables s'acheminèrent à la montagne du Seigneur et à l'éternité.

La V. M. Elisabeth Cresner y mourut le 7 avril 1578. Mais ce monastère ayant été à son tour envahi par les réformés, toute la communauté se cacha dans une maison de la ville de Bruges et les

Sœurs, vêtues d'habits séculiers, y vécurent très pauvrement, sans liberté aucune de pratiquer les exercices de la religion. Sœur Jeanne Sackenill décéda le 6 mai 1581 et fut enterrée chez les religieuses de Sainte-Colette, secrètement et sans solennité; Sœur Jacqueline Cornille le 24 mars 1584 et Sœur Elisabeth Exmen, le 1^{er} février 1585. Cette dernière fut enterrée solennellement par nos Pères, qui étaient rentrés en possession de leur couvent l'année précédente, après l'expulsion des hérétiques.

L'histoire n'a pas conservé de détails sur l'apostolat du V. P. Richard Hargrave, en Belgique et en Hollande; il se dévoua presque exclusivement près des Sœurs exilées, et mourut dans les derniers mois de l'année 1566. Le 1^{er} janvier suivant, le Maître général autorisait les Sœurs à prendre désormais pour confesseur, un prêtre anglais exilé, Henri Jolliffe, doyen de Bristol.

La mort du V. Père semblait achever la désolation de la Province d'Angleterre. Déjà lui-même ne remplissait que l'office de Vicaire général, et le titre de Provincial avait été conféré, le 19 octobre 1546, au P. Ange Bettini, Florentin, compagnon du Maître de l'Ordre. Dieu cependant n'abandonna point entièrement l'*Ile des Saints* à l'hérésie et au schisme. Toujours les Frères-Prêcheurs y luttèrent, au prix de labeurs indicibles, pour le rétablissement de la foi catholique romaine. En 1685, les Provinciaux remplacèrent les Vicaires généraux, et depuis 1730 les élections canoniques reprirent leur fonctionnement régulier, qui n'a plus subi d'interruption jusqu'à nos jours, si pleins de glorieuses espérances pour l'avenir de la religion en Angleterre.





Le V. P. LOUIS DE SOTOMAJOR,
Professeur de l'Université de Coïmbre et Théologien
du Concile de Trente ()*

(1610)

Si un véritable docteur doit être, dans la pensée de notre cardinal Hugues de Saint-Cher, un ange par la pureté de sa vie, et un céleste messager, qui sur les ailes de son obéissance descend, monte, va, vient de tous côtés, selon qu'on l'envoie, et qui ne se sert des lumières de sa sagesse que pour accomplir premièrement ce qu'il est obligé de faire, et y porter ensuite les autres avec plus d'efficacité et d'autorité, à peine en trouvera-t-on dans l'Ordre qui ait plus dignement joint à l'éclat de la doctrine une plus profonde et plus religieuse humilité, que le V. P. Louis de Sotomajor, professeur à l'Université de Coïmbre et Théologien du Concile de Trente.

Il naquit à Lisbonne, capitale du Portugal, et prit l'habit fort jeune, au couvent de notre Père S. Dominique, de la même ville. Aussitôt qu'il eut achevé sa philosophie, les supérieurs de l'Ordre l'envoyèrent étudier à Louvain, en Flandre. Il y eut pour maître le Père Jean Vautier, du couvent de Lille, brillant docteur, qui dictait toujours sans cahier de notes, et qui, assure-t-on, aurait été capable de rétablir mot pour mot la Somme théologique de S. Thomas, si elle s'était perdue ; l'empereur Charles-Quint l'envoya au Concile de Trente, ainsi qu'on le trouve encore dans les mémoires du couvent de Lille, cités par le P. Guillaume Segulier (1). Ce fut sous ce maître, et dans ce célèbre collège, que le P. Louis se rendit un théologien très consommé, et un des plus habiles de son temps dans les lettres, mais surtout dans les langues latine, grecque et hébraïque. Il avait une solidité de jugement, une pénétration d'esprit, et une tenacité de

(*) Sousa, 1^{re} part., III. ch. 38-39.

(1) *Laurea Belgica*, p. 53.

mémoire, qui lui donnait des avantages admirables, soit pour faire un juste discernement des questions embrouillées, soit pour disputer et persuader avec force et clarté ce qu'il entreprenait de prouver, soit enfin pour faire servir à l'utilité du prochain les belles lumières dont il était rempli.

Il était occupé dans les actes scolastiques de cette fameuse Université, lorsque la reine Marie, fille d'Henri VIII, roi d'Angleterre, épousa le prince Philippe d'Espagne, pour travailler plus efficacement au rétablissement de la religion dans la Grande-Bretagne. Ce roi, vraiment catholique, employait toute son autorité à trouver des personnes capables de seconder ce grand dessein. Il choisit particulièrement pour cela quelques-uns de nos Pères espagnols et allemands, d'une rare science et d'un mérite incontestable. On ne connaît pas le nom des allemands : mais les espagnols furent les PP. Barthélemy Carranza, Pierre de Soto et Jean de Villagarcia, auxquels on adjoignit le P. Louis de Sotomajor.

Le V. Père enseigna publiquement au couvent de Saint-Barthélemy de Londres, mais, cinq ans après, l'impie Elisabeth chassait tous les prêtres et religieux, et en premier lieu les étrangers qui se refusaient à reconnaître sa ridicule primatie.

Les pierres du sanctuaire étant ainsi dispersées de toutes parts, le Père Louis de Sotomajor se retira en Flandre avec ses autres compagnons, puis il passa en Allemagne ; et dans l'un et l'autre pays il s'adonna toujours à la lecture et à l'explication de l'Écriture sainte, prenant un singulier plaisir jour et nuit à méditer la loi du Seigneur, pour expliquer la vérité des mystères, et les défendre contre ceux qui les attaquaient. Il demeura de la sorte hors de son pays jusqu'à la célébration du Concile de Trente, auquel il assista aux côtés de l'évêque de Tuy. Il s'acquit une grande réputation de piété et de doctrine parmi les nombreux théologiens de l'Ordre, qui se trouvaient en cette assemblée, l'une des plus célèbres qui se soit jamais tenue dans l'Eglise.

Le Concile fini, il prit sa route vers Venise, à dessein de passer en Terre Sainte avec le P. Boniface Araguza, de l'Ordre de Saint-François, qui conduisait cette année-là les pèlerins de Jérusalem ; mais, saisi d'une grave maladie, qui semblait plutôt le mettre sur le chemin de la Jérusalem céleste, il se contenta d'offrir à Dieu le désir de son cœur. Il pria toutefois le P. Pantaléon d'Aveïro, Portugais, qui accompagnait le P. Boniface, de lui apporter, à son retour, un peu de

terre des Saints Lieux de Jérusalem ; il tenait pour certain que notre Sauveur l'ayant autrefois touchée de ses pieds divins, elle avait reçu une bénédiction et une grâce spéciales.

Dès qu'il fut arrivé en Portugal, on l'appliqua à ce qu'il aimait le mieux, l'enseignement de l'Ecriture sainte, dans notre couvent de Lisbonne. Cela ne dura guère, parce que le roi Don Sébastien, informé de ses grands mérites, l'établit professeur royal à l'Université de Coïmbre. Il n'est pas difficile de se représenter l'éclat dont rayonnait pour lors la Province de Portugal, possédant en son sein de savants et saints personnages comme les Barthélemy des Martyrs, les Louis de Grenade, les François Foreiro, les Jérôme Oleaster, notre Louis et tant d'autres prélats, docteurs et grands religieux. Durant cet emploi, comme il était déjà consommé en toute sorte de science, et qu'il ne savait rester oisif, il composa de très doctes Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, montrant par ce grand et pénible travail les magnifiques trésors de son incomparable mémoire. Il avait toutes choses si présentes à l'esprit, qu'il paraissait les avoir apprises le jour même.

Parmi tous les Pères, il préférait le grand S. Augustin. Il avait lu deux fois toutes ses œuvres, et cinq ou six fois les volumes contenant certaines matières particulières, qu'il voulait plus parfaitement pénétrer. Mais il considérait le Docteur angélique S. Thomas comme son plus fidèle interprète, ne croyant pas que sans l'assistance de sa doctrine on pût se tirer sûrement de la profondeur de cet abîme de science, ou s'élever, sans danger d'être précipité, jusqu'à la hauteur de ses admirables lumières. Il parlait ainsi par l'expérience qu'il en avait eue lui-même à Louvain, où Baïus, ayant séparé ce digne disciple de son excellent maître, était tombé dans des erreurs, justement frappées des anathèmes du Saint-Siège.

Comme sa réputation était universelle, à cause des divers royaumes dans lesquels il avait enseigné, ses écrits étaient aussi recherchés de toutes parts, avec avidité. Le très saint Pape Clément VIII lui envoya de Rome, le 28 mars 1597, un Bref plein de l'estime qu'il faisait de sa personne et par lequel il l'exhortait à mettre au jour les ouvrages qu'il avait composés. Le Père publia donc premièrement son grand et docte ouvrage sur les Cantiques, l'un des plus accomplis qui ait encore paru sur ce sujet délicat et difficile, mystérieux et relevé. Il imprima aussi un ouvrage d'une égale valeur sur les Epîtres de saint Paul à Timothée et à Tite. L'un et l'autre furent depuis imprimés

en France, avec l'éloge des docteurs de Paris, et nommément du célèbre Coëffeteau, l'une des gloires de l'Ordre en France, et Prieur alors du couvent de Saint-Jacques.

Toujours il étudiait, en tenant la plume à la main, pour marquer ce qu'il avait trouvé de plus utile dans les livres. Se trouvant incommodé de la goutte à la main droite, il contracta l'habitude d'écrire de la main gauche, et bientôt le fit sans difficulté. Il étudiait continuellement, hors le temps qu'il donnait à ses offices et à ses exercices d'oraison, ne sachant ce que c'était que divertissement, ou récréation. Malgré cela, dans les affaires qu'on avait à traiter avec lui, il paraissait d'une conversation toute religieuse, humble, facile, modeste et affable. Il mangeait fort peu, partageant avec les pauvres; l'abstinence et le jeûne lui avaient toujours semblé très propres à la liberté de l'esprit, très aptes à disposer le corps pour l'oraison et l'étude. Ainsi, bien loin de demander des dispenses de la vie commune de l'Ordre pour mieux supporter le travail de l'étude, il la menait plus rigoureuse que les autres, comme trouvant la vie commune plus conforme à sa fin et à celle de la Religion. Il gardait les autres observances avec la même fidélité, et reprenait, avec la sainte liberté que son âge et son mérite lui permettaient, les transgressions qu'il voyait faire. Il n'avait non plus aucun respect humain, lorsqu'il s'agissait de dire son sentiment dans les assemblées publiques.

Son sommeil était très modéré. Il se levait ordinairement à minuit, et même se rendant une fois à un Chapitre général, nonobstant les fatigues du voyage, il resta si fidèle à cette pratique que son compagnon en était émerveillé. Il est vrai qu'il était d'une complexion fort robuste, et semblable à celle de saint Augustin, qui, malgré les veilles, les études et les grands travaux de l'épiscopat, conserva jusqu'à la mort une santé ferme et entière. Atteint plus fortement de la goutte sur la fin de sa vie, le V. Père appelait l'impuissance, à laquelle ce mal aigu le réduisait, une heureuse nécessité; car en dehors du temps de l'accès, il pouvait vaquer à la prière et à l'étude, et se dispenser de recevoir certaines visites d'honnêteté, qui lui auraient été inévitables, ainsi que des séances de l'Université, auxquelles il était toujours appelé comme le premier et le plus ancien des docteurs.

Il s'employait volontiers pour le secours des misérables, mais avec une tendresse particulière pour les étrangers. Comme il avait été lui-même très longtemps hors de son pays, et qu'il avait beaucoup

voyagé, les occasions, où il s'était trouvé, lui avaient appris à exercer tous les actes d'une parfaite obligeance envers le prochain. Il appliquait régulièrement à cette occasion le précepte si sage de faire à autrui ce que nous voudrions qu'on fît à nous-mêmes, ou, pour parler avec l'Evangile, « d'aimer le prochain comme soi-même, » dans tous les états où il peut se trouver.

Le V. P. Louis passa ainsi saintement sa vie, appliqué à l'oraison, à l'étude et à l'enseignement dans les Universités pour le service de l'Eglise et l'utilité du public jusqu'à la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Le 20 mai 1610, jour de la triomphante Ascension du Sauveur, il se leva le matin, et s'en alla à l'église, où il entendit la sainte Messe, un accès de goutte l'empêchant lui-même de la dire. Il se confessa et communia ; et après son action de grâces il se retira dans sa chambre, parlant de la mort prochaine avec tant d'assurance et de résolution, que ceux qui connaissaient sa modération et sa modestie, ne doutèrent nullement d'une révélation. Ils se confirmèrent dans ce sentiment, lorsque quelque temps après sa mort ils trouvèrent, dans sa chambre, un écrit fait et signé ce même jour de l'Ascension, témoignage fidèle de sa foi, de sa confiance, de sa piété, de sa gratitude envers Dieu, et de sa profonde humilité :

« Voici que je vais mourir, ou plutôt me reposer, et commencer
« à vivre en Jésus-Christ, ma véritable vie, par la grâce duquel j'ai
« vécu jusqu'à ce jour dans la foi catholique, mais non pas comme
« je devais, ainsi que je le reconnais et l'avoue à mon grand regret.
« Cependant parce que l'Apôtre S. Paul nous assure qu'il faut croire
« de cœur, pour être justifié, et que la confession extérieure et vocale
« de la foi se fait pour le salut ; j'ai cru que je devais dans ce mo-
« ment et à cette heure faire connaître en peu de paroles et par écrit
« ce que je crois, tant pour mon salut particulier, que pour l'exemple
« des autres, surtout dans ce temps, où l'on n'entend que des
« expressions profanes, des nouveautés, qu'on se donne la liberté
« d'inventer tous les jours, et que néanmoins on laisse impunies.
« C'est aussi pour rendre à Dieu des grâces immortelles touchant
« cette même foi ; il lui a plu, en effet, non-seulement de me faire
« naître dans l'Eglise catholique, mais encore de m'y conserver
« jusqu'à la fin, non par mes mérites, mais par ceux de son Fils,
« mon Maître, Jésus-Christ, qui m'a aimé, et qui s'est livré pour
« moi. C'est donc par ses mérites, par sa justice et par sa grâce, que
« j'espère être sauvé, c'est-à-dire parvenir à la vie immortelle et

« bienheureuse. Quant à ce qui touche cette grande question de la
« grâce de Dieu ou de la propre grâce de Jésus-Christ, je tiens fer-
« mement et je crois fidèlement ce que j'ai toujours tenu, qui n'est
« autre chose que ce qu'a toujours tenu l'Eglise catholique et
« romaine et ce qu'a enseigné autrefois saint Augustin, et après lui
« saint Thomas, son très véritable et très fidèle interprète, enfin
« ce que m'ont enseigné mes Maîtres, les Théologiens de Louvain,
« de l'autorité desquels je fais très grand cas, et de qui j'ai été pen-
« dant tant d'années le disciple, quoique indigne.

« Fait ce 20^e jour de mai, l'an 1610.

« FRÈRE LOUIS DE SOTOMAJOR. »

Ce grand homme et ce véritable religieux avait vu tant d'étoiles de toute sorte d'Ordres et de pays, tomber du ciel de l'Eglise dans le puits de l'abîme, et l'apostasie, qu'il ne pouvait assez bénir et remercier Dieu de lui avoir conservé pendant une vie si longue la pureté de la foi. Et, parce qu'il attribuait avec raison cette rare faveur à une grâce toute particulière de Dieu, qui la donne, par sa miséricorde, à qui il veut, et qui la refuse de même par sa justice, ainsi qu'il dit lui-même, il ajoute en sa protestation qu'il meurt dans le sentiment qu'il a toujours eu de la grâce de Jésus-Christ, grâce particulière d'élection et de persévérance dans le bien, que tout le monde ne reçoit pas, et qui lui fait dire avec saint Paul, « Que Jésus-Christ
« l'avait aimé, et qu'il s'était livré à la mort pour lui, » c'est-à-dire efficacement et avec une intention particulière de le sauver effectivement par les mérites de sa Passion et de sa mort. De son temps, quelques théologiens avaient fait beaucoup de bruit, pour éteindre l'efficacité de cette grâce de miséricorde, contre le sentiment de saint Augustin, sentiment qui est, comme l'a remarqué le cardinal Bellarmine, la foi de toute l'Eglise, et contre celui de saint Thomas, que les théologiens de Louvain ont toujours défendu avec beaucoup de zèle. Aussi notre docteur autorise-t-il ce qu'il croit sur ce point par les témoignages les plus forts et les plus orthodoxes que l'on puisse produire.

Après avoir écrit sa protestation, il s'alita. Les médecins, qui le visitaient, lui donnaient bonne espérance de santé, et d'une vie encore longue; mais il répondit toujours résolument qu'il se mourait, et qu'il ne fallait pas s'attendre à autre chose. Un religieux de l'Ordre de Cîteaux, son ami particulier, lui ayant demandé comment il se

trouvait : « Comme un homme, dit-il, qui se dispose à passer bientôt « une journée fort dangereuse. » En effet, depuis ce jour, on remarqua visiblement qu'il s'affaiblissait sans cesse ; ce qui obligea les Pères à lui donner le Saint Viatique. Pendant la cérémonie, il produisait de vifs et de fervents actes de foi, s'inspirant de divers passages de l'Ecriture et des Conciles et demandant toujours très dévotement à Notre-Seigneur la grâce d'être confirmé jusqu'à la fin dans la foi de l'Eglise. Il demanda ensuite qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, quand on le jugerait à propos. On voulait le faire le vendredi avant la Pentecôte, mais il différa jusqu'au lendemain, assurant qu'il y aurait assez de temps. La nuit du samedi au dimanche il se fit lire la Passion de Jésus-Christ selon S. Jean ; et méditant sur ce qu'il entendait, il eut une grande faiblesse, qui fut cause qu'on appela la communauté, croyant qu'il allait passer. Il en revint néanmoins, et voyant les religieux rangés autour de son lit, il leur dit sur un ton fort tendre et plein d'humilité : « Je suis, mes Pères, « un grand pécheur, et je n'ai aucun autre bon exemple à vous « laisser, que celui d'un pauvre étudiant. Ce que je vous demande « le plus affectueusement qu'il m'est possible, c'est de ne jamais « vous départir de la doctrine de S. Augustin et de celle de notre « Maître S. Thomas. Sans cela vous ne sauriez comprendre ce que « dit S. Paul, et tout ce qu'on répond, pour éluder son autorité, ne « sont que subtiles défaites. »

On lui demanda de quels Saints il voulait qu'on lui dît des Messes, outre les suffrages accoutumés : « De S. Augustin, » dit-il à l'instant. Sur quoi il pria qu'on lui lût le petit livre des Confessions, disant que c'était son trésor. Il en tira l'image de ce saint Docteur, et la baisa tendrement. Il y prit encore une oraison écrite de sa main, et composée par le même Saint un peu avant sa mort : il se fit lire cette très dévote prière, recommandant aux religieux de la copier, et de s'en servir. Elle n'était pas jusque-là dans les œuvres de ce Père et c'était le cardinal Jérôme Seripando, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin qui l'avait donnée aux Pères du Concile de Trente. Le Père Louis la trouva si belle qu'il l'apporta et la récita très assidûment. Voici cette oraison, image très fidèle de la faiblesse humaine, et par là très propre à obtenir la miséricorde du Seigneur :

« O Seigneur, nous portons nos fautes devant vos yeux, mais
« nous vous présentons aussi les douleurs de nos plaies ; ce que nous
« souffrons est peu de chose, et ce que nous méritons est beaucoup

« plus considérable. Nous sentons la peine du péché, et nous
« n'évitons pas d'y retomber ; notre faiblesse se retourne sous les
« coups, mais sans que notre iniquité change de place. L'âme malade
« est tourmentée, mais la dureté du cœur n'en est pas pour cela
« amollie. Notre vie soupire dans la douleur, mais elle ne s'amende
« pas dans les œuvres. Si vous nous attendez, nous n'en devenons
« pas meilleurs ; et si vous vous vengez de nous, nous voilà perdus.
« Nous avouons dans le châtiment les fautes que nous avons
« commises ; mais, cette visite passée, nous ne nous souvenons plus
« que nous avons pleuré. Si vous étendez votre main, pour nous
« frapper, nous vous promettons de faire ce que nous devons ; et si
« vous retenez le coup, nous ne tenons rien de nos promesses. Si
« vous frappez, nous crions, pour obtenir miséricorde ; et si vous
« nous l'accordez, nous provoquons derechef votre vengeance. Vous
« avez sous les yeux, Seigneur, des criminels qui avouent leurs fautes ;
« nous savons que, si vous ne pardonnez pas les péchés, c'est avec
« justice que nous périssons. Donnez donc, ô Père, Dieu tout-
« puissant, ce que nous vous demandons sans avoir rien mérité,
« Vous, qui avez formé de rien des créatures pour vous prier. Ainsi
« soit-il (1). »

Le pieux moribond s'étant ainsi excité à la confiance par l'humble aveu de ses misères, se confessa de nouveau le matin de la Pentecôte, et au lieu qu'auparavant durant les dix jours de sa maladie on l'avait vu dans une profonde tristesse, et que lorsqu'on s'efforçait de l'en retirer, il disait avec un grand sentiment : « *Timendus est*
« *Deus, maxime cum judicat* : Il faut toujours craindre Dieu, mais
« particulièrement lorsqu'il juge » ; pour lors il parut dans une si grande paix et sérénité, qu'il recevait et prenait congé des personnes de l'air joyeux d'un homme qui ne fait que changer de couvent. Dans cette sainte disposition et allégresse intérieure il demanda le cierge béni ; et au moment même où les religieux invoquaient le Saint-Esprit durant la sainte Messe par ces paroles : *Alleluia, Veni Sancte Spiritus*, il rendit son âme à son Créateur, le 30 mai 1610. Ses obsèques furent très solennelles. L'Université y assista en corps, avec quantité de noblesse, et un grand nombre de religieux de divers Ordres. Il y eut de hauts personnages qui tinrent à honneur de lui baiser les mains, d'autres les pieds, tant ils honoraient sa vertu. Il fut enterré avec un

(1) Pour le texte latin de cette prière, voir les Bollandistes, août, t. vi, 359. .

scapulaire du saint archevêque, Barthélemy des Martyrs, qu'il avait conservé fort soigneusement à dessein jusqu'alors, et avec un chapelet, fait du bois où le corps du même Prélat avait été mis, avant d'être transféré dans un sépulcre plus honorable. Le recteur de l'Université, D. François de Castro, voulut rédiger l'építaphe, qui fut gravée sur son tombeau en ces termes :

« Magnus Theologus, Vir cœlo dignus, Ludovicus Sotomajor, Dominicanus, Fidei vehemens assertor in utraque Germania, et Anglia, Primarius Divinorum Librorum Interpres longe illustris, et emeritus : moriens ipsa die, et hora, qua Spiritus Sanctus corda repleverat Apostolorum, suæ mortis divinus vivam sanctitatis imaginem expressit, quam vivens sibi paraverat, Deum sequendo. Tandem hic situs est anno 1610, suæ ætatis 84. »

« Grand théologien, homme digne du ciel, Louis Sotomajor, Dominicain, ardent défenseur de la vérité catholique en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, interprète illustre et émérite des Livres divins, mort le même jour et à l'heure même où le Saint-Esprit remplit les cœurs des Apôtres. En prédisant sa mort, il exprima au vif cette sainteté qu'il avait acquise ici-bas en suivant Dieu. Il a été déposé sous cette pierre en 1610, après quatre-vingt-quatre ans de vie. »



La V. Sœur ANNE DE SAINT-DIÉGO
Religieuse converse des Déchaussées de l'Ordre
au Monastère des Rois, Séville ()*

(1667)

JE ne doute pas qu'on ne soit aussi surpris du titre de cette Vie, que je le fus moi-même, la première fois que je lus dans nos historiens espagnols qu'il y avait en ce royaume des monastères de religieuses dominicaines déchaussées. On sait l'opposition que l'Ordre,

(*) P. Gabriel d'Aranda, Jésuite, *Vida de la V. M. Soror Francesca Dorotea*, etc., ch. 33.

jaloux de son unité, a toujours faite à ces observances nouvelles. Pourtant je croirais manquer à mon devoir, si je ne reconnaissais pas pour Filles de Saint-Dominique celles à qui le Saint-Siège donne ce nom et qui, non contentes de garder les Règles prescrites par le B. Patriarche, en observent d'autres de surérogation. Si nous nous faisons gloire d'honorer notre Ordre et de regarder comme l'un de ses plus beaux ornements des personnes qui n'ont professé que la troisième Règle dans la maison de leurs parents, comme une sainte Catherine de Sienne, une sainte Rose, et une infinité d'autres, pourquoi méconnaître celles qui en ont professé les observances les plus rigoureuses dans des monastères formés avec une austérité extraordinaire, inusitée dans les autres? Si nous louons la nudité des pieds, que notre Saint Fondateur a pratiqué pendant tant d'années, même pendant ses voyages, lorsqu'il travaillait dans les environs de Toulouse à la conversion des Albigeois, bien qu'il ne l'ait pas commandée à ses disciples, pourquoi ne pas louer ces ferventes religieuses qui la gardent dans l'enceinte de leurs monastères par cet esprit de pénitence et de ferveur dont le Saint était rempli, et qu'il a laissé en héritage à ses enfants?

Dieu, qui se plaît à confondre l'orgueil des grands et des sages de ce monde par l'élévation des humbles et des petits, fit naître la V. Sœur Anne de Saint-Diégo dans une famille de pauvres villageois, gens de bien, qui l'élevèrent soigneusement dans la crainte de Dieu, lui apprenant les principes du christianisme et les principaux Mystères de la foi. Mais dans le même temps le Saint-Esprit lui imprimait ces divines vérités dans l'âme d'une manière si relevée, et avec tant de force, que, toute ravie hors d'elle-même, l'enfant n'entendait plus ce que sa bonne mère lui disait, et ne pouvait répondre à ses demandes. La pauvre femme en était extrêmement peinée; car ne sachant à quoi attribuer un effet si surprenant, elle croyait que sa fille était démoniaque, ce qui lui faisait dire avec une extrême douleur: « Hélas! que faire? voici qu'Annette est possédée! »

Ne voyant pas en quoi elle pourrait leur être utile dans les affaires domestiques, ses parents lui commirent la garde d'un troupeau de brebis. Ce fut un trait de la providence de Celui qui, l'ayant choisie pour son épouse, voulait ainsi la retirer d'avec les créatures, et lui donner le temps de s'entretenir à l'aise avec sa divine majesté. L'humble pastourelle, en effet, passait tout son temps à l'oraison, avec tant de lumière et de douceur, que son esprit en était élevé à une contemplation très sublime.

La manière dont Dieu se servit, pour l'amener au monastère des Rois, est tout à fait remarquable. Annette concevait de grands désirs de se donner parfaitement à lui ; mais elle ne savait par quel moyen, se trouvant si pauvre, et simple fille de campagne. Un jour que cette idée la pressait plus vivement, et que l'impuissance de la réaliser lui causait une douleur extrême, Notre-Seigneur, pour la consoler, lui fit voir, dans une sorte de mirage, le monastère des religieuses déchaussées de notre Père S. Dominique, avec l'habit humble, pauvre et austère, qu'elles portent, et avec cet air dévot, pénitent, et mortifié, qui les rend de véritables Filles de la Croix. Elle les vit toutes à genoux dans le chœur, avec des cierges à la main, chantant le *Salve Regina* après Complies, selon la coutume de l'Ordre. L'aspect de ces anges terrestres lui toucha vivement le cœur, et l'embrasa d'un si grand désir de se consacrer à Dieu dans cette sainte maison, que, laissant là son troupeau, et sans rien dire à son père ni à sa mère, elle se rendit à Séville, où elle n'avait jamais mis les pieds. Elle n'eut d'autre guide que son attrait intérieur et le mouvement de son amour, qui lui persuadaient intérieurement qu'elle trouverait certainement le monastère qui lui avait été montré. Elle arriva le jour suivant à Séville. Frappant à la porte de toutes les communautés religieuses qu'elle put découvrir, elle s'informait soigneusement de la forme de leur habit et de leurs cérémonies ; et comme dans le grand nombre de religieuses qui se trouvent dans cette cité, plusieurs ont quelque ressemblance en leur habit, elle ne pouvait tirer des réponses qu'on lui faisait, que des enseignements fort confus. Enfin, après maintes courses, la nuit la surprit au monastère de la Conception de Saint-Jean de la Palma. Les religieuses de cette maison prenant un singulier plaisir à l'interroger, à cause de sa simplicité et de son ingénuité, qui lui faisait dire si naïvement le sujet de son voyage, la retinrent pour cette nuit, crainte de l'exposer. Elles pensèrent aussi que quelqu'une des Sœurs pourrait la prendre à son service, selon l'usage du monastère, où régnait la vie privée. En effet, il arriva par une providence singulière du Seigneur qu'elle fut admise le lendemain dans l'intérieur de la maison, où une religieuse, nommée Antoinette de Illera, la garda auprès d'elle. Après avoir entendu le récit de sa vision, sa maîtresse lui dit d'aller voir au chœur les religieuses du monastère au moment du *Salve*, et de bien observer les cérémonies ; qu'ainsi, sans aller ailleurs, elle trouverait le lieu de son repos. Annette obéit : mais n'étant pas satisfaite, elle dit à sa maîtresse, « que ce n'était pas ce

« qu'elle cherchait. » Cette vertueuse religieuse la consola néanmoins, lui disant de se tenir en paix, jusqu'à ce qu'il plût à Notre-Seigneur de lui donner des marques de ses adorables desseins.

Cependant, cette servante donna beaucoup de contentement à sa maîtresse pendant trois mois qu'elle fut avec elle, au point que celle-ci lui communiquait confidemment ses pensées et ses peines d'esprit. Elle lui dit, entre autres choses, que la plus grande de ses épreuves avait été d'abandonner sa vocation au monastère des Rois. Après avoir quitté sa propre maison et les avantages qu'elle pouvait espérer dans le monde, pour jouir de ce bien, et après avoir été reçue parmi les premières filles de la fondatrice, néanmoins, quand il fut question de mettre la clôture en ce saint monastère, elle s'était vue contrainte d'en sortir, faute de santé suffisante pour mener une vie si austère. Elle s'était alors retirée dans celui où elle se trouvait, tâchant d'y pratiquer tout ce qu'elle avait vu faire en l'autre. Dans ces entretiens intimes, elle parla des exercices de cette maison, du chant humble et dévot de ces filles, de leur manière de chanter le *Salve* tous les jours après Complies, avec des cierges à la main, de leur habit blanc, symbole de pureté, et de leur chape noire et fort courte, figure de pénitence, simplicité et mépris du monde, l'un et l'autre étant d'une étoffe rude et grossière.

Pas une des paroles de la maîtresse à sa servante qui ne fût avidement recueillie, toutes étant des marques que Dieu donnait à Annette pour trouver le monastère qu'elle désirait tant. Après avoir écouté avec beaucoup d'attention, elle répondit pleine de joie : « Voici justement ce que je viens chercher. » Et sans plus de délai, elle demanda son congé pour aller au monastère dont on venait de lui parler. « Mais ce n'est pas tout d'y aller, répartit la religieuse, il s'agit de savoir si on voudra vous y recevoir. » Elle la retint donc encore et écrivit, en attendant, à la V. M. Françoise Dorothee, fondatrice du monastère des Rois, lui faisant savoir par le menu toutes les circonstances de la vocation de sa servante. La sage supérieure bénit Dieu du sujet qu'il plaisait à sa bonté de lui envoyer, mais cependant s'informa de la naissance et des parents de la postulante ; le rapport en ayant été favorable, elle répondit à la Mère de Illera de lui adresser cette fille. Annette entra au monastère au commencement de novembre 1616, âgée de vingt-quatre ans. La Mère Dorothee la reçut avec un singulier contentement, lui disant de fort bonne grâce : « Soyez la bienvenue, Anne. » Et elle, voyant son habit, lui dit dans un élan de

joie réciproque : « Voici l'habit que portaient les religieuses que j'ai « vues. » On la garda quelque temps simple postulante, pour lui montrer les exercices, lui apprendre ce que son peu d'éducation lui avait empêché de savoir. Mais le désir de se voir revêtue du saint habit la pressant vivement, on le lui donna le 12 novembre, fête de S. Diégo d'Alcala, Frère convers de l'Ordre de Saint-François, et à cause de cette circonstance, on la nomma Sœur Anne de Saint-Diégo.

Son premier office fut de servir à la cuisine ; on lui confia ensuite le soin d'éveiller les Sœurs à Matines : ce qu'elle fit pendant cinquante ans, avec une exactitude sans pareille. Elle avait une charité si aimable et si universelle qu'elle offrait indifféremment son service à qui voulait l'employer. Elle s'employait au soin des malades avec une grâce spéciale, et les réjouissait par les offices de son dévouement non moins obligeant qu'infatigable. Elle ne consolait pas moins les Sœurs dans leurs afflictions d'esprit qu'en celles du corps ; dès qu'elle en voyait une plongée dans la tristesse, elle s'informait du sujet de sa peine et prenait à son compte de lui obtenir du ciel la consolation nécessaire. Elle faisait pour cela quantité de prières et de pénitences.

L'an 1648, le territoire de Séville fut presque inondé à la suite de pluies persistantes. Or, sur la fin de la même année, une bonne partie de la communauté s'arrêtait un jour à considérer la beauté d'un arc-en-ciel, pour s'exciter à bénir le divin auteur du monde et de ses merveilles, lorsque la Sœur Anne dit avec son ingénuité ordinaire que cet arc brillant lui paraissait tout couvert de têtes de morts. Les religieuses en furent surprises : mais, dans peu de temps, elles reconnurent que Dieu avait révélé à leur humble Sœur la terrible peste qui survint l'année suivante dans la cité de Séville. En trois mois, il y mourut plus de trente mille personnes, et sans doute cette grande ville aurait été entièrement désolée par ce fléau du Seigneur, si notre Sœur, de même que plusieurs autres bonnes âmes, ne se fût interposée au devant des traits de sa colère, ayant à cette fin jeûné toute cette année avec une extrême rigueur. Elle le fit avec un sentiment d'autant plus intime, que peu auparavant Jésus-Christ lui était apparu comme accablé du fardeau d'une grande croix, qu'il portait à travers le cloître : ce qu'elle prit pour un présage de la calamité sous laquelle cette ville pensa périr.

La V. Sœur conversait très familièrement avec Notre-Seigneur, et elle avouait à une de ses amies qu'il lui semblait le voir continuellement auprès d'elle. On la voyait ordinairement circuler dans le cou-

vent toute absorbée et presque sans l'usage des sens. De là lui venait encore un amour de Dieu si véhément, que, n'en pouvant supporter les douces atteintes, elle en tombait malade avec des défaillances si extrêmes, qu'on la tenait pour morte. Ces accidents auxquels le médecin déclarait ne rien comprendre lui arrivaient singulièrement aux grandes fêtes de l'Eglise, lors de la solennité des principaux bienfaits que Dieu a accordés aux hommes, comme de l'Incarnation, de la Rédemption, du Très Saint Sacrement de l'autel. Alors la grandeur de ces bienfaits surpassant la portée de son esprit, son cœur aussi se trouvait trop petit pour en remercier dignement son divin bienfaiteur, et succombait sous le poids de la reconnaissance.

Une parole dite par elle sans réflexion fit croire qu'elle recevait des faveurs très particulières du ciel. On apporta un jour une peinture de S. Joseph qu'on croyait très bien faite, et effectivement les religieuses prenaient grand plaisir à la considérer. Sœur Anne s'en étant approchée : « O Jésus, que ce portrait est laid, » dit-elle ! Une religieuse, surprise de cette parole, lui dit à voix basse : « Et quand est-ce, ma Sœur, que vous l'avez vu plus beau ? » A quoi elle répondit, sans faire attention à ce qu'elle disait, que plusieurs fois le saint Patriarche s'était fait voir à elle avec la beauté qu'il a dans le ciel. De ce fait, il est facile de conclure que si la divine bonté favorisait sa fidèle servante de la vue d'un aussi grand Saint que saint Joseph, il la gratifiait de bien d'autres grâces, que son humilité a su cacher.

Des personnes dignes de foi ont aussi déposé que lorsqu'à la communion elle recevait la sainte Hostie, elle sentait sa bouche toute baignée de sang. Nul doute que son divin Epoux n'ait voulu, par cette expérience lui faire goûter la douceur des grâces ineffables qu'il communique par le moyen de ce Sacrement.

Notre-Seigneur lui donna encore l'intelligence des saintes Ecritures. Nonobstant sa grande simplicité et le peu d'éducation qu'elle avait reçue, sachant à peine lire, elle entendait parfaitement bien l'Evangile qu'on lisait à la Messe, et en parlait avec des termes si choisis que les religieuses en restaient dans l'admiration.

C'était un sentiment commun dans le monastère, que Dieu lui révélait ses secrets et les événements futurs. Aussi quand se traitait quelque affaire, dont le succès préoccupait la communauté, on allait d'abord la recommander à Sœur Anne ; dès qu'elle avait fait oraison sur ce sujet, on lui demandait son avis, et par sa réponse on jugeait de ce qu'on devait attendre. La Prieure du monastère ayant sa sœur

grièvement malade, la recommanda à notre vertueuse Sœur, laquelle ne lui répondit autre chose, après avoir prié Dieu pour elle, que de laisser s'accomplir la volonté de Dieu. La Mère Prieure connut par là que la mort de sa sœur était assurée. Ainsi elle lui envoya dire de s'y bien préparer : ce qu'elle fit. Le mal augmentant de jour en jour, elle passa de cette vie peu de temps après, et très pieusement. La même chose arriva à Don François de Florès Manrique, qui avait un enfant de quatorze ans atteint d'une maladie de langueur. Sœur Anne exhorta beaucoup ce seigneur à se conformer à la volonté de Dieu touchant son fils ; et dans le mois ce jeune homme mourut. Elle assura à la même personne qu'elle ne serait pas touchée du fléau de la peste de l'an 1649 : ce qui se vérifia d'une manière d'autant plus admirable, que tous les gens de la maison, et ceux qui vinrent y soigner les malades, furent frappés.

Dona Anne d'Aguila, restée veuve du seigneur Jean Florès, frère de Don François, voulait passer à de secondes noces avec un officier de sa Majesté catholique, auditeur royal à Séville, et rien n'était plus nécessaire pour la conclusion du mariage que la permission du conseil du roi. Quand on vint l'annoncer à notre Sœur, elle resta d'abord un peu pensive, et répondit ensuite que cette dame ne se marierait point avec ce seigneur, mais avec un certain Don Pedro, voisin de sa maison. On reconnut bientôt après que c'était Dieu qui la faisait parler, le premier traité de mariage ayant été rompu, lorsqu'on y pensait le moins, et l'autre heureusement exécuté.

Elle prédit à ce Don Pedro extrêmement malade, et désespéré des médecins, que non-seulement il ne mourrait pas de cette maladie, mais qu'il vivrait jusque à ce qu'il vît de ses petits neveux. Cela s'accomplit à la lettre ; car dès qu'il en eut, il tomba malade, et décéda.

Ces prédictions acquirent à la servante de Dieu une haute estime dans la ville de Séville, les personnes de qualité se faisant gloire de la visiter, et de lui recommander leurs affaires. La marquise de Tarifa et la duchesse d'Alcala, allèrent souvent demander le secours de ses oraisons ; mais sur la fin de sa vie Marianne de Velasco, marquise d'Algarva, sembla les surpasser. Jamais elle ne venait au monastère des Rois, l'asile ordinaire de sa consolation, qu'elle ne demandât Sœur Anne de Saint-Diégó ; si parfois quelque incommodité l'empêchait de venir, cette illustre dame croyait avoir perdu sa visite, et s'en retournait toute affligée.

Dans cette estime de sainteté la V. Sœur parvint à l'âge de soixante-cinq ans, riche de vertus et de mérites ; et Dieu, qui l'avait comblée de tant de faveurs pendant sa vie, voulut aussi avant sa mort lui donner des marques tout à fait consolantes de la continuation de son amour. La divine bonté lui envoya une religieuse de son monastère, déjà décédée, qui se nommait Marie du Très Saint Sacrement, douée d'une éminente sainteté. Elle lui apparut le jour de la Pentecôte dans une gloire et des vêtements si éclatants, que la bonne Sœur en était toute hors d'elle-même. Cette Bienheureuse lui annonça que le lendemain elle la suivrait dans la même gloire, et qu'elles se trouveraient ensemble en la présence du céleste Epoux. Sœur Anne était malade, mais non pas si grièvement, que sa mort parût probable pour le lendemain. Elle demanda néanmoins les derniers Sacrements : ce qu'on lui accorda ; et le second jour de la Pentecôte (30 mai 1667), la Sœur, qui avait soin d'elle, lui ayant demandé comment elle se trouvait, elle répondit seulement : « Vous « direz tout à l'heure que Sœur Diégo se meurt. » Alors, sans perdre un moment, cette religieuse avertit la communauté, qui s'assembla, on commença les prières accoutumées pour les agonisants ; et pendant qu'on les récitait, cette âme bénite quitta la prison de son corps avec une paix et une sérénité, qui consola toutes les religieuses de ce saint monastère.



*La Vertueuse Sœur CLAUDIA MARANCÉ,
du Tiers-Ordre de notre Père S. Dominique,
au faubourg Saint-Germain, Paris (*)*

(1675)

LES Congrégations bien réglées des Filles de Sainte-Catherine de Sienné, établies dans plusieurs maisons, sont des asiles très précieux aux personnes vertueuses, qui se trouvent, faute de moyens, dans l'impuissance d'entrer dans des monastères réguliers. Elles prennent

(*) Mémoires de Paris.

alors ce parti pour travailler à leur perfection. Parmi les Sœurs de ces Congrégations, il en est qui se rendent si recommandables par la pratique des plus excellentes vertus, qu'elles égalent, et surpassent même souvent les religieuses cachées dans le silence et la retraite du cloître. La Congrégation de notre couvent du faubourg Saint-Germain à Paris s'honore en particulier, d'avoir reçu la Sœur, dont nous allons retracer la vie.

Elle naquit à Vrécourt, en Lorraine, de parents pauvres. Sa mère, singulièrement vertueuse, lui apprit à prier Dieu dès qu'elle commença à parler. L'enfant profita à merveille de ces instructions ; à l'âge de trois à quatre ans elle savait un grand nombre de prières, qu'elle disait sans manquer le matin et le soir fort dévotement. Dès le berceau ses infirmités commencèrent ; c'était un présage de ce qu'elle allait souffrir durant sa vie, qui ne fut qu'un tissu continu de souffrances, tant de maladies que de pauvreté, rebuts, mépris, calomnies et mauvais traitements. Les guerres ayant fait d'étranges ravages en Lorraine, et détruit la maison paternelle, notre Claudia fut contrainte d'en sortir avec sa mère, et d'aller mendier de différents côtés avec des avanies et une misère, qu'il serait très difficile d'exprimer.

Elle n'avait que treize à quatorze ans, lorsqu'elle s'éloigna de chez elle. Comme les pauvres manquent ordinairement de protection, les jeunes filles dans la gêne ne sont que trop souvent exposées au danger de perdre leur pudeur ; Claudia eut le bonheur, par une protection particulière de Dieu, de se conserver toujours chaste, et quelque violence qu'on entreprit de lui faire en diverses rencontres, elle échappa toujours fort heureusement.

Après avoir parcouru plusieurs villes, elle vint à Troyes, avec sa mère. Ayant trouvé dans cette ville une position fort convenable, elle entra dans la Congrégation des filles de Sainte-Marie, lesquelles au nombre d'environ deux cents, vivaient fort vertueusement. Tous les dimanches et jours de fêtes elles s'assemblaient en commun, chantaient Vêpres, faisaient une lecture spirituelle, et pratiquaient d'autres exercices de piété. Notre Sœur fit de grands progrès dans cette compagnie : de sorte qu'un de nos Pères, qu'elle avait pris pour confesseur, voyant les grâces que le ciel avait versées dans sa belle âme, résolut de l'attirer à Paris, étant venu lui-même y demeurer, au couvent du faubourg Saint-Germain. Claudia y consentit d'autant plus volontiers, qu'ayant perdu sa bonne mère à Troyes, elle pouvait mieux disposer d'elle-même, et suivre plus librement les mouvements du Seigneur.

Elle arriva à Paris au mois de septembre 1655, et s'étant présentée chez une honnête veuve, pour y loger, celle-ci la refusa, disant qu'elle ne recevait point. Au lieu de se rebuter, l'humble fille prit doucement ses Heures, pour prier Dieu : ce qui édifia de telle sorte cette femme, qu'elle la fit entrer, et la logea, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une place. Elle fit vœu de chasteté entre les mains du Père qu'elle avait eu pour confesseur à Troyes, et se conserva toute sa vie si parfaitement pure, qu'elle a emporté dans le ciel le beau lis de la virginité. Ce Père ayant quitté Paris, elle en prit un autre dans le même couvent par une inspiration toute particulière, ayant d'ailleurs beaucoup de répugnance d'aller à lui, et lui réciproquement à la recevoir pour sa pénitente. Il parut néanmoins que Dieu l'ordonnait de la sorte, tant par les actes de vertu que ce directeur lui faisait pratiquer, que par les assistances spirituelles qu'il recevait lui-même de sa pieuse et éclairée fille. Celle-ci pénétrait souvent dans le plus intime de son cœur, et lui découvrait des choses, que la seule lumière du ciel pouvait lui faire connaître. Il la fit agréger au Tiers-Ordre dans la Congrégation des Sœurs de Sainte-Catherine de Sienne.

La vie de la V. Sœur ayant été très uniforme, puisqu'elle a consisté surtout dans les souffrances, les veilles, la pénitence et les oraisons ; en voici le court résumé. Pendant trente ans elle a souffert un mal de tête si violent et si importun, qu'il lui semblait avoir comme des fourmis, ou autres insectes, qui lui rongeaient la cervelle. Elle était sujette à des maux de cœur, de genoux, de reins, à des douleurs générales, capables de lasser la plus héroïque patience ; et chose plus incommode, c'est que souffrant de maux très opposés, elle ne pouvait remédier à l'un d'eux, sans en même temps aggraver l'autre. Cependant, elle les souffrait tous avec paix et résignation ; mais, de plus, attribuant cet état douloureux à ses péchés, elle conjurait instamment ses confesseurs de lui imposer plusieurs mortifications, pour lui permettre, disait-elle, de faire pénitence. Pendant le peu de repos que lui laissaient les attaques du mal, elle travaillait avec tant d'assiduité pour gagner sa vie, que c'était merveille ; et comme elle faisait quantité de prières vocales et mentales, suppliant Dieu en particulier pour l'Eglise, à peine prenait-elle quelques heures de sommeil. Mais enfin, devenue tellement infirme qu'elle ne pouvait plus travailler, elle fut contrainte de mendier. Elle le faisait avec une si grande humilité, résignation et désir de se vaincre dans la répugnance qu'elle sentait que, malgré les rebuts, elle ne se troubla jamais. Dieu lui révéla intérieurement qu'il voulait la conduire par cette voie.

Sa fidélité à correspondre à l'attrait du ciel lui attira des grâces plus abondantes. Elle avait près de quarante ans, lorsque Notre-Seigneur lui parlant au cœur, lui dit qu'il l'avait choisie de toute éternité, pour être la fille des souhaits. C'est le caractère particulier du prophète Daniel, lequel, selon l'ange Gabriel, était un homme de désirs : *Vir desideriorum*. Cette voix intérieure ajouta que Dieu voulait qu'elle s'y exerçât. Dans ce même temps, cette vertueuse Sœur se trouva embrasée de si grands désirs de la gloire de Dieu, comme d'accomplir fidèlement, généreusement, et parfaitement dans le temps et dans l'éternité tout ce qu'il voudrait agir en elle, et cela avec une volonté si ferme, si prompte, et si confiante, qu'elle était dans une disposition prochaine de faire ou de souffrir tout ce que les plus grands saints ont jamais fait ou souffert pour Dieu. Afin qu'elle en eût véritablement le mérite, Dieu lui mettait lui-même dans l'esprit les souhaits qu'elle devait former, surtout après la sainte communion ; et elle en faisait un nombre si prodigieux, et avec un amour si ardent, si fort, que son confesseur en était dans la stupéfaction. Elle s'en expliquait avec une grande clarté et en des termes si relevés, qu'un théologien mystique des plus éclairés n'aurait su mieux faire.

Sœur Claudia s'occupait en cet exercice des heures entières. Il serait difficile de concevoir quelque acte de vertu ou exercice de piété, quelque austérité ou pénitence, quelque travail ou maladie, quelque calomnie ou mépris, quelque affront, persécution, ou martyre même, qu'elle n'ait mille et mille fois souhaité de pratiquer ou de souffrir avec cette préparation d'un cœur, à qui l'occasion manque, plutôt qu'il ne manque à l'occasion, préparation d'où dépend l'excellence du mérite. Elle entendait clairement et distinctement les actes, que l'Esprit du Seigneur lui disait de former, et y correspondait aussitôt avec une fidélité incroyable. La Sainte Vierge lui inspirait aussi la même pratique en ce qui regarde son culte, comme lorsqu'elle avait dit un *Ave Maria* ou le Rosaire, de souhaiter par exemple de l'avoir saluée et honorée par tous les saluts, qui lui ont jamais été offerts avec l'humilité, la ferveur et le respect de ses serviteurs les plus dévots, tout autant de fois qu'il y a de feuilles sur les arbres, de gouttes d'eau dans la mer, de grains de sable sur la terre (1). Dès

(1) Voir pour cette manière d'exprimer à la Reine du ciel son ardent amour : *L'amour actuel envers la Mère de Dieu*, par le P. J. Teyssier ; ouvrage paru en 1674 et réédité à Lyon, Librairie Delhomme et Briguët, 1889.

qu'elle avait produit ces actes, elle entendait la même voix intérieure, soit du Sauveur, soit de sa sainte Mère, qui lui disait : « Je te l'accorde » ; c'est-à-dire que Dieu lui accordait le même mérite que si effectivement elle eût fait tous ces actes. Mais ce qui est merveilleux, et ce qui certainement surpasse la portée et la capacité d'une pauvre villageoise, c'est qu'il y a une si grande diversité de cette sorte de souhaits, qu'à les écrire tous, un gros cahier suffirait à peine.

Ce n'est pas qu'elle s'en tint précisément à désirer le bien. Elle le réduisait soigneusement en pratique. Tous les jours elle prenait la discipline d'une manière terrible ; il lui est arrivé de la prendre cinq fois le Vendredi-Saint. Elle jeûnait souvent au pain et à l'eau, portait la haire, couchait toute vêtue, récitait de longues prières les bras en croix, se traînait les genoux nus dans les escaliers de sa maison, disant à chacun quelque oraison particulière, et demeurait des dix jours entiers dans la solitude et dans le silence.

Elle se sentait intérieurement avertie des mortifications qu'elle devait pratiquer ; et quoi qu'elle se trouvât maintes fois dans une si grande faiblesse, qu'il ne lui paraissait pas possible de les faire, la ferveur néanmoins l'emportait et elle ne s'en trouvait nullement incommodée. Il lui sembla un jour que la Sainte Vierge lui disait que son Fils voulait la rendre participante de sa Passion ; peu de temps après elle se sentit frappée dans le cœur comme de trois coups de lance, qui lui causèrent tant de douleur, qu'elle s'écria d'abord : « Jésus ! Maria ! » Elle pleurait amèrement ses péchés, et versait des larmes en abondance ; ce qui lui arrivait en particulier lorsque, tenant le crucifix entre ses mains, elle en baisait dévotement les précieux membres, les plaies sacrées et la sanglante couronne.

L'amour de Dieu la réduisait à de saintes défaillances, ou la faisait parler avec tant d'ardeur des choses du ciel, qu'elle paraissait une autre sainte Catherine de Sienne. Ce même amour la dépouilla complètement, en la décidant à la vente du peu de hardes qui lui restaient. Elle crut que Notre-Seigneur lui commandait de se confier uniquement à sa Providence. Elle employa le prix de ses hardes à faire dire tous les jours une messe pendant un an ; mais cette somme ne pouvait qu'être bien vite épuisée. Elle ressentit alors visiblement les effets de la promesse du Seigneur, et toujours elle eut de l'argent de reste, soit pour cette bonne œuvre, soit pour ses petits achats, sans même qu'elle demandât rien ; des personnes charitables lui donnaient de leur propre mouvement de quoi faire dire tous les jours une messe, et cela le plus souvent, lorsqu'elle était en prière à l'église.

Notre-Seigneur lui avait tout spécialement recommandé l'avancement d'une personne, à qui elle avait beaucoup d'obligations; ce qu'elle entreprit, pour ne pas contrevenir à l'ordre de Dieu, quoiqu'avec une extrême répugnance, son humilité s'en étant effrayée. Elle eut des connaissances particulières au sujet de l'intérieur de cette âme, pénétrant jusqu'au plus intime de ses pensées et de ses desseins, et lui prédisant des choses qui devaient lui arriver. Cette personne sentit bientôt en elle un changement si extraordinaire, qu'elle considéra depuis cette vertueuse Sœur comme un ange du ciel suscité par Dieu pour la conduite de sa vie.

En digne fille de sainte Catherine de Sienne, notre Sœur s'employait encore à prier souvent, et à offrir à Dieu sa communion quotidienne pour les nécessités de l'Eglise en général, et en particulier pour la réforme des Ordres religieux, la perfection du clergé, le bien des royaumes, et pour plusieurs autres nécessités, selon les inspirations du Saint-Esprit ou les conseils de son confesseur : conseils qu'il donnait avec beaucoup de soin, voyant le zèle admirable qu'elle avait pour le salut des âmes.

Quatorze ou quinze ans avant sa mort, elle prédit à son confesseur qu'elle serait enterrée dans la petite église de notre ancien couvent du faubourg Saint-Germain; et bien que dans ce temps il y eût assez de raisons pour faire douter de la vérité de cette prophétie, vu surtout qu'elle n'était pas encore des Sœurs de la Congrégation, cela fut néanmoins accompli. Elle tomba malade pour la dernière fois d'une pleurésie et d'une fièvre continue, le jour même de l'Ascension 1675. Son corps, déjà tout usé par les maladies qu'elle avait souffertes en sa vie, et les grandes pénitences qu'elle avait pratiquées, succomba promptement sous la violence des douleurs. Ainsi le lien de sa mortalité étant dissous, son âme s'en alla prendre place au royaume du ciel, qu'elle avait mérité par son parfait dépouillement et par sa pauvreté évangélique, le 30 mai, jour de l'Octave de cette grande fête de l'Ascension.





LE MÊME JOUR

1305 — A Limoges, mémoire du V. P. JEAN DE VILLENEUVE, savant Lecteur et religieux très zélé pour l'observance régulière. Elu Prieur de son couvent en 1294 et absous deux ans après au Chapitre de Narbonne, il fut réélu une seconde fois vers 1298 et absous au Chapitre d'Agen en 1301. Il gouverna aussi comme Prieur, les maisons de Brives et du Puy-en-Velay, lorsque la Province de Toulouse et de Provence n'en formaient encore qu'une seule. Ce V. Père mourut chargé de mérites, au couvent de Limoges, après quarante-deux ans de vie religieuse. — (Bernard Gui.)

1517 — A Séville, au couvent de Saint Thomas, le V. P. ALPHONSE GALLÉGO, et ses compagnons, les PP. Gaspard de Victoria, Antoine Romero, Sébastien de Vargas, Réginald de Montésino et Dominique de Rieux, fondateurs du célèbre collège de cette ville. L'illustre Diégo Déza, religieux de l'Ordre, archevêque de Séville, voulant témoigner son affection à sa famille religieuse, et donner en même temps à ceux qui en observeraient fidèlement les Règles, le moyen de se former aux lettres, fonda à dessein cette maison, et pria le Pape Léon X d'approuver cette œuvre destinée uniquement aux Pères d'Andalousie, qui vivaient dans l'observance. Le Saint-Père entra pleinement dans ses vues, comme il constate par la Bulle qu'il expédia le 14 avril 1516 pour sanctionner toutes les dispositions prises par le vénérable archevêque (1).

Tous ces Pères se prêtèrent avec tant de bonne volonté à seconder les intentions du pieux et magnifique fondateur, que ce collège devint bientôt une pépinière d'éminents religieux, prédicateurs, missionnaires et prélats, qui honorèrent l'Ordre et rendirent d'immenses services à l'Eglise. — (Lopez, 4^e part., I, ch. 42.)

155. — En Angleterre, le martyr du V. P. THOMAS, originaire de la province de Languedoc. Il fut du nombre de ces vaillants religieux, qui passèrent dans le royaume au plus fort de la persécution de l'impie Elisabeth, pour confirmer les catholiques dans la foi de leurs pères. Il couronna par une mort

(1) *Bullar. Ord.*, IV, 328.

glorieuse sa carrière d'apôtre, toute consacrée à travers mille dangers, à la défense de notre sainte religion. — (Lopez, *de servit. Eccles. redd.*, ch. 32.)

1647 — Au couvent royal de Saint-Maximin, le V. P. PAUL JOURDAIN, qui exerça pendant vingt-cinq ans les fonctions de curé dans cette ville, de 1622 à 1647. Privé dès son enfance de l'usage de la parole, il garda cette infirmité jusqu'à l'âge de sept ans ; il en fut alors subitement guéri : la veille de Noël sa langue se délia tout à coup, et il prit part aux chants joyeux de la solennité.

Il eut un tel succès dans ses études qu'aux obsèques de son père, il fit, simple étudiant de rhétorique, une magnifique oraison funèbre selon la coutume du pays, tandis que ses trois frères officiaient, l'un en qualité de prêtre, l'autre de diacre et le troisième de sous-diacre. Ce fut alors que sa vocation fut déterminée et qu'il entra au couvent de Saint-Maximin, où brillaient dans tout leur éclat, les vertus des Pères de la réforme, introduite peu auparavant par le P. Michaëlis.

Le P. Paul Jourdain, nommé curé, signala sans relâche son zèle et sa charité dans l'exercice de sa charge, et vécut en grande odeur de sainteté. Il avait souvent demandé à Dieu comme une grâce spéciale, de le retirer de ce monde le jour de l'Ascension ou un vendredi. Il eut une sorte de pressentiment de sa fin prochaine ; car un dimanche, au prône, il fit ses adieux, comme s'il allait mourir, demandant à ses paroissiens de lui pardonner ses fautes et ses négligences. En effet, tombé malade peu de jours après, il rendit dévotement son âme au Seigneur, le septième jour de sa maladie, en la fête de l'Ascension, un vendredi, l'an 1647. — (*Mémoires de Saint-Maximin.*)

1660 — Au Pérou, dans la ville de Potosi, le V. P. FRANÇOIS DE LA CROIX, de la Province de Saint-Jean-Baptiste. Il naquit en Espagne, passa ensuite au Nouveau-Monde et prit l'habit au couvent de Cuzco. Ses études achevées, il fut nommé régent dans son couvent de Cuzco, dans celui de Lima et à l'Université de la même ville. Les Pères le choisirent deux fois pour Provincial.

La renommée de son mérite s'étant répandue au loin, le roi catholique Philippe IV le proposa pour l'évêché de Sainte-Marthe, devenu vacant par la mort du très illustre P. Jean d'Espinar, religieux de Saint-Dominique. Le P. François de la Croix accepta le fardeau en vue du grand bien qu'il pourrait faire parmi les Indiens. Toute la ville témoigna une joie extrême de cette nomination, allégresse bien justifiée par les qualités rares et les admirables vertus du nouveau Pasteur.

Déjà durant ses deux provincialats il avait donné la mesure de ses talents et de sa sainteté : composé et modeste en son maintien, retenu dans ses paroles, assidu à tout ce qui était de son devoir. Il corrigeait les défauts et les excès

de ses sujets moins par des reproches que par le bon exemple qu'il donnait, par la gravité et le recueillement de toute sa personne. De là venait que tous le chérissaient et l'honoraient comme un père.

L'un de ses premiers soins fut de soutenir l'étude et de la faire reflourir partout : il ne manquait jamais de se trouver présent aux exercices scolastiques et d'y prendre la parole. Il fit plus encore. Etant recteur et administrateur perpétuel du collège de Saint-Thomas à Lima, il le restaura avec magnificence. Afin que l'étude ne portât aucun préjudice à la religion, il ordonna que tous les novices qui se présenteraient dans les différentes maisons de Province, seraient élevés, au couvent de la Madalena, à Lima, l'un des plus réguliers de l'Ordre, qu'ils passeraient de là au collège de Saint-Thomas ou aux autres couvents d'études.

Son zèle pour le salut des âmes égalait celui qu'il déployait pour la prospérité des études. On ne saurait dire tout ce qu'il entreprit pour la conversion des Indiens, perdus sur son vaste territoire dans les montagnes et des lieux inaccessibles. A force de patience et de travail il ouvrit des chemins au milieu des forêts les plus impénétrables, construisit des ponts et sut arriver jusqu'à ces pauvres infidèles, dont un grand nombre reçurent le baptême.

Ce saint religieux qui avait tant mérité comme Provincial, promettait de plus grandes merveilles dans la charge épiscopale. Cet honneur allait lui être conféré. Il n'était pas encore sacré, quand il reçut ordre du roi d'Espagne de se rendre à Potosi pour y faire en personne la visite des mines et remédier à certains abus. Le V. Père entreprit ce long et pénible voyage. Arrivé sur les lieux, il se trouva en présence de difficultés inextricables. Il commença néanmoins à les débrouiller, et nul doute qu'il n'en fût venu glorieusement à bout, si une mort imprévue ne l'eût retiré de ces mines terrestres pour l'enrichir des trésors du ciel, l'an 1660. — (Mélendez, *Tesoros Verdaderos*, I, p. 608 ; III, 687.)

1563 — A Guatemala, dans les Indes Occidentales, le V. P. ALPHONSE DE VILLAVA, profès du couvent de Saint-Paul, à Valladolid, l'un des quarante missionnaires que notre B. Barthélemy de Las Casas emmena en Amérique. Ce saint Religieux avait tant d'attrait pour travailler à la conversion des infidèles, qu'il ne cessait de féliciter son Ordre d'avoir destiné alors un grand nombre de ses enfants à cet apostolat et de remercier en particulier le P. Barthélemy de l'avoir conduit aux Indes. Sa première mission fut dans la Province de Chiapa ; il y exerça la charge de Prieur et de Provincial et y opéra de très nombreuses conversions. Ayant appris miraculeusement les langues indiennes, il eut permission d'aller porter l'Evangile chez les autres peuplades. Il s'y rendit à pied, escaladant les montagnes les plus escarpées et endurant d'indicibles privations. Jusqu'à sa mort il se montra fort soucieux de gagner les indulgences, ce qui ne l'empêcha pas d'appréhender vivement les

jugements de Dieu. La frayeur qu'il éprouvait en pensant à l'éternité le faisait trembler comme un criminel que l'on entraîne au supplice. Il mourut saintement le jour de la Pentecôte, l'an 1563, en répétant cette belle strophe de l'Office de la sainte Vierge: « *Maria, Mater gratiæ, Mater miseri-cordiæ, tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe*: Marie, Mère de « grâce, Mère de miséricorde, défendez-nous contre les attaques de « l'ennemi, et recevez-nous à l'heure de la mort. » Il fut enterré au couvent de Guatemala. — (Remesal, x, ch. 17.)

16.. — A Séville, la V. M. MARIE DE L'ASCENSION, l'une des premières fondatrices du monastère de cette ville. Parmi ses éminentes vertus, on a particulièrement remarqué son esprit d'oraison. Elle passait les nuits entières au chœur en présence du Très Saint Sacrement. Son amour du silence, son zèle pour la régularité dont elle fit preuve pendant ses années de priorat, sa modestie et sa patience l'avaient rendue le parfait modèle de toutes les Sœurs. Elle mourut en grande opinion de sainteté à l'âge de soixante-trois ans. Quelques années après, son sépulcre ayant été ouvert, il en sortit une odeur céleste, qui réjouit tous les assistants. En cette circonstance, on coupa de plus un morceau de son voile, et cette relique, conservée précieusement dans le monastère, a servi plusieurs fois pour guérir de diverses sortes de maladies. — (*Acta Cap. Valent.*, 1647.)

1645 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Madrid, la V. Sœur MARIE DU ROSAIRE. Les bénédictions dont Dieu la prévint dès son enfance furent le présage des fruits de sainteté qu'elle devait porter en son temps. Par une grâce singulière elle se conserva pure et innocente au milieu de tous les dangers du monde. Une fois parvenue au port béni de la Religion, elle s'appliqua à mener une vie pénitente, à se mortifier en toutes choses et à se dévouer avec amour au soulagement des pauvres. L'enfer lui livra bien des assauts, mais elle demeura inviolablement attachée à son céleste Epoux. Elle passa heureusement dans son éternité en 1645, à l'âge de quarante et un ans. — (*Act. Cap. Valent.*, 1647.)

1674 — A Charmes-sur-Moselle, décéda très pieusement, au monastère du Tiers-Ordre, la vertueuse sœur MARIE DE JÉSUS. Dès sa jeunesse, elle eut un si violent désir de se donner à Dieu que, pour résister aux désirs de ses parents qui voulaient la marier contre son gré, elle s'enfuit deux fois du toit paternel; et une troisième fois, resta cachée durant plusieurs jours dans une grange remplie de foin.

Ayant été enfin découverte, et ne pouvant plus s'opposer à la volonté de sa famille, elle consentit à son mariage par obéissance. Elle honora la sainteté de son nouvel état par la pratique de quantité de bonnes œuvres,

surtout de charité envers les pauvres et d'hospitalité envers les religieux, qu'elle recevait chez elle comme des anges du ciel. Son mari et ses sept enfants décédés, elle refusa énergiquement les secondes noces, et, après avoir réglé ses affaires temporelles, elle vint demander l'habit au monastère de Charmes. On la retint quelque temps dans l'humble office de tourière. Elle s'en acquittait avec tant de grâce et une simplicité si dévote, que les chanoinesses de Remiremont qu'elle allait souvent visiter, lui demandèrent instamment de leur apprendre à faire oraison. Plus tard, reçue en qualité de converse, elle donna tout son bien à la maison et, toute heureuse de cette vie pauvre et recueillie, s'appliqua à servir la communauté avec la même application que si elle n'y eût rien apporté. Elle travaillait à la cuisine, au jardin, partout, avec un dévouement admirable.

Sœur Marie avait offert en même temps son cœur à Dieu, et la prière vivifiait toutes ses actions. On la voyait sans cesse le chapelet à la main, lorsqu'elle allait et venait par la maison, au milieu des occupations les plus absorbantes. Tous les jours elle récitait son Rosaire entier et quand l'horloge sonnait, son cœur s'élevait vers Dieu par quelque dévote prière. Levée de grand matin, elle trouvait le temps de vaquer à ses pieux exercices sans manquer à ses devoirs de profession.

Sa dernière maladie fut une hydropisie qui exerça sa patience pendant une année, sans qu'aucune parole de plainte ne s'échappât de ses lèvres; nonobstant son incommodité et son grand âge de près de quatre-vingts ans, elle se prosterna encore à terre pour demander pardon de ses fautes. Elle reçut les Sacrements, gardant jusqu'à la fin sa pleine liberté d'esprit, et tenant son chapelet à la main, elle alla contempler dans l'éternité les Mystères qu'elle avait si pieusement médités sur la terre (1674). — (*Mémoires de Charmes.*)

1686 — A Carpentras, la V. Sœur PAULE AVONNE, du Tiers-Ordre de notre Père saint Dominique. Dès sa plus tendre jeunesse, cette élue du Seigneur montra un amour très ardent de la croix. Prières, jeûnes, disciplines et autres austérités corporelles, elle mit tout en œuvre pour conserver son âme et son corps dans une admirable pureté. Bien qu'ayant choisi Jésus pour unique époux, elle fut mariée contre sa volonté; mais la violence qui lui avait été faite était si évidente que le Vicaire général n'hésita pas à déclarer nul pareil mariage. Rendue à sa liberté, notre Sœur choisit le jour de l'Invention de la Croix pour se consacrer irrévocablement à Dieu par le vœu de chasteté. Elle entra peu à près dans la Congrégation des Sœurs du Tiers Ordre, où elle se montra une digne fille et une imitatrice fidèle de sainte Catherine de Sienne. Cilices, ceintures et bracelets, garnis de pointes aigues, épines de métal au-dessous des cheveux, par tous les moyens notre Sœur cherchait à se rendre conforme à l'Homme de douleur. Son lit était un véritable instrument de supplice. Comme elle passait la plus grande partie

de la nuit sans dormir, elle invitait bien souvent les oiseaux qu'elle nourrissait à louer Dieu avec elle; et ces petites créatures, obéissant à la voix de leur maîtresse, se mettaient à chanter aux heures où ils ont coutume de se taire et de se reposer.

Cette amante de la croix brûlait également de vives ardeurs pour la Sainte Eucharistie. Afin de recevoir une seule fois de plus le pain de vie, Sœur Paule aurait sacrifié pour jamais toute autre nourriture. On l'a vue passer trois jours sans manger après ses communions. L'Eucharistie lui tenait lieu de remède aussi bien que d'aliment; et selon qu'elle passait plus ou moins longtemps sans approcher de la Table sainte, ses infirmités corporelles augmentaient ou diminuaient.

Jusqu'à sa quarantième année, notre Sœur vécut ainsi consumée d'ineffables ardeurs au pied de la croix et du tabernacle. Les six derniers mois de sa vie, elle eut à supporter les plus terribles douleurs. Purifiée par tant de souffrances et plus encore par l'ardeur de ses désirs, elle s'envola au ciel comme une belle, simple et innocente colombe, vers la fin de mai 1686. — (*Lettre circulaire, etc.*)





XXXI MAI

*Le B. JACQUES SALOMONIO, de Venise,
Protecteur de la cité de Forlì
en Italie, (*)*



VENISE, ville si pleine de précieux souvenirs pour l'Ordre de Saint-Dominique, fut la patrie du B. Jacques. Il naquit dans le courant de l'année 1231, dix ans à peine après la mort du B. Patriarche des Frères-Prêcheurs. Adam et Marchesina Salomonio, ses parents, s'illustraient avant tout par la piété, et toute leur ambition était d'attacher fortement à Dieu et à l'Eglise par une éducation chrétienne l'enfant qui venait de leur être accordé. Mais les joies causées par cette naissance désirée furent bientôt suivies pour la mère d'un chagrin profond. Adam Salomonio était soudain enlevé de ce monde, et sa mort creusait dans le cœur de son épouse un vide qu'aucune autre affection ne devait combler.

Quelques années plus tard, Marchesina vit se fonder à Venise le célèbre monastère de Santa-Maria-della-Celestia, habité par des religieuses cisterciennes venues de Plaisance et formées à la perfection sous la conduite de la Bienheureuse Franca (1237). Le spectacle de leur vie angélique toucha son cœur, et sans hésiter elle se joignit à elles, après avoir confié l'éducation de son enfant à sa belle-mère.

Depuis longtemps, celle-ci menait une vie sainte dans le veuvage. Elle fit germer dans cette jeune âme remise à ses soins une piété

(*) Bollandistes, mai, t. VII, 450-466.

tendre et forte. Tout en l'initiant aux lettres, elle lui apprenait, par la récitation du petit Office de la Sainte Vierge, à rendre hommage à cette divine Mère. Afin de mieux l'exciter à payer à Marie ce tribut quotidien de piété filiale, elle lui promit une bonne somme d'argent pour le cas où, durant cent jours de suite, il serait fidèle à cette pratique. La gageure acceptée et remplie exactement, notre petit Jacques vint un jour exiger le prix de sa persévérance. Un sourire affectueux fut toute la réponse à sa demande. Comprenant alors qu'il avait été l'objet d'une pieuse ruse, et qu'en effet il n'était pas digne d'un noble cœur d'agir en vue d'un intérêt temporel, Jacques résolut de continuer sa prière, et désormais sans autre rétribution que la joie d'honorer Jésus et sa divine Mère. Jusqu'à la mort, rien ne fut capable de le détourner de cette pratique.

Dans ses moments de loisir, notre jeune adolescent préludait à sa vocation sacerdotale, en organisant avec des compagnons d'enfance de religieuses cérémonies; avec eux il célébrait et chantait la messe, sans trouver de goût aux jeux ordinaires de cet âge. Formé en outre par un moine cistercien à l'esprit de piété, au chant ecclésiastique, à la vertu solide, il passait de longues heures dans le secret de son petit oratoire, parmi d'ineffables et naïfs entretiens avec le Maître de son cœur. Il était facile pour tous de deviner que la grâce l'attirait à la vie parfaite.

A dix-sept ans, Jacques Salomonio résolut en effet de quitter le monde. Or, comme il se préparait à exécuter son dessein, il fit la connaissance d'un jeune homme sans instruction ni ressources personnelles aspirant à être religieux convers chez les Frères-Prêcheurs, mais qui s'attristait à la pensée que les religieux, alors très pauvres, ne pourraient le vêtir, et que lui-même se trouvait trop pauvre pour payer son habit. Emu de compassion, Jacques verse généreusement une somme considérable entre les mains de cet indigent, et quelques jours plus tard, tous deux recevaient l'habit de S. Dominique au couvent des Saints Jean et Paul. Le B. Jacques devait honorer ces humbles livrées pendant soixante-six ans par la pratique héroïque de toutes les vertus religieuses et par le don des miracles.

Jaloux de suivre de très près les traces des saints, nous disent ses biographes, il se montra dès la première heure le modèle de ses Frères. Pas d'instant où il ne parût occupé à son avancement spirituel. Il faisait une guerre incessante à la tendance qui porte tout homme

à rechercher ses aises au détriment des devoirs quotidiens et du travail ; la lecture, les services rendus au prochain, la prière et la méditation occupaient ses journées entières, et sur toute sa personne brillait le reflet de la grâce divine dont son âme était inondée. Cependant le voisinage des membres de sa famille lui était une gêne pour ses rapports avec le Seigneur ; il demanda et obtint la faveur, à ses yeux très précieuse, de quitter Venise, son couvent des Saints Jean et Paul, ses proches et de se transporter au couvent de Forli. Sublime raisonnement d'un Saint qui volontiers aurait dit avec S. Augustin : « Malheur à ceux qui se partagent entre Dieu et le monde. Dieu » s'irrite de ce calcul, il se retire, et le démon possède le cœur tout » entier. » Ce sacrifice accompli, le V. Père fit du couvent de Forli le lieu de son repos, et, sauf le temps qu'il passa comme Sous-Prieur à Faenza, San-Severino et Ravenne, il ne quitta plus cette ville de la Romagne.

Son exactitude à observer les jeûnes prescrits par la Règle était très remarquable ; mais surtout il est juste de noter que par un prodige de mortification, il resta toujours fidèle à s'abstenir de boire entre les repas. Sur la fin de sa vie, lui-même avouait qu'en dehors des heures de la réfection commune, il n'avait pris que cinq fois un peu de boisson. Sur sa pitance, si modique qu'elle fût, il prélevait toujours la part des pauvres. Une année, le vin étant venu à manquer dans la contrée, une des pénitentes du V. Père eut la délicate attention d'envoyer tous les jours au couvent, pour le directeur de sa conscience, deux bouteilles de vin. Ne voulant pas contrister cette dame, et la modique quantité de vin ne lui permettant pas par ailleurs d'en distribuer à ses Frères, le Père se fit autoriser à donner à des pauvres cette offrande généreuse. Longtemps après, interrogé par sa donatrice, il la remercia de son mieux, et l'assura qu'en effet ce présent lui avait causé un vif plaisir, que le vin était très bon et qu'il avait été d'un grand secours durant cette disette.

Même esprit de pénitence et de pauvreté dans tous les objets laissés à son usage. Il ne s'approchait jamais du feu en hiver, et durant l'été, on ne le vit que très rarement respirer l'air pur du jardin vaste et ombragé. La cellule et l'église lui suffisaient. Le soir il veillait longtemps, appliqué à la lecture des ouvrages de spiritualité et à l'oraison. Après Matines, il entendait les confessions des Frères, qui recouraient en grand nombre à son ministère, surtout les jeunes religieux, et Dieu seul et les anges ont su quel profit les âmes retiraient de ses conseils et de ses ardentes exhortations.

Dans ses rapports ordinaires avec le prochain, quelle suavité, et quelle charité ! Tous ceux qui l'ont connu ont déclaré plus tard n'avoir jamais trouvé sur ses lèvres, un mot de flatterie, de médisance, de moquerie, de duplicité, de légèreté ou de vanité. Quelqu'un venait-il à parler de choses inutiles ou mondaines, le Saint ne tardait guère à citer à propos le mot si connu de S. Jérôme. « *Felix lingua quæ non* » *« novit nisi de divinis lexere sermonem* : O bienheureuse la langue qui « ne sait que parler de Dieu », et aussitôt il s'efforçait de détourner la conversation. S'il ne pouvait y réussir, on le voyait bientôt disparaître et se rendre au pied de son crucifix ou de l'autel du divin Maître.

Ami de la souffrance pour lui-même jusqu'à l'héroïsme, le V. Père se montrait le plus compatissant des frères à l'égard des personnes éprouvées, des pauvres, des malades. Aucun affligé ne le quittait sans avoir repris courage et reçu consolation. « Ah ! si vous saviez, » leur disait-il souvent, de quelle utilité sont les souffrances, vous « supplieriez le Seigneur d'augmenter encore vos douleurs avec sa « grâce ! » Un jeune homme, devenu aveugle à la suite d'un accident, et réduit à la mendicité, s'était mis à prier, à fréquenter les églises et les sacrements, toutes choses qu'il ne faisait guère auparavant. Interrogé par le Père, il se plaignait fortement de son infirmité : « Eh ! mon cher fils, repartit celui-ci, lorsque vous y voyiez, assistiez-vous aux sermons et aux Offices ? » — « Oh ! je m'en souciais très « peu, je travaillais et je tâchais de gagner quelque argent. » — « Courage donc, mon fils, et ne soyez plus triste ; le Seigneur vous « a frappé pour votre bien et non comme Dieu vengeur ; des ténèbres « il conduit votre âme par la main jusqu'à la lumière ; celui-là n'est « pas vraiment aveugle, qui se livre aux œuvres des fils de lumière ; « celui qui imite les Saints ne marche pas dans les ténèbres. » Et pour que cet aveugle augmentât ses mérites, il se dévoua à lui apprendre les sept psaumes, les principaux évangiles qu'on lit durant les cérémonies, l'Office de la B. Vierge et les Litanies. C'est ainsi qu'il savait relever les cœurs abattus et les rendre à l'espérance et à la joie. Est-il étonnant que tous les déshérités soient accourus près de lui, et qu'il ait mérité le titre glorieux d'Ami, de Père des pauvres ?

La gloire de Dieu, l'intérêt des âmes, le besoin de prouver son ardent amour et au Seigneur et à ses Frères, tels étaient les mobiles de son admirable conduite. Il ne souffrait, ne travaillait que pour le divin objet de son amour, et les transports de sa charité ne pouvaient, malgré ses humbles efforts, rester cachés à ses Frères. Plus

d'une fois, ils le trouvèrent debout devant l'autel, le visage au ciel, tout hors de lui-même : on l'appelait, il ne répondait pas ; on le tirait par sa chape, aucune marque de sentiment. Immobile et transfiguré, il restait ravi en Dieu ; il fallait attendre la fin de l'extase pour avoir la réponse à la question qu'on était venu poser. Il semait ses discours de mille exclamations à Jésus ! Ce nom béni lui était à la bouche un miel parfumé, au cœur une jubilation et tirait de ses yeux des ruisseaux de larmes. Mais rien ne provoquait ses pleurs, comme le récit de la Passion des martyrs ; ces pieuses légendes du Bréviaire et des Vies des Saints occupaient sans cesse son esprit ; il les racontait volontiers aux jeunes Pères : « Je ne les ai pas par écrit, disait-il, « mais veuillez prendre votre parchemin, je dicterai. » Si l'on cédait à sa gracieuse invitation, il dictait, mais avec des flots de larmes et des transports de dévotion. Pendant la sainte Messe il éprouvait cette émotion extraordinaire et souvent on l'a vu tout en pleurs, contemplant au-dessus de l'autel de Sainte-Ursule le tableau du martyre de ces héroïques vierges.

Un des caractères de sa piété fut d'étudier dans le Martyrologe, et dans les *Actes des Martyrs* la vie et la mort des plus grands Saints et Saintes. En plus de l'Office du jour, il récitait suivant l'attrait de son âme, l'Office de tel ou tel martyr et sous le rite double ou tout double ; à Tierce de cet Office il disait toujours l'hymne *Veni Creator*. A toutes ces oraisons il ajoutait encore chaque jour les vigiles des défunts, et après les Grâces, il disait en son particulier la dévote antienne *Salve Regina*. Il fêtait aussi une foule de patriarches, de prophètes, de confesseurs, de vierges et surtout de martyrs. Dans sa cellule, un petit autel était dressé et orné par lui selon la solennité de cette fête surégatoire. Il allumait quatre cierges à Matines et à Vêpres, et offrait aussi l'encens, gracieux symbole de sa charité et des élans de son âme vers le ciel. Dieu avait pour agréable ces exercices de piété, comme en témoigne le miracle suivant, arrivé durant le sous-priorat du V. Père Jacques, à Ravenne.

C'était le 17 novembre, dans l'Octave de S. Martin, jour où l'on célèbre la fête des BB. martyrs Aciscle et Victoire, immolés à Cordoue en haine de la foi, ville où, dit-on, des roses naissent par miracle à leur honneur en ce même jour. Le V. Père se promenait seul au jardin, récitant l'Office des SS. Martyrs, et méditant leur passion, quand il mérita d'être gratifié, à Ravenne même, du consolant miracle de Cordoue. Comme il passait près d'une roseraie, à cette époque de

l'année, privée de fleurs et de feuilles, il aperçut tout à coup une rose de toute beauté ; il la cueillit avec joie ; elle exhalait une odeur très suave. Le Père la porta alors à ses Frères, pour les exciter à l'amour de Dieu et de ses Saints, et tous ne se lassaient pas d'admirer en pareille saison cette rose, belle et odoriférante, fraîchement éclosée en pareille saison.

II. — Quelques autres prodiges feront mieux connaître encore la puissance du Bienheureux auprès du Seigneur, la raison de la renommée qu'il s'acquît en peu de temps à travers la Romagne, enfin le titre de protecteur de Forlì, dont il est honoré par les habitants depuis son heureux trépas.

Le désir ardent de visiter le tombeau des Apôtres et les sept églises de Rome conduisit le B. Jacques dans la ville éternelle. Un jour, après la messe solennelle, accompagné de deux autres Frères, il arriva à l'église Saint-Sébastien ; ils y prièrent quelque temps, mais quand ils voulurent visiter la catacombe voisine, ils la trouvèrent fermée. Ne voyant personne qui pût leur ouvrir la porte, tous trois se demandèrent d'abord par quel moyen il serait possible d'en obtenir l'accès, puis revinrent à la porte principale de Saint-Sébastien. Là, notre Bienheureux leur dit : « Ne nous éloignons pas, mes Frères, j'ai confiance que le Seigneur daignera nous ouvrir cet illustre sanctuaire. » Il pria quelques instants, et reconduisit ses compagnons vers la porte. La barre de fer se trouvait toujours fixée par un cadenas, et pas de clef. Le B. Jacques toucha légèrement la barre, qui céda sans qu'on eût besoin de clef. La porte s'ouvrit, les pèlerins firent leurs dévotions, et, rendant grâces au Seigneur, se retirèrent tranquillement. Fr. Alexandre de Faenza dit alors : « Père, c'est à cause de vos mérites que Dieu a fait ce miracle. » — « Au nom du Seigneur, » mes Frères, répliqua vivement ce religieux vraiment humble, je « vous en prie, ne parlez de cela à personne. »

Ayant appris que le chef de S. Pierre et celui de S. Paul étaient conservés dans la basilique appelée Saint des Saints, à laquelle on monte aujourd'hui par la Scala-Santa, il désira d'y célébrer une fois la sainte Messe ; faveur très rare, et qui ne s'accordait pas facilement aux étrangers (1). Se confiant dans la bonté de Dieu,

(1) Les têtes des saints Apôtres furent transférées à la basilique de Latran par ordre d'Urbain V, vers 1370.

il s'y rendit donc un matin sans avoir voulu, dans cet espoir, dire sa Messe en l'église des Frères-Prêcheurs. Comme il entra, le sacriste l'aborde, et lui demande s'il est prêtre et s'il a déjà célébré. Le B. Jacques répond à ces deux questions, et l'autre aussitôt de répliquer : « Oh ! alors, mon Père, ayez la bonté de dire la sainte Messe à l'autel des Saints ; car voici que le prêtre qui devait y monter se trouve empêché. » Dieu avait exaucé son serviteur, qui goûta durant le saint Sacrifice d'ineffables consolations, et qui se rappela toute sa vie avec bonheur les joies intimes de son pèlerinage à Rome.

La conduite du V. Père était si pure et ses actions si parfaites, que Dieu voulut l'attester par un prodige. Une pieuse matrone de Forli nommée Florentina, s'étant agenouillée pour se confesser au Bienheureux, aperçut tout à coup sur son épaule droite, une blanche et belle colombe. « Père, lui dit-elle, voyez-vous cette colombe sur votre épaule ? » — « Oui, ma fille, mais tant que je vivrai, je vous commande de ne le dire à personne. » L'instant d'après le charmant oiseau prenait son essor vers la fenêtre de l'église au-dessus du confessionnal, et disparaissait. Cette colombe n'était-elle pas un symbole de l'insigne pureté de cœur du V. Père ? Il fut toute sa vie si assidu à éviter les moindres fautes, que trois confesseurs ont déclaré plus tard avoir entendu l'aveu des péchés de toute sa vie et n'avoir pu y découvrir une seule faute grave.

Des guérisons merveilleuses augmentaient l'estime générale de sa sainteté, et malgré les protestations de son humilité on se pressait pour assister à sa messe, lui baiser les mains et les habits. Le Bienheureux formait un signe de croix sur le mal qu'on lui présentait, ou priait Dieu avec sa ferveur habituelle et les infirmes étaient guéris. Une jeune fille dont le cou était rongé depuis quinze ans par les écrouelles, une autre qu'un horrible cancer à la jambe tenait dans un état de souffrance impossible à décrire sont rendues ainsi miraculeusement à la santé. Il n'est pas jusqu'aux animaux eux-mêmes qui n'aient été l'objet de sa compassion.

Tous ces dons prouvaient chez le V. Père une haute sainteté et une abondance de grâce, que Dieu n'accorde qu'à ses serviteurs privilégiés. Il eut encore le pouvoir de pénétrer les secrets des cœurs. Dans le couvent des Servites de Forli il y avait un jeune religieux de Borgo-San-Sepolcro, nommé François, qui, sous le coup d'une violente tentation songeait à quitter l'habit et le couvent. Notre Bienheureux, qui ne l'avait jamais connu, apprit par révélation et son nom, et

ses peines d'esprit. Il s'empessa d'aller près de lui, et dans un entretien intime, lui découvrant l'état de son âme, le raffermir dans sa vocation. Le religieux confessa sa faute, et changeant de dispositions persévéra. C'est lui qui, après la mort du serviteur de Dieu, raconta le fait. Ce même esprit de prophétie parut aussi en plusieurs autres circonstances. Le Frère sacristain demandait un jour au V. Père de lui obtenir de quelque personne pieuse et dévouée un ornement pour l'église. Le Bienheureux n'en fit rien ; et rencontrant peu après un de ses amis intimes, il lui expliqua le désir du Frère, en ajoutant que bientôt mourrait un religieux qui attirerait de nombreuses offrandes à l'église : « O Dieu, s'écria-t-il, quelle multitude de « peuple y accourra ! » L'interlocuteur tout surpris répliqua alors : « Mais, mon Père, ce religieux, qui va mourir, ne serait-ce pas vous-même ? » — « Dieu sait de qui je parle, continua le Père, et je n'ai pas à m'expliquer davantage. » La suite montra la vérité de ces paroles inspirées. Cette même personne eut peu après un songe qui affermit encore sa conviction de la mort prochaine du serviteur de Dieu. Elle vit en esprit le B. Jacques, placé sur l'autel et le peuple empressé à toucher son corps. Quand cet ami raconta le songe au V. Père, celui-ci se contenta de lui demander le silence pour tout le temps qu'il vivrait : « Et si je meurs le premier, » répliqua cet homme. — « N'en soyez pas en peine, vous me survivrez certainement. » Ainsi les voiles de l'avenir semblaient déchirés pour cette âme prédestinée.

Une patience inouïe allait mettre le sceau à tant de vertu et de saintes œuvres. Le Bienheureux sentit sa poitrine dévorée par un affreux cancer, qui creusa les chairs en lui occasionnant d'atroces douleurs. Néanmoins, durant une année entière, personne ne soupçonna même sa souffrance, tellement il se possédait dans la joie, la paix et la force. Lorsqu'on s'en aperçut, il consentit par obéissance à se soigner, et il donna pendant trois autres années des exemples vraiment héroïques de patience. Le V. Père supportait tout avec calme, sans faiblesse. Malgré son mal, il n'omit jamais la célébration de la sainte Messe, ses Offices quotidiens, et tous ses autres exercices spirituels. A chaque pansement, la plaie suppurait, quelquefois des vers s'en échappaient et une odeur infecte se répandait dans la cellule, mais par une attention de la Providence on remarqua aussi que de tout son corps s'exhalait souvent un parfum céleste et d'une suavité inexplicable ; il suffisait de toucher ses vêtements, d'approcher de sa

personne, de lui baiser les mains, surtout après la sainte Messe, pour en être tout embaumé.

L'âge et les ravages de la maladie l'avaient rendu incapable de monter les escaliers, et il éprouvait même une certaine difficulté à lever de terre ses pieds affaiblis. S'agissait-il toutefois de monter les degrés des autels pour prier ou pour célébrer, il le faisait sans peine et avec aisance. Interrogé à ce sujet par un Frère, il répondit : « S'il « fallait gagner de l'argent, ou recevoir quelque dignité éminente « comme le Souverain Pontificat, je serais incapable de faire un pas ; « mais pour prier ou célébrer, Dieu m'accorde le libre usage de mes « membres ; » ce que l'expérience confirmait à chaque instant.

Quatre jours avant de mourir, le Saint fut dans l'impossibilité complète de se lever de sa pauvre couche, et sa plaie cessa absolument de répandre aucune mauvaise odeur. Il reçut alors les derniers sacrements, et continua de prier presque sans interruption, récitant ses Offices, et invoquant les Saints. Lorsqu'arriva le jour béni de sa naissance pour le ciel, il parut plus recueilli encore. Vers l'heure de Sexte, des Frères craignant de le perdre sous peu d'instantes firent entendre le signal et l'on accourut autour de lui : « C'est trop tôt, « dit-il, l'heure n'est pas venue. » La communauté se retira. Après None il demanda si Vêpres approchaient, et sur réponse négative, il pria qu'on le laissât s'entretenir seul avec Dieu. Quand sonna la cloche pour Vêpres, l'infirmier lui dit : « Mon Père, voici l'heure, « voulez-vous dire Vêpres ? J'appellerai quelqu'un, parce que vous « êtes trop faible pour les dire seul. » Le V. Père le remercia et lui répondit que déjà il avait récité les Vêpres ; mais il ne permit plus aux serviteurs de s'absenter. A partir de ce moment les forces diminuèrent rapidement. Pendant qu'on appelait les Frères pour les prières des agonisants, quelqu'un lui présenta un crucifix à baiser en disant : « Confiance, mon Père, dans le Crucifix, et vous ne craindrez rien. » A ces mots, il leva les yeux au ciel, et répéta : « O mon fils, je ne « crains rien ; mon fils, je ne crains rien. » Il répondit à toutes les prières, et pendant les Litanies rendit saintement son âme au Seigneur. A l'instant, la plaie de sa poitrine se ferma et à peine s'il y restait quelque marque de cicatrice. Cette bienheureuse mort arriva le 31 mai 1314, un vendredi, en la fête de sainte Pétronille. Le V. Père Jacques comptait quatre-vingt-trois ans d'âge et soixante-six de vie religieuse.

On ne saurait rendre l'émotion produite dans la ville et les environs

par la nouvelle de ce trépas. Il fut impossible aux Pères d'ensevelir le Bienheureux promptement, sans bruit, comme ils en avaient conçu le dessein. Aussitôt après le décès ils enveloppèrent le corps et voulurent le transporter à l'église. Mais, avant qu'ils eussent pu deviner comment le peuple avait connu cette mort, la foule envahissait l'église et le cloître, forçait le cortège à s'arrêter, se jetait sur les précieuses dépouilles, et par force mettait en pièces tous les vêtements du Bienheureux pour avoir des reliques. Par trois fois, il en fut de même. Une odeur céleste et d'une suavité inconnue avait envahi toute l'atmosphère; trois jours durant ce fut un concours de peuple incroyable dans l'église, et de nombreux miracles s'opérèrent. Le tombeau du Saint ne cessa plus d'être une source inépuisable de grâces spirituelles et de faveurs temporelles.

Le culte du B. Jacques Salomonio a été autorisé d'abord par Clément VII (1526), puis par Jules III (1554), pour le diocèse de Forli. Plus tard, le Pape Paul V l'étendit à l'Eglise de Venise, la patrie du Bienheureux (1617) et Grégoire XV à l'Ordre entier des Frères-Prêcheurs (1622).

Le corps repose aujourd'hui dans un magnifique sépulcre de marbre que la ville de Venise a élevé dans l'église des Frères-Prêcheurs de Forli, à l'un de ses plus illustres enfants.



Le V. P. TIMOTHÉE RICCI

Premier fondateur de la dévotion du Rosaire Perpétuel ()
en Italie*

(1579-1643)

LORSQUE Dieu veut faire surgir dans l'Eglise une dévotion nouvelle, il a coutume de lui donner pour fondateur un élu, marqué de son sceau et enrichi de tous les dons nécessaires à l'établissement de l'œuvre en préparation. Cette loi de la divine Sagesse ne

(*) *Mémoires divers.*

pouvait manquer de présider aux origines du Rosaire Perpétuel. L'homme choisi pour instituer dans l'Eglise cette dévotion fut le V. P. Timothée Ricci.

Ce religieux naquit à Florence, en 1579, de la noble famille des Ricci. Plusieurs membres de cette maison avaient illustré l'Ordre de Saint-Dominique par la culture des lettres et par la sainteté. A l'âge de seize ans, le jeune Timothée apparaissait déjà un esprit cultivé, en même temps qu'il donnait des signes non équivoques de la plus tendre piété.

L'Institut des Frères-Prêcheurs, par ses traditions littéraires et artistiques à Florence, exerça de bonne heure sur cette grande âme un puissant attrait. Résolu d'abandonner le siècle pour se donner tout à Dieu, le noble adolescent choisit de préférence la Religion dominicaine pour y offrir à Dieu son sacrifice. Le 14 septembre 1595, il recevait l'habit de l'Ordre au couvent de Fiésole des mains du P. Prieur, Fr. Jean-Baptiste Aldobrandini. L'année suivante, 15 octobre 1596, il faisait profession. Conformément à nos lois, le nouveau profès, au sortir du noviciat, fut appliqué à l'étude des sciences sacrées. Il y fit de rapides progrès et montra bientôt une intelligence aussi sûre dans la conception de ses pensées que brillante dans la manière de les exposer. Ses études achevées, le P. Timothée fut aussitôt désigné par les Supérieurs pour communiquer à ses Frères cette science des choses divines qu'il venait lui-même de recevoir dans les écoles de notre Ordre. Il serait difficile d'indiquer les couvents d'Italie où il enseigna. Les chroniques du temps, qui nous parlent longuement du rôle considérable exercé par le P. Ricci en Italie, comme prédicateur du Rosaire, ne nous fournissent aucun renseignement précis sur cette première partie de sa vie. Nous savons seulement que pendant une période d'environ vingt ans, soit comme étudiant, soit comme professeur, il s'adonna tout entier à l'étude de la théologie et des Saintes Ecritures. Le grade de Maître en théologie, dignement acquis par un long et fructueux enseignement, couronna son labeur.

Ce fut seulement en 1610 que le P. Timothée Ricci commença sa carrière apostolique. Il possédait alors un fond de doctrine lui permettant de répandre avec abondance et dans toute leur pureté les vérités de la foi. Il avait également toutes les qualités physiques, tous les dons du cœur qui constituent l'orateur chrétien, l'apôtre de Jésus-Christ. Le V. Père ne s'adonna pas tout d'abord à la prédication du Rosaire, qui plus tard devait le rendre si célèbre, mais il prêcha les

sujets habituels aux prédicateurs de son temps. Partout, dans les principales chaires d'Italie où il parut avec éclat, sa parole vive, imagée, pleine de feu et d'à-propos fut universellement goûtée. Le P. Timothée travaillait depuis plusieurs années avec un zèle couronné des plus heureux succès au ministère apostolique, lorsqu'en 1617, dans des circonstances véritablement extraordinaires, le Seigneur lui révéla la mission particulière qui lui était destinée.

Notre prédicateur venait de terminer dans l'église de Saint-Dominique-le-Majeur, à Naples, la station du Carême. Déjà il se disposait à repartir pour Rome. Sur les instances réitérées du P. Dominique Gravina, alors Provincial, il consentit à prolonger de quelques semaines son séjour, afin d'achever par de nouvelles prédications le bien considérable déjà opéré. Poussé intérieurement par un mouvement de la grâce, il se mit à prêcher la dévotion du Rosaire.

D'où lui venait cette pensée? Il ne sut tout d'abord à quoi l'attribuer; mais Dieu, qui dispose toute chose par des voies pleines de sagesse, lui avait préparé comme auxiliaire une de ces âmes d'élite, dont les prières et la sainteté attirent sur les grands serviteurs de Dieu ces bénédictions abondantes, seules capables de féconder leur action dans le monde. Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Naples, vivait à cette époque la V. M. Paule de Ste-Thérèse, fondatrice de cette maison, femme d'une éminente vertu, et dont l'*Année Dominicaine* a retracé la vie au 7 janvier. Cette amante de Jésus-Christ avait toujours eu pour la dévotion du Rosaire un attrait spécial. Elle gémissait de la voir si peu répandue au sein des populations. Depuis de longues années elle nourrissait dans son cœur le secret désir de connaître quelque religieux de l'Ordre, animé de l'Esprit de Dieu, puissant en œuvres et en parole, capable de ressusciter partout en Italie la grande dévotion dominicaine tombée dans l'oubli.

En apprenant les succès du P. Timothée, elle demanda au Seigneur de le choisir pour restaurateur du Rosaire. Afin d'être plus facilement exaucée, elle confia au Disciple bien-aimé, à l'apôtre S. Jean, la réussite de cette affaire, le suppliant avec larmes de vouloir bien être auprès de Dieu l'interprète de ses vœux. La nuit de Noël 1617, comme elle était en oraison, l'esprit et le cœur tout occupés de cette sainte entreprise, elle fut ravie en extase et transportée dans le séjour des Bienheureux. Là, elle aperçut, siégeant sur un trône, le Seigneur Jésus entouré de ses anges et de ses saints. La Vierge Marie apparaissait à ses côtés, et l'apôtre S. Jean debout au pied du trône, te-

nant à la main des tablettes, sur lesquelles il se préparait à écrire les ordres du divin Maître. S. Joseph, S. Pierre et S. Paul, S. Dominique, s'agenouillèrent alors aux pieds du Seigneur et lui présentèrent la requête de sa servante. Ils joignirent leurs instances à celles de la V. Mère, afin que la divine miséricorde bénît l'œuvre de la restauration du Rosaire et donnât au P. Timothée les grâces nécessaires à son plein accomplissement. Le Sauveur accéda au désir de ses saints. Le disciple que Jésus aimait écrivit sur ses tablettes les ordres du Seigneur, les remit ensuite à notre Père S. Dominique comme pour lui en confier l'exécution. A ce moment la vision disparut, et la V. Mère, revenue à elle-même, se sentit remplie d'une joie ineffable. Elle avait compris que ses vœux étaient exaucés et seraient prochainement réalisés.

L'exécution des divins décrets ne tarda pas à s'accomplir. Depuis quelques jours le P. Timothée prêchait la dévotion du Rosaire, lorsqu'en descendant de chaire, après un de ses discours les plus entraînants, saisi de l'Esprit de Dieu, il voulut imiter l'exemple de Celui dont il était l'apôtre. Il choisit parmi les artisans qui se pressaient dans son auditoire douze pauvres. Ce furent les prémices de cette moisson abondante que Dieu lui avait préparée. Il réunit ces douze artisans, pour en former une confrérie du Rosaire, la première parmi celles qui depuis furent fondées si nombreuses dans la ville de Naples. Tel fut, dès le principe, le succès de cette nouvelle Société qu'au bout de peu de jours elle comptait déjà plus de quatre mille adhérents. Comme ce grand nombre de personnes ne pouvaient tenir leurs assemblées dans une chapelle de l'église, les Pères du couvent offrirent un emplacement aux portes de leur monastère pour y construire un oratoire destiné à la confrérie. Cette église devait perpétuer, au sein de la population, la mémoire des prédications du P. Timothée et du grand mouvement qui en avait été l'heureux résultat. Les confrères du Rosaire bâtirent en cet endroit et à leurs frais un magnifique oratoire. Rien ne manqua à l'ornementation du nouvel édifice : sculptures, émaux, peintures, mosaïques, dorures, vitraux aux brillantes couleurs, ornements et vases précieux, tout fut prodigué pour donner un témoignage éclatant de la piété du peuple napolitain envers la Reine du Très Saint Rosaire.

Mais ce n'était pas seulement par un monument matériel que le P. Timothée Ricci devait laisser de son passage à Naples un impérissable souvenir. Il allait encore créer dans les mœurs de cette popula-

tion alors si croyante, des traditions, en l'honneur du Saint Rosaire, qui pendant de longues années et jusqu'à nos jours ont survécu à toutes les transformations politiques.

Déjà quelques années auparavant, le R^{me} P. Jérôme Xavierre, Général de l'Ordre, homme de sainte vie et élevé dans la suite aux honneurs de la pourpre, avait voulu établir dans nos églises la récitation publique du Rosaire. Le succès ne répondit pas à son attente. La méthode inaugurée sous son généralat, dans notre église de la Minerve, à Rome, offrait plus d'un inconvénient. Non seulement le peuple devait réciter le Rosaire à haute voix et à deux chœurs, comme on le pratique encore aujourd'hui, mais le P. Xavierre avait ajouté à cette récitation des formules de prières trop longues pour être retenues de mémoire par les fidèles.

On commençait la récitation du chapelet par le chant d'une hymne en l'honneur des Mystères qu'on y devait méditer. Après chaque dizaine on chantait une antienne avec verset et répons, et le prêtre récitait une oraison appropriée à chaque Mystère. Cette méthode avait transformé la récitation du Rosaire en un sorte d'Office liturgique. Si, d'une part, elle en augmentait la pompe extérieure, elle semblait lui enlever, d'autre part, quelque chose de sa simplicité primitive. Quoi qu'il en soit, le peuple de Rome se montra peu enclin à adopter cette nouvelle forme du Rosaire, qui fut bientôt complètement abandonnée.

Le P. Timothée Ricci reprit l'idée du P. Xavierre en la simplifiant et lui gagna bientôt toutes les sympathies populaires. A Naples, il introduisit la récitation publique du Rosaire à deux chœurs, dans l'oratoire de la nouvelle confrérie établie par lui.

Toutefois il eut soin de retrancher les additions liturgiques, afin de ne pas enlever au Rosaire sa forme traditionnelle. Cette heureuse pensée excita un tel enthousiasme pour le Rosaire, que bientôt le pieux usage de le réciter fut transporté des églises au sein des habitations, et même dans les rues et jusque sur les places publiques. On put alors, en parcourant la cité, entendre chaque soir les femmes du peuple se répondre mutuellement de leurs fenêtres, en chantant les *Ave Maria* du Rosaire.

II. — Lorsque le P. Ricci quitta Naples il laissait la ville transformée par le culte de Marie. Les religieux de l'Ordre eurent à cœur de poursuivre l'œuvre commencée. Depuis le passage du P. Ricci à

Naples, l'histoire de la dévotion du Rosaire dans cette ville dépasse tout ce qu'on peut imaginer. En 1631, c'est-à-dire du vivant de l'apôtre du Rosaire et douze ans après l'institution de la première Confrérie, voici ce qu'un témoin oculaire, le P. Ange Fiorillo, religieux du couvent de Saint-Dominique, écrivait au sujet de cette récitation publique du Rosaire si fortement entrée dans les habitudes de la piété napolitaine :

« Par une faveur particulière de Marie, notre église de Saint-Dominique ne cesse pas d'être visitée par un grand concours de peuple. Chaque dimanche, après Vêpres, tous les fidèles prennent part à la récitation du Rosaire. Le lundi, dans le grand oratoire de la Confrérie, les confrères ont aussi leur récitation publique du Rosaire. Le mardi, dans la chapelle du Rosaire de notre église, se réunissent les femmes appartenant à la noblesse pour y réciter le chapelet en commun. Le mercredi matin, seconde récitation publique du Rosaire par les confrères dans leur oratoire. Le mercredi soir, réunion des consœurs dans l'église de Saint-Dominique pour y chanter à deux chœurs le Rosaire entier. Les prêtres de la ville viennent en grand nombre dans l'oratoire du Saint-Sacrement pour y réciter en commun le Rosaire. Le vendredi, dès l'aurore, les ouvriers tiennent leur assemblée dans l'oratoire du Saint Nom de Jésus et y récitent le chapelet. Le samedi matin, dans le grand oratoire de la Confrérie du Rosaire, troisième réunion des confrères et récitation publique du chapelet. Quelques heures après, réunion des hommes appartenant à la noblesse et nouvelle récitation publique du Rosaire. Enfin le samedi soir, pour clôturer cette récitation presque permanente, grande assemblée de tous les confrères et consœurs du Rosaire dans notre église. Le Saint-Sacrement est exposé. La statue de Notre-Dame du Rosaire est placée sur son trône, au milieu de l'église, et toute la population, au son des instruments de musique, chante une dernière fois, sur un ton plus solennel, les *Ave Maria* du Rosaire. »

Les grâces particulières qui avaient sanctionné l'œuvre du P. Ricci à Naples furent pour son cœur la révélation de ce que le Seigneur attendait de lui désormais, et, laissant tout autre soin, il s'adonna exclusivement à la prédication du Rosaire. A partir de ce moment, nous le retrouvons dans toutes les villes d'Italie, les transformant par la pratique de cette dévotion. Partout sa parole ardente et pleine d'onction accomplit des merveilles. En 1623 il établit la récitation publique du Rosaire dans notre église de Saint-Dominique de Sienne.

Les femmes de la ville, retenues par une fausse honte, n'osent faire entendre leur voix sous les voûtes du temple. Le P. Timothée, aidé par les Pères et les novices du couvent, s'efforce de donner l'exemple. Bientôt les hommes accourent en foule, entonnent le chant des *Ave Maria*, et entraînent à leur suite leurs épouses et leurs enfants.

L'année suivante, en 1624, le Maître général, le R^{me} P. Séraphin Secchi, appelle à Rome le Père Ricci pour y établir dans notre église de la Minerve le saint exercice de la récitation publique du chapelet. Un succès merveilleux couronne cette tentative au sein de la Ville éternelle. Le Pape Urbain VIII, ravi d'une entreprise si favorable au développement de la piété parmi le peuple, manda en sa présence le P. Timothée. Le Pontife, par l'intermédiaire du Père général, qui assistait à l'audience, lui enjoignit de se rendre partout en Italie, afin de propager la dévotion du Rosaire et d'en établir la récitation publique dans les églises.

Pour obéir aux ordres de Sa Sainteté, le P. Ricci parcourut successivement la Toscane, les Marches, les Romagnes, les états de la République de Venise, toute la Lombardie, le Piémont, la Valteline. La réputation de notre prédicateur était si grande et le mouvement créé par lui en l'honneur de Marie si universel, que toutes les villes envoyaient des députés au P. Général pour obtenir le passage dans leurs murs de ce grand apôtre du Rosaire. Rien de plus pittoresque que la description faite par un contemporain des missions organisées par le P. Ricci pour réveiller dans les cœurs la dévotion du Rosaire. Dès qu'on apprenait son arrivée dans quelque endroit, les populations se portaient en foule à sa rencontre ; et lorsque le Père, avec le concours des religieux, ses compagnons d'apostolat, avait jugé le moment venu de clôturer les exercices de sa prédication, il gravait pour toujours dans les cœurs le souvenir de ses enseignements par le spectacle d'une de ces fêtes si chères à la piété expansive des peuples d'Italie. Le matin, communion générale dans toutes les églises de la ville. Le municipe rédigeait ensuite par écrit un acte public, donnant à la Reine du Rosaire le titre à perpétuité de protectrice et de gardienne de la cité. On apportait en triomphe au Père ce gage de la bonne volonté de tous. C'était alors pour lui une occasion de répandre une dernière fois, en présence de la ville entière, les trésors de son éloquence et de son inépuisable tendresse envers Marie. D'autres fois, les magistrats ou les anciens de la ville présentaient au Père, sur un plateau, une clé d'or ou d'argent. Celui-ci la déposait au pied de la statue de

la Reine du Rosaire, comme un symbole de la domination que les habitants entendaient reconnaître désormais à Marie. Et toujours ces cérémonies étaient accompagnées des discours de l'apôtre, discours qui restaient inséparables dans la mémoire des peuples, de ces fêtes brillantes et inoubliables. Le soir, une procession solennelle du Rosaire parcourait les rues de la ville ; le clergé, le peuple, les magistrats, souvent le chef de l'Etat, entouré d'un brillant cortège et des membres de sa cour, assistaient à cette grande manifestation envers la Mère de Dieu. Après le coucher du soleil, toutes les maisons, les édifices publics étaient illuminés ; sur toutes les places on allumait des feux de joie, et, jusque bien avant dans la nuit, on entendait de toutes parts s'élever vers le ciel le chant des cantiques et des *Ave Maria* du Rosaire. C'est ainsi que, grâce aux prédications du P. Ricci, furent consacrées solennellement à la Reine du Ciel, les villes de Bologne, de Modène, de Vérone, de Mantoue, de Lucques, de Gênes, de Florence, de Fano, d'Osimo, de Pérouse. Cette dernière ville, saisie d'un saint enthousiasme, voulait quitter son nom pour s'appeler la Ville-du-Rosaire. Chaque année, au mois de janvier, on y célébra, depuis, 'une fête commémorative en l'honneur du vœu par lequel elle s'était consacrée au culte de la Mère de Dieu. Aujourd'hui encore, sur ses portes, se dresse la statue de la Madone du Rosaire, témoignage toujours visible de la piété de ses anciens habitants envers Marie.

L'enthousiasme des peuples pour la dévotion du Rosaire avait pris en Italie de telles proportions que le Ciel ne pouvait manquer d'y répondre en prodiguant ses faveurs. Partout les miracles se multipliaient. On en adressait de tous côtés au P. Ricci les relations par écrit, confirmées par des témoins dignes de foi, sous la religion du serment. La lecture de ces documents du haut de la chaire ne constituait pas un des moindres excitants à la ferveur toujours croissante de cette sainte croisade en l'honneur de Marie. Bientôt le mouvement traversa les Alpes et s'étendit dans l'Ordre entier des Frères-Prêcheurs. Le P. Secchi, tandis que le P. Timothée parcourait l'Italie, gagna la France afin d'y présider le Chapitre général convoqué à Toulouse pour le 11 juin 1628. Le R^m Père entretint les PP. Définiteurs du spectacle merveilleux qu'offrait dans toutes nos églises d'Italie cette récitation publique du Rosaire, due à l'heureuse imitation du P. Ricci. Les Pères du Chapitre résolurent de fixer par une loi, à perpétuité et dans l'Ordre entier, ce pieux usage. Ils promulguèrent dans ce but une ordonnance conçue en ces termes : « Que la dévotion du Très Saint Rosaire soit

« partout répandue, et puissent tous les Frères rivaliser de zèle dans
 « une si sainte entreprise. Nous voulons que dans tous nos couvents
 « on adopte pour la récitation du Rosaire, soit dans les églises, soit
 « dans les salles capitulaires, la méthode introduite à Rome et à
 « Naples et dans un grand nombre d'autres villes importantes. On
 « choisira, parmi les religieux de l'Ordre revêtus du caractère
 « sacerdotal, des hommes connus par leur piété et leur prudence ;
 « ils seront désignés par les Conseils des couvents et seront chargés
 « d'exposer au peuple, avant la récitation de chaque dizaine du
 « Rosaire, les Mystères de notre salut ; ils devront propager partout
 « cet usage, et en établir la coutume. »

En quittant Toulouse, le P. Général se rendait à Paris, mais il voulut passer par la Rochelle, où se trouvait alors le roi Louis XIII. A la tête d'une puissante armée, le monarque s'efforçait de réduire à l'obéissance cette ville, devenue le principal boulevard du protestantisme en France. Déjà le roi et son ministre, le cardinal de Richelieu, avaient mis tout leur espoir dans la puissante intercession de la Sainte Vierge. Arrêté par la maladie, au moment où il venait de quitter Paris pour se rendre sur les côtes de France menacées (1627), Louis XIII avait fait un vœu à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur, tant pour l'intérêt de sa santé que pour le succès de ses armes ; et
 « le propre jour de l'Assomption de sa bonne Mère, écrit le P. Poiré
 « dans *La Triple Couronne*, publiée en 1633, il se sentit, à pur et à
 « plein, libre de la double fièvre tierce qui l'avait jusqu'alors mal-
 « mené. » Peu de temps après, le roi « s'en allait communier à
 « Notre-Dame des Vertus (Aubervilliers), et tout Paris le vit sortir du
 « Louvre, le chapelet à la main et la dévotion au cœur ; il fit ce pèle-
 « rinage, qui est de plus d'une grande lieue, à pied, et avec de mer-
 « veilleux sentiments de piété et de confiance envers la Reine du Ciel
 « et la Protectrice de la France (1). » L'occupation de l'île de Ré, prise sur les protestants, avait été la réponse de Marie aux ferventes supplications de Louis XIII. Enfin, depuis le 20 mai 1628, la récitation publique et solennelle du Rosaire avait été organisée, comme en Italie, dans l'église des Pères du faubourg Saint-Germain, sur la demande formelle du roi, d'Anne d'Autriche et de Marie de Médicis (2). Le R^{me} P. Secchi, après lui avoir présenté ses hommages, exhorta vivement

(1) *La Triple Couronne*, traité III, ch. 7.

(2) Voir la Vie du V. P. Carré, au 25 janvier.

le roi à persévérer dans cette confiance envers Marie, reine de la Victoire. Pour rentrer dans ses vues, Richelieu et Louis XIII appelèrent de Paris le P. Louvet, de l'Ordre de Saint-Dominique, un des plus célèbres prédicateurs de l'époque. Avec six ou sept religieux dominicains, il entreprit parmi les soldats du roi une immense mission en l'honneur du Rosaire, semblable à celle que prêchait en ce moment même avec tant de succès le P. Ricci, en Italie. On distribua en cette occasion, parmi les troupes, plus de 15.000 chapelets. Le soir, plusieurs fois par semaine, les protestants, du haut de leurs murailles, pouvaient apercevoir les soldats de l'armée catholique, se consolant des fatigues causées par les travaux du siège en portant en triomphe autour de la ville à la lueur des torches, au chant des cantiques et au bruit cadencé de la récitation des *Ave Maria* du Rosaire, la statue de la Très Sainte Vierge.

Ces prières de toute une nation ne restèrent point sans effet. Bientôt les protestants, après une longue résistance, étaient obligés de déposer les armes. Personne ne mit en doute l'intervention de Notre-Dame du Rosaire en cette circonstance. Pour attester publiquement sa reconnaissance, Louis XIII voulut que les Dominicains fussent les premiers à entrer dans la ville conquise. Le Père Louvet, avec un groupe de religieux de son Ordre, se présenta aux portes de la Rochelle. Ils tenaient élevé au-dessus de leur tête un immense étendard de couleur blanche entouré d'une large bande de couleur bleu. Sur un de ses côtés, l'étendard portait la croix du Seigneur Jésus, et de l'autre l'image de Notre-Dame du Rosaire, autour de laquelle on lisait comme devise les paroles de la liturgie : « *Gaude Maria Virgo, cunctas* » « *hæreses sola interemisti in universo mundo* : Réjouissez-vous, ô » « Marie, vous seule avez vaincu dans le monde entier toutes les hérésies. » La Sorbonne rendit un décret par lequel elle déclarait la Reine du Rosaire protectrice du royaume de France, et sa libératrice des embûches de l'hérésie protestante. Louis XIII décida que la chapelle, que les Augustins voulaient élever à Paris, porterait le titre commémoratif de Notre-Dame des Victoires, sanctuaire resté depuis le grand centre attractif de Marie dans la capitale. Il releva également de ses ruines le couvent des Dominicains de la Rochelle à moitié détruit par les protestants, et en fit par ses largesses un des plus beaux monastères de notre Ordre en France. Quelques années plus tard naissait le Dauphin qui devait porter le nom glorieux de Louis XIV. La reine Anne d'Autriche tenait pour assuré que la naissance de son

filis, après tant de prières, était due à la Reine du Rosaire. Elle n'eut pas de peine à le persuader au roi. Ce dernier, en signe de gratitude, voulut que le jeune prince fût mis sous la protection de Marie dans la confrérie du Rosaire. La cérémonie en fut faite en présence de toute la cour, deux mois après la naissance du Dauphin, le 6 novembre 1638, par le Prieur du couvent des Dominicains au faubourg Saint-Germain.

En 1629, aux fêtes de la Pentecôte, les religieux de tout l'Ordre étaient réunis à Rome en Chapitre général pour donner un successeur au R^m P. Secchi. Parmi eux avait pris rang le P. Timothée. Le nouveau Maître général, le P. Nicolas Ridolfi, témoigna dès les débuts de son gouvernement un dévouement tout particulier pour l'œuvre du V. Père. Il fit voter par les membres du Chapitre plusieurs règlements importants en vue de la propagation du Rosaire parmi les fidèles. « Nous ordonnons, disaient les Actes du Chapitre, à tous les Prieurs conventuels et d'une manière générale aux supérieurs de toutes nos maisons, sous peine d'être relevés de leurs fonctions, de veiller avec un soin tout particulier à la récitation publique du Rosaire, trois fois par semaine, dans toutes nos églises. A cette récitation devront prendre part les fidèles des deux sexes, conformément à la méthode récemment adoptée dans la Province romaine. »

Les Pères du Chapitre terminaient toute une série de mesures concernant la dévotion du Rosaire par ces paroles : « Nous chargeons le Père Maître Frère Timothée Ricci de recueillir et de faire imprimer les lois, règlements, privilèges et faveurs concernant les confréries du T. S. Rosaire. »

Les événements ne permirent pas au P. Ricci de mettre à exécution cette commission qui lui avait été confiée sur sa propre demande. Mais s'il n'eut pas le temps de recueillir les monuments écrits du Rosaire, le P. Timothée avait reçu du Ciel une mission plus fructueuse pour le plein développement de la belle dévotion dominicaine qui lui tenait si fort à cœur. Au moment même où les Pères du Chapitre quittaient Rome, la peste en France et en Italie exerçait partout d'effroyables ravages. Accablées sous le fléau, les populations présentaient partout un spectacle lamentable.

Par contre, rien de beau comme le témoignage de la foi des peuples en ces circonstances. Les villes et les bourgades qui venaient d'être évangélisées par le P. Timothée avec tant de succès, se jettent de toute part avec confiance dans les bras de Notre-Dame du Rosaire.

Les prières publiques adressées à Marie obtiennent d'innombrables miracles. La peste devient pour l'Italie une occasion de manifester sa piété envers la Reine du ciel et pour Notre-Dame du Rosaire un nouveau motif de faire éclater aux yeux de tous la puissance de son intervention. C'est ce que prouvent les nombreux prodiges insérés par le R^{me} P. Ridolfi dans une Lettre à tout l'Ordre, en date du 2 février 1631 (1). Dans cette Lettre encyclique écrite de Bologne, le R^{me} Père, après avoir raconté les miracles dont lui-même avait été témoin dans cette ville, continuait par ceux que l'intercession de Notre-Dame du Rosaire obtenait tous les jours aux fidèles à Florence, à Milan, à Naples, à Pavie.

Ce fut vers l'année 1629, au moment où la peste commençait à sévir violemment dans toutes les villes d'Italie, que le P. Timothée, résidant alors à Bologne, établit la pieuse association du Rosaire Perpétuel. Le nombre des morts allait croissant ; la charité du V. Père s'émut à la pensée de tant de malheureux qui, à chaque heure du jour et de la nuit, paraissaient devant Dieu pour y subir leur jugement sans s'y être préparés. Par un aveuglement inconcevable beaucoup parmi les hommes de cette époque prétendaient que, pour échapper aux atteintes de la peste, le meilleur moyen était de s'adonner aux divertissements, au plaisir, et de donner libre carrière aux passions les plus honteuses. Les distractions mondaines étaient, disaient-ils, nécessaires pour chasser la pensée du fléau, et moins l'esprit était frappé de la pensée de la mort, moins l'on avait à craindre ses coups. Ce vent de folie avait déjà soufflé sur la société italienne au temps de sainte Catherine de Sienne, lorsque la Sainte reprochait aux Siennois d'avoir offensé Dieu davantage, pendant que la peste était venue visiter leur cité. Durant les épidémies du choléra qui ont ravagé en ce siècle tant de villes d'Europe, Satan, le grand séducteur des pauvres mortels, n'était-il pas arrivé à remettre en honneur ces théories insensées ? Et combien, parmi les maîtres de l'opinion, qui en ces derniers temps, n'ont rien trouvé de mieux pour prémunir l'homme contre la mort, que de multiplier les théâtres et les lieux de plaisir !

Le zèle apostolique du P. Timothée se souleva contre ce débordement de la folie humaine, cherchant dans l'ivresse des sens un remède à l'excès des maux. Avec le concours des âmes restées

(1) Voir au 25 mai, pp. 664 et suiv.

fidèles à Dieu, il entreprit d'opposer à ce scandale le contrepoids de la prière du saint Rosaire, récitée d'une manière permanente au nom de la ville entière. Comme les réunions étaient alors défendues, pour ne pas multiplier les foyers de contagion, les dévots de Marie se partagèrent isolément toutes les heures du jour et de la nuit. Ils formèrent bientôt comme une immense armée où chaque soldat, sentinelle vigilante, combattait séparément contre les démons pour le salut de tous. Le P. Timothée demandait à ceux qui entraient dans cette sainte milice de diviser l'heure de garde en trois parties, l'une pour les agonisants qui, pendant cette même heure, rendaient le dernier soupir; la seconde pour les pécheurs qui, par leurs débordements, attiraient sur la ville les colères de Dieu, et la troisième pour les âmes expiant au Purgatoire les scandales dont, la veille encore, pendant les derniers jours de leur vie, elles se rendaient coupables. La communion des Saints et leur association dans la prière, la crainte des vengeances divines excitées par les crimes des hommes, le désir de la conversion des pécheurs, la victoire à obtenir dans les derniers combats contre Satan, à un moment où se décide le sort de chacun de nous pour toute l'éternité, telle est la série des pensées qui ont donné naissance aux pieux exercices du Rosaire Perpétuel.

Cette dévotion, devenue depuis si célèbre, se répandit en peu de temps dans le monde entier, avec une rapidité que peu de dévotions dans l'Eglise ont surpassée. Cette armée des militants du Rosaire avait un mode de recrutement quelque peu différent de celui adopté en France, en ces dernières années. A la porte de chacun de nos couvents le Frère gardien tenait à la disposition du public la *Bussola dell'ora perpetua del Rosario*. La *Bussola* ou cassette en bois renfermait 8760 billets correspondant à toutes les heures de l'année. Sur chaque billet était inscrit le jour et l'heure. Au verso on lisait la série des mystères du Rosaire avec quelques considérations pieuses sur les trois intentions mentionnées plus haut. Quelqu'un se présentait-il pour faire partie de la sainte milice, on lui offrait la *Bussola*. Il tirait au sort un des billets, et recevait de la main du Seigneur l'heure du jour ou de la nuit que le Maître lui avait préparée. Par ce moyen, toutes les heures étaient occupées. On demandait seulement aux personnes ne pouvant accepter l'heure qui leur était échue de rapporter leur billet. Le billet ainsi renvoyé était remis dans la *Bussola*, et le P. Timothée ne commençait une nouvelle série des heures de l'année que lorsque la première avait été complètement épuisée. En peu de temps la

Bussola fut renouvelée seize fois à Bologne. Ce qui portait à près de 140.000 les soldats de cette grande armée de la prière permanente.

Cette organisation si simple et la beauté d'une dévotion si empreinte de la plus excellente charité lui obtinrent, dès ses débuts, un merveilleux succès. Le Pape Urbain VIII, qui avait eu l'occasion en plusieurs circonstances d'apprécier le zèle du P. Timothée voulut donner l'exemple. Il se fit apporter au Vatican la *Bussola* que nos Pères de la Minerve avaient placée à la porte de leur couvent à l'imitation des religieux de Bologne. Le Pontife tira au sort son billet. L'heure qui lui échut se trouva être la vingt-troisième (de dix à onze heures du soir) le 22 mai ; et chaque année jusqu'à sa mort il fut fidèle à remplir cette obligation volontaire. Et parce qu'à Rome, plus encore que partout ailleurs, ajoute l'historien auquel nous empruntons ces détails, on imite ce qu'on voit faire en haut lieu : *Regis ad exemplum totus componitur Orbis*, on vit bientôt les cardinaux, les prélats de la cour pontificale et les principaux membres de la noblesse romaine, non moins que les gens du peuple, adhérer à la pieuse association. Pendant la première année qui suivit l'établissement du Rosaire perpétuel à Rome, on distribua dans cette ville 15.000 billets. En moins de deux ans le Rosaire Perpétuel fut fondé dans presque toutes les villes d'Italie. A Modène l'on distribua 5.000 billets, à Reggio et à Plaisance 3.000, à Florence 30.000, à Gênes 40.000, à Naples 12.000, à Milan, où la peste sévissait avec plus de violence, on en distribua jusqu'à 96.000.

Bientôt cette dévotion se répandit en Allemagne, où l'empereur Ferdinand et l'impératrice, avec un grand nombre de personnes de la cour, voulurent tirer au sort leur heure de garde. Un religieux français du couvent d'Aix en Provence, revenant de Rome, introduisit cette sainte coutume à Aix « où il s'est trouvé par la grâce de Dieu tant » de disposition pour la recevoir que dans moins de quatre ou cinq » mois il y a eu jusqu'au nombre de 3.000 personnes de tout âge, sexe » et condition qui l'ont pratiquée, et par l'entreprise des Pères de la » même ville d'Aix, elle a été communiquée aux villes de Marseille, » Arles, Avignon, Carpentras, Cavaillon, Tarascon, Draguignan, Paris » et Troyes, où nous apprenons qu'elle est merveilleusement bien » reçue. L'excellence de cette dévotion est telle que les plus dévots et » les plus amoureux de l'honneur de Dieu et de sa sainte Mère » estiment qu'elle sera universellement embrassée par toutes les villes » de la chrétienté, où les très saints Noms de Jésus et de Marie sont

« en vénération. » Tel est le témoignage que nous empruntons à un habitant de la ville d'Aix dans un opuscule sur la dévotion du Rosaire perpétuel en cette ville, édité quelques années après la mort du P. Ricci. A la cour de France, les deux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche voulurent faire partie de la pieuse association, ainsi que la plupart des dames de leur suite. Plusieurs religieux recommandables par leur vertu et leur zèle se firent dans la capitale du royaume les apôtres du Rosaire perpétuel. Parmi ceux dont la parole, en cette circonstance, fut surtout efficace, il convient de signaler le P. Jean de Sainte-Marie Giffre de Rechac et le Père Provincial de la Province de Paris, le P. Antoine Mallet, prédicateur du roi, jouissant à la cour d'une grande autorité. Le ministre d'Etat, Richelieu, avait voulu honorer de sa présence la cérémonie solennelle de son doctorat en Sorbonne, et lorsque le célèbre cardinal lui demanda quelle était la théologie qui lui plaisait davantage, le nouveau docteur, saisissant le chapelet qui pendait à sa ceinture, répondit sans hésiter : « Monseigneur, la plus belle de toutes les théologies, c'est la théologie des « Mystères du Rosaire. »

En Bretagne, le Rosaire Perpétuel se répandit si bien et si vite que le P. Noël Deslandes, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, mort évêque de Tréguier en 1644, un an seulement après le P. Ricci, se félicitait d'avoir pu établir partout dans son diocèse l'œuvre du célèbre prédicateur de Bologne, dont la réputation était universelle en Europe.

En Belgique, la dévotion du Rosaire Perpétuel n'eut pas un moindre succès. Le Vénérable Père Ambroise Druwé, qui mourut en odeur de sainteté à Bruxelles en 1665, en avait fait son œuvre de prédilection. En moins de quatre ans, il avait distribué plus de 30.000 billets. L'archevêque de Malines, Jacques Boonen, avait été un des premiers à inscrire son nom et à recevoir son heure de garde (1).

En 1644, c'est-à-dire quinze ans seulement après le premier établissement du Rosaire Perpétuel à Bologne, le Chapitre général tenu à Rome cette même année, constatait le merveilleux épanouissement, sur toute la surface du globe, de l'œuvre due à la charité du P. Ricci et lui conférait une nouvelle et solennelle approbation. « Afin de « promouvoir, disaient les Pères du Chapitre, autant qu'il dépend de « nous la dévotion du Rosaire Perpétuel, si riche en fruits de salut

(1) Voir au 9 mai, p. 266.

« et qui a été reçu dans le monde entier avec un empressement
« merveilleux par tous les fidèles, nous prions le R^m Père Général de
« vouloir bien obtenir de Sa Sainteté, un bref solennel qui recom-
« mandera publiquement à toute l'Eglise cette belle dévotion, et qui
« l'enrichira des Indulgences apostoliques. » Ce vœu fut aussitôt
exaucé par le Souverain-Pontife, qui accorda la faveur de l'Indulgence
pléniaire pour l'heure de garde annuelle à tous les membres de la
pieuse association.

Cette institution du P. Timothée Ricci survécut aux causes qui
l'avaient inspirée, et continua, après que le fléau de la peste eut
disparu, à procurer aux agonisants et aux pécheurs un secours
efficace. Le Serviteur de Dieu connaissait trop bien la faiblesse
humaine, pour ne pas prévoir les défaillances d'un certain nombre
de ses associés. Il ne doutait pas que parmi tant de personnes ayant
embrassé cette dévotion, il n'y en eût plusieurs qui, par négligence
ou pour tout autre motif, ne satisferaient pas à leur obligation,
surtout pendant les heures de la nuit. Pour réparer ces pertes, il établit
que tous les premiers dimanches du mois, il y aurait dans l'église de
Saint-Dominique de Bologne, une réunion des associés du Rosaire
Perpétuel pour réciter en commun le Rosaire, et suppléer ainsi aux
heures omises pendant le mois précédent. Il appelait cette assemblée
Il Squadrone, l'Escadron, et la comparait à ces troupes de renfort qui,
dans les grandes batailles, viennent au secours des troupes prêtes
à faiblir et par leur élan décident de la victoire.

Le V. P. Timothée, pendant vingt ans, de 1617 à 1643, travailla sans
relâche à la propagation du Rosaire, dont il a été, on peut le dire,
l'apôtre par excellence. Le P. Dominique de Marinis, italien de
naissance, contemporain du P. Ricci, et qui fut depuis archevêque
d'Avignon, racontait aux religieux dominicains du couvent de cette
ville, qu'il avait vu parfois trente et quarante mille personnes accourir
pour entendre les prédications du P. Ricci. Pendant la dernière année
de sa vie, ce grand Serviteur de Dieu et de Marie fut saisi d'une
hydropisie qui lui rendait tout mouvement impossible; et comme
les religieux qui l'entouraient cherchaient à le distraire de ses douleurs
en lui rappelant les spectacles grandioses de son incomparable
apostolat, il les arrêtait aussitôt, ne permettant jamais qu'on parlât
devant lui des succès de sa prédication et se considérant jusqu'à la
fin comme le serviteur inutile dont parle l'Evangile.

La mort du P. Timothée Ricci fut celle d'un Saint, comme on

pouvait l'augurer d'un apôtre si zélé des gloires de la Très Sainte Vierge. Au milieu des souffrances que lui occasionnait la maladie, il se sentait à chaque instant transporté par les mouvements d'une extraordinaire ferveur. Un jour que son cœur se fondait dans des sentiments d'une merveilleuse tendresse pour Jésus et Marie, il rédigea par écrit un acte où il protestait à Dieu que dût sa Justice l'envoyer en enfer pour ses nombreux péchés, il ne prétendait nullement l'y blasphémer, non plus que la Vierge Marie, ainsi que le font les autres damnés, et qu'il entendait bénir Dieu en tout temps, en tout lieu, même au milieu des horreurs de l'enfer. Il fit signer cet acte par plusieurs religieux qu'il appela comme témoins de sa dernière volonté. Il plaça cet acte sur son cœur, lié par une bande d'étoffe, et demanda à être enseveli avec cette protestation suprême de son amour. C'est dans ces dispositions que se présenta à la mort le vaillant athlète de Jésus-Christ. Ses derniers instants furent remplis d'une paix, d'une joie inénarrables et qui jetaient dans l'admiration tous ceux qui l'approchaient. Celui qui avait tant prié pour les agonisants eut une agonie qui fut un vrai triomphe sur la mort. A ce moment si redoutable pour le commun des hommes, le P. Timothée reçut de Marie l'assurance de son salut. Telle était sa confiance en cette promesse, qu'ayant fait appeler le Prieur du couvent, il lui demanda d'accorder aux religieux après sa mort la récréation accoutumée, bien que d'après les usages de l'Ordre toute conversation soit interdite jusqu'au moment où le corps du défunt est livré à la sépulture. Le P. Timothée était si convaincu que Marie, à l'instant où son âme entrerait dans l'éternité, serait là pour l'accompagner au céleste séjour, qu'il demanda à ses Frères d'éviter en cette circonstance toute démonstration de tristesse. Une telle mort devait couronner une telle vie, et vérifier à la lettre ces paroles de l'Ecriture que l'Eglise applique au culte de Marie : « *Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem a Domino* : Celui qui m'a trouvée, a trouvé la vie et le salut ; *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* : Ceux qui m'auront fait connaître, recevront en récompense la vie éternelle. »

La mort du P. Timothée Ricci eut lieu au couvent de Fiésole, le jour de la fête de la Très Sainte Trinité de l'année 1643. Il avait été pendant le cours de sa vie régent du couvent de Bologne, et Prieur des couvents de Pistoie et de Saint-Marc de Florence. Le 29 juin 1648, on fit la translation de sa dépouille mortelle pour la placer dans

une nouvelle sépulture. Son corps fut trouvé conservé presque en entier sans aucune corruption. Le Chapitre général de l'Ordre tenu à Rome en 1650, fait mention en ces termes du P. Timothée, parmi les religieux morts en odeur de sainteté : « Le V. P. Maître Frère « Timothée Ricci, très célèbre prédicateur, homme puissant en « œuvres et en paroles, avait été destiné par Dieu à restaurer partout « en Italie et dans le monde entier la dévotion du Très Saint Rosaire. « Il s'est montré au milieu de nous comme un nouvel Alain de la « Roche. Le premier, il a introduit l'usage aujourd'hui universel-
« lement adopté dans toutes nos églises de la récitation publique du « Rosaire à deux chœurs par les fidèles des deux sexes. Le premier, « il a établi la dévotion du Rosaire Perpétuel. Après tant de glorieux « travaux entrepris pour le salut des âmes, il s'est endormi très « saintement dans le Seigneur au couvent de Fiésole. »



La vertueuse Sœur JEANNE ROUZET,

*Converse du monastère de Sainte-Catherine de Sienne
au Puy (*)*

(1584-1668)

LA vertueuse Sœur Jeanne Rouzet, dont nous entreprenons d'esquisser les vertus, compte parmi ces âmes, auxquelles le Père éternel s'est plu à donner un royaume, en récompense de leur admirable humilité et de leur détachement des biens de la terre, selon cette parole tombée un jour des lèvres de son Fils adorable : « *Qui se humiliaverit, exaltabitur* : Celui-là sera exalté, qui saura s'humilier sincèrement. » Elle naquit à Tournon, ville du Dauphiné, de parents très riches et qui occupaient le premier rang après le gouverneur. Elle fut élevée conformément à sa condition, sans aucun oubli des devoirs de piété. La jeune fille les pratiqua si bien tout le temps qu'elle resta dans la maison de son père, que, nonobstant les ten-

(*) *Mémoires du Puy.*

dresses dont elle était entourée, elle résolut de se faire religieuse de l'Ordre, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, du Puy, distant de vingt lieues de Tournon, la bonne odeur de ce sanctuaire s'étant répandue par toute la province. C'était l'accomplissement de la prophétie de la V. Catherine Colomb, fondatrice de ce monastère, laquelle avait annoncé que Dieu y attirerait d'excellents sujets de tous les pays, pour y être des piliers de perfection religieuse. Notre vertueuse demoiselle s'en ouvrit à ses parents; pieux comme ils étaient, ceux-ci ne voulurent pas la détourner de sa vocation. Ils la firent conduire eux-mêmes au Puy par une personne de confiance. On lui constitua, d'un commun accord, une dot convenable, et il fut décidé que si on la recevait définitivement, les parents viendraient avec toute la famille, au jour désigné, pour lui voir prendre le saint habit.

La jeune fille ayant donc été introduite dans le monastère, on la mit aussitôt à l'épreuve des observances et des saintes pratiques de la Religion. La postulante s'acquittait de ses devoirs avec tant de ferveur et de grâce, que sa réception allait être conclue, n'eût été qu'on s'avisa qu'elle avait la vue fort courte; ce qui faisait appréhender qu'elle ne la perdît avec le temps par les austérités de la Religion, et qu'ainsi elle ne devînt incapable de réciter l'Office divin. On résolut de la renvoyer prudemment dans sa famille, non sans lui donner toutefois des témoignages de l'estime qu'on faisait de sa personne; car lui proposer de rester pour être Sœur converse, c'est à quoi on n'osait penser, vu la situation de ses parents et sa propre distinction. Mais les religieuses n'avaient pas pénétré le fond de ce cœur, tout embrasé déjà de l'amour de Dieu, et qui ne se mettait en peine que de lui plaire; la postulante déclara d'un ton résolu, qui surprit toutes les Sœurs, que si, nonobstant le défaut de sa vue, elles voulaient la garder comme Sœur converse, elle choisirait plutôt cet état que de s'en retourner au siècle, et s'emploierait de toutes ses forces au service de la maison.

Cette proposition embarrassa d'autant plus les religieuses, que le sujet de son renvoi paraissait juste et raisonnable, et que ses parents, qui l'aimaient tendrement et l'auraient reçue certainement à bras ouverts, allaient peut-être entrer dans une violente colère en apprenant son dessein de vivre dans un couvent en la qualité de simple converse. Elles lui représentèrent donc la difficulté de l'affaire, et comment ce n'était pas peu de chose de s'engager pour toute la vie aux offices laborieux et corporels d'un monastère; mais la postulante estimait à

un si haut prix la faveur demandée que, craignant de ne pas l'obtenir, elle recourait avec une foi naïve au saint Enfant Jésus, serrant étroitement contre son cœur une dévote statuette, qui le représentait; et lui parlant comme si elle eût été animée : « Mon Jésus, lui disait-elle dans l'amertume de son âme, on veut me faire sortir de votre maison, mais je ne veux pas vous quitter. Ne le souffrez pas, s'il vous plaît, mon Sauveur, sinon je vous emporterai avec moi. » Elle passait une partie de la nuit dans ces colloques avec son divin Rédempteur.

Le temps cependant approchait, auquel il fallait avertir ses parents de sa dernière résolution. On les pria de se rendre au Puy : ce que Monsieur son père s'empressa de faire en très honorable compagnie. Mais lorsque sa fille lui eut exposé les difficultés survenues depuis peu, et son désir d'être plutôt Sœur converse, que de sortir du monastère, il en fut extrêmement peiné, et demeura un temps considérable sans pouvoir proférer une parole. Enfin, s'étant remis de son émotion, il donna son consentement et augmenta même de cent écus la dot qu'il avait promise, de peur que sa fille ne fût à charge à la maison. Mais aussitôt le contrat passé, il monta brusquement à cheval, et s'en retourna chez lui, sans que jamais plus il voulût entendre parler de sa fille. Son beau-frère étant venu une fois au Puy avec sa femme, tous deux se rendirent au monastère pour voir notre converse; mais au lieu de saluts affectueux, celle-ci ne reçut de sa sœur que des reproches sanglants pour s'être vouée à l'état de servante, au grand déshonneur de leur famille. L'humble religieuse tâcha de faire comprendre de son mieux que servir Dieu, c'est régner; que la véritable liberté se trouve dans cette incomparable servitude, et que plus on s'humilie, plus on est grand. Le mari de cette dame, gentilhomme très pieux, entra fort bien dans les justes sentiments de sa belle-sœur, et ajouta de son propre mouvement ces quelques mots : « Peut-être Jeanne fera-t-elle encore plus d'honneur à sa famille dans l'humble état de Sœur converse, qu'aucun autre membre de la parenté. » Cette prévision fut très juste, comme le montrera la suite de cette vie.

Et, d'abord en ce qui regarde le détachement de ses parents, Jeanne s'appliquait à la lettre ces paroles du Prophète-Roi : « *Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem assumpsit me* : « Mon père et ma mère m'ont délaissée, mais le Seigneur m'a acceptée pour sa fille. » D'où elle éprouvait une très douce conso-

lation de se voir comme nécessitée à ne reconnaître point d'autre père que celui qui est au ciel. Pour sanctifier sur la terre son nom béni, elle s'adonna si parfaitement aux fonctions de son état, qu'excepté cette douceur et honnêteté, qu'elle avait comme naturelles, rien ne laissait deviner ni ses éminentes qualités ni le rang de sa famille dans le monde. Au contraire, elle se prosternait aux pieds des autres Sœurs converses, s'estimant la plus abjecte et la plus indigne d'entre elles, les prévenant dans le travail, choisissant le plus dur et le plus pénible, mangeant de préférence les restes de leur repas, comme si elle n'eût pas mérité même de manger le pain gagné par son travail.

Jamais elle ne voulut de vêtement neuf, ou en bon état, préférant les habits et les voiles les plus usés et rapiécés. Son lit était formé d'un peu de paille, et sa chambre était la plus obscure, la plus petite, la plus incommode de toutes, si pauvre et si nue, qu'elle n'y gardait qu'un livre et un crucifix. La diversité des saisons ne diminuait en rien son zèle ardent, elle lavait les habits des Sœurs et tout le linge de la communauté, aussi bien durant les plus grandes rigueurs de l'hiver, que dans les plus insupportables chaleurs de l'été. C'eût été la mortifier sensiblement, que de lui témoigner quelque compassion, et de lui refuser par discrétion quelque travail pénible. On la voyait avec étonnement, durant l'hiver, installée au lavoir, les pieds nus dans ses sabots (car jamais elle n'allait autrement chaussée) les mains crevassées, et tout en sang, par suite de la dureté du froid. Si quelque Sœur lui disait alors qu'il y avait à cette intrépidité de l'exagération, elle répondait avec un agréable sourire : « Je n'y trouve » que douceur, et, du reste, il faut bien souffrir quelque chose. »

Ses tuniques et les endroits du monastère où elle prenait la discipline, portaient toujours les marques de son sang. Tous les vendredis, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ, notre Sauveur, elle montait, les pieds nus, à un petit jardin, situé bien haut, près d'un grand rocher, qu'on appelle « le Rocher Corneille », et cela par tous les temps : aussi, lorsqu'il avait neigé, on voyait les traces de ses pieds tout ensanglantés dans la neige. Son exercice, lorsqu'elle était arrivée en ce lieu, était d'y adorer, comme sur un autre Calvaire, une grande croix, que la piété des Sœurs y avait élevée. Les haïres, les cilices, les chaînes de fer et les jeûnes au pain et à l'eau lui étaient ordinaires.

Une autre de ses mortifications consistait à choisir, pour passer

toute la farine du monastère, un endroit écarté du corps de logis principal, fort exposé au vent et au froid. Pendant cette action, elle ne cessait de dire des chapelets et des rosaires avec une admirable dévotion. La faiblesse de sa vue ne lui permettant pas de faire la cuisine, elle servait de toutes ses forces la Sœur qui avait cet office. Elle portait le bois et l'eau, lavait la vaisselle, et faisait plusieurs autres choses, qui marquaient autant l'humilité de son cœur que l'ardeur de sa charité.

Dieu permit que son travail fût plus d'une fois désapprouvé, et même qu'en certaines occasions on la méprisât étrangement, avec des paroles très humiliantes et très âpres, mais elle n'en paraissait nullement troublée, se tenant toujours modeste et recueillie, sans répliquer un seul mot. Comme elle était sincèrement humble, elle éprouvait parfois une si grande jubilation intérieure de ces mépris et confusions, qu'elle ne les aurait pas changés pour toutes les consolations de la terre.

Pendant soixante ans qu'elle vécut en Religion, jamais on ne la vit rompre le silence. Elle le gardait profondément pendant trois jours, pour se préparer aux fêtes de ses dévotions particulières, comme sont les principales de l'année, celles de Notre-Seigneur, de la Très Sainte Vierge, de notre Père saint Dominique, de sainte Catherine de Sienne, et autres. Elle savait trouver sans cesse de nouvelles et ingénieuses pratiques, pour honorer notre Sauveur, soit dans son Enfance, soit dans les autres états de sa vie divine, la Très Sainte Vierge, et quantité d'autres Saints ; le soulagement des âmes du Purgatoire lui était également à cœur. Elle ordonnait à cette fin les seaux d'eau qu'elle tirait, les mesures de farine qu'elle passait, les pièces de vaisselle qu'elle lavait ; pour tout dire en peu de mots, elle faisait chaque exercice avec tant de présence d'esprit de dévotion et d'amour de Dieu, qu'elle comptait jusqu'aux points d'aiguille, pour n'en pas laisser un seul, sans le faire entrer dans l'ordre de sa charité, et le diriger à quelque fin surnaturelle.

Pour vaquer à son travail et à ses dévotions, elle veillait beaucoup, et ne manquait jamais de se lever le matin à quatre heures. Tous les jours elle disait six ou sept couronnes, ou de la Vierge, ou de saint Joseph, ou de sainte Anne, qu'elle-même avait composées. Elle avait encore d'autres exercices particuliers, pour honorer la Très Sainte Mère de Dieu, et sans manquer elle la saluait de mille *Ave Maria* les jours de ses fêtes. Par ce moyen sa conversation était vraiment

céleste, et elle n'en avait presque point avec les créatures. On ne croit pas l'avoir vue dix fois au parloir, pendant les soixante années de sa vie religieuse ; pour ce qui regarde les Sœurs, elle ne leur parlait que dans un cas de nécessité, et en peu de mots. Si, néanmoins, en quelque rencontre elle devait parler de Dieu, elle le faisait avec une facilité et une abondance merveilleuse. Elle savait comme par cœur toutes les Vies des Saints, tant à cause de la tenacité de sa mémoire que des excellentes dispositions de son cœur, qui lui rendaient comme sympathiques les plus éminentes vertus de ces grands serviteurs de Dieu. Elle aurait dit combien il y a de Vies en tous les jours de l'année, et, nom par nom, combien lui avaient donné de patrons ses billets du mois depuis son entrée en Religion. Elle était aussi la Chronique vivante et fidèle des choses qui s'étaient passées dans le monastère, tant sa mémoire était claire et distincte.

Elle tomba dans l'infirmité, que les religieuses avaient redoutée pour elles au début de son noviciat, mais quatre ans seulement avant sa mort, et le quatre-vingtième de son âge. On peut assurer que cet état mit le comble à la perfection de toutes ses vertus, l'ayant souffert avec une patience, une douceur et une résignation angéliques. Elle ne laissait pas de s'occuper au travail selon qu'elle pouvait, d'aller et de venir par le couvent ; dans les premiers temps de cette pénible cécité, il lui arrivait assez souvent de se donner des coups, même assez rudes, contre les murailles ; jamais elle n'en témoigna d'impatience. Elle tomba dans sa dernière maladie par une pure défaillance, qui la tint alitée seulement quelques jours, pendant lesquels, continuant ses dévots entretiens avec Dieu, elle reçut les derniers Sacrements ; et, sortant par une sainte mort des ténèbres de cette Egypte du monde, elle alla jouir de la véritable lumière dans la terre de promesse, l'an 1668.

Après sa mort, son corps resta aussi beau et aussi maniable que celui d'un petit enfant. Il plut encore à Notre-Seigneur de rendre son trépas remarquable par un immense concours de peuple, bien qu'elle eût vécu dans un parfait oubli du monde, de sorte que Dieu parut en être le seul auteur. Il y eut même un si grand empressement, pour avoir quelque parcelle de ses habits, qu'on fut contraint d'en couper, pour contenter la dévotion des fidèles. On distribua encore pour le même sujet tous les grains de son chapelet. Il y en eut qui assurèrent avoir ressenti les effets de son intercession, et un pauvre fou revint à la pleine possession de lui-même, par l'application d'un morceau de

son voile. Mais ce qui fut visible et estimé miraculeux, c'est que, lorsqu'on mit son corps en terre, il sortit de l'un de ses pieds un sang aussi vermeil que celui d'une personne vivante. Le prodige ne signifiait-il pas combien la servante de Dieu avait été pénétrée des douleurs de la Passion, et la part qu'elle avait eue à ses mérites, surtout par cette pratique si pénitente et si dévote de monter tous les jours de grand matin, les pieds nus, sur le Rocher Corneille, pour y adorer la croix?



LE MÊME JOUR

123. — Le livre des *Abeilles* du B. Thomas de Cantimpré fait mention d'un religieux du couvent de Turin, qui fut honoré d'une merveilleuse apparition, dont les détails méritent d'être conservés à la postérité. C'était dans les premiers temps de l'Ordre, à une époque où nos Pères se signalaient par leur ardente dévotion envers la Mère de Dieu. Le Prieur du couvent de Turin, homme vénérable, ne cessait pour sa part d'y exciter avec grande ferveur chacun de ses religieux. Tous vquaient longtemps ensemble à l'oraison et si pieusement qu'ils arrosaient de leurs larmes l'autel de Marie, devant lequel ils aimaient à venir se prosterner. Or, l'un d'eux, plus dévot que les autres, persévérerait souvent dans ce saint exercice après que ses compagnons s'étaient retirés dans leurs cellules pour prendre un peu de repos ou se livrer à l'étude. Une nuit, tandis qu'il se laissait aller aux attraites de sa dévotion, il aperçut tout à coup sur l'autel une éclatante lumière, et au milieu de ces rayons la Très Sainte Vierge tenant dans ses bras son divin Fils. Au-dessus brillaient sept globes lumineux en forme d'étoiles. Les traits de Jésus et de Marie étaient empreints d'une si ravissante beauté que ce bienheureux religieux entra dans une sorte d'extase. Mais bientôt son humilité s'alarma d'une si singulière faveur : craignant quelque piège du démon, il se mit à dire fort respectueusement et avec beaucoup de larmes : « O très glorieuse Mère de Dieu, « Notre-Dame, je ne mérite pas de jouir tout seul de la vue de votre « présence, c'est pourquoi je vous supplie humblement, si vous êtes Mère de « mon Sauveur, comme je le crois, qu'il vous plaise d'apparaître aussi à « notre Père et à ses fils qui sont vos fidèles serviteurs et les fervents zélateurs de votre gloire. »

La Mère de miséricorde accueillit cette demande. Aussitôt le Père vient avertir le Prieur de ce qui se passait, et tous les Frères s'empressent d'ac-

courir à l'église où ils ont la consolation de jouir de leurs yeux de la merveilleuse apparition. Après l'avoir longtemps contemplée, ils insistent avec larmes auprès de la Reine des Anges pour qu'Elle daigne encore renouveler son apparition, la priant de le faire jusqu'à trois fois en l'honneur de la Sainte Trinité et trois fois la vision se renouvelle sous leurs yeux.

Thomas de Cantimpré, en racontant ce fait, remarque qu'il eut lieu aux débuts de l'Ordre et il se plaît à voir dans cette insigne faveur une nouvelle preuve de l'amour de Marie pour la famille naissante des Frères-Prêcheurs. — (Thomas de Cantimpré, *Bonum univ.*, de *Apibus*, II, ch. 29.)

13.. — A Metz, décédèrent en opinion de sainteté les VV. PP. HENRI D'AUBEMONT, JACQUES GILBERT, VIARD DE BAR et ALEXANDRE DE CŒUR-FERRI, recommandables par leur doctrine, leur prédication et leurs vertus religieuses. Encore jeune, le P. Jacques Gilbert fut envoyé à l'*Etude générale* de Toulouse d'où il passa ensuite à celle de Bologne. De retour dans sa patrie il employa au service de Dieu les beaux talents que le ciel lui avait départis. Le P. Alexandre fut nommé Prieur de Metz en 1320. Son éloge ressort de cette humble épitaphe gravée sur sa tombe :

*Rectus iste fuit, præbens exempla bonorum,
Vera suadebat, cælica verba docens.*

(*Mémoires de Metz.*)

1328 — A Rieux, en Gascogne, mourut le V. Prélat ARNAUD FRADET, profès du couvent de Bordeaux, dont la mémoire sera toujours en singulière bénédiction dans l'Ordre, tant pour ses rares vertus que pour l'affection filiale, qu'il témoigna toute sa vie pour sa famille religieuse. Le Chapitre provincial de Narbonne (1296) l'assigna au couvent d'Agen, en qualité de lecteur de théologie. Plus tard, le Pape Clément V, qui avait pu personnellement apprécier son mérite, le prit pour pénitencier, et en 1309, à la date du 4 juillet, il lui envoyait d'Avignon ses lettres de promotion à l'évêché de Consérans, l'un des trois sièges offerts jadis à notre P. S. Dominique. Moins heureux que le B. Patriarche, le V. P. Arnaud ne put se soustraire à cet honneur et dut accepter le fardeau qui lui était imposé par l'autorité suprême.

En vertu d'un acte, confirmé par le Pape Jean XXII, le saint évêque préleva sur ses revenus une rente fixe pour l'entretien de douze chanoines. En même temps, il dotait la ville de Rieux d'un couvent de Frères-Prêcheurs et d'une magnifique église, gage impérissable de son affectueux dévouement. Mais pendant qu'il s'employait à bâtir à Dieu une maison sur la terre, il s'en édifiait une plus belle dans le ciel, dans laquelle il entra heureusement le 31 mai, vigile de l'Ascension 1328. Toute la Province ressentit aussi vive-

ment sa mort que si elle avait perdu son Père. C'est pourquoi, pour reconnaître les grands biens qu'elle en avait reçus, le Provincial et les Définites du Chapitre tenu à Toulouse la même année, signifièrent à tous les religieux que chaque prêtre serait obligé de dire tous les ans sept messes, les clercs sept fois les sept Psaumes pénitentiaux, les Frères convers mille *Pater* et *Ave Maria* pour le Vénérable Père en Jésus-Christ, l'illustre seigneur Arnaud Fradet, évêque de Consérans, et cela à perpétuité. En outre, il fut réglé que l'on ferait écrire en beaux caractères sur la marge des missels le nom du prélat défunt; et le Chapitre de Limoges (1334) décida que la date de son anniversaire serait fixée dans la Province au 31 mai et son nom inséré à la suite du Martyrologe.

Des recommandations si expresses et si onéreuses marquent assurément que les aumônes du saint évêque durent être considérables. Nous savons en effet que, non content de faire les plus grandes largesses à sa Province, le charitable Père voulut encore laisser à chacun des religieux une aumône personnelle. De plus, il assigna sur les biens qu'il abandonnait aux Sœurs de Prouille une rente pour la tenue des Chapitres provinciaux, qui se célébraient alors tous les ans. Ce dernier détail nous est fourni par un acte du Chapitre d'Auvillars (1335).

L'église conventuelle de Rieux reçut la dépouille mortelle du Vénérable Prélat. L'inscription gravée sur sa tombe relève qu'il composa un Commentaire abrégé de la Genèse — (*Mémoires de Bordeaux.*)

138. — Mémoire du célèbre Père GUILLAUME CHEVALIER, ou *Militis*, célèbre docteur de la faculté de Paris. Appelé à remplir la charge d'inquisiteur à Carcassonne, il donna tant de preuves de sa haute capacité que le Pape Urbain V le choisit pour confesseur et le nomma Patriarche de Jérusalem (1369). L'année même de sa promotion il fit son possible, à la sollicitation de sainte Catherine de Sienne, pour engager le Saint-Père à rester à Rome sans plus songer à retourner à Avignon. S'il ne gagna pas sa cause, il eut du moins la consolation d'assister le Souverain-Pontife à ses derniers moments. Il entra lui-même dans la voie de toute chair vers l'an 1380. — (Fontana, *Theatrum*, 47; *Monumenta*, ann. 1370, etc.)

1503 — Aux Indes orientales, le V. P. RODÉRIC HONEM, l'un des premiers missionnaires qui passèrent dans ces vastes contrées. C'était, au dire du P. Mafféi, Jésuite, dans son *Histoire des Indes*, une âme de feu, toute dévorée du zèle de la gloire de Dieu et du salut des pécheurs. Il avait fixé sa résidence dans la ville de Colombo, et sa parole apostolique produisit en peu de temps des fruits considérables. Il florissait l'an 1503. — (Maffée, liv. II.)

1516 — Mémoire du B. FRANÇOIS DE CÉNATE, originaire de

cette petite localité, au territoire de Bergame. Le vif attrait qu'il ressentit de bonne heure pour la perfection le poussa à s'enfoncer dans un bois où il mena une vie toute angélique. Mais, après quelque temps de cette vie solitaire, la difficulté de s'approcher fréquemment des sacrements le fit sortir de sa retraite. Il vint donc s'établir à Bergame, dans le voisinage du couvent de nos Pères, auxquels il demanda l'habit du Tiers-Ordre. Chaque nuit il se levait comme eux à Matines, pratiquait exactement leurs jeûnes et distribuait aux pauvres le salaire que lui procurait le travail de ses mains. Il mourut de la mort des justes, l'an 1516, et fut enseveli dans l'église de Saint-Etienne. Lorsque Sforza Pallavicini détruisit, en 1561, le couvent et l'église, sous prétexte que, situés en dehors des murs de la ville, ces bâtiments pouvaient devenir un danger en cas de siège, le corps du saint homme fut transféré à l'église des Sœurs dominicaines de Sainte-Marthe. Dans ce nouveau sanctuaire Dieu continua de glorifier son serviteur, et parmi les miracles dus à l'intercession du Bienheureux François de Cénate on cite la guérison d'un médecin de Bergame, nommé Jean-Paul Basile, qui était cruellement tourmenté des douleurs de la pierre. — (*Diario*, III, 348).

1660 — A Toulouse, mourut en prédestiné l'angélique Frère JEAN DRUILLET, doué d'une rare innocence et d'une singulière modestie. Il avait constamment résisté aux persuasions de l'un de ses oncles, riche bénéficiaire, qui s'engageait à lui résigner ses revenus, à la condition qu'il resterait dans le monde. Ce digne jeune homme, préférant l'état religieux à tous les avantages temporels, s'enrôla courageusement sous l'étendard de la croix. Pendant qu'il poursuivait avec entrain le cours de ses études théologiques et se distinguait de ses compagnons par une vaillante fidélité à garder les observances très étroites du noviciat, un mal incurable le saisit et le conduisit rapidement aux portes du tombeau. On put voir à la douceur et à la patience qu'il pratiqua dans cette extrémité, combien il était avancé dans la science des saints. La plus belle preuve qu'il en donna fut le sacrifice de sa vie, accepté joyeusement pour l'amour de Dieu, dans la fleur de son âge, l'an 1660. — (*Ex visu et ex Epistola Encyclica.*)

1615 — Au couvent de Tépátlan, de la Province de Saint-Vincent de Guatemala, mourut saintement le V. P. ALPHONSE DE VAYLLO, profès du couvent de Saint-Dominique de Murcie. Il partit pour les Indes en 1553, sous la conduite du V. Barthélemy de Las Casas, et arriva le jour de Pâques de la même année dans la Province de Vérápaz. Le P. Alphonse fut assigné au couvent de Coban où il trouva comme Prieur le P. Dominique de Vico, depuis glorieux martyr de Jésus-Christ. Bientôt notre jeune missionnaire fut envoyé chez les Indiens d'Acala. C'était un poste difficile, et plus d'un apôtre y avait payé de sa vie son dévouement à ces peuplades sauvages. De

fait, le V. Père fut victime, lui aussi, de la cruauté de ces Indiens qui réussirent à l'empoisonner. Dieu, qui le réservait à d'autres travaux, le rappela des portes de la mort. Déjà il avait reçu les derniers sacrements et ne s'attendait plus qu'à mourir quand un mieux subit le tira du danger.

Il remplissait la charge de Prieur à Téglantepec, lorsque la Province du Mexique fut partagée en deux Provinces. Le V. Père revint alors en Andalousie. Placé, dès son retour, à la tête de la communauté d'Orani, il se rendit en cette qualité auprès du roi pour négocier les affaires d'Amérique. La division projetée fut approuvée au grand Conseil des Indes, et reçut également la sanction du Saint-Siège, ainsi que l'érection de la Province d'Oaxaca. Restait à pourvoir ce nouveau poste d'un Provincial. Le P. Alphonse de Vayllo se trouvait tout naturellement désigné au choix des supérieurs. Il fut donc nommé Provincial, le 29 septembre 1593, et partit l'année suivante. A l'expiration de sa charge, il fixa sa résidence dans cette région, où il vécut comme un saint et mourut plein de jours et de mérites à l'âge de cent douze ans, le 31 mai 1615.

Le désir de voir sa Province conserver toujours l'esprit de ferveur de ses premiers fondateurs, lui inspira d'écrire la vie des principaux religieux, qu'il avait connus. — (Remezal, *Hist. de la Provincia de Chiapa y Guatemala*; Echard, II, 395.)

15.. — Au monastère du St-Esprit de Bénavarre, en Espagne, la V. Sœur CATHERINE DES ANGES, modèle de ferveur d'esprit et d'oraison. Jour et nuit, elle se tenait au pied des autels, notamment depuis Matines jusqu'au lever du jour, employant tout ce temps à pleurer ses péchés et ceux du prochain. Comme l'austère S. Jérôme, elle se frappait la poitrine avec un gros caillou, et pour mieux observer le silence, elle gardait ordinairement une petite pierre dans sa bouche. Mais son angélique ferveur éclatait surtout à la sainte Table. Le jour de sa communion, elle s'abstenait de toute nourriture, pour jouir plus à l'aise des caresses de l'Hôte divin. Il en était de même les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, qu'elle passait à jeun sans qu'il fût possible de l'arracher de l'autel, paré de fleurs, où était renfermé son Bien-aimé.

Par sa longue persévérance dans ces saintes pratiques, Sœur Catherine s'assura les glorieuses récompenses du Ciel. — (Lopez, 3^e part., I, ch. 79.)

1646 — A Séville, au monastère de Sainte-Marie de la Passion, mourut la V. M. MARIE DE LA NATIVITÉ, religieuse d'une rare abstinence, qui, même en temps de maladie, ne goûtait ni viande, ni poisson, mais se contentait de quelques restes du repas des Sœurs. La pénitence fut l'un des traits distinctifs de sa vertu. Un très rude cilice enveloppait son corps, et une terrible chaîne de fer lui déchirait les reins. La ferveur de sa charité l'avait

rendue la servante de toutes ses Sœurs, singulièrement des malades. Jamais elle ne manqua d'assister à l'Office, ni le jour ni la nuit, et le peu de sommeil qu'elle s'accordait, elle le prenait sur la dure. Infatigable au travail, la V. Mère s'y livrait avec tant d'entrain que ses mains se couvraient de larges crevasses, mais loin de chercher à les guérir, elle en renouvelait les plaies en les frottant rudement, tant était vive sa passion de souffrir. La vénération, qu'elle portait au Saint Sacrement de l'autel, était si profonde et si respectueuse qu'on ne la vit jamais assise en sa présence : elle se tenait toujours debout, ou à genoux, ou prosternée par terre. Son obéissance était incomparable, et sa pureté virginale toute angélique. Elle éclaira le monastère de la lumière de ses vertus jusqu'à l'âge de soixante-dix ans. Le jour de sa mort, une jeune fille de la maison lui recommanda sa mère qu'on devait appliquer à la question pour lui faire avouer un crime, dont elle était innocente ; elle eut la joie de la voir échapper au supplice contre toute apparence humaine.

On conserve au monastère, comme de pieuses reliques, les objets qui servirent à la vertueuse Mère, et sa tombe est restée, pendant de longues années, le but de pieux pèlerinages pour les habitants de la contrée. — (*Acta. Cap. Valent.*, 1647.)





APPENDICE



I

Lettre du R^{me} P. Jean-Baptiste de Marinis, aux Religieux de Naples, pendant la peste de l'année 1656. ()*

(7 JUILLET 1650.)

In Dei Filio sibi charissimis Patribus et Fratribus Ordinis Prædicatorum Neapoli degentibus, Pater Joannes-Baptista de Marinis Sacræ Theologiæ Professor ejusdemque Ordinis humilis Magister generalis et servus, salutem et perfectam charitatem.

Quid dicam vobis, Filioli mei, tot heu! inter pericula, mala, mortes, cada-vera positis? Compatiamur angustiis vestris? Gratulemur constantiæ vestræ? Hortemur vos ad patientiam? invitemus ad charitatem, qua nemo majorem habere potest? Urgeamus vos ad Confessorum palmas? ad Sanctorum coronas? Fluctuat animus, spemque metumque inter dubius contrariisque naturæ et gratiæ motibus agitatus plangere potius suadet, quam loqui. « *Defecerunt præ lacrymis oculi mei, conturbata sunt in me viscera mea, effusum est in terra jecur meum super contritione* (1) » tam potentis, tam inclitæ, tam religiosæ civitatis vestræ, super clade populi christiani, super funeribus filiorum meorum; publica an privata magis in vobis lugeam mala nescius, mea et Ordinis mei omnia ratus, quia summa. Totus hactenus vestris jacui in miseriis, dum tristis ante oculos obversatur quotidie calamitatis vestræ facies, dum deserta audimus templa clausaque, squallidas vias, viduas populi plateas, plena cadaveribus omnia; dum jacent in terra foris puer et

(*) Voir au 6 mai, page 199.

(1) Thren, 2, 11.

senex, virgines et juvenes cadunt peste fameque consumpti, filii fugiunt a parentibus, matres a filiis; adhæret lingua lactentis palato ejus a siti, parvuli petunt panem, et non est, qui frangat eis, non est ex omnibus charis eorum qui misereatur, et consoletur eos a facie Angeli vastatoris.

Quis mihi det, Filii mei, posse ire ad vos et vobiscum esse? Quis mihi det pro vobis aut saltem vobiscum mori? Quanto animæ mea solatio vestris illiusque populi interesset angustis, vestris coram mederer doloribus, vestra tractarem ulcera, cæteraque totius charitatis omnibus exhiberem officia! Quam libenter impenderer, et superimpenderer ipse pro animabus vestris! Non me ullus a vobis præsentis etiam mortis avelleret horror; non me vel ipsa pestis tabo venenoque centum ulceribus fluens separaret a vobis, quin spiritualibus temporalibusque plane auxiliis recreatos redderem sanitati, aut ad cælos euntes dirigerem, illisque post suprema verba et solatia supremis parentarem obsequiis.

Sed quando, Filioli mei, id non licet per fratres vestros pro sua in nos charitate, publicæque Ordinis saluti et paci, jubet hic nos muneris nostri ratio attendere; hac vos a Nobis saltem solatos volumus Epistola, qua vos ad divinam æquo animo implendam voluntatem, ad passionumstrarum tolerantiam, ad zelandam animarum salutem amplius pro officii nostri conscientia accenderemus. Neque enim parum vobis gratulamur, Patres ac Fratres in Christo suavissimi, quod, etsi non pastores, pastorum tamen constantia, veniente lupo, tantaque imminente ovili dominico strage, cum mercenariis et iis ad quos non pertinet de ovibus nedum non fugeritis, verum etiam, tam piæ, tam benevolæ civitatis populo sinceræ charitatis vinculo nexi, malueritis cum ipso mori quam sine ipso vivere, illiusque salutem spirituali vestræ corporali præponentes, ab illo nec in vita nec in morte volueritis separari. Verum an vobis, an illis sic studueritis vobis est probandum, paucis ex pertinaciori secessu vestro privatos inter parietes de vestra in civitatem pietate bene augurantibus. Parum enim facere constat ad charitatis laudem in eadem nave jactari, in eadem stare acie, in eodem esse periculo, quæ fortunæ necessitatis potius sunt quam amoris; si, aliis contra ventos, hostes, ingruentiaque mala certantibus, alii in carina, aut in castris ad sarcinas delitescant; nisi et omnes in eosdem ultro veniant labores, in eadem pericula descendant.

Pro civibus, sociis, amicis simul standum est, quisquis amicus est, communibusque armis, conatibus omnia mala propulsanda. Civem, socium, amicum in periculo deseruisse, non tutasse, civem, socium, amicum occidisse est. Quare quando in publica causa omnis homo miles est, ut præclare Terullianus, in publica et extrema calamitate omnis homo proximus, maxime christianis et religiosis, quorum abundare debet justitia super justitiam paganorum, secularium et pharisæorum. Unde quando idem vos involvit naufragium; quando tot inter versamini civium, amicorum, parentum pericula, eaque summa; quando et spiritualia et temporalia illis, ut plurimum, desunt

solatia (messis enim multa, perpauci operarii); quando vestra quotidie expectant, inclamant auxilia, lugubre illud: « *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei* », semimortuis vocibus ingeminantes, sicque aliquando proh dolor! descendentes in infernum viventes; quando vestra in ea misericordiae opera pro sua in Ordinem nostrum vosque devotione, fiducia, afflicta civitas desiderat ministeria; quando a multis Ordinibus vocationis dignitate et perfectione inferioribus profuse impenduntur, addite, amabo vos, filii mei, addite ad constantiae et pietatis vestrae gloriam, christianae charitatis coronam.

Vestra omnibus probate consilia; vos Deo, proximo vivere, non vobis; vestram Deo custodire fortitudinem, vestram proximo, ubi opus est, devovisse salutem; parum esse vobis fortiter in claustris pati, nisi et foris fortiter agatis; vobis omnibus ratum non expectanda solum, sed in ipsa mortis eundum, insurgendumque pericula, si amicis, parentibus, patriae imminet; animarum cladi transversis animis totoque pectore occurrendum; hanc fortium salutem, hanc vobis cordi gloriam, eam veræ probationem fidei, id consummatae fastigium charitatis.

Ite igitur, ite, Filii mei, et vos in eam Domini vineam, quo vos Dei gloria invitat, proximi salus vocat, debita vos expectat merces. Ite, ite, Filii mei, qua jam coepistis via. Quid enim coepisse juvabit ad bravium, si a stadio recedatis? Ite quo vestri forte jacent amici, parentes vestri, quo forte frater, soror, pater et mater languent, quo vestro ut quovis alio destituti auxilio miserabilem in modum vestri moriuntur. Ite, ite in Sanctorum messem, et a Sanctis nunquam derelictam, semper quaesitam, testibus Gregoriis Pontificibus, Carolis Cardinalibus, Ludovicis Regibus (ut quotquot pestilentia tulere tempora taceam), ne viliorum personarum vilescant apud vos exempla, apud vos, inquam, Sanctorum filios et nepotes.

Segregate e vobis iterum (neque enim optemus omnes simul ea in charitatis pericula tumultuario et turmatim, qua data porta, ruatis, qui vellemus omnes rebus servari secundis, si ita afflictae concederent), segregate, inquam, iterum e vobis aliquos Dei spiritu plenos, zelo aestuantes, moribus sanctos, modestia angelos, prudentes ut serpentes, simplices ut columbae, viribus et animo praestantes, qui huic Dei operi sponte se et voluntarie devoveant, ut ex vobis plurimos sperem, nedum omnes; et in ea Domini praelia ad aegrorum solatium, quo fervet malum, quo jubebitur, quantocius emittite. Ite, ite, charissima pignora, lectae caelo animae, meliora Ordinis nostri decora, charitatis pugiles, milites Christi, super quos felices illae sortes ceciderint. Ite, ite, velites sacri in certam de hoste generis humani victoriam, in opima spolia, in repositas vobis coronas. Omnibusque pii, omnibus intenti, omnibus salutares, omnibus omnia facti, pauperibus, divitibus, pueris senibus, notis, ignotis spiritualia et temporalia, quaecumque licebit, auxilia vosque ipsos liberaliter in omnes effundite.

Sit vobis una pro gladio, pro scuto charitas. In hac aut cum hac vincendum

vobis rati aut moriendum, nolite facere animas vestras pretiosiores quam vos ipsos, modo consummetis cursum vestrum et ministerium verbi hujus, ad quod vos elegit Dominus. Qui enim odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam, perdet, qui amat. Diu vixit, Filii mei, qui bene; nec quantum vivamus interest ad salutem, sed quam bene moriamur. O felicem et optabilem mortem inter opera misericordiæ, in complexu charitatis! Absit autem a vobis, ut tantæ, adeo nobilis, adeo amicæ civitatis necessitati pusillanimitate vestra defueritis. Absit tantum ab Ordine malum, cujus ea semper præcipuaque laus fuit se suosque in salutem animarum impendisse, ut inter tot animarum discrimina, publica inter mala inmotus steterit et inutilis.

Absit hoc ab Ordine Sancti Dominici opprobrium, ut in operibus charitatis et misericordiæ nonnullis Ordinibus tanto fuerit inferior, quanto superest dignitate. Absit ea a nobis adeoque infamis ingritudinis labes, ut post to excitatos ea in urbe Ordini nostro conventus, post tot collata illi beneficia post tantam omnium in nos et Sacratissimum Rosarium paternam Ordinis nostri hæreditatem, profusissimæ devotionis pietatem, post assumptos in Patronos et Protectores SS. Dominicum et Thomam nostrum, illorum filii siccis eam oculis decussatisque manibus afflictam modo videant et pereuntem.

Præstitisset sane cum aliis ipsaque Agar fugisse, quam modo morientem videre puerum, quam civitatem spectare pereuntem, et non auxiliari. Absit, ut et vos cum sacerdote et levita, tot per plateas et compita civitatis ira Dei vulneratos, tantam gementium, languentium, morientium turbam, negatis salutaribus remediis, prætereatis. Meliora longe a vobis speramus, Filii mei, prout hortamur, qui scilicet pro certo habeamus fore, ut pii exemplo Samaritani omnium et singulorum, qui occurrent, vulnera vino et oleo ministerii vestri foveatis et alligetis; memoresque Deo fecisse quod uni ex istis minimis, istis operibus Deum promereri vitamque æternam, istis temporibus servatam virtutem vestram, per universas infirmorum casas, sprete et triumphata morte ceu scintillæ in arundineto in opere veloces et efficaces discurratis.

Ignoscite mihi, Filii mei, zelo meo ignoscite, et si patris pietatem non sapit filios ad mortem hortari, emittere ad pericula patris sane prælatique religiosi decet charitatem, quæ Dei sunt, suæ suorumque saluti antepondere. Sic maluit fidelis Abraham unigenitum suum Isaac mortuum quam inobedientem, Machabæorum mater filios suos Deo fideles quam vivos, ego vos sanctos quam sanos. Absit tamen, ut vos in ea mittamus pericula, qui consilium vobis demus, non præceptum; absit tam malum a vobis omen, qui in manibus Dei, in quibus sortes nostræ et cui militatis, vos longe tutiores quam in vestræ providentiæ sinu speremus; qui vestra fortitudine et prudentia totidem superanda quot occurrent mala, pericula confidamus: ut enim charitati et obedientiæ nihil resistit, cum fortis sit ut mors dilectio, vir obediens loquatur victorias, sic solis fere pusillanimis dominatur lues; qui vos denique ceu alteros Josephos ad fratres vestros, ceu Moyses alteros ad

Dei populum in afflictionis Ægypto procurandum, ceu alios Davides ad Domini castra in valle terebinthi et lacrymarum ab infernalis Goliath minis et furore vindicandum, non minori sane vobis in cœlo quam illis in terra fortunæ destinemus. Ita Deus vobis et nostris pro vobis et populo suo benedicat votis; vestrisque orationibus et voluntariis sacrificiis placatus, vobis incolumitatem, populo suo salubritatem et abundantiam, Ordini nostro sanctitatis augmentum, Ecclesiæ suæ pacem et securitatem donet. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Interim pro nobis inter eadem etiam pericula versantibus mutuo orate.

Datum Romæ apud S. Mariam super Minervam die vii julii reparatæ salutis humanæ, anno MDCLVI.

Fr. Joannes-Baptista DE MARINIS, Mag. Ord.

Fr. Jacobus Barelier, Mag., et Socius.

II

Lettre du R^{me} Père Jean-Baptiste de Marinis aux religieux de l'Ordre, les exhortant à entretenir des rapports d'affectueux dévouement avec les Pères de la Compagnie de Jésus. ()*

(25 MARS 1661)

Fr. Joannes Baptista de Marinis, Sacræ Theologiæ Professor, Ordinis Prædicatorum humilis Magister Generalis, et Servus : in Dei Filio sibi dilectis universis ac singulis ejusdem Ordinis Religiosis, Salutem ab Eo, qui fecit utraque unum (1).

Cum templi velo diviso indivisam Crucifixi Jesu tunicam arguta antithesi componens, sanctus Athanasius inde « *Judæorum perenne opprobrium* (2) », hinc Divinitatis Christi prævalidum elicit argumentum : « *Nimirum, ait, velo scisso, tunica Christi ne a carnificibus quidem divisa est* », nempe hoc ipso contestans, « *quod non divisibile, sed indivisibile Verbum est Patris.* » Mira res ! Illud augustissimi templi sacrum ac pretiosum velum, loco tutissimo pendulum, assiduis hinc et inde Levitarum excubiis observatum, inviolabile, intactum, evadere scissuram nequit : « *In duo scissum est,* » et quidem « *a summo usque deorsum* (3) » ; quando interim contextilis illa Christi tunica sub

(*) Voir au 6 mai, page 200.

(1) Ephes., 2. 14.

(2) Serm. de Pass., tom. III.

(3) Marc, 15, 38.

militum pugnaci manu, in loco supplicii, inter avarissimos hostes et acutos mucrones integra manet ac illæsa. In hoc igitur Christum Deum, quem velabat velum, revelavit tunica, facta jam ipsius Divinitatis eximia prædicatrix, ut intelligamus divisionem iis quidem congruere, qui Christum obvelant, indivisionem vero ac unitatem his, qui Christum prædicant ac mundo revelant.

Fratres mei charissimi, quotquot mecum et sub me profitemini hunc Ordinem, qui Christum prædicat crucifixum, discite ab hac indivisa tunica Christi prædicare unitatem, illa, quæ ante mortem Domini sui texerat humanitatem, rexit a morte Deitatem. Qua methodo? Indivisione. Dividuntur, scindantur, rumpantur, qui Christum obvelant, abscondunt, eclipsant : at nos, qui eum prædicamus, retegimus, revelamus, neutiquam dividendi sumus ab iis, qui nobiscum prædicant indivisibile. Verbum Patris, qui sese *omnia ad maiorem Dei gloriam* atque præconium destinare peculiari ac verissimo symbolo profitentur, qui in inconsutili Christi tunica simillimo nobis conflantur apostolicæ vocationis stamine, atque velut Jesu socii dissociari a nobis minime debent. Vultis dicam apertius? Cum inclyta Societate Jesu perseveret nobis jugiter illa indissolubilis unio et contextus, qui Christi impartibilem tunicam decet; sit nobis utrimque anima una et cor unum in Domino, quem æmulo devotionis ardore pariter evangelizamus; hunc nostra prædicet mutua indivisio; scindatur templi judæici velum, at non dissuamur, non laceremur, non diffiliamus unquam, quos in idem apostolicæ prædicationis subtegmen peritissima Spiritus Sancti textrina desuper conglomeravit, substrinxit, concinnavit.

Negat Magnus Gregorius Christum ab eo prædicari, qui in hoc munere cooperarios aut aspernatur aut admittere ac amare recusat (1). Utquid enim Salvator Discipulos ac Prædicatores suos « *misit binos ante faciem suam* (2) », quando præstabat non binos mitti, sed singulos in tanta adhuc operariorum paucitate? Verum combinandi erant, inquit Gregorius, quia « *minus quam inter duos charitas haberi non potest.* » Noluit ergo prædicari Christus nisi ab unitis et indivisis, qui in eodem prædicationis officio nossent amplecti consortium, charitatem mutuam colere, veramque discipulorum Christi tesseram in amica combinatione circumferre. Unde idem Gregorius notabile illud elicit axioma : « *Qui charitatem erga alterum non habet, prædicationis officium suscipere nullatenus debet.* » Dissolve combinationis vinculum et missionis tuæ fidem amisisti, a cooperario dissociaris et Christi Prædicator non putaberis.

Idem clarius ac velut intento digito nobis acclamat Glossa interlin. ad illa verba Matthæi iv : « *Vidit duos Fratres, etc.* »; quod videlicet primos Apostolorum semel iterumque binario numero vocarit Salvator, « *quia uni-*

(1) Hom. 17 in Evang.

(2) Luc, 10, 1.

tatem fraternæ dilectionis probavit, sine qua nullus in ordinem Prædicatorum admittitur ». Advertamus : in Prædicatorum ordine nullus admittitur aut esse censetur, quisquis in apostolica vocatione combinationem dissuit fraternæque dilectionis lacerat unitatem. Ergo aut nullus sit Prædicatorum Ordo, si nullus admittitur, aut cum eo sit fraternæ dilectionis unitas et contextus erga nos, quibus in Christi vocatione combinamur.

Semper ita sentire ac sensuere Patres nostri, et ne qua inter religiosam illam Societatem nostrumque Ordinem hiaret unquam divisio, latis comitaliter gravissimis legibus, cavere studuerunt. Recolite generalis Capituli anno 1596 celebrati Admonitionem 4^{am}, cujus hic est tenor : « Admonemus omnes Fratres Ordinis nostri, pariterque in Domino hortamur, ut fraterno sinceroque affectu prosequi velint Religiosos omnes, cum quibus ad eundem finem tendere debemus; specialiter vero eos, qui inter reliquos non segniter laborant pro fide catholica tuenda, et salute animarum procuranda, Patres scilicet Societatis Jesu, quos plurimum inter cæteros illis commendamus, optantes, ut operibus internæ affectioni et charitati testimonium reddant, eisdem ubi poterunt inserviando; nullo vero pacto, verbo vel facto eos offendendo : talis quidem offensæ (si, quod absit, occurrerit), severam mandamus a Prioribus et Provincialibus vindictam sumi, graviter puniendo offendentes. Quod si non egerint, et R^{mus} Pater Generalis id resciverit, delinquentem puniet, simul atque ipsos a suo officio absolvet. »

Recolite insuper Capituli nostri generalissimi Romæ anno 1644 celebrati Ordinationem 21^{am}, quæ sic se habet : « Ordinamus, ac omnibus Religiosis curæ nostræ subjectis districte præcipimus ut quemadmodum christiana charitate tenemur omnes Dei servos, ac quorumcumque Ordinum Religiosos, potissime Mendicantium (quos aut ecclesiasticæ vitæ cultura aut sanctioris vitæ nobis æquales reddit), omni honore atque amore prosequi, omniaque eis hospitalitatis obsequia præstare, eadem sollicitè in RR. Patres Societatis Jesu benigna cum humanitate impendere conentur. Horum et personas singulas et Societatem totam benignissime et religiosissime colant ac venerentur; et tam intus quam foris, ubi de eorum sancto Instituto, modo vivendi et regimine sermo inciderit, adeo circumspecte ac honorifice semper de eis loquantur, ut tota christiana respublica nostri in eos impensissimi amoris testimonium reddere queat, et ut ipsi ea in nobis charitatis eximiæ officia ac benevolentiae viscera experiantur, quæ viros apostolicos decet : quorum quamvis non una semper sentiendo mens, voluntas tamen et cor unum ac anima una in Domino nunquam ut desit oportet. »

Demum attendite postremi nostri generalis Capituli Romæ anno 1656 habiti Confirmationem 10^{am}, hisce conceptam verbis : « Confirmamus ad extremum apicem ea omnia, quæ de peculiari devotionis affectu religiosissimæ Societati Jesu a nostris ubique exhibendo, tum in generali Capitulo Valentino, admon. 4^a, tum in generalissimo Romano 1644, ordin. 21^a, pie sancteque statuta sunt; ac, Patrum nostrorum vestigiis inhærentes, manda-

mus universim ac sigillatim omnibus nostri Ordinis Fratribus, quod præfata celeberrimam Religionem omni loco et occasione honorifice suscipiant, amice venerentur, palam ac privatim a calumniantium aculeis morsibusque defendant; hospitalitate, confidentia, necessitudine, obsequio colant, nullaque seriæ et intimæ benevolentiae officia prætermittant, ut in mutua dilectionis vicissitudine tum ipsi religiosi Patres tum reliqui cognoscant omnes, quia Christi sumus discipuli. Prævaricatores vero hujus sanctissimæ legis, si qui deinceps fuerint (quod absit), mox ipso facto incurrant ac incurrisse declarentur privationem utriusque vocis, graduum et officiorum, cum perpetua inhabilitate, quam solus Magister Ordinis vel Capitulum generale auferre possit. Provinciales quoque et alii Superiores, quicumque has pœnas transgressoribus infligere dissimularint, a suis officiis absolvantur. »

En, Filii charissimi, quænam semper in Ordine nostro vigerit de strenuis hisce commilitonibus nostris præclara opinio; en quanta sollicitudine caverint perpetuo Patres, ne nostri a viris tam bene de Ecclesia meritis ac porro merentibus unquam ullius præposteræ æmulationis aut simultatis divortio sese rescinderent: hoc enim agnoverunt nulli magis quam inconsutili Christi tunicæ nociturum, nulli minus quam Prædicatorum Ordini quadraturum.

At vulgi, inquires, adagium est: « *Figulus figulum odit.* » Apposite id quidem, sed pro figulis, pro iis, inquam, qui nonnisi terrena versare norunt ac sapere, quorum manus affatim in luto sudant ac sordent, quibus omne in figmento et argilla studium est ac lucrum, at vero si nostra conversatio in cœlis est, ut esse debet, si didicimus levare puras manus sine ira et disceptatione, si nobis uni animarum saluti intentis omne illud censeatur lucrum nostrum, quidquid lucrantur contribules, utique ab illo adagio eximere nos debet ipsa ministerii nostri puritas ac celsitudo: proinde quantum a figulina vilitate distat Gusmana proles, quam procul a fingendi arte Ordo Veritatis, tantumdem distemus a livore quo figulus figulum aversatur.

Ergo ad vos convertitur, ad vos revertitur encyclica nostra parænesis, dilectissimi Filii; vobis iterum iterumque tunicæ Christi inviolatam integritatem, vel ex eo quod prædicatrix est Deitatis, enixe commendamus. Illam servarunt indivisam truculenti carnifices; et non servabunt pii Religiosi? Conclamant profani milites: « *Non scindamus eam* »; et a sacris tandem hominibus dilacerabitur? Ipsa, ne divisores admitteret, admisit sortes, velut solo consortio servanda illæsa, solisque consortibus indemnitate suam debitura; et nos pigebit sanctiori consortio eamdem tueri ac tenere indivisam? Absit, eia, absit a nobis nostrisque consortibus omne quod sapit divisionem, absit his contesseratis Ordinibus inordinata scissura, « perenne opprobrium Judæorum, » quos velum scissum ubique confundit. Quin potius hortante mellifluo Doctore, « omnes concurramus pariter in unam tunicam, et ex omnibus constet una, simul omnes simus illa una, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis. »

Id nobis utrinque pergat divinitus præstare indivisa Trinitas, Pater, Filius

et Spiritus Sanctus. Amen. Valet, Filii, quotidie ad aram memores nostri charæque Societatis.

Romæ, in Conventu nostro S. Mariæ super Minervam, die 25 mensis Martii anni 1661.

Signatum : Fr. Joannes-Baptista DE MARINIS.

Magister Ordinis.

III

Lettre circulaire sur la mort du R^{me} Père Jean-Baptiste de Marinis, Général de l'Ordre. ()*

(10 MAI 1669.)

Frater Petrus Maria Passerinus de Sextula, Sacræ Theologiæ Magister, totius Ordinis Prædicatorum Procurator, et Auctoritate Apostolica Vicarius generalis, universis ejusdem Ordinis religiosis utriusque sexus, in Dei Filio sibi dilectis : Salutem, et a Deo Paraclito copiosum in fletu solatium.

Communes vobis propinamus lachrymas, at in mensura, ne contristemini sicut cæteri qui spem non habent. Ah ! Reverendissimus Pater noster F. Joannes-Baptista de Marinis, LVII Magister generalis, post laboriosi regiminis annos prope XIX, vigilantissime decursos, tandem die 6^a. Maii hora circiter 18, sub oculis nostris vita pariter et officio defunctus est, tota nobiscum plangente Roma, cui utpote suæ patriæ, ut erat a primis incunabulis conspicue notus, ita et universim charus fuit atque spectabilis. Hunc usque in septuagesimum secum suæ ætatis annum S. Apostolica Sedes in Dei et S. Matris Ecclesiæ frequenti ministerio satagentem admirata est infatigabilem, præsertim dum in Sacra Indicis Congregatione per quatuor lustra et amplius obibat perarduum Secretarii munus, unde anno 1650, die 4 junii, summo canonicæ electionis voto ac plausu assumptus ad supremum Ordinis ministerium, deinceps totidem annis Sanctæ et Universali Inquisitioni Romanæ dignissimus consultor assedit, ea quidem prudentiæ laude, fideique et zeli experimento continuo, ut ipsemet S. D. N. Clemens divina providentia Papa IX graviter indoluerit præproperæ tanti viri jacturæ, dum audito decumbentis ultimo periculo in hæc mœstissima prorupit verba : « Tanti
« Patris amissio universali Ecclesiæ haud leve detrimentum est ; ipsa Prædi-
« catorum Ordini magnum Parentem adimit ; Nobis vero personam aufert
« in paucis singulariter charam et ex merito prædilectam. »

Moriturus Pater, ad eundem Sanctissimum Pontificem destinarat arcanam

(*) Voir au 6 mai, page 202.

scriptiunculam, qua extremam Benedictionem et Indulgentiarum validissima sibi implorans auxilia, suam orphanam Religionem singulari tutelæ optimi vereque clementis Hierarchæ supplex et sollicitus commendabat, una veniam lachrymose deprecans, sicubi in annoso sui Ordinis regimine per humanam fragilitatem defecisset. Confestim Pontifex misso ad ægrum intimo suo cubiculario, impertivit uberiora quam flagitare licuisset magnæ pietatis solatia, cumque tenerrima benedictione simul eximios grandium Indulgentiarum thesauros in moribundum largiter effudit.

In hoc præcelsæ condolentiæ gravi, ac tristissimo conflictu nos, afflicti Filii, non potuimus justo summi Pastoris mœrori non adjungere nostrum, licet utcumque hunc temperaret, quod videbamus æque ab universis summis, mediis, infimis palam hoc teneritudinis sensu et consensu dulcissimi Patris nostri communi desiderio certatim parentari, nec lamentari nos posse cum Isaia, quod : « Justus pereat, nec sit qui recogitet in corde suo. » Nobis tamen illius viri domestice familiaribus ea ipsa recogitatio quam amorosa tam amara est, velut qui admirabilem ejus integritatem, perpetuum innocentissimæ vitæ candorem, lenissimæ erga omnes charitatis, affabilem mansuetudinem, innatam sinceri animi dulcedinem, et sub tanta curarum mole imperturbabilem cordis mitissimi serenitatem propius atque diutius coram introspexeramus. Et in ipso quidem mortuali suo lectulo, proh ! quales virtutum odores, quæ religionis exempla, quæ patientiæ documenta reliquit filiis desolatis ! nempe ut a quo didiceramus sancte vivere, disceremus et persancte mori. Verus hic S. P. N. Dominici tam æmulus quam successor, usque in finem opere docuit oportere Imperatorem stantem mori. Nam, ut sola obiter tangamus ultima, nuperrime in Hebdomade pœnosa, et subsecutis feriis Paschalibus, miraculo fuit videre illud in effæto corpusculo indefessum devotionis robur, quo illorum dierum operosis in choro et ara Officiis interdiu noctuque adstitit, ille ardor et affectus, quo viribus tam attenuatis postremum lavans in communitate numerosissima pedes singulorum reptabat humi ab uno ad alium inter anghela paris lassitudinis atque amoris suspiria, quo labore aliisque tunc arduis prolixorum ministeriis ei acceleratum fuisse vivendi finem haud ex vano conjicimus : ille denique in detrito senio, in complexione debili, in acerbissimis morbi cruciatibus tenax observantiæ rigor, quo dum a medicis jubebatur laneam tunicellam linea, lectuli duritiem atque pauperiem blandioribus stragulis permutare, constanter abnuît, respondens, ad eorum placita hæc minime pertinere, nolle se immemorem esse regularis, cui fortiter immoriendum sit, obligationis. Hæc sane quot habuere ex nobis admiratores, tot exposcunt fidos ac serios imitatores.

Itaque, calendis Maii, in se responsum mortis jam percipiens, humilitate cernua flagitavit S. Communionis Viaticum, nec moratus virium deliquo protinus vestiri voluit integro Ordinis habitu, ac desuper sacerdotali amictus stola, Fratrumque brachiis sustentatus foras prodiit, ac subito provolutus in genua, ab omni tum illic præsentium, tum longe absentium filiorum cœtu,

cum lachrymis et singultu demissime veniam deprecatus est, si cui fortasse in tam annosa praefectura unquam austerus fuisset aut gravis. Verum in agno mitissimo quæ aut quantula esse potuit austeritas? excusabat tamen anxie per humanæ fragilitatis communes misérias, si quem offenderat, accusabat errorem, condonabat, bene precatus omnibus; sicque cum orantibus orans, et voce qua potuit ad omnia pie respondens, magno fervore spiritus de manu nostra vivificam sumpsit Hostiam.

Postridie secunda noctis hora validius premente vi morbi, Extremam petit Uctionem, alternans cum Choro plangentium Fratrum Psalmos Pœnitentiales, et toti ceremoniæ ultimi huius Sacramenti tranquille se adaptans. Peracto ritu, ut affluebat paternæ commiserationis visceribus, corde saucio indoluit mœrentium filiorum amaris gemitibus, et officiosa horum in se studia mirabili demissione admirans: « Heu! inquit, quis demum ego sum, « ut servi Dei propter me tantarum vigiliarum subeant incommoda? » Rursus circumlato in præsentes mirabili obtutu identidem rogabat, tantas sibi ignosci molestias, protestabatur se indignum, immeritum, inutilem, ac nihilominus tam charis pignoribus plus nimio onerosum. Crebrius admittebat, vocabat singulos ad postremum suavitatis paternæ amplexum, stringebat colla procumbentium, sollicitus pacem suam relinquere universis. Residuum noctis, et quod inde superfuit vivendi spatium insumpsit Letaniis audiendis ac repetendis, ter quater ex formula solemnes iterans Fidei protestationes, illudque frequenter ingeminans: « Jesu bone! Quærens me sedisti lassus, « redemisti crucem passus, tantus, ô tantus labor non sit cassus. » Post commendationem animæ, elato repente brachio, languidoque præmortuorum laborum motu, extremum benedixit mœstis filiis, pene ex veterum Patriarcharum figura ac modo, sursumque arrectis oculis, inter ignitas adspirationes, puram animam efflavit in sinum pientissimi Redemptoris, evocatus indubie ex tot cruciatuum miseranda sartagine ad amœnam societatem civium supernorum, præsertim illorum quibus honorem publicum in militanti Ecclesia tantis laboribus, impendiis, sudoribus procuravit. Exanime defuncti corpusculum ut in Ecclesia nostra secularium accessui patuit, mirum quo sexus utriusque confluxu, quanto promiscuarum lachrymarum defluxu fuerit honoratum, irruens fidelium turba sat arceri non potuit, dum alii manibus imprimebant oscula gemebunda, alii coronas et Rosaria pretioso cadaveri, qua poterant, affricabant, spectaculo sane plus quam doloroso.

Complacuerat interim providæ benignitati sanctissimi D. N. me licet indignum eiusque consilii prorsus ignarum, per Breve speciale sub annulo Piscatoris tempestive ac sine dilatione constituere tantisper omnium vestrum, totiusque Ordinis Vicarium generalem. At si animarum cura suoapte pondere sat formidabilis est, mihi nunc peculiariter illa nonnisi formidabilissima esse potest, ut qui coram oculis meis obversantem habeo tanti Patris sublimem ideam, tantæ virtutis perfectum exemplar, tam arduæ præfecturæ laudatissima, sed et difficillima vestigia. Verumtamen apostolico mandato sine

replica parendum fuit, et parui eadem hora, officii molem invitus ac pavidus admisi, et ex Summi Pastoris imperio, quod primo diserteque jussus eram, scripturas, sigilla, registra defuncti Magistri Ordinis ab ejusdem sociis coram omni religiosorum corona prompte mihi allata suscepi, in communi Ordinis archivio de more asservanda.

Sicque præsentium tenore, ac auctoritate nobis per S. Sedem apostolicam usque ad novi Capitis electionem imposita, vobis universis palam ex officio denunciamus obitum quinquagesimo septimi Magistri Ordinis Reverendissimi quondam Patris nostri F. Joannis-Baptistæ de Marinis, vosque omnes et singulos amodo paterne commonemus, tum debitorum pro ejus anima suffragiorum, tum ut ubique per totum Ordinem, ex more, anniversaria defuncti memoria reliquorum Magistrorum Ordinis mortuali catalogo in Martyrologii nostri tabulis mox adscribatur, obitus sui anno, mense, dieque fideliter ibidem annotato.

Confidimus, vos pro eximia in demortuum Parentem charitate vestrorum suffragiorum filiale subsidium non tantum sollicite acceleraturos, sed spontaneis insuper auctariis ultro conduplicaturos; hoc enim de Ordine, hoc de vobis quoad vixit abunde promeruit vigil ac bonus Pastor, quem a tot annis experti miratique fuimus ex vitæ suæ tenore purissimo, revera in humilitate magnum, in paupertate divitem, in corpore angelum. Sed melius pro nunc ista fusioribus aliquando Ordinis annalibus reservantur.

Cæterum nos sub nova insperati huius officii sarcina gementes, et devotioni ac precibus vestris nos ipsos una cum pristinis sociis ardentem et serio commendantes, largam e cœlo benedictionem S. P. N. Dominici peramanter omnibus apprecamur, in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Amen. In fidem vero his eiusdem officii nostri sigillo præmunitis manu propria subscripsimus. Actum Romæ in Conventu nostro S. Mariæ super Minervam, die 10 maii 1669.

F. PETRUS MARIA PASSERINUS, qui supra.

Locus † Sigilli.

Reg. folio. 1.

F. Jacobus Barelius, *Magister et Socius.*

IV

Lettre du R^{mo} P. Nicolas Ridolfi aux Pères et Frères de la Congrégation de Saint-Louis, en France, sur la perfection religieuse. ()*

(1 JANVIER 1630.)

Singulis Patribus et Fratibus Congregationis nostræ S. Ludovici Galliarum, F. Nicolaus Rodulfus, Ordinis Prædicatorum generalis Magister et servus; salutem, et religiosæ perfectionis zelum.

(*) Voir au 25 mai, page 653.

Etsi frequentioribus litteris, juxta negotiorum in externo regimine Ordinis nostri emergentium diversitatem, singulis Provinciarum et Congregationum superioribus, atque etiam inferioribus, in dies satisfacere nitimur, præcipuas tamen sollicitudinis nostræ partes in eo sitas esse existimamus, ut interiori negotio perfectionis animarum nobis creditarum, per Epistolas in eum finem directas, nostrorum more antecessorum, imo et apostolorum, quantum possumus in Domino consulamus. Certissimum namque est, omnem defectum observantiæ exterioris provenire ex incuria et neglectu interioris; sicut et omnis perfectio exterior ab interiori velut a radice totam vim, meritum, ac perseverantiam mutuatur.

Itaque, Fratres mei, eo mihi in Christo chariores, quo religiosæ perfectionis avidiores, omni studio curaque pervigili satagite, ut, quod monet Apostolus, sæpe renovemini spiritu mentis vestræ, et in omnibus spiritu ambuletis; spiritu, inquam, Ordinis nostri. Quamvis enim commune sit omnibus ad æternam gloriam electis, spiritu Christi Jesu animari, pronuntiante Apostolo: « Qui spiritum Christi non habet, hic non est ejus; » et rursum: « Hi filii Dei sunt, qui spiritu Dei aguntur »; nihilominus unicuique Ordini religioso proprius inest spiritus, secundum finem proprium, inspirante Deo, sibi a suo fundatore præstitutum.

Ordinis autem Prædicatorum spiritus est ardens gloriæ Dei, et salutis animarum promovendæ zelus, per media in nostris expressa Constitutionibus, et Sanctorum ejusdem Ordinis consignata vestigiis. Qui non habet hunc spiritum sancti Patris Dominici, hic non est ejus. Ipse enim cum ferventissimo divini honoris, et salutis animarum pereuntium zelo hunc Ordinem concepit, et parturivit. Hoc eodem zelo animati primi Patres ejusdem Ordinis, tanquam primitias spiritus habentes, vix aliud animo diu noctuque revolvebant, quam quibus mediis ad Dei Optimi Maximi cognitionem, amorem et obsequium populos adducerent, aut revocarent: adeo ut nonnulli vix libenter eo die cibum sumerent, quo aliquibus, vel certe uni, verbum salutis non prædicassent.

Hunc eundem spiritum si serio in visceribus vestris innovari, et moribus exprimi desideratis, quatuor hæc inter cætera ad eum finem consequendum efficaciora media habere commendatissima: videlicet orationis studium, silentii cultum, solitudinis amorem, et intimam cordium unitatem. Cum enim spiritus ille nostri Ordinis sit apostolicus, iisdem omnino mediis, quibus Apostoli, ad eum recipiendum disponendi sumus. Erant autem perseverantes in oratione, in silentio, et spe, reclusi in cœnaculo pariter sive unanimiter, quando linguis igneis desuper illustrati et accensi, prima Ordinis Prædicatorum fundamenta jecerunt.

I. Ab *Oratione perseveranti* inchoandum est; desuper enim venit ille Spiritus, protestante Gentium Prædicatore: « Nos Spiritum hujus mundi non accipimus, sed Spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis. » Libentissime vero Pater cœlestis dabit Spiritum bonum petentibus

se, ut expertus fuerat, qui dicebat : « Os meum aperui, et attraxi Spiritum, « quia mandata tua desiderabam. » Item alius : « Optavi, et datus est mihi « sensus : Invocavi, et venit in me Spiritus sapientiæ. » Sic Beatissimum P. N. Dominicum sibi suisque filiis assiduis orationibus zelum salutis animarum a Deo postulante solitum legimus. Sic et primitivi Patres Ordinis in oratione Dei cum Christo pernoctantes, ardentibus votis ac precibus eundem Spiritum ferventissimæ charitatis ab ipso hauserunt.

Quare quod in communibus pro toto Ordine legibus statutum fuit Parisiis in Capitulo Generali 1611, ut quolibet die bis habeatur oratio mentalis, saltem per semihoram qualibet vice, vel certe semel per integram horam, non oscitanter, aut perfunctorie, sed cum præcipuo studio ac debitis circumstantiis, ita ut subsequatur morum emendatio, et virtutum profectus, ab omnibus inviolabiliter observetur, interjectis sæpius per diem et noctem, orationibus jaculatoriis ad Deum semper ubique præsentissimum, qualem inter cæteras B. Humbertus, V. Magister Generalis Ordinis, hanc optabat esse frequentissimam : « Perfice gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur « vestigia mea. »

Extraordinariis autem meditationibus per octo dies ante quatuor præcipuas solemnitates, videlicet Natalis Domini, Paschatis, Pentecostes, et Sanctissimi P. Dominici (in qua votorum renovatio) ad uberiores fructum ex illis reportandum unanimiter insistite.

Recollectionem vero decem dierum, juxta formam præscriptam in Bulla Pauli V, nostris Constitutionibus recentioris editionis adjuncta, saltem semel in anno de licentia Superiorum ab unoquoque opportuno tempore captandam, utpote ad renovationem et fomentum spiritus apprime necessariam, summo-pere commendamus.

2. Verum quoniam spiritus devotionis in oratione conceptus facile evanescit, nisi diligens adhibeatur ori custodia, sanctissimam *Silentii* legem in nostris Constitutionibus tanto cum rigore præscriptam, et in primordiis nostri Ordinis tanta cum severitate in praxim redactam, tenacius observabitis : ita ut etiam in locis et temporibus non prohibitis nemo loqui præsumat, nisi de licentia speciali, quam tamen, ut monet idem B. Humbertus, facile concedant Superiores, sive ad conferendum de studiis (quæ secundum spiritum nostri Ordinis in maxima post pietatem debent esse commendatione), sive etiam ad animum quandoque relaxandum ; sed nunquam de vanis aut otiosis, et multo minus de absentibus, quæ bona non sunt colloqui permittitur.

Raro et breviter cum secularibus, rarius cum mulieribus, et rarissime cum Monialibus, nec aliter quam secundum Bullas Pontificias sermones misceantur. Nam ut sapienter admonet B. Jacobus : « Si quis putat se esse religiosum non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana « est religio ; » præsertim Religio Prædicatorum, qui in silentio addiscere debent quæ populis enuncient. Unde Joannes Baptista primus legis gratiæ Prædicator, de patre mutuo natus legitur : « Nempe (ait sanctissimus Archi-

« præsul Antonius) silentium est Pater Prædicatorum. » Verbosiores autem cum hominibus, ut plurimum, sunt aridiores in oratione ad Deum, et in concionibus ad proximum minus efficaces. Hinc ab opposito tanta precum et prædicationum Beatissimi P. Dominici fuit efficacia, quia linguæ observantissimus custos non nisi de Deo, pro Deo, vel cum Deo colloquens, vix de aliis rebus sermo illi erat.

3. Insuper et amica silentii *Solitudo* pernecessaria est, ad fovendum, vel augendum Religionis spiritum : quod et idem Joannes Baptista suo comprobavit exemplo, quem ut sagittam electam abscondit Deus in pharetra sua, ut rectas faceret in solitudine semitas Filii sui, et pararet ipsi plebem perfectam. Inter mundanos enim facile imbibitur spiritus mundi, et evanescit spiritus Christi, qui consuevit ducere in solitudinem eos, quibus optat loqui ad cor.

Itaque Religiosus divinæ familiaritatis cupidus, secreta silentii claustra diligat; cellam quasi cælum, ubi cum cœlitibus colloquia misceat, unice amet, nec, nisi urgente charitate et obedientia, foras egrediatur. Sed neque tunc solitudinem mentis deserat, ambulans in spiritu recollectionis coram Deo, in corde suo ruminans illud Psalmistæ : « Domine, deduc me in justitia tua, propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam. » Sic inter hominum turbas interna solitudine perfruetur; sic a Deo protegetur « in abscondito faciei suæ a conturbatione hominum, et a contradictione « linguarum, » sic vita Religiosi vere mundo mortui « abscondita erit cum « Christo in Deo. »

Felix ille, qui exemplo Christi et Apostolorum, ejusmodi vitam absconditam, vere angelicam et divinam, humili conversatione externa velatam, ducere noverit! Hoc enim est « spiritu ambulare, ex fide vivere, et providere « Dominum in conspectu suo semper, ut non commoveatur. »

4. Hac itaque duplici solitudine interiori et exteriori studiosius observata, facile quidem religiosus in seipso et cum Deo manebit unitus. Verumtamen ad obtinendum ac retinendum spiritum religionis, præsertim cœnobiticæ, ulterius exigitur *Intima cordium unio* ad invicem. Sicut enim, inquit B. Humbertus, membra corporis humani divisa, eodem spiritu creato animari nequeunt, ita nec membra mystici corporis, nisi ad invicem unita, Spiritu sancto vivificari possunt. Ideoque discipuli Domini simul[erant unanimiter congregati, quando super eos descendit Spiritus Sanctus, nec ejusdem Spiritus ulli unquam erunt participes; quos non invenerit eadem charitate concordēs.

Porro quanta animi contentione, et in quo gradu perfectionis, ad eam cordium unitatem Christus Dominus suos velit aspirare Discipulos, in ultima vitæ suæ periodo testatissimum reliquit, sic orans : « Pater sancte, serva eos « in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos. Non pro eis « rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me; « ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis

« unum sint, consummati in unum : ut cognoscat mundus quia tu me
 « misisti, et dilexisti eos, sicut dilexisti me. » O verba omni acceptione
 dignissima, et ad imprimendum cordibus fidelium unitatis, ac mutuæ dilec-
 tionis ardentiorum zelum efficacissima ! Exauditus est sine dubio Christus pro
 sua reverentia, et effectum suum sortita est primum illa ipsius oratio,
 quando multitudinis credentium erat cor unum, et anima una in Deo : nec
 quispiam aliquis suum dicebat, sed erant illis omnia communia.

An non illa prima Christianorum societas, ad prototypum Sanctissimæ
 Trinitatis efformata vobis videatur, in qua plures personæ, et una substantia,
 unus intellectus, una voluntas, unus amor, et non obstante personarum
 diversitate omnia communia ? sic omnino in sancta Congregatione plures
 quidem personæ, sed una substantia, per votum paupertatis. Hinc de primis
 illis fidelibus scribitur, quod suas possessiones et substantias vendebant, ut
 fieret una substantia communis omnibus ; unus quoque intellectus, dum per
 integram obedientiam omnes actus interni et externi subjiciuntur iudicio et
 directioni unius superioris ; unus item amor spiritualis, abdicato prorsus
 sensuali per castitatem, cujus beneficio in carne præter carnem Religiosi
 viventes et adhærentes Deo, unus spiritus fiunt cum eo.

Hoc sentite in vobis, Fratres mei charissimi, quod et in Sanctissima
 Trinitate cum perfectissimâ unitate. Divinis moribus ostendite vos esse de
 numero eorum, pro quibus in unum consummandis, tunc Christus orabat
 efficaciter ; et cognoscant omnes quod discipuli ejus estis, quia dilectionem
 habetis ad invicem : hoc enim præceptum ejus est, ut diligatis invicem,
 sicut dilexit vos ; parati etiam animas pro fratribus ponere.

Nemo sit qui aspernetur alios tanquam minus spirituales aut perfectos ;
 id enim spiritum vanitatis potius quam veritatis redolet. Vera siquidem
 justitia habet compassionem, falsa autem dedignationem : et quo quis
 perfectior est, eo humilior de se sentit et sentiri cupit.

Sed neque vicissim tepidiores de novitate vel singularitate vitiosa insimu-
 lent eos, qui spiritu ferventes ad opera virtutum heroica, in strictiori
 Constitutionum observantia, primitivorum Patrum Ordinis exemplo, totis
 viribus anhelant, dummodo sub obedientia omnia fiant ; sola enim propria
 voluntas culpabilem inducit singularitatem.

Non itaque Martha conqueratur de Magdalena ; nec obmurmurent, qui pro
 externis magis quam pro internis aliquando solliciti sunt, si quos studio
 recollectionis aut renovationis spiritus, in novitiatu de licentia Superiorum
 aliquandiu recludi viderint. Sicut enim ad id cogendi non sunt, ita nec facile
 retrahendi, sed potius ad interiora semper essent omnes revocandi ; tanta est
 hominis pronitas extra se divagandi.

Etenim quælibet Religiosorum communitas tria hominum genera complecti
 solet : Aliquos negligentes et remissos, qui continuis veluti calcaribus
 pungendi sunt, ut compungantur, et ad exercitia devotionis excitentur ;
 aliquos ferventiores, qui Spiritu sancto pleni, quæ retro sunt obliviscentes,

toto conatu ad anteriora se extendunt, ad bravium supernæ vocationis, et expressiorem Christi Domini ac Sanctorum ejusdem professionis imitationem jugiter aspirant; alios denique veluti medios, qui plerumque sanctis desideriis, licet ut plurimum inefficacibus, emendationem morum, et sui status perfectionem exoptant, libenterque adminicula sibi ad hoc subministrata arripiunt; sed ea facile etiam pro sua pusillanimitate et inconstantia deserunt, nisi crebris Superiorum adhortationibus, et sociorum exemplis animentur.

In hoc autem maximæ prælatorum prudentia relucere debet, ut omnes sibi subditos, non obstante illa morum et humorum diversitate, in unitatem charitatis, et finem boni communis dirigant ac foveant; et pro varia eorum dispositione, in omni patientia et doctrina cum Deo singulis bene consulere, et ad æmulanda charismata meliora opem ferre non desinant.

Neque enim eadem est mensura spiritus in omnibus, Deo dividente singulis prout vult, aut exigit multiformis sapientia illius. Et sicut una eademque anima diversis ejusdem corporis membris, pro varietate dispositionum varias tribuit functiones, et perfectionis gradus, singula vivificans uniformiter difformiter, in ordine ad bonum totius corporis : Ita divinus ille Spiritus, quo totum corpus Ecclesiæ sanctificatur et regitur, simul unicus et multiplex, diversa ejusdem Ecclesiæ membra sub diversitate functionum, et graduum perfectionis animans, in unitate et pace singula continet, et ordinat in unum finem, scilicet boni communis promotionem et conservationem.

Donet Dominus ut observetis hæc omnia tanquam spiritualis unitatis amatores, et bono Christi odore de fraterna charitate fragrantés, semper solliciti servare ejusmodi unitatem spiritus in vinculo pacis : ut Deus Unus et Trinus vobiscum permaneat, nostrique memores vos benedicat et tueatur in sempiternum. Romæ in Conventu Sanctæ Mariæ supra Minervam, kal. januar. MDCXXX.

F. NICOLAUS, *qui supra, manu propria.*

V

Lettre du R^{me} P. Nicolas Ridolfi à tous les Pères et Frères de l'Ordre, sur la grâce de la vocation religieuse. ()*

(1^{er} JANVIER 1631.)

Filiis gratiæ dilectissimis Fratribus Ordinis Prædicatorum, F. Nicolaus Rodulfus, Sacræ Theologiæ Professor, ejusdem Ordinis Generalis Magister et servus; salutem et gratitudinis Spiritum.

(*) Voir au 25 mai, page 666.

Affectu paterno de vestris in via Dei profectibus assidue solliciti, mediis efficacioribus, veluti novis calcaribus admotis, vos alioqui spontaneos perurgere non desistimus. Et quidem hoc unum videtur ad eum finem validius incitamentum, si, juxta consilium Apostoli, quæ sit vocatio vestra serio attendatis, omnem curam subinferentes, ut digne tali vocatione ambuletis. *Videte ergo vocationem vestram*, Fratres in Christo charissimi, et singulas inæstimabilis hujus beneficii divini circumstantias attentiore animo expendite, nempe.

Quis	vocat?	Deus.
Quomodo	vocat?	Fortiter et suaviter.
Quos	vocat?	Peccatores.
Unde	vocat?	A sæculo nequam.
Quo	vocat?	Ad Religionem sanctam.
Ad quid	vocat?	Ut sancti et immaculati simus.

Verum hæc ut optatum in nobis sortiantur effectum, quotidiana meditatione, in qua divini amoris exardescat ignis, singulatim ponderanda sunt.

1. In primis Deus Opt. Max. ipse est qui vocat nos vocatione sua sancta : « Quos enim prædestinavit, hos et vocavit » per merita Filii sui Salvatoris nostri Jesu Christi : sicut « elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut « essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. Non vos, « inquit, me elegistis, sed ego elegi vos, ut eatis, et fructum afferatis, et « fructus vester maneat. »

Beatissimam quoque Dei Genitricem in specialem vocationis nostræ mediatricem agnoscere debemus : ipsa est collum mystici corporis electorum, quo mediante influxus omnes a Christo capite ad cætera membra deferuntur. Ipsa est aurora cunctis gratissima, per quam a tenebris ignorantiae et culpæ, fit transitus in admirabile lumen fidei, et gratiæ, unde nec primum prædicatorem Evangelicum Præcursoresuum Christus Dominus luce gratiæ decorare voluit, nisi pio ejusdem suæ Matris interventu. Ipsa est, quæ Prædicatorum Ordinem in mundi salutem suis obtinuit a Filio precibus, suis multiplicium gratiarum lactavit uberibus, suis eximiis auxit favoribus. Neve ulli maternæ pietatis erga nos officio deesse videretur, hunc Ordinem recens natum veluti pannis involvit, dum, sicut olim Rebecca suum Jacob prædictum, primogenituræ vestibis valde bonis, et suave fragrantibus, utpote humilitatis, et innocentiae indicibus, nos amiciendos, suoque sub cœlesti pallio tutissime protegendos, singulari dignatione præmonstravit.

Sanctissimum vero Dominicum suis orationibus, et exemplis eidem nostræ vocationi cooperatum fuisse nemo inficiabitur, qui noverit absque concursu patris filios nusquam generari.

Angelos insuper nobis ab utero matris in custodiam atque directionem deputatos, ejusdem vocationis nostræ coadjutores extitisse, ardentissima

eorum erga nos charitas, nostræque salutis promovendæ sollicitudo pervigil abunde probat; ipsis enim mandavit Deus, ut custodiant nos in omnibus viis nostris, in manibus portent nos et mundialibus eripiant offendiculis.

Hi omnes, et si qui sint alii, quorum ministerio, vel opera promotum est hujusmodi vocationis nostræ negotium, ab illo uno primo movente Deo præmoti sunt, ut hæreditatem capiamus salutis. Vere, Fratres amantissimi, « in charitate perpetua dilexit nos Deus; ideoque nos attraxit miserans in « funiculis Adam, in vinculis charitatis, » nimirum sua bonitate gratuita, meritis Christi Filii sui, interventione Virginis Matris, exemplis et orationibus beati Patris Dominici, aliorumve Sanctorum, et Angelorum ministerio, velut ex diversis amoris sui erga nos annulis catenam beneficiorum connexuit; qua nos et si diu, multumque reluctantes, fortiter, et suaviter attraheret, sibi que intime devinciret.

2. Siquidem variis, quos ab æterno præordinavit, modis, unumquemque electorum ad se vocat, et allicit illa creatrix, et gubernatrix omnium Sapientia, quæ attingit a fine prædestinationis usque ad finem glorificationis fortiter, et disponit omnia media suaviter: Jonathas melle, Tobias felle, luto cæcus a nativitate illuminatus est; Angelus pastores, magos autem stella perduxit ad Jesum infantem positum in præsepio; sic per multiplicem viam spargitur lux a Patre luminum super filios hominum, dividente singulis prout vult; et gratia naturam ita sibi accommodante, ut efficacia illius nihil detrahat istius libertati, nec humana libertas quidquam officiat divinæ gratiæ efficacitati.

Quod in seipso expertus innumerabilium Religiosorum Pater Augustinus ingenue confitetur (1), suam obstinationem, cæcitatem, atque infirmitatem, non minus suaviter, quam fortiter divina potentia, sapientia, et bonitate paulatim fuisse superatam. « Sero, inquit, te amavi pulchritudo tam « antiqua, sero te amavi: Mecum eras, et tecum non eram: ea me « tenebant longe a te, quæ si in te non essent, omnino non essent. Vocasti, « clamasti, rupisti surditatem meam tua potentia: coruscasti, splenduisti, « fugasti cæcitatem meam tua sapientia: fragrasti bonitate tua, et duxi « spiritum, atque anhelo tibi; gustavi, et esurio, sitioque: tetigisti, et exarsi « in pacem tuam: cumque inhæsero tibi ex omni me, nusquam mihi erit « labor et dolor, sed viva erit vita mea, tota plena te: Nunc autem, « quoniam, quem tu imple, sublevas eum, qui a tui plenus non sum, oneri « mihi sum. »

Id ipsum plane unicuique nostrum de seipso fateri liceat, si vere a Deo vocatus et attractus fuerit: cumque ad eminentiorem sui status perfectionem jugiter attrahatur, potenter, sapienter, atque ferventer, hoc est totis viribus, tota mente, toto corde Domino vocanti respondeat, et obsequatur.

3. Neque vero quispiam de sua indignitate, aut aggravanti peccatorum

(1) Lib. x, Conf. 27.

pondere diffidentiae causam præ texat : hos enim præ cæteris Dominus invitat, et allicit. « Venite ad me, inquit, omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos : tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris ». Itemque : « Non veni vocare justos, sed peccatores » ; et quidem libentius infirmiores, atque fragiliores. Idcirco enim Angelis peccantibus non pepercit, nec ullum ipsis pœnitentiae locum, vel temporis morulam concessit, quia naturam sortiti nobiliorem, non ex ignorantia, vel infirmitate, sed obstinata præsumptione deliquerunt. « Superbis enim resistit Deus, humilibus autem dat gratiam. Et quomodo miseretur Pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se, quoniam ipse cognovit figmentum nostrum. » Ita ut caro fragilis, quæ inflectit ad culpam, flectat et ad veniam, dum plectitur ad pœnitentiam. Sic divina virtus, et misericordia, magis elucescit in nostra infirmitate, et miseria : sic in nobis excellentia Dei dona securius per humilitatem firmanur, ac perficiuntur. « Videte, ait Apostolus, vocationem vestram, Fratres, quia non multi sapientes ; secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles ; sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes ; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ignobilia mundi et contemptibilia mundi elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt, destrueret ; ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus, et omnibus innotescat, quod infirmum est Dei, fortius esse hominibus, et quod stultum est Dei, sapientius esse hominibus. » Ideoque piscatores idiotas tanquam purgamenta hujus mundi Christus elegit in Apostolos, ad imperatorum regumque colla jugo fidei Christianæ subjicienda, et vanissimos humanæ sapientiæ professores, per stultitiam prædicationis in obsequium Christi captivandos, Philistinorumque acies in mandibula asini debellandas : ut in hujusmodi operibus creatura nil sibi arroget, sed totum soli Deo honorem tribuat, et crux Christi non evacuetur, immo splendidior effulgeat, quo contemptibilia sunt instrumenta, quæ ad suam gloriam, et electorum salutem promovendam assumit.

4. Jam vero, si terminum a quo assumuntur inspiciamus, longe major in nobis exurget divinæ bonitatis admiratio : nempe a sæculo nequam, sicut Abraham de Hur Chaldæorum, Loth de incendio Pentapoleos, Daniele de lacu leonum, Israelitas a tyrannide Pharaonis, ex Ægypto verus Moyses in brachio extento, et manu forti nos eduxit. Et quo depravatiores sunt hujusce nostri sæculi mores, quoque plura passim occurrunt in mundo jam senescente corruptionis, et æternæ damnationis pericula, eo pretiosius à nobis æstimari debet hoc nostræ vocationis beneficium : præsertim si quisque proprium, a quo vocatus est animæ suæ statum reflexa mentis acie diligentius introspeciat ; variis etenim voluptatum, aut vanitatum funiculis circumplexi, ad nutum Cacodæmonis in interitum pertrahebamur, quando placuit ei, qui segregavit nos ex utero, ferrea pravitatis nostræ vincula dirumpere, et aureis votorum nexibus indissolubiliter nos sibi religare.

Hinc Apostolus ferventissimos illos humilitatis, et gratitudinis eliciebat

affectus. « Ego sum, inquit, minimus Apostolorum, qui non sum dignus « vocari Apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei. » Itemque : « Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc « mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum : sed ideo « misericordiam consecutus sum, ut in me primo ostenderet Christus Jesus « omnem patientiam, ad informationem eorum qui credituri sunt illi in vitam « æternam. » Atque universim de omnibus ejusdem beneficii participibus alibi sic ait : « Deus qui dives est in misericordia, propter nimiam charita- « tem suam, qua dilexit nos, cum essemus mortui peccatis, convivificavit « nos in Christo ; ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divi- « tias gratiæ suæ in bonitate super nos in Christo Jesu. »

Hinc et ille Pater Teutonicus ex primis sancti Patris Dominici alumnis, referente venerabili Humberto quinto Generali Magistro ejusdem Ordinis, super his verbis Sapientiæ : « Descendit cum illo in foveam, et in vinculis « non dereliquit illum », profunda meditatione defixus, in tantam suæ miseriæ, et divinæ misericordiæ sublevantis admirationem devenit, ut in extasim raptus, per triduum absque ullo sensuum externorum usu manserit : subinde vero per octo dies in continuo mentis jubilo, et assiduis misericordiæ divinæ laudibus perseveravit.

Prorumpamus et nos, Fratres amantissimi, in has aut similes grati animi voces. « O Domine, quia ego servus tuus sum, ego servus tuus, et filius « ancillæ tuæ ; dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis, et « nomen Domini invocabo : vota mea Domino reddam coram omni populo « ejus, etiam cum propriæ vitæ dispendio, nam pretiosa in conspectu Domini « mors Sanctorum ejus. »

5. His autem devotionis igniculis in altari cordis nostri sollicite fovendis, copiosam lignorum congeriem subministrat termini ad quem vocamur sublimitas : nempe ad Ordinem Prædicatorum, sanctitatis et doctrinæ seminarium, nos adduxit Deus, Ordinem vere apostolicum, virtutes ab uno quoque nostrum vere apostolicas exigentem. Altior enim status eminentiorem postulat perfectionem qualem suspicere et admirari licet, nec minus imitari decet, in præclarissimis illis Heroibus : Patriarcha Dominico, salutis animarum zelo jugiter æstuanti ; Petro Martyre, invictissimo hæresum domitore, Thoma Aquinate, sapientia vere divina totam Ecclesiam illustrante, Vincentio Prædicatore apostolico, Antonino Præsulum gemma, ut Hyacinthos, Raymundos, Ludovicos, et alios complures etiam nostri ævi strenuos in vinea Domini operarios subdiceam, qui usque ad remotissimas Indiarum, et Japoniorum Provincias Evangelium Christi proseminare, suoque sanguine irrigare non desinunt.

Nos igitur in hoc eodem solo pietatis et eruditionis feracissimo complantati, eadem professione, iisdemque legibus adstricti, eosdem quoque fructus juxta genus nostrum proferamus. O nimium felices, si sua bona norint, Beatissimi Patris Dominici filii, quos in hunc spiritualium deliciarum Para-

disum, tot eximiis Sanctis velut arboribus frugiferis consitum, Deus trans tulit, ut fructum suum darent in tempore suo, quos a densissimis Ægypti tenebris in terram lacte et melle manantem, Sanctissimi videlicet Rosarii, et divinissimi Eucharistiæ Sacramenti gratiis irriguam, singulari providentia deduxit. Vocavit enim Deus Abraham dicens : « Tolle filium tuum, quem « diligis Isaac, et vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium, quem monstravero tibi. » Is ille mons, Fratres mei desideratissimi, inter cæteros aliorum Ordinum montes eminens, Ordo Prædicatorum, quem Deus ostendit nobis, in quo prædilectum Isaac, gaudium scilicet cordis nostri vanum et sensuale, jugiter immolemus in holocaustum, sacro divini amoris igne totaliter absumendum : ut subinde cæteros eodem charitatis igne, quem venit Dominus Jesus mittere in terram, et ut ardeat, vehementer concupiscit, incendamus. Tum demum quisque nostrum de sua tam felici sorte in Domino congratulari poterit, et ex abundantia cordis eructare cum Rege Propheta : « Funes ceciderunt mihi in præclaris ; « etenim hæreditas mea præclara est mihi. » Quid præclarius eo vocationis termino, quem olim Bononiæ, referente B. Antonino, Archipræsule Florentino, cuidam adolescenti de sua salute anxio divina misericordia sic in visione delineavit : « Vade, inquit, ad sanctum Nicolaum, ubi habitant Fratres « Prædicatorum ; ibique invenies stabulum pœnitentiæ, præsepe continentiæ, « pabulum sanæ doctrinæ, bovem discretionis cum asino simplicitatis, « Joseph proficientem, Mariam illuminantem, et Jesum te salvantem. »

6. Is itaque finis excellentissimus, hæc media potissima nostræ vocationis, nimirum, ut operibus pœnitentiæ, et verbi divini pabulo insistentes, primum propriæ, deinde aliorum saluti cum Christo efficaciter consulamus : Mandati hujus apostolici nunquam immemores : « Attende tibi, et doctrinæ ; « sic enim te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. Qui vero sibi « nequam est, cui bonus erit ? » Propterea nos elegit Deus in Christo, « ut « essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate, » omnia nostra studia, cogitationes, et opera ad illius gloriam referentes, « qui præ- « destinavit, et vocavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in « ipsum, secundum propositum voluntatis suæ in laudem gloriæ gratiæ suæ « in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo ; » quatenus Imagini ipsius conformes efficiamur, secundum exemplar, quod monstratum est nobis in monte sancto vocationis nostræ, per sacras hujus Ordinis Constitutiones, et exempla servorum Dei primorum Patrum ejusdem Ordinis, maxime vero Beatissimi Patriarchæ Dominici, nobis ad aurem cordis illud Apostoli sæpius insinuantis : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. »

Audite, Filii, disciplinam Patris vestri, et legem Matris vestræ, ne dimitatis ; servate semitas justitiæ, et vias Sanctorum custodite.

Ad hoc enim vos in istum spiritualem Paradisum transtulit Deus, ut opere- mini, et custodiatis illum, neque patiamini suggestionem serpentis, aut illecebra voluptatis, tradita a Majoribus nostris de abstinentia, jejuniis,

silentio, vigiliis, et orationibus Institutiones ullatenus infringi; scientes quod, « qui minima negligit, paulatim defluet; et qui dissipat sepem, mordebit eum coluber. » Ille vero Ordinem dissipat, inquit Venerabilis Humbertus, qui ab hujusmodi observantiis leviter dispensat; neque enim Christus leviter adhæsit cruci, sed fortiter affixus fuit; ut non facile religiosus de cruce austeritatum sui Ordinis descendat, aut avelli se ab ea per dispensationes absque urgenti necessitate patiatur. Nam, ut ex Bernardo subjicit idem Humbertus, « dum pœnitentia nostra miseratione crudeli minuitur, paulatim gemmis « corona nostra privatur. »

Ea propter ab exercitu veri Gedeonis, qui « superavit sicut in die Madian, » pusillanimes et voluptuosi jubentur excludi, et in exiguo trecentorum numero, (arcta est enim via quæ ducit ad vitam, et pauci inveniunt illam,) confractis ipsorum vasis fictilibus, emicante virtutum splendore, tubisque sacræ Prædicationis per aera clangentibus, gloriosum de hoste trophæum reportatur. Sic Apostolus, Doctor gentium, castigabat corpus suum, et in servitutem redigebat, ne cum aliis prædicaret, ipse reprobus efficeretur. Sic Apostolici viri Patres nostri sub vexillo Crucis bella Domini præliantes, mortificati carne, vivificati spiritu, potentes opere et sermone, tot animas veræ fidei, vel charitati rebelles Christo subjugarunt.

Huic igitur eidem Militiæ adscripti, et solemni votorum professione auctorati, Fratres charissimi, eandem mortificationis, et orationis, aliarumque virtutum armaturam sumite; ut per eadem media eundem finem consequamini. Deus est qui vocat, quis erit qui avocet, aut retardet? an mundus, caro, Dæmonia? an tribulatio, angustia, fames, nuditas, periculum, persecutio, gladius? sed in his omnibus supervincetis, propter eum qui dilexit vos, et attraxit vos, atque indesinenter vocat, et allicit ad altiorem perfectionis gradum. An ignoratis, quia benignitas Dei ad pœnitentiam, et morum emendationem, atque fidelem vestræ promissionis executionem vos provocat, et adducit? an divitias bonitatis ejus, et patientiæ, et longanimitatis vos hactenus sustinentis (tot aliis peste, fame, bello, paucorum decursu mensium sublatis) usquequaque contemnetis? Videte, amantissimi Filii, ne ubi abundavit gratia, superabundet ingratitude: et eo nequiores inveniamini, quo Deus se meliorem vobis exhibet, atque munificentior. Sinite, obsecro, sinite vos ab ipso trahi in vinculis charitatis, in catena illa forti et suavi tot beneficiorum, quibus ab æterno prædestinatos incessanter ad se vocat, vocatos justificat, justificatos magnificat, et tandem gloria cœlesti coronat; ubi, o utinam, et vos sitis corona mea, et gaudium meum in Domino.

Quod ut impleatur, assiduis orationum suffragiis impetrate, et in Christo Jesu semper bene valete. Bononiæ ad sacros Beatissimi P. Dominici pedes. Kal. januarii 1631.

FR. NICOLAUS, *qui supra, manu propria.*



TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS



Noms des religieux	Décès	Pages
Acton.....	14.. Angleterre.....	340
Albert.....	125. Plaisance.....	37
Albert Arrigoni.....	1257 Bergame.....	249
Albert de Bergame.....	1279 Crémone.....	375
Alexandre de Cœur-Ferri.....	13.. Metz.....	848
Alphonse Gallego.....	1517 Séville.....	809
Alphonse Pérez.....	1591 Mexico.....	28
Alphonse de Vayllo.....	1615 Guatemala.....	850
Alphonse de Villalva.....	1563 Guatemala.....	811
Ambroise.....	1240 Trévise.....	339
Ambroise Druwé.....	1665 Bruxelles.....	260
André Abellon.....	1450 Saint-Maximin.....	440
André de Caso.....	1607 Léon.....	399
André de Castro.....	1625 Pérou.....	28
André de Fornaio.....	1409 Pise.....	750
André Franchi.....	1400 Pistoie.....	689
André de Vilavène.....	126. Cahors.....	220
Ange Bragadeno.....	1560 Vicence.....	459
Ange Diaceto.....	1574 Fiésola.....	173
Ange de Todi.....	1476 Ascoli.....	221
Angiolo Mirabini.....	1580 Faenza.....	27
Antoine Bernal.....	1596 Chili.....	250
Antoine Delong.....	1640 Toulouse.....	751
Antoine Freyre.....	1575 Bemfica.....	230
Antoine de Grosupto.....	1571 Vienne (Autriche).. 362	572
Antoine-Joseph Bonnineau.....	1675 Paris.....	362

Antoine Radais.....	1658	Le Mans.....	205
Antoine Romero.....	1517	Séville.....	809
Antoine de Sagra.....	1583	Naples.....	250
Antonin (S.).....	1459	Florence.....	279
Ardengo.....	1562	Pavie.....	12
Arnaud Fradet.....	1328	Rieux.....	848
Augustin Justiniani.....	1536	Corse.....	371
Baptiste de Crème.....	15..	Sienne.....	466
Barthélemy de Carranza.....	1576	Rome.....	18
Barthélemy Fumi.....	1545	Plaisance.....	504
Barthélemy de Pavia.....	1574	Valence (Espagne)..<	703
Barthélemy Spina.....	1546	Rome.....	548
Baudoin de Axel.....	1273	Gand.....	427
Béranger Alphand.....	1318	Aix.....	172
Bernard Arnold.....	1502	Bemfica.....	15
Bernard Cejudo.....	1651	Philippines.....	468
Bernard de Côme.....	1510	Côme.....	274
Bernard de Morlaas.....	12..	Santarem.....	227
Bernard O'Ferrall.....	1651	Longford.....	40
Bernard de Rochefort.....	1242	Avignonet.....	755
Bernardin de Cordoue.....	15..	Salamanque.....	572
Berthold.....	12..	Allemagne.....	683
Bienvenu.....	1260	Pise.....	459
Blaise.....	1291	Calahorra.....	64
Blaise de Aguiar.....	14..	Ségovie.....	12
Blaise Constantin.....	1478	Trébigno.....	572
Blaise d'Iniesta.....	15..	Indes.....	27
Bonaspeme.....	1266	Metz.....	503
Carbrack O'Scoba.....	1274	Lyon.....	273
Christian.....	1268	Antioche.....	778
Christophe Alzano.....	1499	Ferrare.....	466
Christophe de tous les Saints.....	1648	Malaga.....	173
Clément Oudin.....	1617	Dijon.....	482
Colomb.....	125.	Fréjus.....	171
Conrard.....	13..	Metz.....	428
Dalmace Ciurana.....	1647	Girone.....	222
Daniel de Milan.....	129.	Brescia.....	321
Diégo Alvarez.....	1635	Trani.....	306
Diégo de l'Assomption.....	1598	Iles de la Sonde....	204

TABLE DES NOMS

879

Diégo de Tapia.....	14..	Ségovie.....	12
Dominique (Translation de S.).....	1233	Bologne.....	647
Dominique Coronado.....	1665	Pékin	257
Dominique Dillon.....	1649	Drogheda.....	29
Dominique Dunant.....	1646	Paris.....	524
Dominique de Rieux.....	1517	Séville.....	809
Dominique de Viterbe.....	123.	Bologne.....	571
Donald O'Neagren.....	164.	Roscommon.....	399
Donat O'Luin.....	1608	Irlande	467
Donato.....	1642	Rome	467
Edmond O'Bern.....	1652	Irlande	549
Edouard Nunès.....	1528	Aveïro	428
Enée Piccolomini.....	1348	Sienne.....	587
Etienne.....	13..	Metz.....	587
Etienne Leyton.....	1580	Lisbonne.....	321
Félix de Sisina.....	1521	Angri.....	634
Florent.....	1250	Narni	11
François de Cénate.....	1516	Bergame.....	849
François de la Croix.....	16..	Séville.....	523
François de la Croix.....	1660	Pérou	810
François Doods.....	1635	Lyon.....	587
François de Gournay.....	1290	Metz.....	203
François Martinez	1550	La Plata.....	521
François de Saint-Augustin.....	1651	Philippines.....	429
François Thierry.....	1643	Metz.....	751
Gabriel Ximénez.....	16..	Pérou	643
Garcia d'Aure.....	1242	Avignonet	755
Gaspar Etienne.....	1533	Barcelone.....	461
Gaspar de Victoria.....	1517	Séville.....	809
Geoffroy de Beaulieu.....	127.	Chartres.....	369
Georges de Capoue	1334	Tarente.....	700
Gérard.....	12..	Metz.....	64
Gérard de Mainville.....	132.	Metz.....	546
Gilles de Santarem.....	1265	Santarem.....	403
Grégoire de Casbella.....	155.	Séville	482
Grégoire de Mons.....	1638	Bordeaux	1
Guérin	1315	Metz.....	718
Guy	126.	Padoue.....	684
Guillaume Arnaud	1242	Avignonet	755

Guillaume Bernard	131.	Constantinople.....	778
Guillaume Beth.....	1498	Angleterre.....	634
Guillaume Chevalier.....	1374	Rome.....	849
Guillaume du Garric.....	1348	Carcassonne.....	779
Guillaume de Gerney.....	1290	Metz.....	203
Guillaume O'Luin.....	1608	Irlande.....	467
Guillaume Pépin.....	1533	Evreux.....	547
Guillaume Rothwell.....	1360	Londres.....	203
Guillaume de Saint-Genest.....	1292	Toulouse.....	749
Henri.....	1233	Brême.....	481
Henri d'Aubemont.....	13..	Metz.....	848
Henri Nicolaï.....	1528	Prouille.....	700
Hugolin de Saint-Marc.....	1350	Crémone.....	65
Hugues Mac'Goill.....	1654	Irlande.....	701
Hugues de Saint-Silvain.....	126.	Cahors.....	220
Humbert II, le Dauphin.....	1355	Paris.....	575
Innocent Morajoski.....	164.	Przemysl.....	719
Innocent Orieska.....	1650	Russie.....	752
Jacques.....	124.	Bologne.....	395
Jacques de Concos.....	1329	Aix.....	11
Jacques de la Croix.....	1315	Metz.....	685
Jacques Gilbert.....	13..	Metz.....	848
Jacques de Glassiaco.....	129.	Brescia.....	321
Jacques Orio.....	14..	Bergame.....	221
Jacques Salomonio.....	1314	Forli.....	815
Jacques de Sotomajor.....	1526	Mexique.....	686
Jacques Thollé.....	1595	Rouen.....	275
Jacques Ximénez.....	1560	Salamanque.....	38
Jacques Xurone.....	12..	Crète.....	320
Jean.....	12..	Bologne.....	520
Jean.....	1240	Trévise.....	339
Jean d'Arriaga.....	1530	Palencia.....	340
Jean-Baptiste de Marinis.....	1669	Rome.....	190
Jean-Baptiste de la Roca.....	155.	Lima.....	37
Jean Blancheron.....	1315	Metz.....	685
Jean Bonclerc.....	1320	Metz.....	504
Jean Druillet.....	1660	Toulouse.....	850
Jean Faber d'Heilbronn.....	15..	Augsbourg.....	250
Jean Fakenel.....	13..	Metz.....	428

TABLE DES NOMS

881

Jean de Ferrare.....	1512	Rome.....	780
Jean Galère.....	132.	Metz.....	546
Jean de Gerney.....	1290	Metz.....	203
Jean de Gournay.....	1290	Metz.....	203
Jean Godin.....	1665	Dijon.....	382
Jean Harley.....	1514	Angleterre.....	481
Jean-Jacques Robert.....	1315	Metz.....	685
Jean Lambert.....	15..	Angers.....	458
Jean de Lampugnano.....	1293	Milan.....	220
Jean de Luytre.....	13..	Metz.....	428
Jean Martinez de Trianos.....	1580	Barbarie.....	204
Jean de Naples.....	124.	Raguse.....	699
Jean Nicolaï.....	1673	Blois.....	222
Jean Olias.....	157.	Pérou.....	399
Jean de Pavie.....	1257	Bergame.....	249
Jean Picard.....	156.	Beauvais.....	341
Jean Rigaut.....	1290	Brive.....	684
Jean de Roa.....	164.	Huète.....	505
Jean Robledo.....	164.	Cartagena.....	701
Jean Rodriguez.....	1631	Philippines.....	186
Jean Tiger.....	1571	Le Mans.....	548
Jean Travassos.....	1598	Iles de la Sonde.....	429
Jean de Villemagne.....	1302	Béziers.....	27
Jean de Villeneuve.....	1305	Limoges.....	809
Jérôme Cyran.....	1544	Dantzic.....	222
Jérôme Martel.....	1619	Pérou.....	39
Jérôme de Parlasia.....	1510	Côme.....	274
Jérôme Savonarole.....	1498	Florence.....	591
Jérôme de Tabia.....	1596	Abruzzes.....	251
Jérôme Zancatoni.....	1602	Naples.....	750
Joseph de Brescia.....	16..	Brescia.....	341
Jourdain de Hongrie.....	1502	Rome.....	340
Julien.....	1250	Bordeaux.....	37
Just de Saint-Dominique.....	1526	Mexique.....	686
Lactance Ramfoldi.....	1588	Rome.....	505
Lambert.....	12..	Liège.....	36
Lambert Du Pont.....	1338	Metz.....	547
Lanfranc Amici.....	13..	Bergame.....	220
Laurent Bernardini.....	1580	Rome.....	204
Laurent Lopez.....	1557	Ayerve.....	274
Laurent O'Ferrall.....	1651	Irlande.....	588

Léonard Ramirez.....	16..	Lima.....	429
Louis d'Aquin.....	1623	Naples.....	233
Louis Croisson.....	1685	Albi.....	686
Louis de Lovere.....	15..	Brescia.....	203
Louis de Sotomajor.....	1610	Coïmbre.....	788
Louis de Sousa.....	1632	Bernfica.....	325
Luc Garcia.....	1651	Philippines.....	686
Manfred.....	13..	Parme.....	321
Marc Cattaneo.....	1546	Gênes.....	481
Marc Maraldi.....	1496	Reggio.....	340
Mariano Mazzoni.....	1475	Sienna.....	571
Martin.....	126.	Cahors.....	220
Martin.....	12..	Santarem.....	684
Martin Bonel.....	1302	Limoges.....	699
Martin Donadiou.....	1299	Carcassonne.....	31
Martin Justiniani.....	1542	Gênes.....	37
Matthieu de Catane.....	1431	Sicile.....	172
Melchior.....	1598	Iles de la Sonde....	204
Melchior de Moscisk.....	1591	Pologne.....	509
Michel Ruys.....	1603	Huète.....	523
Nicolas Bruchi.....	1642	Paris.....	634
Nicolas Etienne.....	1587	Toul.....	429
Nicolas Gonnord.....	1515	Rouen.....	718
Nicolas de Hannappes.....	1291	S. Jean d'Acre.....	487
Nicolas de Montmorel.....	1279	Narbonne.....	172
Nicolas Ridolfi.....	1650	Rome.....	651
Odemonde Mascha.....	1250	Pise.....	633
Odon de Caussens.....	1299	Montpellier.....	642
Oprandino de Cène.....	14..	Bergame.....	221
Paul.....	1282	Posen.....	457
Paul Jourdain.....	1647	Saint-Maximin.....	810
Paul de Mesquita.....	15..	Indes.....	65
Paul Piromelli.....	1667	Arménie.....	738
Paul de Saint-Thomas.....	1611	Madrid.....	750
Pèlerin.....	1320	Bologne.....	504
Philippe.....	1238	Terre-Sainte.....	337
Philippe.....	1286	Viterbe.....	339

TABLE DES NOMS

883

Philippe de Marcou.....	1290	Metz.....	203
Philippe de Ménézès.....	1572	Ortigoza.....	66
Philippe Vasquez.....	1610	Porto-Rico.....	686
Pie V.....	1572	Rome.....	69
Pierre Adelbert.....	139.	Rodez.....	633
Pierre-Ange Casabianca.....	158.	Lombardie.....	504
Pierre Angiorelli.....	1274	Lyon.....	466
Pierre Bellissent.....	1550	Rouen.....	587
Pierre Bénitès.....	1650	Philippines.....	205
Pierre de Berrezil.....	16..	Palencia.....	341
Pierre de Bourg.....	126.	Cahors.....	220
Pierre de Brescia.....	15..	Brescia.....	274
Pierre Comessa.....	145.	Pologne.....	780
Pierre Doré.....	1569	Paris.....	522
Pierre Esquivel.....	15..	Saragosse.....	467
Pierre de Saint-Jean.....	1578	Mondejar.....	39
Pierre de Saint-Pons.....	125.	Barcelone.....	11
Pierre de Sainte-Marie.....	1526	Mexique.....	686
Pons de Parnac.....	1273	Toulouse.....	249
Raymond Hunaud.....	1299	Toulouse.....	395
Reginald de Lizarraga.....	1615	Paraguay.....	553
Réginald de Mello.....	1596	Evora.....	471
Réginald de Montésino.....	1517	Séville.....	809
Réginald de Rubeis.....	1656	Chieri.....	483
Richard.....	12..	Angleterre.....	11
Richard Hargrave.....	1566	Belgique.....	783
Richard Oveton.....	1649	Drogheda.....	29
Rodéric Honem.....	1503	Indes.....	849
Rodrigue de Cardenas.....	1661	Philippines.....	637
Sébastien de Goes.....	1597	Bemfica.....	523
Sébastien Michaëlis.....	1618	Paris.....	130
Sébastien de Oquendo.....	1651	Mexique.....	66
Sébastien de Vargas.....	1517	Séville.....	809
Séraphin Maio.....	16..	Naples.....	780
Servanzio Mini.....	153.	Florence.....	700
Simon l'Allemand.....	127.	Metz.....	371
Simon Blondi.....	1465	Calabre.....	547
Simon Fachenei.....	13..	Metz.....	685
Sixte.....	1240	Trévise.....	339
Stagno.....	13..	Viterbe.....	687
Sylvestre Ortiz.....	1621	Séville.....	544

Tancrède.....	12..	Rome.....	209
Thaddée Bartoli.....	1597	Florence.....	206
Thibaut.....	1338	Metz.....	547
Thibaut de Rivel.....	13..	Metz.....	274
Thierry Dupont.....	1320	Metz.....	504
Thomas.....	1555	Angleterre.....	809
Thomas de Calvisano.....	15..	Brescia.....	274
Thomas de Cantimpré.....	127.	Louvain.....	433
Thomas Malvenda.....	1628	Lombay.....	211
Thomas Palmer.....	14..	Angleterre.....	65
Thomas Scot.....	1566	Téramo.....	634
Timothée Ricci.....	1643	Florence.....	824
Ulric.....	124.	Frisach.....	394
Valentin Solario.....	13..	Bergame.....	220
Viard de Bar.....	13..	Metz.....	848
Vincent Benet.....	1640	Puycerda.....	459
Vincent Bonincontro.....	1622	Agrigente.....	719
Vincent Calci.....	1598	Venosa.....	39
Vincent-Gérard Dillon.....	1651	Irlande.....	12
Vincent de Saint-Dominique.....	1548	Cordoue.....	482
Vincent de Sainte-Anne.....	1526	Mexique.....	686
Vincent Trayna.....	1598	San-Stefano.....	43
Volvand.....	12..	Strasbourg.....	436
Walter.....	1227	Sienna.....	457
Zenobio Acciajuoli.....	1520	Rome.....	685
Zenobio Medici.....	153.	Florence.....	700

Noms des Sœurs	Décès	Pages
Agathe-Albertine.....	1613	Naples..... 754
Agnès d'Arnouville.....	1293	Saint-Pardoux..... 643
Agnès Correa.....	1522	Evora..... 781
Agnès de la Mère de Dieu.....	1662	Rennes..... 551
Agnès de la Paix.....	1652	Toulouse..... 558
Aldonça de Saint-Joseph.....	1631	Guadalaxara..... 186
Alexandre.....	145.	Viterbe..... 549

TABLE DES NOMS

885

Angèle Torrella.....	1500	Valence (Espagne).. 251
Angélique.....	145.	Viterbe..... 549
Angélique Lupari.....	1601	Bologne..... 752
Angélique Perraut.....	1641	Dijon..... 41
Angélique de Selve.....	1651	Metz..... 645
Anne Blanchard.....	1702	Paris..... 514
Anne Brandoa.....	155.	Leiria..... 687
Anne de Crouzet.....	1668	Prouille..... 68
Anne de Hache.....	12..	Adelhausen..... 373
Anne Le Poix.....	1684	Metz..... 255
Anne de Saint-Diégó.....	1667	Séville..... 796
Anne du Saint-Sacrément.....	1661	Toulouse..... 387
Anne de Villelises.....	1648	Prouille..... 253
Antoinette de Jésus.....	164.	Montémor..... 460
Antoinette de Saint-Paul.....	1603	Lisbonne..... 67
Barbe de Mouilly.....	1650	Metz..... 431
Barbe de Progin.....	1633	Estavayer..... 7
Béatrice de Matefelon.....	13..	Poissy..... 174
Béatrix Martinez.....	15..	Valence (Espagne).. 223
Béatrix du Rosaire.....	1610	Lisbonne..... 342
Benedicte.....	1290	Unterlinden..... 341
Benoîte Liggi.....	158.	Florence..... 635
Benoîte Moreschi.....	1520	Brescia..... 505
Bernardine de la Croix.....	15..	Medina-del-Campo.. 781
Bernardine de Palafox.....	16..	Catalayud..... 702
Berthe Vinchin.....	12..	Adelhausen..... 206
Brigitte Manetti.....	14..	Viterbe..... 549
Briolange de l'Annonciation.....	1609	Lisbonne..... 276
Casilde des Anges.....	14..	Majorque..... 430
Catherine Amati.....	1592	Palerme..... 468
Catherine des Anges.....	15..	Benavarre..... 851
Catherine Arraiz.....	1445	Lisbonne..... 484
Catherine Calabrex.....	1614	Girone..... 269
Catherine de Contay.....		Poissy..... 207
Catherine de la Croix.....	1566	Valladolid..... 25
Catherine de l'Evangéliste.....	155.	Leiria..... 687
Catherine de Gambalo.....	1516	Vigevano..... 644
Catherine de Mendoza.....	1548	Tolède..... 719
Catherine des Plaies.....	1619	Lisbonne..... 277
Catherine de Saint-Pierre-Martyr.....	1648	Naples..... 763

Catherine de Sainte-Ursule.....	1669	Toulouse.....	782
Catherine de Sienne.....	1596	Séville.....	174
Cécile de Casilha.....	13..	Montpellier.....	251
Charlotte de Chabannes.....	1640	Poissy.....	753
Claire du Pac.....	16..	Prouille.....	430
Claudia Marancé.....	1675	Paris.....	803
Claude de Toul.....	1632	Toul.....	400
Claudia de Jésus.....	1672	Aumale.....	498
Clémence Banci.....	157.	Bologne.....	573
Colombe de Riéti.....	1501	Pérouse.....	527
Colombe de Saint-Antonin.....	1663	Douai.....	688
Constance.....	145.	Viterbe.....	549
Constance de Castille.....	13..	Madrid.....	525
Dominique Baret.....	1651	Metz.....	635
Dominique de la Conception.....	16..	Montémor.....	525
Dominique de la Croix.....	1628	Douai.....	34
Dominique Mathevon.....	1658	Saint-Etienne.....	573
Dominique Taruggi.....	1604	Montepulciano.....	627
Eléonore Caudron.....	1688	Arras.....	590
Eléonore du Rosaire.....	1614	Lisbonne.....	343
Eléonore de Sainte-Ursule.....	16..	Montémor.....	525
Eléonore de la Trinité.....	1591	Lisbonne.....	464
Eléonore de Vanégas.....	1556	Cordoue.....	317
Elisabeth de Hongrie.....	1338	Töss.....	177
Félicie de Lorraine.....	1350	Poissy.....	13
Flore.....	12..	Madrid.....	12
Françoise Danose.....	1566	Metz.....	550
Françoise Duarte.....	1560	Saragosse.....	252
Françoise de Jésus.....	16..	Aumale.....	636
Françoise de Sainte-Christine.....	1653	Paris.....	424
Françoise de Verdun.....	1601	Poissy.....	590
Gabriel Domelier.....	1669	Abbeville.....	254
Gertrude de Saint-Hyacinthe.....	1657	Toul.....	693
Gilonne Huet de l'Incarnation.....	1659	Pont-l'Evêque.....	753
Hedwige de Gondelsheim.....	12..	Unterlinden.....	168
Hélène de la Croix.....	1655	Dinan.....	720
Hélène Serafina.....	157.	Bologne.....	573

TABLE DES NOMS

887

Isabeau des Anges	1659	Bordeaux	432
Isabel de la Carrera	1600	Toro	506
Isabelle de l'Incarnation	1614	Lisbonne	455
Isabelle de la Rose	1590	Santarem	14
Jacqueline	1600	Arras	225
Jeanne Botijana	15..	Valence (Espagne) ..	223
Jeanne Masse	1362	Prouille	701
Jeanne Pons	15..	Valence (Espagne) ..	223
Jeanne de Portugal	1490	Aveïro	345
Jeanne Rouzet	1668	Le Puy	841
Jérôme Fernandez	162.	Oriola	225
Laure Du Frêne	164.	Yepes	175
Léonarde Mercier	1651	Limoges	41
Léonore Garcia	15..	Valence	223
Louise Junient	1591	Barcelone	460
Louise de Villeneuve	1614	Montpellier	469
Lucie de la Mère de Dieu	16..	Baëna	551
Lucie de la Sainte-Trinité	1649	Lima	707
Madeleine	16..	Rome	687
Madeleine de l'Assomption	165.	Aumale	469
Madeleine de Horto	1557	Montémor	323
Madeleine de Rambert	1654	Abbeville	29
Marguerite	145.	Viterbe	549
Marguerite Berthe	1670	Albi	244
Marguerite du Bourguer	1675	Abbeville	507
Marguerite Dominguez	1450	Lisbonne	485
Marguerite du Saint-Sacrement	1626	Lisbonne	329
Marianne	1613	Girone	277
Marianne Fonseca	164.	Toro	506
Marianne de Saint-Michel	166.	Montémor	485
Marie	145.	Viterbe	549
Marie d'Amboise	1454	Poissy	430
Marie de l'Annonciation	1647	Evora	225
Marie de l'Ascension	1524	Séville	322
Marie de l'Ascension	16..	Séville	812
Marie-Barthélemie Bagnesi	1578	Florence	721
Marie de Bethléem	1587	Séville	223
Marie de Blondeau	1635	Avignon	52
Marie Bonne	13..	Zamora	468

Marie Clerc.....	1652	Dijon.....	254
Marie de Clermont.....	1372	Poissy.....	484
Marie-Colombe de Marinis.....	165.	Rome.....	506
Marie de l'Evangéliste.....	165.	Montémor.....	278
Marie-Jeanne Villana.....	166.	Naples.....	639
Marie de Jésus.....	1674	Charmes.....	812
Marie de Jésus.....	1611	Lisbonne.....	525
Marie de Jésus-Christ.....	1685	Bordeaux.....	323
Marie-Madeleine.....	1626	Lisbonne.....	645
Marie-Madeleine Orsini.....	1605	Rome.....	671
Marie de Marinis.....	165.	Rome.....	506
Marie de Matefelon.....	13..	Poissy.....	174
Marie de la Nativité.....	1646	Séville.....	851
Marie Ortiz.....	15..	Salamanque.....	174
Marie Romengasse.....	1659	Prouille.....	374
Marie du Rosaire.....	1645	Madrid.....	812
Marie Sage de Sainte-Agnès.....	1658	Paris.....	207
Marie de Saint-Dominique.....	1644	Bordeaux.....	253
Marie de Saint-Paul.....	1606	Séville.....	252
Marie de Sainte-Catherine.....	1672	Rouen.....	176
Marie de la Vierge.....	1684	Bordeaux.....	473
Martine de Saint-Augustin.....	1633	Aumale.....	46
Mayor de l'Assomption.....	1522	Evora.....	782
Mecia Martin.....	1508	Evora.....	702
Nicole Catalayud.....	15..	Valence (Espagne)..<	223
Paule Avonne.....	1686	Carpentras.....	813
Philippe de la Porte.....	1596	Lille.....	224
Plautille Nelli.....	1588	Florence.....	218
Radegonde de Prie.....	1501	Poissy.....	373
Renée-Marguerite de Saint-Bruno.....	1681	Paris.....	584
Suzanne de la Passion.....	1659	Bordeaux.....	42
Thérèse de Saint-Valéry.....	1675	Rodez.....	646
Thomasa Fieschi.....	1535	Gênes.....	13
Victoire.....	16..	Rome.....	687
Violante Nunès.....	15..	Aveïro.....	40



TABLE DES MATIÈRES



Lettre de Son Eminence le Cardinal Parrochi	v
Approbations	vi

1^{er} MAI

Le V. P. Grégoire de Mons, profès du couvent de Bordeaux.....	1
La V. Sœur Barbe de Progin, professe du monastère d'Estavayer, en Suisse	7
Notices.....	11

2 MAI

Le B. Bernard Arnold, profès du couvent de Bemfica, en Portugal..	15
Le V. P. Barthélemy de Carranza, archevêque de Tolède, Primat d'Espagne.....	18
La V. M. Catherine de la Croix, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Valladolid.....	25
Notices	27

3 MAI

Le V. P. Martin Donadieu, profès du couvent de Carcassonne.....	31
La V. Sœur Dominique de la Croix, professe du monastère de Sainte-Catherine, à Douai.....	34
Notices.....	36

4 MAI

Le V. P. Vincent Trayna, profès du couvent de San-Stefano, en Sicile.	43
---	----

La V. M. Martine de Saint-Augustin, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Aumale.....	46
La V. Sœur Marie de Blondeau, du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique, à Avignon.....	52
Notices.....	64

5 MAI

S. Pie V, Pape.....	69
Le V. P. Sébastien Michaëlis, profès du couvent à Marseille, et restaurateur de la vie régulière en France	130
La V. M. Hedwige de Gondelsheim, professe du monastère d'Unterlinden, à Colmar.....	168
Notices.....	171

6 MAI

La B. Elisabeth de Hongrie, professe du monastère de Töss, en Suisse.....	177
Le V. P. Jean Rodriguez, profès du couvent de Saint-Etienne à Salamanca, Espagne.....	186
Le V. P. Jean-Baptiste de Marinis, Maître général de l'Ordre.....	190
Notices.....	203

7 MAI

Le B. Tancrede, l'un des premiers disciples de Saint-Dominique, à Rome.....	209
Le V. P. Thomas Malvenda, profès du couvent de Lombay, de la Province d'Aragon.....	211
La V. Sœur Plautille Nelli, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Florence.....	218
Notices.....	220

8 MAI

Le B. Bernard de Morlaas et ses deux jeunes disciples, à Santarem, Portugal.....	227
Le V. P. Antoine Freire, profès du couvent de Bemfica, Portugal....	230
Le B. P. Louis d'Aquin, profès du couvent de Saint-Dominique, à Naples.....	233

TABLE DES MATIÈRES

891

La V. Sœur Marguerite Berthe, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Albi.....	244
Notices.....	249

9 MAI

Le N. P. Dominique Coronado, profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, et missionnaire en Chine	257
Le V. P. Ambroise Druwé, profès du couvent de Gand, en Belgique..	260
La V. Sœur Catherine Calabrex, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Girone, en Catalogne.....	269
Notices.....	273

10 MAI

S. Antonin, archevêque de Florence.....	279
Le V. P. Diégo Alvarez, archevêque de Trani, Italie.....	306
La V. Sœur Eléonore de Vanégas, du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique, à Cordoue, Espagne	317
Notices.....	320

11 MAI

Le V. P. Louis de Sousa, profès du couvent de Bemfica, et historien de la Province de Portugal.....	325
La B. M. Marguerite du Saint-Sacrement, professe du monastère du Saint-Sacrement, à Lisbonne.....	329
Notices.....	335

12 MAI

La B. Infante Jeanne de Portugal, religieuse du monastère de Jésus, à Aveïro	345
Le V. P. Antoine-Joseph Bonnineau, profès du couvent de Saint-Honoré, à Paris.....	362
Notices.....	369

13 MAI

Le B. Albert de Bergame, du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique.	375
Le V. P. Jean Godin, profès du couvent de Dijon, et Vicaire général de la Congrégation de France.....	382

La V. M. Anne du Saint-Sacrement, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	387
Notices.....	394

14 MAI

Le B. Gilles de Santarem, en Portugal.....	403
La V. Sœur Françoise de Sainte-Christine, novice converse du Monastère de la Croix, à Paris.....	424
Notices.....	427

15 MAI

Le B. Thomas de Cantimpré, profès du couvent de Louvain, en Belgique.....	433
Le B. André Abellon, profès du couvent de Saint-Maximin.....	440
La V. M. Isabelle de l'Incarnation, professe du monastère de l'Annonciation à Lisbonne.....	455
Notices.....	457

16 MAI

Le V. P. Gaspar Etienne, profès du couvent de Sainte-Catherine, à Barcelone.....	461
La V. M. Eléonore de la Trinité, professe du monastère de la Rose, à Lisbonne.....	464
Notices.....	466

17 MAI

Le V. P. Réginald de Mello, profès du couvent d'Evora, Portugal....	471
La V. M. Marie de la Vierge, professe du monastère de Ste-Catherine, à Bordeaux.....	473
Notices.....	480

18 MAI

Le V. P. Nicolas de Hannpes, profès du couvent de Reims et Patriarche de Jérusalem.....	487
La V. Sœur Claudia de Jésus, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Aumale.....	498
Notices.....	503

TABLE DES MATIÈRES

893

19 MAI

Le V. P. Melchior de Moscisk, Provincial de Pologne.....	509
La V. Sœur Anne Blanchard, du Tiers-Ordre séculier de Saint-Dominique, à Paris.....	514
Notices.....	520

20 MAI

La B. Colombe de Riéti, fondatrice du monastère de la Colombe, à Pérouse.....	527
Le V. P. Sylvestre Ortiz, profès du couvent de la Reine des Anges, à Séville.....	544
Notices.....	546

21 MAI

Le V. P. Richard de Lizarraga, missionnaire au Chili, puis au Paraguay, dans l'Amérique.....	553
La V. M. Agnès de la Paix, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	558
Notices.....	571

22 MAI

Le très vertueux Prince Humbert II, dernier Dauphin du Viennois....	575
La V. M. Renée-Marguerite de Saint-Bruno, professe du monastère de Saint-Thomas, à Paris.....	584
Notices.....	587

23 MAI

Le V. P. Jérôme Savonarole, du couvent de Saint-Marc, à Florence....	591
La V. M. Dominique Taruggi, fondatrice du monastère de Sainte-Agnès, à Montepulciano, Italie.....	627
Notices.....	633

24 MAI

Le V. P. Rodrigue de Cardenas, évêque de la Nouvelle-Ségovie, aux Philippines.....	637
--	-----

La V. Sœur Marie-Jeanne Villanna, professe du monastère de la Sapience à Naples.....	639
Notices.....	642

25 MAI

Translation de S. Dominique.....	647
Le R ^{me} P. Nicolas Ridolfi, Maître général de l'Ordre.....	651
La V. M. Marie-Madeleine Orsini, fondatrice du monastère de Sainte Marie-Madeleine, à Rome.....	671
Notices.....	683

26 MAI

Le B. André Franchi, évêque de Pistoie.....	689
La vertueuse Sœur Gertrude de Saint-Hyacinthe, converse du monastère du Tiers-Ordre, à Toul, Lorraine.....	693
Notices.....	699

27 MAI

Le V. P. Barthélemy de Pavia, profès du couvent de Valence, Espagne.....	703
La V. M. Lucie de la Sainte-Trinité, fondatrice du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, à Lima, Pérou.....	707
Notices.....	717

28 MAI

La B. Marie-Barthélemie Bagnesi, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, à Florence.....	721
Le V. P. Paul Piromelli, archevêque de Naxivan, dans l'Arménie....	738
Notices.....	749

29 MAI

Le B. Guillaume Arnaud et ses compagnons, Martyrs, à Avignonet, Languedoc.....	755
La V. M. Catherine de Saint-Pierre-Martyr, professe du monastère de Sainte-Catherine-de-Sienne, à Naples.....	763
Notices.....	778

30 MAI

Le V. P. Richard Hargrave, Provincial d'Angleterre.....	783
---	-----

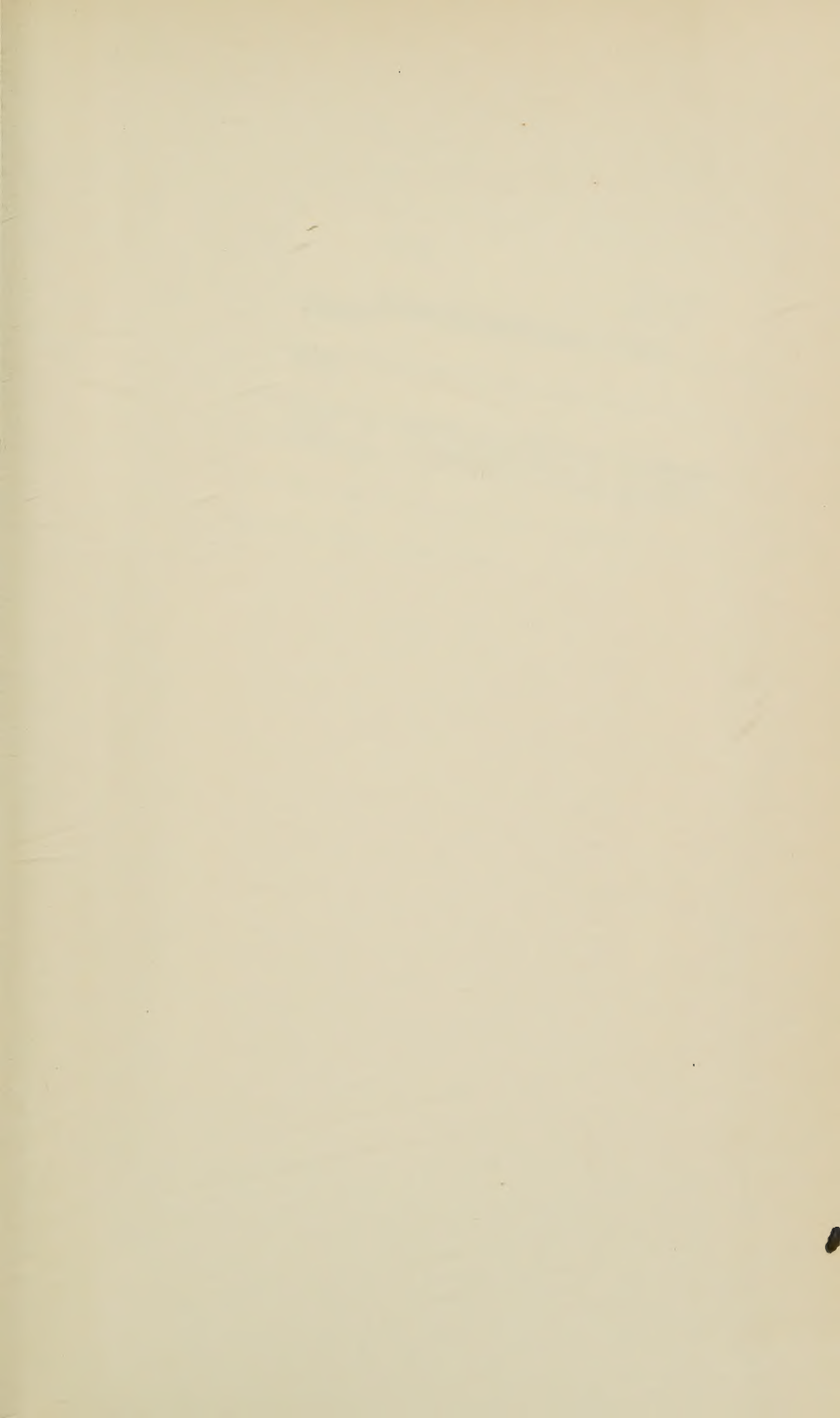
TABLE DES MATIÈRES

Le V. P. Louis de Sotomajor, professeur de l'Université de Coïmbre, et Théologien du Concile de Trente.....	895
La V. Sœur Anne de Saint-Diégo, converse des Déchaussées de l'Ordre au monastère des Rois, Séville.....	788
La vertueuse Sœur Claudia Marancé, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, au faubourg Saint-Germain, Paris.....	796
Notices.....	803
	809

31 MAI

Le B. Jacques Salomonio, de Venise, Proctecteur de la cité de Forli. .	815
Le V. P. Timothée Ricci, premier fondateur de la dévotion du Rosaire perpétuel.....	824
La vertueuse sœur Jeanne Rouzet, converse du monastère de Sainte- Catherine-de-Sienne, au Puy.....	841
Notices.....	847
Appendice.....	853





4378

271.2

AN 74

AUTHOR Annee Dominicaine (Mai)

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	DATE RETURNED

